LE MISSIONNAIRE

DE L'ORATOIRE.

SERMONS

POUR

L'AVENT, LE CARÊME ET LES FÊTES.

I.


IMPRIMERIE
CONTANT-LAGUERRE
LVX VITAM
BAR-LE-DUC

LE MISSIONNAIRE
DE L'ORATOIRE.

SERMONS

POUR L'AVENT, LE CARÊME ET LES FÊTES;

DANS LESQUELS SONT EXPLIQUÉES
LES PRINCIPALES VÉRITÉS CHRÉTIENNES QUE L'ON ENSEIGNE AUX MISSIONS
TIRÉES DE L'ÉCRITURE, DES CONCILES ET DES
SAINTS PÈRES,

PAR LE P. LE JEUNE,

DIT LE PÈRE AVEUGLE, PRÊTRE DE L'ORATOIRE DE JÉSUS

TROISIÈME ÉDITION

REVUE AVEC SOIN PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES.

TOME PREMIER.

LE SALUT. — LA PÉNITENCE ET LE SACREMENT DE PÉNITENCE.
LE PÉCHÉ. — LES COMMANDEMENTS DE DIEU.

PARIS.

BERCHE ET TRALIN, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

69, RUE DE RENNES, 69.

—

1880.

NOTE DE L'ÉDITEUR.

Le Missionnaire de l'Oratoire n'est point, comme on pourrait le croire, une série de Sermons sur des sujets détachés : c'est une explication méthodique et complète de toute la doctrine chrétienne, une Somme de théologie populaire.

Qui aurait étudié attentivement les Sermons du P. Aveugle, saurait la religion, et la saurait très-bien. Le prédicateur ne se borne point à quelques vérités principales et à quelques sujets brillants ; il traite en détail, les uns après les autres et de très-près, tous les points du dogme et de la morale. Deux thèmes cependant semblent lui avoir inspiré une préférence : la *pénitence* et le *péché* ont été étudiés et expliqués par le P. Le Jeune si souvent et si bien, qu'il n'y a, après lui, qu'à glaner en cette matière.

L'Oratorien traite d'abord du Symbole et de tous les dogmes qu'il contient : Dieu, la Trinité, les

Anges, la Création, l'Incarnation, la Rédemption, la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, la fondation de l'Église, etc.

Vient ensuite l'explication du Décalogue, à laquelle le missionnaire rattache toutes les questions de morale. Cette partie du Livre, est certainement la plus belle et la plus originale. En tête de cette fraction de la Somme où saint Thomas traite des Vertus et des Vices, un très-ancien éditeur a mis ces mots : *Opus planè aureum!* La partie consacrée par le P. Le Jeune à l'explication du Décalogue, correspond à la *Secunda Secundæ* de saint Thomas, et elle n'est point indigne de l'inscription qui brille au frontispice de l'œuvre du Docteur angélique.

Au Décalogue succèdent l'étude des sacrements et le développement des dispositions qu'ils nécessitent. C'est ici surtout, que le prédicateur se fait catéchiste; mais quel catéchiste! et comme il dépasse la plupart des ouvrages modernes faits sur cette matière! Il passe ensuite à la prière dont il parle longuement.

Beaucoup d'orateurs ont puisé dans ce trésor sans le dire : que de paragraphes ils ont composés avec quelques-unes des idées enfouies et perdues dans ce recueil.

On sait que Massillon y a largement puisé.

DISCOURS ABRÉGÉ

SUR LA VIE ET LA MORT

DU

R. P. JEAN LE JEUNE,

Par G. RUBEN,

Docteur en Théologie, Prieur de Ville-Neuve.



Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Joannes. Hic venit in testimonium ut testimonium perhiberet de lumine; ut omnes crederent per illum.

Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui se nommait Jean. Il vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière ; afin que tous crussent par lui.

(S. JEAN, 1.)

MONSEIGNEUR,

LORSQUE j'entreprends aujourd'hui, par l'ordre exprès de Votre Grandeur, de faire l'éloge du R. Père JEAN LE JEUNE, prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, je sens deux mouvements contraires, causés en moi par deux considérations bien différentes : l'une m'anime..... car c'est pour moi un grand avantage d'avoir à parler de cet homme illustre en présence des témoins de ses vertus et de sa sainteté. L'autre..... me fait trembler quand j'entends dire au Prophète qu'il n'appartient pas au pécheur de donner des louanges : *Non est speciosa laus in ore peccatoris* (Eccli. 15, 9). Néanmoins, la double obligation que j'ai et de rendre un devoir si légitime à celui qui m'a tenu lieu de père, et d'obéir, Monseigneur, en votre personne, à l'un des vicaires de Jésus-Christ, relève mon courage et me fait espérer un heureux succès dans une action qui est toute de piété et de justice. *Mihi ergò omnium Sanctorum minimo data est gratia hæc evangelizare investigabiles divitias Christi* (Ad Ephes. 3, 8).

C'est en vérité une grande consolation pour moi de pouvoir vous dire avec saint Jean : « Nous vous annonçons ce que nous avons entendu de nos oreilles, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que » nous avons touché de nos mains (I. Epist. 1). Si les paroles me manquent, les faits parleront d'eux-mêmes, et je puis dire sans exagération, que si je me taisais, les pierres mêmes de cette église où il a fait la première et la plus célèbre mission de ce diocèse, crieraient en ma place. *Si hi tacuerint, lapides clamabunt* (S. Luc. 19, 40)..... Je ne garderai point, dans ce discours, d'autre ordre que celui des paroles de mon texte. Saint Thomas remarque (In Joan. 1) que l'Evangéliste a renfermé dans ce peu de paroles, toutes les grandeurs du Précurseur : il y marque la condition de sa nature, *fuit homo;* son autorité, *missus à Deo*; sa capacité, *cui nomen Joannes;* la dignité de son ministère, *hic venit in testimonium.* Avec ce grand saint, pesons chacune de ces divines paroles, au poids du sanctuaire : *Accipiamus sacram scripturarum stateram.....*

Fuit : Nous ne verrons donc plus ce miracle de notre siècle ! Nous

n'entendrons donc plus de cette bouche si sainte les paroles de vie qui ont sanctifié tant de peuples et converti tant de pécheurs!.... Notre Père, pourquoi nous avez-vous quittés? Qui nous fortifiera dans nos faiblesses? Ceux qui avaient le bonheur de vous voir, après avoir eu celui de vous entendre, trouvaient aplanis et agréables les chemins les plus raboteux; les plus faibles étaient fortifiés et les plus timides encouragés par votre exemple. Enfin, vous étiez notre guide et notre modèle, nous avions tout en vous possédant, et nous n'avons pu vous perdre sans perdre toutes choses avec vous : *Omnia simul in te uno habentes*. (Tob. 10, 5).

Homo; c'était un homme! mais quel homme? *Homo Dei*; c'est ainsi que l'Apôtre nomme son cher disciple Timothée : *Tu autem ô homo Dei* (I. Tim. 6, 11). Un homme entièrement et parfaitement mort au péché, au monde et à lui-même, tout vide de cupidité et tout rempli de charité. Il n'avait de sentiments que pour les intérêts de Dieu..... lui seul faisait ses douleurs et ses joies; on l'a souvent vu gémir et pleurer quand il entendait dire les outrages faits à Dieu : on ne l'a jamais vu se réjouir que de l'établissement de sa gloire..... La devise de ce saint homme a été celle de Moïse : *Qui Domini est jungatur mecum!* Que celui qui est à Dieu se joigne à moi, pour détruire les péchés et sauver les pécheurs! Voilà l'homme de Dieu, *homo Dei!* Vous l'avez vu, Messieurs, dans cette uniformité de vie qu'il employait quasi toute à prier et à prêcher! Cinq et six heures d'oraison étaient trop peu avant sa prédication pour attirer l'esprit de componction sur ses auditeurs : aussi a-t-on vu des conversions admirables en tout temps, en tous lieux et en toutes manières; des villes entières pénitentes, des ennemis mortels réconciliés, des confréries établies, des monastères peuplés, les désordres publics arrêtés; et ce qui est plus rare et plus extraordinaire, des conversions de durée, des changements stables et des fruits permanents. *Fructus vester maneat* (Joan. 15, 16).....

Cet homme de Dieu ne pouvait souffrir, dans les missions, qu'on parlât d'autre chose que des affaires de Dieu ou qu'on exigeât de lui des visites, parce qu'il n'avait, disait-il, aucun temps à perdre. C'est pour cette raison qu'il se dérobait souvent et le repos et le repas..... Vous savez, Monseigneur, avec quel soin il employa tous les moments dans les entretiens qu'il eut avec ceux qui le visitèrent de votre part, la veille de sa mort : il ne s'occupa et ne parla que de choses qui regardaient la gloire de son Dieu et la sanctification de votre peuple.....

Notre saint homme avait un si grand respect pour cette parole du Sauveur : *Quod superest, date eleemosynam*, qu'il ne se contentait pas de donner son superflu, il se retranchait encore le nécessaire : au cœur de l'hiver, il s'est dépouillé pour revêtir les pauvres..... Travaillant dans les missions, à Saint-Julien, il a donné son lit à des pauvres couverts d'ulcères..... Il mettait toujours les pauvres à la première place, et augmentait pour l'amour d'eux son petit ordinaire, quand il les assemblait.

Enfin, pendant toute sa vie, il a toujours donné aux pauvres tous ses honoraires de tous les Avents et de tous les Carêmes, après en avoir demandé la permission à ses supérieurs généraux : aux pauvres encore, il abandonna tout ce qu'il a pu retirer de l'impression de ses livres, ce qui va à des sommes fort considérables.

De sa charité et de son amour pour les pauvres, passons à sa piété..... Notre Père était si plein de cette vertu, que toutes ses actions, toutes ses paroles en portaient le caractère. J'atteste la conscience de tous ceux qui ont prié et qui ont eu le bonheur de dire l'office divin avec lui, qu'ils nous déclarent s'ils n'étaient pas tout embaumés de sa piété et de sa religion. Il inspirait le recueillement

aux moins attentifs et aux plus dissipés..... Il n'était pas moins touché de respect pour la sainte Ecriture, ne pouvant souffrir qu'on la détournât à un sens profane ou moins sérieux..... Par esprit de religion, il ne voulait pas qu'on lui communiquât sa correspondance avant l'office divin..... Il a toujours été si affectionné à cette prière générale de l'Eglise, que les accidents les plus fâcheux n'ont jamais pu l'empêcher de s'en acquitter fidèlement. Un jour, il avait failli périr par le feu qui lui ravit en même temps des papiers de grande importance..... mais l'heure de l'office était survenue, toute autre pensée disparaît, et aux reproches qu'on lui adresse, il répond avec une douceur angélique : Eh bien, mon Père, disons, disons notre office!

Que dirons-nous de la dévotion qu'il avait au saint sacrifice? Se doutant un jour, qu'à cause de sa maladie, on ne viendrait pas le chercher pour la messe, il se laissa tomber du lit, attendrit par ses gémissements ceux qui se trouvèrent près de sa chambre, et ne leur demanda point d'autre soulagement que d'être conduit à la chapelle. Tant qu'il a eu l'usage de la vue, il n'a rien omis pour pouvoir célébrer les saints mystères : neuf et dix lieues dans une matinée n'étaient rien à l'ardeur de sa dévotion.

Plusieurs évêques ne le pouvant souffrir si altéré près de la source de la vie, lui voulurent permettre de dire la messe après son aveuglement; mais la même religion qui l'y portait incessamment tant qu'il a eu la vue, l'en éloigna dès qu'il l'eût perdue. Depuis lors, ce saint prêtre aima mieux se réduire à la communion des laïques que de demeurer dans l'ordre des sacrificateurs dont il était la gloire et l'ornement.....

Pourrai-je bien, en parlant de la piété du P. Le Jeune envers Jésus-Christ, me dispenser de dire un mot de l'amour qu'il avait pour la Sainte Vierge? Il n'en parlait jamais qu'avec une profonde vénération, et le plus souvent même avec larmes. Il nous a laissé en l'honneur de Marie, vingt-deux Panégyriques tous différents..... Jamais il n'a voulu faire de sermons sans y insérer un éloge très-court de la Sainte Vierge..... Il avait fort à cœur la Confrérie du Rosaire : il l'établissait jusque dans les villages et disait le chapelet publiquement pour répandre l'amour et l'esprit de cette prière.....

Mais suivons l'Apôtre, et continuons à voir le portrait qu'il nous fait de l'homme de Dieu, et avec lui, passons de la piété à la foi, à la charité, à la douceur, à la patience de notre saint prêtre : *Sectare fidem, charitatem, mansuetudinem et patientiam* (I. ad Tim. 6, 11).

Il était toujours abîmé en Dieu par la foi et par l'amour. La sainteté de Dieu, sa grandeur, sa justice, le faisaient marcher dans un abaissement si profond qu'il n'y pouvait penser sans trembler : il semblait qu'il vît toujours celui qui est invisible.....

La patience et la douceur, deux vertus si nécessaires dans un homme apostolique, ont paru en lui dans un degré éminent : *Benè patientes erunt ut annuntient* (Psalm. 91). La patience est le caractère de l'apostolat; aussi le Maître des Apôtres leur avait déclaré qu'ils ne posséderaient leurs âmes que par la patience..... celle de notre saint a été admirable..... et quarante-cinq années de cécité n'ont pas même contristé son esprit..... Il usait d'adresse pour cacher tous les ennuis de son infirmité : outre la peine qu'il avait de souffrir qu'on s'occupât de lui, quelque douleur aiguë que ses yeux lui pussent causer, il n'en parlait jamais..... Non moins admirable fut sa patience dans les travaux apostoliques : j'en rapporterai un seul exemple. Ayant prêché à Riom en Auvergne, il fut attaqué et meurtri par quelques fripons, de la compagnie desquels il avait retiré une femme de mauvaise vie : ce

saint souffrit avec une patience invincible et avec une si grande modération, qu'il n'en a jamais dit une seule parole.

Jamais homme n'a été plus sévère pour soi et plus doux pour les autres : j'ai parlé à une personne qui s'était trouvée en des tentations si étranges et si pénibles, que les personnes même les plus spirituelles la croyaient livrée à son sens réprouvé. Elle était sur le bord de l'enfer, quand elle tomba entre les mains de notre saint prêtre, qui, avec une charité toute paternelle, mit à ses plaies un appareil si doux et si fort, que cette personne ne marche plus, mais qu'elle vole dans les voies de Dieu.....

D'un naturel violent et impétueux, il n'a pu traiter si doucement avec les hommes, sans se faire une violence extrême : lorsque son zèle l'avait fait parler au prochain un peu fortement pour briser les cœurs et les péchés, il en demeurait tout affligé, se défiant toujours du mélange si ordinaire de l'humeur et du zèle.

Cui nomen erat Joannes. Saint Jean, Messieurs, est un modèle achevé dont notre illustre aveugle n'est qu'une copie... Comme saint Jean il est sorti d'une race noble et quasi sacerdotale;.... il était fils d'un conseiller du Parlement de Dôle, sa famille a participé à l'autorité d'une Cour souveraine..... la plus grande partie de ses parents ont fait à Dieu hommages de leur personnes et de leurs biens. Sa mère, comme une autre Monique, inspirait à tous ses enfants les plus durs sentiments de la religion et leur faisait lire elle-même les principes de la vie chrétienne dans les livres les plus saints. Les tantes de notre Père ont été fondatrices, en Espagne, de l'Ordre célèbre de l'Annonciade. Ses sœurs se sont renfermées dans leur propre maison, et en ont fait un sanctuaire, comme sainte Cécile de la sienne. Son neveu est mort en odeur de sainteté en la Compagnie de Jésus.

Le Père Le Jeune a prêché dès qu'il a pu parler; à l'âge de douze ans, il allait à la campagne faire le catéchisme, et, comme un autre Jean-Baptiste, éclairer ces peuples assis dans les ombres de la mort. Du reste, il a toujours préféré les petits hameaux aux grandes villes dans lesquelles l'obéissance seule a pu l'envoyer.

Jamais mission ne fut plus légitime que celle de notre aveugle. Vous l'avez été chercher, Messieurs de Limoges, jusqu'au bout du royaume et nous avons été assez heureux pour être préférés à tant d'autres diocèses, car on accourait à lui comme à un autre saint Jean. Et vous, Monseigneur, qui êtes la source de la mission légitime, avez obligé ce grand homme à résider en votre diocèse, et les efforts les plus puissants n'ont pu l'arracher de vos mains. Ce fut, du reste, sur l'ordre exprès et par écrit, de son supérieur général, qu'il finit ses jours près de Votre Grandeur. Pendant sa dernière et longue maladie, votre charité, Monseigneur, n'a jamais pu se lasser et ainsi vous avez imité deux illustres prélats; le cardinal Bichi, qui servit notre aveugle à table pendant toute une mission; le cardinal de Bérulle, qui voulut être son infirmier dans une maladie contagieuse.....

Notre saint ne savait ce que c'est que le repos : la Franche-Comté a vu la naissance de son apostolat, la France en a vu le progrès, le Limousin en a vu la plénitude et la consommation..... Partout les épreuves l'ont suivi. Dans la première mission qu'il fit à Saint-Junien, en plein hiver, la litière qui l'y portait se trouva renversée et notre aveugle enseveli sous le port de Laurance. Retiré vivant, comme un autre saint Paul, et ne songeant qu'à sa mission, il se fit porter, tout glacé, à Saint-Junien qui se trouve à cinq lieues de là.

Dans la mission de Bonne-Saigne, il fut précipité avec son guide, du haut d'une tour..... On fut bien surpris d'entendre ce saint homme, qu'on croyait écrasé, dire à son guide en se relevant : Mon frère, nos

bons anges ont empêché l'effet de la malice du démon : nous n'avons point de mal; allons prêcher et continuer notre mission!

A Annecy, il était travaillé d'une grosse fièvre accompagnée d'un râlement qu'on croyait mortel; néanmoins, il se fit traîner en chaire, où il n'eut pas parlé un quart d'heure qu'il se pâma, puis bientôt, au grand étonnement de tous, il reprit la force, la parole et la vie. En cette mission, on ne le pouvait faire sortir de l'église, quoiqu'il parût presque agonisant : on craignit pour sa vie, et ses supérieurs le rappelèrent. A son départ, les peuples l'accompagnaient en foule. « Qu'il ne meure jamais, disaient-ils, ou qu'il meure parmi nous. Si son esprit nous quitte, son corps nous demeurera! »

Tous savent que dans sa dernière maladie, il essaya encore de se faire entendre : c'est dans cette chaire où je suis maintenant qu'il en fit l'essai, et ce fut la dernière de ses prédications.

Sa mortification fut extrême : il s'imposait et la faim et la soif, même dans le travail des missions et à la fin de sa vie. Il avait des inventions merveilleuses pour se crucifier, alors même que Dieu le crucifiait..... Dans le Carême de 1671, il jeûna très-rigoureusement, sans omettre un seul jour de prêcher... Les lieux les plus secrets des maisons où il se trouvait, étaient ensanglantés de ses disciplines, comme les caves de Ségovie l'ont été de celles du grand saint Dominique... Un jour, n'ayant pu arracher une ceinture de fer qu'il s'était imposée, longtemps il la supporta, mais il en fallut venir à la lime.....

Notre saint homme n'est point tombé dans les faiblesses de la vieillesse et il ne fut jamais plus pénitent que dans la quatre-vingtième année de sa vie, et presque entre les bras de la mort... Il se roulait sur son grabat, quand il était seul, pour tourmenter davantage son corps....

Après avoir rappelé sa pénitence, vous dirai-je un mot de son humilité?.. Je vous prends pour témoins, vous, Messieurs, qui avez eu le bonheur de conférer avec ce saint homme, et je vous demande si jamais vous avez ouï sortir de sa bouche une seule parole que l'on pût tourner à son avantage?.. Il se regardait comme le plus grand pécheur du monde, nous disant cent et cent fois que le monde se désabuserait de la bonne opinion qu'il avait de lui et que Dieu le condamnerait à son juste jugement..... Il était toujours prêt à tout faire, à tout quitter, à tout entreprendre, quand il était question d'obéir. La crainte et l'humilité ne diminuaient rien de la confiance que toujours il a eue en Dieu; au contraire, sa confiance trouvait de nouveaux accroissements dans la profondeur même de son humilité, et la crainte qui l'accompagnait lui donnait de nouvelles forces.

Comme il l'avait désiré, il est mort un vendredi, après avoir dit son office et reçu le Saint-Sacrement un quart d'heure avant de mourir. Ce fut le 19 août 1672, à quatre heures du matin, à l'âge de quatre-vingts ans, que sans peine et sans regret il quitta la terre pour le ciel.

Il avait trouvé un moyen fort assuré pour se cacher dans les actions mêmes qui avaient le plus d'éclat; il allait ordinairement commencer tout seul les missions dans les pays les plus délaissés, afin d'essuyer seul les difficultés des commencements, puis quand il avait, comme un autre saint Jean, préparé les voies et disposé au Seigneur un peuple parfait, il appelait d'autres missionnaires et leur faisait recueillir ce qu'ils n'avaient pas semé, se dérobant ainsi à l'éclat des missions.....

Quoique saint Jean ne fût pas la lumière, il était pourtant une lampe ardente : *Lucerna ardens et lucens* (Joan. 5, 35). Notre saint homme a été aussi comme un flambeau lumineux dans la nuit de notre siècle..... il n'avait rien aussi à cœur que de faire connaître Jésus-Christ à toute sorte de personnes; il recommanda cette pratique à tous les mission-

naires : Ne craignez pas de lasser le peuple, ni de vous rendre méprisables par là, leur disait-il..... au contraire, vous en serez mieux écoutés.....

Il n'a jamais eu d'autre ennemi que le seul ennemi de Jésus-Christ, c'est-à-dire le mensonge et le péché. Aussi lui a-t-il fait une guerre cruelle ; il l'a attaqué partout, aussi bien lorsqu'il était revêtu de la pourpre que lorsqu'il se cachait sous des haillons.

Un jour, revenant de prêcher à Rouen, il fut prié, par de grands seigneurs, de les édifier par un sermon..... il se contenta de faire un catéchisme touchant l'obligation qu'ont les grands de veiller sur leur famille et d'avoir soin de leurs domestiques.... Dans les contradictions les plus humiliantes, nous l'avons toujours vu pratiquer l'Evangile à la lettre et rendre toujours le bien pour le mal. Des personnes qui faisaient profession de piété, se sont efforcées de décrier sa doctrine pourtant si pure et si sainte? Cependant ce saint homme n'a jamais dit un seul mot pour sa propre justification ; toute son occupation était de chercher le moyen de délivrer les vérités évangéliques des ombrages et des modifications dont elles étaient environnées. En sa personne, l'Evangile a trouvé le serviteur qu'il désire..... celui qui ne cherche pas ses propres intérêts, mais qui s'attache uniquement à ceux de Jésus-Christ son maître.....

On verra tout l'intérieur et tout l'extérieur de ce pieux aveugle, par la lecture de ses livres..... Sa main n'a écrit et sa bouche n'a parlé que de l'abondance de son cœur ; tout ce qu'il a écrit, aussi bien que ce qu'il a dit, n'était pas les productions d'un esprit plein de lumière, mais d'un cœur tout embrasé d'amour : il n'a dit et n'a écrit que ce qu'il avait lui-même pratiqué le premier.

Je ne saurais exprimer la bénédiction que Dieu a donnée à la lecture de ses livres et les conversions dont cette lecture a été la source...

Ce flambeau n'est pas si tôt éteint que Dieu lui donne un éclat tout nouveau, poussant les peuples à lui rendre les honneurs qu'on ne rend qu'aux saints. Il y eut si grande foule dans l'oratoire, le jour de sa mort, qu'on eut lieu de craindre que quelque accident n'interrompît la piété de ce pauvre peuple qui ne pouvait se lasser de voir et de révérer ce corps sacré... Et vous, Monseigneur, ayant appris la perte que votre diocèse venait de faire, vous vîntes vous-même répandre des larmes sur cet illustre mort, lui donnant des témoignages publics de votre vénération.....

Finissons, mes frères, cet éloge de notre saint aveugle, par un retour sur nous-mêmes....... Pour vous rendre faciles toutes choses qui vous paraissent si dures, dans la loi de Dieu, priez beaucoup, comme le P. Le Jeune ; priez en tout temps, et de toutes manières : nous ne saurions lui faire jamais plus d'honneur, ni lui donner plus de joie, qu'en faisant voir, par la pratique de toutes les bonnes œuvres, une copie fidèle de sa sainte vie, et une image vivante de ses vertus. Ainsi soit-il !



ÉPITRE DÉDICATOIRE.

A MESSEIGNEURS, MESSEIGNEURS LES ILLUSTRISSIMES ET RÉVÉRENDISSIMES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES,

ET A MESSIEURS DU SECOND ORDRE, DÉPUTÉS DU CLERGÉ DE FRANCE, POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

MESSEIGNEURS, *ce livre ne pouvait paraître en public, que sous votre auguste nom, soit qu'on en considérât le sujet, soit qu'on en regardât l'auteur; il traite des principaux mystères de notre foi, et essaye de former les prêtres, qui dans les missions les doivent expliquer aux peuples; et vous êtes établis par Jésus-Christ les maîtres de la doctrine dans son Eglise; c'est à vous qu'appartient le droit d'annoncer la parole de Dieu: et si les prêtres le font quelquefois, ce n'est que par votre permission et votre envoi. Vous avez reçu du Fils de Dieu la même mission qu'il avait reçue de son Père; et comme il avait une inclination particulière pour les pauvres, qu'il était venu instruire par la conduite du Saint-Esprit :* Spiritus Domini super me, propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me : *Vous avez aussi un soin particulier d'enseigner les pauvres, qui sont répandus dans vos diocèses, et vous vous dérobez aux villes pour aller, à l'exemple de votre Maître, consoler et instruire par vos visites pastorales, ceux qui demeurent à la campagne. C'est pourquoi ce livre qui a dessein de former des missionnaires, et qui leur fournit les discours dont ils doivent entretenir vos sujets et vos enfants, vous devait être présenté, afin que vous fussiez les juges d'une doctrine et d'un ouvrage dont vous êtes les maîtres et les promoteurs. Mais certes,* MESSEIGNEURS, *si l'on considère celui qui en est l'auteur, il vous devait être encore plus raisonnablement offert; car c'est un prêtre qui vous doit tout ce qu'il est, et qui a aussi bien tiré de vous le pouvoir de prêcher la parole de Jésus-Christ, que celui de produire son Corps, et d'absoudre ses sujets. Il n'a point d'emploi, ni de juridiction dans l'Eglise, que celle qu'il*

*tient de vous, et il n'y peut et n'y veut rien entreprendre que par vos ordres, qu'il révère comme ceux du Fils de Dieu. S'il est prêtre, et si le caractère qu'il porte, le soumet entièrement au vôtre; il est encore prêtre de l'*Oratoire, *et enfant d'une Congrégation, qui fait une profession particulière de dépendre de Messeigneurs les Evêques : elle n'a point voulu jusques ici d'autres priviléges, que ceux que vous lui avez donnés; elle demeure dans la* Hiérarchie de l'Eglise, *et contribuant à la subordination qui doit être dans les Ordres qui la composent, elle fait gloire de recevoir de vous ses emplois, et de ne rien entreprendre que sous votre autorité; elle se souvient de ces paroles mémorables du grand saint Grégoire pape, qui veut que l'on conserve à chaque évêque sa juridiction, de peur qu'en la voulant choquer, ou décliner, on ne mette la confusion dans l'Eglise :* Nam si sua unicuique episcopo jurisdictio non servetur; quid aliud agitur, nisi ut per nos, per quos ecclesiasticus custodiri debuit ordo, confundatur. *Elle imite enfin, et elle révère cette soumission admirable des anges inférieurs, aux supérieurs : et comme elle voit que les dernières Hiérarchies, pour dépendre absolument de Dieu, ne laissent pas de relever des plus hautes; elle veut que ses enfants, pour être absolument soumis au Souverain Pontife, ne laissent pas d'être parfaitement assujettis aux évêques. Ils apprennent de la Congrégation qui est leur mère à ne rien faire que par votre mouvement, et étant bien persuadés qu'ils sont plus à vous qu'à eux-mêmes, ils n'agissent que par vos ordres, et ne se conduisent que par vos commandements. Il fallait donc que pour obéir à une Congrégation, dont j'ai l'honneur d'être fils, je vous offrisse ce petit Ouvrage; que je misse sous votre protection des Discours, que je n'ai faits dans vos diocèses que sous votre autorité; et que je témoignasse par un acte public, à toute la France, que je suis avec tout le respect que je dois,* MESSEIGNEURS, *le très-humble, et très-obéissant serviteur.*

JEAN LE JEUNE,

Prêtre de l'Oratoire de JÉSUS.

APPROBATIONS DE LA Ire ÉDITION.

(Toulouse, 1688.)

Permission du R. P. BOURGOING, *général de la Congrégation de l'Oratoire de* JÉSUS.

NOUS, FRANÇOIS BOURGOING, prêtre, supérieur général de la Congrégation de l'Oratoire de Jésus-Christ Notre Seigneur; suivant le privilége qui nous a été accordé de Sa Majesté par ses lettres patentes en date du 21 juillet 1642, par lesquelles, défenses sont faites à tous imprimeurs, libraires, ou autres, de faire imprimer aucun des livres composés par ceux de ladite Congrégation, sans notre expresse licence par écrit, de laquelle, outre les lettres de permission de Sa Majesté, et l'approbation des docteurs, soit faite mention au commencement de tous lesdits livres : permettons au sieur Jean Boude, imprimeur du Roi, et des Etats de la province de Languedoc de Toulouse, d'imprimer et exposer en vente un livre intitulé *Le Missionnaire de l'Oratoire,* composé par le Père JEAN LE JEUNE, prêtre de notre dite Congrégation.

Fait à Paris, le premier septembre mil six cent soixante-un.

FRANÇOIS BOURGOING.

Approbation de Monsieur Grandin, docteur de Sorbonne, député par Monseigneur le Chancelier, pour examiner les livres avant que de donner le privilége du Roi.

J'AI lu un livre intitulé, *Le Missionnaire de l'Oratoire,* en deux tomes, par le R. P. JEAN LE JEUNE, prêtre de l'Oratoire de Jésus.

A Paris, ce seizième janvier mil six cent soixante-deux.

M. GRANDIN.

Approbation de Monsieur Manent, docteur de la Faculté de Paris.

J'AI lu les Sermons du livre intitulé, *Le Missionnaire de l'Oratoire,* par le R. P. LE JEUNE prêtre de l'Oratoire de Jésus, avec une satisfaction extraordinaire, et je n'y ai rien remarqué qui ne soit conforme à la foi de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, et à ses maximes dans les mœurs, et de plus je suis obligé de rendre ce témoignage à la vérité et sainteté de la doctrine qui y est contenue, qu'elle a été reçue dans les missions qu'il a faites en ce diocèse, avec un tel applaudissement de tout le monde, que je reconnais visiblement que la bénédiction du Ciel y est répandue. Je sou-

haite que tous ceux qui les liront s'appliquent à leur lecture pour en profiter avec le même esprit qu'il les a prêchés, qui est celui de Dieu, dont il est rempli.

Fait à Limoges, ce seizième février mil six cent soixante-deux.

MANENT, *docteur en théologie de la Faculté de Paris, et chanoine de l'Eglise de Limoges.*

Approbation des docteurs régents de l'Université de Toulouse.

Nous soussignés, docteurs régents de l'Université de Toulouse : certifions avoir lu avec exactitude les deux tomes du *Missionnaire de l'Oratoire* composés par le R. Père Jean le Jeune, prêtre de l'Oratoire de Jésus, remplis d'une doctrine toute céleste, qui éclaire l'entendement et échauffe la volonté : et ce qui est assez rare ailleurs, on y voit partout un ordre admirable dans la multitude des pensées, des comparaisons naïves, enchâssées avec un artifice très-agréable ; il est clair dans l'embarras des matières les plus embrouillées, en telle sorte qu'il semble que Dieu ne lui ait fermé les yeux du corps, que pour rendre plus clairvoyants ceux de l'esprit, en le faisant marcher d'un pas ferme et assuré dans les labyrinthes des plus difficiles questions de la théologie : les prédicateurs y apprendront à parler plus du cœur que de la langue ; les âmes dévotes, les principales règles d'une véritable et solide piété ; et les pécheurs les moyens de sortir de l'état funeste où leur volonté perverse les a réduits : tel est notre sentiment.

Fait à Toulouse, le second jour du mois de mars l'an mil six cent soixante-deux.

FR. JEAN DE LA NATIVITÉ, *docteur régent, et provincial des Carmes.*

FR. BERNARD LAPALISSE, *religieux de l'Ordre des F.F. Prêcheurs, et docteur régent en théologie.*

Vu l'approbation des docteurs, nous permettons l'impression du livre qui a pour titre, *Le Missionnaire de l'Oratoire,* composé par le R. Père le Jeune, prêtre de l'Oratoire de Jésus, etc.

Fait à Toulouse, ce second mars mil six cent soixante-deux.

DUFOUR, *Vic. Gén,*



AVIS AUX JEUNES PRÉDICATEURS.

Les vieux pilotes donnent quelquefois de bons avis aux jeunes, non pas qu'ils aient toujours plus d'esprit ou de prudence que les jeunes, mais parce qu'ils ont plus d'expérience.

Le premier avis que je vous donne pour bien prêcher, c'est de bien prier Dieu, le second c'est de bien prier Dieu, le troisième, le quatrième, et le dixième, c'est de bien prier Dieu : il est dit du Fils de Dieu, *Erat pernoctans in oratione, ibat secundùm consuetudinem in montem Oliveti.* L'instituteur du sacré ordre des prédicateurs, saint Dominique, était si assidu à l'oraison, qu'à Toulouse et aux autres monastères où il a demeuré, on ne marque point où était sa chambre, parce que le chœur de l'église était sa chambre, son étude, et sa bibliothèque, où il passait la nuit, et une grande partie du jour. Saint Thomas, saint Bonaventure, saint Vincent Ferrier, et d'autres saints prédicateurs, ont plus appris au pied des autels et du crucifix, qu'en aucune école ou bibliothèque.

Si vous vous ingérez à être prêtre ou prédicateur sans vocation, vous serez en grand danger de vous perdre. Saint Jean-Baptiste, sanctifié dès le ventre de sa mère, ayant demeuré dans le désert jusques à l'âge de trente ans, n'en sortit pour prêcher que par commission particulière de Dieu. *Factum est verbum Domini, super Joannem in deserto, et venit prædicans* (Luc. 3, 2). Et Jésus même ne s'y appliqua que par la mission qu'il reçut de son Père, *Evangelizare pauperibus misit me* (Luc. 4).

Si vous vivez en communauté, le commandement absolu de votre supérieur semble une suffisante vocation ; je dis, commandement, et non pas consentement : car s'il ne vous applique à cet exercice que par condescendance à votre inclination, il semble que ce n'est pas une vocation légitime. Si vous n'êtes pas en communauté, pour connaître si vous êtes appelé, ne vous en fiez pas à un petit sentiment de zèle du salut des âmes que vous pensez avoir : mais après avoir lu attentivement les livres du *Sacerdoce* de saint Chrysostome, le *Pastoral* de saint Grégoire, le livre de la *Vocation* de Monseigneur de Godeau, évêque de Vence, faites les exercices spirituels deux ou trois fois sous un Père spirituel, pieux, prudent, et désintéressé, découvrez-lui tous les plis et replis de votre âme, avec les actions de votre vie passée ; et s'il vous commande de vous faire prêtre, ou prédicateur, vous pouvez croire que vous y êtes appelé : mais si vous avez vécu jusques à présent dans des excès ou des débauches, vous devez auparavant faire quelques années de pénitence et de retraite.

Ayez pour unique fin en vos sermons la gloire de Dieu et le salut des âmes : tout ce qui ne tendra pas à ce but, vous obligera du moins au feu du purgatoire, et même vous fera mépriser par les gens du monde.

Lisez et relisez assidûment l'Ecriture sainte. Vous n'entrerez en

chaire que pour prêcher la parole de Dieu, comme ferait Notre Seigneur Jésus-Christ, dont vous tenez la place : il en faut donc bannir toute sorte de fables, et autres sciences profanes. Un seul passage de la sainte Bible a plus de force sur l'esprit des chrétiens que cent raisonnements humains : ne craignez donc pas de la prêcher toute pure. Si vous y voulez ajouter quelque chose, les livres qu'il me semble que vous devez lire principalement, sont : saint Augustin, saint Chrysostome, la *Somme* de saint Thomas, la Vie des Saints, et quelques commentaires sur l'Ecriture, si vous en avez le moyen; mais après l'Ecriture, le livre que vous devez lire et relire souvent, ce sont les *Œuvres spirituelles* de Grenade, il les faudrait savoir quasi toutes par cœur, et les prêcher partout, même de mot à mot, et on verrait naître des fruits admirables.

En chaque sermon que vous composez, regardez toujours quel profit en pourra tirer un artisan, une servante, etc. Mais surtout faites en sorte qu'il n'y ait personne qui n'en puisse retirer quelque profit; car peut-être telle personne s'y pourra rencontrer qui n'a assisté et qui n'assistera en toute l'année à aucun autre sermon qu'au vôtre, et qui pourra s'y convertir si vous lui parlez.

C'est une grande erreur, de vouloir contenter par des discours relevés trente ou quarante personnes doctes, et laisser à jeûn un grand peuple qui vous écoute. Croyez assurément que les grands et les doctes, sont ravis d'entendre un prédicateur qui, plein de zèle, instruit et touche le peuple, quoique par un discours familier et populaire.

Entrant en chaire, considérez que vous allez prêcher à plusieurs personnes, qui ont beaucoup plus d'esprit, de science, de piété et de vertu que vous : traitez-les donc avec grand respect extérieur et humilité intérieure, il me semble qu'il ne leur faut pas dire : Tu fais ceci, tu fais cela : mais Vous faites ceci, vous faites cela, ou même Nous faisons ceci et cela.

Ne faites rien du tout qu'avec dépendance de l'évêque, vous n'êtes que son instrument, et l'instrument ne fait rien que par la conduite de la cause principale. C'est aux évêques que le Sauveur a dit : Qui vous méprise, me méprise. C'est à eux que saint Paul a dit : *Spiritus sanctus posuit vos Episcopos regere Ecclesiam Dei* (Act. 20, 28). C'est d'eux que saint Ignace martyr a dit : *Episcopo sujbecti, sicut Domino : et paulò infrà : necesse est quidquid facitis ut sine Episcopo nihil tentetis* (Epist. ad Trall. sub initium). *Decet vos obedire Episcopo, et in nullo illi refragari; terribile namque est tali contradicere, nec enim hunc fallit qui videtur sed invisibilem fallere nititur, nec ad hominem, sed ad Deum redit contumelia* (Epist. ad Magnesianos sub initium). Vous aurez aussi plus de bénédictions si vous ne faites rien que par l'ordre et la conduite des curés des lieux ou vous prêchez ; ne passez jamais devant eux, ne parlez jamais contre eux ni en chaire, ni ailleurs; vous pouvez bien les avertir de leurs défauts, mais doucement, charitablement, en secret et avec respect. Car ils sont les pères de la paroisse, et nous ne sommes que les serviteurs envoyés pour les servir en la sanctification des âmes : ils ont une puissance ordinaire, la nôtre n'est que déléguée : ils sont les pasteurs, et nous ne

sommes que comme les chiens pour aboyer contre les loups, et repousser dans le troupeau les brebis qui s'en séparent : ils sont enfin comme les mères, et nous comme de simples nourrices.

Si quelqu'un vous dispute la chaire, quoique à tort, vous aurez plus d'honneur et de mérite de la céder pour l'amour de Dieu, que d'être une occasion de querelle. Si vous ne rendez pas honneur aux prédications du Fils de Dieu en cédant la chaire à un autre, vous honorez son silence ; il n'a prêché que trois ans, et il a été trente ans dans le silence. *Natura invitè vult mori, nec premi, nec superavi, nec subesse, nec sponte subjugari : gratia verò studet mortificationi propriæ, quærit subjici, appetit vinci, nec alicui cupit dominari, etc.* (lib. 3. de Imitatione Christi, cap. 54). Lisez souvent ce chapitre, et faites-le lire aux âmes dévotes.

Abstenez-vous de toutes les paroles qui peuvent faire rire, cela sent son charlatan. Le Fils de Dieu n'en a jamais dit : toutes ses paroles tendaient à engendrer la componction et l'amour de Dieu. Mais abstenez-vous encore plus de tout ce qui peut engendrer en l'esprit de qui que ce soit la moindre imagination déshonnête; *eloquia Domini, eloquia casta.*

Quand il y aura quelque porte, ou fenêtre, ou enfant, ou quelque autre chose qui fera du bruit, et qui vous incommodera en quelque façon que ce soit, gardez-vous bien de vous mettre en colère, mais priez doucement qu'on y mettre ordre : vous ne croiriez pas comme la moindre passion qu'un prédicateur témoigne, scandalise le peuple, et empêche le fruit de la parole de Dieu. Ne reprenez pas aussi en particulier pendant que vous prêchez, celui qui vient tard, ou qui sort devant la fin, car il en a possible quelque besoin pressant, que vous ne savez pas.

Si en la paroisse où vous serez, il y a quelque division, ne prenez pas parti, cela serait cause que ceux du parti contraire ne profiteraient pas de vos sermons. Vous êtes l'ange de paix, vous devez être médiateur comme notre Sauveur, *qui fecit utraque unum.*

Si quelque particulier parle mal de vous, ou de vos sermons, gardez-vous bien d'en rien dire en chaire : Car 1° cela l'aigrirait, et il en dirait peut-être encore davantage ; au lieu qu'avec le temps il pourra être touché de vos sermons, et se repentir. 2° Fort peu de personnes savent le mal qu'il dit de vous : mais si vous en parlez en chaire vous le faites savoir a toute la ville ; et encore que vous vous justifiez, vous mettez votre honneur en compromis : car le monde qui croit aisément le mal, soupçonnera que ce qu'on a dit de vous peut être vrai.

Si un autre prédicateur parle mal de vous en chaire, vour aurez plus d'honneur et de bénédiction, d'honorer et d'imiter la patience et le silence du Fils de Dieu, *Benè patientes erunt ut annuntient* : S'il vous calomnie en chaire d'avoir prêché des hérésies, vous pouvez vous en plaindre à l'évêque, ou à son grand vicaire, et s'il n'y est pas, vous pouvez vous justifier, éclaircissant et autorisant modestement les vérités que vous avez prêchées : mais sans aigreur, sans récriminer, et même sans témoigner qu'on ait trouvé à redire à vos sermons, de peur que ceux qui n'en savent rien ne l'apprennent de vous.

Vous pouvez bien exciter le monde à être assidu à la parole de Dieu, mais ne vous plaignez jamais en chaire du petit nombre de vos auditeurs. 1° En le faisant, vous êtes cause que ceux qui n'y pensaient pas commencent à y faire réflexion, et à vous mésestimer comme un homme qui n'est pas bien suivi. 2° On vous soupçonne de parler pour votre intérêt. 3° Vous devez honorer le Fils de Dieu faisant un de ses plus grands sermons à une seule femmelette de Samarie. 4° Il y a toujours moins d'amour-propre et quelquefois plus de profit à prêcher un petit auditoire. 5° Enfin si vous criez contre les présents, ils ne sont pas coupables : si contre les absents, ils ne vous entendent pas.

L'éloquence, la propriété, et emphase des paroles servent à persuader; mais je ne vous puis conseiller de prêcher par périodes carrées, et d'user de pensées ou de pointes trop étudiées. 1° Le Fils de Dieu ne prêchait point comme cela, et saint Paul dit : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis.* 2° Cela sent un peu sa vanité, et toute imperfection du prédicateur mésédifie ses auditeurs. 3° Vous perdez du temps à rechercher des fleurettes, et à étudier ces périodes, et il le faudrait employer à prier Dieu pour attirer sur vous sa bénédiction. 4° Ces fleurs nuisent souvent aux fruits, car l'esprit de l'auditeur s'amusant à admirer la gentillesse des paroles, ne s'applique qu'à demi à la vérité des sentences.

J'ai souvent remarqué que plusieurs des auditeurs trouvaient mauvais qu'on fît un long discours à la louange d'un grand qui était présent. Si vous le faites, 1° vous êtes soupçonné de flatterie; 2° vous dites peut-être plusieurs mensonges en la chaire de vérité; 3° plusieurs n'estiment pas ce grand, et ils vous méprisent de ce que vous le louez tant; 4° la chaire est faite pour louer Dieu, et prêcher sa parole, non pour préconiser les hommes, *In Ecclesiis benedicite Deo*; 5° enfin, saint Thomas dit, que c'est un péché véniel, de louer un homme en sa présence, parce que vous le tentez de vanité.

Il est bon de vous appliquer incontinent après la prédication à vous humilier devant Dieu, des fautes que vous y avez commises, et à lire quelque livre, ou à quelque autre bon emploi, pour éviter la vaine joie qui peut remplir votre esprit, quand vous vous imaginez d'avoir bien fait, ou la tristesse déréglée, quand vous pensez avoir mal réussi.

Vous devez avoir grand soin de vous recommander aux saints patrons et aux anges gardiens des personnes, et des paroisses où vous allez.

Quand vous demeurez quelque temps en un lieu, vous devez y procurer tout le bien qui vous est possible, comme l'établissement des confréries de la Charité, du Rosaire, du Mont-Carmel; qu'on porte le Saint-Sacrement aux malades avec pompe en grande suite; qu'on sonne le pardon de *l'Ave Maria*, au matin, à midi et au soir; que les sages-femmes sachent très-bien comme elles doivent baptiser les enfants en nécessité; qu'il y ait de bons maîtres et maîtresses d'école, qui enseignent la piété et le catéchisme aux enfants; qu'on bannisse les débauches publiques, et les tannières de luxure; qu'on accorde les différends, et procès qui sont entre les familles.

Qui gagne à Dieu l'âme d'un prêtre, en gagne cent autres : il

sera donc très-utile que vous fassiez chaque semaine quelques conférences aux prêtres de la paroisse et des lieux voisins, qui y voudront assister : non pas comme les voulant enseigner, mais comme désirant vous instruire et vous échauffer avec eux en l'amour de Dieu. Il y faudra faire quelque discours spirituel, sur les vertus nécessaires aux prêtres, et après on pourra proposer, et résoudre quelque cas de conscience et de pratique.

Vous ferez beaucoup plus de profit, si vous n'allez ni boire, ni manger aux lieux où vous serez invité. 1° Le Fils de Dieu dit, *In eâdem domo manete, edentes, et bibentes, quæ apud illos sunt. Nolite transire de domo in domum* (Luc. 10, 7). 2° Plusieurs esprits faibles diminuent l'estime qu'ils avaient d'un prédicateur, quand ils le voient boire et manger comme les autres, au lieu qu'ils ont grande créance, et portent beaucoup de respect à un prêtre qu'ils ne voient jamais qu'à l'autel et en chaire. 3° Il est bien difficile quand on est à table de ne se pas laisser aller à des paroles facétieuses, de vanité, ou à d'autres qui peuvent donner mauvais exemple.

Quand vous parlez contre les hérétiques en chaire, ou avec eux en particulier, que ce soit toujours avec respect, compassion, tendresse et témoignage d'affection, leur accordant tout ce que vous pourrez, sans intéresser la vérité. Abstenez-vous des injures, des invectives, et des paroles qui ressentent le mépris.

Avant que de vous produire à un si saint exercice, il faut faire un fonds de piété et de doctrine; quelle apparence de communiquer ce qu'on n'a pas? *Oportet concham esse non canalem*, dit saint Bernard. Saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, et saint Augustin, avant que de s'appliquer à la prédication, se retirèrent plusieurs années dans le désert, s'adonnant à la pénitence, et à la lecture de l'Ecriture sainte : et maintenant un jeune homme de vingt-six ans, qui, à peine est sorti des ordures d'une vie déréglée, et qui n'a jamais lu la moitié de la Bible, pensera prêcher avec fruit et bénédiction.

Si la fonction que vous faites vous est une occasion de tomber de temps en temps en quelque péché mortel, quand ce ne serait qu'une fois l'année, quittez-la, et vous faites Chartreux, ou Bénédictin réformé s'il est possible, quelque grand fruit que vous fassiez : Dieu demande de vous votre salut, et la fuite du péché, plus que le gain de toutes les âmes : *Quid prodest homini, etc.* Il ne dit pas *si divitias*, mais *si universum mundum :* les âmes sont comprises dans tout le monde en l'acquisition du salut; vous n'avez point de plus proche parent que vous-même, dit saint (Bernard, *ad Eug.*).

Quelque grand prédicateur que vous soyez, ne dédaignez pas, dans l'occasion, de prêcher dans les villages et aux petits lieux, et même d'y faire de belles, mais populaires prédications. Saint Chrysostome dit fort bien, que dans les maisons des artisans il n'y a qu'une lampe ou petite chandelle allumée pour tous les domestiques; que dans les petits bourgs, il n'y a qu'une fontaine pour tous les habitants; mais que dans les grandes maisons il y a de gros flambeaux, même aux recoins et aux escaliers; et qu'aux grandes villes il y a de grosses fontaines, même aux rues qui ne sont pas fréquentées. C'est la gloire et l'honneur de l'Eglise, qui est la mai-

son de Dieu, et la sainte cité, d'avoir de grands prédicateurs comme de grands flambeaux et de grosses fontaines, et même dans les petites paroisses où il y a peu d'auditeurs.

Ne dédaignez pas de faire le catéchisme aux enfants et au menu peuple, quelque grand prédicateur que vous soyez, au moins deux ou trois fois la semaine, si vos forces le permettent : il y a souvent plus de profit et moins de danger qu'aux sermons.

L'expérience montre que quand on fait chanter les commandements de Dieu ou autres cantiques spirituels aux catéchismes, ce chant y attire le peuple : mais je ne sais s'il est bon que le Père Catéchiste chante lui-même ; je crains que cela ne diminue la gravité ecclésiastique.

Il a certaines pratiques qu'il est bon de recommander souvent au peuple, comme de prier Dieu à genoux le matin, assembler tous les soirs les domestiques pour faire les prières et l'examen ensemble : être dévot au Saint-Sacrement, et l'accompagner quand on le porte aux malades ; être dévot à la Vierge, et ne passer jour sans lui faire quelque prière : lui offrir souvent ses enfants; avoir un crucifix ou autre image en la maison : mais surtout on ne saurait trop recommander l'assiduité à la prière ,et d'élever souvent, pendant le jour, son cœur à Dieu; et à cet effet il faut vivement représenter aux âmes leur faiblesse, leur fragilité, et l'extrême besoin qu'elles ont de la miséricorde de Dieu.

Ayant inculqué la nécessité du baptême en tous les sermons de la mission, aux dimanches et fêtes de l'Avent et du Carême, les femmes sont venues en foule hors la confession, s'accusant elles-mêmes et me demandant pénitence de ce que ne sachant pas l'importance de ce point, elles se sont blessées par leur faute, ou qu'elles ont laissé mourir leurs enfants sans baptême, pour attendre un parrain ou une marraine, et cela me fait croire qu'on ne saurait trop représenter le malheur des enfants qui meurent sans le baptême, et la matière et forme de ce sacrement.

J'ai reconnu que plusieurs du peuple ont profité du conseil que je leur ai donné au sermon des missions d'avoir une croix de bois, de la porter à l'Eglise, pour la faire bénir, de la mettre en quelque lieu de leur chambre, d'assembler devant elle tous leurs gens à quelque heure du soir, pour y faire leurs prières tous ensemble; et pendant le jour de temps en temps, quand ils la verront, adorer en leur cœur le Fils de Dieu mourant en croix pour eux; et que les démons et sorciers n'avaient pas tant de pouvoir de faire mal aux maisons où cela se pratiquait.

J'ai aussi reconnu et par expérience que le nombre des péchés diminuait beaucoup aux lieux où l'on établissait une confrérie du Rosaire. Obtenez donc des Révérends Pères Jacobins le pouvoir d'y recevoir ceux qui en voudront être, et d'en bénir les chapelets, prêchez souvent les indulgences qui y sont attachées, la participation aux prières de tous ceux qui en sont partout le monde, le secours de la Vierge qu'on en reçoit à la mort : qu'on ne donne point d'argent pour en être, qu'on ne s'oblige à aucune charge, qu'on n'offense pas Dieu si on n'en fait pas son devoir : qu'il n'y a qu'à dire trois fois la semaine son chapelet, et qu'on les peut dire

tous trois le dimanche : et au sortir de chaire, il est bon d'y écrire ceux qui y voudront être reçus pendant qu'ils sont échauffés à cette dévotion.

Evitez la conversation des femmes, et même des dévotes, ne leur parlez point seul à seule; ces fréquents entretiens, quoique couverts de beaux prétextes, ne sont pour l'ordinaire que de purs amusements, semence d'amour-propre, et sujets de pensées frivoles qui occupent l'esprit ou en vous, ou en elles; écoutez saint Jérôme : *Nec præteritæ castitati confidas, nec Samsone fortior, nec Davide sanctior, nec Salomone poteris esse sapientior : memento semper : ejecit mulier de possessione suâ Paradisi Colonum :* Si vous ne vous tenez puissamment et sévèrement sur vos gardes en ce sujet, ce sera par ce moyen que le diable vous fera perdre ou la grâce de Dieu, ou la ferveur de son amour, ou votre réputation, ou tous les trois ensemble. Saint Charles Borromée, pour nous donner exemple, ne voulait pas parler à sa propre sœur seul à seule sans témoin.

Depuis quatre ans, partout où j'ai prêché l'Avent et le Carême, j'ai répété quasi tous les dimanches et fêtes, à la fin du sermon, les principaux mystères de la foi, qui sont la sainte Trinité, l'Incarnation, la Passion, la Mort, la Résurrection, l'Ascension du Sauveur, et ce qui est essentiel au sacrement de Baptême, de l'Eucharistie et de Pénitence, et on l'a toujours pris de bonne part, même dans les villes, où il y a des parlements. Si vous avez du zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, je crois que vous en devez faire autant, autrement le peuple demeure dans une effroyable ignorance de ces mystères si nécessaires au salut : car les grands négligent de venir au catéchisme, pensant que ce n'est que pour les enfants : mais en la mission, il est bon de les dire tous les jours le matin et le soir à la fin de chaque sermon, afin que ceux qui ne viennent à l'un les apprennent à l'autre, surtout il faut faire bien entendre que le Fils de Dieu n'a pas toujours été homme, et qu'étant Dieu de toute éternité, il s'est fait homme pour l'amour de nous, et sera homme à jamais, et qu'il est dans le Saint-Sacrement vivant avec sa chair et son sang, et que ce n'est pas comme le crucifix qui est en l'Eglise, qui n'est qu'une image de bois, de pierre ou autre matière, au lieu que Jésus-Christ est dans le Saint-Sacrement en propre personne : il faut aussi tous les jours bien inculquer la nécessité et la forme et la matière du Baptême, et que la confession ne sert de rien sans une vraie repentance, et qu'il la faut demander à Dieu bien instamment avant que de se confesser.

Je vous conseille de ne point citer d'auteurs, que vous ne sachiez bien comment il les faut citer, autrement vous paraîtriez ignorant, comme ceux qui, en citant les lois, disent, *capite* au lieu de *codice*, et que au lieu, de dire saint Chrysostome en l'Homélie 4 sur l'épître aux Ephésiens, disent, saint Chrysostome écrivant aux Ephésiens; voici donc comme il faut citer les lois, qui sont quelquefois ici rapportées et ailleurs: *l. Facere ff. de testam. militis : l. habeat. C. de sacros. Eccl. §. testes. instit. de testam. ordinand* ; c'est-à-dire en la loi *facere; digestis de testamentis militis :* en la loi *habeant, Co-*

dicc de sacrosanctis Ecclesiis : au paragraphe |*testes* : *institutis de testamentis ordinandis.*

La méthode qui est gardée en ces sermons est pour aider la mémoire, et non pour user d'artifice : car j'ai remarqué que le mouvement du Saint-Esprit, joint à une éloquence naturelle et naïve, persuade mieux que la rhétorique artificielle.

Il y a en cette œuvre des fautes contre la politesse du langage français, c'est quelquefois par ignorance; autres fois je les affecte tout exprès pour me rendre plus intelligible au peuple, *Malo me reprehendant grammatici, quàm non intelligent populi* (S.Aug.)

Je sais des prédicateurs qui, faisant de fort beaux sermons en l'Avent, ont été abandonnés, parce qu'ils avaient pris pour leur thème l'explication du *Pater*, ou du *Credo*, et ailleurs ils ont été admirés en faisant les mêmes sermons sur un autre thème.

AVIS AUX JEUNES CURÉS.

La plupart des avis que j'ai donnés aux jeunes prédicateurs, vous peuvent servir, c'est pour cela que je les ai mis les premiers. *Hoc fuit consilium senum ad Roboam* (3. Reg. 17, 7). Il vous importe beaucoup de gagner l'estime et l'affection de vos paroissiens dès le commencement, exerçant envers eux beaucoup de charité, de douceur et de soin de leur bien spirituel et temporel, et vous abstenant de plaider avec eux : *Servum Dei non oportet litigare* (2. Tim. 2). *Nemo militans Deo implicat se sæcularibus negotis* (2. Tim. 4). *Jàm quidem omninò dilectum est in vobis, quod judicia habetis inter vos; quare non magis injuriam accipitis? quare non magis fraudem patimini* (2. Cor. 6). Si pour honorer ces paroles vous perdez quelque peu de bien temporel, ne les reprenant pas en justice, afin d'avoir plus de loisir de travailler au salut des âmes, je crois qu'il n'y a point de scrupule à faire pour vous, principalement si de temps en temps vous faites des protestations pour empêcher la prescription.

Si un pénitent ne voulait pas communier tous les ans à Pâques, vous lui refuseriez l'absolution, parce que le concile de Latran le commande : et comment donc accorde-t-on l'absolution à tant de curés qui n'obéissent pas à ce commandement du concile de Trente, aussi authentique que celui de Latran? et qu'il dit en la sess. 5, c. 2, *de Reformat.* : *Archipresbyteri, plebani, et quicumque parochiales, vel alias curam animarum habentes, Ecclesias quocumque modo obtinent, per se, vel alios idoneos, si legitimè impediti fuerint, diebus saltem Dominicis, et festis solemnibus plebes sibi commissas, pro sua et earum capacitate pascant salutaribus verbis, dicendo quæ scire omnibus necessarium est ad salutem, an nunc quandòque eis cum brevitate et facultate sermonis, vitia*

quæ eos declinare, et virtutes quas sectari oporteat, ut pœnam æternam evadere, et cœlestem gloriam consequi valeant.

Tous les théologiens tiennent sans contester que tous les adultes sont obligés, par un commandement de Dieu et de l'Eglise, de savoir distinctement les mystères de la Trinité, de l'Incarnation, Passion, Résurrection et Ascension du Fils de Dieu : le menu peuple ne les peut savoir, si on ne les lui enseigne : vous êtes donc incapable d'absolution et en état de damnation éternelle, si quelqu'un de vos paroissiens l'ignore par votre faute; Emmanuel Sa dit là-dessus, *væ pastoribus*, *væ prelatis* (In Aphor. verbo fides), malheur aux pasteurs.

Pour obliger le peuple à les apprendre, il les faudrait dire souvent et bien distinctement au prône, puis refuser de recevoir à être parrain ou marraine ceux qui ne les sauront pas, et à publier leurs bans de mariage.

Si vous avez grand zèle pour le salut des âmes, vous ne devez recevoir, ni permettre à vos vicaires de recevoir de l'argent pour l'administration des sacrements de Pénitence, Eucharistie, et Extrême-Onction; car si vous en recevez : 1° vous n'aurez pas tant de liberté d'exhorter vos gens à la fréquentation des sacrements, craignant qu'ils ne pensent que vous le faites pour vos intérêts; 2° vos vicaires n'entendront pas si bien les confessions, parce qu'ils se hâteront pour gagner davantage; 3° plusieurs pauvres ou avaricieux ne se confesseront pas si souvent, parce qu'ils n'auront pas d'argent ou qu'ils n'en voudront pas donner; 4° ce qui est très-considérable, plusieurs différeront de faire donner les sacrements à leurs malades pour épargner cinq sous qu'il leur faudrait donner, et seront cause qu'ils mourront sans sacrements, ou qu'ils les recevront trop tard, n'ayant plus l'esprit assez vigoureux, et quand cela n'arriverait qu'une fois en cent ans, le salut d'une âme est préférable au gain que vous pourriez faire toute votre vie; et encore que vous ne demandiez point d'argent, si néanmoins vous recevez celui qu'on vous donne, les mêmes inconvénients en arriveront : car un homme vous en ayant donné, un autre qui ne veut être estimé moins riche, ni moins reconnaissant que son voisin, pensera être obligé d'en faire autant.

L'expérience m'a fait voir combien sage et salutaire est le conseil que Monseigneur de Limoges a donné à tous les curés, de baptiser sous condition tous les enfants qui ont été baptisés par des femmes en la maison; parce qu'encore qu'elles sachent bien la matière et la forme du sacrement, elles sont alors pour l'ordinaire si surprises, qu'elles ne savent quasi ce qu'elles font, et plusieurs sont si mal avisées, qu'encore qu'elles y aient fait quelque faute, elles ont honte de la confesser quand le curé les en interroge; saint Thomas donne ce même avis, de rebaptiser ces enfants, c'est en l'Opuscule 5, parag. 1.

Nous avons trouvé qu'en Languedoc, en Guyenne, Limousin et Provence, plusieurs femmes, en baptisant les enfants, disent : *Aiguo te baptiso*, c'est-à-dire l'eau te baptise; parce qu'entendant que le prêtre dit : *Ego te baptiso*, elles s'imaginent que, *ego*, en latin, signifie *aiguo*, en langue vulgaire : il est donc très-important de

leur faire connaître, non-seulement aux catéchismes, mais aux sermons, les termes dont il se faut servir, selon le pays, pour dire et signifier : Je te baptise.

Plusieurs docteurs[1] tiennent probablement qu'on peut absoudre sous condition un catholique moribond, qui n'a pas eu le loisir de demander un prêtre, et qui ne peut donner un signe de repentance, et que c'est le plus sûr : il semble que saint Augustin le conseille, tom. 6, lib. I, *de adulterinis conjugiis*, cap. 26, 27, 28.

S'il y a deux messes en votre paroisse, il est très-important de prêcher souvent en la première, ou au moins d'y faire lire haut et clair un quart-d'heure durant quelque livre instructif, comme le *Pédagogue chrétien*, ou *le Mémorial de Grenade*, et y dire les mystères de la foi, autrement les valets et servantes, et autres qui ne se trouveront qu'à cette messe, n'apprendront jamais ce qui est nécessaire à leur salut.

Un bon curé visite souvent ses malades, même après leur avoir donné tous les sacrements, parce qu'ils peuvent chaque jour commettre quelque péché mortel, et avoir besoin d'absolution : car la parfaite contrition est très-difficile et très-rare, et comme le démon n'oublie pas de tenter les chrétiens à l'heure de la mort, le pasteur doit aussi être très-vigilant pour les défendre et secourir.

Les curés qui négligent de donner l'Extrême-Onction aux malades, les privent de plusieurs grâces, et même de la santé du corps, que ce sacrement donne quand elle est utile au salut de l'âme.

Puisque saint Grégoire, grand docteur, grand pape, grand saint, dit qu'un enfant âgé d'environ cinq ans fut damné (4. *Dialog.*, cap. 18) : il me semble qu'il faudrait faire confesser et absoudre sacramentellement les enfants qui sont malades au-dessus de six ou sept ans, et même leur donner l'Eucharistie, *si judicium suppleat ætatem*, et s'ils ont assez d'esprit pour savoir ce qui est au Saint-Sacrement, et les autres mystères de la foi.

L'expérience montre, que lorsqu'une femme enceinte meurt, son enfant ne meurt pas toujours en même temps, mais qu'il vit quelquefois un quart d'heure, ou une demi-heure après; il est donc à propos d'exhorter à faire tirer le fruit, pour lui donner le saint Baptême.

En la vie du curé de Mattaincourt, en Lorraine, très-célèbre pour sa piété, et pour avoir commencé la réforme des Chanoines Réguliers de saint Augustin, il est dit, qu'après avoir fait apprendre parfaitement les mystères de la foi à tous ses paroissiens, il écrivait en de petits billets en combien de manières le peuple pouvait offenser Dieu, en chaque vice; en d'autres, il écrivait les motifs qui nous en doivent détourner, et des résolutions de plutôt mourir que de les commettre; en d'autres, des pratiques de piété; en d'autres, des affections d'amour envers Dieu sur ses perfections, ou sur les mystères du Sauveur; et qu'il donnait des billets aux enfants, pour les apprendre par cœur, et les réciter au catéchisme; et qu'ainsi

[1] *Referuntur à Diana*, part. 3, tractat. 3, resolut. 8, ubi ait, Clem. VIII. *id fecisse*, et à Conink. tom. I. *de Sacram. disp.* 5, dubio 2.

ceux de la famille, les entendant répéter aux enfants en la maison, en étaient instruits et touchés.

Je trouve excellente la charité d'un bon prêtre, qui, tous les jours de l'année, s'exposait en l'église une heure durant à tous les enfants qui venaient, quand il n'y en eût eu que deux ou trois, et leur apprenait le *Pater*, *Ave*, *Credo*, *Confiteor*, en langue vulgaire, les mystères de la foi, les prières du matin et du soir, et pour devant et après la communion, et qui peuplait ainsi peu à peu les familles de gens qui savaient toutes ces choses.

Tant de prêtres dans les paroisses, qui, après avoir dit la sainte messe et l'office, perdent le temps inutilement, ne pourront-ils pas faire le même? Ne craignent-ils pas que cette parole ne s'exécute sur eux? *Servum inutilem projicite in tenebras exteriores; ibi erit fletus et stridor dentium* (Matth. 25.) *Si non pavisti, occidisti*, dit saint Ambroise. Si les âmes se perdent par faute d'instruction, n'en demandera-t-on pas compte à ceux qui les pouvaient instruire, et qui ne l'ont pas fait?

Si vous avez du zèle pour le salut de vos paroissiens, vous leur donnerez de temps en temps des confesseurs extraordinaires, comme le concile de Trente commande qu'on en donne aux religieuses; car on sait par expérience, qu'un très-grand nombre de paroissiens ayant commis quelque péché honteux, ne le confessent jamais aux prêtres de leur paroisse, parce qu'il leur semble qu'ils les regarderaient toujours avec cette réflexion.

Si vous avez du crédit au collége de la ville, procurez que les prix qu'on donne quelquefois aux écoliers soient des livres de dévotion, comme les livres du bienheureux François de Sales, les œuvres de Grenade, ou de Saint-Jure, les *Méditations* de Dupont, le *Pédagogue chrétien*, ainsi peu à peu les maisons de votre paroisse se meubleront de bons livres.

La trop grande facilité de donner l'absolution aux pécheurs qui retombent toujours aux mêmes péchés sans aucun amendement, les entretient en leurs mauvaises coutumes : quand on diffère de les absoudre jusques à ce qu'on voie quelque amendement en eux, et qu'ils aient pratiqué des remèdes préservatifs, que vous leur prescrivez, cela les touche et les corrige : expérimentez-le et vous le trouverez véritable, et encore que quelques-uns se rebutent, et menacent de ne retourner pas, soyez ferme en votre devoir : pour un ou deux qui s'en offenseront, il y en aura dix qui vous en sauront bon gré; le Sauveur ne vous a pas dit seulement : *Quorum remiseritis peccata;* il a ajouté : *Quorum retinueritis;* il faut donc quelquefois les retenir, mais que ce soit toujours avec grande douceur et compassion, remontrant au pénitent que c'est pour son bien, et pour l'acquit de votre devoir que vous le faites.

L'expérience vous fera voir que la douceur, la patience, la débonnaireté, gagnent les cœurs et les âmes à Dieu et à leur pasteur, l'aigreur et la rudesse les rebutent, les effarent et les indisposent. *Mites possidebunt terram* (Matth. 5). *Docebit mites vias suas* (Psal. 24). *Humilium et mansuetorum tibi semper placuit deprecatio* (Judith. 9). *Discite à me, quia mitis sum* (Matth. 11).

Un bon curé, s'il lui est possible, a un registre de toutes les fa-

milles de sa paroisse, et les visite au moins une fois l'année accompagné de son vicaire, ou de quelque autre pour apprendre les nécessités spirituelles et temporelles de chacun, et voir s'il n'y a point de personnes scandaleuses, des romans, ou autres mauvais livres, des tableaux qui aient des nudités; si on y prie Dieu le soir et le matin tous ensemble; s'il y a quelque croix, de l'eau bénite, et des livres spirituels.

Si vous voulez apprendre comme vous devez vous comporter en votre maison et en votre paroisse, lisez et pratiquez les beaux règlements que Monseigneur Godeau, évêque de Grasse, en a donnés aux prêtres de son diocèse et les *Méditations* de Beuvelet.

Je supplie très-humblement, et de toute mon affection les lecteurs de demander souvent à Dieu miséricorde pour le plus grand de tous les pécheurs qui donne ces avis, qui a un grand regret de ne les avoir pas bien pratiqués, et qui soumet ce livre, sa personne, ses pensées, ses sentiments et toutes ses œuvres passées, présentes et à venir, au jugement et à la censure de notre Mère la sainte Eglise Catholique et Romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut, et de laquelle il désire avoir la bénédiction, de vivre et mourir comme un de ses plus humbles et plus fidèles membres, très-obéissant, très-respectueux, quoique très-indigne enfant.



LE MISSIONNAIRE DE L'ORATOIRE.

SERMONS

POUR

L'AVENT, LE CARÊME ET LES FÊTES DE L'ANNÉE.

SERMON I.

QUE LA MISSION ET LE BON USAGE QU'ON EN FAIT, EST UNE MARQUE DE PRÉDESTINATION.

(Le préambule se prend sur la fête, ou sur l'Evangile du dimanche qui se rencontre.)

La première mission dont il est fait mention en l'Evangile, est exprimée en ces paroles: *Missus est Angelus à Deo*, mission qui fut faite tout exprès pour vous, et à vous, ô Sainte Vierge. Les hommes sont envoyés aux hommes, les hommes fragiles aux hommes pécheurs, Moïse à Pharaon, Nathan à David, Daniel à Nabuchodonosor : mais parce que vous étiez plus pure, plus sainte, plus céleste, plus angélique que les anges mêmes, un des plus hauts séraphins vous fut envoyé, qui, admirant en vous les rares et excellentes perfections que la nature et la grâce y avaient thésaurisées, les honora par ses humbles respects, se prosternant à vos pieds, et vous saluant par ces paroles, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Prædestinatio est quædam Missio et origo Missionum. — II. Complectitur tres actus, nempè, amorem Dei in nos, electionem, præparationem mediorum.

I. Punctum. — III. Missio est effectus amoris Dei, quod probatur. 1. Scripturâ. — IV. 2. Patribus. — V. 3. Rationibus. — VI. 4. Experientiâ.

II. Punctum. — VII. Missio est effectus electionis, nàm 1. Electis si dantur Missionarii. — VIII. Vel 2. Si mittantur ad reprobos, isti non adsunt Concionibus. — IX. Vel 3. non audiunt attentè. — X. Vel 4. non credunt. — XI. Vel 5. non retinent. — XII. Vel 6. non redigunt in praxim. — XIII. Imò 7. quandòque reprehendunt.

III. Punctum. — XIV. Missio est medium aptissimum ad effectum prædestinationis, qui est sanctificatio nostra, quod probatur. 1. Scripturâ. — XV. 2. Patribus. — XVI. 3. Praxi Ecclesiæ.

Conclusio. — XVII. Exhortatio ad bonum usum Missionis, per recapitulationem.

Exorde. — 1. L'angélique saint Thomas, dont la profonde et salutaire doctrine nous servira de guide et de flambeau en tous nos discours, parlant des effets de la Providence divine (1 p., q. 23, art. 5), nous donne sujet de considérer que la prédestination est une vraie

mission, la cause, source, principe, origine de toutes les missions temporelles qui ont jamais été faites, et qui se feront jusqu'à la consommation des siècles. La prédestination, dit ce grand Docteur, est un envoi, une mission et transmission de la créature raisonnable à la béatitude céleste : *Transmissio creaturæ rationalis in vitam æternam.* Pour l'intelligence de quoi vous remarquerez avec ce saint Docteur, que le propre de la Providence est de conduire et acheminer toutes choses à leur dernière fin, par des moyens convenables ; et comme la vie éternelle à laquelle les hommes doivent parvenir pour faire leur salut, est une fin surnaturelle, c'est-à-dire au-dessus de la portée, et des efforts de leur nature, il faut que Dieu les envoie, les y transmette et transporte par sa grâce.

Pour faire aller un cheval d'ici à Paris, il ne faut que le mettre en chemin et le conduire par la bride ; mais pour faire aller une flèche d'ici à cette voûte, comme elle n'a point d'yeux pour la voir, point de vie pour y aspirer, point de mouvement pour y arriver, il faut nécessairement qu'un archer l'envoie, l'adresse, et la darde vers le but par le mouvement d'une arbalète, ou d'un arc. C'est la comparaison de saint Thomas. Pour acheminer les animaux et autres créatures irraisonnables à leur dernière fin, qui est la conservation de leur vie, et le service de l'homme, il n'est besoin que de la Providence naturelle que Dieu exerce en l'économie et conduite de ce monde ; mais pour adresser les anges et les hommes à la gloire du Ciel, qui est au delà de leur connaissance, de leur puissance, mérite, inclination naturelle, il a été nécessaire que Dieu les ait destinés, qu'il ait eu de la bonne volonté pour eux, qu'il en ait fait le décret, qu'il en ait projeté le dessein en ses idées, et prénotions éternelles. Et comme une partie des anges, par leur rébellion contre Dieu, et toute la nature humaine, par le péché du premier homme, sont devenus indignes d'une si grande faveur, et d'un si grand honneur : Dieu ayant exercé sa justice très-rigoureuse envers les anges apostats, a voulu exercer sa miséricorde envers les hommes perdus, et les regardant d'un œil favorable, il se résolut d'envoyer en mission son Fils unique pour les racheter, son Saint-Esprit pour les sanctifier, les Apôtres pour les convertir, les Pasteurs et Prédicateurs pour les instruire ; instituer les Sacrements et autres moyens très-convenables pour les retirer du péché et les acheminer au ciel (Ità S. Th., 1 p., q. 23, art. 4). Où vous voyez qu'encore que la prédestination soit en Dieu une seule action très-pure, très-simple, très-incomposée, néanmoins, selon notre petite façon d'entendre, elle contient et comprend trois actes, qui font que l'Ecriture sainte donne trois noms aux âmes choisies.

II. Le premier est un amour ardent, une volonté antécédente que Dieu a eue de toute éternité, de donner la béatitude aux créatures intellectuelles, c'est-à-dire aux anges et aux hommes, ce qui fait que les bienheureux sont appelés prédestinés, c'est-à-dire, destinés à la gloire avant la constitution du monde, et, comme dit saint Paul, *Cùm nondùm aliquid boni, aut mali egissent*, mais *secundùm propositum voluntatis suæ* (Rom. 9, 11), c'est-à-dire gratuitement, par le bon plaisir de sa volonté, indépendamment de la science qu'on appelle *vision*, ou de *prévoyance*.

Le second acte est le choix, ou élection que Dieu fait de certaines âmes pour qui il a des affections et inclinations spéciales, les voulant séparer du commun, et les tirer de la masse de corruption, pour en faire des objets de sa miséricorde, de ses faveurs et bienveillance particulière; ce qui fait qu'après la prévision du péché de notre premier père, les prédestinés sont appelés *élus*, *choisis*, *vaisseaux d'élection*, *vase de miséricorde :* et si vous demandez pourquoi celui-ci a été choisi plutôt que celui-là? Saint Paul, répond *ô altitudo divitiarum!* Saint Augustin répond : *Noli investigare si non vis errare.* Saint Prosper répond, *Non studeamus habere cognitum quod voluit esse secretum, et ubi non licet investigare quareità judicet, sufficiat scire quis judicet.*

Le troisième, c'est la prévoyance, recherche et préparation que Dieu a faite en son esprit de grâce nécessaire à ce dessein, les moyens plus propres et plus convenables pour acheminer les âmes choisies au degré de gloire et de béatitude auquel elles sont appelées, ce qui fait que Jésus les surnomme les bénits de son Père : car les bénédictions de Dieu sont des bienfaits.

Il est vrai que, comme dit l'Eglise, c'est Dieu seul qui peut savoir le nombre de ces âmes bien fortunées, qui seront quelque jour reçues dans la béatitude céleste. *Deus cui soli cognitus est numerus electorum in supernâ felicitate locandus.* Lui seul connaît infailliblement si un tel, et un tel et une telle sera de ce nombre, *Dominus novit qui sunt ejus* : mais si on peut connaître une cause par la connaissance de ses effets, je dirai que la mission est une grande conjecture, et une marque très-probable de votre prédestination, si vous en faites bon usage. Vous avouerez cette vérité, si vous considérez que la mission bien reçue et bien ménagée, est un effet des trois actes susdits, qui contiennent le dessein et toute l'économie de la prédestination.

Premier point. — III. Le premier acte, c'est l'amour de Dieu envers nous, et la mission en est un effet; écoutez-le parler : *Charitate perpetuâ dilexi te, ideò attraxi te miserans tuî* (Jerem. 31. 3); Je t'ai aimé d'une charité perpétuelle, et pour cela je t'ai attiré.

Saint Paul (Rom. 10. 13) fait une belle gradation, par laquelle il nous explique les divers anneaux et chaînons qui composent cette chaîne mystérieuse dont le Créateur se sert pour attirer et gagner à soi les âmes prédestinées. Nous avons appris de saint Pierre (Act. 2, 21), que tous ceux qui invoquent le nom du Seigneur seront sauvés; il est évident qu'il ne l'entend pas de tous ceux qui l'invoquent tellement quellement; car Jésus dit : *Non omnis qui dicit mihi Domine, Domine, intrabit in regnum cœlorum* (Matth. 7); Tous ceux qui me disent : Notre Maître, n'entreront pas pourtant dans le royaume des cieux. Il l'entend donc de ceux qui l'invoquent avec la foi, piété, humilité, ferveur, dévotion, persévérance que Dieu demande de nous, ainsi que l'écrit saint Thomas : *Invocare, est Deum in se vocare per affectum et devotum cultum.*

Pour l'invoquer avec ces dispositions, il le faut connaître par la foi; car on l'invoque comme on le connaît : si on connaît et appréhende qu'il est infiniment grand, puissant, sage, bon,

aimable, redoutable, on l'invoque avec grand respect, profonde humilité, ferveur de dévotion. Nous ne le pouvons connaître par la foi, s'il ne nous est annoncé et prêché, et personne ne peut prêcher dignement ni légitimement sans mission, puisque le Fils de Dieu même et le Saint-Esprit ne sont venus en ce monde que par mission. Le Fils a été envoyé de son Père: *Ad evangelizandum pauperibus misit me* (Luc. 4). Le Saint-Esprit a été envoyé du Père et du Fils : *Quem mittet Pater in nomine meo, cùm assumptus fuero mittam eum ad vos* (Joan. 14) : c'est donc la mission qui fait les légitimes prédicateurs. Les prédicateurs annoncent la parole de Dieu, la parole de Dieu excite la foi, la foi éclaire l'esprit, pour connaître la grandeur et les autres perfections de Dieu : cette connaissance fait qu'on invoque dignement et dévotement; l'invoquant ainsi, on mérite d'être sauvé.

Il est vrai que les prédications qui se font en l'Avent et au Carême, ne se font aussi, et ne se doivent faire que par mission; mais il peut arriver, et il arrive souvent que ce n'est pas Dieu qui vous y attire, c'est la coutume, la compagnie, la curiosité, la démangeaison d'entendre des conceptions hautes et sublimes, des discours curieux, étudiés, peignés, ajustés : mais quand vous êtes assidus à entendre des prédications simples, familières, populaires, où l'on prêche la parole de Dieu toute pure, nue, sincère, sans fard, sans art, sans éloquence humaine, sans mélange de curiosité; des prédications qui ne flattent point, mais qui percent, qui répriment, qui invectivent contre les vices, qui vous excitent à la pénitence, et vous remplissent d'amertume, certes il est plus que très-probable que c'est Dieu qui vous y attire, que c'est Dieu qui vous y veut convertir, c'est Dieu qui vous dit par effet : Je vous ai aimé, d'une charité perpétuelle, pour cela je vous ai attiré, *Charitate perpetuâ dilexi te, ideò attraxi te, miserans tuî.* Un des plus évidents témoignages qu'un père de famille puisse donner à son fils de l'affection qu'il lui porte, et du désir qu'il a de le mettre à son aise, c'est de lui faire apprendre une profession ou un métier, l'envoyer à l'académie, en un collége ou chez un maître artisan.

IV. Et saint Jérôme dit fort bien (Epist. ad Rust.) : N'est-ce pas chose déplorable de voir qu'il n'y ait point de métier si vil et abject que vous puissiez apprendre de vous-même, que vous n'ayez besoin de maître pour l'enseigner? et l'art d'être bon chrétien, la science des saints, la science de salut, on pense la pouvoir apprendre sans maître.

V. Et pour connaître que la mission est une œuvre de Dieu très-importante à notre salut, il ne faut que considérer, que l'ennemi de Dieu et de notre salut, fait tout ce qu'il peut pour l'empêcher, ou la décrier, ou décréditer, ou en ruiner les effets, en gâter et anéantir les fruits; c'est ce qu'il a toujours fait à toutes les missions. Si tôt que Dieu envoie ses missionnaires, il ne manque d'envoyer les siens, il met en campagne ses émissaires, ses suppôts, et janissaires, qui font une contre-batterie aux efforts des vrais missionnaires.

Dieu envoie Moïse à Pharaon pour le convertir, et tout son royaume : Satan lui oppose les magiciens qui contrefont les mêmes

miracles (Exod.). Dieu envoie Elie, et les autres prophètes pour inviter les Israélites à la pénitence, les retirer de leur idolâtrie, et autres crimes qui provoquaient sa colère : Satan envoie les faux prophètes qui flattent les rois et les peuples par des promesses mensongères. Le premier missionnaire de la loi de grâce est Jésus, son Père l'envoie pour enseigner aux hommes sa sainte volonté, et les mettre au chemin de la perfection : Satan suscite les Scribes et Pharisiens qui sont estimés les plus doctes, dévots, spirituels de toute la Synagogue : ils contredisent le Sauveur, l'appellent séducteur, tâchent de le surprendre en ses paroles, épient tous ses comportements, le font attacher à un gibet. Saint Pierre est envoyé à Rome, comme la capitale du monde, pour la convertir à la foi, et par elle les autres provinces : Satan envoie en même temps son missionnaire, qui s'appelle Simon, aussi bien que saint Pierre, Simon le Magicien qui amuse et abuse le peuple par des miracles contrefaits, et sans aller si loin, vous ne croiriez pas les intentions et artifices dont il s'est servi ès missions de ce temps pour les combattre et contre carrer.

Quelquefois il a fait venir en la ville un peu avant la mission les charlatans et comédiens, et quand on allait parler aux consuls : Messieurs, comment permettez-vous que le diable fasse sa mission, en même temps que Dieu fait la sienne? Nous ne saurions qu'y faire, nous leur avons donné parole, ils ont déjà fait venir leur train, et leur bagage en la ville. Autrefois il a fait croire au peuple que les missionnaires étaient des gens envoyés du roi, et de M. le Cardinal, pour savoir les moyens de chacun, afin de jeter des impôts à proportion du rapport qu'ils en feraient. Autrefois il a procuré que les prédicateurs ont prêché publiquement contre la mission, et contre les vérités importantes qui y étaient enseignées. En quelque autre lieu, il envoie par la ville des furets qui vont murmurant : Eh! qu'est-il besoin de la mission? n'a-t-on pas assez de sermons le long de l'année? ou s'ils ne la peuvent empêcher, ils en détruisent les effets.

Quand les âmes sont touchées, et veulent quitter, pour se bien convertir, leurs vanités, maximes du monde, visites superflues, vains ornements, ce sont des scrupules qu'on vous met dans la tête, dit-on, c'est être trop rigoureux? vous n'êtes pas religieux, il ne faut pas être si austère, il ne faut pas désespérer le monde ; et même comme Dieu a prévu et projeté de toute éternité d'envoyer les missionnaires en tel temps, et en telle paroisse, ainsi le diable a prévu et préparé depuis longtemps les obstacles et les empêchements qui peuvent rompre les desseins de Dieu, s'opposer à la conversion et sanctification des âmes.

Il a dit en lui-même : La mission se fera en tel temps, en telle paroisse : si un tel ou un tel entend les prédications, il y sera infailliblement touché, il lui faut susciter un procès qui l'oblige d'aller à Bordeaux. Un tel, et une telle vivent ensemble, ils sont occasion du péché l'un à l'autre ; l'un ou l'autre, ou tous les deux iront à confesse, on les obligera de se séparer pour rompre cette mauvaise amitié ; que ferai-je? il retire de vous ses tentations trois mois auparavant, il fait que vous viviez ensemble comme frère et

sœur, sans le moindre sentiment d'impureté, afin que, quand vous irez à confesse, vous disiez : Il est vrai, mon Père, que nous avons fait mal ensemble, mais grâces à Dieu, nous nous en sommes retirés : il y a trois mois que nous n'y pensons plus. Si le confesseur n'est bien éclairé de Dieu, et prévoyant, il vous donnera l'absolution sans vous obliger de rompre compagnie, et quinze jours après la mission, Satan rallumera le feu qui n'était qu'amorti, et vous ferez comme de coutume.

Ce sont les ruses ordinaires, et les subtiles inventions dont le diable se sert, pour empêcher le fruit des missions, et pour induire en erreur s'il était possible, même les âmes choisies, comme parle Jésus : *Ut inducantur in errorem si fieri potest etiam electi.* Oui, *si fieri potest :* car il a beau faire, il travaille en vain, il ne gagnera rien. Jésus parlant de ses ouailles dit, que personne ne les arrachera de sa main.

VI. Il dit par Isaïe, que ses desseins demeureront fermes, et que toutes ses volontés seront accomplies. *Consilium meum stabit et omnis voluntas mea fiet* (Isa. 46, 10). Et l'expérience le montre : nous voyons que ceux qui se rendent plus assidus et attentifs aux prédications, ce sont les gens de bien, les âmes dévotes et spirituelles, ceux qui en ont plus de besoin, les ignorants, vicieux, débauchés, réprouvés, sont ceux qui y viennent le moins, qui les abhorrent et décrient; et on peut dire de ces richesses spirituelles, ce que le poète disait des temporelles :

Sempereris pauper, si pauper es Æmiliane;
Nulli dantur opes nunc, nisi divitibus ;

et ceci nous conduit insensiblement au second point, et montre que le bon usage de la mission tire les âmes choisies de la masse de corruption, les sépare, et distingue du commun par des grâces toutes particulières.

Deuxième point. — VII. Car Dieu n'envoie point la mission aux réprouvés, ou si elle leur est envoyée, ils n'y assistent pas, ne viennent pas aux prédications, ou s'ils y assistent, ils n'y sont pas attentifs, ou s'ils entendent attentivement, ils n'y ajoutent pas foi, ou ils ne retiennent pas ce qu'on a dit, il entre par une oreille et sort par l'autre : ou s'ils le retiennent, ils ne le mettent pas en pratique ou même ils le censurent, le syndiquent et contredisent.

La parole de Dieu est comparée à la pluie et à la rosée : *Pluviam voluntariam segregabis Deus herœditati tuæ* (Ps. 67). *Concrescat ut pluvia doctrina mea; fluat ut ros eloquium meum* (Deuteron. 32) : il est vrai que la rosée qui distille tous les matins, au mois de mai, les torrents des inondations qui tombent quelquefois en été, sont utiles à la terre ; mais pour la fertiliser, afin qu'elle soit bien arrosée, afin que l'eau entre bien avant, et pénètre jusqu'au fond et à la racine des plantes : il est bon que de temps en temps il pleuve des semaines entières, le matin, le soir, à midi, et quasi continuellement. Il est vrai que les sermons qu'on fait le matin en Carême : ces torrents d'éloquence qui se font entendre ès dimanches et fêtes solennelles, sont plus que très-profi-

tables et salutaires aux âmes fidèles : mais quand on fait des prédications, des catéchismes et doctrine chrétienne le matin, le soir, à midi, un mois ou deux sans interruption, des prédications morales, familières, accommodées à la condition et capacité d'un chacun, les vérités entrent bien plus avant, et demeurent bien plus longtemps en l'esprit et au centre du cœur.

Cette pluie s'appelle *volontaire*, parce qu'elle ne se donne pas à tous indifféremment, mais aux hommes de bonne volonté, c'est-à-dire à ceux qui sont l'objet de la bienveillance et bonne volonté de Dieu, *secundùm propositum voluntatis suæ.* Les missionnaires sont comparés aux nuées : *Qui sunt isti qui ut nubes volant* (Is. 45, 8), et les nuées ne répandent pas la pluie sur toutes les provinces, mais par-ci, par-là, selon que la providence de Dieu les envoie.

C'est donc cette pluie dont parle le Prophète, *segregabis Deus hæreditati tuæ. Vos elegit Deus in hæreditatem sibi* (Ps. 67) : le vrai héritage de Jésus, son héritage choisi, bien-aimé, immuable et éternel, c'est le parti des prédestinés, dont il dit : *Hæreditas mea præclara est mihi* (Ps. 15), c'est à ce parti, à cet héritage proprement qu'il réserve et envoie cette pluie, *Annuntiat verbum suum Jacob. Non fecit taliter omni nationi* (Ps. 147).

VIII. Il est vrai que les réprouvés sont dans l'Eglise, et de l'Eglise s'ils sont catholiques, comme la paille est avec le grain en la grange du père de famille, les boucs avec les ouailles en sa bergerie, les mauvais poissons avec les bons en ses filets, les vases d'ignominie avec les vaisseaux d'honneur en sa maison, les vierges folles avec les sages en sa compagnie, et en cette qualité ils pourraient jouir de cette pluie; mais ils ne s'en veulent pas servir : ils fuient et abhorrent les bonnes prédications, parce qu'elles leur détrempent en amertume les plus sensibles et charmantes délices par la menace des jugements de Dieu, par l'appréhension de l'éternité malheureuse : *Lucerna pedibus meis verbum tuum.* Quand vous allumez pendant la nuit un flambeau au milieu d'une forêt, les oiseaux du ciel y volent à la foule, les loups, sangliers, tigres, renards, s'en éloignent et s'enfuient.

Quand il y a un prédicateur qui prêche la pure parole de Dieu, et qui dit les vérités à tout le monde, les âmes choisies y accourent : ceux qui sont larrons comme des loups, charnels comme des sangliers, cruels en leurs maisons comme des tigres, rusés et fourbes comme des renards, n'y assistent pas, parce qu'on y découvre leurs vices : *Non veniunt ad lucem, ut non arguantur opera eorum* (Joan. 3) : ou s'ils y assistent, c'est pour faire comme les autres, pour n'être marqués impies : ils ne les entendent pas, ils ne sont point attentifs, ils égarent leurs esprits à d'autres pensées. Jésus a sujet de leur dire, comme aux Scribes et Pharisiens : Celui qui est enfant de Dieu entend volontiers ses paroles; vous ne les entendez pas, parce que vous n'êtes pas enfants de Dieu : *Qui ex Deo est, verba Dei audit; propterea vos non auditis, quia ex Deo non estis* (Joan. 8. 47). Mes ouailles entendent ma voix, *Oves meæ vocem meam audiunt* (*Ibid.* 10. 27); les prédestinés entendent les sermons avec avidité et attention.

X. Et non-seulement ils les entendent, mais ils y ajoutent foi, ils les approuvent, les reçoivent avec agrément, ont la lumière du Saint-Esprit, pour connaître que c'est la pure vérité qu'on prêche, ils ne disent pas comme les réprouvés, ce sont des hyperboles, exagérations, amplifications, c'est pour épouvanter le monde (Act. 13, 48). Saint Paul ayant fait une puissante prédication en Antioche de Pisidie, *Crediderunt quotquot erunt præordinati ad vitam æternam.* Ainsi les bonnes âmes voyant que les vérités qu'on prêche sont de très-grande conséquence pour le salut éternel, ne se contentent pas de les entendre, de les croire et approuver, elles les retiennent, ruminent, méditent, considèrent, se les appliquent.

XI. Voyez comme on se comporte en une compagnie où il y a quelqu'un qui a été à Rome, qui raconte son voyage, qui a décrit les villes par où il a passé, les chemins où il a eu du danger, les monnaies qui y sont reçues, et celles qui n'y sont pas de mise : s'il y a quelqu'un qui n'ait point dessein d'aller jamais à Rome, il regarde ces choses comme indifférentes, il ne les entend qu'à demi, il s'endort ou pense à autre chose; mais s'il y a quelqu'un qui ait volonté d'aller à Rome, il prête soigneusement l'oreille, il est attaché à la bouche de celui qui parle, il écrit en des tablettes les chemins qu'il faut tenir, les dangers qu'il faut éviter, les monnaies qu'il y faut porter. Ainsi, quand le prédicateur enseigne, de la part de Dieu le chemin du paradis, les tentations et les vices qui nous en peuvent écarter, les vertus et les bonnes œuvres qui peuvent nous le mériter; les réprouvés qui n'y doivent jamais aller, entendent ces choses par manière d'acquit, elles s'écoulent de leur mémoire sitôt qu'ils sont hors de l'église. Les prédestinés, au contraire, qui sont résolus d'y aller à quelque prix que ce soit, bandent leur esprit pour bien écouter, les retiennent et n'en laissent rien échapper qu'ils ne gravent profondément sur les tablettes de leur cœur.

XII. Et non-seulement ils les retiennent, mais ils les mettent en pratique. Un bouquetier et un apothicaire entrent quelquefois de compagnie en un même jardin, mais non pas à même intention, ni avec même succès : le bouquetier ne cherche que des fleurs, belles, de bonne odeur, des tulipes, des œillets, pour les vendre, ou pour les porter, et les sentir de temps en temps, et ces fleurs se passent en moins de rien, elles sont flétries dans quatre jours : un apothicaire cueille de l'absynthe, de la chicorée sauvage, non pour en avoir du plaisir, mais pour en faire du sirop, de la conserve, de l'eau distillée, du vin d'absynthe pour se purger, pour échauffer le foie, ou pour fortifier le cœur. Il en est le même d'un sermon, quelques-uns y viennent pour y remarquer quelques fleurs, des figures de rhétorique, de belles conceptions pour s'en servir dans l'occasion, et les débiter en compagnie : les autres, comme les prédestinés, ne cherchent point ces bagatelles, mais recueillent les textes de l'Ecriture, les vérités de l'Evangile, les conditions de la vraie pénitence, quoique amère et désagréable, ils en font de la conserve, ils les conservent en leur mémoire, ils les réduisent en pratique pour purger leur conscience, pour s'échauf-

fer en l'amour de Dieu, pour se fortifier en la volonté et résolution qu'ils ont de le bien servir.

XIII. Que sais-je moi, si comme les abeilles tirent du miel des fleurs, et les mouches cantharides en font du venin : que sais-je, dis-je, si au lieu que les bonnes âmes viennent au sermon pour en composer le miel de la dévotion; vous n'y venez point avec un cœur plein de fiel, pour épier, censurer, syndiquer, reprendre : *Ut caperent eum in sermone* (Matth. 22), pour changer tout ce qu'on dit en venin, vous en moquer en compagnie; c'est être ministre et suppôt du démon que cela, c'est accomplir son dessein, c'est vouloir ruiner un des plus signalés et salutaires moyens que la providence de Dieu ait choisis pour le salut de ses élus, et pour l'accomplissement de la prédestination, qui est la parole de Dieu bien débitée, bien reçue et bien ménagée : *Fecisti omnia verbo tuo* (Sap. 9, 2). *Lex Domini immaculata convertens animas* (Psal. 18).

Troisième point. — XIV. Car comme Dieu a créé les hommes par sa parole toute-puissante, comme il les a rachetés par sa parole incarnée, comme il les sanctifie par les paroles sacramentelles : il a coutume de les convertir et perfectionner par sa parole écrite ou prêchée, parce que le remède le plus efficace pour ramener au bon chemin les âmes égarées, c'est la parole de Dieu; et au contraire, il menace comme d'un grand châtiment l'âme réprouvée, sous le symbole de la vigne abandonnée qu'il défendra à ses nues de distiller sur elle la pluie salutaire : *Nubibus mandabo ne pluant super eam imbrem* (Isa. 5, 6). Il menaçait la ville de Jérusalem de lui ôter les Prophètes et les hommes sages qui la pouvaient bien conseiller : *Auferet Dominus à Jerusalem prophetam consiliarum et sapientem* (Isa. 5, 1). Il menace la terre de lui envoyer la famine, non pas du pain matériel, mais la famine et la disette de la parole de Dieu : *Mittam famem in terram, non famem panis, neque sitim aquæ, sed audiendi Verbum Domini.*

XV. Quand le malade ne prend plus de nourriture, ou la rejette l'ayant prise, il est désespéré : quand l'enfant refuse la mamelle, c'en est fait : quand une âme chrétienne néglige d'entendre la parole de Dieu, ou la méprise l'ayant entendue, elle est à la veille de la réprobation : ce qui me donne jour pour l'intelligence d'un passage de saint Augustin, qui me semblait autrefois difficile à entendre : *Non est minus Verbum Dei quàm corpus Christi, et ideo quantâ sollicitudine observamus quandò nobis Christi corpus ministratur ut nihil ex ipso de manibus nostris in terram cadat, tantâ sollicitudine observemus ne Verbum Dei quod nobis erogatur, dùm aliquid cogitamus, de corde nostro pereat,* dit ce Père en l'homélie 26, après Origène : la parole de Dieu n'est pas moins utile aux âmes que l'Eucharistie; disons même qu'elle leur est quelquefois plus utile : car quand vous êtes en mauvais état, si vous recevez le Saint-Sacrement, c'est du poison pour vous, c'est la mort de votre âme, c'est son jugement et sa condamnation; plus vous le recevez et plus vous vous souillez : au lieu qu'il arrive souvent que la parole de Dieu convertit les plus grands

pécheurs, et sanctifie les âmes les plus abandonnées et les plus endurcies.

XVI. Aussi l'Eglise défendait-elle autrefois aux catéchumènes d'assister aux redoutables mystères, elle en bannissait les Juifs et les payens : mais elle a toujours permis à tout le monde d'assister à la parole de Dieu, aux catéchumènes, aux Juifs, aux payens, et même aux excommuniés, comme il est dit *Cap. responso, de sententia excommunicat.*

Conclusion. — XVII. C'est donc à ce sujet que nous devons dire avec saint Paul : Prenez garde qu'il n'y ait personne entre vous, qui ne corresponde à la grâce de Dieu : *Ne quis desit gratiæ Dei* (Heb. 12). Cette grâce de la mission n'est refusée à personne de cette ville; il ne faut pas que personne la refuse : c'est une vive source, ouverte et exposée à tout le monde, il faut que tous y viennent se désaltérer et se laver.

Afin que cette grâce ne vous soit pas inutile, adorez de tout votre cœnr la miséricorde de Dieu, la charité et l'amour éternel qu'il a eu pour vous, et pour votre salut, le témoignage qu'il vous en donne par cette mission; priez-le de ruiner les artifices du diable, qui tâchera d'en empêcher le fruit, qu'il vous découvre les fourbes des suppôts que Satan enverra, ou emploiera pour son dessein.

Remerciez Dieu de grande affection d'une grâce si particulière, qu'il vous fait, et qu'il ne fait pas à tant d'autres : *Non fecit taliter omni nationi* (Psalm. 147). Que de pauvres infidèles il y a en Turquie, au Japon, en la Chine ! que de pauvres villageois aux montagnes et aux métairies écartées en feraient leur profit ! que de catholiques en Hollande, en Angleterre, et autres pays hérétiques, paient chèrement l'entretien d'un prêtre, pour avoir de sa bouche la parole de Dieu ! Une chose si précieuse ne vous coûte rien, ainsi ne la méprisez pas. Soyez assidus et diligents à venir au sermon, au catéchisme, à la doctrine chrétienne, vous pourrez bien recouvrer quelque jour le temps que vous retrancherez de votre travail : mais il y a grande apparence que vous ne trouverez jamais une si belle occasion d'apprendre ce que vous devez savoir, pour faire votre salut.

Quand vous serez au sermon, ne songez pas à des pensées vaines et mondaines, soyez attentifs et appliqués à la parole de Dieu, non par esprit de curiosité, mais par désir d'en profiter. Nous venons en mission, non pas pour satisfaire aux esprits curieux, mais pour instruire les humbles et les dociles, non pour étaler les belles pensées, et hautes conceptions, mais pour vous enseigner la vertu : *Non in sublimitate sermonis : sed in ostensione virtutis* (1. Cor. 2) : non pour vous rendre savants, mais pénitents; non pour vous contenter, mais pour vous sanctifier; non pour chatouiller vos oreilles, mais pour toucher votre cœur. Quand on vous proposera quelque vérité un peu mortifiante, ne vous rendez pas incrédules, ne dites pas comme les Capharnaïtes. Cette parole est bien dure ; ni comme ces Juifs, en Isaïe : *Loquimini nobis placentia* (Isaï. 30). Saint Paul dit : *Sanam doctrinam non sustinebunt, sed à veritate*

auditum avertent (2. ad Tim. 4), ni de ceux auxquels le Prophète disait : Ceux qui vous flattent en vos humeurs vicieuses vous trompent : *Qui te beatum dicunt, ipsi te decipiunt* (Isaï. 3. 12); ni de ceux à qui Jérémie assurait : Vos prophètes vous ont fait voir des faussetés et des folies, ils ne vous ont pas mis devant les yeux vos iniquités pour vous exciter à la pénitence : *Prophetæ tui viderunt tibi falsa et stulta, nec aperiebant iniquitatem tuam ut te ad pœnitentiam provocarent* (Thren. 2, 14); ni de ceux dont Jésus-Christ parle en saint Luc, 8, 12 : *Qui autem secus viam, hi sunt qui audiunt : deindè venit diabolus, et tollit verbum de corde eorum, ne credentes salvi fiant.* Ne permettez pas qu'après le sermon quelque suppôt du diable vous conduise à la promenade, au jeu, ou autre divertissement, qui efface en vous les bonnes dispositions que vous avez reçues : retirez-vous plutôt en un coin de l'église, ou en votre chambre, pour considérer ce que vous avez ouï, ruminez-le, contemplez-le, tâchez d'en être bien convaincu, et de le mettre en pratique ; car Jésus n'a pas dit : Bienheureux ceux qui se contentent d'ouïr la parole de Dieu, mais ceux qui l'entendent, et la gardent. Gardez d'être cette terre dont saint Paul parle aux Hébreux (6, 5), qui ayant souvent reçu la pluie et rosée du ciel, ne produisant que des épines, est sur le point d'être maudite et consumée par le feu.

Si vous ne voulez profiter de la mission, au moins n'en détournez pas les autres, ne ruinez pas en eux l'œuvre de Dieu, ne les empêchez pas de venir au sermon, ne leur ôtez pas la créance de ce qu'ils auront entendu. Job dit (24), que ceux qui résistent à la lumière n'obtiendront pas miséricorde. Saint Paul dit à Timothée (2, 38), que ceux qui sont rebelles à la vérité, sont des esprits corrompus. Et après il ajoute, *ultrà non proficient.*

Il y a danger que cette parole ne s'accomplisse en vous, puisqu'en la mission il y a tant de motifs et de moyens si puissants, si faciles, si commodes, et si efficaces pour se convertir : il y a grande apparence, que ceux qui ne s'y convertiront pas, ne se convertiront jamais, *ultrà non proficient :* c'est ici la dernière grâce que Dieu veut présenter à quelques-uns de nous, pour les convertir et les sanctifier, n'en abusez pas si vous êtes sages : faites trève pour quelques jours avec vos affaires temporelles, si elles ne sont bien pressantes, pour vous appliquer pour longtemps, et sérieusement au spirituel : faites une revue de votre vie, lisez Grenade et autre bon livre. Faites des méditations, des prières, des jeûnes, des aumônes, des pénitences particulières, pour obtenir de Dieu le bon usage de la mission; priez-le de la faire réussir à la gloire de son saint nom, au bien de cette paroisse, et au salut éternel des âmes rachetées par le précieux sang de Jésus-Christ Notre Seigneur, auquel soit honneur, gloire, louange, amour et bénédiction en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON II.

QUE NOTRE SALUT EST UNE AFFAIRE DE TRÈS-GRANDE IMPORTANCE.

Operamini salutem vestram. (Phil. 2, 12.)

La mission des Apôtres, et des hommes apostoliques, est une continuation, une suite, et une imitation de celle du Fils de Dieu, qui disait à ses disciples : Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé. Or, l'Eglise nous apprend, et nous fait chanter tous les dimanches en la messe, qu'une des principales raisons pour laquelle le Fils de Dieu est descendu du ciel, et a été envoyé en ce monde, a été pour notre salut; *Propter nos homines, et propter nostram salutem descendit de cœlis.* C'est à quoi nous devons travailler, c'est ce qui doit être le but et la fin de toutes les prédications, confessions, catéchismes, et autres actions de la mission. A cet effet, je vous dois montrer aujourd'hui que le salut de notre âme est une affaire de très-grande conséquence. Je le dois montrer, dis-je, premièrement par des raisons tirées de la part de Dieu; en second lieu, par des raisons tirées de la part de l'homme, et de l'excellence de son âme : c'est ce qui nous oblige à vous honorer et remercier, ô Sainte Vierge.

On disait à la Samaritaine, *Salus ex Judæis est* (Joan. 4, 22), parce que le Sauveur était issu de leur race; à plus forte raison nous pouvons dire, *Salus ex Virgine est*, puisqu'il n'est pas seulement issu de votre race, mais de votre sein et de votre substance; vous l'avez conçu en vos chastes entrailles, vous l'avez enfanté pour la rédemption du monde, vous lui avez donné le nom de Sauveur, et c'est ce qui l'oblige à procurer notre salut, *Ecce concipies in utero, etc.* C'est ce que votre ange vous disait quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria, etc.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — I. Salutem nostram esse opus magni momenti, probatur 1. rationibus ex parte Dei, quia Deus cogitavit de illâ. — II. Quia diù. — III. Quia tàm ardenter, ut ad illam referat omnia sua opera in ordine naturæ. — IV. Nobilissimas creaturas in ordine gratiæ. — V. Suas perfectiones. — VI. Personas à se procedentes, nempè Filium. — VII. Et Spiritum Sanctum.

II. Punctum. — VIII. Idem probatur 2. rationibus ex parte animæ nostræ. — IX. 1. Quia est pretiosa. — X. 2. Quia immortalis. — XI. 3. Quia nostra.

Conclusio. — XII. Expenduntur Christi verba (Luc. 2). Stulte, hâc nocte repetent animam tuam.

Premier point. — I. On juge ordinairement, et c'est avec beaucoup de raison, qu'une affaire est de grande importance, quand de grands esprits s'y emploient, quand ils s'y emploient longtemps, quand ils s'y emploient ardemment et avec affection.

Celui qui s'est appliqué à notre salut est Dieu même : quand on dit Dieu, c'est tout dire : il n'est rien de si grand, de si noble, de si auguste, de si éminent; il n'est rien qui lui soit comparable, ou qui en approche tant soit peu : le temple de Salomon, a été estimé

un miracle du monde, l'objet de l'admiration et des louanges de tous les peuples : parce que cent cinquante-trois mille ouvriers y furent employés l'espace de sept ans (3. Reg. 5, 16). Quand tous les anges du ciel, et tous les hommes de la terre, travailleraient assidûment à un ouvrage l'espace de dix mille ans, ce travail ne montrerait point tant l'importance de l'œuvre, comme la moindre pensée que Dieu daigne avoir sur un dessein, en montre la grandeur et l'excellence. Il a pensé à votre salut, il y a pensé longtemps, il y a pensé de tout temps, il y a pensé avant le temps.

II. Il en a fait le dessein, non un dessein en l'air, non un projet en idée seulement et en théorie, mais un dessein ferme, un dessein entier et parfait; il en a prévu et préconnu tous les tenants et aboutissants, il en a voulu la fin et les moyens, il en a dressé et ordonné toute l'économie, il a préparé les grâces, les lumières, les inspirations, les occasions convenables à cette fin. Il vous dit par Jérémie (13, 3) : Je vous ai aimé d'une charité perpétuelle; et il vous dira au jugement : Possédez le royaume qui vous a été préparé avant l'établissement du monde. (Matth. 25) Notez *préparé :* c'est-à-dire, que depuis que Dieu est Dieu, de tout temps et de toute éternité, il a dit en soi-même, je veux envoyer au monde un tel, une telle : je le veux envoyer, non au Sénégal, à la Chine, au Japon, où il n'aurait pas la connaissance du vrai Dieu; mais en un royaume chrétien, au royaume de France; je le veux envoyer, non à La Rochelle, à Bergerac, à Montauban, mais en une ville bien catholique, en la ville de N.; je le veux envoyer, non en un temps auquel les pasteurs de l'Eglise seront négligents, les prêtres ignorants et scandaleux, les religieux indévots; mais en un temps auquel les curés seront vigilants et zélés, les prêtres savants et vertueux, les religieux exemplaires et dévots ; je le veux envoyer au temps de la mission, auquel il aura la commodité d'apprendre ce qui est de son salut; je lui veux donner telles et telles grâces, telles et telles inspirations.

Saint Augustin en ses *Confessions* (lib. 2, c. 12), dit qu'anciennement quelques libertins se moquant de la foi de l'Eglise, qui enseigne que le monde n'est pas éternel, disaient aux catholiques : Qu'est-ce que Dieu faisait avant que de créer le monde? à quoi s'est-il occupé un si long espace de temps qui a précédé la création? Quelques-uns leur répondaient : Il préparait des peines aux esprits libertins; les autres leur disaient : Vous demandez à quoi il s'est occupé un si long espace de temps? y avait-il du temps avant la création? le temps est-il la mesure du mouvement, le mouvement suppose la création; donc, avant la création, il n'y avait point de temps; apprenez à former votre question, et puis nous aviserons comme nous y devons répondre. Ces réponses n'étaient pas mauvaises pour fermer la bouche à des orgueilleux, qui font les entendus; mais à un esprit humble et docile, on dirait : Qu'est-ce que Dieu faisait avant que de créer le monde? il faisait ce qu'il fera dans toute l'étendue des siècles; il se contemplait, il s'aimait, il se plaisait en la possession et jouissance de ses grandeurs, et perfections infinies; il engendrait son Verbe, il produisait son Saint-Esprit, et on peut ajouter ce qui est admirable, qu'en même

temps, en même éternité, il s'est appliqué à vous considérer, à vous aimer, à projeter votre salut; et parmi ces regards divins, parmi ces effusions, ces dilections, ces productions et ces communications adorables, il a daigné mêler la pensée, l'amour et la dilection d'une si chétive créature; il n'a pas plus tôt jeté les yeux sur sa divine essence que sur vous; il ne s'est pas plus tôt porté d'affection envers soi qu'envers vous; il n'a pas plus tôt produit son Fils, et son Saint-Esprit, que le dessein de votre salut; l'amour qu'il a eu pour vous, et le désir de votre salut, est de même date, si on peut ainsi parler, c'est-à-dire, coéternel à l'amour qu'il a eu pour soi, et pour son Fils unique et bien-aimé.

III. Mais quel désir! désir si cordial et si ardent, que l'œuvre et l'affaire de votre salut, il l'appelle son œuvre, et son affaire par excellence. Son Fils disait à ses disciples : J'ai une viande que vous ne connaissez pas, c'est de faire la volonté de mon Père, et accomplir son œuvre : *Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus, qui misit me, ut perficiam opus ejus* (Joan. 4, 34); et à sa sainte Mère dans le temple. Il faut que je travaille aux affaires de mon Père : *In his quæ Patris mei sunt oportet me esse* (Luc. 2, 49); et dans le Cénacle la veille de sa mort : Mon Père, j'ai achevé l'œuvre que vous m'aviez donné à faire, parce que c'est l'œuvre de ses œuvres, l'affaire de ses affaires, le but, et la fin de toutes ses œuvres : *Opus consummavi, quod dedisti mihi ut faciam* (Joan. 17).

Pour l'intelligence de quoi vous vous souviendrez de la maxime d'Aristote, qui est vérifiée par l'expérience : Que tout agent n'agit que par instinct, inclination, et à dessein de produire son semblable : *Omne agens agit, ut assimilet sibi passum.* Quand le soleil jette ses rayons sur la glace d'un miroir, c'est pour le rendre lumineux et éclatant comme il est : quand le feu agit sur du bois, c'est pour le changer en feu : quand une hirondelle fait son nid, couve ses œufs, nourrit ses petits, c'est pour élever des hirondelles qui lui ressemblent : quand un maître enseigne son disciple, c'est pour le rendre savant comme il est. La foi catholique reconnaît et adore en l'être de Dieu deux sortes d'opérations : opérations intérieures, opérations extérieures : *Operationes ad intra et ad extra.* Mais voici une merveille digne de réflexion particulière, dans les opérations intérieures; Dieu produisant son semblable ne s'arrête pas, engendrant son Fils, qui est son image parfaite, et le caractère de sa substance, il ne termine pas, en cette opération, le cours de ses émanations et productions adorables : car outre la génération du Verbe, nous adorons en la Trinité la procession du Saint-Esprit; mais dans les actions extérieures, quand il aura produit son semblable, par l'accomplissement de votre salut, et de celui de tous les élus, il s'arrêtera. Il a fait éclore du néant le ciel et la terre, il a produit les astres, les éléments, les plantes, et les animaux, pour le service des hommes : il a créé et conservé les hommes pour faire leur salut; il donne le branle et le mouvement à toutes les créatures par une opération continuelle : *Pater meus usque modò operatur* : Mais quand tous les élus auront fait leur salut, quand ils lui seront parfaitement semblables, dans

le ciel le voyant face à face, alors il terminera le cours de ses opérations, le mouvement des cieux, les influences des astres, la fécondité de la terre, le commerce des éléments, et les productions des animaux seront arrêtées et finiront, parce que notre salut est la fin, le fruit, le couronnement et l'accomplissement de toutes ses œuvres.

IV. Et non-seulement il y destine ses œuvres en l'ordre de la nature, mais en l'ordre de la grâce, il y emploie ses plus grands serviteurs, ses plus chers et nobles favoris : voilà d'un côté sur la terre un palefrenier dans une écurie, qui n'a point d'autre occupation que de panser des animaux : voilà d'autre côté dans le ciel un ange bienheureux, très-noble, très-fort, très-adroit, très-savant, très-intelligent, qui a pour emploi d'assister avec grand respect en la présence de la Majesté divine, et lui faire la cour. Dieu dit à cet ange, allez en cette écurie, tenez-vous auprès de ce palefrenier, faites-y la sentinelle, empêchez que ses ennemis ne le tentent trop furieusement, prenez garde qu'il ne se damne, procurez son salut, s'il veut obéir à vos conseils : et tous les autres esprits angéliques qui sont envoyés ici-bas, ne sont destinés à autre fin que pour le salut des prédestinés dit saint Paul en écrivant aux Hébreux : *Immittit angelus Domini in circuitu timentium eum*, hebraicè est *Cone*, *Malac*, *Adonai; castrametatur angelus Domini* (Ps. 33, 8). *Omnes sunt administratorii, spiritus in ministerium missi propter eos qui hæreditatem capiunt salutis* (Hebr. 1).

Et saint Jean-Baptiste, qui était un ange incarné, conçu par miracle, sanctifié au ventre de sa mère, menant une vie angélique, ne fut envoyé pour autre effet que pour nous enseigner la voie du salut. Ainsi, si les Apôtres voyagent par toute la terre pour y prêcher l'Evangile, avec une ardenr et affection incroyables : si les martyrs répandent leur sang, les docteurs veillent, étudient et composent des livres : si les prédicateurs s'épuisent à crier contre les vices : et si les confesseurs se rompent la tête à examiner et à exhorter les pénitents, c'est pour notre salut : *Ad dandam scientiam salutis plebi ejus* (Luc. 1, 77). *Ego libentissimè impendam et super impendar pro animabus vestris* (2. Cor. 12, 15). *Omnia sustineo propter electos* (2. Tim. 20, 10). *Mandavit unicuiqui de proximo suo* (Eccl. 17, 12).

Bref, pour en montrer l'importance, il le recommande à tout le monde, il dit à votre curé : Je vous recommande le salut d'un tel, votre paroissien, instruisez-le, enseignez-lui les mystères de la foi, la pratique de la vertu ; il dit à votre père : Je vous recommande votre enfant, prenez garde qu'il ne prenne quelque mauvaise habitude, châtiez-le quand il jurera ; à votre frère : Avertissez-le quand il fera mal; à votre voisin : Gardez-vous bien de lui donner mauvais exemple.

V. Il y a bien plus, il n'y emploie pas seulement ses créatures et ses plus grands favoris, il y emploie ses divines perfections, et les très-adorables personnes qui procèdent de lui : car s'il exerce sa puissance à faire des miracles, sa sagesse à chercher des inventions pour nous convertir, sa bonté à nous gagner, sa justice à nous menacer, sa patience à nous attendre à pénitence, sa miséricorde à

nous pardonner nos crimes, et sa Providence à éloigner de nous les occasions du péché, c'est pour procurer notre salut.

VI. Et afin qu'il n'y ait rien en lui ni de lui, qui ne soit référé à ce grand dessein, il envoie son Fils bien-aimé, qui s'y applique avec tant de tendresse et d'affection, qu'il en emprunte son nom, avec tant d'ardeur et de zèle, qu'il y emploie ses sueurs et son sang : il n'a pas voulu être appelé le faiseur de miracles, le vainqueur des démons, le conquérant du monde, mais il s'appelle Jésus, le Sauveur et l'Auteur de notre salut. Ceux qui aiment avec passion, écrivent en un anneau avec leur propre nom celui de leur bien-aimé : le Fils de Dieu a écrit notre salut, non avec son saint nom, mais dans son nom, dit un Père de l'Eglise : Non *amantium more nomen cum suo nostrum, sed in suo scripsit. Recordare nominis tui, Domine Jesu, hoc si donas nihil ultra, precor, meministi meî.* Il ne saurait penser à son nom sans se souvenir de notre salut; Quand vous voulez exprimer un ardent désir que vous avez de quelque chose, vous avez coutume de dire : Plût à Dieu qu'il ne fallût que de mon sang, je donnerais volontiers pour cela une partie de mon sang. Le Sauveur ne l'a pas dit, mais il l'a fait; il a donné non pas une partie seulement, mais tout son précieux sang pour votre salut.

VII. Et comme le Saint-Esprit est consubstantiel au Fils, et le même Dieu que lui, il a aussi le même zèle ; quand nous courons risque de notre salut, étant en péché mortel, que ne fait-il point pour nous en retirer et pour nous convertir ? Il nous excite, il nous éveille, il nous menace, il nous importune, il frappe quasi incessamment à la porte de notre cœur, et si on lui ouvre, il entre dans notre âme, il y habite, il l'anime, il la régit, il la conduit : il fait par elle nos bonnes œuvres, afin qu'elles soient mieux faites : en nos oraisons, il prie, il crie, il gémit en nous et par nous : dans les tentations, il nous aide; dans les difficultés, il nous éclaire; dans les afflictions, il nous console. *Misit spiritum Filii sui in corda vestra clamantem : Abba, pater* (Gal. 4, 6).

Enfin, Dieu, pour nous témoigner le désir sincère et cordial qu'il a que nous nous sauvions, il en parle en des termes si affectifs, qu'il semble quasi que notre salut est le sien propre : car en envoyant son Fils en ce monde, il lui dit en Isaïe : Je vous envoie, afin que vous soyez la lumière des Gentils, et pour être mon salut : *Dedi te in lucem ut sis salus mea* (Isa. 49, 6). Si le salut de Dieu était à faire, et dépendait de vous, ne le feriez-vous pas très-volontiers ? On dirait quasi qu'il vous assure que si vous faites votre salut, vous lui ferez aussi grand plaisir que si c'était le sien propre. Dites donc avec l'Eglise et avec les Saints, mais dites-le d'effet et d'affection : *Sit salus illi, salus Deo nostro.*

Second point. — VIII. Mais parce que les hommes sont si mercenaires, qu'ils ne font rien que par amour-propre, et par intérêt, Jésus nous persuade le soin de notre salut, par des motifs tirés de nos intérêts, et des propriétés de notre âme, nous faisant considérer qu'elle est très-précieuse, qu'elle est immortelle, qu'elle est proprement nôtre : écoutez-le parler, il est l'Ange du grand con-

seil; que profite à l'homme s'il gagne tout le monde en perdant, ou portant dommage à son âme : *Quid prodest homini si universum mundum lucretur, animæ verò suæ detrimentum patiatur* (Matth. 16, 26; Marc. 8, 36).

IX. Le Saint-Esprit avait dit par la bouche du Sage, que l'avaricieux met en vente son âme : le Sauveur lui dit là-dessus : A quel prix la mettez-vous, pour combien la donnez-vous? pour 10, pour 20, pour 30 écus qu'on vous offre, pour faire une antidate, un faux testament, ou quelque autre action noire : *Se ipsum perdens aut damno afficiens* (Luc. 9, 29). *Nihil est iniquius quàm amare pecuniam, hic enim et animam suam venalem habet* (Eccli. 10). *Quem fructum habuistis in illis* (Rom. 8, 71). *Tàm de est avaro quod habet quàm quod non habet?* Pauvre homme, pauvre homme! vous êtes un enfant, vous donnez un riche diamant pour une pomme : tous les trésors de la terre, tous les empires du monde ne valent pas votre âme. Il ne dit pas seulement en saint Marc : *Quid proderit;* que profitera en l'autre monde; mais il dit en saint Matthieu : *Quid prodest;* que profite même en cette vie? quel profit, quel plaisir, quelle consolation ou solide contentement recevez-vous, même en ce monde, des biens de la terre, quand vous les acquérez avec la perte de votre âme? le Sauveur les appelle des richesses trompeuses, parce qu'elles ne donnent pas le repos et le contentement qu'elles promettent. Votre cupidité qui en dérobe la possession aux autres, vous en ôte l'usage et la jouissance; vous êtes comme un Tantale altéré au milieu des eaux, et puis il arrive souvent aux avaricieux le même qu'à ce mauvais riche dont l'histoire romaine fait mention (il s'appelait *Vedius Pollio*); il était fort riche en biens temporels, mais pauvre d'esprit et de vertu, inhumain et cruel, tout ce qui se peut.

Senèque dit (lib. 3, *de irâ*, cap. 41), que si quelqu'un de ses esclaves cassait quelque vase de cristal qu'il avait, il le condamnait à être jeté dans un vivier de la maison, pour être la curée des poissons : étant favori d'Auguste César, il le voulut un jour traiter chez soi : pendant qu'on couvrait la table, un esclave se va jeter aux pieds de l'empereur, et lui demande la vie : Qu'y a-t-il? qu'as-tu fait? j'ai cassé un verre, et je suis condamné à être jeté dans un vivier, pour être mangé des poissons. Je te donne ta grâce, lui dit l'empereur; puis faisant apporter une baguette, il fit casser tous ces vases l'un après l'autre, à la vue de ce barbare, et lui dit : Allez, vous êtes un cruel, et à quoi pensez-vous, de condamner à la mort un pauvre homme pour un verre? apprenez que la vie d'un homme seul vaut mieux que tout le cristal du monde. L'Empereur du ciel en fera quelque jour autant. Vous vous obligez à être quelque jour plongé, non pas dans un vivier d'eau douce, mais dans un étang de feu et de soufre ardent, à être la proie des démons une éternité tout entière; vous vous engagez à la damnation, par vos jurements, pour mieux vendre, par vos contrats usuraires, par vos chicanes et injustices; Dieu prend en main la verge de sa justice, et vous brise toute cette vaisselle, par un procès qui s'attache à votre famille, une bluette de feu qui brûle votre métairie, une action criminelle dont votre enfant est complice, vous en fait plus perdre en un jour que vous n'en avez amassé en dix ans. Qu'est

cela? C'est l'Empereur du ciel, qui vous veut apprendre que votre âme est plus précieuse que toutes les richesses de la terre : *Quid prodest homini, si universum mundum lucretur; animæ verò suæ detrimentum patiatur* (Matth. 16)? Au texte grec de saint Luc, le Fils de Dieu ne vous blâme pas seulement si vous perdez votre âme pour les biens de ce monde; mais si vous l'endommagez tant soit peu : εἰ ἀπολέσας ἢ ζημιωθεὶς, *perdens aut damno afficiens :* parce que le moindre dommage qui est fait à notre salut est un dommage infini, et infiniment déplorable, eu égard à l'éternité et l'immortalité de l'âme.

X. Car quand l'éternité s'attache à un bien, pour petit qu'il soit, elle le rend infiniment meilleur : quand elle se joint à un mal, pour petit qu'il soit, elle le rend infiniment grand, par exemple, le plaisir d'un jour c'est un bien; le plaisir de deux jours c'est un bien une fois plus grand : le plaisir de cent jours, de mille jours, c'est un bien qui est cent fois, et mille fois plus grand; donc le plaisir d'une infinité de jours, et d'une infinité d'années, pour petit qu'il soit, est un bien infini, et infiniment souhaitable. Puis donc que la moindre bonne œuvre que vous faites en état de grâce, vous mérite et acquiert un degré de gloire, de plaisir et de joie, qui durera éternellement, vous faites une perte infinie si vous perdez une messe, une communion, une œuvre de miséricorde, une demi-heure d'oraison, ou autre action vertueuse, par ce procès que vous poursuivez, par ce bâtiment que vous dressez, par cette métairie que vous tenez à ferme, quand vous gagneriez tout le monde, si votre devoir ou la charité ne vous y oblige. Les biens de la terre sont périssables, votre âme est incorruptible, les biens de ce monde passent avec le temps, votre âme est d'éternelle durée; les biens temporels se peuvent recouvrer, la perte de l'âme est sans ressource; les biens de ce monde ne sont pas à vous, votre âme est proprement à vous : *Animæ verò suæ.*

XI. Vous avez coutume de dire : Qui perd le sien perd le sens. Cela est vrai; mais qui est celui qui perd le sien? Ce n'est pas celui qui perd ses pistoles, son bétail, ses héritages : quand deux hommes vont de compagnie par les champs, et que l'un d'eux a un chien qui le suit, tant qu'ils sont ensemble, on ne saurait bien dire à qui est le chien. Voulez-vous savoir à qui il est? faites qu'ils se séparent, que l'un aille d'un côté, et l'autre de l'autre, vous connaîtrez à qui est le chien; qu'il est à celui-ci, car il le suit; non à celui-là, puisqu'il le quitte. Tant que vous êtes en cette vie, on ne peut pas bien savoir à qui sont ces héritages, ces meubles, ces maisons, et ces pistoles, si elles sont au monde, ou à vous, parce que vous êtes avec le monde : mais quand vous romprez compagnie, quand la mort vous séparera d'avec lui, alors on connaîtra évidemment que ces biens n'étaient pas à vous, mais au monde : ce que vous emporterez, ce qui est proprement à vous, c'est votre âme. Celui donc qui perd son âme perd le sien, et par conséquent il perd le sens, quand il serait capable de gouverner un empire, quand il conquêterait tous les royaumes du monde, il perd le sens, puisqu'il perd le sien, c'est un fou, c'est un insensé, on lui peut dire comme à celui de l'Evangile.

Conclusion. — XII. *Stulte, hâc nocte repetent animam tuam et quæ parasti cujus erunt* (Luc. 12)? Insensé que vous êtes, cette nuit, on vous demandera votre âme, et que deviendront ces biens que vous amassez avec tant de soin?

Hâc nocte. Votre âme est immortelle, mais le corps ne l'est pas : vous mourrez l'un de ces jours, lorsque vous y penserez le moins, et en quelque temps que ce soit, si vous êtes en mauvais état, ce sera la nuit pour vous; n'est-ce donc pas une nuit bien obscure, et des ténèbres bien épaisses de ne pas voir l'importance de votre salut, la longueur de l'éternité, la dignité de votre âme, ce qu'elle coûte au Fils de Dieu?

Repetent, c'est un terme de droit, qui exprime que notre âme nous est donnée en dépôt : *Depositum custodi;* il n'est rien de si sacré et inviolable parmi les hommes que la fidélité du dépôt, et l'obligation de le rendre au même état qu'on l'a reçu, sans qu'il soit diminué, gâté, ou altéré tant soit peu : pourrez-vous rendre votre âme à l'heure de la mort, en même état que vous l'avez reçue au sacrement de baptême? n'est-elle pas toute souillée, noircie, corrompue, empestée? cependant, *Repetent.*

Animam, vous n'avez que trop de soin de garder les autres choses, parce que la perte en est humiliante et très-sensible. Si vous perdez votre office, on vous méprise; si vous perdez votre procès, votre partie vous brave ; si vous perdez vos biens, vous en ressentez la privation par la pauvreté ; si vous perdez votre âme par un péché, cette perte ne vous est pas sensible, c'est pour cela que vous ne l'appréhendez pas, mais elle ne laisse pas d'être très-grande et très-déplorable : car on vous en fera rendre un compte très-exact; on ne vous fera pas rendre compte si vous avez gagné vos procès, agrandi et marié richement vos enfants, cultivé et étendu les bornes de vos héritages; mais si vous avez embelli et sanctifié votre âme : *Animam.*

Tuam, on dit qu'un secrétaire de François Ier, étant au lit de la mort, s'écriait en pleurant : Hélas! j'ai fait écrire en ma vie quatre mille rames de papier pour les affaires du roi, et je ne sais si j'ai jamais employé un bon quart d'heure pour le salut de mon âme. Si on visitait votre papier-journal on y verrait : Un tel jour j'ai acheté une terre, j'ai mis en rente une telle somme, et pour votre salut, rien : *Stulte.*

Stulte: étourdi, il use de ce mot, pour vous apprendre que si vous perdez votre âme, vous en recevrez des reproches, des réprimandes, et des confusions épouvantables. Le Père éternel vous dira : *Quid debui facere vineæ meæ et non feci* (Isaï. 5)? Que devais-je faire pour le salut des hommes que j'aie oublié? Je l'ai désiré avec ardeur, j'y ai employé mes créatures, mes serviteurs, mes officiers, mes perfections infinies, les personnes divines de mon Fils et du Saint-Esprit; n'êtes-vous pas bien malheureux d'avoir abusé de tant de bienfaits? m'avoir refusé une seule demande que je vous ai faite avec tant d'instance, si honorable et avantageuse pour vous, d'avoir refusé de sauver votre âme.

Le Fils dira : *In vanum laboravi, sine causâ consumpsi fortitudinem meam* (Isaï. 49, 4); c'est pour le salut des hommes que j'ai

été envoyé au monde, travaillé trente-deux ans, livré la plus belle de toutes les vies à la plus infâme de toutes les morts; n'avez-vous pas été bien mal avisé de vous rendre inutile et infructueuse mon incarnation, ma vie, mes travaux, mes sueurs, ma passion et ma mort, mes mystères, mes mérites?

Le Saint-Esprit dira : Je vous ai conservé la santé tant d'années, préservé de tant d'accidents, attendu si longtemps à pénitence, éclairé si souvent de mes lumières, sollicité par mes inspirations, menacé par les prédicateurs, averti par vos confesseurs, repris par les remords de votre conscience, corrigé par vos père et mère, averti par votre femme, et vous vous êtes endurci comme une enclume.

Les gens de bien vous diront : Nous vous avons donné si bon exemple, que n'avez-vous fait comme nous? vous étiez en même ville, en même paroisse, en même rue, en même maison et même condition que nous; vous aviez les mêmes prédicateurs, confesseurs, confréries, sacrements; vous aviez toujours devant les yeux le modèle de notre vie, que ne l'avez-vous imitée?

Les infidèles vous diront: Oh! si Dieu nous eût fait les faveurs qu'il vous a faites! si nous eussions vu ce que vous avez vu; entendu ce que vous avez entendu, reçu les grâces que vous avez reçues; si nous avions eu les occasions de bien faire que vous avez eues! vous étiez dans un royaume chrétien, dans une ville catholique, parmi tant de personnes vertueuses, vous entendiez tant de belles choses; n'êtes-vous pas bien malheureux d'avoir abusé de toutes ces grâces?

Vos père et mère vous diront: Est-ce donc pour cela que nous avons pris tant de peine? est-ce à cela qu'ont abouti tous nos travaux, nourrir et élever un ennemi de Dieu? une victime de sa justice? un objet de sa colère? un avorton de nature? un monstre d'ingratitude? un esclave du diable? un tison d'enfer? pour brûler éternellement? Voulez-vous éviter ces reproches, imprimez bien avant en votre cœur, et mettez en pratique cette belle maxime de prudence chrétienne, qu'un poète tragique a si heureusement exprimée dans ces vers :

Æternitati providet quisquis sapit
Creditque vanum quidquid, hoc spreto, facit.

Pourvoir à son éternité, c'est la vraie et seule sagesse; le reste n'est que vanité. Dieu nous veuille donner cette sagesse. *Amen.*

SERMON III.

DE LA SPIRITUALITÉ DE NOTRE AME.

Operamini salutem vestram.
Travaillez à votre salut. (PHILIPP. 2, 12.)

Nous vous montrâmes hier que le dessein de notre salut était une affaire de très-grande importance, et nous le faisions voir, par des raisons tirées de la part de Dieu, et par d'autres tirées de la dignité et de l'excellence de notre âme. Le temps ne me

permit pas de m'étendre plus au long sur le second point : je le dois faire aujourd'hui, en vous montrant la noblesse, la dignité, la spiritualité de notre âme, par l'Ecriture, par les Pères, par des comparaisons familières, par des raisons évidentes, par des histoires authentiques, et partant.

Venite, audite, et narrabo vobis quanta Deus fecit animæ meæ. C'est vous, c'est vous, ô sainte Vierge ! qui pouvez dire ces paroles avec beaucoup de raison. S'il était permis de suivre l'opinion de ces philosophes, qui disent que chaque âme est différente des autres en espèce, et perfection essentielle, comme saint Thomas le dit des anges, je dirais que la vôtre contient en éminence, même en l'ordre de nature, toutes les perfections et les excellences des autres ; mais quand cela ne serait pas, la grâce vous a donné une prérogative qui ne convient qu'à vous seule et à votre Fils : c'est qu'au premier instant de votre conception, vous eûtes par avance l'usage de raison, et vous reçûtes la grâce de Dieu en si grande abondance, qu'on vous pouvait déjà surnommer *pleine de grâce*, comme l'ange fit un peu après, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Nemo sanæ mentis dubitat an habeat animam.

Punctum unicum. — II. Nobilitas et spiritualitas animæ, probatur 1. Scripturâ. — III. 2. Patribus. — IV. 3. Comparationibus citharædi. — V. Incolæ domûs. — VI. 4. Rationibus naturalibus : ex modo quo anima subsistit. — VII. Qui agit. — VIII. Quo recipit. — IX. 5. Rationibus supernaturalibus, ex pretio quo empta est. — X. 6. Historiis S. Carpi — XI. Catharinæ Senensis.

Conclusio. — XII. In eos qui animam proximi negligunt, et perdunt. — XIII. In eos qui propriam negligunt.

Exorde. — I. Celui-là sans doute n'a point d'âme qui ose douter s'il en a une. Comme le Saint-Esprit ne s'arrête pas beaucoup en l'Ecriture, à nous prouver qu'il y a un Dieu dans le monde, parce que nous ne saurions si peu sortir hors de nous-mêmes, que nous ne le connaissions par ses créatures : ainsi il ne s'arrête pas à nous prouver que nous avons une âme, parce que nous ne saurions si peu rentrer en nous-mêmes, que nous ne la connaissions par ses œuvres ; et c'est une vérité qui est approuvée, non par un docteur seulement, non par une secte de philosophes, non par une seule nation, mais par le sentiment et le consentement si universel de tous les peuples, qu'il est défendu à tout homme, sur peine de n'être pas homme, de la mettre en dispute : car puisque c'est la forme qui donne l'être : *Forma dat esse rei*, au sentiment d'Aristote, et que l'âme est la forme de l'homme, celui qui dirait qu'il n'a point d'âme, dirait sans y penser qu'il n'est pas homme ; mais que l'âme soit plus noble que le corps, encore que peu de gens l'osent nier, à voir néanmoins les déportements du monde, on peut croire très-probablement que plusieurs chrétiens le révoquent en doute.

Point unique. — II. Mais en premier lieu, l'Ecriture ne nous recommande jamais d'avoir grand soin de notre corps, et elle nous dit au Deutéronome : Gardez votre âme avec grand soin : *Custodite sollicitè animas vestras* (Deuter. 4, 15) ; et le Fils de Dieu, en

l'Evangile, nous avertit de ne pas craindre ceux qui ne tuent que le corps, mais de redouter celui qui peut envoyer l'âme au supplice du feu (Matth. 10).

III. Saint Augustin nous convainc de cette vérité par une raison palpable : Vous avez deux enfants en votre maison, supposons que l'un soit borgne, bossu, boiteux, valétudinaire; mais il a un bel esprit, une heureuse mémoire, il retient tout ce qu'il lit, tout ce qu'il entend au sermon, il est adroit, sage, savant, sobre, obéissant, vertueux; l'autre n'est ni borgne, ni bossu, ni boiteux, il a tous ses membres bien entiers, il se porte toujours bien : mais il se comporte mal, c'est un lourdaud, un stupide, un ignorant, un vicieux, un débauché, un désobéissant : je vous demande, lequel de ces deux enfants aimez-vous mieux ? S'il en fallait perdre un, lequel aimeriez-vous mieux qui mourût? N'est-il pas vrai, que vous aimez beaucoup plus le premier, que vous avez plus de tendresse et d'affection pour celui qui est sage et vertueux, quoique borgne, bossu et boiteux? Or, je vous demande derechef : La science, la sagesse et la vertu de votre enfant que vous aimez et louez si souvent, où est-elle? Elle n'est pas dans ses yeux, car l'autre a de meilleurs yeux que lui; elle n'est pas en ses mains, l'autre a des mains mieux faites, et plus fortes que lui; elle n'est pas en son corps, car elle s'userait avec le corps; et, au contraire, plus le corps s'use et se fait vieux, plus la science et la sagesse augmentent, il faut donc qu'elle soit en son âme : avouez donc que l'âme est plus noble que le corps, puisque les perfections de l'âme sont beaucoup plus excellentes et plus aimables que celles du corps.

Saint Chrysostome (Hom. 35. in Matth.) prouve cette même vérité par une autre démonstration : Pourquoi pensez-vous que Dieu ait voulu que notre corps soit si laid, si difforme, si puant, et si horrible après la mort : les yeux éteints, les tempes creusées, les joues pâles, les lèvres livides, les mains abattues, les jambes glacées, le corps un cadavre, une charogne, une fourmilière de vers, ou au plus un peu de terre, qui ne demande qu'à être portée en terre? C'est pour vous faire concevoir, que quand ce corps était vivant, sa beauté procédait d'autre chose que de lui : que le lustre de ce front, que l'éclat de ces yeux, que le vermillon de ces joues, que les attraits de cette bouche, que la blancheur de ce sein, que la majesté de ce visage, que la vie, la vigueur, la bonne grâce, le mouvement, et le sentiment de ce corps, venaient d'autre chose que du corps ; que tout cela procédait de la vigueur de l'âme, qui, par conséquent, devait être plus belle et vigoureuse que le corps, puisque c'est un axiome avoué de tous, que la cause contient en soi avec avantage, toutes les propriétés et qualités de ses effets : *Propter quod unumquodque tale, et illud magis* (Arist.). N'est-ce pas une bonne conséquence? Les noix confites n'ont point de douceur que celle que le suc leur donne; donc, le suc est plus doux que les noix? ainsi c'est une bonne conséquence, le corps n'a point de beauté, de noblesse, ni d'excellence que celle que l'âme lui donne; donc, l'âme est beaucoup plus belle, plus noble et plus excellente que le corps.

IV. Quand vous avez entendu un luth, une mandoline, ou quelque autre instrument de musique qui vous charmait et vous dérobait l'âme par les oreilles; si après vous voyez ce même luth muet, immobile et inutile sur une table, vous conjecturez que ces cordes ne se mouvaient pas d'elles-mêmes, et qu'auparavant quand vous entendiez l'harmonie, il y avait un excellent musicien, qui pinçait et accordait ces cordes; vous voyez le corps de votre voisin après son trépas immobile, muet, insensible, inhabile à toutes sortes de fonctions: *Telluris inutile pondus* (Ovid.), vous devez donc conjecturer, si vous avez tant soit peu d'esprit, que quand ce corps se mouvait, quand il parlait, quand il dansait, quand il faisait tant d'autres actions de si bonne grâce et si agréables, il y avait dans ce corps quelque autre chose que le corps qui devait être plus noble que lui, comme le musicien est plus noble et plus excellent que l'instrument de musique.

V. Ou si vous voulez encore une autre comparaison: vous avez vu autrefois un château, ou une maison de plaisance bien couverte, bien entretenue, meublée, tapissée et garnie de tout ce qui est nécessaire à la demeure et au service d'un grand; si à présent vous la voyez démeublée, dégarnie, ruinée, les vitres cassées, les poutres pourries, les planchers rompus, les murailles renversées, les hiboux qui y font leur retraite, vous dites: Il est vrai, il me paraît bien maintenant que quand cette maison était si bien entretenue, il y avait un grand seigneur, ou une grande dame qui y demeurait, et qui avait soin de la tenir dans l'état où elle était vingt ans devant. Vous voyez que le corps de l'homme, pendant sa vie, est tenu en état, qu'aussitôt qu'une égratignure y a fait la moindre brèche, elle est promptement réparée; vous voyez que ce même corps après la mort, est entièrement ruiné, que les membres se décousent, que la chair se pourrit, que les os se disloquent, que les veines se vident, que les humeurs se glacent, que les sens perdent leur vigueur, que les vers et les crapauds en font leur retraite, et enfin que tout se réduit en poussière: ne devez-vous pas conclure de là, que quand ce corps était si beau et si entier, il y avait là dedans une grande dame, c'est-à-dire l'âme raisonnable qui y faisait sa résidence, et qui, par conséquent, devait être plus noble que lui, comme une dame est plus noble que la maison où elle habite.

VI. Or, que cette âme soit spirituelle, qu'elle soit immatérielle, qu'elle ne soit ni partie du corps, ni dépendante du corps, on le peut aisément montrer en la manière dont elle subsiste, en la manière dont elle agit, en la manière dont elle reçoit les objets.

Si l'âme était une partie du corps, ou si elle relevait de lui, elle croîtrait avec le corps, elle perdrait ses forces avec le corps, elle décherrait avec le corps, et c'est tout au contraire: le corps prend son accroissement jusques à certains temps, et puis s'arrête; et c'est alors, pour l'ordinaire, que l'âme commence à croître, dis-je, en vertu et en sagesse, comme le corps est crû en grandeur. Si l'âme dépendait du corps, l'âme d'un boiteux clocherait, l'âme d'un aveugle ne verrait point, l'âme d'un estropié sentirait quelque diminution, l'âme d'un pulmonique serait malade; et nous voyons que les boiteux, les aveugles, les estropiés et les malades ont une

âme aussi droite, aussi éclairée, aussi entière et aussi saine que les autres, et quelquefois encore plus : nous voyons qu'un petit corps loge souvent une âme bien grande et bien excellente; que dans un corps infirme et contrefait, il y a quelquefois un entendement plus subtil, une mémoire plus heureuse, une volonté plus juste et plus droite, que dans un corps qui est bien fait; et qui ne sait que l'entendement, la mémoire et la volonté, sont les trois puissances, les facultés, et comme les trois parties de l'âme?

Quand le corps commence à faillir, quand il déchoit et qu'il approche de sa fin, c'est alors que l'âme se réveille, se reconnaît et se sent plus vigoureuse; c'est alors qu'elle fait de plus belles actions et en plus grand nombre que jamais; c'est alors qu'elle dispose de soi et de son salut par sa confession, de sa famille et de sa postérité par son testament, de l'Etat et de la province par ses bons avis, et elle le fait avec plus de piété, d'équité, de prudence, qu'elle n'a jamais fait, et elle le fait en un corps si pâle et si décharné au dehors, si pourri et si infect au dedans, que, qui voit le corps, ne voit quasi que de la terre, et qui entend les discours de l'âme est ravi au ciel et au delà. Qui verra une âme si vigoureuse en un corps si caduc et si faible, ne dira-t-il pas que c'est comme un poulet qui brise sa coque : on voit que la coque se casse; mais ce qui est dedans commence à éclore et à naître.

VII. De plus, c'est le propre de la matière, et des choses matérielles de pâtir. L'âme, au contraire, est toujours en action : un corps de soi n'a point de mouvement, l'âme est si active et si agissante de sa nature, que si elle n'a rien au dehors qu'elle puisse mouvoir pour s'exercer, elle ne cesse de s'agiter, et se promener dans elle-même; et si elle ne dépend pas des sens en ses opérations, autrement elle ne pourrait agir, si les sens n'agissaient en même temps; et au contraire quand les sens n'agissent pas, c'est alors que l'âme fait mieux ses actions. Quand vous n'entendez point de bruit, quand vous ne voyez rien qui vous distraie, quand les sens n'agissent point et ne souffrent rien, c'est alors que vous êtes plus propre à la contemplation. De là vient que dans les monastères, on ferme toutes les fenêtres, pour mieux vaquer à l'oraison : quelquefois le corps est couché, et l'âme se promène partout; il est immobile en une place, et elle rôde en mille lieux; elle va d'un bout de l'univers à l'autre, de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion; elle descend au centre du monde, elle monte au-dessus de sa circonférence, elle sonde la profondeur de la mer, mesure l'étendue du ciel et de la terre; elle fait en un quart d'heure plus de voyages que le corps le plus dispos n'en pourrait faire en un siècle, quoique le corps qu'elle anime soit enfermé dans une chambre.

VIII. Davantage, un corps a ses dimensions, il ne contient que ce qui est proportionné à sa grandeur : les choses qui l'excèdent n'y peuvent avoir place, il ne peut recevoir un autre corps sans chasser hors de soi, ou détruire quelqu'une de ses parties; l'âme contient en soi toute la masse de la terre, avec toutes ses dimensions; elle mesure en son esprit la longueur, la largeur, la profondeur de ce grand élément; et ce qui est admirable, logeant en soi un si grand corps, elle se loge elle-même en un si petit corps.

Quand plusieurs choses matérielles logent ensemble en un même corps, elles s'empêchent et s'incommodent l'une l'autre : l'âme contient le ciel et la terre, sans en être remplie, les absents et les présents, ceux qui sont morts, et ceux qui ne sont pas encore nés y logent et ne s'incommodent pas; elle reçoit en soi une infinité de personnes, de villes, de provinces, de royaumes, sans qu'ils se pressent, les grandes choses y sont selon leur grandeur, les petites selon leur petitesse, les unes et les autres selon toute leur étendue, et toutes entières en la même faculté de l'âme : car sans sortir du lieu où je suis, je vois très-distinctement en mon esprit la grandeur de la ville de Paris, la longueur, la largeur et la suite des lieux où j'ai été; les villes, les villages et les maisons que j'ai vus; et tant s'en faut que cela tienne place en mon âme : qu'au contraire, plus elle se remplit, plus elle est capable de recevoir; plus elle contient de choses, plus elle peut et veut en contenir.

Si elle était matérielle, s'il y avait en elle rien de corporel, elle serait incapable de recevoir aucun corps; cependant il n'en est point qu'elle ne puisse recevoir : elle peut contenir tous les corps, les joindre, les séparer, les comparer et les confronter l'un à l'autre comme bon lui semble. Si en un miroir il y avait quelque figure, il n'en recevrait aucune autre; si en la prunelle de l'œil il y avait quelque couleur particulière, ou il ne verrait rien, ou tout lui paraîtrait semblable à la couleur qu'il aurait. La langue qui juge des saveurs, n'en doit point avoir de particulière; car si elle était abreuvée de quelqu'une, toutes choses lui sembleraient de même; pour recevoir les figures, les couleurs et les saveurs étrangères, il faut être exempt de toute figure, de toute couleur et de toute saveur particulière : donc, pour recevoir par intelligence, et concevoir tous les corps, comme fait notre âme, il faut qu'elle soit en elle-même exempte et dégagée de tout ce qui est corps. Aussi l'est-elle si véritablement, que recevant en soi quelque corps, elle l'épure, le spiritualise, le dépouille de l'être corporel et matériel qu'il avait. Concluons donc ce raisonnement, et disons, que celle qui est plus vigoureuse quand le corps est abattu, plus forte quand il est affaibli, plus libre quand il approche de sa fin; celle qui joint ensemble les temps passés, présents et à venir, sans succession; celle qui monte au ciel et descend aux abîmes, sans changer de lieu; qui loge en soi les corps, sans qu'ils y tiennent place; qui en reçoit plusieurs, sans presse; qui même les loge tous, et juge de leurs qualités; celle qui a tant d'empire sur les corps, n'est pas une partie du corps, ni dépendante du corps, ni matière, ni matérielle.

IX. Toutes ces démonstrations sont, à mon avis, très-puissantes, pour faire voir même à un païen la dignité, et spiritualité de notre âme; mais le chrétien qui est nourri en une école plus relevée, doit connaître par une autre voie l'excellence de son âme, par le prix et valeur inestimable de la rançon dont elle a été rachetée, et par l'amour très-ardent que le Fils de Dieu lui a porté ; Car, que le Sauveur aime nos âmes quand elles sont en sa grâce, ce n'est pas si grande merveille : on peut penser qu'il les aime à cause de ce riche ornement dont elles sont parées et embellies; mais qu'il les ait aimées si tendrement, rachetées si précieusement,

quand elles étaient en état de péché et privées de sa grâce, c'est signe que même en leur nature, elles sont très-excellentes. Si allant par les champs vous trouviez sur la terre un diamant ou autre pierrerie, pour en savoir le prix, vous ne vous en rapporteriez pas à moi, parce que je n'y entends rien, vous vous adresseriez à un lapidaire qui en manie tous les jours, et qui en sait la valeur; et et s'il vous en offrait trois ou quatre cents pistoles, vous connaîtriez que ce diamant est fort précieux, n'est-il pas vrai?

Vous avez en votre corps terrestre une âme très-noble et très-précieuse; pour en savoir la valeur, ne vous en rapportez pas à d'autre qu'à celui qui l'a créée et qui en manie tous les jours. Un marchand sage et bien avisé ne donne pas une grande somme pour une denrée de peu de valeur, cent pistoles pour une perle qui ne vaut pas cent sous; le Sauveur, qui n'est pas seulement sage, mais la sagesse même, a donné pour racheter votre âme, ce qui vaut mieux que tous les trésors de la terre: il n'y a point de doute qu'une seule goutte de son sang adorable vaut mieux que toutes les richesses du monde, et il a donné pour votre âme, non pas une goutte, mais tout son sang, jusques à la dernière goutte. Oui, pour votre âme: car il ne faut pas que vous pensiez que, parce qu'il en a racheté plusieurs autres par la même rançon, la vôtre lui en coûte moins, ou que vous lui en soyez moins obligé. Non, mais il a tant estimé votre âme, qu'il a donné tout son sang pour elle aussi en particulier, aussi expressément, et avec autant d'affection que s'il n'eut racheté qu'elle seule. Il m'a aimé, dit saint Paul, et il s'est livré soi-même pour moi : *Qui dilexit me et tradidit semetipsum pro me* (Gal. 2, 20). Vous en pouvez dire de même, et il chérit tant notre âme, encore à présent, que si, pour la sauver, il était besoin de mourir derechef, et répandre tout son sang, il le ferait très-volontiers.

X. Saint Denis Aréopagite, en l'épître qu'il écrit à Démophile (épist. *in fine*) prouve ceci par une belle histoire, et il en parle savamment, car il l'avait apprise de l'auteur même, à qui la chose était arrivée; il dit qu'un saint évêque en l'île de Candie était si favorisé de Dieu, que toutes les fois qu'il faisait sa préparation pour se mettre à l'autel, il avait quelque vision du ciel; il arriva de son temps un grand malheur : c'est qu'en la fête d'un faux dieu, un païen pervertit un chrétien, et le porta à renier la foi : le saint ayant entendu cette triste nouvelle, en fut si outré de douleur, qu'il en séchait de fâcherie, et par un excès de tristesse et un zèle trop ardent, il désirait la mort, et la punition de ces deux misérables. Comme il était en cette disposition, un soir, se levant de son lit pour faire ses prières, il vit la terre ouverte, et là dedans un profond abîme, et ces deux malheureux sur le bord, tremblants, et tout près d'y être précipités, et des serpents qui sortaient de ce gouffre, et tâchaient de les y attirer, et des hommes qui les y poussaient, le saint les voyant en ce danger, s'en réjouissait, et il lui semblait qu'il ne verrait jamais assez tôt l'heure en laquelle ils y tomberaient; en ce même temps, levant les yeux en haut, il vit aussi le ciel ouvert et le Sauveur, qui, touché de compassion, descendait de son trône accompagné de ses anges, et qui

vint prendre par la main ces deux infortunés, les retirant du danger où ils étaient, avec une douceur incroyable; puis s'adressa à cet évêque trop zélé, et lui dit : Tenez, voilà mon côté; frappez-moi, et l'ouvrez derechef, plutôt que de souhaiter la damnation d'une âme, et sachez que je suis tout prêt de souffrir encore pour le salut des hommes, s'il était nécessaire, et je le ferais très-volontiers pour les empêcher de tomber en péché.

XI. Le même Sauveur apparaissant un jour à sainte Catherine de Sienne, lui montra une âme raisonnable dépouillée de son corps, et voyant qu'elle était ravie d'admiration à la vue d'une si grande beauté : Eh bien! lui dit-il, que vous en semble-t-il, ma fille? n'ai-je pas bien employé ma peine, n'avais-je pas sujet de descendre du ciel, de voyager sur terre, et de donner ma vie pour racheter une si riche perle : *Inventa vos pretiosa dedit omnia sui* (Matth. 13)? Depuis ce temps-là, la sainte fut si transportée d'amour pour les âmes, qu'elle baisait les pas de ceux qui travaillaient, pour les gagner à Dieu, et disait, qu'il n'était rien qu'elle ne voulût entreprendre, donner et endurer pour contribuer au salut d'une âme.

Conclusion. — XII. Ceci me fait ressouvenir de ce que disaient les soldats d'Holopherne, qui assiégeaient Béthulie, quand ils virent la chaste et charmante Judith; ils disaient l'un à l'autre : *Quis contemnat populum Hebræorum, qui tàm formosas mulieres habent, ut non meritò pro his certare debeamus* (Judith. 10, 18)? Qui est-ce qui n'estimera beaucoup la Judée qui renferme de si belles créatures; et ne devons-nous pas combattre vaillamment? Sera-t-il dit que nous épargnions notre sang et nos vies, pour la conquête d'une telle nation. Nous avons dit le même quand on nous a envoyés ici. Il y a en la ville de N. mille, deux mille très-excellentes créatures, deux mille âmes créées à l'image de Dieu, rachetées de son précieux sang : épargnerons-nous nos sueurs et nos peines, pour acquérir de si riches trésors, pour gagner à Dieu quelqu'une de ces âmes. Faites-en de même par cette même pensée, mes chers Auditeurs; en la famille que vous conduisez, en la communauté qui vous est commise, la paroisse que vous avez en votre charge, il y a de très-nobles créatures : pour les gagner et conserver à Dieu, il faut combattre : *Pugnare debemus.* Quand il est question d'instruire de parole, d'édifier par bon exemple, de reprendre vos gens, la paresse, les respects humains, la timidité s'y opposent, il les faut combattre. On vous dit : Il serait bon de vous mettre à genoux tous les soirs, et faire vos prières avec vos gens, vos enfants le retiendraient et le pratiqueraient après votre mort, et les enfants de vos enfants; la paresse vous en veut empêcher, il la faut combattre : *Pugnare debemus.* On vous dit : Ce serait une grande œuvre de charité d'enseigner les mystères de la foi à vos domestiques, à vos fermiers, aux ouvriers qui travaillent pour vous; les respects humains vous en veulent empêcher : que diront-ils, ils m'appelleront bigot, ils diront que je les veux prêcher : *Pugnare debemus;* il faut combattre ces respects humains. On vous dit : Vous êtes obligé de reprendre votre valet quand il jure; de con-

damner à une amende ces cabaretiers qui donnent à boire pendant l'office, la timidité vous en veut empêcher : *Pugnare debemus;* il la faut combattre.

Vous êtes bien loin de combattre, et de travailler pour gagner les âmes, vous les perdez malheureusement : quel regret aurez-vous à la mort? Le prophète Isaïe, chapitre 34, et Jérémie en ses *Lamentations*, font mention de certaines bêtes sauvages qu'ils appellent *lamies;* les commentaires et les naturalistes disent que ce sont des monstres qui ont une face humaine, mais si ennemis de notre nature, que s'ils rencontrent un homme, ils se jettent d'abord sur lui, ils le démembrent et le dévorent : mais si, après cela, ces *lamies* se regardent à loisir dans l'eau d'une fontaine, voyant en la figure de leur face la beauté de l'homme qu'ils ont dévoré, elles s'en repentent, elles se dépitent, elles enragent de fureur et se déchirent elles-mêmes. Supposons que ce ne soit qu'un péché véniel, et qu'un peu de vanité de découvrir votre sein, — je ne le décide pas; — quelqu'un voyant cet objet peut concevoir une mauvaise pensée, y consentir, y persévérer, mourir en cet état. Quand vous mourrez, votre âme dépouillée de votre corps se verra, admirera sa beauté, verra en soi la beauté de l'âme qui s'est perdue par votre sein : quel regret, quel déplaisir, quel crève-cœur d'avoir été cause de la perte d'une si belle créature pour une fumée de vanité ! Vous sollicitez cette fille à l'impudicité, espérant vous en repentir, vous en confesser et en faire pénitence. Supposez que cela soit, qui vous a dit qu'elle en fera de même? elle a l'esprit faible, le cœur fragile, la pente aux plaisirs; elle tombera de péché en péché, elle mourra sans pénitence : quand vous sortirez de ce monde, votre âme verra en sa beauté l'excellence et la beauté de celle que vous aurez perdue ; n'aurez-vous pas sujet de dire que le feu du purgatoire n'a pas assez de rigueur pour expier une telle faute.

XIII. Mais il ne faut pas s'étonner de voir que vous méprisez les âmes des autres puisque vous ne vous souciez pas de la vôtre. On rapporta un jour à l'empereur Auguste, que le roi Hérode avait fait mourir son propre fils, parmi les autres innocents qu'il fit égorger autour de Bethléem : l'empereur répondit judicieusement : Si cela est, j'aimerais mieux être le pourceau d'Hérode que son enfant : car si j'étais son pourceau, il ne me tuerait pas; parce qu'Hérode vivait parmi les Juifs, qui ne mangaient point de pourceau. Et moi, dit saint Augustin, j'aimerais mieux être le cheval, j'aimerais mieux être la chemise, et toute autre chose de plusieurs chrétiens, que d'être leur âme : car ils ont plus de soin, plus d'affection pour toute autre chose qu'ils n'en ont pour leur âme. Ne pourrait-on pas dire cela de vous? ne pourrait-on pas dire qu'il vaudrait mieux être votre cheval que votre âme? Combien de fois par semaine donnez-vous à manger à votre cheval? Par semaine, direz-vous; je serais bien marri d'avoir manqué de lui en donner deux fois par jour. Combien de fois donnez-vous à manger à votre âme, je ne dirai pas par jour, par semaine, par mois, mais par an? quelle est la viande de vôtre âme? Ne l'apprenez pas de moi, apprenez-le du Sauveur : *Ma chair est vraiment viande*, non du corps, mais de l'âme. Combien de fois donnez-vous cette viande à votre âme? deux fois par

an? à Noël et à Pâques; j'aimerais donc mieux être votre cheval que votre âme. Combien de temps voudriez-vous porter votre chemise sans la laver? la voudriez-vous bien porter quatre mois? vous en auriez horreur : elle aurait amassé tant de crasse, qu'on ne la pourrait plus blanchir. Combien portez-vous votre âme sans la laver et sans la reblanchir au sacrement de Pénitence, dans le sang de l'Agneau : *In sanguine Agni dealbaverunt stolas suas* (Apoc. 7, 14.) Vous ne voudriez pas porter votre chemise quatre mois sans la mettre à la lessive, et vous porterez votre âme six mois, dix mois, un an tout entier sans la reblanchir : c'est ce qui fait qu'elle amasse tant d'ordures, que quelque confession que vous fassiez, il est très-difficile de la bien nettoyer,

Bref, considérez votre vie, voyez ce que vous faites, depuis le matin jusques au soir, depuis le commencement de l'année jusques à la fin, vous verrez qu'il n'y a rien de quoi vous avez moins de soin que de votre âme et du service de Dieu, pour qui elle est créée : le matin vous dites le *Pater* ou l'*Ave*, en vous habillant, ou en allant au marché ; le soir vous faites vos prières étant couché et à demi endormi, avec aussi peu de révérence que si vous parliez à un laquais ; le reste du jour, vous ne pensez à Dieu, vous ne parlez de lui non plus que s'il n'y en avait point, sinon peut-être pour le blasphémer; les dimanches et les jours de fête, vous entendez une petite messe en pensant au ménage et aux affaires du monde : et voilà comme l'année se passe, et après celle-ci une autre, enfin vous vous trouvez à la mort. Or, dites-moi en conscience, faites-vous ainsi des autres choses qui sont à vous? Si vous avez une vigne, n'y faites-vous aller qu'une fois l'an? ne la faites-vous cultiver qu'un peu le matin et le soir? ne la faites-vous pas soigneusement défricher, labourer, tailler, lier, émonder, engraisser ? quel soin avez-vous de tout ce qui est en votre maison? combien de fois visitez-vous les armoires, vos coffres, vos celliers, vos greniers, pour voir si on ne vous dérobe rien, pour empêcher que rien ne se perde ? que rien ne s'égare, que rien ne se gâte, que rien ne soit en danger de se perdre, même vous ménagez, j'ai honte de le dire, jusques à un bout d'une chandelle, vous ne voulez pas qu'il se perde. Allez, allez n'aurez-vous point de honte, d'avoir tant de soin de ce qui est corruptible, et d'en avoir si peu de ce qui est immortel et incorruptible? Avoir tant de soin de ce qui est hors de vous, et en avoir si peu de ce qui est en vous et qui est la meilleure partie de vous! avoir tant de soin de ce qu'on peut acheter avec un peu d'argent, et en avoir si peu de ce qui coûte la vie et le sang précieux du Fils de Dieu! Où est la foi que vous devez ajouter à cet avertissement de l'oracle de vérité : Que profite à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd ou endommage son âme? Ruminez ces paroles et allez en paix ; au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Amen.*

SERMON IV.

QUE NOUS DEVONS TRAVAILLER A NOTRE SALUT, PROMPTEMENT, SÉRIEUSEMENT, PERSÉVÉRAMMENT.

Operamini salutem vestram.
Travaillez à votre salut. (PHILIPP. 2.)

Hier, le Fils de Dieu nous disait que tous les trésors de la terre et tous les empires du monde ne sont pas comparables à notre âme, tant elle est précieuse et excellente : celle-là étant ainsi, puisque nous voyons qu'on travaille tant dans le monde pour acquérir un peu de bien ; certes, si nous avons tant soit peu d'esprit, de prudence et d'amour pour nous-mêmes, nous travaillerons, de tout notre cœur, au salut de notre âme : nous y travaillerons, dis-je, en premier lieu promptement, en second lieu sérieusement, en troisième lieu persévéramment. Nous le devons apprendre de vous, ô sainte Vierge! vous avez fait les œuvres de Dieu promptement, dès l'aurore de votre vie, c'est de vous qu'il est dit : *Adjuvabit eam Deus manè diluculo ;* vous les avez faites sérieusement et avec diligence : *Manum suam misit ad fortia;* persévéramment jusques à la fin : *Laudent eam in portis opera ejus :* c'est ce que nous désirons faire à votre exemple, et par la grâce de votre Fils que nous implorons, en vous saluant, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — I. Electi, sunt feliciores in statu naturæ reparatæ, quàm integræ. — II. Nam interius habent majora auxilia. — III. Exterius exemplar nobilius, nempè Christum, qui operatus est salutem nostram, citò, seriò, perseveranter.

I. PUNCTUM. — IV. Ejus exemplo. — V. Debemus operari salutem citò 1. Scripturâ. — VI. 2. Patribus. — VII. 3. Rationibus. I. — VIII. 2. — IX. 4. Exemplis vitiosis. — X. Virtuosis.

II. PUNCTUM. — XI. Salus operanda seriò. — XII. 1. Scripturâ. — XIII. Patribus. — XIV. 3. Comparationibus. — XV. 4. Rationibus. — XVI. 5. Exemplo Christi.

III. PUNCTUM. — XVII. Salus operanda perseveranter. 1. Scripturâ. — XVIII. 2. Instructionibus ex B. Bernardo.

CONCLUSIO. — XIX. Per recapitulationem.

EXORDE. — I. *O felix culpa, quæ talem meruit habere Redemptorem!* C'est un saint enthousiasme dont l'Eglise se sert dans la bénédiction du cierge pascal, par un transport de joie, qui la ravit en la pensée de la Résurrection, et de la vie glorieuse de son Bien-aimé. Mais l'excès de cette joie ne la transporte pas si fort hors d'elle-même, qu'elle ne sache bien ce qu'elle dit, car il est véritable, et on le peut très-aisément prouver, que la faute du premier homme a été heureuse et avantageuse pour les âmes prédestinées : non par la qualité du péché, qui n'a rien que de très-mauvais, mais par la miséricorde de Dieu, et par un trait admirable de sa très-sage providence, qui ne permettrait jamais le mal, si elle n'avait la bonté et l'industrie d'en tirer quelque bien : *Meliùs*

judicans de malis benè facere, quàm mala nulla permittere (Aug. in Enchirid.).

Pour l'éclaircissement de cette vérité, le maître de la théologie, saint Thomas (1 p., q. 100, art. 2), et après lui toute son école, avance que, encore que le premier homme n'eut pas mangé du fruit défendu, ni infecté sa postérité par le péché originel, ses descendants eussent pu commettre des péchés qui les eussent dégradés de l'état d'innocence, et très-justement engagés à la damnation éternelle. Voici le raisonnement de ce saint Docteur : Il y a grande différence entre la volonté de l'ange et celle de l'homme. Comme une flèche bien acérée, étant tirée par une main puissante et robuste, entre bien avant dans le but, s'y plante et s'y enfonce tellement qu'on ne la peut arracher; ainsi la volonté de l'ange étant extrêmement vive, perçante et pénétrante, portée vers son objet par une forte connaissance, elle s'y plonge, s'y établit et s'y attache tellement, qu'elle ne s'en détache jamais. L'ange ne démord jamais de ce qu'il a une fois choisi la première conversion et affection de son cœur : la volonté de l'homme n'en est pas de même, elle est comme une lame de plomb qui s'émousse aisément, elle n'embrasse pas ce qu'elle aime avec des étreintes si serrées, qu'elle ne s'en puisse déprendre : elle est sujette au changement, inconstante et ambulatoire tant qu'elle est en cette vie, parce que son entendement, qui n'est pas si pénétrant et éclairé, ne lui représente pas d'abord tout ce qui est bon ou mauvais, aimable ou détestable en son objet. De là vient, dit saint Thomas, que, selon le cours ordinaire, l'homme n'est confirmé en grâce que par la vision béatifique, lorsqu'il voit si clairement le bien souverain, et lui est si étroitement uni qu'il ne s'en saurait séparer, parce qu'il possède en lui très-parfaitement et avec excellence, tout ce qu'il pourrait prétendre aux biens inférieurs et particuliers. J'ai dit, selon le cours ordinaire, pour en excepter la Vierge, et quelques autres saints, qui ont été confirmés en grâce par un privilége spécial avant que de monter au ciel. Or, le premier homme donnant la vie naturelle à ses enfants par la génération, leur eut bien donné incontinent la vie surnaturelle de la grâce, mais il ne la leur eut pas donnée plus parfaite, ni plus assurée qu'il l'avait en lui-même : si bien que, comme il n'eut pas été confirmé en grâce, ses enfants aussi ne l'eussent pas été pendant qu'ils eussent été en ce monde, qui est le lieu de mériter, de combattre et de surmonter pour obtenir la couronne céleste.

II. Mais la condition des âmes choisies, est incomparablement plus heureuse en l'Eglise chrétienne, que celle de ces premiers hommes dans le paradis terrestre, n'eut été en l'état d'innocence et de justice originelle; car, au lieu que pour lors la grâce actuelle et le secours surnaturel, qui étaient donnés aux hommes pour la pratique des bonnes œuvres, étaient de moindre prix, un don de Dieu en tant que Créateur, convenable à la nature de l'homme, les âmes chrétiennes reçoivent à présent une grâce plus forte, plus puissante, plus précieuse et plus charmante, une grâce de choix, qui est un don de Dieu en tant que Rédempteur, convenable et correspondante aux mérites du Sauveur. Ne serions-nous pas bien

malheureux, si nous ne faisions pas bien notre salut en l'Eglise catholique, en la loi de grâce, en l'état de la nature réparée, par une rédemption si avantageuse?

De plus en la pratique de la vertu, les hommes n'eussent eu alors pour modèle et patron que leur premier père, et leurs autres ancêtres; on leur eût dit comme le Prophète disait aux Juifs: *Attendite ad patrem undè excisi estis* (Isa. 2, 1), au lieu qu'en la loi de grâce, le Sauveur opérant notre salut au milieu de la terre, comme parle le Prophète, nous a laissé des exemples rares et admirables de la manière dont nous devons travailler pour obtenir la béatitude qu'il nous a acquise par ses mérites. Il nous a appris à faire promptement, sérieusement, et persévéramment les affaires de notre salut à son exemple.

Premier point. — IV. Il les a faites promptement : car selon son prophète et son apôtre, le Fils de Dieu entrant en ce monde, a élevé son cœur à Dieu son Père, et lui a dit : Les sacrifices, les holocaustes, ni les hosties anciennes ne vous agréaient pas assez pour apaiser votre colère, et obtenir des grâces aux hommes : je m'offre à vous pour cet effet, je viens accomplir votre volonté : *Ingrediens mundum dixit : hostiam et oblationem noluisti, holocautaumata et pro peccato non tibi placuerunt; ecce venio, ut faciam voluntatem tuam, Deus* (Ps. 39, 7; Heb. 10, 5). Hé! quelle est la volonté de Dieu? c'est le salut des hommes, la sanctification des âmes : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra* (Thess., 4, 3). Quand est-ce que Jésus commence cet œuvre? Quand est-ce qu'il fait cette oblation de soi-même pour notre salut? c'est en entrant au monde. Il n'attend pas qu'il y soit entré, mais en y entrant, tant il a hâte de le faire : *Ingrediens mundum, non ingressus*, mais *ingrediens*. On dit en philosophie, que l'opération est un apanage de l'être qui est à la suite, et va toujours après lui : *Operari sequitur esse;* ici il faut dire : *Operari comitatur esse*, l'être et l'opération sont de même date. Au même temps, au même instant que Jésus commence d'être, au même temps, au même instant il commence à faire notre salut, il ne diffère pas un seul moment : *Ingrediens mundum.*

A son exemple son Saint-Esprit nous dit, par la bouche du Sage : Tout ce que vous pouvez faire pour la gloire de Dieu et pour votre salut, faites-le sur-le-champ, ne le remettez jamais à une autre heure, encore moins à un autre jour, à un autre mois ou à une autre année : *Quodcumque potest manus tua instanter operare* (Eccl. 6, 10).

VI. Le Fils de Dieu dit en l'Evangile : Vous ne savez d'où vient le Saint-Esprit, ni où il va. Sur quoi saint Bernard dit : Peut-être qu'on peut ignorer cela sans courir risque de son salut; mais il y a grand danger d'ignorer en quel temps il vient, ou s'en va, et pour cela il faut veiller soigneusement, et veiller à toute heure, pour épier quand il vient, et obéir promptement à ses inspirations, de peur qu'il ne s'en aille et ne les retire : car nous sommes fermes et assurés quand il nous tient par la main, et nous tombons infailliblement quand il nous abandonne : *Et qui stat eo tenente, eo dese-*

rente cadat necesse est [1]; et c'est ce qui a fait dire à saint Ambroise, que le Saint-Esprit n'aimait point les remises : *Nescit tarda molimina Spiritûs Sancti gratia* (Amb.).

Quand Dieu nous présente sa grâce, il ne veut pas qu'on marchande avec lui. L'époux frappa à la porte de son épouse, elle fit la renchérie, elle fut paresseuse à se lever : mais se ravisant quelque temps après, et s'étant levée pour lui ouvrir la porte, elle trouva qu'il avait passé outre : *Et ecce declinaverat.*

VII. Ce qu'on estime plus en bienfait, c'est la bonne volonté. Si vous le faites bien tard, vous avez manqué de bonne volonté longtemps : *Qui tardè dedit, diù noluit* (Senec., *de benef.*). Quand vous désirez une curiosité d'un ami, ou un service d'un valet, s'il diffère et vous fait attendre, il ôte toute la bonne grâce du service qu'il vous rend. Vous ôtez toute la graisse de votre sacrifice, la moëlle de la victime quand vous remettez de temps en temps à faire ce que Dieu demande de vous : *Hilarem datorem diligit Deus.* Dieu veut qu'on fasse de bon cœur ce qu'on fait pour lui ; si c'est de bon cœur, on le fait joyeusement et avec plaisir; si on a du plaisir, on le fait promptement et sans en être importuné.

VIII. Et puis l'exécution des grands desseins, comme est l'affaire de notre salut, dépend quelquefois de la concurrence et rencontre de plusieurs circonstances; or, il peut arriver que telle conjoncture ne retourne jamais, et le manquement d'une seule circonstance empêche le bon succès de toute l'entreprise. C'est ce que saint Paul nous enseigne par une réflexion qu'il fait sur une histoire rapportée en l'Ecriture ; il vous remet en mémoire ce qui est rapporté en la Genèse (27, 37) : Esaü étant allé à la chasse, il en revint un quart d'heure trop tard; il demanda la bénédiction à son père : Vous êtes venu trop tard, répondit-il, elle est déjà donnée, et il n'y a plus de remède; il pleure, il gémit, il sanglote, il rugit; c'en est fait, il n'y a plus de bénédiction pour vous. Vous avez la commodité d'aller à confesse, à un Père qui est au confessionnal, vous la remettez après dîner ; après dîner il n'y sera plus, vous le remettez à demain; la nuit une mort soudaine vous surprendra en état de péché, vous crierez en enfer : Confession ! confession ! mais en vain.

Vous avez volonté de vous faire religieuse, voyant bien que vous êtes trop fragile pour vous sauver dans le monde. La pensée vous vient au sermon d'aller aujourd'hui parler à la supérieure, pour lui demander une place, vous différez à dimanche. Samedi, un jeune homme se présentera pour vous demander en mariage; il fera avorter en votre cœur le dessein de la religion ; vous vous marierez contre la vocation de Dieu, et vous vous perdrez dans le monde. Vous avez inspiration de visiter un malade pour lui parler de son salut, vous remettez à demain : possible il sera mort, ou

[1] Venit Spiritus et vadit prout vult ; nemo facilè scit undè veniat et quò vadat, istud sine damno salutis fortasse nescire licet ; sed quando veniat et quando vadat id planè periculosissimè ignoratur..... Vigilandum proindè, et vigilandum omni horâ, quia nescimus quâ horâ Spiritus venturus sit, seu iterum abiturus ; it et redit Spiritus, et qui stat eo tenente, eo deserente cadat necesse est (S. Bern., Serm. 17. in Cant.).

vous-même serez malade, ou quelque autre affaire vous divertira de cette visite, c'est pourquoi *instanter operare.*

IX. Aussi saint Basile et saint Chrysostome ont remarqué que Jésus-Christ a toujours blâmé les remises de ceux qui ont tant soit peu différé d'obéir à leur vocation, pour belles et spécieuses que fussent leurs excuses. En saint Luc, chapitre 9 : *Permitte mihi primum renuntiare his quæ domi sunt. Ait nemo mittens manum ad aratrum aptus est regno Dei;* Un homme qui avait inspiration de se mettre à sa suite, lui dit : Maître, je désire vous suivre, mais permettez-moi premièrement, de me défaire de mes biens. Le Sauveur lui répond : Allez, vous ne valez rien pour le royaume des cieux. Au même chapitre, un peu plus haut, il dit à un autre : Suivez-moi. Le jeune homme répond : Permettez-moi premièrement d'aller ensevelir mon père. Le Fils de Dieu lui réplique : Je vous appelle à la vraie vie; que les morts ensevelissent leurs morts; Ce n'est pas, dit saint Chrysostome, que le Fils de Dieu trouvât mauvais qu'ils donnassent ordre à leurs affaires, et enterrassent leur père; mais qu'ils le voulaient faire avant que de suivre Jésus. Ils disaient : Permettez-moi premièrement; ils devaient premièrement obéir au Fils de Dieu, et se mettre à sa suite, et puis, avec sa permission et sa bénédiction, ils eussent fait ce qu'ils désiraient. Vous attendez de prier Dieu, jusques à dix et onze heures, quand vous viendrez à l'église, et peut-être jusques au soir : vous ne considérez pas, que si vous vous donniez à Dieu, et si vous dressiez bien vos intentions dès le matin, vos actions référées à Dieu auraient bien plus de mérite et de bénédiction. Vous dites : Je quitterai mon péché, je m'adonnerai au service de Dieu quand j'aurai fait mes études, gagné ce procès, élevé mes enfants, obtenu cet office : *Dimitte me primùm ire.* Oui; mais si vous vous mettiez maintenant en bon état, vous feriez vos études, vous poursuivriez ce procès, vous élèveriez vos enfants en état de grâce, avec la bénédiction de Dieu et avec meilleure issue.

X. Nous voyons en l'Evangile, que ceux qui ont été diligents à suivre promptement la vocation du Fils de Dieu, lui ont été très-agréables, il en a fait quelque chose de grand, et ils lui ont servi pour des entreprises très-glorieuses et importantes. En saint Luc 19, Zachée descend promptement de l'arbre à la première voix du Sauveur, et étant en son logis, il entend cette parole favorable : Aujourd'hui Dieu a béni et sanctifié cette maison. En saint Matthieu chap. 4, saint Pierre et saint André, saint Jean et saint Jacques son frère étant appelés du Fils de Dieu, quittèrent leur barque, leurs filets, leur père, et suivent le Sauveur; il les fait ses apôtres, des chefs de son Eglise et des princes de la terre : *Principes eos constitues super omnem terram* (Ps. 44). En saint Luc, chap. 5, il dit à saint Matthieu : Suivez-moi. Ce banquier ne dit pas : Il faut que je dresse mes comptes, que je reçoive ce qui m'est dû; il quitte tout pour obéir. Le Fils de Dieu en fait un saint, un secrétaire de son état, un historien de sa vie. Et dans les *Actes des Apôtres*, saint Paul entendant la plainte du Sauveur : Pourquoi me persécutez-vous ? apaise soudain l'ardeur du zèle indiscret dont il était enflammé, et sans retarder d'un seul moment, se présente à faire présen-

tement tout ce que Dieu demande de lui : *Quid me vis facere?* Dieu en fait un vaisseau d'élection, un héraut de sa parole, un docteur des Gentils, un organe de son Esprit : *Quid me vis facere?*

Deuxième point. — XI. Cette parole nous jette insensiblement au second point de notre discours, et nous apprend, que pour réussir au dessein de notre salut, il le faut embrasser sérieusement, à bon escient, avec résolution d'en venir à bout moyennant la grâce de Dieu, à quelque prix que ce soit, quoi qu'il vous faille donner, faire, quitter ou endurer : il le faut entreprendre comme l'affaire la plus inportante que vous ayez en ce monde.

XII. Le Fils de Dieu dit en saint Matthieu, que le royaume des cieux s'emporte par force, et que pour le conquêter il se faut faire violence : *Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud* (Matth. 11, 21); et en saint Luc, il dit : Tâchez avec effort et contention d'entrer par la porte étroite : *Contendite intrare* (Luc. 13, 24); dans le grec il y a : Ἀγονίζετε, c'est-à-dire, avec tant d'effort et de violence, que vous en soyez presque réduit à l'agonie, s'il est nécessaire. Et en saint Jean, il compare la peine, les soucis, les travaux que nous devons prendre pour faire notre salut, aux efforts d'une femme qui est en travail : *Mulier cum parit, tristitiam habet* (Joan. 16, 21).

XIII. Que ne font pas les marchands avaricieux qui se veulent enrichir? les jeunes gens qui recherchent un mariage riche et avantageux? les ambitieux qui veulent obtenir un office, ou un bénéfice? Que de soucis, que de veilles, que de voyages, que de frais ne font-ils pas pour avoir bonne issue de leur entreprise! Certes, ce nous doit être une grande confusion, de voir qu'ils ont plus d'ardeur et de passion pour les choses terrestres et périssables, que nous pour les célestes et éternelles, dit saint Bernard : *Magna confusio, magna prorsùs, quod illi ardentius terrena perquirant quàm nos cœlestia* (Bern.); et le dévot à Kempis : On fait de grands voyages pour une petite prébende, et à peine voudrait-on faire un pas pour mériter le royaume des cieux : *Pro modicà præbendâ longa via curritur; pro æternâ vitâ vix pes à terrâ levatur* (Th. à Kemp.). Et le philosophe moral : Si vous considérez quelle entreprise c'est que d'acquérir la vertu, vous verrez qu'il ne s'y faut pas comporter lâchement et par manière d'acquit : *Si quis sibi proposuerit quantum opus agressus sit : sciat et nihil delicatè, nihil molliter, esse faciendum* (Senec., ep. 15).

XIV. Vous entreprenez de dompter votre mauvais naturel, plus dur que le fer. Peut-on amollir le fer, et en façonner un bel ouvrage sans feu, sans marteau et sans force de bras? Peut-on changer une nature corrompue, et de vicieuse la rendre vertueuse sans ferveur, sans mortification et sans efforts d'esprit? Vaincre ses mauvaises habitudes, contractées de longue main, c'est comme arrêter un torrent qui tombe du haut d'une montagne, le peut-on faire sans efforts? Vous entreprenez d'acquérir la vertu? les anciens ne disaient-ils pas que sa demeure était entourée d'un fossé à fond de cave plein de sueur, qu'il fallait traverser? Vous entreprenez de conquérir le ciel. Saint Chrysostome dit fort bien : Celui qui veut

emporter un fort qui est sur terre, il sue, il jeûne, il veille la nuit, il couche sur la dure, il souffre mille fatigues. Vous voulez conquéter non pas un fort, une ville, une province, mais un royaume du ciel, qui est si éloigné de vous, qui est au-dessus de vous, et vous ne faites rien de difficile, point d'efforts, point de violences, *Vim patitur, vim patitur* (Homil. 10, in 2 ad Tim.)!

XV. Plus une entreprise est importante, plus il faut apporter de soin, de circonspection et d'assiduité. On prend plus de peine à un procès où il s'agit de cent écus, que s'il ne s'y agissait que de dix; encore plus s'il s'agit de mille, encore davantage si de dix mille, ou de cent mille écus. Quel soin donc, quelle diligence faut-il apporter, quand il s'agit d'être brûlé tout vif ou d'être comblé de joie, d'honneur, de biens et de contentements des millions d'années? Vous avez peine à vous lever le matin pour prier Dieu, à jeûner, pardonner à ceux qui vous offensent, à restituer les biens que vous possédez injustement. Je le crois bien, peut-on éviter un si grand mal, et obtenir un si grand bien sans peine; en un besoin il faudrait tout quitter, il faudrait répandre son sang et perdre la vie, pour un si grand dessein, dit saint Paul : *Nondùm usque ad sanguinem restitistis : recogitate enim qui talem pro vobis adversum se sustinuit contradictionem, ut me fatigemini deficientes* (Hebr. 12, 3).

XVI. Et pour vous le persuader, il vous remet en mémoire l'exemple du Fils de Dieu : que n'a-t-il pas fait pour vous sauver? il s'est anéanti au mystère de l'Incarnation, il s'est assujetti à une Vierge et à un charpentier, il a travaillé trente-trois ans, il a passé les nuits en prières, il a jeûné quarante jours et quarante nuits sans boire ni manger, il est mort en un gibet avec une douleur étrange : s'il a fait ces choses pour nous, que ne devons-nous pas faire pour lui et pour nous? Ne devons-nous pas le servir et travailler à notre salut avec toute la ferveur, la vigilance, la diligence et l'assiduité possibles ?

TROISIÈME POINT. — XVII. Je dis assiduité et persévérance, car c'est la troisième condition que Dieu demande de nous en l'affaire de notre salut. Il disait à l'évêque de Smyrne : Soyez fidèle jusques à la mort, et je vous donnerai la couronne de vie : *Esto fidelis usque ad mortem et dabo tibi coronam vitæ* (Apoc. 2, 10). Et il a fait lui-même ce qu'il commandait à ce prélat et à vous. Il disait à son Père à l'heure de sa mort : J'ai achevé l'œuvre du salut des hommes que vous m'aviez commandé : *Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam* (Joan. 17), et étant en la croix il ne céda pas aux importunités de ses ennemis, qui disaient : S'il est Fils de Dieu, qu'il descende de sa croix. Et au contraire, parce qu'il est Fils de Dieu, il n'en doit pas descendre, dit saint Bernard, il doit être constant, ferme et inébranlable dans l'ouvrage qu'il a entrepris.

XVIII. Le même saint Bernard, écrivant à ceux de Gênes, ramasse en peu de paroles tout ce qu'on peut dire de beau et d'excellent sur ce sujet. La persévérance, dit-il, est l'accomplissement de toutes les vertus, la nourricière des mérites, la médiatrice des

récompenses, la sœur de la patience, la fille de la constance, le donjon de la sainteté : c'est à elle seule, à qui l'éternité est donnée, ou pour mieux dire, c'est elle, qui nous fait entrer en l'éternité bienheureuse [1]. Autant de paroles, autant d'instructions salutaires : pesons-les toutes l'une après l'autre.

Perseverantia est consummatio virtutum. Une hirondelle ne fait pas le printemps, ni une seule bonne action ne rend pas pour l'ordinaire l'homme vertueux, dit Aristote : il en faut avoir l'habitude; l'habitude ne s'engendre que par plusieurs actions réitérées, et pour les réitérer souvent, il faut être persévérant : *Consummatio virtutum.*

Nutrix ad meritum. Pour petites que soient les bonnes œuvres, quand elles sont fréquentes et de longue durée, elles font un riche trésor, et un grand amas de mérites. Un oiseau ne porte qu'une paille à chaque voyage qu'il fait, ou un petit poil de laine, et par succession de temps, il fait un nid commode et accompli. Un tailleur de pierre qui entreprend de faire un bassin de marbre, n'en emporte à chaque coup de marteau, qu'aussi gros que la tête d'une épingle, et avec le temps y continuant, il vient à bout de son entreprise. Si vous faites bon usage des inspirations que Dieu vous donne, et des occasions qu'il vous présente de pratiquer la vertu, le matin une action de piété, en dînant vous priver d'un morceau par mortification, après dîner un acte de patience, la persévérance vous fera trouver à l'heure de votre mort un trésor de mérites.

Mediatrix ad præmium. Que ne fait-on pas dans le monde pour obtenir une petite récompense incertaine, caduque et temporelle? Dans la maison des grands, en l'armée, en la cour, ils servent les deux tiers de leur vie, pour l'espérance d'être grands l'autre tiers : *Diù serviendum ut brevi tempore dominentur;* et pour acquérir des grandeurs et des richesses qui n'ont point de fin, ne devons-nous pas servir Dieu et persévérer jusques à la fin? *Et illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos verò incorruptam.*

Patientiæ soror. Elle est sœur de la patience et sa compagne inséparable. Voyez le laboureur, dit saint Jacques, il défriche sa terre, il la laboure, il l'engraisse, il la sème, et il n'en voit point de fruit; car il arrive quelquefois qu'étant à la veille de la récolte, la grêle ruine son espérance : *Ecce agricola expectat pretiosum fructum terræ, patienter serens; patientes estote et vos* (Jacob. 5, 7). Il ne perd pourtant pas courage, il recommence l'année suivante à cultiver son héritage, l'engraisser et l'emblaver; et ainsi il arrive une année qui, par sa fécondité, récompense toutes les autres. Vous vous incommodez, vous vous lassez à force de prier Dieu, vous jeûnez, vous vous mortifiez, vous donnez l'aumône il a dix ans, quinze ans, vingt ans, et vous n'en voyez point d'effet, point de fruit de tant de semence : ayez un peu de patience, persévérez en vos bons exercices, un jour viendra qui récompensera tout, *erit merces operi tuo.*

[1] Perseverantia est consummatio virtutum, nutrix ad meritum, mediatrix ad præmium, patientiæ soror, constantiæ filia, propugnaculum, sanctitatis sola est cui æternitas redditur, vel potius quæ æternum hominem reddit (Bern., ep. 12).

Constantiæ filia, ces esprits volages et inconstants qui n'ont point d'arrêt ni de consistance en leurs bons propos, qui commencent cinquante desseins, et qui n'en achèvent pas un, n'arrivent jamais à la perfection : il faut avoir une vie constante et réglée, dresser l'économie de votre temps et de vos actions, et n'en point démordre que par quelque nécessité urgente et inévitable. Je me lèverai à telle heure, je ferai une demi-heure d'oraison, j'irai entendre la messe, et ainsi du reste : le lundi j'irai à l'hôpital, le mardi je ferai telle pénitence, etc.

Propugnaculum sanctitatis. La persévérance est le donjon de la sainteté; si vous vous y retranchez, si vous tenez bon en ce poste, vous êtes assuré d'être saint. Si nous étions assurés par révélation divine, que tous ceux qui meurent en Guyenne sont sauvés, et que personne n'est sauvé que ceux qui y meurent : que ferions-nous? Certes, je n'en sortirais jamais, quand je devrais demander mon pain de porte en porte, et quand la peste y serait aux quatre coins et au milieu. Et si on me disait : Si vous n'en sortez, vous mourrez. Hé bien! tant mieux; si je meurs, je suis assuré d'être sauvé. Et au contraire, si nous étions assurés par révélation d'un bon ange, que tous ceux qui meurent dans Paris sont damnés, et que personne n'est damné que ceux qui y meurent; certes, je n'y mettrais jamais le pied, quand on me devrait faire roi de France et monarque de tout le monde; et si j'y étais à présent, je n'attendrais pas à demain pour en sortir, j'en sortirais sur-le-champ sans différer un moment. Nous sommes plus que très-assurés par la parole de Dieu, que tous ceux qui meurent en état de grâce sont sauvés, et que personne n'est sauvé que ceux qui meurent en état de grâce. Si vous êtes en cet état, et si vous avez un seul grain de sagesse, vous n'en sortirez jamais, quand on vous devrait ruiner d'honneur, de bien, de santé, de vie, pour vous en faire sortir. Nous sommes très-assurés, par la révélation du Sauveur, que tous ceux qui meurent en état de péché sont damnés, et que personne n'est damné, que ceux qui meurent en cet état. Si vous êtes bien avisés vous n'y entrerez jamais : et si, par malheur, vous y êtes, vous en sortirez promptement, vous irez sur-le-champ à confesse, et ayant reçu la grâce de Dieu, vous vous y tiendrez jusques à la mort, vous souvenant que la persévérance : *Æternitati hominem reddit*, c'est le faubourg de la béatitude, le vestibule du ciel et la porte de l'éternité bienheureuse : les autres vertus nous y acheminent, celle-ci nous y fait entrer.

Conclusion. — XIX. Que je dise donc aux âmes chrétiennes ce qu'un grand prophète disait à une grande reine, le prophète Nathan à la reine Bethsabée : *Salva animam tuam*, sauvez votre âme; vous n'avez rien de plus grand, de plus noble, de plus excellent et de plus précieux. Un peintre de l'antiquité ayant fait une image d'Adonis, qui était un chef-d'œuvre de sa main, et entendant que le feu s'était pris à sa maison, criait à ses gens : *Salvate mihi Adonidem*, Sauvez-moi le tableau d'Adonis : Votre âme est l'image de Dieu, le chef-d'œuvre de sa toute-puissance, le raccourci de toutes ses créatures, sauvez-la. Si un procès s'attache à votre famille, ne

vous parjurez pas; si on vous offre un présent pour vous faire commettre une injustice ou un adultère, ne le prenez pas; si on vous présente un bénéfice, ne commettez point de simonie pour l'avoir. *Quid prodest homini si universum mundum lucretur?* sauver l'âme, c'est la grande affaire, c'est l'affaire d'importance, l'affaire des affaires, les autres affaires, en comparaison de celle-ci, ne sont que des jeux d'enfants, qu'amusements, que niaiseries; elles ne sont que pour quelques années, celle-ci est pour l'éternité; les autres sont pour vos héritiers, celle-ci est pour vous-même; les autres sont utiles, celle-ci est nécessaire; les autres sont des accessoires, celle-ci est le principal. Si vous n'avez soin des affaires du monde, plusieurs autres en auront soin; si vous ne faites le salut de votre âme, personne ne le fera pour vous : faites-le donc promptement, sérieusement, persévéramment. Voyez quelle diligence, quelle vigilance et quelle assiduité on emploie aux affaires temporelles!

En la navigation, en la pêche des harengs et des morues, en la moisson, en la guerre, en la maladie, comme on épie et ménage le temps, le lieu, la saison et la crise ; voyez comme on se hâte, comme on se presse, et comme on s'inquiète pour ne perdre pas l'occasion.

Quand vous voulez vous marier, ou quelqu'un de vos enfants; acheter un héritage, ou mettre à rente une somme d'argent, que d'enquêtes, que d'informations, que de recherches faites-vous, que de cautions, que de précautions, que d'assurances ne voulez-vous pas! Quand vous avez un procès, que de consultations, que de dépenses, que de voyages ne faites-vous point! vous employez vos amis, vous épuisez votre bourse, vous veillez tard, vous vous levez matin pour revoir vos papiers, pour instruire votre rapporteur et pour solliciter vos juges.

Quelque diligence que vous apportiez aux affaires, si vous ne persévérez jusques à la fin, vous ne tenez rien. Celui qui a mis le siége devant une ville, s'il le lève quand il est à la veille de la prendre; si celui qui est en la lice s'arrête à deux pas de la bague; si celui qui bâtit une maison, la laisse sans charpenterie et sans couverture; que gagnent-ils tous? autre chose, sinon qu'on se moque d'eux, et qu'on dit qu'ils ont fait une levée de boucliers, qu'ils avaient bien commencé, mais qu'ils n'ont pu achever.

Faites les affaires spirituelles au moins avec autant de soin que les temporelles; faites-les promptement, ne les différez pas d'un jour, pas d'une heure, pas d'un moment, ne dites jamais : Je me convertirai quand j'aurai achevé mes études, épousé cette fille, gagné mon procès; je ferai cette bonne œuvre l'année qui vient, la semaine prochaine, demain, après-demain : peut-être que demain vous ne serez plus en vie, que vous serez malade, ou que vous n'aurez plus la pensée, l'inclination, l'inspiration et la commodité de faire ces bonnes œuvres; vous y aurez des empêchements que vous n'avez pas maintenant; vous ne serez pas en état de les faire avec tant de mérite.

Faites-les sérieusement, avec autant d'affection, de zèle et d'application d'esprit, que si vous n'aviez que cette seule affaire, comme si c'était la dernière des actions que vous devez faire, comme si de

cette action dépendait toute votre fortune; car, en effet, la première que vous ferez sera peut-être telle, que si vous la faites saintement, et avec grande disposition, Dieu vous donnera la grâce d'en faire une seconde encore plus sainte, et après celle-là encore une autre, et ainsi consécutivement ; au lieu que si nous faisions mal une bonne action, ou si nous en faisions de mauvaises, Dieu se peut éloigner de nous, et vous priver de ses grâces particulières, et par cette privation, nous tomberons en d'autres manquements. Ainsi petit à petit nous décherrons : si la mort nous trouve en ce déchet, privés de l'amour de Dieu et de sa grâce, nous serons exposés à la risée de nos ennemis, et aux regrets éternels de voir tous nos travaux et mérites précédents inutiles et sans récompense. Saint Jérôme a dit qu'on ne demande pas seulement des chrétiens de bons commencements, mais une bonne fin. Saint Paul assure que, pour obtenir la couronne de justice, ce n'est pas assez de bien courir mais qu'il faut achever sa course. Le Fils de Dieu a dit, que celui qui aura persévéré jusques à la fin sera sauvé[1]. *Amen.*

SERMON V.

QUE L'INNOCENCE EST LA VOIE LA PLUS ASSURÉE POUR FAIRE NOTRE SALUT.

Quis ascendit in montem Domini, aut quis stabit in loco sancto ejus? Innocens manibus, et mundo corde. (PSAL. 23, 4.)

Il est vrai que tous les hommes qui sont en cette vie, en quelque lieu, état et condition qu'ils soient, peuvent espérer de faire leur salut ; mais il importe beaucoup d'être persuadé qu'il n'y a que deux moyens de venir à la fin d'une si sainte et sérieuse entreprise, qui sont l'innocence et la pénitence. L'innocence est la voie de ceux qui, ayant reçu le baptême en leur enfance, en conservent la grâce jusques au dernier moment de leur vie ; la pénitence est la voie de ceux qui ont été si mal avisés que de commettre un péché mortel devant où après le baptême. Or, je désire vous montrer aujourd'hui, avec la grâce de Dieu, que c'est une grande folie, et une effroyable témérité, que de quitter la première voie par l'espérance d'entrer en la seconde, comme font la plupart des chrétiens. La providence de Dieu nous a fourni, pour ces deux états, deux rares modèles, deux incomparables Maries. Les âmes qui font pénitence, doivent regarder Marie-Magdeleine comme leur patronne, mais les âmes innocentes doivent jeter les yeux sur vous, et vous prendre pour la leur, ô sainte Vierge ! Saint Ambroise le leur conseille : *Sit nobis tanquam in imagine descripta virginitas, vitaque B. Mariæ de quâ sumatis exempla vivendi* ; c'est à vous proprement que s'adresse cette parole de l'Epoux : *Tota pulchra es, et ma-*

[1] Non quæruntur à christianis sola initia, sed fines (Hieron.). Cursum consummavi, reposita est mihi corona justitiæ (2. Tim. 4, 8). Non benè qui cœpit, sed qui benè finit, et qui pertigit ad metam, donatur honore coronæ (Bern.).

cula non est in te, il n'y a jamais eu en vous la moindre tâche de péché, ni mortel, ni originel : vous avez toujours été toute belle, pure, innocente, gracieuse, κεχαριτωμένη, c'est la qualité que votre ange vous donna quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Conditio innocentis. 1. Honorabilior. — II. 2. Jucundior. — III. 3. Securior quàm pœnitentis.

I. Punctum. — IV. Probatur argumentis ex parte Dei, quàm stultum sit perdere innocentiam, quia fortè non recuperabitur 1. Scriptura. — V. 2. Patribus. — VI. 3. Ratione. — VII. 4. Exemplis. — VIII. 5. Responsione ad objectiones.

II. Punctum. — IX. Argumenta ex parte dæmonis 1. Scriptura. — X. 2. Patribus. — XI. 3. Comparationibus. — XII. 4. Ratione.

III. Punctum. — XIII. Argumenta ex parte nostri, 1. Scriptura. — XIV. 2. Patribus. — XV. 3. Ratione.

Conclusio. — XVI. 1. Scriptura. — XVII. 2. Rationibus. — XVIII. 3. Comparationibus.

Exorde. — Les théologiens qui pèsent au poids du sanctuaire les mérites de toutes les vertus, mettent bien en question, laquelle de ces deux âmes est la plus obligée à Dieu, ou celle qui a conservé jusques à la fin de sa vie, la grâce reçue au baptême, ou celle qui, étant tombée en péché mortel après le baptême, s'en est relevée par une vraie, parfaite et légitime pénitence ; mais ils ne disputent point laquelle de ces âmes est la plus heureuse : car sans doute l'innocence est un état beaucoup plus honorable, agréable et assuré que la pénitence.

I. Plus honorable : n'est-ce pas un grand honneur et une gloire inestimable à une créature fragile, d'avoir été toujours fidèle et obéissante à Dieu? n'avoir jamais manqué à son devoir? avoir toujours été ferme et constante à ne point consentir au péché, nonobstant les tentations du diable, les sollicitations du monde et les illusions de la chair, qui l'ont combattue toute sa vie? L'âme qui n'a jamais commis de péché mortel, peut dire à Dieu avec quelque sorte de confiance : Seigneur, vous ne me délaisserez point, j'ai même raison de le croire ; car je ne me suis jamais bandée contre vous, je n'ai jamais été du parti de ceux qui vous ont déclaré la guerre, et qui se sont révoltés contre votre Majesté. Ce bonheur est si remarquable, que David le mit à la tête de ses psaumes, comme le premier et le plus grand de tous les biens. Au psaume 32, il estime heureux celui qui espère en Dieu. En un autre lieu, il estime heureux celui qui a été instruit et enseigné de Dieu ; mais surtout et avant tout autre, il estime et déclare heureux, celui qui n'a jamais été du parti des pécheurs et des impies : *Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum* (Ps. 1).

II. N'est-ce pas un grand plaisir et un sujet de grande consolation, de pouvoir dire avec vérité comme Job : Je ne me sens point coupable d'avoir commis aucun crime en toute ma vie : *Non me reprehendit cor meum in omni vitâ meâ* (Job. 27, 6). Et comme saint Paul : Ma conscience ne me fait point de reproches : *Nihil mihi conscius sum* (I. Cor. 4, 4). Comme David avant son péché : Je me promène à mon aise en la chambre de mon cœur, à cause de mon innocence : *Perambulabam in innocentia cordis mei, in medio domûs meæ* (Psal. 100). Sur quoi saint Augustin : On se pro-

mène avec plaisir en un jardin où les allées sont bien nettes, où il n'y a point de boue, point de pierres ni d'épines, en une salle qui est bien balayée, où il n'y a rien qui offense les sens, point de mauvaise odeur, point de bruit ni de clameurs, point de tableaux qui vous déplaisent (in Psal. 100). Quand vous avez offensé Dieu, et mené une mauvaise vie, quelque pénitence que vous en ayez faite, vous avez peine d'entrer en votre cœur et de penser à vous, la souvenance de vos crimes vous est de mauvaise odeur, votre imagination vous en représente des tableaux et des idées bien désagréables : la conscience fait du bruit, et crie par ses invectives, les épines de la syndérèse vous piquent, et répliquent incessamment.

III. Une âme qui n'a point commis de péché rentre volontiers en elle-même, elle se promène en son cœur comme en une chambre bien parée : *Perambulabam in innocentiâ cordis mei;* elle n'a rien qui la mette en peine : le passé ne lui donne point de remords, le présent point de déplaisir, le futur point d'appréhension; elle n'est pas comme l'âme pénitente, qui est toujours en inquiétude et en doute, si sa pénitence a été légitime; en crainte et appréhension de retomber et d'être perdue, et non pas sans sujet. Sur ce principe, je vous veux montrer que celui qui est si mal avisé de perdre l'innocence et la grâce de Dieu, consentant à un péché mortel, court grand risque de son salut, et se met en danger évident de tomber de péché en péché, et par conséquent de se perdre.

Premier point. — IV. Si vous avez le bonheur d'avoir l'innocence, ayez grand soin de la conserver, dit le Prophète royal. Gardez-vous bien d'offenser Dieu; à cet effet, souvenez-vous qu'il est juste, et que sa justice l'oblige à punir les pécheurs, et à favoriser et sauver les gens de bien : *Custodi innocentiam, et vide æquitatem : injusti disperibunt, salus autem justorum à Domino* (Ps. 36, 37). Gardez-vous bien de dire, quand la tentation chatouille votre cœur : Il faut que je goûte la douceur de la volupté, que j'en passe mon envie, que je sache le bien et le mal; quand j'aurai pris mon plaisir et contenté ma passion, je m'en repentirai, j'irai à confesse, je ferai pénitence. Vous ferez pénitence? voilà qui serait bon si elle ne dépendait que de vous, si vous la pouviez faire de vous-même; mais le Fils de Dieu vous dit en l'Evangile : Vous ne pouvez rien faire sans moi; il ne dit pas : Vous ne ferez rien; mais : Vous ne pouvez rien. Il ne dit pas : Sans moi, vous ne pouvez pas faire des miracles, des œuvres merveilleuses, dompter de vives passions, résister à de puissantes tentations, pratiquer des vertus héroïques et parfaites; mais : Vous ne pouvez rien faire du tout sans moi; il vous est impossible, de toute impossibilité; vous ne pouvez donc pas faire pénitence si Dieu ne vous la fait faire, vous ne pouvez pas avoir la repentance, si Dieu ne vous la donne : ce don est un effet de sa bienveillance, et vous provoquez sa vengeance par votre péché; c'est un effet de sa bonté, et vous attirez sa sévérité ? c'est un don de sa miséricorde, et vous irritez sa colère : l'effet ordinaire de sa colère, c'est d'abandonner l'âme pécheresse, la livrer à la tyrannie de ses passions, la laisser tomber de péché en péché, de précipice en précipice.

Le peuple lui disait en Isaïe : Vous vous êtes mis en colère, et nous sommes tombés au péché, nous sommes devenus immondes : *Iratus es, peccavimus et facti sumus ut immundi omnes nos* (Isa. 64, 5). Et lui-même au Deutéronome : La vengeance que j'exercerai sur eux, c'est que je permettrai qu'ils tomberont : *Mea est ultio, et ego retribuam ut labatur pes eorum* (Deut. 32). Et encore plus effroyablement par Ezéchiel : Si l'homme de bien se retire de sa vertu et commet l'iniquité, je mettrai devant lui une pierre d'achoppement : *Si conversus fuerit justus à justitiâ suâ, et fecerit iniquitatem, ponam offendiculum coram eo* (Ezech. 3, 20). Et le Prophète royal, tenant le même langage, dit : qu'il pleuvra des piéges sur les pécheurs, c'est-à-dire que ces piéges viendront d'en-haut, ils seront dressés contre eux par la permission et punition de Dieu.

V. Saint Augustin, au commentaire sur ces paroles, dit : Si par les nues sont entendus les prophètes tant bons que mauvais, Dieu se sert de la malice des faux prophètes pour pleuvoir des piéges sur les réprouvés : car il n'y a que les pécheurs qui tombent dans leurs piéges et qui sont séduits par leurs mensonges : *Si per nubes generaliter prophetæ intelliguntur sive boni, sive mali, sic ordinantur pseudoprophetæ à Domino, ut de his laqueos super peccatores pluat, non enim quisquam in eos sectandos incidit nisi peccator* (Aug. in Ps. 10). Vous offensez Dieu par les usures, l'oppression des pauvres, et les procès injustes : Dieu permet que vous tombiez entre les mains d'un confesseur lâche, flatteur, indulgent, intéressé, qui ne vous en dit rien, qui ne vous remontre point la griéveté de vos crimes, son silence vous est un piége pour continuer ou retomber plus hardiment en vos péchés.

Antè faciem frigoris ejus quis sustinebit (Ps. 147) : Qu'est-ce qui pourra subsister? qui ne tombera lourdement si Dieu use de froideur envers lui? On use de froideur envers quelqu'un, quand on n'a plus tant d'amitié ni de bonne volonté pour lui, quand on a de l'aversion pour lui. Si vous commettez un péché mortel, Dieu n'aura pas seulement aversion de vous, il en aura horreur, il aura haine et inimitié contre vous, il aura donc sujet d'user de froideur envers vous. Et qu'est-ce que cette froideur, dit saint Augustin? c'est quand il abandonne le pécheur, il ne le touche point, il ne lui ouvre point l'esprit pour connaître son mal, il ne lui donne pas une grâce puissante et efficace pour se relever de sa misère, grâce qu'il fait gratuitement et à peu de gens : *Antè faciem ejus quis subsistet. Postea subjungit cujus Dei? undè est ejus frigus? ecce deserit peccatorem* (Ita Aug. in Ps. 147).

VI. Et la raison de ceci est, que pour vous convertir et pour vous empêcher de retomber, il faut que Dieu fasse de grands efforts, il faut qu'il exerce sa puissance, qu'il l'exerce doublement. David demandant sa conversion, disait : Seigneur, Dieu des puissances, convertissez-nous : *Domine, Deus virtutum, converte nos* (Ps. 198). Il ne dit pas : Dieu de la puissance; mais des puissances : *Græcè non est*, ἀρετον, *sed*, δυναμεων. Il faut qu'il exerce sa puissance sur vous, et ce qui est bien plus, il faut qu'il l'exerce sur soi-même : sur vous, pour vaincre la rébellion de votre volonté dépravée; sur

soi-même, parce que sa justice, qui est une même chose avec son essence, demande que vous soyez puni et abandonné à votre misère, et il faut que sa miséricorde ait le dessus sur la justice : *Misericordia super exaltat judicium* (Jacob. 2, 13), qu'elle la surmonte et la supplante, en quelque façon, et par conséquent il faut que Dieu combatte contre soi-même, qu'il se surmonte et qu'il triomphe de soi-même : *Gloriatur misericordia adversùs judicium.* Ce qui fait que l'Eglise lui dit : *Quæ te vicit clementia ! Ipsa te cogat pietas; Deus qui, omnipotentiam tuam, parcendo maximè et miserando, manifestas.*

VII. Saint Chrysostome, saint Basile et les autres Pères[1], parlant du péché de saint Pierre, qui renia si lâchement et si déplorablement son Maître, disent, que le Sauveur l'abandonna jusques à ce point, le laissa à sa faiblesse, et permit qu'il succombât à la voix d'une servante, en punition de sa témérité, parce qu'il avait présumé de soi : il avait dit que quand bien tous les autres abandonneraient leur Maître, il mourrait plutôt avec lui, que de lui tourner le dos. Un péché mortel mérite bien plus de punition qu'un véniel : si Dieu a laissé tomber saint Pierre dans un péché mortel, en punition d'un péché véniel, n'avez-vous pas sujet de craindre, qu'en punition du péché mortel que vous commettez, il ne vous laisse tomber en un autre; et en punition du second, en un troisième, quatrième, cinquième; puisque l'Ecriture dit, que les péchés sont enchaînés et s'entresuivent l'un l'autre : *Iniquitates manus vestræ concitant* (Psal. 57); et nous voyons qu'excepté saint Pierre, tous ceux qui sont tombés en péché mortel, ou presque tous, ne se sont pas contentés d'y tomber une fois, mais y ont persévéré, ou même ont commis d'autres genres de crimes, comme Caïn, Saül, Pharaon et Achab.

VIII. Oui, mais me direz-vous, la grâce de Dieu est toute-puissante; il n'est point d'esprit si aveuglé qu'elle ne puisse éclairer; point de ténèbres si épaisses qu'elle ne puisse dissiper; point de glace si endurcie qu'elle ne puisse amollir; point de volonté si rebelle qu'elle ne puisse dompter. Il est vrai, mais Dieu n'a promis cette grâce victorieuse à aucun pécheur en particulier, il ne la doit à personne, et il l'a refusée à plusieurs.

Mais le Sauveur n'a t-il pas dit : Je ne rejetterai point celui qui s'adressera à moi? Oui, mais il a ajouté : Personne ne vient à moi si mon Père céleste ne l'y attire. Mais saint Augustin vous dit : N'êtes-vous pas attiré? priez Dieu qu'il vous attire. Et le Fils de Dieu vous fait cette promesse : Demandez, et vous recevrez. Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera. Oui, tout ce que vous demanderez comme il faut et comme Dieu veut que vous demandiez; autrement vous n'obtenez rien; car saint Jacques dit à plusieurs de nous : Vous demandez et vous ne recevez pas, parce que vous demandez mal : *Petitis et non accipitis eò quod mole petatis* (Jacob. 34). Et saint Augustin : Il est dit que Dieu donne la sagesse à ceux qui la lui demandent autant et en

[1] Saint Chrysost., Hom. 31. *in eo. ad Hebr.*; Basil., Hom. 22. *de humilitate in medio.*

la manière qu'une chose si précieuse mérite d'être demandée : *Dat omnibus affluenter, his utique qui sic petunt et tantum petunt quomodo et quantum res tanta petenda est* (Aug., *de natura et gratia*, c. 17). Et le dévot Thomas à Kempis : Qu'est-ce que l'homme a fait pour mériter votre grâce? si vous m'abandonnez, je n'ai point sujet de me plaindre : si vous ne m'accordez pas ce que je vous demande, vous ne me faites point de tort, vous ne commettez point d'injustice : *Quid promeruit homo ut dares illi gratiam tuam, Domine; quid possum conqueri si me deseris, aut quid justè obtendere possum si quod peto non feceris* (lib. 3. de Imit. Christ. c. 40, n. 1 ; Sap. 8, 21); Salomon connut et avoua que personne ne pouvait être chaste, si Dieu ne lui donne la continence, il la lui demanda, non tellement quellement, non pas lâchement et à demi, mais *ex totis præcordiis.* Et toutefois, ce qui est admirable, il ne l'obtint pas, il devint sur ses vieux jours très-voluptueux et très-charnel, parce qu'il ne la demanda pas avec l'humilité, la confiance ou la persévérance que Dieu voulait de lui. Comme quand l'Ecriture dit que celui qui aura invoqué le nom du Seigneur sera sauvé, ce n'est pas à dire que tous ceux qui invoquent Dieu tellement quellement soient sauvés, mais ceux qui l'invoquent avec la foi, la piété, et la pureté de conscience que Dieu désire. Or, vous ne sauriez prier si Dieu ne vous ouvre la bouche : *Domine, labia mea aperies* (Psal. 50); vous ne pouvez rien demander au nom de notre Sauveur, si le Saint-Esprit ne prie en vous : *Nemo potest dicere : Dominus Jesus nisi in Spiritu Sancto* (I. Cor. 12, 3); vous ne sauriez avoir la volonté ni le vouloir de prier, si Dieu ne vous le donne par sa miséricorde; vous ne sauriez avoir la moindre pensée, s'il ne la répand en votre esprit : *Operantur in nobis et velle et perficere pro bona voluntate* (Philip. 13, 2) : et il ne promet, en aucun lieu de son Ecriture, de faire ces faveurs à celui qui est si mal avisé que d'offenser pour je ne sais quoi, une majesté infinie. Il les fait à quelques-uns pour exercer sa miséricorde; mais il les refuse à plusieurs, pour exercer sa justice.

Deuxième point. — IX. Quand l'esprit vous tente, il vous cache la justice, et ne vous montre que la miséricorde ; il vous fait croire, qu'après que vous aurez éprouvé la douceur de la volupté pour en passer votre envie, après que vous aurez acquis ce bien, ou gagné ce procès injuste, vous vous convertirez. Etes-vous encore si simple, que d'ajouter foi à ces piperies? N'entendez-vous pas le Saint-Esprit qui vous dit, par la bouche du Sage : *Non credas inimico tuo in æternum* (Eccl. 12, 10)? Ne vous fiez jamais à votre ennemi, et principalement à un tel ennemi qui est menteur et le père du mensonge, il vous veut attirer finement, et vous faire entrer en ses piéges; quand vous serez une fois attrapé, il ne vous sera pas facile d'échapper comme vous pensez; vous gémirez sous la domination de ce tyran, comme saint Augustin avant son baptême : *Velle meum tenebat inimicus, et inde mihi catenam fecerat et constringebat me* (Aug., 8. Conf., c. 5).

X. Il dit de soi : L'ennemi tenait captive ma volonté, il m'avait lié et garotté. Le même saint disait en un autre lieu, que le diable

peut bien japper, qu'il peut nous solliciter au péché, mais qu'il ne peut point nous mordre contre notre volonté. Et ici il dit, que l'ennemi tenait captive sa volonté; c'est que quand vous êtes en état de grâce, Satan n'a point de pouvoir sur vous, non plus qu'un dogue qui est à l'attache : il peut bien aboyer, se lancer vers vous, grincer des dents, brûler d'envie de vous dévorer, mais il ne vous saurait mal faire. Quand vous avez consenti au péché, il est détaché sur vous, vous êtes en sa gueule et entre ses pattes, car, comme dit l'Apôtre saint Pierre, et l'expérience le montre, celui qui est vaincu par un autre, devient esclave du victorieux : *A quo quis superatus est ejus et servus est* (2. Pet. 2). Ce n'est proprement que la volonté qui est vaincue par le péché; avant que vous y consentiez le diable, peut bien troubler votre imagination, émouvoir vos humeurs, altérer votre corps : mais il n'a point d'empire sur la volonté, point d'influence ni d'activité qui la puisse contraindre. Quand elle consent, elle est surmontée, supplantée, subjuguée, elle est *sub jugo*, elle n'est plus si libre qu'elle était, elle est captive, esclave, sujette à celui qui l'a vaincue : *A quo captivi tenentur ad ipsius voluntatem* (2. Tim. 3, 26).

XI. Faisons servir au sanctuaire les richesses d'Egypte, et les pensées d'Aristote aux lumières de l'Evangile. Le Fils de Dieu parlant de l'esprit malin, qui est entré en une âme par le consentement au péché, le compare à un général d'armée; qui s'est saisi d'une citadelle, et qui y tient bon avec main-forte : *Cùm fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt omnia quæ possidet* (Luc 11, 21); et le maître de la philosophie profane, pour persuader à un peuple de ne recevoir pas la domination d'un prince étranger, quelques belles promesses qu'il fasse, se sert d'exemples familiers, et me fournit deux comparaisons bien naïves. Voyez, dit-il, comme fait un cavalier qui veut monter un cheval rétif et fort en bouche, il le fait soigneusement panser, donner du foin à plein râtelier et de l'avoine à pleine auge; il est abreuvé au son du sifflet, on l'étrille, on le bouchonne, on le flatte; est-il gagné par ces bénéfices, on lui met le mors en la bouche, le caveçon sur le nez, une selle sur le dos, une grosse malle sur la croupe; mon cavalier le gouverne, le gourmande, le monte, le pique, le conduit à droite et à gauche, rompt son pas, lui donne le trot, lui fait courir le galop; il le travaille, il le harasse, il le fait suer à grosses gouttes, il en fait ce que bon lui semble. Ainsi, dit Aristote, quand un étranger vous veut porter à la rébellion contre votre prince légitime, si vous êtes si mal avisé que de capituler avec lui, il vous fait des promesses à perte de vue, il vous accorde tous les articles que vous lui proposez, il les signera de son sang s'il en est besoin, il vous laissera libre en l'exercice de votre religion, il conservera tous vos priviléges, il ne touchera point à vos immunités, il vous permettra de vivre selon les lois et les coutumes du pays; et enfin, il n'imposera point de subsides ni en paix ni en guerre. Mais est-il entré en la ville, il y met bonne garnison, désarme les bourgeois, il se rend le plus fort, il fausse ses belles promesses, il vous surcharge d'impôts, il n'a aucun égard aux plaintes; il dit qu'il est le maître, que c'est à lui de commander et

à vous d'obéir ; qu'il ne doit point recevoir des lois, mais en donner; au lieu d'un prince naturel et d'un père de la patrie que vous aviez, vous avez un tyran qui vous opprime, vous pille et vous rend misérables.

J'en dis de même en mon sujet ; quand l'esprit malin assiége la citadelle de votre cœur, il vous amuse par mille tromperies, il vous persuade mille faussetés, il vous fait croire que ce ne sera que pour une fois ou deux que vous consentirez à ce péché, pour gagner votre procès, pour obtenir ce bénéfice, pour complaire à un grand, dont l'appui vous est nécessaire, qu'après cela vous vous en repentirez, vous irez à confesse, vous gagnerez des indulgences, vous vous ferez écrire au Rosaire, vous prendrez le scapulaire, vous entrerez en religion. Est-il entré par composition par votre consentement, il se rend maître de la place, il vous dépouille des armes spirituelles, il vous ôte la grâce de Dieu et les dons du Saint-Esprit ; il vous fait perdre vos bonnes résolutions et vos saintes coutumes ; il vous détourne des prédications ; il vous empêche d'aller à confesse, ou, si vous y allez, c'est sans vraie repentance et en déguisant vos péchés. Il vous retire de vos dévotions et des œuvres de miséricorde, sous prétexte qu'étant en mauvais état, elles ne seront point méritoires ; il vous fait retomber non-seulement en des péchés de même genre et de même espèce que le premier, mais en d'autres plus grands, plus énormes et en très-grand nombre.

XII. Et la raison en est claire : car les saints nous enseignent que les démons ont leurs exercices et leurs emplois distribués, l'un nous tente d'un vice, l'autre d'un autre. Lucifer et ceux de sa suite nous tentent d'orgueil et d'ambition : Asmodée et ceux de la sienne nous tentent de luxure. Quand vous avez consenti à un péché, vous êtes sous la domination et la tyrannie du démon qui préside à ce genre de vice, et il est ravi de vous y faire retomber autant de fois qu'il lui est possible ; premièrement, pour avoir l'honneur entre ses compagnons, et l'applaudissement de Lucifer, d'avoir bien fait son métier, comme saint Grégoire le prouve par une histoire arrivée de son temps (lib. 2, Dial., l. 7). Et en second lieu, d'autant que plus il vous fait commettre de péchés, plus il pense faire de déshonneur à Dieu, plus il vous éloigne de lui, plus il vous tient en ses filets, plus il rend votre conversion difficile.

Troisième point. — XIII. Ecoutez comme David décrit ses hostilités, et le progrès de ses entreprises. L'ennemi poursuit mon âme, il la saisit, il la foule aux pieds, il réduit ma gloire en poussière : *Persequatur inimicus animam, meam et comprehendat, et conculcet in terrâ vitam meam, et gloriam meam in pulverem deducat* (Psal. 7). Voilà les pas que le diable fait pour vous perdre ; voilà sa procédure, son progrès, son dessein ; voilà la déplorable issue de ceux qui se laissent gagner à ses artifices, et qui consentent à ses tentations. *Persequatur,* il vous poursuit à cor et à cri ; il vous fait la guerre à feu et à sang, intérieurement, extérieurement, par soi-même et par ses suppôts, par les attraits de votre chair, par les suggestions du monde, par crainte et par allèche-

ment, par force et par artifice ; si vous êtes si malavisé que de consentir, *comprehendat*, il vous met la main sur le collet, il vous saisit, il vous renverse par terre : après il vous met le pied sur la gorge, vous empêche de vous relever, il vous retient en mauvais état : *Conculcet in terrâ vitam meam*. Et si vous vous relevez quelquefois, si vous allez à confesse de temps en temps, vous ne laissez pas de retomber : *Peccator adjiciet ad peccandum* (Eccl. 1, 29), parce que votre gloire est réduite en poussière, votre liberté, qui est tout votre honneur, et qui vous distingue des bêtes, vous relevant au-dessus d'elles, est comme un peu de poussière, le jouet des vents, légère, muable, inconstante : *Tanquam pulvis antè faciem venti.*

XIV. Je dis encore que vous alliez à confesse : car comme dit saint Bernard, quand nous consentons au péché, nous tombons dans un bourbier et sur un tas de pierres; nous nous salissons et nous nous blessons tout à la fois : notre âme est toute souillée et toute meurtrie ; par la parfaite pénitence, nous sommes lavés, mais non pas aussitôt remis en santé [1]; l'absolution nettoie les ordures, mais ne guérit pas les blessures, il en reste toujours de très-funestes effets, à savoir la corruption de la nature, les mauvaises idées; en l'imagination, la faiblesse; en la volonté, la pesanteur pour le bien, la pente et inclination au mal, la rébellion de la sensualité, toutes ces choses vous donnent le branle, l'impression, la disposition à la rechute.

XV. Pour ce, quand vous commettez un péché, vous logez en vous-même un ennemi, et un tyran, et un tentateur, mille fois plus dangereux, plus assidu et plus importun que tous les diables de l'enfer; à savoir la concupiscence personnelle. C'est saint Thomas qui nous donne sujet de faire cette réflexion : car traitant des sujets du péché, il nous fait remarquer que le péché actuel produit en chacun de nous quasi les mêmes effets que le péché du premier homme (1, 2, q. 85, a. 3, *in Corp.*) : d'où il faut conclure, qu'il y peut avoir en nous deux sortes de concupicence, l'originelle et la personnelle : l'originelle est une punition du péché originel commune à tous les hommes; le seul Homme-Dieu et sa sainte Mère exceptés : c'est un tison et une amorce de péché, qui nous tente presque incessamment, qui ne s'éteint qu'à la mort, qui ne s'amortit pas par l'eau du baptême, ni par les exorcismes. La concupiscence personnelle naît en chacun de nous, après que nous avons consenti au péché mortel : c'est une pente continuelle, une démangeaison et inclination qui nous porte à de nouveaux péchés. Et comme la concupiscence originelle ne s'éteint pas par le baptême, la personnelle aussi ne s'efface pas par l'absolution. On peut chasser le diable par le signe de la croix ou l'eau bénite : *Aut fugi aut fugari potest ;* mais ni l'un ni l'autre ne nous affranchit point de cette funeste concupiscence : on peut quelquefois éviter la rencontre de l'esprit malin, se retirant à l'église auprès du Saint-Sa-

[1] In casu primi hominis omnes cecidimus super acervum lapidum et in luto, undè non solum inquinati, sed graviter vulnerati sumus. Lavari quidem cito possumus, ad sanandum verò opus est curatione multâ (Bern. Ser. 1, *in cœna Dom.*).

crement : mais cette maudite concupiscence nous suit partout, nous poursuit, nous sollicite en tout lieu, aux champs, à la ville, à la maison, à l'église, en compagnie, en solitude. Satan ne nous peut pas porter à la volupté immédiatement et par lui-même : cette concupiscence est un appas, un leurre, un charme, une amorce actuelle et continuelle à de nouveaux péchés.

Conclusion. — XVI. C'est donc de vous et de vos semblables, ô hommes pécheurs, que le Saint-Esprit parle au livre des Proverbes : *Sequitur illam quasi bos ductus ad victimam, et nescit quid de periculo animæ illius agitur* (Prov. c. 7, 22), il va après la volupté comme un bœuf qui est conduit au sacrifice, et il ne considère pas qu'il court grand risque du salut de son âme. Vous suivez les attraits de la chair, les tentations du diable et du monde, comme un bœuf que les anciens menaient à l'autel pour être sacrifié. Il était conduit en grande pompe, au son des flûtes et des hautbois, couronné d'herbes et de fleurs; et après tout il était assommé. Vous commettez le péché hardiment, joyeusement : vous en faites trophée, vous vous en glorifiez : il vous semble que vous êtes le roi de la fête, et vous ne voyez pas qu'il y va de votre salut, que vous courez risque de votre éternité; car vous pouvez être surpris en ce mauvais état, d'une mort soudaine et inopinée, qui arrive tous les jours par tant d'accidents. Quand elle n'arriverait pas, vous ne sauriez sortir de ce bourbier, si Dieu ne vous en retire, et n'y étant pas obligé, c'est chose fort douteuse s'il voudra vous en retirer. On ne trouve point, en toute la Bible, qu'il promette à aucun pécheur en particulier de le retirer de son péché : et on trouve plusieurs passages où il menace d'abandonner, de punir et de perdre les âmes criminelles. Au psaume 5 : *Vous perdrez tous ceux qui disent des mensonges*; et un peu plus bas : *Les injustes ne demeureront point en votre présence*; au psaume 36 : *Les pécheurs périront*; au psaume 72 : *Ceux qui s'éloignent de vous périront*; au psaume 61 : *Vos ennemis périront, et tous ceux qui font l'iniquité seront perdus*; au psaume 144 : *Dieu perdra tous les pécheurs*. Pourquoi espérez-vous les promesses que Dieu ne vous a jamais faites: et que ne craignez-vous pas les menaces qu'il vous a faites si souvent.

Tant y a que c'est un peut-être : si vous commettez le péché; peut-être que Dieu vous en retirera exerçant sa miséricorde envers vous; peut-être qu'il vous y laissera exerçant sa justice sur vous : le premier n'est pas plus à espérer, que le second est à redouter. Quand vous êtes en état de péché, il n'y a rien en vous qui mérite la miséricorde de Dieu, et il y a un objet très-puissant qui mérite et qui provoque sa justice. Il ne peut trouver qu'en soi-même des motifs de miséricorde; il trouve en soi et en vous des motifs et des sujets de justice. Pour exercer sur vous sa justice, il n'a rien à faire ni dire, il n'a qu'à vous abandonner, à vous laisser à votre misère. Pour exercer envers vous sa miséricorde, il faut qu'il fasse un grand effort, une violence à soi-même, il faut que sa miséricorde surmonte et supplante sa justice.

XVII. L'expérience fait voir que plus de gens sont les objets de

sa justice que de sa miséricorde, car on voit plus de gens qui retombent au second, troisième, quatrième et au centième péché, que de ceux qui se relèvent après la première faute. Et si vous avez peine de résister à la tentation, maintenant que vous êtes assisté de Dieu et secouru des anges, comment le pourrez-vous quand vous serez seul et abandonné de tous? Si vous ne le pouvez quand vous êtes libre, comment le pourrez-vous quand vous serez captif et à la cadène? Si vous ne le pouvez quand vous êtes couvert et bien armé de la grâce de Dieu, et des dons du Saint-Esprit; comment le pourrez-vous quand vous serez tout nu et dépouillé de vos armes? Si vous ne le pouvez quand vous êtes sur pied, comment le pourrez-vous quand vous serez terrassé, et qu'on vous tiendra le pied sur la gorge? Si vous ne le pouvez quand vous êtes fort et en bonne santé, comment le pourrez-vous quand vous serez affaibli et blessé; êtes-vous donc en état de grâce, dites comme Job, et faites comme lui : Tant que Dieu me conservera la vie, je tâcherai de conserver mon innocence, et je me garderai bien de l'offenser : *Donec deficiam, non recedam ab innocentiâ meâ, et justificationem meam quam cœpi tenere non deseram.*

XVIII. Ne quittez pas l'état d'innocence sous prétexte de le recouvrer et de faire pénitence, il vaut mieux tenir que chasser : il est plus aisé de défendre une ville assiégée, quand toutes les murailles et fortifications sont bien entières, que de repousser les ennemis qui y entrent par la brèche; il est plus aisé de fuir la rencontre d'un serpent, que de guérir sa blessure après qu'il vous a piqué; plus aisé de ne pas contracter de dettes par des dissolutions, que de satisfaire aux créanciers quand vous êtes endetté; plus aisé de ne pas salir une robe de soie, que de la laver et reblanchir, quand elle est une fois gâtée; plus aisé de conserver votre santé par le régime d'une vie frugale, que de retourner en convalescence quand vous êtes tombé en maladie. On disait autrefois qu'aux îles Fortunées, l'air y était si bon, si pur et si salubre, que personne n'y pouvait mourir. C'était une fiction poétique : car si cela eut été, les rois s'y fussent fait porter, et n'en fussent jamais sortis. Avez-vous encore le bonheur d'être aux îles Fortunées des bonnes grâces de Dieu, n'en sortez jamais si vous êtes sages; si vous y persévérez, vous êtes assurés de ne point mourir, ou si vous mourez pour un peu de temps, ce sera pour vivre, pour régner, pour être immortels, impassibles et bienheureux à jamais. *Amen.*

SERMON VI.

QUE LA VERTU DE PÉNITENCE EST ABSOLUMENT NÉCESSAIRE A CEUX QUI ONT PERDU L'INNOCENCE.

Pœnitentiam agite. (MATTH., 3, 2.)

ENCORE que toute sorte de personnes puissent aller au ciel de tous les endroits de la terre, il faut néanmoins avouer que, comme nous avons vu, l'on n'y peut arriver que par deux voies, par l'innocence ou par la pénitence. Hier, nous considérions

que l'innocence est la voie la plus assurée; aujourd'hui, j'ai à vous faire voir que la seconde voie est absolument nécessaire à ceux qui se sont écartés de la première. Il est vrai qu'il n'y a que les âmes qui sont en la voie d'innocence qui vous puissent avoir pour modèle, ô sainte Vierge! mais celles qui sont en la pénitence vous doivent avoir pour asile; vous n'êtes pas la patronne et l'exemplaire des pécheurs pénitents, mais vous êtes leur refuge, leur avocate, leur médiatrice : ils ne peuvent pas imiter votre innocence, mais ils doivent réclamer votre assistance, comme nous faisons dévotement en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Punctum unicum. — Pœnitentiæ necessitas probatur. 1. Scripturâ. — II. 2. Patribus. — III. 3. Conciliis. — IV. 4. Rationibus ex parte Dei. — V. Ex parte nostrî. — VI. 5. Exemplis. — VII. 6. Responsione ad objectiones.

Conclusio. — Per paraphrasim verborum Pauli (Act. 17). Nunc annuntiat Deus ut omnes pœnitentiam agant.

Point unique. — Comme la sensualité et l'amour-propre, qui est en nous depuis le péché du premier homme, nous donne une répugnance et aversion de tout ce qui contrecarre nos sens, il est malaisé de persuader aux hommes la nécessité de la pénitence, si on ne les en convainc par des preuves si puissantes et irréprochables, qu'il n'y ait rien à redire. Je la montre donc par toutes les voies qu'on peut prouver une vérité catholique : à savoir, par l'Ecriture sainte, par les saints Pères, par les Conciles, par les raisons de théologie, par les exemples des saints, et par la réponse aux objections de l'amour-propre.

I. Le Fils de Dieu nous l'a déclaré en paroles si claires, formelles, et si expresses, que si nous avions tant soit peu de foi, il n'y faudrait rien ajouter. En saint Luc, il dit par deux fois, pour mieux inculquer et imprimer cette vérité en notre esprit : Si vous n'avez la pénitence, vous périrez tous; si vous ne faites pénitence vous périrez tous (Luc. 13). Il ne dit pas : Vous ne serez pas si haut ni si heureux en paradis, vous irez en purgatoire, mais : Vous périrez tous, c'est-à-dire vous serez damnés. Comme saint Jean parlant de Judas : *Nemo ex, iis periit nisi filius perditionis* (Joan. 17, 12). Au texte grec comme au latin, il y a le même mot ès deux passages ἀπολεῖθε, ἀπολετε. N'est-ce pas faire tort à l'autorité et à l'ascendant que ces paroles doivent avoir sur notre esprit, de vouloir apporter d'autres preuves.

Que feriez-vous si je vous disais qu'un Chartreux ou qu'un Camaldule, qui a vécu jusques à présent l'espace de trente ans en solitude et en grande sainteté, sortira demain de sa retraite, viendra en cette ville, entrera en cette chaire, vous fera une prédication de la part de Dieu, étant envoyé de lui tout exprès? N'y accoureriez-vous pas à la foule, ne l'entendriez-vous pas attentivement, ne mettriez-vous pas en pratique ce qu'il prêcherait; n'estimeriez-vous pas réprouvé celui qui le mépriserait! Quel Chartreux ou quel camaldule fut jamais plus saint que Jean-Baptiste, prédit par les prophètes, conçu par miracle, sanctifié au sein sa mère, ayant vécu trente ans dans le désert en très-grande pureté et austérité de vie?

Il reçoit de Dieu un commandement exprès de sortir de sa solitude, et pour venir prêcher ; et il ne vient prêcher que pour nous enseigner la science de salut : *Factum est verbum Domini super Joannem in deserto* (Luc. 3). *Ad dandam scientiam salutis plebi ejus* (Luc. 1, 77). Sans doute la prédication qu'il fait est de très-grande importance s'il en fut jamais : et que dit-il en cette prédication? Faites pénitence.

Le Sauveur n'a pas eu de honte de faire le même sermon la première fois qu'il prêcha ; il ne craignit point qu'on dît : Ce prêcheur ne dit autre chose que ce qu'a dit saint Jean-Baptiste ; et afin qu'on ne pense pas qu'il ne prêchait la pénitence que pour préparer le peuple au grand mystère qu'il devait accomplir, après l'accomplissement de tous ses mystères, après son Ascension, il commande à ses Apôtres de prêcher la pénitence. Saint Pierre, le jour de la Pentecôte : Faites pénitence (Act. 2, 38). Saint Paul en l'Aréopage d'Athènes : Dieu annonce maintenant aux hommes que tous fassent pénitence : *Nunc annuntiat Deus hominibus ut omnes pœnitentiam agant* (Act. 17) Nota *omnes*. Et afin qu'on ne dise pas qu'il parlait à des gens qui n'étaient pas encore baptisés, et que c'était pour les disposer au baptême, le même Fils de Dieu, assis au trône de gloire, mande à l'évêque d'Ephèse, et à ceux de Sardes et de Laodicée, qu'ils fassent pénitence : et que s'ils ne la font, ils craignent d'être réprouvés (Apoc. 2). Au contraire, il dit par ses prophètes, que si le pécheur fait pénitence, il changera la résolution qu'il avait prise d'exercer sur lui sa vengeance (Jer. 18 ; Ezech. 18.)

II. Ce qui donne sujet à saint Thomas d'établir cette maxime de théologie : Il est impossible que le péché actuel mortel, se remette sans la pénitence, parlant de la pénitence en tant que vertu : *Impossibile est peccatum actuale mortale sine pœnitentiâ remitti, loquendo de pœnitentiâ ut est virtus* (D. Th. 3. p., q. 68, 1, 2, in Cor.) Un péché mortel se peut bien remettre sans l'Eucharistie, sans l'absolution, sans autre sacrement, quand on est pressé ; mais il n'est jamais arrivé et il n'arrivera jamais qu'il se remette sans la pénitence, ou actuelle ou virtuelle : pénitence non telle quelle, mais sincère, légitime, vraie, cordiale.

Car Tertullien a dit excellemment : Dieu a résolu de ne nous pas donner le pardon de nos péchés, purement, simplement, et pour rien : il veut que nous l'achetions avec la monnaie de la pénitence ; et comme un marchand a coutume d'examiner la monnaie qu'on lui présente, avant que de livrer sa denrée, ainsi Dieu pèse et considère votre pénitence, avant que de vous donner sa grâce, qui est la semence de la vie éternelle[1]. Et penser que Dieu vous pardonnera vos péchés sans faire pénitence, c'est une aussi grande folie, que si vous prétendiez acheter d'un marchand une précieuse denrée sans rien donner.

III. Toute l'Eglise assemblée en corps au Concile de Trente, dit que cette nécessité est si universelle, si absolue et indispensable

[1] Hoc pretio Deus nobis veniam ad dicere instituit ; si ergo qui venditant, nummum, prius quo paciscuntur examinant, sic Deum credimus pœnitentiæ probationem prius inire, tantam nobis mercem vitæ scilicet perennius concessurum (Tert. *de Pœnit.*)

que tous ceux qui ont jamais commis un péché mortel en quelque temps que ce soit, en la loi de nature de Moïse, et de grâce, avant ou après le baptême, ont eu besoin de pénitence pour recevoir la grâce de Dieu, et être justifiés en sa présence[1].

IV. Les raisons que le saint Concile et que l'Ecriture en apportaient, se peuvent prendre ou de la part de Dieu, ou de la part de l'homme : si vous ne faites pénitence, vous offensez la grandeur de Dieu. Quand quelqu'un vous a fait un affront, ou autre injure sensible, s'il n'en a point de regret, s'il passe et repasse devant vous sans vous en témoigner du déplaisir, il vous désoblige au dernier point, il renouvelle et envenime la plaie qu'il vous a faite, montrant qu'il ne se soucie guère de vous. Vous êtes criminel de lèse-majesté divine, et vous ne vous en mettez pas en peine ; vous avez offensé le Roi des rois, il est toujours auprès de vous, vous êtes continuellement en sa présence, et vous dormez à votre aise ; vous jouez, riez, mangez et buvez aussi gaiement que si vous n'aviez rien fait. Quelle insensibilité ! quel mépris de la grandeur de Dieu ! L'empereur Néron fit mourir le philosophe Sénèque, parce que l'ayant disgrâcié, il apprit qu'il ne s'en souciait point, et qu'il ne laissait pas de vivre joyeusement en sa maison de plaisance. Autant en fit l'empereur Adrien à Tatien pour la même raison. L'Ecriture taxe avec raison d'insensibilité les enfants de Jacob, qui, ayant grièvement offensé Dieu, en dépouillant et affligeant leur frère Joseph, se mirent à boire et à manger, comme s'ils n'eussent rien fait (Gen. 38, 25). Ce mépris de la grandeur de Dieu, cet endurcissement à ne pas faire pénitence quand vous l'avez offensé, enflamme plus sa colère que le péché même par lequel vous l'avez offensé, dit saint Chrysostome en l'Eglise grecque, et saint Cyprien en l'Eglise latine[2], et Dieu même s'en plaint, disant par Jérémie : Personne ne fait pénitence, personne ne rentre en soi-même, personne ne dit : O le grand mal que j'ai fait ! ne suis-je pas bien malheureux d'avoir offensé mon Dieu : *Attendi et auscultavi : Nullus est qui agat pœnitentiam super peccato suo dicens : Quid feci* (Jer. 8, 6).

Vous offensez encore la justice de Dieu, vous n'en craignez point les menaces, vous n'en redoutez point les châtiments. Il n'y a point de châtiment en eux, dit le Prophète royal, ils tiennent bon et s'obstinent dans leur péché ; ils n'ont point de crainte de Dieu, il les va punir selon leurs démérites : *Non est illis commutatio, et non timuerunt Deum. Extendit manum suam in retribuendo* (Psal. 54). Si un homme bien armé nous disait : Otez-vous de là, autrement, je vous passerai mon épée à travers le corps, ou je vous donnerai un coup de pistolet en la tête, et que vous demeuriez toujours en même place sans vous remuer tant soit peu ; ne

[1] Fuit autem pœnitentia universis hominibus qui se mortali aliquo peccato inquinassent quovis tempore ad gratiam et justitiam assequendam necessaria, illis etiam qui baptismi sacramento ablui petivissent (*Conc. Trid.*, sess. 14, can. 1.)

[2] Peccatum non dolore magis Deum indignari facit et irascit quàm peccare (Chrys., homil. 40). Ecce pejora peccandi vulnera, ecce majora delicta peccasse, nec satis facere, deliquisse nec delicta deflere (Cyp. *de Lapsis*).

serait-ce pas vous moquer de lui, montrer que vous ne le craignez guère, que vous prenez ses menaces pour des paroles vaines et frivoles? La justice de Dieu vous dit : Sortez du mauvais état où vous êtes, quittez votre péché, faites pénitence, autrement je viendrai à vous, je lancerai les carreaux de ma vengeance sur votre tête criminelle; et vous demeurez immobile comme un rocher, vous persévérez en votre mauvais état, vous rejettez loin de votre esprit toutes les pensées qui vous viennent de faire pénitence, pour apaiser la colère de Dieu! N'est-ce pas se moquer de de lui? n'est-ce pas mépriser ses menaces et offenser sa justice?

Vous offensez son immensité, vous retenez en vous un objet qui le choque et lui déplaît infiniment. Si votre valet vous avait mis en votre chambre une quantité de fumier, suffirait-il, lorsqu'il vous en verrait fâché, qu'il vous promît de n'en mettre pas davantage. Ce n'est pas assez, lui diriez-vous : il faut ôter ce que vous y avez mis, en demander pardon : il n'y a boue dans Paris, fumier de l'étable d'Augias, cloaque d'hôpital si puant et si insupportable aux hommes, que le péché est horrible en la présence de Dieu. Peut-être que vous ne le commettez plus : mais vous l'avez commis, et vous n'en faites point pénitence, vous laissez le fumier en votre âme qui est la demeure de Dieu : s'il y a du fumier dans votre chambre, ou autre chose qui vous déplaise, vous ne l'avez pas toujours devant les yeux; vous vous en absentez souvent : mais Dieu ne peut s'éloigner de la vue de votre péché, il a toujours devant soi ce monstre horrible et abominable; il est obligé, par sa nature et par l'immensité de son essence, de demeurer toujours en votre âme, qui est en état de péché, quand même vous ne le commettriez plus : mais il est plus que probable que vous en commettrez de nouveaux, et de plus énormes que les précédents, si vous ne faites pénitence.

V. Comme un abîme appelle un autre abîme, dit le Prophète : *Dies diei eructat crimen, et nox nocti indicat malitiam*, dit saint Bernard, et saint Grégoire : Le péché qui n'est pas promptement effacé par la pénitence nous porte, par son poids, à commettre de nouveaux crimes : *Peccatum quod pœnitentia citò non diluit mox suo pondere ad aliud trahit* (Grég.). Le péché nous éloigne de Dieu, il fait que Dieu s'éloigne de nous, et nous prive de ses grâces particulières; il obscurcit l'entendement, il dérègle la volonté, il affaiblit le franc-arbitre, il enflamme la concupiscence, nous donne une pente, facilité et inclination à la rechute. Qui ne voit que s'il n'est promptement anéanti, il vous jettera bientôt en de nouveaux précipices : et si ce premier péché, étant tout seul et sans assistance, produit des effets si funestes, combien plus quand il sera accompagné d'un second, troisième, quatrième et d'un cinquième : je n'en veux point d'autre témoin que vous. N'est-il pas vrai que depuis que vous avez consenti au premier péché, étant amorcé et affriandé à la volupté, vous avez eu je ne sais quelle démangeaison et inclination quasi inévitable de recommencer une seconde fois, et puis une troisième et une quatrième.

Et quand vous ne tomberiez pas, étant tombé une seule fois, si

vous ne faites pénitence, vous êtes toujours en état et en habitude de péché, c'est-à-dire, à deux doigts de l'enfer, sur le bord de la damnation : entre vous et l'enfer, il n'y a que le filet de votre vie, qui peut être coupé par mille accidents. Quelle témérité. On blâmait un jour de lâcheté, en présence d'un grand roi, un gentilhomme qu'on disait être vicieux. Le roi repartit sagement : Je ne sais comme vous dites cela; pour moi, j'estime qu'il est bien hardi, qu'il est hardi au dernier point, et autant qu'il se peut; que sa hardiesse est si grande, qu'elle va jusques à la témérité, et que c'est la plus haute hardiessse, et la plus effroyable témérité qui se puisse imaginer, qu'étant vicieux comme il est, il ose se mettre au lit, et qu'il puisse dormir à son aise. Ce prince avait raison. On n'entend parler partout que de morts soudaines, les uns meurent d'apoplexie, les autres se noient en se baignant ou passant l'eau, les autres sont tués je ne sais comment, et vous ne craignez point? Quand il n'y aurait point d'autre danger, si vous ne faites pénitence, ce seul manquement vous met en danger et danger très-grand, certain, inévitable. Car le Sauveur dit à l'évêque de Sardes, que s'il ne fait pénitence, il viendra à lui comme un larron, c'est-à-dire, qu'il le surprendra, et l'appellera à son jugement, lorsqu'il y pensera le moins. Et il vous dit en l'Evangile : *Quâ horâ non putatis Filius hominis veniet* (Luc. 12).

Mais supposons que cela n'arrive pas, que vous ne soyez pas surpris de mort soudaine, que vous ayez à vivre cinquante, soixante, quatre-vingts ans : ne voyez-vous pas que, refusant de faire pénitence, vous vous dérobez les fruits et les mérites de toutes vos bonnes œuvres? que vous vous engagez à dire, à l'heure de votre mort : Nous avons travaillé toute notre vie, et nous n'avons rien pris. Aristote dit qu'entre les larrons domestiques, il n'en est point de plus pernicieux que ceux qui dérobent le bien que le père de famille destinait à ensemencer ses terres; parce qu'il ne faut pas estimer le dommage qu'ils font selon la valeur de ce qu'ils dérobent, mais selon le prix de la moisson qu'on aurait recueillie de cette semence. Vous faites quelquefois de bonnes œuvres, des jeûnes, des aumônes, et des prières; combien vaut la moisson qu'on en peut recueillir, je ne le saurais dire, il n'est point d'homme sur la terre, point d'ange dans le ciel qui le puisse dire : ce sont des missions infinies, ce sont des rentes annuelles, mais continuelles; non perpétuelles, mais éternelles; chacune de ces bonnes œuvres vous produirait des joies, délices, contentements, honneurs, richesses, félicités, d'ici à cent ans, d'ici à deux cents, trois cents, dix mille, cent mille ans. Les anges donc, les archanges, les séraphins, la Vierge, ne sauraient estimer la valeur de ces moissons, le prix des récompenses que mérite chaque bonne action; Dieu même ne les saurait nombrer, car elles sont infinies. Et vous perdez toutes ces moissons, ce grand nombre de récompenses, vivant en mauvais état, et refusant de faire pénitence : *Perdit quod vivit qui Deum non diligit*, dit saint Augustin. Et non-seulement vous perdez les fruits et mérites de votre vie ; mais vous vous engagez au malheur et au supplice de la mort éternelle : car enfin il n'y a que deux voies pour éviter la damnation, l'innocence et la pénitence.

L'innocence, vous ne l'avez pas, vous le savez bien, vous l'avez perdue par tant de péchés que vous avez commis ; si vous ne faites pénitence que pensez-vous devenir ? êtes-vous plus innocent et plus sage que le Sage même, qui a composé un livre de l'Ecriture sainte, dans lequel il dit que si nous ne faisons pénitence, nous tomberons entre les mains de Dieu : *Nisi pœnitentiam egerimus, incidemus in manus Domini* (Eccl. 2, 22).

VI. Etes-vous plus assuré de votre salut que saint Paul? Et il dit aux Corinthiens : Je châtie mon corps, et je le traite comme un esclave, de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même : *Castigo : ὑποπιάζω : contundo corpus meum et in servitutem redigo, ne cum aliis prædicaverim ipse reprobus efficiar* (1. Cor. 9, 27; Apoc. 2, 1).

Etes-vous plus saint que ce saint évêque d'Ephèse, que le Fils de Dieu loue en l'Apocalypse ? et néanmoins parce qu'il avait un peu ralenti la ferveur de sa charité, on lui dit : Faites pénitence, autrement je vons ôterai le flambeau de la foi.

Etes-vous plus homme de bien que saint Chrysostome, qui disait à ses diocésains : Vous ne me croirez pas, mais il est vrai pourtant que j'ai grand sujet de me défier de mon salut et de craindre la damnation, parce que, étant obligé de pleurer vos péchés, et d'en faire pénitence, il ne me reste pas assez de temps ni de larmes pour pleurer les miens.

Sainte Olympias la pénitente, ou pour mieux dire la fille spirituelle de ce grand saint, avait bien retenu la leçon; après avoir vécu en virginité avec son mari, Nébridius, préfet de Constantinople, pour expier les fautes de sa jeunesse, qui étaient fort petites et légères, elle distribue ses grands biens aux pauvres, aux églises et hôpitaux par tout le monde, s'habille plus pauvrement que les pauvres mêmes, se fait la mère des orphelins, le refuge de tous les affligés : elle pleure continuellement, et mène une vie merveilleusement austère. Vous voyez cela dans Palladius et dans saint Chrysostome, dans les belles épîtres qu'il a écrites à cette sainte lorsqu'elle était bannie pour la justice, où il lui conseille de relâcher un peu de ses grandes pénitences, à cause des maladies dont elle était continuellement affligée.

Etes-vous plus saint que saint Macaire, patriarche de tant de saints anachorètes, lequel, étant un jour avec eux en une conférence spirituelle, pour l'exorde de son discours il se mit à pleurer, pour la narration, confirmation, conclusion de sa harangue, il ne fit que pleurer, mais à chaudes larmes et à bon escient. Et comme ses religieux s'en étonnaient : Pleurons, pleurons, leur dit-il, mes frères, pleurons amèrement pendant le temps, afin de ne pas pleurer éternellement.

Etes-vous plus dévot que saint Bernard, qui disait : Que n'ai-je la grâce de répandre continuellement grande abondance de larmes, afin de prévenir et éviter par mes pleurs, les pleurs et les grincements de dents, qui seront en l'autre vie : *Quis dabit capiti meo aquam et oculis meis fontem lacrymarum, ut præveniam fletibus fletum et stridorem dentium* (Bern., Serm. 16 in Cant.)?

Il faut nécessairement de deux choses l'une, ou dire que ces

grands saints étaient des esprits faibles, de se laisser emporter à des terreurs paniques, qu'ils n'avaient pas de jugement pour connaître la grandeur de la miséricorde de Dieu, ou avouer que nous sommes bien insensibles de ne rien appréhender, où des gens si judicieux, si sages, si saints et si éclairés de Dieu ont eu si grande crainte.

VII. Je vois bien ce qui vous rebute, c'est que vous vous figurez la pénitence avec un visage austère, pâle, décharné, mortifié, le seul nom de pénitence vous effraie, parce qu'il ressent la peine. Mais où avez-vous jamais vu, où avez-vous entendu, que depuis le péché du premier homme on ait obtenu quelque grand bien sans peine? Vous semble-t-il que c'est un petit bien, d'être délivré de la captivité du diable, de la servitude du péché, du danger de la damnation, des remords de la conscience, d'être remis en grâce avec Dieu, obtenir l'abolition et rémission de tous vos crimes, la dignité d'enfant de Dieu, et le droit à la vie éternelle?

Ce mot de *pénitence* vient de peine : Oui, mais elle n'est pas si grande que vous vous imaginez; le secours de la grâce divine, l'onction du Saint-Esprit, la douceur de l'amour de Dieu, l'assistance de la Vierge et des saints, les charmes de l'accoutumance, vous rendront très-doux et très-facile, ce qui vous semble à présent impossible.

Conclusion. — Ecoutez donc le héraut du ciel, et rendez-vous à sa semonce; c'est saint Paul qui vous parle aux Actes des Apôtres : Dieu annonce maintenant aux hommes que tous fassent pénitence, parce qu'il doit quelque jour juger le monde : pesons toutes ces paroles.

Dieu annonce. C'est lui qui est offensé, il est infiniment plus grand que vous, il n'a que faire de vous, vous avez un extrême besoin de lui, vous le devriez rechercher avec toute sorte de soumission, il daigne vous prévenir, il recherche votre amitié, il vous invite à la réconciliation : quelle bonté!

Aux hommes non aux démons. Oh! s'il faisait cette faveur aux anges malheureux! si on les conviait à la pénitence? si on leur accordait un moment de temps, un petit mouvement de grâce pour se convertir, le bon usage qu'ils en feraient! On vous donne tant de moments, tant d'heures, tant de jours, tant de semaines, tant d'années, tant de bons mouvements, tant de lumières, tant de grâces, tant d'inspirations, et vous en abusez!

Aux hommes. *Propter nos homines et propter nostram salutem descendit de cœlis.* S'il est descendu du ciel, s'il a voyagé sur la terre, s'il est mort en une croix, c'est pour nous mériter la grâce de la pénitence, et pour nous y convier : *Oportuit Christum pati, resurgere à mortuis et prædicari in nomine ejus pœnitentiam.* Vous méprisez ces trésors inestimables, les richesses de sa bonté, les mystères de son Incarnation, Vie, Mort, Passion, Résurrection, que vous rendez inutiles par votre obstination; les richesses de sa patience qui dissimule vos péchés, et vous attend depuis si longtemps par l'espérance de votre conversion; vous méprisez les trésors de sa miséricorde, qui est prête de vous recevoir, qui vous

promet amnistie générale, qui vous tend les bras pour vous accueillir et accoler, avec des tendresses et des faveurs inestimables.

Omnes, tous, sans en excepter un seul, quelque grand pécheur qu'il soit, pour énormes, noirs et en grand nombre que soient vos crimes, il vous oonvie à la pénitence!

Pœnitentiam agant; faites pénitence si vous êtes sage, si vous ne voulez périr. Concevez tout de bon des pensées de haine, d'horreur et d'abomination du péché. Estimez-vous très-malheureux, misérable, et mal avisé de l'avoir commis, ayez-en un regret et déplaisir très-cuisant, très-vif et très-piquant; pensez que tout autre malheur vous serait plus souhaitable que si vous aviez perdu votre procès, votre héritage et votre réputation, au lieu de l'avoir commis, ce vous serait un grand bonheur; ayez une vraie volonté de plutôt perdre vos biens, honneur, enfants, santé, vie, tout, que de le jamais plus commettre. Faites résolution de satisfaire à la justice de Dieu, de lui rendre tout l'honneur qui vous sera possible, au lieu du déshonneur que vous lui avez fait; de pratiquer toutes les bonnes œuvres que vous pourrez pour lui complaire, au lieu du déplaisir que vous lui avez fait; de recevoir avec patience et agrément tout ce qui vous arrivera contre votre volonté, puisque vous avez fait tant de choses contre sa très-sainte et très-adorable volonté, de faire toutes les aumônes, prières et mortifications que vous pourrez, selon votre condition; de vous priver de plusieurs satisfactions, divertissements, récréations même innocentes, pour vous punir des actions illicites et criminelles que vous avez faites.

Nunc; à présent, sans plus attendre, faites pénitence; vous ne l'avez peut-être jamais bien faite; peut-être que jamais vous ne la ferez si bien que vous la pouvez faire à présent. Possible que vous avez fait plus de cinquante confessions nulles et invalides en votre vie, vous n'aviez pas la repentance surnaturelle telle que Dieu la demandait; une vraie et sincère volonté de vous amender et d'éviter les occasions de péché. Vous ne vous étiez pas réconcilié à vos ennemis, rendu le bien d'autrui, examiné votre conscience. Vous avez omis quelque péché, ou par honte, ou par négligence coupable, ou par ignorance criminelle. Vous avez eu quelque confesseur ignorant, ou flatteur et complaisant, ou qui n'avait pas l'approbation et le pouvoir. A présent, en la mission vous avez des confesseurs savants, experts, zélés et affectionnés à votre salut, qui ont pouvoir d'absoudre de tout péché; qui ne vous connaissent pas, qui ne vous ont jamais vu, qui ne vous verront plus, qui ont entendu plusieurs fois de plus grands péchés que les vôtres. Vous aurez des prédicateurs qui vous instruiront familièrement, qui vous apprendront des vérités que vous n'avez jamais bien pénétrées, entendez-les avec attention. Avant que le prédicateur monte en chaire, ne devisez pas, mais priez Dieu qu'il vous touche, et qu'il touche le cœur de vos gens. Remerciez-le de cette occasion de faire votre salut qu'il vous a envoyée, et qu'il n'a pas donnée à ceux qui sont morts ces années passées : si vous la perdez, vous ne la pourrez peut-être jamais recouvrer. Le même vous arrivera qu'à cet ancien catéchumène, qui, ayant différé de recevoir le baptême pour conti-

nuer ses débauches, fut surpris de la mort au milieu d'une forêt où il n'y avait point d'eau. Quelqu'un qui y accourut et qui n'y fut pas à temps, l'entendit qui criait : Baptême, baptême : *Montes, baptisate me; aves, baptisate me :* Montagnes, baptisez-moi; oiseaux, baptisez-moi; il n'y eut point de baptême pour lui. L'un de ces jours vous serez surpris d'un accident, vous crierez : Monsieur le vicaire! Monsieur le vicaire est aux champs; Monsieur le curé! Monsieur le curé est malade. Confession! il n'y aura point de confession pour vous. On dira après votre mort : Hé! qui le lui eût dit, il en eût profité. Le Fils de Dieu le lui avait dit, nous déclarant qu'il nous appellera lorsque nous y penserons le moins. Saint Paul le lui avait dit : Quand ils penseront être dans une profonde paix et assurés de leur vie, c'est alors que la mort soudaine les surprendra. Les prédicateurs le lui avaient dit : Vous ne savez ni l'heure ni le jour. L'exemple de tant de gens qui meurent tous les jours de mort soudaine, le lui avait dit. Ne dites donc plus : Nous avons beau loisir, il n'y a rien qui presse. Qu'est-ce qui vous presse de faire pénitence? c'est la volonté de Dieu qui vous le commande par saint Jean-Baptiste, par les apôtres, par les saints docteurs, par les conciles de l'Eglise et par la bouche de son propre Fils. Qu'est-ce qui vous presse? c'est la crainte que vous devez avoir d'offenser la grandeur de Dieu; sa justice infinie, son immensité et sa présence très-adorable. Qu'est-ce qui vous presse? la crainte de tomber en de nouveaux péchés, de mourir en mauvais état, de perdre le mérite des bonnes œuvres que vous faites. C'est l'exemple de tant de saints qui l'ont faite toute leur vie, c'est la charité de Jésus qui s'est incarné, qui a tant enduré, qui est mort en une croix pour vous y convier, qui vous a attendu si longtemps et si patiemment à cette intention, qui promet de vous recevoir par un excès de miséricorde : *Charitas Christi urget nos.* L'occasion qui se présente, qui, peut-être, ne reviendra jamais. L'incertitude du temps à venir, la mort qui s'approche, l'importance de votre salut; la semonce si affectueuse de saint Paul, qui vous dit que Dieu annonce que tous les hommes fassent pénitence, parce qu'il doit quelque jour juger le monde. En ce jour si épouvantable, si vous avez fait pénitence, vous serez affranchi de crainte, vous serez reçu en la compagnie des âmes bienheureuses dans le ciel. *Amen.*

SERMON VII.

DE L'ESSENCE ET NATURE DE LA VERTU DE PÉNITENCE.

Pœnitentiam agite.
Faites pénitence. (MATTH., 3, 2.)

PUISQUE la vertu de pénitence est absolument nécessaire, et d'une nécessité indispensable à tous ceux qui ont commis un péché mortel, soit devant le baptême, soit après, il importe à notre salut de savoir ce que c'est que la pénitence, d'en connaître la nature, l'essence, et la différence spécifique, de peur de nous

tromper en un sujet de si grande conséquence. Pour obtenir de Dieu cette connaissance si salutaire, l'Eglise a recours à vous, ô sainte Vierge! et vous adresse ces prières en ses dévotions publiques : *Solve vincla reis, profer lumen cæcis.* Voilà deux paroles bien jointes : Les chaînes de nos péchés ne peuvent être brisées que par la vraie pénitence ; nous ne pouvons faire une vraie pénitence, sans la lumière du Saint-Esprit. Pour en connaître la nature et la distinguer de la fausse, vous pouvez obtenir de Dieu et nous communiquer cette lumière, comme vous avez répandu au monde la lumière éternelle et incréée, Jésus Notre Seigneur, que nous bénissons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — I. Pœnitentiæ etymologia.

II. Punctum. — II. Ejus definitio.

III. Punctum. — III. Divisio. — IV. In pœnitentiam catechumenorum. — V. Justorum. — VI. Peccatorum.

IV. Punctum. — VII. Argumentatio sumpta. I. Ex scripturâ. — VIII. 2. Patribus. — IX. 3. Conciliis. — X. 4. Ratione. — XI. 5. Exemplis.

Conclusio. — Per oppositionem pœnitentiæ damnatorum ad nostram.

Premier point. — La philosophie nous enseigne, l'expérience le montre, qu'il y a quatre principaux instruments de science, c'est-à-dire, quatre voies par lesquelles on peut arriver à la connaissance de la nature, de l'essence et des propriétés de quelque chose. L'étymologie, la définition, la division, et le raisonnement, ou l'argumentation. Ces quatre voies feront les quatre parties de mon discours, et vous apprendront solidement ce que c'est que la vraie pénitence.

I. Ce mot de pénitence vient de peine : *Pœnitere, pœnam tenere, pœnitet me, pœna tenet me*, disent nos Docteurs. Et chez le poète ancien, la pénitence disait : C'est mon office de punir ceux qui ont commis l'injustice, et de les faire repentir, pour les corriger de leurs vices : *Sum dea quæ facti non factique exigo pœnas, nempè ut pœniteat, sic Metanæa vocor.* D'où nous pouvons tirer cette conséquence, que comme toutes les parties du feu sont chaudes et brûlent, parce que le naturel du feu est d'être chaud et de brûler ; que comme toutes les parties de l'eau sont humides et humectent, parce que le naturel de l'eau est d'être humide et de mouiller ; ainsi toutes les parties de la vraie pénitence sont pénibles, et font peine, parce que le naturel de la pénitence, c'est d'être pénible et de faire peine. La contrition fait peine par le regret de nos péchés, et par la douleur qui attriste et qui afflige notre cœur. Ce qui est si vrai que Suarez avance cette proposition : Si un pécheur faisait un acte d'amour de Dieu sur toutes choses, amour très-pur, parfait, excellent, héroïque, sans penser à ses péchés, et sans en avoir de douleur actuelle et formelle, il serait bien justifié en vertu de cet acte. Mais s'il allait à confesse sans autre chose, l'absolution serait nulle, parce que la repentance est en partie matière de ce sacrement : et il n'aurait pas la repentance formelle et actuelle, mais seulement quelque chose d'équivalent, en prix et en éminence. L'âme pécheresse dans l'Ecriture sainte est comparée à la vipère

(Matth. 3). Quand la vipère est pleine de petits, elle ne s'en peut délivrer s'ils ne déchirent le ventre de leur mère, et quand l'âme chrétienne a conçu le péché, elle ne peut être délivrée et affranchie de cet avorton, si la volonté qui en est la matrice, n'est déchirée de douleur, et brisée de contrition.

La confession fait peine par la honte que vous avez de découvrir vos imperfections, et d'être ruiné ou diminué de réputation en l'esprit de votre confesseur : ce qui montre que ces confessions dans lesquelles vous déguisez vos fautes, ou vous ne les dites qu'à demi, ou vous les excusez en imputant la cause à votre mari, à votre femme ou à vos enfants, sont des confessions frelatées, sophistiquées, très-imparfaites et suspectes de nullité.

La satisfaction aussi fait de la peine par la privation du repos, des biens temporels ou des aises du corps, que les œuvres satisfactoires retranchent; et qui acquittent d'autant mieux la peine due à nos péchés, qu'elles sont plus pénibles et laborieuses, dit saint Thomas, au Commentaire qu'il a fait sur le chapitre troisième de la 1re aux Corinthiens : *In illud unusquisque mercedem propriam accipiet secundùm suum laborem.* En voilà assez pour l'étymologie ; passons à la définition.

Deuxième point. — II. Entre plusieurs définitions que les théologiens apportent de la vertu de pénitence, celle qui me semble la meilleure, la plus claire et la plus accomplie, est celle du même saint Thomas (3. p., q. 85, a. 1, 2 et 3). La pénitence, dit-il, est une vertu morale, mais surnaturelle parmi les chrétiens, qui a pour office de détruire le péché et de satisfaire à la justice de Dieu, pour l'offense qui lui a été faite. Pour mettre au jour cette définition, vous devez apprendre de l'Ecriture, que la miséricorde de Dieu et sa justice, qui vous semblent contraires, étant une même chose en Dieu, il les aime et chérit également; et elles ont tant d'alliance ensemble, tant de rapport et de correspondance, qu'il n'exerce jamais l'une sans l'autre. La miséricorde et la justice se sont rencontrées et embrassées, dit le Prophète-royal : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi* (Psal. 84, 11). Et derechef : Toutes les voies du Seigueur sont miséricorde et justice : *Universæ viæ Domini misericordia et veritas* (Psal. 24, 10). Et ailleurs : Dieu aime la miséricorde et la justice : *Diligit misericordiam et judicium* (Psal. 22, 5). Un grand saint a dit avec raison, que les louanges et éloges d'honneur, que nous donnons à la miséricorde de Dieu, sont des blasphêmes, si elles sont contraires à l'honneur et respect que nous devons à sa justice, et à ce que l'Ecriture nous en apprend. Elle dit que ces deux perfections ont des effets contraires les uns aux autres, mais elles ne sont pas contraires ni opposées l'une à l'autre ; elles vont toujours de pair, Dieu les exerce toujours ensemble : *Dulcis et rectus Dominus. Dulcis quia perire non patitur; rectus quia punire non obliviscitur* (Psal. 24). Ce qui est si vrai, qu'en l'œuvre de sa plus grande miséricorde, en la rédemption des hommes, qui en est le chef-d'œuvre, il a exercé une très-rigoureuse et très-effroyable justice, condamnant à la mort très-cruelle et très-ignominieuse de la croix son propre Fils, qui n'était que simple caution. Et

comme il a exercé ces deux perfections en la rédemption du monde, il les veut aussi exercer en l'application de cette rédemption, et la justification du pécheur. L'âme pénitente connaissant cette vérité par la lumière du Saint-Esprit qui l'a éclairée, entre dans les pensées de Dieu, épouse sa querelle, se pique de son honneur, s'attache à ses intérêts, se rend de son parti, prend les armes contre soi-même pour venger l'injure qu'elle lui a faite; et voyant que c'est un attentat très-injuste, très-déraisonnable et dénaturé, que la créature offense la très-haute et très-aimable Majesté de Dieu par le péché, elle l'abhorre, le déteste, se déplaît de l'avoir commis, et en cette disposition elle demande pardon; mais elle se soumet à la punition; elle réclame la miséricorde, mais elle veut satisfaire la justice; elle demande grâce pour l'œuvre de Dieu, qui est l'homme, mais elle veut détruire l'œuvre de l'homme, qui est le péché, et elle dit avec David : *Misericordiam et judicium cantabo tibi, Domine, in me transierunt iræ tuæ* (Ps. 100 et 87).

Troisième point. — III. Ceci se rendra encore plus intelligible, si nous considérons les trois états de pénitence, dont le texte sacré et les saints font mention. Saint Thomas en a fait un article tout exprès, qui est le dernier de sa Somme; ce qu'il en dit, est emprunté de saint Augustin : voici ses paroles en l'Homélie cinquantième : Il y a trois sortes de pénitence, et vous êtes assez instruits pour le reconnaître avec moi : car elles sont dans l'usage ordinaire de l'Eglise. La première est la pénitence des catéchumènes, la seconde celle des justes, la troisième celle des pécheurs.

IV. Celle des catéchumènes est la pénitence des adultes, qui n'ont pas encore reçu le baptême, et qui désirent le recevoir. Saint Pierre en fait mention, disant aux Juifs le jour de la Pentecôte : Faites pénitence, et que chacun de vous reçoive le baptême. Car, comme dit saint Augustin, personne ne peut recevoir une vie nouvelle, une vie spirituelle et divine, s'il ne fait pénitence de sa vie passée, de sa vie mondaine et vicieuse. Et comme dans les monastères bien réglés, avant que de recevoir quelqu'un à la profession, on lui fait faire un an de noviciat, pendant lequel il s'adonne aux exercices des jeûnes, veilles, oraisons, disciplines, mortifications et autres austérités de la religion : ainsi en la primitive Eglise, quand un adulte demandait le baptême, avant que de le lui accorder, on le faisait passer quelques années dans le catéchuménat, c'est-à-dire, en apprentissage et en noviciat du christianisme : pendant ce temps-là, il était obligé de s'adonner aux jeûnes, prières, mortifications, humiliations et autres exercices de pénitence.

V. La seconde pénitence est celle des justes, que les saints appellent *journalière*, parce que les justes la font tous les jours, et quasi continuellement : ils pleurent, ils gémissent, ils soupirent, ils se déplaisent de vivre, se voyant sujets aux tentations et aux péchés véniels, sans lesquels il est bien difficile de passer cette vie; puisque le Saint-Esprit dit, que le juste pèche sept fois : *Septies cadit justus* (Prov. 24, 16) et que tous offensent en plusieurs rencontres : *In multis offendimus omnes* (Jacob. 3, 2). C'est ce qui fait

que les justes sont comparés à la colombe, qui n'a point d'autre chant que des gémissements. C'est ainsi que saint Paul gémissait : Malheureux que je suis, qui est-ce qui me délivrera de ce corps mortel, et des tentations qu'il me livre : *Infelix ego homo, etc.* (Rom. 7, 24). Ainsi David s'écriait : Hé ! que je trouve mon bannissement long : *Hei mihi quia incolatus meus prolongatus est* (Ps. 116, 5).

Ainsi saint Bernard préférait la mort à la vie, et disait : Pourquoi désirons-nous tant de demeurer longtemps au monde, puisque plus nos jours se multiplient, plus nos fautes sont en grand nombre? J'ai honte de vivre, parce que je ne m'avance point en la perfection : je crains de mourir, parce que je ne suis pas bien disposé; mais néanmoins j'aimerais mieux mourir, et m'abandonner à la miséricorde de Dieu, que d'augmenter de jour en jour le nombre de mes imperfections[1]. Ainsi le révérend Père de Condren, second général de l'Oratoire de Jésus, qui est mort en odeur de sainteté, se réjouissait à la mort, et disait : Il est temps que le péché trouve sa fin en moi; *Tempus est ut finem accipiat peccatum.* Et si les justes gémissent, soupirent, pleurent, se déplaisent de vivre; font pénitence des petits péchés qui leur échappent par faiblesse, et de fragilité humaine, que doivent faire les autres pour des péchés mortels, énormes et horribles, qu'ils commettent de propos délibéré et en très-grand nombre?

VII. C'est le troisième état de pénitence où les pécheurs doivent entrer; à moins que d'être damnés et malheureux éternellement.

Pour en connaître l'importance et la nécessité et en être pleinement convaincu par la quatrième voie proposée, nous pouvons consulter l'Ecriture, les Pères, les Conciles, la raison et les exemples des saints.

Quatrième point. — VII. L'Ecriture l'appelle *conversion.* Convertissez-vous à moi de tout votre cœur, dit le prophète Joël (2, 12). Et au Psaume septième : Si vous ne vous convertissez, Dieu décochera ses flèches contre vous : *Nisi conversi fueritis, gladium suum vibrabit, arcum suum tetendit*; parce que la pénitence est une chimie spirituelle, qui ne change pas les métaux, mais les hommes. Voyez que de fourneaux, que d'alambics, que de soufflets, que de feux il faut en la chimie; et ce n'est que pour changer l'étain en argent, le cuivre ou autre métal en or? Et pour réformer les hommes, pour les rendre de vicieux, vertueux; de charnels, spirituels; de terrestres, célestes; de brutaux, angéliques et divins; pensez-vous qu'on le puisse faire sans effort, sans peine, sans travail, sans ferveur, sans mortification, sans assiduité et persévérance ès exercices laborieux de la pénitence?

VIII. Saint Augustin, Tertullien et les autres Pères anciens, parlant de la pénitence, disent que c'est une seconde planche après le naufrage : parce que celui qui a fait débris de son salut par un pé-

[1] Quid tantoperè vitam desideramus in quâ quanto plus vivimus, tantò ampliùs peccamus; quantò vita longior, tantò culpa numerosior : vivere erubesco, quia nihil proficio; mori timeo, quia non sum paratus. Mori tamen malo et Dei me misericordiæ committere, quàm novis peccatis vetera cumulare.

ché mortel après le baptême, n'a point d'autre voie d'éviter la damnation et arriver à bon port, que celle de la pénitence. Voyez un marinier qui a brisé contre un écueil, et qui est tombé en la mer, que de peine il a de gagner une planche, de s'y agraffer, de la bien embrasser! Que de flots et de vagues la lui disputent! Que de fois il court risque d'en être détaché et de couler à fond! Que de gorgées d'eau salée il avale, que de coups de vent il essuie, que de monstres marins il voit et appréhende! Et ce n'est que pour éviter une mort qui passe en un quart d'heure. Et pour éviter la mort éternelle, la mort qui ne finit jamais, nous refuserons d'accepter un peu de peine, nous appréhenderons de découvrir nos péchés, de restituer le bien mal acquis, de jeûner et faire des aumônes, de nous priver des compagnies et divertissements du monde, et de pratiquer les saints exercices d'une véritable pénitence?

IX. Le concile de Trente dit (Sess. 14, c. 2) qu'elle est un second baptême, mais baptême pénible et laborieux. C'est un second baptême, parce qu'étant parfaite de tout point et accomplie en toutes ses parties, elle nous remet en l'état où nous étions après le baptême, elle nous fait recouvrer les biens que nous avions perdus par le péché; mais baptême laborieux, parce que nous devons être punis d'avoir perdu si légèrement et si imprudemment des grâces si excellentes, si précieuses et si divines.

X. En recevant le baptême, vous vous étiez donné à Dieu, vous lui aviez promis honneur et obéissance, vous aviez fait alliance avec lui, vous lui aviez prêté serment de fidélité, vous étiez devenu enfant du Père éternel par adoption, son favori et bien-aimé, héritier de tous ses biens. Vous étiez frère du Sauveur, membre vivant de son corps. Vous étiez le temple et le sanctuaire du Saint-Esprit, le trône de la sainte Trinité. Et autant de fois que je dis, vous étiez, autant de fois la douleur et la repentance vous devraient transporter le cœur. Car en commettant le péché, vous avez fait un naufrage déplorable de toutes ces belles qualités par une sotte passion. Par affection à une chétive créature, vous avez tourné le dos à votre Dieu, rompu les promesses que vous lui aviez faites, violé l'alliance contractée, faussé le serment que vous lui aviez prêté. Vous avez renoncé à la grâce et amitié du Père, à sa filiation adoptive, au droit que vous aviez à son héritage. Vous avez foulé aux pieds le Fils de Dieu, corrompu un membre de son corps, souillé le sang du Testament, contristé le Saint-Esprit et profané son sanctuaire. Vous l'avez chassé de votre cœur qui était son temple, pour y recevoir les idoles des vanités et des voluptés passagères. Vous avez souillé le trône de la sainte Trinité, vous vous êtes livré à son ennemi. N'est-ce pas la raison que vous portiez la peine de votre folie, de votre déloyauté et perfidie?

XI. Ecoutez comme ont fait ceux qui étaient véritablement convertis, et qui n'avaient pas commis de si grands péchés ni en si grand nombre que vous; mais qui avaient plus de lumières que vous, pour connaître la malice et l'horreur du péché.

Sainte Théodore, demoiselle d'Alexandrie, vivait en grande sainteté et en très-bonne intelligence avec son mari. C'était comme deux charbons ardents, qui s'entréchauffaient et s'enflammaient

l'un l'autre en l'amour de Dieu. Une de ces infâmes vieilles qui gagnent leur vie temporelle et la mort éternelle à débaucher le sexe, fit tant par ses cajoleries, ses importunités, ses piperies et maléfices, qu'elle la porta à consentir à un péché d'adultère. Elle ne l'eut pas si tôt commis, que chargée de confusion et outrée de douleur,elle en voulut faire pénitence le reste de sa vie. Mais quelle pénitence ! Pénitence si prodigieuse, si étrange et si extraordinaire, qu'elle serait blâmable sans un mouvement particulier, et une permission très-évidente et très-assurée du Saint-Esprit. Elle se déguise en homme, va frapper à la porte d'un monastère à six lieues de la ville, demande avec grande instance d'y être reçue. L'abbé pensant que c'était un homme, pour éprouver sa constance, la fait demeurer à la porte toute la nuit, exposée aux injures du temps, sans lui donner le couvert. Le lendemain, voyant sa persévérance, il le reçoit (parlons d'elle comme d'un homme, puisqu'elle en a l'habit, l'apparence et le courage). Il est reçu à condition qu'il serait soumis et obéissant à tous les religieux; qu'il ferait le jardin, le pain et autres choses laborieuses tant dedans que dehors le monastère; sans être dispensé des jeûnes, veilles et autres austérités de la religion. Il s'en acquitte très-dignement, et paraît entre les religieux, par l'exemple de ses vertus, comme le soleil entre les astres. Il ne se contente pas des pénitences et mortifications ordinaires, il en ajoute d'autres plus rigoureuses; comme de passer trois ou quatre jours sans boire ni manger, pour punir son corps de la lâcheté qu'il lui avait fait faire. Le diable, envieux de sa sainteté, lui suscite une furieuse tempête. Une fille débauchée se trouvant enceinte, et étant interrogée de qui était l'enfant, répondit que c'était du moine Théodore, qui avait fait mal avec elle, en l'étable du monastère de Nonne, où il était allé par le commandement de son abbé. On porte l'enfant au couvent, Théodore ne se veut point justifier de cette calomnie, afin d'avoir sujet d'être humilié, et de souffrir un outrage et confusion si sensible. Il est chassé du monastère, et condamné à garder l'enfant en une cabane là auprès, et le nourrir du travail de ses mains.

Au bout de sept ans l'abbé voyant qu'il avait suffisamment expié sa faute par une si rude pénitence, le fit rentrer dans le monastère, à la charge néanmoins qu'il demeurerait toujours en sa cellule, sans autre conversation que de cet enfant qu'il avait élevé. Il commandait de temps en temps à quelque religieux de les épier, et d'entendre les propos que Théodore tenait à l'enfant. Il entendit un jour qu'il lui disait : Mon fils, voici la fin de ma vie qui s'approche, je te recommande à celui qui, demeurant au ciel, est Père de tous les orphelins, et en la terre à celui qui sera l'abbé de ce monastère. Ne recherche point d'être honoré des hommes, mais de Dieu seul, et crois qu'il n'y a point de meilleur moyen pour y parvenir, que d'être déshonoré du monde, et d'y endurer toute sorte d'affronts et de calomnies. Evite le trop dormir, sois modéré en ton vivre et en tes habits, sans y rechercher de la délicatesse, sois assidu à l'oraison, et au service divin, jour et nuit; n'accuse point ton prochain, ne te moque jamais des fautes d'autrui, prie pour les pécheurs, visite les malades, sers et honore tous les religieux

comme tes maîtres, pleure souvent, afin que tu sois consolé; au temps de la tentation, aie recours à l'oraison, et demande la victoire à Notre Seigneur. Ayant tenu ces propos, cette bénite âme se détacha de son corps, et fut portée au ciel par le ministère des anges. Et les religieux ayant reconnu que c'était une femme, et admirant l'humilité, la patience et les autres vertus qu'elle avait pratiquées si longtemps; enterrèrent honorablement son saint corps. Voilà une vraie pénitence, non pas la nôtre: nous voudrions faire pénitence sans avoir de la peine. C'est comme qui voudrait être libéral sans rien donner; patient sans rien endurer; humble sans être abaissé; être vertueux, c'est-à-dire, avoir la vertu sans la vertu même; n'est-ce pas se moquer? Vous me direz : C'était une femme!

Eh bien! voici des hommes, non des hommes de peu et de basse condition; mais des hommes illustres et de grande considération. Saint Bernard étant encore au monde, jeune gentilhomme, pour le punir d'une œillade inconsidérée qu'il avait jetée légèrement et en passant, sur une femme, se plongea dans une eau glacée, et y demeura si longtemps, qu'il fut en danger de sa vie.

Foulque, comte d'Anjou, qui vivait en l'an 1038, ayant faussé un serment qu'il avait fait à Héribert, comte du Mans, pour expier cette faute, se soumit volontairement à cette pénitence. Il fit un pèlerinage en Jérusalem : étant là, il se mit une corde au cou; un de ses serviteurs le traîna par cette corde depuis le temple jusques au saint Sépulcre. Un autre de ses serviteurs l'allait frappant à coups de fouet, lesquels il recevait patiemment les épaules nues, à la vue de tout le monde, en disant : Mon Dieu, ayez pitié de moi; Seigneur, ayez compassion de ce pauvre parjure.

Godefroy, duc de Lorraine, fâché de ce que l'empereur lui avait ôté le duché, fit, par dépit, brûler la ville de Verdun; et parce que l'église de Notre-Dame fut brûlée par cet incendie, il se soumit volontairement à la pénitence de la flagellation publique, et à porter lui-même comme un manœuvre, les matériaux pour rebâtir l'église (Baron., année 1047).

Conclusion. — Ces saints pénitents avaient bien ruminé, et digéré les paroles de saint Paul, qui nous devraient vivement toucher, si nous n'étions insensibles. Anciennement, dit-il, celui qui transgressait la loi de Moïse, ayant deux ou trois témoins qui déposaient contre lui, était condamné à mort sans rémission. Ne pensez-vous pas que celui-là mérite de plus grands supplices, qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, profané son sang précieux, et fait injure à son Esprit divin[1]? C'est des chrétiens qui offensent Dieu après le baptême, que s'entendent ces paroles, dit saint Chrysostome. Et quel supplice auront-ils plus grand que la mort temporelle, sans doute la mort éternelle? Alors ils feront pénitence, puisqu'ils ne la veulent pas faire à présent. Pénitence très-austère et rigoureuse, mais inutile et infructueuse.

[1] Irritam quis faciens legem Moysi, sine ullâ miseratione, duabus vel tribus testibus, moritur; quanto magis putatis deteriora mereri supplicia, qui Filium Dei conculcaverit et sanguinem Testamenti pollutum duxerit (Heb. 10, 28).

En la pénitence on considère le grand mal qu'on a commis, la perte qu'on a faite, le supplice qu'on a mérité; on a du regret, on gémit, on soupire, on s'afflige, on répand des larmes, et on fait tout cela en enfer, mais inutilement et sans mérite. Les réprouvés s'éveilleront, dit le prophète Daniel, ils ouvriront les yeux, ils verront à jamais, connaîtront évidemment, mais trop tard, leur aveuglement, leur stupidité, leurs folies, l'opprobre, la confusion, les punitions qu'ils ont méritées, ils se repentiront d'une repentance enragée et forcenée contre eux-mêmes : *Evigilabunt in opprobrium ut videant semper* (Dan. 12, 2). Ils gémiront et s'affligeront, dit le Sage : il y aura des pleurs pour la perte qu'on aura faite, des grincements de dents à cause des tourments qu'on endurera. Un ecclésiastique exorcisant une possédée de Loudun, commanda un jour au diable de faire voir aux assistants une petite partie de la tristesse qu'on a en enfer. La possédée montra une contenance si désolée et si mélancolique, qu'elle fit horreur à tous les assistants, et leur jeta dans l'esprit une très-grande tristesse, et elle répandit des larmes grosses comme des noisettes : *Ibi erit fletus et stridor dentium*, là il y aura des pleurs et des grincements de dents. J'ai vu autrefois un homme qui n'avait pas commis de grands crimes, et qui, étant au lit de la mort, eut tant d'horreur de ses péchés, et si grande appréhension des jugements de Dieu, que de détresse il s'arracha quatre dents jusques aux racines, sans y appliquer les mains, mais seulement à force de les grincer. Ne vaut-il pas mieux faire pénitence pendant cette vie? Elle sera plus courte, plus douce, plus salutaire. La pénitence de cette vie n'est que pour quelques années; celle de l'autre vie est pour des siècles entiers; celle-là est pour le temps qui passe en moins de rien, qui s'écoule insensiblement, dont les parties succèdent l'une à l'autre, qui finit et ne retourne plus : la pénitence de l'autre vie est pour l'éternité, qui est fixe, stable, immuable, qui n'a ni pause, ni repos, ni relâche, ni fin, ni interruption.

Il est bien plus aisé de jeûner faisant un repas par jour, que d'avoir besoin d'une miette de pain, et d'une goutte d'eau, comme le mauvais riche : il est plus aisé de coucher sur la dure, que d'être couché sur des brasiers : de porter le cilice ou la haire, que d'être revêtu de flammes : de se retirer des compagnies mondaines, des assemblées des garçons et des filles, que d'être pour jamais entre les mains des bourreaux : plus aisé enfin de se priver par esprit de pénitence des cabarets, danses et autres divertissements sensuels, que d'être condamné à des gehennes actuelles. Au commencement la pénitence vous semblera insupportable : avec succession de temps, quand vous y serez accoutumé, vous ne la trouverez plus si rude, un peu après vous la sentirez légère, un peu après vous ne la sentirez quasi plus : enfin, elle vous semblera presque douce et agréable : *Importabile tibi aliquid videbitur; processu temporis si assuescas, judicabis non adeò grave, paulò post et leve senties, post etiam delectabit* (Bern.) Mais en enfer, l'âme ne s'accoutume point à la douleur, l'esprit ne s'apprivoise point à la tristesse, le corps ne s'endurcit pas aux supplices : on est aussi douillet, sensible, et impatient, après dix mille ans, qu'au commencement. Et

si c'est en purgatoire qu'on fasse pénitence pour ne l'avoir pas faite en ce monde, saint Bernard nous assure qu'on paie là-bas au centuple les intérêts et arrérages de ce qu'on a négligé dans le monde : *Illic centupliciter quæ fuerint hîc neglecta solvuntur.* Outre que la pénitence que vous faites en purgatoire, n'est que satisfactoire, elle diminue vos peines, mais elle n'augmente pas vos mérites. Celle que vous faites en ce monde, en état de grâce, est satisfactoire et méritoire tout ensemble; elle acquitte vos dettes, et vous acquiert de grandes récompenses. C'est une diminution ou une entière absolution des peines dues à vos péchés, c'est un accroissement de grâce en ce monde, et une augmentation de gloire en l'autre vie. *Amen.*

SERMON VIII.

DES MARQUES ET PROPRIÉTÉS DE LA VRAIE PÉNITENCE.

Convertimini ad me in toto corde vestro.
Convertissez-vous à moi de tout votre cœur. (Joel. 2.)

Ce sont les douces semonces que Dieu fait aux âmes pécheresses, par un excès de miséricorde, pour les inviter à obtenir grâce et abolition de leurs crimes, par la pratique de la pénitence. En ces mêmes paroles, il nous exprime les marques et propriétés de la vraie pénitence, afin que nous la puissions reconnaître et distinguer de la fausse. En premier lieu, elle fait un changement en nous, *convertimini.* En second lieu, elle change notre cœur : *Convertimini in corde vestro.* En troisième lieu, elle change tout notre cœur, *in toto corde vestro.*

Si la vraie pénitence nous remet en grâce et amitié avec Dieu, c'est vous qui nous procurez cette faveur incomparable, ô sainte Vierge ! L'Eglise vous nomme tous les jours en ses dévotions publiques, une arche d'alliance, d'autant que, par vos prières, vous obtenez aux vrais pénitents leur réconciliation et leur paix avec votre Fils : comme vous avez moyenné l'alliance de la nature humaine avec le Verbe divin, par le favorable consentement que vous donnâtes aux semonces de l'ange, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria*, etc.

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Hominis conditio est melior quàm bruti et angeli, quia brutum non resurgit post mortem. — II. Nec angelus post casum, sicut homo.

I. Punctum. — III. Convertimini, pœnitentiam esse mutationem. Probatur. 1. Scripturâ. — IV. 2. Patribus. — V. 3. Conciliis. — VI. 4. Rationibus.

II. Punctum. — VII. Pœnitentia convertit cor : circâ hoc notantur à S. Gregorio duo errores. 1. — VIII. 2.

III. Punctum. — IX. Convertit totum cor. — X. Quoad amorem. — XI. Quoad objectum amoris. — XII. Quoad tempus, nempè ut pro semper convertamur.

Conclusio. — Ex dictis patet plerasque confessiones esse invalidas.

Exorde. — Comme il a plu au Créateur de faire voir sa toute-puissance et sa sagesse infinie, en la production de l'homme, en

ce qu'il l'a fait un composé, un ramas, et un assemblage de deux parties très-différentes, de l'âme et du corps, l'une de la nature des anges, l'autre de la catégorie des animaux, l'une toute spirituelle et céleste : *Igneus est illi vigor, et cœlestis origo* : l'autre tout matériel et terrestre : *Terra es, et in terram ibis.* Ainsi il a plu au même Dieu de montrer, en ce même ouvrage, les richesses de sa bonté, en ce qu'il a avantagé l'homme de deux admirables prérogatives, qui rendent sa condition beaucoup plus heureuse que celle des bêtes, et plus souhaitable que celle des anges. La première est en son corps à cause de la noblesse et dignité de son âme; l'autre est en son âme, à cause de la faiblesse et fragilité du corps.

I. Le premier privilége qui rend sa condition meilleure que celle des bêtes, c'est que le corps des autres animaux étant joint à une âme qui meurt et qui périt avec lui, quand il est une fois dissout par la mort, il ne ressuscite jamais. Le corps de l'homme étant uni et marié à une âme douée d'immortalité, quand elle fait divorce avec lui, il retient toujours le droit, l'espérance et la prétention d'être réuni à sa chère moitié, au jour de la résurrection. Ce qui fut enseigné à Job, dit saint Augustin et saint Grégoire : quand Dieu voulut récompenser la patience et la fidélité que Job avait témoignées en ses afflictions, il lui rendit au double tout ce qu'il avait perdu ; au lieu de sept mille ouailles, de trois mille chameaux, de cinq cent paires de bœufs, qui lui étaient morts, Dieu lui rendit quatorze mille ouailles, six mille chameaux, et mille paires de bœufs. Mais au lieu de dix enfants qui lui étaient morts, il ne lui en rendit pas vingt, il ne lui en rendit que dix. C'est que les animaux qu'il avait perdus étaient entièrement morts, il ne les devait jamais recouvrer; mais les dix enfants qui étaient décédés n'étaient pas perdus sans ressource; il les devait revoir et recevoir en la résurrection générale.

II. L'autre privilége qui rend la condition de l'homme plus avantageuse que celle de l'ange : c'est que l'ange étant une fois tombé dans l'abîme du péché, il ne s'en relève jamais; parce qu'il s'attache opiniâtrément, et inséparablement à l'objet qu'il a une fois choisi dans la première inclination et affection de son cœur : de là vient, dit saint Augustin, que Moïse écrivant la création du monde, a passé sous silence la production des anges, parce que s'il eut été obligé de parler de leur péché et de leur chute, c'eût été un mauvais exemple aux Juifs, de voir que les premières créatures de Dieu, si nobles, si excellentes et si relevées, auraient offensé le Créateur sans vouloir jamais s'en repentir, et sans espérance de miséricorde. Mais la volonté de l'homme étant changeante, flexible et ambulatoire, quelques péchés qu'il commette, pour grands et énormes qu'ils soient, tant qu'il est en cette vie, il en peut obtenir pardon par une vraie pénitence. Je dis par une vraie pénitence : parce que plusieurs font pénitence, ou paraissent la faire, qui n'en obtiennent point la grâce, leur pénitence n'étant pas vraie ni sincère, mais fausse, trompeuse, plâtrée et dissimulée. Le prophète Joël nous exprime en peu de paroles les marques, qualités et conditions de la vraie pénitence : *Convertimini ad me.*

Premier point. — III. La première propriété de la vraie pénitence, c'est qu'elle nous change et nous convertit : *Convertimini.* C'est une admirable métamorphose, une divine alchimie, qui ne transforme pas les métaux, mais les âmes; elle ne change pas l'étain en argent, le cuivre en or, mais les hommes en des anges : de vicieux, de charnels, terrestres et brutaux qu'ils étaient, elle les rend vertueux, spirituels, célestes et divins. Saint Paul appelle celui qui est converti, un homme nouveau, une nouvelle créature : *Induite novum hominem* (Eph. 4, 24), et il dit, qu'en la pénitence nous sommes comme refondus, réformés, renouvelés, parce que nous nous dépouillons du vieil Adam, pour nous revêtir du nouveau qui est Jésus-Christ.

IV. Et saint Ambroise décrivant les actes d'un vrai pénitent, dit qu'il doit mourir au monde, à la vie profane et séculière, aux usages, aux maximes, aux coutumes et aux vanités du monde; il doit renoncer à soi-même, à ses humeurs, à ses caprices, à son opiniâtreté, à ses mauvaises habitudes, à ses inclinations vicieuses, à ses débauches, et être tout changé comme du noir au blanc, des ténèbres à la lumière : *Seipsum homo abneget et totus mutetur* (Amb., *de Pœnit.*, c. 10), en sorte qu'on puisse dire : *Quantùm mutatus ab illo?* Et saint Chrysostome a très-bien remarqué que les Ninivites faisant pénitence à la prédication de Jonas, ce que Dieu regarda en eux de bon œil avec plus d'agrément, et ce qui l'obligea à leur pardonner, c'est qu'ils quittèrent leur mauvaise vie, et la ville fut tout autre qu'elle n'était auparavant : *Vidit Deus jura, conversi sunt de viâ suâ malâ, et misertus est* (Jon. 3, 10.)

V. Et le Concile de Trente déclare que la vraie repentance contient un retranchement de tout péché, une résolution et un commencement d'une vie nouvelle[1]. Vous allez à confesse le jour de Pâques, vous dites : Je m'accuse d'avoir fait la débauche tout le carnaval, de n'avoir point jeûné le carême, d'avoir retenu le salaire des artisans, de n'avoir point salué mon ennemi qui est mon proche parent; mais je me propose de mieux faire. Votre confesseur sera bien facile, s'il vous absout sur-le-champ, sans juger si vous êtes véritablement changé et intérieurement converti. Le Concile dit qu'il faut le propos, et le commencement d'une vie nouvelle. Vous vous résolvez de mieux faire, c'est le propos, et non pas le commencement. Pour avoir le commencement, il faut vouloir jeûner, payer vos dettes, et saluer vos ennemis : *Ubi emendatio nulla, ibi pœnitentia vana*, dit Tertullien (lib. *de Pœnitentiâ*, c. 2); où il n'y a point de changement de cœur, point de correction véritable, la pénitence est vaine et frivole, la confession nulle, la communion inutile et les sacrements sacriléges.

VI. La raison en est claire et évidente à celui qui a tant soit peu d'intelligence en la théologie. Voilà un jeune homme indévot, jureur, arrogant, désobéissant à père et mère, querelleux, impudique, médisant, un ivrogne et un persécuteur de veuves. Si je

[1] Declarat sancta Synodus contritionem hanc non solùm cessationem à peccato, et vitæ novæ propositum et inchoationem, sed veteris etiam odium continere (Conc. Trid., sess. 14., c. 4)

vous disais après Pâques : ce jeune homme sera dévot, retenu à jurer, humble, obéissant, patient, chaste, sobre, charitable : vous diriez, ce sera un beau changement; *hæc mutatio dexteræ excelsi.* Tenez pour tout assuré que sa confession de Pâques aura ét nulle, si ce changement ne s'est fait en son cœur selon la maxime de Tertullien : *Ubi emendatio nulla ibi pœnitentia vana.* C'est un article de foi déclaré par les Conciles, que tous les sacrements de la loi nouvelle confèrent la grâce sanctifiante à ceux qui les reçoivent dignement ; c'est une doctrine constante et avérée de tous les Docteurs, que la grâce sanctifiante est toujours accompagnée des sept dons et des fruits du Saint-Esprit, des vertus infuses et des habitudes surnaturelles. Si donc la confession de ce jeune homme est bonne, il recevra la grâce de Dieu; s'il reçoit la grâce de Dieu, il recevra les dons de sapience, de conseil, de force, de piété, de crainte de Dieu, les habitudes de la foi, l'espérance, la charité, l'humilité, etc., et par conséquent il sera humble, sobre, chaste et orné de toutes les autres vertus.

Deuxième point. — VII. Il y a bien plus, nous ne recevons pas seulement en la justification les dons du Saint-Esprit, et les habitudes de toutes les vertus, mais le Saint-Esprit même; il entre en notre cœur, il en fait son sanctuaire, il y demeure comme en son temple. Qui ne voit qu'il se doit faire un étrange changement en un logis habité par un hôte si différent, et si contraire au précédent? Hier, étant en état de péché vous étiez la retraite des démons qui sont esprits immondes, malins, orgueilleux, cruels, et envieux. C'est le Sauveur qui le dit : *Ingressi habitant ibi.* Aujourd'hui étant en état de grâce, vous êtes le domicile et la demeure du Saint-Esprit, qui est un esprit de pureté, de douceur, de bonté. C'est saint Paul qui le dit aux Romains : La charité de Dieu, dit-il, répandue en nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné.

Cette parole, en nos cœurs, marque la seconde condition de la vraie pénitence, et nous enseigne que c'est le cœur qui doit être premièrement et principalement changé; c'est le cœur que Dieu demande toujours, quand il parle de notre conversion : Convertissez-vous à moi de tout votre cœur; déchirez vos cœurs et non vos vêtements, dit-il, par le prophète Joël, et par le Psalmiste : Mon Dieu, vous ne mépriserez point un cœur contrit et humilié (Ps. 50). Et par Ezéchiel (18, 31); Faites-vous un esprit nouveau, et un cœur nouveau : *Facite vobis spiritum novum, et cor novum;* un esprit nouveau, c'est-à-dire, des pensées, des sentiments, des opinions; un cœur nouveau, c'est-à-dire, des volontés, affections et des desseins tout autres qu'auparavant. Vous estimiez beaucoup les grandeurs du monde, les richesses de la terre, les délices de la chair; après votre conversion, vous n'en faites point d'état, vous n'estimez point heureux ceux qui en jouissent, s'ils ne sont gens de bien et vertueux. Auparavant vous aimiez les compagnies mondaines, les assemblées de garçons et de filles, les jeux, les danses, les cabarets et autres divertissements; après votre conversion, vous en êtes dégouté, vous aimez l'église, l'office divin, les sermons,

la retraite, le travail en votre maison; voilà ce que c'est que de se faire un esprit nouveau et un cœur nouveau.

VIII. Sur quoi saint Grégoire nous avertit de deux erreurs, où nous pouvons tomber en un sujet de si grande importance; il met le premier en son *Pastoral*, disant : *Sæpè sibi de semet ipsâ mentitur, fitque ut aliud intimis intentio supprimat, et aliud tractantis animo superficies cogitationis ostendat* (Part. 1, cap. 9). Nous prenons souvent le change, et sommes si adroits à tromper que nous nous trompons nous-mêmes : nous prenons les pensées de notre esprit, pour des dispositions de notre cœur; les idées de notre imagination, pour des affections de la volonté; vous trouverez quelquefois des filles à qui le confesseur dira : Vous êtes-vous préparée pour vous confesser? Oui, mon père, j'ai fait l'acte de contrition. Et comme ont-elles fait? Elles ont lu dans un livre, *Acte de contrition :* Mon Dieu, je me repens de tout mon cœur d'avoir commis le péché, parce qu'il vous déplaît. Je suis bien fâchée de vous avoir offensé, parce que vous êtes infiniment bon. Et parce qu'elles ont dit ces paroles ou autres semblables en leur esprit, ou de bouche, elles pensent avoir fait un acte de contrition. Ces paroles ne sont pas mauvaises : c'est bien fait de les dire, pourvu que vous ne mentiez pas. Mais de croire que vous avez fait un acte de contrition, pour les avoir seulement dites ou de bouche ou en votre esprit, c'est une grande simplicité et une erreur très-pernicieuse : la contrition n'est pas en la bouche, ni en l'esprit, ni en l'imagination, mais en la volonté. Dieu ne demande pas que vous disiez que vous êtes fâché de l'avoir offensé; mais il veut que vous le soyez effectivement. Le docte Grenade, en son *Mémorial*, traitant de la confession, met de semblables paroles et encore plus belles, mais il n'y met pas pour titre : *Acte de contrition;* ce qui tromperait les simples, il met plutôt : *Oraison pour demander à Dieu la contrition*, ou *pour se disposer à la contrition.* Un homme qui conserve l'animosité dans son cœur, ou qui ne restitue point le bien mal acquis, pourrait dire cent fois : Mon Dieu, je suis marri de vous avoir offensé, et il n'aurait pas un grain de vraie repentance. A quoi connaît-on s'il en a? aux effets : la langue n'est pas le truchement infaillible du cœur, mais de l'esprit; les paroles ne sont pas ordinairement les interprètes de la volonté, mais de la pensée; le truchement du cœur, c'est la main; les interprètes de la volonté, ce sont les œuvres. Si vous rendez le bien d'autrui, si vous quittez ce procès injuste, si vous sortez de l'occasion du péché, vous montrez probablement que votre cœur est changé. Mais si vous vous contentez de paroles ou d'imaginations, on dira de vous que vous donnez à Dieu le mouvement des lèvres; mais que l'affection du cœur est bien éloignée de lui : *Dilexerunt eum in ore suo; cor autem eorum non erat rectum cum eo* (Ps. 77).

IX. D'autres fois vous changez de vie, et si votre cœur n'est pas changé pour cela, ce sont les affaires et les événements. Le changement est fait autour de vous, et non en vous : si ceux qui sont là passaient ici, je les aurais à la droite, au lieu que je les ai à gauche; ils auraient changé de place, mais je n'aurais pas changé de posture. Vous étiez autrefois un pilier d'académie et de cabaret,

vous vous ruiniez de biens, de santé, et de réputation par vos dissolutions; vous êtes tombé en pauvreté, vous ne jouez plus, vous n'allez plus au cabaret, parce que vous n'avez pas de quoi fournir aux frais : c'est votre bourse qui est changée, non pas peut-être votre cœur. Vous étiez un tyran, un tigre, un léopard en la paroisse, par un peu de pouvoir que la faveur vous y donnait; une heureuse disgrâce vous arrive, vous ne faites plus mal à personne, vous êtes humilié et ravalé; c'est votre fortune qui est changée, et non pas votre cœur. Belle comparaison de saint Grégoire : *Sæpè à cursu spumentes equos, non præsidentis dextera, sed campi terminus coercet;* Voilà un jeune homme qui n'entend rien au manége, il est monté sur un cheval fort en bouche, qui l'emporte le grand galop, sans qu'il le puisse retenir ni détourner tant soit peu; il trouve une muraille ou un fossé, et il s'arrête tout court : ce jeune homme n'aurait-il pas bonne grâce de se vanter et dire : N'est-ce pas à moi à monter un cheval? Voyez, je l'ai arrêté au milieu de sa course? Votre corps était comme un cheval indompté : il vous emportait à bride abattue aux mauvaises compagnies, aux lieux infâmes, d'excès et de débauche; il vous arrive une bonne maladie qui vous arrête au lit, et vous y attache les années entières; pouvez-vous dire sans mentir, que c'est la bonne volonté, non pas l'impossibilité qui vous a retiré du vice. Vous venez à confesse à Noël, votre confesseur vous dit : Combien y a-t-il de temps que vous avez été confessé? Il y a un an. Pourquoi ne vous confessâtes-vous pas à Pâques passé? C'est que j'entretenais une fille, je me voulais battre en duel, je me voulais parjurer en justice pour gagner mon procès, et je n'ai pas voulu communier avec cette volonté? Vous avez fort bien fait de vous abstenir de la communion en cet état; mais c'est peut-être l'événement, cette fille, ce procès qui est changé, non pas votre cœur. Vous repentez-vous de l'avoir fait, si Dieu ne voit votre cœur en disposition, que si c'était à refaire, vous aimeriez mieux mourir que de faire mal avec cette fille; être estimé lâche, que de vous battre en duel; perdre votre procès que de vous parjurer. Je ne sais quelle confession vous faites, votre main et votre langue cessent bien de commettre le péché, mais peut-être que votre cœur ne cesse pas de l'aimer : et si Dieu n'a le cœur, il ne fait pas grand état de tout le reste; il aime tant ce cœur, qu'il le veut tout avoir, c'est ma dernière partie.

Troisième point. — X. Il dit par son Prophète : Convertissez vous à moi de tout votre cœur; et par Moïse au Deutéronome : Quand vous chercherez le Seigneur, vous le trouverez infailliblement, pourvu que vous le cherchiez de tout votre cœur, et avec toute l'amertume et l'affliction de votre âme : *Cum quæsieris Dominum Deum tuum, invenies eum; si tamen toto corde quæsieris eum et totâ tribulatione animæ tuæ* (Deut. 4). Il ne demande pas tout votre argent, mais seulement une partie en aumône; ni tous les fruits de vos héritages, mais seulement une partie en dîmes; mais il veut avoir tout votre cœur sans réserve, sans restriction, sans partage : tout quant à l'amour, tout quant à l'objet, tout quant au temps, et pour toujours.

XI. Quant à l'amour : il est de l'amour comme du cœur, s'il est tant soit peu divisé, il se meurt : *divisum est cor eorum, citò interibunt.* La philosophie nous enseigne que nous partageons quelquefois notre cœur entre deux objets tout contraires : nous aimons une chose absolument, et nous aimons son contraire hypothétiquement. Un marchand qui est sur mer en péril du naufrage, dans une horrible tempête, aime ses marchandises, et est content d'en être privé, et de les jeter dans la mer; il aime la possession absolument parlant, il en aime la privation hypothétiquement; supposé qu'il soit nécessaire pour soulager le vaisseau, et pour sauver sa vie. Dieu ne fait pas grand état de votre conversion, si vous ne quittez le péché, que comme ce marchand jette ses denrées en la mer à regret, à contre cœur, par contrainte, par esprit d'esclave et de forçat; en un mot, il ne veut pas que vous lui donniez votre cœur, comme vous donnez votre argent à un voleur au milieu d'un bois : Tenez, lui dites-vous, voilà ma bourse; je vous la donne de bon cœur, ne me tuez pas; mais vous dites en vous-même : Si nous n'étions pas ici, si je pouvais gagner au pied, et m'échapper ou me défendre, si vous n'aviez ni fusil, ni épée, ni pistolet, je me garderais bien de vous la donner. Tenez, voilà mon cœur : mais si je n'étais pas mortel, si je devais toujours vivre en ce monde, si vous n'aviez ni enfer ni justice, je ne me soucierais guère de vous, ni de vos commandements. Allez, n'avez-vous point de honte de traiter avec votre Dieu, comme vous feriez avec un voleur? Il veut tout le cœur, et quant à l'amour et quant à l'objet, il veut que vous quittiez les péchés pour l'amour de lui, et que vous les quittez tous, non deux, trois ou quatre, mais tous sans exception.

XI. Au premier livre des Rois, chap. 7, les Israélites ayant offensé Dieu par leur idolâtrie et autres crimes, et Dieu déchargeant sa colère sur eux, par la main des Philistins, qui leur faisaient une cruelle guerre, pour remédier à ce mal, le prophète Samuël les assemble, il leur remontre leur ingratitude et leurs péchés, avec tant de zèle et de bon succès, qu'étant touchés de componction, ils se convertissent sur-le-champ, ils confessent leurs péchés, ils jeûnent; et pour montrer la sincérité de leur conversion, ils répandent de l'eau devant Dieu, protestant par cette cérémonie, qu'ils répandaient aussi leur cœur en sa présence; et Samuël exerça sur eux, de la part de Dieu, l'office de juge. Voilà la vraie image d'une parfaite pénitence : le confesseur est établi de Dieu pour vous y juger, comme fit Samuël, qui signifie : *Positus à Deo :* vous devez dire *peccavi*, vous devez déclarer votre péché, vous devez jeûner, ou faire quelque autre mortification; mais le point principal, c'est que vous répandiez votre cœur comme de l'eau devant Dieu : *Effunde sicut aquam cor tuum antè conspectum Domini;* comme de l'eau, non pas comme de l'huile, du vin et de l'encre. Quand vous répandez de l'huile d'un vaisseau, si c'est du vin, l'odeur y en demeure, si c'est de l'encre, la couleur; mais quand vous répandez de l'eau, il n'y en reste rien du tout, ni de la substance, ni de l'odeur, ni de la couleur : *Effunde sicut aquam.* Vous ne voulez plus faire de mal à votre prochain, mais vous êtes bien aise

qu'il lui en arrive : il y a encore quelque reste d'envie et de haine dans le vaisseau de votre cœur. Vous ne voulez plus faire mal avec cet homme, mais vous prenez plaisir à lui écrire, recevoir des lettres ou des recommandations de sa part, à le voir, être vue de lui : votre vaisseau n'est pas bien encore vidé. Vous vous êtes réconcilié avec votre ennemi, mais vous faites le froid avec lui, vous ne lui parlez qu'entre les dents, vous ne le servez pas dans l'occasion, cela sent son inimitié; l'odeur en est encore dans le vaisseau. Vous avez renoncé à l'athéisme et à l'impiété, mais vous vous plaisez avec les libertins, vous vous mettez à rire quand on dit des paroles impies, vous sentez encore l'irréligion. Vous ne voulez plus jurer, mais vous voulez en faire semblant, vous dites *pardi*, *morbleu*, cela c'est la couleur et l'apparence du péché : *Effunde sicut aquam.* Si vous êtes bien converti, vous ne quitterez pas seulement le péché, mais vous aurez en horreur toutes les suites, tous les effets, les acheminements, les apanages, les apparences et les appartenances du péché.

Vous ne croiriez pas combien il importe à votre salut de vous dépouiller entièrement de toute affection mondaine, vous abandonner parfaitement et sans réserve à tous les desseins de Dieu sur vous, et comme le moindre attachement à quelque créature que ce soit, empêche votre parfaite conversion: *Vas electionis est mihi iste*, vous ne mettez point d'eau rose ni d'autre liqueur précieuse dans un vase, s'il n'est entièrement vidé. D'où vient que saint Paul qui avait été si grand ennemi et persécuteur de l'Eglise, fut fait un vaisseau de choix et d'élite dès le commencement de sa conversion; qu'il reçut la grâce de Dieu en si grande abondance : *Ubi abundavit delictum, superabundavit et gratia ;* et que ce jeune gentilhomme qui s'adressa au Fils de Dieu, et qui n'avait pas commis de grands péchés, perdit sa vocation et son salut. C'est que ce jeune homme avait encore de l'attachement à ses richesses, quoique justement acquises, il ne suivit pas le conseil du Sauveur, qui désirait qu'il s'en défît. Saint Paul se présenta comme un vaisseau vide, il ne retint aucune affection à quoi que ce fût, il s'exposa à tous les vouloirs et desseins du Fils de Dieu sur lui : *Quid me vis facere :* Faites comme lui, donnez-vous au Sauveur sans réserve et pour toujours.

XII. *Effunde cor tuum sicut aquam.* Il ne dit pas comme de l'argent, mais comme de l'eau. Quand on a répandu de l'argent on le recueille, on le remet en sa bourse ou au coffre; quand on a répandu de l'eau, on ne pense jamais à la recueillir ni à la reprendre; on la foule aux pieds et on la met en oubli. Répandez le péché comme de l'eau, sans prétention, sans espérance, sans secrète intention de le reprendre après les fêtes, après le Carême, quand vous serez en santé. Une bonne marque pour connaître que vous n'avez pas dessein de le reprendre à l'avenir, c'est quand vous vous éloignez de l'occasion, quand vous vous mettez dans l'impossibilité de tomber. Les soldats d'Alexandre allant à la guerre, pour conquêter les provinces de l'Asie, brûlèrent leurs propres maisons; ils montraient en cela la bonne volonté qu'ils avaient de bien combattre et de ne point retourner en leur pays. Si vous jetez au feu

les lettres que cet homme vous a écrites et tout ce qu'il vous a donné; si vous dites à votre père et à votre mère, que ce jeune homme vous tente; si vous résignez cet office, ce bénéfice, qui vous est une pierre d'achoppement, c'est marque que vous n'avez plus envie de retourner à votre vie déréglée. Mais s'il reste en votre cœur le moindre dessein pour l'avenir, votre conversion est simulée, inutile, infructueuse.

Conclusion. — Ces vérités montrent évidemment, ce me semble, combien est véritable ce qu'ont dit saint Ambroise (lib. 2 *de Pœn.*, c. 10), et saint Pacien, évêque de Barcelone (Ep. 3) : qu'il n'est rien de si rare que la vraie pénitence, et qu'une grande partie de ces confessions, qui ne se font qu'à Noël et à Pâques, sont pénitences plâtrées, contrefaites, inutiles. Nous avons vu au commencement, que la vraie pénitence change son homme; où est le changement qui s'est fait en vous? Etes-vous théologien scolastique? souvenez-vous de cette maxime qui est si souvent en votre bouche : *Homo per absolutionem ex attrito fit contritus.* Avez-vous plus de contrition, votre cœur est-il plus touché, plus piqué de componction, plus échauffé en l'amour de Dieu, après l'absolution, qu'il n'était auparavant? Etes-vous en la théologie positive? souvenez-vous de cette parole de saint Paul : Toutes choses coopèrent en bien à ceux qui aiment Dieu : *Etiam peccata*, dit saint Augustin, parce que les péchés passés les rendent plus fervents en l'amour de Dieu, plus humains à ceux qui tombent, plus humbles et patients aux injures, plus charitables envers tout le monde. Etes-vous plus fervent, plus humble, plus doux, plus patient, plus charitable que vous n'étiez avant votre confession? Etes-vous cavalier, je vous dirai : A quoi connaît-on qu'une citadelle ou une ville a changé de garnison, de gouverneur, de souverain? qu'elle est maintenant au roi, au lieu qu'elle était à son ennemi? n'est-ce pas à ce que les bourgeois, les canons, les munitions, sont maintenant pour le service du roi; au lieu qu'ils étaient auparavant pour le service de l'ennemi? Si vos yeux, vos oreilles et votre bouche, servent encore au péché et aux œuvres du diable, comme auparavant; aux œillades impudiques, aux jurements et aux médisances, pouvons-nous juger, que le diable en soit sorti et que le Saint-Esprit y soit entré avec ses dons et ses vertus infuses?

Etes-vous médecin, apothicaire, chirurgien? à quoi connaît-on qu'un médicament, un remède, ou qu'un onguent n'est pas bon à un malade? c'est si après avoir pris cette médecine, après avoir appliqué un onguent cinq ou six fois, on n'y voit point d'amendement, la maladie et la blessure sont toujours en même état. Etes-vous philosophe, souvenez-vous de ces axiomes : l'opération est un apanage de l'être, celui qui est le même qu'il était, il fait le même qu'il faisait; l'habitude c'est une qualité qui rend les actions faciles[1]. On ne voit point de nouvelles productions en vous, comme peut-on croire qu'il y ait un être nouveau : *Nova creatura.* Vous

[1] Operari sequitur esse. Idem manens, idem semper facit; idem habitus est qualitas tribuens facilitatem operandi (Arist.).

faites le même après Pâques que vous faisiez avant le Carême, ne doit-on pas dire que vous êtes encore le même que vous étiez devant Pâques? Vous n'avez pas plus de facilité aux actions de vertu que vous en aviez ci-devant; ne doit-on pas conclure que vous n'en avez pas reçu les habitudes? Ne péchez donc pas si vous êtes sage, si vous commettez le péché, vous serez toujours très-assuré d'avoir perdu la grâce de Dieu, et vous ne serez jamais assuré de l'avoir retrouvée. Votre péché est très-réel et trop véritable, votre conversion n'est possible, qu'imaginaire et en idée; défiez-vous-en; pour vous bien assurer, défiez-vous de votre intérieur, disposition, pénitence, pour bonne et parfaite qu'elle vous semble. Vous ne savez jamais si elle a les qualités, les conditions, et les degrés de douleur que Dieu demande : demandez-la tous les jours à Dieu, souvent avec humilité et ferveur; recourez à la sainte Vierge et aux saints, sollicitez-les avec importunité d'impétrer grâce pour vous; priez principalement les saints pénitents, comme les saints Pierre, Paul, Madeleine, Boniface, Pélagie, Marie Egyptienne; visitez les pauvres, pratiquez toutes les bonnes œuvres que vous pourrez selon votre condition, afin d'obtenir de Dieu une vraie conversion, dites-lui souvent comme le Prophète : *Converte me Domine, et ego convertar.* Dites-lui avec l'Eglise : *Deus innocentiæ restitutor et amator, dirige ad te tuorum corda servorum, ut in fide inveniantur stabiles et in opere efficaces.* Grand Dieu! vous êtes la pureté et la sainteté même, vous aimez uniquement les innocents et l'innocence; c'est à vous seul de la donner quand on ne l'a pas; c'est à vous seul de la réparer quand on l'a perdue; elle ne se répare que par la pénitence : *Dirige ad te tuorum corda servorum;* donnez-nous l'esprit d'une vraie pénitence, pénitence sincère et cordiale, un cœur qui aille droit à vous, qui ne soit point recourbé vers nous, réfléchi vers nos intérêts : *Ut in fide inveniamur stabiles;* que vos serviteurs soient fermes en la foi, qu'ils s'attachent inséparablement aux vérités qu'on leur prêche de votre part, qu'ils n'en soient jamais divertis par les piperies de ceux qui leur veulent complaire : *Et in opere efficaces;* que leur conversion ne soit trompeuse ni imaginaire, mais effective, véritable et féconde en bonnes œuvres. Par Jésus-Christ Notre Seigneur votre Fils, qui vit et règne avec vous et le Saint-Esprit en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON IX.

DES TROIS PREMIÈRES MARQUES ET PROPRIÉTÉS DE LA FAUSSE PÉNITENCE.

Convertimini ad me in toto corde vestro.
Convertissez-vous à moi de tout votre cœur. (JOEL, 2.)

ENCORE que ce que nous avons dit de l'essence, et des propriétés de la vraie pénitence, soit plus que suffisant pour la reconnaître et distinguer de la fausse, ceci est néanmoins de si grande importance, et la tromperie en ce sujet est si dangereuse

pour notre salut, qu'il me semble à propos de vous faire voir les marques et propriétés de la fausse pénitence. Il y en a six principales : elle est tardive, imparfaite, naturelle, tout extérieure, stérile et inconstante. Aujourd'hui nous traiterons les trois premières marques, et demain, Dieu aidant, des trois autres. Le mot de *pénitence* vient de celui de *peine*, et par conséquent elle est bannie du séjour heureux, et de l'état impassible où vous êtes, ô sainte Vierge! et toutefois vous dites en votre Cantique d'amour : *Manus meæ distillaverunt myrrham.* La myrrhe qui préserve les corps de la pourriture, est le symbole de la pénitence, qui garantit les âmes de la corruption du péché. Vos mains distillent la myrrhe, c'est-à-dire, que vous communiquez la vertu de la pénitence aux âmes qui recourent à vous, comme nous faisons dévotement en vous saluant avec l'ange, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — I. Pœnitentia sera quæ plerumque est falsa dissuadetur. 1. Scripturâ. — II. 2. Patribus. — III. 3. Rationibus ex parte Dei. — IV. Ex parte nostri. — V. Ex parte pœnitentiæ quæ dilata in mortem est involuntaria. — VI. In senectutem infœcunda. — VII. In crastinum, incerta.

II. Punctum. — VIII. Falsa pœnitentia est mutilata, quia vel non relinquit affectum peccati. — IX. Vel non omnis peccati. — X. Vel non occasionem peccati.

III. Punctum. — XI. Falsa pœnitentia, est naturalis, et hæc dissuadetur. 1. Scripturâ. — XII. 2. Patribus. — XIII. 3. Ratione. — XIV. 4. Comparatione. — XV. 5. Praxi.

Conclusio. — Recapitulatio per exhortationem, ad imitandum Zachæum, qui festinans descendit et gaudens.

La théologie qui apprend de la parole de Dieu, ce qui est nécessaire au salut des hommes, propose cette question, savoir : Si une âme chrétienne, sitôt qu'elle s'est séparée de Dieu par le consentement à un péché mortel, est obligée de retourner à lui et de se convertir par une vraie pénitence, au moins intérieure et cordiale. Les paroles de l'Ecriture sainte, l'autorité de plusieurs grands docteurs, les puissantes raisons qu'ils en apportent, montrent évidemment, ce me semble, que si ce n'est pas un commandement, bien étroit, c'est du moins un conseil important, très-convenable à notre devoir, très-conforme à la raison et de très-grande conséquence pour le salut de notre âme, et que ceux qui négligent ce conseil courent risque de faire une pénitence fausse, défectueuse, inutile et infructueuse.

Premier point. — I. En l'*Ecclésiastique*, chapitre 5e, le Saint-Esprit nous dit sagement : Ne retardez point votre conversion, et ne la différez pas de jour en jour : car la colère de Dieu viendra soudain, et vous perdra au jour de sa vengeance : *Non tardes converti ad Dominum et ne differas de die in diem, subitò enim veniet ira illius et in tempore vindictæ disperdet te* (Eccl. 5, 8). Où vous voyez que Dieu nous défend, non-seulement de remettre notre conversion à une autre année, au mois qui vient, au lendemain, mais de la différer tant soit peu ; et puisque à faute de cela il nous menace de la vengeance de Dieu, c'est signe que cet avis est important à notre salut.

II. Saint Antonin, saint Bonaventure, Tostat, le cardinal Cajetan,

et plusieurs autres grands docteurs, *Citantur à Suar.* (4, in 3 p., disp. 5, parag. 1), jusqu'au nombre de dix, tiennent que cette semonce du Saint-Esprit, n'est pas seulement un conseil salutaire qu'il nous donne, mais un commandement absolu qu'il nous fait. Voici la raison qu'ils en apportent.

III. Il est évident, en l'Écriture, que Dieu commande à l'âme pécheresse de se convertir et de faire pénitence. Or, encore que ce commandement soit affirmatif en apparence, il est néanmoins négatif en effet; il est comme celui de la restitution : car, le Sauveur qui a dit : Rendez à César ce qui est à César, a ajouté : Rendez à Dieu ce qui est à Dieu. Le commandement de la restitution est affirmatif, en tant qu'il nous commande de rendre le bien d'autrui; mais il est aussi négatif, en tant qu'il nous défend de le retenir, dit saint Thomas (22, q. 6, art. 8, in Cor. et ad 5). Ainsi, le commandement de la pénitence est affirmatif, en tant qu'il nous commande de satisfaire à la justice de Dieu, pour l'injure que nous lui avons faite; et il est négatif en tant qu'il nous défend de retenir l'honneur et la gloire que nous lui devons rendre par telle satisfaction : car, comme en différant la restitution, nous privons notre prochain de la possession et jouissance de son bien : ainsi en différant notre conversion, nous privons Dieu de l'usage de notre être qui lui appartient et des actions méritoires que nous ferions pour sa gloire. Voilà ce que disent les docteurs sus-allégués.

De plus, comme se peut-il faire qu'une âme chrétienne qui a tant soit peu de piété et d'estime pour Dieu, veuille être longtemps son ennemie? Il veut que si notre frère a quelque chose contre nous, c'est-à-dire, notre prochain, nous laissions le sacrifice et service de Dieu imparfait, pour nous aller réconcilier; et si Dieu même nous veut du mal, s'il est notre ennemi mortel, comme il l'est indubitablement quand nous sommes en état de péché; ne quitterons-nous pas les affaires temporelles, pour nous réconcilier avec lui? Quand nous avons eu quelque dispute avec le prochain et que nous sommes en colère contre lui, saint Paul, veut que nous éteignions cette passion avant que le soleil se couche : *Sol non occidat super iracundiam vestram* (Eph. 4, 25); et passerons-nous les jours, les semaines et les mois entiers en état de désunion et d'inimitié avec Dieu?

IV. La charité aussi que nous nous devons à nous-mêmes et à notre salut, nous doit presser et solliciter de hâter notre conversion, parce qu'en la différant, nous nous mettons en danger, ou d'être surpris de la mort en mauvais état, par mille accidents qui arrivent tous les jours, ou de retomber en de nouveaux péchés, et aller malheureusement de précipice en précipice. Si nous étions grièvement blessés au corps, attendrions-nous un mois ou deux à y faire mettre un appareil? ne craindrions-nous pas que la gangrène ne s'y mît, ou que la plaie ne devînt incurable? Quand notre prochain est tombé en faute, le commandement de la charité ne nous oblige-t-il pas à la correction fraternelle? et notre âme ne nous est-elle pas aussi chère et précieuse, que notre corps? notre salut ne nous est-il pas aussi important que celui de notre prochain? Et puis, quand attendez-vous à faire pénitence? à l'heure

de la mort? en la vieillesse, à demain? ou au temps à venir? Ne voyez-vous pas que ce sont des piperies du diable? La pénitence qui se fait à l'heure de la mort, est ordinairement involontaire et forcée; celle qui se fait en la vieillesse, est infructueuse et stérile; celle qui se remet au lendemain et au temps à venir, est incertaine et douteuse.

V. Lisant l'Ecriture, nous pouvons faire une remarque que fort peu de gens ont faite, et qui, néanmoins, est digne d'une réflexion toute particulière, et même d'admiration; qui est que toutes les fois que les saints prophètes ont condamné quelque pécheur à la mort, ils ne lui ont jamais dit un seul mot de son salut, ils ne lui ont pas donné le moindre avertissement de se reconnaître, et de se disposer à la mort et au jugement de Dieu. En l'Exode, chapitre 32, Moïse, descendant de la montagne, et trouvant que le peuple avait adoré le veau d'or, commande aux lévites d'aller par tout le camp, et de passer par le fil de l'épée tous ceux qu'ils rencontreraient. Ils en taillent en pièces jusqu'à vingt-trois mille. Josué, son successeur, trouvant qu'un soldat, nommé Acham, avait dérobé quelques meubles du sac de Jéricho, contre le commandement de Dieu; après avoir tiré de sa bouche la confession de son crime, se contente de lui dire : Tu nous a troublés, Dieu te punisse, et il le fait lapider par tout le peuple. Et au 1er livre des Rois, après la défaite des Amalécites, Samuël fait amener devant soi le roi captif Agag, et lui dit : Comme votre épée a enlevé cruellement plusieurs enfants à leurs mères, ainsi dorénavant votre mère sera sans enfant; et il le fait tailler en pièces sur-le-champ.

Au second livre des rois, Réchab et Baana ayant assassiné en trahison Miphiboset, fils de Saül, apportèrent sa tête à David, pensant lui avoir rendu grand service : le saint roi commande à ses serviteurs de se jeter sur eux, et de les mettre à mort : ce qui est promptement exécuté. Ainsi le prophète Daniel, après avoir convaincu de faux témoignage et de calomnie les accusateurs de Suzanne, après leur avoir reproché aigrement, et avec plusieurs invectives, les crimes de leur vie passée; il les fait condamner sur l'heure à être assommés de pierres. Lisez le texte sacré, et vous verrez que, ni Moïse au peuple idolâtre, ni Josué à Acham, ni Samuël au roi Agag, ni David, à Réchab et Baana, ni Daniel aux faux accusateurs, ne leur disent pas un seul mot de Dieu, ni de se repentir, ni de mettre ordre à leur conscience.

D'où vient cela? c'est que les prophètes s'appellent *videntes*, les voyants; parce qu'ils voyaient les jugements de Dieu sur les âmes, et ils ne disaient rien que par le mouvement et l'inspiration du Saint-Esprit : *Spiritu Sancto inspirante locuti sunt* (II. Petr. 1, 21, 2); et ces saints voyaient que Dieu ne voulait pas faire miséricorde à ces infortunés, comme il est dit d'Antiochus, parce qu'il ne fait miséricorde qu'à ceux qui se convertissent véritablement; et ces conversions qui ne se font qu'à la mort, sont pour l'ordinaire fausses et trompeuses : ce ne sont que grimaces et apparences de conversion, ce sont pénitences plâtrées, contrefaites, dissimulées. La pénitence qui se fait par un homme qui se meurt, est aux abois

et se meurt, dit saint Augustin : *Pœnitentia quæ ab infirmo petitur infirma est; pœnitentia quæ à moriente petitur, timeo ne et ipsa moriatur;* la pénitence qui se fait en l'infirmité de la vieillesse, est infirme, faible, languissante et incapable de produire des fruits d'une vraie conversion. Ce que vous n'avez pas amassé quand vous étiez jeune, comment le pourrez-vous posséder et en jouir en votre vieillesse, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage? Comment pourrez-vous pratiquer les vertus dont vous n'avez pas acquis les habitudes, ni les dispositions en votre jeunesse : *Quæ in juventute tuâ non congregasti, quomodo in senectute tuâ invenies* (Eccl. 25, 5).

VI. Toutes les fois que Dieu promet par ses prophètes grâce et rémission des péchés à notre conversion, c'est à condition qu'elle sera suivie de l'observance de ses commandements, et de la pratique des bonnes œuvres, et des fruits dignes de pénitence : il dit en Ezéchiel : *Je vous donnerai un esprit nouveau, et un cœur nouveau, et je ferai que vous pratiquiez mes commandements, que vous gardiez mes lois et que vous travailliez.* Il en avait dit autant au chap. 18 et par Isaïe : *Nettoyez-vous, cessez de mal faire, apprenez à faire le bien, secourez les oppressés, les veuves et les orphelins, et vos péchés seront effacés.* Et comment le pourrez-vous faire en la vieillesse, quand vous n'aurez ni loisir, ni santé, ni vigueur d'esprit, ni force de corps pour le faire? Que dites-vous d'un messager qui devrait aller à Paris, et y porter grande quantité de bagage, et qui aura pour cet effet trois bêtes de charge, deux bons chevaux, jeunes, grands, forts, éveillés; il a aussi une vieille haridelle, lasse, usée, maigre, défaite, et laissant aller à vide les deux bons chevaux, s'il mettait tout le bagage sur cette pauvre vieille bête, et que cela fût cause qu'il demeurât en chemin, et ne pût arriver à Paris au jour qui lui était marqué, n'aurait-il pas perdu le jugement? Oui, sans doute, et vous encore plus : vous devez aller au ciel, chargé du fardeau de la pénitence; vous avez trois âges pour cet effet : la jeunesse, la virilité, la vieillesse; les deux premiers sont forts, vigoureux, propres à porter la charge; la vieillesse est caduque, faible, pesante, incommodée, maladive; vous laissez la jeunesse et la virilité vides et inutiles, et vous réservez le travail de la pénitence, la rigueur des austérités et mortifications pour la vieillesse, quand vous serez déjà assez chargé des incommodités de la vieillesse même.

VII. Vous me direz que ce n'est pas votre intention d'attendre si tard, que vous ne voulez pas remettre cette affaire à la dernière maladie, ni à l'arrière saison de votre âge; que vous la voulez faire dans quelque temps, mais que rien ne presse pour maintenant. Et saint Paul vous dit, que cette œuvre ne dépend pas seulement, ni principalement de votre volonté ni de votre diligence, mais de la miséricorde de Dieu, et même vous ne la pouvez vouloir, vous ne la pouvez demander, vous ne pouvez avoir la pensée de la demander sans la miséricorde de Dieu : *Non est volentis, neque currentis, sed miserentis Dei* (Rom. 9, 16); *Deus operatur in vobis velle* (Philip. 2, 13); *Non sumus sufficientes cogitare aliquid ex nobis* (2. Cor. 3, 5). Et Judith vous dira ce qu'elle disait aux prêtres de

Béthulie : Vous voulez vous mettre au-dessus de Dieu, lui prescrire le temps et la saison de faire miséricorde : *Posuistis tempus miserationis Domini* (Judit. 8, 13); vous voulez qu'il s'ajuste et s'accommode à votre caprice ; ce n'est pas gagner ses bonnes grâces, c'est irriter sa colère. Et le même saint Paul vous exhorte affectueusement de ne pas refuser la grâce de Dieu quand il vous la présente : *Exhortamur ne in vacuum gratiam Dei recipiatis; ait enim tempore accepto exaudivi te* (2. Cor. 6, 1), parce qu'il a dit par son prophète : Qu'il vous veut exaucer au temps propre et acceptable ; ou, selon le texte d'Isaïe (49, 8): *In tempore placito*, au temps qu'il lui plaît et que bon lui semble.

Deuxième point. — VIII. S'il est quelque temps propice et favorable, c'est au temps de la mission. Peut-être qu'un autre temps ne le sera pas ; si vous refusez sa grâce quand il vous la présente, peut-être qu'il vous la refusera quand vous la souhaiterez. Si vous négligez de faire une bonne confession quand vous en avez une si belle occasion, celle que vous ferez en un autre temps, très-probablement ne sera pas bonne. Car ces confessions tant différées, qui ne se font que comme à regret à Noël et à Pâques, pour l'ordinaire ne se font qu'à demi, imparfaitement, et par manière d'acquit. Elles sont défectueuses et mutilées de quelque partie : on confesse bien son péché, mais on n'en quitte pas l'affection de tout péché, ou l'on n'en quitte pas l'occasion. Et Dieu crie, par Ezéchiel : Jetez bien loin de vous toutes vos iniquités : *Projicite à vobis omnes iniquitates vestras* (18, 31). Notez, *à vobis*. Notez, *omnes*. Notez, *projicite*, *procul jacite*. Il veut que vous ne quittiez pas seulement le péché, mais l'affection au péché, *à vobis ;* il veut que vous quittiez l'affection à tout péché, *omnes ;* il veut que vous quittiez l'occasion, *projicite*.

On ne tient plus le brelan, on ne joue plus aux cartes, on ne donne plus le bal en votre maison parce qu'il est carême; mais vous espérez de le faire quand le carnaval retournera. Le péché n'est plus en votre maison, mais il est en votre affection : *Projicite à vobis*, non pas seulement, *à domo*. Quand vous vous présentez à votre confesseur, vous avez le sein, les bras et les épaules bien couverts; mais vous avez volonté de les découvrir au bal, ou en compagnie. Vous n'allez plus au cabaret pendant la semaine sainte, mais vous prétendez y aller après Pâques; vous avez quitté le péché, non pas l'affection au péché. De quoi sert d'aller par quatre chemins avec Dieu, comme s'il ne sondait pas notre cœur, et n'en découvrait pas les plis et replis. Votre pénitence est fausse, si vous ne quittez l'attachement au péché, et à tout péché : *Omnes iniquitates*.

IX. Quand un vaisseau fait eau de tous côtés, pour avoir reçu dix ou douze coups de canon, ce n'est pas assez de boucher cinq ou six trous, ni sept, ni huit : s'il en reste un seul à boucher, il reçoit l'eau et vous fait couler à fond. Encore que vous ayez renoncé à dix, à douze, à vingt péchés mortels, votre âme est en état de damnation, et votre confession inutile, si vous gardez la rancune contre une seule personne; si vous ne payez vos dettes, le

pouvant faire; si vous retenez injustement le bien d'autrui; si vous ne quittez tout péché sans exception.

X. Et non-seulement le péché, mais l'occasion, qui en est la mère et la tutrice. Si vous ne chassez de votre logis cette coquine, si vous ne sortez de la maison en laquelle on vous fait tomber de temps en temps en quelque péché. Et ne me dites pas : Il y a trois semaines, il y a trois mois que je n'y tombe plus, grâces à Dieu. Quand il y aurait trois ans, quand il y en aurait trente, quand il y en aurait trois cents, quand vous n'auriez jamais péché, étant en l'occasion vous êtes en danger, et vous la quitterez si vous êtes sage. Voulez-vous que je vous le montre : vous n'êtes pas plus innocent, plus saint, plus assuré et établi en la vertu qu'un prophète Hénoch. Il était prophète, l'apôtre saint Jude le dit; saint Paul loue l'excellence de sa foi (Heb. 11, 15); la Genèse loue sa piété et crainte de Dieu (Gen. 5, 24); le Sage dit qu'il était agréable à Dieu et son bien-aimé. Il avait persévéré en grande innocence et sainteté de vie une année d'an, c'est-à-dire autant d'années que l'an a de jours, trois cent soixante-cinq ans. C'est beaucoup, et toutefois, parce qu'il était parmi des gens qui ne valaient rien, il courait risque de son salut. Il était en danger de tomber en péché, non en des péchés d'ignorance ou de fragilité, mais en des péchés de malice; et en si grand danger, que, pour l'en affranchir, il fallut le retirer promptement de ce monde.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le Saint-Esprit. Il était agréable à Dieu, dit le texte sacré, et pour cela Dieu se hâta de le retirer du milieu des iniquités : il fut enlevé de ce monde, de peur que la malice ne pervertît son esprit : *Vivens inter peccatores translatus est, raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, placita erat Deo, anima illius properavit educere illum de medio iniquitatum* (Sap. 40). Et vous, qui êtes fragile comme du verre, vous qui êtes inconstant comme un roseau, vous qui avez si souvent expérimenté votre faiblesse, vous qui êtes tombé tant de fois, qui avez tant offensé Dieu, vous penserez être sans danger au milieu de l'occasion, parce qu'il y a deux ou trois ans que vous vous contenez je ne sais comment : c'est que la malice n'a pas seulement perverti votre volonté, mais elle a encore altéré votre jugement : *Malitia mutavit intellectum tuum.*

Troisième point. — XI. En la défaite des Amalécites et autres infidèles, que le peuple de Dieu détruisait pour entrer en la terre de promesse, on employait le fer et le feu. C'était une figure qui nous apprenait que, pour nous acheminer au ciel de promission, et défaire nos péchés qui nous en empêchent l'entrée, il ne faut pas seulement nous servir du fer de la crainte servile et mercenaire, il y faut employer le feu de l'amour de Dieu.

XII. Celui qui n'accomplit un commandement que par la seule crainte, il ne l'accomplit pas comme il doit; et partant, il ne l'accomplit pas, dit le pape Grégoire IX[1]. La vraie repentance, même

[1] Qui solo timore præceptum facit, aliter quàm debet facit, et ideo jàm non facit (Cap. *Qui ex timore in decret.*, lib. Greg. noni).

imparfaite, qui nous dispose à recevoir la grâce divine, doit être un don de Dieu et un mouvement du Saint-Esprit, dit le concile de Trente. Elle doit être surnaturelle, disent les théologiens, c'est-à-dire au delà de tous les efforts et activités de la nature. Or, craindre d'être brûlé, c'est chose fort naturelle; les hérétiques mêmes peuvent avoir cette crainte : donc elle seule ne suffit pas à la vraie et parfaite pénitence. Et quand le même concile, au même lieu, dit que la crainte de la gehenne nous dispose à recevoir la grâce de Dieu, il ne l'entend pas de cette crainte naturelle, servile et mercenaire, mais de la crainte initiale, de la crainte qui nous fait appréhender la damnation, parce qu'on y est séparé de Dieu; de la crainte qui ne nous retire pas seulement du péché, mais de l'affection au péché.

XIII. Car il faut bien retenir cette belle parole de saint Augustin : Que vous n'êtes jamais assuré d'avoir la vraie pénitence, si la haine du péché et l'amour de Dieu n'est en votre cœur. Or, quand vous ne cessez de mal faire que par la seule crainte servile, la haine du péché, ni l'amour de Dieu n'est pas en votre cœur, dit le même saint Augustin. Cette crainte d'esclave et de forçat fait que l'action criminelle ne se produit pas à l'extérieur; mais elle n'empêche pas que la mauvaise affection ne soit en l'intérieur. La main s'abstient de commettre le péché, mais le cœur ne s'abstient pas de l'aimer : c'est saint Augustin qui parle ainsi. Et, pour montrer qu'il ne l'entend pas seulement de la crainte des peines temporelles, mais des éternelles, il dit ailleurs : Si, par la crainte de l'enfer, vous vous abstenez du péché, vous montrez que vous avez la foi, puisque vous croyez le jugement de Dieu; je me réjouis de votre foi, mais je crains fort que la malice ne soit encore en votre cœur [1]. Ce qu'il explique avec bonne grâce par une belle comparaison.

XIV. Voilà un loup qui sort de la forêt, à dessein de dérober une brebis, et en faire curée. Quand il approche de la bergerie, il entend les chiens qui aboient, il voit le berger qui veille sur son troupeau, et qui a la houlette en main; il ne fait point de mal, mais il s'en retourne sur ses pas tout tremblant. Ne seriez-vous pas bien simple si vous disiez : Voilà une bête bien changée; ce n'est plus un loup, c'est un mouton; il n'a point fait de mal en la bergerie non plus qu'un petit agneau? Non, non, il est le même qu'il était, encore qu'il ait une contenance tout autre, et qu'il fasse des pas tout contraires; il est venu frémissant de rage, il s'en reva tout tremblant de crainte; sa disposition est un peu changée, non pas sa nature et son inclination. Il était loup quand il est venu, il est encore loup quand il s'en retourne; il était loup quand il frémissait de rage, il est encore loup quand il frémit de crainte [2]. Application : vous étiez un voleur, une sangsue de palais, un pourceau

[1] Pœnitentiam certam non facit nisi odium peccati et amor Dei (Aug., serm. 7. de temp.). Times ardere, noli peccare; non agitur foris negotium cupiditatis, ipsa tamen cupiditas intùs est hostis (S. Aug., ep. 144. ad Anast.). Audeo dicere, si timore gehennæ non facis malum, est quidem in te fides quia credis futurum Dei judicium, gaudeo fidei tuæ, sed timeo malitiæ tuæ (Aug., serm. 19. *de verbis apostoli*).

[2] Numquid quia ovem non tulit, ideo lupus venit et ovis rediit, lupus ve-

d'épicure ; vous entendez les prédicateurs qui vous menacent de l'enfer, qui vous remontrent la longueur de l'éternité malheureuse ; vous craignez le feu et les autres supplices, parce que vous êtes plein d'amour-propre; vous vous retirez du péché par appréhension de la vengeance de Dieu, ou de la justice des hommes ; mais au fond vous voudriez que la justice et les juges, et les prédicateurs fussent bien loin, parce qu'ils vous empêchent de vous gorger sans remords, et de jouir à votre aise des biens et des voluptés sensuelles.

XV. Pour donc jouer au plus sûr en un sujet de si grande importance, où il s'agit de votre éternité, quand vous voulez faire une confession générale, ou autre confession après des péchés mortels, excitez en votre cœur, non-seulement la crainte de Dieu, mais aussi son amour ; à cet effet, retirez-vous de temps en temps en votre cabinet, prosternez-vous en la présence de Dieu ; demandez-lui son amour, du plus profond de votre cœur, et de toute l'étendue de votre âme, avec grande humilité et ferveur; prenez en main le *Supplément* de Grenade, ou les *Confessions* de saint Augustin, ses *Méditations* ou ses *Soliloques.* Considérez la sublimité et grandeur de la majesté de Dieu, l'excellence de ses perfections, les bénéfices qu'il vous a faits, les obligations que vous lui avez; le grand sujet que nous avons de l'aimer de tout notre cœur, le grand mal que c'est de l'offenser ; et pendant quelques jours avant votre confession, soupirez après lui, disant souvent en votre cœur : Mon Dieu, ayez pitié de moi ; mon Dieu, donnez-moi votre amour. Et afin d'obtenir de Dieu miséricorde, exercez-la envers les hommes; donnez des aumônes à cette intention, faites comme Zachée. Le Sauveur lui dit : Zachée, descendez promptement ; et lui, sans délai, il descendit du lieu où il était, et reçut le Sauveur joyeusement. Voilà un rare exemple d'une vraie pénitence : *At ille festinans descendit et suscepit illum, gaudens : ecce dimidium bonorum meorum do pauperibus* (Luc. 19), et un abrégé de tout mon discours, faites comme lui.

Conclusion. — *Festinans descende.* Hâtez-vous de faire pénitence, n'attendez pas l'heure de la mort ; la pénitence vous sera alors quasi comme impossible. N'attendez pas la vieillesse; la pénitence sera alors stérile et inutile. N'attendez pas le temps à venir ; elle vous sera plus difficile. N'attendez pas l'heure de la mort. *Non est in morte qui memor sit tuî.* N'attendez pas la vieillesse : *Adolescens juxtà viam suam etiam cùm senuerit non recedet ab eâ.* N'attendez pas le temps à venir : *Qui non est hodiè, cras minùs aptus erit.*

N'attendez pas la mort, c'est la pénitence des réprouvés. N'attendez pas la vieillesse, c'est la pénitence des obstinés. N'attendez pas le temps à venir, c'est la pénitence des mal avisés. *Festinans descende ;* ne différez pas d'un seul jour, d'une heure ni d'un moment. Plus vous différez, plus vous perdez le mérite des bonnes œuvres que vous faites, et vous privez Dieu de la gloire et de l'honneur

nit fremens, lupus redit tremens ; lupus tamen est fremens et tremens (S. Aug., Serm. 19. *de verb. apost.*)

qu'il en recevrait; vous déméritez toutes ses grâces, vous méritez sa colère, vous attirez sur vous sa vengeance, vous êtes plus longtemps en état d'inimitié contre lui, et c'est un mal effroyable d'être en cet état un seul moment.

Festinans descendit. Descendez comme Zachée, abaissez-vous, humiliez-vous; quittez cet orgueil, cette arrogance, cette ambition, cette humeur altière et impérieuse. Remarquez que la principale cause pourquoi vous ne quittez pas le péché, ou l'occasion, ou l'affection du péché, c'est que vous ne voulez pas descendre, vous ne voulez pas vous humilier, vous ne voulez pas vous réconcilier à votre ennemi, le rechercher d'amitié, parce que vous dites : Il s'en tiendrait fier, il me braverait, il aurait le dessus; il est le plus jeune, je suis de plus haute qualité. Vous ne voulez pas résigner ce bénéfice, vendre cet office dont vous êtes incapable, sortir de cette maison, parce que vous dites : Qu'en dira-t-on? qu'en pensera-t-on? on me méprisera? Je ne ferai plus rien; tel m'adore maintenant, qui se moquera de moi. Vous ne voulez pas quitter ce procès injuste, rendre ce bien d'autrui, restituer cet héritage qui ne vous appartient pas; il me faudrait déchoir de mon état : *Festinans descende, descende. Suscepit illum gaudens.* Faites, non pas par crainte de forçat, non à regret et demi cœur; mais joyeusement, de bonne volonté, cordialement pour l'amour de Dieu. C'est la graisse de la victime, c'est la moëlle du sacrifice; c'est ce que Dieu regarde et accepte avec plus d'agrément et de complaisance : *Holocausta medullata offeram tibi. Pax hominibus bonæ voluntatis. Hilarem datorem diligit Deus.* Nous ne pouvons rien de tout ceci, si le Fils de Dieu ne daigne nous regarder, comme il regarda Zachée. Disons-lui donc avec humilité : *Infirmitatem nostram respice omnipotens Deus, et ad convertendum nos dexteram tuæ majestatis extende.* Grand Dieu! voyez notre fragilité, notre faiblesse et infirmité. Nous ne pouvons rien de nous-mêmes, que tomber au péché et au néant d'où nous sommes tirés; c'est à vous seul de nous en retirer, c'est un effet digne de votre puissance, un effort de votre bras tout-puissant; comme vous l'avez employé à nous retirer de la poussière et du néant où nous étions, daignez encore l'employer à nous relever de la fondrière et abîme du péché. Par Jésus votre Fils Notre Seigneur, qui vit et règne avec vous, en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON X.

DES TROIS AUTRES MARQUES DE LA FAUSSE PÉNITENCE, A SAVOIR, QU'ELLE EST TOUT EXTÉRIEURE, STÉRILE ET INCONSTANTE.

Convertimini ad me in toto corde vestro.
Convertissez-vous à moi de tout votre cœur. (JOEL, 2.)

HIER, nous considérions les trois premières propriétés et marques de la fausse pénitence; aujourd'hui nous avons à considérer les trois autres. Savoir, qu'elle est, en premier lieu, tout extérieure; secondement, stérile et inféconde; en troisième lieu, in-

constante. Ce seront les trois points de ce discours. La vraie pénitence est appelée, par les saints Pères, une seconde planche après le naufrage; et vous êtes tous les jours surnommée en l'Eglise, *Etoile de la mer,* ô sainte Vierge! parce que les pauvres âmes chrétiennes qui, ayant fait débris de leur salut par le péché, et se réfugiant à la pénitence, ne peuvent arriver à bon port, si elles ne vous regardent toujours comme leur chère Tramontane; si vous ne les favorisez des rayons de votre lumière, que nous implorons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — I. Sæpè mens nostra nos decipit. — II. Sed præcipuè circà pœnitentiam.

I. PUNCTUM. — III. Falsa pœnitentia est tota exterior, et hoc probatur. 1. Scripturâ. — IV. 2. Patribus. — V. 3. Ratione. — VI. 4. Comparatione.

II. PUNCTUM. — VII. Falsa pœnitentia est sterilis probatur. 1. Scripturâ. — VIII. 2. Patribus. — IX. 3, Ratione. — X. 4. Comparatione.

III. PUNCTUM. — XI. Falsa pœnitentia est inconstans, et hoc probatur. 1. Scripturâ. — XII. 2. Patribus. — XIII. 3. Ratione. — XIV. 4. Comparationibus.

CONCLUSIO. — Per exhortationem evitandam dubiam et incertam pœnitentiam.

EXORDE. — I. *Judica me Deus, et discerne causam meam : ab homine iniquo et doloso erue me* (Psal. 42). Mon Dieu, je vous supplie de me faire justice; prenez s'il vous plaît, ma cause en main, et me délivrez des oppressions de l'homme injuste et cauteleux. C'est ainsi qu'en toute l'Eglise, les prêtres commencent la prière du très-saint, très-adorable et très-redoutable sacrifice. Si vous demandez à tous ceux qui disent ces paroles : Avez-vous beaucoup d'ennemis? plusieurs vous répondront : Point du tout, grâces à Dieu. Comme je ne veux de mal à personne, je crois aussi que personne ne me veut mal en ce monde. De qui parlez-vous donc, quand vous dites : *Ab homine iniquo et doloso erue me?* Cela ne s'entend pas du diable, car vous dites : *Ab homine*, et le diable n'est pas homme. Voulez-vous savoir de qui je parle, quand je fais cette prière? c'est de moi-même, et non d'aucun autre. Il n'y a personne au monde qui soit si adroit, subtil, rusé et cauteleux à me séduire, que moi-même.

On dit que les deux plus célèbres et plus habiles peintres de l'antiquité, Zeuxis et Appelles, étaient en contention, et avaient fait une partie à qui emporterait la palme, et serait jugé plus adroit à bien représenter quelque chose. Zeuxis contrefit si naïvement une grappe de raisin, que les oiseaux y étaient trompés, et les venaient becqueter. Appelles ne peignit qu'un rideau, mais avec tant d'artifice, que Zeuxis même s'y trouva trompé. Car étant venu pour voir l'ouvrage de son compétiteur, il lui dit brusquement : Tirez ce rideau, si vous voulez qu'on voie votre peinture. Et lors chacun adjugea la victoire à Appelles, parce, disait-on, que Zeuxis n'avait trompé que des oiseaux, au lieu qu'Appelles avait trompé un homme, et un homme du métier. Notre amour-propre est encore plus industrieux que tout cela, il contrefait si ingénieusement les vertus et les bonnes dispositions, qu'il ne trompe pas des oiseaux qui n'ont pas d'esprit. Il ne trompe pas seulement les hommes qui en ont beaucoup; mais il nous trompe encore nous-mêmes : nous,

dis-je, qui, en ce qui nous concerne, pensons avoir plus d'esprit qu'aucun autre. Le cœur de l'homme est fourbe et cauteleux tout ce qui se peut, dit le prophète Jérémie; il a tant de plis et replis, tant de détours et de labyrinthes, qu'il ne se connaît pas soi-même; il n'y a que Dieu seul qui le puisse connaître. Il arrive souvent que notre esprit se flatte et se trompe soi-même, dit saint Grégoire, et ce qui nage en la surface de la pensée est tout à fait différent de ce qui est caché au fond et au centre de l'intention [1]. Nous prenons souvent de fausses lueurs pour de véritables lumières, et des résolutions imaginaires pour des vertus solides et parfaites.

II. Or, il n'est point de sujet où notre cœur nous trompe si souvent, si finement, si dangereusement que sur le sujet de la pénitence. Pour ce, l'Eglise demandant à Dieu cette vertu en ses dévotions publiques, ne demande pas une pénitence telle quelle : mais sachant qu'il y en a une qui est fausse, trompeuse, affectée, elle demande la vraie pénitence, qui, seule, est utile au salut : *Ut ad veram pœnitentiam nos perducere digneris.* Nous pouvons reconnaître la fausse pénitence par les trois marques et propriétés qu'on a coutume de remarquer en toutes les choses fausses. Premièrement, elles n'ont point de fond, rien d'intérieur ni de solide; elles sont tout extérieures, creuses et apparentes : un faux visage n'a que le masque et la figure extérieure. En second lieu, les choses fausses ne sont rien, ne produisent rien, n'ont point d'action ni de propre mouvement. Un fantôme qui est un faux homme, sera toute une année au milieu d'un jardin, sans faire de soi la moindre action. Un faux arbre, un arbre en peinture ne produit ni fleurs, ni feuilles, ni fruits. En troisième lieu, les choses fausses et apparentes ne sont pas de durée, comme sont les vraies et solides. Les couleurs qu'on voit en l'iris ou arc-en-ciel, n'étant vraies couleurs, disparaissent à moins de rien. Un roi de fève ou de théâtre, étant un faux roi, n'a qu'un jour ou demi-jour de règne. Ce sont les trois qualités de la fausse pénitence.

Première partie. — III. Elle est tout extérieure, elle n'a que le masque et écorce de la vertu, elle ne se soucie point de réformer ou changer l'intérieur. C'est la plainte que Dieu en faisait autrefois par ses prophètes; c'est le reproche que le Sauveur en a fait dans l'Evangile, disant par Jérémie : L'âme pécheresse n'est point retournée à moi sincèrement et de tout son cœur, mais trompeusement, et par grimace : *Non est reversa prevaricatrix in toto corde suo, sed in mendatio* (Jerem. 3). Et le Sauveur, parlant aux Scribes et Pharisiens, les reprenait avec aigreur et malédiction de ce qu'ils nettoyaient avec grand soin le dehors du vaisseau, et laissaient le dedans tout souillé d'ambition, envie, avarice et autres actions criminelles : *Væ vobis qui mendatis quod de foris est calicis* (Matth. 32, 25). Il en est de même à présent; il n'y eut jamais

[1] Sæpe sibi de se mens ipsa mentitur, fitque ut aliud in intimis intentio supprimat, et aliud tractantis animo superficies cogitationis ostendat (Greg. 1. *In pastor,* part. 1, c. 9).

tant de piété extérieure, tant de confréries, de communions, de confessions, de pénitences apparentes; mais au dedans, on est aussi plein d'amour de soi-même, attaché à ses propres intérêts, idolâtre des grandeurs du monde; échauffé après les biens de la terre, sensible aux moindres injures, endurci à ne pardonner pas les offenses, que si on était Iroquois ou Arabe.

IV. De quoi sert d'entendre la confession de cet homme, dit le clergé de Rome à saint Cyprien, de quoi sert de lui donner l'absolution, lui permettre la communion, si vous le laissez dans ses mauvaises dispositions intérieures, en sa vanité, cupidité, rage d'envie, esprit de vengeance et autres vices cachés (Epist. 31. inter Cypriani opera novæ edit.) : *Hoc non est curare, sed si verum dicere volumus, occidere.*

C'est faire comme les empiriques, qui appliquent l'emplâtre sur un ulcère, au lieu d'y appliquer le fer pour en ôter la chair pourrie; ils couvrent la plaie, mais ils ne la guérissent pas; au contraire, ils sont cause que la grangrène s'y met, et font mourir le malade. C'est ce qui fait gémir les Pères du Concile de Latran tenu sous Innocent II. Vous diriez qu'ils étaient en ce temps, et qu'ils voyaient ce que nous voyons. Entre autres abus, disent-ils, il y en a un qui trouble grandement la sainte Eglise, c'est la fausse pénitence : et pourtant nous avertissons nos confrères, les évêques et les prêtres, qu'ils ne permettent pas que les pauvres âmes des séculiers soient déçues, et traînées en enfer par de fausses pénitences[1]. N'est-il pas vrai que de cent confessions que vous avez entendues, vous n'avez pas eu crainte, qu'un seul pénitent ne soit déçu, qu'une seule âme ne soit traînée en enfer par une seule pénitence. Et voilà mille évêques qui disent que cela arrive souvent. Voilà le Saint-Esprit, qui par la bouche de l'Eglise, vous avertit de prendre garde que cela n'arrive pas.

V. Celui qui a commis des péchés mortels, et n'en a point fait de pénitence, s'il n'est entièrement obstiné et abandonné de Dieu, il en a des remords de conscience; la syndérèse le tance et le tourmente, il appréhende la mort, il redoute le jugement de Dieu. Si le ciel tonne sur sa tête, si la terre tremble sous ses pieds, si une maladie lui arrive, il est touché de componction; mais ces pénitences plâtrées vous flattent par une fausse opinion d'avoir obtenu pardon, vous ôtent toute appréhension, apaisent les reproches de la syndérèse, vous donnent une fausse tranquillité, et vaine assurance de votre salut : car si le cœur n'est véritablement converti, les humiliations extérieures, les confessions de bouche, les frappements d'estomac, les soupirs et gémissements, sont pures cérémonies et tromperies de l'esprit malin, ou de notre esprit, qui nous donne le change, et nous amuse, par le masque de cette conversion apparente; c'est comme Saül au regard de David.

VI. Saül persécutait David à feu et à sang, et ce, sans autre sujet

[1] Inter cætera unum est quod sanctam maximè perturbat Ecclesiam, falsa scilicet pœnitentia : idcircò confratres nostros et presbyteros admonemus, ne falsis pœnitentiis laicorum animas decipi et in infernum pertrahi patiantur. (Concil. Lat., can. 2.)

que de pure jalousie. Il le cherchait à mort jusqu'au fond du désert, et ès lieux plus inaccessibles. David fuyant cette persécution, se retira un jour avec ses gens en une caverne du désert. Saül ne sachant pas qu'il y fut, y entra aussi pour quelque nécessité; les gens de David lui dirent tout doucement : Monseigneur, c'est aujourd'hui, que Dieu a mis votre ennemi entre vos mains, il ne tient qu'à vous de le tuer par le droit d'une juste défense, servez-vous de l'occasion. Je m'en garderai bien, leur dit-il, il est l'oint du Seigneur, il n'est jamais permis d'attenter à la personne des rois. Il se contenta de lui couper par derrière un petit bout de sa casaque. Quand tous deux furent sortis de cette grotte, David s'éloignant un peu, s'écria : Sire, voyez que ceux qui font croire que j'ai conspiré contre votre vie, sont des calomniateurs ; si je l'eusse voulu, il n'a tenu qu'à moi, en voilà des bonnes enseignes : celui qui vous a coupé le bord de votre casaque, ne pouvait-il pas aussi aisément vous passer son épée à travers le corps. Saül, un peu adouci par cette débonnaireté, s'écria : N'est-ce pas ta voix que j'entends, mon fils, mon ami David? Véritablement je connais bien maintenant que tu n'as point de mauvaise volonté contre moi; tu es meilleur sans comparaison, et plus homme de bien que moi; tu m'as rendu le bien pour le mal; je te poursuivais à mort, et tu m'as conservé la vie. Quiconque eût entendu ces propos et autres semblables, qu'il tint, eût dit : Voilà Saül converti; la paix est faite, il n'y a rien de si assuré : David n'a point maintenant de meilleur ami que Saül. Et il n'y avait rien de plus faux, Saül n'était point converti, il gardait toujours au fond du cœur ses mauvaises dispositions : l'ambition, l'envie, le désir ardent et désordonné de conserver sa couronne, et il le montra par les effets : car incontinent après, il ne laissa pas de persécuter David, et de le poursuivre à mort, comme auparavant. Ainsi, quand on prêche la Passion du Sauveur, ou que vous la méditez; que vous êtes aux pieds du prêtre, ou que vous entendez une prédication un peu pathétique; vous avez je ne sais quel attendrissement, qui épreint quelques larmes de vos yeux et vous fait soupirer, mais ce sont des larmes mensongères : *Lacrymulæ doctæ mentiri* (Bern.), et des fourberies du diable, ou de la nature; s'il y reste en l'arrière-boutique, et au centre de votre cœur quelque inimitié contre le prochain, quelque volonté de retenir son bien, ou de plaider injustement, ou de retourner aux débauches, aux cabarets, au brelan, aux vanités et folies du monde, votre pénitence extérieure n'est que mensonge devant Dieu : *Linguâ suâ mentiti sunt ei : cor autem eorum non erat rectum cum eo.*

Deuxième point. — VII. Il ne faut pas aussi d'autre côté tomber en l'erreur de ceux qui se disent être bien convertis et vrais pénitents, mais que leur repentance est tout intérieure, et qu'elle ne laisse d'être grande, encore qu'elle ne se produise pas au dehors. En saint Matthieu, chap. 21, le Fils de Dieu allant en Béthanie en Jérusalem, et étant pressé de la faim, s'approche d'un figuier qui était sur le chemin, et n'y trouvant point de figues, mais seulement de belles feuilles, il lui donna sa malédiction. Le figuier, en

l'Ecriture, est le symbole de la pénitence, dit saint Grégoire [1] : car comme nos premiers parents ayant offensé Dieu, et entendant sa voix, se cachèrent sous un figuier, ainsi la seule pénitence nous peut mettre à couvert des traits de la justice de Dieu. La faim qui presse le Fils de Dieu, c'est le désir qu'il a que les pécheurs se convertissent, et fassent pénitence. Il le disait à ses Apôtres quand il convertit la Samaritaine, en saint Jean chap. 4 : Si en notre pénitence, il ne trouve que des feuilles, et non pas des fruits; au lieu de l'agréer, il la réprouve. Ces confessions affectées, cet appareil de belles paroles, ces promesses à perte de vue : Je restituerai, je sortirai de la maison, sont de belles feuilles. Dieu ne se contente pas de cette verdure, il veut des fruits, des effets et de bonnes œuvres : *Idcircò omnis confessio peccatorum recipitur, ut fructus pœnitentiæ subsequatur*, dit saint Grégoire au même lieu.

Si vous demandez à saint Paul quels sont les fruits que cet arbre de la Pénitence doit produire, il répond, écrivant aux Corinthiens, que c'est un grand soin de notre salut, une sainte indignation contre le péché, une crainte et appréhension des jugements de Dieu, un grand désir de lui être agréable, un zèle ardent de sa gloire, un esprit de vengeance contre nous-mêmes, pour punir en nous l'offense de Dieu : *Ecce enim hoc ipsum secundùm Deum contristari vos, quantam in vobis operatur sollicitudinem; defensionem, indignationem, timorem, desiderium, æmulationem, vindictam* (2. Cor., 11) !

VIII. Si vous demandez à saint Chrysostome, quels sont ces fruits, il répond : C'est de pratiquer des vertus toutes contraires aux crimes que vous avez commis; par exemple, vous avez usurpé le bien d'autrui, ne vous contentez pas de le restituer; mais donnez libéralement du vôtre. Vous vous êtes vautré dans le bourbier des voluptés sensuelles, privez-vous des délices qui ne sont pas défendues. Vous avez offensé le prochain ou d'œuvre ou de parole, rendez le bien pour le mal à ceux qui vous désobligent. Vous avez été adonné au cabaret et à l'ivrognerie, adonnez-vous à l'abstinence et au jeûne [2]. Si vous demandez à saint Pacian quels sont ces fruits dignes de pénitence, il répond que ce sont les mortifications de la chair, le retranchement des plaisirs et des divertissements du monde, la perte des biens temporels qu'on distribue en aumônes, et les travaux de la vie [3]. Si vous demandez à saint Augustin quels sont ces fruits? Il répond que ce sont des pensées

[1] Ideo Dominus arborem foliis decoram fructu sterilem, maledixit, quia confessionis ornatum non recipit sine fructu afflictionis, etc. (Greg., lib., 6. in I. Reg. cap. 15).

[2] Facite fructus pœnitentiæ : Quomodò inquis id faciemus? si utique peccatis adversa faciamus. Verbi gratiâ, aliena rapuisti? Incipe donare jàm propria; fornicatus es, à legitimo usu te suspende conjugii : injuriam vel opere cuiquam, vel sermone fecisti; refer benedictionis verba conviciis, et percutientes te, nunc etiam beneficiis placere contende : deliciis antè et temulentia diffluebas, jejunio et aquæ potu utrumque compensa (Chrys., Hom. 10, *in Math. sub finem*).

[3] Detrimenta carnis, damna lætitiæ, damna patrimonii, vitæ labores, sunt propriè actus pœnitentium (S. Pacian, Epist. 31).

et des résolutions de vengeance que le pénitent conçoit contre soi-même, voulant exercer sur soi une grande sévérité, afin d'engager le bon Dieu à exercer envers lui sa miséricorde [1].

IX. La raison de ceci est évidente en théologie. La pénitence est un surgeon de la justice, seconde vertu cardinale, dit saint Thomas; la justice est une volonté sincère et constante de rendre à chacun ce qu'on lui doit, dit Justinien : la pénitence donc est une vraie volonté de restituer à Dieu l'honneur que nous lui avons ôté, et de satisfaire à sa justice pour les offenses que nous lui avons faites par le péché. Or, une volonté n'est pas estimée vraie et sincère, si elle ne vient aux effets, quand elle en a le pouvoir; et c'est une erreur grossière des calvinistes, qui disent que la pénitence n'est autre chose qu'une résipiscence, et que toute sa perfection consiste à nous retirer de notre mauvaise vie, et cesser de pécher. Cela est nécessaire; mais il ne suffit pas.

X. Saint Grégoire dit fort bien (Part. 3, pastor. Adam, 31): La main n'efface pas ce qu'elle a écrit en cessant d'écrire; la langue qui s'est répandue en injures ne satisfait pas en se taisant. Celui qui s'est endetté, ne s'acquitte pas en cessant de faire de nouvelles dettes. Pour guérir une plaie, ce n'est pas assez d'en arracher la flèche, il y faut appliquer des médicaments et un bandage, dit saint Chrysostome (Homil. 10, in Matth.). Et pour reprendre notre première comparaison, le Sauveur ne dit pas seulement qu'un bon arbre ne porte pas de mauvais fruits; mais il ajoute qu'il fait de bons fruits, et que c'est par ce moyen qu'on doit connaître s'il est bon. Si notre pénitence n'est de cette qualité, elle est stérile, comme ce figuier auprès de Béthanie; elle est maudite du Sauveur, et, par cette malédiction, elle se sèche soudain, comme ce figuier.

Troisième point. — XI. C'est la troisième propriété de la fausse pénitence, qu'elle est éphémère, journalière, inconstante. Le Fils de Dieu dit en l'Evangile, que tout arbre qui n'est planté de la main de son Père sera bientôt arraché. Ce n'est pas Dieu qui a planté en votre cœur cette pénitence fausse et contrefaite, c'est l'amour-propre ou l'esprit de vanité, ou autre mauvaise disposition ; pour ce, elle n'est pas de durée. Pensez-vous que cette vie, qui est tissue et bigarrée de vices et d'amendements apparents, soit une vie de chrétiens? Il est à craindre que ces confessions, après lesquelles on retombe incontinent au même péché, et puis on se confesse et on retombe, et on se reconfesse, il est à craindre, dis-je, que ces confessions ne soient pas bonnes et salutaires, ce sont des amusements.

XII. Autrement, comme dit Tertullien, et saint Pacian, le sacrement de pénitence serait l'opprobre du christianisme; l'institution de la confession diffamerait et décrierait l'Eglise ; les infidèles diraient que la religion chrétienne donne sauf-conduit et passeport aux hommes de commettre hardiment toute sorte de méchancetés, et toutes les fois qu'ils voudraient, puisqu'ils en seraient quittes

[1] Qui benè agit pœnitentiam suus ipse punitor est, sic oportet in se reversus ut in eum sit misericors Deus (Aug., Serm. 34, *de diversis*).

pour les confesser à un prêtre, et dire quelques prières. Tant s'en faut que les vrais pénitents retournent si tôt à leur vomissement; qu'au contraire, ils sont toute leur vie dans un esprit de componction; ils considèrent qu'ils ont offensé une Majesté infinie, et ne pouvant en avoir une repentance infinie en activité et vivacité de douleur, ils tâchent de l'avoir aussi longue en durée qu'il leur est possible; ils disent avec David : J'ai toujours devant les yeux l'objet de mon déplaisir : *Dolor meus in conspectu meo semper* (Psal. 37). Avec saint Paul : Ce m'est une grande tristesse, et une douleur continuelle en mon cœur : *Tristitia mihi magna est, et continuus dolor cordi meo* (Rom. 9, 2). Avec Jérémie : Je pleurerai jour et nuit, et je demanderai à Dieu pour cet effet une fontaine de larmes : *Exhortatio ad vitandam incertam, et dubiam pœnitentiam.*

XIII. C'est être sage de faire ainsi, non comme ces mal avisés, qui se contentent d'une petite douleur qui a effleuré leur cœur quand ils sont allés à confesse. N'est-il pas vrai qu'après que vous avez fait une confession qui vous semble bonne, vous vous tenez aussi assuré de votre salut, que si vous n'aviez jamais offensé Dieu? vous ne pensez à vous repentir de vos péchés, non plus que si vous n'en aviez jamais commis; et la repentance que vous en aviez eue, n'a pas été légitime, si elle a été dépourvue de quelque circonstance essentielle que Dieu demande, où en serez-vous? que deviendrez-vous? voyez comme on fait pour les biens temporels, en toute sorte de professions.

XIV. Si vous êtes avocat ou prédicateur, quand vous faites un plaidoyer ou harangue, vous ne vous contentez pas d'un argument pour persuader ce que vous prétendez, vous le prouvez par diverses voies, *à priori*, *à posteriori;* par raisons, par autorité, par exemples, par expérience, afin que si une preuve ne persuade pas au juge ou aux auditeurs, une autre les convainque. Si vous êtes marchand ou mercier, vous n'avez pas en votre boutique ou en votre panier une seule sorte de denrée, mais plusieurs; du drap, de la sarge, du cadis; vous vendez des plumes, des lunettes, des couteaux, des almanachs, afin que si vous ne gagnez en l'un, vous gagniez en l'autre. Si vous êtes fermier, vous ne voulez pas prendre à ferme une terre pour un an seulement, mais pour trois ou quatre, afin que si elle est grêlée ou inféconde une année, vous vous récompensiez en l'autre. Si donc vous avez tant soit peu d'esprit et de zèle pour votre salut, puisqu'en ce sujet il y va de votre éternité, vous ne vous contenterez pas de la repentance que vous pensez avoir en votre confession, mais vous vivrez le reste de vos jours dans un esprit de contrition, et vous en ferez souvent des actes, afin que si quelques-uns sont dépourvus des conditions nécessaires, les autres suppléent à ce manquement.

Conclusion. — Nous voyons que tant de gens semblent faire pénitence, et toutefois Dieu se plaint que personne ne la fait, c'est-à-dire, fort peu de gens : *Nullus est qui agat pœnitentiam* (Jerem. 8). C'est signe que plusieurs de ceux qui la pensent faire, s'y trouveront trompés à leur grand dommage. Ce sont les choses plus excellentes qui se falsifient plus ordinairement; il n'est rien

de si précieux que l'or, l'argent, le baume, les diamants; il n'y a rien en quoi on fasse plus de fraude. Il n'est rien de si excellent que la pénitence; il n'y a rien aussi qui se falsifie plus aisément; il n'y a quasi personne qui falsifie l'or et l'argent que les faux monnayeurs, ni le baume que les droguistes, ni les diamants que les lapidaires; mais tous conspirent à nous flatter sur le sujet de la pénitence; le diable, le monde, et la chair. L'esprit malin dit qu'une petite larme efface tous nos crimes, qu'il ne faut qu'un *peccavi*, pour obtenir abolition et amnistie de tous nos péchés.

Le monde, et même quelquefois les personnes spirituelles, nous disent : Ne vous tourmentez pas, ne vous mettez point tant en peine, demeurez en repos : *De propitiato peccato noli esse sine metu* (Eccles. 55). La chair et l'amour-propre nous fait dire : J'ai examiné ma conscience, j'ai confessé tous mes péchés, et accompli la pénitence imposée; je suis assuré d'être en grâce. Et le Saint-Esprit dit : Ne vous tenez jamais assuré du pardon de vos péchés; et le saint pénitent dit : Je me suis mis en peine, troublé et tourmenté pour mon péché : *Anxiatus est super me spiritus meus, in me turbatum est cor meum* (Ps. 42, 4). *Cogitabo pro peccato meo* (*Ibid.* 37, 19). Et la maxime de jurisprudence dit, qu'il faut user de plus grande précaution, où il y a du péril : *Ubi est periculum, ubi cautius agendum;* et quel péril plus redoutable, que de courir risque de son éternité? Nous nous fions à une petite larme qui procède souvent de tendresse naturelle; nous nous contentons d'une faible douleur, qui est en la surface de notre cœur, ou possible en la seule imagination; et si cette repentance se trouve insuffisante au jugement de Dieu, que deviendrons-nous?

La pénitence est un second baptême aussi nécessaire que le premier à ceux qui ont commis le péché; et si elle se trouve invalide, comme pourrons-nous être justifiés? La pénitence est l'unique bouclier qui nous peut mettre à couvert des traits de la justice de Dieu; si ce bouclier est de mauvaise trempe, comment éviterons-nous les carreaux de la vengeance céleste? Elle est la seule planche qui nous reste après le naufrage, si elle se trouve pourrie, comment pourrons-nous arriver à bon port? Elle est l'unique relief après la sentence de condamnation ; s'il est mal interjeté, quelle espérance d'avoir notre grâce? Elle est l'unique ressource après la perte de la vie spirituelle, si elle est défectueuse, nous tomberons en la mort éternelle. Elle est la ville de refuge pour tous les pauvres criminels; si elle nous est interdite, à quel asile aurons-nous recours? Elle est nécessaire à salut, de nécessité de moyen; si nous en sommes privés, soit par notre faute, soit sans notre faute, notre salut est désespéré. Voulez-vous savoir si la vôtre est bonne? apprenez-le de saint Ambroise; écoutez un abrégé du sermon d'aujourd'hui et de celui d'hier : *Pœnitentem hominem dico, qui diligit quod antè neglexit, et quod mali fecerat derelinquit.* Si votre pénitence est bonne, vous mépriserez ce que vous estimiez, vous estimerez ce que vous méprisiez, comme on disait à Clovis : *Incende quod adorasti, adora quod incendisti.* Vous jetterez au feu ces tableaux, les lettres de ce fripon, les romans et livres profanes. Vous méprisiez la lecture de Grenade, la pratique de méditation, l'examen de

conscience, la visite des malades, les prédications; vous en serez avidement convoiteux : *Pœnitentem hominem dico, qui plangit quod peccaverat, et rogat Dominum, ut non iterùm faciat, quod admiserat.* Si votre pénitence est bonne, vous n'aurez pas seulement un regret passager, le jour ou la veille de votre confession ; mais un déplaisir continuel en quelque lieu que vous alliez; quoi que vous fassiez, cette plaie saignera toujours, ce sentiment vous percera incessamment le cœur. J'ai offensé mon Dieu, j'ai foulé aux pieds ses commandements, j'ai fait plus d'état de mon plaisir que de sa volonté très-adorable; vous prierez Dieu qu'il vous en préserve, qu'il vous envoie plutôt mille morts que de permettre que vous retombiez.

Pœnitentem hominem dico qui diebus, ac noctibus ingemiscit, et cum Prophetà dicit : Lavabo per singulas noctes lectum meum lacrymis meis (Ambr., ser. 35). La nuit vous soupirerez de temps en temps; de jour, vous gémirez en votre cœur. Hé! mon Dieu, pourquoi vous ai-je offensé? où étaient mon esprit et mon jugement? oh! si je fusse mort en mon enfance : *Pœnitentem hominem dico qui post concupiscentiam suam non vadit et voluptatibus suis se privat.* Les joies de ce monde ne vous seront plus rien, vous n'userez des créatures, qu'autant qu'il est nécessaire pour vous conserver en vie, vous vous priverez des plaisirs et récréations superflus; vous direz : Cela est bon, pour ceux qui n'ont pas offensé Dieu, de se réjouir; non pas pour moi, qui suis criminel de lèse-majesté : cette pénitence ne peut-être un ouvrage des hommes, ce doit être un effet de la miséricorde de Dieu.

C'est pourquoi demandez-la-lui souvent et affectueusement; dites-lui souvent : *Ut ad veram pœnitentiam nos perducere digneris.* Il nous y conduit et dispose quelquefois par les aumônes; faites-en le plus que vous pourrez, ou des corporelles ou des spirituelles : *Peccata tua eleemosynis redime.* Il nous y conduit par les mortifications; car, comme l'humiliation est un chemin à l'humilité, dit saint Bernard, ainsi les austérités et pénitences extérieures, sont des dispositions à la componction intérieure. Il nous y conduit par l'intercession des saints et par les exemples de leur vertu : *Ad meliorem frugem nos misericorditer per sanctorum suorum exempla restaurat.* Réclamez leur secours dévotement, ayez en votre maison l'histoire de leur vie, lisez-la, et la faites lire à vos gens; excitez-vous à faire pénitence à la vue de leurs austérités; si vous avez parfaitement ce second baptême, il vous remettra dans l'innocence du premier; si vous avez ce bouclier, vous vous garantirez de la colère de Dieu; si vous avez cette planche, vous arriverez à bon port, au port de la félicité et béatitude éternelle. *Amen.*

SERMON XI.

DE L'OBJET MATÉRIEL DE LA PÉNITENCE, QUI EST LE PÉCHÉ MORTEL ET LE VÉNIEL.

Pœnitentiam agite.
Faites pénitence. (MATTH., 3.)

C'EST avec beaucoup de raison que le Saint-Esprit, en l'Ecriture sainte, compare la justification du pécheur à l'œuvre de la création : *Creati in Christo, ut simus initium aliquod creaturæ ejus ; cor mundum crea in me Deus* (Ephes. 2, 10; Jacob. 1, 10; Psalm. 50, 22). Car, comme en la création, Dieu exerça sa puissance sur le néant, d'où il tira la lumière et mille autres belles créatures; ainsi en la justification, la pénitence s'exerce sur le péché, qui est un néant, pour faire éclore de ces ténèbres, la belle lumière de la grâce, les sept dons du Saint-Esprit et les habitudes des vertus infuses. Puisque le saint Evangile convie à la pénitence toutes les âmes chrétiennes, et que plusieurs bonnes âmes ne commettent point de péché mortel, nous devons conclure que l'objet matériel de la pénitence n'est pas seulement le péché mortel, mais encore le véniel. Comme je vous ferai voir dans les deux parties de mon discours: ni l'un ni l'autre de ces péchés n'a été en vous, ô sainte Vierge! et pour cela votre divin Epoux ayant comparé votre beauté à celle de la lune, craignant qu'on ne pensât que vous avez eu quelque tache comme cet astre, il compare votre splendeur à celle du soleil, et il dit qu'elle vous rend terrible aux anges des ténèbres, comme un escadron de soldats bien rangés; mais si aimable et si admirable aux anges de lumière, que l'un des plus signalés, au nom de tous, vous rendit hommage en se prosternant à vos pieds, et vous saluant par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — I. Christus convertit in vasa gratiæ instrumenta vindictæ. — II. Patet in pœnitentiâ, in quâ peccatum est materia sacramenti et virtutis : peccatum inquam, sive mortale : in primum punctum, sive veniale, in secundum.

I. PUNCTUM. — III. An unum peccatum mortale possit remitti sine alio? Rationes quibus videtur quod sic. — IV. Probatur quod non 1. Scripturâ. — V. 2. Patribus. — VI. 3. Responsione ad rationes contrarias. — VII. 4. Instructione.

II. PUNCTUM. — VIII. Pœnitendum de veniali. — IX. 1. Ratione præteriti. — X. 2. Præsentis. — XI. 3. Futuri.

CONCLUSIO. — XII. Rationes conglobatæ pro secundo puncto. — XIII. Rationes, et instructiones pro primo.

EXORDE. — I. L'un des principaux effets de la venue du Fils de Dieu au monde et des plus signalés témoignages de son amour envers les hommes, est que toutes les créatures qui étaient autrefois des instruments de mort, de vengeance et de malédiction contre nous, il en a fait des instruments de vie, de salut et de bénédiction pour nous : *Convertit in vasa gratiæ, instrumenta vindictæ.* La justice de Dieu abîma autrefois tous les hommes sous les eaux

vengeresses du déluge universel. Ce déluge fit mourir les pécheurs, sans en effacer le péché; mais la miséricorde de Dieu plus ingénieuse, ce semble, que la justice, a trouvé un autre déluge; un déluge admirable et salutaire, le déluge des eaux du baptême qui nettoient les péchés, conservent et sauvent les pécheurs : *Salvos nos fecit per lavacrum regenerationis* (Tit. 3, 5). La colère de Dieu se servit une autre fois du feu pour consumer Sodome, Gomorrhe, et les autres villes pécheresses, qui avaient corrompu leur chair. La miséricorde de Dieu se servit aussi du feu, le jour de la Pentecôte, pour envoyer le Saint-Esprit et le répandre sur toute chair : *Effundam de Spiritu meo super omnem carnem* (Act. 2, 17). La mort, les maladies, la pauvreté, les autres afflictions qui sont des peines du péché, peuvent devenir des sujets de mérite et des semences de gloire; si on les reçoit avec patience, agrément et résignation à la volonté de Dieu.

II. Mais ce qui est merveilleux et au delà de toute reconnaissance, c'est que le péché même, par la sagesse et bonté du Fils de Dieu, est devenu matière d'un sacrement. Il n'est rien si odieux, pernicieux, détestable, que le péché; il n'est rien de si sacré, si salutaire et souhaitable, que les sacrements de l'Eglise. Et toutefois, ô prodige! ô merveille! par la bonté du Sauveur, le péché est une partie d'un sacrement de l'Eglise : partie non accidentelle, non intégrante, mais essentielle et nécessaire au sacrement de pénitence; il en est la matière éloignée, mais absolument nécessaire à la validité du sacrement. Or, il ne peut pas être la matière de la pénitence, considérée en tant que sacrement, s'il n'est premièrement matière de la pénitence, considérée en tant que vertu; c'est-à-dire, s'il n'est le sujet et l'objet matériel de vraie repentance; ce qui s'entend de tout péché actuel, tant véniel que mortel, et je le dois montrer de ces deux sortes de péchés.

Première partie. — III. Les théologiens qui semblent douter de tout pour être mieux assurés de tout, examinent, dans leurs écoles, si une âme chrétienne peut avoir l'abolition d'un péché mortel, sans avoir pardon des autres crimes dont elle est coupable devant Dieu? Il semble qu'il n'y a point de doute : car en premier lieu, le Sauveur nous apprend que les péchés sont des dettes et des obligations qui nous engagent à la justice de Dieu; d'où vient qu'il nous met tous les jours en la bouche cette prière : *Dimitte nobis debita nostra*. Et qui ne sait qu'un créancier peut remettre à son débiteur une ou deux, ou plusieurs dettes sans préjudice des autres : *Duo debitores erant cuidam fœneratori* (Luc. 7)? Secondement, saint Augustin, nous invitant à la componction et confession de nos fautes, nous fait cette promesse de la part de Dieu : *Si agnoscis, ignoscit; si accusas, excusat* : Si vous reconnaissez vos fautes, Dieu les méconnaîtra; si vous les accusez, il vous pardonnera. Or, nous pouvons reconnaître, nous accuser et nous punir de quelques péchés, sans faire mention des autres, sans les découvrir, sans les avoir en horreur. Car, en troisième lieu, il y a grande différence entre les vertus et les vices : les vertus sont liées ensemble, elles se tiennent par la main et vont de compagnie :

Connexæ sunt sibi et concatenatæ virtutes, dit saint Ambroise; qui en aime une, les aime toutes; qui en perd une, les perd toutes. Il n'en est pas ainsi des péchés; ils ne sont pas enchaînés et attachés ensemble : ils sont quelquefois, non-seulement différents, mais contraires et opposés l'un à l'autre, comme la témérité à la lâcheté, l'avarice à la prodigalité. On se peut donc repentir, et par conséquent obtenir pardon d'un péché mortel, ou de deux, sans avoir la repentance et la rémission des autres.

Vous vous souviendrez, s'il vous plaît, qu'il n'est pas ici question de la puissance absolue et extraordinaire de Dieu; nous ne demandons pas ici si Dieu absolument parlant, sans avoir égard au style et cours ordinaire de sa justice, et aux lois qu'il a établies, pourrait remettre un péché mortel à une âme criminelle, sans lui pardonner les autres. Tertullien, parlant des commandements de Dieu, disait que c'était témérité de disputer s'ils sont bons, s'ils sont justes et raisonnables: *Audaciam existimo de bono divini præcepti disputare*. Il en faut dire autant de sa puissance : c'est une témérité de disputer si elle peut quelque chose; mais nous parlons ici de sa puissance ordinaire, et nous demandons s'il peut arriver que Dieu remette un péché mortel quant à la coulpe, et quant à la peine éternelle, sans effacer et pardonner les autres.

IV. Et la théologie répond que cela n'est jamais arrivé, et qu'il n'arrivera jamais. Pour cela David demandait à Dieu : *Omnes iniquitates meas dele* (Psal. 57). Et Dieu dit aux âmes pécheresses : Jetez bien loin de vous toutes vos prévarications. Et toutefois, comme s'il ne demandait que la défaite d'un seul péché, il dit par Jérémie : *Nemo est qui agat pœnitentiam super peccato suo* (Jerem. 8, 6).

V. C'est que, comme dit saint Chrysostome, il y a fort peu de gens qui n'aient un péché particulier, un péché de réserve et d'habitude, un péché mignon, l'ami du cœur, qui en est l'idole et le Dieu. *Idolum zeli*, comme parle Ezéchiel, l'idole dont on est jaloux : péché que le sang du Sauveur ne lave point, que la confession n'efface pas, auquel les autres sacrements ne servent de rien, parce qu'on le garde toujours et au centre de l'âme; et si le prédicateur crie contre ce vice, si le confesseur le veut battre en ruine, s'il vous en veut arracher l'occasion, vous combattez avec autant d'ardeur pour lui que vous feriez, *pro aris et focis;* vous avez cinquante raisons pour vous défendre, cinquante sortes de prétextes et d'excuses, où vous vous retranchez et tenez bon en votre poste. Et ce qui est déplorable, tous les docteurs, tous les évêques et tous les papes ne vous feraient pas croire que vous courez risque de votre salut et de votre éternité; car c'est vice aux uns, c'est l'avarice; aux autres, c'est le cabaret, la vanité et l'estime de soi-même, ou bien l'amour déréglé de vos propres enfants, duquel saint Chrysostome dit : De quoi vous sert d'être affranchi des autres vices, si vous êtes esclave de celui-ci? Voyez un forçat de galère, il n'a qu'un pied à la chaîne; ne serait-il pas ridicule s'il disait : Me voilà en pleine liberté, je ne suis garrotté ni aux mains, ni au bras, ni au col? Non, mais vous l'êtes par un pied, et vous êtes aussi bien attaché au banc, prisonnier de galère, sujet à la

rigueur du comite, que si vous étiez chargé de fers. Le diable ne se soucie guère que vous ne soyez pas homicide, voleur, blasphémateur; il se contente que vous juriez de temps en temps, que vous soyez médisant, que vous possédiez injustement quelque bien d'autrui : il vous tient suffisamment par cette chaîne.

VI. Saint Thomas, rendant la raison de ceci, nous donne sujet de remarquer qu'il y a grande différence entre les dettes temporelles et les spirituelles : un créancier peut quitter une dette d'argent, sans préjudice des autres, parce que cette remise se peut faire sans aucun changement en la personne du débiteur; mais un péché mortel ne se peut remettre, si la volonté du pécheur n'est entièrement changée que par une vraie repentance, où celui qui se repent d'un péché mortel, le fait par un motif pur, divin, désintéressé, parce que le péché est une offense de Dieu, qu'on aime et chérit sur toutes choses, et par conséquent, il se repent aussi de tous ses autres péchés mortels; puisqu'ils sont semblablement des offenses de Dieu, offenses très-injustes, odieuses et infinies. Ainsi, il peut bien reconnaître, accuser et condamner un péché mortel, sans accuser et condamner les autres : mais il ne peut pas s'en repentir et en avoir pardon. Et le Fils de Dieu dit toujours à l'âme pénitente en la justifiant : *Omne debitum dimisi tibi*; et puis comme ajoute le même saint : un péché mortel ne se remet que par l'infusion de la grâce sanctifiante : et cette grâce est opposée à toute sorte de péché mortel; elle est incompatible avec un seul, pour petit et léger qu'il nous semble; autrement un même homme pourrait être à même temps ami de Dieu et son ennemi tout ensemble, en ses bonnes grâces et en sa disgrâce, l'objet de sa bienveillance et le but de sa vengeance, ce qui est impossible.

VII. Le Docteur angélique passe bien plus avant, il nous conseille de ne nous pas contenter d'avoir la repentance de nos péchés en gros et en général, mais de tâcher de nous repentir de chacun de nos péchés en détail et en particulier. Voici de mot à mot ses propres termes[1] : Pour la rémission d'un péché mortel, est requise une pénitence plus parfaite que pour le véniel, à savoir : que l'homme le déteste actuellement selon qu'il peut, et qu'il fasse diligence de se souvenir de chaque péché mortel qu'il a commis pour les détester chacun en détail. Suarez dit[2] que plusieurs théologiens tiennent que c'est un commandement; et il allègue pour cette opinion saint Bonaventure, Alexandre d'Ales, Adrian, Angelus, Melchior Canus, Dominicus Soto, Gabriel, Médina, Paludanus, Richardus, Ruardus, Silvester. Les autres docteurs qui ne sont pas de cet avis, avouent au moins sans difficulté que cette pratique est plus assurée, plus juste et plus raisonnable; car, puisque notre volonté s'est séparée de Dieu plusieurs fois par des actes formels et

[1] Exigitur ad remissionem peccati mortalis perfectior pœnitentia, ut scilicet homo actualiter peccatum mortale commissum detestetur quantum in ipso est, ut scilicet diligentiam adhibeat ad rememorandum singula peccata mortalia ut singula detestetur (D. Th., 3 p., q. 87, art. 1). In tempore præcedente justificationem, oportet quod homo singula peccata detestetur quorum memoriam habet (D. Th., 3, 5, 12, q. 113, ad 3).

[2] Suar. in 3 p., disp. 4, sect. 6.

distincts, comme par autant de divers pas, n'est-ce pas la raison qu'elle se convertisse, et retourne à lui par autant de pas opposés; c'est-à-dire, d'actes de regret, formels, exprès, distincts et séparés. Ensuite de cet avertissement du prophète Baruch : *Sicut fuit sensus vester ut erraretis à Deo decies tantùm, iterùm convertentes requiratis eum* (Baruc. 4, 18).

Quand l'Ecriture sainte parle de la parfaite pénitence, elle ne dit pas seulement qu'il nous faut convertir à Dieu, mais qu'il faut retourner à lui : *Revertere ad me; noluerunt reverti à viis suis, reversi sunt* (Jer. 3, 4; 15, 7, et *alibi sæpè*). Imaginez-vous un jeune homme qui sort de Paris, où il a son père, ses parents, ses amis et tous ses biens; il prend les armes pour l'Espagnol, et va aux Pays-Bas. Quelque temps après il se ravise, il s'arrête, il quitte les armes, il perd le dessein de les porter contre le roi, il s'en retourne vers Paris. Peut-on dire pour cela : Il est de retour à Paris? point du tout. On peut bien dire qu'il est rentré en soi-même, qu'il a changé d'intention et de dessein; mais pour retourner à son père, il faut qu'il retourne sur ses pas, qu'il en fasse autant qu'il en avait fait pour s'éloigner de Paris; mais des pas tout contraires. Vous vous êtes éloigné de Dieu et du ciel, où est votre patrie et tout votre bien; vous avez pris les armes contre lui, vous vous êtes mis à la solde de son ennemi, vous l'avez offensé par des crimes de diverses espèces; vous vous ravisez, vous quittez vos débauches, vous cessez de pécher : c'est quelque chose, c'est revenir à vous-même et rentrer en votre bon sens; mais pour être parfaitement remis en grâce et en amitié avec Dieu, pour satisfaire pleinement à sa justice, il faut retourner à lui par divers actes de désaveu, de pénitence et autres vertus contraires aux crimes que vous avez commis : par des actes d'humilité contre vos arrogances, de piété contre votre indévotion, de tempérance et de mortification contre vos ivrogneries et autres dissolutions.

Deuxième point. — VIII. Lisant l'Ecriture, nous pouvons remarquer, en l'Exode, que le roi Pharaon pria instamment Moïse de délivrer sa cour et son royaume des grenouilles, des mouches et autres grands fléaux qui affligèrent l'Egypte (Exod. 8, 26); mais on ne lit point qu'il ait demandé d'être délivré des moucherons. Ainsi, plusieurs chrétiens appréhendent les péchés mortels, s'en repentent quand ils en ont commis, s'en confessent et font pénitence pour en être affranchis; mais ils ne craignent point les véniels : ils les avalent comme de l'eau, ils les commettent à douzaines, et ne se soucient point d'en être délivrés par le remède de la pénitence. Et toutefois, il importe beaucoup, je parle principalement des péchés véniels d'habitude, auxquels on a un attachement affecté, que l'on commet à dessein et de propos délibéré, ou par coutume volontaire, comme sont de tourner la tête en l'Eglise, prier Dieu bien négligemment, répondre irrévéremment à votre père et votre mère, dire des petites injures aux domestiques, perdre le temps en jeux, cajoleries ou autres actions inutiles, se plaire avec vanité aux ajustements du corps. Je dis qu'il importe beaucoup, et plus que vous ne pensez, de vous repentir

tout de bon des péchés de cette nature, quand vous allez à confesse, et ce pour diverses raisons.

IX. Premièrement, il peut arriver, et il arrive souvent, que les péchés que vous avez commis vous semblent fort petits et légers, comme en effet ils le sont de leur chef, et par la condition de leur nature, et néanmoins ils vous rendent fort criminels devant Dieu, à cause de quelque circonstance qui les envenime et aggrave notablement. Qui aurait cru qu'Osa eût mérité d'être frappé de mort, pour avoir touché avec un peu d'irrévérence et de témérité l'arche d'alliance (Reg. 6)? qu'Ananias et Saphira, pour avoir retenu une partie de ce qu'ils offraient par dévotion aux pieds des Apôtres (Act. 5)? qu'un pauvre prophète, pour avoir pris un repas bien sobrement chez un autre prophète, contre le commandement de Dieu (3. Reg. 13)? Saint Bonaventure tient, que si le premier homme, en état d'innocence, eût commis un péché qui n'eût été que véniel de sa nature, comme un mensonge léger, c'eût été pour lui un péché mortel, à cause de la noblesse et de l'excellence de son état (Bonav. in 2, dist. 21, p. 3). Et saint Augustin, parlant de ce premier homme, dit qu'il s'imagina, que mangeant du fruit défendu, son péché serait léger et pardonné aisément, parce qu'il n'en mangeait pas à mauvaise intention, mais seulement par condescendance et par complaisance à sa femme, *Sociali necessitudine.*

Ce péché que vous avez commis, et que vous commettez si aisément, est peut-être plus grand qu'il ne vous semble; ou à cause de la dignité de votre état, parce que vous êtes ecclésiastique ou religieux, ou à cause du scandale que vous portez, ou par une grande ingratitude des grâces que vous avez reçues, ou par une grande connaissance du mal que vous faites, ou à cause du grand attachement et affection à l'objet de votre passion, ou par quelque autre circonstance. Vous êtes prêtre, et vous jurez à demi, dites souvent *parbleu* ou *morbleu.* Les séculiers, qui n'entendent pas bien si vous jurez ou non, prennent la hardiesse de jurer souvent à votre exemple. Vous jurez souvent en présence de vos enfants, c'est toujours pour la vérité? mais vos enfants apprennent cette coutume de votre bouche, et jureront pour des mensonges. Si vous ne vous repentez des péchés qui vous semblent petits, et qui sont grands par quelques circonstances, vous vous mettez en danger de faire une confession nulle, parce que la vraie repentance doit détester et avoir en horreur, au moins virtuellement, toute sorte de péché mortel.

X. De plus, il est vrai que les péchés véniels ne sont pas matière nécessaire de la confession, comme les mortels, c'est-à-dire, que vous en pouvez obtenir le pardon sans les confesser; mais ils sont matière nécessaire de la repentance, c'est-à-dire, que vous n'en aurez jamais pardon si vous ne vous en repentez. Ce qui est si véritable, que les théologiens sont en peine de résoudre cette question : Comment est-ce qu'une âme qui sort de ce monde en état de grâce, et avec affection à un péché véniel, peut être sauvée? car rien de souillé n'est reçu dans le ciel, pour petite que soit la tache. Où est-ce donc que se nettoie la tache de ce péché véniel? Ce n'est pas, disent-ils, en purgatoire : car le feu du purgatoire est pour

satisfaire à la peine, et non pour effacer la coulpe. Les meilleurs Docteurs répondent, qu'au moment de la mort, si nous sommes en état de grâce, Dieu répand en notre esprit un rayon de sa lumière, par laquelle nous connaissons la laideur du péché véniel, nous en concevons une horreur, nous nous repentons de l'avoir commis; et par ce regret et désaveu, il est effacé en ce même moment. Tant il est vrai qu'aucun péché soit véniel, soit mortel, n'est jamais effacé que par la repentance, ou expresse et actuelle, ou virtuelle et en éminence.

Que si vous entendez quelquefois prêcher, ou si vous lisez en des livres spirituels, que les péchés véniels sont effacés par l'Oraison dominicale, l'eau bénite, le pain bénit, la bénédiction de l'évêque, et par d'autres choses semblables, que les théologiens appellent *sacramentalia* (D. Th., 3 p., q. 87, a. 3, ad. 1); ce n'est pas à dire que ces choses effacent les péchés véniels par elles-mêmes immédiatement et sans acte de repentance, mais c'est que récitant dévotement le *Pater noster*, prenant de l'eau bénite et du pain bénit, avec révérence; c'est que recevant avec humilité la bénédiction de l'évêque, ces choses nous obtiennent de Dieu les mouvements de sa grâce, pour nous repentir des péchés véniels, qui sont effacés en vertu de notre repentance.

De plus, quand on ne se repent que des péchés mortels, il y a danger qu'on ne s'en repente que par amour-propre, et par crainte naturelle de l'éternité malheureuse. Car l'amour-propre appréhende naturellemeut cette longue étendue des peines, cette carrière interminable des supplices; mais quand on se repent aussi des péchés véniels, la repentance semble plus pure, désintéressée, amoureuse. Si le maître-d'hôtel d'un prince n'évite que les grandes pertes et les larcins considérables des biens de son maître, on peut penser que c'est par crainte d'y être surpris et puni; mais s'il a soin que les moindres choses ne se perdent ou ne se gâtent : des chandelles, des rubans, des aiguillettes, il montre que c'est par zèle et affection au bien de son maître. Si vous n'évitez que les péchés mortels, ce n'est peut-être que par crainte de la damnation éternelle; si vous vous corrigez, et faites pénitence des véniels, vous montrez que vous aimez Dieu, et que vous avez en horreur tout ce qui lui peut déplaire.

XI. Saint Grégoire apporte une autre raison, qui nous doit persuader et faire approuver cette vérité. Le péché qui est négligé, et qu'on ne tient compte d'effacer par la pénitence, porte bientôt l'âme à en commettre de nouveaux : *Peccatum quod citò pœnitentia non diluit, mox suo pondere in aliud trahit;* cette proposition se vérifie des péchés véniels aussi bien que des mortels : *Contribulasti capita draconum in aquis.* Ces paroles, au sens littéral, s'entendent de l'armée de Pharaon, et de ses régiments qui avaient des têtes de dragon en leurs drapeaux, et qui furent abîmes dans la mer Rouge. Mais au sens tropologique et moral, elles s'entendent des vices capitaux qu'il faut étouffer dans les eaux d'une amère pénitence. La théologie dit que les sept péchés que vous appelez *mortels*, ne sont pas toujours mortels, mais sont toujours capitaux; c'est-à-dire chefs, sources et origines de plusieurs autres; et

par conséquent il importe beaucoup de les abîmer en la mer rouge de la pénitence, lors même qu'ils ne sont que véniels; car si on les laisse vivre et subsister, ils en produisent plusieurs autres et même souvent des mortels. Des paroles de raillerie, on passe aisément aux deshonnêtes; des mensonges officieux aux pernicieux; des petites médisances aux détractions de grande importance. Quand on est accoutumé de jurer pour la vérité, on jure quelquefois pour le mensonge. Un enfant dérobe quelque denier à sa mère, si elle tourne la tête, quand elle compte de l'argent sur la table; puis il prend quelques sous dans sa bourse, et en tremblant; mais après cela il prend la hardiesse d'en prendre dans le cabinet, si elle oublie de le fermer, et puis il fait faire une fausse clef.

Conclusion.—XII. *Beatus qui tenebit et allidet parvulos suos ad petram!* Heureux et bien avisé est celui qui ne commet que ces péchés, que par surprise et par fragilité! heureux celui qui, en ayant commis, les efface promptement par une vraie et sincère pénitence. Ces péchés, pour petits qu'ils soient, offensent la majesté de Dieu, et voudriez-vous tant soit peu déplaire à un grand du monde, principalement si votre bonne fortune dépendait entièrement de son bon plaisir? Voyez comme vous vous excusez, comme vous vous humiliez, quand vous avez dit ou fait quelque chose qui choque tant soit peu un honnête homme. Ces péchés, dit saint Augustin[1], sont des galles et des dartres qui gâtent la beauté de l'âme, et la privent des embrassements et caresses du divin Epoux, ce sont de petites blessures à la vérité; mais si on néglige de les panser, la grangrène s'y peut mettre; ce sont comme des grains de sable, mais s'ils sont multipliés, ils peuvent tant appesantir et abaisser le vaisseau, qu'ils le feront couler à fond : *Qui timet Deum, nihil negligit* (Eccl. 7, 19).

Ces péchés offusquent l'entendement, donnent des langueurs à la volonté, affaiblissent le franc arbitre, émoussent les remords de la conscience, refroidissent la charité, dissipent l'imagination, amorcent la concupiscence et encouragent l'irascible, minent sourdement les forces de l'âme, éloignent de nous les lumières de Dieu et ses grâces particulières; et l'âme étant ainsi affaiblie et dépourvue de renforts, succombe déplorablement à la première secousse d'une forte tentation, et ainsi : *Beatus qui tenebit et allidet parvulos suos ad petram!*

XIII. Quant aux péchés mortels, il en faut faire comme David aux Ammonites, qui avaient commis une perfidie contre le droit des gens; il tailla en pièces les habitants de toutes les villes l'une après l'autre. Il faut ainsi défaire par le fer de la repentance chaque espèce de péché, les remémorant devant Dieu, avec amertume de cœur, esprit de componction et confusion; avec résolution d'en faire quelque pénitence, en détail et en particulier, proportionnée et correspondante à la qualité de chaque péché. C'est ce que l'Eglise nous enseigne, c'est ce que les saints pénitents ont pratiqué (In Chrys., Hom. 10, in Matth. *sub finem et alib. sæpè*). Le Concile de

[1] Serm. 41, *de Sanctis,* et hom. ult. ex 50, c. 3.

Trente, parlant de la contrition, dit qu'elle s'acquiert réveillant en notre mémoire les péchés que nous avons commis, les épluchant avec horreur et détestation, considérant leur gravité, leur grand nombre, leur laideur et difformité[1]. Saint Pierre ayant renié trois fois le Fils de Dieu, le Sauveur l'interrogea trois fois : *Pierre m'aimez-vous?* afin qu'il réparât ses trois fautes par trois confessions de foi et trois protestations d'amour. Et en saint Luc, la Madeleine emploie à sa pénitence et à l'exercice de son amour, et distinctement et en détail, tout ce qui lui avait servi à commettre le péché, ses yeux à pleurer, sa bouche à baiser les pieds du Sauveur, ses cheveux à les essuyer, ses parfums à les embaumer, parce qu'elle avait employé ses yeux à des œillades illicites, sa bouche à des baisers impudiques, ses cheveux à des vains agréments, ses parfums à attirer les jeunes gens. Sainte Paule, faisant pénitence en Bethléem, au rapport de saint Jérôme, disait : Il faut que je défigure le visage que j'ai souvent fardé de blanc et de rouge, contre le commandement de Dieu; il faut que j'afflige ce corps qui a joui de tant de délices; que je récompense les divertissements et les joies du monde, par des larmes continuelles; que la rudesse et l'âpreté du cilice succède à la délicatesse des toiles fines et des robes de soie : *Quæ viro et sæculo placui*, *nunc Christo placere desidero*. Et saint Arsène, pour compenser les divertissements qu'il avait pris à la cour, quand il était gouverneur des empereurs Arcade et Honoré, se tenait retiré au fond d'une vaste solitude; pour se punir des paroles oisives qu'il avait dites, il gardait un très-profond silence; pour se punir du plaisir qu'il avait pris aux bonnes odeurs, faisant des paniers, il ne changeait point son eau, en retenant toujours quelque partie de la vieille; au lieu des habits somptueux, il ne portait que des haillons; au lieu des lits mollets et magnifiques, il couchait sur une claie; au lieu des compliments mondains dont il avait usé, il se condamna à être incivil, rude et sauvage aux gens du monde. Il refusa de se montrer et de parler à une dame, venue de bien loin pour le voir; et comme elle se recommanda à ses prières : Je prie Dieu, lui dit-il, que jamais je ne me souvienne de vous : *Qui secutus es errantes*, *sequere pœnitentes*.

Faites comme ces saints pénitents; pour cet effet, prenez en main le *Mémorial* de Grenade, et après avoir lu attentivement les dix ou douze premiers chapitres, avant que de vous présenter au prêtre, confessez en la présence de Dieu, avec un esprit de componction et un cœur humilié, toutes les diverses espèces de vos péchés, distinctement et en détail, exerçant un acte de désaveu sur chacun d'eux, et vous imposant quelque pénitence particulière proportionnée à leur qualité : Mon Dieu, j'ai blasphémé votre très-saint et adorable Nom; quelle arrogance! quelle témérité! moi un petit ver de terre, outrager de paroles une si haute et si puissante Majesté, pendant que les anges vous louent! Que ne m'ont-

[1] Contritio paratur per discussionem, collectionem, detestationem peccatorum, ponderando eorum gravitatem, multitudinem, fœditatem (Trid., sess. 14, can. 6).

ils abîmé? ils l'eussent fait mille fois, si vous ne les en eussiez empêché par un excès de miséricorde. Pour amende honorable, je dirai tous les jours, trois ans durant, la face contre terre, trois fois le *Gloria Patri*, ou quelque autre chose semblable. Mon Dieu, j'ai transgressé vos divines lois par mille actions déshonnêtes, infâmes, honteuses et brutales, que j'ai commises; quelle impudence! quelle effronterie! faire en votre présence et devant vos yeux, qui sont si purs, ce que je ne voudrais pas faire en présence d'un petit villageois; pour pénitence je veux dorénavant jeûner tous les vendredis ou tous les samedis de l'année; ou bien me priver tous les jours de quelque chose à table; et ainsi des autres offenses. Et après cela, fuir comme la mort toute sorte de péchés pour petits et légers qu'ils semblent. Je dis petits et légers qu'ils semblent; car, en effet, il n'en est point de petits, sinon en comparaison des plus grands, puisqu'ils déplaisent tous à un Dieu infiniment grand, bon, saint, aimable et redoutable, auquel soit honneur, gloire, louange, service et bénédiction en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XII.

DU TEMPS DE LA PÉNITENCE, QU'IL NE FAUT PAS REMETTRE AU TEMPS A VENIR.

Nunc annuntiat Deus hominibus, ut omnes pœnitentiam agant. (Act. 17.)

Le dévot saint Bernard faisant un beau commentaire sur ces paroles du Cantique : *Vineæ florentes dederunt odorem suum, tempus putationis advenit*, dit que les vignes, en l'Ecriture sainte, représentent les âmes chrétiennes, et que ces vignes sont taillées quand, par le fer de la pénitence, nous retranchons les imperfections et les vices qui peuvent empêcher les fruits des bonnes œuvres. Mais il remarque que l'Epoux a dit : *Tempus putationis advenit*, d'autant que la pénitence, pour être utile et fructueuse, doit être faite en temps et en saison. Or, le temps commode et salutaire, c'est le temps présent que Dieu nous offre; car il nous dit par son Apôtre : Voici maintenant le temps favorable, voici maintenant le jour de salut. Et derechef, Dieu annonce maintenant aux hommes que tous fassent pénitence. Et par son Prophète : Si vous entendez aujourd'hui sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs. C'est ce temps que nous devons choisir et bien ménager à votre exemple et par vos intercessions, ô sainte Vierge! L'Eglise, en ses dévotions, vous nomme tous les jours Vierge fidèle par excellence. La fidélité de la créature au regard de son Créateur, consiste à lui obéir promptement, pleinement et ponctuellement. Vous lui avez toujours obéi ponctuellement, ne laissant jamais écouler aucune de ses inspirations, sans y correspondre très-exactement. Vous lui avez obéi pleinement, coopérant toujours à ses grâces, selon toute leur étendue : vous lui avez obéi promptement, ne différant jamais un seul moment à faire ce que

vous connaissiez être de son bon plaisir. Et c'est cette promptitude que nous désirons imiter en vous, puisque notre salut a commencé par la promptitude avec laquelle vous avez consenti aux semonces de l'ange, quand il vous salua par ces paroles : *Ave*, *Maria*.

IDEA SERMONIS.

I. PUNCTUM. — I. Conversio dilata in posterum est incerta, ob diem mortis incertum. — II. 1. Scripturâ. — III. 2. Patribus. — IV. 3. Comparatione. — V. 4. Ratione.

II. PUNCTUM. — VI. Conversio erit difficilior. — VII. Rationes ex parte Dei. — VIII. Ex parte dæmonis. — IX. Ex parte nostrî.

III. PUNCTUM. — X. Conversio erit minus fructuosa. 1. Scripturâ. — XI. 2. Patribus. — XII. 3. Comparatione. — XIII. 4. Rationibus. — XIV. 5. Exemplo Augustini.

CONCLUSIO. — Rationes conglobatæ ex tribus punctis.

Ce n'est rien faire, que de prêcher à l'âme pécheresse que la pénitence lui est nécessaire, que c'est *un faire* le faut, une nécessité nécessitante et absolue, qu'il y va du salut éternel, puisque le Fils de Dieu a dit si expressément : Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. Elle le sait bien, elle n'en doute pas, elle en est très-assurée, puisqu'elle est chrétienne, peut-être même qu'elle le prêche aux autres. Mais la question est : Quand est-ce qu'il faut faire pénitence; car le mondain dit qu'il a beau loisir de la faire, que rien ne presse, qu'il la fera quand il aura passé les ardeurs de sa jeunesse; quand il aura achevé ses études, gagné son procès, élevé et pourvu ses enfants, acquis cet office ou ce bénéfice, il se donnera à Dieu et fera pénitence. Et je vous veux faire voir que si vous êtes sages, et tant soit peu curieux de votre salut, il la faut faire à présent, sans plus attendre. Je le montre, dis-je, par trois puissantes raisons. Premièrement, parce que cette conversion et pénitence que vous prétendez faire à l'avenir est incertaine. En second lieu, parce qu'elle sera plus difficile qu'à présent. En troisième lieu, elle sera moins fructueuse.

PREMIER POINT. — I. Le philosophe moral traitant de la mort, dit une parole qui vaut son pesant d'or, quand elle est bien pesée : *Citamur ad depositum*, *non ad censum :* Quand Dieu nous a mis en ce monde, il nous a donné la vie, non à rente, mais en dépôt. Il y a grande différence entre une rente et un dépôt : car premièrement, quand je vous ai donné de l'argent à rente, sitôt que le contrat est passé, l'argent est à vous, vous en avez l'usage et la propriété. Jouez-le, employez-le en trafic, jetez-le dans la rivière, vous ne me faites point de tort, pourvu que vous m'en payez tous les ans les arrérages. Mais si je vous ai donné en dépôt un plat d'argent, une chaîne d'or ou autre chose, vous n'en avez ni le domaine, ni la propriété, ni l'usage, et vous n'en pouvez disposer, ni vous en servir, qu'autant et en la manière qu'il me plaira. En second lieu, si c'est une chose utile et fructueuse que je vous ai donnée en dépôt, les fruits et émoluments appartiennent, non à vous, mais à moi. Si c'est une brebis, par exemple, qui fasse des agneaux; si c'est un cheval qu'on donne à louage, le profit ne vous en revient pas, mais à moi. En troisième lieu, vous êtes obligé de me rendre le dépôt à ma première réquisition, sans user

de remise, sans pouvoir justement apporter aucun prétexte de délai, et même on propose une question en droit : Supposé que je vous doive cent écus, très-justement et de droit, et que je refuse de vous les payer; si, d'autre part, je vous ai donné en garde un meuble qui n'en vaut que cinquante, pouvez-vous me retenir ce dépôt pour user de compensation? Les jurisconsultes répondent que non, tant la fidélité du dépôt est sacrée et inviolable. La résolution en est toute formelle au droit canon : *Cap. bona fides de deposito*; et au droit civil, § *In bonæ fidei instit. de actionibus ;* et en la loi, *Si quis vel pecunias*, *Cod. depositi*, où il est dit, que si le dépositaire a quelque action réelle ou personnelle contre le déposant, il doit se pourvoir par quelque autre voie, et être contraint par le juge à rendre le dépôt, et n'être reçu à aucune exception : *Ut contractus qui ex fide oritur, ad perfidiam minimè referatur*, dit le texte de la loi.

Citamur, encore une fois, *ad depositum, non ad censum.* Notre vie nous est-elle donnée à rente? Non, car en toute sorte de rente, soit foncière ou autre, le cessionnaire est rendu maître et propriétaire de la chose. Et nous n'avons pas le domaine ni la propriété de notre vie, c'est Dieu, c'est Dieu qui en est le maître, et non seulement le dépositaire. C'est des saints qui sont au ciel, non des hommes qui rampent sur terre, qu'on chante après le Psalmiste : *Vitam petiit à te, et tribuisti ei;* aussi on ajoute, pour montrer qu'on parle de l'autre vie : *longitudinem dierum in sæculum sæculi;* c'est ce que les païens mêmes ont reconnu par la lumière de la nature : car le philosophe Socrate, dans Platon, au dialogue intitulé *Phedo*, ou *de Animâ*, étant en la conciergerie d'Athènes, prêt à avaler la mortelle ciguë, dit que son cœur tressaille d'allégresse, pour se voir si proche de la mort qu'il avait longtemps désirée; ainsi que le cygne, sur le déclin de sa vie, chante plus mélodieusement. Et comme Cébès, un des amis de Socrate, lui objecte : Oui, mais si c'est un si grand bien que la mort, et si vous l'avez tant souhaitée, que ne l'avez-vous cherchée de meilleure heure? Pourquoi avez-vous attendu l'arrêt de la cour? Il n'y a qu'une porte pour entrer en ce monde, mais il y en a plusieurs pour en sortir. Ne pouviez-vous pas vous faire mourir en telle et telle manière? Le philosophe répond fort sagement, que notre vie est un bien qui est à Dieu, que nous ne pouvons aliéner, ni en disposer à notre fantaisie, mais seulement par le commandement de Dieu ou des juges qui tiennent sa place.

Notre vie donc ne nous est pas donnée à rente, mais en dépôt seulement : *Custodi animam tuam sollicitè;* ce dépôt n'est pas à nous; nous n'en pouvons pas disposer, nous ne pouvons pas nous en servir à jouer, passer le temps, cajoler, folâtrer. De l'argent que nous avons à rente, nous pouvons dire, sans faire tort à nos créanciers : J'en emploierai une partie à me divertir, une autre à mon trafic, et le reste à payer mes dettes. Mais de notre vie, que nous n'avons qu'en dépôt, nous n'en pouvons pas disposer de la sorte : J'emploierai ma jeunesse en excès, ma virilité à acquérir du bien, ma vieillesse à faire pénitence et payer mes dettes à la justice divine. Nous ne pouvons sans injustice en employer la moindre

partie contre la volonté et le service de Dieu, qui est le maître.

En second lieu, tous les fruits de ce dépôt, toutes les œuvres, paroles, entreprises, actions de cette vie, lui doivent être présentés, offerts et consacrés comme les fruits d'un héritage qui fructifie à son maître. Et vous ne pensez qu'à vous! et vous êtes tout dans vos intérêts! et vous ne faites rien pour Dieu! et vous ne voulez pas prendre la peine de lui offrir vos actions le matin.

En troisième lieu, ce qui fait encore plus à mon propos, quand bien ce que vous pensez serait véritable, quand bien vous auriez quelque action contre Dieu, quand bien vous seriez son créancier et lui votre redevable, pour quelques bonnes œuvres que vous avez faites, et qu'il serait obligé de vous en récompenser, il peut, sans vous faire tort, répéter son dépôt quand bon lui semblera, et vous serez obligé, et on vous contraindra de le rendre à sa première réquisition : *Stulte, hâc nocte repetent animam tuam.*

II. Vous dites que vous vous convertirez, que vous vous adonnerez à la dévotion et à la fréquentation des sacrements, quand vous aurez marié vos enfants, acquis cet héritage, ou quand vous serez parvenu à cette dignité? cela serait bon si vous étiez maître de votre vie; mais le Sauveur vous dit que ce n'est pas à vous de connaître les temps ni les moments que le Père a mis en sa puissance : *Non est vestrûm nosse tempora vel momenta quæ Pater posuit in suâ potestate* (Act. 1). Si ce n'est pas à vous de les connaître, encore moins d'en disposer, n'est-ce pas une folie de disposer de toutes vos années, comme si vous en étiez le maître, puisque vous n'avez pas seulement le jour de demain en votre pouvoir, dit le Philosophe moral [1].

III. Et saint Augustin : Dieu, qui a promis le pardon de vos péchés à une vraie conversion, n'a pas promis le jour de demain à vos remises [2]. Au contraire, il nous assure si souvent en l'Evangile, qu'il nous appellera lorsque nous y penserons le moins; et afin que nous n'ayons point d'échappatoire ni d'excuse sur ce sujet, il ajoute ce qu'il n'avait pas coutume d'ajouter aux autres avertissements qu'il donnait à ses disciples. Ce que je vous dis, c'est à tous que je le dis : Veillez, tenez-vous sur vos gardes : *Quod autem vobis dico, omnibus dico, vigilate* (Marc. 17, 37). Mais le mal est que nous faisons comme cet ambitieux malavisé, dont parle l'histoire profane.

IV. Æmilius Probus, Plutarque et les autres historiens, assurent qu'Archias, un riche bourgeois d'Athènes, se saisit par force de la principauté de sa patrie, se glissa insensiblement sur le trône royal, et se mit la couronne sur la tête. Les jeunes gens de la ville, qui étaient nés à la liberté et nourris au libertinage, ne pouvant porter ce joug, complotèrent ensemble d'arracher la couronne et la vie à ce nouveau roi, et secouer le joug de sa tyrannie. A cet effet, ils se servirent de l'entremise d'un nommé Philidas, faux ami du tyran, qui leur promit de le convier à souper et de leur donner en-

[1] Quàm stultum est ætatem disponere qui ne crastino quidem dominamur (Sen.).

[2] Deus conversioni tuæ indulgentiam promisit, sed dilatationi tuæ diem crastinum non promisit (Aug., in Ps. 44).

trée dans sa maison, les cacher en une chambre pour le surprendre et l'assassiner au milieu du repas. Mais leur conjuration ne put pas être si secrète, que l'un des amis du tyran n'en eût le vent le même jour qu'elle se devait exécuter. Cet ami dépêche promptement un de ses laquais vers le tyran, qui était déjà à table, avec une lettre en laquelle il lui découvrait de point en point toute la conjuration. Le laquais demande à parler au roi, il lui donne en main propre cette lettre, dit que son maître le prie de la lire : Hé bien! dit le roi, remerciez votre maître, je la lirai tantôt et je lui ferai réponse. Oui, mais Sire, dit le serviteur, mon maître vous prie bien fort de la lire présentement, parce qu'elle est fort importante! Ah! dit-il, ce sont des affaires d'importance qu'elle contient, ce n'est pas maintenant le temps : à demain les affaires d'importance! Et là-dessus, sans ouvrir la lettre, il la met en sa poche. A demi-heure de là, les conjurés sortent de leur embuscade, se jettent sur lui, l'égorgent et le tuent. Que dites-vous, mon cher auditeur, de l'aveuglement et de la stupidité de ce tyran? N'était-il pas bien mal-avisé? vous l'êtes encore plus que lui.

Car enfin vous avez tant fait en prenant les présents que l'ordonnance du roi et les commandements de Dieu vous défendent, en monopolisant avec d'autres pour acheter les décrets et y commettre mille injustices au dommage des créanciers, en vous parjurant pour obtenir un relief que vous ne pouvez pas demander justement, en vendant à faux poids et à fausse mesure. Vous avez tant fait que vous vous êtes fait tyran, le coq de la paroisse, le maître et le prince entre vos voisins; qu'on vous honore, qu'on vous flatte et qu'on vous redoute, pour un peu de bien que vous avez. Il y a conjuration contre vous, et vous n'en savez rien; il y a conjuration contre vous, et vous n'y prenez pas garde. Ces cinquante ou soixante ans que vous avez sur la tête, cette humeur catarrhale qui s'amasse dans votre tête, qui se doit bientôt fondre sur votre poitrine; ce sable qui se durcit dans vos reins et qui engendre une pierre, ou quelque autre accident qui vous doit arriver, sont autant de conjurés qui ont conspiré votre mort. Le Fils de Dieu, qui est le meilleur ami et le plus fidèle que vous ayez, vous écrit une lettre qui vous avertit de la conjuration. Ce *Mémorial* de Grenade, ce *Grand guide des pécheurs*, cet autre livre spirituel qui se gâte sur votre buffet, c'est la lettre de Jésus-Christ. Le prédicateur, c'est le messager que Dieu vous envoie pour vous avertir expressément et tout de bon, comme je fais présentement de la part de mon Maître, que vous ayez à vous lever de votre lit, à quitter ces débauches, vos vices, où vous êtes alité il y a si longtemps; parce que, si vous n'y mettez ordre, la mort et la justice divine vous surprendront en mauvais état. L'un de ces jours, quand vous n'y penserez pas, si vous usez de remise, si vous dites que ce sera pour ci-après, à demain les affaires d'importance, et que vous soyez surpris; ce sera à votre nom, ce ne sera pas la faute de votre ami qui vous en a donné avis : *Quod autem vobis dico, omnibus dico, vigilate.*

V. Le même Sauveur dit en l'Evangile, que c'est être privé de jugement de jeter les fondements d'un édifice d'importance sur du sable mouvant. Quel édifice plus important que le salut de votre

âme? quel appui plus chancelant et plus incertain que notre vie, qui n'est pas seulement du sable mouvant, mais une vapeur légère, dit saint Jacques? Et vous voulez établir le dessein de votre conversion, qui est le fondement de votre salut sur un appui si mal assuré, sur ce qui n'est pas en votre disposition, sur vos années suivantes, qui ne sont pas encore, et qui peut-être ne seront jamais? n'est-ce pas une extrême folie?

Deuxième point. — VI. Mais supposons que tout ce que j'ai dit n'arrive jamais, que vous ne soyez point surpris de mort soudaine, que vous parveniez à une extrême vieillesse, que vous ayez des lettres expresses de sa Majesté divine, qui vous exemptent de mourir jusques à l'âge de cent ans; vous dites que ci-après vous vous convertirez; je dis que vous ne le ferez pas, pour une seconde raison, qui est que les difficultés qui retardent maintenant votre conversion seront alors plus grandes, en plus grand nombre et plus invincibles que maintenant. Ces difficultés procèdent de ce que Dieu est éloigné de vous, parce que vous vous êtes retiré de lui: *Peccata vestra diviserunt inter vos, et Deum vestrum.* Les grâces, qu'il vous donne pour éviter le péché, ne sont pas si fortes, si puissantes, si efficaces ni si fréquentes, que celles qu'il donne à d'autres, parce que vous les avez déméritées par vos péchés : *Mea est ultio ut labatur pes eorum.* C'est un grand châtiment de Dieu quand, en punition de nos péchés, il nous laisse à la tyrannie de nos passions et permet que nous tombions en de nouveaux péchés. En second lieu, cette difficulté procède du démon qui vous tient garrottés, parce que vous vous êtes fait son esclave par vos péchés : *A quo quis vincitur, ejus servus efficitur; à quo captivi, tenentur ad ipsius voluntatem.* Il est ce fort armé dont le Sauveur parle en l'Evangile, qui a surpris le donjon de votre âme, et qui empêche tant qu'il peut que quelque bonne inspiration, quelque sainte résolution, ne fasse brèche à votre cœur et ne le chasse de son fort. En troisième lieu, cette difficulté procède de la mauvaise inclination que vous avez à quelque péché, à l'avarice, à la sensualité ou à l'ambition; de quelque forte passion ou affection déréglée que vous portez à quelque créature, à un jeune homme, à une fille, à une vengeance. Or, il est évident que dans la suite du temps toutes ces difficultés seront plus grandes.

VII. Premièrement, Dieu sera plus éloigné de vous : cet éloignement n'est pas une absence corporelle ou une distance locale; c'est une très-juste et efficace volonté qu'il a de ne vous faire pas tant de grâces qu'il fait à d'autres, parce que vous les avez déméritées par vos péchés. Et qui ne voit que plus vous persévérez en mauvais état, plus vous commettez de péchés, plus vous irritez sa colère, plus vous méritez sa vengeance, plus vous déméritez ses grâces, plus vous vous séparez de lui, et plus il s'éloigne de vous? *Thesaurizas tibi iram.*

VIII. En second lieu, si l'esprit malin a puissance sur vous, et endurcit votre cœur par douze ou vingt péchés mortels que vous avez commis; quand vous en aurez commis cent ou deux cents, n'aura-t-il pas plus d'empire sur vous? ne serez-vous pas plus avant

dans ses piéges, plus assujetti à sa tyrannie, plus abandonné à sa puissance? n'avez-vous pas augmenté par là même le règne du péché en vous?

IX. En troisième lieu, quand l'esprit malin ne se mettrait pas en peine de vous tenter, quand vous n'auriez point d'autre empêchement à votre conversion que celui que vous vous faites à vous-même, il sera assez puissant pour la rendre, non-seulement difficile, mais quasi tout à fait impossible. Ne croyez-vous pas que, différant votre conversion, vous prenez un mauvais pli, vous faites un cal, vous formez une habitude, vous vous naturalisez au vice, et que vous en prenez tellement la teinture, que vous ne la pourrez plus quitter. Si vous êtes humaniste, souvenez-vous de ce vers de vos poètes :

Difficile est longum subitò deponere amorem :

Si vous êtes philosophe, vous savez la définition de l'habitude : c'est une qualité qui s'efface difficilement et qui s'engendre par des actions réitérées. Si vous êtes médecin, souvenez-vous de ce que dit le Sage : qu'une maladie de fraîche date se guérit plus aisément; et que celles qui sont invétérées et enracinées de longue main, font de la peine aux médecins : *Languor prolixior gravat medicum, brevem languorem præcidit medicus* (Eccl. 10). Si vous êtes jurisconsulte, ne savez-vous pas que la possession de longue durée fonde un droit de prescription, et qu'on a toutes les peines du monde d'abolir les vieilles coutumes. Si vous êtes théologien, souvenez-vous de ce qu'on enseigne si souvent en l'école, que le péché fait d'horribles dégâts dans l'âme, et qu'il en blesse toutes les facultés : il obscurcit l'entendement, il dérègle la volonté, il affaiblit le franc-arbitre, il enflamme la convoitise, et enfin qu'il fait révolter la partie inférieure contre la supérieure : donc, plus vous différez votre conversion, plus vous commettez de péchés, plus vous faites de dégât et de ravage dans votre âme, plus vous vous rendez la pénitence impossible, ou du moins très-difficile. Si vous êtes politique, souvenez-vous qu'aux avis que vous donnez et aux résolutions que vous prenez, vous regardez toujours l'expérience comme la plus assurée, et la plus juste règle des actions humaines. Et ne voyez-vous pas par expérience qu'il n'y a point, ou fort peu de vieillards qui fassent pénitence, et qui vivent austèrement, s'ils n'ont commencé dès leur jeunesse, et que la parole du Saint-Esprit se vérifie : *Adolescens juxtà viam suam, etiam cùm senuerit, non recedet ab eâ* : Que l'homme en sa vieillesse marche ordinairement sur le chemin qu'il s'est frayé en sa jeunesse. Bref, qui que vous soyez, pesez un peu ces raisons : Si vous ne pouvez pas maintenant vaincre votre nature vicieuse, comment la pourrez-vous vaincre d'ici à quelque temps, quand elle sera renforcée d'une seconde nature, que fait la coutume? Si vous ne pouvez pas résister à votre passion maintenant, qu'elle n'est que comme un lionceau, lui pourrez-vous mieux résister, quand elle sera comme un lion? Si vous ne pouvez pas arracher votre mauvaise coutume, quand elle n'est que comme un arbrisseau, la pourrez-vous mieux arracher, quand elle sera comme un grand arbre? Si vous ne pouvez pas fran-

chir cette petite difficulté, quand elle n'est que comme un ruisseau, la pourrez-vous passer plus aisément, quand elle sera comme une grosse rivière? Si vous ne pouvez éteindre votre convoitise, quand elle n'est que comme une étincelle de feu, la pourrez-vous mieux éteindre, quand elle sera comme un grand incendie? Si vous ne pouvez vous dépêtrer des liens de vos péchés, quand ils ne sont que comme une petite ficelle, vous en délivrerez-vous mieux quand ils seront comme une grosse corde : *Funibus peccatorum suorum constringitur peccator.*

Troisième point. — X. Pour achever de convaincre un esprit acariâtre, qui est attaché à son opinion, il lui faut accorder plusieurs choses qu'on n'accorderait pas à un seul esprit docile et modéré. Je vous accorde donc, ô âme pécheresse! que vous vivrez jusqu'à l'extrême vieillesse; que vous franchirez toutes les difficultés qui s'opposeront à votre conversion, et que vous ferez pénitence sur la fin de vos jours. Je vous l'accorde, dis-je, pour vous convaincre encore que très-probablement il n'arrivera pas; mais que direz-vous du temps, si cher, si précieux et si important, que vous perdez inutilement en différant votre conversion?

XI. Avez-vous oublié ce conseil du Saint-Esprit, qui vous dit par le Sage : Allez à l'école de la fourmi : *Vade ad formicam ô piger* (Prov. 6, 6); ne dédaignez pas d'apprendre votre leçon de cet insecte; voyez comme elle se hâte en été de faire provision pour l'hiver, comme elle ne perd pas un moment de temps. Avez-vous oublié cet avertissement du Sauveur, qui vous dit : Travaillez pendant qu'il est jour : car la nuit arrivera, en laquelle on ne pourra plus rien faire, c'est-à-dire après la mort : *Veniet nox quando nemo potest operari* (Joan. 9, 4). Et cette parole de saint Paul, qui dit aux fidèles : Faisons le bien tandis que nous en avons le temps : *Dùm tempus habemus operemur bonum* (Galat. 6, 10); pendant le cours de cette vie, c'est le temps de faire provision, c'est le jour propre à travailler, c'est la saison de mériter; toutes les bonnes actions que nous faisons en état de grâce, sont des semences pour l'éternité : *Semina æternitatis*, dit saint Bernard; elles nous produiront des joies, des honneurs, des richesses et délices en toute l'étendue des siècles. N'est-ce pas grand dommage de les perdre, persévérant en mauvais état les mois et les années entières?

XII. Un jeune homme noble et savant, nommé Licentius, qui vivait un peu licencieusement, ayant écrit une belle lettre en vers héroïques à saint Augustin, le saint lui répond en l'Epître quarante et unième : Lisant votre lettre, j'ai souhaité d'avoir pour quelques heures votre veine poétique, pour décrire en une élégie assez lugubre, la grande perte que vous faites : Dieu vous a fait présent d'un bel esprit, d'un entendement brillant, d'une heureuse mémoire, de beaucoup de sciences acquises : ô le grand dommage de perdre tous ces talents, que j'ai de déplaisir de voir que vous les perdiez pour des bagatelles! Si vous aviez trouvé un calice d'or par terre, n'en feriez-vous pas de bon cœur un présent au Sauveur, ne le donneriez-vous pas volontiers à l'Eglise pour être employé à son service? Dieu vous a donné un esprit tout d'or; que ne lui en faites-

vous un sacrifice agréable? Je vous en dis de même, mon cher Auditeur, vous êtes à la fleur de votre âge, vous avez un bon naturel, l'esprit vif et brillant, un jugement solide, une manière d'agir agréable, la parole à commandement ; ô si tout cela était consacré à Dieu! que de gloire il en recevrait, que de services vous lui pourriez rendre, que d'âmes vous lui gagneriez, que de mérites et de récompenses vous en recevriez dans le ciel; et vous perdez tout cela pour un je ne sais quoi, pour une volupté sensuelle, pour un peu de bien temporel, un office ou un bénéfice que vous espérez, par attachement à une créature, par crainte de déplaire à je ne sais qui, par paresse à vous résoudre une bonne fois de vous donner à Dieu ; vous ensevelissez ces trésors immenses dans une vie lâche, inutile, infâme et corrompue d'oisiveté, d'immondices.

XIII. Faisons une supposition qui n'est pas métaphysique, et qui possible est arrivée. Supposons qu'en la prise d'une ville ennemie qu'on a emportée d'assaut, et donnée au pillage à des soldats en ces guerres passées; pendant que les autres entraient par la brèche, se chargeaient du butin, et se faisaient riches pour toute leur vie, votre frère ou votre parent se soit amusé à prendre du tabac, ou à jouer aux cartes dans sa hutte; et qu'après, étant de retour, il vous dit : Me voici, grâces à Dieu, je n'ai été ni tué ni blessé à la guerre; j'en suis retourné en bonne santé; si je n'y ai rien gagné, je n'y ai rien perdu. Qu'en penseriez-vous, et que lui diriez-vous? Allez vous cacher, lâche que vous êtes; comment osez-vous paraître en public? N'avez-vous point de honte de voir vos compagnons couronnés d'honneur, chargés de richesses et de dépouilles ; et voir que par votre lâcheté vous avez perdu une si belle occasion de vous mettre à votre aise pour le reste de vos jours? Vous faites la même folie, et encore beaucoup plus grande : les âmes choisies, vos compatriotes, qui sont entrées en religion, ou qui se sont adonnées à la dévotion, se hâtent de faire des bonnes œuvres; elles ne passent pas un seul jour, ni même une heure, sans acquérir une couronne pour l'éternité, par la victoire de quelque passion, ou par la pratique de quelque sainte action. Elles amassent en diligence des trésors spirituels, des grâces, et des mérites pour le ciel; et vous pensez avoir le cœur assis en si bon lieu, vous qui êtes si judicieux et si prudent pour les affaires du monde, vous êtes si imprudent et si malavisé aux affaires de votre salut, que vous perdez le temps à jouer, à folâtrer, ou au plus à bâtir des maisons de boue, et amasser de l'or et de l'argent, c'est-à-dire, des pièces de terre jaune et blanche, un peu éclatante; vous voulez avoir le reproche d'avoir perdu inutilement tant de belles occasions de faire fortune pour l'autre vie, et de devenir un grand saint; et différant de jour en jour, de consentir aux inspirations qui vous sollicitent de vous donner à Dieu de tout de bon, vous employez le plus beau et le meilleur de votre vie en oisiveté, et vous ne lui en réservez que l'écume et la lie, les restes de votre âge, le temps incertain et incommode de la vieillesse, en laquelle vous ne pourrez que tousser et cracher, ou au plus dire votre chapelet auprès du feu.

XIV. Dieu voulait, en l'ancienne loi, qu'on lui offrît en sacrifice,

le plus gras, le meilleur, le plus sain et entier des animaux; endurera-t-il qu'on lui offre le plus faible, débile, incommode, et le plus inutile âge de l'homme, celui qui voulait qu'on lui offrît les prémices du blé, les prémices des fruits de la terre, et qui, sans cela, ne donnait pas sa bénédiction au reste de ces fruits ? ne veut-il pas que l'homme lui sacrifie les premiers fruits de sa vie, donnera-t-il sa bénédiction à la vieillesse de celui qui lui aura refusé sa jeunesse? Souvenez-vous, ô homme! de ce que Socrate vous a dit: que votre vie est un héritage et un bien de Dieu. Si votre fermier vous apportant ses redevances, vous donnait du blé mêlé de beaucoup d'ivraie, vous vous plaindriez et vous l'estimeriez injuste : que feriez-vous donc, s'il ne vous donnait que de la zizanie? que feriez-vous si votre vigneron, au lieu de bons raisins et de bon vin qu'il vous doit, ne vous apportait que du marc et de la lie? Et de votre vie, qui est l'héritage de Dieu, vous donnez au monde, au diable, à la chair, le bon grain, la fine fleur, la pure liqueur; et vous ne réservez à Dieu que l'ivraie, que les pailles, que le marc et que la lie? Votre jeunesse, que vous consommez en charnalités et en divertissements, au service du monde et de la chair, c'est la crème, la fleur et le meilleur de votre vie : votre vieillesse que vous gardez pour Dieu, c'est l'égoût, la lie et la zizanie de votre âge. Il vous faut confondre par la voix d'un païen, puisque la parole de Dieu n'a point assez d'ascendant sur votre esprit. N'avez-vous point de honte de ne réserver à Dieu et à vous-même, que la lie et la fin de votre vie, dirai-je avec le philosophe moral : donner au monde et à la chair la vigueur et la fleur de vos années? N'avez-vous point de honte de ne réserver à l'exercice de la vertu que le temps de la vieillesse, qui n'est bon à rien? Est-il temps de commencer à bien vivre, quand on est prêt de mourir? est-il temps d'épargner le vin, quand il est au bas et qu'il n'a plus que la lie? Quel démon a charmé votre esprit, quel philtre vous a ainsi fait perdre la mémoire de votre fragilité; pourquoi attendez-vous à être vertueux, et de servir Dieu jusqu'à l'âge de soixante ans, où si peu de gens arrivent? pourquoi voulez-vous jeter les fondements de la vertu en cet âge dernier, que si peu de gens peuvent atteindre; et pourquoi enfin voulez-vous commencer votre vie, où si peu de gens la finissent [1].

XV. Saint Augustin était comme vous, et plût à Dieu que vous fissiez comme lui. Il assure, en ses *Confessions*, qu'il était enfoncé bien avant dans le bourbier de son péché, et des mauvaises habitudes qu'il avait contractées de longue main, et étant enfin convaincu par les nombreuses, pressantes et puissantes raisons que les inspirations de Dieu lui représentaient pour l'en retirer, il ne savait que répondre, sinon qu'il faisait comme ceux qu'on éveille, et qui sont bien assoupis de sommeil : Tantôt, disent-ils, tantôt, at-

[1] Non te pudet reliquias vitæ tibi reservare, et id solum tempus bonæ menti destinare, quod in nullam rem conferri potest? Quàm serum tunc incipere vivere cum desinendum est, quàm stulta mortalitatis oblivio, in quinquagesimum et sexagesimum differre sana consilia, et indè velle vitam inchoare quò pauci per duxerunt (Sen., c. 4)! Sera parcimonia in fundo est, non enim tantum minimum in imo, sed etiam pessimum residet (Sen., ep. 1).

tendez un petit, attendez un petit, encore un peu, et encore un moment [1].

Conclusion. — Vous en êtes de même, mon cher Auditeur; vous êtes convaincu de tout point, vous n'ignorez pas le mauvais état où vous êtes ; vous savez bien que vivant comme vous faites, vous méritez l'enfer, et vous avez résolu de faire autrement; mais vous dites : *Modo et ecce modo*, encore un peu, encore cette fois, encore ce plaisir, je me convertirai bientôt; et ce bientôt n'arrive point, et ce encore un peu dure, il y a plus de six ans. *Quamdiù cras*, s'écrie saint Augustin : jusques à quand dirai-je à demain? pourquoi non à présent, pourquoi ne finirai-je pas à cette heure mes dérèglements. Je vous en dis de même, jusques à quand direz-vous à demain? Pourquoi non à présent, que vous avez le temps de le faire, et le temps qui est propre, temps qui est à vous et qui est en votre pouvoir, au lieu que vous ne savez si vous aurez le temps à venir? Combien en voyez-vous qui meurent en leur jeunesse et qui n'ont pas le loisir de faire la pénitence qu'ils avaient projetée? *Quarè non modo?* pourquoi non à présent, que votre habitude au mal est encore faible et débile et peut être aisément surmontée? au lieu que si vous attendez plus longtemps, elle s'endurcira et deviendra insurmontable. *Quarè non modo?* pourquoi non à présent, que vous avez les forces de porter les austérités de la pénitence; au lieu qu'en la vieillesse vous serez tout usé et aurez assez de peine à porter les incommodités de la vieillesse même? *Quarè non modo?* pourquoi non à présent, que vous n'avez pas encore tant de péchés et que vous les pouvez effacer par une médiocre pénitence; au lieu que si vous attendez davantage, vous vous endetterez si fort devant la Justice divine, que vous deviendrez insolvable? Maintenant que vous êtes en la fleur de votre âge, que vous êtes au plus beau et au plus fort de votre vie, et que Dieu acceptera volontiers si vous le lui présentez; au lieu qu'il vous rebutera si vous ne lui offrez que la vieillesse et le reste de vos années?

Croyez-moi, faites comme saint Augustin; quand il était en ces pensées, il entendit une voix qui lui disait : *Aperi et lege.* Il ouvrit un livre spirituel où il trouva : *Non in comessationibus et impudicitiis, non in contentione et æmulatione, sed induimini Dominum Jesum Christum. Aperi et lege.* Ouvrez le *Guide des pécheurs*, ou le *Mémorial* de Grenade, si vous l'avez, si vous ne l'avez pas, achetez-le, et vous donnez la patience de le lire un peu attentivement. Vous y trouverez les mêmes vérités : *Non in commessationibus*, etc. Vous verrez que le repos de votre cœur, que le contentement de votre esprit, et que le salut de votre âme ne consiste pas en ces festins, ivrogneries, impudicités, petites pointilles d'honneur, jalousies, ni dans ces préséances, mais à aimer de tout votre cœur le Sauveur, à le servir fidèlement et à lui

[1] Non erat omninò quid responderem tibi, nisi verba lenta et somnolenta, modo et ecce modo sine paululum; sed modo, et modo non habebat modum, et sine paululum ibat in longum (Aug., lib. 8, *Conf.*, c. 5). Quandiù eras, quare non modo, quare non in hâc horâ finis turpitudinis meæ (*Ibid.*, c. 12).

appartenir tout à fait. Donnez-vous donc à lui entièrement, rompez tout d'un coup ces entraves qui vous retiennent, comme fit saint Augustin. Résolvez-vous dès à présent sans plus attendre, de faire divorce avec toutes ces mauvaises habitudes et affections aux créatures : et vous verrez que vous étant ainsi détaché tout de bon, et vous étant donné à Dieu, il vous semblera être en un pays nouveau, déchargé d'un pesant fardeau, affranchi d'une cruelle tyrannie, introduit en un paradis terrestre; vous direz comme saint Augustin, quand il fut converti : *Dirupisti Domine vincula mea : tibi sacrificabo hostiam laudis. Amen.*

SERMON XIII.

QU'IL NE FAUT PAS REMETTRE LA PÉNITENCE A L'HEURE DE LA MORT, OU A LA DERNIÈRE MALADIE.

Nunc annuntiat Deus hominibus ut omnes Pœnitentiam agant. (Act. 17.)

Si c'est une grande faute d'attendre à faire pénitence jusques à la vieillesse, ou au temps à venir, comme nous considérions hier, à plus forte raison de remettre cette affaire, jusques à l'heure de la mort, ou de la dernière maladie. Cependant cet abus est si commun dans le monde et si précieux à notre salut, que je me sens obligé de le battre en ruine par deux prédications. Aujourd'hui j'y opposerai l'autorité de l'Ecriture sainte, le sentiment des Pères et quelques raisons de théologie. Et demain, Dieu aidant, nous continuerons le même sujet par des raisons puissantes et convaincantes; mais nous y devons principalement employer vos intercessions, ô sainte Vierge! vous êtes souvent appelée en l'Eglise Etoile du matin, et jamais étoile du soir : *Stella matutina*; parce que vous n'aidez pas si volontiers ceux qui attendent a vous invoquer jusques au soir de leur vie, jusques à l'heure de la mort : vous voulez que ce soit du matin, de bonne heure, dès l'aurore de la jeunesse : *Qui manè vigilaverint ad me, invenient me.* Vous n'aimez pas que nous attendions à demander votre secours, quand nous ne pourrons plus nous en servir; vous voulez que ce soit à présent, quand nous avons le temps, la santé et la vigueur pour coopérer aux grâces de votre Fils, que nous implorons en vous saluant, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Leges humanæ sanciunt ultimam voluntatem esse liberam, multo magis lex divina. — II. At pœnitentia in morte, non est libera, ergo periculosa.

I. Punctum. — III. Eam esse periculosam, probatur quatuor Scripturæ locis.

II. Punctum. — IV. Idem probatur et Patribus antiquis, in Africâ, Tertulliano. — V. Cypriano. — VI. Augustino. — VII. In Europâ Salviano, et aliis. — VIII. In Asiâ, Patribus concilii Neocæsariensis. — IX. Patribus recentioribus.

III. Punctum. — X. Idem probatur rationibus. 1. Ex parte Dei. — XI. 2. Ex parte nostrî. — XII. 3. Ex parte pœnitentiæ.

Conclusio. — Per recapitulationem.

Exorde. — I. *Dispone domui tuæ, quia morieris tu, et non vives.* Sire, mettez ordre à vos affaires, car sans doute vous de-

vez mourir, disait le prophète Isaïe au roi Ezéchias. La sainteté de celui qui dit ces paroles, et la qualité de celui à qui il les dit, nous obligent de croire qu'il ne parle pas seulement ni principalement des affaires temporelles de sa maison, mais du salut de son âme, de l'état de sa conscience : *Dispone.* C'est un terme de droit et de testament. Les lois civiles ne demandent jamais une liberté plus entière en aucun contrat que ce puisse être, qu'elles font en notre testament et disposition de notre dernière volonté : *Nihil enim magis debetur hominibus, quàm ut supremæ voluntatis, postquàm jàm aliud velle non possunt, liber sit stilus, et licitum quod iterum non redit ad arbitrium*, dit l'empereur Constantin (*L. habeat Cod. de sacrosanctis Ecclesiis*). Premièrement, le testateur doit être libre quant à l'esprit et à l'usage de raison; le notaire a coutume de mettre en la minute qu'il était sain et entier de jugement; faute de cette condition, les pupilles qui n'ont pas encore atteint l'âge nubile, ne peuvent pas faire de testament : *Quia nullum aut parvum est eorum animi judicium : § Prætereà instit. quibus non est permissum facere testamentum.* En second lieu, le testateur doit être parfaitement libre quant à l'usage de sa volonté, et un testament est déclaré nul, si on peut prouver qu'il a été suggéré, forcé ou extorqué par importunité, ou crainte, ou surprise, ou autre voie qui diminue la liberté; comme si un malade fait héritier son médecin, ou un captif fait son testament pendant qu'il est en la puissance de son ennemi (*L. facere ff. de testamento militis*). Et de là vient encore qu'aux autres contrats, ou actes judiciaires, fort peu de témoins sont requis : un seul est beaucoup considéré en certain cas, comme au cas rapporté par la glose, en la loi *Jurisjurandi, Codice de testibus.* Deux ou trois font une preuve entière, dit le Sauveur; mais en un testament, il n'en faut pas moins de sept dans le droit écrit (*L. hàc consultissimà. Cod. qui testamenta facere possunt vel non*). Et derechef, les lois ont cette liberté en si grande recommandation, que non-seulement le testateur, mais encore les témoins doivent être libres : et pour cela un mineur de quatorze ans, un esclave, un homme infâme, ou qu'on peut aisément corrompre, ne peuvent pas être témoins d'un testament (*§ Testes autem, instit. de testamentis ordinandis*), ni les serviteurs de l'héritier, ou autres personnes qui sont en sa puissance (*§ Sed neque institit. eodem titulo*). Sur quoi saint Chrysostome, en l'homélie première sur les Actes, dit : Les lois civiles ne vous permettent pas de disposer d'un pouce de terre, d'un méchant petit héritage, si vous n'êtes sain et entier de jugement, en pleine et parfaite liberté. Et ainsi pensez-vous que les lois divines vous permettent de disposer de votre âme, de votre salut, de votre éternité, de votre part de paradis, quand vous seriez interdit de jugement par les symptômes de la maladie.

II. Quand vous vous donnez à Dieu, et que vous renoncez au péché en la dernière maladie, cette donation, cette renonciation n'est pas bien libre; elle est suggérée et extorquée par la crainte de la mort, et par l'impuissance de davantage pécher. Ce que je prouve par autant de témoins qu'on en peut désirer en toute rigueur. En une affaire de grande conséquence, on n'en peut demander que

quarante, pas davantage, dit le texte du droit canon (*Cap.*) *cùm causam extrà de testibus*, et j'en veux alléguer plus de cent, et de trois parties du monde : de l'Afrique, saint Cyprien et saint Augustin ; de l'Europe, saint Salvien, évêque de Marseille; saint Césarius, évêque d'Arles; saint Eloi, évêque de Noyon; saint Isidore de Séville ; les Pères du premier concile d'Arles, qui étaient pour le moins trois cents; de l'Asie, les évêques du concile de Néocésarée; et celui qui en vaut cent mille, le Saint-Esprit dans l'Ecriture sainte. Mais avant que d'alléguer leurs dépositions, il faut que je propose un argument semblable à celui qu'on fait quelquefois contre les hérétiques de ce temps, pour les convaincre de leur erreur.

Je demande à un calviniste : Puis-je me sauver en ma loi, en gardant les commandements de Dieu de tout mon possible, ne faisant tort à personne, ne commettant point de péché. Serai-je sauvé vivant et mourant en l'Eglise romaine? S'il veut répondre conformément à ses principes, il faut qu'il dise : Oui; et s'il ne l'avoue, on le contraindra par ses maximes de l'avouer ; car ils disent que pour être sauvé, il ne faut qu'avoir la foi, croire Notre Seigneur, espérer que par ses mérites nos péchés nous seront pardonnés. Hé! j'ai la foi, grâces à Dieu; je crois et j'espère en Notre Sauveur : donc je suis assuré de tout point, je ne dois aucunement douter en ma religion. Car, selon vous et selon moi, selon l'opinion de ceux de votre parti, et selon la créance des nôtres, je suis assuré de mon salut faisant ce que ma religion me commande ; au lieu qu'il n'est point de docteur parmi nous, point de vrai catholique qui ne tienne pour indubitable, que vous ne pouvez vous sauver en votre religion, quelques bonnes œuvres que vous fassiez. Donc, pour le moins, vous êtes mal assuré, vous devez douter de votre loi, vous êtes en danger de damnation. Et n'est-ce pas une grande imprudence, et même une extrême folie, de quitter le certain pour l'incertain; ce qui est assuré pour ce qui est douteux; ce qui est indubitable pour ce qui est dangereux, en manière d'éternité où il s'agit d'être brûlé tout vif, ou de régner dans le ciel à jamais? J'en dis de même à votre sujet, vous abstenir de péché mortel, et vivre chrétiennement, vertueusement, saintement, tout le temps de votre vie, c'est ce qui est assuré. L'Ecriture sainte et les saints Pères vous assurent que faisant ainsi vous serez sauvé : prendre vos plaisirs, offenser Dieu, commettre les péchés mortels de temps en temps pendant votre vie, prétendre dire le *peccavi* à la mort, et vous sauver par ce moyen, c'est ce qui est très-incertain. L'Ecriture, les Pères, les raisons de théologie montrent qu'il n'est rien de si dangereux, de si douteux et si mal assuré. Ecoutons premièrement l'Ecriture.

Premier point. — III. Outre les passages qui sont souvent rebattus en chaire, et plusieurs autres que je pourrais alléguer, j'en produis seulement quatre, deux de l'Ancien Testament et deux du Nouveau. Le premier est au chapitre 24 de Job, où ce saint homme, parlant de celui qui abuse des occasions que Dieu lui présente pour faire pénitence, dit : *Peccatum ejus usque ad inferos*

obliviscatur ejus misericordia, conteratur quasi lignum infructuosum; dedit ei Deus locum pœnitentiæ, et ille abutitur eo in superbiam. Dieu vous donne le temps, la commodité, et l'inspiration de faire pénitence, et vous en abusez! vous perdez les jours, les mois et les années entières en vanité, en mondanité, en débauches ou en divertissements inutiles; votre péché vous conduira jusques aux enfers, Dieu oubliera de vous faire miséricorde, on vous trouvera à la mort dépourvu de bonnes œuvres, vous serez brûlé comme un arbre sec, stérile et infructueux.

En second lieu, le Sage dit : *Cor durum male habebit in novissimo, et qui amat periculum peribit in illo.* Vous êtes un cœur endurci, vous le savez bien : on ne gagne rien sur vous, on ne saurait enfoncer ce cœur acéré, vous êtes à l'épreuve de toutes les inspirations, remontrances, prédications, menaces et promesses. Après tant de prédications, avez-vous démordu d'un seul point de vos vanités, jurements et autres mauvaises coutumes? Vous serez très-mal à la fin de votre vie, vous vous trouverez bien loin de votre compte : vous aimez le péril, vous préférez l'incertain à ce qui est assuré, vous périrez dans le danger.

Le Fils de Dieu vous dit en saint Matthieu : *Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, introibit in regnum cœlorum.* Ne pensez pas que je me contente des belles paroles, que je me laisse gagner par de beaux compliments, que tous ceux qui m'appellent : Seigneur, Seigneur, soient sauvés. N'est-ce pas ce que vous ferez au lit de la mort, des belles paroles, des promesses à perte de vue : Mon Dieu, ayez pitié de moi : *Maria, Mater gratiæ;* cela vaut mieux que rien. Mais très-probablement vous n'entrerez pas pour cela au royaume des cieux : *Sed qui fecerit.* Il ne dit pas *faciet*, celui qui fera; mais celui qui aura fait la volonté de mon Père, il entrera au royaume des cieux.

Et au chapitre 24 du même évangile, le Sauveur dit derechef : Le serviteur qui, durant l'absence de son maître, ne fait pas son devoir, s'endort ou s'adonne à des friponneries; si son maître le surprend en cet état, s'il ne le trouve vigilant et sur pied quand il frappera à la porte, il le brisera de coups, et le mettra au rang des hypocrites. Saint Grégoire dit[1], que quand la dernière maladie vous arrive, c'est Dieu qui frappe à votre porte; s'il vous trouve en bon état, homme de bien et vertueux, à la bonne heure, vous serez récompensé; mais s'il vous trouve en mauvais état, endormi en votre devoir, sujet aux débauches et aux vanités, quelques belles paroles que vous disiez, vous serez roué de coups et mis au nombre des hypocrites, parce que ces belles paroles sont ordinairement pures hypocrisies, déguisements et momeries.

Deuxième partie. — IV. Les Pères tiennent le même langage que l'Ecriture, parce qu'ils sont aimés et conduits du même esprit. En Afrique, Tertullien invectivant contre certains catéchumènes vicieux, qui ne voulaient commencer à bien vivre que lorsqu'ils

[1] Pulsat Dominus cùm per ægritudinis molestias mortem, vicinam esse designat (Greg., hom. 13 *in Evang.*).

seraient baptisés, sous prétexte que le baptême efface tous les péchés, quant à la coulpe et quant à la peine, disait, au livre de la *Pénitence :* Si nous ne commençons à vivre saintement qu'au jour de notre baptême, nous embrassons la vertu, non pas de bonne volonté, mais plutôt par nécessité [1].

Cela est bien plus vrai de ceux qui ne quittent leur mauvaise vie qu'à l'heure de la mort; car l'impuissance de pécher où le baptême nous met, n'est qu'une impuissance morale; savoir, la défense de Dieu et de l'Eglise, qui ne diminue pas la liberté, mais plutôt qui la perfectionne et qui la rend plus méritoire : au lieu que la mort nous met dans une impuissance naturelle d'agir, et par conséquent nous ôte l'indifférence au bien et au mal, à la vertu et au vice.

V. Saint Cyprien, évêque de Carthage, qui a signé de son sang sa doctrine, écrivant à Antonin : Mon très-cher frère, lui dit-il, nous avons cru que nous devions absolument retrancher l'espérance de la communion et de la réconciliation avec l'Eglise, à tous ceux qui, n'ayant point fait pénitence, ni témoigné la douleur qu'ils ont de leurs crimes, par un ressentiment véritable de leur cœur, et par les marques visibles de leurs gémissements et de leurs larmes, ont recours aux prêtres lorsqu'ils sont malades et en danger de mourir; parce que ce n'est pas le regret de leur crime, mais les menaces de la mort présente, qui les poussent à s'acquitter de ce devoir ; et que celui qui n'a pas considéré qu'il devait mourir un jour, n'est pas digne de recevoir cette consolation à la mort [2]. Notez que saint Cyprien écrit cette épître tout exprès, pour prouver, contre les Novatiens, qu'il faut recevoir à miséricorde et à la participation des sacrements les pécheurs qui se convertissent; et toutefois, il dit ce que dessus, contre ceux qui ne se convertissent qu'en la dernière maladie, tant il estime leur pénitence fautive, trompeuse et mal assurée.

VI. Saint Augustin en la même province, au livre des cinquante Homélies. Je vous parle, dit-il, comme si j'étais devant Dieu, et je vous déclare l'appréhension où je suis, si vous êtes capable d'appréhender comme moi. Celui qui a violé son baptême en commettant un péché mortel, s'il fait pénitence de tout son cœur, et reçoit l'absolution ; et si après avoir été réconcilié par les sacrements, il mène une vie sainte comme il devait faire auparavant, venant à mourir après cela, il s'en va à Dieu, il va au repos éternel. Mais si quelqu'un étant à l'extrême nécessité de la maladie, demande la pénitence, et reçoit l'absolution et meurt là-dessus, je vous avoue que nous ne lui refusons pas ce qu'il demande, mais nous n'osons

[1] Si ab aquis tantum peccare desistimus, necessitate, non sponte, innocentiam induimus (Tertul., de *Pœn.*, c. 7).

[2] Frater charissime, pœnitentiam non agentes, nec dolorem delictorum suorum toto corde et manifesta lamentationis suæ, professionem testantes, prohibendos omnes censuimus à spe communicationis et pacis, si in infirmitate, atque periculo ceperint deprecari : quia rogare illos non delicti pœnitentia, sed mortis urgentis admonitio compellit, nec dignus est in morte accipere solatium, qui se non cogitavit esse moriturum (Cyp., *tertia circiter columna antè finem*, ep. 32. ad Anton.).

pas dire qu'il meurt bien. Je ne veux point être présomptueux, je ne veux point vous tromper; le chrétien qui vit vertueusement est assuré de son salut; celui qui, étant en bonne santé, fait pénitence et reçoit l'absolution, et qui, après, vit saintement, est assuré de son salut. Celui qui ne fait point pénitence, et ne reçoit l'absolution qu'à la fin de sa vie, je ne suis pas assuré s'il est assuré de son salut. Où je trouve lieu de m'assurer, je donne assurance; où je ne trouve point lieu de le faire, je puis donner la pénitence qu'on me demande, mais je ne puis pas donner l'assurance que je n'ai point. Voulez-vous donc vous délivrer du danger, voulez-vous éviter ce qui est incertain, et le risque de votre salut; faites pénitence pendant que vous êtes en bonne santé[1].

VII. En l'Europe, saint Salvien, qui est appelé, par Tritème, le *maître des évêques*, écrivant à toute l'Eglise, dit : Celui-là ne cesse pas de pécher qui, étant en l'extrémité de sa vie, se retire de ses crimes par impossibilité de les commettre; car celui qui ne s'abstient de mal faire qu'à l'heure de la mort, il ne quitte pas les péchés, mais ce sont les péchés qui le quittent[2]. Saint César, saint Eloi, saint Isidore, et les autres Pères, ont le même sentiment; je n'allègue pas leurs paroles, de peur de vous ennuyer, et parce que ce sont quasi les mêmes que celles de saint Augustin.

VIII. En Asie, le concile de Néocésarée défendait de recevoir à la prêtrise un chrétien qui avait été baptisé étant malade. Le même se voit dans Eusèbe, et la raison que le concile en apporte, fait à notre propos; parce, dit-il, que la foi d'un tel homme n'a pas été volontaire, mais extorquée par la nécessité. Et de là vient que ceux qui avaient été ainsi convertis et baptisés en la maladie, s'ils retournaient en bonne santé, étaient remis au rang des pénitents; parce qu'on doutait fort s'ils avaient reçu la grâce du baptême, et ils étaient appelés cliniques, *clinici*, personnes alitées, comme il se voit dans saint Cyprien; et la pénitence d'un chrétien en la dernière maladie était jugée si trompeuse, si illégitime et si hors de saison, qu'il a été un temps qu'on leur refusait l'absolution, comme

[1] Dico, in conspectu Dei, timori vestro timorem meum : qui autem non timet, timentem me contemnit, sed malo suo, etc. Baptisatus, violator tanti mysterii, si agat pœnitentiam ex toto corde, et solutus fuerit ligamento quo erat obstrictus, et benè post reconciliationem vixerit, sicut antè pœnitentiam vivere debuit, quandocumque defunctus fuerit ad Deum vadit, ad requiem vadit. Si quis autem positus in ultimâ necessitate ægritudinis suæ voluerit accipere pœnitentiam, et accipit, et mox reconciliatur, et hinc vadit : fateor vobis, non illi negamus quod petit, sed non præsumimus, quia benè hinc exit : non præsumo, non vos fallo. Fidelis benè vivens, securus hinc exit. Agens pœnitentiam et reconciliatus. Cum sanus est et posteâ benè vivens, securus hinc exit. Agens pœnitentiam ad ultimum et reconciliatus, si securus hinc exit, ego non sum securus, undè securus sum, do securitatem, undè non sum securus, pœnitentiam dare possum, securitatem dare non possum. Vis te dubio liberare, vis quod incertum est evadere, age pœnitentiam dùm sanus es (Aug., tom. 3, Hom. 41, *ex Quinquag.*).

[2] Ille peccare non desinit quem in extremis positum recedere à criminibus, sola facit impossibilitas, non voluntas, qui enim à malis actibus tantùm in morte discedit, non relinquit scelera, sed relinquitur à sceleribus (Salv., l. 1, *ad Eccles. Cathol. sub medium*).

saint Cyprien l'a dit ci-dessus. Depuis, on leur fut un peu plus indulgent : on leur accorda l'absolution, mais non pas l'Eucharistie. Cela se voit au premier concile d'Arles, assemblé de toutes les parties de la chrétienté, sous le pape saint Sylvestre, au commencement du quatrième siècle. Ce grand concile parlant de ceux qui avaient renoncé à la foi par la crainte des supplices, et avaient négligé de faire pénitence en bonne santé, dit que s'ils demandent la communion étant malades, il la leur faut refuser jusqu'à ce qu'étant guéris ils fassent des fruits dignes de pénitence [1]. Enfin, avec succession de temps, on leur accorda la communion, mais par pure miséricorde, et de peur que l'Eglise ne semblât favoriser l'erreur des Novatiens, comme on peut voir en l'épitre troisième du pape Innocent I, qu'il écrit à saint Exupère, évêque de Toulouse : Vous m'avez demandé, dit-il, comme il se faut comporter envers ceux qui, après le baptême, se sont vautrés toute leur vie dans les voluptés sensuelles, et étant à l'extrémité demandent l'absolution et l'Eucharistie? L'Eglise était auparavant plus rigoureuse envers eux, qu'elle n'est à présent : car auparavant on leur donnait l'absolution, et on leur refusait l'Eucharistie; mais à présent, il me semble à propos de leur accorder la communion pour viatique par la miséricorde de Dieu, et de peur qu'on ne pense que nous favorisions les hérétiques novatiens, qui n'accordent point de pardon à ceux qui ont péché après le baptême. Voilà quel était le sentiment des saints Pères touchant la pénitence finale, et le bon *peccavi* prétendu.

IX. Mais si les auteurs récents vous agréent davantage, parce qu'ils ont recueilli toutes les lumières des anciens, en voici de divers ordres, qui sont de même avis que leurs ancêtres. En l'Ordre de Saint-Augustin, Hugues de Saint-Victor (lib. 2, *de fac. fidei*, part. 14, c. 5); en l'Ordre de Cîteaux, saint Bernard (*Serm.* 38. *Ex parvis* et l. *de modo benè*, v. vendic. 27) ; en celui de Saint-Dominique, Albert le Grand (in 4 dist. 20. *Scotus ibidem*) ; et le très-pieux Grenade (l. 1 de la Guid., 26); en celui de Saint-François, le subtil Scot et le dévot Stella (p. 1 de la *vanité du monde*, c. 99) : en la congrégation de l'Oratoire, le cardinal Baronius (*ann.* 25, *n.* 79); et en l'Ordre des Solitaires, Denys le Chartreux (Dial. de *conversione peccatoris*, art. 2, ubi ait) [2]. Les raisons qui ont porté ces saints docteurs à enseigner cette doctrine, se peuvent prendre de la part de Dieu, ou de la part des hommes, ou de la part de la pénitence.

Troisième point. — X. De la part de Dieu, ils ont considéré que personne ne se peut convertir en quelque temps que ce soit, sans sa faveur particulière, que Dieu ne la doit à personne, qu'il

[1] De his, qui apostatant, et antequam se ad ecclesiam repræsentent, nec quidem pœnitentiam agere quærunt, et posteà infirmitate correpti, petunt communionem, placuit eis non dandam communionem, nisi revaluerint, et egerint dignos fructus pœnitentiæ (Conc. Arel. 1, can. 23).

[2] Paucissimi talium, veram habent contritionem, et confitentur ex consuetudine quadam : aut ex servili timore non ex vero zelo justitiæ et charitatis Dei, sine quâ nihil proficit ad salutem.

la refuse à plusieurs, comme l'expérience le montre; qu'il a sujet de la refuser à ceux qui ne lui ont réservé que le temps le plus incertain, le plus incommode et le plus inutile de leur vie. Oui: mais, me direz-vous, il fait cette faveur au bon larron, qui avait attendu à se convertir jusques à l'extrémité. Qui vous l'a dit qu'il avait tant attendu? Que savons-nous, dit saint Bernard (ep. 77, ad Hug. à S. Vict., *circà medium*), peut-être qu'il s'était converti longtemps auparavant, peut-être qu'ayant entendu quelques prédications du Fils de Dieu, il avait quitté sa mauvaise vie? peut-être qu'il avait été baptisé par les Apôtres; que depuis, étant pris par la justice, il fut condamné pour ses brigandages précédents. Car, encore que saint Matthieu dise, que les larrons blasphémaient contre le Sauveur en la croix, il n'est pas certain ni probable que le bon larron l'ait fait; il n'eut pas eu la hardiesse d'en reprendre, comme il fit incontinent après, son compagnon; mais saint Matthieu parle ainsi par une figure de grammaire qui lui est usitée, mettant le nombre pluriel pour le singulier, comme au chapitre précédent, il dit que les disciples se fâchèrent et murmurèrent contre sainte Magdeleine, de ce qu'elle avait répandu une boîte de parfum sur la tête du Sauveur; et néanmoins il paraît, par les autres Evangélistes, que ce fut Judas seul qui murmura ainsi par pure avarice.

Ou si vous voulez, je dirai avec Eusèbe d'Emèse, que ce larron a reçu miséricorde à cette dernière heure, parce que peut-être fût-ce la première fois qu'il fut éclairé de la foi et de la lumière du Saint-Esprit[1], et ainsi il ne s'était pas endurci, et n'avait pas résisté opiniâtrément aux semonces de Dieu, comme vous faites. Et quand tout cela ne serait pas, est-ce être bien avisé d'établir l'espérance de notre salut sur un exemple singulier, qui n'a pas son semblable en toute l'Ecriture : *In toto canone Scripturarum, nullum alium præter hunc latronem invenies sic salvatum*, dit saint Bernard.

XI. Cependant vous ne cessez point de dire : Il ne faut qu'un bon *peccavi*. Vous dites vrai; mais l'importance est qu'il soit bon, que ce soit un bon *peccavi*, et très-probablement, il ne sera pas bon en vous, parce que vous n'en aurez pas le loisir, la force ni l'habitude. Quand vous serez au lit de la mort, vous serez entouré de gens, qui feront comme les enfants de Zébédée; quand le Fils de Dieu leur parlait de la mort, ils lui parlaient d'ambition, et lui demandaient les premiers rangs. En la dernière maladie, au lieu de vous parler de Dieu et de notre salut, on vous parlera des affaires du monde, de votre succession et du choix de votre héritier; vous êtes occupé à faire un testament, un fidéicommis, des substitutions, des legs pieux ou officieux; il faut conférer avec le médecin, parler au chirurgien et à l'apothicaire; prendre les médecines, sirops, juleps, gargarismes, ventouses et autres remèdes, recevoir les parents et les amis qui vous viennent voir, et se condouloir avec vous. Que d'embarras, que d'affaires, le testament,

[1] Placuit in extremo, quia ad consequendam fidem non fuit extrema illa hora sed prima (Eus. Emiss., ho. *de latrone*).

les médicaments, les compliments, les sacrements? entre tant d'actions qu'on fait toutes à la fois, il y a grand danger que quelqu'une sera mal faite, et ce sera celle à laquelle vous avez moins d'affection et de disposition, et pour laquelle il en faudrait avoir davantage. Si, à présent, que vous avez l'esprit et le corps sain, entier et vigoureux, vous avez tant de peine de résister aux tentations, de vaincre vos mauvaises habitudes, de dompter vos inclinations vicieuses, d'étouffer cet esprit de vengeance et autres passions; comment pourrez-vous faire en la dernière maladie, quand vous aurez le corps à demi-mort; l'âme toute languissante, l'esprit abattu et les forces tout épuisées.

XII. Il ne faut qu'un *peccavi;* oui, pourvu qu'il soit bien dit. Mais Pharaon a dit : *Peccavi;* Saül a dit : *Peccavi;* Antiochus a dit : *Peccavi;* Judas a dit : *Peccavi*, et ils ne laissent pas d'être damnés, parce qu'ils ne l'ont pas bien dit. Qui vous a dit que vous le dites mieux? Le même leur est arrivé qu'à ces infortunés Ephratéens, dont l'Ecriture fait mention au livre des Juges : ils déclarèrent injustement la guerre à Jephté et à ceux de Galaad qui étaient avec lui; ils furent mis en déroute, et, ne pouvant s'en retourner en leur pays sans passer le Jourdain, leurs ennemis les attendaient au passage; quand ils en attrapaient quelqu'un, on lui demandait : D'où êtes-vous? n'êtes-vous pas de la tribu d'Ephraïm? Non, je suis de Galaad : dites *Schibbolet :* ce pauvre homme n'étant pas accoutumé à bien prononcer ce mot du gosier comme il fallait, ne le prononçait que du bout des lèvres et des dents : *Sibolet*, et on l'égorgeait sur-le-champ. Le détroit de la mort, c'est le passage du Jourdain; car Jourdain en hébreu, signifie *fluvii Judicii*, et de la mort nous allons au jugement. Nos ennemis nous attendent à ce passage; les gens de bien et les méchants disent : *Peccavi*, se reconnaissent pécheurs et demandent pardon. Tous réclament la miséricorde de Dieu, mais avec grande différence : les justes y étant accoutumés, le disent bien, ils le profèrent du fond du cœur, d'un fonds de piété et de bonne disposition qu'ils ont acquise de longue main; les réprouvés n'étant pas habitués aux actes de repentance et de dévotion, disent : *Peccavi*, à la mort, mais ce n'est que du bout des lèvres; ils le disent de bouche, mais le cœur n'y touche pas; et on leur peut dire comme à ce grand de notre temps, que je ne veux pas nommer.

Un gouverneur de province en France, qui avait été le tyran de tout le pays, commettant mille injustices et oppressions tyranniques, étant au lit de la mort, se fit donner un habit de religieux pour mourir et être enterré avec ce sac de pénitence. Un pauvre villageois, qui avait été ruiné par ses concussions, le voyant porter en terre dans cet habit : François! François! tu as beau te déguiser, tu vas en un pays où l'on te reconnaîtra bien. Vous avez beau vous déguiser par votre bon *peccavi*, par des larmes et belles paroles; c'est un *peccavi* de Judas, ce sont des larmes de crocodile; c'est une pénitence de Pharaon, vaine, frivole, fourrée et contrefaite.

Conclusion. — Croyez-moi donc, ne permettez pas qu'on puisse dire de vous cette parole de Job : *Dedit ei Deus pœnitentiæ, et ille*

eo abutitur; et cette parole de l'Apocalypse : *Dedit ei tempus ut pænitentiam ageret, et non vult pænitere.* Dieu vous donne le temps de faire pénitence : tant de jours, tant de mois, tant d'années qui s'écoulent insensiblement ; il vous donne le lieu, vous êtes en une ville, en une paroisse, en une maison où rien ne vous manque pour un si bon dessein. Il vous en donne le modèle par l'exemple de tant de saintes âmes qui font pénitence ; il vous en donne la commodité, par tant de confesseurs qui sont en la ville, tant de sacrements que vous pouvez recevoir, tant d'indulgences que vous pouvez gagner. Il vous en donne le trésor qu'il a acquis par sa passion : *Oportuit Christum pati et prædicari in nomine ejus pænitentiam.* Il vous en donne l'avis et le conseil, disant en ses prédications : Faites pénitence ! Il vous en donne le commandement, disant en saint Luc : Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous ! Il vous en donne l'instruction, disant par son Précurseur : Faites des fruits dignes de pénitence ! Si vous attendez de vous convertir en la dernière maladie, vous aurez abusé du temps de pénitence, vous aurez été un arbre infructueux et un cœur endurci ; vous n'aurez pas fait la volonté du Père céleste, mais vous aurez seulement dit : Seigneur ! Seigneur ! Vous aurez été surpris de votre maître frappant à la porte, vous n'aurez pas fait des fruits dignes de pénitence.

Vous voyez que, selon l'Ecriture sainte, selon les saints Pères de l'Eglise et selon les théologiens, votre bon *peccavi* prétendu n'est qu'une planche pourrie. Admirez donc votre aveuglement et votre stupidité effroyable. Les Pères anciens que je vous ai allégués au second point savaient l'Ecriture sainte, ils la lisaient, la relisaient et l'étudiaient, la méditaient continuellement jour et nuit, et ils en avaient la vraie intelligence si jamais personne l'a eue. Ils étaient éclairés de Dieu, instruits immédiatement des Apôtres ou de leurs successeurs ; ils étaient désintéressés et ils étaient aux siècles auxquels même, selon Calvin, l'Eglise était en sa pureté comme plus proche de sa source. Je vous laisse à penser après cela, si c'est faire sagement de vous fier à cette pénitence tardive, et que tant de grands saints estimaient inutile ; de conduire le procès de votre éternité par une manière de procédure, que tant de bons avocats assurent ne pouvoir réussir. Prendre la médecine de votre âme en saison incommode, que tant d'experts médecins jugent être dangereuse ; de suivre au voyage du ciel un chemin mal assuré, que tant de sages directeurs vous décrient et vous déconseillent ? Voudriez-vous retourner en votre maison, par un chemin où, de cent personnes, quatre-vingt-dix se rompent le cou, et vous voulez aller en paradis par un chemin où, de cent personnes, les nonante se damnent ? *Nulla satis magna securitas, ubi periclitatur æternitas.* On ne saurait voir trop d'assurance en un sujet de si grande importance ; on ne saurait être trop ponctuel où il s'agit du salut éternel. Ruminez ce mot, et allez en paix. *Amen.*

SERMON XIV.

SUR LE MÊME SUJET : QU'IL NE FAUT PAS REMETTRE LA PÉNITENCE A LA DERNIÈRE MALADIE.

Quærite Dominum dùm inveniri potest.
Cherchez le Seigneur quand il peut être trouvé. (Isaïe, 55.)

Hier nous considérions que la vraie saison de faire pénitence, c'est le temps d'à présent, quand nous sommes en bonne santé; et que c'est une chose très-dangereuse pour notre salut, de remettre une affaire de si grande importance, à la dernière maladie. Je vous prouvais cette vérité par l'Ecriture sainte et par les raisons de théologie; le temps ne me permit pas d'étaler plus au long la troisième preuve. Je le dois faire aujourd'hui, en vous faisant voir que si la dernière maladie vous surprend; notez, je ne dis pas *la mort soudaine*, mais je dis, *si la dernière maladie vous surprend* avant que vous ayez quitté votre péché, vous courez risque de votre salut. Je le montre, dis-je, par trois puissantes raisons. Premièrement, parce que cette pénitence, que vous prétendez faire à l'heure de la mort, est incertaine. En second lieu, parce qu'elle vous sera plus difficile qu'à présent. En troisième lieu, parce qu'elle sera involontaire, et par conséquent infructueuse.

Il est vrai que nous vous prions souvent d'être notre avocate vers Dieu, en notre dernière maladie, ô sainte Vierge! l'Eglise nous met tous les jours en la bouche des prières qui demandent votre secours pour l'heure de notre mort; mais elle nous fait dire auparavant, *priez pour nous pauvres pécheurs*, et maintenant, *nunc*, en temps commode, afin que nous menions une vie si sainte, si vertueuse et si chrétienne, que les prières que vous ferez pour nous à l'heure de notre mort, ne nous soient pas inutiles. Agréez, à cet effet, le salut qui vous a disposée à recevoir, en vos entrailles, le Réparateur de la vraie vie. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium — I. Qui differt conversionem in mortem, non poterit dici virtuosus, ob tria.

I. Punctum. — II. Conversio dilata in mortem, est incerta. 1. Scripturâ. — III. 2. Patribus. — IV. 3. Ratione. — V. 4. Historiis.

II. Punctum. — VI. Conversio tunc erit difficilior. 1. Rationibus ex parte dæmonis. — VII. 2. Ex parte nostri.

III. Punctum. — VIII. Erit involuntaria. — IX. 1. Scripturâ. — X. 2. Patribus. — XI. 3. Rationibus ex diversis scientiis.

Conclusio. — Paraphrasis illorum verborum : Ecce nunc tempus acceptabile.

Exorde. — I. *Gloria virtutis eorum tu es* (Ps. 88). Le dévot saint Bernard a subtilement remarqué, que le Prophète ne dit pas simplement, Mon Dieu, vous êtes la gloire de vos saints, mais qu'il dit : Mon Dieu, vous êtes la gloire de la vertu de vos saints; parce qu'il y a un rapport essentiel et une relation nécessaire entre la vertu et la gloire? comme entre le mérite et la récompense, entre le travail et le salaire, entre le combat et la cou-

ronne. C'est-à-dire, que comme la récompense n'est donnée qu'à ceux qui l'ont méritée, le salaire à ceux qui ont travaillé, la palme et le laurier à ceux qui ont vaillamment combattu; et ainsi la gloire et la félicité du ciel n'est donnée qu'à ceux qui sont vertueux.

Or, la théologie morale nous apprend, et même Aristote l'a enseigné, que pour être estimé vertueux au jugement de Dieu et des hommes sages, trois choses sont nécessaires : il faut avoir pratiqué la vertu, il la faut avoir pratiquée vertueusement, il la faut avoir pratiquée longtemps. On doit dire de toutes les vertus, ce que saint Grégoire dit de la charité, qui est l'âme et la forme de toutes : *Si non operatur nec est.* Les vertus sont les ornements et les perfections de l'âme; or, la perfection de chaque chose consiste en son opération. Ce qui est si véritable, que Dieu qui est infiniment parfait et qui est la perfection même, n'est point composé de puissance et d'acte; il est un acte pur, il est tout acte; il est un acte infini, subsistant, personnel. En second lieu, pour être vertueux, il faut pratiquer la vertu vertueusement; c'est-à-dire, de bonne volonté, bien librement, par un bon motif, et avec toutes les circonstances nécessaires : car, *bonum ex integrâ causâ, malum ex quolibet defectu.* En troisième lieu, il la faut pratiquer longtemps et en acquérir l'habitude : car, comme une hirondelle ne fait pas le printemps, ainsi dit Aristote, une seule action vertueuse ne rend pas l'homme vertueux.

Or, celui qui ne quitte son péché qu'en la dernière maladie, n'a point pratiqué de vertu : car qui oserait dire, et qui oserait seulement penser, que celui-là soit doué de la vertu de chasteté, par exemple, qui s'est vautré toute sa vie dans le bourbier des impudicités? Que s'il a semblé avoir quelque autre vertu, elle n'a été qu'apparente, informe et naturelle. Car toutes les vertus sont enchaînées : qui en perd une, les perd toutes, dit le même philosophe. Et si, étant malade, il fait quelques bonnes actions, il ne les fait pas vertueusement, parce que ce n'est pas par un bon motif, ce n'est pas pour l'amour de Dieu ni de la vertu, mais par amour-propre et par crainte des peines, comme nous verrons tantôt. Et s'il fait quelque bonne œuvre, vertueusement et par un bon motif, il ne la peut pas faire longtemps, il n'en peut pas acquérir l'habitude, puisqu'il va perdre la vie : *Venit nox in quâ nemo potest operari.* Mais vous me direz : Il aura les vertus infuses, il les recevra en un instant avec la grâce sanctifiante, qui est toujours accompagnée des habitudes surnaturelles, Dieu les lui donnera en la justification. Qui vous l'a dit? Il ne peut pas recevoir ces vertus, s'il n'est véritablement converti : il ne peut être converti sans une particulière faveur de Dieu. Vous dites qu'il la lui fera; et je dis probablement qu'il n'en fera rien, que ni vous ni moi n'en devons être crus, et que personne ne le peut mieux savoir que lui.

Premier point. — II. Lisez donc toute la Bible, feuilletez l'Ancien et le Nouveau Testament, je vous défie de trouver un seul passage auquel Dieu vous promette de vous convertir au lit de la mort, persévérant en votre mauvaise vie, jusques à cette heure-là; et je me fais fort de vous en montrer plus de six aussi clairs que

le soleil, auxquels il vous menace de vous refuser cette faveur.

En voici un qui en vaut dix mille. Aux Proverbes, chap. 1, le Fils de Dieu, qui est la sagesse éternelle, nous dit : *Vocavi et renuistis, ego quoque, in interitu vestro ridebo;* Je vous ai appelé et vous avez fait la sourde oreille, je me moquerai de vous à l'heure de votre mort. Il vous a souvent appelé, vous le savez bien, et il vous appelle tous les jours par la voix des prédicateurs, par les réprimandes de votre père, par les remontrances de votre femme et par ses inspirations. Quand vous sentez je ne sais quoi qui vous dit là dedans : Tu es en mauvais état, retire-toi de tes débauches; si tu meurs en cet état, tu seras damné sans autre forme de procès. C'est Dieu qui vous appelle, et vous faites le sourd, vous résistez à ses semonces. Vous pensez qu'étant malade, vous direz le bon *peccavi*, vous ferez des actes de repentance, vous vous confesserez, vous recevrez les sacrements, et par cette voie, vous serez sauvé. Vous ne le sauriez faire sans une faveur spéciale, sans une grâce particulière de Dieu, c'est un article de foi.

III. Les conciles de l'Eglise, et le livre de *Fide ad Petrum*, dont les maximes sont autant d'oracles, le déclarent expressément. Tenez pour tout assuré, et n'en doutez aucunement, disent-ils, que personne ne peut ici faire pénitence, si Dieu ne l'éclaire, et ne le convertit par une miséricorde gratuite [1]. Or, voyez s'il vous fera cette faveur, puisqu'il vous assure qu'il se moquera de vous? *In interitu vestro ridebo.* Ceux qui entendent la propre signification des paroles qui sont employées pour exprimer les passions, savent l'emphase de ce mot *ridebo.* Quand on traite de colère et de vengeance, comme quand Virgile dépeint Mézence, qui tient l'épée à la gorge de son ennemi : *Ad quem subridens, mixtâ Mezentius irâ;* et Tydée chez Stace : *Et formidabile ridens;* et le faux dieu Mars chez Claudian : *Subrides crudele pater* (E. Stat., lib. 8., Claudian. 2. Eutrop.). C'est ce qui fait que saint Grégoire dit : La punition que Dieu fait des pécheurs est très-juste, lorsqu'il permet qu'ayant oublié Dieu durant leur vie, ils s'oublient eux-mêmes à la mort, au lieu de s'y convertir.

IV. Ce châtiment est très-juste et très-raisonnable : car dites-moi, y a-t-il apparence que Dieu fasse la plus grande de ses faveurs au plus grand de ses ennemis. A votre avis, quel est le plus grand ennemi que Dieu ait jamais eu? Est-ce Judas? est-ce Mahomet? est-ce Néron ou Domitien? Non, c'est ce bon *peccavi* prétendu; il n'y a sorcier, il n'y a turc, tyran, antechrist ou démon, qui ait jamais fait tant de ravages en l'Eglise, qui ait fait commettre tant de péchés aux chrétiens, comme ce maudit et détestable *peccavi*. C'est le complice, le recéleur, le fauteur, le garant et le solliciteur de tous les pécheurs. C'est lui qui les encourage et les porte à offenser Dieu; c'est lui qui leur en ôte la crainte et la retenue. S'ils n'avaient pas confiance en cet asile, ils n'ont pas si peu d'amour-propre qu'ils se veulent damner à ce dessein. Un des plus grands

[1] Firmissimè tene, et nullatenùs dubites, neminem hic posse pœnitentiam agere, nisi quem Deus illuminaverit : et gratuitâ miseratione converterit (Aug. vel. Fug. *de fide ad Petrum*, c. 31, l. 10).

présents, un des plus précieux dons que Dieu puisse faire à une âme, c'est de lui donner une vraie repentance à l'heure de la mort. La persévérance finale, est une arrhe et un gage assuré de la gloire céleste, c'est le faubourg du paradis, c'est la disposition prochaine à la béatitude; et vous pensez que Dieu fera ce don, ce présent, au plus grand de tous ses ennemis? à ce maudit et abominable *peccavi!* Quelle apparence! nous voyons tous les jours que ces libertins, qui ont fait de si beaux projets pour l'avenir, étant au lit de la mort, sont aussi négligents de leur salut, aussi ardents en leurs passions, aussi attachés aux biens de la terre, aussi endurcis en leurs mauvaises coutumes, qu'ils l'étaient en santé. En voulez-vous des exemples? en voici de sacrés, de profanes, d'anciens, de modernes et de toute façon.

V. Au livre des Juges, Abimélech avait été ambitieux et oublieux de Dieu pendant sa vie; Dieu permit qu'il fût transporté de vanité et d'oubli de soi-même en sa mort. Il assiégeait la ville de Thèbes; une femme jetant une grosse pierre du haut de la muraille, atteignit la tête de cet éventé, et le blessa à mort. Croyez-vous qu'en cet article il pensât à Dieu et à son salut? il appelle son écuyer, et lui dit : Passe-moi promptement ton épée au travers du corps, afin que je n'aie pas le déshonneur de mourir par la main d'une femme. Saül en fit autant, comme raconte l'Ecriture. Quelle pensée, quel souci en un moment de si grande importance, auquel il fallait demander pardon à Dieu, et se disposer au compte qu'il lui allait rendre! il pense à la vanité. Julien l'apostat ayant été ennemi juré du Fils de Dieu toute sa vie, se voyant frappé par un coup du ciel, et connaissant évidemment que c'était la vengeance de Dieu et sa main toute-puissante qui le punissait, au lieu de se reconnaître, il persiste en son obstination; il prend de son sang en sa main, le jette contre le ciel, et dit enrageant de dépit : *Vicisti Galilæe!* En France, si Louis XI, étant en bonne santé, avait été horriblement attaché à la vie présente, il le fut aussi étant malade; il fit venir tout exprès, d'Italie en Touraine, saint François de Paule, pensant qu'il le guérirait miraculeusement : ce qu'il ne fit pas; et comme on avait fait une Oraison pour le roi, en laquelle on demandait pour lui la santé de l'âme et du corps, il dit : Otez ce mot, *de l'âme*, il ne faut pas demander tant de choses à la fois[1]. Voilà les sentiments que l'on a à la mort quand on a mal vécu.

Le cardinal Pierre d'Amien rapporte qu'un malheureux se donna à l'esprit malin pour venir à bout de ses desseins; et comme il avait encore quelque reste de foi, il mit cette condition à son marché : que le diable serait obligé de l'avertir de sa fin trois jours avant sa mort, espérant que, pendant ce temps-là, il dirait le *peccavi*, et mettrait ordre à ses affaires. Satan, qui est ordinairement menteur, ne le fut pas cette fois-là, il le vint trouver, et lui dit : Ecoute, tu dois mourir dans trois jours, me voilà quitte de ma promesse. Il tombe malade, on appelle le confesseur, il le trouve endormi : Mon Père, lui dit-on, monsieur repose un peu; vous prendrez, s'il vous plaît, la peine de retourner à une autre heure. Il n'est pas si

[1] Matthieu, en la vie de Louis XI, dédiée à Louis XII.

tôt hors de la maison qu'on le rappelle. Monsieur est éveillé, vous viendrez quand il vous plaira; il vient, il lui parle de son salut; mais au moment même, il s'endort comme un loir en hiver; il lui parle des affaires du monde; il s'éveille comme un argus. Enfin, il dort d'un sommeil d'Endymion, qui le conduit à la mort sans sacrements et sans pénitence. En la vie de saint Charles Borromée[1], il est dit qu'au diocèse de Milan, un bourgeois qui avait été adonné à l'ivrognerie, ordonna, par son testament, que quand il serait à l'extrémité, on lui verserait de temps en temps des cuillerées de vin dans la bouche. Et, sans aller si loin, n'a-t-on pas vu de notre temps à Limoges, une femme qui, étant sur l'échelle, se fâchait contre le bourreau de ce qu'il lui gâtait son collet? N'en ai-je pas vu une à Rouen qui, ayant été condamnée à mort, et l'exécution étant différée, parce qu'elle se trouva enceinte, après son accouchement, tous les vendredis, qu'elle croyait être exécutée, avait soin de s'ajuster pour paraître jolie allant à la potence! Qu'est-ce que tout cela? punition de Dieu : *Hâc animadversione punitur peccator, ut moriendo obliviscatur suî, qui vivendo, oblitus est Dei.*

Deuxième point. — VI. Or, si les faveurs de Dieu vous manquent à cette heure-là, les hostilités de vos ennemis ne vous manqueront pas; mais se redoubleront : *Insidiaberis calcaneo ejus. Ipsi calcaneum meum observabunt.* L'esprit malin dresse ses embûches à notre talon, c'est-à-dire à l'heure de notre mort, qui est la fin de la vie; comme le talon est la dernière partie du corps, c'est alors qu'il aborde le lit du malade, qu'il bande tous ses nerfs, qu'il emploie tous ses partisans, qu'il invente mille artifices et qu'il fait jouer toutes ses pièces de batterie pour nous avoir, parce qu'il y va de son reste. L'Apocalypse, parlant de la fin du monde, nous donne cet avertissement : Malheur à la terre et à la mer, parce que le diable vient avec une rage extraordinaire, sachant qu'il a fort peu de temps : *Væ terræ et mari, quia descendit diabolus habens magnam iram, sciens quia tempus breve est* (Apoc. 12). Il faut dire le même de la fin du petit monde, qui est l'homme, et on peut comparer son ennemi à un artisan, puisqu'il est appelé ouvrier d'iniquité.

Vous avez donné de l'étoffe à un tailleur trois semaines avant Noël pour faire une robe, et vous la voulez avoir pour la fête; les quinze premiers jours il laisse votre étoffe dans un coffre, et s'applique à quelque autre ouvrage, ou peut-être à la débauche; quatre ou cinq jours avant Noël il travaille diligemment à votre robe, et n'y travaille pas seul; il prend des garçons de boutique, il n'y emploie pas seulement le jour, mais une partie de la nuit; non-seulelement les jours ouvriers, mais le jour de saint Thomas, peut-être même le dimanche. Si vous lui demandez : Pourquoi êtes-vous si diligent à un ouvrage que vous avez négligé si longtemps? C'est qu'auparavant je pensais avoir beaucoup de temps, et à présent je me sens pressé, je n'ai plus que trois ou quatre jours, et si je ne rends l'ouvrage achevé, je perdrai ma chandalise. Il vous semble

[1] Traduite en français par le Père Soulphour, l. 8, c. 14.

qu'il vous est malaisé de résister à présent aux attaques du diable, il le sera bien plus à l'heure de votre mort; pour une tentation qu'il vous livre maintenant, il vous en livrera douze. Quand vous êtes en bonne santé, il ne se soucie pas beaucoup que vous consentiez sur-le-champ à ses suggestions malignes, parce que si vous n'y consentez aujourd'hui, il espère que ce sera demain; si ce n'est pour cette semaine, ce sera la prochaine ou la suivante : mais quand il voit que vous n'avez plus que trois ou quatre jours à vivre, ce qu'il connaît fort aisément par la disposition de votre corps, il joue de son reste, il se met en peine de vous tenter furieusement, il appelle des compagnons, il applique tout son esprit, il emploie toute son industrie, parce que c'est pour toujours qu'il vous doit gagner ou perdre.

Il eut bien la hardiesse de s'approcher du lit de saint Martin, de saint Odilon, abbé de Cluny; de saint Eusèbe, évêque de Cremone, et de tant d'autres saints qu'il pensait surprendre. Saint Elzéar, comte d'Arian en Provence, qui avait vécu en perpétuelle virginité avec sainte Dauphine son épouse, étant à l'agonie, s'écria : O mon Dieu, que la puissance de vos ennemis est grande ! et un peu après : Ah ! je me soumets à Dieu en tout et partout; enfin il dit : J'ai vaincu, grâces à Dieu; et si le démon a osé attaquer ceux qui l'avaient surmonté toute leur vie, dans lesquels il ne pouvait trouver aucune de ses œuvres : que fera-t-il à ceux qu'il a surmontés tant de fois, qui ont toujours obéi à ses suggestions, qui ont été ses sujets et ses esclaves toute leur vie?

VII. Mais je veux supposer, pour vous convaincre de tout point, qu'il ne vous tentera pas, qu'il vous laissera en repos, que votre conversion ne sera pas impossible, ni même difficile de ce côté-là. Je dis néanmoins qu'avec tout cela, très-difficilement vous vous convertirez; car, comment est-ce que la vraie repentance s'engendre en notre cœur? par une mûre considération, par une vive appréhension des motifs qui peuvent produire en vous l'amour de Dieu et la haine du péché; pensant attentivement à la grandeur infinie de Dieu, à sa bonté incompréhensible, aux bienfaits inestimables que nous avons reçus de lui, et au grand mal qu'il y a de l'offenser. Il vous sera quasi impossible d'y penser tout de bon. Vous savez qu'il n'est rien qui vous empêche plus d'appliquer sérieusement votre esprit à un objet spirituel et spéculatif qu'une forte passion de l'âme, ou qu'une grande douleur du corps. Quand une vive passion s'est emparée de votre cœur, elle le transporte, elle l'enivre, elle le tyrannise avec tant de violence, qu'il ne peut penser à autre chose. Le proverbe grec disait chez le poète : *Où il y a de la douleur, on y porte toujours la main* (ὁποῦ τίς ἄλγει κεῖσε καὶ χεῖρ ἔχει); et un autre a ajouté, *la pensée*. Et, en effet, quand on vous a fait un affront, quand vous avez perdu un procès, quand votre mari ou votre enfant est mort, vous êtes cinq ou six jours sans pouvoir prier Dieu comme il faut; votre esprit ne se remplit et ne s'occupe que de cette affliction. Si vous avez une douleur de dents, de goutte ou de colique, vous ne pouvez penser à autre chose, votre esprit est tout entier à votre mal. Quand vous êtes en la dernière maladie, la perte que vous allez faire de tous les biens de ce monde,

le divorce avec toutes les personnes qui vous étaient les plus chères, la tristesse d'avoir tant travaillé pour acquérir des biens qu'il faut abandonner, la présence de la mort, l'horreur de la sépulture, la crainte des jugements de Dieu, les symptômes de la fièvre, la douleur de la maladie, troublent votre imagination, occupent votre esprit, tyrannisent votre âme si puissamment et avec tant de violence, qu'il ne lui reste plus de force, ni de vigueur pour penser à Dieu et à son salut.

Troisième point. — VIII. Oui, mais me dira quelqu'un : Mon Père, nous avons vu le contraire de ce que vous dites; nous avons vu en nos jours un tel ou un tel jeune homme, qui était un renieur de Dieu, désobéissant à ses père et mère, arrogant, querelleur, impudique, pilier de cabaret, insolent dans les églises, un débauché, sujet à mille ordures; et néanmoins, grâces à Dieu, il a fait une très-belle mort; il n'a pas attendu l'extrémité pour demander le prêtre; mais au second ou troisième jour de sa maladie, il s'est confessé, il s'est communié; puis il a reçu l'Extrême-Onction; il a fait des legs pieux, il a demandé pardon à Dieu et à ses père et mère les larmes aux yeux; il a protesté avec beaucoup de ferveur, que s'il retournait en santé, il ferait tout autrement qu'il n'avait fait; il a fait pleurer tous les assistants, il a baisé le Crucifix le plus dévotement du monde jusques à la fin, et dit les plus belles prières qu'il est possible de dire : les bons Pères qui lui ont assisté ont dit, que tout religieux qu'ils sont, ils souhaiteraient de mourir aussi bien que lui. Il a mené une mauvaise vie, et si il a fait une belle mort. Oui, une belle mort; mais il ne s'ensuit pas qu'elle soit bonne.

Il y a la même différence entre une belle mort et une bonne mort, comme entre un beau temps et un bon temps. Il ne faut juger de personne en particulier; Dieu peut faire des miracles en l'ordre de grâce, aussi bien qu'en l'ordre de nature; mais on ne peut assurer d'aucune mort qu'elle soit bonne, si elle ne vient après une sainte et vertueuse vie : *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. Mors peccatorum pessima.* Le diable est plus fin que vous, vous ne le croyez pas; mais il est vrai, que c'est lui qui met souvent ces belles paroles en la bouche de ces libertins, et cela sert à ses mauvais desseins; c'est afin que les compagnons de débauche de ce moribond, et autres jeunes gens, qui assistent à sa mort, disent eux-mêmes : A la bonne heure, je suis bien aise de voir ceci; voilà mon compagnon qui a été si vicieux, et néanmoins il fait une si belle mort; je veux faire comme lui, je me veux donner carrière, je veux prendre mes plaisirs, et lâcher la bride à mes appétits sensuels, et quand je serai malade, je me reconnaîtrai, je dirai *peccavi*, je recevrai les sacrements, et ferai une belle mort comme lui. Le démon leur met ces paroles en la bouche et en l'esprit; mais il ne leur en met pas les dispositions au cœur, et Dieu, qui demande le cœur et qui voit le fond de l'âme, ne fait pas grand état de ces beaux compliments.

IX. Au chapitre seizième de saint Matthieu, saint Pierre fait une confession de foi, disant à notre Sauveur : Vous êtes le Christ, le

Fils de Dieu vivant. Cette parole est si agréable au Sauveur, qu'en récompense il le canonise, ou au moins il le béatifie avant son décès: *Beatus es, Simon Barjona;* il lui donne les clés du ciel, le fait son lieutenant en terre et chef de l'Eglise son épouse. En saint Marc, chapitre premier, et en saint Luc, chapitre quatrième, les démons, qui possédaient un corps, font une semblable profession : au lieu de les en louer et récompenser, il les réprimande et leur ferme la bouche : *Increpavit eos; obmutescite.* D'où vient cette différence, répond saint Augustin, le Sauveur agrée et accepte de bon cœur la confession de saint Pierre, non pas celle du démon? Parce que saint Pierre la faisait par amour, par esprit de piété et de dévotion, et que le démon la faisait par crainte servile[1]; il craignait d'être tourmenté par les exorcismes du Fils de Dieu, et déniché du corps qu'il avait envahi : *Venisti antè tempus torquere nos.* Il y a même différence entre l'âme choisie et l'âme réprouvée en l'article de la mort : toutes deux disent de belles paroles, et même quelquefois l'âme réprouvée en dit plus, et de plus dévotes que l'âme choisie. Dieu écoute avec agrément les paroles de l'âme choisie, parce qu'elle les dit par esprit de piété et de dévotion : il ne fait pas grand état des belles paroles de l'âme mondaine, parce qu'elle les dit par amour-propre, par crainte d'être chassée de son corps et tourmentée en enfer : voulez-vous savoir, en un mot, ce qu'il faut penser et dire sur ce sujet; le même saint Augustin, et saint Salvien l'ont dit.

X. Quand vous ne cessez de mal faire qu'à la fin de votre vie, ce n'est pas vous qui quittez le péché, mais c'est le péché qui vous quitte : *Peccata, te dimiserunt, non tu illa;* quand vous serez au lit de la mort, vous direz à votre confesseur : Ah! mon Père, que j'ai mal fait d'aller aux lieux infâmes, au bal, au brelan, je vous promets que je n'irai plus. Non assurément, mon ami, vous n'irez plus, vous en serez bien empêché, vous ne sortirez jamais de votre maison que les pieds devant, pour être porté en terre. Comment iriez-vous au bal et au brelan? Ce n'est pas vous qui quittez les débauches, ce sont les débauches qui vous quittent. Vous direz : Mon Père, je ne m'enivrerai plus. Je le crois bien, comment vous enivreriez-vous quand on ne vous donnera plus jamais qu'un peu d'eau et de tisane? Ce n'est pas vous qui quittez l'invrognerie, c'est l'ivrognerie qui vous quitte. Vous enverrez quérir votre parente avec qui vous avez toujours été en mauvaise intelligence : Ma cousine, je suis bien marrie de ce qui s'est passé entre nous; je vous demande pardon, je suis votre servante. Eh bien! c'est quelque chose, cela vaut mieux que rien; mais peut-être que vous le faites, parce qu'autrement on dirait que vous êtes morte comme une Arabe, ou parce que vous ne pouvez plus lui mal faire, ou par quelque autre semblable motif. Il faut quitter le péché avant que le péché vous quitte, il le faut quitter quand vous avez encore le pouvoir de le commettre; autrement ce n'est pas bien librement, mais par contrainte.

[1] Petrus laudatur, dæmon compescitur; una vox, facta diversa, undè separantur istæ duæ confessiones; laudatur amor, damnatur timor (Aug., Ser. 3 *de verb. Apo.*, c. 9).

XI. Si vous êtes théologien, souvenez-vous de cette définition qui est si souvent en votre bouche : *Libertas est potentia quæ, positis omnibus ad agendum requisitis, potest agere et non agere.* Or, quand vous êtes au lit de la mort, vous n'êtes plus en ce milieu, en cet équilibre et dans cette indifférence, puisque vous n'avez plus le pouvoir de vous abandonner aux débauches et aux dissolutions mondaines. Si vous êtes canoniste, souvenez-vous de ces paroles qui sont au décret : Que personne n'attende à se convertir quand il ne pourra plus pécher : car il ne le ferait pas bien librement, mais par nécessité[1]. Si vous êtes jurisconsulte, souvenez-vous de cette loi qui est la troisième des règles du droit au digeste : *Ejus est nolle qui potest et velle.* Et à ce même propos, Sénèque dit : *Vis scire utrum velim, fac ut ego possum nolle :* voulez-vous savoir si je veux une chose ou si je ne la veux pas? il faut me mettre en tel état, que je la puisse vouloir et ne pas vouloir. Si un villageois bien grossier et bien ignorant allait dire au roi : Sire, ne me faites pas évêque, je ne le veux pas être; on se moquerait de lui : il ne le veut pas être, parce qu'il ne peut, il n'est pas du bois de quoi on les fait; mais si un de ces abbés qui sont en faveur dans la cour refusait un évêché, on pourrait dire qu'il ne veut pas être évêque. Quand vous serez au lit de la mort, vous direz : Je ne veux plus être voleur, me battre en duel, opprimer les pauvres. Je crois bien, c'est que vous ne le pouvez plus. Si vous êtes logicien, souvenez-vous de cette maxime : *Conclusio sequitur naturam præmissarum;* L'heure de la mort, c'est la conclusion de la vie, elle est de même nature que les heures et que les journées précédentes. Si vous étudiez en physique, souvenez-vous qu'un effet est toujours de même nature et condition que sa cause : la conversion que vous faites alors, est un effet de la crainte que vous avez de la mort; cette crainte ne vous est pas bien volontaire : car si vous pouviez, vous voudriez bien autre chose; donc, ce n'est pas bien librement, ni de bonne volonté, que vous vous convertissez. Qui que vous soyez, écoutez et obéissez à cette semonce de saint Paul.

Conclusion. — *Ecce nunc tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis.* Autant de paroles, autant de motifs pressants et de puissantes raisons. *Ecce*, on vous présente l'occasion et l'opportunité de faire pénitence, vous la devez prendre si vous êtes sages; elle est chauve par derrière : si vous la laissez échapper, vous ne la pourrez plus recouvrer. *Nunc,* le temps présent est à vous, il est certain, il est plus commode; le temps à venir ne dépend pas de vous, il est incertain, il n'est pas en votre disposition, il sera peut-être incommode.

Tempus, c'est maintenant le temps de bien faire l'acte de contrition, le temps est le maître artisan des grands ouvrages : un

[1] Nullus expectet quandò jàm peccare non potest; arbitrii enim quærat libertatem, ut delere possit commissa, non necessitatem; qui itaque prius à peccatis relinquitur, quàm ipsa relinquat ea, non liberè, sed quasi necessitate condemnat (C. *nullus de pœn.*, dist. 7. Senec., Phil., l. 2 *de benef.*, c. 10).

ouvrage d'importance ne peut être conduit à perfection qu'avec beaucoup de temps, par un maître bien expert. Hé! quel ouvrage plus grand, plus important, plus difficile que de vous bien convertir, et d'un pécheur faire un saint. Comme le pourrez-vous faire en deux ou trois jours, ou peut-être en deux ou trois heures, qui vous resteront à vivre, ne l'ayant possible jamais fait? La première fois qu'on fait quelque chose, on ne la fait pas bien, parce qu'on n'y est pas exercé. La première fois que vous chantâtes, vous ne chantiez pas bien; la première fois que vous écrivîtes, vous n'écrivîtes pas bien. L'acte de la vraie contrition est si difficile et héroïque, que même les bons religieux, après plusieurs jours d'oraison et de méditation, ont de la peine à l'obtenir; et comment le pourrez-vous faire en si peu de temps, n'y étant pas bien exercé? Et ne l'ayant jamais fait en votre vie, ce sera alors la première fois que vous le ferez, il ne sera pas bien fait; et ce sera néanmoins la dernière fois, de laquelle dépendra votre éternité. Vous avez à présent la commodité de vous retirer en votre prie-Dieu, lire un livre spirituel, gémir et pleurer devant Dieu. Alors vous serez assiégé de gens qui ne tâcheront qu'à vous réjouir, ou qui vous mettront en colère, emportant de votre maison et de votre chambre tout ce qu'ils pourront rencontrer.

Tempus, c'est maintenant le temps de bien faire votre confession. Vous pouvez avoir Grenade, ou un autre livre qui vous découvre vos péchés, examiner votre conscience avec attention, vous confesser à loisir, faire la pénitence qu'on vous imposera : alors vous n'aurez ni l'esprit, ni le loisir, ni la commodité de le faire.

Acceptabile. Votre conversion ne dépend pas seulement de vous, mais de la grâce de Dieu, et il la veut donner quand bon lui semble : *Ait enim tempore accepto*, ou selon le texte d'Isaïe, *tempore placito exaudivi te.* Si vous la refusez à présent, vous la voudrez alors : *Non est volentis;* vous vous hâterez, *neque currentis, sed miserentis Dei.* Vous prierez Dieu de vous faire miséricorde, et peut-être qu'alors il ne lui plaira pas.

Ecce nunc dies salutis. Venit nox in quâ nemo potest operari. Supposons qu'un avocat ait un procès d'importance, où il s'agît de tous les biens de sa patrie, qui se doit juger le premier jour de Carême. Si tous les jours précédents il négligeait de l'étudier, ne songeant qu'aux festins et aux jeux, et s'il attendait à revoir ses pièces et feuilleter ses papiers jusques au soir du carnaval, quand il serait à demi ivre et tout endormi : qu'en dirait-on? ne dirait-on pas qu'il a perdu le jugement? C'est ce que vous faites, et vous voulez être estimé si sage, et vous êtes si prudent et si judicieux aux affaires du monde! Vous avez un procès qui est sur le bureau de la justice divine, où il s'agit non pas d'une maison, d'un champ, d'un pré ou d'une rente, mais d'un royaume éternel.

Ce procès se doit vider à l'heure de votre mort, sans appel, sans reliefs, sans requête civile; et vous attendez à vous y préparer, et à faire une bonne confession quand vous serez pressé de la brièveté du temps, oppressé de maladie, accablé de visites, assoupi de sommeil, noyé de catarrhe, quand vous aurez l'esprit troublé par

la crainte du jugement, l'imagination altérée par les vapeurs de la fièvre, l'appréhension lassée par la présence de la mort, le corps affaibli et abattu par des convulsions, la langue nouée par l'ardeur de la maladie. Faites-le à présent si vous êtes sage, quand vous le pouvez faire plus sûrement, plus facilement, et plus fructueusement. Maintenant que Dieu le désire, et vous en présente l'occasion, maintenant que l'esprit malin ne vous livre pas des tentations si furieuses, maintenant que vos passions n'ont pas encore tant d'empire sur vous, maintenant que vous pouvez quitter le péché avant qu'il vous quitte, maintenant que vous avez l'esprit libre, maintenant que Dieu vous ouvre toutes les portes de sa miséricorde, pour vous ouvrir quelque jour celles de sa gloire. *Amen.*

SERMON XV.

DE LA DURÉE DE LA VERTU DE PÉNITENCE, QUI DOIT ÊTRE TOUTE LA VIE.

Pœnitentiam agite. (MATTH., 3.)

QUAND l'Ecriture sainte nous enseigne que la conversion qui se fait en la dernière maladie, ou en l'arrière-saison de notre âge, est ordinairement trompeuse, contrefaite et de peu d'estime devant Dieu, elle ne l'entend que de la pénitence qui se commence en une saison si tardive, si importune; car la pénitence qui se commence de bonne heure, et qui ne finit qu'à l'instant de la mort, est très-louable, très-salutaire et très-agréable à Dieu. Et nous pouvons dire avec vérité, que la durée de la pénitence d'un vrai chrétien, c'est qu'elle doit durer toute sa vie. C'est ce que j'ai à vous faire voir en ce discours par l'Ecriture sainte, par les Pères, par les conciles de l'Eglise, par de vives raisons, par des comparaisons et par les exemples des saints. Le plus excellent et admirable a été le vôtre, ô sainte Vierge! votre Epoux a dit en son Cantique, que vous étiez comme une fleur de lis entre les épines : *Sicut lilium inter spinas.* La fleur de lis n'a pas de coutume de naître au milieu des épines, et la créature raisonnable en l'état heureux de la parfaite innocence, ne serait pas obligée aux épines de la pénitence. Mais pour imiter votre Fils, encore que votre vie ait été plus que très-pure, très-sainte, très-innocente, elle n'a été qu'un tissu et qu'une pratique continuelle d'austérités et de pénitences. Vous avez sujet de nous dire : Soyez mes imitateurs, comme je l'ai été de mon Fils. C'est ce que nous désirons faire par le secours de sa grâce, que nous implorons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

PUNCTUM UNICUM. — I. Pœnitentiæ virtus debet durare per totam vitam quod probatur 1. Scripturâ. — II. 2. Patribus. — III. 3. Conciliis. — IV. 4. Rationibus. Satisfactionis pro peccatis primi parentis. — V. Avorum nostrorum. — VI. 1. Concivium. — VII. 2. Imitationis Christi. — VIII. 3. Pærservationis. — IX 4. Comparationibus. — X. 5. Exemplis.

CONCLUSIO. — XI. Confirmans prædicta per Scripturam. — XII. Patres. — XIII. Exempla.

Point unique. — I. En cette belle et mystérieuse vision, que le prophète Ezéchiel rapporte au chapitre 9 de ses *Révélations*, nous connaissons évidemment le prix inestimable de la pénitence et la grande confiance que cette vertu nous donnera, quand nous serons présentés au tribunal épouvantable de la justice divine: Ce prophète assure qu'il vit six anges, en forme et en apparence d'hommes, qui tenaient en main des instruments de mort, c'est-à-dire, des épées. Au milieu d'eux, il y avait un autre ange, aussi en forme humaine, vêtu d'une aube blanche, qui avait en sa ceinture une écritoire, ou, selon les Septante, une ceinture de saphir. Il vit en même temps la majesté de Dieu, qui se leva de dessus le propitiatoire, qui vint à la porte du temple, y appela cet ange qui avait une robe sacerdotale, et lui dit : Passez par le milieu de Jérusalem, marquez un *Tau* sur le front de ceux qui pleurent et qui s'attristent; puis il dit aux autres six anges : Passez par toute la ville, frappez sans miséricorde, mettez à mort tous ceux que vous rencontrerez sans exception de personne, jeunes et vieux, hommes et femmes, grands et petits, aucuns, tous sans exception. Commencez cette exécution, dès mon sanctuaire; mais tous ceux qui auront le *Tau* imprimé sur le front, ne leur faites point de mal. Cette vision nous apprend le commandement que Dieu fera à ses anges, de punir les âmes réprouvées au jour du dernier jugement. Il sort du propitiatoire et du lieu de son repos, pour faire ce commandement, parce que ce commandement ne devait pas être propice et favorable; mais sanglant et redoutable pour les hommes, dit Théodoret. Il quitte pour ce même sujet le lieu de son repos, parce que le centre de Dieu et ce qui est comme son lieu naturel, c'est de faire du bien à ses créatures; il n'en prend le motif qu'en soi-même et en sa bonté naturelle. Quand il est contraint de châtier, il sort comme hors de soi et du lieu de son repos, il en emprunte le sujet dans l'excès de nos iniquités : *Quòd sit misericors*, dit Tertullien, *hoc habet de suo, quòd sit justus, hoc de nostro*. Il y a six anges qui sont exécuteurs de la justice divine, en la ville de Jérusalem, il n'y en a qu'un seul qui marque quelques-uns du caractère des prédestinés, parce que le nombre des réprouvés, même dans l'Eglise, est pour le moins six fois aussi grand que celui des prédestinés. Cet ange est habillé en prêtre, parce qu'il représente le Sauveur, l'ange du grand conseil, prêtre éternel et grand pontife de nos âmes. Il a une ceinture de saphir : les naturalistes disent que le saphir, quand vous le portez au doigt, a je ne sais quelle vertu occulte, je ne sais quel charme naturel, pour nous faire gagner le cœur et l'affection de ceux qui nous approchent. Le Sauveur a une ceinture de saphir, c'est-à-dire, que de quelque côté qu'on l'approche, on trouve en lui des motifs, des objets et des sujets d'amour, principalement les âmes pénitentes qui n'ont point d'autre remède ni d'autre ressource, pour leur salut, que les mérites du Sauveur. La marque du *Tau*, qu'il imprime sur le front de quelques-uns, c'est le signe de la croix. Car, Origène, Tertullien et autres Pères, disent, qu'avant le temps d'Esdras, le *Tau* des Hébreux était en forme de croix, et que les Massorètes, en haine de la croix, en changèrent la figure. Le texte

Syriaque porte *signa crucem*. La justice de Dieu ravagera tous les hommes, commençant par les ecclésiastiques qui sont au sanctuaire, excepté les prédestinés, auxquels le Fils de Dieu imprime le signe de la croix, c'est-à-dire, influe les mérites de sa mort et passion; et il ne marque de ce signe que ceux qui gémissent et s'attristent, c'est-à-dire, que tous les prédestinés, de quelque âge, sexe, condition qu'ils soient, même les innocents sont dans les pleurs et les gémissements. Il ne dit pas qu'ils ont gémi et se sont attristés, parce que les prédestinés vivent continuellement dans la tristesse et dans l'esprit de pénitence; et si les innocents le font, combien plus ceux qui ont offensé Dieu, s'ils veulent esquiver le ravage que la vengeance du ciel fera au jour effroyable du jugement? C'est la différence que les saints ont toujours reconnue entre la fausse et la vraie pénitence, entre la pénitence des réprouvés et celle des prédestinés; que celle-là est éphémère, passagère et de peu de durée; celle-ci est continuelle, constante et persévérante jusques à la mort, d'une durée infinie, s'il leur était possible, parce qu'ils considèrent qu'ils ont offensé une Bonté et Majesté infinies.

II. L'auteur de ce beau livre, intitulé de *La vraie et de la fausse pénitence*, dit fort bien, que celui qui fait une vraie pénitence, doit fort peu estimer les fruits qui en procèdent; qu'il ne soit jamais content de ce qu'il fait, qu'il soit toujours outré de douleur et chargé de confusion en la présence de Dieu, devant qui il a péché, qu'il ne finisse sa tristesse qu'avec sa vie : car si l'apôtre saint Paul regrettait continuellement les péchés qu'il avait commis devant le baptême, que devons-nous faire autre chose que de pleurer le reste de nos jours[1]?

Et saint Ambroise écrivant à une fille nommé Suzanne, qui était tombée dans une faute, lui dit, qu'elle doit faire pénitence le reste de sa vie; et, entre les autres exercices qu'il lui prescrit, c'est de dire toujours le psaume *Miserere*, non tellement quellement, mais en pleurant, en gémissant et soupirant.

III. Et comment est-ce que les pécheurs ne seraient pas obligés d'être continuellement dans un esprit de pénitence, puisque les innocents y doivent être? C'est l'oracle de vérité, l'Église assemblée en corps qui nous enseigne cette vérité. Le concile de Trente (sess. 14, *Initio trac. de extr. unctione*) déclare, que la vie du chrétien; il ne dit pas d'un voleur, d'un meurtrier, ni d'un blasphémateur : mais d'un chrétien, doit être une pénitence perpétuelle : *Christiani vita, perpetua pœnitentia esse debet*. Les raisons que le saint concile en rapporte ici et ailleurs, nous donnent sujet de dire, que le chrétien doit être toute sa vie dans un esprit de deuil et de gémissement intérieur, ou par satisfaction, ou par imitation, ou par précaution, ou par tous les trois ensemble.

IV. Premièrement, par satisfaction à la justice de Dieu. Le pre-

[1] Verus pœnitens omnes fructus suæ pœnitentiæ parvos habeat. Nunquam credat sufficere; semper doleat, semper coram Domino antè quem peccavit, erubescat, dolorem cum vitâ finiat : nàm si Apostolus peccata per baptismum remissa continuò plorat, nobis etiam quid præter plorare restat (August. Ambr., *ad virginem lapsam*)?

mier pécheur qui a été en ce monde, c'est le premier homme : Dieu lui pardonna sa faute : *Eduxit illum à delicto suo* (Sap. 10), eu égard à ce qu'il ne l'avait pas commise par malice, mais par complaisance à sa femme; mais il ne lui dit pas : Vous voilà remis en grâce, rentrez au paradis terrestre; je vous remets en la possession des priviléges que vous aviez, en la jouissance des divertissements et des plaisirs innocents que vous preniez auparavant. Au contraire, il lui dit : Vous gagnerez votre vie à la sueur de votre visage; si vous voulez avoir du pain, il faudra labourer la terre, et elle sera si stérile et si ingrate à vos travaux, qu'elle semblera être frappée de malédiction. Vous serez sujet à mille disgrâces, traverses, incommodités, et ce, non pas pour un an, pour deux, ou pour trois ans; mais pour deux cents, cinq cents, pour sept cents et pour toute votre vie, qui durera neuf cent trente ans : *Donec revertaris in terram*; et cela pour un péché, pour un seul péché, pour avoir mordu dans une pomme contre la défense qui lui en était faite. Et nous, après des péchés énormes, dénaturés, monstrueux, que nous avons commis par douzaines, par vingtaines et par centaines, nous nous contentons de deux ou trois ans de pénitence; et puis nous reprenons nos divertissements et nos passe-temps ordinaires? Nous voulons faire un séjour de délices de cette vallée de larmes, un paradis terrestre de ce lieu de bannissement. Oui, lieu de bannissement : car quand nous n'aurions point commis de péché par nous mêmes, nous devrions toujours dire : *Exules filii Evæ*. Nous sommes pécheurs-nés, criminels de naissance, engeance d'Eve la pécheresse, enfants d'Adam le prévaricateur et coupables de sa transgression. La sentence qui lui fut prononcée était décrétée contre nous : *Morte morieris*. Le langage de Dieu est emphatique et significatif; tout ce qui se peut, chacune de ses paroles signifie tout ce que l'esprit humain ou angélique y peut raisonnablement entendre : Tu mourras de mort, c'est-à-dire, de toute sorte de morts, de mort spirituelle, de mort éternelle, de mort civile et de mort corporelle. La mort spirituelle est la privation de la grâce de Dieu; la mort éternelle est la privation de la gloire et de la vue de Dieu; la mort civile, selon les lois humaines, c'est le bannissement, ou la privation des commodités de notre pays : selon la loi divine, c'est la privation de l'usage de toutes les créatures; la mort corporelle, c'est la privation de la vie du corps : par le péché originel nous sommes condamnés à ces quatre sortes de mort et à ces quatre privations. La théologie appelle les deux premières, les peines du péché; les deux autres des pénalités.

Nous devons soigneusement remarquer, et nous en souvenir toute notre vie, que tant que nous sommes en ce monde et pendant la révolution du siècle, le Sauveur n'applique sa rédemption ni les mérites de sa passion qu'à nous affranchir des peines du péché de la mort spirituelle et de l'obligation à la mort éternelle; il ne l'applique point à nous délivrer des pénalités de la mort civile ou corporelle. Saint Thomas (3. p., q. 69, a. 3) le conclut ainsi et apporte les raisons qu'on peut voir dans la troisième partie de sa *Somme*. Au commencement du monde, en l'état d'innocence et de la justice originelle, Dieu nous avait donné l'empire et le domaine

de toutes les créatures; nous avions droit de nous en servir à notre volonté et pour notre plaisir ; nous avons perdu ce droit par le péché du premier homme : car la moindre punition qu'on peut décréter contre un vassal qui a commis une félonie, ou un crime de lèse-majesté contre son prince, c'est de confisquer ses biens. Ce que le Fils de Dieu a fait en ce sujet, c'est qu'au lieu que nous devions être damnés, il nous a mérité et obtenu de son père, le temps de cette vie, pour faire pénitence, pour satisfaire à la justice de Dieu. Mais il ne nous a pas rétablis en ce pouvoir absolu et autorité, que nous avions, d'user des créatures selon notre bon plaisir, à notre commandement : il est vrai que comme nous ne pouvons pas subsister, ni être conservés en vie, sans l'usage de plusieurs créatures, il nous les permet par indulgence et miséricorde : *Omne quod movetur, et vivit, erit vobis in cibum*; mais non pas *in delicias.* D'où il suit, par bonne conséquence, ce qu'il faudrait prêcher cent et cent fois par an, que c'est une erreur grossière de croire que vous ayez droit de vous servir de quelque créature que ce soit, par pures délices, sans aucune nécessité, pourvu que vous ne fassiez tort à personne. Vous n'avez aucun droit d'en user qu'autant qu'il est nécessaire à la conservation frugale et honnête de votre vie et de votre état, dans la condition où Dieu vous a mis ; et si vous vous servez d'aucune créature par pur plaisir et volupté, sans qu'il soit nécessaire ou utile à votre conservation, c'est une usurpation, c'est une oppression unique et tyrannique, c'est contrevenir à l'arrêt que Dieu a prononcé contre vous.

V. Ajoutez à cela que nous ne sommes pas seulement enfants de ce père criminel; nous sommes encore descendants de plusieurs autres pécheurs, de nos aïeuls, bisaïeuls, trisaïeuls, qui ont offensé Dieu ; et si nous ne faisons pénitence pour leurs péchés, si nous n'apaisons la colère de Dieu qu'ils ont méritée pour eux et pour leur postérité, nous serons les objets de la vengeance du ciel : *Iratus es et peccavimus* (Isaï. 4), puisque Dieu assure, en son Ecriture, qu'il venge les péchés des pères en leurs enfants, jusques à la troisième et quatrième génération. Or, le plus terrible châtiment qu'il puisse envoyer à une âme, c'est la soustraction ou la diminution des grâces auxiliaires et des secours particuliers qui l'auraient empêchée de tomber : *Mea est ultio ut labatur pes eorum* (Deut. 32, 35). Quand il permet qu'une âme commette le péché, et aille de précipice en précipice, l'Ecriture appelle ce châtiment une vengeance de Dieu : c'est-à-dire, grande vengeance, comme *Cedros Dei, montes Dei*; et il exerce quelquefois cette vengeance sur les enfants et petits-enfants, en punition des péchés de leurs ancêtres[1]. Comme nous voyons qu'il laisse les Juifs depuis tant de temps dans l'aveuglement d'esprit et l'endurcissement de cœur, en punition de l'énorme parricide que leurs ancêtres commirent autrefois sur la personne sacrée de Jésus-Christ ; il est donc plus que très-important de faire continuellement pénitence, afin de satis-

[1] Propter peccata parentum sæpe hujusmodi pœnis Deus afficit posteros vel minora illis gratiæ auxilia largiendo, vel variis tentationibus exponi sinendo (Lessius, l. 12, *De perfect. divin.*, c. 15, *in medio*).

faire à la justice de Dieu, et éviter la vengeance que nous pourrions encourir pour les péchés de nos ancêtres; car, comme le péché offense Dieu, la pénitence l'apaise; elle calme son esprit, elle adoucit sa colère, elle obtient sa miséricorde et détourne ses fléaux de nos têtes criminelles.

VI. Et puis supposons que nous ayons déjà pleinement satisfait pour nos péchés, et pour ceux de nos ancêtres; n'est-ce pas assez que nous sachions que Dieu est offensé en ce monde, pour nous tenir dans la tristesse et dans l'esprit de pénitence? Pourrait-on dire qu'un enfant est de bon naturel, qui sachant que son père est très-maltraité, ne laisserait pas d'être joyeux et gaillard, et de faire bonne chère? Ne dirait-on pas, qu'il n'a point de tendresse ni d'affection pour son père. Nous savons que Dieu est méprisé de toutes parts, qu'il reçoit partout tant d'injures, des payens, des juifs, des hérétiques, des mauvais catholiques, en la cour, au palais, à l'armée, au marché, aux boutiques des marchands, aux cabarets et aux maisons des bourgeois : pouvons-nous être gaillards et épanouir notre cœur en des joies mondaines et frivoles? Ne devons-nous pas faire comme Loth? Saint Pierre dit qu'il était juste; et ce qui le sanctifiait, c'était sa vue et son ouïe, parce que, quand il voyait, on entendait les crimes et les abominations des Sodomites, il s'attristait et s'affligeait; son cœur était à la torture par le sentiment de l'offense de Dieu : *Aspectu et auditu justus erat habitans apud eos, qui de die in diem animam justam iniquis operibus cruciabant* (2. Pet. 2, 8). Ne savons-nous pas que, même selon les lois civiles, quand un père de famille est assassiné en sa maison, tous les domestiques en sont en peine, et en peuvent être recherchés de la justice?

VII. Mais quand nous ne serions pas pécheurs, quand nous ne serions ni enfants, ni descendants, ni confrères des pécheurs, nous sommes enfants et membres du Fils de Dieu qui a fait pénitence toute sa vie, et qui nous dit en paroles si formelles : Celui qui veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix et me suive; *Qui vult venire post me : abneget semetipsum et tollat crucem suam, et sequatur me* (Matth., 10, 24). Il ne dit pas : celui qui veut être parfait, qui veut être bien haut en paradis, grand saint dans le ciel, avoir des auréoles et couronnes particulières; mais, celui qui veut être sauvé; car, pour être sauvé, il faut nécessairement aller après le Sauveur. Et saint Luc déclare expressément qu'il parlait à tous : *Dicebat autem ad omnes* (Luc. 9, 23), qu'il renonce non-seulement au péché, au diable, au monde, mais à soi-même, à ses humeurs et inclinations vicieuses, à ses passions, à sa chair, à sa sensualité; qu'il porte sa croix tous les jours, dit saint Luc. Et saint Paul, écrivant aux Galates, dit : Ceux qui sont à Jésus-Christ, ont crucifié leur chair avec ses vices et convoitises : *Qui autem Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* (Galat. 5, 24). Il ne dit pas les prêtres, les anachorètes, les religieux; mais ceux qui sont à Jésus-Christ; Peut-on être sauvé sans appartenir au Sauveur? ceux qui lui appartiennent ont crucifié leur chair. Il ne dit pas *crucifieront*, ou *crucifient*, mais *ont crucifié leur chair*, parce que la pratique de la

pénitence, c'est le premier pas de ceux qui suivent le Sauveur, la première journée de la vie chrétienne, le premier degré de l'escalier qui conduit au ciel.

Saint Thomas (1. p., q. 69, a. 3) apporte la raison de cette vérité : C'est, dit-il, que nous ne sommes agréables à Dieu, nos actions et satisfactions ne sont méritoires ni recevables devant lui, sinon en tant que nous sommes unis à notre Sauveur, entés et incorporés à l'Homme-Dieu; et comme quand vous entez un arbre, il faut que le tronc sur lequel vous entez, aussi bien que la greffe qui y est insérée souffre le fer et l'incision, le tronc est entamé, ouvert par le couteau, la greffe est coupée et séparée pour jamais de l'arbre qui l'avait produite, et ne tire plus de vie et de sève, et de fruits que du tronc où elle est insérée; ainsi, afin que nous fussions unis et incorporés au Sauveur, il a enduré le fer, les clous, les épines, la croix, les rigueurs de la pénitence; donc, pour être insérés en lui, nous devons aussi endurer les austérités et mortifications, être tirés et séparés de la vie sensuelle et charnelle que nous avons reçue du vieil homme et de sa nature corrompue.

VIII. De plus, les gens de bien considèrent que pour saints, innocents et parfaits qu'ils soient, ils sont hommes, c'est-à-dire fragiles, infirmes, sujets à faillir; que saint Paul a dit : Que celui qui pense être bien ferme, prenne garde de ne pas tomber : *Qui se existimat stare videat ne cadat* (I. Cor. 10, 12); que tant que nous sommes en cette vie, nous avons la concupiscence, qui est appelée *péché* par saint Paul; parce qu'elle est un effet et un avorton de péché, un tison, une amorce, un aiguillon et une allumette qui nous porte continuellement au péché et à toute sorte de péché; et nous y fait tomber infailliblement, si elle n'est refrenée et gourmandée par la pénitence.

IX. Imaginez-vous qu'en une ville frontière il y a un bourgeois brouillon, mutin et remuant, qui a grande antipathie et aversion du roi; des intelligences avec l'ennemi, des inclinations à la rébellion, des parents et amis de même sentiment que lui. Si le gouverneur était fidèle au roi, il veillerait, il l'humilierait, il l'emprisonnerait pour l'empêcher de rien entreprendre contre le service de sa Majesté. Notre corps se révolte incessamment contre la loi de Dieu : *Caro concupiscit adversùs spiritum* (Galat. 5, 17); il s'entend avec le monde et le démon, ennemis de notre Sauveur; il a les sens, l'imagination, la concupiscence et les passions pour partisans : si nous ne veillons pour nous tenir sur nos gardes, si nous ne combattons ses appétits, si nous ne l'assujettissons et l'affligeons par les exercices continuels de la pénitence, il commettra des trahisons et des rébellions effroyables contre la Majesté divine.

Il s'est trouvé des gentilshommes si enragés et acharnés à la vengeance, que voulant se battre en duel, pour s'obliger à ne point fuir ni reculer, ils se battaient à coups de poignard dans un tonneau. En ce cas, on pouvait dire à chacun d'eux : Ce n'est pas raillerie, il faut nécessairement ou tuer ou mourir; si vous ne le tuez, il vous tuera infailliblement. Notre âme est en même conjoncture, elle a un ennemi mortel, non pas sur ses frontières et à ses portes, mais en ses entrailles dans elle-même; un ennemi qui fait une

partie de son être, la partie inférieure, la sensualité, la concupiscence qui lui fait la guerre continuellement, qui la tuera sans y faillir, si elle ne la gourmande et mortifie : *Si secundùm carnem vixeritis, moriemini, si autem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis :* Si vous flattez votre chair, si vous condescendez à ses inclinations et aux désirs de la concupiscence, elle vous fera mourir ; si vous lui résistez et la mortifiez, l'esprit en sera plus vigoureux, et l'âme aura la vie éternelle, dit saint Paul. Les exemples en sont remarquables.

X. Salomon était au commencement le plus saint, le plus innocent et le plus sage prince qui eût été jusques alors. Il était humble et disait par humilité : Je suis comme un petit enfant, qui ne sait pas encore comme il faut vivre. Il était dévot et plein d'amour de Dieu : *Ego sum puer parvulus, ignorans egressum et introitum meum* (1. Reg. 3, 9). *Dilexit Salomon Dominum* (*Ibid.*, v. 3), détaché de l'affection des biens de la terre et de la gloire du monde, il en fut loué de Dieu quand il exauça sa prière. Il demanda à Dieu la continence, non lâchement et à demi, mais de tout l'effort de son cœur; et parce qu'il donna toute sorte de liberté à ses sens, il fut curieux de tout savoir. Il voulut éprouver la douceur des divertissements innocents : il tomba très-malheureusement, il se vautra comme un infâme dans le bourbier des voluptés charnelles : il adora les idoles des femmes qu'il aimait, et nous a laissés incertains de son salut ou de sa réprobation. Au lieu que les saints qui ont vécu dans la pénitence, n'ont pas seulement conservé l'innocence pour eux-mêmes, mais l'ont procurée à une infinité de personnes. Comme saint Jean-Baptiste, saint Basile, saint Bruno, saint Bernard, saint Romuald, saint Norbert, saint Etienne de Grandmont, saint Dominique, saint François d'Assise, saint François de Paule, sainte Thérèse et tous les autres saints patriarches des Ordres religieux.

Conclusion. — XI. Mais qu'est-il besoin de se mettre en peine d'apporter tant de preuves de cette vérité, puisque le Sauveur s'est expliqué si clairement sur ce sujet? En saint Matthieu, il ne marque que deux voies qui conduisent en l'autre monde, une qui est un grand chemin large, spacieux et battu par un grand nombre de voyageurs; l'autre qui est un sentier étroit, resserré, peu frayé, qui n'est suivi ni même trouvé que de fort peu de gens : l'un conduit à la damnation, l'autre au salut éternel : *Lata porta et spaciota via quæ ducit ad perditionem, et multi sunt qui intrant per eam. Quàm angusta porta et arcta via est quæ ducit ad vitam, et pauci sunt qui inveniunt eam.* Sur quoi saint Augustin dit : *Audiat ergò qui sapit, et qui seriò animam suam salvare satagit. Hæc est vox æternæ Sapientiæ; contendite intrare.*

XII. La première voie, c'est une vie lâche, mondaine, fainéante et délicieuse. La seconde voie, c'est une vie retirée, rigoureuse, pénitente, mortifiée : *Arcta, quia arctat cupiditates*, dit saint Augustin : Où est donc cette vie moyenne, cette vie qui se passe en jeux, en comédies, en compagnies, en visites superflues, en festins, en collations, en danses et autres passe-temps qu'on appelle dans le

monde divertissements innocents et récréations honnêtes, sous prétexte qu'on n'y fait tort à personne? Divertissements innocents! comme si Job ne disait pas de vous et de vos semblables : Ils se réjouissent au son de la guitare et d'autres instruments, ils usent leur vie en festins et en passe-temps, et ils tombent en enfer en moins de rien? Divertissements innocents! comme si le phophète Michée ne disait pas : Malheur à vous qui vous occupez de pensées inutiles! comme si le prophète Ezéchiel ne mettait pas l'oisiveté entre les iniquités de Sodome, la plus infâme de toutes les villes! comme si le Sauveur ne disait pas : Que les hommes rendront compte au jugement d'une parole oisive! comme si saint Matthieu ne disait pas : que le serviteur inutile fut jeté en des ténèbres où il y a des pleurs et des grincements de dents; parce que ces récréations et divertissements inutiles, nous disposent et acheminent à des crimes et des dérèglements effroyables. Je n'en veux point d'autre témoin que vous, consultez votre conscience : quelque beau prétexte d'innocence que vous ayez au dehors, elle ne l'est au dedans, il y a bien des ordures au fond du vaisseau; vous savez que dans l'occasion, des tentations d'impureté, d'injustice ou de vengeance, vous succombez très-lâchement; et au contraire, l'expérience fait voir que ceux qui mènent une vie retirée, pénitente et mortifiée, passent heureusement les mois, les années et même toute leur vie sans commettre de péché mortel.

XIII. Et nous voyons en l'histoire ecclésiastique, que non-seulement les patriarches des Ordres religieux, mais que les saints apôtres, leurs disciples et les chrétiens des premiers siècles, vivaient austèrement et en pénitence. Saint Paul disait : Je châtie mon corps, et je le traite comme un esclave, de peur d'être réprouvé. Son disciple Timothée, un saint évêque dont la vie et la santé étaient très-nécessaires à l'Eglise, ne buvait que de l'eau, nonobstant ses faiblesses d'estomac. Sainte Marthe s'abstenait de vin, de chair, d'œufs, de poisson, et jeûnait tous les jours. Saint Aurélien, disciple de saint Martial, et son successeur en l'évêché de Limoges, jeûna quarante ans au pain et à l'eau. Saint Polycarpe, disciple de saint Jean l'évangéliste, couchait ordinairement tout vêtu : car aux actes de son martyre, il est dit qu'avant que d'être jeté dans le feu, il se dépouilla de ses habits, et qu'il ôta sa chaussure, ce qu'il n'avait fait de longtemps; Sainte Blandine à Lyon, répondant à la calomnie des payens, qui disaient que les chrétiens mangeaient un enfant dans leurs assemblées, disait : Comment mangerions-nous de la chair humaine, puisque nous ne mangeons pas même de la chair des animaux? Ce qui montre que les saints apôtres avaient reçu du Fils de Dieu cet esprit de pénitence, et l'avaient transmis et consigné à leur postérité. Saint Martin, en sa dernière maladie, couché sur la cendre, couvert d'un cilice, comme on le pria de permettre que l'on y mît un peu de paille, répondit : Il faut que le chrétien vive et meure dans la pénitence. Saint Amable en fit autant à Riom, et saint Amate, abbé du monastère de Saint-Romeric. Vous louez tous ces saints, vous les honorez, vous les estimez sages et heureux : *Imitari non pigeat, quod celebrare delectat.* Imitez-lez donc si vous êtes sages

et discrets; imitez-les si vous les honorez d'un honneur sincère et cordial; imitez-les si vous voulez être puissamment secourus de leurs prières; imitez-les si vous voulez participer à leurs mérites; imitez-les si vous voulez être associés à leur gloire. *Amen.*

SERMON XVI.

DU PREMIER EMPÊCHEMENT DE LA PÉNITENCE, QUI EST L'AVEUGLEMENT D'ESPRIT.

Dominus erigit elisos, Dominus illuminat cæcos.

Le Seigneur relève ceux qui sont tombés, et même rend la vue aux aveugles. (Psal. 145, 8.)

Après avoir vu la nécessité de la vertu de pénitence, son essence, ses qualités et le sujet sur lequel elle s'exerce, en quel temps il la faut faire, combien elle doit durer, puisqu'il y va de notre salut, si nous ne la faisons, il est à propos de considérer les obstacles qui nous en peuvent empêcher. Le premier est l'aveuglement d'esprit; car le Prophète royal a dit: que lorsque les ténèbres sont répandues au cœur de l'âme pécheresse, les fondements de la terre se pourraient écrouler, sans qu'elle en fût ébranlée: *Nescierunt, neque intellexerunt, in tenebris ambulant. Movebuntur omnia fundamenta terræ.* Nous devons donc rechercher, en premier lieu, quelles sont les causes de cet aveuglement; en second lieu, quels sont les remèdes qu'il y faut apporter. Un des plus salutaires, c'est votre invocation, ô sainte Vierge! l'Eglise en ses dévotions vous surnomme la porte de la lumière: *Tu Regis alti janua, et porta lucis fulgida;* et même nous pourrions dire, que comme le Père éternel est appelé par saint Jacques, le Père des lumières; ainsi, on vous peut nommer à bon droit la Mère des lumières; parce que vous avez répandu au monde la lumière éternelle et increée, Jésus-Christ Notre Seigneur, et vous communiquez tous les jours par vos prières la lumière du Saint-Esprit à ceux qui vous la demandent, comme nous faisons de tout notre cœur, en vous saluant avec l'ange, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. In ordine naturæ nihil nobiliùs intellectu, nihil miseriùs ejus cæcitate.

I. Punctum. — II. Cæcitatis mentis causæ. 1° Vindicta Dei. 1. Scripturâ. — III. 2. Patribus. — IV. 3. Ratione. — V. 4. Exemplo Achab decepti. — VI. 2° Causa malitia dæmonis à quo obcæcamur sicut Sedecias. — VII. 3° Causa aliqua passio.

II. Punctum. — VIII. Remedia 1. præservativum, credere quòd Deus non excusat culpas per cæcitatem commissas. — IX. 2. Curativum, tollere causas. 1° Orando Deum et pœnitendo. — X. 2° Subjiciendo se directori. — XI. 3. Diffidendo de nostris affectibus.

Exorde. — I. De toutes les créatures visibles que la toute-puissance de Dieu a fait éclore du néant, la plus admirable, c'est l'homme. De deux moitiés qui sont en l'homme, la plus excellente c'est l'âme; de toutes les facultés de l'âme, la première, la plus spirituelle et la plus noble, c'est l'esprit. Cette puissance est à notre âme ce que les yeux sont à notre corps; ce que les juges sont à

l'Etat, et ce que le soleil est au monde. Par cette puissance, nous mesurons la hauteur des cieux, la profondeur de la mer, la rondeur de la terre; nous connaissons le mouvement des astres, nous gouvernons les éléments, nous découvrons les propriétés des planètes, nous domptons les animaux; nous obligeons toutes les créatures à nous servir, nous portons le sceptre et la couronne de la monarchie de cet univers. C'est l'esprit qui est le père des sciences, l'inventeur de tous les arts, le premier mobile et le principal ressort des actions humaines. Et ce qui est bien plus honorable, il est la première porte par où Dieu entre en notre cœur, il est le trône de la foi, le temple de la prophétie, le sanctuaire de la béatitude. Car, selon la doctrine de saint Thomas, les saints sont essentiellement et formellement bienheureux par la vision de Dieu : *Hæc est vita æterna ut cognoscant te. Videbimus eum sicut est. Satiabor cùm apparuit gloria tua;* et c'est le propre de l'entendement d'exercer cette action si haute, si noble, si souhaitable, si surnaturelle et divine.

Je sais bien que la volonté est la reine de ce petit monde; mais aussi je sais que l'entendement est son premier ministre, son chancelier, le chef de son conseil, ou, pour mieux dire, son unique conseiller dont elle suit les avis si aveuglément et avec tant de déférence, que, si on examine la chose de bien près, on verra qu'elle n'aime rien, qu'elle n'embrasse, qu'elle n'entreprend et qu'elle n'exécute rien, si le jugement ne le trouve à propos ou avec erreur, ou avec prudence et vérité : *Nihil volitum quod non præcognitum.* De plus, l'esprit a un grand avantage sur la volonté, en ce que la volonté, pour jouir de ce qu'elle aime, sort de son logis et de soi-même; elle va chercher son objet, elle se prostitue et s'abandonne à lui, elle s'y colle et attache; l'affection fait qu'elle se transforme en lui, se rend semblable à lui, se fait sa servante, sa captive et son esclave : *Terram diligis, terra es*, dit saint Augustin et le prophète Osée : ils se sont rendus abominables comme les choses qu'ils ont aimées. L'entendement, au contraire, attire et loge en son sein son objet; et, s'il est matériel, il le décharge de la matière corporelle, il l'épure, le raffine, l'ennoblit, le rend spirituel et incorruptible. Si donc, il est vrai ce que dit le philosophe, qu'une privation est d'autant plus funeste, que la perfection qui lui est opposée est plus excellente : *Optimi corruptio pessima*, ne faut-il pas avouer que c'est un malheur bien déplorable, quand une si noble puissance est obscure, quand ce juge est corrompu, quand ce soleil est éclipsé, quand ce conseiller est perverti, quand ce premier mobile est déréglé : c'est-à-dire, quand l'homme vient à tomber dans l'aveuglement d'esprit? Pour éviter un si grand malheur, il nous faut premièrement considérer les causes d'où il procède; et en second lieu, les remèdes qu'on y peut apporter.

Premier point. — II. La première cause, c'est la vengeance de Dieu qui, en punition de quelque secret orgueil ou autre péché précédent, par un profond et incompréhensible, mais plus que très-juste et très-adorable jugement, permet que nous tombions en ce funeste accident. Moïse, au Deutéronome, menaçait les Juifs que

s'ils ne gardaient les commandements de Dieu, ils seraient frappés d'aveuglement corporel : *Percutit te Dominus cæcitate* (Deut. 28), qui ne leur est jamais arrivé; mais d'aveuglement spirituel, où ils sont tombés très-souvent. Comme quand Dieu dit en Isaïe : J'aveuglerai le cœur de ce peuple et je lui fermerai les yeux, de peur qu'il ne voie et qu'il ne se convertisse, et que je ne le guérisse : *Excæca cor populi hujus, et oculos ejus claude; ne fortè videat oculis suis et convertatur et lavem eum* (Isa. 6, 10).

III. Et saint Paul parlant de ceux qui seront séduits à la fin du monde, parce qu'ils n'ont pas voulu recevoir l'amour de la vérité, Dieu leur enverra un esprit d'erreur, et ils ajouteront foi au mensonge : *Et quod charitatem veritatis non receperunt ut salvi fierent, ideò mitte illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio* (2. Thess. 2, 10). Ce que considérant saint Augustin, il s'écrie en ses *Confessions :* Que votre conduite est admirable et secrète, ô Dieu de gloire et de majesté, qui demeurez en silence au plus haut des cieux, et qui, selon la loi immuable et éternelle de votre justice, répandez de justes aveuglements et des ténèbres vengeresses sur les passions illicites [1]. Et saint Grégoire qui marche toujours sur les pas de saint Augustin, dit en son *Pastoral :* Que si un pasteur de l'Église ignore ce qui est de son devoir, cette ignorance est une peine de son péché; mais c'est aussi une punition du peuple qui a mérité, par ses crimes, d'être privé des instructions que son pasteur lui doit faire [2].

IV. Saint Augustin en rend la raison. Il n'est rien de si juste, dit-il, ni rien de si conforme à la raison, que d'ôter à un serviteur l'instrument qu'on lui a donné, s'il ne s'en sert jamais. Ce maître de la parabole, qui avait donné des talents à ses serviteurs pour en trafiquer, le fit ôter à celui qui le laissait inutile. En effet, si un de vos serviteurs vous disait : Monsieur, il y a deux ans que par votre commandement je porte tous les matins à cinq heures en hiver de la chandelle à votre fils, pour se lever et étudier; mais je vous assure qu'il n'en fait rien, il la laisse brûler sur la table et dort tous les jours jusques à sept heures? Vous lui diriez : Ne lui en portez donc plus : *Lucerna pedibus meis verbum tuum.* Il y a deux, trois, quatre et cinq ans que Dieu vous envoie des prédicateurs qui vous avertissent de votre devoir, qui vous montrent le chemin du ciel, qui vous prêchent la parole de Dieu, qui vous exhortent de quitter vos mondanités, vos vanités, vos afféteries, et vous n'en faites rien. Vous n'en remuez pas le bout du doigt, pour pratiquer ce qu'on vous prêche; vous dites qu'on a beau prêcher, qu'on n'en fera ni plus ni moins. Eh bien! l'un de ces jours, une longue maladie, ou une mauvaise affaire vous mettra dans l'impuissance d'entendre des prédications; Dieu vous enverra des prédicateurs qui prêcheront à

[1] Quàm tu secretus es habitas in excelsis in silentio, Deus solus magnus, lege infatigabili spargens pœnales cæcitates super illicitas cupiditates (Aug., 1. *Conf.*, c. 10).

[2] Pastorum sæpè imperitia meritis congruit subditorum, qui, quamvis lumen scientiæ, suâ culpâ exigente non habeant districtio, tamen Dei judicio agitur ut per eorum ignorantiam hi etiam qui sequuntur offendant (Greg., parte 1, *Pastor.*, c. 1).

la mode, qui chatouilleront vos oreilles de périodes bien carrées, qui vous mettront dans le chemin large, chemin, qui au dire du Sauveur, conduit à la perdition. Il y a cinq ou six ans que votre mère, ou votre femme vous est comme un flambeau allumé, qui vous montre le chemin du ciel, par ses remontrances et ses bons exemples, vous n'en faites aucun profit, vous vous moquez d'elle, ou vous l'injuriez. Eh bien! un de ces jours, Dieu vous ôtera ce flambeau : *Movebo candelabrum tuum de loco suo;* elle viendra à mourir, vous n'aurez plus personne qui vous retienne, vous irez de précipice en précipice.

V. L'Ecriture nous en propose un bel exemple au troisième livre des Rois. Josaphat, roi de Judée, et Achab, roi d'Israël, faisaient dessein d'aller de compagnie assiéger et prendre Ramoth, ville de Galaad; mais Josaphat qui était prince dévot, trouva bon de ne rien entreprendre sans avoir premièrement consulté Dieu. Achab, qui était un impie, répondit : J'en suis content, et fit assembler sur-le-champ quatre cents faux prophètes, dont il se servait pour le culte du faux dieu Baal. Ces prophètes, qui étaient complaisants, voyant que le roi avait grande affection à cette guerre, lui prédirent qu'il en aurait bonne issue, et qu'infailliblement il prendrait la ville. Josaphat connaissant à leur contenance qu'ils n'étaient pas inspirés de Dieu, s'écria : N'y a-t-il point ici de prophète du vrai Dieu? Achab répond : Il y a ici le prophète Michée; mais je le hais comme la mort, parce qu'il ne me prédit jamais rien de bon : toutes ses prédictions sont des prophéties de malheur. Nonobstant on envoie quérir le prophète : le messager qui l'amena lui disait en chemin : Tous les autres prophètes donnent de bons présages au roi, je vous conseille de faire comme eux. Michée répond : Je ne saurais flatter, je ne dirai au roi autre chose que ce que Dieu me mettra en la bouche. Etant arrivé en cour, il dit à Achab par ironie, en se moquant de ce qu'il voulait qu'on prophétisât selon son humeur : Allez, Sire, allez à la bonne heure, allez assiéger la ville de Ramoth, vous l'emporterez sans doute. Achab se doutant bien que Michée parlait en se moquant, lui dit : Ne me flattez point, dites-moi la vérité. Alors le prophète parlant tout de bon, lui prédit qu'il y demeurerait, et que son armée serait mise en déroute. Achab se tournant vers Josaphat : Voyez, ne vous ai-je pas bien dit que ce beau devin ne prédit que des malheurs et des infortunes? Alors le prophète prenant la parole et parlant encore plus hardiment qu'il n'avait fait jusques-là : Sire, écoutez la vision que j'ai eue; croyez-la, ne la croyez pas, il ne m'importe : mais tant y a qu'elle est très-véritable et que l'issue vous en fera voir la vérité. J'ai vu Dieu assis en son trône et environné d'un grand nombre d'esprits angéliques, tant bons que mauvais, auxquels il a dit : Qui est-ce qui trompera le roi Achab? Et incontinent un esprit malin se présente et dit : Je le tromperai fort aisément si vous me le permettez. Et comment le tromperas-tu, lui dit Dieu? Je serai un esprit de mensonge en la bouche de tous ses prophètes. Va et fais comme tu l'entends. L'événement montra qu'il avait dit vrai. Les faux prophètes avaient assuré que le roi gagnerait la bataille, et il y fut tué, et son armée défaite, comme Michée avait prophétisé. 1° Pourquoi Dieu permit-il que ce

pauvre roi fut ainsi malheureusement séduit? Ce fut en punition du crime qu'il avait commis, opprimant injustement et tyranniquement le pauvre Naboth ; 2° il fut séduit, parce qu'il le voulait ainsi ; il prenait plaisir d'être flatté, il caressait les faux prophètes qui l'entretenaient de belles promesses, et il maltraitait le prophète Michée qui lui disait des vérités. Vous faites comme cet infortuné : un bon confesseur vous veut retirer du péché, il vous refuse ou diffère l'absolution jusques à ce qu'on voie un peu d'amendement en vous. C'est un scrupuleux, un visionnaire ; c'est un esprit noir et mélancolique ; il ne me retient plus, il sera bien fin s'il m'y attrape ; il m'avait dit que je retournasse à la Pentecôte, pour lui rendre compte si je me serais amendé, qu'il m'y attende ; s'il ne m'a pas donné l'absolution, un autre me la donnera. Vous vous adressez à un autre qui est ignorant ou intéressé, à un confesseur qui est ravi de voir à ses pieds des manteaux doublés de panne et des robes de soie, à un confesseur à qui vous donnez des présents, ou à qui vous faites dire des messes. Il vous dit : Hé ! hé ! ce bon père est un peu trop rigoureux ; il ne considère pas assez la fragilité humaine, et que vous ne pouvez pas vivre dans le monde comme des religieux, il n'a pas pensé que vous n'avez pas mauvaise intention ; communiez, communiez tous les mois, tous les quinze jours, tous les dimanches encore que vous donniez le bal, encore que vous jouiez jusques à minuit, que vous ne vous leviez tous les jours qu'à neuf heures, et quoique vous soyez une mégère et furie en votre maison.

VI. Quand donc au jugement de Dieu, vous vous trouverez en peine, il sera bien temps alors de dire : J'ai été trompée, l'esprit d'erreur et de mensonge était au cœur et en la bouche de ce confesseur indulgent : pourquoi Dieu a-t-il permis que j'aie été si malheureusement trompée? Pourquoi? premièrement en punition de quelque faute notable que vous avez faite autrefois ; ou en second lieu, Dieu permet que vous soyez trompée, parce que vous le voulez ainsi ; vous êtes bien aise d'être aveugle pour ne voir pas la difformité de vos vices, que vous ne pourriez approuver s'ils n'étaient déguisés de quelque beau prétexte. Vous aimez et estimez ceux qui se rendent partisans de vos passions ; et cette même histoire d'Achab nous montre que la seconde cause de cet aveuglement, c'est Satan qui est ravi d'avoir permission d'aveugler notre esprit, d'autant que par ce moyen il dispose mieux de nous à sa discrétion ; en quoi, dit saint Grégoire (Mor., c. 16), il se comporte envers nous comme le roi des Chaldéens se comporta envers le roi de Judée. Nabuchodonosor (4. Reg. 25) ayant assiégé et saccagé la ville de Jérusalem, fit prisonnier le roi Sédécias, égorgea ses enfants en sa présence, lui creva les deux yeux, l'emmena captif en Babylone et le mit à la cadène comme une bête. Quelle étrange tragédie ! elle arrive tous les jours. Sédécias veut dire en hébreu, *le juste du Seigneur* : Vous aviez été jusques à présent juste et vertueux, Satan vous a fait son captif par le consentement à un péché mortel qu'il a extorqué de vous, il a fait mourir toutes vos bonnes œuvres, tous vos mérites précédents, il vous tient à la cadène attaché d'affection à une chétive créature, il vous a poché les yeux de l'entendement,

il vous tient en Babylone, en une vie pleine de confusion, de désordre et de dérèglement : *Ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat :* Oui Sédécias, *justus Domini.* C'est aux justes principalement qu'il en veut en ce sujet; il sait qu'il n'appartient qu'aux bêtes et aux plus grossières et niaises, de se jeter dans les filets qu'elles voient tendre en leur présence : *Frustrà jacitur rete antè oculos pennatorum.* Les mariniers les moins experts évitent aisément les écueils qui sont visibles et à fleur d'eau; les bons et sages pilotes ne brisent que contre les rochers cachés en la mer. Une âme, qui a le cœur bien assis, se garde bien de faire une action qui soit évidemment noire et criminelle. Il lui cache le piége, il lui couvre l'hameçon, il la combat non à guerre ouverte, mais par embûches et artifices; et c'est ce que je redoute principalement en vous et en moi, Messieurs, sachant que, comme dit saint Léon : *Plus est periculi in insignatore occulto quàm in hoste manifesto.* Je ne crains pas que vous tombiez en des actions notoirement honteuses et infâmes, j'ai trop bonne opinion de vous pour le croire; mais je dis avec David : *Delicta quis intelligit, intùs legit.* Je crains le fond du cœur, où personne ne peut lire que Dieu; les péchés intérieurs, l'orgueil secret, la présomption de nous-mêmes, la confiance en nos vertus prétendues, l'attachement à nos pensées, à nos sentiments, à nos intérêts, aux biens de la terre, être idolâtres de vos enfants, passionnés pour les grandeurs du monde, n'aimer et ne chercher que vous en vos désirs, desseins et actions, n'avoir point d'amour de Dieu, ne rien faire que par retour à vous-mêmes, être zélés et passionnés pour vos intérêts, insensibles et froids comme glace pour ceux de Dieu. Toutes ces dispositions sont des haleines de Satan, des piéges qu'il tend couvertement pour perdre les âmes de meilleure trempe : *Narraverunt ut absconderent laqueos, dixerunt : Quis videbit eos ?*

VII. Mais la plus immédiate et plus ordinaire cause de l'aveuglement d'esprit, c'est le dérèglement de la volonté, quelque passion qui y règne, l'attachement que nous avons à nous-mêmes, à notre propre sens, à quelque créature. Il est vrai que l'entendement conduit et dirige la volonté, il est son flambeau qui l'éclaire et qui lui montre où elle doit aller : mais elle est toujours la dame, il est comme un serviteur qui connaît bien les humeurs et les inclinations de sa maîtresse et qui s'y rend complaisant; il détourne ce flambeau des lieux qu'elle a en aversion; il le tourne, l'arrête et le fait éclairer sur ce qu'elle aime et affectionne. Vous le voyez par expérience, quand vous avez un procès ou une querelle : les raisons vous viennent à la foule pour justifier votre cause; votre droit vous semble plus clair que le soleil en plein midi; au contraire, votre partie adverse pense que vous êtes en erreur et que vous avez le plus grand tort qui puisse imaginer. C'est par une passion déréglée, qui nous enivre plus que le meilleur vin qui soit au monde, elle jette des ténèbres en notre esprit, elle nous fait prendre de fausses lueurs pour des lumières bien éclatantes. Il faut dire de tout amour déréglé, ce que les anciens disaient de l'Amour impudique (leur apologue avait bonne grâce); ils disaient que Cupidon n'était pas aveugle de naissance, ni au commencement de sa

vie; mais que badinant un jour auprès de la Folie elle le rebuta plusieurs fois; et comme il recommençait toujours, pour se délivrer de ses importunités, elle lui donna un si grand soufflet, qu'il en perdit la vue. Il y eut là-dessus un grand procès intenté pour réparation d'injure; l'arrêt des juges porta : que puisque la Folie avait aveuglé l'Amour, elle lui servirait toujours de guide; ainsi il ne va jamais nulle part, qu'elle n'y entre la première.

Deuxième partie. — VIII. Pour prévenir un si grand mal avant qu'il arrive, il faut considérer que les fautes que nous commettrons par cet aveuglement, ne seront pas impunies? et pour y remédier quand nous y sommes tombés, il en faut ôter les causes. Non, Dieu n'excuse pas, en son jugement, les fautes que nous commettons par aveuglement d'esprit, principalement quand il est volontaire, ou en soi, ou en sa cause; c'est ce qu'on appelle ignorance grossière et criminelle, fautive ; ce qui se fait en diverses manières. En premier lieu, quand vous vous ingérez à une charge, ou à une vocation dont vous n'êtes pas capable : vous prenez une cure, sans savoir ni prêcher, ni catéchiser; vous entendez les confessions sans avoir appris les cas de conscience; vous exercez une charge de judicature, de médecine et de chirurgie, sans savoir les arts ou les sciences qui sont nécessaires pour s'en bien acquitter, sous prétexte que vous étudierez, et vous vous rendrez habile homme, après avoir peuplé l'enfer et fait bossus les cimetières.

En second lieu, quand vous ne priez pas assez Dieu pour obtenir de lui la lumière et conduite, afin de vous bien acquitter de votre charge, vous ne lisez pas les livres qui vous y peuvent conduire; au lieu de lire l'Ecriture et les Pères pour apprendre à bien conduire les âmes; au lieu de lire les jurisconsultes, les livres de médecine et de chirurgie, vous vous amusez à jouer, à lire les romans, ou d'autres livres inutiles.

En troisième lieu, quand vous vous fiez trop à vous-même, que vous ne consultez personne, et que vous pensez avoir assez d'esprit, de science et de prudence pour vous conduire tout seul; et cependant votre esprit n'est que ténèbres, votre prudence que folie, pour vous conduire vous-même, qui que vous soyez; ou si vous consultez quelqu'un, vous ne vous adressez pas à celui qui dira vos vérités; mais en un flatteur et à un complaisant, qui s'ajuste à votre humeur, qui condescend à vos inclinations, et qui vous forme une conscience à la mode.

Voulez-vous voir, comme les mauvaises actions que vous commettez par cet aveuglement ne sont pas excusées devant Dieu? Croyez-vous que les païens, qui ont martyrisé les Apôtres, et que les tyrans qui ont persécuté l'Eglise et les martyrs ne soient pas coupables et soient impunis : ils sont damnés, n'est-il pas vrai? Néanmoins, ils pensaient bien faire, ils s'imaginaient qu'en le faisant, ils rendaient grand service à Dieu. Jésus-Christ lui-même le dit : *Venit hora ut omnis qui interficit vos arbitretur obsequium se præstare Deo.* Saint Paul et saint Barnabé prêchant en Antioche, les Juifs suscitèrent des femmes dévotes et honnêtes : *Concitaverunt mulieres religiosas et honestas,* qui s'élevèrent contre les

Apôtres, et leur livrèrent une si furieuse persécution, qu'ils furent contraints de quitter le pays. Elles ne le faisaient pas par impiété, puisqu'elles étaient dévotes, ni par haine de la chasteté que les apôtres prêchaient, puisqu'elles étaient honnêtes. Elles le pensaient faire par un bon zèle, et elles ne laissent pas d'être damnées : mais comment damnées? plus damnées que ceux de Sodome et de Gomorrhe. Oui, avec leur honnêteté apparente, leur dévotion orgueilleuse, elles sont plus damnées que ceux de Sodome, qui commirent des charnalités monstrueuses et dénaturées. Comment le savons-nous? l'Ecriture le dit; elle ne peut mentir. Au même lieu, verset cinquante et un, les saints quittant le pays, secouèrent contre elles la poussière de leurs pieds, comme le Sauveur l'avait commandé en saint Matthieu, en saint Marc et en saint Luc. Or, en ces mêmes lieux, il assure et avec serment, que ceux à qui cela arriverait, seraient plus punis au jugement que ceux de Sodome et de Gomorrhe. Voyez par là que ce n'est pas assez d'être chaste, dévot, vertueux à l'extérieur et devant les hommes? Voyez combien un zèle indiscret et passionné est dangereux? Voyez comme l'aveuglement qui nous semblerait excusable est quelquefois cause de plusieurs grands péchés, et qui pis est, comme il nous a fait croupir et persévérer longtemps? Les actions que vous jugez être criminelles, vous vous en confessez; et si votre confesseur a tant soit peu de zèle pour votre salut, il vous en reprend; et si vous y retombez plusieurs fois, il vous refuse ou diffère l'absolution; vous appréhendez ce refus, vous tâchez de vous corriger; mais les actions que vous ne pensez pas être des péchés, quoiqu'elles le soient, en effet, vous ne vous en repentez pas, vous ne les confessez pas, vous ne vous en corrigez pas; si votre confesseur vous en interroge, si le prédicateur les reprend en chaire, vous ne le croyez pas, vous pensez que ce sont des exagérations; vous dites que ce sont des scrupuleux, qu'ils sont trop sévères et trop rigoureux.

IX. Donc, pour remédier à un mal si pernicieux, il faut ôter les causes qui sont trois, comme nous avons dit : la justice de Dieu, la tentation du diable, et quelque passion déréglée. Le remède contre la première, c'est la prière; contre la seconde, c'est demander avis; contre la troisième, c'est de nous défier de nous-même et de nos affections. Humiliez-vous beaucoup devant Dieu, reconnaissez l'extrême besoin que vous avez de sa lumière, demandez-lui souvent son Saint-Esprit, pour vous et pour vos directeurs; priez-le de vous adresser à un confesseur, qui vous dise vos vérités, qui n'endure pas vos mauvaises habitudes. Priez-le de vous envoyer des prédicateurs qui ne vous flattent point, qui prêchent la pure parole de Dieu, et non pas de belles pensées de philosophie. Priez-le de faire tomber entre vos mains, et vous faire goûter les livres qui enseignent solidement à vivre selon l'Evangile. Priez-le qu'il vous ouvre l'esprit pour recevoir et appréhender les vérités qui vous sont enseignées. Adressez-lui souvent ces élévations : *Illumina tenebras meas;* Mon Dieu éclairez mes ténèbres, enseignez-moi à faire votre sainte volonté, ne me cachez pas vos divins commandements. *Doce me facere voluntatem tuam. Non abscondas à me mandata tua, Domine ut videam.* Et afin que Dieu étant

apaisé, il n'ait plus sujet de retirer de vous ses lumières, tâchez de satisfaire à sa justice pour les péchés de votre vie passée, par toutes les pénitences intérieures et extérieures qui vous seront possibles.

X. Et parce que, comme il fut révélé à un saint évêque, Dieu enseigne les hommes par les hommes; ayez un homme prudent, docte, pieux et désintéressé, à qui de temps en temps, comme deux ou trois fois l'année, vous rendiez compte de votre état, de vos dispositions intérieures et de vos actions : Mon Père, je me comporte ainsi en ma famille, je fais telle chose en ma charge, j'emploie le temps à telles actions, je fais tel marché avec mon fermier, je n'ai point d'enfants, ou fort peu; ils sont déjà fort bien pourvus; j'ai tant de revenu, je ne donne que tant par an en aumônes. Ne me flattez point, dites-moi franchement, si c'est vivre chrétiennement, si je me puis sauver en faisant ainsi.

Au troisième livre des Rois, l'Ecriture nous apprend, qu'aussitôt que Salomon fut assis sur le trône après la mort de son père, Dieu lui apparut et lui dit : Demandez-moi ce que vous voudrez, et je vous l'octroierai. Il ne demanda ni les grandeurs du monde, ni les richesses de la terre, mais seulement la sagesse; et cette prière fut si agréable à Dieu, qu'elle fut appointée sur-le-champ par l'octroi, non-seulement de ce qu'il demandait, mais de tous les biens temporels que le cœur humain peut souhaiter. Voulez-vous savoir en quels termes il demanda la sagesse : *Dabis ergò servo tuo cor docile*, un cœur docile qui se laisse conduire, qui n'est point idolâtre de son opinion, qui demande et suit aisément l'avis d'autrui. Celui-là s'expose aux artifices et aux embûches du séducteur, qui refuse de se soumettre à la conduite d'un directeur, dit saint Bernard[1]. Et ailleurs, il dit de soi, qu'il était plus capable de conduire et gouverner des centaines de religieux, que de se conduire soi-même. Mais souvenez-vous que les juges ecclésiastiques sont hommes aussi bien que les séculiers, qu'il leur peut arriver quelquefois d'avoir des respects humains; de se rendre complaisants, et d'avoir égard à leur intérêt particulier. Si un confesseur, par bassesse d'esprit, par trop de mollesse, crainte de vous déplaire, vous permet des choses contraires aux maximes de l'Evangile. Si un prédicateur, pour avoir l'approbation et l'applaudissement de tout le monde, vous élargit la conscience, vous ouvre le chemin large et spacieux, qui est le chemin de perdition, dit le Fils de Dieu, afin qu'on dise : Voilà l'homme qu'il nous faut, il ne damne pas le monde, il ne détrempe pas nos délices dans l'amertume des jugements de Dieu et de la crainte de l'éternité.

Vous ne serez pourtant pas justifié devant Dieu; car il dit par Ezéchiel : Si celui que j'ai mis dans la guérite pour faire le guet, voit le glaive de ma justice venir fondre sur quelque pécheur, et ne l'avertit pas, le pécheur mourra en son iniquité, et je demanderai compte de son âme à celui que j'avais mis en sentinelle.

[1] Deceptori dat manum qui dare dissimulat præceptori (Bern., Ser. 77 in Cant.; *Idem*, ep. 17 *ad Augerium*).

Le confesseur est au confessionnal ; le prédicateur est en chaire comme en une guérite, pour avertir le peuple chrétien de ce qui est contraire à son salut. Si le confesseur lui permet le bal, la perte du temps au jeu, le luxe et la superfluité en habits, en meubles, en festins; si les collations, les afféteries et les cajoleries illicites; s'il ne vous avertit que l'épée de la vengeance de Dieu tombera sur vous, Dieu lui demandera compte de votre âme. Mais vous ne laisserez pas d'être condamné, car il ne dit pas seulement : Je demanderai cette âme à la sentinelle, mais aussi il dit, que le pécheur mourra dans son iniquité : cela est terrible.

Ce complaisant intéressé n'est pas plus docte que saint Paul, il n'est pas plus spirituel qu'un ange du ciel; et saint Paul dit aux Galates : Si moi, oui moi, qui suis un apôtre, ou un ange du ciel, vous annonce quelque chose de contraire à l'Evangile, ne le croyez pas; dites-lui : Anathème ! Je vous puis dire le même, à plus forte raison quand vous me consulterez à la porte de notre maison, ou en votre logis, si je vous dis quelque chose contraire aux vérités de l'Evangile, que je vous prêche ici, ne me croyez pas; ici, je suis hardi comme un lion; là, peut-être, que je serai lâche comme un Thersite; ici, je parle en général, je ne redoute personne; là, je puis appréhender de déplaire au particulier que je crains de désobliger. C'est une vérité de l'Evangile : que quiconque s'élève sera humilié; que non-seulement les larrons, mais les avaricieux, ne posséderont point le royaume de Dieu; que tout arbre qui ne porte pas de bon fruit, sera coupé et jeté au feu; que celui qui veut être ami du monde, sera ennemi de Dieu. Si quelqu'un vous dit, qu'étant ambiteux, avaricieux, fainéant et mondain, vous ne serez pas humilié, banni du ciel, jeté aux feu et ennemi de Dieu, ne le croyez pas.

XI. Tertullien dit fort bien : L'âme fidèle vogue en ce monde comme sur une mer orageuse, au milieu des gouffres et des écueils, poussée du vent du Saint-Esprit; si elle se défie de soi, elle évite les dangers; si elle est toujours en crainte, elle est en assurance [1]. Défiez-vous ainsi de vous, de vos pensées, de vos lumières, de vos sentiments, de vos humeurs; mais surtout défiez-vous de vos désirs et de vos amours, pour beaux et spécieux qu'ils soient, s'ils sont tant soit peu ardents et passionnés. Il n'y a que deux désirs qui ne doivent pas être suspects, qui ne peuvent être trop grands : le désir d'être bien humble et le désir de bien aimer Dieu; tous les autres sont dangereux, défiez-vous-en et vivez en crainte. Le Sage disait : Bienheureux qui craint toujours; David disait : Mon Dieu, nettoyez-moi de mes imperfections cachées; et saint Augustin, qui était si humble, craignait d'avoir beaucoup d'orgueil secret; il en gémissait devant Dieu et il en répandait des ruisseaux de larmes, oui, des ruisseaux de larmes : Mon Dieu, disait-il, je crains fort ce qui est caché au fond de mon âme, je crains qu'il n'y ait de l'orgueil secret, que vous voyez et que je ne vois pas; vous savez les gémissements de mon cœur sur ce sujet, et les ruis-

[1] Inter scopulos et vada velificata Dei spiritu fides navigat, tuta si cauta, secura si attonita (Tert., de *idolatriâ,* c. ultimo).

seaux de larmes que j'en répands en votre présence[1]. J'ai bien plus de sujet d'en dire autant à Dieu : Je crains fort le fond de mon cœur, que sais-je, peut-être qu'il est tout pourri ? Oh ! mon Dieu ! devant vous, peut-être, que je ne suis que pourriture, qu'un crapaud tout bouffi du venin d'orgueil, d'amour-propre et de recherche de moi-même; je suis plus aveugle en l'esprit que l'aveugle-né ne l'était au corps, je ne suis que ténèbres, que faiblesse, qu'ignorance et folie; mais mon espérance est en vous, vous êtes la vraie Lumière, la Lumière du monde, le Soleil de justice, l'Ange du grand conseil, la Sagesse éternelle et la Sapience incréée. Soyez ma lumière, ma sagesse, ma conduite : *Emitte lucem tuam, et veritatem tuam, ipsa me deduxerunt in montem sanctum suum, et in tabernacula tua. Amen.*

SERMON XVII.

DU SECOND EMPÊCHEMENT DE LA PÉNITENCE, QUI EST L'ENDURCISSEMENT DU COEUR.

Hodiè, si vocem Domini audieritis nolite obdurare corda vestra. (Psal. 94.)

Il y a tant de rapport, tant d'alliance et de sympathie entre notre entendement, notre volonté, que si l'entendement étant enveloppé de ténèbres, ne connaît le souverain bien; la volonté n'a point d'inclination de se tourner vers lui et de le posséder par amour : *Ignoti nulla cupido;* quand l'âme est une fois frappée de l'aveuglement d'esprit, elle tombe infailliblement dans l'endurcissement du cœur; c'est le second empêchement qui s'oppose à notre conversion et au dessein de la pénitence. Il faut donc considérer les dispositions d'un si grand mal, afin de les éviter. Il n'est rien qui amollisse mieux les tumeurs du corps que l'huile; rien qui amollisse mieux l'endurcissement du cœur, que l'invocation de votre sacré nom, ô sainte Vierge ! *Oleum effusum nomen tuum !* Pour cela, votre serviteur, saint Casimir, nous donne cet avis salutaire : *Ipsam cole ut de mole criminum te liberet. Hanc appella ne procella vitiorum superet.* Ensuite, de ce sage conseil nous vous honorons, nous vous invoquons, nous vous saluons. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Punctum unicum.— I. Zacharias, visione amphoræ portatæ in Sennaar, exprimit quinque gradus quibus pervenitur ad duritiem cordis.— II. Primus est derelictio à Deo, cùm post completum cumulum peccatorum deserit animam. — III. 1. Scripturâ. — IV. 2. Patribus. — V. 3. Exemplis. — VI. Gradus insensibilitas, ad damna spiritualia. — VII. Ad temporalia. — VIII. Gradus assiduitas peccandi. — IX. Imprudentia. — X. Stabilitas in malo.

Conclusio. — XI. Per eximium locum S. Bernardi ad Eugenium. — XII. Per recapitulationem.

[1] Multum vereor occulta mea quæ nôrunt oculi tui, mei autem non tu nostrì de hâc re. Ad te gemitus cordis mei et flumina oculorum meorum, multum vereor occulta mea (Aug., l. 10, *Conf.*, c. 17).

Point unique. — I. Le prophète Zacharie, dans ses divines révélations, nous propose un bel emblème, auquel il dépeint comme dans un tableau raccourci, mais avec de vives couleurs, tout ce qu'on peut considérer sur le sujet de l'endurcissement et de l'obstination de cœur. Il raconte qu'un ange lui fit voir une cruche, et qu'une femme qui s'appelait l'*Impiété* fut jetée dans le milieu de cette cruche, qu'on la boucha avec une masse de plomb, et en même temps il vit deux autres femmes qui avaient des ailes de milan, qui prirent cette cruche, l'enlevèrent entre le ciel et la terre et l'emportèrent dans la terre de Sennaar, qui est Babylone, où elle fut posée sur sa base pour y demeurer éternellement : *Et egressus est angelus qui loquebatur in me, et dixit ad me : leva oculos tuos, et vide, et ecce amphora egrediens, et ecce talentum plumbi portabatur, et ecce mulier una sedens in medio amphoræ et dixit : hæc est impietas*, etc. (Zach. 5). Cette vision se passa sur la terre, et toutefois l'ange qui parlait à Zacharie, lui dit : Elevez vos yeux ; pour lui enseigner que ce malheur d'endurcissement arrive par la permission de Dieu, et que c'est une vengeance du ciel ; vengeance la plus sévère, la plus terrible et la plus redoutable que la justice de Dieu puisse décréter contre une âme.

Le Prophète avait eu une autre vision au même chapitre, et immédiatement devant celle-ci. Il avait vu une faux qui descendait du ciel ; car au lieu qu'au texte latin il y a : *Erat volumen volans*, les Septante interprètes, et après eux saint Chrysostome, traduisent : *Erat falx volans. Ubi habemus et ecce volumen volans;* Καὶ ἰδοὺ δρέπανον πετώομον : *Et ecce falx volans;* et l'ange dit au Prophète : Que cette faux représenterait la guerre, la famine, les maladies et les autres fléaux que la malédiction de Dieu envoie de temps en temps aux familles et aux Etats, en punition des parjures, larcins et autres crimes qui s'y commettent. Après cette menace des punitions temporelles, le Prophète ajoute la vision qui exprime l'endurcissement, pour enchérir et mettre le comble à ses menaces; car, en effet, cet endurcissement est une punition incomparablement plus effroyable que toutes les afflictions temporelles. C'est (si on le peut dire), le faubourg de l'enfer, la veille de la réprobation finale et la dernière disposition à la damnation éternelle.

II. On ne tombe pas d'abord dans un abîme si profond : *Extrema primo nemo tentavit loco ;* on y descend par divers degrés, et il est bon de les apprendre pour les appréhender. Or, il y en a cinq principaux, exprimés aux circonstances de la vision de Zacharie. Le premier est l'abandon de Dieu, lorsqu'en punition des négligences à son service, des résistances à ses inspirations, ou des ingratitudes à ses bénéfices, par un jugement secret et caché, mais toujours très-adorable et très-juste, il abandonne l'âme, il retire d'elle ses faveurs extraordinaires, sa protection et assistance particulière ; il permet que le péché entre jusques au fond, à la moëlle et au centre de son cœur, qui est admirablement bien représenté par la cruche, à cause de sa fragilité : *Hæc est impietas, et projecit eam in medio amphoræ*, au lieu de ce mot *amphora*, qui est au texte latin, en hébreu il y a *epha*, ou *ephi;* c'était une certaine mesure dont on se servait ordinairement au marché pour mesurer

le froment, l'orge et autres semblables grains, *mensura aridorum.* Le cœur de l'homme est représenté par cette cruche, et cette cruche est une certaine mesure. Cela nous apprend une vérité très-importante et si digne d'appréhension, que si elle était bien pénétrée, elle nous servirait de bride pour nous empêcher d'offenser Dieu, pour peu que nous eussions de désir de faire notre salut. Mon Dieu! faites-moi la grâce que ma langue soit un burin d'acier ou de diamant, pour graver si profondément cette vérité dans l'esprit de mes Auditeurs, qu'elle n'en soit jamais effacée. Le trésor et le magasin des grâces de Dieu est inépuisable, si est-ce néanmoins qu'il donne ses grâces par compte. Sa patience est infinie, mais il n'en use pas infiniment; sa miséricorde est immense, mais il l'exerce par mesure.

Entendez-moi bien, et ne prenez pas le change. Je ne dis pas qu'il y ait de pécheur si grand, si prostitué, si abominable et si désespéré, qu'il ne puisse obtenir sa grâce. Non; car c'est un article de foi, que vous pouvez avoir pardon de tous vos péchés, pour grands, énormes, excessifs et en grand nombre qu'ils soient, pourvu que vous vous en repentiez comme il faut, et que vous en demandiez pardon de bon cœur. Mais je dis qu'il y a certain nombre de péchés, aux uns plus grand, aux autres moindre, et à quelques-uns fort petit, après lequel Dieu ne vous donne plus de loisir, ne vous fait plus la grâce efficace de vous en repentir comme il faut, ni de lui en demander pardon de bon cœur; il permet que vous vous abandonniez désespérément au péché, que vous vous y attachiez et colliez inséparablement. Dieu a dit, par exemple, en ses divines idées, en ses projets et prénotions éternelles : Je veux par patience attendre à pénitence un tel durant dix ans, un tel vingt ans, un tel trente ans ; mais s'il ne se convertit dans ce temps-là, s'il laisse écouler le dernier moment de ce temps préfix sans se convertir, il ne le fera jamais, je le retirerai du monde. Je veux pardonner cinquante péchés à une telle, ou cent à une telle : car nous n'en savons pas le nombre, Dieu le sait bien ; si elle en commet un seul davantage, je ne l'en relèverai jamais; elle se damnera très-assurément, ce sera volontairement, mais infailliblement.

III. Le Saint-Esprit dit en *l'Ecclésiastique* : Gardez-vous bien de dire : La commisération de Dieu est grande, il aura pitié du grand nombre de mes péchés : *De propitiato peccato noli esse sine metu, neque adjicias peccatum super peccatum, et ne dicas* : *Miseratio Domini magna est, multitudinis peccatorum meorum miserebitur ; misericordia enim et ira ab illo cito proximant et in peccatores respicit ira illius* (Eccl. 5). Comment est-ce que cela s'entend ; la miséricorde de Dieu n'est-elle pas très-grande, immense, et infinie? si elle est telle, pourquoi ne le dirions-nous pas? David l'a dit, pourquoi ne le dirions-nous pas comme lui? il parle fort proprement, il sait bien ce qu'il dit; il ne dit pas : Gardez-vous de dire que la miséricorde de Dieu est grande, mais que sa commisération est grande : *Misericordia tua magna est* (Ps. 85). Il y a différence en ces deux paroles, la commisération est l'effet de la miséricorde : les attributs de Dieu sont infinis, mais leurs productions ne sont pas infinies; les perfections divines n'ont point de

bornes, parce qu'elles sont en Dieu, et tout ce qui est en Dieu est infini ; mais les effets de ses perfections sont en la créature, et tout ce qui est en la créature est limité. La miséricorde de Dieu est grande, et plus grande qu'on ne saurait s'imaginer ni concevoir, elle est immense et infinie ; mais les effets de cette miséricorde, les commisérations, le pardon des péchés, les grâces qu'il donne aux pécheurs ne sont pas infinies et innombrables. Le Sage en rend la vraie raison, quand il ajoute : *Misericordia enim et ira, ab illo citò proximant.* Il n'est pas seulement miséricordieux, mais il est juste ; en lui ces deux perfections ne sont point contraires l'une à l'autre : en Dieu la miséricorde n'est pas opposée à la justice, elles sont une même chose, et ainsi l'une et l'autre est infinie : mais quand il les exerce envers nous, elles ont des effets contraires, et les effets de l'une empêchent que les effets de l'autre ne soient infinis et innombrables. Il est miséricordieux, pour ce il nous attend quelque temps, et nous pardonne quelques péchés ; mais il est juste, et sa justice doit avoir son cours ; pour cela il ne nous attend pas toujours, et ne nous pardonne pas des péchés sans nombre. Et le conseil du Sage est très-salutaire : *De propitiato peccato noli esse sine metu.* Quand vous sauriez très assurément, par révélation divine, que Dieu vous a pardonné votre péché, quant à la coulpe et quant à la peine, ne le mettez pas en oubli ; ne laissez pas d'en appréhender et d'en redouter les mauvais effets. Or, quels mauvais effets peut avoir un péché entièrement remis? Dieu punit-il deux fois un même crime? Nenni ; mais c'est que si vous en commettez de nouveaux, le péché autrefois commis, quoique pardonné tout à fait, entre en ligne de compte pour grossir le nombre préfix et déterminé ; le nombre dis-je, après lequel Dieu a résolu de ne vous plus pardonner ; mais de vous retirer de ce monde en mauvais état : *De propitiato peccato noli esse metu, neque adjicias peccatum super peccatum.*

IV. Saint Augustin, ou l'auteur du *Livre de la vie chrétienne* qui est entre ses œuvres, enseigne clairement cette vérité, disant : Il est évident et assuré, par le témoignage de Dieu même, qu'il y a une certaine mesure de péchés, et que chacun est appelé au jugement de Dieu, plus tôt ou plus tard, selon qu'il a rempli sa mesure. Ce qu'ayant prouvé par les exemples de l'Ecriture, que j'alléguerai incontinent, il ajoute : D'où nous apprenons clairement que Dieu attend patiemment à pénitence chacun de nous, jusques à ce qu'il ait achevé le comble de ses péchés [1].

V. En Amos, chapitre premier, Dieu avait prescrit que si les habitants de Damas, de Tyr, de Gaza et d'autres villes, commettaient plus de trois péchés, leur mesure serait comblée : ils en commirent sept, elle fut remplie, Dieu ne les convertit pas. Ainsi les Israélites dans le désert, s'étant révoltés dix fois contre Dieu,

[1] Esse certum peccatorum modum atque mensuram, Dei ipsius testimonio comprobatur, et quod unusquisque celerius vel tardius prout peccatorum suorum modum expleverit judicetur, evidentissime demonstratur. Et infrà. Undè manifestissimè docemur singulos tamdiù ut convertantur sustineri, quamdiù delictorum suorum cumulum non habuerint consummatum (Lib. *de vitâ Christ.,* c. 4. *Operum.* August.).

firent le comble de la mesure; ce qui fut cause que Dieu les priva de l'entrée de la Terre promise. Et au premier livre des Rois, chapitres treizième et quinzième, Saül, après cinquante-deux ans d'innocence, cinquante en une vie privée et particulière, deux ans dans le trône royal, désobéit deux fois au commandement de Dieu; il est réprouvé, il s'abandonne au mal, il persécute injustement David, et il se tue soi-même. Mais ce qui m'étonne le plus, et qui jette la frayeur dans mon cœur, c'est de voir que les anges n'ont eu qu'une ou deux grâces, que deux ou trois moments pour gagner le ciel; que le premier péché qu'ils ont commis a comblé la mesure qui leur était préfixe, et que Dieu avait dit en ses idées : Si l'ange fait un seul péché, je ne lui pardonnerai pas. Ainsi il a dit en ses décrets : Si un tel et une telle de la ville de Paris commet tant de péchés, trente, quarante, ou cent, dont nous ne savons pas le nombre, mais que lui seul sait et a déterminé, je ne le convertirai pas. Pour cela David n'ayant commis que deux ou trois péchés, et faisant pénitence pour en éviter les funestes effets, criait à Dieu si souvent : Mon Dieu, ne vous éloignez pas de moi; ne me délaissez pas, ne me méprisez pas! sachant qu'il ne faut quelquefois que deux ou trois péchés pour donner sujet à Dieu de nous abandonner et de nous laisser perdre.

VI. De cet abandon de Dieu, on descend aisément au second degré qui est l'insensibilité, très-bien exprimée par cette masse de plomb qui fut mise à l'entrée de la cruche. Notre cœur se ferme tellement, que rien de bon n'y peut pénétrer, qu'il semble être bouché d'une masse de plomb. Le plomb est le plus vil de tous les métaux, qui ne résonne point, qui ne rend point de son, quand on le frappe; c'est le symbole de la stupidité, qui nous rend insensibles à toutes les pertes spirituelles et temporelles, que le péché nous cause, et à tous les accidents de cette vie, qui nous devraient faire rentrer en nous-mêmes, et nous convertir à Dieu. Le prophète Abdias s'en plaint : *Si fures introissent ad te, si latrones de nocte, quomodò conticuisses?* Si un larron allait chez vous, et commençait à crocheter vos coffres et à dérober votre argent ou vos meubles; quand vous le verriez ou l'entendriez, ne diriez vous mot? Seriez-vous comme le plomb qui ne retentit point? craindriez-vous de le scandaliser? nenni. Ce fripon prétend par ses cajoleries, vous faire perdre votre honneur, la grâce de Dieu, votre salut, on vous dit : Dites-le à votre père, plaignez-vous à votre mère ou à votre maîtresse, qu'il vous tente de votre déshonneur. Et vous dites : Je n'oserais, je crains de le scandaliser, on le chasserait du logis. Et c'est pour cela qu'il le faudrait dire, afin qu'on le chassât de la maison, comme on crie au larron, afin qu'il sorte du logis, et qu'il s'enfuie. Quoi! un peu d'argent est-il plus précieux que la grâce de Dieu qui coûte le sang précieux du Sauveur? un peu de linge ou autre meuble, est-il plus à estimer que votre honneur et que votre salut? *Si vindemiatores introissent ad te, numquid saltem racemum reliquissent tibi* (Abdiæ, 5)? ajoute le Prophète. Si une compagnie tout entière de jeunes gens était entrée en votre vigne pour la vendanger à la dérobée, cette perte vous serait sensible; et néanmoins ils vous auraient laissé encore quelques raisins à

grappiller. Ce méchant ravage la vigne de votre âme, par le péché, il ruine en vous les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses, les habitudes surnaturelles, mais si absolument, qu'il ne vous laisse pas un seul fruit, pas un petit grain de mérite de vos bonnes œuvres passées, et vous êtes insensible à cette perte !

Saint Chrysostome (hom. *in epist. ad Rom.*) vous compare à ces serviteurs de charlatans. Vous voyez sur un théâtre un pauvre souffre-douleur, à qui on fait mille indignités, et il ne fait que s'en jouer; son maître le bafoue et se moque de lui, il lui donne des soufflets et des coups de poings; il lui fait dire mille sottises, lui fait faire mille impertinences : les assistants se moquent de lui, et il endure tout, il se met à rire; une franche repue qu'on lui donne après la comédie essuie toutes ces indignités. Vous êtes comme ce niais, depuis que cet homme impudique a gagné votre cœur, vous êtes insensible à tout : *Verberaverunt me : et non dolui, traxerunt me, et ego non sensi* (Proverb. 23, 35). Vous êtes insensible à la perte du temps, à la perte de votre liberté et à la perte de votre argent.

Quand vous étiez en bon état, si vous perdiez vêpres, une petite fête, vous étiez en scrupule et en peine; si vous eussiez manqué à la communion un seul dimanche, vous en eussiez été affligé tout le jour : ce méchant homme vous fait perdre vêpres, la grand'messe, la communion les mois, les deux mois et les trois mois entiers, et vous n'en êtes pas en peine!

VII. Vous aimiez tellement votre liberté, à n'être maîtrisée de personne, et à avoir l'ascendant partout, cependant il vous bafoue, il vous commande d'aller à sa maison, de le laisser entrer en la vôtre à heure indue, vous êtes regardée des voisins, il vous fait faire mille actions noires, honteuses, infâmes contre votre inclination; et vous êtes insensible à cette servitude, vous êtes si avaricieuse, et si réservée à donner aux pauvres ; cependant vous lui faites des présents, vous lui prêtez de l'argent qu'il ne vous rendra jamais, vous lui donnez du vin, ou du bien de votre maître, qu'il vous faudra restituer; vous êtes insensible à tous ces dommages : *Traxerunt me, et non sensi.* Vous êtes à l'épreuve de toutes les afflictions que Dieu vous envoie pour vous réveiller et vous retirer du mal? vous avez perdu votre procès, on vous surcharge de tailles; votre mari ou votre enfant est mort; on flétrit votre réputation; vous êtes souvent malade, et rien ne vous convertit! vous êtes insensible à toutes ces piqûres : *Verberaverunt me, et non dolui.* N'ayant donc point de sentiment des maux qui vous arrivent, ni de ceux que vous faites, vous vous y accoutumez aisément, et vous tombez au troisième degré d'endurcissement, qui est l'assiduité au péché.

VIII. Deux femmes qui avaient des ailes de milan, et qui emportèrent cette cruche, représentent la concupiscence et l'accoutumance qui font courir le cœur de péché en péché, d'une très-grande vitesse, comme s'il avait des ailes de milan : *Dimisi eos, secundùm desideria cordis eorum ibunt* (Psal. 80, 13). Ils sont à l'abandon de leur concupiscence et de leur mauvaise habitude : *Ibunt*, ils courent au mal promptement et avec précipitation : l'es-

prit malin y contribue beaucoup, allumant les mauvais désirs, et les habitudes vicieuses avec ses halenées contagieuses : *Spiritus in alis earum.*

Les réprouvés sont au chemin de perdition, comme les prédestinés au chemin du ciel. Saint Paul, le patron des âmes choisies, disait aux Philippiens : Je ne pense point être arrivé au terme de la perfection, je ne tourne point la tête vers le chemin que j'ai déjà fait, j'oublie tout ce que j'ai laissé derrière, je n'ai des yeux que pour ce qui est devant moi, et je fais toujours de nouveaux efforts, afin d'avancer vers le bout de la carrière et de recevoir la récompense de la vocation céleste : *Ego me non arbitror comprehendisse : unum autem quæ quidem retrò sunt obliviscens ad ea verò quæ sunt priora extendens me ipsum, ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis Dei* (Philip. 3, 13). Les prédestinés en font de même, ils sont infatigables au chemin du ciel, insatiables de bonnes œuvres, ils ne se lassent jamais de bien faire : ils mettent en oubli leurs bonnes actions passées, et comme s'ils commençaient chaque jour, ils se hâtent, ils se pressent et s'avancent sans cesse; ils vont haletant continuellement et aspirant à de nouvelles vertus. Le matin, ils font quelque action de piété, pendant le repas une pratique de mortification, après dîner une œuvre de miséricorde, aujourd'hui ils jeûnent, demain ils portent le cilice, après demain ils visiteront l'hôpital : *Ibunt de virtute in virtutem.* Ainsi les réprouvés : *Ibunt in adinventionibus suis* (Psal. 83, 7); ils laissent derrière eux leurs débauches précédentes, ils ne regardent jamais le grand nombre des péchés qu'ils ont commis, ni le trésor et l'amas des punitions qu'ils ont méritées; ils courent à gueule béante après quelque nouvelle proie : la nuit ils feront une impureté, le matin une insolence à l'église, en dînant une intempérance, après dîner un jurement en jouant, aujourd'hui une ivrognerie, demain un blasphème, et après demain une médisance : *Ibunt, ibunt.*

Au chapitre septième des Proverbes, le Saint-Esprit nous dépeint la tentation sous la figure d'une courtisane qui veut débaucher et perdre un jeune homme. Elle l'a gagné, dit-il, par les charmes de ses belles paroles; il va après elle comme un bœuf qu'on traîne à la boucherie, comme un agneau qui s'en va bondissant, et comme un oiseau qui fond sur la proie où il y a un piége, et il ne considère pas qu'il court risque de son salut : *Blanditiis labiorum protraxit illum, sequitur eam quasi bos ductus ad victimam : et quasi agnus lasciviens ignorans quod ad vincula trahitur* (Prov. 7).

Quand on commença à vous parler de tomber en ce péché, que de surprise? que d'éloignement et d'horreur en eûtes-vous? que de refus, de renvois et de résistances fîtes-vous la première et seconde fois que vous y tombâtes? que de répugnance! que de crainte! que de honte! que d'appréhension! que d'aversion, et que de difficulté sentiez-vous! Vous y alliez pesamment, tardivement, à regret et à contre-cœur, comme un bœuf qu'on traîne à la boucherie, comme si on vous eût conduit au supplice. Quand vous étiez tombé, que de tristesse, que d'amertume, que de repentir, que de remords de

conscience, que de reproches de la part de la syndérèse! vous ne dormiez pas d'un bon somme; vous vous éveilliez en sursaut, vous n'aviez pas une bonne heure au jour, vous ne mangiez pas un morceau qui vous semblât savoureux : il vous semblait que tout le monde vous regardait. Après cela vous y êtes allé : *Quasi agnus lasciviens*, en bondissant, en sautant, sans aucune résistance, franchement. Enfin maintenant vous y allez : *Velut si avis festinet ad laqueum* (Prov. 7, 23), comme un oiseau qui vole du haut en bas, pour se lancer sur la proie à tire d'aile, promptement, non-seulement sans répugnance, mais avec gaîté et allégresse; et voilà justement les ailes de milan qui font mouvoir la cruche du cœur humain. Mais le Prophète dit qu'elle fut élevée entre le ciel et la terre. Ce qui exprime et signifie :

IX. La quatrième marche qui est l'effronterie et l'impudence : lorsqu'à la vue du ciel et de la terre, des hommes et des anges, vous commettez le péché. C'est ce que Jérémie (3, 3) vous reproche, *frons meretricis facta est tibi, noluisti erubescere*, vous n'avez plus la couleur de la vertu, une sainte pudeur ne couvre plus votre front : vous avez essuyé toute honte. Vous savez qu'autrefois si votre compagne eut fait la moindre des actions honteuses, que vous faites à présent, vous auriez dit : Je m'en étonne; si j'étais en sa place je mourrais de honte : cependant vous en faites de mille et mille fois plus infâmes, et vous n'en avez point de confusion. Vous êtes si friande du faux honneur, et vous faites litière de la vraie gloire! Ce mauvais homme se moque de vous; quand vous êtes sortie de sa maison, il dit en lui-même : Quelle effronterie! il n'est pas possible d'être plus bête que cela! Il le conte à ses compagnons de débauche, ils en font des railleries et des farces; on vous montre au doigt par la ville, tout le monde sait votre vie; on ne parle que de vos mauvais déportements, vous êtes le sujet de l'entretien des compagnies, et vous marchez la tête levée! Quelle impudence! *Noluisti erubescere.*

Tenuit eos superbia, operti sunt iniquitate et impietate suâ. (Psal. 72, 6). Ils ne se contentent pas d'avoir l'impiété au cœur, ils en sont environnés; ils ne se contentent pas de commettre l'iniquité en secret, ils la commettent en public, au sermon, à la grand'-messe, au chœur de l'église, en présence de Saint-Sacrement, à la vue de tous les fidèles; ils jettent des œillades impudiques; ils ont des yeux de vautour pour des innocentes colombes; ils font des signes de tête, ils font des allées et des venues, pour témoigner leurs mauvais désirs, ils font gloire de ce qui leur devrait donner de la confusion. Ils ne se contentent pas de faire des monopoles secrets, des usures palliées et des injustices couvertes; ils font des oppressions visibles, des brigandages manifestes, et des concussions publiques. Ils ne se cachent point pour opprimer les veuves, ruiner les villageois, prendre le bien des orphelins; ils se glorifient de ce qui les devrait humilier; ils font trophée des péchés qu'ils ont faits, ils se vantent de ceux qu'ils n'ont pas faits : *Lætantur cùm malè fecerint, et exultant in rebus pessimis* (Prov. 2, 14).

X. Enfin, cette cruche est portée en Babylone, en la terre de

Sennaar ; là, elle est posée sur un cube, assise sur sa base, pour y demeurer à jamais. C'est le cinquième et le dernier degré : la stabilité et l'obstination au péché. L'âme est portée en Babylone, qui signifie *confusion*, elle s'habitue et s'accoutume à une vie toute déréglée. En la terre de Sennaar, qui signifie *puanteur*, elle se naturalise et se fait tellement aux ordures des actions infâmes, qu'elle n'en sent plus la puanteur. Sennaar, signifie encore : *excussio dentium*. Les dents servent à parler articulément et distinctement. On ne parle plus bien clairement en confession ; on ne dit plus ses péchés qu'à demi; on fait des confessions nulles, des sacriléges au lieu des sacrements; on communie en mauvais état, on s'établit et se confirme si fort au péché, qu'on devient tout à fait obstiné. Saint Bernard explique ceci et tout ce que j'ai dit jusques à présent, en si beaux termes, qu'il ne faut que lire son texte pour avoir un précis et un abrégé de tout mon discours.

Conclusion. — XI. Ce saint docteur, qui ne flattait point, et qui disait les vérités à tout le monde, sans acception de personne, parlant au pape Eugène, qui avait été son religieux en l'abbaye de Clairvaux, et lui voulant persuader de se retirer des trop grandes occupations de la papauté, qui le pourraient divertir de l'oraison et autres exercices de dévotion, lui dit : Je sais bien qu'étant depuis peu sorti de la solitude du monastère, dans ces premiers commencements vous vous déplaisez dans cet embarras; vous gémissez sous le poids des affaires; mais ne vous fiez pas à cette bonne disposition que vous avez présentement, petit à petit elle se perdra; or, pour vous retirer de cette compagnie mondaine, de cette conversation trop familière; de cette amitié dangereuse, je vous en dis de même : je sais bien que ces privautés et que ces libertés ne vous agréent pas, que vous êtes comme sur les épines; mais ne vous fiez pas à cela, petit à petit cette bonne disposition s'éclipsera; il n'y a si bonne résolution qui ne se relâche avec le temps : l'accoutumance adoucit tout. Au commencement, une action vous semblera horrible et insupportable ; avec le temps vous jugerez qu'elle n'est plus si fâcheuse; peu après, vous la sentirez plus légère, et quelque temps de là, vous n'en sentirez plus la pesanteur; et enfin, vous y prendrez plaisir. Comme ceux qui n'ont jamais bu de vin, au commencement il leur semble amer; un peu après, ils n'y trouvent point tant d'amertume; puis ils le trouvent bon ; enfin, ils s'en remplissent et s'enivrent. N'est-il pas vrai que tout vous est arrivé? Si on vous eût autrefois parlé des actions que vous faites maintenant, vous en eussiez eu horreur, vous eussiez pensé qu'on vous eût plutôt arraché le cœur, que de vous faire consentir à de telles actions; petit à petit votre cœur s'est gagné, vous y avez condescendu, je ne sais comment, par un peu de complaisance et quasi comme par violence. La seconde ou troisième fois, vous avez jugé que cette action n'était pas si criminelle; puis elle vous a semblé légère, puis vous l'avez faite sans répugnance, enfin, vous vous y portez de vous-même et avec plaisir. Ainsi, on tombe insensiblement dans un état d'obstination et d'endurcissement de cœur.

Si vous me demandez : Qu'est-ce que le cœur endurci, ajoute saint Bernard, Saint Père, je vous prie de me dispenser de vous répondre ; que si vous m'y forcez, je vous dirai avec un peu de hardiesse, mais avec beaucoup de vérité, une parole qui vous désobligera : le cœur endurci, c'est le vôtre. Oui, c'est le vôtre ! si vous n'avez tremblé et frémi d'horreur de l'entendre seulement nommer, tant c'est un mal horrible et épouvantable. Le cœur endurci, c'est le cœur d'un pécheur qui n'a pas horreur de soi-même, parce qu'il ne se sent pas ; c'est un état de léthargie, ou d'apoplexie spirituelle, qui fait qu'on n'est pas seulement malade à l'extrémité, mais qu'on ne sent pas sa maladie. Voyez ce que c'est qu'un endurci, dans la personne de Pharaon ; et sachez que jamais homme de cœur endurci n'a été sauvé, que Dieu ne lui ait ôté son cœur de pierre, pour lui en donner un de chair. Mais encore quels sont les symptômes et les propriétés du cœur endurci? c'est un cœur qui n'est jamais percé de repentance, ni attendri de dévotion, qui ne s'ébranle par aucune prière, qui ne s'épouvante point par menaces, qui regimbe contre l'éperon, qui est ingrat aux bénéfices qu'on lui fait, infidèle aux avis qu'on lui donne, cruel au jugement qu'il fait de son prochain, effronté aux actions déshonnêtes, sans crainte dans les plus grands dangers, inhumain dans les choses humaines, téméraire dans les divines, qui oublie le passé à l'exception des injures, qui néglige le présent et qui ne prévoit pas l'avenir. En un mot, c'est le cœur de celui qui ne respecte ni Dieu, ni les hommes[1].

N'est-il pas vrai que vous êtes marqué à ce coin, que votre cœur est de cette trempe, et, qui pis est, que vous n'en avez point horreur, que vous ne le sentez point, et que vous ne le croyez point ? Regardez votre conscience, examinez bien votre vie, et vous verrez que, si saint Bernard était à présent en ce monde, pour dépeindre le cœur endurci, il n'aurait pas besoin de se servir d'une si longue description ; mais de dire seulement : Le cœur

[1] Noli nimis credere effectui tuo qui nunc est ; nil tàm fixum animo quod neglectu et tempore non absolescat : vulneri vetusto et neglecto callus obducitur, et eò insanabile quò insensibile sit, etc. Primum tibi importabile videbitur aliquid ; processu temporis si assuescas, judicabis non adeò grave, paulò post et leve senties, paulò post ne senties ; paulò post etiam delectabit. Ità paulatim in cordis duritiam itur, et ex illâ aversionem, etc. Nec pergas quærere quid sit cor durum, si non expavisti tuum est hoc ; solum est cor durum quod semetipsum non exhorret quia nec sentit. Interroga Pharaonem, nemo duri cordis salutem unquam adeptus est, nisi quem fortè miserans. Deus abstulit ab eo juxta Prophetam, cor lapideum et dedit carneum. Quid ergò cor durum ? ipsum est quod nec compunctione scinditur, nec pietate mollitur, nec movetur precibus ; minis non cedit, flagellis duratur ; ingratum ad beneficia est, ad consilia infidum, ad judicia sævum, inverecundum ad turpia, impavidum ad pericula, inhumanum ad humana, temerarium ad divina ; præteritorum obliviscens, præsentia negligens, futura non providens. Ipsum est cui præteritorum præter solas injurias, nil omninò non præterit, præsentium, nil non perit ; futurorum nulla nisi fortè ad ulciscendum prospectio seu præparatio est. Et ut brevi dicam horribilis mali mala complectar, ipsum est quod nec Deum timet nec hominem reveretur (Bern., *de Consideratione*).

endurci, c'est un tel, c'est un tel d'une telle ville. N'est-il pas vrai que vous ne sentez point de contrition, après que vous avez commis les deux, les trois et les quatre péchés mortels? que vous n'en êtes pas fort en peine, que vous dormez, que vous jouez et que vous mangez aussi gaîment que si vous n'aviez rien fait? Que vous n'êtes jamais touché de dévotion, que la Pentecôte, la Toussaint, Noël, les prières de Quarante-Heures et les indulgences se passent, sans que cela vous attendrisse et vous fasse venir à confesse; que les conjurations de vos père, mère, amis et parents, qui tâchent de vous retirer de vos débauches, ne vous ébranlent pas; que les prédications du jugement, ni les menaces de la mort éternelle, ne vous épouvantent point; que les afflictions que Dieu vous envoie, ne vous émeuvent point; vous êtes ingrat à Dieu et à vos parents; vous ne suivez point les conseils salutaires de vos amis, vous jugez témérairement et prenez au criminel les actions de votre prochain, même celles qui se pourraient interpréter bénignement; vous êtes impudent, tout ce qui se peut, soit en paroles, soit en actions déshonnêtes, sans appréhension des dangers éminents et évidents où vous êtes. Vous allez sur la mer, vous montez sur les toits pour les refaire, vous faites de longs voyages, vous vous battez en duel, vous vous querellez en une taverne, vous vous mettez en danger d'être tué en mauvais état, en état de péché mortel, en état de damnation éternelle; entre vous et l'enfer il n'y a quasi rien : un coup de couteau en cette querelle, la rencontre des voleurs en ce voyage, une chute du haut de ce toit, une tempête ou surprise de pirates, vous livreront à la damnation, vous feront malheureux pour jamais; et vous ne tremblez pas? Quelle audace? quelle présomption : *Impavidum ad pericula, inhumanum ad humana.*

Vous n'avez point pitié des pauvres, vous avez des entrailles de tigre, les misères d'autrui ne vous touchent point, vous vous gorgez de vin, de viandes et de délices; tant de faméliques vivraient de vos superfluités? Vous leur êtes aussi inhumain que si vous n'étiez pas homme : *Temerarium ad divina.* Vous profanez l'Ecriture sainte par vos fables de Rabelais, la dévotion et les serviteurs de Dieu par vos paroles de railleries; les religieux et religieuses par vos médisances, les vierges chrétiennes par vos regards et par vos désirs impudiques, les églises par vos irrévérences, les sacrements par vos sacriléges, le nom de Dieu par vos blasphêmes. Vous vous communiez, vous vous approchez de l'autel et des redoutables mystères. Vous célébrez la messe en mauvais état, avec rancune, ou au sortir d'un adultère? Quelle témérité : *Temerarium ad divina : præteritum obliviscens, præsentia negligens, futura non prævidens.* Vous oubliez le passé, vous négligez le présent, vous ne prévoyez pas l'avenir, vous mettez en oubli les péchés de votre vie passée; vous n'en faites point de satisfaction, comme s'ils ne vous engageaient pas à la justice de Dieu; vous laissez écouler de belles occasions qu'il vous présente pour faire pénitence; vous ne prévoyez pas le compte rigoureux qu'il faudra rendre, la mort certaine et son heure incertaine. En un mot, vous ne respectez ni Dieu ni les hommes, vous n'appréhendez pas la justice de Dieu,

vous ne vous souciez pas des jugements, des paroles et des avertissements des hommes et même ce que je vous en dis maintenant ne vous touche non plus que si je parlais à un rocher : ces sentiments et ces considérations n'entrent point en votre âme; tant de puissantes vérités, capables de faire impression sur les esprits les plus durs, n'en font aucune sur le vôtre; mais vous voulez croupir en votre vice. C'est un très-mauvais signe et vous avez grand sujet de craindre que votre dernier péché ne soit déjà commis, que votre mesure ne soit déjà pleine et que vous ne soyez du nombre des réprouvés. Si vous avez quelque reste de bonne volonté, suivez le conseil du Saint-Esprit.

XII. *Fili peccasti : non adjicias iterùm, sed et de pristinis deprecare, ut tibi dimittantur* (Eccli. 21). Avez-vous commis quelque péché par fragilité humaine, n'y ajoutez pas l'obstination, ne vous opiniâtrez pas à vouloir demeurer en mauvais état, les semaines ou les mois entiers, de peur qu'on ne dise de vous, comme des enfants de Jacob : *Maledictus furor eorum, quia pertinax.* L'obstination au péché, est la veille de la damnation.

Non adjicias. N'y ajoutez pas l'impudence et l'effronterie, ne vous glorifiez pas de votre péché, confondez-vous et vous humiliez, marchez la tête baissée et le cœur outré de douleur et d'amertume, de peur qu'on ne vous dise : *Quid gloriaris in malitiâ qui potens es in iniquitate, propterea Deus destruet te* (Psal. 51). Dieu se plaît à confondre, abaisser et anéantir les orgueilleux : or, le plus haut point de la superbe et l'audace la plus téméraire, c'est de faire gloire du péché : si vous avez offensé Dieu par la fragilité de votre chair, apaisez-le par l'humilité de votre esprit.

Non adjicias. N'ajoutez pas l'assiduité au péché, de peur que faisant un cal à votre plaie par l'accoutumance, elle ne devienne tout à fait incurable : *Vulneri vetusto et negleto callus obducitur.*

Non adjicias. N'y ajoutez pas l'insensibilité, soyez sensible à la perte que vous avez faite; croyez assurément qu'il ne vous pouvait arriver un plus grand mal que d'offenser Dieu : que si vous vous fussiez rompu les bras ou les jambes au lieu de commettre ce péché, ce vous aurait été un grand bonheur.

Non adjicias iterum. N'ajoutez pas seulement un péché au précédent : car peut-être que si vous retombez, cette chute donnera le dernier branle à votre damnation; que le dernier péché que vous avez commis, c'est peut-être le dernier que Dieu a résolu d'endurer de vous; que le premier que vous commettrez sera le comble de la mesure : *Sed de pristinis deprecare ut tibi dimittantur.* Mais priez Dieu que si vos péchés passés l'ont fait résoudre à vous abandonner, que cette résolution ne soit pas un arrêt, mais une sentence qui vous fasse changer de vie, afin qu'il change sa sentence : *Novit Dominus mutare sententiam, si tu noveris emendare delictum;* qu'il vous pardonne les péchés passés, qu'il vous préserve des futurs, qu'il vous donne sa grâce en ce monde et sa gloire en l'autre. *Amen.*

SERMON XVIII.

DE LA PÉNITENCE EN TANT QUE SACREMENT.

Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis. (Joan. 20, 23.)

Jusques à présent nous avons traité de la pénitence en tant que vertu ; vertu si agréable à Dieu, qu'afin qu'elle nous donnât sa grâce infailliblement et sans aucun doute, il en a fait la matière d'un sacrement ; ce sacrement est composé de trois parties, comme vous savez : de la contrition de cœur, de la confession de bouche et de la satisfaction d'œuvre. Aujourd'hui nous traiterons de ces trois parties en gros et en général ; les jours suivants, Dieu aidant, nous parlerons de chacune en détail et en particulier. Quand l'église en ses dévotions publiques, vous surnomme le *Refuge des pécheurs*, ô sainte Vierge ! elle l'entend à la vérité de toute sorte de pécheurs ; mais elle vous invoque particulièrement pour les pécheurs repentants, pour les pécheurs qui désirent se convertir, et qui vous disent comme un de vos favoris : *Domina nostra*, *Mediatrix nostra*, *Advocata nostra*, *tuo Filio nos repræsenta*, notre Souveraine, notre Médiatrice, notre Avocate. Daignez, s'il vous plaît, nous réconcilier avec votre Fils : représentez-nous à votre Fils comme vos pauvres serviteurs, qui se prosternent à vos pieds, et qui vous disent avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Hoc sacramentum meritò habet tres partes. Undè hîc dantur tria monita circà singulas.

I. Punctum. — II. Monita de compunctione. 1° Ea est de necessitate medii. — III. 1. Scripturâ. — IV. 2. Conciliis. — V. 3. Ratione. — VI. 4. Instructione. — VII. 2° Ea debet esse supernaturalis.—VIII. 3° Sola attritio sine absolutione non justificat.

II. Punctum. — IX. Monita de confessione. 1. Confitenda peccata interiora.— X. 2. Peccata omissionis. — XI. 3. Aliena.

III. Punctum. — XII. Monita de satisfactione. 1. Eam obligare in conscientiâ. 2. Imponendam convenienter. 3. Non eamdem, pro quibusvis peccatis.

Conclusio. — XIII. 1. Cavenda peccata futura.— XIV. 2. De præteritis vera pœnitentia agenda, et à Deo petenda : utrumque explicatur comparationibus.

Exorde. — I. *Tres sunt qui testimonium dant in cœlo Pater, Verbum, Spiritus sanctus* (1. Joan. 5). Le péché offense ces trois divines personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, parce qu'il méprise très-insolemment leur juste, sainte, adorable et très-aimable volonté.

Il choque leurs trois principales et plus signalées perfections : car c'est une faiblesse contre la puissance du Père, une ignorance contre la sagesse du Fils et une malice contre la bonté du Saint-Esprit.

C'est une ingratitude dénaturée et monstrueuse contre les bénéfices inestimables de ces trois divines Personnes : contre la création, la rédemption et la sanctification. Le péché emploie très-mal, et profane trois dons de Dieu : l'âme, le corps et les biens extérieurs.

Trois ennemis nous y sollicitent : le diable, le monde et la chair; nous y tombons par trois degrés : par suggestion, par délectation et par consentement; il s'accomplit en trois manières, par pensée, par parole et par œuvre. Nous y sommes attirés et portés par trois sortes d'amorces, qui sont l'honneur, le plaisir, le profit.

Il se commet contre trois objets : contre Dieu, ou notre prochain, ou nous-mêmes; il gâte et corrompt les trois puissances de notre âme : il offusque l'entendement, il souille la mémoire, il pervertit la volonté.

Il nous fait perdre trois sortes de biens : les spirituels, les temporels et les éternels. Il attire sur nous et sur l'état les trois fléaux de Dieu : la guerre, la peste et la famine.

N'est-ce donc pas la raison de le défaire par trois actes, comme par autant de corps d'armée : par la contrition de cœur, par la confession de bouche et par la satisfaction d'œuvre. Ces trois actes sont les trois lances, avec lesquelles il faut percer, faire mourir ce cruel parricide, comme Joab fit à Absalon; ce sont les trois asiles où se doivent réfugier les homicides et autres criminels, comme aux trois villes de refuge; ce sont les trois journées qu'il faut faire, avant que de sacrifier à Dieu, comme Moïse (Exod. 5); avant que de manger les pains bénits, et multipliés par le Fils de Dieu (Matth. 15, 32), comme le peuple qui le suivait au désert; avant que de ruiner Jéricho, comme les espions d'Israël; avant que de défaire Holopherne comme la vaillante Judith. Ce sont les trois choses qui portent témoignage d'une vraie conversion, selon le dire de saint Jean : *Tres sunt qui testimonium dant in terrâ, spiritus, aqua, et sanguis* (Joan. 5, 7), l'esprit d'une amoureuse componction, les larmes d'une confession douloureuse, le sang d'une laborieuse satisfaction.

En un mot, ce sont les trois priucipales parties du sacrement de Pénitence, si souvent recommandées et si mal pratiquées. J'ai trois instructions à vous donner sur chacune de ces trois parties; et afin d'avoir plus de créance dans votre esprit, je ne mettrai point ici les questions qui sont agitées entre les théologiens de ce temps, je vous proposerai seulement les vérités qui sont reçues et approuvées de tous les Docteurs unanimement, sans aucune contestation, comme étant tirées de l'Ecriture et des conciles de l'Eglise.

Premier point. — II. Premièrement donc, il est assuré et hors de doute, que le repentir est si absolument nécessaire après le péché, que sans lui il n'y a point de pardon, point de grâce de Dieu, point d'espérance de salut, quelque confession ou satisfaction que vous fassiez, quelque absolution qu'on vous donne, quelque indulgence et jubilé qu'on vous octroie; quand même vous seriez privé de cette répentance sans votre faute, quand même vous la penseriez avoir, si vous ne l'avez effectivement et en vérité, il n'y a point de sacrement ni d'absolution utile pour vous. Et, en effet, l'absolution n'est pas plus efficace et ne demande pas moins de disposition que le baptême.

III. Or, pour recevoir fructueusement le baptême si on est en péché mortel, il en faut faire un acte de regret : car aux Actes, chapitre

second et chapitre troisième, saint Pierre ayant fait une puissante prédication, et ses auditeurs étant vivement touchés, lui demandèrent : Que nous faut-il faire pour obtenir pardon de nos péchés? Il leur répond : Repentez-vous et recevez le baptême. Et au chapitre premier de saint Marc, le Fils de Dieu invitant le peuple à la foi et au baptême, disait : Repentez-vous, et croyez à l'Évangile.

IV. Pour ce, le concile de Trente (sess. 14, c. 4), après avoir défini la repentance, ajoute : *Fuit autem quovis tempore ad impetrandam veniam peccatorum hic contritionis motus necessarius :* ce mouvement de repentance a été nécessaire en tout temps, pour obtenir pardon des péchés[1]. Ce qui est si véritable, que les théologiens concluent qu'un martyr, oui un martyr, un homme qui irait endurer la mort pour la foi de Jésus-Christ, s'il se souvenait être en état de péché, serait obligé d'en faire un acte formel et exprès de repentance, et qu'à faute de cela, son martyre ne servirait de rien. A plus forte raison, cet acte formel de repentance est-il absolument nécessaire quand on veut recevoir l'absolution; car les conciles déclarent que les actes du pénitent sont la matière de ce sacrement, et entre ces actes, le premier, le principal et le plus essentiel, c'est celui de la repentance.

V. On ne saurait faire un composé de matière et de forme, où il n'y a point de matière. Comme on ne saurait faire un bâtiment de bois et de pierre, où il n'y a ni pierre ni bois, on ne saurait faire non plus un sacrement de pénitence, sans un acte de repentance, vu que la repentance en est la matière; et de là vient que c'est un grand péché de se confesser par coutume sans aucune repentance, encore que vous n'ayez que des péchés véniels à confesser. Celui qui baptiserait un enfant avec du vin, ou qui donnerait l'Extrême-Onction à un malade avec du beurre, ne pécherait-il pas grièvement? Qui en doute? Pourquoi? Parce qu'il ferait un sacrement nul et invalide, un sacrement qui n'aurait pas de matière; vu que la matière du baptême c'est l'eau, non pas le vin; et que la matière de l'Extrême-Onction c'est l'huile d'olive, et non le beurre. Ainsi, celui qui se confesse et qui reçoit l'absolution sans aucune repentance, encore qu'il déclare tous ses péchés, et qu'il n'ait que des péchés véniels, fait un grand mal, parce qu'il fait un sacrement défectueux, mutilé et inutile.

VI. D'où vous devez encore apprendre que ce repentir pour être utile à ce sacrement, doit précéder l'absolution. Concevez bien ce que je dis, si après l'absolution, quand vous êtes sorti du confessionnal, vous avez une vive douleur, un grand déplaisir de vos péchés, cela est très-bon, très-utile et très-salutaire ; mais il ne sert de rien pour le sacrement que vous avez reçu ; et si vous n'avez eu la repentance avant que le prêtre vous donnât l'absolution, ou à l'instant qu'il vous l'a donnée, l'absolution a été nulle et ne vous a pas remis en grâce. Je ne dis pas un peu avant l'absolution, mais simplement avant l'absolution, car il n'est pas nécessaire d'avoir ce repentir immédiatement avant l'absolution : c'est assez de l'avoir eu depuis que vous avez commis le péché. Et si faisant votre examen un jour ou deux avant votre confession, vous êtes

[1] Suar., to. in 31, part., disp. 29, sect. 2 et 3, to. 4, disp. 9, sect. 7.

bien fâché d'avoir offensé Dieu, la confession que vous faites après cela est bonne encore; qu'en vous confessant, vous n'ayez point de douleur ni de repentance actuelle, votre cœur étant occupé à déclarer vos péchés.

VII. En second lieu, le saint concile nous enseigne que ce repentir, même imparfait, qu'on appelle *attrition*, pour nous rendre capables d'absolution, doit être surnaturel, c'est-à-dire, qu'il nous doit venir du ciel, ce doit être un don de Dieu et un mouvement du Saint-Esprit : *Domum Dei ac Spiritus sancti impulsus : non quidem inhabitantis*, *sed moventis.* Ce qui nous doit avertir d'une pratique d'importance, contraire à ce que vous faites : vous mettez tout votre soin à examiner votre conscience et à rechercher vos péchés, cela est bon et nécessaire, mais ce n'est pas le plus important; si vous y manquez quelque peu, un bon confesseur, qui sait ce qui est de sa charge, peut suppléer à ce manquement, en vous interrogeant et examinant. Mais si vous n'avez pas la repentance, ni lui ni tous les théologiens : ni tous les pères spirituels qui sont au monde, ne vous la peuvent pas donner; c'est à Dieu seul de vous faire ce don, et il faut employer beaucoup de temps, de soin, d'affection et de ferveur à le lui demander.

VIII. En troisième lieu, le même concile définit au même chapitre que cette attrition même surnaturelle, que cette repentance qui est un don de Dieu et un mouvement du Saint-Esprit, nous laisse en état de péché si elle n'est actuellement suivie de l'absolution du prêtre[1]. Quand vous êtes surpris à l'article de la mort en état de péché mortel, si vous n'avez que l'attrition, vous avez beau demander le prêtre, vous avez beau faire toutes vos diligences pour l'avoir, si en effet il ne vient et ne vous absout, mourant là-dessus, vous êtes damné n'en doutez nullement; c'est un article de foi, on ne le dispute point en théologie. Vous me direz : Dieu ne nous oblige jamais à l'impossible : serai-je damné pour n'avoir point d'absolution, vu que ce n'est pas ma faute, puisque je fais tout mon possible pour l'avoir? Je vous réponds que vous ne serez pas damné pour aucun péché que vous commettiez, en ce que vous êtes privé de l'absolution, car vous n'en commettez point en cela ; mais vous serez damné pour le péché précédent que vous aviez commis, dont vous ne pouvez avoir de remède que par la parfaite contrition, ou par l'attrition avec l'absolution. Comme un petit enfant qui meurt sans baptême, encore que ce ne soit pas sa faute, ni la faute de sa mère, ni d'aucune autre personne, il est privé de son salut par le péché originel, dont il ne peut avoir d'autre remède que le baptême.

Et cette doctrine, n'est pas seulemeut du concile de Trente et de l'Eglise d'à présent, c'était la créance de tous les fidèles en la primitive Eglise ; car un bon évêque nommé Honoré, désirant quitter sa ville cathédrale, pour éviter les incommodités du siége et de la prise dont elle était menacée, et ayant consulté saint Augustin, pour savoir s'il le pouvait faire en conscience, ce saint docteur

[1] Attritio sine Sacramento pœnitentiæ, per se ad justificationem perducere peccatorem nequit (Trid. *ibid.*).

lui mande : Gardez-vous-en bien ; et, entre autres raisons qu'il lui apporte pour l'en dissuader : Eh quoi ! dit-il, si pendant votre absence quelqu'un mourait sans absolution, quelle damnation serait-ce pour lui, et quel regret à ses parents de savoir qu'il ne serait jamais avec eux dans le royaume des cieux[1] ! A ses parents, dit-il, ce n'est donc pas seulement la créance de saint Augustin, mais de tous les chrétiens de son temps. Si la seule attrition sans l'absolution du prêtre nous pouvait mettre en voie du salut, les chrétiens de son temps n'eussent pas eu crainte de voir mourir leurs parents sans absolution, et la raison de saint Augustin serait vaine et frivole, car l'évêque lui aurait répondu : Ceux qui mourront sans absolution, auront l'attrition avant que de mourir ou non ; s'ils ne l'ont pas, toutes les absolutions ne leur serviront de rien ; et s'ils ont l'attrition elle les remettra en voie de salut. Non, personne n'a fait cette réponse, parce qu'on a toujours tenu pour indubitable en l'Eglise, que la seule attrition sans l'absolution du prêtre, n'effaçait pas le péché et ne nous remettait pas en état de grâce ; mais demain, Dieu aidant, nous parlerons plus amplement de cette première partie du sacrement. Venons à la seconde.

Deuxième point. — IX. Sur la seconde partie de la pénitence qui est la confession, laissant à part plusieurs choses que nous traiterons en d'autres occasions, j'ai trois avertissements à vous donner. Le premier est, que vous ayez grand soin de bien confesser les péchés intérieurs, les dispositions de votre cœur, ses secrètes volontés et affections vicieuses : car Dieu regarde le fond de l'âme et la posture du cœur, dit le Sauveur : *Pater tuus videt in abscondito* (Matth. 6, 6); il pèse plus les volontés que les œuvres, les affections que les actions, dit saint Grégoire, parce que cela est cause, premièrement, qu'au lieu que les péchés extérieurs sont en petit nombre, les intérieurs sont en grande quantité. Vous avez survendu votre marchandise deux ou trois fois au-dessus du plus haut prix, ou donné de la vieille, de la mauvaise et sophistiquée, au lieu de la neuve, bonne et légitime ; mais vous avez toujours été en volonté de le faire toutes les fois qu'il se présentait des acheteurs qui n'y entendaient rien. Vous n'avez commis que deux ou trois péchés extérieurs, mais un très-grand nombre d'intérieurs. De plus, la secrète volonté fait quelquefois que ce qui ne serait que péché véniel, est un péché mortel ; dérober deux ou trois sous, avec volonté de prendre une grande somme si vous la trouviez, ou si vous ne craigniez d'être reconnu : et ce qui serait action de vertu devient péché véniel, comme de venir à la messe pour être estimée dévote ; être modeste à l'Eglise pour être louée de votre confesseur ; donner une grosse pièce pour les prisonniers ou les pauvres honteux, parce que c'est une demoiselle qui fait la quête. Ce qui serait œuvre méritoire peut devenir péché mortel, par ce même moyen : faire l'aumône à cette pauvre fille, aider cette veuve en ce

[1] Si ministri desunt, quale exitum sequitur eos qui de isto sæculo, vel non regenerati exeunt vel ligati ! qualis luctus fidelium suorum, qui eos in æternæ vitæ requie non habebunt (Aug., epist. 180, *circà medium*).

procès et solliciter ses affaires, c'est une œuvre de miséricorde; le faire à intention de gagner ses bonnes grâces, pour la disposer à consentir au mal, c'est une action criminelle. Dites donc comme David : *Ab occultis meis munda me Domine;* dites comme saint Augustin : *Multum itaque vereor occulta mea.*

X. Prenez garde aussi de ne pas oublier les péchés d'omission. Vous ne le croiriez pas, mais il est véritable que c'est le genre de péché qui est le plus à craindre pour votre salut. C'est ce que le Prophète appelle négociation nocturne du prince des ténèbres, c'est la chalandise du diable, c'est son grand trafic, c'est sa plus lucrative négociation. Premièrement, parce qu'il gagne ceux qui s'exemptent des autres péchés. Secondement, parce qu'il y fait commettre très-grand nombre de péchés. En troisième lieu, parce qu'il y fait persévérer avec aveuglement jusques à la fin. Il voit un ecclésiastique qui récite dévotement ses Heures, qui dit tous les jours la messe, qui hante fort peu les compagnies : quelle apparence de le tenter d'indévotion, de luxure, de gourmandise? Il me renverrait bien loin, je lui fournirais un champ où il cueillerait des palmes et des lauriers; il le faut attraper finement : je lui adresserai un grand qui le prendra pour son confesseur; une présidente ou une conseillère, qui seront ses pénitentes, il sera lâche à les interroger, à les reprendre, ou à leur refuser l'absolution sur les injustices, vanités, mondanités et médisances criminelles qu'elles commettent; il leur formera une conscience à la mode : ce m'en est assez, je ne veux que cela pour le perdre. Voilà un gourverneur de ville, le seigneur d'un village, consul ou magistrat, naturellement enclin à la probité, à la droiture et à l'équité; si je le tente de quelque action noire, il la rejettera avec horreur : il me le faut flatter de la bonne opinion qu'il a de sa prud'hommie naturelle, sur ce qu'il n'est point joueur, jureur, blasphémateur, ni concussionnaire; il ne voudrait faire tort à personne, et cependant je procurerai qu'il ne fasse pas son devoir en la communauté ou famille qu'il a en charge; qu'il n'empêche pas les danses, brelans, comédies, charriages et boutiques à demi-ouvertes les jours de fêtes; les jeux, les débauches dans les cabarets pendant l'office, comme il pourrait faire s'il avait du zèle. Voilà une bonne veuve, il me la faut avoir : de quoi la tenterai-je? d'impureté, de vanité en ses habits, et à découvrir son sein ? Elle n'est plus en âge de médisance et détraction? elle est à demi sourde, il me faut procurer qu'elle ne fasse point d'aumônes, qu'elle ne rachète point les péchés de sa jeunesse par des œuvres de miséricorde, qu'elle se contente de donner quelque reste de potage, ou quelque double à la porte, et que n'ayant point d'enfants, elle mette en bourse la moitié ou les deux tiers de son revenu par une avarice insatiable.

Tant s'en faut qu'il n'y ait point de crime en ces omissions, qu'au contraire il n'est point d'espèce de péché qui en produise un si grand nombre. Vous pourriez payer vos créanciers : les marchands qui vous ont vendu à crédit leurs denrées, les artisans et serviteurs qui ont travaillé pour vous; et vous les incommodez contre leur volonté, en différant de les payer? Vous ne rendez pas cet héritage que vous avez mal acquis, vous cachez ou vous n'exécutez pas le

testament d'un défunt ; vous ne satisfaites pas à cette fille que vous avez déshonorée, ou à cette veuve que vous avez mal jugée? Les docteurs sont bien en peine de compter le nombre des péchés que vous commettez ; en cela je ne vous oserais dire ce que Lessius : *De justitiâ et jure* (lib. 2, cap. 11, dubit. 3) et quelques autres en enseignent : vous me jugeriez trop rigoureux. Tant y a que les théologiens les plus larges tiennent pour tout assuré que vous péchez toutes les fois qu'il se présente occasion de rendre et satisfaire, toutes les fois que vous voyez vos créanciers, que vous vous en ressouvenez, ou que vous y pensez.

Et ce qui est plus dangereux, c'est qu'on ne s'en confesse point, on ne s'en aperçoit point, on n'en fait point d'examen : les péchés de commission qui se font par parole et par œuvre, sont visibles et palpables; ce sont des flèches qui sont tirées du jour : *A sagittâ volante in die.* On les évite plus aisément, ou si on en est quelquefois blessé, les plaies en sont plus remarquables; mais les péchés d'omission se commettent en ne rien faisant, ils sont insensibles et inconnus, c'est le négoce de la nuit.

XI. Et il en faut dire de même des péchés d'autrui, qui nous sont imputés par notre coopération. Il ne faut donc pas oublier de les expliquer en sa confession; il faut faire comme David : il examina sa conscience sur tous les commandements de Dieu et il trouva qu'il les avait gardés; c'était devant son péché ou après sa pénitence. Il entra en quelque complaisance, et dit que Dieu lui réservait pour cela une grande récompense. Mais étant sur-le-champ plus éclairé de Dieu et touché du Saint-Esprit, il se repent, et dit : Mais qui est-ce qui pourrait comprendre les péchés qui me sont cachés? Les péchés d'autrui, dont peut-être je suis coupable devant Dieu : *Servus tuus custodit ea, in custodiendis illis retributio multa delicta quis intelligit, ab occultis meis munda me* (Ps. 18)! Nous pouvons être responsables des péchés d'autrui en autant de manières que de nos propres péchés : par pensée, par parole, par œuvres, par omission : *Delicta quis intelligit?* Qui est-ce qui pourrait comprendre les péchés d'autrui dont vous êtes coupable par pensées? Vous ne voudriez pas commettre aucune action déshonnête, pas même recevoir volontairement la moindre pensée impure; mais vous êtes ravie d'être aimée, regardée et convoitée? Le Fils de Dieu dit en l'Evangile : *Celui qui regarde une femme pour la convoiter, il commet un adultère devant Dieu* (Matth. 5). Et Tertullien dit là-dessus : *Videre et videri velle ejusdem libidinis est :* Regarder et vouloir être regardée, convoiter et prendre plaisir d'être convoitée, c'est un même genre de vice. *Delicta quis intelligit?* Qui pourrait comprendre les péchés d'autrui dont vous êtes coupable par cette parole à double entente, par ce rapport que vous faites et qui engendre ou qui fomente une inimitié; par ce conseil que vous donnez d'entreprendre ou de poursuivre ce procès injuste : *Delicta quis intelligit?* Qui pourrait dire les péchés d'autrui dont vous êtes coupable par œuvres? Vous donnez le bal, vous commencez ce maudit bouquet de danses, ou d'autres débauches qui se font au carnaval? Vous prêtez votre salle pour danser, vous avez sujet de l'appeler une salle, car il n'est rien de plus sale, toute

balayée et tout ornée qu'elle est. Tertullien et saint Augustin l'appellent le territoire du diable; vous répondrez devant Dieu de toutes les pensées impures, œillades lascives, paroles dissolues, vaines complaisances, envies, jalousies, médisances, moqueries et détractions déshonnêtes qui s'y font, de toutes les querelles, duels et dissensions qui s'y engendrent. *Delicta quis intelligit?* Que de péchés d'autrui vous seront imputés par omission ? Vous ne veillez point sur votre famille, pour épier ce que font vos clercs, les maîtres de vos enfants, vos pensionnaires, avec vos filles ou vos servantes quand vous n'y êtes pas? pour savoir où elles vont et ce qu'elles sont dans les compagnies, les métairies, les maisons de vos voisins, aux églises et aux chapelles écartées? Vous serez criminel devant Dieu, d'un nombre innombrable de péchés que vous ne prévoyez pas.

Troisième point. — XII. Je crains de vous ennuyer, je tranche court et en abrégé trois vérités sur la satisfaction, savoir : premièrement, que c'est une erreur de croire que le confesseur ne vous puisse pas obliger en conscience à faire la pénitence qu'il vous impose. Secondement, que c'est un abus d'en imposer de petites pour de grands péchés, ou en grand nombre. En troisième lieu, que c'est une imprudence de les imposer toujours et à tous uniformément et de même nature.

N'allez-vous pas à confesse dans l'espérance que Dieu vous pardonnera vos péchés par l'entremise du prêtre? Si le prêtre n'a pas la puissance et l'autorité de vous obliger à la pénitence, il ne l'a pas aussi de vous pardonner vos péchés? S'il n'a pas le pouvoir le vous lier, il n'a pas le pouvoir de vous délier et absoudre. Le même Sauveur, qui a dit aux Apôtres et à leurs successeurs : Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel, le même Sauveur a dit au même lieu : Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel : *Quæcumque,* etc., et même il a donné le pouvoir de lier avant que de donner celui de délier. Et tant s'en faut que le confesseur n'ait pas le pouvoir de vous imposer quelque pénitence; qu'au contraire, il est obligé de vous l'imposer proportionnée et correspondante, tant que faire se peut, à la grandeur et au grand nombre de vos crimes; et le concile de Trente (sess. 14, can. 8) lui déclare que si par flatterie, par lâcheté ou ignorance, il impose de petites pénitences pour de grands crimes, il se rend participant et responsable des péchés d'autrui. Et quand le saint Père donne des indulgences, ou envoie des jubilés, il dit toujours en sa bulle : que c'est à condition qu'on imposera aux fidèles des pénitences salutaires, c'est-à-dire des pénitences qui les remettent en voie de salut, qui guérissent leurs infirmités, qui les retirent puissamment du vice, qui les préservent de la récidive ; à l'exemple du Sauveur, qui, comme dit saint Grégoire, nous a ordonné en l'Evangile, des remèdes opposés et contraires à nos maladies : *Contraria opposuit medicamenta peccatis.* C'est donc une simplicité de prescrire à toute sorte de gens, pour toute sorte de péchés, une même pénitence; des sept psaumes, des chapelets ou des aumônes; mais il faut imposer, tant que faire se peut, des jeûnes aux

intempérants, des macérations de la chair aux luxurieux, de grandes aumônes aux avaricieux, et ainsi des autres. Et les pénitents qui sont bien disposés, et qui ont une vraie volonté de s'amender, doivent prier le confesseur de leur imposer ces sortes de pénitences médicinales et salutaires.

Conclusion. — XIII. Finissons par les paroles du bien-aimé disciple. Il écrivait aux fidèles : *Hæc scribo vobis ut non peccetis :* et je dirai à mes auditeurs : *Hæc dico vobis*, *ut non peccetis;* gardez-vous bien d'offenser Dieu, c'est le plus grand mal qui vous puisse arriver; toutes les fois que vous consentez à un péché mortel, vous vous mettez en danger de damnation éternelle : car vous pouvez mourir en cet état, sans avoir le loisir de recevoir l'absolution du prêtre; et vous vous imaginez qu'en ce rencontre vous êtes assuré de votre salut, pourvu que vous ayez le loisir de dire avant que de mourir : mon Dieu je vous crie merci ! Vous vous trompez; car, si vous ne pouvez pas avoir le prêtre, il faut avoir la parfaite contrition, et elle est très-difficile et très-rare; et quand vous auriez le prêtre il ne vous sert de rien sans la contrition; et vous ne pouvez pas avoir l'attrition de vous-même, il faut que Dieu vous la donne par une grâce puissante et gratuite; et il ne vous doit pas cette grâce, vous la déméritez par le péché; il ne l'a promise à qui que ce soit, il la refuse à plusieurs, il ne la doit à personne : *Non enim esset gratia ullo modo, nisi esset gratuita omni modo*, dit saint Augustin.

XIV. Ne péchez donc pas si vous êtes sage : *Hæc dico vobis*, *ut non peccetis. Si quis peccaverit;* mais si, par fragilité humaine, vous avez péché, confessez-vous, mais d'une confession qui ne soit pas une momerie et une moquerie de Dieu, comme on le fait bien souvent. Ce n'est pas se confesser, c'est se moquer de Dieu et de son confesseur, que de compter ses péchés sans une vraie repentance et volonté de s'amender. Vous vous confessez à Pâques de n'avoir pas jeûné le Carême y étant obligé, d'avoir travaillé le dimanche matin, d'avoir retenu de l'étoffe qu'on vous a donnée pour travailler, d'avoir juré pour mieux vendre; en vérité ne vous moquez-vous pas de Dieu et de votre confesseur ? Si le Carême recommençait huit jours après Pâques, si on vous donnait de l'étoffe, ou s'il fallait jurer pour mieux vendre, vous recommenceriez. Qu'ainsi ne soit, n'est-il pas vrai que vous en dîtes tout autant l'année passée, et il y a deux et trois ans ? Ne voyez-vous pas que votre confession est une pénitence fausse et trompeuse ? *Pœnitentia theatralis*, dit saint Chrysostome, pénitence de farce et de théâtre, qui trompe et qui amuse les enfants, mais non pas les gens d'esprit et de jugement. Assistant à la comédie, vous voyez un acteur qui semble être blessé jusques au cœur, qui tombe comme mort sur le théâtre et qui y demeure étendu sans se remuer. Les enfants disent : Il est mort, il est mort ! il est mort ! c'en est fait ! Vous savez bien le contraire et que ce n'est qu'une feinte, qu'il n'est point mort, mais qu'il le contrefait. A quoi connaît-on qu'il ne l'était pas? c'est que le lendemain on le voit aller par les rues aussi sain, gaillard et remuant que jamais; disons de même : Voilà un homme qui

semble repentant, outré de douleur, touché vivement jusqu'au cœur, parce qu'il fait extérieurement comme sont les vrais pénitents : il vient à l'Eglise, il se met à genoux devant le prêtre, il confesse ses péchés, il frappe sa poitrine; les idiots disent : Il est mort au péché, il est bien converti ; mais les anges disent : Ce ne sont que mines, singerie, tromperie si fine et si adroite, qu'il ne trompe pas seulement les autres, mais aussi soi-même. A quoi la connaît-on? huit jours après il est aussi jureur, arrogant, médisant, indévot et dissolu qu'auparavant. A quoi sert d'aller à confesse, si nous n'obtenons la fin pour laquelle la confession a été instituée, qui est le pardon de nos péchés? nous en sommes privés si notre confession n'est fidèle, sincère et accompagnée d'une vraie conversion et d'un amendement de vie. Nous ne le pouvons avoir de nous-mêmes, il le faut demander à Dieu par les mérites de son Fils : *Si quis peccaverit, advocatum habemus apud Patrem.*

Supposons qu'ayant fait naufrage, vous nagiez au milieu de la mer; ne trouvant rien à quoi vous accrocher et qu'il n'y ait point d'autre voie de vous sauver la vie que la commodité d'une corde qu'un matelot vous pourrait présenter. Comment la lui demanderiez-vous? comment crieriez-vous? avec quelle instance, ardeur et affection le prieriez-vous de vous la tendre? Vous avez fait naufrage de votre salut par le péché, il n'y a point d'autre planche, point d'autre ressource pour vous que la vraie repentance. Dieu seul vous la peut donner; vous l'avez souvent déméritée; vous serez donc bien négligent de votre salut, et bien ennemi de vous-même, si vous ne la lui demandez souvent, humblement et fervemment. C'est ainsi que David faisait après son péché; il devenait tout enroué à force de crier, ses yeux perdaient leur éclat, ils étaient tout flétris et languissants à force de les élever au ciel, pour invoquer celui qui y réside. *Veni in altitudinem maris et tempestas demersit me. Laboravi clamans raucæ factæ funt fauces meæ, defecerunt oculi mei* (Psal. 68). Faites comme lui, priez, pleurez, gémissez, et on vous dira comme à lui : *Dominus transtulit peccatum tuum;* le prêtre vous dira : Je t'absous; et le Fils de Dieu vous a assuré que si vous êtes vrai pénitent, la sentence qu'on prononcera en votre faveur sur la terre, sera confirmée et ratifiée dans le ciel. *Amen.*

SERMON XIX.

DE LA CONTRITION.

Scindite corda vestra. (JOEL, 2, 13.)

HIER nous commencions à parler de la pénitence en tant que sacrement, et nous considérions les trois parties qui la composent : la contrition de cœur, la confession de bouche et la satisfaction d'œuvre; mais ce ne fut qu'en gros et en général, il faut dorénavant traiter de chacune en détail et en particulier. Sur la première, qui est la contrition, nous avons à considérer : premiè-

rement sa nécessité; en second lieu son essence, en troisième lieu ses propriétés : *Malo sentire contritionem, quàm scire ejus definitionem.* J'aimerais mieux être touché d'une vive contrition, que de parler savamment de sa définition, disait le dévot à Kempis.

Nous la devons demander à Dieu par vos intercessions, ô sainte Vierge! Vous vous appelez Marie, c'est-à-dire, *mer amère*, parce qu'en la Passion du Sauveur, votre âme sainte fut toute désolée, remplie et comblée d'amertume, non-seulement par compassion des souffrances de votre Fils bien-aimé, mais encore et principalement par la vue de nos péchés, qui étaient la cause de sa douleur : *Eia! Mater fons amoris me sentire vim doloris, fac ut tecum lugeam.* Je vous salue à cette intention. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Sicut ad tumoris, sic ad peccati remedium, tria requiruntur.

I. Punctum. — II. Contritionis necessitas, probatur. 1. Scripturâ. — III. 2. Patribus. — IV. 3. Ratione. Quia est remedium, maximè proprium, quod convenit omni peccato. — V. Et soli. — VI. Et semper.

II. Punctum. — VII. Contritionis essentia : nempè quod sit dolor de peccato. 1. Scripturâ. — VIII. 2. Patribus. — IX. 3. Ratione.

III. Punctum. — X. Contritionis conditiones, multùm conducunt ad salutem. — XI. Prima, quod sit vera sicut Zachæi, non falsa sicut Antiochi. — XII. 2. Et motû supernaturali, sicut Davidis, non naturali sicut Saulis. — XIII. Quod sit integra sicut Petri, non mutilata sicut Judæ.

Exorde. — I. Entre plusieurs expressions dont le Saint-Esprit se sert en l'Ecriture, pour nous faire concevoir la nature maligne et monstrueuse du péché, une qui me semble des plus naïves, c'est la comparaison d'une tumeur. En Isaïe, chapitre premier : *Vulnus et livor, et plaga tumens non est circumligata, neque fota oleo* : Une tumeur, une apostume, est une corruption de chair et sang en nos corps, qui fait une ordure puante. Le péché est une corruption de la raison et de la vertu en notre âme, qui cause une puanteur insupportable à Dieu et aux anges : *Omnis caro corruperat viam suam* (Genes. 6, 12). *Corrupti sunt et abominabiles facti sunt* (Psal. 13, 1). *Putruerunt et corruptæ sunt cicatrices meæ* (Psal. 3, 67). Tous les chirurgiens vous diront, et l'expérience le montre tous les jours, que pour guérir une apostume trois choses sont nécessaires : premièrement, il lui faut donner un coup de lancette; secondement, il en faut faire sortir le pus; en troisième lieu, il la faut bander et y appliquer des onguents ou des huiles. Ce sont les trois parties de la pénitence si souvent répétées et si mal pratiquées : la contrition, c'est le coup de la lancette; la confession, c'est ce qui fait sortir le pus et l'ordure; la satisfaction, c'est l'application des onguents et des bandages : *Quæcumque alligaveritis super terram.* Je m'arrête aujourd'hui à la première partie, qui est la contrition, et j'en considère premièrement la nécessité, secondement l'essence, en troisième lieu les propriétés.

Premier point. — II. Saint Pierre voyant que les Juifs admiraient le miracle qu'il avait fait de redresser un boiteux, leur dit : Ce n'est pas en mon nom que j'ai fait, mais au nom de Jésus que vous avez fait crucifier et postposé à Barrabas; puis il ajoute : *Pœnite-*

mini igitur, et convertimini ut deleantur peccata vestra (Act. 3, 19). Je vous en dis de même et avec autant de raison. Voulez-vous rentrer en grâce avec Dieu, et vous mettre en voie de salut? Il faut vous retirer de votre mauvaise vie, quitter vos débauches, vous convertir et être tout changé : *Convertimini.* Mais premièrement, il se faut repentir, et avoir horreur du passé : *Pœnitemini.*

III. Saint Grégoire, assis en la même chaire, me commande de vous prêcher la même vérité : *Admonendi sunt ne relaxatas æstiment culpas, quas etsi agendo non multiplicant, nullis tamen fletibus mundant* (2. Part. Pastor., c. 31). Pour obéir à ce commandement, je vous avertis, de la part de ce grand saint, grand docteur et grand pape, que vos crimes ne vous sont pas pardonnés, encore que vous ne les commettiez plus, si vous ne les effacez par l'eau salutaire des larmes. Et saint Augustin : Si vous exceptez les petits enfants qui n'ont pas l'usage de raison, personne n'est sanctifié, ni ne commence d'être ce qu'il n'était pas, s'il ne se repent d'avoir été ce qu'il était auparavant[1]. C'est ce qui fait dire à saint Chrysostome, que la souvenance de nos péchés est une divine panacée, un remède très-propre et très-puissant pour les anéantir et nous en acquitter[2]; non pas souvenance telle quelle, mais souvenance douloureuse, affligeante et accompagnée de tristesse et d'amertume de cœur, comme celle du saint roi Ezéchias : *Recogitabo tibi omnes annos meos, in amaritudine animæ meæ.* Je dis que c'est un remède très-propre et très-convenable ; car il convient à tout péché, il ne convient qu'au seul péché, et il convient au péché en tout temps : *Omni, soli, semper.*

IV. Cette douleur est si absolument et indispensablement nécessaire à tout péché mortel, qu'il n'est jamais arrivé et qu'il n'arrivera jamais que Dieu en pardonne un seul sans un vrai repentir, ou actuel ou virtuel. On dispute bien en théologie, si cela est possible, par la puissance de Dieu absolue; mais on ne le dispute pas de la puissance ordinaire (S. Thom., 3. p., q. 86, art. 2). Car on tient pour assuré comme une vérité très-certaine, que Dieu ne l'a jamais fait et qu'il ne le fera jamais. Voyez l'importance de ce point : donnez-moi le plus méchant homme qui ait jamais été, voleur, assassin, sorcier, hérétique, impie et athée; si vous me dites : Il est mort sans le viatique, je ne dirai pas pourtant : Il est damné; si vous me dites : Il est mort sans satisfaction, ou sans absolution; je ne dirai pas, il est damné. Pourquoi? que sais-je en quelle disposition intérieure il est mort? que sais-je si Dieu ne lui a point donné avant sa mort une contrition si grande, si vive, si ardente, si parfaite et si héroïque, qu'il ait obtenu son pardon? Dieu le peut faire, et il le fait quelquefois, quoique très-rarement. Au contraire, donnez-moi un homme qui ait vécu comme un ange, comme saint Jean-Baptiste, jusques à quatre-vingts ans; si vous me dites : Sur la

[1] Exceptis parvulis nemo incipit esse quod non erat nisi cùm Pœniteat fuisse quod erat (Aug., Homil. *ult exio*).

[2] Nullum invenitur peccatorum tale remedium sicut continua eorum memoria (Chrysost., Homil. 1, *in ep. ad Hebræos*).

fin de sa vie, il a commis un seul péché mortel et il est mort sans repentance; Je dirai : Il est damné. Mais il a reçu l'Extrême-Onction; Il est damné! il a été confessé et communié : le pape lui a donné l'absolution de sa propre bouche, indulgence plénière et tous les jubilés qu'il peut accorder : Il est damné! Mais il ne savait pas que la repentance fut nécessaire; personne ne lui avait jamais enseigné; s'il l'eût su; il en eut fait un acte : Il est damné! Mais il a eu quelque repentance et par malheur elle n'est pas vraie, légitime ou surnaturelle : Il est damné! Cela est si vrai, que si je ne le crois fermement, je serai moi-même damné faute de le croire. Mais que savons-nous? peut-être que Dieu l'a sauvé sans repentance? Il ne l'a jamais fait, il ne le fera jamais et il ne le peut pas faire selon sa puissance ordinaire. Vous parlez bien hardiment? Oui; parce que je parle pour lui : *Nisi pœnitentiam egeritis*, *omnes peribitis* (Luc. 13).

La raison fondamentale de cette vérité est que, comme en commettant le péché vous vous êtes détourné de Dieu et attaché à la créature, par le libre consentement de votre volonté, par un acte formel et exprès de votre franc arbitre, ainsi pour être affranchi du péché, vous devez vous détacher de la créature et vous convertir à Dieu, par un acte formel et exprès de votre franc arbitre et par le libre consentement de votre volonté. Donnez-moi une femme grosse, qui ait désiré ardemment le martyre il y a quinze jours : il arrive qu'elle tombe aujourd'hui en péché mortel, qu'elle s'aille coucher sans s'en repentir et que, pendant qu'elle dort, la nuit on la tue pour la foi (parce qu'elle est chrétienne), elle ne sera pas martyre, mais tombera en enfer; son enfant sera martyr et ira droit en paradis. Quelle est la cause de cette différence? c'est que l'enfant ayant contracté le péché originel, non par sa propre volonté, mais par la volonté et la faute du premier homme, il peut être délivré sans sa volonté, par la volonté et les mérites du Sauveur qui lui sont appliqués par le baptême d'eau ou de sang; mais la mère ayant commis un péché mortel par un acte de sa propre volonté, elle n'en peut être délivrée que par un désaveu et une repentance de sa propre volonté.

Quant au péché véniel, le repentir est si nécessaire pour en avoir pardon par l'absolution du prêtre, que si vous n'avez que des péchés véniels depuis votre dernière confession, il vaudrait bien mieux vous communier sans vous confesser, que de vous confesser sans repentance; quand même il y aurait six mois que vous n'auriez été confessé. Entendez-moi bien, car je ne vous dis rien que tous les docteurs qui savent à fond la théologie ne signent de leur sang. Quand vous allez à confesse, ou vous avez des péchés mortels, ou vous n'avez que des véniels : si vous en avez de mortels, vous devez vous repentir de tous, de tous sans exception; car s'il y reste en votre cœur quelque secrète affection volontaire à un seul péché mortel, pour petit qu'il semble, vous ne faites rien qui vaille, vous demeurez en mauvais état, et en voie de damnation. Si vous n'avez que des péchés véniels, vous n'êtes pas obligé de vous repentir de tous, mais vous êtes obligé de vous repentir au moins d'un; et faute de cela, le sacrement est nul et la confession inutile.

Ce qui arrive assez souvent aux âmes dévotes, quand elles se confessent par routine, par coutume et sans une vraie volonté de s'amender. Pour cela, un conseil salutaire et digne d'être mis en pratique : quand vous n'avez que des péchés véniels, desquels on ne se repent pas si aisément, ajoutez à la fin de votre confession quelque grand péché de la vie passée, duquel vous aviez plus grande repentance, comme : Je m'accuse d'avoir autrefois juré pour des mensonges, ou médit du prochain, afin de donner matière certaine au sacrement; en ce cas, l'absolution tomberait sur ce péché dont vous vous repentez, non pas sur les péchés véniels dont vous n'avez point de regret. Et de là vient qu'au Bréviaire et au Missel, quand nous disons : *Misereatur et Indulgentiam;* il n'y a pas : *dimissis omnibus peccatis nostris; indulgentiam absolutionem et remissionem omnium peccatorum;* mais seulement *peccatorum;* parce qu'il peut arriver et qu'il arrive souvent que nous n'avons pas la repentance de tous nos péchés véniels, et qu'il ne faut point demander à Dieu pardon des péchés dont on ne se repent pas, puisqu'il ne l'accorde jamais.

V. En quoi nous devons admirer la sagesse et la suavité de la conduite de Dieu. Il n'est rien de si inutile que la tristesse, elle n'est bonne à quoi que ce soit; et néanmoins la Providence de Dieu est si grande qu'il s'en sert pour ruiner et détruire le plus grand mal qui soit au monde, à savoir le péché; pour acquérir et produire le plus grand de tous les biens, à savoir la grâce de Dieu. La mort vous a enlevé votre enfant, votre père, ou votre mari, soyez-en triste jusques au mourir; vous ne le ressusciterez pas! Vous avez perdu un procès, vous êtes tombé en maladie; pleurez-en tant que vous voudrez, vous ne remédierez pas au mal! la tristesse n'est bonne que contre le péché; c'est folie de l'employer à autre chose : mais elle est absolument nécessaire à ce mal, et elle l'a toujours été.

VI. C'est le concile de Trente (sess. 14, can. 4). qui le déclare en ces paroles : Ce mouvement de contrition, dit-il, a été nécessaire en tout temps, pour obtenir la rémission des péchés : *Fuit autem quovis tempore ad impetrandam veniam peccatorum, hic contritionis motus necessarius.* En voilà assez pour vous faire connaître la nécessité de la repentance, et le soin que vous devez avoir de vous y exciter tout de bon, et de la demander à Dieu avant que d'aller à confesse. Voici les noms que l'Ecriture lui donne, et qui montrent quelle est son essence, et c'est le second point.

Deuxième point. — VII. Elle l'appelle componction, contrition : *In cubilibus vestris compungimini* (Ps. 4, 5); *Compuncti sunt corde* (Act. 2, 37); *Sanat contritos corde* (Ps. 146, 3). Componction, parce qu'elle pique, qu'elle perce; c'est le coup de lancette qui ouvre l'apostume. Contrition, qui vient du verbe *contero*, qui signifie, rompre, broyer, briser et mettre en pièces, ce qui ne se fait pas sans douleur : *Scindite corda vestra.* Ce n'est donc pas assez de dire de bouche ou en votre esprit : Mon Dieu! je suis fâché de vous avoir offensé, je me repens bien d'avoir commis le péché, parce qu'il vous déplaît; mais il faut effectivement être

fâché, affligé et outré de douleur, avoir le cœur serré, percé et pénétré de tristesse.

VIII. *Quod delectavit in opere, cruciet in mente,* dit saint Augustin ; et saint Grégoire : *Contraria opposuit medicamenta peccatis.* Comme vous avez pris plaisir à faire votre propre volonté et à assouvir votre passion ; il faut que vous ayez du déplaisir, de la douleur, du regret et du mécontentement en votre volonté.

IX. Or, vous savez que la haine, la crainte, la douleur et autres semblables dispositions, ne sont jamais les premières passions de l'âme ni les premières affections du cœur humain : elles supposent l'amour, elles en sont des effets, des sujets, des branches et des rejetons ; elles sont de même trempe que l'amour ; nous ne haïssons, ne craignons et ne nous attristons d'aucun mal, que parce qu'il est contraire à ce que nous aimons. Vous vous attristez de la mort de votre mari et non pas du trépas de votre ennemi, parce que vous aimez votre mari et non pas votre ennemi. Nous ne pouvons donc nous repentir de nos péchés, que par amour de nous-même, ou pour l'amour de Dieu ; si ce n'est que pour l'amour de nous seulement et par un motif naturel ; certes, cette repentance est bien imparfaite, de bas aloi et de nul mérite : ce n'est pas proprement nous convertir à Dieu, mais à nous. Il faut en user autrement en un sujet de si grande importance, où il y va de notre éternité. C'est donc faire sagement de demander à Dieu avec ferveur et tâcher d'exciter en nos cœurs la plus parfaite contrition qu'il est possible, ou du moins un repentir accompagné de toutes les qualités et conditions qui sont requises, pour être utile et salutaire. C'est le troisième point.

Troisième point. — X. Tertullien fait un riche discours, qui nous donne des marques pour reconnaître et distinguer la vraie repentance d'avec la fausse : Dieu a résolu, dit-il, de ne nous point donner le pardon de nos péchés, si nous ne l'achetons avec la monnaie de la repentance ; et comme au commerce politique, ceux qui vendent quelque denrée avant que de la livrer, pèsent et examinent la monnaie que l'acheteur leur présente, ainsi, avant que de nous donner le pardon de nos péchés et le droit à la vie éternelle, Dieu examine diligemment notre repentance, qui est la seule monnaie avec laquelle nous pouvons acheter une si précieuse marchandise[1]. Ceci me fait souvenir de ce qui m'arriva ces jours passés : cela est un peu naïf, mais il ne laisse pas d'être vrai. Quelqu'un m'ayant arrêté au milieu de la rue, j'entendis en une boutique une petite fille qui vendait pour un sou de marchandise ; comme on lui eût présenté le sou, elle fit difficulté de le recevoir, disant qu'il n'était pas bon, et étant pressée de le prendre, elle cria : Ma mère, ma mère, descendez un peu pour voir si ce sou est bon. Je pensais en moi-même : voilà qui m'apprend ma leçon, je serais bien malavisé si je ne me faisais sage à l'exemple de cette petite fille. Elle craint de se

[1] Hoc pretio Dominus veniam addicere instituit. Si ergò qui venditant, nummum priùs quo paciscuntur examinant, ne scalptus ne rasus, ne adulter, etiam Dominum credimus pœnitentiæ probationem priùs inire, tantam nobis mercem perennis scilicet vitæ concessurum (Tert., c. 6 *de Pœnitentiâ*).

tromper en une chose de peu d'importance, et je ne craindrais point de me tromper en une chose de très-grande conséquence! Elle craint de prendre un mauvais sou pour un bon, et je ne craindrais point de prendre une fausse et naturelle repentance pour une bonne! Quand elle se serait trompée, elle n'aurait perdu que quinze deniers : mais si je me trompe en mon repentir, je perds le royaume des cieux et la jouissance de Dieu! Elle appelle sa mère à son aide: ne dois-je pas invoquer la sainte Vierge? Elle ne l'appelle qu'une fois ou deux, parce qu'il n'est question que d'un sou; je devrais réclamer la sainte Vierge cent millions de fois, parce qu'il est question d'un royaume. D'autant que le paradis est plus à estimer qu'un sou, je devrais d'autant plus souvent et avec plus de ferveur réclamer le Sauveur et la Vierge, que cette petite fille n'a appelé sa mère. Vous vous contentez d'une seule larme que vous répandez par tendresse en la pensée de vos péchés, d'un petit sentiment de douleur qui effleure votre cœur. Si cette repentance se trouve fausse et purement naturelle au jugement de Dieu, où en serez-vous? Il n'y va de rien moins que de votre salut. Or, trois principaux manquements sont cause qu'une monnaie n'est point recevable au trafic, mais rejetée et envoyée au billon : si elle est de mauvais aloi, si elle n'est pas marquée au coin du prince et ne porte l'image ou les armes du roi, si elle est notablement rognée et légère. Et ces mêmes manquements sont souvent cause que notre repentance n'est d'aucune valeur devant Dieu, n'a point de cours en son état et répudiée comme défectueuse.

XI. Premièrement, quand elle est de mauvais aloi, fausse, apparente et contrefaite : l'opération est une suite et un apanage de l'être; ce qui est faux n'a point d'être ni par conséquent d'opération. Un fantôme est un faux homme, il n'exerce point d'actions humaines, il ne marche, il ne voit, il ne parle point comme les hommes, parce qu'il n'a pas un être d'homme. La fausse repentance n'est pas effective et ne produit pas de bonnes œuvres; elle se contente de belles paroles, de faire des promesses à perte de vue. La vraie met la main à l'œuvre, elle nous applique tout de bon à la réforme de notre vie et à la pratique des solides vertus, elle ne dit pas : Je ferai, mais elle fait.

Le roi Antiochus et le petit Zachée se convertissent tous deux avec mêmes dispositions en apparence, mais fort dissemblables en effet. L'un, au second livre des Machabées, chap. neuvième, l'autre en saint Luc, chap. dix-neuvième. Antiochus n'ayant qu'une repentance feinte, fourée, dissimulée et de faux aloi, se contente de faire de belles protestations, de dire : Je ferai, et cependant il ne fait rien. Ha! disait-il, si Dieu me renvoie la santé, je me ferai de son peuple, je rendrai avec usure ce que j'ai pillé en son temple! J'irai par tout l'univers publier sa gloire et sa clémence. Zachée, au contraire, ayant une vraie repentance, ne dit pas : Je ferai, mais je fais : *Dimidium bonorum meorum do pauperibus, et si quem defraudavi, reddo quaduplum*. Il ne dit pas : Je donnerai, je restituerai; mais je donne, je restitue présentement sans plus attendre. Et comme leur disposition était bien différente, le succès en fut aussi fort dissemblable. D'Antiochus le Saint-Esprit dit : Ce mé-

chant priait Dieu qui ne lui devait point faire de miséricorde : *Orabat hic scelestus Dominum à quo non erat misericordiam consecuturus* (2. Machab., 9, 13); de Zachée et de sa maison, le Fils de Dieu disait : Aujourd'hui cette famille a reçu de Dieu le salut : *Hodiè huic domui salus à Deo facta est* (Luc. 19, 9). C'est une conjecture bien probable que vous avez une vraie repentance, quand elle vous induit à faire présentement des actions louables et vertueuses, quand vous ne vous contentez pas de dire à votre confesseur : Mon Père, je restituerai, je me réconcilierai avec mon ennemi, je chasserai cette coquine, je sortirai de cette maison, je brûlerai ces livres d'amour ; mais que vous lui dites : Mon Père, avant que de me présenter ici, j'ai restitué, je me suis réconcilié, j'ai chassé la coquine, je suis sorti de la maison, j'ai brûlé les mauvais livres. Mais si vous vous contentez de faire comme Antiochus, de dire de belles paroles, de promettre de bonnes œuvres sans rien faire sur-le-champ et sans vouloir quitter l'occasion du péché quand vous la pouvez éviter, votre pénitence est fausse, trompeuse, apparente : *In imagine pertransit homo;* c'est un fantôme et un simulacre de repentance, non pas une vraie et cordiale pénitence! quelques larmes, tendresses, sentiments de douleur et dévotion sensible que vous avez.

XII. En second lieu une monnaie n'est pas de mise, mais elle est envoyée au billon, quand elle n'a pas l'image du prince ni ses armes ; et l'attrition n'est pas acceptée de Dieu quand elle n'est pas marquée à son coin ni chargée de son caractère ; quand elle n'est pas surnaturelle, qu'elle ne procède pas de la grâce de Dieu, mais qu'elle vient de pur amour-propre, de crainte naturelle et humaine, qui nous fait redouter le châtiment qui nous y oblige. Le concile de Trente l'a ainsi déclaré en la séance quatorzième, canon 4, comme nous avons vu ci-devant et en la session 6, canon troisième, il prononce anathème, anathème à quiconque osera dire que l'homme, sans l'inspiration prévenante du Saint-Esprit, puisse croire, espérer, aimer et se repentir comme il faut pour recevoir la grâce de la justification [1]. Et selon cette doctrine, quand nous n'avons douleur de nos péchés que par une pure aversion et antipathie naturelle à la laideur de tel vice, par la seule considération des inconvénients et des dommages temporels qui nous en peuvent arriver, ou par appréhension purement humaine des châtiments éternels, telle douleur émanée de la nature, non de la grâce, est illégitime et de nulle valeur, même avec le sacrement [2].

[1] Si quis dixerit, sine præveniente Spiritus Sancti inspiratione atque ejus adjutorio, hominem credere, sperare, diligere, aut pœnitere posse, sicut oportet, ut ei justificationis gratia conferatur, anathema sit (Trid., sess. 6, can. 3).

[2] Attritio elicita quidem per speciale aliquod auxilium supernaturale ex motivo tamen naturali, verbi gratiâ ex amore Dei ut est auctor naturæ, vel ob beneficia ordinis purè naturalis, ab eo accepta, non videtur sufficiens juncta sacramento pœnitentiæ, ad remissionem peccatorum. *Et infrà.* Nec obstat, quod illa attritio eliciatur ex speciali auxilio gratiæ prævenientis, quia gratia præveniens, est extrinseca entitati attritionis : undè cùm unumquodque sit dumtaxat tale intrinsecè per id quod est ei intrinsecum auxilium

Ainsi nous voyons en l'Ancien Testament, que les deux premiers rois du peuple de Dieu, tous deux choisis et consacrés par son commandement; tous deux contreviennent à ses divines lois; tous deux avertis et repris par des prophètes; tous deux semblent faire même pénitence, ils reconnaissent leur faute et disent *peccavi* : ils ont néanmoins une réponse bien diverse et une issue bien différente. Saül désobéit à Dieu en chose, ce semble, de peu d'importance; il donne la vie à un roi prisonnier et garde quelque troupeau du sac d'une ville contre le commandement de Dieu; étant averti de cette désobéissance par le prophète Samüel : *Quia projecisti sermonem Domini projecit te Dominus* (1. Reg. 15), il reconnaît sa faute, il s'humilie, il dit par deux fois *peccavi* au verset vingt-quatre et trente. Il a pour réponse : Parce que vous avez rejeté le commandement de Dieu, Dieu vous réprouve. David, au contraire, pèche grièvement, il commet un adultère, un homicide, une trahison tout à fait lâche : en étant averti par le prophète Nathan, sitôt qu'il dit *peccavi*, on lui dit : *Dominus, transtulit peccatum tuum* (2. Reg. 12, 13); Dieu a transféré votre péché. Voilà des réponses bien dissemblables à des pécheurs qui semblent faire même pénitence. C'est que Dieu sonde l'intérieur, perce et pénètre l'esprit de l'homme; il a égard à la disposition de son cœur et non pas aux paroles de sa bouche. Saül disait *peccavi*; il se repentait de son péché mais d'une repentance purement naturelle; il n'avait pour motif que l'intérêt temporel, la crainte de perdre sa couronne; il ne pense qu'à garder son honneur et sa fortune : *Honora me coram senioribus* (1. Reg. 15, 30). David se repentit par un motif surnaturel et par une considération des bénéfices de Dieu et de l'ingratitude qu'il avait commise contre lui, par un mouvement du Saint-Esprit. Saint Augustin remarque qu'au psaume de sa pénitence il dit : *Spiritum Sanctum tuum ne auferas à me;* Ne m'ôtez pas votre Saint-Esprit. Il ne dit pas : Donnez-le moi; parce qu'il l'avait déjà par sa repentance. Ces deux pénitents ont deux issues toutes contraires : l'un est réprouvé, l'autre obtient pardon; la pénitence de l'un était une pure production de nature et d'amour-propre; la pénitence de l'autre était un effet de l'amour de Dieu et de sa grâce prévenante. Et plus il arrive souvent, que comme la monnaie notablement rognée, n'est pas de mise parmi les hommes, ainsi l'attrition n'est point acceptable devant Dieu, quand elle est tronquée, mutilée, défectueuse. Cela arrive quand elle n'embrasse pas, ou pour mieux dire ne déteste pas, même virtuellement, toute sorte de péché mortel.

XIII. La théologie dit qu'il y a cette différence entre la contrition et l'attrition, que le motif de la contrition étant plus parfait, plus général et universel, se répand nécessairement sur toute sorte de péché mortel; en sorte qu'il est impossible d'être triste et affligé d'un péché mortel par une vraie contrition, sans détester et abhorrer, au moins virtuellement tous les autres. Car si je suis

illud gratiæ excitantis, non potest dare intrinsecam supernaturalitatem entitati attritionis (Isambert, professor Sorbonicus, t. 3, disputatio 14, *in tertiam partem*, art. 3).

marri d'avoir dérobé, parce que le larcin déplaît à Dieu, que j'aime de tout mon cœur, je suis par conséquent fâché d'avoir commis un adultère ou un homicide, puisque ces crimes déplaisent aussi au même Dieu. Mais le motif de l'attrition étant plus particulier, resserré et borné, ne s'étend pas nécessairement à toute sorte de péché; il se peut faire qu'une âme abhorre quelque péché mortel, sans abhorrer non pas même virtuellement quelque autre péché mortel, parce qu'elle appréhende en un péché quelque laideur, difformité, malice qu'elle n'aperçoit pas aux autres péchés. Il se peut faire qu'un gentilhomme se repente d'avoir commis un larcin, parce qu'il voit que c'est une lâcheté et bassesse de cœur contraire à la raison, et par cette repentance il n'a pas aversion même virtuelle ou imparfaite d'un duel, ou autre acte de vengeance qu'il a commis autrefois, et dont il ne se souvient pas; et, en ce cas, les docteurs disputent bien : *Utrùm talis confessio sit valida ;* mais tous sont d'accord, tous sans difficulté, concluent qu'elle est informe et de nul effet, parce qu'elle est destituée de la grâce sanctifiante, qui ne se donne qu'à ceux qui abhorrent, au moins virtuellement, toute sorte de péché mortel.

Nous voyons cette différence en deux personnes que l'Ecriture nous propose, tous deux apôtres, tous deux pécheurs, et tous deux pénitents. Judas se repent de son péché : *Pœnitentiâ ductus;* il le reconnaît et confesse : *Peccavi, tradens sanguinem justum*, et si il n'obtint aucun pardon, parce qu'ayant commis plusieurs péchés, il ne se repentit que d'un seul, il conçut et appréhenda une malice noire et dénaturée, en la trahison qu'il avait commise contre son Maître; et par ce motif il s'en repentit; il vit que c'était une injustice abominable d'avoir livré à la mort une personne si innocente, cela le toucha de repentance : *Videns quod damnatus esset, dixit, peccavi tradens sanguinem justum* (Matth. 27, 31); mais ce motif étant particulier et limité, ne le rendait pas triste et pénitent des larcins et autres crimes qu'il avait commis : *Fur erat et loculos habens, retulit triginta argenteos* (Joan. 12, 6), non pas *alios loculos* il restitua les trente deniers, et non pas l'autre argent qu'il avait dérobé en diverses occasions; sa repentance, comme une monnaie rongée, fut rejetée de Dieu et réputée indigne de pardon. Saint Pierre, au contraire, ayant renié son Maître par fragilité humaine, en fut affligé par une parfaite repentance, qui avait pour motif la bonté infinie de son doux Sauveur, et qui détestait d'amour filial tout ce qui pourrait déplaire à une si grande bonté : *Egressus foràs flevit amarè.* Voyez donc quelle folie c'est d'offenser Dieu, puisque pour en avoir pardon, même par l'absolution, il en faut avoir l'attrition et que cette attrition peut être trompeuse, défectueuse et inutile par tant de voies? Examinez votre conscience, sondez sérieusement votre cœur: car si votre repentance est infectée d'un seul des susdits manquements, si elle est de faux aloi, ou naturelle, ou mutilée, elle est invalide et infructueuse; mais si elle est exempte de ces défauts, elle est vraie, sincère, cordiale : si elle abhorre toute sorte de crimes, si elle les abhorre par un motif surnaturel et divin, elle sera reçue comme une bonne monnaie au bureau de la justice divine, pour l'acquit de vos dettes, pour la décharge de

vos hypothèques, pour la rançon de vos péchés, et pour vous mettre en la possession du royaume des cieux. *Amen.*

SERMON XX.

DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ. (Is. 38, 15.)

La seconde partie du sacrement de Pénitence est la confession, en laquelle nous déclarons nos fautes avec esprit d'humilité et de repentance de cœur au lieutenant de Dieu, pour en avoir le pardon par un excès de la miséricorde de Dieu et par les mérites de son Fils. Mais comme un maître-d'hôtel ayant à rendre compte à son seigneur, ou un partisan à l'intendant des finances, s'il a tant soit peu d'esprit, a coutume de dresser premièrement ses comptes, feuilleter ses livres de raison, revoir ses recettes et sa dépense. Ainsi l'examen de conscience doit précéder la confession, afin qu'elle soit bonne, valable, légitime et assortie de toutes ses conditions. J'ai trois points à vous traiter sur ce sujet : premièrement, qu'il faut faire l'examen ; en second lieu, sur quoi il le faut faire ; en troisième lieu, comment il le faut faire.

Vous nous en avez donné un exemple très-signalé, ô sainte Vierge ! vous êtes cette excellente femme si hautement louée au livre des proverbes ; c'est de vous qu'il est dit : *Consideravit semitas domûs suæ.* Il ne dit pas *vias*, mais *semitas*. Quand vous étiez en ce monde, vous n'examiniez pas seulement vos voies, vos actions grandes et importantes ; mais vous considériez diligemment tous les sentiers de votre conscience, les plus secrètes pensées et les inclinations de votre cœur, les plus petits mouvements et les contenances de votre corps. Aussi vous faites toutes vos actions avec tant de perfection, que vous étiez toujours très-agréable et au Créateur et aux créatures : *Gratiâ plena ;* c'est la qualité que votre ange vous donna, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — 1. Examen faciendum ; 2. Super quo ; 3. Quomodò.

I. Punctum. — I. Examen faciendum, probatur. 1. Scripturâ. — II. 2. Patribus. — III. 3. Comparationibus. — IV. 4. Rationibus. 1° Quia utile ad perfectionem. — V. 2° Quia necessarium ad contritionem. — VI. Ad confessionem. — VII. Ad satisfactionem.

II. Punctum. — VIII. Examinanda. 1. Peccati essentia. — IX. 2. Circumstantiæ, personæ, quantitatis, modi, finis. — X. 3. Causæ. — XI. 4. Effectus.

III. Punctum. — XII. Quomodò examen faciendum, docetur per paraphrasim Jeremiæ, *Sedebit solitarius et tacebit, etc.*

Premier point. — I. *Fratres si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis, considerans te ipsum.* Voilà une étrange façon de parler et une grosse faute contre la grammaire des hommes : *Vos qui spirituales estis, considerans.* Il écrit à tous les Galates (6, 1), et parlant au nombre pluriel, il dit : Vous autres qui êtes spirituels, reprenez celui qui a failli. Puis changeant promptement

de style, comme s'il ne parlait qu'à un seul, il dit au nombre singulier : *Considerans te ipsum*, prends garde à toi, et te considère toi-même. Il sait bien ce qu'il dit, il ne parle pas à la volée, le Saint-Esprit anime son cœur et conduit sa plume : c'est que la grammaire de Dieu est bien autre que celle des hommes. Celle des hommes ne donne de règles que pour bien parler, celle de Dieu donne des instructions pour bien vivre. Il dit au pluriel : Vous qui êtes spirituels, instruisez celui qui a failli, parce que le nombre est fort grand de ceux qui sont spirituels ou bien qui le pensent être, de ceux qui jugent, reprennent et instruisent les autres. Il dit au singulier : *Considerans te ipsum*, parce que le nombre est fort petit de ceux qui s'examinent eux-mêmes, et réfléchissent la vue de leur considération sur leur propre conscience. Et toutefois la plus salutaire et louable science, que l'homme puisse avoir en ce monde, c'est la connaissance de soi-même. Le prophète Jérémie nous avertit d'étudier cette leçon. Si nous désirons nous convertir et retourner à notre Dieu, il nous exhorte d'examiner soigneusement nos pensées, nos paroles et nos actions, qu'il appelle des voies ; parce que si elles sont bonnes elles nous conduisent à Dieu ; si elles sont vicieuses, elles nous en détournent et nous conduisent en enfer[1].

II. Et le dévot saint Bernard écrivant au pape Eugène, prend la liberté de lui dire ces paroles remarquables : Quand vous connaîtriez parfaitement les mystères les plus relevés, la hauteur du ciel, l'étendue de la terre et la profondeur de la mer, les secrets de la nature, le commerce des éléments, les vertus occultes des simples et les propriétés des animaux, de quoi vous servirait cela si vous vous ignoriez vous-même? Vous seriez semblable à celui qui bâtit sans fondement ; il voit plutôt une ruine, qu'il n'a fait un bâtiment. Celui-là n'est pas véritablement sage, qui ne l'est pas premièrement pour soi. Réglez-vous sur Dieu le Père ; quand il envoie son Verbe divin, il ne le sépare pas de soi. Votre Verbe c'est votre considération; si elle procède de vous, qu'elle ne s'en détache jamais, qu'elle commence toujours par vous et finisse toujours en vous. Soyez toujours le premier et le dernier objet de votre connaissance[2]. Saint Basile, saint Jérôme et saint Ephrem en disent tout autant, et nous recommandent l'examen de conscience avec grand soin, comme une pratique très-importante pour acquérir la pureté de cœur et la perfection chrétienne[3].

[1] Scrutemur et vias nostras et quæramus, revertamur ad Dominum (Thren. 3, 40).

[2] Noveris licet omnia mysteria. Noveris lata terræ, alta cœli, profunda maris : si te nescieris, eris similis ædificanti sine fundamento, ruinam non structuram faciens, non est sapiens qui sibi non est : à te incipiat tua consideratio non solùm autem, sed et in te finiatur : quocumque es agetur, ad te revocabis eam cum salutis fructu. Tu primus tibi, tu ultimus, sume tibi exemplum de summo omnium patre. Verbum suum emittente et retinente, Verbum tuum, consideratio tua, quæ si procedit non recedat, sic progrediatur ut non egrediatur, sic exeat ut te non deserat (Bern., lib. 3 *de Consider.*, c. 3).

[3] Basil., hom. 5, *de instit. monach.;* Hier., in Ps. 4 ; Ephr., Serm. *de vir. Relig.*

Voici les comparaisons qu'ils en apportent : La vigne qui n'est point taillée, pousse des sarments superflus, qui empêchent le bon fruit. La terre qui n'est jamais sarclée, produit de mauvaises herbes et se hérisse de chardons et d'épines. La chambre qui n'est jamais balayée devient un amas d'ordures. Le navire, où personne ne tire à la pompe, coule infailliblement à fond. Le corps humain qui n'est jamais purgé, ni par quelque bénéfice de nature, ni par le secours de la médecine, ne se peut pas conserver en santé : et l'âme ne peut pas acquérir la sainteté, ni la conserver quand elle est acquise, si elle n'est souvent nettoyée et renouvelée par l'examen[1] : *Flores apparuerunt in terrâ nostrâ*, *tempus putationis advenit*. Saint Bernard explique ces paroles de l'examen de conscience et nous dit : *Toti incumbamus huic operi tàm sancto, tàm necessario*, *et in eo se quisque judicet profecisse non cùm invenerit quod reprehendat*, *sed cùm quod invenerit reprehendet.*

IV. Il a raison de dire : *Tàm sancto, tàm necessario*, parce qu'il n'est rien de si utile pour sanctifier et perfectionner une âme dévote, rien de si nécessaire : *Tàm necessario*, rien de plus nécessaire à la conversion de l'âme pécheresse : elle ne se convertit que par la pénitence. La pénitence a trois parties : la contrition de cœur, la confession de bouche, la satisfaction d'œuvre; et l'examen est nécessaire à toutes les trois.

V. Du temps de saint Bernard, il y avait un proverbe qui disait : *Quod non videt oculus*, *cor non dolet*, ce que l'esprit n'entend pas, le cœur ne le ressent pas : et un ancien a remarqué que par la providence de Dieu, la nature a destiné un même sens aux larmes et la vue, parce que nous n'avons accoutumé de pleurer que les maux que nous voyons. Vous m'avouerez que celui qui considère à loisir et avec attention la grièveté, la diversité, le grand nombre, les mauvais effets de ses péchés distinctement et en détail, en conçoit plus aisément une vive douleur et une grande repentance, que celui qui n'y fait pas si grande réflexion, et qui se contente de les raconter à l'oreille du prêtre, comme il ferait une histoire; et si encore ne les peut-il pas bien déclarer au prêtre, s'il ne s'est pas examiné.

VI. Pour cela les docteurs concluent que cet examen avant la confession, n'est pas seulement de conseil, mais de précepte et d'obligation. Car quand Dieu ou l'Eglise nous commandent une action, ils ne la commandent pas seulement quant à la substance de l'œuvre, mais quant à toutes les circonstances qui sont nécessaires pour s'en bien acquitter[2]. Par exemple, quand l'Eglise commande aux prêtres de chanter, ou réciter l'office divin, elle ne les oblige pas seulement à le dire de bouche tellement quellement; mais avec intention intérieure, avec respect et modestie extérieure. Or, Dieu et l'Eglise nous obligent de confesser au prêtre tous nos

[1] Vitam tuam quotidianâ discussione examina, attende diligenter quantùm proficias, vel quantùm deficias, qualis sis in moribus, qualis in affectibus (Bern., in medit. *Idem*, Serm. 58, In Cant. sub fin.).

[2] Sæpè quod bono studio gerimus, dùm discutere cautè negligimus quo judicetur fine nescimus et nonnumquam hoc sit reatus criminis quod putatur causa virtutis (Greg., 1. *Moral.*, cap. 19).

péchés mortels, et nous ne le pouvons pas bien faire si la confession n'est préméditée; si un sérieux examen de conscience ne la précède. Donc, le commandement de la confession nous oblige à cet examen, et les théologiens concluent que lorsqu'il y a un temps notable que vous n'avez été à confesse, ou quand vous avez négocié plusieurs affaires et commis plusieurs péchés, vous êtes obligé d'employer autant de temps à faire votre examen que vous feriez à une affaire temporelle d'importance, comme à vous préparer à rendre compte des tailles ou d'une tutelle médiocre. Mais aussi quand vous y avez ainsi employé du temps et de la diligence raisonnable, vous ne devez pas, après cela, être en peine et en scrupule de n'avoir pas fait ce que vous deviez, ni en crainte d'avoir fait une confession invalide, encore que vous ayez oublié plusieurs péchés par fragilité humaine, mais si après vous vous en souvenez, il les faudra confesser au même prêtre ou à un autre.

VII. Cet examen est aussi très-important pour la satisfaction, et pour la correction de notre vie : car quand il est fait comme il faut, nous y recherchons les imperfections des bonnes œuvres que nous avons faites, les sources et les racines des mauvaises, nous y avisons comme nous nous amenderons, comme nous emploierons le temps, comme nous réglerons et ordonnerons l'économie de nos actions. Et de là vient que Pythagore, tout païen qu'il était, conseillait à ses disciples de s'examiner tous les soirs avant que de se coucher[1].

Deuxième point. — VIII. L'examen qui précède la confession, se doit faire sur l'essence, les circonstances, les causes et les effets de nos péchés. Premièrement, il en faut examiner l'essence, car le concile de Trente déclare que nous sommes obligés de découvrir au prêtre les diverses espèces de nos péchés, et, s'ils sont mortels, on est obligé d'en dire le nombre autant que faire se peut. A cet effet, il faut parcourir les commandements de Dieu et de l'Eglise, et rechercher les pensées volontaires qu'on a eues, les paroles qu'on a dites, les actions qu'on a faites, et les bonnes œuvres qu'on a omises contre ces saintes lois. Afin de vous aider sur ce sujet, on fait deux autres grands catéchismes, auxquels on vous déchiffre en détail et en particulier, tous les péchés que vous pouvez avoir commis contre chaque commandement de Dieu et de l'Eglise, vous y devez assister si vous êtes soigneux de votre salut.

IX. Et parce que plusieurs circonstances ajoutent une nouvelle espèce de péché à une action vicieuse, ou en aggravent notablement la malice, il les faut considérer attentivement, afin de les étaler en la confession quand il est nécessaire, pour concevoir plus d'horreur, de douleur ou de repentance des péchés qui en sont infectés. Il y en a quatre plus ordinaires, et qui ont besoin d'être bien expliquées : la qualité de la personne, la quantité de la matière, la matière de l'action et l'intention de la fin qu'on prétend. 1° *Personæ.* La première est la qualité de la personne qui pèche, ou avec

[1] Nec priùs in dulcem declinat lumina somnum, omnia quàm longæ repetiverit acta diei.

qui ou contre qui on pèche. Comme en matière d'impureté, si c'est une personne mariée, un ecclésiastique ou un parent. En matière d'injure, l'offense est bien plus grande quand vous frappez un prêtre, que si c'était un laïque; si vous faites un affront à votre père, que si vous le faisiez à un valet ; si vous détractez de votre prélat, que si vous médisiez d'un artisan. Un ecclésiastique faisant son examen, pour être outré de douleur, doit s'imaginer que Notre Seigneur lui dit : *Si inimicus meus maledixisset mihi sustinuissem utique*, *tu verò homo unanimis*, *dux meus*, *et notus meus*, *qui simul mecum dulces capiebas cibos* (Psalm. 54, 14); Si un juif, un Arabe, ou un Japonais m'avait désobligé, l'injure me serait plus supportable; on ne doit attendre d'un ennemi que des hostilités. Si un villageois qui mène une vie pauvre et misérable ou dépourvue de tout secours, transgresse mes commandements; si une pauvre ignorante, idiote, et mal élevée commet quelque péché, elle est plus excusable. Mais vous, un prêtre, un religieux, ou un bénéficier, qui m'avez tant d'obligation, qui avez été si bien instruit, qui avez tant de lumière et de connaissance, qui vivez délicieusement de mon patrimoine, que je nourris si souvent et tendrement de ma propre chair, que vous commettiez le péché que vous savez me déplaire infiniment, c'est ce qui m'est extrêmement sensible. Quand un fils de famille fait son examen, il doit considérer : Si je n'avais attristé que mon camarade, ou quelque autre étranger, passe ; mais désobliger ma pauvre mère, qui m'a nourri avec tant de soin, qui m'a élevé avec tant de peine, qui m'a caressé avec tant de tendresse, qui a enduré tant d'incommodités pour moi, la fâcher, lui répondre arrogamment, lui parler comme à une servante, la faire mourir de regrets ! ne suis-je pas un dénaturé ? ne suis-je pas un monstre d'ingratitude?

2° *Quantitatis.* La quantité du bien que l'on dérobe, ou du dommage que l'on fait, cause aussi un grand surcroît à la grièveté du péché; non-seulement quand le dommage est fait à une seule personne, mais encore quand il est fait à plusieurs, quoique petit et de petite conséquence à chacun d'eux. Comme quand vous vendez à faux poids et à fausse mesure, le tort que vous faites à chacun est bien petit, mais la somme que vous prétendez amasser, par ces petits larcins et l'injustice que vous commettez, est très-grande et de grande conséquence.

3° *Modi.* La manière aussi dont vous péchez, doit être pesée et examinée, parce qu'elle ajoute quelquefois une nouvelle espèce à votre crime, ou qu'elle en augmente notablement la malice. Comme quand vous prenez des complices, quand vous employez des serviteurs ou autres personnes, pour être les fauteurs, recéleurs, coadjuteurs ou les instruments de votre péché; vous induisez un notaire à faire une antidate ou une autre fausseté, un paysan à porter faux témoignage, un serviteur à faire les messages d'amour; si étant seigneur ou dame d'une paroisse, vous traitez irrévéremment votre curé et vous donnez exemple à vos sujets d'en faire autant; si, étant père ou mère de famille, vous jurez ou détractez, ou vous dites d'autres mauvaises paroles en présence de vos domestiques; et s'ils apprennent de vous un si détestable langage.

4º *Finis.* Mais la circonstance qui mérite d'être bien pénétrée et qui envenime bien criminellement, mais insensiblement une action, c'est la mauvaise intention. Aristote dit que celui qui dérobe pour commettre un adultère, lors même qu'il dérobe, il est plus adultère que larron. Et notre Sauveur dit en l'Evangile, que s'il y a de la malignité dans l'œil, c'est-à-dire, dans l'intention, tout le corps de l'action est vicieux et plein de ténèbres : *Si oculus tuus nequam fuerit, totum corpus tuum tenebrosum erit* (Matth. 6, 23); ce qui fait que plusieurs trouveront, à l'heure de la mort et au jugement de Dieu, que toutes les actions de leur vie, ou la plupart, ont été gâtées, vermoulues, pourries et corrompues, parce qu'ils n'ont point eu d'autre fin qu'eux-mêmes ou leurs enfants, leur avancement, leur satisfaction et l'établissement de leur propre fortune.

X. Après les circonstances, il faut examiner les causes de nos péchés, ou pour les expliquer en la confession, ce qui est quelquefois nécessaire, ou pour les déraciner, ce qui est toujours très-utile. Il les faut quelquefois expliquer, parce qu'il peut arriver que ce qui n'est pas péché en soi, ou qui n'est que péché véniel, parce qu'il est involontaire, est un crime inexcusable et très-volontaire en sa cause. Celui qui sait qu'il a coutume de blasphémer, de battre sa femme, ou de faire quelque autre action déréglée, quand il est ivre, se rend coupable de tous ces péchés, toutes les fois qu'il s'enivre ayant prévu de telles suites. Ainsi les illusions déshonnêtes, qui arrivent en dormant, ne sont pas volontaires pendant le songe, mais elles sont réputées telles, quand elles procèdent des pensées lascives qu'on a volontairement roulées en son esprit pendant le jour, avec complaisance et délectation morose; et celui qui a coutume de jurer à tout propos, sans aucune retenue et sans se soucier s'il dit vrai ou non, commet des péchés de parjure toutes les fois que le faux jurement lui échappe, même avec inadvertance, parce que cela lui est volontaire en sa cause et dans la mauvaise habitude qu'il néglige de déraciner. Si, faute de prendre lumière et conduite de Dieu en l'oraison, ou de donner liberté à quelqu'un de vos amis de vous reprendre et avertir, vous commettez des fautes en votre charge, elles vous sont imputées, quoique vous ne les connaissiez pas; et encore plus si c'est par ignorance crasse et grossière de ce que vous êtes obligé de savoir, comme si vous avez pris une charge dont vous êtes indigne et incapable.

Quand on ne serait pas obligé d'expliquer ainsi en la confession les causes de nos péchés, il est toujours très-utile de les rechercher en l'examen, afin de nous amender. Car, comme pour faire mourir un arbre, le meilleur expédient n'est pas d'en couper les branches, mais d'en arracher la racine; ainsi pour nous corriger d'une mauvaise habitude, il est bon de retrancher les actions qu'elle produit; mais le meilleur est d'en ôter la cause, et nous le devons faire si nous avons une vraie volonté de nous bien confesser. Quelle est la cause de vos jurements? c'est le jeu; de votre intempérance et de vos paroles déshonnêtes? c'est le cabaret; de vos médisances et de vos mauvaises pensées? c'est l'assemblée des

garçons et des filles. Donc, si vous étiez bien repentant, vous éviteriez le jeu, le cabaret, les assemblées et compagnies mondaines.

XI. Bref, il faut aussi considérer en l'examen les mauvais effets qui procèdent de nos péchés, parce qu'ils font souvent qu'une action est mortelle, qui ne serait que vénielle, ou indifférente et permise. Ces mauvais effets sont quelquefois prévus et prétendus; d'autres fois prévus et non prétendus; d'autres fois enfin, ils ne sont ni prévus ni prétendus ; mais nous les devons prévoir et éviter, et, en tous ces cas, ils nous sont imputés et augmentent la malice du péché. Vous révélez le vice caché d'autrui à une personne que vous connaissez et qui n'est pas secrète; et, vous le dites tout exprès, afin qu'elle le publie et que tout le monde le sache; qui doute que vous ne soyez coupable, non-seulement de votre médisance, mais encore de celle de tous les autres? Vous êtes paresseux à faire les écritures de votre client, ou à voir son procès, parce que vous aimez mieux passer votre temps en jeux ou plaisirs sensuels; vous donnez un délai superflu, vous prévoyez que ce petit retardement reculera l'affaire de trois ou quatre mois, incommodera notablement la partie, qui sera obligée de demeurer ici avec grands frais; vous prévoyez cela, mais vous ne le prétendez pas; ce dommage notable qui arrive par votre paresse, ou concession de délai, la rend plus criminelle et injuste. Enfin, l'effet ne sera ni prévu, ni prétendu, si pourtant il procède ordinairement ou naturellement de notre action, il la souille et rend vicieuse; comme les privautés sensuelles qui se font à la vue de vos domestiques et qui leur peuvent donner des imaginations impures; jurer souvent pour la vérité en présence de vos enfants, qui apprendront à jurer, et jureront pour des mensonges.

Troisième point. — XII. Nous avons vu qu'il faut faire l'examen, et sur quoi il le faut faire : apprenons du prophète Jérémie comme il le faut faire. Heureux, dit-il, et bienheureux celui qui prend sur soi le joug du Seigneur de bonne heure, il s'assoiera tout seul en silence et s'élèvera au-dessus de soi-même : *Bonum est viro cùm portaverit jugum ab adolescentiâ suâ, sedebit solitarius et tacebit, quia levabit se super se* (Thren., 3, 27). Autant de paroles, autant d'instructions : *Bonum est viro cùm portaverit jugum :* Voilà le point d'importance en ce qui est de l'examen, de porter tout de bon le joug du Seigneur, faire un ferme propos de commencer de vivre selon les lois du christianisme, de conformer nos actions, non pas aux maximes du monde, mais aux commandements de Dieu et aux lumières de l'Evangile.

Sedebit; C'est la posture d'un juge : *Sedebitis et vos judicantes.* Quand nous pensons à nos péchés, souvent au lieu de nous juger, nous plaidons en notre faveur; au lieu de nous condamner, nous nous flattons, nous diminuons en notre esprit la grièveté de nos crimes : nous nous excusons sur notre faiblesse, sur la difficulté du commandement, sur la violence de la tentation, sur la mauvaise habitude, sur la compagnie, sur la femme ou sur les enfants; et de là vient que nous ne concevons pas une horreur, ni une vive douleur de nos fautes; nous sommes lâches et indulgents à nous en

punir pour nous en corriger. Il ne faut pas être avocat en ce sujet, mais juge : *Sedebit.*

Solitarius. Un grand secret pour bien faire une confession générale et une crise salutaire qui nous remette en parfaite santé intérieure, c'est de faire les exercices spirituels huit ou dix jours, entrer en retraite, mettre à l'écart toutes autres affaires; et pendant ce temps ne vaquer qu'à l'oraison, à la méditation, à la lecture des bons livres, à la revue de notre vie, à nous exciter à la repentance et correction de nos péchés : *Sedebit solitarius.* Vous recueillant ainsi et examinant dans la solitude, il vous faut faire état que vous êtes l'unique pécheur qui soit au monde, qu'il n'y a criminel sur la terre que vous : car *Delictorum patrocinium est delinquentium turba.* Ce qui fait que vos péchés vous semblent petits et dignes de pardon, c'est que vous voyez plusieurs autres qui vivent, qui blasphèment, qui s'enivrent et qui médisent comme vous; et il vous semble que vos crimes sont à couvert dans cette presse. Mais quand vous serez au jugement de Dieu, assis sur la sellette, vous y serez seul, *sedebit solitarius.* S'il n'y avait point de blasphémateurs, d'adultères et de larrons au monde que vous, que vos péchés sembleraient difformes, déréglés et dénaturés; vous passeriez pour monstre horrible et abominable à tous les hommes. Or, les péchés des autres n'excusent pas les vôtres devant Dieu et ses anges ; quand vous serez présenté à son tribunal, vos crimes paraîtront aussi noirs, monstrueux, exécrables et punissables, que si personne ne les avait commis que vous; et il vous faut supposer cela et vous mettre en cette disposition quand vous traitez avec Dieu seul à seul, pour vous préparer à la pénitence : *sedebit solitarius.*

Et tacebit. Il faut imposer silence à vos passions, supprimer vos inclinations et vos humeurs particulières. Vos passions sont comme ces fausses lunettes qui font paraître les lettres beaucoup plus menues qu'elles ne sont. Vos fautes vous semblent petites et légères, parce que vous ne les regardez qu'à travers vos affections, vous êtes leur avocat et non pas leur juge ; votre amour-propre vous flatte, vous fait trouver des raisons pour colorer, amoindrir et justifier vos fautes. Vous vous échauffez à poursuivre ce procès en matière d'injure, en apparence par zèle de justice et pour réparer votre honneur ; et en effet, si vous sondez votre cœur, c'est par un esprit de vengeance et pour nuire à votre prochain. Vous rudoyez cette fille dont vous êtes la belle-mère, vous l'étourdissez de réprimandes et d'injures : vous vous imaginez que c'est par esprit de correction; mais au fond si vous vous examinez sans passion, vous verrez que c'est par aversion.

Levabit se super se. Pour appréhender la grièveté de vos fautes et avoir un vif ressentiment de douleur, il vous faut séparer de vous-même et vous élever à Dieu : *Sensibile suprà sensum positum non facit sensationem.* Ceux qui nettoient les égoûts et qui sont toujours parmi les ordures n'en ressentent pas la puanteur : si font bien ceux qui en sont séparés et qui vivent parmi les parfums. Vous ne connaissez pas l'énormité de vos fautes, parce que vous y êtes tout plongé, collé d'affection et naturalisé : élevez-vous quelquefois par-dessus vous-même, pour considérer qui est celui

que vous offensez, combien il est grand, puissant, sage, bon et terrible; les obligations que vous lui avez et la haine qu'il porte au péché; demandez-lui la grâce d'appréhender ces motifs et d'en être touché; dites-lui souvent comme saint Augustin et saint François : *Noverim me, noverim te*. Que je me connaisse et que je vous connaisse, ô mon Dieu! *Noverim me*, que je connaisse mes imperfections, mes infirmités, mon néant : *Noverim te*, que je connaisse vos grandeurs, vos excellences et vos perfections infinies : *Noverim me*, que je connaisse mes ingratitudes envers vous : *Noverim te*, que je connaisse vos miséricordes envers moi : *Noverim me*, parce que cette connaissance est le commencement de la vraie sagesse : *Noverim te*, cette connaissance est le comble de la perfection : *Noverim me*, avec haine et abomination de ce que je suis de moi-même : *Noverim te*, avec amour et admiration de ce que vous êtes : *Noverim me*, pour m'humilier, me confondre, m'abaisser au-dessous de toutes les créatures : *Noverim te*, pour vous bénir, louer et glorifier à jamais. *Amen.*

SERMON XXI.

DU BON PROPOS DE NE PLUS PÉCHER, QUI EST NÉCESSAIRE A LA PÉNITENCE.

Noli ampliùs peccare.
Ne veuillez plus pécher. (JOAN. 5, 14.)

Hier nous disions que faisant l'examen de conscience, il faut avoir une vraie volonté et une résolution effective de corriger nos fautes et d'amender notre vie; car le saint Concile de Trente, expliquant la première partie du sacrement de pénitence, qui est la contrition, dit que c'est une douleur et détestation des péchés que nous avons commis, avec propos de n'y plus retomber. J'ai donc aujourd'hui à vous faire voir, en premier lieu, combien ce bon propos est utile et nécessaire à notre conversion; et en second lieu, les effets qu'il produit en nous quand il est vrai, cordial et sincère. Nous le devons demander à Dieu par vos intercessions, ô très-sainte Vierge! vous êtes tous les jours comparée à une tour d'ivoire dans les prières de l'Eglise : *Turris eburnea;* l'ivoire est le symbole de votre pureté et sainteté incomparable : la tour exprime votre fermeté, votre constance et stabilité en l'état de grâce et de perfection. Tant que les autres saints ont été en ce monde, on leur disait : Faites votre salut avec crainte et tremblement; mais à vous, on vous a toujours dit avec raison : Ne craignez point : *Ne timeas*. C'est l'assurance que votre ange vous donna, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — I. Immutabilitas Dei procedit ex ejus simplicitate : sic conversio, ut sit constans, debet esse simplex, nempè cum sincero proposito nunquam peccandi.

I. PUNCTUM. — II. Necessitas cujus propositi, quia sine eo conversio non est vera, nec

firma : quod probatur. 1. Scripturâ. — III. 2. Patribus. — IV. 3. Conciliis. — V. 4. Ratione.

II. Punctum. — VI. Effectus hujus propositi. 1. Fuga occasionum. — VII. 2. Fuga dispositionum quæ sunt vitia capitalia quamvis parva : quod probatur inductione superbiæ Salomonis. — VIII. Avaritiæ Achab. — IX. Luxuriæ Herodiadis. — X. Invidiæ Saulis. — XI. Gulæ Esaü. — XII. Iræ filiorum Jacob. — XIII. Pigritiæ Davidis. — XIV. 3. Effectus, extirpatio inclinationum, quæ fit. 1° Per orationem. — XV. 2° Per fervorem in bonis operibus.

Conclusio. — Per paraphrasim illorum verborum : *In simplicitate cordis lætus obtuli universa.*

Exorde. — I. S'il était permis à un ver de terre de parler grossièrement et en bégayant des grandeurs du Roi du ciel, je prendrais la hardiesse de dire qu'entre les perfections de Dieu, celle qui met le sceau à toutes les autres, qui affermit son trône et qui le rend paisible possesseur de sa béatitude, c'est son immutabilité : *Ego Deus et non mutor* (Malach. 3, 6); *Non est Deus sicut homo, ut mutetur* (Num. 23, 19); *Tu autem idem ipse es* (Ps. 101, 28); l'Eglise en ses prières : *Rerum Deus tenax vigor, immotus in te permanens.* Cette perfection divine se prouve aisément par cette démonstration : Tout changement se fait en bien ou en mal; en acquérant ou en perdant quelque chose. Si Dieu pouvait acquérir quelque bien, il ne serait pas entièrement parfait; puisqu'on pourrait ajouter quelque chose à son être; s'il pouvait perdre quelque chose, il ne serait pas heureux de tout point; puisqu'il serait toujours en danger, en crainte et appréhension de cette perte.

Saint Augustin qui, étant rempli de l'esprit de sapience, et d'un entendement tout de feu, va toujours à la source et au premier principe des choses, rapporte une autre raison de cette vérité (lib. 6 *de Trinit.*, c. 6). Il dit que cette immutabilité de Dieu procède de la simplicité : *Nihil simplex mutabile est.* Tout changement suppose nécessairement un assemblage, une composition de diverses parties, ou de diverses qualités, ou de divers degrés d'une même qualité. De savant ou vertueux que vous êtes maintenant, vous pouvez devenir ignorant ou vicieux, parce qu'autre chose est votre nature, et autre est votre vertu ou science. A ce qui est parfaitement simple, on ne peut faire aucun changement, par diminution ou altération, sans le détruire et l'anéantir tout à fait : si une muraille n'avait qu'un degré de blancheur, on ne pourrait tant soit peu altérer cette blancheur sans l'effacer entièrement : s'il n'y avait en l'air qu'un degré de lumière, on ne la pourrait point obscurcir sans l'éteindre. Dieu donc étant un être immortel, éternel et incorruptible, d'autre côté son essence étant très-pure, très-une, très-simple et indivisible, il n'est pas capable de changement, il est essentiellement et parfaitement immuable : *Ego Deus et non mutor.* C'est ce qui fait que le Saint-Esprit demande avec plus d'instance, à ceux qui s'approchent de Dieu, la simplicité de cœur, et que ce qu'il condamne avec plus d'horreur, c'est la duplicité. Le Sage dit au livre de la *Sapience* (1, 1) : *Cherchez le Seigneur en simplicité de cœur.* Et Dieu faisant le panégyrique du saint homme Job (1, 8), en présence de tous les anges : *Avez-vous vu*, dit-il, *mon serviteur Job, qui n'a pas son semblable? C'est un homme d'une grande simplicité*; et au livre de l'*Ecclésiastique*

(1, 36; 2, 14): *Gardez-vous bien de vous approcher de Dieu avec duplicité de cœur;* et au même livre : *Malheur à ceux qui ont le cœur double!*

Premier point. — II. Saint Augustin nous a dit que l'immutabilité de Dieu procédait de sa simplicité. Il en est de même en la morale; quand notre conversion est simple et sans déguisement, elle est constante et persévérante. Au contraire, saint Jacques dit : *Vir duplex animo inconstans est in omnibus viis suis* (11, 8), que l'esprit qui a de la duplicité est inconstant en ses desseins et en ses actions. D'où vient que tant de chrétiens faussent si aisément les promesses qu'ils ont faites à leurs confesseurs? D'où vient que les résolutions qu'ils semblaient avoir prises de changer leur vie, ont eu si peu de durée, si peu de constance et de stabilité? C'est qu'elles n'étaient pas simples : qu'il y avait beaucoup de duplicité et de déguisement. Si vous regardiez qu'était l'état de votre âme, et la posture de votre cœur en plusieurs de vos confessions, vous verriez qu'il y avait beaucoup de fourberie; mais fourberie si fine, si subtile, et si déliée, qu'elle ne trompait pas seulement votre confesseur, elle vous trompait vous-même. Vous confessiez peut-être en pleurant; vous aviez je ne sais quelle tendresse et amollissement de cœur, vous faisiez de belles protestations; mais au fond vous n'aviez pas une vraie volonté de quitter le péché et toutes ses appartenances.

Dieu s'en plaint par son prophète Jérémie : L'âme pécheresse, dit-il, ne s'est pas convertie et n'est pas retournée à moi de tout son cœur, mais avec mensonge ou dissimulation : *Non est reversa ad me prævaricatrix in toto corde suo, sed in mendacio* (Jerem. 3, 10). Ne vous trompez pas, dit saint Paul, on ne se moque jamais de Dieu impunément : *Nolite errare, Deus non irridetur* (Galat. 6, 7).

III. C'est être moqueur et non pas pénitent, disent les saints Pères, de pleurer et confesser un péché que vous avez commis; et au même temps en commettre un nouveau qu'il faudra pleurer et confesser[1]. Or, si c'est commettre un péché devant Dieu que d'avoir une secrète volonté de le commettre, quand ce ne serait que d'ici à cinquante ans : telle confession n'est pas une vraie pénitence, dit saint Chrysostome : *Non pœnitentia, sed pœnitentia larva*. Il y a des prédicateurs qui font de grandes invectives en Carême contre les mascarades du carnaval; il semble que ce soit hors de saison, puisqu'elles sont passées, et qu'il n'y a plus de remède pour cette année-là; mais il y a d'autres mascarades qui devraient bien animer le zèle et enfler le style des prédicateurs : ce sont les mascarades qui se font en Carême, en la semaine sainte, le jour de Pâques : les confessions masquées et déguisées. Celles du carnaval se font par de jeunes folâtres; celles de la semaine sainte se font par des gens de toutes conditions : celles-là sont des visages contrefaits. celles-là ne se

[1] Irrisor est non pœnitens, qui commissa plangit et plangenda committit. Lavamini et mundi estote, lavatur, et mundus est qui et præterita plangit et flenda iterùm non committit (Isidor., l. 2 *de summo bono*, cap. 15).

font qu'en la rue, celles-ci dans l'église; celles-là après l'office, celles-ci pendant le service divin; celles-là font rire les hommes volages, celles-ci font pleurer les anges. Vous vous confessez d'avoir été au bal, au jeu, au cabaret, à la comédie et aux autres dissolutions du carnaval[1]; de bonne foi, dites la vérité; n'est-il pas vrai qu'au fond du cœur vous avez la volonté d'en faire encore autant l'année qui vient? Vous vous confessez d'avoir chicané en ce procès, d'avoir porté le sein ou les bras découverts, d'avoir retenu de l'étoffe et de n'avoir pas travaillé fidèlement en votre métier; n'est-il pas vrai que vous avez dessein de faire de même après Pâques et après la mission, quand l'occasion s'en présentera? Votre confession est une singerie, une momerie, une vraie mascarade: *Non pœnitentia, sed pœnitentia larva.*

IV. Le saint concile de Trente et les saints Pères disent que la pénitence est un second baptême, une ratification, une confirmation, pour mieux dire un rétablissement du premier; c'est un renouvellement de ce qui s'est passé entre Dieu et nous quand on nous a baptisé; c'est une alliance et une transaction par laquelle nous promettons à Dieu de garder ses commandements, et Dieu nous promet de nous donner son paradis; c'est un pacte, un contrat de pacification, un traité de paix: *Pactum pacis actus.* Si vous demandez à Ulpian ce que c'est qu'un pacte, il vous dira que c'est un consentement, un concours et un commun accord de deux ou de plusieurs personnes en une même chose: *Duorum vel plurimum in idem placitum consensus.* Or, Dieu ne veut point de trèves: il veut nécessairement ou la paix ou la guerre: il ne dit jamais *inducia*, trèves; il dit toujours: *Pax vobis huic domui; hominibus.* Ce mot de *trèves* n'est point en la Bible, vous ne le trouverez jamais ni au Vieux ni au Nouveau Testament. Si donc, en vous confessant, vous n'avez intention que de faire trèves avec Dieu, surséance et suspension d'armes, vous ne convenez pas avec Dieu; il n'y a point de pacte.

V. La penitence est une partie subjective, un surgeon et un rejeton de la justice, seconde vertu cardinale. Quand on définit la justice en théologie ou dans le droit, on dit que c'est une volonté constante et perpétuelle de rendre à chacun ce qui lui appartient. Si donc vous n'avez pas une vraie volonté de rendre l'obéissance que vous devez aux commandements de Dieu, sans en excepter un seul, vous n'êtes point juste, ni par conséquent vrai pénitent. Mais quand vous avez cette volonté, vous faites beaucoup, vous méritez plus que vous ne pensez: car si vous avez une vraie volonté de vivre saintement, dévotement et austèrement le reste de votre vie; comme vous ne savez si elle durera encore trente, quarante ou cinquante ans, quoique vous mouriez d'ici à cinq ou six ans, votre bonne volonté est aussi méritoire devant Dieu, que si vous viviez cinquante ans: *Deus non annotat facultatem, sed coronat voluntatem*, dit saint Augustin.

Et puis, quand ce bon propos est vrai, sincère et cordial, ce n'est

[1] Pœnitentiam agere est perpetua mala plangere, et plangenda non perpetrare (Greg., hom. 34, *in Evang.*).

pas une simple velléité, ou un désir inefficace; c'est une volonté effective, agissante, qui met la main à l'œuvre, qui s'applique à la recherche des moyens convenables et nécessaires pour se préserver de la récidive. Il y en a trois principaux qui sont : la fuite des occasions, des dispositions et des inclinations qui nous portent au péché.

Deuxième point. — VI. Le Saint-Esprit nous marque le premier au livre des Proverbes, quand il dit : *Qui cavet laqueos securus erit* (Prov. 12, 15) ; Celui qui redoute et qui évite les piéges, ne sera pas en danger d'être pris. Si vous êtes bien à Dieu et bien résolu de vous amender, vous regarderez : quel est le piége qui m'a fait tomber en tel et tel péché ? Quelle est la cause et l'occasion de ces pensées déshonnêtes qui souillent mon cœur? C'est la hantise d'une telle personne, c'est l'intempérance, c'est que je mange trop, c'est que je ne trempe pas assez mon vin, c'est que je me confesse trop peu souvent, et que je change de confesseur pour n'être point réprimandé. Quelle est la cause des médisances, des paroles de flatterie et de complaisance, que je dis? c'est la compagnie. Quelle est l'occasion des jurements, des ivrogneries et des autres débauches? c'est l'académie ou le cabaret; et vous mettrez la main à l'œuvre, vous éviterez les compagnies, le jeu, les tavernes, parce que vous devez faire tout ceci, non-seulement, ni principalement pour l'amour de vous et de votre salut, mais pour l'amour de Dieu et de sa gloire. Si vous êtes bien converti, vous devez retrancher de vous et de votre maison, non-seulement tout ce qui vous peut servir de piége et d'occasion de péché; mais encore tout ce qui le peut être à qui que ce soit, comme de découvrir votre sein, dire des paroles trop gaies et trop libres en la présence des hommes, avoir des tableaux et des statues où il y a des nudités, des romans ou des livres d'amourettes, que vos domestiques liront s'ils les trouvent en votre maison.

Saint Bernard invectivant contre les chrétiens, qui ne se confessent et ne communient à Pâques que par coutume et par respect humain, dit que les maladies populaires sont ordinairement plus fréquentes après Pâques, en punition des sacriléges qu'on a commis en communiant indignement[1]; comme saint Paul en avertit les Corinthiens; et que la raison de ce malheur est, qu'on ne fait pénitence qu'à demi ; qu'on n'évite pas les dangers, les amorces et les allumettes de péché, ce qui est absolument nécessaire : car il ajoute que la marque d'une vraie componction, c'est de fuir les occasions, se retirer des dangers et périls de la rechute : *Sit veræ compunctionis indicium, opportunitatis fuga, subtractio occasionis*. Et sainte Thérèse, au *Château de l'âme*, dit ainsi : Il est impossible qu'une personne embarrassée dans le monde s'avance en la vertu, et même qu'elle demeure sans danger en l'état où elle est, si elle ne se retire de toutes les affaires non nécessaires, autant que sa condition le peut permettre : parce qu'il est impos-

[1] Propter hoc multi infirmi et imbeciles, et dormiunt multi, ut ait Apostolus. Propter hoc crebra hominum mortalitas in diversis regionibus, specialiter his diebus (Bern., Ser. 1. *in die Paschæ*).

sible d'être parmi tant de bêtes venimeuses, sans en être mordu assez souvent.

VII. Mais ce sujet est de trop grande importance pour le traiter à fond en si peu de temps ; demain, Dieu aidant, nous en ferons un sermon tout entier. Voyons à présent quelles sont les dispositions qui nous acheminent au péché, et qu'il faut retrancher quand on a un bon propos de s'amender. Ce sont les affections trop ardentes et déréglées aux grandeurs du monde, aux richesses de la terre, ou aux aises du corps. Ces affections ont quelquefois des commencements qui semblent très-innocents, ou du moins très-excusables et de petite conséquence ; mais elles finissent par des catastrophes très-criminelles et tragiques. Le Texte sacré nous en fournit des exemples bien remarquables et signalés ; mais on ne les remarque pas assez : en voici quelques-uns tirés des sept péchés qu'on appelle *capitaux*.

De l'orgueil. Au troisième livre des Rois (2, 22), Salomon désire régner après la mort de David son père. C'est un désir qui serait en lui juste et raisonnable s'il était bien réglé ; son père et Dieu même l'avaient destiné à la couronne, mais cette ambition le porte à commettre un très-injuste et très-cruel parricide. Son frère aîné Adonias le fait prier de lui donner en mariage une fille qui avait été aux bonnes grâces de son père David : Ha ! mon frère a quelque mauvais dessein, dit-il, je jure ma vie qu'il en mourra ; et sur-le-champ, sans autre forme de procès, il l'envoie assassiner.

VIII. *De l'avarice.* Au troisième livre des Rois (21, 2), Achab, roi d'Israël, désire avoir la vigne d'un pauvre homme nommé Naboth, parce qu'elle était auprès de son palais et qu'il en avait besoin pour faire un jardin. Il l'envoya quérir : Vendez-moi votre vigne, je vous en donnerai tout ce qu'elle vaut, ou, si vous l'aimez mieux, je vous en donnerai une autre meilleure que la vôtre. Cette cupidité semble bien raisonnable pour un roi ; il arrive néanmoins de là qu'on accuse faussement le pauvre Naboth, qu'on suborne de faux témoins contre lui, qu'on le fait mourir très-injustement. Vous convoitez l'héritage de votre voisin, et parce qu'il est à votre bienséance, il vous semble qu'il n'y a point de danger, parce que vous le voulez acheter ce qu'il vaut ; vous ne voyez pas le piége caché sous cette amorce : vous lui prêterez à usure, afin qu'il soit contraint de vous vendre son bien. Ces contrats engendreront des procès, vous les voudriez gagner à quelque prix que ce soit, et vous y commettrez mille méchancetés. On disait aux Juifs : *Non concupisces rem proximi tui* (Exod. 20, 1). On dit aux chrétiens : *Nullius aliquid desideretis* (1. Thess. 4, 11) ; Biens d'autrui ne convoiteras : c'est pour faire le vers que nos ancêtres ont ajouté : *Pour les avoir injustement.*

IX. *De la luxure.* Hérode hante familièrement avec sa belle-sœur (Marc. 6, 17) ; il se passe quelque cajolerie et muguetterie entre eux deux. Si saint Jean-Baptiste ou un autre prophète l'eût su, qu'il lui eut dit : Madame, retirez-vous de ces libertés, autrement elles vous feront perdre votre honneur. Mon honneur, saint homme ! et à quoi pensez-vous de me parler ainsi, on m'arracherait plutôt les deux

yeux de la tête. Avez-vous bien si mauvaise opinion du roi et de moi? Il a une femme, j'ai un mari, et nous sommes proches parents. Ah! il n'y pense point de mal, et moi encore moins; ce n'est qu'un excès d'amitié qui nous rend ainsi libres et familiers l'un avec l'autre. Qu'eut-elle donc dit si l'on eût ajouté : Ces privautés iront si avant, que le roi vous enlèvera; qu'il vous entretiendra publiquement, que vous deviendrez une effrontée, l'opprobre de vos parents, la fable de la Judée et de toute la Palestine; vous serez une mégère. Par cette passion, vous ferez mourir le plus grand prophète qui ait jamais été; un saint qui a été prédit par les oracles divins, annoncé par un ange, conçu par miracle et sanctifié au ventre de sa mère; vous lui ferez couper la tête, et de rage vous lui percerez la langue avec votre poinçon. Quiconque lui eut prédit toutes ces choses, elle les eut tenues pour des songes. Néanmoins elles sont arrivées. Ainsi, qui vous dirait que ces visites, que ces entrevues trop fréquentes et trop libres, vous feront devenir le scandale de la ville, la risée de vos voisins, la honte de votre parentage, le crève-cœur de votre père et mère et la désolation de votre famille; peut-être qu'elles vous feront mourir sur un échafaud par la main d'un bourreau! Vous croiriez que ce sont des menaces en l'air, vous diriez : J'aimerais mieux mourir que d'y penser seulement le moindre mal; il est si éloigné de m'en parler, que c'est lui-même qui m'en voudrait empêcher, c'est mon cousin-germain, mon beau-frère, mon propre frère; c'est un homme si dévot, si spirituel et si estimé de chacun. Oui, mais les autres pauvres malheureuses qui se sont perdues n'avaient-elles pas les mêmes raisons? ne tenaient-elles pas les mêmes propos que vous; ne se sont-elles pas disposées à leur ruine par de pareils commencements. Celui qui a perdu Hérodias n'était-il pas son beau-frère. Sainte Irène ne fut-elle pas en danger d'être perdue par un homme spirituel. Les histoires tragiques de notre temps et des siècles passés ne sont-elles pas noircies par des exemples de filles et de femmes qui se sont perdues par des privautés avec leurs proches parents, leurs beaux-frères, leur frère, avec des hommes spirituels ou qui le semblaient être. Et partant séparez-vous.

X. *De l'envie.* David ayant défait Goliath en duel, les dames viennent au devant de lui, et au lieu de *triomphe*, elles chantent en la présence du roi Saül. *Saul percussit mille et David decem millia;* Saül n'en a défait que mille, mais David en a défait dix mille. C'était une indiscrétion, toute comparaison est odieuse; ne pouvaient-elles pas louer David sans mettre Saül en jeu? Saül en est piqué d'envie, envie qui semble bien excusable; il est roi, non par son ambition, mais par l'élection de Dieu; il se voit décrédité et ravalé au-dessous d'un de ses vassaux. Toutefois, cette jalousie si pardonnable le porte à des injustices et des cruautés exécrables. Il poursuit à mort le pauvre David qui était innocent de ce fait; il lui tire par deux fois sa lance pour lui percer le cœur; il fait mourir très-injustement quatre-vingt-cinq prêtres; il fait passer par le fil de l'épée tous les habitants de la ville de Nobé où ils étaient, et même les femmes et les enfants, parce que David s'y était réfugié (1. Reg. 22, 18).

XI. *De la gourmandise.* Esaü retournant de la chasse est affamé comme un chasseur (Genes. 25, 30); il voit une écuellée de lentilles que son frère Jacob avait préparée pour son souper. Cet objet lui irrite l'appétit : c'est une sensualité bien tolérable ce semble; néanmoins elle aboutit à le rendre profane et simoniaque; il vend son sacerdoce pour une viande corruptible. Vous allez au cabaret, ce n'est point à intention d'y offenser Dieu, mais d'y prendre le repas que votre ami vous y veut donner; mais cette franche repue vous coûte plus cher qu'au marché. Vous y perdez votre âme par médisance, par paroles déshonnêtes, par blasphêmes et des querelles. Quittez! quittez!

XII. *De la colère.* Le prince Sichem ravit et déshonora Dina, fille de Jacob (Genes. 34), ses frères en entrent en grande colère : quelle colère plus raisonnable? Elle se change en haine, haine qui passe si avant, qu'ils assassinent en trahison tous les bourgeois de la ville, qui n'avaient aucunement trempé au crime de leur prince. Ainsi, une petite colère vous fait dire des paroles piquantes; on vous en réplique et récrimine, vous les ruminez. Après la querelle, votre cœur s'aigrit et s'envenime; ces aigreurs produisent en vous et en vos familles des inimitiés mortelles et immortelles.

XIII. *De la paresse.* David se laisse emporter et abattre à un peu de paresse (2. Reg. 11, 2), paresse bien légère et vénielle, il fait la méridienne en un jour de printemps, il se repose un peu sur son lit, à midi, au lieu de prier Dieu ou de faire quelque autre bonne œuvre : *Accidit ut de strato suo surgens. Accidit,* ce fut un accident, ce n'était pas sa coutume; cette fainéantise affaiblit son esprit, elle le prive du secours particulier de Dieu. S'étant levé, il se promène sur sa plate-forme, il voit une femme, il la convoite, il l'envoie quérir, il la déshonore, il fait mourir son mari par la plus noire trahison qui se puisse imaginer! Vous allez au bal sans volonté d'y mal faire, ni d'être cause que quelqu'un fasse mal. Un jeune homme loue votre bonne grâce, vous vous plaisez à cette vanité : cette complaisance vous amollit le cœur; il vous fait avoir des tendresses pour celui qui vous donne ce plaisir : des louanges il passe aux cajoleries, des cajoleries aux privautés, et enfin il vous perd par de fausses promesses d'un mariage prétendu : *Qui spernit modica paulatim decidet.*

XIV. Bref, celui qui a un ferme propos et une sincère résolution de s'amender, prend peine à déraciner les inclinations au péché, qui sont le mauvais naturel et les habitudes vicieuses contractées de longue main. On les surmonte par deux voies, dit saint Fulgence : *Frequentiâ orationis, et studio bonæ operationis*, par une fréquente prière et la pratique des bonnes œuvres; David faisait l'un et l'autre : *Os meum aperui, et attraxi spiritum : servus autem tuus exercebatur in justificationibus tuis* (Ps. 118). A votre avis, pourrais-je conserver ma vie, si je demeurais longtemps sans respirer, comme une heure ou une demi-heure? Il est certain que non, pourquoi? parce qu'il y a là dedans un foyer, un feu naturel, mais ardent, qui a besoin d'être continuellement rafraîchi. Nous avons en l'âme un foyer, un feu d'artifice ou plutôt infernal, un brasier fatal et funeste : *Fomes peccati*, la concupiscence, la nature cor-

rompue par le péché originel et par les péchés actuels. L'air n'est pas si nécessaire au foyer du corps que le Saint-Esprit au brasier de l'âme. Pour vous empêcher de mourir de la mort du corps, vous avez besoin de respirer continuellement, d'attirer la fraîcheur de l'air : et pour vous empêcher de mourir de la mort de l'âme et de retomber au péché, il est nécessaire d'aspirer à Dieu continuellement, ou du moins très-souvent; d'attirer la grâce de Dieu d'heure en heure, de demi-heure en demi-heure par des prières, par des oraisons jaculatoires; faire comme David : *Os meum aperui, et attraxi spiritum, quia mandata tua desiderabam. Aspice in me, et miserere meî;* dire souvent : Mon Dieu ayez pitié de moi, jetez vos yeux de miséricorde sur moi, faites-moi la grâce de ne plus retomber au péché.

XV. *Servus autem tuus exercebatur in justificationibus tuis* (Ps. 118). Pour dissiper les mauvaises humeurs du corps, on fait de l'exercice corporel; et pour dissiper les humeurs peccantes de l'âme et les inclinations vicieuses, il se faut exercer avec ferveur et assiduité aux bonnes œuvres, visiter les prisons et les hôpitaux, aller voir les pauvres malades, consoler les affligés, instruire les ignorants, redresser les dévoyés et accommoder les différends; par ce moyen, vous gagnez les bonnes grâces de Dieu, vous attirez son secours pour résister à vos ennemis; vous n'avez pas le loisir d'écouter les tentations, vous acquérez de bonnes habitudes qui abolissent les mauvaises : *Qui timet Deum faciet bona.*

Conclusion. — Disons donc au Fils de Dieu, ce que l'Eglise lui dit en la messe de la dédicace du temple. Salomon le lui avait dit anciennement en la consécration de son temple; aussi la vraie conversion est une nouvelle dédicace et consécration de notre âme : *Deus meus scio quòd probes corda et simplicitatem diligas : undè et ego in simplicitate cordis mei lætus offero universa. Domine Deus, custodi in æternum hanc voluntatem* (1. Paralip. 29, 17); Mon Dieu vous sondez les cœurs, vous voyez le fond de notre âme, vous éclairez de votre lumière les plus épaisses ténèbres de notre intérieur, je vous offre d'affection et en simplicité de cœur tout ce que vous demandez de moi. Conservez-moi, s'il vous plaît, par votre grâce en cette bonne volonté. Oh! les belles paroles, si nous les pouvions toutes dire avec vérité! *Probas corda et renes.* Oui, Dieu sonde votre cœur, il voit bien s'il est affranchi de toute affection au péché; s'il y reste encore quelque levain de secrète volonté de retourner à vos débauches : gardez-vous bien de communier, de peur qu'il ne vous arrive comme à ce prince infortuné.

Le roi Lothaire ayant été excommunié par le Saint-Siége, parce qu'il entretenait Waldrade sa concubine, alla à Rome pour être absous, feignant de l'avoir quittée. Adrien second, très-saint pape, ayant dit la messe en l'église de Saint-Pierre et le voulant communier pour l'incorporer aux membres de notre Sauveur dont il avait été retranché, lui présentant l'Eucharistie, lui dit : Si vous vous êtes retiré de l'adultère qui vous a été défendu et si vous avez ferme volonté de ne retourner jamais à Waldrade, approchez-vous avec toute assurance et recevez le sacrement du salut éternel, qui vous

profitera pour obtenir la rémissiou de vos péchés. Mais si votre conscience n'est pas bien purifiée, si vous avez quelque secrète intention de retourner à l'adultère, gardez-vous bien de le recevoir de peur que ce qui est préparé par la Providence divine pour remède aux fidèles, ne soit à votre jugement et condamnation. Puis se tournant vers les seigneurs qui étaient à la suite du roi et qui avaient assuré que le roi avait quitté sa concubine : Si vous avez témoigné la vérité, le Corps et Sang de notre Sauveur que vous allez recevoir, vous profitera pour la vie éternelle. Je vous dis le même, si vous avez quitté le péché et l'occasion et la volonté de pécher, si vous avez restitué le bien mal acquis, si vous avez chassé la coquine de votre maison, si vous avez vidé votre cœur de toute inimitié, allez à la bonne heure recevoir la sainte communion. Mais s'il reste en votre cœur quelque dessein pour l'avenir, craignez qu'il ne vous en arrive comme à ce roi malheureux. Il fut si téméraire que de recevoir indignement l'Eucharistie : il mourut le mois suivant; et tous ceux de sa suite, qui participèrent à son sacrilége, furent frappés de la main de Dieu, et moururent dans un an. Dieu perce à jour le fond de votre âme, il en voit toutes les dispositions, faites-lui un parfait holocauste; offrez-lui tout ce qu'il demande de vous.

Offero universa, sans réserve, sans restriction et sans modification. Ne dites pas, je veux bien chasser la concubine; je veux bien me réconcilier, mais non pas quitter ce procès injuste? Ne pensez pas faire avec Dieu une cote mal taillée : *Offero universa in simplicitate cordis*, sans duplicité, sans hypocrisie et sans dessein sur l'avenir. Ne dites pas : Je quitterai le cabaret, mais ce n'est que pour jusques après Pâques. Je couvrirai mon sein et mes bras; mais ce ne sera que quand j'irai à confesse. Comme Dieu va franchement et sincèrement avec nous, il veut que nous allions ainsi envers lui; il n'use point de supercherie envers nous et ne veut pas que nous en usions avec lui; il nous pardonne sans réserve et pour toujours, il veut que nous nous convertissions sans restriction et pour toujours : *Lætus offero*, de bonne volonté, de grand cœur. N'usez donc pas de remises, ne vous faites pas tant prier; si c'est de bon cœur, mettez-vous sans attendre davantage dans l'impossibilité de retomber : voilà le grand secret. Si votre oncle vous a promis de vous faire donation de son bien, quand vous le voyez en bonne humeur, en ses joyeuses pensées et en affection pour vous, vous épiez cette occasion, vous le priez d'envoyer quérir le notaire. Ainsi, pour faire votre salut, quand vous êtes en la ferveur de quelque bonne résolution, il la faut effectuer sur-le-champ, sans plus attendre : aller trouver votre ennemi pour vous réconcilier, jeter au feu les papiers de ce procès injuste, donner quittance, rendre ces cédules, faire restitution et aller demander votre place aux Carmélites. Si vous êtes indisposée, vous pouvez dire comme Salomon : *Domine Deus, custodi hanc voluntatem*; Mon Dieu, cette bonne volonté vient de vous, elle ne peut subsister que par vous; c'est vous qui me l'avez donnée, c'est à vous à la conserver; vous avez bien voulu en être l'auteur, soyez-en, s'il vous plaît le tuteur par Jésus-Christ Notre Seigneur, qui vit et règne avec vous en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XXII.

DE LA FUITE DES OCCASIONS, QUI EST NÉCESSAIRE A LA VRAIE PÉNITENCE.

Occasione autem acceptâ peccatum operatum est in me. (Rom. 7, 8.)

Hier, nous considérions que, pour être bien converti et faire une pénitence utile et fructueuse, il fallait avoir, non une simple velléité, mais une vraie, sincère, cordiale et efficace volonté de ne plus retomber au péché, et que pour avoir cette volonté, il en faut éviter les occasions. Le temps ne me permit pas d'étaler bien au long cette vérité, je le dois faire aujourd'hui, et vous la prouver puissamment par l'Ecriture, par les Pères, par les Conciles, par les raisons de théologie et par les exemples des saints. Vous avez été leur idée, ô sainte Vierge! Saint Ambroise, proposant aux vierges chrétiennes le tableau de votre vie, dit que toutes les compagnies que vous hantiez étaient irréprochables et sans soupçon, et que vous n'y alliez jamais que par charité et miséricorde : *Eos solos solita cœtus virorum invisere, quos misericordia non erubesceret* (Ambr., lib. 2 *de Virginibus circà initium*). C'est pour nous donner exemple; car, pour votre particulier, en quelque occasion que ce fût, vous n'y étiez point en danger, vous étiez confirmée en grâce et en la possession assurée de toutes les vertus; vous n'aviez pas sujet de craindre, on vous pouvait dire en tout temps et en tout lieu : *Ne timeas Maria*, comme votre ange vous le dit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Quidquid refertur ad peccatum est odiosum, ergò et ejus occasio.

Punctum unicum. — II. Eam esse fugiendam, probatur. 1. Scripturâ. — III. 2. Patribus. — IV. 3. Conciliis. — V. 4. Rationibus. 1° Ex charitate in nos. — VI. 2° Ex humilitate. — VII. 5. Exemplis evitandis : Samsonis, Davidis, Salomonis. — VIII. 6. Exemplis imitandis in lege naturæ, Joseph. — IX. In Scripturâ, Judith. — X. In novâ, Martinianus. — XI. 7. Argumentis conglobatis.

Conclusio. — XII. Per recapitulationem.

Exorde. — I. On dit en philosophie, et il est vrai, que les choses contraires ont une nature, des inclinations, des propriétés et des productions toutes contraires. Rien n'est contraire à Dieu que le péché, mais il lui est si directement et diamétralement opposé, qu'autant que Dieu est un grand bien, le péché est un aussi grand mal : et comme Dieu est un si grand bien, si essentiel, si infini et si communicatif, que tout ce qui a quelque rapport et relation à lui, est aimable, utile, salutaire et souhaitable; ainsi le péché est un si grand mal, si essentiel et si contagieux, que tout ce qui a quelque rapport et apparence à lui, est odieux, nuisible, pestilent et abominable. Telles sont les occasions du bien et du mal : il n'est rien de si utile à notre salut que les occasions de bien faire, comme les bons livres, la hantise des gens de bien, les

prédications et les saintes confréries. Il n'est rien de si pernicieux que les occasions du vice.

Nous en pouvons distinguer de deux sortes : il y en a qui occasionnent et qu'on peut appeler *actives;* il y en a qui sont occasionnées et qu'on peut nommer *passives.* Les premières sont les occasions qui, d'elles-mêmes et par la condition de leur nature, sont malignes, envenimées, et contagieuses, qui servent de piége et de pierre d'achoppement, qui sont des amorces et des allumettes de péché, comme les livres d'amour, les tableaux où il y a des nudités, les paroles déshonnêtes, les seins découverts, la hantise des personnes qui nous ont servi d'objet et de sujet de péché. Les occasions passives sont celles qui nous font tomber, non par elles-mêmes, ni par aucune malice qui soit en elles, mais eu égard à notre état, à notre faiblesse, à notre mauvais naturel ou habitude vicieuse : comme d'être prêtre, si vous n'avez le don de continence; d'être curé, si vous n'avez le talent d'instruire et de conduire les âmes; être juge, notaire, médecin et chirurgien, si vous n'avez pas l'esprit, la science, la prudence et la conscience nécessaire à ces fonctions. Etre soldat, sergent, et cabaretier, si vous êtes sujet aux vices que ces professions ont coutume d'apporter avec elles. Or, qu'il faille quitter toutes ces occasions pour être véritablement converti, et faire une sincère et légitime pénitence, je le montre par toutes les voies par lesquelles on peut prouver une vérité catholique, c'est-à-dire par le Vieux et le Nouveau Testament, par les Pères, par les Conciles, par les raisons et par les exemples.

Premier point. — II. En l'*Ecclésiastique*, chap. 3, v. 27, le Saint-Esprit dit : *Cor durum malè habebit in novissimo*, *et qui amat periculum peribit in illo ;* Le cœur endurci se trouvera mal à la fin, et celui qui aime le danger, périra dans le danger; il ne dit pas qu'il périra par le danger, mais dans le danger, *in illo*, non pas *per illud.* Se tenir en l'occasion prochaine de faire mal, ce n'est pas seulement une disposition et acheminement au péché, mais c'est un péché : car on ne se perd que par le péché, et il dit qu'on se perd non-seulement par le mal où le danger nous achemine; mais par le danger même. Saint Cyprien (epist. 60) passe bien plus avant, il dit : que pour assurer son salut, non-seulement il ne faut pas se tenir dans le péril, mais pas même auprès du péril; non-seulement il ne faut pas demeurer en cette maison, mais pas même au voisinage : *Nemo diù tutus est periculo proximus.*

Il a raison de parler ainsi ; il se conforme au sentiment de l'*Ecclésiastique*, qui dit : *Quasi à facie colubri fuge peccata* (Eccl. 21, 2) ; il ne dit pas *à morsu, à veneno*, mais *à facie;* il faut éviter non-seulement les dents, la piqûre et le venin de ce serpent ; mais encore la présence, la vue et la rencontre. Notre Sauveur ayant dit en saint Matthieu (5, 29) : *Qui viderit mulierem*, *etc.*, ajoute : *Si oculus tuus scandalizat te*, *erue eum et projice abs te, expedit enim ut pereat unum membrorum tuorum*, *quàm totum corpus tuum eat in gehennam.* Il faut que ce commandement soit digne d'être bien observé et de grande conséquence pour notre salut, puisque le Fils de Dieu le répète si souvent pour nous l'inculquer,

comme en saint Matthieu, chap. 18, et en saint Marc, chap. 9. Nous devons faire quatre réflexions sur ces paroles, et en tirer quatre instructions très-importantes.

La première, que lorsqu'un emploi, un état, un office ou un bénéfice, un lieu ou une personne nous est occasion de péché, il nous en faut priver, quoi qu'il nous coûte, pour chère et précieuse que soit cette personne, pour utile, commode et nécessaire que soit cet emploi, cette affaire, cet office et ce bénéfice. Votre maître vous chérit et vous affectionne, il vous a promis de vous avancer, comme il en a avancé d'autres qui l'avaient servi : mais il se sert de vous pour des plaisirs honteux et déshonnêtes, pour des actions noires et infâmes, pour porter des poulets, pour faire des messages d'amour, des monopoles injustes et des souplesse de chicane; il le faut quitter à quelque prix que ce soit. Il y a douze ans que vous servez en cette maison, vous y êtes aimée, caressée, honorée et demi-maîtresse; on vous y doit marier à votre avantage. Mais il y a quelqu'un qui vous fait tomber de temps en temps en impureté, ou autre péché, il en faut sortir à quelque prix que ce soit. Vous voyez bien que vous ne faites pas votre salut en la profession que vous exercez, en cet office de conseiller, de partisan, de procureur ou de notaire, parce que vous n'en êtes pas capable, que vous êtes trop attaché au bien, ou que vous y commettez des injustices. Vous avez un bénéfice qui a charge d'âmes, et vous n'y résidez point, ou vous êtes ignorant ou vicieux, il vous le faut quitter à quelque prix que ce soit. Ces personnes ne vous sont pas plus chères et précieuses, cet emploi, cet état, cet office et ce bénéfice ne vous est pas plus utile, plus commode et nécessaire que votre œil droit, que votre main droite, que votre pied droit, et notre Seigneur dit, que s'il était nécessaire, il vous faudrait priver de tous ces membres, pour éviter l'occasion du péché.

La seconde. Le Fils de Dieu dit : *Erue illum*, *abscinde eam*; Afin que vous ne disiez pas, cela est bien dur de me séparer d'une personne qui m'est si proche, que j'ai tant aimée, qui m'a tant obligé : c'est une grande cruauté de sortir d'une maison, où j'avais résolu de demeurer le reste de mes jours : quitter mon état, mon office ou mon bénéfice, qui est mon gagne-pain, qui me fait honorer et respecter. Où irai-je? que deviendrai-je? qu'en dira-t-on? c'est un grand effort que cela, c'est une extrême violence; oui, mais ce n'est pas une plus grande cruauté, un plus grand effort, ni une plus grande violence, que d'arracher votre œil, de couper votre pied et votre main. Jésus-Christ ne dit pas : Si votre œil, si si votre pied, si votre main vous est occasion de péché, fermez votre œil, arrachez votre main, mettez votre pied à la chaîne; mais il dit : Arrachez-le, coupez-le. *Violenti rapiunt illud;* la loi de grâce demande de nous, bien plus de perfection et d'éloignement du péché, que la loi mosaïque; et Dieu disait au Deutéronome : Si votre frère, ou votre fils, ou votre fille, ou votre femme, ou votre ami que vous chérissez comme vous-même, vous veut persuader en secret d'adorer les faux dieux, gardez-vous bien de lui acquiescer, ni de l'écouter, ni de l'épargner et d'avoir pitié de lui; mais vous le déférerez au juge, et le ferez condamner à la

mort au plus tôt, et vous lui jetterez la première pierre quand on le lapidera [1].

La troisième. Et afin que vous ne pensiez pas user de supercherie avec Dieu, disant : Je chasserai cette coquine de ma maison, mais je la logerai en la même rue où je la pourrai voir de temps en temps : elle viendra quelquefois rendre service à ma femme; je ne jouerai plus, mais je regarderai ceux qui jouent, et je ferai jouer pour moi; je m'absenterai du cabaret, je couvrirai mon sein, mais ce ne sera que pendant le Carême; le Fils de Dieu dit : *Projicie abs te*, jetez l'occasion bien loin, et pour toujours.

La quatrième. Et parce que vous pourriez dire : C'est un conseil et non pas un commandement, je n'y suis pas obligé, on ne me peut pas refuser l'absolution, encore que j'y manque. Pour montrer que ce n'est pas un jeu d'enfant, mais qu'il y va de votre salut, il ajoute : Il vaut mieux que vous entriez au royaume des cieux n'ayant qu'un œil, une main et un pied, que d'être jeté au feu éternel ayant deux yeux, deux mains et deux pieds. Voilà l'Ecriture : voyons les Pères et les Conciles.

III. Le grand saint Grégoire, faisant un excellent commentaire sur le chapitre vingt et un de saint Jean (Hom. 24. *in Evang.*), où il est dit que Notre Seigneur, après sa résurrection, apparut à saint Pierre et aux autres apôtres qui pêchaient en la mer Tibériade, fait une belle question, et demande : Puisque le Fils de Dieu avait dit que celui qui, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière soi, ne vaut rien pour le paradis; c'est-à-dire celui qui s'étant mis au service de Dieu, et reprend ses premières occupations : d'où vient que saint Pierre et ses compagnons, qui avaient tout quitté pour se mettre à la suite du Fils de Dieu, retournèrent à leur barque, et reprennent leurs filets; et que nous ne lisons point que saint Matthieu soit retourné à sa banque après sa conversion? Il répond qu'il y a des métiers qu'on peut exercer sans offenser Dieu et sans danger de péché, comme la pêche, la médecine et l'agriculture; si un pécheur qui les a exercés s'est converti à Dieu et a fait pénitence, il les peut continuer et en faire l'exercice, sans démentir sa conversion; mais il y a d'autres professions qu'il est quasi impossible ou au moins très-difficile d'exercer sans offenser Dieu, et sans courir risque de son salut, comme de partisan, de gabeleur, de sergent, de cabaretier; si celui qui a commis plusieurs péchés en cette vocation, se convertit véritablement, et se met à la suite du Fils de Dieu, il ne doit pas retourner à l'exercice de sa profession, comme saint Matthieu ne retourne plus à sa banque. C'est un pape qui parle, sa décision doit avoir l'ascendant sur notre esprit.

IV. Mais si vous dites qu'il ne le dit que comme docteur particulier, en voici deux qui parlent en qualité de papes : *Ex cathedrâ*, et dans des conciles. Le concile de Latran, tenu sous Innocent II,

[1] Si tibi voluerit persuadere frater tuus, vel filius tuus, vel filia, sive uxor quæ est in sinu tuo, aut amicus quem diligis ut animam tuam, clàm dicens : eamus et serviamus Diis alienis quos ignoras tu et patres tui, ne acquiescas ei, nec parcat oculus tuus ut miserearis et occultes eum; sed statim interficies; sit primùm manus tua super eum (Deut. 13, 6).

l'an mil cent trente-neuf, après avoir averti que la fausse pénitence est un des malheurs qui trouble plus l'Eglise, et qui entraîne le plus d'âmes en enfer, ajoute que celui-là fait une fausse pénitence, qui ne quitte pas un office qu'il ne pouvait exercer sans péché. Le pape Grégoire VII, en avait dit tout autant, quasi en mêmes termes, dans le cinquième concile de Rome, l'an mil soixante et dix-huit, et que celui qui est privé de l'absolution, parce qu'il ne quitte pas ainsi l'occasion du péché, ou ne restitue pas le bien mal acquis, ou ne se réconcilie pas à ses ennemis, ne doit pas laisser de faire tout le bien qu'il lui est possible, afin que Dieu éclaire son cœur, et se dispose à une vraie pénitence [1].

V. Les raisons qui ont porté ces saints prélats à parler ainsi sont, premièrement, parce que la charité nous oblige d'avoir notre salut en recommandation autant pour le moins et encore plus que celui de notre prochain. Or, saint Paul dit aux Corinthiens : que s'il savait qu'en mangeant de la chair il fût occasion de péché à quelqu'un, il n'en mangerait de sa vie. N'aimeriez-vous pas mieux être condamné à n'entrer jamais au cabaret, qu'à ne manger jamais de viande? Cependant l'Apôtre du Fils de Dieu dit : qu'il aimerait mieux ne manger jamais de la chair, que de scandaliser son prochain (1. Cor. 8, 13), c'est-à-dire, lui être occasion de péché. Il vaudrait mieux pour vous de ne jamais manger de viande que d'aller au cabaret, puisqu'en ce faisant vous vous scandalisez, c'est-à-dire que vous vous jetez dans l'occasion du péché. Le jurisconsulte ne dit-il pas : que celui qui donne occasion de quelque dommage est censé avoir fait le dommage? Et ensuite de cette maxime, les lois imposent la peine du fouet à celui qui s'expose au danger de mettre le feu en sa maison et au voisinage [2]. Et l'axiome de philosophie dit : *Quod est causa causæ, est causa causati*; Celui qui veut ou produit une cause, est jugé de tout esprit raisonnable, vouloir l'effet qui en procède.

VI. De plus, quand vous vous tenez en l'occasion, vous montrez que vous n'êtes pas humble; vous êtes téméraire et présomptueux, vous présumez de vos forces, vous n'avez pas cette crainte et défiance de vous-même, que le Saint-Esprit recommande tant en l'Ecriture, vous êtes de ceux dont il est dit : *Qui confidunt in virtute suâ* (Ps. 47, 8). Vous me direz : C'est que je me confie en la protection et providence de Dieu, j'espère qu'il m'assistera et me tiendra par la main pour m'empêcher de tomber. Qui vous l'a dit qu'il vous assistera? Où l'a-t-il promis? A qui l'a-t-il fait? Je vous défie de trouver un seul passage en l'Ecriture où Dieu promette

[1] Inter cætera, unum est quod sanctam maximè perturbat Ecclesiam, falsa scilicet pœnitentia : undè confratres nostros admonemus, ne falsis pœnitentiis laicorum animas decipi et in infernum detrahi patiatur. *Et infrà :* falsa etiam sit pœnitentia cùm pœnitens ab officio vel curiali vel negotiali non recedit quod sine peccato agi nullâ ratione prævalet (Concil. Lat., *compositum ex mille patribus*, can. 22).

[2] Qui occasionem præstat, damnum fecisse videtur (*L. qui occidit*, § *in hâc quoque ff. ad legem Aquiliam*). Eos qui negligenter apud se ignem habuerint potest præfectus fustibus, aut flagellis cædi jubere (*L. nam salutem*, *et l. Imperatores ff. De officio præfecti vigilum*).

de secourir ceux qui se jettent témérairement dans l'occasion sans son aveu, sans son ordre, sans sa conduite et sa direction particulière : je vous défie de trouver en toute l'histoire ecclésiastique l'exemple d'un seul des présomptueux à qui il ait fait cette grâce.

N'est-ce pas une chose étrange que quand on vous veut obliger à quitter l'occasion, vous trouvez mille prétextes pour vous en excuser? Si je sors de cette maison, si je ne romps avec cette personne et si je quitte cet office ou bénéfice, que ferai-je? où irai-je? que deviendrai-je? Je perdrai ma fortune, je ruinerai mes affaires, je me rendrai malheureux. Que ne dites-vous comme vous disiez tantôt : Je me confie à la providence de Dieu, j'espère qu'il m'assistera; il dit par saint Paul : Je ne te délaisserai pas, je ne t'abandonnerai pas : *Non ego te deferam neque te derelinquam* (Hebr. 13, 5). D'où vient que vous espérez en la protection qu'il ne vous a jamais promise et que vous ne voulez pas espérer en celle qu'il vous a si souvent et si expressément promise? Nous trouvons qu'il a assisté extraordinairement et miraculeusement plusieurs de ceux qui, pour éviter l'occasion d'offenser Dieu, avaient perdu leur fortune et se jetaient entre les bras de sa providence. Moïse pour ne demeurer pas parmi des infidèles et en l'occasion de péché, quitta la cour d'un grand monarque, aima mieux être berger hors de l'occasion, que fils adoptif d'une princesse et héritier de la fille d'un grand roi. Dieu, en récompense, le fit chef et conducteur de son peuple, général d'une armée de six cent mille combattants, fondateur et législateur de sa Synagogue. Saint Paul, premier ermite, étant encore un jeune homme de quinze ans, se défiant de ses forces et craignant de succomber s'il était appréhendé pour la foi, se retira en une grotte au fond d'un vaste désert; Dieu le nourrit par l'entremise d'un corbeau l'espace de soixante ans. Saint Félix, prêtre de Nole, fuyant aussi la persécution, se cacha dans un coin de la maison; Dieu le couvrit sur-le-champ d'une grande toile d'araignée qui le déroba à la vue des païens qui le poursuivaient; au contraire, ceux qui se sont jetés témérairement en l'occasion, quoique gens de bien et vertueux, Dieu les a abandonnés, et ils sont déplorablement et malheureusement tombés.

VII. Samson avait été conçu miraculeusement d'une femme stérile (Judic. 13), voué à Dieu dès le ventre de sa mère. Sa naissance avait été prédite par un ange; il ne buvait ni vin ni cidre; Dieu l'avait comblé de bénédictions et rempli de son Saint-Esprit; il colletait et déchirait les lions; mais parce qu'il se jeta dans l'occasion, devenant amoureux d'une Philistine, l'esprit de Dieu l'abandonna : il devint faible comme un autre homme et le jouet des infidèles ses ennemis.

David était un grand prophète, si saint, qu'il était appelé l'homme selon le cœur de Dieu; il a écrit en ses Psaumes les plus hauts mystères de notre religion et un abrégé de l'Ecriture sainte; mais cependant il perdit sa sainteté par une occasion qui ne semblait pas trop prochaine : se promenant sur sa plate-forme, il donna trop de liberté à ses yeux : il vit une femme qui se baignait : *Mulier longè, libido propè*, dit saint Augustin. Cette femme était éloignée, mais sa sensualité était bien près de lui; il convoita la

femme, il la déshonora, il devint un traître, un meurtrier, un adultère.

Son fils Salomon ne fut pas mieux avisé que lui; il était doué d'une si grande sagesse, qu'on le nommait le *Sage par excellence* (Prov. 30). La reine de Saba venait tout exprès de bien loin pour le consulter et pour admirer sa sagesse (1. Reg. 11, 3); ses pensées étaient des prophéties, ses paroles des oracles et ses écrits des livres canoniques; mais depuis qu'il se fut jeté dans l'occasion, il dit de soi-même : Je suis le plus grand fou de tous les hommes. Et, en effet, quelle plus grande folie, que de bâtir des temples à l'idole Chamos; à l'idole Moloch et à cent autres semblables, pour complaire à des femmes; lui qui avait été si sérieusement averti de Dieu et de son père David, de ne le faire pas? L'Ecriture lui reproche que la cause de sa chute fut, qu'il n'évita pas l'occasion, comme Dieu l'avait commandé (Exod. 34, 16). Dieu avait défendu bien expressément en la loi de se marier aux infidèles, de peur d'en être perverti et porté à l'idolâtrie, et parce que quelqu'un pouvait dire : Si je prends une femme infidèle, je la convertirai à la foi; si je prends un mari idolâtre, je le retirerai de son idolâtrie; Dieu parle en des termes dont il n'a pas coutume de se servir : *Non ingrediemini ad eas, neque de illis ingredientur ad vestras; certissimè enim avertent corda vestra ut sequamini deos earum* (3. Reg. 11, 2). Car, comme dit saint Chrysostome, il est bien plus aisé de se laisser emporter par un autre penchant du vice, que de l'élever à la sublimité de la vertu; et saint Grégoire de Nazianze (*in Carminè de vitâ suâ*) dit qu'étudiant avec saint Basile, en l'Université d'Athènes, ils évitaient la hantise des écoliers fripons et débauchés; et parce qu'on lui pouvait objecter : Vous les deviez fréquenter, pour les convertir à Dieu; il ajoute : Quand un homme qui est en bonne santé converse avec un malade, il gagne bien plutôt son mal, que le malade n'acquiert la santé de celui qui se porte bien. Ce que Salomon ne considérant pas, il aima des femmes infidèles; et par une sotte complaisance, il s'adonna à l'idolâtrie, attirant sur soi et sur sa famille la malédiction de Dieu. Voilà trois exemples qu'il faut éviter; en voici trois qu'il est bon d'imiter : un en la loi de la nature, l'autre en la loi écrite, le troisième en la loi de grâce.

VIII. Ces saints n'ont pas seulement évité le danger d'offenser Dieu, ils ont eu horreur de tout ce qui leur pouvait remettre en l'esprit la souvenance de l'occasion. Quand cette mégère d'Egypte, femme de Putiphar, sollicita son serviteur Joseph à souiller la couche conjugale de son maître, et le prit par la robe pour l'arrêter, ce saint jeune homme sauva sa chasteté par la fuite, et laissa son manteau entre les mains de sa maîtresse. Il n'y a point de doute qu'il se mettait en danger évident de se perdre : car, que pouvait-il attendre d'une femme effrontée, sa maîtresse, qui avait pouvoir de vie et de mort sur lui, par les lois du pays, après qu'elle eût reçu un tel refus, un affront si sensible, et qui pouvait craindre que Joseph ne la découvrît, ou du moins qu'il ne se moquât d'elle; le moins qu'il pouvait attendre de son ressentiment, c'était de perdre sa fortune, la surintendance qu'il avait en la maison de

son maître. Il ferme les yeux à toutes ces considérations, il aime mieux courir risque de perdre sa fortune, ses commodités, son honneur et sa vie, que de se tenir dans l'occasion du péché. Aussi Dieu lui donna le centuple : ce fut le commencement de sa grandeur. Il fut vice-roi d'Egypte, surintendant de la maison, non pas de Putiphar, qui n'était qu'un vassal, mais de Pharaon, qui était un grand roi. Faites de même quand ce méchant homme vous importune de retourner au péché, ne vous amusez pas à le prêcher, ce n'est pas votre métier; et quand ce serait votre métier, vos paroles n'auront point d'ascendant sur son esprit, puisque vous êtes complice de même faute, ne vous arrêtez pas à lui vouloir persuader de quitter ses débauches et d'aller à confesse. Vous voulez faire cela comme vous pensez, par zèle de son salut, et peut-être qu'en effet, ce n'est que pure jalousie, et crainte qu'il ne se donne à un autre. Au lieu de le convertir, il vous pervertira; laissez-le à la providence de Dieu, qui peut-être vous bénira, si vous fuyez l'occasion comme Joseph. D'où vient même que ce saint patriarche laisse son habit entre les mains de sa maîtresse. Il était à la fleur de son âge; elle, une demoiselle faible et délicate; il le lui pouvait arracher par force, et s'échapper aussi promptement qu'il fit. Il devait prévoir que cette rusée se servirait de son manteau, pour preuve de son prétendu attentat? C'est qu'il voulait éviter non-seulement l'occasion, mais l'ombre même et la mémoire des occasions. Il savait que quand nous nous souvenons de quelque belle occasion que nous avons eue autrefois, de nous satisfaire par quelque volupté charmante, cette pensée touche notre imagination et réveille la sensualité. Il quitta volontiers cet habit, parce que s'il l'eût retenu, toutes les fois qu'il l'eût regardé, il se fût souvenu de cette occasion si commode, où il s'était trouvé.

IX. La chaste et vaillante Judith apprit sa leçon de l'exemple de ce saint jeune homme (car les saints profitent de tout). Après qu'elle eût tranché la tête à Holopherne et donné la victoire à ses compatriotes sur les Assyriens, le peuple partageant le butin des vaincus, lui donna en préciput tous les meubles et les dépouilles d'Holopherne, particulièrement un lit ou pavillon, très-riche et précieux, qui servait de couche à ce général d'armée, et dont l'étoffe était de pourpre et toute brochée d'or, couverte d'émeraudes et autres pierreries : *Conopæum quod erat ex purpurâ et auro et smaragdo, et lapidibus pretiosis intextum* (Judith, 10, 19); mais elle en fit si peu d'état, qu'elle s'en défit incontinent : *Universa vasa bellica Holophernis quæ dedit illi populus, et conopæum quod ipsa sustulerat de cubili ipsius, obtulit in anathema oblivionis* (Judith. 16, 13). Estime-t-elle si peu les dépouilles d'une si heureuse victoire? que ne les conserve-t-elle pour rendre illustres ses descendants? Que ne les met-elle parmi les trophées de ses ancêtres, pour faire connaître sa valeur à la postérité, et éterniser sa mémoire? et si elle ne veut pas garder l'épée et les autres armes qui ne sont pas à son usage, que ne garde-t-elle ce lit qui est un meuble convenable à son sexe; elle le pourrait mettre en sa couche, et le faire voir en parade à ceux qui le visiteraient; ou si elle pense qu'un riche ornement ne conviendrait pas bien à une chaste et dé-

vote veuve, elle pourrait le cacher dans ses coffres pour en faire un présent à quelqu'un de ses parents en son testament. Non, elle ne veut pas cela, elle prévoit sagement que toutes les fois qu'elle verrait ce lit, il lui remettrait en mémoire l'occasion qu'elle avait eue de se perdre, et que cette souvenance pourrait souiller son imagination et faire quelque impression sur sa sensualité : elle le rejette loin d'elle, et le veut mettre tout à fait en oubli : *In anathema oblivionis.*

X. Saint Martinien fut encore plus sur ses gardes, car ayant vu qu'une femme débauchée était allée jusques au fond du désert pour le tenter dans sa cellule, où il vivait dans une profonde paix, pour éviter un semblable piége, il se retira en une île déserte, au milieu de la mer, faisant des paniers qu'il vendait à un matelot, qui, de temps en temps, lui apportait sa provision d'un peu de biscuit pour vivre. Des mariniers passant par-là firent naufrage, et brisèrent leur vaisseau contre un rocher : une fille s'étant attachée à une planche, aborda dans l'île où était ce saint solitaire : Ma fille, lui dit-il, le feu et les étoupes ne sont pas bien ensemble, j'aime mieux m'abandonner à la providence de Dieu qu'à la faiblesse de ma nature ; voilà du pain pour vous empêcher de mourir jusques à ce que d'ici à quelques mois mon pourvoyeur vous vienne prendre; pour moi, j'aime mieux être à la merci des vagues qu'au danger d'un péché mortel. Disant cela, il se jette à la mer, et la providence de Dieu lui envoya un dauphin qui lui servit de monture, et le porta à l'autre rivage. Voyez que les saints n'ont pas seulement redouté le péché, mais l'occasion, la tentation, le danger ou l'ombre même du danger ; et vous ne voulez pas quitter une occasion prochaine, qui vous fait si souvent et si criminellement tomber?

XI. Qu'en dites-vous? qu'en pensez-vous? direz-vous après cela que vous craignez de ruiner vos affaires, de perdre votre fortune si vous sortez de cette maison, si vous rompez cette amitié. Et où est la confiance que vous devez avoir en la providence de Dieu? où est la créance que vous devez ajouter à ces paroles de son Ecriture : Seigneur, vous ne délaissez point ceux qui vous cherchent : *Non dereliquisti quærentes te Domine* (Psal. 9, 11); Ceux qui espèrent en vous ne sont point confondus : *Qui sperant in te non confundentur* (Psal. 24, 8); Ceux qui se fient en Dieu n'y perdent rien : *Sustinentes Dominum non minuentur omni bono* (Psal. 33, 11). Vous perdrez votre fortune, je le veux; est-ce à dire que la crainte de cette perte doive avoir plus de pouvoir sur votre cœur, que celle d'offenser Dieu. Et que deviendra donc cette parole du Sauveur : Si quelqu'un vient à moi et fait plus d'état de son père, de sa mère, sa femme, ses enfants ou même de sa vie, il ne peut pas être mon disciple; quiconque ne renonce à tout ce qu'il possède, il ne peut pas être mon disciple : *Si quis venit ad me, et non odit patrem suum et matrem, et uxorem, et filios : adhùc autem et animam suam non potest meus esse discipulus* (Luc. 14, 26). *Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus* (Luc, 14, 33).

Saint Pierre, saint André, saint Jean et saint Jacques dirent-ils au Fils de Dieu : Si nous quittons notre père, notre barque et nos

filets pour vous suivre, nous perdrons notre fortune : *Relictis retibus, ac patre secuti sunt eum* (Matth. 4, 22)? Saint Matthieu lui dit-il : Si je quitte ma banque et mes livres de comptes, je ruinerai mes affaires? Les martyrs disaient-ils: Si je n'obéis aux empereurs, je serai dégradé de noblesse, dépouillé de mes états, banni de mon pays; mes biens seront confisqués : on me fera mourir cruellement? Vous avez beau faire, Dieu aura toujours son compte! Si vous demeurez dans l'occasion ou dans le danger de l'offenser par crainte de perdre votre fortune, vous la perdrez tôt ou tard; et même très-probablement cette occasion sera cause de la ruine de vos affaires. Les enfants de Jacob vendirent leur frère Joseph, pour l'empêcher de devenir grand et d'avoir de l'ascendant sur eux, et cette créance fut cause qu'il devint leur seigneur. Les Scribes et les Pharisiens disaient : Si nous laissons cet homme en vie, les Romains viendront et ruineront notre ville; et parce qu'ils l'ont fait mourir, les Romains sont venus et les ont ruinés.

Je vous dirai donc comme avec le Prophète : *Fugite Babylonem*, fuyez l'occasion, c'est une vraie Babylone pour vous; un état de servitude et de captivité; c'est une voie et un acheminement au péché; c'est la rencontre du serpent, c'est le danger qui vous fera périr; c'est la pierre d'achoppement, le bord du précipice et le piége de damnation.

Conclusion. — Quand cette charge ou cette personne qui vous fait offenser Dieu vous serait aussi chère et précieuse que le meilleur de vos yeux, aussi utile que votre main droite, aussi nécessaire que votre pied, il la faut quitter et vous en séparer bien loin; autrement vous faites ce que le Fils de Dieu reprend avec tant d'aigreur. Vous regardez en arrière, ayant mis la main à la charrue, vous n'êtes pas bon pour le royaume des cieux. Votre pénitence est fausse, trompeuse et inutile. Vous manquez de charité envers vous, voulant courir risque de votre salut par attachement à je ne sais quelle créature; vous n'abhorrez pas le péché, puisque vous en aimez les appartenances et les dispositions. Vous êtes téméraire et orgueilleux, et vous présumez de vos forces, puisque vous ne craignez point où il y a tant à craindre pour vous; comme si vous étiez plus fort que Samson, plus saint que David, plus sage que Salomon, plus chaste que Joseph, plus vaillant que Judith, plus mortifié que saint Martinien. Quand il y aurait six mois, un an, deux ans, que vous ne péchez plus avec cette personne, vous pouvez être cause qu'elle pèche, au moins par pensée et affection. Vous pouvez pécher avec le temps, il arrive quelquefois en un jour ce qui n'arrive pas en cent ans. Quand vous ne pécheriez plus, vous offensez Dieu par scandale, vous servez de mauvais exemple, vous donnez sujet de mauvais jugement, de croire que vous continuez : *Fugite Babylonem*. Sortez de cette maison, chassez cette coquine de votre logis, évitez les cabarets, les académies, les danses, les assemblées de garçons et de filles, les compagnies mondaines et la hantise des personnes vicieuses.

Quittez cet office, ce bénéfice où vous ne faites pas votre salut. Peut-être que vous n'avez plus guère à vivre, que la mort est plus

proche que vous ne pensez. Vous quitterez alors toutes ces choses, mais à regret, par force et sans mérite; si vous les quittez à présent pour l'amour de Dieu, vous confiant en sa Providence, vous mériterez beaucoup devant Dieu, vous gagnerez ses bonnes grâces, il prendra le soin de vos affaires, il vous donnera en ce monde le centuple qu'il a promis; c'est-à-dire, des consolations, des contentements, des grâces et délices spirituelles, qui vaudront cent fois plus que ce que vous aurez quitté, et en l'autre monde, après votre mort, il vous donnera la vie éternelle. *Amen.*

SERMON XXIII.

DE LA CONFESSION SACRAMENTELLE.

Dixi, confitebor adversùm me injustitiam meam Domino.
J'ai dit que je confesserais contre moi mon injustice au Seigneur. (Psal. 31.)

Ces jours passés nous considérions que, comme en la vie humaine, pour guérir une tumeur du corps, ce n'est pas assez de la percer par un coup de lancette; mais qu'il en faut encore faire sortir le pus et l'apostume; ainsi en la vie spirituelle, pour être guéri du péché qui est appelé par Isaïe, *plaga tumens*, ce n'est pas assez que notre cœur soit piqué de douleur par une vive contrition, il en faut faire sortir les ordures par la confession de bouche. Quand l'Eglise, en ses litanies, vous surnomme le *Refuge des pécheurs*, ô sainte Vierge! elle l'entend principalement de ceux qui désirent se convertir, de ceux qui se repentent, se confessent et s'affligent d'avoir offensé votre Fils. Aussi l'Eglise ajoute immédiatement après, que vous êtes la Consolation des affligés, le Secours et le Support des chrétiens, parce que les pécheurs qui vous réclament en l'affliction de la pénitence, sont consolés par le secours et l'assistance de votre grâce, que nous implorons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Hæc verba *Confitebor adversùm me, etc.* Indicant confessionem debere esse. 1. Præparatam; 2. Vindicativam, 3. Integram.

I. Punctum. — II. In hoc tribunali, pœnitens est pars adversa contrà se, undè debet parare accusationem, scrutando sua crimina per examen. — III. Præcipua pars hujus examinis, est dolor. — IV. Ardenter petendus à Deo.

II. Punctum. — V. Debet animo vindicatorio contrà se, conformari intentionibus, ob quas Christus instituit confessionem, quæ sunt punitio, humiliatio, correctio. — VI. Ergò debet quærere severum judicem ut puniatur. — VII. Non se excusare, sed accusare ut humilietur. — VIII. Petere pœnas convenientes, ut corrigatur.

III. Punctum. — IX. Debet integrè confiteri. 1. Scripturâ. — X. 2. Patribus. — XI. 3. Rationibus sumptis ex qualitatibus confessarii in se, et ergà pœnitentem : nempè quia est homo, Christianus, Sacerdos, Pater, Medicus, Judex. — XII. 4. Historia.

Conclusio. — Piæ instructiones, per paraphrasim illorum verborum : *Dixi confitebor.*

Exorde. — I. *Dixi confitebor adversùm me injustitiam meam Domino.* Ces paroles du Prophète royal, que j'ai prises pour mon texte, impriment excellemment bien les trois principales circonstances et conditions d'une parfaite confession. Premièrement, elle

doit être préméditée, l'examen et la repentance en doivent être les avant-coureurs : *Dixi confitebor*. En second lieu, elle doit être vindicative : *Adversùm me injustitiam meam*. En troisième lieu, entière, sans réserve d'aucun péché mortel, comme étant faite à Dieu qui sait tout : *Confitebor Domino;* et voilà les trois premiers points de ce discours.

Premier point. — II. *Adeamus cum fiduciâ ad thronum gratiæ ejus, ut misericordiam consequamur* (Heb. 4, 16). Ce texte sacré, que saint Paul écrit aux Hébreux, nous donne sujet de considérer que notre Sauveur exerce envers les hommes deux sortes de jugements : un de douceur et de bonté, un autre de rigueur et de sévérité. Le premier est un asile de miséricorde; le second est un lit de justice; le premier est un trône de grâce et de rémission, le second est un tribunal de vengeance et de punition; le premier est pendant cette vie, le second après notre mort; le premier est au sacrement de pénitence, le second en la résurrection générale; et comme au second il n'exercera pas sa justice si sévèrement et absolument, qu'il n'y emploie aussi sa miséricorde : *Punit citrà condignum*, ainsi au premier jugement, au sacrement de pénitence, faisant miséricorde à ceux qui recourent à sa grâce, il veut qu'ils se mettent en état, qu'on fasse droit aux parties, qu'on y observe toutes les règles et les formalités de la justice.

Les jurisconsultes nous l'enseignent, et l'expérience le montre, qu'un jugement est toujours composé de trois personnes : du demandeur, du défendeur et du juge : *Judicium tribus personis constat : actore, reo et judice*. Au jugement de rigueur et de sévérité, le juge sera notre Sauveur Homme-Dieu; nous le disons tous les jours au Symbole : *Venturus est judicare vivos et mortuos*. Les défendeurs et accusés, seront les hommes pécheurs; le complaignant, le demandeur sera le Père éternel, il fera cet honneur à son Fils de le prendre pour juge, en récompense de ce qu'il a été content d'être jugé par les hommes, pour la gloire de son Père : *Dignum ducis super hujuscemodi aperire oculos tuos, et adducere eum tecum in judicium* (Job. 13). Au lieu de *tecum*, il y a au grec ἐναντιόν σου *adversùm te*. Vous voulez être sa partie, et lui-même dit par son prophète Joël : *Congregabo omnes gentes in vallem Josaphat, et disceptabo cum eis* (Joël. 3, 2). J'assemblerai tous les hommes, et je plaiderai contre eux. Il dira à l'Homme-Dieu : Mon Fils, faites-moi justice, vous êtes juge compétent, personne ne vous peut récuser : si vous avez du zèle pour ma gloire, parce que vous êtes Dieu comme moi, vous en avez aussi pour le salut des hommes, parce que vous êtes homme comme eux : *Judicate inter me et vineam meam;* je vous en fais le juge. Quelle punition mérite un tel qui a commis telle et telle faute, avec grande connaissance du mal qu'il faisait, nonobstant telle et telle grâce que je lui avais faite.

Au tribunal de la confession, le juge c'est aussi l'Homme-Dieu, Jésus-Christ Notre Seigneur : *Omne judicium dedit Filio, quia filius hominis est* (Joan. 5, 22). Et parce qu'il n'est pas visible, afin que nous soyons plus certains de l'issue du procès et de la sentence

d'absolution qu'on nous y donne, il a établi un commis avec qui nous pouvons traiter visiblement et sensiblement; c'est le prêtre qui est son lieutenant, son vicaire, son vice-gérant et vice-roi; le criminel c'est le pénitent. Mais où est le demandeur? Tout jugement est composé de trois personnes, je n'en vois que deux au confessionnal, le prêtre et le pénitent; où est la troisième personne, la partie adverse? c'est encore le Père éternel; et comme le confesseur tient la place du Fils, le pénitent tient la place du Père, il est aussi son commis, son substitut, son promoteur et son procureur général : il est accusateur, délateur, partie adverse contre soi-même; et en cette qualité, les intérêts du Père éternel lui doivent être en recommandation, il doit demander justice : *Confitebor adversùm me.* Or, nous voyons qu'une partie adverse, ou le procureur du roi fait soigneusement des enquêtes et des informations sur toute la vie du criminel, il recherche curieusement tout ce qui est à redire et à reprocher en ses actions, pour en charger le procès-verbal : ainsi le pénitent doit soigneusement examiner sa conscience, faire une revue sur toutes ses pensées, ses paroles et ses actions; rechercher exactement les espèces, le nombre et les circonstances de ses crimes, afin de s'en accuser. Nous en avons traité à fond ces jours passés; néanmoins, en faveur de ceux qui n'y étaient pas, vous remarquerez que la plus importante pièce de cet examen, c'est la *repentance.*

III. Le concile de Trente, traitant de la communion, dit que la principale et plus essentielle disposition qui est absolument nécessaire au pécheur pour la recevoir dignement, c'est la confession, et que c'est de ce sacrement qu'il faut entendre ce mot : *Probet autem seipsum homo.* Et notez qu'il ne dit pas qu'il examine ses œuvres, ses paroles, ses actions; mais soi-même, son cœur, ou le fond de son âme : si elle a un vrai regret et déplaisir d'avoir offensé Dieu, une sincère volonté de se donner à lui, de changer de vie, de renoncer au monde et à ses maudites coutumes et de vivre selon les maximes du christianisme. Sur cela un fameux docteur de Sorbonne, qui a écrit des commentaires sur la *Somme* de saint Thomas, a dit avec vérité, que c'est un grand abus qui règne à présent parmi les âmes chrétiennes, qu'elles sont fort pointilleuses à rechercher et reconnaître leurs fautes, et fort peu à s'en repentir et à les détester; et toutefois, le second est plus important que le premier : car s'il y a quelque manquement véniel en la recherche de vos péchés, le confesseur y peut suppléer, en vous interrogeant sur les commandements. Mais si vous n'avez la repentance, à peine peut-il suppléer à ce manquement, car s'il vous propose des motifs pour vous exciter à la repentance, au lieu de songer à ce qu'il vous dit, vous vous amusez à penser si vous n'avez rien oublié, et vous l'interrompez à tout propos. Et puis, c'est à Dieu de vous donner cette repentance, et je crois qu'il est important d'employer plus de temps, plus de soin, de diligence et d'application d'esprit à la demander et à nous y exciter, qu'à rechercher scrupuleusement nos fautes.

IV. Je vous disais l'autre jour, que quand vous avez employé un temps et un soin raisonnable à vous préparer pour la confession,

vous ne devez point entrer en scrupule et en doute, disant : Peut-être que ma confession n'est pas bonne, je n'y ai pas apporté la préparation nécessaire. Vous devez vous reposer et vous contenter, quand vous y avez appliqué autant de soin et de temps que vous feriez à une affaire temporelle d'importance. Cela est vrai, mais cela ne se doit entendre que de l'examen et de la recherche de vos péchés, non pas de la repentance : car on ne vous saurait bien prescrire et déterminer le soin et le temps qu'il est bon d'employer pour la demander à Dieu ; parce qu'il dépend de son bon plaisir de vous l'octroyer quand bon lui semblera. Voilà un partisan qui doit rendre compte à l'intendant des finances et qui demande au roi une abbaye ou quelque autre bénéfice pour son fils ; si vous lui demandez : Combien de temps faut-il pour dresser vos comptes et les rendre à l'intendant ; il vous peut répondre : Il me faut huit ou quinze jours, parce qu'il sait à peu près toutes les affaires qu'il a négociées, ce qu'il a reçu et ce qu'il a donné ou employé ; mais si vous lui demandez : Combien de temps vous faut-il pour obtenir l'abbaye ? il vous dira : Je n'en sais rien, cela dépend du roi et de son bon plaisir; peut-être qu'il me l'octroiera bientôt, peut-être que ce ne sera de longtemps. Ainsi, vous me demandez combien de temps me faut-il pour examiner ma conscience ; je vous pourrai répondre : Il faut environ tant de temps, peu ou beaucoup, à proportion du temps qu'il y a que vous n'avez été à confesse et selon les affaires que vous avez négociées. Mais si vous me demandez : Combien de temps me faut-il pour avoir la repentance ? Je n'en sais rien, cela dépend de la volonté de Dieu, qui la donne aux uns plus tôt, aux autres plus tard ; et il la lui faut demander avec instance et vous y exciter avec ferveur, jusques à ce que vous croyiez probablement que vous l'avez. Voilà comme la confession doit être préméditée : *Dixi Confitebor*.

Deuxième point. — V. *Adversùm injustitiam meam*. Le Catéchisme du concile de Trente, traitant de la confession (cap. 5, num. 36), dit, que ce n'est pas un simple narré que vous faites de vos actions et de votre vie à l'oreille du prêtre ; mais que c'est une accusation et un fidèle rapport de vos péchés que vous devez faire au confesseur, avec un zèle de justice et par esprit de vengeance contre vous : *Animo accusatorio, ut ea in nobis vindicare cupiamus*. Ce sont ses propres termes. Quand une partie adverse est animée de colère et de vengeance contre un criminel, premièrement, elle tâche d'avoir le juge le plus intègre, le plus rigoureux et sévère qu'elle peut obtenir ; secondement, elle exagère et aggrave tant qu'elle peut, dans le procès-verbal, le crime de l'accusé ; elle en fait considérer les circonstances du temps, du lieu, des personnes, des instruments, de la manière dont on a mal fait ; en troisième lieu, elle demande de grandes réparations, elle tend à faire condamner son adverse partie à de grosses amendes, à des satisfactions rigoureuses. Vous ne faites rien de tout cela en votre confession : vous avez des inclinations et des dispositions toutes contraires ; quand vous demandez un Père pour vous confesser, vous voulez qu'il soit doux, indulgent, flatteur, condescendant, et

vous dites au sacristain : Ne me donnez pas un de ces Pères rigoureux, qui y veulent tant de façons; au lieu donc, d'exagérer vos crimes, vous les excusez tant que vous pouvez, vous les rejetez sur votre mari qui était allé à la débauche, sur votre enfant, ou sur votre servante qui vous a désobéi; sur votre cousin qui plaide injustement contre vous. Si on vous impose une pénitence tant soit peu rude, ou contraire à votre amour-propre, encore que ce soit pour votre salut, encore que ce ne soit pas la dixième partie de ce que vous méritez, vous vous cabrez, vous vous plaignez, vous faites du rétif; il faut avoir un procès contre vous : *Confitebor adversùm me, adversùm me*, non pas contre les autres, mais contre moi-même; non pas pour moi, pour être flatté, pour être excusé, mais pour être réprimandé, puni et châtié.

Il me semble que les arguments qu'on appelle *à priori*, et qui sont tirés des principes, sont plus convaincants, plus évidents et irréprochables. Voyons à quelle intention notre Sauveur nous a obligés de confesser nos péchés à un homme, même les plus secrets, les plus honteux et les plus détestables. Le saint concile de Trente (sess. 4, can. 2 et 8) et les Pères de l'Eglise nous enseignent qu'il a institué la confession pour trois principales raisons : pour nous punir, pour nous humilier et pour remédier à nos vices. Premièrement, pour nous punir : car, comme dit le même concile, puisque nous avons été si malavisés que de violer notre baptême, de fausser les promesses que nous y avons faites, de perdre la grâce de Dieu qui coûte si cher à Jésus-Christ, c'est raison que nous portions la peine de notre folie et le châtiment de notre témérité. Secondement, pour nous humilier : car, comme dit saint Bernard : *Sola virtus humilitatis, læsæ est reparatio castitatis, pietatis, sobrietatis*, il faut encore dire : *Læsæ reparatio charitatis, pietatis, sobrietatis;* sans la vertu d'humilité l'âme ne répare pas les brèches qu'elle a faites à la chasteté, à la charité et aux autres vertus chrétiennes. Et Tertullien appelle la pénitence une école d'humiliation : ἐξομολόγεσις. *Scola humilificandi.* En troisième lieu, le Fils de Dieu a institué la confession, pour remédier à nos vices, ensuite de ces prières que les prophètes lui font : *Sana animam meam quia peccavi tibi ; sana me, Domine, et sanabor.* Il faut donc découvrir nos plaies si nous voulons qu'elles soient guéries : car, comme dit le même concile : *Quod ignorat medicina non curat.*

VI. Pour nous conformer à la première intention, puisque vous êtes demandeur, et complaignant contre vous-même en ce procès criminel, vous devez choisir un juge qui ne soit point ami de la partie; mais qui fasse comme Périclès, qui oublie la qualité d'ami, quand il prend celle de juge : *Personam amici exuit, cùm induit judicis* (j'entends d'une amitié mondaine et non d'une amitié spirituelle et chrétienne), un juge désintéressé, intègre, incorruptible, qui ne se laisse pas gagner par présents, par faveur, par respect humain, par espérance et prétention d'obtenir quelque chose de vous, parce que le Saint-Esprit nous dit : *Munera excæcant oculos sapientium, et mutant verba justorum* (Eccli. 20, 31; Deut. 16, 19). Vous devez choisir un juge qui ne soit pas lâche, ti-

mide, condescendant et flatteur, mais qui ait considéré et accompli cette parole : *Noli fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitates* (Eccli. 7, 6) ; qui ait le courage de battre en ruine les excuses et raisons frivoles où vous vous retranchez pour ne pas sortir de l'occasion du péché, pour ne restituer pas le bien mal acquis, pour ne vous réconcilier pas, et un confesseur qui vous refuse l'absolution, quand vous ne voulez pas sortir de cette maison, rompre cette amitié mauvaise, résigner ce bénéfice, cette charge ou cet office où vous ne faites pas votre devoir.

VII. Mais de quoi sert d'avoir un bon confesseur, si la confession n'est pas bonne? Elle n'est pas bonne, mais très-mauvaise et contraire à la seconde intention du Fils de Dieu, quand vous vous excusez, au lieu de vous humilier, vous vous justifiez au lieu de vous condamner. David appelle ces excuses, que vous avez coutume d'alléguer, des paroles de malice : *Non inclines cor meum in verba malitiæ, ad excusandas excusationes in peccatis* (Ps. 140, 4). Saint Augustin, saint Bernard et les autres Pères disent, que si Dieu permet quelquefois que les prédestinés tombent en faute, c'est pour les humilier : *Priusquàm humiliarer ego deliqui* (Ps. 118, 67), afin qu'ils ressentent et connaissent clairement leur fragigilité, leur misère, leur faiblesse, la corruption de leur nature, le besoin qu'ils ont de la grâce de Dieu; et que s'ils ne sont tombés plus souvent, et plus lourdement, c'est qu'ils les a tenus par la main. Et n'est-ce pas un grand manquement d'humilité, n'est-ce pas donner sujet à Dieu de nous abandonner, quand, au lieu de reconnaître et d'avouer notre faute pour nous confondre, nous la cachons ou rejetons sur un autre pour nous justifier.

Nous pouvons remarquer en l'Ecriture, que pour faire miséricorde, et pour pardonner les péchés aux hommes, Dieu a toujours demandé d'eux qu'ils reconnussent et avouassent leur faute, et ce en tous les états, en la loi de nature, de Moïse et de grâce. En la loi de nature, saint Augustin et saint Grégoire disent que Dieu interrogea le premier homme et la première femme avant que de les condamner, et leur demanda pourquoi ils avaient transgressé son commandement, afin de leur donner sujet de confesser leur faute, et d'obtenir pardon par cette humble confession : *Deus confitenti Adamo tanquàm in apertum sinum, indulgentiam paratus erat dare, excusas te, claudis sinum, includis peccatum, excludis peccati indulgentiam. Ad hoc quippè requisiti fuerant, ut peccatum quod transgrediendo commiserant, confitendo delerent, undè et serpens ille persuasor qui non erat revocandus ad veniam, non est de culpâ requisitus*[1]. Ce qu'il ne fit pas au démon qui les avait tentés, parce qu'il n'avait pas volonté de lui pardonner. En la loi mosaïque : *Vir sive mulier, cùm fecerint ex omnibus peccatis quæ solent hominibus accidere, et per negligentiam transgressi fuerint mandatum Domini, atque deliquerint, confitebuntur peccatum suum.* Et Génébrard montre par l'Ecriture qu'ils offraient des sacrifices divers et différents, selon la différence des péchés qu'ils avaient commis.

[1] Aug., homil. 12, ex. 50; Greg., 21. Moral., c. 9, num. 5, 6.

En la loi de grâce : *Si confiteamur peccata nostra, fidelis est et justus, ut remittat nobis* (1. Joan. 1, 9). Si nous confessons nos péchés, Dieu est si fidèle et si juste, qu'il nous les remettra : car si vous ne confessez pas la dette, vous ne reconnaissez pas la grâce du créancier qui vous l'a quittée; si vous n'avouez par la grandeur de la maladie, vous ne connaissez pas la faveur du médecin qui vous en a délivré : *Da gloriam Deo, et confitere,* disait Josué (7, 19) à un soldat qui avait péché; et partant, afin que Dieu soit glorifié par votre confession, et qu'il vous fasse miséricorde, il ne faut pas vous justifier, mais vous humilier; il faut exagérer vos crimes, plutôt que de les excuser. Mon père, je suis la plus ingrate de toutes les créatures : vous ne croyez pas les obligations que j'ai à Dieu, les grâces particulières qu'il m'a faites, et néanmoins j'ai été si malheureux que de l'offenser, par telle et telle action, volontairement, de propos délibéré, sans y être induit de personne, par ma pure méchanceté, nonobstant les grandes lumières, les remords de conscience, et les inspirations que Dieu me donnait pour m'en détourner; je les ai faites avec scandale en présence de mes gens, leur donnant mauvais exemple dans l'Eglise, en Carême, la semaine sainte. Je me suis donné le droit en un tel procès, en une telle querelle : mais au fond c'est moi qui ai le tort; c'est ma passion, mon amour-propre, mon avarice, mon impatience, et l'attache à mes sentiments qui est cause de tout le mal.

VIII. Et pour vous conformer à la troisième intention, pour laquelle la confession a été instituée, pour montrer que cette humble confession n'est pas une grimace, que ce n'est pas un simulacre et un masque de pénitence, et que vous avez une vraie volonté d'être puni et guéri de vos péchés, ne refusez pas d'être pansé ; permettez qu'on vous applique les remèdes salutaires que notre Sauveur a institués. Saint Grégoire dit qu'il a ordonné qu'on applique des remèdes contraires aux maladies : *Contraria opposuit medicamenta peccatis.* Vous avez péché par avarice, par rapine, par usure, par tromperie, en vendant ou achetant, par chicane de procès et autre injustice; vous devez prier votre confesseur, non-seulement de vous obliger à la restitution, mais encore à des aumônes et autres œuvres de charité. Vous avez péché par débauche, par paroles dissolues, par médisance, dans les cabarets ou dans les compagnies mondaines, par intempérance, par impureté, par pensées et actions déshonnêtes ; vous le devez prier de vous donner pour pénitence de n'aller de trois ans au cabaret ni en ces compagnies, de jeûner, d'éviter les festins, de ne pas boire de vin qu'il n'y ait la moitié d'eau : *Confitebor adversùm me, adversùm me.*

Troisième point. — IX. *Confitebor Domino.* C'est à Dieu proprement, que vous vous confessez ; le prêtre n'est que son lieutenant, son vicaire et son vice-gérant; vous devez vous accuser avec autant de vérité, de sincérité et de confiance que si c'était à Dieu seul. Si vous cachez vos péchés, si vous les déguisez, si vous n'avez pas volonté de tenir vos promesses et de faire ce qu'on vous commande, on vous dira comme saint Pierre disait à Ananias : *Non es mentitus hominibus, sed Deo;* c'est envers le Saint-Esprit, et non

pas envers les hommes que vous usez de dissimulation et de tromperie, mais à votre damnation.

X. Vous faites comme le pharisien, dit saint Augustin[1] : *Erat in statione medici curandus Pharisæus, sed sana membra ostendebat, vulnera tegebat, Deus tegat vulnera tua, non tu ; nam si tu tegere volueris erubescens, medicus non curabit, etc.* ; *sub tegmine medici curantur, sub tegmine vulnerati putrescit vulnus*; Il alla au temple qui est la maison du vrai médecin et une boutique de pharmacie spirituelle, et il en sortit aussi malade et aussi blessé qu'il y était entré, parce qu'il ne montra que ses parties saines et non pas celles qui étaient ulcérées : *Jejuno bis in sabbato.* Quand vous avez honte de découvrir votre plaie au chirurgien, elle est bien couverte; mais c'est à votre dommage: elle se pourrit et la gangrène s'y engendre ; si vous la découvrez, le chirurgien la rouvrira avec un peu de douleur, mais pour votre plus grand bien; il y appliquera un emplâtre un peu mordant et sensible, mais desséchant et salutaire.

XI. Pour combattre la honte et la confusion qui vous pourraient empêcher de vous bien découvrir, considérez les qualités du confesseur, les qualités qu'il a en soi, les qualités qu'il a au regard de vous. En soi, il est homme, il est chrétien, il est prêtre; au regard de vous, il est votre père, votre médecin et votre juge.

Premièrement, il est homme : *Homo est, humani à se nihil alienum putat.* Il sait la fragilité humaine, il l'expérimente tous les jours ; il est infirme, il est fautif, fragile et sujet aux tentations comme vous; peut-être qu'il a commis les mêmes péchés que vous, et s'il ne l'a pas fait, il les eût commis si Dieu ne l'en eût empêché par une grâce particulière ; il les commettrait à présent si Dieu ne le tenait par la main. Il sait cette maxime de saint Augustin : *Nullum peccatum facit homo, quod non facere posset alter homo, si desit rector à quo factus est homo.* Quand vous lui dites un grand péché, il dit en lui-même: J'en ferais tout autant si Dieu m'abandonnait jusques à ce point, s'il me laissait en ma fragilité, etc.

Il est chrétien, enfant de la même Eglise et membre d'un même corps que vous. Les membres d'un même corps ont de la compassion, de la sympathie et de la charité les uns pour les autres. Quand vous découvrez à votre confesseur un péché secret et honteux, un péché que vous avez caché jusques à présent, que vous n'auriez pas découvert à un autre pour tous les biens du monde; vous lui témoignez de l'affection, vous montrez que vous avez grande confiance en lui, vous gagnez son cœur et son affection, il faudrait qu'il fût un arabe, un tigre, s'il ne vous aimait et ne vous chérissait.

Il est prêtre, et le Fils de Dieu dit en saint Luc (3, 15), que les anges se réjouissent en la conversion d'un pécheur, qu'ils font fête dans le ciel quand une âme quitte ses vices et fait pénitence sur la terre. Le prêtre est l'ange du Seigneur, dit le prophète Malachie; il se réjouit avec les anges quand vous faites une bonne confession ; il est ravi de vous entendre et de vous donner l'absolution, quand vous lui découvrez un péché que vous aviez caché jusques à présent;

[1] August., in illud Ps. 31 : *Quorum tecta sunt peccata.*

vous lui faites plus grand plaisir que si vous lui donniez un royaume, parce que vous lui donnez sujet de gagner à Dieu votre âme, qui vaut mieux que cent mille mondes.

A votre égard il est père; vous le lui dites en votre *Confiteor : Et tibi Pater.* Dieu lui donne des entrailles et des tendresses de père envers vous; vous devez avoir pour lui une ouverture, une confiance et une naïveté d'enfant : *Colligata est iniquitas Ephraïm, dolores parturientis venient ei.* Quand une fille a fait une faute et qu'elle est devenue grosse par fragilité de son sexe, si elle le dit à son père, il lui garde le secret, il la tient cachée en sa maison ou il l'envoie en sa maison des champs jusques après ses couches; personne n'en sait rien ou fort peu de gens : elle sauve son honneur. Mais si elle le cache à son père, si elle le nie quand il s'en doute, tôt ou tard elle est diffamée : sa grossesse, que tout le monde voit et les cris qu'elle fait retentir en son enfantement, donnent des preuves de son impudicité et la décrient. Quand, par infirmité humaine, vous êtes tombé en péché; si vous le dites au confesseur qui est votre père spirituel et qui vous aime plus que votre père charnel, il le tiendra caché, personne n'en saura rien, vous en serez quitte, il n'en faudra jamais plus parler, vous serez affranchi des remords de la conscience qui vous gênent; le prêtre vous conseillera comme il y faut remédier, comme il en faut éviter les effets, les suites, les dangers et l'infamie qui en peut arriver. Mais si vous lui cachez votre crime, tôt ou tard il sera découvert, ou en ce monde par des voies que vous ne prévoyez pas, ou au dernier jugement, quand Dieu le fera savoir à la face de l'univers, en présence des hommes et des anges : *Nihil opertum quod non reveletur, neque absconditum quod non sciatur.*

J'ai dit que si vous le confessez, le prêtre le tiendra caché : car il est votre médecin et un médecin est obligé au secret; et Dieu a eu tant de soin de votre réputation, que si vous êtes content de la perdre pour l'amour de lui en l'esprit du confesseur, il lui a défendu sous peine de damnation d'en parler à qui que ce soit, pour quelque raison que ce puisse être, quand ce serait pour sauver tout le monde. Il est votre juge, il vous interroge juridiquement; et comme lieutenant du Juge souverain, non pas pour vous condamner, mais pour vous absoudre; si vous ne dites la vérité, vous ne tenez rien : *Qui malè narrat, nihil impetrat.* La sentence de grâce et de miséricorde qu'il vous donne sera cassée et mise à néant : au lieu d'être absous vous serez condamné.

XII. Au *Miroir des exemples*, il est dit : qu'il y avait en un monastère deux religieuses qui étaient grandes amies et qui vivaient fort saintement, au moins en apparence. L'une vint à mourir; sa bonne compagne priait Dieu souvent, et de grande affection pour son âme et particulièrement la nuit après Matines, quand les autres étaient retirées en leurs cellules, elle demeurait au chœur et disait l'Office des morts : la défunte lui apparut une nuit, couverte d'un voile noir, avec une contenance triste et mélancolique tout ce qui se peut, disant d'une voix lugubre ces paroles de Job qu'on dit en l'Office des morts : *Peccantem me quotidiè, et non pænitentem, timor mortis conturbat me, quia in inferno nulla est redemptio;*

c'est-à-dire, l'horreur de la mort me tourmente, parce que j'ai péché et n'ai point fait de pénitence, et en enfer il n'y a point de rémission. Hé! que dites-vous là, ma sœur, lui dit la survivante; pourquoi n'ajoutez-vous pas ce que l'Eglise ajoute à ces paroles : *Miserere meî, Domine, et salva me;* Seigneur, ayez pitié de moi et me sauvez? Hélas! ma sœur, je ne l'ajoute pas, parce qu'il n'y a point de pitié, il n'y a point de salut pour moi! Il n'y a point de salut pour vous, et qui sera sauvé si vous ne l'êtes? n'ai-je pas vu les vertus, les dévotions, les pénitences et les austérités que vous avez faites? Il est vrai, ma sœur, que tant que j'ai été dans le monastère, j'ai vécu vertueusement et en bonne religieuse, au moins à l'extérieur; mais malheur à moi! avant que d'entrer en religion, j'avais commis un péché honteux et déshonnête, je ne l'ai jamais osé confesser : il ne m'est pas pardonné, et je suis damnée? ne priez donc plus Dieu pour moi, vos prières ne me servent de rien. Hé bien! qu'a-t-elle gagné? Elle a voulu cacher son péché à un prêtre qui l'en eût absoute, qui n'en eût rien dit, qui l'eût oublié; et on l'a su, et nous le savons et on le saura et le publiera au jour du jugement à la vue de tout le monde. Et le même vous arrivera si vous célez vos péchés en la confession, ou si vous les confessez sans une vraie volonté de les quitter et de vous amender.

Conclusion. — Finissons comme nous avons commencé, par les paroles du Prophète royal : *Dixi, confitebor adversùm me injustitiam meam Domino. Dixi.* N'allez jamais à confesse légèrement et à la volée; ce n'est pas un jeu d'enfant, il y va de notre salut, il y faut penser plus de deux fois. Vous trouvez des femmelettes qui se jouent des sacrements comme des tours de passe-passe; elles confessent par coutume, par routine, pour être estimées dévotes, pour plaire à leur confesseur, pour avoir l'honneur de parler à un Père qui est honoré et respecté des grands, pour avoir le contentement d'être un quart d'heure auprès d'un homme qu'elles aiment, pour être recommandées de lui à leur juge, à leurs maîtresses ou à ceux qui font des aumônes : elles se confessent sans douleur, sans repentance et sans qu'on en voie jamais aucun amendement.

Confitebor, confessez-vous ingénûment, naïvement, sincèrement; vous y aurez plus d'honneur en l'esprit du confesseur, et plus de repos en votre conscience, que de déguiser comme vous faites. Que craignez-vous, la confusion? Hé! un peu de honte est bientôt passée. Il vous faut dire comme Diogène à un jeune homme qui avait honte de ce qu'on le voyait sortir d'un lieu infâme : Mon fils, lui dit-il, il fallait avoir honte d'y entrer, et non pas d'en sortir. Il faut avoir honte de commettre le péché, et non pas de le confesser quand il est commis.

Segnius irritant animos demissa per aurem
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus. (Horace.)

Ce que nous voyons devant nous, nous touche bien plus vivement, que ce que nous entendons conter. Quand on nous rapporte qu'on a fait un meurtre, ce récit ne nous touche pas si vivement, que si nous le voyons commettre. Le confesseur ne fait qu'entendre

vos péchés, il voit votre conversion, votre repentance, vos larmes, votre naïveté, votre sincérité et humilité à vous découvrir : ce qu'il voit lui donne plus d'estime et d'affection pour vous, que ce qu'il entend ne lui donne d'horreur et d'aversion contre vous.

Adversùm me. Vous devez être partie adverse contre vous, ne soyez pas votre avocat, ne plaidez pas en votre faveur pour éviter la correction, les amendes, ni les punitions que vous méritez. N'est-ce pas grand'pitié, qu'il faille que le confesseur, qui est là pour être votre juge, devienne votre partie? qu'il ait quasi autant de procès que de pénitents? qu'il perde le temps à plaider contre eux, pour les obliger de se réconcilier avec leur ennemi, de quitter les usures et les procès injustes, de restituer et de sortir de l'occasion?

Injustitiam. Ne faites pas comme les scribes et les pharisiens, auxquels le Fils de Dieu reprochait qu'ils épargnaient un moucheron, et qu'ils avalaient un chameau. Vous dites : Je me suis fâché contre mon valet, j'ai dit des mensonges légers, j'ai eu des distractions involontaires en mes prières : c'est le moucheron. Vous ne dites pas : Je suis juge et j'ai été distrait ou endormi, pendant que les avocats exposaient le droit des parties; j'ai pris des épices d'un procès, sans y avoir travaillé, les parties s'étant accordées; j'ai fait des monopoles en un décret pour frustrer les créanciers.

Meam. Qu'est-il besoin de parler de votre mari, de votre femme, de vos enfants, de votre servante? Votre péché demeure couvert, et caché dans ces discours inutiles et sous ces longues histoires que vous faites; vous êtes là pour parler de vous et non pas des autres.

Domino. Ce qu'on fait avec Dieu, il le faut bien faire; c'est à Dieu que vous vous confessez, le prêtre n'est que son substitut : faites-le sérieusement, sincèrement et parfaitement. Si vous le faites ainsi, si ces paroles de David se vérifient en vous, vous pourriez dire de votre confession, ce qu'il ajoute : *Et tu remisisti impietatem peccati mei.* On vous fera grâce et miséricorde, on vous donnera une aministie générale de tout le passé, on vous remettra vos péchés, on vous dira comme à David : *Dominus quoque transtulit peccatum tuum. Amen.*

SERMON XXIV.

DE LA SATISFACTION.

Facite fructus dignos pœnitentiæ.
Faites de dignes fruits de pénitence. (Luc. 3, 8.)

Le sacrement de pénitence est un trône de miséricorde, mais c'est aussi un tribunal de justice : on y pardonne les péchés aux criminels qui recourent à sa grâce, et qui se mettent en état; mais c'est à condition de satisfaire à la partie lésée, et de payer l'amende. Cela se fait par la satisfaction; troisième partie de ce sacrement, qui sera le sujet de la prédication de ce jour. La satisfaction suppose toujours le péché, mais elle ne suppose pas né-

cessairement le péché commis par nous-mêmes : pour cela même elle a été en votre Fils, et en vous, ô sainte Vierge! vous pouvez dire comme lui : *Quæ non rapui tunc exolvebam.* Vous avez payé ce que vous ne deviez pas : vous avez puni en votre corps innocent les crimes qu'il n'a jamais commis. Quand tout le monde était malheureusement bandé à offenser Dieu, vous étiez saintement occupée à lui agréer, et à lui satisfaire par des pénitences saintes, méritoires, agréables, efficaces et parfaites; et vos prières et vos mérites ont attiré son Fils bien-aimé en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Dæmon studet impedire, aut inficere aut mutilare sacramentum Pœnitentiæ, et hoc adimplet, cùm leves Pœnitentiæ imponuntur pro magnis peccatis. Quod probatur inductione in quatuor punctis.

I. Punctum. — II. De contritione. 1. Scripturâ. — III. 2. Ratione. — IV. 3. Comparatione. — V. 4. Praxi Ecclesiæ antiquæ.

II. Punctum. — VI. Idem probatur de confessione. 1. Scripturâ. — VII. 2. Patribus. — VIII. 3. Conciliis. — IX. 4. Ratione.

III. Punctum. — X. Idem probatur de satisfactione. 1. Rationibus ob quas est instituta. — XI. 2. Sensu Stephani papæ.

IV. Punctum. — XII. Idem de absolutione 1. Scripturâ. — XIII. 2. Patribus. — XIV. 3. Conciliis.

Conclusio. — XV. Piæ instructiones, per illa verba. *Facite fructus dignos pœnitentiæ.*

Exorde. — I. *Habebant super se regem Angelum abyssi, cui nomen Hebraicè* Abaddon : *Græce autem* ἀπολλύων; *Latinè habens nomen :* Exterminans (Apoc. 9, 11). Le Saint-Esprit nous exprime ainsi au langage de trois diverses nations, le naturel dénaturé du diable, pour nous enseigner qu'étant appelé le *mal*, ou le *malin*, *Libera nos à malo. Ex* του πονηρου, et en cette qualité étant ennemi irréconciliable du bien, il tâche de le ruiner en trois diverses manières : *Cui nomen Exterminans* : car, ou il l'empêche tout à fait, ou, s'il ne le peut empêcher, sachant que : *Bonum ex integrâ causâ, malum ex quolibet defectu*, il tâche de le souiller de quelque circonstance vicieuse, ou au moins de le multiplier de quelqu'une de ses parties.

Cela se voit en la pénitence, qui est le plus grand, le plus précieux et le plus souhaitable bien qui puisse arriver à une âme après la grâce du baptême. Quelques-uns n'en font point du tout, mais persévérant en leurs débauches les mois et les années entières, vont continuellement amassant un trésor de colère et de vengeance pour le jour du jugement : *Tu autem secundùm duritiam tuam, et impœnitens cor, thesaurizas tibi iram in die iræ* (Rom. 2, 5). D'autres se mettent en devoir de faire pénitence, se confessent aussi souvent que vous voudrez, mais ils souillent une action si sainte de quelque circonstance contagieuse : ils se confessent pour plaire à leur confesseur, pour être loués et estimés du monde, ou pour quelque autre sinistre intention, qui rend leur action mauvaise. Mais l'esprit malin ne vient jamais si bien à bout de ses desseins, et il ne rend jamais notre pénitence si trompeuse, si parfaite et si mutilée que lorsqu'il procure que nous nous contentions de confesser tellement quellement nos péchés, sans avoir

soin de faire comme Dieu nous commande, des fruits dignes de pénitence. Quand Satan gagne cela sur nous, il gâte et corrompt malicieusement toutes les parties essentielles et intégrantes d'un sacrement si grand, si salutaire et nécessaire. Car je prétends vous faire voir qu'ayant commis des péchés mortels, si vous vous contentez de dire quelques chapelets, de réciter cinq ou six fois les sept psaumes, ou faire d'autres légères pénitences, vous dérogez aux conditions et aux qualités que la contrition, la confession, la satisfaction et l'absolution doivent avoir.

Premier point. — II. Le bienheureux précurseur de notre Sauveur, saint Jean-Baptiste, lui préparant la voie dans les cœurs des Israélites, disait à ceux qui le venaient entendre : *Facite fructus dignos pœnitentiæ.* Il semble qu'on lui pouvait objecter : Quel est le but de vos prédications? Que prétendez-vous de vos auditeurs? N'est-ce pas de les adresser au Fils de Dieu, et de les exciter à recevoir son baptême? Ne savez-vous pas que le baptême de notre Sauveur sera bien autre que le vôtre? qu'il aura tant de vertu et de grâce du Saint-Esprit, qu'il effacera toute sorte de péchés, et quant à la coulpe et quant à la peine? Qu'est-il donc besoin que ceux qui le doivent recevoir fassent pénitence? C'est qu'il est assuré qu'aucun péché mortel actuel ne se remet jamais, ni par les sacrements, ni par quelque autre voie que ce soit, sans une vraie surnaturelle et cordiale repentance, et que, pour obtenir de Dieu cette repentance, il faut faire des œuvres laborieuses et des fruits dignes de pénitence.

III. C'est une erreur très-grossière et très-pernicieuse qui a fermé les yeux de plusieurs chrétiens, au grand désavantage de leur salut, que parce qu'ils ont ouï dire que la contrition s'exerce en un moment par un acte intérieur de notre volonté, ils s'imaginent que toutes les fois que bon leur semblera, en quelque temps et occasion que ce soit, ils la pourront exercer d'eux-mêmes, disant seulement de bouche ou de cœur : Mon Dieu! je vous crie merci; Mon Dieu! je vous demande pardon; Mon Dieu! je me repens de vous avoir offensé. C'est le plus grand abus qui puisse entrer dans l'esprit des chrétiens. Mon Dieu! que n'ai-je des paroles de fer et de diamant pour l'arracher du cœur de mes auditeurs? Ne croyez pas, mes chères âmes, ne croyez pas cela si vous êtes sages et si vous voulez faire votre salut. Plut à Dieu qu'il ne fallût que du meilleur de mon sang pour effacer cette erreur de votre esprit! Ce que vous pensez serait vrai, si la vraie repentance ne dépendait que de nous : mais elle doit venir de Dieu, ce doit être un effet de sa grâce et un don gratuit de sa miséricorde divine; je dis même la repentance imparfaite qu'on appelle attrition, autrement elle est inefficace et inutile, même avec le sacrement. C'est un article de foi, il n'y a aucun sujet d'en douter; le Concile de Trente le déclare [1], et Dieu dit par son Prophète : Votre chute, ô âme! ne vient que de vous, mais votre secours est en moi seul : *Perditio tua Israel, tantummodò,*

[1] Attritionem esse donum Dei ac Spiritus sancti impulsum, non quidem inhabitantis sed moventis (Trid., sess. 14, can. 4).

in me auxilium tuum (Osée, 13, 9). Et encore que Dieu puisse faire cette grâce et donner cette repentance à un grand pécheur, en moins de rien et en un moment; il ne le fait pas néanmoins pour l'ordinaire, mais il veut qu'on la lui demande par prières ferventes et fréquentes. Il veut qu'on l'obtienne de lui par des jeûnes, par des aumônes, par des mortifications du corps et autres actions louables et vertueuses. Car s'il nous donnait aisément repentir en tout temps, en tout lieu et en toute occurrence, pourquoi nous dirait-il si souvent et si instamment en l'Evangile : *Demandez, cherchez et frappez à la porte* (Luc. 11, 9)? Pourquoi se comparerait-il à un juge qui ne veut point vider le procès d'une veuve (Luc. 11, 7)? s'il n'en est souvent prié, pressé, sollicité et importuné par cette femme. Pourquoi se comparerait-il à un homme qui, étant retiré et couché en sa maison, ne se veut point lever de nuit pour rendre service à un sien ami, s'il n'y est contraint par la persévérance et l'opiniâtreté de son ami, qui frappe importunément à sa porte?

IV. Il est vrai que le feu s'allume en un instant en du bois qui était vert et humide; mais auparavant il y faut travailler longtemps à le disposer, à le sécher et à l'échauffer. Il est vrai que l'âme raisonnable est introduite en un moment au corps d'un petit enfant dans le sein de sa mère; mais il faut au moins quarante jours pour le former, façonner et organiser. Ainsi il est vrai que l'acte de la vraie contrition s'exerce en un clin d'œil, mais l'âme s'y dispose longtemps auparavant, par des humiliations, par des oraisons, par des mortifications, par des œuvres de piété et autres satisfactions, par lesquelles elle apaise la colère de Dieu, et impètre de sa miséricorde le mouvement de la grâce, sans laquelle elle ne pourrait pas produire un acte si héroïque et si difficile.

V. Il est assuré en théologie, que le sacrement de baptême efface le péché plus aisément, plus infailliblement et plus efficacement que ne fait l'absolution. Car en l'absolution, le ministre du sacrement doit avoir le caractère, l'approbation et la juridiction, ce qui n'est pas absolument nécessaire au baptême. De l'absolution il est dit : qu'il est impossible, c'est-à-dire très-difficile, que ceux qui, après avoir été baptisés et qui sont retombés au péché, soient renouvelés par la pénitence : *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati et prolapsi sunt, rursùs renovari ad pœnitentiam* (Hebr. 6, 4). Ce qui n'est point dit du baptême en aucun lieu de l'Ecriture. Le baptême n'essuie pas seulement la coulpe du péché, mais ôte entièrement toute l'obligation à la peine, ce qui ne fait pas ordinairement l'absolution. Et toutefois, les Apôtres et leurs successeurs obligeaient tous les adultes à faire quarante jours de pénitence, avant que de recevoir le baptême. En cette pénitence, ils se prosternaient souvent aux pieds des fidèles pour se recommander à leurs prières; et ils portaient le cilice, ils jeûnaient, ils s'exerçaient aux œuvres de piété et de charité. Cela se voit dans saint Augustin (l. 4 ad Catech., 4, c. 1) et autres Pères de l'Eglise. Or, qu'était-il besoin de faire ainsi pénitence, vu que le baptême qu'ils allaient bientôt recevoir, devait effacer tous leurs crimes, et quant à la coulpe et quant à la peine? C'est que les Apôtres savaient bien

que pour avoir pardon de nos péchés par quelque sacrement que ce soit, nous en devions avoir un vrai repentir; et celui qui nous administre le sacrement doit être moralement certain de notre conversion.

Deuxième point. — VI. Et il n'y a rien qui nous obtienne de Dieu plus efficacement la grâce d'une vraie repentance, et qui témoigne mieux à l'Eglise que nous sommes vraiment convertis, que quand nous nous obligeons par les mortifications et austérités de la pénitence. En Joël : Convertissez-vous à moi avec pleurs, par jeûnes et gémissements; et en saint Matthieu : Ceux de Tyr et de Sidon eussent fait pénitence, endossant le cilice et couchant sur la cendre.

VII. Le grand saint Grégoire, traitant des actes d'un vrai pénitent, nous fait remarquer que quand saint Jean-Baptiste avertit les Pharisiens qui s'adressaient à lui, de faire des fruits dignes de pénitence, il leur dit ces paroles avec reproche et invective, les appelant *engeance de vipères*, parce qu'ils se contentaient de confesser leurs péchés : et cela sert de peu si on ne les efface par la pratique des bonnes œuvres. Car, dit ce grand docteur : On reçoit la confession de nos péchés, afin qu'elle produise des fruits dignes de pénitence[1].

VIII. Et le Catéchisme du concile de Trente dit que la confession n'est pas un simple narré et récit de nos péchés, mais une accusation, c'est-à-dire que, comme dit le saint Concile, ce sacrement est un acte judiciaire, un procès criminel auquel vous êtes le dénonciateur, l'accusateur et la partie adverse contre vous-même; qui devez vous accuser avec zèle de justice, avec une sainte colère, animosité, esprit de vengeance et désir d'être puni selon vos démérites. Et le même concile de Trente déclare, que le Fils de Dieu a voulu qu'on explique en la confession l'espèce, le nombre et les circonstances des péchés, afin que le confesseur pût imposer des pénitences convenables et proportionnées à la qualité, à la grièveté et au nombre des péchés[2].

[1] Tria in uno quoque consideranda sunt veraciter pœnitente, conversio mentis, confessio oris, et vindicta peccati. Signum ergò veræ conversionis, non est in oris confessione, sed in afflictione pœnitentiæ, tunc namque benè conversum peccatorem cernimus, cùm digna afflictionis austeritate delere nititur quod loquendo confitetur. Undè Joannes Baptista, malè conversos Judæos ad se confluentes increpans ait. Genimina viperarum facite fructus dignos pœnitentiæ. *Et infrà :* Idcircò omnis confessio peccatorum recipitur ut fructus pœnitentiæ subsequatur. (Greg., lib. 6, cap. 2, *in prim. Regum,* caput 15).

[2] Universa Ecclesia semper intellexit institutam esse à Domino integram peccatorum confessionem, etc.; constat enim sacerdotes judicium hoc incognitâ causâ exercere non potuisse, neque æquitatem quidem illos in pœnis injungendis servare potuisse, si in genere duntaxat, et non potius in specie ac sigillatim sua ipsi peccata declarassent. *Et infrà :* Colligitur præterea etiam eas circumstantias in confessione explicandas esse, quæ speciem peccati mutant, quod sine illis peccata ipsa neque à pœnitentibus integrè exponantur, nec judicibus innotescant : et fieri nequeat ut de gravitate criminum rectè censere possint, et pœnam quam oportet pro illis pœnitentibus imponere (Trid., sess. 14, can. 1).

IX. Je demanderais donc volontiers à un confesseur : Supposons que votre pénitent se souvienne d'avoir fait mal avec sa parente au troisième degré, et qu'il vous dise : Je m'accuse d'avoir fait mal avec une fille, sans dire que c'est sa parente; ou qu'il se souvienne assurément d'avoir fait cela quinze fois, et qu'ayant honte de dire un si grand nombre, il se contente de dire : J'ai péché dix fois avec ma parente, sa confession sera-t-elle bonne? Vous me direz que non. Pourquoi? parce qu'il a célé volontairement une circonstance, ou il n'a pas dit entièrement le nombre de ses péchés comme il s'en souvenait. Vous dites vrai : mais qu'importe cela! à quoi bon? quel profit ou dommage en recevra l'Eglise? en quoi est-il utile pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, que vous sachiez que cet homme n'a pas péché dix fois, mais quinze fois, et que celle avec qui il a péché était sa parente? A quoi est-il bon que vous le sachiez, sinon afin que, comme dit le Concile, vous puissiez garder l'équité en l'imposition de la pénitence, c'est-à-dire, en donner une plus grande pour un inceste que pour une simple fornication; et pour quinze péchés mortels que pour dix. C'est donc une simplicité, c'est faire contre l'institution du sacrement de ne donner que cinq ou six chapelets à dire, ou à réciter cinq ou six fois les sept psaumes, ou cinq ou si sous d'aumône à un qui aura commis trente péchés mortels, non plus qu'à un autre de même condition qui n'en aura commis que quatre. Et notez que le concile dit, que cette équité qui se doit garder à donner des pénitences proportionnées à la grièveté et au grand nombre des péchés selon la prudence du confesseur et à la portée du pénitent, est une institution du Sauveur, c'est-à-dire qu'elle oblige en conscience.

Et il dit ailleurs, que c'est en cela que consiste la puissance que le Fils de Dieu a donnée aux prêtres, de lier et de délier : *Quæcumque alligaveritis super terram, erunt ligata in cœlis* (Matth. 18). Ils ont puissance de délier, c'est-à-dire, d'absoudre des péchés; ils ont puissance de lier, c'est-à-dire, d'obliger à la pénitence qu'ils donnent juridiquement, et qu'ils doivent donner judicieusement, eu égard à la qualité des criminels et des crimes (Trid., sess. 14, can. 8). C'est donc vous tromper que de dire : J'accepterai la pénitence si bon me semble; et l'ayant acceptée, je n'en ferai rien, si je ne veux. J'attendrai à payer dans le purgatoire. C'est comme si un criminel de lèse-majesté disait au roi : Sire, donnez-moi grâce et abolition de mon crime; mais je ne veux payer l'amende qu'en la manière qu'il me plaira. Quand je suis au confessionnal, ou vous pensez que je tiens la place de Dieu ou non. Si vous croyez que je ne tienne pas la place de Dieu, et que je n'ai pas le pouvoir de vous absoudre, pourquoi vous confessez-vous à moi? Si vous croyez que je tienne la place de Dieu, et que j'ai pouvoir de vous absoudre, vous devez croire que j'ai aussi le pouvoir de vous obliger à la pénitence, et à ce qui est nécessaire pour la fuite du péché. Car le même Fils de Dieu, qui a donné le pouvoir d'absoudre, a donné, dans le même chapitre, le pouvoir de vous obliger en conscience. Il a dit en même temps : Tout ce que vous lierez et tout ce que vous délierez sur la terre, sera lié et délié dans le ciel. Oui, les confesseurs sont les vicaires et lieutenants de

Jésus-Christ en ce tribunal, établis de sa part pour vous juger comme s'il était là (Trid., sess. 14, can. 6). Et quand ils vous donnent de légères pénitences pour des péchés qui sont grands, ou en grand nombre, ils fraudent et frustrent toutes les intentions pour lesquelles notre Sauveur a institué la troisième partie de ce sacrement, qui est la satisfaction.

Troisième point. — X. Le saint Concile (Sess. 14, c. 8), déclare qu'il l'a ordonnée pour quatre principales fins. La première, pour venger l'offense de Dieu, et satisfaire en quelque façon à sa justice, et, par ce moyen, apaiser sa colère, détourner les fléaux de son indignation et obtenir miséricorde; réparant en quelque façon, selon notre pouvoir, le déshonneur que nous avons fait à sa Majesté divine. En second lieu, pour nous rendre conformes à Jésus-Christ crucifié, qui a voulu souffrir et mourir, non pas pour nous exempter de toute sorte de peine, mais pour nous donner force et courage de faire pénitence, et pour influer par les mérites, prix, valeur et dignité de ses souffrances à nos satisfactions. En troisième lieu, afin que ces pénitences laborieuses nous servent de frein et de bride, qui nous empêchent de retomber au péché par la crainte de la peine qu'il y a de l'expier et s'en acquitter. En quatrième lieu, pour arracher fortement les habitudes vicieuses que nous avons contractées par nos mauvaises actions, parce que si elles ne sont déracinées, elles ont coutume de repousser et reproduire des rejetons de nouveaux péchés, plus dangereux et plus funestes que les précédents : *Et fiunt novissima hominis illius, pejora prioribus.*

Quant à la première raison, le Catéchisme du concile de Trente (§ 63, *de Pœnit.)*, dit que la satisfaction n'est autre chose que la compensation de l'injure qu'on a faite à quelqu'un, et qu'il y doit avoir quelque rapport, quelque convenance et proportion entre la compensation et l'injure, autrement ce n'est pas satisfaction : *Satisfacere, facere satis.* Et quelle proportion, quel rapport, quelle correspondance y a-t-il entre un grand nombre de blasphêmes, de médisances, et d'autres péchés mortels qui déplaisent infiniment à Dieu, et les petites pénitences que plusieurs veulent qu'on leur impose? Où est-ce que la Bible dit que la colère de Dieu qui est horriblement irritée contre une âme pécheresse, se puisse apaiser et calmer par des actions si légères? L'Ecriture ne dit-elle pas, que tous ceux qui l'ont apaisée, ont fait de grandes pénitences? qu'ils ont pleuré, gémi, soupiré et crié fortement à Dieu? qu'ils ont endossé le cilice, ont couché sur la cendre, ont jeûné austèrement et marché la vue basse et humiliée, comme les Ninivites, David, Achab et tous les autres.

Vous me direz que notre Sauveur a payé pour vous, et que ses satisfactions sont équivalentes à la dette. Cela est vrai; mais ses souffrances nous sont appliquées par l'entremise des nôtres, ses satisfactions ne nous acquittent pas, si les nôtres ne sont jointes aux siennes; si nous ne tâchons, selon notre pouvoir, de nous rendre conformes à lui en tout, comme font les membres à leur chef : *Si tamen compatimur, ut et conglorificemur.* Et quelle ap-

parence de dire qu'il y ait conformité et ressemblance entre lui et nous, en ce qu'il a enduré cinq plaies, et que nous disons cinq *Pater?* qu'il a donné tout son sang, et que nous ne donnons que cinq ou six sous?

L'homme ayant une si grande pente et inclination au péché, sa concupiscence étant si échauffée et si ardente à se porter au mal: la volupté ayant tant d'appas et de charmes pour lui, je vous laisse à penser si la crainte de dire quelques chapelets, ou de visiter quelque église, lui pourra servir de frein pour l'empêcher de se remettre et courir au chemin du vice? Saint Ambroise dit fort bien, que la facilité du pardon excite les hommes à pécher : *Miserere meî secundùm eloquium tuum* (S. Amb., *in illud Ps.* 118). Car d'où vient que, descendant un escalier, ou marchant sur du verglas, on craint tant de tomber et de se déboîter une jambe; et qu'au milieu des dangers, des objets et des occasions, on craint si peu de tomber au péché, et de disloquer sa conscience? C'est qu'on appréhende les frais qu'il faudra faire, le long temps qu'il faudra tenir la chambre, et les douleurs qu'il faudra souffrir pour remettre cette jambe; et si on commet le péché, on espère en être quitte pour le conter à un prêtre, et dire trois ou quatre fois le chapelet ou les sept psaumes. Et de là vient, dit saint Ambroise, au lieu sus-allégué, que comme si le médecin, cruellement pitoyable à son malade, au lieu de couper et brûler la gangrène, se contente d'y mettre un emplâtre, le mal gagne petit à petit le cœur, et enfin lui ôte la vie. Ainsi, si le confesseur, par une fausse douceur et une indulgence indiscrète, épargne son pénitent, lui donne pour punition des actions faciles, il le nourrit en son vice, et est cause, par cette impunité, que, lâchant la bride à ses passions honteuses et infâmes, il tombe enfin dans la mort éternelle.

Car c'est une erreur et une grande folie de croire que la coutume de jurer, de s'enivrer, de médire, de dérober et de commettre des ordures, se corriger par quelques petites ou autres semblables pénitences, qui, à vrai dire, ne sont pas pénitences, puisque *pénitence* vient de *peine*, et que celles-ci ne sont pas pénibles. Quel est le petit philosophe, qui ne sache qu'une habitude ne se déracine que par des actions contraires, et des actions souvent réitérées, comme elle ne s'est engendrée qu'en faisant et refaisant plusieurs fois les mêmes actes? Donc, il faut que les avaricieux ruinent leurs mauvaises habitudes en faisant de grandes aumônes; les ivrognes, par des jeûnes austères; les voluptueux, par de rudes macérations de leur chair, et ainsi des autres.

Debent ergò sacerdotes Domini, conclut le concile de Trente (sess. 14, c. 18), *quantùm spiritus et prudentia suggesserit, pro qualitate criminum et pœnitentium facultate, salutares et convenientes satisfactiones injungere : ne, si fortè peccatis conniveant et indulgentiùs cum pœnitentius agant, levissima quædam opera pro gravissimis delictis injungendo, alienorum peccatorum participes efficiantur.* Voyez le danger où nous sommes, si par lâcheté, par timidité, par mollesse d'esprit, ou par condescendance vicieuse, nous imposons de légères pénitences pour des péchés qui sont grands, ou en grand nombre; pensant vous décharger,

nous nous chargeons; pensant vous absoudre, nous nous rendons criminels; nous tombons en la malédiction que Dieu prédit par Isaïe (24, 2), et par le prophète Osée : *Erit sicut populus sic sacerdos* (Osée 4, 9); Le prêtre, dit-il, sera autant puni que tout le peuple. Il ne dit pas qu'un du peuple; mais que tout le peuple. Comment s'entend cela? un particulier peut-il commettre les mêmes péchés que tout un peuple? Parmi le peuple les uns sont sujets à l'avarice, les autres à la témérité, à la prodigalité, à la lâcheté; les uns pèchent par excès, les autres par défaut; un seul homme peut-il être sujet à des vices opposés et contraires? C'est qu'un prêtre peut quelquefois être coupable devant Dieu des péchés de tout un peuple, non par commission, mais par omission de son devoir, par coopération et par imputation; lorsque donnant des absolutions précipitées, et imposant de petites pénitences pour des crimes énormes et en grand nombre, il se rend participant des péchés de ses pénitents, selon le saint concile.

Oui; mais me direz-vous : S'il faut que les pénitences soient proportionnées en quelque façon à la grandeur et à la multitude des crimes, à ceux qui en auront commis des centaines, des cents, des quinze cents, il faudra donner des années entières, et quelquefois cinq, dix, douze ou quinze ans de pénitence? Vous pensez avoir triomphé, quand vous avez fait cette objection. Que diriez-vous d'un confesseur qui aurait imposé à un pécheur vingt ans de pénitence? Vous crierez : Il est trop sévère, il est indiscret, c'est un barbare; quand même ce pénitent aurait commis trois cents péchés des plus énormes; et toutefois ce confesseur ne ferait rien que ce qu'a ordonné un grand pape, non pour trois cents, mais pour un seul péché mortel. C'est le droit canon qui le rapporte (Cap. *admonere te*, 33, q. 2).

XI. L'an 816, le pape Etienne V, écrivant à un grand seigneur nommé Astulphe, qui avait tué sa femme par un transport de jalousie, lui mande : Je vous donne le choix de l'une de ces deux pénitences, ou d'entrer dans un monastère, vous soumettre à l'obéissance et à la censure d'un abbé; ou si vous voulez demeurer dans le monde, voici ce que vous ferez le reste de vos jours. Vous ne mangerez point de viande que le jour de Pâques et de Noël; vous ne boirez ni vin ni cidre; vous vous abstiendrez de la chasse, des compagnies mondaines et des autres divertissements; vous vous tiendrez au bas de l'Eglise, derrière la porte, vous recommandant aux prières des fidèles; vous vous estimerez indigne de participer au corps de Jésus-Christ; je vous permets néanmoins de le recevoir à l'heure de la mort si vous vous en rendez digne par l'observation de ces choses. Je vous pourrais enjoindre d'autres plus rudes pénitences; mais si vous pratiquez celles-ci que je vous impose avec douceur et miséricorde, j'espère que la bonté de Dieu vous pardonnera. Si vous ne le faites, sachez que vous vous condamnerez vous-même, et que vous demeurerez dans les liens du diable, dont vous êtes enchaîné! Direz-vous que ce saint pape était trop rude? qu'il était indiscret et barbare? Mais il était si saint, qu'il a fait des miracles même pendant sa vie; il était en si grande réputation, que venant à Reims pour pacifier les troubles, Louis le Débon-

naire, empereur et roi de France, se prosterna trois fois à ses pieds (Baron., ann. 316 et 17).

Quatrième point. — XII. Le prêtre n'a point de pouvoir en ce tribunal, qu'en vertu des clés que l'Eglise lui a mises en main et par participation du pouvoir que Jésus-Christ donna à saint Pierre, disant: *Tibi dabo claves;* et le saint concile nous apprend (Sess. 14, can. 8, *sub finem*), que l'usage de ces clés ne consiste pas seulement à délier, c'est-à-dire, à absoudre des péchés; mais aussi à lier, c'est-à-dire, à imposer au pénitent des satisfactions correspondantes et proportionnées à la qualité de ses crimes et de sa condition, selon la prudence du juge. Or, vous savez le style et la maxime reçue et approuvée de tous en ce parquet de confession: quand une clé manque à son devoir, le procès n'a pas bonne issue: *Clave errante.* Si donc il y a de la collusion ou expresse, ou tacite, entre vous et votre confesseur; si, par flatterie, par faveur mondaine, ou par acceptation de personne, il vous donne une absolution inconsidérée, s'il ne vous condamne qu'à une petite amende pour de grands crimes, parce que vous êtes grand et puissant et qu'il n'ose pas vous déplaire, ou parce que vous lui faites des présents, ou que vous lui faites dire des messes deux ou trois fois la semaine; je ne sais si le Fils de Dieu ratifiera dans le ciel, cette sentence peu équitable, qui est prononcée sur la terre.

XIII. Saint Grégoire dit fort bien: Si on ne satisfait à notre Sauveur, de quoi servira la grâce et l'indulgence que nous vous donnerons? *Si Christo satisfactum non fuerit, quid nostra relaxatio, vel gratia poterit certè conferre* (Greg., lib. 7, registri, epist. 3, ad Marcellin. proconsulem Dalmatiæ).

XIV. Si vous dites qu'il parle comme un docteur particulier; voici un autre Grégoire qui parle en pape: *Ex cathedrâ;* qui parle dans un concile et un concile de Rome. Grégoire VIII, au cinquième concile de Rome, tenu l'an 1078, parle ainsi: Nous disons que les pénitences sont fausses, qui ne sont pas imposées conformément à l'autorité des saints Pères, selon la qualité des crimes qu'on a commis. Quand les autres papes, leurs successeurs, donnent des indulgences ou même de grands jubilés, c'est toujours à condition que les confesseurs enjoindront des pénitences salutaires: *Injunctâ salutari pœnitentiâ.* Est-ce une pénitence salutaire à un homme qui a commis des blasphèmes, des saletés et débauches à douzaines, de dire quelques chapelets, ou faire quelque peu d'aumônes? Est-ce une pénitence qui l'oblige à corriger ses dérèglements et se mettre en voie de salut?

Conclusion. — Ecoutez donc saint Jean-Baptiste, qui nous a dit au commencement de ce discours: *Quis demonstravit vobis fugere à venturâ irâ? Facite fructus dignos pœnitentiæ.* Voulez-vous que je vous enseigne le moyen d'éviter la colère de Dieu et la sentence épouvantable de la damnation éternelle, qu'il prononcera au jour du jugement contre les âmes réprouvées?

Facite, ne vous fiez pas à cinq ou six larmes que vous répandez quelquefois en considération de vos péchés, à je ne sais quelle

tendresse que vous sentez quelquefois en vous confessant. C'est peut-être la nature et non la grâce qui opère cela; Dieu n'a que faire de tendresse, de dévotion sensible, ni des résolutions en l'air, il demande des œuvres. *Facite.* Si vous êtes si délicat que vous ne vouliez pas d'abord faire de grandes pénitences, pour vous y accoutumer, faites-en plusieurs petites selon votre état et condition.

Etes-vous ecclésiastique? Vous pouvez prendre pour pénitence de faire tous les matins un peu d'oraison mentale; d'enseigner la doctrine chrétienne toutes les semaines aux pauvres, aux prisonniers, à l'hôpital, ou aux villages, visiter les pauvers malades et assister les agonisants?

Etes-vous cavalier? Vous pouvez vous obliger à assembler tous les soirs tous ceux de votre maison, même vos serviteurs et vos servantes, prier Dieu avec eux, assister les fêtes et dimanches à la messe paroissiale et à vêpres, pour donner bon exemple; accorder les différends de vos sujets, veiller sur eux pour empêcher qu'ils ne jurent, qu'ils ne dansent, qu'ils n'ivrognent, qu'ils ne plaident et qu'ils ne se débauchent.

Etes-vous homme de justice? Vous pouvez vous rendre solliciteur du procès d'un orphelin, d'une veuve, d'un villageois ; vous pouvez être le conseil et le refuge des pauvres qui ne peuvent fendre la presse; vous pouvez aller à la conciergerie un certain jour de chaque mois, savoir des pauvres prisonniers, en quoi vous les pouvez assister : ils y pourrissent quelquefois faute d'un homme qui présente requête, qui parle au rapporteur : *Facite*, faites-le.

Etes-vous dame ou demoiselle? Vous pouvez vous lever une heure plus matin et l'employer à prier Dieu, vous priver par pénitence de quelque ornement, de jouer, de danser et de visiter : vous pouvez être de la confrérie de la Miséricorde, aller aux hôpitaux, visiter les malades ou les envoyer visiter.

Etes-vous marchand ou artisan? Vous pouvez ouïr deux ou trois messes les jours de fêtes pour offrir à Dieu les satisfactions de son Fils, à vous tenir au bas de l'église comme le publicain en esprit d'humilité, vous estimant indigne d'approcher de l'autel et de regarder le Saint-Sacrement; vous pouvez vous condamner, en punition de vos péchés, durant quelques années, à ne point jouer, à n'entrer point au cabaret, et à ne boire point de vin sans qu'il y ait la moitié d'eau.

Etes-vous bourgeoise, ou fille de famille? Vous pouvez vous condamner à servir votre beau-père, votre belle-mère ou votre sœur avec tendresse, avec douceur et humilité, comme si vous étiez leur servante; ne prendre que le reste des autres à la viande, au linge et aux autres commodités, comme ne méritant que l'enfer. Cela est un peu rude, il est vrai; mais la pénitence ne serait pas pénitence si elle ne faisait de la peine : mais cette peine s'adoucit avec le temps; il n'y a que le commencement difficile, petit à petit votre esprit s'y apprivoisera, votre cœur s'endurcira. Les Chartreux, après quelques années, ne trouvent pas le cilice si rude, les Capucins la discipline, les Minimes l'abstinence, ni les Carmélites la sollitude.

Facite fructus, non-seulement des fleurs de bons désirs, non des

feuilles de belles paroles, mais des fruits de saintes œuvres. Il ne dit pas : *Opera*, mais : *Fructus* : parce que les œuvres satisfactoires sont des fruits dont nous jouissons : *Fructus à fruendo*. Les paiements que nous faisons en purgatoire, seront des suffrages et non pas des fruits : nous n'aurions que l'acquit de nos dettes. Par les pénitence de cette vie, nous nous déchargeons de nos obligations, et nous nous chargeons de mérites et de couronnes que nous en recevons. *Dignos*, eu égard à la majesté que vous avez offensée, qui est infiniment aimable, adorable et redoutable. *Dignos*, eu égard à la grâce du sacrement. Au baptême on nous donne lagrâce pour vivre en bons chrétiens ; en la confirmation pour faire courageusement profession de la foi ; en la confession pour faire des œuvres de pénitence. Si nous y manquons, nous manquerons à la grâce de ce sacrement. *Dignos*, eu égard à la gloire que Dieu nous promet pour ces œuvres : *Erit merces operi tuo*, récompense incompréhensible, immense, infinie et éternelle. *Amen.*

SERMON XXV.

DU BÉNÉFICE DE L'ABSOLUTION.

Quæcumque alligaveritis super terram, erunt ligata et in cœlo : et quæcumque solveritis super terram, erunt soluta et in cœlo. (MATTH. 18, 18)

QUAND le saint patriarche Joseph voulut exagérer les bienfaits qu'il avait reçus de son maître et les obligations qu'il lui avait, il fit état principalement de ce que son maître lui avait donné tout pouvoir en sa maison, et lui avait mis en main les clés de ses coffres, de ses caves, de ses greniers et de tous ses biens. Le Fils de Dieu a beaucoup plus obligé les prêtres quand il les a faits intendants en son Eglise et leur a mis en main les clés du paradis, et le pouvoir de lier et de délier, leur promettant de ratifier et d'approuver dans le ciel toutes les justes sentences qu'ils auroient prononcées sur la terre. C'est de cette admirable autorité, et des circonstances qui la rendent signalée, que j'ai à vous entretenir aujourd'hui.

Les prêtres ne peuvent lier et délier que les hommes, et ils ne le peuvent que sur la terre ; mais votre pouvoir est de lier et de délier le Fils de Dieu et dans le ciel et sur la terre, ô sainte Vierge ! Quand il était en ce monde, vous l'avez souvent lié et délié ; et le couchant et le levant de son berceau : *Membra pannis involuta Virgo mater alligat* : et à présent vous lui liez et déliez les mains par vos intercessions dans le ciel empyrée ; usez, s'il vous plaît, de cette puissance en notre faveur ; liez la main gauche de sa justice, l'empêchant de nous châtier comme nous l'avons mérité ; déliez la main droite de sa miséricorde, afin qu'il l'ouvre libéralement et l'étende à secourir les pauvres pécheurs, qui se prosternent à vos pieds, et qui vous saluent avec l'ange : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Christus potestatem remittendi peccata, quam accepit à Patre, dedit sacerdotibus.

I. Punctum. — II. (Quod omittitur ubi non sunt hæretici.) Hæc potestas probatur 1. Scripturâ. — III. 2. Ratione effugiorum. — IV. 3. Patribus.

II. Punctum. — V. Pensantur circumstantiæ hujus potestatis 1. Quòd sit divina. — VI. 2. Suprema, non subalterna. — VII. 3. Regalis. — VIII. 4. Generalis et amplissima. — IX. 5. Facilis executione.

III. Punctum. — X. Dissuadetur abusus tanti beneficii.

Exorde. — I. Le Prophète royal, contemplant la rigueur des jugements de Dieu, perçant avec son esprit prophétique les siècles à venir et prévoyant le mystère de l'Incarnation, s'écriait au psaume soixante et onzième : *Deus judicium tuum Regi da, et justitiam tuam Filio regis;* Grand Dieu ! quand je considère la sévérité de votre justice et comme vous punissez exemplairement les moindres fautes qui se commettent contre vos lois, je frissonne de crainte, tout mon sang se glace dans mes veines, il n'y a cheveu en ma tête qui ne se dresse de frayeur. Je vois au livre des Nombres (15, 32), qu'un pauvre garçon ayant recueilli du bois pour faire du feu un jour de Sabbat, vous commandâtes à Moïse de le faire lapider par le peuple. Je lis au Lévitique (10, 1), que Nadab et Abiu, enfants d'Aaron et neveux de Moïse, pour avoir manqué à une rubrique du cérémonial, le feu du sacrifice se jeta sur eux et les dévora. J'ai vu de mon temps que le pauvre Oza, pour avoir touché l'arche d'alliance avec un peu d'irrévérence est tombé mort sur la place : Et qui ne tremblerait à la vue de vos jugements? *Quis novit potestatem iræ tuæ?* Si vous faites toujours ainsi, vos foudres seront bientôt épuisées; vous serez bientôt sans armes, sans instruments de justice et même sans sujets qui vous adorent. Si vous trouviez à propos de donner cette commission, cet état de judicature au Messie que vous envoyez, il s'en acquittera dignement, il l'exercera avec fidélité envers vous, car il sera Dieu comme vous; il l'exercera avec douceur et débonnaireté envers nous, car il sera homme comme nous : la sainte humanité qu'il empruntera de nous, lui donnera de l'humanité et de la douceur pour nous; vos intérêts lui seront chers et précieux, car il sera votre fils; les nôtres lui seront en grande recommandation, car il sera notre Roi : *Deus judicium tuum Regi da, et justitiam tuam Filio Regis.*

Dieu soit béni et loué à jamais, grâces immortelles lui soient rendues, nous voyons ce désir de David exaucé, cette requête entérinée, cette prophétie accomplie : le Père ne juge plus personne, dit le Sauveur, il a commis à son Fils en tant qu'homme, toute l'autorité de juger le monde : *Pater non judicat quemquam, sed omne judicium dedit Filio, quia Filius hominis est* (Joan. 5, 22); le Fils de Dieu a reçu de son Père la puissance de remettre les péchés : *Filius hominis habet potestatem in terrâ dimittendi peccata ;* il l'a reçue avec tant de plénitude qu'il l'a communiquée à ses disciples. Combattre cette vérité est ici une des plus grandes et des plus pernicieuses erreurs de la religion prétendue. On trouve bien des ministres qui excommunient quelquefois leurs gens, on n'en a jamais trouvé qui aient été si hardis que d'absoudre un

homme ! C'est une propriété de la vraie Eglise, qui ne convient qu'à elle seule, d'avoir les clés du paradis, dit Lactance Firmien. Les ministres sont privés de cette autorité, et pour se consoler en leur impuissance, ils disent que c'est faire tort au Fils de Dieu que s'adresser à un autre qu'à lui pour avoir pardon de nos péchés; qu'il n'appartient pas à un pécheur de remettre les péchés des autres. Et à ce compte, dit saint Ambroise, vous faites tort à Jésus-Christ, quand vous portez au ministre votre enfant pour être baptisé; le péché originel n'est-il pas remis par le baptême; si un adulte est baptisé, ses péchés lui sont pardonnés par la réception de ce sacrement. Saint Paul le dit en écrivant à Tite (2) : Il nous a sauvés par l'eau de la régénération. Et aux Ephésiens (2) : Le Sauveur nettoie son Eglise par le baptême d'eau. Et le Symbole du Concile de Nicée que vous recevez en votre confession de foi : Je confesse un baptême pour la rémission des péchés; n'est-ce pas au Fils de Dieu à baptiser? Le ciel l'a déclaré à saint Jean-Baptiste : *Celui sur lequel tu verras que le Saint-Esprit descendra, c'est lui qui baptise* (Joan. 1, 33). N'est-ce pas à notre Sauveur que saint Pierre a dit : Maître, à qui irons-nous, vous avez les paroles de la vie éternelle? Vous faites donc tort au Fils de Dieu d'aller à un autre, de vous adresser à votre ministre pour entendre de lui les paroles de la vie éternelle, de lui porter votre enfant pour être baptisé? de croire qu'étant pécheur, il puisse nettoyer votre enfant du péché originel par ce sacrement? Ainsi donc, vous pourrez dire que les conseillers du Parlement font tort au roi, de vider les procès, puisque c'est à lui seul d'exercer la justice? ce qui est si véritable que juger et régner sont synonymes : être juge et être roi, c'est une même chose en l'Ecriture. Ainsi, vous diriez qu'un ambassadeur ou qu'un ministre d'Etat fait tort au roi quand il négocie de sa part et qu'il conclut la paix avec l'étranger. Et quel est le petit esprit qui ne réponde aisément qu'on baptise, qu'on prêche et qu'on absout de la part de Dieu? qu'on vide les procès, qu'on fait justice et qu'on conclut la paix au nom du roi et par son commandement? qu'on ne s'adresse pas au ministre en tant qu'homme, mais en tant que lieutenant de Dieu, pour être baptisé, instruit et enseigné?

Premier point. — II. J'en dis de même de l'absolution. Nous absolvons des péchés, non pas de nous-mêmes, mais de la part de Dieu, comme ses lieutenants, ses ambassadeurs et ministres d'état par le pouvoir, l'autorité et la commission qu'il nous en donne. En voici les bulles et les patentes en bonne forme. En saint Matthieu, chapitre dix-huitième : Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel. Et en saint Jean, chapitre vingtième : A quiconque vous remettrez les péchés, ils seront effectivement remis. A des passages si clairs, que peut répondre un hérétique? Il répond : Mon ministre remet mes péchés; c'est-à-dire qu'il déclare qu'ils me sont remis; quand j'ai la foi, qu'elle me justifie et qu'elle efface mes péchés. Je m'adresse au ministre; je lui confesse que je suis grand pécheur, inutile à tout bien, enclin à tout mal : il me console, il me dit des paroles de l'Evangile, il m'assure que si j'ai la foi, mes péchés me sont pardonnés.

III. Mais répondre cela, qu'est-ce autre chose sinon se crever les yeux et dire qu'il n'est pas jour à midi? Car, premièrement, ce n'est donc pas à votre ministre, ni à saint Pierre, ni aux Apôtres seulement que sont données les clés du ciel et la puissance d'absoudre, mais à tous les hommes; puisque le moindre ouvrier, une simple femmelette, ou même un infidèle vous peuvent consoler, vous lire l'Evangile, vous assurer que si vous avez la foi, vos péchés vous sont pardonnés? Ils ont donc les clés du ciel et la puissance d'absoudre? Si je me vantais que le roi m'a donné les clés du Hâvre de Grâce, et quand on me demanderait où elles sont, si je disais : C'est que je déclare que les portes sont ouvertes à dix heures du matin et fermées à dix heures du soir, ne me rendrais-je pas ridicule? Le Fils de Dieu a donné les clés du ciel à saint Pierre, primitivement et principalement; et aux prêtres, par une participation de sa puissance. Vous répondez : C'est en ce qu'ils peuvent déclarer que le ciel m'est ouvert par la foi : Allez, vous êtes un moqueur, se faut-il ainsi jouer de la parole de Dieu et du salut éternel des hommes!

En second lieu, s'il n'avait que le pouvoir de déclarer que les péchés sont remis, le Fils de Dieu ne dirait pas : *Erunt soluta*, ils seront remis, mais *erant*, ils étaient remis; la rémission du péché précéderait la déclaration du prêtre, le prêtre approuverait et ratifierait la sentence de Dieu. Et c'est tout au contraire, c'est Dieu qui avoue, qui approuve et qui ratifie dans le ciel la sentence que le prêtre donne sur la terre : Ce que tu auras délié, ce que tu auras lié : ὅ ἐὰν λύσῃς, ὅ ἐὰν δήσῃς ἐπι τῆς γῆς ; c'est à l'aoriste du subjonctif, sera délié, sera lié dans le ciel ἔσται, au futur non pas ἐστι, au présent ni ἐγενέτο, au passé ἔσται λελυμένον, ἔσται δεδεμένον ἐν τοῖς ουρανοῖς. Sur quoi saint Bernard : *Claves regni cœlorum tàm singulariter accepit, ut præcedat sententia Petri sententiam cœli* (Bern., Serm. 1 *in festo SS. Petri et Pauli*).

En troisième lieu, il ne dit pas seulement : A quiconque vous remettrez les péchés ils seront remis : Tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel; mais il ajoute : A quiconque vous ne les remettrez pas, ils ne seront pas remis : Tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel. Quand vous vous adressez à votre ministre, confessant que vous êtes un grand pécheur, supposé qu'il vous rebute, ou qu'il ne dise mot : ou vos péchés sont pardonnés, c'est contre votre parole; s'ils vous sont pardonnés, c'est contre la parole de Dieu; s'ils ne vous sont pas remis, c'est contre ce que vous avez dit, qu'ils sont remis par la foi; s'ils vous sont remis sans que le ministre fasse rien, c'est contre ce que Notre Seigneur a dit : A quiconque vous les retiendrez, ils seront aussi retenus.

IV. Ces paroles du Sauveur sont plus claires que le soleil; mais supposons qu'elles aient besoin d'interprétation; à qui est-ce de les expliquer? ou à un je ne sais qui, qui est venu depuis deux jours, ou aux anciens Pères, qui vivaient aux premiers siècles, auxquels mêmes, selon Calvin, l'Eglise était en sa pureté? Saint Chrysostome (lib. 3 *de Sacerd.*) dit des merveilles sur ce sujet, où il semble avoir prévu toutes les échappatoires des Calvinistes. Pre-

mièrement, il dit que le Fils de Dieu a communiqué à ses apôtres le même pouvoir qu'il avait reçu de son Père, et ce grand saint parle ainsi après le Sauveur même ; car en même temps qu'il dit à ses disciples : A quiconque vous remettrez les péchés, ils seront remis, il leur dit en même temps : *Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé* (Joan. 20). Or, le Sauveur n'avait pas seulement le pouvoir de déclarer que les péchés étaient remis, mais il avait la puissance de les remettre. En second lieu, saint Chrysostome dit : Si un roi donnait à un favori le pouvoir d'emprisonner ceux qu'il voudrait, d'ouvrir les conciergeries et délivrer les prisonniers, quelle faveur serait-ce ? Cela ne serait rien à comparaison du pouvoir qu'ont les prêtres. Il y a autant de différence entre ces deux puissances, qu'entre le ciel et la terre. En troisième lieu, il dit que les prêtres de la loi mosaïque n'avaient pouvoir de juger que de la lèpre du corps, et d'en juger seulement, et non pas de la guérir. Les nôtres ont pouvoir de juger du péché, qui est la lèpre de l'âme, et même d'en guérir. Saint Augustin dit : Que personne ne se flatte, disant : Je me confesse en mon cœur, je me confesse à Dieu, ce n'est pas assez ; et à ce compte, en vain le Fils de Dieu aurait dit aux prêtres : Tout ce que vous délierez sur la terre (Aug., hom. 49 ex 50). Et saint Ambroise parlant aux Novatiens, qui disaient que les hommes n'ont pas le pouvoir de remettre les péchés. Pourquoi baptisez-vous, leur dit-il, si les hommes n'ont pas le pouvoir de remettre les péchés ; car le baptême, c'est la rémission de tous les péchés : et qu'importe si les prêtres s'attribuent le pouvoir qu'on leur a donné, ou par le baptême ou par la pénitence (Ambros., lib. 1 *de Pœnitentiâ*, chap. 7) ?

Deuxième point. — Mais laissons là ces infidèles, puisque leur maladie est incurable, et que, comme des frénétiques, ils refusent le médecin ; parlons des catholiques et admirons les merveilles de cette puissance que notre Sauveur a donnée à ses prêtres. Il faut que je confesse qu'il n'y a guère de mystères en notre religion, qui me ravissent plus que celui-ci. Vous l'admirerez si vous en voulez peser avec moi les circonstances.

La première est que cette puissance est divine ; car il n'appartient proprement qu'à celui qui a reçu une injure de la remettre et pardonner ; donc, il n'appartient qu'à Dieu de pardonner les offenses qui sont commises contre lui. Et le Sauveur ne donne pas seulement pouvoir de remettre les péchés qu'on a commis contre les hommes, mais aussi ceux qu'on a commis contre Dieu même. Nous lisons bien que les païens ont attribué follement à leurs divinités imaginaires plusieurs choses qui ne conviennent qu'au vrai Dieu ; nous lisons même que plusieurs empereurs qui ont été si ridicules, que de prendre des épithètes et des éloges d'honneur qui ne sont propres qu'à Dieu ; que l'empereur Constance, hérétique arien, se faisait appeler l'*Eternel* ; que les poètes disaient, qu'Atlas soutenait le ciel, que Jupiter le gouvernait, et que Neptune était le maître de la mer : mais ils n'ont jamais eu la hardiesse d'attribuer à aucun homme, ou à un faux dieu le pouvoir de remettre les péchés spirituellement et pour l'autre vie : tant il est vrai que

cette puissance est propre au vrai Dieu, et en effet, et dans l'opinion des hommes. Pour cela les pharisiens entendant que notre Seigneur disait au paralytique : *Tes péchés te sont remis*, ne croyant pas qu'il fût Dieu, pensaient qu'il faisait un blasphème. Qu'eussent-ils donc pensé? qu'eussent-ils dit, s'ils eussent su comme nous savons, que Jésus-Christ donnerait aux hommes, et à des hommes pécheurs, cette même puissance?

VI. Puissance en second lieu si souveraine, qu'elle est définitive et en dernier ressort; il n'y a point d'appel de leur sentence; on ratifie indubitablement dans le ciel les arrêts qu'ils ont prononcés, et tout ce qu'ils ont justement ordonné sur la terre : *Nec in solvendis, aut ligandis quorumcumque causis, aliud unquam ratum esset in cœlo, quàm quod Petri placuisset arbitrio*, dit saint Léon (Homil. *de Trans. Domini*). Quand vous vous êtes confessés avec les dispositions nécessaires, si le prêtre vous dit : Je t'absous; n'ayez pas peur que Dieu vous condamne, il ne le saurait faire, il lui est impossible de mentir, ou de manquer à ses promesses; il a promis de vous absoudre, si le prêtre vous absout légitimement et en bonne forme. Et au contraire, si le prêtre ne vous absout pas, ne pensez pas que Dieu vous pardonne, qui que vous soyez : prince, roi, empereur, évêque, archevêque, ou pape! Et c'est ce qui montre encore que cette puissance d'absoudre, et l'obligation de se confesser n'est pas une invention des hommes, ni une institution de l'Eglise. S'il n'y avait que l'Eglise qui eût institué la confession, elle en aurait exempté les prêtres, ou les évêques, ou les patriarches ou du moins notre saint Père le Pape, qui n'a point de prêtre sur lui. On trouve bien que quelques-uns ont été dispensés du jeûne, de l'abstinence des viandes, de l'office divin et des autres commandements de l'Eglise; mais depuis l'établissement du christianisme, il n'est jamais arrivé et n'arrivera jamais, que quelqu'un ayant commis un péché mortel ait été ou soit dispensé de s'en confesser.

Mais la parfaite contrition ne remet-elle pas le péché sans l'absolution? Oui, en cas de nécessité, quand on ne peut pas avoir le prêtre, il se peut faire que, par une grâce particulière de Dieu, vous exerciez un acte de contrition si pure et si parfaite, ou un acte d'amour de Dieu si ardent et si héroïque, que vos péchés vous seront pardonnés; ce qui est très-rare, et encore plus que très-rare. Et alors même, le Concile de Trente déclare que la rémission des péchés doit être attribuée au désir que vous avez de recevoir l'absolution. Et si, par la supposition d'une chose impossible, vous aviez la contrition, et avec cela la volonté de ne vous point confesser, vous ne recevriez pas la grâce de Dieu, tant il est vrai que depuis que Jésus-Christ a donné les clés du paradis à saint Pierre, personne n'y entre s'il ne l'ouvre.

VII. Et cela se fait avec tant d'autorité et de majesté, que cette puissance est entièrement royale, car le prêtre n'absout pas en priant. Si le prêtre ne vous disait que le *misereatur,* s'il se contentait de vous dire : Je prie Dieu qu'il vous absolve, vous ne seriez pas absous; Jésus-Christ veut qu'il vous dise : Et quant à moi, je vous absous. Quand le saint patriarche Abraham, ce grand ser-

viteur de Dieu, voulut comme flatter la miséricorde divine, et l'émouvoir à pardonner aux cinq villes pécheresses, il se jeta à terre, il mit de la cendre sur sa tête, il parla humblement et en tremblant : *Loquar ad Dominum cùm sim pulvis et cinis?* Oserai-je bien parler au Seigneur, moi qui ne suis que cendre et que poussière? Et au bout du compte, il n'y fit rien. Mais qu'un prêtre ait devant soi, non pas cinq villes pécheresses, mais cinq cent millions d'hommes, qui se soient confessés à lui avec une vraie repentance, qui aient commis des blasphêmes, des adultères, des sacriléges et quelque autre péché que ce soit, il n'a pas besoin de se prosterner, de se mettre à genoux, mais qu'il s'asseye et dise à chacun d'eux : Je vous absous! ils seront absous infailliblement, et le ciel et la terre faudront plutôt qu'ils manquent d'être absous, j'ai dit de quelque péché que ce soit, car :

VIII. C'est une quatrième circonstance de ce pouvoir, qu'il est très-ample, très-absolu et général, sans restriction, sans exception et sans modification quelconque. De la part du caractère, on peut absoudre de la coulpe et de la peine éternelle; de la coulpe, pour griève qu'elle soit, même du péché des Juifs, qui ont mis à mort le Sauveur, ces impies en pourraient être absous : *Ipso redempti sanguine quem fuderunt*, dit saint Augustin. Pauvre Judas, que tu as été malavisé! dit saint Chrysostome (*epist. ad Theodorum lapsum*). Ce malheureux vendit et livra son bon Maître, il s'en repentit un peu après : *Pœnitentiâ ductus*, il s'en confessa; il dit aux prêtres et pharisiens : *Peccavi tradens sanguinem justum.* Il rendit l'argent mal acquis, les prêtres lui disent : Que nous importe, c'est à ton dam? Il se désespère et se va pendre. Pauvre infortuné! lui dit saint Chrysostome; tu devais attendre quatre ou cinq jours, tu eusses pu obtenir pardon de ton sacrilége. Ces prêtres de la loi ancienne auxquels tu te confesses, ont sujet de te dire : *Quid ad nos?* Nous ne saurions qu'y faire. Ils n'ont pas le pouvoir de t'absoudre; ils peuvent juger de la lèpre, mais ils n'en peuvent pas guérir. Tu avais entendu que ton bon Maître avait promis aux apôtres, tes condisciples, le pouvoir d'absoudre : *Quæcumque alligaveritis*, il le leur donna le jour de sa résurrection : si tu eusses attendu cinq ou six jours, et que tu te fusses adressé à l'un d'eux, lui confessant ton péché avec grand regret, il ne t'eût pas dit : *Quid ad nos*, mais : *Ego te absolvo*, il t'en eût donné l'entière absolution.

Car il n'est point de péché que l'Eglise ne puisse remettre quant à la coulpe, puisque le Fils de Dieu a dit absolument et sans réserve : A quiconque vous remettrez les péchés. Et la maxime du droit dit qu'il faut interpréter le bénéfice du prince le plus amplement qu'il se peut[1].

Et quant à la peine qui est due au péché, l'absolution l'ayant changée d'éternelle en temporelle, le confesseur en diminue beaucoup la durée par les pénitences qu'il impose si elles sont bien

[1] Beneficium imperatoris, quàm plenissimè interpretari debemus (*I. Beneficio ff. de constitutionibus Principum*).

accomplies[1]. Pour cela, quand vous voulez faire des jeûnes, des aumônes, des austérités et quelques autres œuvres satisfactoires, c'est un conseil salutaire de prier votre confesseur qu'il vous les impose pour pénitence en la confession, d'autant qu'en ce cas, outre le mérite et la satisfaction qui est en cette bonne œuvre, en tant que vertu pratiquée en état de grâce : *ex opere operantis*, quand elle est imposée par le prêtre en la confession, elle satisfait plus abondamment, *ex opere operato*, par les mérites et les satisfactions de Jésus-Christ, auxquels elle est unie en vertu du sacrement, et même elle augmente la grâce, comme étant partie du sacrement, dit saint Thomas (3. p., q. 10, a. 11, 2 ad. 2).

C'est trop peu de dire que ce pouvoir d'absoudre relève les prêtres de la loi de grâce par-dessus les prêtres de la loi mosaïque, et au-dessus du saint patriarche Abraham ; saint Chrysostome passe bien plus avant et avec raison quand il dit que le Fils de Dieu a en cela avantagé les hommes par-dessus les anges. La tradition de l'Eglise nous apprend que saint Michel, le prince de la milice céleste, et l'ange gardien de l'Eglise militante, a pour office de recevoir les âmes quand elles sortent de cette vie, de les examiner, juger et de les envoyer au lieu qu'elles ont mérité. Pour cela, on le peint avec une balance en main, parce qu'il pèse les âmes au sortir de cette vie, il examine leurs mérites et leurs démérites au jugement particulier : *Constitui te principem super omnes animas suscipiendas ;* mais il ne fait cela qu'après notre mort, quand le sort est jeté, quand on ne peut plus révoquer ni effacer ce qu'on a fait, quand on n'est plus en la voie, mais au terme. Il pèse, il examine et il juge ; mais il n'absout pas, il ne change pas le sort, il n'efface pas les démérites. Le prêtre tient en main la balance comme saint Michel, il examine les mérites, les démérites et les dispositions du pénitent : il en juge, il dit son avis, il prononce arrêt définitif, et cela lorsque tout n'est pas encore désespéré, lorsqu'il y a du remède, et que ce pas dangereux de la mort n'est pas encore fait, il absout, il pardonne, il donne grâce et abolition de toute sorte de crimes : *Potestatem talem dedit hominibus*, non pas *angelis*.

Pour mettre cette vérité dans son jour, faisons une supposition qui peut arriver. Supposons qu'il y ait un homme dévot à l'archange saint Michel, qu'il le réclame et l'honore tous les jours de sa vie. Cet homme, après avoir commis des péchés mortels, s'en repent, mais d'une contrition imparfaite; et en cet état il tombe en apoplexie au milieu d'une forêt : il est privé du jugement, quand il sent les approches du mal. Il invoque saint Michel : saint Michel y accourt, tant parce qu'il a la surintendance de toute l'Eglise, comme parce que cet homme lui a été dévot et l'a réclamé, quelle pitié ! quelle compassion ! quel sentiment doit avoir cet archange, voyant que cette âme sera perdue à faute de prêtre ! Saint Michel a beau lui dire : *Deus misereatur tuî ;* il a beau prier Dieu pour lui !

[1] Afflictio pœnitentiæ ad dolenda peccata, tunc demùm idonea est, cùm Sacerdotis fuerit judicio imperata (Greg., lib. 3, c. 5, *In primum Regum paulo antè medium*).

il est vrai que par ses prières il lui peut obtenir de Dieu l'usage de sa raison, et la grâce de faire un acte d'une parfaite contrition et d'être sauvé par ce moyen. Mais c'est une faveur extraordinaire qui ne se fait que rarement; et si cet homme demeure dans les symptômes de l'apoplexie, privé de l'usage de la raison, n'ayant pas la parfaite contrition, saint Michel ne le saurait sauver avec tout son pouvoir. Au lieu que si quelqu'un de mes amis, ou quelque autre chrétien est en même état, s'il a commis plusieurs péchés mortels et s'il a exercé un acte de vraie contrition, quoique imparfaite, qu'il me témoigne par le moindre signe la repentance qu'il en a, et que je lui dise : Allez, à la bonne heure, mon ami, je vous absous de vos péchés; il sera absous et sauvé. Et quand ces deux âmes seront présentées à saint Michel au jugement particulier, mises en sa balance, il condamnera son favori qui n'avait point d'absolution, et sera obligé de recevoir celui que j'aurai absous, de le juger conformément à ma sentence et de l'envoyer au séjour des bienheureux. Si vous doutez de cela, vous doutez des principes de la foi; car tout ce que je viens de dire sont des maximes de la religion chrétienne, qu'un catholique ne saurait révoquer en doute.

IX. Mais ce que j'admire davantage en ce pouvoir, c'est la cinquième et dernière circonstance, la commodité et facilité qu'on a d'en user. Il est vrai qu'ayant commis un péché mortel, il n'est pas si aisé qu'on s'imagine d'en avoir une vraie repentance, il la faut demander à Dieu instamment, il faut tâcher de l'obtenir de lui par de bonnes œuvres. Mais quand on l'a obtenue, qu'y a-t-il de plus facile que de confesser son péché à un prêtre et d'ouïr de sa bouche ces paroles : Je t'absous de tes péchés. Quand je considère ceci, je suis ravi d'étonnement et je dis en moi-même : Hé! mon Dieu, à quoi pensiez-vous? où étiez-vous quand vous avez institué ce sacrement? Hé! comment avez-vous été si libéral et prodigue en miséricorde, que de donner cette puissance à votre Eglise pour tous les prêtres? Ne voyez-vous pas bien que cette grande facilité qu'on aurait d'obtenir pardon, donnerait sujet aux âmes mal faites de vous offenser plus facilement; et qu'il faudrait que l'Eglise votre épouse, plus jalouse, ce semble, de votre honneur que vous-même, tirât de la juridiction des prêtres inférieurs, ceux qui commettent des péchés trop énormes? Encore si vous n'eussiez donné ce pouvoir qu'au pape, aux patriarches ou aux évêques, ou pour une fois seulement en la vie de chacun, l'excès de la libéralité ne serait pas si grand; mais pour toujours, pour autant de fois qu'on se reconnaîtra! et à tous les prêtres, qu'on en fasse tant qu'on voudra, quel excès d'amour! quelle profusion de grâce et prodigalité de miséricorde! A-t-on jamais vu, a-t-on jamais entendu qu'un roi se soit si confié à un favori, qu'il ait publié cette ordonnance : En tout ce qui concerne mes Etats, mon domaine et ma couronne, je veux qu'on s'en rapporte à un tel, et tout ce qu'il ordonnera, tout ce qu'il jugera, pardonnera ou condamnera, sera bien ordonné, bien jugé, bien pardonné et bien condamné, jusques aux crimes de lèse-majesté. En premier chef, quand on aurait trahi la patrie, conspiré contre mon Etat, attenté à ma personne; si ce favori

donne grâce, elle sera bien accordée. Il ne pourra y avoir d'appel de son jugement au parlement, au grand conseil ni au conseil privé : et le criminel ne sera point obligé de faire entériner sa grâce en aucun lieu. Qui a jamais ouï dire qu'un prince ait dit cela? Non, jamais roi n'a donné un pouvoir si absolu, pas même à son frère, ni à son fils, ni à son propre père.

Au contraire les empereurs disent dans le droit civil [1] : Si quelqu'un est si osé que de demander grâce pour un criminel de lèse-majesté, qu'il soit déclaré infâme toute sa vie. Non, jamais roi de la terre n'a fait cette faveur à qui que ce soit; mais le roi très-adorable des principautés et des dominations célestes, l'a faite par une bonté incompréhensible, non pas à des anges, à des archanges ou à des séraphins; mais à des hommes, à son Eglise bien-aimée; non pas pour quelques prêtres seulement, mais pour tous: parce qu'il les estime tous ses confidents (et malheur à eux, s'ils ne le sont! malheur à eux; s'ils ne lui sont fidèles, s'ils ne s'acquittent dignement de cette charge, s'ils dispensent mal les trésors de ses mérites, par des absolutions intéressées, ou inconsidérées!) de sorte que si j'ai tué un homme en colère d'un premier mouvement, et quasi sans y penser, il me faut tenir prison longtemps, envoyer à Paris, avoir du crédit en cour, entremettre des amis, dépenser beaucoup d'argent, obtenir grâce, l'entériner et payer une grosse amende. Et après vous avoir offensé, ô mon Dieu! quand je vous aurais blasphémé, renié, mis à mort de sang-froid et de propos délibéré, pourvu que je m'en repente vivement, et de bon cœur, je n'ai qu'à entrer en la maison de mon voisin s'il est prêtre, ou en sa chambre, s'il demeure avec moi, lui dire les offenses que je vous ai faites, lui promettre d'en faire pénitence, et j'en recevrai l'absolution.

Ne vous semble-t-il pas, selon notre petite façon d'entendre, que le Père éternel aurait sujet de se plaindre de notre Sauveur, et de lui dire : Est-ce ainsi que vous usez du pouvoir que je vous ai donné? est-ce ainsi que vous êtes fidèle en l'exercice de votre charge? Je vous ai pourvu de la qualité de juge, eu égard à votre innocence, à votre sagesse, à votre science, et à ce que vous êtes Dieu, pensant que, comme mon fils, vous auriez soin de mon honneur, et que mes intérêts vous seraient en recommandation : cependant vous résignez le même pouvoir à des hommes mortels, corruptibles et pécheurs! Non, le Père éternel ne dit point cela; l'amour que son Fils lui porte est si ardent, les services qu'il lui a rendus si signalés, ses mérites si grands et de si grand prix, qu'il loue et approuve tout ce qu'il a fait. O que l'âme bienheureuse dans le ciel se pâmera d'amour pour un si grand bienfait! Que de fois elle baisera les sacrées plaies de son Sauveur! Que de fois elle adorera cette mort précieuse! Que de fois elle bénira le sang adorable qui lui a mérité un si grand bien! Que de fois enfin dira-t-elle : *Benedic anima mea Domino*, et, au contraire, que de regrets aurons-nous dans les enfers, si nous sommes damnés pour l'avoir négligé, pour l'avoir méprisé, pour l'avoir profané!

[1] L. Quisquis § denique C. *ad legem Juliam majestatis.*

Troisième point. — Le docte Rupert avait coutume de dire qu'il n'avait point de pitié des chrétiens damnés; et comme on lui disait: Pourquoi, vu qu'un chien qui serait affligé vous ferait compassion? Je n'en ai point pitié, car c'est, répondait-il, leur faute; ils l'ont bien mérité, ils se pouvaient sauver si aisément. Ce sera un des plus cuisants et des plus grands tourments que vous endurerez en enfer, quand vous verrez les grandes commodités que vous avez eues d'échapper ces supplices, et que vous les avez perdues avec tant de négligence. Si vous aviez été turc, ou juif, ou hérétique, ou en quelque ferme bien écartée des églises, vous auriez quelque consolation; mais vous avez été chrétien catholique en une ville où il y avait tant de prêtres, et vous ne vous confessiez pas, ou si vous vous confessiez, c'était sans disposition. Vous enragerez de dépit contre vous, vous sécherez d'ennui et de regret de votre négligence, vous vous accuserez comme inexcusable, vous vous déchirerez vous-même de rage et de désespoir. Vous ne vous confessiez qu'à Pâques ou que de six en six mois, et si la mort soudaine vous arrive entre deux et vous surprend en état de péché, comme la parfaite contrition est si malaisée à avoir et que les religieux ont peine à l'avoir après plusieurs heures de méditation, ne vous pourra-t-on pas dire : Si vous vous fussiez confessé un tel dimanche quand vous en eûtes l'inspiration, la mort vous eût trouvé en état de grâce et en voie de salut? Quel regret aurez-vous, voyant que vous êtes mort sans confession ou que vous vous êtes mal confessé; et qu'à l'appétit d'une pièce de chair, d'une opiniâtreté à ne vouloir pas pardonner, de l'affection à un peu de bien d'autrui que vous n'avez pas voulu rendre, ce bénéfice de l'absolution vous a été inutile.

Ne vous y trompez pas, il est vrai qu'il n'y a point d'appel de la sentence du prêtre, pourvu que vous la receviez avec les dispositions nécessaires; mais s'il y a de la collusion, de l'abus, de l'erreur du jugement, ou du manquement de quelque pièce justificative, la sentence sera cassée et mise au néant. Si vous cachez quelque péché, si vous ne quittez toute votre haine, si vous ne chassez cette coquine, on ne fait rien quand on vous absout.

Il n'y a pas trop longtemps, qu'en une ville d'Espagne, un bourgeois continuait en la mauvaise habitude d'un péché, et se confessait une fois l'an au supérieur d'une religion que je ne veux pas nommer. Il tombe soudainement en un accident qui le réduit à l'article de la mort; on court promptement au monastère sur le minuit, on demande le Père pour le venir entendre en confession; il y vint accompagné d'un jeune novice. Comme ils sont en chemin auprès d'un cimetière, le malade meurt et leur apparaît. Où allez-vous? Je vais, répond le Père, en une telle maison, pour confesser Monsieur qui est bien malade. C'est moi, repart-il, je suis mort et damné, et vous avec moi; parce que vous m'avez entendu en mon vice, me donnant l'absolution quand je ne la méritais pas. Là-dessus la terre s'ouvre et les engloutit tous deux, laissant là le pauvre novice avec un flambeau allumé qu'il avait en la main, qui s'en retourna tout effrayé au monastère, et on ne le vit jamais rire depuis ce temps-là. Un homme digne de foi, qui avait appris cette

histoire de ce même novice, nous l'a racontée autrefois dans Paris. *Altissimus creavit de terrâ medicamenta, et vir prudens non abhorrebit ea.* Le Fils de Dieu n'a pas composé le remède qui est en ce sacrement des plantes de la terre, mais des mérites de sa passion; les ingrédients de ce médicament sont ses sueurs, son sang précieux, ses travaux et sa mort; c'est pour faire cette composition qu'il est descendu du ciel, qu'il a voyagé sur la terre trente-trois ans, qu'il a langui trois heures en la croix : *Oportuit Christum pati, et resurgere à mortuis, et prædicari in nomine ejus pœnitentiam. Vir prudens non abhorrebit ea.* Ne méprisez pas, si vous êtes sage, un remède qui lui coûte si cher et qui nous sera si salutaire; tâchez de vous en prévaloir. Si vous vous confessez comme il faut, ce médicament vous remettra en parfaite santé, ce trésor acquittera vos dettes, ce sacrement produira en vous la grâce de Dieu; les clés de saint Pierre vous fermeront les portes de l'enfer et vous ouvriront celles du ciel. *Amen.*

SERMON XXVI.

DES MOTIFS DE LA CONTRITION ET DE LA HAINE DU PÉCHÉ.

QUE LE PÉCHÉ OFFENSE LA GRANDEUR DE DIEU, LAQUELLE SE CONNAIT PAR VOIE DE CAUSALITÉ, D'ÉMINENCE ET DE SURÉMINENCE.

Omnibus diebus vitæ tuæ, in mente habeto Deum, et cave ne aliquandò peccato consentias.

Souvenez-vous de Dieu tous les jours de votre vie, et gardez-vous bien de jamais consentir au péché. (Tob. 4, 6.)

Jusques ici nous avons traité de tout ce qui est essentiel et de plus important au sacrement de Pénitence; à présent il est à propos de considérer ce qui peut servir aux trois parties de ce sacrement; et premièrement, nous devons proposer les motifs qui peuvent engendrer en nos cœurs la haine du péché et un vrai regret de l'avoir commis, pour cela je diviserai mon discours en deux points. Au premier, nous tâcherons de connaître par quelque conjecture, la très-infinie et très-incompréhensible grandeur de Dieu. Au second point, nous verrons la très-effroyable malice du péché qui offense une si haute Majesté, une Majesté remplie de perfections si excellentes, si aimables et si redoutables. Vous les avez honorées en votre cœur virginal, ô sainte et bienheureuse Mère! vous les avez célébrées en votre cantique de louanges; sa puissance : *Fecit mihi magna qui potens est*; sa sainteté : *Et sanctum nomen ejus*; sa miséricorde : *Misericordia ejus à progenie in progenies*; sa justice : *Deposuit potentes de sede*; sa bonté : *Exaltavit humiles*; sa providence : *Esurientes implevit bonis*; sa fidélité : *Sicut locutus est ad Patres nostros;* il a promis aux Pères anciens de faire honorer ceux qui l'honoreraient. Pour contribuer à l'accomplissement de cette promesse, puisque vous l'avez tant honorée, nous vous honorons, nous vous saluons et nous vous bénissons. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Cogitando et loquendo de Deo, sumus idiotæ. — II. Pueri balbutientes. — III. Rustici rudes. — IV. Et tamen Deus dignatur acceptare nostras laudes.

I. Punctum. — V. Conjicimus ejus perfectiones tribus viis, 1. causalitatis. — VI. 2. Eminentiæ. — VII. 3. Supereminentiæ, seu inaccessibilitatis.

II. Punctum. — VIII. Iisdem viis cognoscitur malitia peccati. Ex. 1. — IX. Ex. 2. — X. Ex. 3.

Conclusio. — XI. Peccatum infinitis lacrymis dignum.

Exorde. — I. *Accedet homo ad cor altum, et exaltabitur Deus*, dit le Prophète royal ; *Balbutiendo ut possumus, excelsa Dei resonamus*, dit saint Grégoire; *Tibi silentium laus Deus in Sion*, dit la version de saint Jérôme, au lieu de ces paroles du Psalmiste : *Te decet hymnus Deus in Sion*. Ces paroles d'un grand Prophète, d'un grand Pape et d'un grand Docteur, nous enseignent fort judicieusement que Dieu est au-dessus de nos plus hautes pensées et de nos conceptions plus relevées; que nous en parlons très-imparfaitement et en bégayant; et, que pour faire son éloge, il le faut louer par un profond silence. Car, à dire le vrai, en tout ce que nous pensons, disons et exprimons de Dieu, nous ne sommes que des idiots et des enfants, des villageois stupides et grossiers. Quand je récite une harangue, que j'ai faite autrefois à un évêque, et que je dis : Votre Grandeur nous a beaucoup honoré, si, par ce mot de *Grandeur*, quelqu'un entendait la grandeur du corps et s'imaginait que l'évêque fût grand comme un géant, il serait bien idiot. Plusieurs en font de même, quand on dit que Dieu est grand, qu'il est beau, patient, miséricordieux et jaloux de son honneur; si vous vous figurez que Dieu est tout cela à notre mode et à la façon des hommes, c'est une grande illusion : car, il y a plus de différence entre les perfections des hommes et celles de Dieu, qu'entre la grandeur du corps et celle du plus grand esprit : *Accedet homo ad cor altum, et exaltabitur Deus*. Expliquons ceci par une comparaison un peu basse mais fort naïve.

II. Quand les enfants à la mamelle veulent parler, ou bégayer, au lieu de former des paroles, ils disent souvent des mensonges. Vous avez dit à un enfant en lui montrant son aïeul : C'est votre grand père; pensant dire comme vous, il dit : Voilà mon gant : ce qu'il veut dire, vaut mieux assurément que ce qu'il dit; car au fond il dit un mensonge, puisqu'un homme n'est pas un gant. Ainsi, quand nous disons, Dieu est puissant, sage et bon, à proprement parler et en rigueur de théologie, ce sont des mensonges; car ces termes expriment un composé de ces excellentes qualités et de la personne qui en est douée. Et la foi nous enseigne que Dieu est un être très-simple, pur et indivisible. Si nous disons que Dieu est la puissance, la sagesse et la bonté, c'est parler fort improprement : car ces termes n'expriment que des qualités abstraites et séparées, vagues et flottantes, sans subsistance ; et il n'est rien qui subsiste mieux que l'être de notre Dieu, puisqu'il subsiste en trois infinies et très-adorables personnes.

III. Supposons d'abondance, qu'il y ait un petit garçon, le fils d'un paysan, qui ne soit jamais sorti de son village et qui n'ait jamais vu de noblesse, que le seigneur de sa paroisse qui est un baron ;

quand on lui parlerait de Paris, on ne pourrait le lui représenter, autrement qu'en lui disant que c'est un grand village, parce qu'il ne sait ce que c'est qu'une ville, une cité, un bourg, ni un château, il n'en a jamais vu; et quand il parlerait du roi, il l'appellerait le baron du grand village, parce qu'il ne connaît point de plus grand seigneur qu'un baron, ni d'autre demeure que le village; il prêterait à rire à tous ceux qui l'entendraient parler de la sorte. Si le roi, d'aventure passait par là, n'est-il pas vrai qu'il se montrerait débonnaire au dernier point s'il daignait parler à ce petit garçon et si, pour s'accommoder à sa bassesse, il disait : Mon fils, je suis le baron de ce grand village; quand vous serez devenu plus grand, venez-moi trouver à Paris, je vous donnerai du fromage et du pain blanc tant que vous en voudrez. Nous sommes comme ce petit garçon et nous parlons comme lui, et les anges se moqueraient de nous, s'ils n'avaient appris de leur maître à être compatissants et débonnaires pour les hommes.

IV. Quand nous parlons de leur demeure, nous l'appelons le royaume des cieux, parce que nous n'avons rien vu de plus riche, ni de plus spacieux qu'un royaume, et quand nous parlons de Dieu, nous l'appelons le Roi des rois; le Roi du ciel, parce que nous n'avons rien vu de plus grand, de plus noble et de plus excellent qu'un roi, et Dieu montre sa bonté extrême, en ce qu'il daigne nous parler et tenir notre langage grossier. En son Ecriture, il appelle comme nous le paradis un grand royaume, comme Paris un grand village; se qualifie roi du ciel, comme si le roi se qualifiait le baron de Paris; et il nous dit en l'Evangile : Quand vous serez devenus grands en piété, en vertu, en sainteté et en perfection, vous viendrez en paradis, où vous mangerez et boirez à souhait dans mon royaume et à ma table : *Ecce dispono vobis ut edatis et bibatis in regno meo super mensam meam* (Luc. 22, 30). Il montre en cela sa douceur, voulant bien ainsi condescendre et s'accommoder à notre ignorance, mais notre langage ne laisse pas d'être bas, grossier et ridicule, et comme ce petit villageois ferait mieux de se taire, que de parler si grossièrement du roi et de Paris, ainsi nous rendrions plus de gloire à Dieu, de l'honorer par un chaste et respectueux silence, que de parler de lui et de ses perfections si imparfaitement et si grossièrement que nous faisons : *Tibi silentium Deus in Sion.* Admirez donc ici avec moi la très-aimable clémence et débonnaireté de Dieu, qui ne nous permet pas seulement de parler de lui si imparfaitement, mais qui daigne accepter nos louanges, les agréer, les récompenser et nous y convier : *Laudate Dominum, omnes gentes. Laudate, pueri, Dominum.*

Premier point. — V. Il y a principalement trois voies par lesquelles nous pouvons arriver à quelque petite, mais bien petite et bien faible connaissance de ses perfections : par voie de causalité, par voie d'éminence, et par voie de suréminence ou d'inaccessibilité; développons ces trois énigmes.

Saint Paul nous marque la première voie, écrivant aux Romains : Il est vrai, dit-il, que Dieu est invisible, parce qu'il est un pur Esprit; mais les créatures visibles sont des miroirs fidèles et assu-

rés où, depuis le commencement du monde, les hommes, qui sont des créatures intelligentes, peuvent contempler et découvrir ses perfections invisibles : *Invisibilia enim ipsius à creaturâ mundi, per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur* (Rom. 1, 20). On connaît la cause par ses effets ; l'ouvrier, par ses ouvrages ; l'architecte, par le bâtiment qu'il dresse ; le peintre, par l'image qu'il forme, et le Créateur, par ses créatures.

Potentia. Sa puissance paraît en leur production, en ce qu'il les a tirées du néant. Ne faudrait-il pas, à votre avis, un grand pouvoir pour faire d'un grain de poussière un soleil ? Un soleil d'un grain de poussière ! et quelle apparence ? la seule proposition en semble ridicule. Le soleil si grand, si beau, si éclatant, d'un grain de poussière, si petit, si obscur et si ténébreux ! Il est plus difficile de faire un grain de poussière de rien, que de faire un soleil d'un grain de poussière ; car, entre un grain de poussière et le soleil, il y a quelque rapport, quelque analogie et proportion ; mais entre le néant et un grain de poussière, il n'y a proportion quelconque, il y a une distance et différence infinie. Or, Dieu a fait de rien, non pas un grain seulement, mais le soleil, la lune, les étoiles, le ciel, la terre, les éléments et les autres créatures si belles, si diverses et en si grand nombre : créatures animées, inanimées, célestes, terrestres, visibles et invisibles, sans travail, par une seule parole et par un seul acte de sa volonté.

Immensitas. Son immensité se montre en leur conservation, en ce qu'il les soutient par soi-même, immédiatement : *Immediatione suppositi*, disent les théologiens. Il est donc présent à toutes, il est au fond de leur être, et, comme dit saint Denys, il leur est plus intime qu'elles ne le sont à elles-mêmes : *Intimo nostro intimior.*

Sapientia. Sa sagesse éclate en leur conduite, en ce que, nonobstant leur antipathie et contrariété naturelle, il les tient en bonne intelligence, il en fait un accord, il en compose une harmonie, il en fait un monde, c'est-à-dire un tout, orné et diversifié de mille créatures qui, dans leur disconvenance, conviennent et s'ajustent ensemble pour le bien de l'univers. Si un sage politique eût fait la paix, en un même jour, entre le roi de France et le roi d'Espagne, entre le roi de Pologne et le roi de Suède, entre le Turc et les Vénitiens, on eût admiré son esprit et adresse. Ces rois n'étaient pas si contraires entre eux que le feu et l'eau, l'air et la terre, le froid et le chaud, le sec et l'humide : et Dieu accorde ces contraires il y a plus de six mille ans.

Tu numeris elementa ligas ut frigora flammis,
Arida conveniant liquidis. (BOET., *de Consolat.*)

Bonitas. Sa bonté se fait voir en ce qu'il ne s'est pas contenté de leur donner l'être simplement, il leur a donné le bien-être, l'être heureux et content, à chacune selon l'exigence et la capacité de sa nature, et le rapport qu'elle a au bien de l'univers.

Æternitas. Son éternité et son immutabilité se connaît, en ce que toutes les œuvres émanées de lui immédiatement, sont incorruptibles et d'une éternelle durée, comme les cieux, la matière

première, les esprits angéliques, les âmes raisonnables; en un mot, Dieu est la source et l'origine de toutes les beautés, bontés, rares qualités, et excellentes propriétés d'esprit et de corps, qui nous charment en ce monde. S'il est vrai ce que l'on dit en philosophie, que *personne ne donne ce qu'il n'a pas,* nous devons conclure, par une conséquence infaillible, que les perfections que nous admirons et aimons tant parmi les créatures, sont toutes en l'être de Dieu, comme en la mer toutes les rivières, au soleil toutes les lumières, au centre toutes les lignes, en la source tous les ruisseaux, en la cause toutes les qualités et les propriétés de ses effets : *Ostendam tibi omne bonum.*

VI. Elles sont en Dieu avec éminence, c'est-à-dire, d'une manière plus noble, plus excellente, plus parfaite et plus relevée, sans comparaison, qu'elles ne le sont aux créatures. Aux créatures, elles ne sont que par emprunt; en Dieu, elles sont par essence. Aux créatures, elles sont composées; en Dieu, elles sont simples. Aux créatures, elles sont impures et imparfaites; en Dieu, elles sont très-pures, très-parfaites et très-accomplies : *Perfectiones enim in Deo sunt per essentiam non per participationem.* Aux créatures, elles sont bornées; en Dieu, elles sont infinies; c'est-à-dire, que les créatures n'ont de beauté, de bonté, de force, de sagesse et de richesse; qu'autant qu'il plaît au Créateur de leur en donner. Vous rudoyez votre fille, parce qu'elle n'est pas si belle que vous le souhaiteriez; vous avez aversion de votre cadet, parce qu'il n'a pas tant d'esprit, tant de santé, ni tant d'industrie que vous voudriez : qu'y feriez-vous? Ils en ont autant qu'il a plû à Dieu de leur en donner : *Ipse fecit nos, et non ipsi nos*, disait un ancien, qui avait le corps un peu voûté, mais l'âme bien droite et bien sainte : mais Dieu a des perfections autant qu'il en veut, autant qu'on en peut souhaiter, autant qu'on en peut concevoir et encore plus, parce qu'il les a de soi-même, sans les mendier hors de soi.

Simplices. Aux créatures, la bonté n'est pas beauté, la beauté n'est pas la force, la force n'est pas la sagesse : de là vient que les unes sont bonnes, d'autres fortes, les autres sages, et il n'arrive jamais, ou quasi jamais, qu'une seule créature soit douée de toutes ces perfections ensemble : ce que Dieu a voulu ainsi pour nourrir parmi nous la charité, la concorde et la bonne intelligence, par le secours et le service mutuel que nous nous rendons les uns aux autres; comme pour entretenir le commerce parmi les hommes, il n'a pas voulu qu'une seule providence fût féconde en tout ce qui est nécessaire à l'entretien et aux délices de la vie : *Non omnis fert omnia tellus, hîc segetes, illîc veniunt feliciùs uvæ, arborei fœtus alibi.* En Dieu, toutes les perfections sont inséparables, elles sont unies ensemble, elles sont une même chose, et si on y regarde de près, il n'en exerce jamais une sans exercer toutes les autres.

Sine imperfectione. Dans les créatures, les perfections sont toujours mélangées de quelque défaut, il n'y a pas jusques aux corps célestes qui n'aient quelque tache; et la providence de Dieu fait réussir ses manquements au salut des prédestinés; ce leur est un contre-poids pour les empêcher de s'élever, pour les tenir bas, afin

qu'à la vue de leur imperfection, ils aient sujet de s'humilier, comme le paon à la vue de ses pieds. Les perfections de Dieu sont toutes très-accomplies, il n'y a rien en lui qui ne soit très-aimable : *Totus desiderabilis.*

Infinitæ. Bref, toutes les beautés, bontés, qualités, excellences et propriétés, qui nous semblent si agréables et si admirables aux créatures, qui nous charment et qui nous ravissent si souvent hors de nous-mêmes, ne sont que des ombres et des figures, ce ne sont des beautés et des perfections qu'en peinture bien imparfaite et bien grossière en comparaison de celle de Dieu : *Prætcrit figura hujus mundi; in imagine pertransit homo.*

VII. Ne sortons pas de ces pensées sans nous élever à Dieu, et lui dire avec saint François : *Deus meus et omnia;* avec l'Eglise : *Deus à quo bona cuncta procedunt;* avec David : *Quid mihi est in cœlo; et à te quid volui super terram?* Que puis-je souhaiter dans le ciel? que puis-je désirer sur la terre, que je ne trouve aisément en vous, avec un grand avantage, ô mon Dieu, mon Sauveur et mon tout! Quand je suis si malavisé que de vous perdre par un péché mortel, pour quelque créature que ce soit, quand ce serait pour gagner tout le monde, c'est une aussi grande folie, et beaucoup plus grande encore que si je perdais volontairement un torrent de miel, ou d'autres liqueurs précieuses pour une goutte d'eau; un grand trésor d'or et d'argent, pour un grain de poussière, et un grand royaume pour embrasser une ombre.

1° *Scripturâ.* La troisième voie par laquelle nous pouvons conjecturer quelque chose de la grandeur de Dieu, c'est qu'elle ne contient pas seulement en éminence, et avec beaucoup de surcroît les perfections de toutes les créatures, mais qu'elle est si fort au delà de toute expression, de toute pensée et de toute conception, qu'il nous est impossible d'y atteindre, et même d'en approcher tant soit peu. Que dis-je! impossible de nous approcher de sa Majesté? Saint Paul dit qu'il est impossible d'approcher de sa demeure; il fait son séjour au milieu d'une grande lumière; cette lumière est inaccessible : *Lucem inhabitat inaccessibilem* (I. Timoth. 6, 16). Il ne dit pas inaccessible aux hommes, mais absolument inaccessible, qui ne peut être approchée ni des hommes, ni des anges, ni des séraphins, ni d'aucune créature.

2° *Patribus.* Saint Denys, aréopagite, disciple de ce grand apôtre, avait bien retenu cette leçon de son grand maître; car, au premier chapitre de ce beau livre qu'il a fait des *Noms divins*, il nous avertit sagement, que c'est une présomption et une entreprise téméraire, de vouloir parler de Dieu, si nous en disons autre chose que ce qu'il a daigné nous en révéler dans ses divins écrits[1].

3° *Ratione.* La raison qu'il en apporte est excellente : quand nous prenons la hardiesse de parler des choses divines par nos propres lumières, nous nous mettons en danger de prononcer des blas-

[1] De hâc essentiâ superiore et occultâ divinitate nefas est quidquam dici, aut cogitari præter ea quæ divinitùs nobis à scriptis divitis patefacta sunt (Dionys., l. *de Div. nomin.*, cap. 1).

phêmes, ou du moins des erreurs et des mensonges. Car, comme les bêtes brutes ne sauraient atteindre à la connaissance des affaires humaines et politiques; comme les pierres et autres choses corporelles, ne sauraient comprendre les spirituelles; comme un homme en peinture ne saurait connaître la nature et les desseins d'un homme véritable; ainsi l'entendement de l'homme, par la seule conduite de son petit raisonnement, ne saurait parvenir à la connaissance des choses divines.

Toutes les perfections que nous admirons et adorons en Dieu, nous ne les connaissons naturellement que par réflexion de celles que nous voyons aux créatures. Or, il y a plusieurs créatures que nous ne connaissons pas; il y en a plusieurs dont nous ne connaissons pas les perfections, et il y en a une infinité que nous ne pouvons pas connaître : car le Créateur produisant ce monde, n'a pas épuisé sa puissance; il n'a pas fait une entière effusion de soi-même; il n'a pas communiqué toutes ses perfections ; il a fait cet ouvrage, non par nécessité de nature, mais par le bon plaisir de sa volonté; non comme un père qui produit son fils, auquel il communique sa nature et toutes ses propriétés naturelles, mais comme un peintre qui fait son tableau, auquel il ne donne que quelques traits et linéaments de sa propre figure. Et il s'est si peu épuisé, qu'il pourrait créer autant de millions de mondes qu'il y a d'étoiles au ciel, ou de gouttes d'eau dans la mer, de brins d'herbe et de petits insectes sur la terre. Or, il contient en soi les perfections de toutes ces créatures imaginables, avec tant d'éminence et de surcroît, que s'il avait créé ce nombre innombrable de mondes, ils ne paraîtraient en sa présence non plus que la lumière d'une bougie, ou d'un ver luisant auprès du soleil, et beaucoup moins encore.

Deuxième point. — VIII. Ces trois voies qui nous acheminent à quelque petite connaissance de la grandeur infinie des perfections de Dieu, nous doivent aussi conduire à la connaissance de la très-effroyable et infinie malice du péché qui offense une si haute et si excellente Majesté.

Dieu étant la première cause, la source, l'origine et le principe de tout être, quand vous le déshonorez, vous commettez une plus grande injustice que si vous offensiez toutes les créatures qui sont, qui seront, qui ont été et qui peuvent être. Comme celui qui dirait une injure au roi serait plus digne de punition que s'il la disait à tous les vassaux de sa majesté. Celui qui vous blesse au cœur, qui est la source de la vie, intéresse plus votre santé que s'il vous blessait en tous les autres membres. Supposons qu'on fasse une diète et une assemblée générale de tous les rois de la terre, une consultation de tous les docteurs du monde, une armée de tous les soldats de l'univers, et qu'un villageois grossier mît son siége et s'assît au-dessus de tous ces rois, y aurait-il une arrogance ou une audace semblable à celle-là? ou qu'il démentît tous ces docteurs en quelque point difficile de leur science, y aurait-il une présomption ou une folie semblable à celle-là? ou qu'il attaquât et pensât surmonter tous ces soldats, y aurait-il une témérité semblable à celle-là?

La vôtre est plus grande de beaucoup quand vous offensez Dieu, car vous m'avouerez qu'il est incomparablement plus noble que tous les rois, plus sage et plus savant que tous les docteurs, plus fort et plus puissant que tous les soldats qui sont au monde et qui peuvent être.

Quand vous commettez le péché, vous ne posez pas votre siége au-dessus de Dieu, mais vous mettez votre volonté au-dessus de la sienne : *Volui et noluisti.* Un valet qui préfère sa volonté à celle de son maître commet une plus grande faute que s'il voulait aller devant lui; car il est quelquefois permis et louable, en certaine conjoncture, qu'un valet marche devant son maître. D'où vient que nos pères disaient par proverbe : *En pont, en bois et en rivière, valet devant, maître derrière;* au lieu qu'il n'est jamais louable ni honnête qu'un valet préfère sa volonté à la volonté juste et raisonnable de son maître. Cependant vous préférez la vôtre à celle de Dieu, qui est une plus grande arrogance que si vous vouliez marcher devant tous les grands, devant tous les princes et tous les rois de la terre. Vous préférez votre esprit et votre jugement à celui de Dieu; car il vous dit qu'il n'est pas bon ni utile pour vous de vous venger, de séduire cette fille, de poursuivre ce procès ni de retenir ce bien d'autrui; et vous le jugez plus à propos : *Despexistis omne consilium meum*, ce qui est une plus effroyable présomption que si vous contredisiez tous les docteurs qui ont été, et qui seront jamais au monde. Vous déclarez la guerre au Dieu des armées, vous attentez à sa vie : *Tetendit adversùs Deum manum suam, contrà omnipotentem roboratus est* (Job. 15), qui est une plus horrible témérité, que si vous vouliez combattre tous les soldats de cent mille mondes à la fois; car Dieu est infiniment plus fort, plus puissant et plus redoutable que tout ce qu'il peut créer.

IX. Si vous entrepreniez d'offenser toutes les créatures possibles, ce serait une injustice et une témérité prodigieuse, mais vous la pourriez pallier de quelques prétextes apparents; car pour grandes et excellentes que soient les perfections et les belles qualités des créatures, elles ne sont jamais pures, il y a toujours du mélange, toujours des manquements et des défauts, et vous pourriez dire que c'est ce que vous combattez. Mais les perfections étant toutes très-pures et très-accomplies, sans mélange d'aucune imperfection, c'est leur faire un grand déshonneur de les mépriser sans aucun sujet, et d'en faire moins d'état que d'une fumée d'honneur ou d'une volupté passagère. Comme ces divins attributs contiennent en éminence toutes les perfections des créatures, et qu'ils sont d'une condition et nature toute différente, de même le péché qui les offense contient en soi les difformités de toutes les injures qu'on peut faire aux créatures, mais avec un surcroît de malice qui ne se peut assez exagérer.

Le péché est un larcin et une usurpation du bien d'autrui; car vous vous servez des membres de votre corps et des puissances de votre âme contre la volonté de Dieu à qui elles appartiennent. C'est une perfidie que vous commettez contre le plus grand ami que vous ayez jamais eu; il vous peut dire comme à Judas : *Amice ad quid venisti : tu verò homo unanimis, dux meus, et notus meus?*

C'est un adultère spirituel, par lequel votre âme se débauche de la fidélité qu'elle doit à un époux très-aimable; c'est une révolte et une félonie contre Dieu qui est votre prince naturel et le légitime souverain; c'est un parricide, par lequel vous attentez à la vie d'un père qui vous a caressé et obligé au dernier point; mais c'est un larcin encore plus injuste, c'est une perfidie plus monstrueuse, c'est un adultère plus infâme, c'est une rébellion plus atroce, c'est un parricide plus dénaturé sans comparaison, que tous les larcins, les perfidies, les adultères et parricides qui ont jamais été commis et qui se commettront jamais contre les hommes.

X. Et comme les perfections de Dieu étant infinies et suréminentes sont au-delà de toute louange, de toute estime et de toute admiration; ainsi la malice du péché qui leur est opposée étant infinie et infiniment odieuse, est au delà de toute expression, de toute connaissance et de toute conception. Vous ne sauriez connaître la grandeur du mal que vous faites quand vous offensez Dieu, vous n'en sauriez connaître la centième, ni la millième, ni la cent millième partie de ce mal. Que dis-je? vous qui n'êtes que ténèbres et qu'ignorance, les anges qui ne sont qu'esprit, les chérubins qui ne sont que science, les séraphins qui sont si proches de Dieu, les saints qui ont la lumière de gloire, la Vierge qui est toute plongée dans l'abîme de la sapience divine, ni aucune pure créature n'est capable de concevoir la grandeur du mal que vous faites! Dieu seul la peut comprendre, parce que lui seul peut comprendre l'excellence et la grandeur de son être; et on peut dire en quelque façon que le péché est un aussi grand mal que Dieu est un grand bien; et comme Dieu est un bien infini, inconcevable et incompréhensible, le péché est un mal infini, ineffable et incompréhensible! O grande sainte! que vous aviez sujet de dire ce que vous disiez! ô que vous étiez sage, et que vous étiez divinement éclairée! si nous avions un petit rayon de votre lumière, une petite bluette du brasier de votre amour!

Dieu fit un jour la faveur à la bienheureuse Catherine de Gênes de lui faire voir un échantillon de la malice du péché : ce ne fut qu'en passant, en un moment, et comme un éclair; et toutefois, elle en conçut une si grande horreur, que tout son sang se glaça dans ses veines; elle en fut réduite aux abois, et elle dit que si cette vue eût encore duré tant soit peu, elle en serait tombée raide morte, quand bien elle aurait eu un corps de diamant. Et elle ajoute : Quand je pense de quelle importance est l'ombre d'un péché, je crois que si Dieu ne me préservait, j'en mourrais : et si j'avais quelque chose à désirer en ce monde, je ne souhaiterais rien si ardemment que de pouvoir exprimer ce que je connais, et que je sens d'une chose si étrange ; et si à cet effet il était besoin de souffrir quelque chose, j'endurerais volontiers tous les supplices des martyrs et des malfaiteurs, afin de faire connaître aux hommes une chose de telle conséquence. Et depuis que Dieu m'a communiqué ce rayon de lumière, je ne m'étonne plus que l'enfer soit si redoutable, et que l'éternité soit si longue. Au contraire, il me semble que les peines y sont trop douces, et qu'elles n'ont point de proportion avec la malice du péché, tant l'ombre seule d'un péché

véniel me semble affreuse et effroyable! En un autre lieu elle dit : O mon Dieu! toutes les autres choses se peuvent bien supporter; mais de vous avoir offensé, ce m'est une si grande peine, que la seule pensée m'en est horrible et insupportable; et je vous prie qu'à l'heure de ma mort, vous me montriez plutôt tous les démons avec toutes leurs terreurs et tous leurs supplices, que de me faire voir le moindre de mes péchés, parce que je n'estime rien tout le reste en comparaison de l'offense qui vous est faite, pour petite qu'elle soit, encore qu'il n'y en puisse avoir de petite, étant contre une majesté si grande et incompréhensible.

Conclusion. — C'est donc avec raison, que le prophète Jérémie nous crie : *Deduc quasi torrentem lacrymas tuas; non taceat pupilla oculi tui;* Répandez des larmes en grande abondance, comme si c'était un torrent, mais que la source n'en tarisse pas si promptement que les eaux d'un torrent. Si le mal est le vrai et l'unique objet de la tristesse; si les larmes ne sont faites et ne doivent être employées que pour pleurer et regretter le mal, on ne saurait tant pleurer d'avoir commis le péché, qu'il ne mérite encore plus d'être pleuré et regretté, puisque c'est un mal infini. Quand vous verseriez autant de larmes qu'il y a d'eau en votre rivière, quand vous en verseriez autant qu'il est tombé de gouttes de pluie depuis que le monde est monde, et autant qu'il y a de gouttes d'eau dans la mer, vous ne pleureriez pas autant que le péché mérite d'être pleuré. Si une larme est bien employée à pleurer un petit mal, deux larmes sont bien employées à pleurer un mal deux fois plus grand; donc, pour pleurer dignement un mal infini, il faudrait verser une infinité de larmes. Mais au lieu de dire *il faudrait*, je devrais dire *il faudra* : car en effet, si vous ne vous amendez, si vous mourez en l'état de péché où vous êtes, vous verserez plus de larmes qu'il n'y a d'eau dans la mer, et dans toutes les rivières du monde : *Ibi erit fletus*, il y aura là des pleurs, dit Notre Seigneur; la parole de Dieu est efficace, féconde et perpétuelle : *In æternum, Domine, permanet verbum tuum.* Après des millions d'ans, *ibi erit fletus*, après cent millions d'ans, *ibi erit fletus.* Quand vous en aurez versé dix mille fois plus qu'il n'y a d'eau dans la mer, *ibi erit fletus.* Et ce très-justement : il faut que celui-là souffre un mal de peine infinie, qui a commis un mal de coulpe infinie; il faut que celui-là pleure éternellement, qui a offensé une très-haute, très-auguste, très-adorable et inconcevable majesté. Dieu nous en garde par sa miséricorde. *Amen.*

SERMON XXVII.

LE PÉCHÉ OFFENSE LES QUATRE DIMENSIONS DES PERFECTIONS DIVINES.

Omnibus diebus vitæ tuæ, in mente habeto Deum; et cave ne aliquandò peccato consentias

Ayez Dieu présent tous les jours de votre vie, et gardez-vous jamais de consentir au péché. (Tob., 4, 6.)

Après avoir contemplé le nombre innombrable des perfections divines que le péché mortel offense, il nous faut considérer qu'il en choque encore les quatre excellences, et les quatre dimensions que saint Paul leur attribue : la hauteur, la longueur, la largeur, la profondeur. Elles sont immenses et infinies; mais elles ont été comme appétitées, et, si je l'ose dire, quasi anéanties en votre sein virginal, ô sainte et bienheureuse Mère! La toute-puissance s'est jointe à la faiblesse, l'éternité s'est assujettie au temps, l'immensité s'est raccourcie et retranchée en vos pures entrailles : *Quem totus non capit orbis, in tua se clausit vicera factus homo.* C'est ce que votre ange vous prédit quand il vous salua par ces paroles. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — I. Continet quatuor dimensiones perfectionum Dei. I. Est sublimitas, nempè quod earum excellentiæ sunt in summo gradu : quod probatur. 1° In genere. — II. 2° In specie. — III. 2. Latitudo, quâ se extendunt ad omne objectum possibile. — IV. 3. Longitudo, nempè æternitas. — V. 4. Profundum, nempè quod sunt abyssus infinita.

II. Punctum. — VI. Debita nostra ergà has Dei perfectiones. 1. Honor. — VII. 2. Amor. — VIII. 3. Timor peccati quod illas ostendit, quatuor dimensionibus odiosis. 1. Sublimitate. — IX. 2. Latitudine. — X. 3. Longitudine. — XI. 4. Profundo.

Premier point. — I. Toutes les perfections de Dieu sont immenses et infinies, c'est-à-dire sans bornes, sans limites et sans mesure; c'est donc parler fort improprement que d'attribuer des dimensions à ses grandeurs et perfections divines; mais parce que nous ne pouvons parler qu'à notre mode et selon notre petite façon d'entendre, le Saint-Esprit daigne condescendre et s'accommoder à notre bassesse, et bégayer avec nous. Il nous fait considérer par saint Paul, la hauteur, la longueur, la largeur et la profondeur de ses divines perfections, afin que nous connaissions la malice effroyable du péché qui les offense.

Premièrement, la hauteur. On ne peut pas arriver tout d'un coup à la connaissance d'une chose si sublime, il y faut monter petit à petit et par divers degrés. Nous voyons en ce monde quatre degrés de créatures, qui ont des perfections d'autant plus excellentes, que leur être est plus haut et relevé. Les premières n'ont que l'être tout simplement, comme les éléments, les pierres, les métaux et les minéraux. Les secondes ont l'être et la vie, ce sont les plantes. Les troisièmes ont encore le sentiment, ce sont les

animaux. Les quatrièmes ont la raison, ce sont les hommes. Une pierre a fort peu de bonnes qualités : elle est inanimée, sans mouvement, sans accroissement, sans action. Une plante a encore la vie : elle s'élève vers le ciel, elle s'étend et se provigne sur la terre; un chien a des qualités plus nobles : il a la vue qui voit le gibier, l'odorat qui en sent la piste, il a la voix qui aboie après. L'homme est doué de la raison, qui est beaucoup plus noble que la fécondité des plantes et que le sentiment des animaux. Ce qui se voit en la privation; car il n'est point de père de famille qui n'aimât mieux que sa fille fût aveugle que folle, et qu'elle fût plutôt stérile qu'aveugle.

Au lieu que sur la terre il n'y a que ces quatre degrés et ordres différents des créatures, il y en a neuf dans le ciel, qui ont aussi des perfections d'autant plus avantageuses, que leur espèce est plus haute et plus relevée. Il y a les anges, les archanges, les vertus, les principautés, les puissances, les dominations, les trônes, les chrérubins et séraphins; où nous voyons que les archanges sont autant par-dessus les hommes, que les hommes par-dessus les plantes : car, comme entre les hommes et les plantes il n'y a qu'une espèce, à savoir celle des animaux, ainsi entre les archanges et les hommes, il n'y en a qu'une, à savoir celle des anges. Et les séraphins sont autant par-dessus les archanges, que les archanges sont par-dessus les pierres, et encore plus; car entre les pierres et les archanges il n'y a que quatre espèces, au lieu qu'entre les archanges et les séraphins il y en a six. Donc, comme les perfections des archanges sont incomparablement plus nobles et plus excellentes que celles des pierres, ainsi celles des séraphins sont incomparablement plus nobles que celles des anges et des archanges.

Or, Dieu pourrait créer à présent un nouveau ciel, où il y aurait cent degrés et cent ordres de créatures, plus hautes et plus nobles les unes que les autres, et ornées de perfections plus excellentes à proportion de leur être, et dont la plus basse et la moindre serait plus relevée que les séraphins : et un moment après il pourrait créer un autre ciel où il y aurait mille degrés, et autant d'ordres de créatures qui se surpasseraient ainsi les uns les autres en noblesse et excellence de perfections; et ainsi à chaque moment d'ici à cent mille ans, il pourrait créer de nouveaux cieux, dont la plus basse créature surpasserait en dignité la plus haute du ciel précédent. Pesez, si vous pouvez, combien excellentes et admirables seraient les perfections de la plus haute : toutes ces perfections ne seraient que des crayons bien imparfaits, de petits linéaments et des ombres de celles de Dieu; et si nous considérons ces divins attributs en détail, et en particulier, nous pourrons dire que leur hauteur et leur sublimité consistent en ce que les excellences de ses perfections divines, sont en un souverain degré, chacune en sa qualité, qui la rend signalée et remarquable, et qui nous la fait distinguer de toutes les autres.

II. Par sa puissance il ne fait pas seulement tout ce qu'il veut, mais il le fait avec très-grande facilité, fécondité et perfection. Il n'est rien si aisé que de parler, et Dieu a tout fait par sa parole et

par une seule parole : *Dixit et facta sunt. Verbo Domini cœli firmati sunt.* Et ce qui est merveilleux, cette parole a été si féconde, qu'elle n'a pas seulement formé les créatures qui furent écloses du néant au commencement du monde; mais elle opère encore maintenant, et opérera jusques à la consommation des siècles. Il dit en la création : Que la lumière se fasse, que la terre produise de l'herbe verte! Depuis ce temps-là, la lumière se fait continuellement, la terre produit incessamment de l'herbe verte et agréable. Et ce qu'il fait si facilement, il le fait néanmoins avec tant de perfection, que quand tous les hommes et tous les anges seraient dix mille ans à considérer toutes ses œuvres, ils ne sauraient remarquer le moindre manquement en une seule; ils n'y sauraient rien ajouter, diminuer ni changer, sans en ôter l'utilité, la beauté et la bonne grâce. Pour cela, quand les hommes parlent de leurs ouvrages, c'est en termes qui expriment l'imparfait : *Apelles pingebat : Praxiteles excudebat.* Quand on parle des œuvres de Dieu, c'est en des termes qui expriment le plus-que-parfait, parce qu'elles sont plus que parfaites : *Vidit Deus cuncta quæ fecerat, et erant valdè bona.*

Scientiâ. Ainsi, par la science, il sait tout ce qu'on peut savoir avec une très-grande clarté, exactitude et certitude.

Bonitate. Par sa bonté, il veut du bien à ses créatures, avec une affection et une charité très-ardente.

Providentiâ. Par sa providence, il a soin de toutes et de chacune en particulier, avec autant de diligence et d'application d'esprit, que s'il n'y en avait qu'une seule et qu'il n'eût autre chose à faire.

III. En second lieu, nous pouvons dire que la largeur des perfections de Dieu, c'est l'immense étendue de leur activité dont le ressort n'a point de bornes, et la sphère en est infinie; car elle s'étend à tout ce qui leur peut servir d'objet, sans aucune restriction ni mortification quelconque.

Potentiâ. Par sa puissance, il pourrait créer un monde qui serait si vaste et si admirable, que chaque grain de sable qui y serait, serait aussi grand et aussi parfait, que ce monde qui est devant nos yeux. Pensez combien grand serait ce monde, qui aurait autant de cieux, de soleils, de lunes, de mers et de terres qu'il y a de grains de sable en tout l'univers. Et après qu'il aurait fait ce monde, il en pourrait faire un troisième, à comparaison duquel le second qu'il aurait créé ne serait que comme un grain de sable. Et après ce troisième, un quatrième, un cinquième, un sixième, et ainsi consécutivement en aussi grand nombre, qu'il y a d'atomes en l'air et de feuilles d'arbres sur la terre. Quand il aurait fait ce grand nombre de mondes, il pourrait dire : Tout ce que j'ai fait n'est qu'un jeu, un essai, un prélude de ce que je veux faire; puis il en pourrait faire mille fois davantage, puis encore mille fois plus, et ainsi jusques à l'infini.

Scientiâ. Par la science, il sait le nombre de toutes les créatures qui sont au monde; de tous leurs mouvements, leurs actions et accidents; de toutes les fourmis, moucherons et poissons qui ont été depuis le commencement, et qui seront jusques à la fin des siècles; de toutes les pensées, paroles, gestes et œillades, aussi bien que

de tous les pas des hommes et des femmes : *Gressus meos dinumerasti* (Job. 14, 16). *Numerus mensium ejus apud te est* (Job. 14, 5). *Capilli capitis vestri omnes numerati sunt* (Matth. 18, 31). Il connaît très-distinctement toutes les qualités, propriétés, perfections et imperfections, non-seulement spécifiques, mais individuelles de chaque créature; la longueur, la largeur, l'épaisseur, la couleur de chaque feuille d'arbre; quand, comment, en quel moment, en quel côté, par quelle imagination et rencontre, chaque moucheron a volé en l'air; chaque poisson a nagé dans l'eau; chaque fourmi a marché sur la terre, et chaque feuille d'arbre s'est remuée en la forêt; et il sait toutes ces choses plus clairement, plus assurément et plus distinctement que vous ne savez le nombre et l'âge de vos enfants. Quel admirable esprit! Quelle mémoire! Quelle science!

Bonitate. Par sa bonté, il veut à toutes ses créatures autant de bien qu'il leur en peut faire, selon l'exigence de leur nature, selon l'utilité de l'univers et selon les règles de sa providence. Et de fait, au mystère de l'Incarnation, il a fait à toutes ses créatures un bien infini et un honneur inestimable, les unissant toutes à sa divine essence en unité d'hypostase; car l'homme étant un abrégé, un précis et une récapitulation de toutes les créatures, l'homme ayant l'être des éléments, la vie des plantes, le sentiment des animaux, le mouvement des cieux, et l'intelligence comme les anges; quand la sainte humanité est déifiée, toutes les créatures sont élevées à cet honneur suprême de l'union hypostatique.

Providentiâ. Sa providence s'étend et s'abaisse à diriger et gouverner toutes ses créatures, à les conduire et acheminer à leur dernière fin par des moyens convenables, sans en oublier une seule; il n'y a pas un seul petit moineau qui ne soit dans les archives de sa mémoire; pas une petite fourmi au fond du Canada ou au milieu des déserts d'Arabie, à laquelle il arrive quoi que ce soit sans les ordres de sa providence : *Illi est cura de omnibus* (Sap. 6, 8). *Nonne quinque passeres væneunt dipondio; et unus ex illis non est in oblivione coràm Deo* (Matth. 2, 19). *Audeo dicere setas porcorum, nedum capillos sanctorum, numeratos esse apud Dominum* (Tertull.).

IV. La troisième dimension dont les grandeurs de Dieu sont ornées, c'est la longueur; c'est-à-dire, l'éternité, la parfaite possession et la jouissance qu'il en a, sans fin, sans commencement et sans vicissitude : *Interminabilis vitæ tota simul et perfecta possessio.* Un roi peut perdre sa puissance, étant dépouillé de ses Etats, ou du moins il la perd à la mort; les politiques perdent souvent leur sagesse et commencent à radoter au déclin de leur âge; les bons et les vertueux perdent quelquefois leur vertu par l'impression de quelque forte tentation; mais Dieu ne peut rien perdre de ses perfections, parce qu'elles sont une même chose avec son être, qui est indépendant, nécessaire, immuable et invariable. La possession d'une hérédité est jugée bien affermie, quand elle est d'un temps immémorial. Une noblesse est estimée très-illustre et avantageuse, quand elle est de plusieurs siècles. La maxime de jurisprudence dit : *Qui prior est tempore prior est jure;* La noblesse

et l'excellence des perfections divines, et la possession qu'il en a, n'est pas seulement de temps immémorial, ni de plusieurs siècles, mais de tout temps, de toujours et de toute éternité.

La connaissance qu'il a de ses grandeurs, l'amour et l'affection qu'il leur porte, la joie et le plaisir qu'il en reçoit n'est pas successif, mais tout ensemble; sa durée n'est que d'un moment, mais qui coexiste à tous les siècles, qui recueille et réunit en un point toutes les différences des temps présent, passé et à venir. Voyez combien vaste, spacieux et immense doit être le cœur et l'esprit de Dieu! car supposons que par l'espace d'un temps infini, il reçût à chaque moment de nouvelles joies, de nouveaux contentements, des lumières et des connaissances, combien grand et incompréhensible serait ce nombre? Or, il possède tout cela, non pas en détail ni par lambeaux, mais souverainement et tout ensemble, depuis qu'il est Dieu et tant qu'il sera Dieu; et partant quel trésor, quel magasin, quel océan, et quel abîme de lumière, de connaissance, de joie, de volupté et de béatitude!

V. En quatrième lieu, la profondeur de ses perfections, c'est qu'elles sont des abîmes sans fond et sans fin, elles sont toutes infinies Si la mer n'avait point de fond, les eaux y seraient sans mesure; si un puits plein de miel, n'avait point de fond, la douceur en serait infinie; s'il était plein de lait, la blancheur en serait infinie; s'il était plein d'or et d'argent, les richesses en seraient infinies. Il en est ainsi de la Divinité et de ses perfections adorables: elles n'ont point de fond, point de fin, point de mesure, point de termes ni de limites. *O abîme sans fond de la sagesse et de la science divine*, s'écrie l'Apôtre saint Paul (Rom. 11); et le Prophète royal : *La grandeur de Dieu n'a point de fin, sa sapience n'a point de nombre, sa sagesse n'a point de bornes* (Ps. 144, 3; 146, 5).

Elles sont si grandes, si immenses et si infinies, que rien ne les peut mesurer, que rien ne leur peut être comparé, rien n'en peut approcher tant soit peu. Portez la vue de votre esprit sur toute l'étendue de la terre, voyez que de personnes, que de villes, que de provinces, que de royaumes et que de nations il y a ; le prophète Isaïe dit que tout cela, en comparaison de Dieu, n'est qu'un petit grain de poussière : *Quasi pulvis exiguus* (Is. 40, 15). Partagez un petit grain de poussière en autant de parties qu'il y a d'hommes, de femmes et de créatures au monde; je suis une de ces parties, je suis devant Dieu la cent millième partie d'un grain de poussière et encore moins; je suis non pas un néant, mais la cent millième partie d'un néant : car Isaïe ayant dit que toutes les nations sont devant Dieu comme un petit grain de poussière, et voyant que c'était trop dire, il s'en est corrigé, ajoutant qu'elles sont comme si elles n'étaient pas, qu'elles sont comme un néant en la présence de Dieu : *Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coràm eo et quasi nihilum et inane* (Is. 40, 17). Et le texte sacré, traitant ailleurs de la puissance, de la bonté, de la miséricorde et des autres perfections de Dieu, en parle comme si les créatures n'en avaient point du tout et si Dieu seul en était avantagé. De la puissance et immortalité, saint Paul dit que Dieu seul est puissant, et que lui seul est

immortel (1. Tim. 6, 15). De la bonté, le Sauveur dit : Personne n'est bon que Dieu seul (Luc 18, 19). De la souveraineté, Isaïe, lui, dit (37, 20) : Vous seul êtes le souverain. De la piété et de la miséricorde, les saints lui disent en l'Apocalypse (15, 14) : Vous seul êtes pieux, parce que les belles qualités des créatures, comparées à celles de Dieu, ne sont pas plus que si elles n'étaient point du tout.

Deuxième point. — VI. A des perfections si grandes et si excellentes, nous sommes obligés de rendre trois principaux devoirs : de l'honneur, de l'amour et de la crainte filiale? Or, le plus grand honneur et hommage que nous leur pouvons rendre, c'est de les révérer, c'est de les admirer ; les révérer par un chaste et religieux silence. Les anciens disaient que Thauma, c'est-à-dire l'admiration, était mère de l'arc-en-ciel, qu'ils appelaient *Iris*, *Thaumantia virgo ;* parce que c'est un objet d'étonnement, de voir en cet arc un si grand nombre de couleurs, si belles, si diverses et si distinctement remarquables, qui ne sont néanmoins qu'une seule lumière du soleil, reçue en une nuée opaque et bien disposée : *Mille trahit varios adverso sole colores.* Et c'est un sujet de grande admiration de voir en l'être de Dieu la puissance, la sagesse, la bonté, la justice, la miséricorde, et une infinité d'autres perfections qui ont des effets très-différents, et même quelquefois contraires et opposés, et qui ne sont néanmoins qu'une même chose entre elles et avec sa divine essence. Cette admiration donc, doit produire quelquefois en nous un respectueux silence, qui rend plus de gloire à Dieu, et qui l'honore plus dignement, que les plus grandes louanges qu'on lui saurait attribuer : *Tibi silentium laus, Deus, in Sion.* Vous n'êtes pas inutile, mais saintement occupé en la méditation, quand, tout ravi d'étonnement à la vue des grandeurs de Dieu, vous demeurez en suspens, disant avec le Prophète : O mon Dieu ! que votre nom est admirable ! que votre puissance, votre sagesse, votre bonté est admirable et incompréhensible (Ps. 8) ! Faisant comme les séraphins, qui se couvrent devant Dieu, ne l'osant pas envisager, mais qui excitent leur cœur en son amour par le battement de leurs ailes (Is. 6).

VII. Cet amour doit être accompagné des mêmes dimensions que les perfections de Dieu, afin de les honorer par imitation. Nous devons avoir pour notre Dieu un amour haut et relevé ; l'aimer non pas par des motifs bas et terrestres, mais sublimes et célestes ; non pour nos intérêts et par réflexion à nous-mêmes, mais parce qu'il en est plus que très-digne. Un amour large et spacieux qui nous porte à embrasser et à pratiquer, pour son honneur, toutes les œuvres vertueuses qui nous sont possibles selon notre condition ; un amour qui n'ait point de fin, comme ses divines perfections sont d'une éternelle durée ; un amour qui soit profond, sincère, cordial, ou du fond du cœur, et non pas superficiel, imaginaire et du bout des lèvres ; un amour qui se témoigne par les effets, qui jette dans notre cœur une crainte filiale de ses perfections divines, car elles sont en effet toutes à craindre. Sa grandeur est à craindre : *Magnus et terribilis super omnes* (Ps. 88, 8) ; *terribiliter magnifica-*

tus es (Ps. 138, 14). Sa puissance est à craindre : *Potens et metuendus nimis* (Eccl. 1, 8). Sa sainteté est à craindre : *Sanctum et terribile nomen ejus* (Ps. 110, 9). Sa piété est à craindre : *Quis non timebit te, quia tu solus pius es* (Apoc. 15, 4). Mais, pour mieux dire, ce qui est à craindre, c'est le péché qui les désoblige toutes, et qui se rend odieux par une hauteur, une largeur, une longueur et une profondeur abominable. Voici votre témérité, votre arrogance et votre audace.

VIII. Je vous disais hier que, quand vous commettez un péché mortel, vous êtes plus arrogant que si vous mettiez votre siége au-dessus de tous les rois du monde ; je dis bien davantage, et sans danger de mentir, qu'en péchant, vous vous élevez au-dessus de cent mille monarques, au-dessus de cent mille mondes, au-dessus de toutes les créatures possibles et imaginables : car vous vous élevez au-dessus de Dieu, qui est, comme nous avons vu, une infinité de fois au-dessus d'elles. Vous dites, non pas peut-être de parole, mais, ce qui est bien pis, en effet et en vérité par votre action : J'ai bien plus d'autorité que Dieu. Il défend à ce villageois de porter faux témoignage ; à cette fille et à cette femme de commettre une impureté ; à ce greffier et à ce notaire de faire une fausseté; et moi, je leur veux commander de la faire, et ils la feront, contre sa défense : mon commandement l'emportera. Et si c'est un arrêt, un arrêt irrévocable, que quiconque s'exalte sera humilié; si c'est une loi indispensable, que plus nous nous élevons et plus nous serons abaissés, je vous laisse à penser jusques où vous serez humilié. Vous vous élevez au-dessus de ce qui est infiniment haut, vous méritez d'être abaissé au-dessous de ce qui est infiniment bas, c'est-à-dire du néant. Vous êtes plus vil, plus abject, de moindre prix, de plus bas aloi devant Dieu, qu'un limaçon, qu'une chenille, qu'un ciron et que le néant même. Non, vous ne serez pas anéanti, vous serez conservé, mais vous serez réservé à des peines sensibles et piquantes au plus haut point, parce que vous commettez la plus haute injustice, la plus grande et énorme injure qui se puisse imaginer, plus grande que toutes les injures qu'on ait jamais faites et qu'on puisse faire à quelque créature que ce soit.

Nous avons peine à concevoir ceci, parce qu'à toutes les injures qui se font à la créature, est toujours jointe et associée l'injure du Créateur. Mais supposons qu'il y ait un autre monde que celui-ci, aussi grand et aussi ancien que celui-ci, un monde où il n'y ait point de Dieu : cela est impossible de toute impossibilité. Mais supposons-le : et qu'un tyran ait fait mourir très-cruellement et très-injustement en chaque jour et à chaque heure, depuis le commencement des siècles, des hommes très-innocents ; quel horrible carnage serait-ce ! quelle injustice ! quelle barbarie ! et combien de millions de meurtres aurait-il commis en tant de jours et en tant d'heures, qui ont été depuis six mille ans ! Tenez pour assuré et n'en doutez pas , que toutes ces injures ne seraient rien, en comparaison de l'injure que vous faites à Dieu par un seul péché mortel. Les raisons en sont évidentes ; car tous ces meurtres seraient des injures finies et le péché est une injure infinie ; ces injures faites aux

créatures, seraient comme qui écraserait un million de fourmis, et l'injure qui est faite au Créateur, c'est comme qui donnerait un soufflet au roi. Ce tyran, au plus, ne mériterait que d'être brisé sur la roue autant de fois qu'il y a eu d'heures et de jours, depuis six mille ans; mais, par un péché mortel, vous méritez d'être brûlé tout vif autant de jours, d'heures et d'années qu'il y en aura en des millions de siècles et dans l'étendue de l'éternité.

IX. Et comme les perfections de Dieu bénissent, sanctifient et perfectionnent tout ce qui a quelque rapport à elles, le péché, qui leur est contraire et qui les offense, est si contagieux, que, par une largeur détestable, il étend sa corruption et répand son venin sur tout ce qu'il rencontre; il infecte les créatures qui nous y servent, il les rend les objets de la colère de Dieu et la proie du feu qui les consumera; il rend notre conception très-immonde, notre naissance douloureuse, notre vie criminelle, notre mort malheureuse et notre damnation éternelle[1].

X. Quelle prodigieuse longueur! quelle effroyable durée d'une action qui semble si courte! D'ici à cent ans, d'ici à mille, d'ici à dix mille ans, si vous demandez à une âme damnée : Qu'est-ce qui vous retient ici? C'est mon péché. Il y a si longtemps que votre péché est dans ce feu; n'est-il pas encore consumé? Quand ce serait du fer et de l'acier, il serait fondu mille fois! Quand ce serait du marbre et du diamant, il serait calciné, consumé et anéanti depuis si longtemps, et ce péché est aussi entier, aussi incommode et nuisible, qu'au premier jour qu'il fut commis.

XI. La quatrième et dernière dimension, qui est la profondeur, consiste en ce que, quand vous commettez le péché, vous abaissez le Très-Haut, non-seulement au-dessous de vous, non-seulement au-dessous d'une chétive créature, mais jusques au néant, et encore plus bas. Saint Paul, parlant de ceux qui offensent Dieu après le baptême, dit qu'ils le méprisent si fort, et qu'ils le ravalent si bas, que c'est le fouler aux pieds; car comme nous ne faisons point d'état de ce que nous foulons aux pieds; ainsi, dit saint Chrysostome, on peut dire avec l'Apôtre, que nous foulons aux pieds le Fils de Dieu, quand nous en faisons moins d'état que de toutes les autres choses[2]. Si vous étiez assuré que toutes les fois que vous jurez, il vous faudrait nécessairement payer une amende de trente sous, ne travailleriez-vous pas à vous en abstenir? n'y a-t-il pas plus de deux ans que vous en auriez perdu la coutume? Vous êtes assuré que Dieu ne veut pas que vous juriez, et vous ne faites rien pour vous en corriger; il y a même plus de dix ans que vous en conservez l'habitude. Vous faites donc moins d'état de la très-juste et très-aimable volonté de Dieu, que de trente sous. Si votre femme vous faussait la foi conjugale, vous diriez : Elle ne vaut rien. Si votre voisin faisait faire une fausseté contre vous, vous diriez : Cet homme ne vaut rien. Donc cette femme, avec qui

[1] Infecta est terra ab habitatoribus suis, quia transgressi sunt leges (Isai. 24, 5). Terra contaminata est in operibus eorum (Psal. 105, 39). Cœli ardentes solventur et elementa ignis ardore tabescent (2. Petr. 3, 12).

[2] Quantò magis putatis deteriora mereri supplicia, qui Filium Dei conculcaverit (Hebr. 10, 29).

vous commettez un adultère, ne vaut rien! Donc cet homme qui vous fait faire une fausseté ne vaut rien! et vous les aimez plus que Dieu. Vous déplaisez à votre Dieu, pour complaire à cette adultère: Vous offensez Dieu, pour obliger, par une fausseté, cet homme qui ne vaut rien. Vous faites donc moins d'état de Dieu, que de ce qui ne vaut rien? vous le mettez donc au-dessous du rien. Quel affront! quel mépris! et quel épouvantable outrage! Donc, si nous avons encore une seule goutte de bon sang dans les veines, nous aurons en horreur ce maudit péché plus qu'un monstre, plus que la peste, plus que la mort, plus que l'enfer, et plus que tout ce qui est de détestable et d'horrible dans la nature. C'est le plus grand de tous les maux, c'est le vrai mal, et c'est l'unique mal. Comme l'amour de Dieu, qui lui est contraire, est le plus grand de tous les biens est le vrai bien, est l'unique bien, et un bien éternel, celui qui aime Dieu en ce monde jusques à la fin de la vie, il l'aimera, le possédera, le verra face à face, et jouira de lui en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XXVIII.

DES INJURES QUE LE PÉCHÉ FAIT AUX TROIS PERSONNES DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

Omnibus diebus vitæ tuæ, in mente habeto Deum; et cave ne aliquandò peccato consentias.

Ayez Dieu dans l'esprit, tous les jours de votre vie; gardez-vous de consentir jamais à aucun péché. (Tob. 4, 6.)

Hier et avant-hier, nous considérions en gros et en général, les injures que le péché fait aux très-excellentes et infinies perfections de Dieu; aujourd'hui nous avons à considérer en particulier, qu'il offense très-criminellement la puissance du père, la sagesse du Fils, la bonté du Saint-Esprit; l'être et la vie de ces trois adorables Personnes. Et, par conséquent, il vous déplaît au dernier point, ô sainte et bienheureuse Vierge! puisque vous êtes la Fille bien-aimée du Père, la Mère du Fils et l'Epouse du Saint-Esprit. Quand le péché attente à la vie de ces trois divines Personnes, il tend à vous rendre orpheline de votre Père, privée de votre Fils et veuve de votre saint Epoux : *Da mihi virtutem contrà hostes tuos.* Donnez-moi des forces contre votre ennemi, prêtez-moi, s'il vous plaît, des armes de lumière, pour combattre cet enfant de ténèbres; à cet effet : *Dignare me laudare te. Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Quibus verbis scripturâ exprimat injurias peccati in Deum.

I. Punctum. — Peccatum offendit potentiam et dominium Patris, quod probatur comparatione ex Augustino sumptâ.

II. Punctum. — Offendit sapientiam et providentiam Filii, quia destruit ejus finem.

III. Punctum. — Offendit bonitatem et charitatem Spiritûs Sancti : nàm audacter committitur, quia Deus bonus est.

IV. Punctum. Offendit vitam trium Personarum.

Conclusio. — Exhortatio ad fugam peccati.

Exorde. — Pour nous détourner du péché, et nous faire concevoir des pensées d'horreur et d'exécration contre un monstre si détestable, il ne faudrait que peser un peu attentivement, en quels termes l'Ecriture parle des horribles attentats que ce dénaturé ose commettre contre la Majesté divine. En premier lieu, elle dit que le péché offense Dieu, qu'il lui ôte son repos, qu'il lui est importun, qu'il trouble son bonheur, qu'il lui cause beaucoup d'ennui, de tristesse et de fâcherie. Saint Paul aux Ephésiens : Gardez-vous bien de contrister l'Esprit de Dieu : *Nolite contristare Spiritum sanctum Dei* (Ephes. 4, 10). Le prophète Isaïe : Vous êtes ennuyeux à mon Dieu : *Molesti estis et Deo meo* (Isa. 7, 13). Et ailleurs : Ils ont attristé son Saint-Esprit : *Afflixerunt Spiritum sanctum ejus* (63, 10). Hé ! mon Dieu, ne m'affligerai-je pas au moins une bonne fois en ma vie, de vous avoir si souvent affligé ! En second lieu, elle dit que le péché aigrit le cœur de Dieu, qu'il altère son Esprit divin, qu'il change son naturel doux et débonnaire, le remplit de fiel et d'amertume contre ses chères créatures. Au psaume 10e : Le pécheur a aigri le Seigneur : *Exacerbavit Dominum peccator*. Au psaume 105e : Ils ont aigri l'Esprit de Dieu : *Exacerbaverunt spiritum ejus*. Le prophète Osée dit : Que Samarie périsse, parce qu'elle a causé de l'amertume à son Dieu : *Pereat Samaria quoniam ad amaritudinem concitavit Deum suum* (14, 1). En troisième lieu, l'Ecriture dit que le péché irrite Dieu, qu'il le pique de jalousie, qu'il le met en grande colère, qu'il le transporte de fureur. C'est comme qui dirait, pour parleselon nous, qu'il le prive de son bon sens, le met hors de soir même et lui fait perdre la raison [1] : car, tels sont les effets de la jalousie, de la colère et de la fureur. Au psaume 9e : L'impie a irrité Dieu : *Irritavit impius Deum*. Le prophète Isaïe (24, 2) : L'indignation du Seigneur tombera sur tous les méchants : *Indignatio Domini super universam malitiam*. Au psaume 97e : Les Juifs ont provoqué Dieu à entrer en jalousie. Et derechef, Isaïe (5, 25) : Ils ont rejeté la loi du Seigneur des armées, pour cela il s'est mis en colère et en fureur contre son peuple : *Abjecerunt legem Domini exercituum. Ideò iratus est furor Domini in populum suum*. Et après avoir attenté à tout cela, je serai exempt de punition, je ne ferai point pénitence, je penserai en être quitte pour dire tout naturellement : Mon Dieu ! je vous crie merci ! Quelle apparence ! ce n'est pas que le péché produise actuellement aucun de ces effets dans l'Esprit de Dieu. Le Prophète lui dit : *Non accedet ad te malum* (Psal. 90). Le Sage lui dit : *Tu autem cum tranquillitate judicas* (Sap. 12, 13) ; mais l'Ecriture parle ainsi, pour s'accommoder à notre faiblesse, pour nous apprendre que si Dieu était susceptible de ces impressions comme nous, s'il était sujet à ces passions, aux transports et aux altérations, le péché produirait en lui tous ces déplorables effets et encore de plus funestes, tant il commet d'indignités et d'offenses dénaturées contre lui. Je les réduis à quatre principales, et je désire vous faire voir qu'il choque la puissance

[1] Furor iraque mentem præcipitant : iratos propriè dicimus exiisse de consilio, de ratione, de potestate, de mente (Cicero.).

et la souveraineté du Père, la sagesse et la providence du Fils, la bonté et la douceur du Saint-Esprit, et enfin l'être et la vie de ces trois divines Personnes.

Premier point. — Pour l'intelligence du premier point, il faut que je me serve d'une comparaison qu'un célèbre docteur me fournit. Supposons qu'il y ait un prince qui ait seulement deux villes en tout son domaine, mais villes grandes, spacieuses et peuplées : l'une qui est la capitale, s'appelle Jérusalem, et l'autre Babylone. Allant par le pays par curiosité et pour voir le monde, vous entrez dans Babylone, et apres y avoir passé quelques jours, vous demandez : A qui est cette ville-ci? qui en est le roi légitime? On vous répond : C'est le roi de Jérusalem. Est-il bien aimé en cette ville? Nullement : il n'y a pas un seul habitant qui l'aime comme il doit. Lui paie-t-on bien les tailles? Très-mal. Garde-t-on bien ses ordonnances? On n'en fait rien si on ne veut, il n'y a pas un seul bourgeois qui n'en viole quelqu'une. Est-ce point qu'il en publie trop souvent ou de trop difficiles? Non, il n'en a publié que fort peu, toutes pour le bien de ses sujets et pour la paix de l'Etat. Mais c'est peut-être qu'il opprime ses vassaux et qu'il les traite tyranniquement? Non, il se comporte avec toute la douceur et la bonté imaginable. Et le grand Turc, qui est ennemi de votre roi, en quelle catégorie est-il ici? Il y a grand crédit, il n'y a pas un seul citoyen de la ville qui n'ait intelligence avec lui et ne fasse ce qu'il sait lui être de plus agréable. Sortant de là, vous poursuivez votre chemin et vous entrez dans Jérusalem, et vous demandez à quelqu'un : Le roi est-il bien aimé en cette ville-ci? Extrêmement bien, répond-on ; tous les habitants le servent et le chérissent comme leur propre père, et encore plus. Lui paie-t-on bien les tailles? Très-exactement, et d'un si bon cœur, qu'on en paie toujours plus qu'il n'en demande. Garde-t-on bien ses édits? Parfaitement bien, et avec tant d'affection, que si on connaît qu'il désire quelque chose, on l'exécute sur-le-champ sans attendre qu'il le commande. Le grand Turc ne serait donc pas bien venu ici? Je vous en réponds : il y est venu quelquefois pour penser muguetter cette place, mais il s'en est toujours retourné avec honte. Entendant ces propos, sachant assurément qu'on ne vous ment point, si vous vouliez représenter la puissance et l'autorité royale de ce prince sur ces deux villes, comment la représenteriez-vous? On a coutume d'exprimer et de représenter la souveraineté par une couronne. Quelle couronne feriez-vous pour représenter celle-ci? N'est-il pas vrai que pour exprimer la puissance qu'il a en Jérusalem, vous feriez une couronne d'or, de rubis, de diamants, ou d'autre matière encore plus précieuse si vous pouviez; car puisqu'il y est honoré et aimé, servi et obéi avec tant d'humilité, de cordialité et de fidélité, la puissance qu'il a en cette ville est mille fois plus précieuse que l'or, plus éclatante que les rubis, plus ferme et solide que les diamants. Et si vous vouliez exprimer la souveraineté qu'il a sur Babylone, vous feriez un diadème de paille ou une couronne d'épines. Et quel roi de paille serait-ce, diriez-vous, s'il n'avait point d'autre domaine que Babylone? Je ne sais s'il en est roi de droit et par titre

légitime; mais en effet et en vérité, il en est aussi peu roi que moi: car il n'y est respecté, ni aimé, ni servi, ni obéi, ni redouté. De quoi lui sert la souveraineté qu'il en a, sinon pour être méprisé, moqué et bafoué comme si c'était un fantôme de paille! De quoi lui sert cette couronne, sinon pour lui produire des épines, des crève-cœur et des peines d'esprit, de se voir traiter si indignement par ses vassaux naturels? Voilà comme Dieu est traité, oui, voilà comme Dieu est traité! C'est saint Augustin qui apporte cette comparaison, et il l'a trouvée si naïve, qu'il a composé là-dessus vingt-deux livres entiers, les plus beaux et les plus doctes de toutes ses œuvres, qui sont les vingt-deux livres de la *Cité de Dieu.*

Dieu est le roi naturel et légitime de tous les hommes, il a droit de souveraineté sur eux en qualité de Créateur, de Conservateur et de Fin dernière; tous ses sujets sont partagés et réduits à deux communautés, que nous pouvons appeler deux cités; encore qu'ils soient pêle-mêle, quant au corps et quant à la demeure, ils sont néanmoins tout à fait séparés, quant à l'esprit, au genre de vie et à leur manière d'agir. Cependant Dieu les discerne aussi distinctement que si les uns étaient en Orient et les autres en Occident. Une de ces cités, c'est Jérusalem, l'assemblée des gens de bien, des vertueux et des prédestinés: l'autre, c'est Babylone, l'assemblée des méchants, des vicieux et des réprouvés; tous les gens de bien portent honneur et affection cordiale à Dieu, comme de bons enfants à leur père; ils lui paient de bon cœur, non-seulement les dîmes et les autres droits qu'il demande; mais plusieurs aumônes, quantité de charités et d'offrandes, qu'on peut appeler de surérogation. Ils ne gardent pas seulement ses commandements, mais plusieurs de ses conseils et de ses inspirations qu'ils savent lui être agréables. Ils n'ont aucun commerce avec l'esprit malin son ennemi; et s'il tente leur fidélité, ils le rejettent bien loin, ils l'abhorrent, ils le détestent et le maudissent. La royauté que Dieu a sur ces sortes de gens, n'est-ce pas une couronne qui a plus d'éclat, de prix et de valeur, que si elle était d'or ou de diamants: *Qui dicit se nosse Deum, et mandata ejus non custodit, mendax est* (Joan. 2, 4); mais en la cité de Babylone, en l'assemblée des vicieux, en ce parti que vous prenez quand vous commettez un péché mortel, pas un n'aime Dieu comme il doit, tous lui tournent le dos très-lâchement. Cela est vrai, le péché mortel et le vrai amour de Dieu, tel qu'il le demande de nous, sont incompatibles plus que l'eau et le feu, que le blanc et le noir, que la lumière et les ténèbres. En ce parti que vous prenez, personne ne lui paie le tribut, personne ne lui offre les présents qu'il est obligé de payer et d'offrir, tous sont comme ces rebelles dont il est dit en l'Ecriture: *Filii Belial non attulerunt ei munera.*

En cette ville de Babylone, dont vous vous rendez citoyens, quand vous tombez en péché mortel, il n'y en pas un qui ne viole les ordonnances divines, soit l'une ou l'autre; il n'y a aucun commandement de Dieu qui n'y soit méprisé; il n'y a personne qui en observe quelqu'un en charité: cependant ils sont si faciles et en si petit nombre.

En ce parti que vous prenez, il n'y a personne qui n'ait intelli-

gence avec le démon, qui ne se livre à sa domination : *A quo captivi tenentur*, et qui ne fasse ce qui lui est agréable, car ces blasphèmes, ces adultères, ces rapines et ces faux témoignages lui plaisent extrêmement. Attendu donc que Dieu est le Roi naturel et le Seigneur de tous les hommes, ces gens ne blessent-ils pas outrageusement son autorité royale? car, de quoi lui sert la souveraineté qu'il a sur cette Babylone, sinon pour y être comme un roi de farce et de théâtre, qui n'a pas plus de crédit en la ville que le moindre palefrenier? De quoi lui sert cette souveraineté, sinon pour faire que son ennemi se moque de lui et le brave, en disant : Vous avez droit de propriété sur ces gens, mais j'en ai la possession et la jouissance! Vous en avez le domaine et moi la domination; ils se disent vos sujets, mais en effet ils me servent et me rendent hommage! Cette souveraineté n'est-elle pas une couronne d'épines, qui ne lui produirait que des peines et des afflictions d'esprit de se voir ainsi méprisé, si sa béatitude infinie ne le rendait incapable de telles impressions? Sortez donc de cette Babylone, si vous êtes sages; sortez de l'état du péché : heureux mille fois, heureux mille fois, mille et millions de fois heureux celui qui n'a jamais été de ce parti! C'est ainsi que David commence tous ses psaumes, c'est le frontispice et le titre qu'il donne à sa poésie sacrée : *Beatus vir qui non abiit in concilio impiorum.* En hébreu : *Ascre haisch. Beatitudines viri*: comme s'il disait : autant de fois que je chante en mes psaumes les grandeurs et les perfections de Dieu, autant de fois je publie le bonheur et la félicité de celui qui n'a jamais été du parti qui se révolte contre une si haute, si grande et si puissante Majesté.

Deuxième point. — Si le péché offense ainsi la puissance et l'autorité du Père, il n'en fait pas moins à la sagesse et à la Providence du Fils. Il la choque en la conduite du monde, il en rompt l'harmonie, il en trouble l'économie, il y fait un plus grand désordre que si on déréglait le mouvement des cieux, le cours du soleil et des autres astres, le flux et reflux de la mer, les productions de la terre, le commerce des éléments, la vicissitude des saisons, l'accord et la liaison des autres créatures. Quand vous commettez un péché mortel, vous faites un plus grand désordre en la nature, que si les globes célestes s'arrêtaient, que si le soleil perdait sa lumière, que si la terre ne produisait plus de plantes, que si les animaux ne se multipliaient plus, que s'il n'y avait plus d'été, d'hiver, de printemps ni d'automne. Vous ne me croyez pas, parce que vous ne vous conduisez que par imagination; mais si vous me voulez écouter et peser attentivement mes raisons, vous verrez qu'il n'y a rien de plus vrai.

On dit en philosophie, et il est assuré, qu'en la conduite d'une entreprise, une seule faute qu'on commet au regard de la fin, est beaucoup plus pernicieuse et de plus grande conséquence que plusieurs qui se commettraient à l'égard des moyens qui tendent à la fin. Je m'explique : vous avez un procès d'importance, mais juste et selon l'équité; pour en avoir bonne issue vous faites quantité d'actions, vous présentez requête, vous faites donner assigna-

tion, vous consultez votre avocat, vous fournissez vos pièces, vous instruisez le rapporteur; la fin que vous prétendez en tout cela, c'est d'avoir gain de cause et d'obtenir sentence favorable. Supposons que votre avocat n'entende votre droit qu'à demi, ou que votre sergent ne donne pas d'ajournement quand il le doit, ou que le clerc de votre procureur soustraie une pièce de votre sac, ou que le secrétaire de votre rapporteur ne permette jamais que vous l'abordiez; ce serait un grand accident pour votre dessein, mais il ne serait pas extrême, si nonobstant cela, le juge connaissant la justice de votre droit, prononçait sentence en votre faveur. Au contraire, supposons que toutes les assignations soient bien données, l'avocat bien informé, les pièces fournies, et le procès bien instruit; mais que le juge, gagné par argent, ou par quelque autre passion, vous condamne : cette seule disgrâce vous est plus dommageable et d'importance que toutes les autres ensemble; parce qu'en votre dessein, la fin que vous prétendez est d'avoir sentence favorable; les moyens que vous prenez pour cela, sont : des ajournements, les plaidoyers des avocats, la fourniture des pièces et l'instruction du procès.

En la conduite de ce monde, le péché mortel seul ruine la fin de la Providence, et les autres dérèglements qui peuvent arriver, ne sont qu'au regard des moyens. Considérons cela en un péché particulier, il nous fera juger de tous les autres : car ils sont tous égaux, en ce qu'ils nous privent de Dieu. Voilà que Dieu met le premier homme au monde, dans le paradis terrestre; il fait mouvoir les cieux, briller les astres sur lui; il commande à la terre de produire des herbes, aux arbres de porter des fruits, aux animaux de lui rendre obéissance, aux saisons de l'année de le servir par quartier, et à toutes les créatures de contribuer à son entretien. Quel est le but de tout cela, et à quelle fin se rapporte toute cette économie? C'est afin que l'homme connaisse Dieu, afin que, par la beauté, la bonté et la sage conduite des créatures, il comprenne la grandeur, la beauté, la bonté et la sagesse du Créateur qui les a produites et qui les gouverne, et non pas qu'il connaisse Dieu simplement, mais qu'en le connaissant il l'honore et l'affectionne : car, si le connaissant il ne l'honorait, ni ne l'aimait, le mépris en serait plus grand et l'offense plus injurieuse. La fin donc du mouvement des cieux, de la lumière et de l'influence des astres, de la beauté et de la fécondité du paradis terrestre, de la conservation et conduite de toutes les créatures, c'est qu'Adam aime et honore son Dieu : il manque à cela par un péché mortel, il aime mieux complaire à sa femme qui lui présente le fruit, qu'à son Dieu qui le lui défend. La faute donc qu'il commet est un plus grand désordre, que si les cieux, si les astres et si les aliments se dérèglaient : car la faute qu'il fait ruine la fin de toute la conduite de Dieu; le dérèglement des autres créatures n'en pervertit que les moyens. S'il eût persisté en l'amour de Dieu, encore que toutes les créatures se fussent renversées sens dessus dessous, la Providence de Dieu eût eu son compte, car elle ne prétendait en toutes ses œuvres que d'être aimée de cet homme; mais cet homme manquant à son devoir, et perdant l'amour de Dieu, toutes les

créatures, quoique bien réglées et sagement conduites, ne parviennent point à leur fin, et par conséquent sont déréglées et inutiles.

Troisième point. — Mais de toutes les perfections divines, celle contre qui le pécheur exerce plus d'hostilités, c'est la bonté et charité du Saint-Esprit, il la soulève contre elle-même, et il se sert d'elle pour lui être plus injurieux. Car je vous demande, pécheur, quand vous êtes au palais et qu'on tient audience, pourquoi n'offensez-vous pas un président ou un conseiller, pas même le plus petit huissier, quand il vous aurait désobligé au dernier point? C'est que vous croyez très-assurément que vous en seriez puni. Pourquoi offensez-vous Dieu qui ne vous a jamais désobligé? c'est que vous croyez qu'il vous pardonnera. Si vous étiez très-assuré, en cas que je commette ce péché, que Dieu ne me le pardonnera jamais, que je serai damné infailliblement, vous vous garderiez bien de le commettre, quelque tentation que vous en eussiez. Mais vous le commettez aisément, parce que vous pensez : Dieu est bon, Dieu est miséricordieux, il me pardonnera. Vous lui êtes donc mauvais, parce qu'il vous est bon : *Oculus tuus nequam est, quia ille bonus.* Vous prenez sujet de ne l'épargner pas, sur ce que vous croyez qu'il vous épargnera, vous offensez sa bonté en droite ligne.

Supposons qu'étant hors de la ville, en une hôtellerie des champs, un bon ecclésiastique, vénérable vieillard et savant homme, soit logé en même chambre que vous, vous êtes si insolent que de lui lancer des brocards, lui dire des injures et déchirer sa réputation. Quelqu'un vous dit : A quoi pensez-vous? c'est un conseiller du parlement! Ha! c'est un conseiller, il lui en faut donner tout le long de l'aune, il faut qu'il en ait tout son saoul, puisque c'est un conseiller, et vous lui dites à cause de cela des injures plus atroces et outrageuses, sans doute qu'en ce cas vous blesseriez notablement le respect que vous devez à son âge, à sa doctrine et à son caractère de prêtrise. Mais vous offenseriez bien davantage sa qualité de conseiller. Vous méprisez les commandements de Dieu, vous jurez son saint nom, vous le blasphémez et le reniez; vous ne le sauriez faire sans perdre le respect que vous devez à sa grandeur, à sa puissance, à sa sagesse et à son immensité : mais surtout, vous offensez outrageusement sa bonté, prenant sujet sur ce qu'il est bon de le persécuter avec plus de licence. Or, qu'est-ce qui vous donne la hardiesse de commettre ce péché? c'est que Dieu est grand, puissant et juste. Non, s'il n'y avait que cela, vous auriez plus de retenue; mais parce qu'il est bon, vous prenez l'audace et la témérité de le traiter indignement. Et s'il y avait de la distinction entre les attributs de Dieu, vous donneriez sujet à toutes les autres perfections de se plaindre de sa bonté; sa grandeur, sa puissance et sa justice auraient occasion de dire à sa bonté : Ma sœur, vous nous faites tort, vous êtes cause qu'on nous offense plus librement, car si on n'espérait d'être à couvert sous vos ailes, on ne nous mépriserait pas comme on fait.

Mais ce qui montre encore mieux la malignité du péché, ce détestable avorton de nature, c'est qu'il choque cette bonté divine,

non tellement quellement, mais en son infinité; car n'est-il pas vrai, que si la bonté de Dieu avait quelques bornes, et que si Dieu n'était bon que jusques à certain degré, vous ne seriez pas si osé que de l'offenser? Vous penseriez en vous-même : Si je commets ce péché, peut-être que Dieu ne sera pas bon jusques à ce point que de me le pardonner. Mais vous l'offensez hardiment, parce que Dieu est infiniment bon, que sa charité n'a ni terme, ni mesure, que les trésors de sa miséricorde sont immenses et inépuisables. Hé, mon Dieu! où en sommes-nous réduits! En quel abîme d'ingratitude sommes-nous tombés? Ce qui nous devrait être un sujet de vous aimer de tout notre cœur, et d'un amour infini, s'il était possible, cela nous sert de prétexte et d'occasion de vous persécuter avec plus d'outrage. Quel effroyable dérèglement! Quel monstrueuse révolte! Nous servir de la bonté divine pour choquer l'être et la vie de celui qui, par sa bonté, a donné l'être et la vie!

Quatrième point. — Oui, choquer l'être et la vie, car tout ce que nous avons dit jusques à présent des horribles attentats et des effets funestes du péché n'est rien en comparaison de ce quatrième et dernier. C'est ici où il faudrait avoir une voix de tonnerre et une poitrine d'acier pour se faire entendre à tous les hommes et aux quatre coins de l'univers. Mon Dieu! donnez-moi des larmes pour purifier mes péchés avant que de faire entendre à ce peuple l'abomination des crimes qu'il commet! Le puis-je dire sans frémir, sans répandre des larmes de sang, sans avoir le cœur brisé et réduit en poussière? Faut-il que je le dise? ma langue, l'oseras-tu bien prononcer? Le péché, c'est un déicide. Qu'est-ce à dire un déicide? Mon Dieu, faut-il que j'aie appris à parler pour développer ces horreurs? c'est-à-dire qu'il attente à la très-auguste majesté de Dieu. Il conspire contre la vie de Dieu, il tend à anéantir l'être de Dieu : *Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus;* en hébreu il y a : *En Eloim; non sit Deus*, ou *non est Deus in corde suo;* c'est-à-dire, qu'il le voudrait et qu'il le désirerait : *Cordis locutio est affectio*, dit saint Bernard. Et derechef : *Nunc autem et ipsum quantum in ipsâ est, Deum perimit voluntas propria ;* et il le montre par cette raison : Quand vous commettez le péché, vous voudriez que Dieu ne le vît pas, ou qu'il ne le pût châtier, ou qu'il ne le châtiât pas. Vous voudriez donc qu'il fût aveugle, ou impuissant, ou injuste[1], et par conséquent qu'il ne fût pas Dieu. Et pour vous convaincre encore plus sensiblement, je vous dirai que quand vous commettez le péché mortel, ou vous pensez que Dieu en sera content, et vous le voulez ainsi ou non ; si vous pensez et voulez que Dieu en soit content, vous voulez qu'il soit méchant, qu'il approuve la malice, qu'il agrée l'iniquité, qu'il approuve et agrée ce que vous-même n'approuveriez pas, si vous n'étiez aveuglé de votre pas-

[1] Omninò enim vellet Deum peccata sua aut vindicare non posse, aut nolle, aut nescire. Vult ergò eum non esse Deum quæ quantùm in ipsâ est vult eum, aut impotentem, aut injustum esse, aut insipientem. Crudelis planè et omninò execranda malitia quæ Dei potentiam, justitiam, sapientiam, perire desiderat (Bern., Serm. 3, *in die Paschæ;* Bern. Epist. 104 *ad Galterum de Calvo monte*).

sion, et ce que vous-même, tout méchant que vous êtes, ne pouvez approuver en un autre; car vous condamnez les larrons et les voleurs, les concussionnaires et les adultères. Vous voulez donc que Dieu ne soit pas juste, qu'il ne soit pas bon, et qu'il ne soit pas Dieu? car celui qui approuve et qui agrée la méchanceté et l'injustice, n'est pas bon, n'est pas juste et n'est pas Dieu. Que si vous pensez que Dieu ne sera pas content de votre péché, et néanmoins vous le commettez, vous voulez que Dieu ne soit pas content, qu'il ne soit pas heureux et qu'il ne soit pas Dieu. Car celui-là n'est pas Dieu, qui n'est pas heureux absolument; celui-là n'est pas parfaitement heureux, qui n'est pas content en quelque chose : *Exacerbavit Dominum peccator*. Il est vrai qu'encore que Dieu déteste et abhorre votre péché, il ne laisse pas d'être heureux en soi-même et parfaitement content; parce que, par sa bonté infinie, et par sa sagesse incompréhensible, il sait tirer de votre péché quelque bien. Mais tant y a que de votre part, en tant qu'il est en vous, par la nature et par la condition de votre péché, par la disposition de votre cœur et par l'inclination de votre volonté, vous tendez à le rendre mécontent, à troubler son repos, à altérer sa félicité, à blesser sa souveraineté, à prévenir l'ordre de sa providence, à lui enlever sa couronne et par conséquent à détruire sa divine essence.

En effet, si un vassal portait un coup d'épée au sein de son prince, et que le prince se trouvât armé d'une cotte de mailles ou d'une cuirasse sous sa pourpre et qu'il n'en reçût aucune blessure, le vassal ne serait pas moins coupable, moins parricide ni moins puni que s'il avait tué son prince. Vous faites une action qui, de sa nature serait suffisante pour détruire l'essence de Dieu et anéantir sa divinité, si elle en était capable. Votre péché ne fait pas cela en effet, parce que Dieu est armé de son impassibilité et de son immortalité naturelle; mais sans doute, que vous êtes aussi criminel, parricide et déicide que si votre attentat détestable portait coup. De là vient que le péché est un aussi grand mal, comme Dieu est grand bien; un mal infini, ineffable et incompréhensible. Un grand docteur disait que si toute l'eau de la mer était d'encre, tous les hommes des écrivains, et toutes les feuilles d'arbres des feuilles de papier, ils ne pourraient pas coucher par écrit assez dignement, les excellences d'une seule perfection de Dieu. Cela est vrai, et c'est ce qui me perce le cœur, c'est ce qui me fait frémir d'horreur en la seule pensée du péché, qui tend à les anéantir toutes : et il faut ajouter que tous ces écrivains ne pourraient jamais exprimer la malignité du péché.

Conclusion. — Hé! mon Dieu, qu'est-ce cela? hé! quelle misère d'être toujours en ce monde en danger, à chaque moment, d'encourir un si grand mal! O grand saint! que vous aviez bien sujet de dire ce que vous disiez et faire ce que vous faisiez! que vous aviez grand sujet, en suite de l'étymologie de votre nom, d'être tout de feu, tout de flamme et de zèle, pour anéantir le péché. Saint Ignace avait procuré à Rome qu'on instituât une maison de retraite pour y renfermer les pauvres filles perdues, qu'on retirerait des occasions du péché; lui-même prenait la peine d'en chercher

et de les y conduire. Quelqu'un lui dit, qu'il était bien simple, que c'était peine perdue, que ces malheureuses créatures ne laisseraient pas de retourner à leur vomissement. N'importe, dit-il, quand je ne les empêcherais d'offenser Dieu qu'une seule nuit en leur vie, je ne penserais pas que ma peine fût perdue. Il avait raison, il avait raison; et je dis à son exemple : Quand je n'empêcherais qu'une seule âme de commettre un péché mortel, qu'elle eût commis si elle n'eût été en cette prédication, je ne regretterais pas d'être venu à Toulouse, d'être né au monde, de m'être fait prêtre; je tiendrais mes veilles, mes travaux et mes études très-bien employés. Que dis-je? que je ferais cela! moi, une chétive créature! quand notre Sauveur n'aurait fait autre chose depuis qu'il est au monde, que d'empêcher une seule âme de commettre un péché mortel, il ne se repentirait pas de s'être incarné, il tiendrait sa naissance, sa vie, ses fatigues, ses miracles, sa mort et sa passion très-bien employés.

Figurez-vous donc qu'il vous fait la question qu'il fit autrefois à saint Pierre : *Petre, amas me?* Pierre, Jean, François, m'aimez-vous? Mais encore en vérité, m'aimez-vous? Que répondrez-vous à cette question? si vous ne voulez pas mentir, comme il ne le faut pas faire, principalement quand on parle à Dieu, qui est la vérité même, vous direz : Non, je ne vous aime pas. Ingrat que vous êtes, vous n'aimez pas celui qui vous a tant aimé et comblé de tant de biens! Dénaturé que vous êtes, vous aimez votre chien et vous n'aimez pas votre Dieu! Mon Dieu! quelle horreur de prononcer cela. Mais c'est pour mettre à ce perfide ses abominations devant les yeux, ainsi que vous nous le commandez! Vous n'aimez pas votre Dieu, malheureux que vous êtes! comment voulez-vous qu'il soit avec vous? Si votre serviteur me disait : Mon maître ne m'aime point; je lui dirais : Ne demeure donc plus avec lui. Votre valet ne doit pas demeurer avec vous si vous ne l'aimez pas; et pensez-vous que votre Dieu veuille demeurer avec vous si vous ne l'aimez pas? et si Dieu n'est pas avec vous, que pouvez-vous devenir?

Si vous aimez votre Dieu comme vous êtes obligé, haïssez donc le péché : *Qui diligitis Dominum, odite malum.* C'est l'unique ennemi qu'il a et qu'il peut avoir au monde; il désoblige au dernier point ses perfections, il offense sa grandeur, il déshonore sa puissance, il méprise sa sagesse, il abuse de sa bonté, il irrite sa justice, il démérite de sa miséricorde, il choque sa simplicité, il n'a point de respect pour son immensité, il est injurieux à sa souveraineté, odieux à sa sainteté; il s'oppose à sa volonté, il contrecarre ses desseins, il anéantit ses grâces, il fait révolter contre lui ses créatures : *Qui diligitis Dominum, odite malum;* ces deux paroles sont bien jointes. Autant que Dieu est digne d'amour, autant le péché est digne de haine; Dieu mérite d'être aimé sur tous les biens qui peuvent être; le péché mérite d'être abhorré sur tous les maux qui peuvent arriver : *Qui diligitis Dominum, odite malum.* Celui qui aime le bien souverain, toutes choses lui réussissent; celui qui abhorre le mal souverain, tous les autres maux ne lui peuvent nuire : *Nulla nobis nocebit adversitas, si nulla nobis dominetur iniquitas. Qui diligitis Dominum, odite malum.* Celui qui

aime Dieu, aura quelque jour des voies que l'esprit humain ne peut comprendre; celui qui évite le péché, évitera des peines inconcevables, insupportables et éternelles. *Amen.*

SERMON XXIX.

LE PÉCHÉ FAIT QUE NOUS ABUSONS DES BIENFAITS DE DIEU.

Retribuebant mihi mala pro bonis.
Les pécheurs me rendaient le mal pour le bien. (Ps. 34, 12.)

Le quatrième motif que nous pouvons prendre pour faire naître en nos cœurs une vraie repentance, c'est de considérer que le péché mortel n'offense pas seulement la grandeur incompréhensible de la majesté de Dieu et les excellences infinies de ses perfections adorables; mais qu'il fait que nous abusons des bénéfices inestimables que nous avons reçus et que nous recevons tous les jours de sa libéralité divine et principalement des bénéfices de la création, de la rédemption et des inspirations. Vous nous avez donné des exemples de la pratique contraire, ô sainte et bienheureuse Vierge! vous êtes comparée à la glace d'un miroir qui n'a point de tache: *Speculum sine maculâ;* le miroir exposé au soleil ne reçoit aucun rayon de cet astre, qu'il ne le lui renvoie aussitôt. Vous avez toujours été si fidèle et reconnaissante des faveurs de Dieu, que vous n'avez jamais reçu aucun bien de sa main libérale sans le lui renvoyer promptement, par la réverbération d'une sainte action de grâce; aussi, c'est à vous proprement que s'adressent ces paroles: *Quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam.* Vous êtes établie souveraine sur toutes les œuvres de Dieu. Nous reconnaissons en vous cette qualité, en nous prosternant humblement à vos pieds et vous disant avec l'ange: *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — I. Peccatum offendit beneficium creationis; nàm est contrà ejus finem, nempè gloriam Dei: et hoc explicatur primo de veniali. — II. Et probatur. 1. Scripturâ. — III. 2. Ex Bern. — IV. 3. Ratione. — V. Deindè de mortali.

II. Punctum. — VI. Peccatum offendit beneficium redemptionis. 1. Scripturâ. — VII. 2. Patribus. — VIII. 3. Parabolâ uxoris adulteræ.

III. Punctum. — IX. Peccatum offendit beneficium inspirationum. 1. Scripturâ. — X. 2. Patribus. — XI. 3. Ratione. — XII. 4. Comparatione. — XIII. 5. Exemplo. — Conclusio. — Per recapitulationem in illa verba: *Quæ perfecisti destruxêrunt.*

Exorde. — Il est vrai que les trois Personnes de la très-sainte et très-auguste Trinité, ont fait sortir du néant toutes les créatures; toutes trois ont coopéré ensemble et par indivis, à la production du ciel et de la terre; et néanmoins l'œuvre de la création est attribuée, par les apôtres, à la personne du Père, parce que cette œuvre est un effet de puissance et que la puissance est appropriée particulièrement au Père, d'autant qu'il est le principe de tout être créé et incréé, qu'il est l'origine de tout ce qui est produit au ciel et en la terre, et qu'il est la déité fontale, comme parle saint Hi-

laire. En cet ouvrage de la création, ce qui arrête le plus mon esprit, et qui me semble le plus digne de réflexion, c'est la fin pour laquelle Dieu a créé le monde : il n'est point d'esprit raisonnable qui ne croie aisément que Dieu n'a pas fait ce monde visible pour les anges; ce sont des intelligences séparées, détachées de toute sorte de matière, affranchies de tout être corporel, et qui n'ont pas besoin des cieux, ni des éléments, ni des autres créatures matérielles. Il ne l'a pas fait pour les bêtes : car elles n'ont pas l'esprit pour reconnaître, pour marquer, ni pour admirer l'artifice, la sagesse et l'industrie admirable avec laquelle ce monde a été créé et concerté, et qu'il est conduit et gouverné : il l'a donc créé pour l'homme. Et pourquoi a-t-il fait l'homme?

C'est une des premières questions qu'on fait en la doctrine chrétienne, et qui mérite bien d'être conçue. A quelle fin est créé l'homme? à quelle fin êtes-vous en ce monde, petit garçon, petite fille? Est-ce pour jouer, pour badiner, pour folâtrer? Si ainsi est, vous n'êtes pas plus que les petits chiens, les petits chats : car ils courent ainsi et jouent ensemble. A quelle fin êtes-vous au monde, ô homme! ô femme! est-ce pour boire et manger, pour prendre vos plaisirs et pour vous gorger de délices? Si ainsi est, en vain vous avez reçu une âme raisonnable, un esprit, et un cœur capable d'aimer Dieu, vous n'êtes pas plus que les bêtes; les animaux, les lions et les autres bêtes ne tendent qu'à manger, qu'à boire, qu'à se conserver en vie et qu'à produire leur semblable; Dieu vous a créé pour sa gloire, qui est la plus noble et la plus excellente fin qu'une créature puisse avoir.

Premier point. — I. Le péché véniel combat cette fin, et le péché mortel encore plus. Mais qu'est-ce que la gloire de Dieu? et en quoi consiste-t-elle, je dis la gloire extérieure et accidentelle? C'est que Dieu soit connu, aimé, servi et obéi.

II. Toutes les actions volontaires que vous faites, qui servent à cette fin, sont bonnes, honnêtes, louables, vertueuses et méritoires : toutes celles qui ne tendent pas à cette fin, sont mauvaises, déréglées, vicieuses et déméritoires; car le Fils de Dieu, en saint Matthieu (ch. 15, 10), appelle méchant, le serviteur paresseux qui n'avait pas perdu son talent, mais l'avait laissé inutile.

Si vous travaillez en votre boutique pour gagner votre vie, par inclination naturelle que les pères ont de vivre et de nourrir leurs enfants, vous n'en faites pas plus que les païens et que les bêtes : une hirondelle fait mille voyages pour apporter la becquée à ses petits. Vous travaillez pour élever vos enfants en la fortune médiocre où la Providence de Dieu les a mis par leur naissance, pour obéir à ses commandements : *In sudore vultûs tui*, à la sueur de votre front. *Educate illos*, élevez-les pour les nourrir en l'amour et en la crainte de Dieu, vous servez à la gloire de Dieu, Dieu en est obéi et aimé. Vous vous rendez complaisant au désir de votre femme en choses bonnes, ou indifférentes, afin d'être en paix avec elle : vous obéissez, et servez votre mari, pour obéir à ce commandement : *Viri diligite uxores vestras; mulieres subditæ sint viris;* Maris, aimez vos femmes; que les femmes soient soumises à leurs

maris. La gloire de Dieu y est, il en est loué et obéi. Mais ce procès que vous poursuivez avec tant de chaleur et de frais, pour peu de chose, par opiniâtreté, ou par animosité : ces grands biens que vous amassez avec tant de peine, de souci, d'inquiétude et d'avarice, pour vous enrichir, ou pour agrandir vos enfants, servent-ils à la gloire de Dieu ? Dieu en sera-t-il mieux connu, aimé et servi de vous ou de vos enfants? Au contraire, plus vous avez de biens, d'héritages, de fermes, de domaines, moins vous pensez à Dieu et moins vous le servez; ce procès vous empêche d'y penser, ces grands biens vous empêchent de venir à la messe, d'ouïr le sermon et de communier, parce qu'il faut avoir soin des domestiques, des ouvriers, des fermiers, de faire semer, labourer et moissonner. Vous dites: le Père crie tant contre les cabarets, contre les jeux et les visites du monde, et quel mal y a t-il? ce sont des divertissements innocents; nous ne faisons tort à personne, je ne m'enivre pas, je ne médis pas, je ne jure pas, je ne trompe personne. Quand il n'y aurait point d'autre mal, ce sont des actions déréglées, parce qu'elles ne servent de rien à la fin pour laquelle vous êtes créé : ce sont des actions désordonnées, elles ne sont pas dans l'ordre, dans le rapport, dans la relation et dans la voie qui conduit à la fin.

Toute action volontaire qui ne tend pas à la gloire de Dieu, ou immédiatement ou médiatement, qui ne sert pas à ce que Dieu soit connu et honoré, c'est une action déréglée, vicieuse et désordonnée. Immédiatement, c'est comme quand vous priez Dieu, quand vous le louez, le bénissez et parlez de lui à vos prochains, quand vous pratiquez les vertus qui lui sont agréables. Médiatement, c'est comme quand vous mangez, buvez ou dormez, non pas pour votre satisfaction, mais afin d'avoir des forces pour le servir. Vous passez quelquefois le temps en quelque honnête récréation, non pas pour votre contentement, mais pour relâcher votre esprit, afin qu'il soit plus habile et plus propre à des actions sérieuses pour le service de Dieu. Cette réfection, ce repos, cette récréation, tend à la gloire de Dieu; mais de perdre votre temps, ou votre argent, ou l'occasion de faire du bien pour vous divertir dans les cabarets, dans les jeux, dans les visites superflues ou compagnies mondaines, c'est contre l'œuvre de la création, c'est contre la fin pour laquelle vous êtes au monde. On vous dira un jour : *Serve male et piger;* Serviteur méchant et paresseux. *Servum inutilem projicite in tenebras exteriores;* Qu'on jette le serviteur inutile dans les ténèbres extérieures. Vous le pouvez connaître par cette supposition.

Vous avez en votre maison une servante qui vous est fidèle, qui n'est ni larronnesse, ni friponne, ni sujette à sa bouche; mais toutes les fois que vous l'envoyez en ville pour affaire, elle s'amuse fort longtemps à je ne sais quoi : aujourd'hui à deviser avec une autre servante, demain à danser, un autre jour à regarder un charlatan. Si on vous demande : Avez-vous une bonne servante? Non certes. Vous dérobe-t-elle? Non. Est-elle coquette? Non; mais elle manque beaucoup à faire ce pourquoi elle est louée. Je la nourris et je la gage, afin qu'elle emploie son temps à mon service

et à mes affaires, et elle ne fait rien moins, elle perd le temps à des amusements. Vous n'êtes ni blasphémateur, ni voleur, ni ivrogne, ni impudique : Dieu le veuille, à la bonne heure, c'est quelque chose, mais vous ne faites rien ou presque rien pour Dieu; vous passez votre vie en oisiveté, ou si vous travaillez, ce n'est que pour vous; vous seul êtes le but et la fin de tous vos desseins, entreprises et actions; vous ne pensez qu'à votre satisfaction, qu'à l'établissement de votre fortune et qu'à l'avancement de vos enfants; ne craignez-vous point qu'on ne dise de vous à l'heure de votre mort : Prenez-moi ce serviteur inutile, jetez-le dans les ténèbres extérieures où il y aura des grincements de dents?

III. Saint Bernard vous donne grand sujet de le craindre. Ecrivant à un jeune homme qui perdait son temps en des occupations vaines et temporelles : *Attende quid mereatur iniquitas, si sola sufficit inutilitas ad damnationem* (Bern., epist. 102 *ad Galterum de Calvo monte*). Messieurs, ne soyons pas insensibles, ne fermons pas les yeux à la vérité; vous avez beau vous flatter, on a beau vous complaire et vous dire qu'il n'y a point de mal; on n'éteindra pas les lumières que le Saint-Esprit donne à ses saints, on n'effacera pas l'Ecriture sainte. Voilà la parole d'un grand saint : *Sola inutilitas sufficit ad damnationem;* et il le prouve par l'Ecriture.

IV. David dit que pour monter au ciel, non-seulement il faut être innocent, non-seulement il faut être pur et net de cœur, mais il faut n'avoir pas reçu en vain une âme raisonnable et chrétienne : *Quis ascendet in montem Domini? Qui non accepit in vano animam suam* (Psal. 23). Vous gagnez votre vie, vous conservez votre santé, vous provignez votre race, vous élevez vos enfants; et ne seriez-vous pas le même, si vous aviez une âme de payen ou de bête : *Attende quid mereatur iniquitas, si sola sufficit inutilitas ad damnationem.* Si la vie fainéante mérite tant de reproches, combien plus la vie criminelle, qui choque en droite ligne la gloire de Dieu?

V. La gloire de Dieu, c'est qu'il soit connu, honoré, aimé, servi et obéi; et vous faites tout le contraire en commettant le péché; au lieu de le faire connaître, vous le méconnaissez. Car saint Jean nous dit : *Celui qui ose dire qu'il connaît Dieu et ne garde ses commandements, c'est un menteur* (1. Joan. 2, 4). Vous le déshonorez le préférant à une misérable créature; vous foulez aux pieds ses commandements, vous vous servez des puissances de votre âme et des membres de votre corps, pour offenser celui qui vous a donné l'un et l'autre. Vous vous révoltez et vous soulevez contre lui ses créatures; vous faites comme Absalon, au lieu qu'il est dit : *Sollicitabat corda filiorum Israel* (2. Reg. 15, 6). Une autre version dit : *Furabatur corda*, il dérobait à son père les cœurs de ses sujets, les révoltant contre lui. Quand un prince déclare la guerre à son roi, tous les sujets de ce prince qui le servent en sa rébellion, quoique à regret et mal volontiers, se rendent criminels de lèse-majesté.

Deuxième point. — VI. Si c'est un si grand mal que d'abuser du bénéfice de la création qui ne coûte à Dieu qu'une parole, com-

bien plus d'abuser de la rédemption qui coûte si cher au Fils de Dieu? S'il dit que le sarment qui ne porte pas de fruit sera coupé et jeté au feu; que fera-t-on à celui qui ruine et gâte tout le fruit qu'on devait cueillir d'une vigne? Quel est le fruit que le Fils de Dieu a prétendu de son incarnation, se faisant notre vigne et nous ses sarments? Son Prophète le dit : *Hic est omnis fructus, ut auferatur peccatum* (Isaï. 27, 9).

Quel est le fruit que le Sauveur prétend de sa mort et passion? Saint Bernard le dit : C'est de faire connaître la malignité du péché. Voyez, ô homme! dit ce grand saint, combien malignes sont les plaies, pour la guérison desquelles il a été nécessaire que le Fils de Dieu fût blessé! Si les plaies de vos péchés n'étaient bien dangereuses et bien mortelles, il n'eût pas été besoin que le Sauveur mourût pour les guérir. Ne devons-nous pas avoir honte de ne point sentir nos misères, voyant qu'elles sont si grandes et qu'elles touchent le Fils de Dieu d'une compassion si sensible [1]. Nous lui pouvons dire avec vérité ce qu'on disait à Moïse, mais en un autre sens qu'on ne le disait à ce prophète : *Sponsus sanguinum tu mihi es*, et nous devons avoir horreur de notre perfidie.

VIII. Si vous feuilletez les histoires tant anciennes que modernes, vous les trouverez noircies par le récit des infidélités que plusieurs femmes ont commises contre leurs maris, comme celle d'Eléonor, contre le roi Louis le jeune; d'Hérodias, contre Philippe; de Fauste, contre l'empereur Constantin; mais il me semble que la plus noire, la plus brutale et dénaturée, est celle que je vous vais dire. Un jeune roi, en qui la nature et la grâce avaient réuni tout ce qui pouvait contribuer à le rendre des plus accomplis : car il était très-beau, riche, puissant, judicieux, savant, vaillant, débonnaire : ce roi, dis-je, allant un jour par les champs, rencontre en son chemin une villageoise, si pauvre, si grossière, si idiote, si déchirée et si couverte de lèpre, qu'elle faisait horreur à tous ceux qui la regardaient. Lui, touché de compasion, s'arrête pour contempler cet amas de misères : C'est dommage, dit-il à ses gens, elle a les traits du visage fort beaux; et si elle était guérie de cette lèpre, ce serait bien l'une des plus agréables créatures qui se puissent voir en tout mon royaume. Il consulte ses médecins pour savoir s'il n'y a pas moyen de guérir cette pauvre fille. Ils répondent qu'il y a un remède très-efficace, mais qu'ils ne le peuvent dire, parce qu'il est si difficile et si extraordinaire, qu'on le peut mettre au rang des choses impossibles. Le roi le voulant savoir à quelque prix que ce fût, ils disent qu'il la faudrait laver dans un bain de sang humain, non de sang commun et ordinaire, mais en un bain de sang royal, parce qu'il est plus pur et plus spiritueux. Le roi n'en voulut pas savoir davantage, et sitôt qu'il est de retour au Louvre, sans autre délibération, il se fait ouvrir la veine et

[1] Agnosce, ô homo! quàm gravia sint vulnera, pro quibus necesse est Dominum Christum vulnerari! Si non essent hæc ad mortem, et mortem sempiternam, numquam pro eorum remedio Dei Filius moreretur. Pudet itaque, dilectissimi, propriam negligenter dissimulare passionem, cui tantam à majestate tantâ, exhiberi video compassionem; compatitur Dei Filius, et plorat; homo patitur et ridebit (Bern., Serm. 26)!

tirer du sang en si grande abondance, qu'il en est quasi réduit aux abois. Il y fait baigner cette pauvre affligée, il la rend nette comme une perle; il lui fait ôter ses haillons, il l'habille somptueusement, il l'enrichit, il la dote, il la prend en mariage, il la fait entrer en partage de ses biens, de sa puissance, de son autorité, de sa couronne, et, ce qui est bien plus, de son cœur et de ses affections : *Domine, quis credet auditui nostro?* qu'on peut bien dire, que les passions humaines, quand on leur lâche une fois la bride, sont extravagantes et déréglées tout ce qui se peut. Vous ne le croiriez pas, mais il est vrai, que cette détestable créature éteignit en son cœur, l'amour plus que très-légitime qu'elle devait à un si grand roi et à un si bon mari : elle devint amoureuse d'un je ne sais qui, elle se prostitua à ce rustre, elle appliquait toutes ses pensées, elle usait tout son temps, elle employait tous ses ornements pour se rendre agréable à lui. Ses gens, qui surent ce mauvais ménage, lui remontraient son ingratitude, le danger où elle se mettait, que si le roi la surprenait, il lui passerait sans doute son épée au travers du corps. Hé, disait-elle, il s'en gardera bien, il est trop bon pour me faire du mal : il m'a baignée dans son propre sang, aurait-il bien le courage de se baigner dans le mien? Enfin, elle se vautra si éperdûment et si licencieusement dans ce bourbier, qu'elle retomba dans le même mal dont le roi l'avait délivrée, et encore bien plus misérablement; car elle prit la maladie que ce péché infâme a coutume d'apporter. Qu'en dites-vous? qu'en pensez-vous? O l'ingrate! ô la perfide! ô la dénaturée! ô la brutale! ô la détestable! ô l'abominable! Cette infidélité n'est rien, ni toutes les autres qu'on peut imaginer, à comparaison de la vôtre, quand vous commettez un péché mortel.

Car quel prince fut jamais plus grand, plus puissant, plus adroit, plus doux, plus affable et plus parfait que notre Sauveur? Il a vu votre âme comme une villageoise de basse extraction, tirée du néant, toute souillée et infectée de la lèpre du péché originel; il a considéré qu'en sa nature elle était parfaitement belle et l'image de la sainte Trinité; il a versé tout son sang, épuisé toutes ses veines; il a été par ce moyen, non aux abois et à l'agonie seulement, mais réduit à la mort et au tombeau, parce que tout autre remède vous eût été inutile. Il a nettoyé votre âme de cette détestable lèpre, dans le bain de son précieux sang : *Dilexit nos et lavit in sanguine suo.* Il l'a dotée des dons du Saint-Esprit, enrichie des vertus infuses, ornée de toutes les grâces et habitudes surnaturelles; il l'a prise pour son épouse : *Sponsabo te mihi in fide.* Il lui a donné son corps, son cœur, son esprit, ses trésors, ses mérites; et après tant de faveurs, elle lui tourne le dos, elle lui est infidèle et déloyale, elle n'a point de tendresse pour lui, elle fausse la foi qu'elle lui a promise, elle éteint en son cœur l'amour et la fidélité qu'elle doit à un Epoux si aimable; et se fiant sur ce qu'il est bon et qu'il l'a rachetée de son sang, elle ne craint point de l'offenser par un infâme adultère : *Adulteri nescitis quia amicitia hujus mundi inimica est Deo* (Jacob. 4, 4)? *Fornicata es cum amatoribus multis* (Jer. 3, 2). Elle se colle d'affection à un esclave, elle se prostitue à ce misérable, et pour lui donner du plai-

sir, elle désoblige au dernier point celui qui l'a tant chérie. Elle se souille d'une lèpre plus sale et plus abominable que celle dont son Epoux l'avait affranchie par son sang. Au lieu qu'avant le baptême, elle n'avait que le péché originel, elle a le péché actuel et mortel : *Et fiunt novissima illius pejora prioribus*. N'est-ce pas être perfide et ingrate au dernier point? n'est-ce pas mépriser les bienfaits et les faveurs de ce divin Epoux? le priver des fruits de sa sainte Passion? faire revivre le péché qu'il a voulu exterminer et anéantir par sa mort? N'est-ce pas mériter les supplices dont saint Paul nous menace quand il dit : *Quanta putatis mereri supplicia qui Filium Dei conculcaverit*. L'Apôtre ajoute : *Et spiritui gratiæ contumeliam fecerit*.

Troisième point. — IX. C'est le troisième attentat que le péché nous fait commettre contre la personne du Saint-Esprit; nous lui faisons un affront, fermant la porte aux inspirations qu'il daigne nous envoyer pour nous détourner du péché.

X. Car, comme dit saint Chrysostome et après lui saint Bernard [1], c'est faire un affront à un grand, que de refuser un don qu'il vous présente. Il n'est pas que vous n'ayez entendu parler des possédées de Loudun et de Louviers : l'esprit malin parlant un jour par la bouche d'une de ces pauvres filles, disait : J'enrage contre celui de là-haut (voilà comme il nomme la très-haute et très-adorable majesté de Dieu, ne daignant pas l'appeler par son nom, aussi il en est plus que très-indigne)! J'enrage contre celui de là-haut et contre ces chiens d'hommes, parce qu'il ne nous a jamais donné un seul moment de temps et un seul petit moment de grâce pour nous convertir, nous qui étions de petits dieux, et il en donne tant à ces chiens d'hommes qui en abusent. O qu'ils seront bien plus damnés que nous! Il est père de mensonge, mais il dit quelquefois la vérité, Dieu le contraignant à cela. Il est vrai; il est vrai, nous serons au fond de l'enfer plus tourmentés que des démons, parce que nous sommes plus criminels.

Nous ne confessons pas ordinairement la moitié de nos péchés, pas la quatrième partie. Vous avez commis un adultère, ou un acte de vengeance au commencement du mois et un à la fin. Quand vous vous confessez, vous dites que vous avez commis deux adultères, deux actes de vengeance, mais vous ne dites pas que vous avez offensé et contristé le Saint-Esprit, je ne sais combien de fois, par la résistance que vous avez faite aux inspirations qu'il vous a données pour vous détourner de ces crimes? Vous semble-t-il que c'est peu de chose, de ne pas obéir aux avertissements d'un Dieu, de fermer les yeux à ses lumières, de faire le sourd à ses semonces, de refuser les faveurs qu'il vous offre, de mépriser les avis que son apôtre vous donne : *Nolite contristare Spiritum Sanctum Dei* (Ephes. 4, 30), *et spiritum nolite extinguere* (1. Thess. 5, 15). *Hortamur vos ne*

[1] Nam qui beneficium non accipit eum qui benefecit afficit contumeliâ (Chrysost. *in hunc locum*). Gratia Dei in me vacua non fuit. Sciebat enim homo, consilium Dei habens, redundare in contemptum donatis, donum negligere nec expendere ad quod donatum est (Bern., Ser. 54, *in Cant.*).

in vacuum gratiam Dei recipiatis (2. Cor. 6, 1), et de vous exposer à ces reproches : *Afflixerunt Spiritum Sanctum ejus* (Isa. 63, 10) : *Exacerbaverunt spiritum ejus* (Ps. 103, 33). *Vos semper Spiritui Sancto resistitis* (Act. 7, 51)? David ne commit que deux ou trois péchés d'œuvre, il ne garda pas en sa maison Betsabée, il ne l'allait point voir chez elle, comme il appert en ce qu'elle lui écrivit qu'elle était grosse, et toutefois il confesse que ses péchés étaient en plus grand nombre que les cheveux de sa tête. C'est qu'il avait résisté très-souvent au Saint-Esprit, qui le reprenait de son crime par les remords de sa conscience.

XI. Le Fils de Dieu dit en l'Evangile que les péchés qui se commettent contre le Saint-Esprit sont plus difficiles à remettre que les autres (Matth. 12, 31); la raison est, que la mission du Saint-Esprit est le dernier effort de la charité de Dieu envers les hommes : elle semble épuiser les trésors de sa bonté et libéralité infinie. Voyez le style et la procédure de cette miséricorde divine envers nous? Il donna aux hommes, dès le commencement, la lumière et l'instinct de la raison naturelle, qui leur faisait connaître le bien et le mal : *Signatum est super nos lumen vultûs tui* (Ps. 22, 31). Les hommes l'ont obscurcie et quasi éteinte par le péché : *Quis ostendit nobis bona? Obscuratum est insipiens cor eorum.* Afin qu'ils n'en prétendent cause d'ignorance, il leur donne la loi écrite, que lui-même a imprimée avec son doigt sur deux tables de pierre. Eux, plus durs que la pierre, sont cause, par leur idolâtrie, qu'il faut rompre cette loi, et ils la violent à chaque bout de champ. N'est-ce pas ce que nous faisons encore tous les jours? Il leur envoie des prophètes qui les avertissent de se convertir et de faire pénitence : ils s'en moquent, ils les persécutent, ils contrefont leurs prédications : *Manda, remanda ; expecta, reexpecta.* Nous avons bien à faire de ces prophètes, de ces missionnaires, de ces prêcheurs de pénitence, qui nous étourdissent de leurs menaces ; çà, il les faut jeter en prison, les décapiter, les scier et les lapider : c'est ce qu'ils ont fait à Isaïe, à Jérémie, à Zacharie et à saint Jean-Baptiste : *Jerusalem quæ occidis Prophetas et lapidas eos.* Peut-être qu'ils auront plus de respect pour le Messie, ils auront égard que c'est mon propre Fils, mon Fils unique et bien-aimé. Il vient au monde, il prêche aux hommes de la part de son Père. Nous n'avons que faire de vous, ni de votre Père, lui disent-ils, nous voulons vivre à notre fantaisie. Ils le maltraitent, ils le crucifient, ils le font mourir et ils l'obligent de retourner au ciel : *Synagoga populorum circumdabit te, et propter hanc in altum regredere.*

Que fera-t-il davantage? Il ne lui reste plus qu'une troisième personne, la personne du Saint-Esprit, cet Esprit divin étant tout spirituel, on ne le pourra pas faire mourir. Il nous l'envoie, eu égard à cela, et nous l'affligeons, nous le contristons, nous tâchons même quelquefois de l'éteindre et de l'étouffer en notre cœur. Combien de fois vous y a-t-il dit : Cela n'est bas bien, ce contrat est usuraire. Et vous lui répondez : Vous ne savez ce que c'est que de vivre dans le monde, on ne fait état que de ceux qui ont de quoi ; si vous n'avez rien, on se moque de vous! Il faut endurer cette injure, vous dit-il, il faut pardonner de bon cœur cette

offense; l'Evangile défend toute vengeance! et vous lui répondez : Vous n'y entendez rien, vous n'êtes pas un bon conseiller, vous n'avez point de cœur! vous me conseillez une lâcheté! et même vous voudriez quelquefois, si vous pouviez, l'arracher de votre cœur, par impatience de ses avertissements qui vous sont insupportables. Hé! lui dites-vous, vous m'importunez par vos inspirations, vous ne cessez de me tirer l'oreille; je voudrais que vous fussiez bien loin; vous me tourmentez par vos terreurs du jugement et de l'éternité : je ne puis prendre mes plaisirs à mon aise, je n'en goûte la douceur qu'à demi, vous me les détrempez dans l'amertume de vos menaces! Cela, n'est-ce pas proprement pécher contre le Saint-Esprit? n'est-ce pas lui faire affront comme parle l'Apôtre? n'est-ce pas faire comme le roi des Ammonites, et mériter la même punition que lui?

XII. L'histoire en est tragique et sanglante, s'il en fût jamais, et elle serait incroyable si elle n'était rapportée dans l'Ecriture. (2. Reg. 10, 2). Au second livre des Rois il est dit, que David ayant appris que Naas, roi des Ammonites, était mort, envoya des ambassadeurs à son fils Hanon pour le consoler et le féliciter sur son avènement à la couronne. Les gens de sa cour entrant vainement en ombrage, dirent à ce jeune roi : En vérité, pensez-vous que ce soit pour vous consoler et à bon dessein, que David vous a envoyé ces ambassadeurs? c'est un prétexte qu'il prend pour faire voir à ces espions les places de votre royaume. Le roi croyant trop légèrement cette calomnie, traite les ambassadeurs de David comme ses plus grands ennemis; il leur fait raser la moitié de la barbe, et leur fait souffrir d'autres indignités très-outrageuses. David était l'un des plus patients et des plus cléments princes que la terre ait jamais portés; et toutefois, il fut si irrité de cette injure, que je ne sais si Phalaris, Busiris, ou d'autres semblables, furent jamais si cruels que lui. Il envoya son connétable Joab pour assiéger la ville de Rabba, capitale des Ammonites; il y vint lui-même en personne, et ayant pris la ville, il en fit sortir tous les habitants, il les fit coucher tous pieds et poings liés en une large et vaste campagne, il fit passer sur eux des chariots armés de rasoirs : *Fecit super eos tribulas et trahas et ferrata carpenta transire, ità ut dissecarentur et contererentur* (1. Paral. 20, 3). Quel horrible spectacle! quelle sanglante boucherie! de voir une grande campagne inondée du sang humain, jonchée de corps démembrés et taillés en pièces? Un père voyait le corps de son fils haché en morceaux, une femme voyait le tranchant d'une roue passer sur le visage de sa fille, et n'en attendait pas moins. Et, après ce fait, David ne laisse pas de se louer de sa grande douceur, en parlant à Dieu à qui on ne peut mentir, et devant qui rien ne peut être loué, qui ne soit très-grand et très-signalé : *Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus.*

Pensons-nous que ce soit en vain que l'Ecriture le rapporte? Le Saint-Esprit nous déduit cette histoire, pour nous apprendre que si David n'a point été cruel en cette action, s'il n'a pas laissé d'être loué de sa très-grande douceur et de sa clémence, nonobstant cette effroyable punition, parce que l'énormité du crime la méri-

tait bien; à plus forte raison Dieu ne perdra-t-il pas sa bonté et sa miséricorde infinie, encore qu'il exerce contre nous un châtiment pareil pour un crime tout semblable : *Omnia in figuris contingebant illis.* C'était une figure de ce qui devait arriver. Le Père éternel nous a envoyé, par pure miséricorde, deux personnes divines, son Fils bien-aimé et son Saint-Esprit, pour nous consoler et nous donner secours : *Alium paracletum dabit vobis.* Nous avons mis à mort son fils, nous le foulons aux pieds tous les jours par des blasphêmes, par l'abus des sacrements et par des sacriléges. Nous traitons indignement et outrageusement le Saint-Esprit par le mépris de ses grâces. Je vous laisse à penser quel supplice nous devons attendre, lorsqu'en l'ardeur de sa colère, en la fureur de son ire, il viendra venger ces injures, faisant écraser et réduire en poussière les princes et les peuples entiers, comme le texte sacré nous l'assure au psaume 109e : *Confregit in die iræ suæ reges.* En Habacuc, chap. troisième, où nous avons : *In fremitu conculcabis terram, et in furore obstupefacies gentes.* Il y a dans l'hébreu : *Triturabis gentes.*

XIII. Saint Ephrem, diacre de la ville d'Edesse, nous en peut rendre savants, lui qui avait vu une petite étincelle de la colère du Fils de Dieu. Il était un si grand saint et en si grande considération parmi les fidèles, au quatrième siècle, qu'au rapport de saint Jérôme, on lisait ses écrits publiquement dans les églises, après l'Ecriture sainte. Il dit qu'étant un jour en contemplation sur la vanité du monde et la folie des hommes qui la suivent, il vit Notre Seigneur assis sur un trône de gloire, qui lui dit : O âme! pourquoi ne me servez-vous pas tout de bon? pourquoi êtes-vous négligente à l'oraison et aux exercices de dévotion? pourquoi ne correspondez-vous pas aux grâces et aux inspirations de mon Saint-Esprit? Vous savez bien que je suis mort pour vous, afin de gagner votre cœur et de vous avoir pour épouse? J'ai fait plus d'état de votre salut que de tous mes autres ouvrages. Je vous ai préparé au ciel une couche nuptiale; et vous m'avez méprisé, et vous n'avez point fait d'état des biens ineffables que je vous réserve, et vous vous êtes assujettie à votre ennemi capital, qui ne cherche que votre ruine : *Ego anima, tui causa mortem oppetii.* Il ajoute qu'alors Dieu lui fit voir, avec tant de lumière, ce que c'est que Dieu, combien il mérite d'être servi, les grandes obligations que nous lui avons, le mal que c'est de l'offenser, même en petites choses, que, saisi de crainte et chargé de confusion, il ne sut faire autre chose que pleurer, chercher où il se cacherait, dire aux rochers qu'ils tombassent sur lui, et à regretter le jour de sa naissance; et depuis, comme saint Grégoire de Nice le rapporte, on voyait couler de ses yeux continuellement une fontaine de larmes.

Voyez la différence de votre vie et de la sienne, de vos péchés et des siens. Si dans un seul crayon du jugement, un si grand saint, un si austère, si pénitent et si grand mépriseur du monde, fut chargé de tant de honte pour de petits péchés, que deviendrez-vous au jugement définitif? vous, sensuel, charnel, vindicatif, tout pétri de malice, qui ruinez continuellement en vous les œuvres de

Dieu et qui abusez de tous ses bénéfices? *Ignis, et sulphur et spiritus procellarum, pars calicis eorum, quoniam quæ perfecisti destruxerunt* (Ps. 10, 6); Le feu, le soufre ardent, les tourments éternels seront votre partage, parce que vous ruinez en vous les chefs-d'œuvre de l'amour de Dieu.

Conclusion. — Vous abusez du bénéfice de la création, vous servant de votre âme et de votre corps, pour déplaire à celui qui vous les a donnés. Si le fils d'un grand roi se servait de son sceptre pour fouiller dans un égout et y chercher des ordures, ne ferait-il pas grand déplaisir et grand déshonneur à son père? Et qu'est-ce qui vous fait porter le sceptre en ce monde; qu'est-ce qui vous y donne l'ascendant et la souveraineté sur les animaux? N'est-ce pas l'esprit et la raison. L'aigle a de meilleurs yeux que vous, l'oie a l'ouïe plus subtile, l'araignée l'attouchement plus délicat, un cheval a plus de pieds que vous; ce qui vous donne l'avantage et l'empire sur eux, c'est que vous avez de l'esprit; et à quoi l'employez-vous? à remuer des ordures. Si on voyait ce qui se passe en votre tête une bonne partie du jour et de la nuit, on verrait qu'il n'y a cloaque dans le monde si puant que celui-là. Vous n'usez pas mieux des membres de votre corps, vous employez vos yeux à des œillades lascives, votre langue à des blasphêmes ou à des médisances, vos mains à des rapines ou d'autres choses que je n'ose pas dire : *Quæ perfecisti destruxerunt.*

Vous ruinez l'œuvre de la Rédemption. Le Fils de Dieu s'est fait homme pour vous faire enfant de Dieu et vous vous rendez par le péché esclave de l'esprit malin; il a obéi à une fille, pour vous apprendre l'obéissance, et vous refusez d'obéir aux commandements d'un Dieu; il a institué l'Eucharistie pour sanctifier votre chair, et vous la souillez honteusement par des passions honteuses; il a enduré en sa chair des tourments insupportables, pour vous apprendre et exciter à mortifier la vôtre, et vous la faites nager en toutes sortes de délices; il est ressuscité, pour vous donner la vie, et vous vous donnez la mort par le péché : *Quæ perfecisti destruxerunt.*

Vous ruinez et détruisez en vous toutes les œuvres du Saint-Esprit. Il tâche de vous avoir par toutes les voies possibles, il vous sollicite et importune par ses inspirations, par les remords de votre conscience, par la voix des prédicateurs, par les exemples des gens de bien; et vous résistez à tout : vous ne pouvez être vaincu, ni par douceur, ni par rigueur, ni par promesses, ni par menaces, ni par bienfaits, ni par châtiments.

Justus autem quid fecit? ou selon une autre version : *Quid facit?* Les justes doivent faire tout le contraire; pendant que les âmes réprouvées ruinent ainsi les œuvres de Dieu, vous les devez honorer et en faire bon usage, ô âmes choisies! Vous devez reconnaître le bénéfice de la création, employant toutes les puissances de votre âme, toutes les facultés de votre esprit, tous les membres de votre corps à reconnaître Dieu, à l'aimer, à le louer, à le bénir et le glorifier; à rendre service aux membres de son Fils, à visiter les malades, à aller voir les prisonniers et consoler les affligés. Vous devez reconnaître l'œuvre de la rédemption, passant souvent en

votre esprit, avec affection et sentiment d'honneur et de respect, les mystères de l'Incarnation, de la vie, des voyages, de la mort et passion du Sauveur. Vous devez honorer le Saint-Esprit et ses inspirations, les recevant avec beaucoup d'estime, les recueillant précieusement et sans déchet, y correspondant selon toute leur étendue, pratiquant tout ce qu'il demande de vous par ses commandements et par ses conseils. Si vous honorez ainsi les trois Personnes de la sainte Trinité, si vous êtes ainsi reconnaissant de leurs bénéfices, vous entonnerez quelque jour à leur honneur le trisagion divin avec les anges; vous serez associé à la compagnie des saints, pour chanter éternellement avec eux : Gloire soit au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XXX.

QUE LE PÉCHÉ OFFENSE LE BÉNÉFICE DE L'INCARNATION.

Retribuebant mihi mala pro bonis.
Ils me rendaient des maux pour des biens. (PSALM. 34, 12.)

HIER nous considérions que le péché mortel nous fait abuser des grâces et des bienfaits inestimables que nous avons reçus et recevons tous les jours de la libéralité divine, puisque le mystère de l'Incarnation est le plus signalé et le plus remarquable de tous, il nous en faut contempler la grandeur, afin que nous connaissions la malice du péché qui nous fait offenser le Sauveur par une ingratitude si énorme, si monstrueuse et si dénaturée. Si en traitant des autres bénéfices, nous avons eu sujet de vous honorer, ô sainte et bienheureuse Vierge! à plus forte raison, en parlant de celui-ci, auquel vous avez tant de part : *Qui fecit me sine te, non salvavit me sine te :* Celui qui m'a créé sans vous, ne m'a pas racheté sans vous; il a eu besoin de votre ministère, il a choisi une partie de votre substance virginale, il a emprunté le couvert de votre sein immaculé, il a demandé le consentement de votre sainte volonté : c'est ce que son ambassadeur négociait quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — I. Deus est incomprehensibilis. — II. Et tamen incarnatus est.

I. PUNCTUM. — III. Potuit incarnari, quod illustratur per responsionem ad objectiones quas infideles apud Augustinum faciebant contrà hoc mysterium. 1. — IV. 2. — V. 3. — VI. Responsio ad primam. — VII. Ad 2. — VIII. Ad tertiam.

II. PUNCTUM. — IX. Voluit incarnari, hoc illustratur : 1. Scripturâ. — X. 2. Expendendo eximia verba Bernardi, Amor dignitatis nescius. — XI. Dignatione dives. — XII. Affectu potens. — XIII. Sursi efficax.

CONCLUSIO. — Expenduntur et applicantur ad mores eadem S. Bernardi verba.

EXORDE. — I. *Magnus Dominus, et laudabilis nimis,* disait le Prophète royal considérant la grandeur de Dieu au trône de sa divinité : *Parvus Dominus, et amabilis nimis,* se disait le dévot

saint Bernard, considérant la petitesse de Dieu dans les abaissements de son humanité. Le prophète Moïse étant envoyé de Dieu aux enfants d'Israël pour les retirer d'Egypte, il prit la hardiesse de lui dire : Seigneur, s'ils me demandent qui est-ce qui m'a envoyé à eux, qu'est-ce que je leur répondrai? Dites-leur : Celui qui est, m'a envoyé à vous. Nous avons pour le moins autant d'intérêt de savoir qui est celui qui nous est envoyé au mystère de l'Incarnation, pour le recevoir et l'accueillir, sinon selon ses mérites, du moins selon notre petit pouvoir. C'est celui qui envoya Moïse, c'est celui qui est, qui nous est envoyé. Il dit : *Celui qui est*, parce qu'il est tout ce qu'on peut dire de grand, de rare, d'excellent et d'admirable. Il ne dit pas ce qu'il est, parce qu'il est au delà de tout ce qu'on peut dire de grand, de rare, d'excellent et d'admirable.

Si vous dites avec la théologie : Dieu est incompréhensible et il comprend tout; il est invisible et il voit tout; il est inaccessible et intime à tout; il est immuable et il change tout; il est sans commencement et il est le principe de tout; il est infini et il est la fin de tout : vous direz vrai; mais vous direz fort peu en comparaison de ce qu'il est. Si vous dites qu'il habite dans soi-même, qu'il est heureux en soi, content de soi, suffisant à soi-même et qu'il n'a besoin de personne; qu'il n'emprunte d'aucune créature le moindre surcroît de sa béatitude, qu'il est entièrement heureux et satisfait de la plénitude de son être, de la contemplation de ses grandeurs, de la jouissance de ses perfections et de la société de ses personnes; vous direz vrai, mais vous direz fort peu en comparaison de ce qu'il est. Si vous dites : Dieu est bon sans qualité, il est grand sans quantité, il est immense sans étendue, il est très-haut sans être élevé, très-profond sans être abaissé, il est en tout temps sans y être sujet, en tout lieu sans y être contenu, en toutes choses sans y être attaché : vous direz vrai, mais vous direz fort peu en comparaison de ce qu'il est. Si vous dites : La nature de Dieu n'est que bonté, son être n'est que majesté, sa vie n'est que fécondité, son entendement n'est que science, sa mémoire n'est que sagesse, sa volonté n'est que puissance, sa pensée n'est que lumière, sa parole n'est que vérité, son opération n'est que sainteté, son mouvement n'est que tranquillité, son repos n'est que félicité, sa durée n'est qu'éternité : vous direz vrai, mais vous direz fort peu en comparaison de ce qu'il est. Bref, imaginez-vous toutes les excellences, les rares qualités, les belles propriétés et les admirables perfections que les hommes se peuvent figurer, celles que les anges se peuvent représenter; dépouillez les imperfections que l'esprit humain y peut concevoir, faites-en un précis, un abrégé; si vous dites que Dieu est tout cela, vous direz vrai, mais vous direz fort peu en comparaison de ce qu'il est : car il est sans doute une infinité de fois infiniment plus que tout cela.

II. En effet, il fut présenté en vision au patriarche saint Benoît, comme un océan de lumière, comme une mer immense et infinie de splendeur et de clarté, et le monde au milieu comme un atome. Vous savez ce que c'est qu'un atome, un de ces petits points qui paraissent en l'air, dans une chambre, quand les rayons du soleil y

brillent. Voyez ce que c'est qu'un homme, en comparaison de tout le monde, tout le monde n'est qu'un atome, en comparaison de Dieu; et qu'est-ce donc qu'un homme en comparaison de Dieu ? Et toutefois, ô merveille! ô merveille! dites-le avec moi, mes chers Auditeurs. Quand nous le dirions cent mille fois, nous ne le dirions pas assez; ô merveille! ô merveille! Dieu s'est fait homme : *Magnus Dominus et laudabilis nimis : Parvus Dominus et amabilis nimis.* Et n'est-il donc pas infiniment aimable, puisqu'étant si grand qu'il était, il a daigné pour l'amour de nous se faire si petit qu'il est; c'est-à-dire, peuple, écoutez-moi bien et le retenez et pensez-y souvent; c'est le fond du christianisme, le principe et le principal ressort de notre salut. Si vous ne savez ceci, vous n'êtes pas chrétien et vous ne serez jamais sauvé si vous ne l'apprenez.

Le Fils de Dieu qui est vrai Dieu comme son Père, et le même Dieu que son Père, mais une autre personne que son Père; le Fils de Dieu qui était de tout temps et de toute éternité comme son Père, qui est au ciel et en terre et en tout lieu comme son Père; qui est un esprit tout-puissant, tout sage, tout bon et tout parfait comme son Père, qui, avec le Père et le Saint-Esprit, avait créé le ciel et la terre; ce Fils de Dieu, dis-je, désirant endurer pour nous, et ne le pouvant pas en sa divinité, parce qu'elle est immortelle et impassible, il a daigné prendre un corps et une âme comme les nôtres dans les entrailles de la très-immaculée Vierge Marie; il s'est uni à ce corps et à cette âme, il s'y est incarné et incorporé; il s'est fait homme semblable à nous, il a vécu en ce monde comme un d'entre nous, ainsi il est, et sera à jamais vrai Dieu et vrai homme. C'est ce qu'on appelle le mystère de l'Incarnation, qui est la merveille du ciel et de la terre, l'étonnement des hommes et des anges. En quoi il a vérifié cette belle parole que l'Eglise lui dit quelquefois : *Abundantia pietatis tuæ : et merita hominum excedis et vota* : par un excès de piété, par un excès de miséricorde, il est allé au delà, non-seulement de nos mérites, mais de nos espérances, de nos souhaits et de nos pensées; car le mystère de l'Incarnation est un miracle si étrange, si prodigieux et si difficile à croire sans la lumière de la foi, que tout homme qui n'a rien que de l'homme, ne croira jamais que Dieu se soit fait homme, témoin le colloque téméraire dont saint Augustin fait mention.

Premier point. — III. Un gentilhomme fort illustre et signalé dans le monde, mais encore idolâtre, nommé Volusien, écrivit à ce grand docteur comme à son ami, qu'il s'était trouvé dans une compagnie d'autres payens, où l'on avoit mis sur le tapis l'Incarnation du Fils de Dieu, et qu'après avoir proposé les raisons qui sont contre ce mystère, on avait trouvé bon de les lui écrire et lui en demander la résolution, dont voici les trois principales : premièrement, Dieu est une substance parfaitement spirituelle, un être si pur, si simple, si délié, si exempt et si dégagé par sa nature, non-seulement de toute matière, mais encore de toute alliance, qu'on ne peut reconnaître en lui aucune composition ni de substance et d'accident, ni d'acte et de puissance, ni de nature et de subsis-

tance, ni même d'essence et d'existence; et nous penserons qu'il ait pu s'incarner en la nature humaine, se mêler avec un corps de boue, s'envelopper dans la matière, s'incorporer avec la chair, et faire avec elle un composé si prodigieux, que Dieu et la chair ne soient qu'une même personne, et qu'on puisse dire avec vérité : Un homme est Dieu, et Dieu est homme?

IV. Secondement, Dieu est une substance infinie, immense et incompréhensible, qui ne peut être resserrée dans les limites d'aucun lieu, pour grand et spacieux qu'il soit : le ciel, la terre, les éléments et tout le contour de l'univers, cent mille mondes qu'il pourrait créer, seraient trop courts, trop petits et trop étroits pour le contenir, et nous croirons qu'il se soit retranché dans les bornes d'un petit corps, dans les membres d'un enfant de trois ans, de trois jours et de trois moments?

V. En troisième lieu, si cet homme qui s'appelle *Jésus*, est Dieu comme il le dit, que ne le montre-t-il par ses œuvres? Que ne fait-il de grandes choses, des actions divines et dignes de lui? Que ne dit-il aux hommes : C'est moi qui ai fait le soleil, la lune, les éléments et le monde que vous voyez; et pour vous le montrer, tenez, voilà un autre soleil, une autre lune, un autre monde que je fais aussi aisément que j'ai fait les premiers. A tout ceci saint Augustin répond que, quand il s'agit d'un article de foi, si vous en demandez la raison, il ne sera plus admirable, il ne sera plus article de foi; si on le prouve par expérience, il ne sera plus singulier : tombons d'accord que Dieu peut faire beaucoup de choses que nous ne saurions comprendre; qu'aux mystères de la religion, toute la raison de l'effet c'est la puissance de la cause, et à toutes les objections qu'on propose contre la foi, c'est faire sagement et pertinemment que de répondre : Je crois en Dieu le Père tout-puissant. Mais pour montrer à ces petits esprits, qu'encore que nos mystères soient par-dessus la raison, ils ne sont pas néanmoins contre la raison. Répondons aux raisonnements, ou pour mieux dire, aux raisonnettes apparentes qu'ils allèguent avec tant de fanfare.

VI. A la première : Qu'y a-t-il de plus spirituel qu'une belle pensée, une haute et sublime conception qui est le précis, l'expression et comme la quintessence de l'esprit? Et cependant j'incorpore ma pensée, je ne la mêle et je l'enveloppe dans un être matériel : car elle est portée de mon esprit au vôtre; elle ne peut entrer en votre esprit si elle ne passe par vos sens [1], et vos sens sont corporels; elle est donc revêtue d'une voix articulée, d'une parole sensible. Et si je puis incorporer mon verbe mental, la production de mon esprit par l'entremise de ma langue, pourquoi est-ce que Dieu n'aura pu incarner son Verbe divin dans les entrailles de la Vierge par l'entremise du Saint-Esprit, qui s'est autrefois montrée en forme de langue? Mais sans aller plus loin, qu'y a-t-il de plus spirituel que votre âme? Qu'y a-t-il de plus corporel que votre corps? et toutefois votre âme est unie, incarnée et ensevelie en votre corps; et le mélange de l'âme et du corps, vous

[1] Nihil est in intellectu quod prius non fuerit in sensu.

l'appelez *homme :* ainsi que nous appelons le mélange de Dieu et de l'homme, *Jésus-Christ* [1]. Et cette comparaison de l'âme, vous donne lumière pour répondre à la seconde objection.

VII. Dieu remplit le ciel et la terre par son immensité infinie, il est vrai : mais c'est sans extension, sans dépendance et sans division; c'est spirituellement et non localement; c'est comme votre âme remplit votre corps, non pas qu'une partie de l'essence divine soit en une partie du lieu, et que l'autre partie soit en l'autre, ou qu'elle soit plus étendue en un grand espace, plus resserrée en un petit lieu; mais elle est toute en tout, et toute en chaque partie du monde. Comme la parole que je prononce est tout entière en tout mon auditoire, tout entière en chacun de mes auditeurs; elle n'est pas plus grande aux oreilles d'un géant, ni plus petite à celles d'un enfant. Celui donc qui peut être présent par toute sa divine essence, en chaque petit endroit qu'on pourrait marquer avec la pointe d'une épingle; celui qui a su loger dans le petit corps des abeilles et des fourmis une plus grande industrie et prévoyance que dans le grand corps des bœufs et des chameaux; celui qui a su donner à la prunelle de notre œil une si grande vivacité, qu'elle peut parcourir en un moment, quasi la moitié du ciel. Celui qui a su ramasser dans le pépin d'une figue, une vertu si féconde, qu'étant si petit qu'il est, il pousse et produit un grand arbre; celui-là, dis-je, n'aura-t-il point su renfermer sa divine substance et l'unir hypostatiquement au petit corps d'un enfant?

VIII. Vous dites qu'il devait faire un nouveau monde, pour montrer qu'il était Dieu et que c'était lui qui avait fait le monde où nous sommes : mais où eût-il fait ce nouveau monde? S'il l'eût fait hors de celui où nous sommes, ou il vous eût mené en ce nouveau monde avant que de le faire, ou après l'avoir fait : il ne pouvait pas vous y mener avant que de le faire, puisqu'il n'était pas; s'il vous y eût mené après l'avoir fait, vous eussiez dit que c'était Dieu et non pas Jésus-Christ qui l'aurait fait. Ne direz-vous point qu'il le devait faire dans ce monde? Mais où? car ce nouveau monde aurait été aussi grand que celui-ci qui est fait, ou plus petit. S'il eût été aussi grand, comment aurait-il pu y être contenu? S'il eût été plus petit, vous eussiez dit que Jésus n'était pas Dieu, puisqu'il n'aurait pas su faire un monde aussi grand que celui que Dieu a fait. C'est assez qu'il ait marqué son pouvoir en tous les ordres de ce monde; au ciel, faisant éclipser le soleil; en la terre, la faisant trembler; en l'air, apaisant ses orages; en la mer, marchant à pied sec sur les eaux. C'est assez qu'il ait récréé et renouvelé le petit monde, rendant la vue, l'ouïe, la parole, le mouvement et la vie à l'homme. Il a donc pu s'incarner, parce qu'il est tout-puissant, et il l'a voulu parce qu'il est tout bon. Ecoutez son Apôtre.

Deuxième point. — IX. *Apparuit benignitas, et humanitas Salvatoris nostri Dei* (Tit. 3, 4). Dans le grec il y a, οὐ χρησότης καί οὐ φιλαντρωπία. La bonté de notre Sauveur et son amour envers

[1] Persona hominis mixtura est animæ et corporis : persona autem Christi, mixtura est Dei et hominis (Aug., ep. 3).

les hommes, s'est montré bien apparemment en son incarnation : *Apparuit bonitas*. Le propre du bien, c'est de se communiquer; le propre d'un grand bien, c'est de se communiquer grandement; du bien souverain, se communiquer souverainement, et du bien infini, de le faire infiniment. Au bénéfice de la création, Dieu nous donne ses biens; en la justification, ses grâces et ses faveurs; en la glorification, sa félicité et sa béatitude. En l'incarnation il se donne soi-même; et cela sans réserve, sans restriction, sans modification, selon toute l'étendue et plénitude de sa Divinité; il se répand, s'applique et s'approprie à sa sainte humanité, et à nous par son entremise : *In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter* (Coloss. 2, 9) : *Et de plenitudine ejus omnes accepimus* (Joan. 1, 16) : *Apparuit benignitas*, χρηστότης, et *humanitas*, φιλανθρωπία, l'amour envers les hommes.

X. C'est ici où saint Bernard s'écrie avec grand sujet : *Itane? Summus omnium, unus factus est omnium? Quis hoc fecit? Amor dignitatis nescius, dignatione dives, affectu potens, suasu efficax. Quid violentius? triumphat de Deo amor. Denique exinanivit semetipsum, ut scias amoris fuisse, quod plenitudo effusa est; quod altitudo adæquata est, quod singularitas associata est* (Serm. 64, *in Cant.*). Celui qui était au-dessus de nous tous, s'est fait comme l'un d'entre nous; que dis-je, comme l'un d'entre nous? Mais en effet, l'un d'entre nous. C'est l'amour qui a fait cet effort, c'est lui qui triomphe de Dieu; l'amour qui oublie toute sa propre dignité, qui est riche en compassion et en miséricorde, très-puissant en ses affections, très-éloquent à persuader ce qu'il veut.

XI. *Dignitatis nescius*. On ne trouve rien à quoi on puisse comparer cet amour, tant il est singulier et extraordinaire : il faut imaginer des choses qui n'ont jamais été et qui ne seront jamais pour l'expliquer. Du temps de saint Charles Borromée, il y avait en l'église un Ordre de religieux qui s'appelaient les Frères Humiliés; ils étaient fort débauchés, principalement au diocèse de Milan. Le saint les voulut réformer, selon le devoir de sa charge et le pouvoir qu'il en eut du Pape son oncle. Ils conspirèrent de le faire mourir, et marchandèrent avec le plus téméraire d'entre eux, comme avec un autre Judas, lui promettant une somme d'argent s'il les délivrait de ce cardinal qui troublait tout le monde avec ses réformes. Le saint faisait tous les jours, sur le soir, une heure d'oraison mentale avec ceux de sa famille et autres personnes dévotes qui y venaient. Ce désespéré prit un jour cette occasion pour exécuter sa maudite entreprise. Il entre en la chapelle, s'approche du saint environ quinze pas, lui décharge par derrière un coup d'arquebuse. Chose admirable, mais très-véritable ! la balle, après avoir percé le rochet et la soutane de ce saint, après avoir fait, pour marque de miracle, une petite meurtrissure à sa peau, tomba à ses pieds, comme si, par respect, elle n'eût osé entamer ce saint corps, qui était tout consacré au service de Dieu. *Sic læsa, ut lædi non potuisse scias*. En punition d'un attentat si exécrable, le Pape éteignit et supprima tout l'Ordre des Humiliés, et appliqua leurs biens et leurs maisons à d'autres religieux et à des œuvres pies. Le saint fit tout ce qu'il put pour sauver la vie à ce détestable par-

ricide. Mais supposons qu'il eût fait davantage, qu'il eût dit en soi-même : Le Pape veut anéantir, pour l'amour de moi, cette communauté religieuse : je ferai qu'il la conservera, et qu'il la favorisera pour l'amour de moi; et que là-dessus il eût pris l'habit de cet ordre , qu'il se fût fait religieux au couvent des Humiliés, qu'il se fût assujetti aux pénitences , aux mortifications et aux humiliations du noviciat, à la pauvreté religieuse, à l'obéissance aux supérieurs et à toutes les austérités de la religion, afin de donner sujet au Saint-Père de conserver et de favoriser un Ordre où il aurait un neveu. Qu'en eût-on dit? quel conseil lui eût-on donné? Vous, un archevêque! qui êtes un état de perfection; vous, un des premiers cardinaux! qui sont comme les princes du sang en l'église; vous qui êtes à la veille d'être pape, vous faire fratelli! vous faire pauvre religieux , petit novice! vous vous ferez moquer de vous. C'eût été une grande merveille; mais il eût dit : L'amour oublie toute dignité : *Amor dignitatis nescius.*

Le Fils de Dieu a fait pour l'amour de nous infiniment plus que tout cela, car le péché du premier homme était un attentat commis particulièrement et directement contre la personne du Fils, comme le péché du premier ange. Lucifer voulut faire l'homme complice de son crime, et faire naître sur la terre l'iniquité qu'il avait conçue dans le ciel; il avait affecté d'être semblable à Dieu : *Similis ero altissimo ;* il procura que l'homme eût la même ambition : *Eritis sicut dii.* Or, affecter d'être semblable à Dieu, et aller de pair avec lui, c'est ambitionner ce qui convient au Verbe divin par la propriété de sa personne. Le Père éternel, pour venger cette offense commise contre son Fils, avait perdu une partie des anges, il voulait perdre tous les hommes ; il voulait disgracier et damner toute la nature humaine, dont tous les autres étaient coupables. Que fait le Fils de Dieu ? il dit : Mon Père veut, pour l'amour de moi, punir et perdre tous les hommes : je ferai que pour l'amour de moi il leur pardonnera, qu'il les aimera, qu'il les favorisera, qu'il les sauvera, qu'il les comblera de bénédictions[1]; et pour cela il prend notre habit, il se rend de notre Ordre, il se fait homme, il s'assujettit aux bassesses de l'enfance, qui est le noviciat de notre vie, à la pauvreté, à l'obéissance à sa mère, à la faim, à la soif, aux travaux, aux fatigues, aux souffrances et aux autres incommodités et infirmités de la nature humaine; sans considérer qu'il était le Fils de Dieu par la nature, égal, consubstantiel et coéternel à son Père, la splendeur de sa gloire, l'héritier de tous ses biens et le caractère de sa substance : *Amor dignitatis nescius , dignatione dives.*

[1] Lucifer præcipitatus illicò corruit, quoniam zelavit pro Filio Pater, etc. Adam et Eva, quod Filii Dei est, consilio diaboli subripere tentant ; nec dissimulat injuriam Filii Pater, sed continuò in ipsum hominem vindictam retribuit, etc. Quid agat Filius videns pro se zelare Patrem, et nulli penitùs parcere creaturæ? duas tantùm inquit, Deus fecerat nobiles creaturas rationis participes, capaces beatitudinis, Angelum videlicet atque hominem : sed ecce propter me Angelos perdidit multos ; homines universos : ergò , ut sciant quia ego diligo Patrem , per me recipiat quos quodammodo propter me amisisse videtur (Bern., Serm. 1 *de Adv.*).

XII. C'est trop peu de le comparer à un cardinal qui aurait pitié de plusieurs religieux; il le faut comparer à un roi qui aurait pitié d'un insecte. Supposons qu'un laquais ait laissé un flambeau allumé dans les écuries du roi, et que le roi étant en son cabinet, voie à travers ses fenêtres un petit papillon qui va voletant autour de ce flambeau; qu'il se lève de sa chaise, qu'il sorte de son cabinet, descende l'escalier, qu'il traverse la basse-cour, qu'il entre en l'écurie, marche sur le fumier, qu'il mette sa main entre le flambeau et le papillon pour l'empêcher de brûler; et que voyant que, pour s'ébattre, il va voler de l'autre côté du flambeau, il noircisse, il souille et brûle ses mains royales pour éteindre ce flambeau, et qu'étant interrogé pourquoi il le fait : Hélas! dit-il, ce pauvre papillon s'allait brûler, j'en ai pitié et je ne saurais souffrir. Qu'en dirait-on? qu'en penserait-on? quelle abondance, quel excès! quelle tendresse de miséricorde : *Dignatione dives.*

Le Fils de Dieu a fait pour l'amour de nous infiniment davantage. Il a vu du trône de sa gloire que nous allions être brûlés dans les flammes éternelles pour la désobéissance de notre premier père et pour nos propres péchés : il est descendu du ciel, il est entré en une étable, il s'est mêlé parmi nos ordures, il s'est chargé de nos péchés, assujetti à nos misères, brûlé et consumé en la croix, pour nous empêcher d'être brûlés : *Per omnes naturæ humanæ contumelias volutatus*, dit Tertullien. *Infrà suam ipse vacui factus potestatem*, dit saint Hilaire. *Exinanivit semetipsum,* dit saint Paul. Le roi ne pourrait faire, pour ce papillon, plus que ce que nous avons dit.

XIII. Mais le Fils de Dieu passe bien plus outre : *Affectu potens.* Supposons que le roi, pour l'amour du papillon, se fasse papillon lui-même : on ne le peut pas imaginer; mais, forçons notre imagination, ou faisons que le plus grand roi du monde se fasse moucheron, pour empêcher qu'on ne fasse mourir un papillon. Que serait-ce? Ce ne serait pas un effet, ce serait un excès de miséricorde; on ne trouverait point de parole pour exprimer cette saillie. Le roi ne saurait faire cela, mais Dieu l'a fait par son amour : *Affectu potens.* L'amour est puissant en ses affections; et quand il se trouve en Dieu, il est tout-puissant, il désire, il entreprend, et il exécute ce qui est impossible. Cela est vrai, il n'y a rien de plus assuré. Si le plus grand roi du monde se faisait moucheron, pour empêcher qu'on ne tuât un moucheron, il n'obligerait pas tant ce moucheron, comme le Sauveur nous a obligés par le mystère de l'Incarnation. Le Fils de Dieu s'est plus abaissé, humilié et anéanti, se faisant homme pour les hommes, qu'un roi ne s'abaisserait, se faisant moucheron pour les moucherons. Il y a plus de disproportion et de disconvenance entre Dieu et tous les hommes, qu'entre un roi et un moucheron; Dieu est plus grand à comparaison de tout le monde, qu'un roi n'est grand à comparaison d'un moucheron; cent mille mondes sont plus petits à comparaison de Dieu, qu'un moucheron n'est petit à comparaison d'un roi. Et toutefois, ô merveille! ô prodige! Dieu s'est fait homme, et cela pour l'amour des hommes : *Domine, consideravi opera tua, et expavi.* Je me pâme, je m'abîme, je me perds en la considération de cet amour!

Dieu s'est fait homme ! oui, Dieu s'est fait homme ! c'est comme qui dirait : Un roi s'est fait moucheron ! Quelle piété, quelle charité, quelle clémence, quelle miséricorde, quelle saillie, quel transport, quel effort, quel excès, j'ai quasi dit quelle folie d'amour ! Mon Dieu ! ô mon Dieu ! bien nous en prend que nous savons que vous êtes sage : car si vous ne l'étiez, je dis infiniment, je dis essentiellement ; oui, si vous n'étiez la sagesse même, nous aurions sujet de dire que vous avez fait en cette œuvre une action de folie ; c'est un trait de folie, c'est un scandale au jugement de tous ceux qui regardent ce mystère sans la conduite de votre lumière : *Judæis scandalum : Gentibus stultitiam.*

XIV. *Suasu efficax.* Si vous eussiez appelé quelqu'un à votre conseil sur ce dessein, il n'y eût eu personne qui eût osé vous le conseiller, qui n'eût fait tout son possible pour vous le dissuader, qui ne vous eût dit pour vous en détourner : Qu'avez-vous à faire de ces hommes, qui ne sont que des vers de terre ? Vous devez-vous soucier s'ils sont heureux ou malheureux ? se mettent-ils jamais en peine si des moucherons sont bien ou mal ? Vous qui êtes la pureté même, si éloigné de toute matière, si grand, si puissant, si immense et si infini, qui n'avez besoin de personne, qui ne pouvez rien espérer des hommes, qui ne devez attendre d'eux que des ingratitudes monstrueuses, vous faire semblable à eux et passer par tous les états de leur vie ! n'aurez-vous point horreur des entrailles d'une Vierge ? ne serez-vous point honteux des bassesses de l'enfance ? n'aurez-vous point confusion de l'infamie du gibet ? Vous ferez tort à votre majesté, vous trahirez votre grandeur, vous vous ferez moquer de vous. Ce dont tous vos anges vous eussent détourné, ce dont votre noblesse, votre sagesse, votre pureté, votre sainteté et tous vos autres attributs vous eussent dissuadé, votre amour, plus éloquent, plus puissant, plus triomphant et plus efficace que tous, vous l'a heureusement persuadé : *Suasu efficax.*

Conclusion. — *Amor triumphat de Deo.* L'amour a triomphé de Dieu, ne triomphera-t-il pas de nous ? Il a tant eu de pouvoir sur le Créateur, ne pourra-t-il rien sur les créatures : *Apparuit*, φιλανθρωπία. Après des preuves si puissantes, après un témoignage si évident, douterons-nous encore de son amour : *Sic Deus dilexit mundum ; sic Deus dilexit.* Après un tel effet, après un tel excès d'amour, lui refuserons-nous le réciproque ? *Si amare pigebat, redamare non pigeat.* Si nous étions retenus à le prévenir de notre amour, ne soyons pas ingrats et rétifs à le suivre. Quels reproches vous fera-t-il en son jugement ! quelle honte et quelle confusion aurez-vous en sa présence et devant les anges, quand il vous fera voir, qu'étant la plénitude de tout être, le trésor et l'océan de tout bien, il s'est épuisé pour l'amour de vous : *Plenitudo effusa est, exhausit semetipsum ;* et vous n'avez pas voulu tirer de votre bourse une petite aumône pour le soulager en sa nécessité, de vos greniers un peu de blé pour l'aider à vivoter, de vos coffres un peu de linge pour l'empêcher d'être rongé de vermine en sa maladie, de votre bouche quelque parole d'instruction et de compassion pour le consoler en ses disgrâces.

Quand il vous fera voir, qu'étant la hautesse et l'excellence souveraine, il s'est ravalé aux infirmités de votre nature, aux faiblesses des enfants, à l'obéissance d'une fille, au néant de l'être créé : *Altitudo adæquata est*, et que vous n'avez pas voulu vous soumettre au commandement de votre mère; à rechercher d'amitié ceux qui vous ont désobligé; à la volonté de votre maîtresse; vous lui avez répondu arrogamment, vous, une petite servante, que la bassesse de sa condition devrait humilier. Quelle confusion aurez-vous quand Dieu vous fera voir que lui, étant unique, incomparable en toutes ses perfections et infiniment au-dessus de tout être créé par l'éminence de sa condition, il a reçu votre nature à la participation de toutes ses grandeurs, il l'a élevée à son trône, il l'a adoptée à sa famille, associée à son empire et unie à sa divinité : *Singularitas associata est!* Et vous ne voulez pas que personne aille de pair avec vous? vous êtes piquée d'envie, vous enragez de jalousie, si quelqu'un approche tant soit peu de la prééminence et singularité que vous pensez avoir, en la beauté du corps ou de l'esprit, en la pompe des habits, ou en d'autres excellences imaginaires et prétendues. Quand il vous fera voir que son amour pour vous lui a fait oublier ses grandeurs et mépriser ses prérogatives : *Amor dignitatis nescius;* Et que vous avez fait litière de sa sainte volonté, foulé aux pieds ses commandements, violé tout droit divin et humain pour vous enrichir, vous élever et vous agrandir! Son amour a été si riche en miséricorde pour vous : *Dignatione dives*, qu'il a épousé toutes vos misères.

Quand vous êtes malade en un hôpital, si un grand vous daigne visiter, il montre sa grande charité; s'il pleure en vous voyant pleurer, on dira : Quelle pitié, quelle tendresse, quelle miséricorde : *Ecce quandò diligebat eum!* mais s'il devenait malade par compassion de votre mal, par sympathie de pitié et de charité, on crierait : O quel excès! Le Verbe divin n'a pas pris seulement les livrées, les apparences et la forme extérieure de nos bassesses; il en a pris la vérité, l'essence et la réalité; il a été vrai homme, vrai enfant, véritablement mortel, passible, sujet au temps et à ses injures; quand il vous fera voir cet amour, et vous reprochera que vous n'avez pas daigné faire un pas pour le visiter en la prison, en l'hôpital, en votre voisinage; que vous n'avez pas voulu soigner un pauvre malade, faire un exploit, dresser une requête pour l'amour de lui, que lui répondrez-vous?

Affectu potens, suasu efficax. Il a fait de si grands efforts sur soi par la puissance de son amour et à sa persuasion, n'en ferons-nous point pour l'amour de lui et de nous? Assurément, assurément, mes chers Auditeurs, vous ne vous sauverez pas si vous ne faites des efforts sur vous, au moins quelquefois, au moins en certaines occasions. Quand il est question de vous détacher d'une créature qui vous est une pierre de scandale, de dompter une passion, de pardonner une grande injure, de restituer un héritage, de quitter un office, un bénéfice ou une maison où vous ne faites pas votre salut, d'entreprendre un dessein d'importance pour le service de Dieu : *Violenti rapiunt illud.* Une âme dévote me disait ces jours passés : J'ai été guérie miraculeusement, en une église

de Notre-Dame, d'une fâcheuse maladie; je me sens tellement obligée à la Sainte Vierge que, quand je me tiendrais à genoux jour et nuit pour la remercier, je ne l'en pourrais pas dignement reconnaître. Ces paroles m'attendrirent et élevèrent mon esprit à estimer infiniment la grâce que Jésus-Christ nous a faite; car, qu'est-ce d'être délivré d'une maladie passagère par un miracle qui ne coûte rien à la Vierge, en comparaison d'être délivré de la mort éternelle par les abaissements d'un Dieu; si nous savions ce que c'est que Dieu et ce qu'il a fait pour nous quand il s'est fait homme, nous voudrions nous mettre en pièces cent fois par jour pour l'amour de lui. Nous souhaiterions que le centre du monde fût infiniment plus profond qu'il n'est, et y être continuellement prosternés pour adorer le mystère de l'Incarnation.

Honorons-le donc souvent, mes chers Auditeurs, si nous ne voulons être des monstres d'ingratitude; honorons-le au moins une fois par jour à quelque heure déterminée; adorons le Père éternel, ouvrant ses entrailles de miséricorde, pour nous donner son Fils bien-aimé, le sujet de sa complaisance et l'objet de ses plus tendres amours. Adorons le Fils de Dieu, s'abaissant pour l'amour de nous, au néant de notre nature. Adorons le Saint-Esprit opérant ce mystère ineffable par une bonté incompréhensible; et disons quelquefois avec le dévot fondateur de l'Oratoire : Grand Dieu! Père éternel, Père de miséricorde, vous avez voulu que votre Fils unique, qui était Dieu en votre sein de toute éternité, fût vrai homme pour l'amour de nous, durant toute l'éternité : faites-nous, s'il vous plaît, la grâce d'honorer incessamment cette très-divine et ineffable vie du Verbe en l'humanité, et l'humanité en votre Verbe, afin que nous soyons animés de son esprit sur la terre, et que nous jouissions quelque jour de son agréable vue dans le ciel. *Amen.*

SERMON XXXI.

DES INJURES QUE LE PÉCHÉ FAIT A L'HOMME-DIEU.

Quarè me persequeris?
Pourquoi me persécutez-vous? (Act. 9.)

Comme le mystère de l'Incarnation est le plus grand bienfait que nous ayons reçu de la miséricorde de Dieu, l'ingratitude que le péché commet contre une grâce si précieuse est une des plus énormes, des plus noires et des plus atroces que l'on se puisse imaginer. Hier, le temps ne me permit pas d'étaler bien au long cette vérité, je dois le faire aujourd'hui, en vous montrant les horribles attentats que le péché mortel commet contre la très-adorable et très-aimable majesté de l'Homme-Dieu. Premièrement, il ruine ses biens; secondement, il le chasse de sa maison; en troisième lieu, il lui ôte son honneur; en quatrième lieu, il le crucifie. La sage Thécuite, parlant en parabole au roi David et se plaignant de ceux qui voulaient faire mourir son fils unique, disait : *Quærunt extinguere scintillam meam* (2. Reg. 14, 7). Vous pouvez

dire le même des pécheurs, ô sainte et bienheureuse Vierge! votre bien-aimé Fils, c'est votre lumière, votre gloire, votre trésor, votre unique ressource; le péché mortel tend à le faire mourir. Peut-on offenser le Fils sans offenser sa Mère? peut-on blesser la prunelle de vos yeux et le cœur de vos entrailles, sans vous faire une douleur très-sensible? Il est donc évident que vous avez beaucoup d'affection, de zèle et d'intérêt que ce monstre soit banni de l'univers. C'est à quoi je dois travailler, moyennant la grâce de votre Fils, que j'implore par votre entremise. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Peccatum destruit opus Christi, eum expellit è domo suâ, inhonorat, et crucifigit.

I. Punctum. — II. Opes Christi quas peccatum destruit, sunt thesauri gratiæ, quod probatur. 1. Scripturâ. — III. 2. Patribus. — IV. 3. Ratione.

II. Punctum. — V. Peccatum pellit Christum : domo suâ. Quàm hoc sit illi injuriosum probatur ex amore illius; ergà animam justam 1. Scripturâ. — VI. 2. Patribus. — VII. 3. Ratione. — VIII. 4. Comparatione.

III. Punctum. — IX. Peccatum inhonorat Christum. 1. Scripturâ. — X. 2. Patribus. — XI. 3. Rationibus.

IV. Punctum. — XII. Crucifigit Christum. 1. Scripturâ. — XIII. 2. Comparationibus. — XIV. 3. Exhortatione ad fugam peccati, cujus malitia præponderat bonitati omnium bonorum operum, tàm nostrorum. — XV. Quàm omnium sanctorum.

Conclusio. — Recapitulatio per paraphrasim. *Quare me persequeris.*

Exorde. — I. *Tetendit adversùs Deum manum suam, et contrà omnipotentem roboratus est. Cucurrit adversùs eum erecto collo et pingui cervice armatus est,* dit Job au chapitre 15; Il s'est révolté contre le Tout-Puissant, il a haussé le bras pour frapper le Créateur; il s'est armé de pied en cap pour lui faire la guerre à feu et à sang, il s'est efforcé de le persécuter. Bon Dieu! quel est ce présomptueux, cet insolent, cet impudent et ce désespéré, qui ose déclarer la guerre à votre très-infinie, très-adorable, très-aimable et très-redoutable Majesté! Quel est ce géant téméraire qui veut escalader le ciel, et débusquer Dieu de son trône? Quel est ce brutal et étourdi, qui ose conspirer contre son bienfaiteur? Quel est cet arrogant Sémei, qui bafoue son prince légitime? Quel est ce parricide Absalon, qui se soulève contre son père? Quel est ce chien enragé qui tourne sa furie contre son propre maître? C'est le pécheur, Messieurs, c'est ce chrétien qui est si téméraire, que de commettre un péché mortel; c'est à lui proprement que Jésus peut faire ce reproche : *Quarè me persequeris?* Il le persécute en tout ce qu'il peut; il exerce contre lui les plus étranges inimitiés, les plus outrageuses hostilités qui se puissent exercer; il ruine ses richesses, il le chasse de sa maison, il lui ôte son honneur, il le crucifie et il attente à sa vie; ne sont-ce pas de furieuses persécutions?

Premier point. — II. Les richesses du Fils de Dieu sont les trésors de sa grâce. Son Apôtre dit aux Ephésiens : Nos dettes sont acquittées par les richesses de sa grâce : *Secundùm divitias gratiæ ejus* (Ephes. 17). Et au chapitre suivant : Dieu nous a fait tant des faveur, afin que les siècles suivants reconnaissent l'abondance de

richesses de sa grâce : *Ut ostenderet in sæculis supervenientibus abundantes divitias gratiæ suæ* (Eph. 2, 5). Le péché ravage toutes ces finances. Un hérétique ancien, nommé Manès, qui vivait au second siècle, disait qu'il y a deux dieux, un bon qui s'emploie à faire le bien ; l'autre, mauvais, qui ne s'occupe qu'à faire du mal. C'était une erreur, mais supposons qu'il soit ainsi, et que ce dieu auteur du mal, qui ne serait pas un dieu, mais un démon, soit aussi puissant à faire du mal, que le bon Dieu est puissant à faire du bien, et que, par une extrême malice, il éteigne le soleil, la lune et les étoiles, qu'il brise les globes célestes, qu'il altère les éléments, qu'il arrache tous les arbres et coule à fond tous les vaisseaux qui sont sur la mer ; qu'il mette le feu à toutes les maisons ; qu'il tue tous les animaux, qu'il renverse la terre sens dessus dessous, et enfin qu'il ruine et anéantisse tout ce qui est en la nature? ne serait-ce pas grand dommage? ne serait-ce pas un horrible dégât? Tenez pour tout assuré, car il n'est rien de plus vrai, que le ravage ne serait pas si grand que celui que vous faites par un péché mortel ; cela est si certain par les principes de la foi et de la raison, qu'on ne le dispute point en l'école : il passe pour une vérité constante et avérée de tous les docteurs.

III. Le maître de la théologie, saint Thomas, le conclut ainsi en termes exprès : *Bonum universi, est majus quàm bonum particulare unius, si accipiatur utrumque in eodem genere : sed bonum gratiæ unius majus est, quàm bonum naturæ totius universi* (1. 2. q. 113, art. 9, ad 2). Le bien de tout l'univers est préférable au bien d'un particulier, s'ils sont tous deux du même genre et du même ordre : mais il n'en est pas ainsi s'ils sont de différents étages ; car la grâce de Dieu qui est en un particulier, est préférable au bien naturel de tout l'univers. Vous ne le croyez pas, parce que vous ne vous conduisez que par les sens ou l'imagination, et non pas par la foi et par la raison. Si un enfant avait perdu ou brisé un diamant, quand on lui dirait que c'est une plus grande perte que si on faisait pourrir, ou que si on jetait dans la rivière toutes les pommes qui sont au marché, il ne le croirait pas ; vous auriez beau le lui assurer, le lui jurer, le lui faire assurer par tous vos voisins, il n'en croirait rien ; il penserait que tout le monde se trompe, et lui-même se tromperait : *Usquequò parvuli diligitis infantiam.* Vous êtes un enfant, vous perdez la grâce de Dieu pour une imagination, une fumée d'honneur, pour une volupté passagère. On vous dit que la perte d'un degré de grâce est une plus grande perte que si on anéantissait le ciel et la terre, parce que le moindre bien d'un ordre supérieur est plus grand, plus noble, plus excellent, plus à estimer que tous les biens d'un ordre inférieur.

IV. Vous ne le croyez pas, et il ne laisse pas d'être véritable : car un seul péché mortel, pour petit qu'il soit, n'éteint pas seulement un degré de grâce, mais tous les trésors de grâce qui se trouvent en l'âme, pour grands et abondants qu'ils soient. Et quand une âme aurait amassé en son cœur toutes les grâces qui sont aux apôtres, aux séraphins et en la Mère de Dieu, un seul péché mortel venant là-dessus, dissipe et anéantit tout cela. Quelle perte, quel

dégât, quel ravage, quel naufrage et quel horrible brigandage! O mon Dieu! quelle méconnaissance, quelle ingratitude dénaturée nous commettons envers vous! Que vous avez grand sujet de former contre nous cette plainte; ils m'ont rendu le mal pour le bien et la haine pour la dilection. Vous vous intéressez si fort en nos pertes, vous avez tant de soin de conserver nos biens, vous êtes si jaloux de tout ce qui nous appartient, que vous défendez à toute personne, sous peine de damnation, non-seulement de nous ruiner, nous dérober ou nous causer quelque dommage, mais même convoiter nos terres, nos héritages, nos maisons, notre bétail ou autre chose qui nous appartienne : *Non concupisces uxorem proximi tui, non domum, etc.* ; et nous ruinons pour un plaisir infâme, pour un peu d'argent, vos richesses inestimables, les finances précieuses de votre grâce, et des trésors qui vous coûtent si cher.

Deuxième point. — V. En Isaïe, chapitre soixante-sixième, Dieu parlant à certains Israélites qui avaient le dessein de lui bâtir un temple superbe, et qui ne se retiraient point de leurs péchés : *Quæ est ista domus quam ædificabitis mihi? et quis est iste locus quietis meæ, ad quem respiciam nisi ad pauperculum, et contritum spiritu, et trementem sermones meos?* Pensez-vous que j'habite en un temple matériel, fabriqué de bois et de pierre? y a-t-il rien de corporel si riche et si précieux qui puisse attirer mes yeux et être l'objet de ma complaisance? Le temple où j'habite volontiers, c'est une conscience pure et nette, une âme qui me craint et qui garde mes commandements. Oui, la théologie l'enseigne, l'Ecriture nous oblige à le croire, que la Majesté divine habite d'une façon toute particulière en l'âme du juste, et qu'elle y habite, non par sa grâce et ses dons seulement, mais par son essence et en propre personne. *Si quelqu'un m'aime*, dit le Sauveur, *mon Père l'aimera, et nous viendrons en lui, et nous y ferons notre demeure* (Joan. 14). Et saint Paul aux Corinthiens : *L'Esprit de Dieu habite en vous* (1. Cor. 3, 16). Et le bien-aimé disciple : *Celui qui a la charité demeure en Dieu, et Dieu en lui* (1. Joan. 4, 16). Et derechef saint Paul : *La charité de Dieu est répandue en nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné* (Rom. 5, 5). Il distingue la charité et le Saint-Esprit, il dit que tous deux nous sont communiqués; et Dieu habite en nous si nécessairement, que, comme dit saint Thomas, si par impossibilité, il n'était en tout lieu par son immensité, ou s'il était en quelque lieu particulier, il le quitterait pour venir loger en une âme qui est en sa grâce, et il y demeurerait aussi longtemps que la grâce y serait conservée, tant elle a d'attraits, d'agréments et de charmes pour lui.

VI. Saint Augustin et les autres Pères disent que Dieu est l'âme de notre âme, c'est-à-dire qu'il est à notre âme ce que notre âme est à notre corps (lib. 13, *de Civit.*, cap. 15). L'âme n'a rien de si délicieux que de demeurer en son corps, de lui donner la vie, le mouvement et le sentiment; c'est son lieu naturel, comme le centre de la terre l'est aux choses pesantes. Si Dieu la logeait en un diamant, dans une étoile ou dans le soleil, elle n'y aurait point tant de contentement, elle serait en un état violent, et elle désire-

rait toujours retourner à son corps. Ce qui est si véritable, que saint Augustin et saint Thomas disent que l'âme bienheureuse qui est au ciel a toujours l'inclination d'être réunie à son corps ; et elle le désire avec tant d'affection, que si quelque chose la pouvait affliger en cette abondance et plénitude de tous biens, ce serait de se voir séparée de son corps où est son centre et son lit de repos [1]. Il en est de même de Dieu au regard de notre âme : s'il peut avoir quelque plaisir et recevoir quelque contentement hors de soi-même, il n'en peut avoir que dans l'âme du juste. Le temple de Salomon, dont il disait : *Erunt oculi mei, et cor meum ibi;* le ciel empyrée dont il dit : *Cœlum mihi sedes est*, ne lui est point un séjour si délicieux que l'âme raisonnable.

VII. Pour connaître le plaisir qu'il a d'être en ce logis, il ne faut que voir la résistance qu'il fait pour n'en point déloger, considérer qu'il n'en sort jamais qu'à son très-grand regret et comme en son corps défendant, s'il est bien permis de parler ainsi. Supposons qu'un prince vienne loger en votre pauvre maison : vous êtes si peu courtois, si grossier et si incivil, que vous ne lui faites quasi point d'accueil, vous ne lui tenez point compagnie, vous ne l'entretenez pas le long du jour ; vous lui donnez seulement le bonjour le matin et le bonsoir la nuit ; vous dites plusieurs paroles qui lui déplaisent, vous faites des actions qui le désobligent, s'il demeurait toujours en ce logis nonobstant tout cela ; s'il endurait ces incivilités, s'il ne sortait point qu'on ne le prît par les épaules et qu'on ne lui dît : Sortez d'ici, on n'a que faire de vous ! que dirait-on ? que penserait-on? ne diriez-vous pas qu'il aime ce logis, qu'il y a là-dedans quelque créature qui le charme, qui le captive et possède son cœur? Quand vous faites une bonne confession, Dieu entre en votre âme comme en son sanctuaire : vous ne lui faites pas grande réception, vous l'entretenez fort peu, vous pensez fort peu à lui, vous ne lui parlez quasi point, vous le laissez là tout seul sans compagnie ; vous vous contentez de lui faire quelque petite prière le matin et le soir ; vous lui refusez mille choses qu'il vous demande par ses inspirations, vous contristez son esprit par mille péchés véniels, vous lui désagréez par mille petits mensonges, par des paroles oisives, par des vaines affections ; et néanmoins il ne rompt point avec vous, il ne s'en va point, il demeure toujours jusques à ce que vous le chassiez de vive force par un péché mortel, qui est incompatible avec lui. C'est signe qu'il aime bien cette maison, c'est signe que ce qui est là-dedans a de grands charmes et de puissants attraits pour l'obliger à demeurer, nonobstant tant d'irrévérences et d'indignités.

Moïse disait au peuple juif : Votre Dieu est le Seigneur de toutes les créatures ; le firmament et les autres cieux, la terre et tout ce qui est en elle lui appartiennent ; il n'a besoin de personne, et néanmoins il a daigné prendre votre nation pour l'objet de son amour : *En Domini Dei tui cœlum est, et cœlum cœli, terra et omnia quæ*

[1] Aug., tom., 2, lib. 12, *de Genes.*, cap. 35 ; Divus Th., 2. 2. q. 4, art. 5 ; Itâ divus Laurent. Justin., lib. *de Disciplinâ et perfectione religionis*, cap. 4

in ea sunt : et tamen patribus tuis conglutinatus est, et amavit eos (Deut. 10, 14). Notez ce mot, *conglutinatus;* il exprime une liaison étroite, un amour ardent et passionné, une parfaite amitié, comme quand il est dit : *Anima Jonathæ erat conglutinata animæ David.* Dieu s'attache d'affection, il se lie et se colle à votre âme quand vous êtes en état de grâce. Vous l'arrachez donc avec douleur, quand vous le séparez de vous par un péché mortel ; vous faites un effort et une violence sur lui; vous lui causez un déplaisir extrême; vous lui faites un affront signalé de le chasser honteusement d'une maison qu'il affectionne tant, pour y recevoir son ennemi juré; vous l'obligez à faire cette plainte : *Reliqui domum meam, dimisi hæreditatem meam dedi dilectam animam meam in manu inimicorum ejus* (Jer. 12, 3); J'ai été contraint de sortir de ma maison, de quitter mon héritage et de laisser ma bien-aimée entre les mains de ses ennemis.

VIII. Il me semble voir David quand il fuyait la persécution d'Absalon. N'était-ce pas un spectacle digne de compassion, de voir un grand prince très-innocent et débonnaire, accompagné d'une poignée de gens, sortir de son Louvre et de sa ville royale, pieds nus, les yeux baignés de larmes, la face voilée pour couvrir la honte de l'affront qu'il recevait, soupirant et sanglotant, s'enfuir et se cacher dans les cavernes du désert, et ce, pour éviter la persécution de son propre fils, qu'il chérissait comme la prunelle de ses yeux? *David ascendebat clivum olivarum flens, nudis pedibus incedens et operto capite* (2. Reg. 15, 30). Cet affront n'était rien en comparaison de celui que vous faites au Fils de Dieu; vous l'obligez de sortir de votre âme, qu'il avait ornée, embellie et enrichie pour être à jamais sa maison de plaisance, son jardin de délices, son Louvre, son temple et son sanctuaire; il a le déshonneur et le regret de voir qu'on le chasse en présence de ses anges, d'un logis qui lui appartenait, pour y recevoir son ennemi juré, très-indigne de cette demeure.

Troisième point. — IX. Il vous peut faire cette plainte : *Expugnaverunt me gratis.* Il vous peut dire comme aux Scribes et aux Pharisiens : *Ego honorifico Patrem, et vos inhonorastis me;* je ne pense continuellement qu'à honorer Dieu mon Père ; au lieu de prendre exemple sur moi, vous me déshonorez. Il vous peut dire comme il disait aux Juifs : Vous êtes cause que mon nom est blasphémé parmi les infidèles; car les débauches des disciples font déshonneur à leur maître; la mauvaise vie des serviteurs est l'opprobre de leur seigneur. *Patitur in suis Christus opprobrium, patitur in nobis lex Christiana maledictum*, dit Salvian.

X. L'histoire ecclésiastique nous apprend, que du temps de l'empereur Constance, il y avait en garnison dans la ville de Thèbes, avec d'autres soldats, un jeune homme nommé Pacôme. Les chrétiens des lieux voisins envoyèrent à ces soldats, quoique payens, des vivres et des provisions avec une libéralité incroyable. Pacôme demanda quelles gens sont-ce que ces chrétiens? On lui dit : Ce sont des personnes qui adorent Jésus-Christ comme leur Dieu. Il faut donc, dit-il, que ce soit le vrai Dieu, puisqu'il les rend si

bons, si charitables et si magnifiques. Cette réflexion le convertit à la foi; il est devenu un grand saint. *Christi bonus odor sumus;* c'est à présent tout le contraire.

XI. Car supposons qu'un turc ou tout autre infidèle, entendant parler du christianisme en son pays, demande quelle sorte de gens sont-ce que ces chrétiens? et qu'on lui dise : Ce sont des gens qui reconnaissent Jésus-Christ pour fondateur de leur religion : il leur a prescrit la forme de vie qu'ils doivent tenir, il les a obligés d'imiter les exemples qu'il leur a montrés, et de suivre le chemin qu'il leur a frayé. Quand ce turc viendrait en la chrétienté, et qu'il verrait la vie et les déportements des chrétiens, que dirait-il? que penserait-il? n'aurait-il pas sujet de dire : Il faut nécessairement que Jésus-Christ ait été l'homme le plus ambitieux, le plus avaricieux, le plus lascif, intempérant, impatient, vindicatif et vicieux qui ait jamais été au monde; puisque ses disciples, auxquels il a donné un régime de vie et qui font profession de l'honorer, de suivre sa doctrine et d'imiter ses exemples, sont si orgueilleux, si attachés aux biens de la terre, si impudiques, si ivrognes, si impudents en paroles et si ardents à se venger; sans doute, il leur a enseigné tous ces vices et leur en a montré l'exemple. Voilà les déshonneurs que vous faites au Fils de Dieu par les dérèglements de votre vie.

Vous êtes encore cause que le diable le déshonore, qu'il lui insulte et qu'il le brave de l'avantage qu'il a sur lui en votre cœur, en lui disant : Vous êtes un beau souverain, c'est bien à vous à avoir des sujets; ces chrétiens s'appellent vos disciples, et ils sont mes partisans; ils se disent vos serviteurs, et ils se rendent mes esclaves; ils font le signe de la croix, et ils s'enrôlent sous mes drapeaux; ils sont marqués à votre caractère, et ils portent mes livrées; vous en avez le domaine, et j'en ai la domination; vous en avez la propriété, et moi la possession; ils font profession de votre foi, et ils obéissent à mes commandements; ils vous font des grimaces et de beaux compliments, et, en effet, ils me rendent service. Vous faites tant d'effort pour avoir l'affection de cette âme, vous lui faites la cour, vous lui faites l'amour, vous étudiez ses humeurs et ses inclinations pour la charmer et la gagner du côté qu'elle est prenable; vous y employez la douceur et la rigueur, les caresses et les disgrâces, les promesses et les menaces, les châtiments et les récompenses, et vous ne faites rien : *Quomodò, si mulier contemnat amatorem* (Jer. 3, 20). Je n'y fais pas tant de façon et je viens à bout de mes desseins, je n'y emploie qu'une fille affétée, qu'une pièce d'argent, qu'une franche repue, et je gagne le cœur et l'affection de cette âme. Vous êtes cause que le démon déshonore ainsi le Fils de Dieu, qu'il se moque de lui, et qu'il lui dit en se glorifiant : *Prævalui adversùs eum.*

Quatrième point. — XII. Mais tout ce que j'ai dit jusques à présent n'est rien en comparaison du quatrième et dernier attentat, qui est que le péché crucifie derechef le Sauveur, et tend à le faire mourir. Il s'en plaint par son Prophète, il nous en assure par son Apôtre. En Malachie, parlant à ceux qui retenaient les dîmes et

autres oblations commandées en la loi, ce qui ne semble pas un crime des plus énormes, il dit : L'homme doit-il percer son Dieu? vous me dites : En quoi est-ce que nous vous perçons? En ce que vous ne payez pas bien les dîmes et les prémices comme vous devez : *Si affliget homo Deum*, Hebraïcè Kaha, *id est supplantavit, conculcavit, oppressit. Quia vos configitis me? et dixistis : in quo configimus te : in decimis et in primitiis* (Malach. 3, 8)? Et saint Paul, invectivant contre ceux qui offensent Dieu après le baptême, dit qu'ils attachent derechef en eux-mêmes le Fils de Dieu à la croix : *Rursùm crucifigentes in semetipsis Filium Dei* (Heb. 5, 6).

XIII. Les Hébreux disent que la première fois qu'Adam connut plus clairement sa faute et la pleura plus amèrement, ce fut à la mort de son fils Abel; parce que voyant ce très-beau jeune homme baigné en son sang, la couleur de son visage effacée, ses yeux qui brillaient auparavant, éteints et amortis, cette agréable face devenue horrible et hideuse par ses blessures et par la présence de la mort, il en fut si surpris et étonné, qu'il en demeura tout hors de soi; et considérant qu'il était la cause de ce malheur, et que, par sa désobéissance il avait donné entrée en ce monde à la mort, il fondit en larmes et se résolut de faire pénitenee plus rigoureusement qu'il ne l'avait encore fait. Quand nous entrons en l'église, et que nous voyons le Crucifix en un si pitoyable état, tout couvert de son sang, couronné d'épines, les yeux éteints, les joues pâles, les lèvres livides, la bouche sèche et altérée, les pieds et les mains percés de clous; comment est-il possible que nous ayons la hardiesse de commettre un péché mortel, sachant que le péché l'a réduit en cet état?

Sénèque parlant de la tyrannie d'Alexandre-le-Grand qui fit mourir cruellement un grand et célèbre philosophe nommé Callisthènes, parce qu'il ne voulait pas l'adorer, dit : Que la souvenance de ce crime ne sera jamais effacée, qu'il ternit la gloire de toutes les belles actions de ce grand roi : car si on dit qu'il a vaincu en guerre le roi Darius, et un million de soldats Persans, on y ajoutera : Oui, mais il a fait mourir Callisthènes; si on dit qu'il a couvert la mer d'une infinité de vaisseaux, qu'il a étendu son empire depuis l'Orient jusques aux frontières de Thrace; on dira : Oui, mais il a très-injustement ravi la vie à Callisthènes[1]. Il faut dire de même de vous, si vous êtes si malheureux que de commettre un péché mortel, la mémoire n'en sera jamais abolie, il flétrira la beauté de toutes les bonnes œuvres que vous avez jamais pratiquées. Si on dit que vous avez fait vivre par vos aumônes un grand nombre d'orphelins, qui seraient morts de faim sans vous, on y ajoutera : Oui, mais il a fait mourir le Fils de Dieu. Si on dit que vous avez été un grand justicier, que vous avez délivré plusieurs veuves et villageois de la violence des grands qui les voulaient opprimer; on dira : Oui, mais il a très-injustement opprimé et crucifié le Grand des grands.

[1] Hoc est Alexandri crimen æternum; quòd nulla bellorum fœlicitas redimet : nàm quoties quis dixerit; Occidit Persarum multa millia : opponetur et Callisthenem, etc. Omnia licet antiqua Ducum, Regumque exempla transierit; ex his quæ fecit, nihil tàm magnum erit, quàm scelus Callisthenis (Senec., lib. 6, natural. quæst., c. 23).

XIV. Cela est vrai, cela n'est que trop vrai; le péché mortel est un si grand mal, et une si haute injustice, qu'elle ne peut être contrebalancée par toutes les bonnes œuvres de votre vie passée, présente et à venir. Voyez si nous devons nous enfler pour quelque peu de vertu que nous pratiquons, et si nous ne devons pas avoir en horreur le péché plus que la mort? Si en une balance on mettait d'un côté l'injure que vous faites à Dieu par un seul péché mortel, et d'autre côté l'honneur que vous lui rendez par toutes les bonnes œuvres de votre vie, quand elle durerait 900 ans, l'injure l'emporterait de son poids, sur toutes vos bonnes œuvres; toutes les bonnes œuvres de votre vie ne sont pas un si grand bien, qu'un péché mortel est un grand mal; Dieu reçoit plus de déshonneur, de déplaisir et de desservice par un seul péché mortel, qu'il ne peut recevoir d'honneur, de plaisir et de service de toutes vos bonnes œuvres.

Ainsi vous voyez qu'il ne faut jamais commettre un péché mortel par l'espérance et la prétention de quelque bien, même spirituel, pour grand et précieux qu'il puisse être. C'est un mauvais raisonnement de dire : Je jurerai pour un mensonge, mais c'est afin que mon mari se confesse et se communie. Ainsi quand vous voyez que vous êtes en un état et condition de vie, où vous tombez de temps en temps en péché mortel, et que vous n'y tomberiez pas si vous n'étiez en cette vocation, pour faire sagement il la faut quitter, quelque profit temporel ou spirituel que vous y fassiez. Par exemple, saint Paul faisait de très-grands profits en l'Eglise, si jamais personne en a fait; il gagnait les âmes à Dieu à milliers; il répandait partout comme un soleil, la lumière de l'Evangile, la connaissance et l'amour de Jésus : mais si cette fonction, et l'entrée qu'il avait dans les maisons séculières, lui eussent donné occasion de tomber de temps en temps en quelque péché mortel par fragilité humaine, quand ce n'eût été qu'une fois par an, qu'une fois en deux ans; il eût fait sagement de quitter la prédication de l'Evangile, la conversion des pécheurs, et l'instruction des fidèles, pour se retirer en un désert. Mais il était si éloigné de tout péché, qu'il eût plutôt choisi de ne jamais prêcher, que de commettre volontairement un seul péché véniel. Aussi saint Chrysostome dit-il que le premier et le plus grand bien que vous puissiez faire en votre vie, c'est de ne point faire de mal; et quand vous avez commis un péché mortel, vous pouvez dire, sans danger de mentir : J'ai aujourd'hui fait plus de mal que je n'ai fait de bien en toute ma vie.

XV. Il passe bien plus avant, et cela sans exagération et avec beaucoup de vérité. La malice d'un seul péché mortel ne peut être compensée par la bonté des bonnes œuvres de toutes les pures créatures. Parcourez toutes les familles chrétiennes qui sont dans les quatre parties du monde : voyez que de bonnes œuvres on y fait, que de charités, que d'aumônes, que de méditations et que d'oraisons jaculatoires on y peut faire. Entrez en toutes les églises des catholiques; voyez que de dévotions, que d'actes d'adoration, d'amour de Dieu, d'oblation de soi-même, et que d'actions de grâce on y exerce, passez par tous les couvents et monastères des religieux et religieuses. Percez le fond du désert pour entrer dans les cellules

des chartreux et des autres anachorètes : voyez, que de pénitences, que d'austérités, de mortifications et de contemplations, que d'actes d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. Descendez jusques dans l'église souffrante : voyez que d'actes de patience, d'humilité et de résignation à la volonté de Dieu, sont exercés par les âmes du purgatoire. Montez en l'église triomphante, au ciel empyrée, voyez les troupes des saints patriarches, des prophètes, des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des vierges et tous les chœurs des anges, des archanges, chérubins, séraphins et autres esprits bienheureux ; que de louanges ils rendent à Dieu, que de profonds hommages, que d'adorations, que d'amours, que de soumissions à ses ordres, que de zèle ils ont pour sa gloire.

Voyez enfin le cœur virginal de Marie, dans lequel tous les actes de dévotion et toutes les vertus des autres saints sont ramassés et réunis même avec beaucoup de surcroît : tout cela ne rend point tant d'honneur, de plaisir et de service à Dieu, qu'un seul péché mortel lui rend de déshonneur, de déplaisir et de desservices. Que Dieu produise cent mille mondes aussi grands et aussi peuplés que celui-ci, et encore plus ; que toutes les feuilles d'arbres, que tous les grains de sable, que toutes les plantes et tous les animaux, jusqu'aux insectes de ce monde, aient de l'esprit pour connaître Dieu et l'adorer, un cœur capable de l'aimer, et une bouche propre à le louer ; que ce nombre innombrable de créatures adorent Dieu aussi humblement, l'aiment aussi ardemment, et le louent aussi excellemment que les plus hauts séraphins ; avec tout cela Dieu fait une plus grande perte quand vous consentez à un péché, que si vous le priviez de toutes les adorations, de toutes les louanges et saintes affections de ce grand nombre de créatures. Il n'en reçoit point tant d'honneur qu'il reçoit de déshonneur d'un seul péché que vous commettez.

Il n'est rien de si aisé que de le montrer par des preuves irréprochables. Premièrement, l'honneur que tous les saints, que la sainte des saints, et que cent mille mondes peuvent rendre à notre Dieu, c'est un honneur fini et limité ; le déshonneur que le péché lui fait est infini et incompréhensible. En second lieu, si tous les saints et la sainte des saints, et les créatures de ces cent mille mondes, offraient à Dieu tous leurs services en satisfaction d'un seul péché mortel, ils n'y satisferaient pas exactement et en rigueur de justice. Donc un seul péché mortel déshonore et offense plus Dieu, que tous les mérites des saints ne le peuvent honorer et lui satisfaire. En troisième lieu, si vous rendiez à Dieu autant d'honneur et de service que les saints lui en peuvent rendre, vous feriez infiniment moins que vous ne devriez selon ses mérites ; mais quand vous commettez un péché mortel, vous faites infiniment plus que vous ne devriez.

Et la raison primitive et fondamentale de cette vérité, c'est que les mêmes circonstances qui donnent beaucoup de surcroît à la malice d'une injure, donnent beaucoup de rabais au prix et à la valeur d'un service ; à savoir : la grandeur de la personne qui est honorée ou déshonorée ; la petitesse de la personne qui honore ou qui déshonore ; la distance, la disproportion et l'inégalité qui est

entre ces deux personnes : car plus la personne honorée est grande, et la personne qui honore est petite, moins l'honneur en est estimé. Si un roi fait la révérence à un autre roi, cet honneur est considéré et estimé ; si un prince la fait à son roi, c'est quelque chose; si c'est un simple gentilhomme, c'est beaucoup moins; si c'est un pauvre villageois, ce n'est quasi rien. Au contraire, plus la personne offensée est grande et la personne qui offense est basse, plus l'injure en est grande et punissable.

Si un roi offense un autre roi, c'est la semence d'une guerre; si un prince offense son roi, il est pour le moins disgracié; si c'est un simple gentilhomme, il est condamné à la mort; si c'est un villageois, il est roué ou tenaillé. Or, cent mille mondes sont beaucoup moins au regard de Dieu, que n'est un villageois au regard d'un monarque : donc si cent mille mondes honorent Dieu, c'est comme si un villageois faisait la révérence au roi et beaucoup moins ; et si vous commettez le péché, c'est beaucoup plus que si un villageois attentait à la personne du roi. Et de là vient que les bonnes œuvres ne méritent le paradis que par la libéralité de Dieu, et supposé sa promesse, et par l'union qu'elles ont aux mérites de Jésus-Christ ; mais que le péché mérite l'enfer de sa nature et par sa malice essentielle ; et une marque de cela est, qu'il n'y a point de paradis temporaire comme il y a un enfer temporaire, c'est-à-dire un purgatoire. Je m'explique.

Quand vous auriez fait autant de bonnes œuvres que la Vierge et que tous les saints ; quand vous auriez enduré toute votre vie autant d'afflictions que Job ; si vous commettez un péché mortel et que vous mourriez là-dessus, vous serez damné éternellement, et vos bonnes œuvres ne seront jamais récompensées : *Si averterit se justus à justitiâ suâ, et fecerit iniquitatem, omnes justitiæ ejus quas fecerat non recordabuntur* (Ezech. 18), parce qu'elles ne méritent rien, que supposé la promesse de Dieu, et Dieu n'a promis aucune récompense à celui qui meurt en péché mortel, au lieu que si vous mouriez en état de grâce, après avoir commis des péchés, il en faudra être puni en purgatoire avant que d'être reçu en paradis, si vous n'y avez satisfait pendant cette vie.

En un mot, la très-haute Majesté de Dieu étant infiniment élevée au-dessus de la créature, et toute pure créature, quelle qu'elle soit, étant infiniment ravalée au-dessous du Créateur, l'honneur que la créature rend au Créateur n'est quasi rien, et l'injure qu'elle lui fait par un seul péché mortel, est infinie et infiniment évitable.

Saint Pierre Chrysologue considérant les extrêmes malheurs qui nous sont arrivés par le péché du premier homme, s'écriait d'une voix entrecoupée de sanglots : Oh ! si cet arbre de science eût été en l'ignorance des hommes une éternité tout entière ! oh ! si quelque tourbillon favorable l'eût renversé pour jamais et enseveli dans la terre ! oh ! si quelque heureuse taie ou une cataracte salutaire eût couvert les yeux de la femme, quand elle le voulut regarder ! oh ! si quelque souhaitable brouillard eût dérobé pour toujours la vue de ce fruit funeste[1] ! Tous les déplorables effets que ce premier péché

[1] O si tunc vel levis turbo arborum mortiferam dejecisset ! ô si nebulæ

a apportés aux hommes, ne sont aucunement considérables en comparaison de l'injure que j'ai commise contre vous, par un seul péché mortel. O grande et infinie Majesté! hé que j'ai grand sujet de dire en pleurant : Oh! si les objets qui m'ont servi d'amorce au péché n'eussent jamais été au monde! oh! si j'eusse été aveugle, sourd et muet dès ma naissance! si quelque maladie salutaire m'eût privé de l'usage de mes sens, plutôt que les employer à commettre le péché! oh! si dès mon enfance je me fusse dérobé du monde et retiré en la solitude de quelque désert bien éloigné!

Jeunes hommes, que vous êtes heureux! que vous êtes heureuses, jeunes filles! Si vous connaissiez votre bonheur d'avoir encore l'âge, les forces et la commodité de vous cacher dans ces cloîtres qui sont bien écartés du monde, et qui n'ont point de communication avec les séculiers! Quel heureux sort on a rencontré, quand on ne fait que prier Dieu et que travailler en sa petite chambre, hors des dangers du péché qui sont si fréquents dans le monde! Si vous saviez ce que c'est qu'un péché, quand il serait nécessaire, pour en éviter le danger, de vous retirer au fond du Canada, vous n'attendriez pas à demain; dès aujourd'hui, dès à présent, vous vous embarqueriez pour vous y en aller.

Conclusion. — C'est donc proprement à vous, ô âme pécheresse, que le Fils de Dieu adresse cette plainte : *Quarè me persequeris!* Vous me persécutez en mes biens, plus criminellement que le Turc; en ma demeure, plus rigoureusement qu'Hérode; en mon honneur, plus honteusement que Pilate; et en ma vie, plus cruellement que les bourreaux. Il est vrai que le Turc pille et ravage les trésors de mon Eglise, et vous ruinez en vous, par le péché, les dons de mon Saint-Esprit; les habitudes surnaturelles que j'avais répandues en votre âme au sacrement de baptême, les trésors plus que très-précieux de la grâce sanctifiante que je vous avais communiqués par les autres sacrements, les mérites et richesses spirituelles que j'avais thésaurisés en votre cœur par vos bonnes œuvres. *Persequeris :* Vous me persécutez en ma demeure : Hérode me fit sortir de la Galilée ma patrie, vous me chassez de votre cœur que j'avais sanctifié pour me servir de logis éternel, et où j'habitais aussi délicieusement que dans le ciel empyrée. Vous me persécutez en mon honneur : Pilate me mit en compromis avec Barrabas, vous me mettez en parallèle avec une chétive créature et vous la préférez à moi. Vous me persécutez en ma personne : les bourreaux ne m'ont crucifié qu'une fois, ils ne savaient ce qu'ils faisaient; ils ne m'ont ôté qu'une vie mortelle, passible et périssable, vous me crucifiez plusieurs fois, vous connaissez bien le mal que vous me faites, vous tendez par votre péché à me ravir une vie divine, immortelle et impassible.

Persequeris me. Votre premier principe, vous voulez comme Lucifer, vous en détacher et rendre indépendant! *me*, votre der-

fumus illius mulieris tenebrâsset aspectum! ô si terra nubes lethalis pomi speciem caligâsset! ô si manus tangens inconcessa tremuisset! ô si peccati diem tenebrâsset nox injusta, etc. (Chrysol., Serm. 74).

nière fin, votre bien souverain; vous méprisez ce bien infini, pour chercher votre béatitude en l'être créé qui est un néant! *me*, votre législateur; vous faites litière de mes lois, pour obéir à vos passions! *me*, votre juge; vous ne vous souciez pas de mes promesses, ni de mes menaces, de mes récompenses, ni de mes vengeances! *me*, votre père; vous ne craignez point de me déplaire, non plus que si je ne vous étais rien! *me*, votre Sauveur; vous me persécutez, nonobstant les tendresses et l'amour ardent que je vous ai témoigné, par les mystères de ma vie et par les supplices de ma mort. Et pourquoi : *Quarè me persequeris!* Si c'était pour gagner une vie éternelle, pour obtenir des délices et richesses infinies, il ne le faudrait pas faire, et vous le faites pour un pouce de terre, pour assouvir un esprit de vengeance, pour une volupté de bête brute.

Le péché mortel est une offense contre le Sauveur, si injuste et déraisonnable, que je ne sais qu'est-ce qu'on peut répondre aux justes plaintes qu'il en fait; et je suis contraint de finir ce discours, comme une grande sainte a fini sa vie. La bienheureuse Madeleine de Pazzi, carmélite, étant sur la fin de ses jours, s'écria avec un grand sentiment de douleur : Je sors de ce monde sans avoir jamais pu comprendre comme il est possible qu'une créature veuille offenser le Créateur, et commettre un péché mortel contre lui. Et moi, je sors de cette chaire sans me pouvoir imaginer comme il est possible qu'un chrétien ait la hardiesse de ruiner les biens inestimables du Fils de Dieu, le chasser de sa maison, lui ravir son honneur et attenter à la vie d'une si haute, si aimable et si redoutable Majesté, Dieu nous en garde, Messieurs. *Amen.*

SERMON XXXII.

LE PÉCHÉ EST CAUSE QUE DIEU NOUS ABANDONNE, NOUS MÉPRISE, NOUS ABHORRE.

Qui faciunt peccatum, et iniquitatem, hostes sunt animæ suæ.
Ceux qui commettent le péché et l'iniquité sont ennemis de leur âme.
(Tob. 12, 10.)

Les horribles persécutions que le péché mortel exerce contre la très-haute majesté de Dieu et les ingratitudes monstrueuses qu'il commet contre ses bénéfices inestimables, sont des motifs plus que très-suffisants, pour engendrer en nos cœurs une parfaite contrition. Mais pour y arriver plus aisément, il est bon d'y monter par degrés, et nous exciter à la repentance imparfaite pour l'appréhension des maux spirituels, temporels, éternels, que le péché nous apporte; les spirituels se peuvent considérer ou au regard de Dieu, ou au regard des créatures, ou au regard de nous-mêmes. Aujourd'hui, nous verrons les premiers, demain, Dieu aidant, les seconds, après-demain, les troisièmes. J'ai donc à vous faire voir en ce discours que le péché est cause, premièrement,

que Dieu nous abandonne ; en second lieu, qu'il nous méprise ; en troisième lieu, qu'il nous abhorre.

Pour ce, l'une des plus grandes faveurs que vous ayez reçue de Dieu, ô sainte Vierge ! c'est d'en avoir été exemptée si avantageusement. Vous reconnaissez cette grâce en votre cantique de louange : car, parlant de la souveraineté de Dieu, vous l'appelez absolument Seigneur ; mais parlant du bénéfice de sa rédemption, vous l'appelez particulièrement votre Sauveur : *Salutari meo.* Il vous a sauvée d'une façon toute singulière et extraordinaire ; il ne vous a pas délivrée du péché, mais il vous en a préservée, et ce, afin que vous eussiez plus de pouvoir et d'affection d'en retirer les pauvres âmes qui recourent à vous, comme nous faisons humblement, nous prosternant à vos pieds, et vous disant avec l'ange : *Ave, Maria, etc.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Deus peccatorem deserit, spernit, et odit.

I. Punctum. — 1. Deserit, hæc derelictio est major pœna quàm quævis temporalis. — II. In eâ continentur tres pœnæ. 1. Privatio benevolentiæ Dei. — III. 2. Doni perseverantiæ. — IV. 3. Augmenti gloriæ.

II. Punctum. — V. Deus peccatorem spernit. — VI. Tanquàm igarum. — VII. Infantem. — VIII. Stultum. — IX. Bestiam. — X. Nihilum.

III. Punctum. — XI. Deus illum odit. I. Odio abominationis. — XII. Odio malevolentiæ.

Oderunt peccare boni virtutis amore :
Oderunt peccare mali formidine pœnæ.

Conclusio. — Recapitulatio, per verba Jerem. (15, 1).

Exorde. — Comme les âmes viles et mercenaires, ne s'abstiennent du péché que par la crainte de la punition, la miséricorde de Dieu emploie le bras de la justice pour les contenir en leur devoir et dans l'observance, au moins servile, de ses commandements divins et adorables. Le prophète Osée nous apprend qu'il fut envoyé de Dieu à son peuple, pour lui prédire et déclarer les afflictions temporelles qu'il a coutume d'envoyer aux hommes, en punition de leurs crimes ; il le menace de guerre, de stérilité en ses héritages et en son mariage, de feux, d'embrasements, de captivité et d'esclavage, d'exil et de bannissement : *Projecit Israel bonum inimicus persequetur eum areâ et torcular non pascet eos : da eis vulvam sine liberis et ubera arentia. Mittam ignem in civitates eorum revertetur Ephraim in Ægyptum erunt vagi in nationibus* (Osée, 8 et 9). Parlant de ces afflictions, il n'ajoute pas : Malheur à eux ! malheur à eux ! mais il fait une autre menace qui enchérit sur toutes les précédentes. Il menace d'une punition qui est plus à craindre que la guerre, que la stérilité, l'embrasement, l'esclavage et le bannissement ; d'une punition dont il dit : Malheur à eux ! c'est de les abandonner : *Vœ cùm recessero ab eis !*

Premier point. — I. C'est le premier malheur que l'âme reçoit du péché mortel, que comme elle délaisse Dieu, Dieu aussi réciproquement l'abandonne, la disgracie, la rejette et la répudie. Il disait aux Juifs par Jérémie : Je vous ai appelés, et vous ne m'avez pas répondu ; je vous rejetterai bien loin de ma vue : *Vocavi vos*

et non respondistis, et ego projiciam vos à facie meâ (Jerem. 13, 13). Et le même Prophète, en ses *Lamentations* : Mon Dieu, vous vous êtes mis en grande colère contre nous; vous nous avez repoussés et rejetés bien loin de vous : *Projiciens repulisti nos, iratus es contrà nos vehementer* (Thren. 5, 22). Cette répudiation ne se fait pas par un éloignement corporel ou distance locale; c'est une volonté très-juste, mais efficace que Dieu a de vous priver de son amitié, des effets de sa bienveillance et de plusieurs grâces qu'il vous aurait faites. Et cela exprime et contient trois malheurs.

II. Premièrement, tant que vous êtes en état de péché mortel, vous êtes en la disgrâce de Dieu, c'est-à-dire qu'il ne vous voit pas de bon œil, qu'il n'a point de bonne volonté pour vous, et qu'il ne vous souhaite aucun bien pour le temps présent. Je dis pour vous et pour le temps : car s'il vous fait du bien, s'il vous conserve en vie, s'il vous envoie des richesses temporelles et des inspirations, et s'il vous comble de prospérités, ce n'est pas pour l'amour de vous, ou si c'est pour vous, ce n'est pas pour le temps présent, mais pour le temps auquel il espère que vous vous convertirez : *Omnis malus aut ideò vivit ut corrigatur; aut ideò vivit, ut per eum bonus exerceatur*, dit saint Augustin (in Psal. 54). Il faut aussi dire : *Aut ideò vincit, regnat, et prosperatur*. Si Dieu vous fait du bien quand vous êtes en état de péché, ce n'est pas qu'il n'ait de la bonne volonté pour vous, pour l'état présent, c'est afin que vous vous corrigiez, ou si vous êtes endurci, il vous envoie ces biens pour l'amour de quelque âme choisie, afin que vous aidiez de votre crédit ce bon villageois, afin que vous exerciez la patience et la vertu de cette pauvre veuve. Comme un chirurgien garde et nourrit des sangsues, pour tirer le mauvais sang d'un malade, saint Thomas dit que Dieu conserve les réprouvés et leur fait du bien, comme aux chevaux et aux autres animaux, pour le service des prédestinés.

III. En second lieu, encore que le péché mortel soit effacé quant à la coulpe, par une vraie pénitence, il peut arriver, et il arrive quelquefois que dans ce péché soit enclos le décret de votre réprobation; il peut arriver que ce péché soit le principe, la semence et le premier branle de votre damnation. O mon Dieu! que votre prophète a eu grand sujet de dire que vous êtes terrible en vos desseins sur les enfants des hommes, et que l'abîme de vos jugements est profond! Que les âmes insensées ne les connaissent pas, et que les esprits aveuglés sont bien loin de les comprendre[1]!

Pour mettre cette vérité en son jour, souvenez-vous que la grâce sanctifiante, qui vous donne le droit à la vie éternelle, ne se conserve pas toute seule par elle-même. Pour la garder jusques à la fin, et pour nous préserver du péché qui nous la fait perdre, nous avons besoin d'une autre grâce qu'on appelle grâce actuelle, grâce auxiliaire, grâce de sauvegarde et de protection. La grâce sanc-

[1] Vide Sanctum Greg., homil. II. in Ezech. D. Th. 1, 2, q. 79, art. 1; Trigosum in summâ Theologiæ, q. 18, art. 8, dub. 3, concl. 3; Lessium de pers. divin, lib. 13, c. 15, ubi id asserit de peccato penitùs remisso per pœnitentiam quoad culpam et pœnam æternam ac temporalem. Terribilis in consiliis super filios hominum (Psal. 65, 5). Nimis profundæ factæ sunt cogitationes tuæ, vir insipiens non cognoscet, et stultus non intelliget.

tifiante se donne infailliblement par tous les sacrements de l'Eglise, à tous ceux qui les reçoivent dignement : et se donne abondamment ou petitement, selon la plus grande ou plus petite disposition qu'on y apporte ; car elle est attachée aux sacrements, et ils en sont les sources immédiates, publiques, ouvertes et exposées à tout le monde ; mais cette grâce de sauvegarde ne se donne que selon le bon plaisir de Dieu : *Le Saint-Esprit envoie ses inspirations où il lui plaît*, dit Notre Seigneur (Joan. 3, 8), et saint Paul aux Ephésiens (4, 7), que la grâce est donnée par mesure, selon qu'il plaît à Jésus-Christ d'en faire la distribution à chacun de nous. Delà vient que tous les docteurs concluent, et c'est un article de foi déclaré par le concile de Trente, que la persévérance finale est un don de Dieu, c'est-à-dire, un présent gratuit, et une faveur qu'il fait à ceux pour qui il a des inclinations et des affections particulières. D'autant que pour être sauvé, il faut résister à la dernière tentation, qui nous sera livrée avant notre mort ; pour y résister, il faut un aide surnaturel, et cette grâce ne vient que de Dieu, et il la donne à qui bon lui semble. Or, il se peut faire qu'eu égard à un péché mortel que vous commettez, Dieu vous prive de cette grâce particulière et efficace, et par conséquent de la persévérance finale, et du salut éternel. Parce qu'encore que ce péché soit effacé quant à la coulpe par une vraie pénitence, Dieu n'est pas obligé de vous donner cette assistance favorable, et cette grâce extraordinaire qu'il ne donne qu'à qui il lui plaît[1]. Je ne dis pas qu'il vous prive de tout secours, mais pour cette assistance spéciale, elle dépend de sa pure miséricorde ; et il peut vous la refuser justement en considération de ce que vous l'avez autrefois offensé, et principalement si vous l'avez offensé par un péché bien énorme, ou par un grand nombre de crimes.

Vous commettez par exemple une brutalité monstrueuse et dénaturée en une action déshonnête, une horrible cruauté envers une veuve ou des orphelins, une malice noire et diabolique dans l'Eglise ou envers les choses saintes ; peut-être que, dès cette heure-là, Dieu dit en soi-même : O l'impudent ! ô le barbare ! le sacrilége ! jamais ce pécheur ne sera assis à ma table, jamais ce monstre ne sera au nombre de mes ouailles en ma bergerie céleste ; jamais cet impie n'entrera dans mon sanctuaire pour jouir du Saint des saints : *In terrâ Sanctorum iniqua gessit, non videbit gloriam Domini.* Après ce péché, Pâques arrive, vous allez à confesse, il est effacé par les sacrements, Dieu vous donne la grâce sanctifiante, parce qu'il s'y est obligé : il l'a liée aux sacrements, qui la produisent infailliblement en ceux qui s'y disposent ; mais à l'heure de la mort, ou en autre temps, dans une occasion pressante, si vous n'eussiez commis ce péché, il eût détourné une violente tentation qui vous assaillira, ou il vous eût tenu par la main, il vous eût fortifié par un secours efficace, par une grâce puissante et extraordinaire pour y résister, et peut-être qu'il ne le fera pas, eu égard à ce péché passé.

[1] Si quis dixerit justificatum sine speciali auxilio Dei, acceptâ justitiâ perseverare posse, anathema sit (Trid., Sess. 6, can. 2).

Le prophète Jérémie dit en ses *Lamentations* : *Peccatum peccavit Jerusalem*. Cette répétition exprime un fort grand péché, ou un grand nombre de péchés : Vatable tourne : *Graviter et assiduè peccavit : propterea instabilis facta est*. Et en hébreu il y a : *Nida, id est elongata est*. L'âme chrétienne a commis un grand crime ou des péchés en grand nombre ; pour cela, elle est éloignée et disgraciée de Dieu ; et, par cette disgrâce, elle est devenue inconstante en ses bonnes résolutions, et elle retombe aisément au péché.

Il y a bien plus : ce malheur que nous encourons par le péché est si funeste et déplorable, qu'il produit de mauvais effets dans la béatitude du ciel en toute l'étendue de l'éternité, en tant qu'il est cause que nous avons moins de gloire, de joie et de félicité que nous n'en eussions eu sans le désastre de ce péché. La raison en est évidente ; ces grâces actuelles dont je viens de parler, ne servent pas seulement pour résister aux tentations et nous empêcher de succomber ; mais pour nous exciter et nous aider à faire des actes d'amour de Dieu plus souvent et plus fervemment, à pratiquer des vertus plus héroïques et excellentes, à nous avancer et faire un grand progrès dans la perfection chrétienne. Et ces actes d'amour plus fervents et ces bonnes œuvres plus fréquentes donnent un grand accroissement aux joies, à la gloire et aux félicités que nous aurons dans le ciel : *Præsentem vitam colimus, futuram ferimus*. Et il arrive quelquefois qu'en considération d'un péché, même remis par la pénitence, Dieu ne donne point à l'âme tant de lumières, tant d'inspirations, tant de bons mouvements et d'occasions de bien faire.

Si un favori du roi commet quelque lâche trait qui offense beaucoup sa majesté, il se peut faire que le roi, par clémence et miséricorde, lui donnera sa grâce et l'abolition de ce crime ; mais il ne lui donnera plus les emplois, les faveurs ni les pensions, les offices ni les bénéfices qu'il lui eût donnés, par lesquels il se fût enrichi, avancé, élevé beaucoup plus sans comparaison qu'il ne sera jamais. En vue de ces vérités si importantes, nous devons apprendre à concevoir des pensées d'horreur et d'abomination très-grandes contre le péché, qui produit des effets si funestes et quasi irrémédiables, et si, par malheur, nous l'avons commis autrefois, nous confondre beaucoup devant Dieu, marcher toujours en sa présence dans un esprit d'humilité et de contrition, le prier souvent et fervemment de ne nous pas priver des grâces que nous avons déméritées, lui adresser de temps en temps ces élévations : Mon Dieu, ne vous souvenez pas de mes crimes, ne me repoussez pas de vos commandements ; mon Dieu, ne m'ôtez pas votre Saint-Esprit ; mon Dieu, mon Sauveur, ne me délaissez pas, ne me méprisez pas, ne me rejetez pas de votre grâce : *Ne reminiscaris Domine, delicta mea. Ne repellas me à mandatis tuis, Spiritum Sanctum tuum ne auferas à me, ne derelinquas me, neque despicias me Deus salutaris meus* (Ps. 26, 9 ; 118, 10).

Et en troisième lieu, nous appliquer tout de bon aux jeûnes, aux prières, aux aumônes, aux mortifications et autres œuvres de pénitence, afin que satisfaisant à la justice de Dieu, il ne nous punisse pas de nos péchés passés, par la soustraction de ses faveurs particulières et de ses grâces.

Deuxième point. — L'âme ainsi disgraciée et abandonnée de Dieu, qui est tout l'honneur et toute la gloire de sa créature, ne peut manquer d'être vile et méprisable au dernier point. Le prophète Abdias le lui reproche : *Contemptibilis es valdè* (Abd., 3; Ps. 113). Et le chantre royal : Mon Dieu, vous méprisez tous ceux qui se retirent de vos commandements. Et notre Sauveur en l'Evangile, parlant du pécheur sous la parabole d'un fermier qui avait mal employé le bien de la ferme, dit qu'il fut décrié et diffamé en l'esprit de son maître. Vous vous piquez tant d'honneur, vous êtes si sensible au moindre mépris; si quelqu'un dit une petite parole à votre désavantage ou témoigne qu'il ne fait pas grand état de vous, ce mépris vous est insupportable; vous dites : Pour qui me prend-il? que pense-t-il que je suis? Et que serait-ce donc, si tout le monde vous méprisait; et qu'est-ce que tout le monde en comparaison de Dieu. Voulez-vous savoir quelle opinion il a de vous et pour qui il vous prend? Il dit que vous êtes un franc ignorant, un vrai enfant, un grand fou, une grosse bête, non-seulement un homme de néant, mais un pur néant.

VI. *Nescierunt, neque intellexerunt, in tenebris ambulant* (Ps. 81, 5). Ils ne savent rien, ils n'ont point d'esprit, ils sont dans les ténèbres et dans une extrême ignorance, dit le Psalmiste. Saint Augustin dit en ses *Confessions :* Quand j'étais petit, on avait grand soin de me bien faire prononcer tous les mots latins, et on ne se souciait pas si je faisais mal mes actions; comme si ce n'était pas une ignorance de mal vivre aussi bien que de parler mal. Si quelqu'un disait : J'ai fait une robe à mon femme; j'ai vu un cheval laquelle courait le galop : Voilà un franc ignorant, diriez-vous. Si c'est ignorance que de ne pas bien ajuster deux paroles; n'est-ce pas ignorance de ne pas bien régler vos actions? C'est se rendre ridicule de parler contre les lois des grammairiens; et ne le sera-ce pas bien aussi d'agir contre les lois de Dieu? C'est être ignorant de ne pas bien accorder un relatif avec son antécédent; mais vous êtes bien plus ignorant de ne pas accorder votre vie avec les commandements de Dieu et les promesses que vous avez faites au baptême.

VII. Jusques à quand serez-vous enfant? Jusques à quand vous amuserez-vous à des bassesses et à des puérilités, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage : *Usquequò parvuli diligitis infantiam* (Prov., 1, 22). Un enfant se réjouit à la mort de son père, parce que, pour porter le deuil, on lui fait une robe neuve. Vous vous réjouissez, vous faites parade de cette belle robe qu'on vous a donnée pour obtenir votre consentement à une action déshonnête; vous vous glorifiez de ces belles tapisseries, de ces riches meubles que vous avez acquis par des concussions, par des contrats usuraires ou par des procès mal fondés. Enfant, enfant que vous êtes! vous ne considérez pas que vous portez le deuil, que vous avez perdu votre père, la grâce de Dieu, la filiation adoptive, le droit et l'hérédité céleste. Si un enfant voit que les larrons pillent et ravagent la maison, qu'ils en emportent la vaisselle d'argent, il n'en est point touché, dit saint Chrysostome (hom. 1, 4 *in primam ad Corint.*), il se met à rire; et si on lui ôte une pomme ou une pierre

d'Alençon, il pleure, il crie, tempête, on ne le peut apaiser. Si vous avez perdu un procès, un peu d'argent, une occasion de gagner, vous vous en affligez. Si vous avez perdu, par un péché mortel, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses, ou les mérites de vos bonnes œuvres, vous ne vous mettez point en peine, vous ne laissez pas de rire, de jouer, de danser, folâtrer. Enfant, enfant : *Usquequò parvuli diligitis infantiam, et stulti ea quæ sibi sunt noxia?*

VIII. Si quelqu'un vous disait : Vous ne savez pas une étrange nouvelle : un tel de son bon sens s'est jeté du haut de sa maison en bas, il s'est brisé tout le corps, disloqué et déboîté tous les membres. De bon sens, diriez-vous? Aurait-il fait cela s'il eût été en son bon sens? Il était fou : il était fou; une frénésie s'était emparée de son cerveau. Vous étiez en l'état heureux et sublime de la grâce de Dieu, en une parfaite santé et intégrité spirituelle, qui consiste en ce que la chair soit sujette à l'esprit, la sensualité à la volonté, la volonté à la raison, la raison à la loi de Dieu. Vous vous êtes précipité d'un état si éminent, au profond abîme du péché : *Ibi ceciderunt qui operantur iniquitatem.* Votre âme est toute démontée, toute déboîtée et déréglée ; la chair commande à l'esprit, la sensualité conduit la volonté, la volonté désobéit à la raison, et la raison contredit la loi de Dieu. Vous vous êtes jeté volontairement en ce précipice et ce n'est pas être fou? n'est-ce pas être insensé et frénétique que cela : *Stulti, stulti aliquandò sapite.* Etant ainsi privé de jugement, vous vous mettez au rang des bêtes et au-dessous : *Comparatus es jumentis insipientibus.*

IX. Quand vous allez par les champs, monté sur un cheval, en temps d'hiver, s'il faut passer un marais qui soit glacé au rivage, votre cheval n'y entre qu'avec crainte, il va tâtonnant du pied pour sentir s'il y a du danger ; s'il sent qu'il y ait une fondrière, vous le tueriez plutôt que de l'y faire entrer; si vous piquez, au lieu d'avancer, il recule. Et vous, qui devriez être doué d'esprit et de jugement, vous en avez moins que votre monture, puisqu'à la première semonce d'un écervelé qui vous veut faire entrer au lieu infâme, au jeu, au cabaret ou au duel, vous vous portez témérairement sans marchander, sans tâtonner, sans vous faire piquer, et sans prendre garde s'il n'y a point de précipice : *Comparatus es jumentis insipientibus, et deterior factus esillis.*

X. Vous êtes encore moins que tout cela devant Dieu, vous êtes moins que tout ce qu'on peut dire, imaginer, penser et concevoir. Voyez en quel abîme d'humilité vous devez vous jeter, et comme vous avez grand sujet de dire comme la ville de Jérusalem : *Vide, Domine, et considera quoniam facta sum vilis.* Si vous êtes en état de péché, dans la pensée de Dieu et dans la balance de son jugement, vous êtes moins que votre cheval, que votre chien, qu'un moucheron, qu'un ciron, vous n'êtes rien du tout : *Ne fortè ad nihilum redigat me* (1. Cor. 13, 1). Quand je parlerais aussi éloquemment que les anges, dit saint Paul, quand j'aurais en ma tête toute la science des plus savants, quand je serais un grand prophète, si je suis en mauvais état, si je n'ai l'amour de Dieu. Ce n'est pas une hyperbole, ce n'est pas un paradoxe, ce n'est point

exagération, c'est la pure vérité, c'est l'Ecriture sainte. Je veux que vous soyez un grand justicier, grand homme d'Etat, grand politique, savant, prudent, adroit, judicieux pour les affaires du monde; si vous êtes en état de péché, vous n'êtes rien devant Dieu. Vous vous imaginez en vain que Dieu ne vous oserait perdre, qu'il y aurait trop grand intérêt, qu'il n'a garde de perdre une si noble créature; voyez s'il se soucie beaucoup, et s'il a grand intérêt quand toutes les mouches meurent au commencement de l'hiver? Vous êtes moins devant lui qu'une seule de ces mouches, et si vous mourez en l'état où vous êtes, il se souciera de vous retirer d'enfer, beaucoup moins que de ressusciter ces mouches.

Troisième point. — XI. Je dis beaucoup moins, car il n'a point d'aversion pour ces bestioles, et il l'a très-grande de vous; il a contre vous une haine infinie. Mon Dieu, vous haïssez tous ceux qui font l'iniquité, dit le Psalmiste : *Odisti omnes qui operantur iniquitatem* (Psal. 5, 7); et son fils Salomon, au livre de la Sapience, Dieu hait l'impie et son impiété d'une haine d'abomination, d'une haine de malveillance : *Odio sunt Deo impius et impietas ejus* (Sap. 14, 9); Dieu a grande horreur et abomination des déportements de l'impie, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage : *Altissimus odio habet peccatores* (Eccl. 12, 5). Il y a grande antipathie entre un agneau et un loup, entre une colombe et un milan, entre un homme et une panthère. Cette opposition et contrariété n'est point si grande, qu'est celle qui est entre Dieu et le pécheur. Vous n'eûtes jamais tant d'aversion de la lèpre, de la peste, du poison, de la mort, comme Dieu l'a du péché; jamais personne n'eût tant d'horreur d'une punaise, d'une araignée, d'un serpent, d'un crapaud, d'une charogne, comme Dieu a horreur et abomination du péché : *Abominatio est Domino vita impii* (Prov. 15, 9).

On dit en philosophie que les contraires se connaissent mieux quand ils sont mis l'un près de l'autre et confrontés les uns aux autres. Le contraire de la haine que Dieu porte au péché et au pécheur, c'est l'amour qu'il porte à la vertu et aux vertueux. L'amour qu'il porte à la vertu est, à la vérité, très-grand, ineffable et incompréhensible : nous le connaissons en ce qu'il récompense d'une gloire infinie, la moindre action de vertu surnaturelle, un verre d'eau froide donné au pauvre pour l'amour de lui; mais la haine qu'il a du péché est sans comparaison plus grande : car il aime mieux que vous vous absteniez du péché, que de vouloir pratiquer quelque bonne œuvre que ce soit. Et si vous commettiez un péché mortel pour avoir occasion d'exercer la plus excellente et héroïque vertu qu'on puisse pratiquer, il ne vous excuserait pas.

L'histoire romaine dit, que le fils de Manlius Torquatus, ayant livré la bataille à l'ennemi sans ordre de son général, remporta une glorieuse victoire, mais très-malheureuse pour lui : car comme il s'en retournait tout plein de joie et d'allégresse, pensant être bien reçu de ses concitoyens, son propre père, au lieu de lui couronner la tête de laurier, la lui fit trancher par la main d'un bourreau. C'était signe que le désordre et la désobéissance militaire était bien odieuse à ce grand homme. Le péché l'est encore bien

plus à Dieu. Il est vrai qu'il est permis en certaines occasions et pour quelque urgente nécessité, de faire quelque chose qui semble être défendue par les commandements de Dieu et de l'Eglise, quand elle n'est pas mauvaise essentiellement, parce que lors ce n'est pas commettre un péché, le commandement n'obligeant pas en tel cas, ou la matière du précepte étant ôtée par telle occurrence, comme travailler un jour de dimanche par très-grande et pressante pauvreté; prendre le bien d'autrui en extrême nécessité. Mais si une âme chrétienne commettait un péché mortel, c'est-à-dire, faisait une action, qui est de foi indispensablement mauvaise, comme un parjure ou un blasphême pour convertir un infidèle, Dieu la damnerait, quelque bonne intention qu'elle eût et quelque bon effet qui en pût réussir. Que dis-je? si une âme chrétienne faisait cela; si le plus grand saint qui a jamais été et qui puisse être le faisait, Dieu le damnerait. Faisons qu'un des plus grands saints de l'Eglise, des plus éclairés et des plus fervents, commette un péché de parjure, ou autre semblable, à dessein de convertir à la foi tous les hérétiques qui sont en France, en Angleterre et en Allemagne, ou tous les Mahométans qui sont en Turquie et en Perse, tous les payens qui sont au Canada et aux Indes; et qu'en effet il les convertisse par ce péché mortel, et d'infidèles qu'ils étaient, qu'il en fasse de très-bons religieux, Dieu le damnerait éternellement. Il a donc plus d'horreur de ce péché, que de complaisance de toutes ces conversions.

Vous savez qu'Hérode cherchait à mort l'Enfant Jésus et qu'il envoyait, pour cet effet, des satellites en divers lieux. Supposons qu'un de ses bourreaux ait surpris en chemin quelque grand saint qui portât ce divin Enfant en Egypte, et qu'il lui ait demandé : D'où venez-vous? De Nazareth. Où allez-vous? En Egypte. A qui est cet enfant? n'est-ce pas lui qui naquit l'autre jour en Bethléem et fut visité par les rois d'Orient? Non! Jurez que ce ne l'est pas, autrement je l'égorge tout présentement et la mère aussi, afin qu'elle ne porte plus l'enfant qui trouble le règne d'Hérode. Si ce saint eût commis un péché mortel en se parjurant pour cela, Dieu ne l'aurait pas trouvé bon. Que dis-je? bon! il l'aurait trouvé très-mauvais; s'il fût mort là-dessus, il l'aurait damné éternellement, quelque excuse qu'il eût apportée au jugement de Dieu. Je l'ai fait pour ne vous pas priver de tant de gloire qu'il vous a donnée, de tant d'âmes qu'il vous a gagnées : je l'ai fait pour ne pas priver le monde de tant de miracles qu'il a opérés; de tant de prédications qu'il a faites et de tant de bons exemples qu'il a donnés; je l'ai fait en intention de sauver la vie à votre bien-aimé et à sa mère votre épouse. Il n'y a excuse qui tienne, je n'ai que faire d'intention, je veux qu'on s'abstienne du péché mortel, puisque vous l'avez commis, vous serez damné et sans rémission. Voilà ce que Dieu aurait fait à ce grand saint, et puis il vous épargnera! et vous penserez demeurer impunis, et n'être pas damnés après avoir commis des péchés à douzaines, à vingtaines, à centaines et des plus énormes.

XII. Vous ne le penseriez pas si vous pouviez concevoir que la haine que Dieu porte aux pécheurs n'est pas seulement une haine d'horreur et d'abomination, mais d'inimitié et de malveillance. Il

vous veut si grand mal, que vous n'êtes pas capable de porter le mal qu'il vous veut; il ne vous en fera jamais tant que vous méritez; il vous veut un mal infini, et vous ne sauriez porter une peine de sens infinie; et il ne sera jamais vrai de dire que Dieu ait assouvi la haine et la mauvaise volonté qu'il vous porte.

Conclusion. — Ecoutez les paroles effroyables qu'il dit par le prophète Jérémie; elles contiennent un précis et un abrégé de tout ce discours : *Non est anima mea ad populum istum : ejice illos à facie meâ, et egrediantur. Quod si dixerint ad te : Quo egrediemur? Dices ad eos : Hæc dicit Dominus. Qui ad mortem, ad mortem, et qui ad gladium ad gladium, et qui ad famen ad famen, qui ad captivitatem, ad captivitatem. Visitabo super eos quatuor species, gladium ad occisionem; et canes ad lacerandum, et volatilia cœli, et bestia terræ ad devorandum* (Jerem. 15, 1, 2, 3). Loin d'ici ce peuple rebelle et désobéissant; je n'ai plus de bonne volonté pour lui. Voilà le premier effet du péché, qui est que Dieu nous abandonne et nous rejette. Et s'ils demandent où irons-nous? Allez où vous pourrez, je ne m'en soucie pas : que ceux qui mourront, meurent : que ceux qui seront égorgés, le soient : que ceux qui seront affamés ou bannis, le soient tant qu'ils voudront. Voilà le second effet, qui est que Dieu nous méprise. Je vous enverrai des persécutions de toutes parts, des hommes qui vous feront la guerre, des chiens enragés qui vous déchireront, des oiseaux de proie et des bêtes sauvages qui vous dévoreront. Voilà le troisième effet, qui est que Dieu nous abhorre et nous persécute.

L'Ecriture sainte nous apprend et l'expérience le montre, que le monde est une mer orageuse, pleine d'écueils et de corsaires, une forêt peuplée d'assassins et de bêtes farouches, un camp rempli d'impitoyables ennemis qui ne cessent de nous faire la guerre; qu'il n'y a en cette vie que rets et que filets tendus contre nous, que piéges et que lacets semés de toutes parts, que dangers et qu'embûches dressées pour nous surprendre; et l'homme étant devenu si pauvre par la chute d'Adam, faible et fragile, dénué et désarmé, que peut-il devenir sans l'assistance particulière de Dieu, qui est la vraie ancre de cette navigation, l'unique bouclier de cette guerre, le bâton et le soutien de ce pèlerinage. Que fera ce pauvre parmi tant de puissances et d'efforts? ce nain parmi tant de gens, cet aveugle parmi tant de piéges et de labyrinthes, ce désarmé parmi tant de cruels ennemis? A qui aura-t-il recours parmi ces dangers? de qui prendra-t-il conseil en ses perplexités? à qui demandera-t-il secours en ses adversités? de qui recevra-t-il consolation en ses disgrâces? Ne sera-t-il pas comme un vaisseau au milieu de la mer, sans gouvernail et sans pilote? comme un enfant aveugle, au milieu d'une vaste forêt, sans père et sans conducteur? comme une brebis égarée au milieu d'une troupe de loups sans limier et sans pasteur?

Quand vous considérez toutes ces choses, pouvez-vous être sans frayeur, étant en état de péché mortel? pouvez-vous dormir à votre aise, sachant que la justice de Dieu, comme la verge de Jérémie, veille continuellement pour votre ruine. Pouvez-vous re-

poser sans souci, sachant que vous avez le Dieu tout-puissant pour ennemi? pouvez-vous manger un morceau avec appétit, sachant que vous avez ces yeux, ce bras, cette fureur et ce persécuteur contre vous? Pouvez-vous penser, sans pleurer, à l'échange déplorable que vous avez fait quand vous avez perdu la grâce de Dieu, sachant que l'épée qui était affilée contre vos ennemis se retourne contre vous! Que les yeux qui veillaient pour vous défendre, veillent à présent pour vous détruire; que le bras qui était pour vous soutenir, soit maintenant pour vous jeter contre terre; que le cœur qui avait pour vous des pensées de paix et d'amour, n'ait à présent que des pensées de douleur et d'affliction contre vous; et que celui qui était autrefois votre bouclier, votre rempart et votre sauvegarde, soit à présent comme une teigne pour vous ronger; comme une espèce de pourriture pour vous corrompre, et comme un lion pour vous mettre en pièces, ainsi qu'il vous menace par Osée (5, 12) : *Ego quasi tinea Ephraim, et quasi putredo domui Juda, quasi leæna et quasi catulus leonis.* Quel conseil y aura-t-il contre ce conseil divin? quel bras, contre ce bras tout-puissant? quel asile et quel refuge, contre cet ennemi qui nous poursuit de toutes parts et qui crie par Amos (9, 1) : Je les passerai tous au fil de l'épée, depuis le premier jusques au dernier, pas un n'échappera, pas même ceux qui s'enfuiront : *Novissimum eorum in gladio interficiam : non erit fuga eis, fugient et non salvabitur ex eis qui fugerit, etc.*, car s'ils descendent jusques au centre de la terre, je les en retirerai avec main-forte; s'ils montent sur la cîme du mont Carmel, je les irai chercher et les prendrai; s'ils se cachent au fond de la mer, je commanderai au serpent de les y mordre, je jetterai mes yeux sur eux, non pas pour leur défense, mais pour leur ruine. C'est Dieu qui parle, c'est Dieu qui menace, c'est Dieu qui tonne; celui qui ne s'éveille au bruit effroyable de ce tonnerre, il ne faut pas dire ainsi qu'il est endormi, mais qu'il est mort tout à fait, et ainsi, je prie Dieu qu'il le ressuscite. *Amen.*

SERMON XXXIII.

LE PÉCHÉ NOUS MET EN LA HAINE DES SAINTS DU CIEL, EN LA RESSEMBLANCE DES ANIMAUX DE LA TERRE, ET EN L'ESCLAVAGE DES DÉMONS D'ENFER.

Qui faciunt peccatum, hostes sunt animæ suæ.
Ceux qui commettent le péché sont ennemis de leur âme. (Tob. 12, 10.)

Comme l'apôtre saint Paul parlant au nom des prédestinés, avait coutume de dire : Si Dieu est pour nous, qui est-ce qui sera contre nous? Si Dieu nous justifie, qui nous condamnera? Ainsi les âmes réprouvées peuvent dire avec vérité : Si Dieu est contre nous, qui sera pour nous, et si c'est Dieu qui nous condamne, qui est-ce qui nous justifiera : car le péché ne nous détruit pas seulement auprès de Dieu, mais au regard de toutes les créatures du ciel, de la terre et des enfers. Il nous met en la disgrâce

des saints du ciel, à la ressemblance et au-dessous des animaux de la terre : dans l'esclavage et la servitude des démons de l'enfer. Pour cela, si nous sommes sages, sitôt que nous l'avons commis par fragilité humaine, nous le devons effacer par une vraie pénitence. Ce doit être avec votre secours, ô sainte Vierge! vous n'êtes pas la fautrice des pécheurs obstinés, mais vous êtes le refuge des pécheurs repentants : vous déclarez la guerre à ceux qui veulent persévérer en leurs crimes, mais vous tendez la main à ceux qui s'en veulent relever. Je vous dirai donc avec l'Eglise : *Succurre cadenti, surgere qui curat populo : Gabrielis ab ore, sumens illud : Ave, Maria, gratia plena.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Sancti in hoc modo zelant contrà peccatum, multò magis in cœlo.

I. Punctum. — I. Per peccatum sumus odiosi sanctis. 1. Scripturâ. — II. 2. Patribus. — III. 3. Ratione, quia amant Deum et oderunt peccatum in se, et in aliis. — IV. 4. Comparatione Abisai — V. 5. Gratiarum actione.

II. Punctum. — VI. Per peccatum sumus 1° Similes belluis 1. Scripturâ. — VII. 2. Patribus. — VIII. 3. Inductione. — IX. 2° Sumus belluis inferiores 1. Scripturâ. — X. 2. Patribus et rationibus quas afferunt. — XI. 3. Inductione. — XII. 4. Comparationibus.

III. Punctum. — XIII. Per peccatum sumus servi diaboli 1. Scripturâ. — XIV. 2. Patribus. — XV. 3. Rationibus. — XVI. 4. Experientiâ.

Conclusio. — Comparatio ruinæ animarum destructioni templi ex Chrysost.; Recapitulatio per Lamentationes Jeremiæ.

Exorde. — Le zèle de la gloire de Dieu a quelquefois porté les saints à des actions si étranges et extraordinaires, que si elles n'étaient autorisées et approuvées de Dieu en l'Ecriture, les esprits faibles les attribueraient à un excès de colère, ou à quelque autre passion encore plus vicieuse et déréglée. Moïse descendant un jour de la montagne et trouvant que le peuple avait adoré le veau d'or, s'écria, outré de douleur : Si quelqu'un a du zèle pour la gloire de Dieu, qu'il me suive (Exod. 32, 26); une grande partie de la tribu de Lévi, se présente à lui pour recevoir ses commandements : Allez par tout le champ d'un bout à l'autre, leur dit-il, et mettez à mort tout ce que vous rencontrerez, sans exception de personne. Ils obéissent sur-le-champ, ils passent par le fil de l'épée tout ce qui se présente à eux : amis, parens, alliés et frères, jusques à vingt-trois mille personnes. Après cet exploit, Moïse leur dit : *Consecrastis hodiè manus vestras Domino;* Ce sang répandu pour la querelle de Dieu, vous servira d'huile et de saint chrême, qui vous consacrera au sacerdoce; vos mains sanctifiées par cette action, seront propres dorénavant à offrir des sacrifices à Dieu en odeur de suavité. En effet, depuis ce temps-là, la seule tribu de Lévi, eut l'honneur de la prêtrise parmi le peuple de Dieu. Au livre des Nombres, Phinée de la même tribu, voyant un Israélite qui commettait le péché d'impureté avec une Madianite, piqué d'une sainte jalousie, perça à coups de poignard l'homme et la femme en flagrant délit, et ce zèle arrêta la vengeance du ciel qui avait commencé de fondre sur ce peuple acariâtre (Num. 25, 15). Ainsi Elie, Mathathias, Judas Machabée et plusieurs autres grands saints ont vengé l'offense de Dieu par des saillies d'une sainte colère, et Dieu les en a estimés, loués et récompensés.

Premier point. — I. Cependant l'amour le plus ardent et le zèle le plus enflammé que les saints ont eu en ce monde n'est que glace et que pesanteur, à comparaison de l'amour qu'ils ont pour Dieu dans le ciel et du zèle qu'ils ont pour sa gloire. Vous prenez la hardiesse d'offenser la majesté de Dieu, vous imaginant que les saints vous protégeront contre sa justice, pour un tribut de quelques prières que vous leur payez tous les jours. Oui, si Dieu, par sa miséricorde, leur en inspire la pensée, s'il leur en donne la volonté; autrement ils sont vos ennemis, ils vous veulent un mal de mort, ils ont autant de haine contre vous qu'ils ont d'amour et d'affection pour Dieu; ils disent comme David : *Perfecto odio oderam illos, et inimici facti sunt mihi* (Psal. 138, 22). La Vierge dit en l'Ecriture : Je suis la Mère de la belle dilection pour les vertueux et de la crainte pour les vicieux : *Ego Mater pulchræ dilectionis et timoris* (Eccl. 24, 24; Luc. 2, 13). Les anges et les saints sont appelés la gendarmerie et milice du ciel; donc ils font la guerre, non pas aux gens de bien, car, au contraire, ils postent leur camp et font sentinelle pour leur défense. Au psalme 33e, où nous avons : *Immittet Angelus Domini in circuitu timentium eum*; en hébreu il y a : *Cone malach Adonai mabbibs Castrametatur Angelus Domini;* ils protégent les vertueux; mais ils persécutent les vicieux.

II. Saint Grégoire en rend la raison : c'est que les saints sont si unis à Dieu, tellement absorbés et engloutis en l'essence divine, qu'ils ne peuvent vouloir que ce qu'il veut, agréer que ce qu'il agrée, aimer que ce qu'il aime, et haïr que ce qu'il abhorre ; que si bien que comme ils voient que Dieu a une antipathie et une contrariété infinie au péché, le haïssent et l'abhorrent au dernier point (lib. 34, *Moral.*, cap. 16). Et comme dit le même saint Grégoire : s'il arrive quelquefois que la Vierge et les saints s'opposent à la colère de Dieu, et arrêtent sa vengeance par les prières, c'est que Dieu nous voulant faire miséricorde par un excès de bonté, leur donne l'inspiration et la volonté de prier pour nous; mais ils ne le feraient jamais s'ils ne suivaient que l'inclination du zèle qu'ils ont pour Dieu[1] : *Oculi sunt in amore duces.*

III. Les saints voient Dieu à découvert et face à face : ils connaissent clairement combien il est grand, puissant, bon et digne d'être aimé, servi, obéi et redouté : si bien qu'ils sont nécessairement ravis et transportés d'affection vers lui, sans se pouvoir empêcher de l'aimer. Heureuse et souhaitable nécessité! Mais cela leur donne si grande horreur et aversion du péché qui lui est contraire, qu'il n'est rien qu'ils ne voulussent quitter, faire ou endurer pour le détruire et l'anéantir.

Origène, entre ses rêveries, disait que les saints n'étaient pas confirmés en grâce, qu'ils en pouvaient déchoir aussi bien que de leur béatitude. C'était une erreur grossière; mais si cela était vrai, si les saints étaient en danger d'offenser Dieu, il n'y en a pas un parmi eux qui ne dît de bon cœur : Mon Dieu, faites de moi tout ce qu'il vous plaira, et tirez-moi de ce danger; privez-moi si vous voulez de votre gloire, bannissez-moi de votre paradis, mettez-moi

[1] Deus cujus iræ nemo resistere potest (lib. 9, *Moral.*, cap. 9. in illud).

au fond de l'enfer, faites que j'y endure à jamais tous les feux et tous les tourments qui s'y font, plutôt que de permettre que je tombe dans un seul péché. Et comme ils haïssent le péché, non pas seulement, ni principalement pour leurs intérêts, mais pour l'amour de Dieu, ils ne craignent pas et ne le haïssent pas seulement en eux-mêmes, mais en tout autre; ils en ont tant d'horreur et de crainte, que quand vous êtes sur le point de le commettre, si la Vierge, votre ange gardien et tous les saints pouvaient vous empêcher d'y consentir, et si, pour cet effet, il était nécessaire qu'ils fussent sevrés de leurs joies et délices célestes, qu'ils vinssent au monde souffrir les travaux et les martyres qu'ils y ont endurés, ils le feraient très-volontiers si Dieu le trouvait à propos. Le péché leur déplaît si étrangement, que si l'état de la gloire ne les rendait tout à fait immortels et impassibles, ils mourraient de tristesse quand on n'en commettrait qu'un seul. Quand vous commettez ce parjure, la Vierge mourrait de douleur, votre ange gardien mourrait de regret, tous les saints mourraient de déplaisir si la béatitude ne les exemptait de la mort.

David n'était qu'un homme fragile comme nous, et néanmoins parce qu'il aimait bien Dieu, quand on commettait le péché, il en recevait tant de déplaisir, qu'il séchait sur ses pieds, qu'il était tout défait et abattu d'ennui et de fâcherie : *Tabescere me fecit zelus meus quia obliti sunt verba tua inimici mei* (Psal. 128). L'Ecriture le dit, elle ne peut mentir : J'étais tout abattu et languissant, je m'évanouissais, et le cœur me manquait, ô mon Dieu ! quand je voyais que l'on vous offensait : *Defectio tenuit me pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam* (*Ibid.*). *Qui oderunt te Domine oderam et super inimicos tuos tabescebam* (Psal. 138, 20). La Vierge et les saints seraient comme cela, s'ils en étaient capables, quand vous commettez le péché, et puis vous pensez être leur favori, pour quelque petite dévotion que vous pratiquez envers eux par amour-propre. Le Psalmiste dit qu'ils tiennent à grand honneur de louer Dieu et de célébrer ses louanges ; mais qu'en même temps ils estiment aussi fort glorieux d'épouser sa querelle, de venger ses injures, et d'être animés de colère contre ceux qui l'offensent : *Exaltationes Dei in gutture eorum : et gladii ancipites in manibus eorum, ad faciendam vindictam in nationibus ; gloria hæc est omnibus sanctis ejus* (Psal. 141). Et en la parabole de l'Evangile, sitôt que l'ivraie paraît au champ du père de famille, ses serviteurs lui disent : Maître, nous l'allons arracher. Cette zizanie, selon l'explication de notre Sauveur, représente les pécheurs, comme les serviteurs signifient les anges et les saints. Notez leur façon de parler : *Vis, imus, et colligimus ea* (Matth. 13, 28). Ils ne disent pas. Vous plaît-il que nous l'arrachions, mais : Nous allons l'arracher. Pour montrer leur promptitude, le désir qu'ils en ont, et qu'ils exécuteraient infailliblement, si Dieu ne les empêchait, en disant : Non pas si tôt, de peur que vous n'arrachiez le bon grain avec la zizanie.

IV. C'est comme Abisaï envers David (2. Reg. 16). Ce pauvre roi fuyant la persécution de son fils, fut rencontré par un de ses vassaux nommé Séméï ; cet insolent commence à dire des injures à

son prince, et l'appeler tyran, cruel ou meurtrier, et lui jeter des pierres. Abisaï, connétable de David, justement irrité contre cet insolent, met la main à l'épée, disant : Sera-t-il permis à un chien mort d'injurier ainsi impunément le roi mon seigneur? Il faut que je lui coupe la tête tout maintenant, pour lui apprendre à respecter les princes en quelque état qu'on les rencontre. Il l'eût fait infailliblement si David ne l'eût arrêté par sa débonnaireté royale et sa patience ordinaire.

Vous faites comme Séméï, vous injuriez votre Dieu, vous le blasphêmez, le reniez et le persécutez. Qui ? vous, un homme de néant ! un chien mort et un ver de terre ! Les saints voyant cela, justement passionnés pour la gloire de leur prince, sont enflammés de colère contre vous : *Ministros suos ignem urentem ;* au même instant que vous avez consenti au péché, ils vous abîmeraient, vous foudroieraient et vous réduiraient en poussière, si Dieu ne les arrêtait par sa clémence infinie ; de sorte que, quand les saints prient pour nous, c'est un effet de la bonté de Dieu. Les hérétiques sont si grossiers que, quand nous prions les saints d'apaiser la colère de Dieu, ils s'imaginent que nous reconnaissons dans les saints plus de miséricorde que non pas en Dieu. C'est une erreur insupportable ; les saints nous abîmeraient quand nous sommes en mauvais état, si Dieu ne les empêchait, parce qu'ils ont plus d'intérêt et de passion pour la gloire de Dieu que pour le profit des hommes ; et s'ils prient Dieu pour nous, c'est qu'ils espèrent notre amendement : Dieu leur inspire et les sollicite à prier pour notre conversion.

V. O mon Dieu ! quelle pitié, quelle miséricorde et quelle patience invincible ! Nous avons sujet de dire avec David : *Domine, ut scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti nos ;* Si vous ne nous eussiez servi d'ombre et de bouclier, lors même que nous vous faisons la guerre, vos saints et toutes vos créatures nous eussent accablés par vengeance ; vous les avez arrêtées, et cela sans autre motif que de votre miséricorde et de votre pure bonté : *Scuto bonæ voluntatis.* Vous en soyez béni à jamais ! *Confiteantur tibi, Domine, omnia opera tua, et sancti tui benedicant tibi !* autant de moments que nous avons été en mauvais état, autant de bénédictions, autant de millions de louanges et autant d'actions de grâces vous puissent rendre tous vos saints et toutes vos créatures pour un si grand bienfait !

Saint Chrysostome, en l'homélie de saint Mélétius, patriarche d'Antioche, dit qu'il fut injustement condamné par l'empereur Valens, hérétique arien, à être banni pour la foi ; si bien que le gouverneur d'Antioche, par commandement de l'empereur, l'emmenait hors la ville dans son carrosse pour l'exécution de son ban ; mais comme le peuple, qui aimait passionnément son pasteur, jetait des pierres contre ce gouverneur, qui l'enlevait à son troupeau, le saint prélat, au contraire, le couvrait de sa robe, et se mettait au devant pour le garantir des coups de pierre. Dieu nous en fait de même, quand nous commettons le péché : s'il ne nous tenait à couvert sous les ailes de sa protection, les saints lanceraient des foudres sur nos têtes criminelles, le feu descendrait du

ciel pour nous consumer, la terre s'ouvrirait pour nous engloutir, les chiens nous déchireraient et les serpents nous empoisonneraient.

Deuxième point. — VI. Je dis que non-seulement les saints, mais les animaux, nous feraient la guerre : car, comme dit le Prophète royal, l'homme ayant l'honneur d'être l'image de Dieu, son lieutenant et vice-roi en ce monde, le souverain des créatures visibles, il ne reconnait pas cette gloire, il dément sa noblesse, il se dégrade par le péché, il perd sa prééminence et se met en parallèle avec les bêtes : *Homo cùm in honore esset non intellexit, comparatus est jumentis insipientibus* (Ps. 18).

VII. Il est malaisé de trouver au monde un pur homme, dit saint Chrysostome[1], c'est-à-dire, une personne qui soit homme tout à fait pur et à plein, intérieurement et extérieurement, selon l'âme et selon le corps, selon la vérité et selon l'apparence. L'expérience fait voir que plusieurs n'ont que le masque, l'extérieur et la contenance d'homme; non pas l'essence et la vérité. Et on voit arriver tous les jours ce que saint Grégoire de Nysse[2] raconte être arrivé de son temps. Il dit qu'un bateleur, pour amasser de l'argent par quelque plaisant trait de son métier, avait enseigné un singe à danser à la cadence du hautbois; il l'habilla en demoiselle et lui mit un masque pour le mieux déguiser, il l'emmena sur un théâtre et il le fit danser en présence d'un grand peuple. Quand on vit une petite demoiselle qui dansait si bien, tout le monde en était ravi, et l'on criait : ô quel prodige! Quelqu'un, qui savait la fourberie, jette sur le théâtre quelques noisettes, et tout incontinent ma baladine oublie sa danse, sa cadence et son hautbois, elle arrache son masque, elle se jette sur les noisettes, elle commence à les casser et éplucher. L'admiration se tourne en risée : on vit que c'était une fausse demoiselle et un vrai singe. Si vous le vouliez remarquer, vous verriez que le même arrive tous les jours : un tel qui vous semble si honnête homme, si sage et si judicieux, n'est pas un homme; c'est une bête masquée, c'est une bête qui a la figure et l'apparence d'homme; on le connaît en l'occasion : *Ex operibus eorum cognoscetis eos.* Il ne faut qu'une noisette, qu'une petite querelle pour le faire paraître ce qu'il est. Si on l'offense tant soit peu, si vous le désobligez en quoi que ce soit, ce n'est pas un homme, c'est un léopard, c'est un lion, c'est un tigre en effet.

VIII. Origène (homil. 3, in Ezech., Psalm. 86) remarque que l'homme vertueux en l'Ecriture est appelé *homme*, avec réduplication : *Homo et homo natus est in ea. Homo, homo, de domo Israël* (Ezech. 14, 4), pour le distinguer du pécheur qui n'est pas homme entièrement, simplement et absolument; mais qui n'est homme qu'à demi et bête tout à la fois; homme en apparence et au jugement des hommes, bête en effet au jugement de Dieu. Si vous courez après le bien d'autrui ou bien quelque autre créature pour en abuser, savez-vous ce que vous êtes selon le jugement de

[1] Difficile est hominem purum invenire (Chrysost., homil. 59 in Joan.).
[2] Greg. Nyss., tom. 2, Serm. *de nomine Christiani.*

Dieu et de la vérité, ce qu'on dit de vous au ciel ? On dit que vous êtes un pourceau d'Epicure : *Homo equus : equi emissarii facti sunt; unusquisque ad uxorem proximi sui hinniebat* (Jerem. 5, 8). Si vous couvez en votre cœur le venin de quelque malveillance, envie ou jalousie, vous êtes un vipereau, une engeance de vipère, *Genimina viperarum* (Luc. 3, 7). Si vous pillez les veuves et les orphelins par injustice, par des chicanes ou par contrats usuraires, vous êtes un loup ravissant : *Judices ejus lupi vespere* (Sophon., 3, 3); ils sont affamés, ils n'ont rien mangé tout le jour : *Intrinsecùs autem lupi rapaces.*

IX. Le péché ne vous met pas seulement au rang des bêtes, mais au-dessous et de pire condition. Ce qui est naïvement bien exprimé en l'Ecriture, car au chapitre 1er de la Genèse, verset 28e, le Créateur donnant au premier homme et à sa femme la prééminence et l'autorité sur les bêtes, se sert d'un mot équivoque, où nous avons : *Et dominamini piscibus maris, et bestiis terræ;* dans l'hébreu, qui est le langage de Dieu, il y a *urdu;* ce mot a deux significations; car, il peut venir du verbe *rada*, qui est de ceux qu'ils appellent *quiescentia lamed*, c'est-à-dire, qui suppriment en conjuguant la dernière radicale *he :* et ainsi, il fait à l'impératif, *redè dominare, redu dominamini;* ou il peut venir de *jarad,* qui est un verbe imparfait, de ceux qu'ils appellent *defectiva pejod*, c'est-à-dire, qui perdent, en conjuguant, la première lettre radicale *jod;* ainsi, il fait à l'impératif, *red*, *descende*, *redu*, *descendite.* Ajoutez à tous deux la lettre *vau*, qui est particule copulative, vous ferez *verdu, et dominamini, et descendite*, comme si le Créateur voulait dire : Si vous demeurez fidèles et obéissants à mes commandements, *dominamini bestiis terræ* , vous serez supérieurs à tous les animaux; mais si vous commettez le péché : *descendite*, vous leur serez inférieurs, vous serez en une condition plus vile, et plus abjecte et plus déplorable que la leur.

X. Saint Chrysostome (hom. 3, in Joan., et 23, *ad populum*) dit fort bien : Si les lions, les loups et les autres bêtes farouches sont cruelles, carnassières, goulues et effrénées en leur concupiscence, cela n'est pas digne de blasphème en elles, c'est leur nature d'agir ainsi et non pas vice; mais quand vous avez ces imperfections, c'est contre votre nature, ce vous est un vice; elles vous sont volontaires et plus odieuses en vous. Chacun de ces animaux n'a qu'une ou deux de ces inclinations; le lion est cruel, le loup ravissant, le chien envieux, le paon orgueilleux, le coq luxurieux, le renard cauteleux et le singe malicieux. Mais vous avez tous ces vices ensemble, vous faites en vous un égout et un ramas de tous ces défauts. Vous êtes une chimère, non pas en fable et imagination, mais en effet et en vérité; vous êtes un composé de plusieurs bêtes brutes; vous êtes colérique comme un lion, cruel comme un tigre, goulu comme un pourceau, lascif comme un coq et dangegereux comme un serpent. Et comme si ce n'était pas assez de prendre la teinture des vices de tous les animaux qui sont sur la terre, vous descendez même aux enfers, et vous empruntez les blasphêmes, l'envie, la superbe, l'obstination et l'impénitence des démons. Vous corrigez avec un peu d'industrie les mauvaises in-

clinations de ces animaux, encore qu'elles leur soient naturelles, entées et cimentées au fond de leur essence. Vous apprivoisez les lions et les tigres, vous rendez les éléphants souples comme des agneaux, vous apprenez à votre chien à refréner sa concupiscence, à modérer son appétit irascible; il a une sensualité aussi bien que vous; il n'a point de raison, de jugement, ni de franc arbitre comme vous, et il refrène sa sensualité par votre discipline.

Quand il était jeune, il prenait tout ce qu'il trouvait à son appétit; depuis que vous l'avez enseigné, quelque affamé qu'il soit, encore qu'il trouve de bonne viande, il s'en abstient, il réprime sa sensualité crainte d'un coup de bâton. Et vous, homme! et vous, créature raisonnable! douée de volonté, d'esprit et de liberté, vous qui êtes chrétien, ne pouvez-vous pas apprendre à votre sensualité ce que vous apprenez à votre chien? vous ne vous abstenez pas de gourmandise, d'impureté, ni des danses, par la crainte d'un supplice éternel! Votre chien ne refrène pas seulement son appétit concupiscible, mais il modère l'irascible; quand vous le battez sans sujet, il ne se révolte point contre vous; si c'était un autre que vous, il se rebellerait, il se défendrait et lui sauterait au visage; mais parce que vous êtes son maître, il s'abaisse et s'humilie devant vous, et il se contente de former une voix plaintive. Et vous, qui êtes si obligé à Dieu, vous vous soulevez contre lui, vous le blasphémez, vous l'outragez, vous le reniez, lors même qu'il ne vous fait point de mal, qu'il ne vous dit mot, qu'il vous comble de biens.

XI. Il ne faut plus dire : *Comparatus est jumentis*, *et similis factus est illis :* mais, *deterior factus est illis;* Il n'y a bête brute qui boive plus que sa soif; il n'en est point, ou fort peu, qui en tue d'autre de son espèce; il n'en est point qui se tue soi-même; et plusieurs hommes font toutes ces choses[1].

XII. Il n'est point de bête qui commette des brutalités que plusieurs chrétiens commettent, même en leur mariage. Saint Chrysostome dit très-bien : Quel est l'homme si peu raisonnable et dépourvu de sens commun, qui voulût faire entrer au Louvre, en la chambre et cabinet du roi, pourceau ou quelque autre bête immonde? Et au ciel empyrée, au palais de Dieu, en la salle de son banquet, pensez-vous qu'on y recevra une âme plus vicieuse, plus immonde et plus brutale que les brutes mêmes : *Foris canes*, *et impudici?* Et saint Grégoire de Nysse dit : Si le magistrat avait commandé à un peintre ou à un sculpteur d'effigier ou de peindre le roi, s'il le représentait en forme hideuse et contrefaite, il offenserait le roi, il mériterait grande punition et serait cause, enfin, que ceux qui n'ont point vu le roi, croiraient que Sa Majesté serait ainsi laide et difforme[2]. Le devoir et la profession du chrétien, c'est d'être l'image de Jésus-Christ, dit saint Paul : *Sicut portavimus imaginem terreni, ità portemus imaginem cœlestis* (1. Cor. 15,

[1] . . . . Quo nemore unquam
Expiravit aper majoribus dentibus apri!
Judica tigris agit rabida cum tigride pacem.
(Juven., satire XVI.)

[2] Greg. Nyss., Serm. *de nomine Christiani.*

49; Act. 9, 7); de le représenter en soi, en sa vie, en ses paroles, en ses déportements; et si cette copie est difforme, hideuse et monstrueuse, elle est l'opprobre et le déshonneur de l'original même.

TROISIÈME POINT. — XIII. Il y a bien plus, vous ne vous mettez pas seulement en l'inimitié des saints par le péché, en la catégorie des animaux et au-dessous; mais vous vous assujettissez à l'empire et à la tyrannie du diable. Saint Paul dit, et on ne le voit que trop, qu'il vous traite comme son esclave, disposant de vous à sa volonté. L'âme choisie est tout abandonnée aux mouvements du Saint-Esprit et de la grâce; elle dit comme saint Paul : Mon Dieu! que désirez-vous de moi, me voici toute disposée à le faire : *Domine quid me vis facere?* Au contraire, l'âme réprouvée est toute livrée à la puissance de l'esprit malin, et prostituée à toutes ses volontés. Ainsi, veut-il qu'elle aille au cabaret? elle y va; veut-il qu'elle aille au bal ou au lieu infâme? très-volontiers; veut-il qu'elle parle insolemment à ses père et mère, ou qu'elle dise des injures et des malédictions à ses gens? elle en dit; c'est ce qui fait que Lucifer est appelé en l'Evangile, le prince de ce monde (Joan. 12, 31). L'Apôtre dit que les démons sont les recteurs et les puissants de ce monde (Ephes. 6, 12), κράτορες, c'est-à-dire, des âmes mondaines.

C'est la menace que Dieu leur faisait sous la métaphore du roi d'Egypte : Vous ne voulez pas, dit-il, me reconnaître et m'obéir comme à votre souverain, vous servirez à un tyran très-cruel, afin que vous appreniez par expérience la grande différence qui est entre ma conduite et sa domination inhumaine.

XIV. C'est que, comme dit saint Hilaire, sitôt qu'une âme consent à un péché mortel, Dieu fait divorce avec elle et la quitte; l'esprit malin, qui est toujours aux aguets, voyant cette maison vide et déserte, est ravi d'y entrer, et d'en faire sa demeure et son domaine[1].

XV. Et il prétend le pouvoir faire justement, parce que le droit des gens et la loi universelle reçue par toutes les nations portent que celui qui a été vaincu par un autre est en la puissance et au pouvoir du victorieux. Tant que vous résistez à la tentation de Satan, vous lui êtes supérieur, il n'a point de pouvoir ni de prise sur vous; mais quand vous y consentez lâchement, il vous surmonte, il vous supplante, et il vous réduit sous son joug : vous êtes son prisonnier de guerre, son serviteur et son esclave : *Venumdatus es ut faceres malum*, disait le prophète Elie au roi Achab (3. Reg. 21, 20). Vous vous êtes vendu, envahissant injustement la vigne du pauvre Naboth. Il parle ainsi, parce que, quand vous commettez une injustice ou quelque autre péché, il se fait un contrat tacite, une transaction implicite entre vous et le démon : Donne-moi ce plaisir, ce con-

[1] Omnis in quo peccati voluntas est, Deo vacuus est et ubi Deus non est, illic diaboli locus est, qui insidians atque obsidens ubi adeundi opportunitatem habuerit tanquam vacuam domum occupat. Quæ ei, Deo jam discedente sit tradita (Hilar., in Psal. 138).

tentement, ou cette somme d'argent, et tu auras mon âme ; fais que j'aie le dessus sur mes parties adverses en me parjurant, sur mes ennemis par cette action de vengeance, ou bien sur mes compétiteurs en ce bénéfice par cette simonie que je commets, et je me rends ton vassal[1].

XVI. L'expérience ne le montre que trop, que vous êtes sujet et captif du diable : car vous gémissez quelquefois sous cette tyrannie; vous faites des efforts pour vous en délivrer ; vous avez volonté ou plutôt une velléité de sortir de cette misère, et vous n'en sortez pas parce que vous êtes à la chaîne, on vous retient comme esclave. Le Carême vient, Pâques s'approche, vous entendez quelque prédication, cela vous touche un peu et vous dites alors : Il me faut aller à confesse, me réconcilier à mon ennemi, il ne faut pas toujours vivre comme un athée. La mort soudaine surprend un de vos voisins ; autant m'en peut-il arriver, et si cela était je serais damné sans autre forme de procès. Il me faut chasser cette coquine. Le Jubilé se présente, voici une belle occasion de rentrer en grâce avec Dieu, de m'acquitter de mes dettes envers lui. Les prêtres peuvent absoudre de tout, il faut que je dise ce péché, restituer ce bien d'autrui, satisfaire à ce pauvre homme et sortir de ce mauvais état. Tu n'en feras rien, dit le tyran qui vous maîtrise, tu n'en feras rien, je t'en empêcherai bien, je te tiendrai si garrotté, et si attaché à cette femme impudique, à ce bien d'autrui, ou à cet esprit de vengeance, que tu ne t'en tireras pas.

Conclusion. — Le prophète Jérémie voyant devant ses yeux les extrêmes misères qu'il avait prédites et qui étaient arrivées en la destruction de la ville de Jérusalem et du temple, ne trouvait point assez de larmes dans ses yeux pour les pleurer suffisamment; il faisait retentir des cris et des lamentations qui amolliraient des cœurs de marbre, si on les lisait attentivement et avec l'esprit de piété que possédait ce saint prophète. J'ai grand sujet de faire de même, dit saint Chrysostome écrivant à un de ses amis, qui était tombé en faute, nommé Théodore : Je ne vois pas comme Jérémie, la ruine d'un temple matériel, composé de pierre et de bois : je vois la destruction d'un temple spirituel et vivant, où la majesté de Dieu habitait plus dignement et plus délicieusement que dans le firmament. Je ne vois pas qu'on ait enlevé de ce temple les images des chérubins, qui n'étaient que de bois d'olivier; mais je vois qu'on lui a enlevé l'assistance des chérubins et des anges gardiens. Je ne vois pas qu'on lui ait ôté l'arche d'alliance toute revêtue de fin or; mais je vois qu'on lui a ôté la présence du Fils de Dieu, vrai propitiatoire du monde. Je ne vois pas qu'on lui ait emporté le chandelier d'or chargé de lampes ardentes; mais qu'on l'a privé des lumières célestes que le Saint-Esprit y faisait briller par sa grâce. Je ne vois pas l'autel des parfums et des encensements renversé ; mais je vois que sur l'autel de votre cœur on ne présente plus aucune prière à Dieu, qui lui soit de bonne odeur ; ce ne sont que distractions, qu'égarements d'esprit, que pensées aux va-

[1] A quo quis superatus est, ejus et servus est (2. Petr. 2, 19).

nités et aux folies du monde. Je ne vois pas la table des pains de proposition vide ou brisée ; mais je vois que vos mains ne sont plus chargées d'aumônes pour nourrir les pauvres.

Voilà ce que dit saint Chrysostome sur la chute déplorable de son ami Théodore. Je dois aussi gémir et pleurer sur vous, ô âme chrétienne! qui êtes tombée au péché ; je puis faire sur vous les mêmes lamentations que Jérémie faisait sur la ville infortunée en disant : *Omnes amici ejus spreverunt illam, et facti sunt ei inimici.* La Vierge qui était autrefois votre mère, ne vous tient plus pour son enfant ; et quel honneur aurait-elle d'être mère d'un tel avorton. Si vous fussiez mort en l'état de grâce où vous étiez, hé! que vous seriez heureux ; les anges eussent recueilli votre âme comme celle du pauvre Lazare, et l'eussent portée dans le sein d'Abraham. Les saints, qui étaient vos amis, fussent venus au devant de vous et vous eussent logé parmi eux. Si vous mourez en l'état où vous êtes, les saints vous rejetteront comme indigne de leur compagnie, les anges vous éviteront comme un pourceau d'Epicure.

Qui nutriebantur in croceis, amplexati sunt stercora. Vous avez été nourri de viandes royales, vous avez mangé le pain des anges, la chair déifiée de Jésus, le précieux corps de Dieu ; et après un si grand honneur, vous vous faites une bête immonde : vous vous gorgez de vin et d'immondices ; quand vous n'auriez communié qu'une fois, cela devrait être plus que suffisant pour vous faire abhorrer ces ordures. Et si vous voyiez ce que vous embrassez, *amplexati sunt stercora ;* si vous regardiez sans les fausses lunettes de votre passion, la vanité de ces biens terrestres que vous aimez, la saleté des créatures que vous idolâtrez, vous auriez horreur de vous-même, vous mourriez de honte et de dépit, vous avoueriez que vous êtes au rang des bêtes, plus abruti, plus sale et plus immonde que les bêtes mêmes.

Vos ennemis voient bien cela et ils se moquent de vous : *Vidêrunt eum hostes, et derisêrunt sabbata ejus.* Ils se moquent de vos solennités, que vous employez en festins, jeux, ou danses et autres passe-temps sensuels, comme si c'étaient des fêtes de Bacchus, de Priape ou de Vénus. Ils se moquent de vos confessions, de vos communions indignes, de vos dévotions extérieures, qui ne sont que grimaces et fantômes de dévotion. Vous vous figurez être bienheureux et au centre de votre repos, parce que la fortune vous rit. Vous avez un peu de bien, vous et vos enfants êtes en bonne santé : *Hostes derisêrunt.* Les démons se moquent de vous, ils savent qu'il n'y a rien de si malheureux qu'un pécheur qui est heureux en ce monde. Vous vous figurez que vous serez content et en repos, quand vous aurez gagné cette fille, acheté cet office, ou bien acquis cet héritage, *derisêrunt?* Ils savent que la concupiscence, l'ambition et l'avarice ne disent jamais c'est assez, et qu'elles vont toujours à l'infini. Croyez-moi, quittez une servitude si cruelle, infâme et indigne de vous : *Jerusalem, Jerusalem, convertere ad Dominum Deum tuum.* Dieu seul est votre légitime Seigneur, lui seul est votre Roi naturel, lui seul vous a créé, conservé et racheté ; lui seul vous doit donc posséder ; c'est lui seul que vous devez adorer, aimer et servir de tout votre cœur, puisqu'il n'y a que

lui qui vous puisse dignement récompenser d'une gloire infinie en la béatitude céleste. *Amen.*

SERMON XXXIV.

LE PÉCHÉ APPAUVRIT, DÉFIGURE ET TOURMENTE L'AME.

Qui faciunt peccatum, hostes sunt animæ suæ.
Ceux qui commettent le péché, sont ennemis de leur âme. (Tob. 12.)

Pour engendrer en nos cœurs une sainte haine du péché et la repentance, au moins imparfaite et intéressée de l'avoir commis, ces jours passés nous avons considéré comme il nous indispose tant auprès de Dieu que de ses créatures; aujourd'hui il nous faut voir les dommages qu'il nous cause au regard de nous-mêmes. Il y en a trois principaux, qui feront les trois points de ce discours. Premièrement, il appauvrit notre âme et la dépouille de toutes ses richesses. En second lieu, il la souille et ternit toute sa beauté. En troisième lieu, il la tourmente et lui ôte son repos. Quand le superbe Holopherne voulut détruire le peuple de Dieu en Béthulie, la chaste et vaillante Judith arrêta ce coup funeste, par la généreuse entreprise qui a gravé sa mémoire au temple de l'éternité. Vous étiez figurée par cette généreuse Dame, ô sainte Vierge! les dommages que le péché mortel nous fait sont incomparablement plus grands que ceux que Holopherne voulait faire à la ville de Béthulie. Opposez-vous, s'il vous plaît, à ce cruel ennemi de vos pauvres serviteurs, afin que nous vous puissions dire comme on disait à Judith : *Tu lætitia Israël, tu honorificentia populi nostri;* ou comme votre ange vous disait : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Nihil timendum in hac vitâ quâm peccâtum. Quod spoliat, maculat, et cruciat animam.

I. Punctum. — I. 1° Spoliat bonis acquisitis; quod probatur scripturâ. — II. Patribus. — III. Comparatione. — IV. Ratione. — V. 2° Impedit acquirenda.

II. Punctum. — VI. Peccatum maculat animam. — VII. 1. Scripturâ. — VIII. 2. Patribus. — IX. 3. Experientiâ. — X. 4. Ratione. — XI. 5. Comparationibus. 1° — XII. 2°

III. Punctum. — XIII. Cruciat animam. — XIV. 1. Scripturâ. — XV. 2. Patribus. — XVI. 3. Rationibus.

Conclusio. — XVII. Recapitulatio. 1. Per comparationem. — XVIII. 2. Per Lamentationes Jeremiæ.

Exorde. — Une très-grande et très-sainte dame nommée Olympias, diaconesse de l'église de Constantinople, qui après avoir vécu en virginité avec son mari Nébridius, employait son temps, ses soins, ses biens et sa personne en œuvres de piété et de miséricorde, étant cruellement persécutée pour la querelle de la vérité et de la justice, écrivit à son très-honoré prélat et père spirituel saint Jean Chrysostome, le priant de demander à Dieu pour elle la grâce d'endurer chrétiennement et patiemment ses disgrâces. Le saint docteur faisant réponse, lui dit : Madame, vous avez tort de dire que vous me racontez vos disgrâces, vous n'en avez point ni vous

n'en pouvez point avoir si vous ne voulez, car, quelle disgrâce vous peut-on faire? on confisquera vos biens? c'est-à-dire, qu'on vous déchargera d'un pesant fardeau, du soin de les conserver et de l'obligation de les bien distribuer; et, au reste, on ne saurait ravir le vrai trésor qui est la grâce de Dieu. On vous bannira de la ville et du pays? c'est-à-dire, qu'on vous fera voir diverses provinces; vous aurez pour la querelle de Dieu, ce que plusieurs cherchent avec grands frais par pure curiosité; mais on ne vous enverra en aucun lieu où vous ne puissiez trouver Dieu. On vous fera mourir! c'est-à-dire, qu'on vous obligera de payer un peu plus tôt une dette qu'il faut nécessairement payer tôt ou tard, et en vous donnant la mort, on vous fera entrer en la vraie vie, en la vie bienheureuse et immortelle. Souvenez-vous, s'il vous plaît, d'une parole que je vous ai dite et redite sans cesse, rien n'est à craindre que le péché : ἕν μόνον φοβερὸν, ἁμαρτία [1].

Ce saint prélat avait raison : le péché est plus à redouter que la pauvreté, que le bannissement et que la mort. Il est à craindre comme le plus grand de tous les maux, comme la cause, la source et l'origine des plus grands maux qui nous peuvent arriver; car, outre qu'il nous met dans la disgrâce de Dieu, en l'inimitié des saints, en la ressemblance des bêtes et en l'esclavage des démons, comme nous avons vu ces jours passés; je vous veux faire voir en ce discours, qu'il apporte encore à notre âme trois grands dommages : il la dépouille, il la souille et il la tourmente.

Premier point. — I. L'apôtre saint Paul écrivant à son disciple Timothée, et lui enseignant ce qu'il faut recommander à chacun pour vivre chrétiennement en sa vocation, lui dit : Commandez aux riches de ce monde de n'être pas superbes : *Præcipe divitibus hujus sæculi non superbe sapere* (2. Tim. 6, 7). Saint Chrysostome remarque fort judicieusement que l'Apôtre ne dit pas simplement : Commandez aux riches, mais aux riches de ce monde, parce qu'il y a deux sortes de riches, les riches de ce monde et les riches du monde de Jésus-Christ. Il y a deux sortes de richesses, les temporelles et les spirituelles. Les richesses temporelles sont l'or, l'argent, les rentes et les héritages, que le divin Sauveur appelle très-bien des richesses trompeuses, parce qu'elles ne donnent pas ce qu'elles promettent; qu'elles remplissent les coffres, et non pas les cœurs; qu'elles ne rendent pas meilleur l'homme qui les possède, mais souvent plus mauvais; qu'elles n'assouvissent pas la convoitise, mais l'allument et l'augmentent; qu'elles ne lui donnent pas le repos d'esprit, mais le lui ôtent.

Les vrais richesses sont les spirituelles ou les célestes, les trésors de la grâce, les dons du Saint-Esprit, les vertus infuses, les amas de mérites que l'âme chrétienne a acquis par la fréquentation des sacrements et par la pratique des bonnes œuvres : *Gloria et divitiæ in domo ejus*, dit le prophète (Psal. 111) parlant du juste; et saint Paul aux Corinthiens (2. Cor. 4) : Nous avons un trésor dans des

[1] Una tantum res est pertimescenda peccatum; hoc verbum continuò vobis occinere non destiti (Chrysost., ad Olympiadem).

vases de terre. Le péché mortel enlève à l'âme toutes ces richesses et lui ravit tous ces trésors; il la dépouille de tous ces biens et la réduit à une extrême pauvreté. Si l'homme de bien renonce à sa vertu, et est si malheureux que de commettre quelque crime, on mettra en oubli toutes ses bonnes œuvres, dit le Créateur par Ezéchiel : *Si averterit se justus à justitiâ suâ et fecerit iniquitatem omnes justitiæ ejus quas fecerat non recordabuntur* (Ezech. 18, 24). Et le Sauveur en l'Apocalypse à l'évêque de Laodicée : Vous êtes bien loin de votre compte, vous pensez être bien riche et n'avoir besoin de personne, et vous ne voyez pas que vous êtes pauvre, aveugle, tout nu, misérable et digne de compassion : *Dicis, quod dives sum et locupletatus, et nullius egeo, et nescis quia tu pauper et cæcus et nudus, et miser et miserabilis* (Apoc. 3, 17).

II. Car, par le consentement à un péché mortel, l'homme fait naufrage d'un trésor immense et infini de grâces, dit saint Laurent Justinien[1].

III. Sénèque écrivant à un de ses amis dit que, de son temps, la ville de Lyon était si belle et si riche, que plusieurs maisons qui y étaient semblaient des palais, que chacune eut été capable d'embellir et rendre célèbre quelque ville que ce fût, que néanmoins le feu s'y étant pris une nuit, il y fit un si grand ravage, que le lendemain on avait de la peine à connaître où la ville avait été, de sorte qu'il n'y eut que l'espace d'une nuit entre une grande ville et un grand camp couvert de cendres : bref, dit-il, l'incendie à été si grand et si court, que je suis plus longtemps à vous le raconter, que la ville n'a été à brûler[2]. Cependant ce ravage n'est point comparable à celui que le péché mortel fait en une âme : car quelle comparaison de quelques marchandises d'or et de soie, de quelques édifices de marbre et de bois, avec les trésors inestimables de la grâce de Dieu, qui coûtent le précieux sang du Fils de Dieu! Quand une âme en aurait autant que tous les saints en possèdent, autant que Jésus-Christ en peut mériter, si le feu d'amour sensuel se prend en son cœur et s'il consent à quelque péché mortel que ce soit, tout est perdu et anéanti. Entre une âme parfaitement riche et opulente, et extrêmement pauvre, il se peut faire qu'il n'y ait que l'entre-deux d'une nuit, d'une heure ou d'un moment, c'est-à-dire, le consentement à un péché; et la raison en est si claire, qu'il n'est pas besoin de perdre le temps à la bien établir.

IV. Un homme ne peut pas être ami de Dieu et son ennemi tout ensemble, digne de la vie bienheureuse et de la mort éternelle en même temps. Le moindre degré de grâce sanctifiante nous met en l'amitié de Dieu, nous rend dignes de la vie bienheureuse; le moindre péché mortel nous rend ennemis de Dieu, dignes de la mort éternelle. Donc, la grâce sanctifiante et le péché mortel sont

[1] Unius peccati consensu immensas animæ amittit homo divitias (Laur. Justin.).

[2] Multas civitates incendium vexavit, nullas abstulit, etc. tot pulcherrima opera quæ singula illustrare urbes singulas possent, una nox stravit et in tanta strage. Lugdunum quod ostendebatur in Gallia quæritur : una nox interfuit inter urbem maximam et nullam. Denique diutius illam tibi periisse quam periit narro (Senec., Epist. 91).

diamétralement opposés et tout à fait incompatibles. Et ce qui est de déplorable en ce sujet, c'est que, comme dit Sénèque, les biens ne se recouvrent pas aussi aisément qu'ils se perdent; les dommages se font en moins de rien, et les réparations ne se font que petit à petit; une ville peut être ruinée en une nuit par un incendie, et elle n'est rebâtie qu'en plusieurs années et avec beaucoup de travail [1]. Une âme chrétienne acquiert des mérites et des habitudes de vertu par les bonnes œuvres de plusieurs années, par des jeûnes, des aumônes, des oraisons, des pénitences, des mortifications et des réceptions de sacrements; si elle consent à un péché mortel, elle fait naufrage en un moment de ce qu'elle avait acquis petit à petit par tant de travaux et de bonnes œuvres; et puis nous ne concevrons pas des pensées d'horreur et d'abomination contre ce maudit péché!

On apporta un jour au roi de Perse, Darius, une triste nouvelle, qui portait que les Athéniens lui avaient surpris et brûlé la ville de Sardos, capitale de la Lydie. Il s'emporta si fort et en conçut une telle haine contre eux, que prenant son arc à la main, et décochant une flèche contre le ciel, il dit : O Dieu! donnez-moi que je me puisse venger des Athéniens? Et puis il commanda que chaque jour, quand il se mettrait à table, un gentilhomme lui vint dire tout haut par trois fois : Sire, souvenez-vous des Athéniens! Oh! si nous pouvions appréhender l'horrible dégât que le péché fait en notre âme! la plus fervente prière que nous adresserions à Dieu, ce serait pour lui demander la grâce de nous venger de cet incendiaire, de cet avorton de nature et de cet ennemi de Dieu et des hommes.

V. Il y a bien plus, le péché ne nous dépouille pas seulement de nos mérites passés, il nous empêche d'en acquérir de nouveaux. Tant que ce détestable est en une âme, elle ne se peut enrichir, elle ne saurait acquérir une obole. Il est vrai, que les prières, les aumônes et autres bonnes œuvres qu'on fait en péché mortel peuvent servir de quelque chose, elles peuvent quelquefois, mais non pas toujours, ni infailliblement arrêter pour quelque temps la vengeance du ciel, obtenir délai et loisir de faire pénitence; et attirer la miséricorde de Dieu pour nous convertir; pour ce sujet, il ne les faut pas interrompre, mais en faire encore davantage en quelque état que vous soyez; mais tant y a qu'elles ne servent de rien pour augmenter la gloire essentielle et mériter les récompenses et félicités éternelles.

Au premier livre des Rois (1. Reg. 4, 18) il est dit que l'arche d'alliance ayant été prise par les infidèles et portée au camp des Philistins, une femme israélite, qui était grosse, apprenant cette fâcheuse nouvelle, en fut saisie d'une tristesse si excessive, qu'elle en tomba en travail avant terme, si bien que réduite aux abois, elle accoucha d'un garçon. Les assistants lui disent : Courage, réjouissez-vous, vous êtes délivrée et c'est un fils que Dieu vous a donné;

[1] Quidquid longa series multis laboribus, multa Dei indulgentia struxit id unius dies spargit ac dissipat, etc. Esset aliquod imbecillitatis nostræ solatium rerumque nostrarum, si tantâ celeritate repararentur cuncta, quantâ finiuntur. Nunc incrementa lentè exeunt, festinant in damnum (Senec., *Ibid.*).

elle ne se console point pourtant; elle est si désolée de la prise de l'arche, qu'elle nomma cet enfant *Ichabot*, *inglorius*, c'est-à-dire, *sans gloire*, *privé de gloire*, comme si elle eût voulu dire : Le peuple d'Israël ne peut avoir de gloire ni de joie, puisque l'arche d'alliance en est enlevée : *Translata est gloria de Israel*, *quia capta est arca Dei.*

La grâce sanctifiante est une vraie arche d'alliance, c'est par elle que nous sommes en paix et en amitié avec Dieu. Quand vous êtes privé de cette grâce, vous pouvez dire avec sentiment : *Translata est gloria de Israël.* Tout votre bonheur, toute votre gloire, tout votre trésor vous est enlevé. Si en cet état vous enfantez des actions généreuses et héroïques, les hommes vous en louent et vous disent : *Filium peperisti;* mais vous n'avez pas sujet de vous en réjouir, vous devez appeler ces belles actions *ichabod*, sans gloire, parce qu'elles ne vous produiront jamais un seul degré de gloire dans le ciel.

Deuxième point. — VI. L'âme chrétienne étant ainsi dépouillée par le péché mortel, ne peut manquer d'être difforme et désagréable, comme un arbre sans feuilles, comme un rosier sans fleurs, comme une tête sans cheveux, et comme un astre sans rayons : *Turpe pecus mutilum, turpis sine frondibus arbor, et sine flore frutex, et sine crine caput.* Car la grâce sanctifiante n'est pas seulement le trésor de l'âme, elle en est la beauté, le lustre et la perfection : l'âme qui est embellie de cet ornement a tant d'agrément et de charmes, qu'elle ravit les yeux du Créateur, qui lui dit dans les cantiques : Oh ! que vous êtes belle, ma bien-aimée ! Oh ! que vous êtes belle ! L'éclat des diamants et autres pierreries, ni l'émail des prairies et des parterres, la splendeur des étoiles, ni les rayons du soleil, ni aucune autre beauté pour excellente qu'elle soit, ne doit être comparée à celle-ci. Mais sitôt que le péché mortel touche l'âme, il la souille, il la défigure, il la rend difforme et contrefaite.

VII. Cette vérité était déjà connue en la loi de nature; car un des amis de Job, parlant de celui qui offense Dieu, disait à ce saint homme : *Devoret pulchritudinem ejus primogenita mors* (Job. 18, 13). Comme il y a deux vies en ce monde, la vie de l'âme et la vie du corps, ainsi l'Ecriture connaît deux sortes de mort, la spirituelle et la corporelle : la spirituelle c'est le péché, la corporelle c'est le trépas. L'aînée de ces deux morts, c'est la spirituelle : car l'âme d'Adam mourut par le péché avant que le corps fût condamné au trépas. Cette première mort, c'est-à-dire le péché, extermine entièrement la beauté de l'âme. Le prophète Jérémie, admirant la beauté de ceux qui sont en état de grâce, qu'il appelle : *Nazaréens*, c'est-à-dire consacrés à Dieu, dit qu'ils sont plus blancs que de la neige et plus polis que du lait, plus vermeils que l'ivoire ancien et plus brillants que les saphirs; mais considérant ceux qui ont perdu ce beau lustre par un péché mortel, il dit que leur visage est plus noir que les charbons, et qu'ils sont si défigurés qu'on aurait peine à les reconnaître : *Candidi facti sunt Nazaræi ejus, candidiores nive; nitidiores lacte, rubicondiores ebore antiquo, sapphiro*

pulchriores. Denigrata est facies eorum super carbones et non sunt cogniti (Thren. 4, 7).

Le prophète Joël enchérit là-dessus, pour montrer que le péché ne ternit pas seulement la beauté de l'âme, mais la souille et la rend puante; car il le compare au fumier et à l'ordure : *Computruerunt ut jumenta in stercore suo* (Joël. 1, 17). Malachie se sert de la même comparaison, pour exprimer l'horreur que Dieu a des indévotions et des dérèglements qui se commettent les jours de fêtes : *Dispergam super vultum vestrum, stercus solemnitatum vestrarum* (Malach. 2, 3).

VIII. Saint Augustin nous voulant détourner des péchés véniels volontaires, que nous commettons si aisément, dit que ce sont comme des enflures, de grosses verrues et des gales horribles sur un beau visage, et qu'ils privent l'âme des embrassements et des caresses agréables de son divin époux. A plus forte raison les péchés mortels, dont un seul est plus odieux et plus détestable et plus digne de peine que ne le sont dix mille véniels[1]. Comment est-ce que le péché ne serait pas une grande souillure aux yeux des anges qui sont si purs, et en la présence de Dieu qui est la pureté même, puisque c'est une souillure honteuse en la présence des hommes, même des plus imparfaits et vicieux? Voulez-vous que je vous le montre?

IX. Un serviteur et une servante se trouvent en la maison d'un grand : on envoie aux champs le serviteur en mauvais temps; il retourne tout crotté, sali et couvert de boue; est-il déshonoré pour cela? laisse-t-il par après de se trouver en bonne compagnie et d'y parler hardiment? On commande à la servante de nettoyer l'écurie; elle a les mains, les pieds et vêtements gâtés du fumier; laisse-t-elle de se montrer en la rue en cet état et de marcher la tête levée? lui reproche-t-on jamais ces souillures? Mais supposé que ce serviteur soit surpris en larcin et qu'on le sache; que cette servante tombe en une déshonnêteté et que cela soit éventé, oseront-ils après lever les yeux? oseront-ils marcher tête levée? ne seront-ils pas honteux et humiliés, méprisés et infâmes toute leur vie? Si on leur dit en compagnie : Vous étiez l'autre jour bien crottés, ils ne rougissent point; mais si on leur dit au bout de vingt ans : On vous surprit en larcin ou en une action déshonnête, ils rougissent et meurent de honte. Donc, même en ce monde, même selon le jugement des hommes vicieux, le vice est une grande tache.

X. On dit en philosophie, et l'expérience le montre, que plus une perfection est grande, plus la privation en est-elle difforme; plus une créature est-elle excellente, plus la corruption est horrible : *Optimi corruptio pessima.* Une pomme pourrie est plus puante que du bois pourri, la carcasse d'une bête est plus puante qu'une pomme pourrie; le corps d'un homme mort, plus que le cadavre

[1] Illis peccatis licèt occidi animam non credimus, ità tamen eam velut quibusdam pustulis et horrenda scabie deformem faciunt; ut eam ad amplexus sponsi cœlestis aut vix, aut cum grandi confessione venire permittant (Aug., Serm. 41 *de Sanctis;* et homil. *ultima ex* 50).

d'une bête. Vu donc que la grâce de Dieu est une qualité si excellente, et que l'âme raisonnable est une créature si noble et si belle, la privation de l'une et la corruption de l'autre ne peut être que très-laide, très-difforme et très-horrible.

XI. Je ne sais si vous savez ce qu'on dit qui se passa, il y a quelque temps, en Hollande. Amsterdam est comme le marché et le lieu de trafic de tout le monde. Un marchand nègre qui trafiquait fit l'amour à une hollandaise, la prit en mariage, et eut d'elle un enfant qui était noir comme son père. Le Maure demeurait fort peu au logis, parce qu'il allait sans cesse pour ses affaires. Quand il retournait de temps en temps à la maison, l'enfant qui n'avait coutume de voir que des visages blancs, s'effrayait, se cachait et disait à sa mère : Mamam, maman, la bête est venue. N'avait-il pas bonne grâce? ne devait-il pas prêter à rire à ceux qui le voyaient et l'entendaient? Il avait horreur de ce Maure, et il ne savait pas que c'était son père et qu'il lui ressemblait comme lui. Quand vous parlez du diable, ce n'est qu'avec exécration; vous l'appelez le démon, l'esprit malin, le détestable; et le Fils de Dieu vous dit qu'il est votre père : *Vos ex patre diabolo estis* (Joan. 8, 44). Vous vous ressemblez comme deux gouttes d'eau; vous êtes noir, hideux, monstrueux et abominable comme lui, et encore plus; car qu'est-ce qui noircit le diable? c'est le péché, un seul péché, un péché de pensée; auparavant il était parfaitement beau, une seule pensée en a fait d'un ange un démon. Vous avez plus de cinquante péchés, vous êtes donc aussi noir que cinquante diables, ou cinquante fois plus noir qu'un démon.

XII. Si vous faisiez réflexion sur ces vérités et si vous pouviez voir la beauté d'une âme qui est en état de grâce et la laideur de celle qui est en mauvais état, vous feriez comme l'hermine. Elle est si amoureuse de sa blancheur, si curieuse d'en conserver l'éclat et la pureté, qu'elle aime mieux mourir que de la souiller tant soit peu : si bien que les chasseurs assiégent son gîte d'un côté, de l'autre ils font un retranchement d'ordures ou de boue; et elle s'oppose plutôt aux pointes de leurs piques et hallebardes, que d'entrer en ce bourbier pour s'échapper et pour sauver sa vie. Elle a pour devise : *Malo mori quàm fœdari.* Aussi sa dépouille fait-elle l'ornement des cours souveraines et même des têtes couronnées. Heureux celui qui a le bonheur de l'imiter ! *Beatus vir qui inventus est sine maculâ!* Heureux celui qui a pour règle de sa vie cette belle maxime des âmes prédestinées : Plutôt mourir que se salir ! plutôt la mort que le péché! Si l'hermine se lançait dans la boue, il est vrai qu'elle se souillerait, mais elle échapperait au fer que les chasseurs lui présentent; au lieu que si vous vous jetez dans le bourbier du péché, non-seulement vous salissez votre âme, mais vous vous exposez aux remords de conscience qui vous piquent et tourmentent continuellement.

Troisième point. — XIII. Le Prophète compare cette peine à celle d'une femme qui est en travail d'enfant : *Ecce parturit injustitiam, concepit dolorem, et peperit iniquitatem.* Vous avez beau faire le fanfaron, ou contrefaire le joyeux et le gaillard, c'est

bonne mine et mauvais jeu; vous savez qu'au dedans et au fond du cœur vous ne goûtez qu'à demi la douceur de la volupté : elle est détrempée en l'amertume des remords de conscience, de la crainte de la mort et de l'appréhension des jugements de Dieu. Les poètes mêmes ont reconnu cette vérité.

Pœna autem vehemens, et multo sævior illis,
Quas aut Cæditius gravis invenit, aut Rhadamanthus,
Nocte quis dieque suum gestare in pectore testem. (JUVEN., Sat. XIII.)

Et le jurisconsulte : *Ex quo quis sceleratissimum consilium cepit, exindè quoddam modo suâ mente punitus est*[1]. Depuis que vous avez fait une méchante action, ou conçu un mauvais dessein, vous avez toujours là-dedans une adverse partie qui plaide contre vous, un témoin que vous ne pouvez démentir, un juge que vous ne pouvez reprocher, un bourreau que vous ne pouvez éviter : la syndérèse, qui vous accuse, qui dépose contre vous, qui vous condamne, qui vous met à la torture.

XIV. C'est la menace que Dieu faisait par Isaïe : Je livrerai Babylone à la puissance du hérisson; *Ponam Babylonem in possessionem ericii* (Isaï. 54, 23). L'âme pécheresse est une vraie Babylone, une fille de confusion; tout est en désordre et en confusion en sa conscience, en sa vie, en ses actions, en sa famille; Dieu la livre à la tyrannie du hérisson, des épines et aiguillons de la syndérèse, qui la piquent continuellement.

XV. *Jussisti, Domine, et sic est, ut pœna sibi sit omnis inordinatus affectus*, dit saint Augustin : Mon Dieu vous l'avez ainsi ordonné, que toute affection déréglée soit le supplice et la punition de l'âme qui vous abandonne.

XVI. Il dit : *Jussisti*, parce que cette géhenne de la conscience, c'est un effet de la justice de Dieu, qui condamne l'âme pécheresse à cette peine inévitable, et c'est très-justement : car, comme dit le jurisconsulte[2], il est plus que très-raisonnable que les grands crimes soient punis au lieu même où ils ont été commis. Or, c'est au cœur premièrement et principalement que tous les péchés se commettent, les mauvaises pensées, les homicides, les adultères, les fornications, les larcins et les blasphêmes viennent du cœur, dit Jésus-Christ en l'Evangile (Matth. 15, 19). C'est donc en l'âme et au cœur qu'ils doivent être premièrement et principalement punis : *Pœna sibi sit inordinatus affectus.*

Voilà une autre raison de cette vérité : tout ce qui est désordonné est en un état violent; tout ce qui est violent nous fait peine, si nous avons tant soit peu de raison ou même de sentiment : il n'est rien de si calme, joyeux, content et heureux qu'une âme qui est bien avec Dieu, qui a ses affections bien réglées, ses passions bien ajustées et ordonnées; elle est comme en un paradis terrestre, en un jardin de délices et en festin continuel : *Mens justi juge convivium* (Prov. 13, 15). Il n'est rien de si mécontent, malheureux et empêché de sa personne, qu'un homme qui n'est pas bien avec

[1] L. divi Marc. Cod. *ad legem Juliam majestatis.*
[2] Capitalium § famosis ff. *de pœnis.*

Dieu : vous avez beau rire et vous divertir, railler et bouffonner, c'est un ris sardonique, c'est une joie qui n'est qu'apparente, votre âme n'est pas en son assiette naturelle, elle est en un état violent, elle ne saurait être à son aise. Tant qu'un bras est disloqué, non-seulement vous n'en sauriez rien faire, mais il vous cause une douleur continuelle, parce qu'il n'est pas en son lieu naturel.

L'état naturel de l'homme, c'est que la partie inférieure de l'âme soit sujette à la supérieure, la chair à l'esprit, l'esprit à la raison et la raison à Dieu. Quand une affection déréglée vient à rompre cet ordre, quand les passions se débordent, quand la chair et la sensualité se débauchent de l'obéissance qu'elles doivent à l'esprit, ou l'esprit de celle qu'il doit à la raison, l'âme est toute déréglée, démontée et disloquée, elle est en état violent et elle ne peut manquer d'être à la géhenne : *Posuisti me contrarium tibi, et factus sum mihi metipsi gravis. Quis Deo restitit, et pacem habuit* (Job. 7, 25; 9, 4); et ainsi voyez que de pauvreté, que de difformité et que de malheur le péché vous apporte : *Væ genti peccatrici, populo gravi iniquitate* (Is. 1, 4)!

Conclusion. — XVII. Il me semble voir un villageois riche en biens temporels, mais pauvre d'esprit et de sens commun : un de ses voisins le mène au cabaret et paie pour lui par amitié et libéralité en apparence; mais, en effet, pour le tromper et le faire consentir à ce qu'il désire. Quand il est en bonne humeur, ayant deux ou trois verres de vin en tête plus que de coutume, ce matois le prie de le cautionner en un contrat qu'il fait, prenant quelque argent à rente, le bonhomme n'ose refuser celui qui l'oblige actuellement. On fait venir le notaire, et parce qu'il n'y a rien à faire qu'à dire oui, et à signer, il lui semble que ce n'est rien ; et cependant, pour un pot de vin il s'engage à une grosse dette, il hypothèque tous ses biens présents et à venir, il s'oblige par corps pour le paiement de toute la somme. Mais les intérêts grossissent petit à petit, il est bien étonné quand on emporte ses meubles, qu'on fait un décret sur ses biens; et qu'au bout de quelque temps, pensant aller à son verger ou à sa vigne pour y cueillir des fruits, selon sa coutume, il s'en voit interdit, parce que ses héritages sont vendus pour l'acquit de la dette; et même après tout, on lui met la main sur le collet et on le jette en une prison, où il se repent à loisir de la faute qu'il a faite à la hâte.

Vous faites comme cet idiot, et néanmoins vous voulez être estimé si sage ! Il vous semble que ce n'est rien que de commettre un péché mortel, parce que c'est une action passagère, et que vous ne ressentez pas présentement les inconvénients qui en procèdent, et que vous n'en voyez pas les suites, les effets ni les conséquences. Savez-vous quelle perte vous faites, ce que vous aliénez, à quoi vous renoncez ? A tout ce qui est de plus grand, précieux et excellent au ciel et en la terre. Il vous semble que ce n'est rien, parce qu'on ne fait que lever la main quand on se parjure, qu'on ne fait qu'écrire deux ou trois mots quand on signe un faux contrat. Savez-vous ce que c'est? c'est autant que si vous disiez : Je ne veux plus être enfant de Dieu, frère de Jésus-Christ, ni le sanc-

tuaire du Saint-Esprit; je ne veux plus être favori de la Vierge, l'ami des anges, concitoyen des saints, héritier du paradis ni membre vivant de l'Eglise; j'aime mieux être dans la disgrâce de Dieu, déserteur de son parti, l'objet de sa colère et ennemi de Jésus-Christ; j'aime mieux être malvoulu de la Vierge et des saints, membre de l'antechrist et la retraite des démons; je fais cession de tous mes biens spirituels et de tous mes mérites acquis jusqu'à présent, je me rends esclave du diable et partisan des ennemis de Dieu; je me livre à leur puissance et je m'oblige corps et âme à être brûlé tout vif, durant toute l'éternité; j'hypothèque ma part de paradis pour le plaisir ou le profit que je prétends; j'aime mieux jouir de cette volupté, plaire à ce méchant homme, ou posséder ce peu d'argent, que tous les biens que Dieu me peut faire.

XVIII. Il faut donc que je continue mes plaintes et mes lamentations, et que je dise avec Jérémie, non sur la ruine de Jérusalem, mais sur la chute d'une âme chrétienne par le péché mortel : *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus, egressus est à filiâ Sion omnis decor illius; defecit gaudium cordis nostri : Væ nobis quia peccavimus; propterea mœstum factum est cor nostrum.* Voilà un abrégé des trois points de mon discours : *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus, etc.* Vos ennemis ont ravagé tout ce que vous aviez de plus précieux. Il y a dix ans, quinze ans, vingt ans que vous pratiquiez la vertu, que vous entendiez la messe quasi tous les jours; que vous communiiez tous les mois, que vous faisiez l'aumône et les autres œuvres de piété ou de charité. Quel trésor de grâces, quelles âmes de bonnes œuvres et quel comble de mérites! Un méchant homme, un suppôt du démon, vous fait consentir au péché, vous faites naufrage de tous ces biens. Quel horrible dégât! Ne vaudrait-il pas mieux avoir rencontré un lion, que cet abominable qui vous a causé ce ravage? Quelles richesses plus précieuses que les vertus théologales, que les dons du Saint-Esprit, que les vertus cardinales! Quoi de plus grand que la qualité d'enfant de Dieu, et que le droit à la couronne du ciel! La foi est morte en votre âme, l'espérance toute fanée, la charité éteinte, les dons du Saint-Esprit enlevés, et les vertus cardinales éclipsées; ou s'il vous est demeuré quelques restes, ce ne sont plus des vertus surnaturelles et divines, mais des vertus toutes morales et toutes humaines.

Egressus est à filiâ Sion omnis decor ejus. Cette âme qui était si belle, qu'il semblait que Dieu n'avait point d'yeux que pour la regarder : *Firmabo super te oculos meos;* point de bouche que pour la louer : *Quàm pulchra es amica mea, formosa mea, speciosa mea, facies tua decora;* point de cœur que pour l'aimer : *Apponis ergò eum cor tuum!* Cette âme, dis-je, est devenue toute défigurée, contrefaite et odieuse, abominable, horrible et exécrable : *Egressus est à filiâ Sion omnis decor ejus.* Il dit : *Omnis decor*, toute la beauté, pour comprendre celle de l'âme et du corps. Quand vous étiez en bon état, votre âme avait si bonne grâce, elle avait tant de beautés et de perfections, qu'elles se répandaient et se communiquaient à votre corps : *Oculi tui columbarum;* vous aviez des yeux de colombe, simples, modestes,

pleins de douceur et de miséricorde ; vous ne regardiez les vertus du prochain que pour les honorer ; ses vices que pour en avoir pitié ; vous avez des yeux de vautour, qui n'ont des regards que pour nuire à votre prochain, ou que pour souiller votre cœur. Vous ne regardez les perfections d'autrui que pour les envier, ses imperfections que pour les dédaigner, ses beautés que pour les convoiter, et ses difformités que pour vous en moquer. Une sainte pudeur parait votre front et vos joues ; et maintenant vous êtes effrontée comme une fille perdue. On vous disait : *Genæ tuæ sicut fragmen mali punici* ; et maintenant on vous dit : *Frons meretricis facta est tibi, noluisti erubescere.* Vos lèvres étaient comme un ruban d'écarlate : *Labia tua, vitta coccinea ;* elles ne s'ouvraient que par amour envers Dieu ou par charité envers le prochain, pour lier les mains à la justice de Dieu par vos ferventes prières, ou pour lier ensemble vos prochains d'un nœud de parfaite amitié ; et à présent elles ne s'ouvrent que pour blasphémer le saint nom de Dieu, ou pour flétrir le renom et la réputation des hommes. Votre visage était autrefois un trône de modestie, de retenue et de gravité chrétienne : *Caput tuum sicut carmelus ;* et il est maintenant, même dans les églises, plus volage qu'une girouette ; il ne se tourne pas seulement à tous vents, mais au moindre bruit de quelqu'un qui passe. Vos mains étaient si pures et innocentes, que vous les éleviez à Dieu en l'oraison avec grande confiance : *Levant manus puras* ; et mantenant vous avez honte de les présenter à Dieu : *Quia sanguine plenæ sunt ;* elles sont toutes souillées d'injustices, de rapines, de violences et d'actions infâmes. Votre cœur était toujours plein des consolations du Saint-Esprit, même ès plus funestes accidents : *Secundùm multitudinem dolorum meorum, consolationes tuæ ætificaverunt animam meam* (Psal. 93, 19) ; et à présent il est plein d'amertume, même au milieu des plus charmantes délices ; et ainsi vous pouvez dire avec vérité : *Defecit gaudium cordis nostri.*

Vous n'avez point de solide joie, point de vrai contentement, vous n'avez pas un jour de parfait repos, vous ne mangez pas un morceau qui ne soit mêlé d'absinthe ; les furies de votre conscience vous bourellent nuit et jour, vos passions déréglées déchirent votre pauvre cœur, comme l'aigle de Prométhée. Le tort que vous avez fait à cette pauvre fille, à cet orphelin, à ce villageois, est comme le sang d'Abel, qui crie vengeance contre vous, et qui prend vengeance de vous par les remords de votre syndérèse. Vous êtes toujours en crainte d'être surprise en cette action, en regret d'avoir été trompée par un méchant homme à qui vous aviez si longtemps résisté, en appréhension qu'il ne vous découvre et décrie, en déplaisir de ne vous pouvoir dépêtrer de lui. En vos prospérités, vous n'en goûtez la douceur qu'à demi, parce que vous savez qu'elles ne seront pas de durée, et que la justice de Dieu vous confisquera ces biens qui vous rendent insolent. En vos adversités, vous êtes impatient, chagrin, insupportable à vous et aux autres, parce que vous ne trouvez rien qui vous allège. Hors de vous ce n'est que disgrâce, dans vous il n'y a que malice : *Non est quo exeas, quia dura sunt : non est quo intres quia mala sunt.* En compagnie

vous n'êtes pas content, il y a toujours quelqu'un qui ne revient pas à votre humeur et contre qui vous avez envie ou malveillance ou antipathie. En solitude vous êtes triste, parce qu'on ne saurait être joyeux en mauvaise compagnie; et vous êtes toujours avec vous, que vous savez être un méchant homme : *Cuiquam cum malo bene esse non potest* ; *quisquis ergo malus est, malè secum est.*

Vous vous dégoûtez de la vie qui ne peut assouvir vos désirs : Vous appréhendez la mort, comme la fin de vos délices ; vous redoutez le jugement, comme l'arrêt de votre condamnation ; vous considérez l'enfer, comme un séjour éternel où vous allez à grand pas; vous regardez le paradis, comme une riche possession, à laquelle vous n'avez plus de droit. Si vous ne sentez pas toutes ces choses, c'est que vous êtes tout à fait endurci; vous êtes en un état de stupidité et d'insensibilité spirituelle, qui est le faubourg de l'enfer et la veille de la damnation. Disons donc avec le même Jérémie, car nous en avons plus de sujet que lui : *Væ nobis quia peccavimus!* Malheur à nous d'avoir commis le péché! malheur à nous si nous le commettons jamais! Mon Dieu, mon Dieu, ne le permettez pas, envoyez-nous plutôt la mort ; envoyez-nous telle autre punition qu'il vous plaira ; mais délivrez-nous du péché. Si vous nous faites cette grâce, nous vous en remercierons, nous vous en louerons, nous vous en bénirons et nous vous en aimerons de tout notre cœur dans le ciel durant toute l'étendue des siècles. *Amen.*

SERMON XXXV.

QUE LE PÉCHÉ EST CAUSE DES AFFLICTIONS TEMPORELLES.

Multa flagella peccatoris.
Dieu envoie plusieurs fléaux au pécheur. (Psal. 31, 10.)

Les maux spirituels que le péché nous cause et dont nous avons parlé ces jours passés, sont des motifs plus que suffisants pour nous porter à le détester et à nous repentir de l'avoir commis. Mais parce que les âmes mondaines qui sont toutes sensuelles, ne sont touchées que de ce qui tombe sous les sens, il leur faut représenter les afflictions temporelles que la justice de Dieu a autrefois envoyées et qu'elle envoie de temps en temps en punition du péché; et cela premièrement à des personnes particulières ; en second lieu à des villes, à des communautés et à des provinces entières, qui sont quelquefois affligées de guerre, de peste et de famine pour le péché d'un seul homme. La justice de Dieu enverrait ces trois fléaux au monde bien plus souvent qu'elle ne fait, si vous ne l'en empêchiez, ô sainte Vierge! Votre serviteur saint Dominique vit un jour votre fils en grande colère contre les hommes, prêt à lancer ces trois fléaux sur leurs têtes criminelles, et que vous arrêtiez sa vengeance, apaisant doucement son indignation par les charmes de vos prières et de vos intercessions maternelles. Continuez-les, s'il

vous plaît, en faveur de ceux qui continuent de se prosterner à vos pieds et de vous honorer avec l'ange, en vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Justitia Dei est timenda.

I. Punctum. — I. Deus punivit personas particulares pœnis temporalibus : in bonis, Ezechiam. — II. In honore, Oziam. — III. In vitâ, Onan.

II. Punctum. — IV. Deus inflixit tria flagella ob unicum peccatum. — V. Famem, ob Saulis. — VI. Pestem ob Davidis. — VII. Malum successum in bello ob Achan. — VIII. Hæc tria flagella multis provinciis, etiam nostro tempore.

III Punctum. — IX. Morale. Non punimur his flagellis, quia servamur æternis. — X. Quæ multò graviora sunt si comparentur. 1. Pœnæ pœnis. — XI. 2. Culpæ culpis. — XII. 3. Personæ personis. — XIII. 4. Status statui.

Conclusio. — Malum et amarum est peccare, ut ait Jeremias.

Exorde — Un des plus charitables effets de la miséricorde de Dieu sur les hommes est de les avertir tout de bon, comme elle fait ordinairement des rigueurs de sa justice; c'est pour cela principalement qu'il a coutume d'envoyer et de faire parler ses prophètes. Ceux qui ne sont envoyés qu'à des villes, qu'à des provinces ou des royaumes particuliers, commencent ainsi leurs menaces : *Onus Ninive*, *onus Babylonis*, *onus Ægypti;* mais parce que le prophète Jérémie recevait la commission d'annoncer généralement à toutes les nations, et à tous les hommes du monde, la punition de leurs péchés, on lui dit au commencement : Prophète, que voyez-vous? Je vois une verge veillante. La justice de Dieu est quelquefois une verge de bois, elle est d'autres fois une verge de fer ; mais elle est toujours une verge veillante. En ce monde, elle est ordinairement une verge de bois, verge douce et paternelle, dont il se sert amoureusement pour châtier ses enfants et les corriger de leurs fautes. En l'autre monde, elle est une verge de fer, ou comme Jérémie dit encore au même lieu, une chaudière bouillante, qui brûle, qui tourmente et consume les âmes réprouvées, dans toute l'étendue des siècles. Mais elle est toujours une verge veillante, elle a toujours les yeux ouverts pour regarder avec attention tous les péchés qui se commettent ; elle ne s'endort jamais, elle est toujours éveillée pour punir infailliblement, ou bien en ce monde, ou en l'autre, toutes les offenses des hommes, sans acception de personne.

Au lieu de ces paroles : *Virgam vigilantem*, une autre version porte : *Baculum amygdalinum.* Albert le Grand dit que si vous mettez sous votre chevet un bâton ou une branche d'amandier, c'est un charme naturel qui vous empêche de dormir. Si cela est vrai, je ne sais; mais je sais bien que si l'âme chrétienne avait toujours auprès de soi ou pour mieux dire devant ses yeux, cette branche d'amandier, elle s'amenderait, elle ne reposerait pas si à son aise qu'elle fait témérairement quand elle est en mauvais état : si bien que pour l'empêcher de s'endormir et de s'endurcir au péché, je lui dois présenter ce bâton d'amandier, cette verge veillante; lui représenter les afflictions temporelles que la justice de Dieu a décrétées contre les hommes en punition de leurs crimes. On les peut réduire à deux chefs ou à celles qu'il a envoyées aux personnes particulières, ou à celles qu'il a envoyées à des villes et

communautés entières, et cela pour un seul péché, et pour un péché de ceux qui ne semblent point si énormes; mais comme les personnes particulières ont été quelquefois punies en leurs biens, en leur honneur et en leur vie, choisissons de chacun un exemple entre mille.

Premier point. — I. Premièrement, dans les biens temporels, le roi Ezéchias, qui est fort souvent loué en l'Ecriture (4. Reg. 20, 12; Is. 39), pour n'avoir pas eu son semblable en piété, ayant une maladie mortelle, en fut guéri si miraculeusement, que Dieu lui envoya à cet effet un prophète exprès; et pour marque de sa convalescence, il dérégla le cours des astres et fit rétrograder le soleil. Il était en si grande réputation, qu'étant retourné en santé, Mérodac, roi des Babyloniens lui envoya des ambassadeurs et des présents pour le féliciter de sa convalescence. Se voyant ainsi honoré, il s'enfla et s'en fit croire; et par une vaine ostentation, il fit parade de ses richesses, faisant voir à ces ambassadeurs l'or, l'argent, les parfums, les vaisseaux précieux, les riches meubles et autres pièces rares et exquises qu'il avait en sa cour et dans ses cabinets. Il est évident que ce péché n'était pas des plus énormes, ce n'était tout au plus qu'un peu de vanité; mais Dieu demande une très-grande perfection en ses serviteurs et principalement en ceux qui lui sont beaucoup obligés [1]. Isaïe s'adresse à lui de la part de Dieu, et lui dit : Qu'est-ce que ces gens sont venus faire en cette ville? Ce sont des ambassadeurs du roi de Babylone, qui me sont venus voir de la part de leur maître; je leur ai fait admirer mes trésors, il n'y a rien de rare ni de précieux en mon palais que je n'aie étalé en leur présence. Voilà une belle réception pour un roi de Judée, pour un prince si obligé à Dieu! Au lieu de les conduire au temple; de leur parler de Dieu et de ses divines perfections; au lieu de les porter à quelque exercice de piété, vous vous êtes amusé à faire parade de votre gloire. Ecoutez l'arrêt du Seigneur : tous vos trésors seront pillés, tout l'or et l'argent que vos prédécesseurs ont amassé jusqu'à présent et tout ce que vous avez en votre maison sera enlevé, tout sans y rien laisser, tout sera emporté en Babylone d'où ces ambassadeurs sont venus, et vos enfants aussi y seront emmenés captifs. Et puis vous vous étonnez que vous êtes tombé en pauvreté! que les procès ou que les banqueroutes, que les cautions ou les mauvaises affaires ont mis vos biens en Babylone! c'est-à-dire en confusion; que vous ne savez plus où vous en êtes, que le nombre de vos enfants et de vos charges est augmenté? que votre crédit, que votre chalandise et votre revenu est de beaucoup diminué! vous en êtes la cause! Quand vous étiez à votre aise, vous étiez orgueilleux comme un paon, vous faisiez continuellement la roue, vous faisiez parade et ostentation de votre faste; Dieu, qui résiste aux superbes, vous a dépouillé pour vous humilier, il vous a ôté les armes dont vous lui faisiez la guerre.

[1] Ità Tertul., lib. 4 *in Marcionem;* Hieron., *in hunc locum;* Ambros., *in Ps.* 1, 18.

II. Secondement, en l'honneur. Ozias (2. Paralip. 26), commença à régner depuis l'âge de seize ans, avec tant de bonheur et de succès, qu'il remporta plusieurs grandes victoires; il bâtit quantité de villes et de forts; il renversa ceux de ses ennemis; il leva une armée de plus de trois cent mille hommes, qu'il fournit d'armes, d'argent et de vivres. Il fut si heureux en guerre et en paix, que sa renommée vola par tout le monde. Etant si grand et si puissant, son cœur s'éleva pour sa ruine, dit l'Ecriture; il usurpa un office qui ne lui convenait pas; il entra dans le sanctuaire et prit en main l'encensoir pour offrir à Dieu de l'encens. Le grand-prêtre Azarias lui dit : Sire, retirez-vous, ce n'est pas là votre place ni votre office; il n'appartient qu'aux prêtres et aux lévites d'offrir le thymiame. Il méprise cet avertissement, il persiste en son attentat, et voilà qu'à même temps la vengence du ciel tombe sur lui : il se sent tout couvert de lèpre; il est contraint de sortir chargé de honte et de confusion; il est chassé du temple, de son palais et de sa cour; il demeure ladre toute sa vie, et il est obligé de passer le reste de ses jours séquestré des hommes en une maison champêtre. Si bien que quand les voyageurs passaient par là, ils demandaient : Qui est-ce qui loge en cette maladrerie? Et on leur répondait : C'est le roi Ozias, qui a offensé Dieu par présomption.

III. Quant à la vie, saint Paul nous apprend qu'autrefois, par le commandement de Dieu, celui qui transgressait quelque point de la loi de Moïse, ayant deux ou trois témoins qui déposaient contre lui, était condamné à la mort; et parce qu'on pourrait dire que c'était par raison d'état et pour donner exemple, il faut répondre qu'en la loi de nature, Onan (Heb. 10, 28), petit-fils de Jacob, commettant un dérèglement avec sa femme contre la fin du mariage, qui est d'avoir des enfants, la main de Dieu le surprit dans le crime et le châtia sur-le-champ d'une mort temporelle, qui lui fut un passage funeste pour entrer en la mort éternelle : *Eo quod rem detestabilem faceret* (Genes. 38, 10); mais ce qui m'épouvante davantage, c'est de voir en l'Ecriture, qu'en punition d'un seul péché commis par un particulier, Dieu a quelquefois envoyé des disgrâces temporelles à tout le peuple.

Second point. — IV. Je considère donc, que de misères on voit en un temps d'extrême famine, de contagion ou de guerre civile! Durant la famine, on voit quelquefois une pauvre mère assiégée de trois ou quatre petits innocents qui lui demandent du pain, et elle ne leur peut donner que des larmes de compassion. On voit les pauvres gens manger avec avidité du pain de son ou de gland ou de graine de chanvre, aller par les champs chercher des herbes comme des bêtes pour entretenir leur vie languissante. Dieu passe bien plus outre, il dit une chose que je n'oserais dire s'il ne l'avait dite lui-même; mais je ne dois pas craindre de parler après lui : il menace son peuple et ses menaces ne sont pas vaines; que s'il ne garde ses commandements, il enverra une famine si extrême, que la demoiselle qui, auparavant, était si riche et si délicate, qu'elle se faisait porter sur les épaules de ses serviteurs, sera contrainte par la faim, à faute d'autre viande, de manger son ar-

rière-faix, la peau dont son enfant était enveloppé dans ses entrailles, et qu'elle le mangera en cachette de son mari de peur qu'il n'en ait sa part (Deut. 28, 56, 57). Cela ne devrait-il pas nous faire dresser les cheveux à la tête, quand on nomme le péché qui mérite justement une telle punition.

Durant la peste on est contraint d'abandonner ses plus proches parents, et ses amis les plus intimes. On voit quelquefois un enfant collé à la mamelle de sa mère morte de contagion, comme on vit à Milan du temps du grand saint Charles. Ce pauvre petit suce la mamelle, mais il n'en tire rien; il rencontre la mort où il avait coutume de trouver l'entretien de sa vie; il appelle sa mère, et elle ne lui répondra jamais, puisqu'elle n'a plus ni de voix ni de vie. Durant la guerre, le vice a toute licence, les méchants et les libertins règnent à enseignes déployées, les vertueux sont bafoués, la justice méprisée et la cruauté exercée, on n'a aucun égard ni à l'innocence des enfants, ni à la faiblesse des femmes, ni aux cheveux blancs des vieillards, ni à la pureté des vierges, ni à la sainteté des prêtres, ni à l'autorité des lois, ni à la majesté des temples; et, pour dire tout en un mot, la guerre est mère de la famine et aïeule de la peste : car la peste vient de la famine, et la famine vient des ravages qui ont été faits par la guerre.

Ayant considéré ces choses, je pense en moi-même : Est-il possible que Dieu ait créé l'homme pour le rendre sujet à tant de misères? Non, il est trop bon : il a trop d'affection envers sa chère créature pour la rendre malheureuse si elle n'est criminelle. C'est donc le péché qui a ouvert la porte et donné entrée dans le monde à toutes ces afflictions; et j'apprends de l'histoire sacrée, que Dieu a envoyé l'un de ces trois fléaux à toute une communauté en punition d'un seul péché, et d'un péché qui ne semblait pas des plus énormes.

V. Premièrement, au second livre des Rois, il est dit que du temps de David une grande famine affligea le peuple de Dieu et dura l'espace de trois ans (2. Reg. 21). David consulte l'oracle, pour savoir quelle en est la cause? Dieu lui répond que c'est parce que Saül, son prédécesseur avait faussé la foi aux Gabaonites, donc voici l'histoire comme elle est rapportée au livre de Josué (9). Les Gabaonites, ayant entendu raconter le grand progrès et l'heureux succès des armes de Josué et du peuple d'Israël, voyant qu'ils ne lui pourraient résister, firent ce que Lysimachus conseillait depuis à ses gens : ils attachèrent un bout de la peau du renard, où celle du lion était trop courte; ils usèrent d'artifice quand la force leur manquait. Ils prirent de vieux habits et de vieux souliers, des pains secs et demi moisis, vinrent à Josué comme en ambassade, et lui dirent : Monseigneur, nous avons appris par votre renommée, la puissance de votre Dieu et la bénédiction qu'il donne à vos armes et comme il a défait pour l'amour de vous le roi d'Egypte et les autres rois et leur royaume, nous sommes ici envoyés de notre peuple pour faire alliance avec vous, s'il vous plaît nous faire cet honneur. Oui; mais, dit Josué, peut-être que vous êtes des Amorrhéens et de la terre qui nous est donnée en partage? Non assurément, Monseigneur; mais nous venons de si loin, que les habits

et les souliers que nous portons étaient tout neufs quand nous sortîmes de notre pays et vous voyez comme ils sont usés; et ces pains moisis qui nous restent de notre viatique étaient tout frais à notre départ. Josué les crut tout simplement, pensant que chacun était sincère et véritable comme lui : il contracta alliance avec eux et on leur promit avec serment qu'on ne leur ferait point la guerre. Ceux qui disent quelquefois : S'il ne tient qu'à lever la main, la marchandise est à nous; qu'ils écoutent ceci : Lever la main! si vous saviez ce que c'est, vous la mangeriez plutôt à belles dents que la lever une seule fois pour un mensonge, ou même pour une chose douteuse. Longtemps après cette alliance, c'est-à-dire, environ quatre cents ans, Saül étant fait roi du peuple de Dieu, pensa en lui-même : Il n'y a pas grand scrupule de rompre une alliance si vieille, de fausser la foi promise à des infidèles, la foi extorquée par des fourberies; il leur fit la guerre contre la promesse jurée, et Dieu dit à David après la mort de Saül, que cette famine de trois ans était la punition de ce parjure et qu'elle ne cesserait point qu'on n'eût satisfait aux Gabaonites. David les va trouver et leur dit en s'humiliant : Quelle satisfaction voulez-vous? Nous n'avons que faire d'or ni d'argent, lui dirent-ils ; nous voulons éteindre la mémoire et exterminer la race de Saül qui a été un perfide. Donnez-nous ses sept enfants qui sont parmi vous, pour les attacher à des potences. David les leur envoie, ils les crucifièrent et la famine cessa : *Et repropitiatus est Deus terræ post hæc.*

VI. En second lieu, la peste. L'histoire est connue de tous et souvent rebattue en chaire; je la dirai succinctement. Au livre des Rois (2. Reg. 24.), il prit envie à David, par un peu de vanité, de savoir combien d'hommes portant armes il avait en son royaume; il fit faire le dénombrement du peuple, contre l'avis de son connétable et de son conseil de guerre : il s'en repentit, et il demanda pardon à Dieu; et néanmoins le prophète Gad vint à lui de sa part, lui donnant le choix de ce qu'il aimerait mieux, ou la famine, la peste, ou la guerre, en punition de son péché. Il choisit la peste et soixante et dix mille personnes du peuple moururent de contagion en trois jours, par l'épée vengeresse d'un ange envoyé de Dieu même.

VII. En troisième lieu, le mauvais succès en la guerre. Au chapitre septième du livre de Josué, ce capitaine du peuple de Dieu ayant assiégé la ville de Jéricho, la prit si heureusement, que les murailles tombèrent d'elles-mêmes au son des trompettes. Il avait commandé, de la part de Dieu, de mettre tout à feu et à sang, sans épargner ou réserver quoi que ce fût : chose admirable, mais véritable! Entre tant de soldats, en une si belle occasion de s'enrichir et de se charger de dépouilles, il ne s'en trouva qu'un seul qui fut désobéissant et avaricieux. Achan trouvant en une maison de la ville un manteau d'écarlate, quelques pièces d'argent et une règle d'or, pensa que c'était grand dommage de brûler tout ceci, qu'il pourrait s'en servir dans sa nécessité; si bien, qu'au lieu de les jeter au feu, il les porta cacher en sa hutte. Et notez en passant, qu'au lieu que dans le texte latin il y a qu'il déroba une règle d'or; dans le texte grec des Septante, il y a une langue d'or, μίαν γλῶσσαν.

χρυσοῦ; pour vous apprendre que quand vous dérobez quelque chose, quand vous retenez injustement du bien d'autrui, ce meuble, cet argent ou cet héritage, c'est une langue qui crie vengeance, qui demande justice contre vous et qui attire sur vous et sur votre famille la colère de Dieu et sa malédiction. Josué donc, après la conquête de Jéricho, voulant assiéger une petite ville nommée Haï, y envoie des espions pour s'informer de l'état de la place : étant de retour, ils lui disent : Monseigneur, il n'est pas besoin de donner la peine à l'armée de l'assiéger, ce n'est qu'une petite bicoque, il n'y a que pour une matinée, il n'y faut envoyer qu'une poignée de gens. Il détache de l'armée trois mille soldats, avec ordre d'aller prendre cette petite ville. Les habitants font une sortie, taillent en pièces une partie de ses assiégeants, donnent la fuite à tout le reste, et remportent ainsi une heureuse victoire. Vois! dit Josué, qu'est-ce ceci? Nous triomphons des grandes villes au son des trompettes, et une méchante bicoque se moque de nous. Il faut que Dieu soit courroucé. Il se prosterne devant l'arche d'alliance la face contre terre jusques au soir, avec tous les anciens du peuple; ils mettent de la poussière sur leurs têtes et demandent miséricorde. Dieu lui dit : Il y a quelqu'un qui m'a offensé, tant qu'il sera parmi vous, l'armée aura mauvais succès, je ne vous serai point favorable que vous ne l'ayez exterminé : *Non ero ultrà vobiscum donec conteratis eum qui hujus sceleris reus est* (Josué. 7, 12). Josué jette le sort pour savoir qui était le coupable : il trouve que c'est Achan, de la tribu de Juda. Il le fait amener devant lui et l'interroge, et ayant tiré de sa bouche la confession de son crime, on assemble auprès de lui ses enfants, son bétail, ses meubles, sa cabane, et après l'avoir assommé à coup de pierres, on brûle tout ce qui lui appartenait, et la colère de Dieu s'apaisa par ce moyen : *Et aversus est furor Domini ab eis.* Cela n'est-il pas surprenant?

VIII. Mais qu'est-il besoin que je vous raconte les guerres, les pestes, les famines et les autres disgrâces que la justice de Dieu a autrefois envoyées aux hommes? Qu'est-il besoin que je recherche pour cet effet les histoires anciennes, ou sacrées ou profanes? que je vous raconte ce que l'Ecriture rapporte (4. Reg. 6, 25), que la ville de Samarie étant assiégée, la famine y fut si extrême, qu'un peu d'ordure de pigeon coûtait cinq pièces d'argent, et que les femmes y mangeaient leurs propres enfants? N'a-t-on pas vu des effets plus effroyables de cette justice divine en nos jours, sur nos frontières et à nos portes, en Lorraine, en Picardie, en Champagne et en Franche-Comté? N'a-t-on pas vu à Paris des gentilshommes de ces provinces ruinées, qui étaient autrefois riches de dix mille livres de rente, être réduits à vivre d'aumônes? N'y a-t-on pas vu les enfants et les chiens manger ensemble à la voirie la chair crue des chevaux morts de maladie? N'y a-t-il pas fallu garder les cimetières, de peur que les vivants ne déterrassent les morts pour vivoter de leur carcasse? Notre chirurgien de Nancy, dit un jour à nos Pères : Il faut que je vous conte une chose tragique que j'ai vue aujourd'hui de mes yeux. J'allais hier saigner un malade en une maison : on garda le sang pour le montrer au médecin ; on l'a jeté ce matin en la rue ; j'ai vu une fille qui ne semblait pas pauvre, mais qui

était habillée assez honnêtement, qui a recueilli ce sang, et l'a humé délicieusement, comme si c'était un jaune d'œuf, ou une huître à l'écaille, tant la famine est extrême! Cela ne vous fait-il pas horreur?

Entre toutes les perfections de Dieu, celle qu'il désire faire briller avec plus d'éclat, celle dont il veut être plus loué et glorifié, c'est sa bonté, sa douceur et sa miséricorde infinie : *Confitemini Domino quoniam bonus.* Et néanmoins, il use d'une si grande rigueur envers ses pauvres créatures, et non-seulement il l'exerce, mais il nous la raconte en son Ecriture; c'est que rien ne montre si bien la grandeur de la bonté de Dieu que cette rigoureuse punition du péché : le péché mérite un si grand châtiment, parce que c'est un très-grand mal ; le péché est un si grand mal, parce qu'il offense une si haute, si sainte et si aimable bonté et majesté de Dieu. Si nous avions la lumière pour connaître ce que c'est que Dieu, et combien grande est sa bonté; ce que c'est que le péché, et combien est grande sa malice, nous dirions que Dieu est très-juste, très-adorable et très-aimable en cette sévérité; que ces punitions qu'il ordonne sont trop petites, trop douces, trop disproportionnées à la malignité du péché qui l'offense.

Troisième point. — IX. Quelqu'un peut-être me dira : J'ai autrefois commis des péchés incomparablement plus grands et plus énormes que ceux dont vous nous racontez la vengeance, et j'en ai commis un grand nombre; et si, grâces à Dieu, je n'en ressens aucune peine, je n'en ai reçu aucune punition ni en mes biens, ni en mon honneur, ni en ma santé, ni en ma vie; j'ai heureusement échappé aux misères de la guerre, de la peste et de la famine. Vous vous flattez en cette pensée, parce que vous ignorez une vérité très-solide et très-importante que saint Paul écrit aux Corinthiens (1. Cor. 10, 6) : Les Juifs étant grossiers et charnels tout ce qui se peut, leur état même n'étant conservé de Dieu que pour être la figure du peuple chrétien; quand ils gardaient les commandements de Dieu, il les comblait de biens terrestres : *Bona terræ comeditis;* quand ils les transgressaient, il les châtiait comme nous avons vu, par les fléaux de la guerre, de la peste ou de la famine. Mais nous sommes en la loi de grâce, loi toute spirituelle et céleste : quand nous la gardons exactement et religieusement, il ne nous récompense pas pour l'ordinaire de prospérités temporelles; il nous réserve la récompense en l'autre monde dans le ciel. Quand nous sommes si malheureux que de violer ses divines lois, et de l'offenser, il ne nous châtie pas ordinairement par des punitions temporelles; mais comme nos crimes sont plus grands et plus dignes de punition, il attend de nous châtier en enfer par des peines, des géhennes et des flammes éternelles : *Qui non obediunt Evangelio, pœnas dabunt in interitu æternas,* dit saint Paul écrivant aux Thessaloniciens et aux Corinthiens (1. Thess. 1, 9; 2. Cor. 10, 1); il dit par deux fois en un même chapitre, que les punitions temporelles dont nous avons parlé, et autres semblables que Dieu envoyait aux Juifs, n'étaient que des ombres, des figures et des images de celles que les mauvais chrétiens doivent attendre.

Vous vous réjouissez de ce que, ayant commis grand nombre de péchés, et n'en ayant point fait de pénitence, vous n'en avez point reçu de châtiment. Vous vous trompez! vous vous trompez! n'est pas échappé qui traîne ses liens; votre rétribution vous attend : ces afflictions que je vous ai racontées, qui vous ont semblé si effroyables, ne sont que des linéaments et des petits crayons de celles qui vous sont préparées.

X. La guerre, la contagion, la famine et les autres disgrâces dont nous avons parlé ne sont que des gouttes de la colère de Dieu : *Stillavit super nos maledictio* (Daniel. 7, 2); celles qui vous sont préparées en l'autre monde sont des torrents de sa fureur : *Spiritus ejus quasi torrens inundans ad perdendas gentes in nihilum* (Isaï. 30, 28). Celles-là ne sont que de petites chiquenaudes : *Manus Domini tetigit me* (Job. 19, 21); mais celles-ci sont des carreaux et des foudres : *Si acuero ut fulgur gladium meum, interficiet eos manus mea* (Deuteron. 32, 41). Celles-là sont des verges d'osier : *Arguam eum in virgâ vivorum;* mais celles-ci sont des verges de fer (2. Reg. 7, 14) : *Reges gentes in virgâ ferreâ* (Apoc. 19, 15). Celles-là sont des corrections d'un père débonnaire : *Flagellat omnem filium quem recipit* (Hebr. 12, 6); mais celles-ci sont des punitions d'un juge sévère : *Ulciscens Dominus, et habens furorem* (Nahum. 1, 2). Celles-là ne sont que des petits coups d'ami : *Ego quos amo arguo, et castigo* (Apoc. 3, 19); mais celles-ci sont les plaies mortelles d'un ennemi : *Plagâ inimici percussi te* (Jer. 30, 14). Celles-là sont des effets de la miséricorde de Dieu : *Corripe me Domine, non in furore* (Jer. 10, 24); mais celles-ci sont des vengeances de la justice : *Mihi vindicta, et ego retribuam* (Rom. 12, 19). Celles-là sont des fléaux que Dieu nous envoie pour détacher notre cœur de l'affection des biens de la terre, comme le fléau sépare le grain de la paille : *Ego in flagella paratus sum* (Psal. 37, 18); mais celles-ci sont des estocades qui nous percent à jour et pénètrent jusques à l'âme : *Heu, heu Domine, pervenit gladius tuus usque ad animam* (Jerem. 4, 10).

XI. Aussi les péchés que nous commettons sont bien plus grands et plus énormes, plus indignes de pardon, plus dignes de punition que les fautes de ces anciens, étant commis par plus de connaissance, d'ingratitude et de malice. Si on a puni le roi Ezéchias pour avoir fait parade de ses trésors avec un peu de vanité, mais sans aucun scandale, que fera-t-on à celles qui découvrent leurs bras ou leur sein scandaleux, qui se frisent, se fardent et s'ajustent, qui ont des paroles, des contenances ou des démarches affectées, pour donner de l'amour et souiller de mauvaises pensées les jeunes gens qui les regardent? Si le roi Ozias fut couvert de lèpre toute sa vie pour avoir usurpé, par une dévotion indiscrète, la fonction des prêtres, comme serez-vous traités, vous qui entreprenez sur la charge des évêques, vous qui recevez injustement les appels comme d'abus et qui empêchez que les prêtres vicieux ne soient interdits des offices qu'ils exercent par des sacriléges exécrables? Comment serez-vous punie, vous qui noircissez la réputation des prêtres, qui vous raillez de leurs fonctions, ou qui

troublez leur dévotion par les charmes de vos atours et de vos contenances étudiées? Vous êtes bien plus téméraire qu'Osias; c'était un homme, et vous êtes une femme; il était roi, et vous êtes roturière; c'était un prince religieux, et vous une coquette indévote. Le temple de Salomon n'était qu'une figure et qu'une ombre de nos églises; le chœur de l'église, c'est le sanctuaire qui n'est destiné qu'aux prêtres; saint Ambroise en fit sortir l'empereur Théodose, et vous y entrez effrontément, non pour y donner de l'encens comme Osias, mais pour en recevoir; non pour y adorer Dieu, mais pour y être adorée.

Si Onan a été frappé de mort soudaine en flagrant délit et en état de damnation, parce qu'il commettait un dérèglement en son mariage avec sa propre femme, quelle damnation devez-vous attendre, vous qui commettez des débordements détestables, des impuretés dénaturées et des brutalités monstrueuses avec les femmes des autres? Si Dieu envoya la famine et fit condamner à mort les sept enfants de Saül pour avoir violé un serment prêté par ses prédécesseurs depuis plus de quatre cents ans, que fera-t-il à ceux qui commettent tant de perfidies, tant de parjures, tant d'antidates, tant de faux témoignages? Si Dieu affligea de maladie contagieuse les sujets de David pour avoir fait enregistrer le peuple par esprit de vaine gloire, que fera-t-il à ceux qui ruinent le peuple, qui dépouillent les veuves et les orphelins par des subtilités de chicane, par des banqueroutes volontaires, par des monopoles frauduleux et par des concussions tyranniques?

Si Dieu donna mauvais succès à l'armée, et fit lapider Achan pour un seul larcin qui semblait de peu de conséquence, que fera-t-il à ceux qui en commettent tant et de si grande importance? Achan ne déroba que sur l'ennemi, et vous volez sur les terres de votre roi, à votre hôte et à votre compatriote; Achan ne pécha que contre un commandement positif, et vous contre un commandement naturel; Achan conserva ce qui devait être brûlé, et vous brûlez ce qui devait être conservé; Achan ne déroba que ce qui n'eût servi à personne, et vous dérobez ou brûlez ce qui était nécessaire au bonhomme.

XII. Et si Dieu n'a pas épargné Ezéchias qui lui avait rendu de si bons services et à toute la république, épargnera-t-il celui qui l'a offensé toute sa vie? S'il n'a pas épargné Ozias qui est loué en l'Ecriture pour avoir fait ce qui est agréable à Dieu : *Fecitque quod erat rectum in oculis Domini* (2. Paralip. 26), épargnera-t-il celui qui a transgressé tous ses commandements? S'il n'a pas pardonné à Onan, arrière-neveu de son grand serviteur Abraham, pardonnera-t-il au plus infidèle de ses serviteurs? S'il n'a pas épargné Saül qui était roi de son peuple, choisi et sacré par son commandement, épargnera-t-il un petit compagnon qui n'est élevé que par son ambition? S'il n'a pas respecté David qui avait été l'homme selon son cœur, aura-t-il du respect pour celui qui a toujours été son ennemi? S'il n'a point pardonné à Achan qui confessa si humblement sa faute, pardonnera-t-il à celui qui cache son péché en la confession, ou qui n'en fait point pénitence?

XIII. Pensez-vous être moins puni parce que vous êtes en la loi

de grâce? Ne savez-vous pas que saint Pierre a dit que Dieu n'a point acception de personne (2. Pet. 17)? que saint Paul a dit qu'en la punition des pécheurs, il ne regarde point de quelle nation ils sont (Rom. 10, 12); que David a dit, qu'il ne change point de naturel, mais qu'il est toujours lui-même (Psal. 10, 28). Et s'il a puni des péchés qui nous semblent si petits et si pardonnables, que fera-t-il à vos crimes qui sont si grands et si exécrables? S'il a puni si irrémissiblement ceux qui n'étaient qu'en la loi mosaïque, loi grossière et imparfaite dont saint Augustin a dit : *Jubebat, non juvabat*, que fera-t-il à ceux qui pèchent en la loi chrétienne, où l'on a tant de grâces, tant de lumières, tant de sacrements et d'assistance? S'il a été si sévère en cette vie qui est le temps de pardon, que fera-t-il en l'autre vie qui est un temps de rigueur et de punition? S'il a été si rigoureux en ce monde qui est le lieu de miséricorde, que fera-t-il en enfer qui est le lieu de justice et de vengeance? *Scito* donc *et vide quia malum est et amarum reliquisse te Dominum, et non esse timorem Dei apud te* (Jerem. 2, 19).

Conclusion. — *Scito et vide;* nous savions autrefois par l'Ecriture sainte et par la lumière de la raison, que le péché mortel était un grand mal, cause et origine de plusieurs maux. Mais nous l'avons vu de nos yeux, nous l'avons éprouvé et ressenti en nos jours, par les guerres qui ont fait mourir de faim tant de pauvres gens, ruiné les maisons, profané les églises, désolé les villes et ravagé les provinces; ces malheurs et autres semblables sont des effets et des punitions du péché. La justice de Dieu fait le tour du monde, votre tour viendra, Messieurs, votre tour viendra; vous ne savez ce qu'elle vous réserve, car si vous le saviez, les cheveux peut-être vous en dresseraient à la tête : *Calix in manu Domine, vini meri plenus mixto.* Le Seigneur tient en sa main vengeresse un calice plein de vin d'absynthe, une coupe remplie d'amertume, il en a versé de côté et d'autre, en Piémont, en Catalogne, aux Pays-Bas, en Allemagne : *Verumtamen fœx ejus non est exinanita.* Ce calice n'est pas encore épuisé; il y en a encore assez pour vous rendre misérables; c'est au fond du vaisseau que demeure la lie et le plus amer.

Malum est. Il faut bien que le péché soit un grand mal, qu'il y ait en lui une étrange malignité, une qualité bien odieuse et une injustice bien dénaturée, puisque Dieu le persécute ainsi à feu et à sang. Il faut que la haine que Dieu lui porte soit bien excessive et incompréhensible, puisqu'étant si miséricordieux comme il est, il afflige très-justement tant de gens par des adversités si surprenantes, en punition d'un seul péché?

Malum est et amarum. Il faut que le péché soit bien amer, puisqu'il est cause de tant d'amertume. Si vous aviez apporté la peste à la ville innocemment et sans y penser, n'en seriez-vous pas bien fâché? Vous n'êtes pas chrétien si vous ne croyez fermement que le péché mortel est un plus grand mal que la peste; car, le péché mortel est cause de la peste, de la famine, de la stérilité et de la mort. Donc, il est un plus grand mal que la peste, que la famine, la stérilité et la mort. La cause contient toujours en soi toutes les

qualités et propriétés de ses effets, soit bonnes, soit mauvaises et encore plus. N'est-ce pas une bonne conséquence : l'aloès est cause de toute l'amertume qui est en certaines pilules; donc, l'aloès est plus amer que les pilules? N'est-ce pas une bonne conséquence : un médecin ordonne la saignée pour guérir la fièvre; il fait appliquer un cautère pour détourner une fluxion; donc, la fièvre est un plus grand mal que la saignée, et la fluxion que le cautère? Ainsi c'est une bonne conséquence : Dieu qui est la sagesse même envoie la peste et la famine pour remédier au péché; donc, le péché est un plus grand mal que la famine et que la peste : *Malum est, et amarum reliquisse te Dominum.*

Et non esse timorem Dei apud te. Craignons Dieu, craignons Dieu encore une fois, et apaisons sa colère si nous voulons obtenir sa miséricorde. Il nous envoie ces trois fléaux en punition des trois sortes de péchés que nous avons commis : la guerre qui nous vient de la part des hommes, en punition des péchés que nous avons commis contre nos prochains, nos inimitiés, nos usures, nos injustices et médisances; la peste et autres maladies qui viennent de notre corps, en punition des péchés que nous avons commis contre nous-mêmes : les gourmandises, les ivrogneries et les impuretés; la famine qui vient de la part de Dieu, en punition des péchés que nous avons commis immédiatement et directement contre lui : l'indévotion, les blasphêmes et les parjures. Faisons pénitence par les trois œuvres qui satisfont pour ces trois genres de péchés : par des aumônes et des œuvres de miséricorde, pour les péchés contre le prochain; par des jeûnes et d'autres mortifications de la chair, pour les péchés commis en notre corps; par d'humbles et ferventes prières, pour les péchés commis directement contre Dieu même. Demandons-lui cette grâce, et disons avec l'Eglise : *Cordibus nostris, quæsumus, Domine, gratiam tuam benignus infunde; ut, peccata nostra, castigatione voluntariâ cohibentes, temporaliter potius maceremur, quàm suppliciis deputemur æternis. Per Dominum nostrum, etc. Amen.*

SERMON XXXVI.

LE PÉCHÉ MORTEL REND NOTRE MORT MALHEUREUSE.

Mors peccatorum pessima.
La mort des pécheurs est très-malheureuse. (Ps. 33, 22.)

Après avoir considéré que le péché est cause de la guerre, de la peste, de la famine et des autres afflictions temporelles qui arrivent quelquefois au monde, il est à propos de contempler les maux éternels qu'il nous cause; et pour bien appréhender une chose si digne d'appréhension, nous devons faire quatre considérations : premièrement, que le péché mortel nous fait faire une très-mauvaise mort; en second lieu, qu'il nous expose à la rigueur et sévérité du jugement de Dieu; en troisième lieu, qu'il nous prive des félicités du ciel; en quatrième lieu, qu'il

nous engage à des éternités malheureuses. Aujourd'hui, le Prophète royal et le dévot saint Bernard nous feront voir, par trois puissantes raisons, que la mort des pécheurs est très-mauvaise.

J'apprends du livre de la *Genèse*, qu'Eve, la première femme, fut surnommée la *mère des vivants;* c'était peut-être pour la distinguer de vous, ô sainte et bienheureuse Vierge! elle ne pouvait secourir ses enfants que pendant leur vie, non pas à la mort; mais, vous êtes la Mère des vivants, des mourants et des morts; vous assistez vos serviteurs pendant leur vie, vous les soulagez quand ils meurent, vous les secourez après la mort dans les flammes du purgatoire. Je vous dirai donc avec l'un d'entre eux : Faites, s'il vous plaît, que je sois votre esclave, que je sois sous votre tutelle, que j'aie part à vos faveurs, et que l'heure dernière de ma vie, décisive de mon éternité, soit entre vos mains, en l'honneur de ce moment heureux de l'Incarnation, auquel le Fils de Dieu s'est fait homme, et vous avez été faite Mère de Dieu, comme son ange vous le promit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Videtur quod mors non sit pœna peccati. — II. Explicatur quomodò sit Pœna. — III. Peccatum est centrum mortis.

I. Punctum — IV. Mors peccatorum mala : in mundi amissione. 1. Scripturâ. — V. 2. Patribus. — VI. 3. Rationibus. — VII. 4. Comparationibus.

II. Punctum. — VIII. Pejor, in carnis separatione. 1. Scripturâ, — IX. 2. Patribus. — X. 3. Historiis. — XI. 4. Comparatione.

III. Punctum. — XII. Pessima in vermis duplici corrosione 1. Ob bona omissa. — XIII. 2. Ob mala commissa.

Conclusio. — XIV. In morte undique peccatori objectâ timoris, et tristitiâ. — XV. 2. Expenduntur verba Christi : *Facite vobis amicos.*

Exorde. — I. *Stipendium peccati mors* (Rom. 6, 34); *Stimulus mortis peccatum* (1. Cor. 15, 55) : la solde du péché c'est la mort; l'aiguillon de la mort c'est le péché. Celui qui n'est pas bien instruit des principes de la foi catholique et de la théologie pourrait faire difficulté de donner son approbation à ces maximes que saint Paul écrit au chapitre sixième de l'épître aux Romains, et au chapitre quinzième de la première aux Corinthiens. Aristote dit que le nom est une définition raccourcie, qui contient en abrégé l'essence, la nature et les propriétés de la chose à laquelle il est imposé. Si nous considérons les noms que les trois principales langues ont attribués à l'homme, nous verrons que même avant le péché et en l'état d'innocence, il était sujet à la mort. Les Hébreux, pour dire les hommes, disent *metim;* pour dire les morts, ils disent aussi *metim*, avec cette seule différence, que *metim*, quand il signifie les hommes, s'écrit avec un *scheva*, qui sont deux points l'un sur l'autre; et quand il signifie les morts, il s'écrit avec un *tseré*, qui sont deux points l'un auprès de l'autre. Pour signifier qu'entre les hommes vivants et morts, il n'y a pas grande différence, puisque tous vivants sont mortels; il y a seulement à remarquer, que parmi les hommes vivants il y a des points l'un sur l'autre; l'un est supérieur à l'autre en quelques points : l'un est noble, l'autre est roturier; l'un est seigneur, l'autre vassal; l'un est maître, l'autre est valet; les hommes ne diffèrent qu'en points : ils sont semblables en

la nature et lettres radicales. Et quand ils seront *metim* selon la seconde signification, quand ils seront morts, ce ne sera plus avec un *scheva*, mais avec un *tseré;* les points seront l'un près de l'autre, personne ne sera plus roi, ni sujet, ni seigneur, ni serviteur; tous seront égaux dans le tombeau : *Mors sceptra ligonibus aquat.*

Les Grecs, pour dire les hommes, disent Βροτὸς : c'est-à-dire, mortels; d'où vient le mot d'*ambroisie*, parce qu'ils croyaient qu'elle rendait immortels ceux qui en usaient. Les Latins disent *homo*, qui peut avoir deux étymologies, et toutes deux enseignent à l'homme qu'il est naturellement corruptible : Si *homo* se dit *ab humo*, parce qu'il est tiré de la terre; Aristote vous dira que toutes choses tendent naturellement au lieu de leur origine : *Unumquodque resolvitur in ea ex quibus constat*; hors duquel elles sont comme un état violent; donc, en l'état même de la nature innocente, l'âme tendait naturellement à Dieu et au ciel où est son principe : *Igneus est illi vigor, et cœlestis origo;* et le corps à la terre, dont il est issu et composé. Et on pouvait dire avant le péché : *Terra es, et in terram ibis.* Si *homo* vient du mot grec ὁμῶς, qui signifie, *ensemble*, parce qu'en l'homme plusieurs choses contraires sont ensemble s'il est le ramas et l'assemblage des quatre éléments, ou au moins des quatre qualités élémentaires; qu'en lui l'humide radical et la chaleur naturelle, la bile et la mélancolie, le sang et la pituite, font comme un microcosme et petit monde. On vous dira que cela avertit l'homme de sa mortalité, selon la maxime de philosophie, qui dit que tout composé de choses contraires est en danger de se perdre; que le froid et le chaud, le sec et l'humidité, même avant le péché, avaient antipathie et contrariété naturelle : *Frigida pugnabant calidis, humentia siccis.*

Que ces quatre ennemis se choquant mutuellement dans le corps de l'homme, devaient enfin ruiner le pays où se faisait cette guerre intestine; que la chaleur naturelle allait petit à petit, consumant l'humide radical, et par conséquent eut abrégé et fini la vie, qui est, comme dit Aristote : *Permansio caloris in humido.*

II. A toutes ces difficultés, la théologie répond qu'à la vérité l'homme étant considéré en la pure condition de sa nature, précisément sans aucun don surnaturel, et comme on parle en l'école : *in puris naturalibus*, la mort lui était naturelle comme aux autres animaux, pour les raisons alléguées; mais que, par un bénéfice du Créateur, par un privilége particulier de l'état d'innocence et de la justice originelle, il était avantagé d'un droit admirable de demeurer dans une vigueur perpétuelle et d'un don gratuit d'immortalité. Car le Créateur avait planté au paradis terrestre un arbre merveilleux, l'arbre de vie, ou, selon le texte hébreu : *hets, hacahiim*, l'arbre des vies, où étaient ramassées et comme en infusion, toutes les vertus, propriétés et bonnes qualités des arbres, arbre qui était vraiment l'arbre des arbres, la viande des viandes, le restaurant des hommes, le morceau délicat, le suc et la moëlle de la terre, qui avait le pouvoir de tenir en union et bonne intelligence les quatre qualités élémentaires : réparer les brèches de l'humide radical, restaurer la chaleur naturelle, servir de viande

et de breuvage tout ensemble, corriger toutes les défectuosités du corps de l'homme et animer ses forces affaiblies, renouveler sa vie et le maintenir en parfaite santé, jusqu'à ce qu'il eût été enlevé au ciel sans passer par la mort. Mais n'ayant reçu cette grâce qu'à condition qu'il garderait le commandement de Dieu; quand il a été si malavisé que de le violer, il a perdu ce don gratuit, il a été dépouillé de cette prérogative d'immortalité; et ainsi la mort lui est à présent une punition et vengeance de son péché. Et saint Paul a dit avec vérité, que la solde du péché c'est la mort, que la mort n'aurait point d'aiguillon, qu'elle n'aurait point de tranchant ni de pointe pour les hommes sans le péché.

III. Au lieu de ces paroles qui sont au texte latin: *Stimulus mortis peccatum*, il y a au texte grec: Κέντρον δὲ θανάτου καί ἁμαρτια. Le centre de la mort c'est le péché; elle est sortie du péché comme de son élément, et elle s'y repose comme en son centre. Quand elle arrive à une personne qui n'a point de péché, elle ne s'y arrête pas, parce qu'elle n'y trouve pas son centre; elle n'y fait que passer, elle n'y fait pas grand ravage, elle n'y est pas pure, non plus que les éléments hors de leur centre, elle y a beaucoup de mélange de vie: *Non videbit interitum, cùm viderit sapientses morientes* (Psalm. 48, 11): *Absorpta est mors in victoria tua? ubi est, mors, stimulus tuus* (1. ad Corinth. 15, 54)? Mais quand la mort arrive à une personne qui est en état de péché, elle s'y arrête comme en son centre, elle y demeure éternellement, elle y est pure et sans mélange de vie; et comme toutes les eaux s'en vont en la mer où est leur élément, ainsi l'âme qui sort de ce monde en état de péché est le rendez-vous de toutes les morts: mort civile, mort corporelle, mort spirituelle, mort éternelle. C'est ce qui fait que saint Bernard expliquant ces paroles du Psalmiste: *Mors peccatorum pessima*, dit, par une belle gradation: *Mala in mundi amissione, pejor in carnis separatione, pessima in vermis duplici corrosione;* La mort des pécheurs est mauvaise par la perte qu'ils font des biens de ce monde; elle est plus mauvaise par le divorce qu'ils font avec leur chair; elle est très-mauvaise par le ver de conscience qui leur reproche les bonnes œuvres qu'ils ont omises et les mauvaises actions qu'ils ont commises. Voilà les trois points de mon discours.

Premier point. — IV. Le même Prophète royal dit en un autre psaume: *Ne timueris cùm dives factus fuerit homo, et cùm multiplicata fuerit gloria domûs ejus;* Quand vous voyez un homme qui fait fortune, qui s'enrichit, qui s'avance, qui s'agrandit, qui élève sa maison et qui la rend splendide, ne l'admirez pas, ne lui portez pas envie, ne l'estimez pas heureux pour cela, et même s'il n'est homme de bien, estimez-le très-malheureux. Car comme dit saint Augustin, il n'est rien de si misérable qu'un méchant homme qui est heureux en ce monde[1]. *Quoniam cùm interierit non sumet omnia;* enfin, il faut qu'il meure tôt ou tard, et il aura beaucoup de peine à la mort de quitter ces biens qu'il a tant aimés et de voir que ses héritiers se réjouiront de jouir à leur

[1] Nihil infelicius felicitate peccantium (Aug.).

aise de ce qu'il a amassé avec tant de peine, de ce qu'il a épargné avec tant d'avarice.

V. C'est pour cela, dit saint Chrysostome, que le Fils de Dieu en l'Evangile (Luc. 8, 14) compare les richesses aux épines; si vous tenez une épine la main ouverte, elle ne vous fait point de mal mais si vous la tenez la main fermée, elle vous pique et vous tire du sang. Les prédestinés ont quelquefois de grands biens en ce monde, ce n'est pas l'ordinaire; mais il arrive quelquefois par la providence de Dieu, qui veut montrer que c'est à lui de les donner à qui bon lui semble, dit saint Augustin, ils tiennent ces épines à main ouverte, ils les dépensent volontiers pour le service de Dieu, pour le secours des pauvres, pour l'entretien de leur famille; ces épines ne leur font point de mal, ne tirent point de sang, ne leur font point faire de péché : *Libera me de sanguinibus*. Les réprouvés tiennent les biens de ce monde à main serrée; ces ronces leur font bien du mal, elles leur causent mille travaux, soucis, scrupules, inquiétudes et peines d'esprit; et comme dans l'épine c'est l'extrémité et la pointe qui pique, ainsi dans la possession des richesses, c'est la fin et le dernier usage qui afflige; vous ne pouvez perdre sans douleur ce que vous possédiez avec amour[1]; vous avez honte et regret de quitter contre votre gré et avec la réjouissance de plusieurs, ce que vous avez acquis injustement, par la ruine et l'oppression de plusieurs.

VI. Quand un homme vertueux et charitable est au lit de la mort, tout le monde le regrette; on dit que c'est grand dommage, que les pauvres vont perdre leur nourricier, les veuves leur tuteur, les orphelins et les oppressés leur refuge. Quand un riche avaricieux vient à mourir, on en est bien aise; il ne volera plus les veuves, dit-on, il ne ruinera plus les orphelins, il n'opprimera plus les faibles; on donnera des aumônes aux pauvres; ses créanciers se feront payer, les prêtres gagneront à faire son service, les gens de justice à faire inventaire de ses meubles, les tailleurs à faire des robes de deuil, tout le monde en vaudra mieux : *Divitias quas devoravit evomet* (Job. 20, 15).

VII. Quand la sangsue s'est gorgée de sang, les médecins, pour la faire dégorger, ne font que la mettre sur la cendre. Ce riche avaricieux en est de même : c'est une sangsue insatiable, il se soûle du sang des pauvres gens, par des achats de décrets, des monopoles, des usures palliées et chicaneries de palais. Quand il est à la cendre du tombeau, il lâche prise, et s'attriste au dernier point de perdre ce qu'il a tant aimé, de voir qu'il le laisse à des gens qui se réjouiront de sa mort pour s'en saisir, qui dépenseront avec profusion ce qu'il a épargné avec tant d'avarice, de travaux, de soucis et de péchés.

Au premier livre des Rois (1. Reg. 15, 13), Saül ayant reçu commandement de Dieu d'entrer avec une grosse armée au pays des Amalécites, d'y faire des dégâts, mettre tout à feu et à sang, sans pardonner à âme vivante, épargna le général d'armée nommé Agag, et par politique, ou je ne sais quel autre motif, il lui donna la vie,

[1] Sine dolore non amittitur quod cum amore possidetur (Aug.).

après avoir fait mourir tout le peuple. Le prophète Samuel l'en reprit aigrement de la part de Dieu, et ayant fait amener devant toute l'armée ce prince malheureux, il le condamna à être taillé en pièces comme les autres. Agag qui était gros et gras, comme dit l'Écriture, et qui n'attendait pas cet arrêt, dit en soupirant : *Siccine separat amara mors?* Le monde fait comme Saül : la mort fait comme Samuel. En l'imposition des tailles, subsides, subsistances, il n'y a que les pauvres qui sont surchargés, il n'y a que le petit peuple qui soit taillé : les grands, les riches, les coqs de paroisse s'en tirent par des ruses de chicane, par menaces et par d'autres voies. Ils ne s'exempteront pas du jugement de Dieu, ils seront taillés en pièces aussi bien que le peuple, le corps d'un côté et l'âme de l'autre. Ils s'exemptent de la subsistance; ils ne s'exempteront pas des accidents de la mort : et alors ils diront comme Agag : *Siccine separat amara mors?* ô mort! que tu es inhumaine! est-ce ainsi que tu me sépares de mes riches possessions, de mes belles maisons, de mes salles si bien tapissées, de mes chambres si bien meublées, de mes jardins si délicieux, et de tant d'autres créatures que j'ai adorées en ce monde? *Mors peccatorum mala in mundi amissione*; mais *pejor in carnis separatione.*

Deuxième point. — VIII. O mort, que ta souvenance est amère à celui qui a tout à souhait en ce monde, qui nage dans les délices; qui contente tous ses appétits sans que personne le contredise, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage; et si la souvenance lui en est si amère, combien plus la présence et le coup funeste est inévitable ! *O mors quàm amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis, viro quieto, etc.* (Eccli. 41).

IX. Saint Chrysostome dit fort bien (hom. 1 in 2 ad Corinth.) : Vous n'avez point de peine à dépouiller votre robe, principalement quand elle est déchirée ou décousue, et que c'est pour la donner au tailleur, et la reprendre après plus commode et entière ; mais qui voudrait vous arracher la peau, on vous ferait une douleur bien sensible, parce que la peau tient au corps, ce que ne fait pas la robe. L'âme dévote n'a point de répugnance à se dépouiller de son corps, elle n'y a point d'attache : il est si usé de travaux, si épuisé d'abstinences et de veilles, si affaibli d'austérités et de mortifications, qu'il lui est à charge et incommode : elle est bien aise de s'en défaire, elle a une espérance certaine qu'il sera réformé et renouvelé, que le Fils de Dieu le lui rendra plus beau, plus saint, plus agile qu'il n'est : *In pace in idipsum dormiam et requiescam. Quoniam tu, Domine, singulariter in spe constituisti me. In malitiâ suâ expelletur impius ; sperat autem justus in morte suâ* (Psal. 4; Prov. 4, 32). L'âme mondaine est chassée de son corps avec violence; elle en est arrachée avec douleur, parce qu'elle y est collée d'affection; elle souffre beaucoup de faire divorce avec sa chair qu'elle a tant chérie, caressée et idolâtrée.

X. L'histoire nous apprend qu'en notre siècle un gentilhomme espagnol étant à la chasse, poursuivit longtemps une bête fauve qu'il rencontra. Comme il fut entré bien avant dans le bois, il entendit quelqu'un qui chantait agréablement et joyeusement; il s'a-

vance de ce côté-là comme à la piste de la voix, il trouve un pauvre homme auprès d'une cabane, tout couvert de lèpre, tenant en ses mains des pièces de sa chair qui s'allait découlant par lambeaux. D'abord il fut effrayé, pensant que ce fut un spectre : mais reprenant ses esprits, il s'approche, l'aborde, le salue, lui demande quelle voix il a entendue, si c'est lui qui chantait. Oui, Monsieur, lui dit le bonhomme, c'est moi-même qui chantais, et c'est ma propre voix que vous avez entendue. Et comment pouvez-vous chanter si gaîment étant ainsi accablé de misères? Monsieur, je considère qu'entre Dieu et moi il n'y plus que cette cloison de boue qui est mon corps, et que cet empêchement étant ôté, je serai uni à Dieu et que je jouirai de lui ; voyant donc que ma chair se ruine de jour en jour, je m'en réjouis et je chante. Au contraire, saint Boniface martyr, apôtre des Allemagnes, qui y fut envoyé par le pape Grégoire II et qui florissait environ l'an 700, en une lettre qu'il écrit à un de ses amis, assure qu'il avait conversé familièrement avec un homme qui avait été ressuscité par miracle, et que cet homme lui disait qu'après la crainte du jugement de Dieu et des peines d'enfer, rien n'avait mis si fort son âme en peine au sortir de la vie, que de voir son corps auquel on préparait la sépulture. Est-il possible, disait cette âme, que j'aie été si malheureuse que d'offenser si souvent mon Dieu pour l'amour de cette carcasse! Est-ce pour cette voirie que j'ai négligé mon salut et commis tant de péchés? Est-ce pour engraisser ce fumier qu'on préparait autrefois les lits mollets, les linges blancs, les viandes délicates? Est-ce à cela que sont réduits tous les soins que j'ai eus de ce corps, qu'on ne lui donne à présent pour maison que six pieds de terre, pour chambre et cabinet que trois ou quatre planches, pour vêtement, qu'un suaire de toile à demi-usé, pour compagnie que les vers et la pourriture?

XI. Il y avait l'autre jour en la ville d'Antioche, dit saint Chrysostome (nous pouvons dire en cette ville de N.), une demoiselle de fort bon lieu, qui était logée en une maison de louage, d'où elle devait bientôt sortir. Cette maison était fort incommode et menaçait ruine; au moindre feu qu'on y allumait tout était plein de fumée, on n'y voyait goutte, ce n'était qu'égouts et cloaques de toutes parts; et néanmoins cette pauvre demoiselle était si mal conseillée, qu'elle ne pensait qu'à cette maison, elle ne travaillait qu'à la réparer, la reblanchir, l'orner et tapisser; elle en avait tant de soin, elle employait tant de bien et tant de temps à réparer cette maison, qu'elle se négligeait et s'oubliait elle-même. Vous la voyiez pâle, maigre, défaite, mal nourrie, mal couchée et mal vêtue; à votre avis n'était-elle pas bien imprudente et malavisée? Cette demoiselle, c'est votre âme, noble tout ce qui se peut, puisqu'elle est la sœur des anges, l'image de Dieu et l'héritière du ciel; elle demeure dans ce corps comme dans une maison, ou pour mieux dire dans une cabane qu'elle tient par emprunt, d'où elle doit bientôt déloger: *Velox est depositio tabernaculi mei. Tabernaculi*, non pas *palatii* (2. Petri. 1, 14). Cette demeure est fort incommode, au moindre feu de colère ou de concupiscence qui s'y allume, tout y est en ténèbres, il n'y a que de la fumée; vous n'y voyez goutte,

car vous n'appréhendez point les suites et les mauvais effets de vos passions; la maison de ce corps est pleine d'immondices et d'ordures, elle a des brèches de tous côtés : ce catarrhe qui se forme à la tête, ce sable qui se durcit dans les reins, cette fluxion qui tombe sur les poumons la menace de ruine; et cette pauvre âme est si interdite et dépourvue de jugement, qu'elle ne s'occupe que de ce corps, elle ne pense, ne parle et ne travaille qu'à réparer les brèches de cette maison, la plâtrer, l'orner, l'embellir et l'ajuster; elle y met tant de temps, elle y emploie tant d'argent, qu'elle se néglige et s'oublie elle-même; elle laisse les bonnes œuvres, elle prend fort rarement sa nourriture qui est la sainte Eucharistie, elle ne fait quasi rien pour son salut : n'est-ce pas semer des épines pour la fin de votre vie, et rendre votre mort malheureuse par le divorce qu'il faudra faire avec votre chair que vous aurez tant caressée : *Pejor carnis separatione?* Mais enfin : *Pessima in vermis duplici corrosione*. C'est ma dernière partie.

Troisième point. — XII. La mort du pécheur est très-malheureuse par les remords de conscience qui le rongent, d'avoir négligé les bonnes œuvres et pratiqué les mauvaises. Le Saint-Esprit nous en présente un beau tableau dans l'Ecriture (1. Reg. 25). David fuyant par le désert la persécution de Saül, se trouva lui et ses gens en extrême besoin de vivres; il apprit qu'il y avait près de là un homme riche qui lui était extrêmement obligé et qu'il faisait festin à ses fermiers selon la coutume du pays, parce qu'on avait tondu ses moutons. Il lui envoie quelques-uns des siens le prier très-humblement de le vouloir assister en son besoin et de lui envoyer quelques provisions. Nabal, qui était un brutal et un fou, selon l'étymologie de son nom, car il s'était privé de l'usage de raison en s'enivrant, répondit rudement à ses messagers : Hé! qui est David, que sais-je qui est ce fils de Jessé? on n'a la tête rompue que de ces vagabonds, qui ont quitté le service de leur maître. Quand ces paroles furent rapportées à David, transporté de colère et d'un zèle de justice, il prit avec soi une compagnie de quatre cents soldats et s'en alla devers cet ingrat, à dessein de le ruiner, et n'eût été qu'Abigaïl, femme de Nabal, plus sage que son mari, apaisa le courroux de David, s'humiliant devant lui et lui offrant des présents, sa maison eut été pillée. Le lendemain, quand il eut digéré son vin et que sa femme lui montra sa faute, l'affront qu'il avait fait à David et le danger où il s'était jeté, il fut saisi d'une grande crainte et d'un si extrême regret, que tout son sang se glaça dans ses veines, qu'il devint stupide comme un marbre et qu'il mourut à quelques jours de là : *Emortuum est cor ejus intrinsecùs et factus est quasi lapis* (1. Reg. 25).

Vous savez les obligations que vous avez à votre Dieu, les biens inestimables qu'il vous a faits, généraux et particuliers, de nature et de grâce, en l'âme et au corps : il vous demande si souvent et avec tant d'instance une petite courtoisie, que vous vous convertissiez, que vous quittiez ces ressentiments, ces procès injustes, ces débauches : il vous envoie ses serviteurs, les prédicateurs qui vous en prient, comme je fais encore présentement de sa part, et

vous lui refusez, ingrat que vous êtes, et au lieu de le reconnaître et lui accorder ce qu'il désire, vous l'offensez! vous le blasphêmez! vous commettez le péché qui lui déplaît infiniment : Allez, vous êtes un Nabal, vous êtes un fou, vous êtes enivré de votre passion, vous ne connaissez pas le mal que vous faites. Mais à l'heure de votre mort, que vos passions seront calmées et vos yeux dévoilés, alors, vous verrez la grandeur de Celui que vous offensez, la bassesse et le néant de la créature, avec l'énormité de vos crimes. Je vous laisse à penser en quelle appréhension vous serez, quand vous verrez venir à vous, non pas un petit berger comme David était alors, mais le Dieu des armées; et non pas accompagné de quatre cents soldats, mais escorté d'un million d'anges; non pas enfin pour piller votre maison, mais pour damner éternellement votre âme. C'est ce qui fait trembler le pécheur, dit saint Grégoire, c'est ce qui le fait frissonner d'horreur au sortir de cette vie : *Exire de corpore trepidat, et quem contempsisse se meminit, judicem formidat.*

XIII. Cette parole, *judicem formidat*, me remet en mémoire ce qu'on voit arriver tous les jours. Quand vous visitez la prison, vous pouvez remarquer qu'il y a deux sortes de prisonniers : il y en a qui y sont pour crime, pour avoir commis quelque grand forfait; d'autres y sont retenus pour des effets civils, comme des pauvres débiteurs, des collecteurs de tailles, qui sont demeurés reliquataires de quelques sommes. Il y a grande différence entre ces deux sortes de captifs : celui qui y est pour un crime capital est au fond d'une basse fosse, dans un cachot, au milieu des ténèbres et dans les ordures; il a les fers aux pieds et aux mains; sitôt qu'il entend le moindre bruit à la porte de la prison, il est saisi de frayeur, il lui semble que c'est le greffier qui lui vient lire son arrêt, et le bourreau qui vient lui mettre la corde au cou. Celui qui n'y est que pour cause civile, n'est point dans le cachot; il est en la lumière, en la cour de la prison, s'il y en a une, ou en la chambre du concierge; il a la liberté de se promener : quand il entend frapper à la porte, il se réjouit, il s'imagine que c'est quelqu'un de ses parents ou amis qui a répondu ou payé pour lui et qui le vient tirer de prison.

Il en est de même de l'âme réprouvée et de l'âme choisie : il est vrai que toutes deux sont dans leur corps comme dans une prison, puisque le même Job a dit de soi : *Circumdedisti me carcere* (Job. 7, 12), mais avec une grande différence. L'âme réprouvée est criminelle, atteinte et convaincue du crime de lèse-majesté divine; elle est liée et garrottée par les liens de ses mauvaises habitudes : *Funibus peccatorum suorum constringitur peccator*; elle est toute plongée dans les ordures et les impuretés dont son corps est capable, elle ne pense qu'à manger, à ivrogner, à folâtrer; elle est dans les ténèbres : parlez-lui des grandeurs de Dieu, de ses divines perfections, du mystère de l'Incarnation; elle n'y voit goutte, elle n'y entend rien. Quand le Fils de Dieu frappe à sa porte, quand la moindre maladie lui arrive, aux premières menaces de la mort, elle tremble de frayeur; il lui semble que c'est son juge qui la vient condamner, que le démon lui vient mettre la main sur le collet pour la traîner aux flammes d'enfer. L'âme choisie n'est rede-

vable en cette conciergerie que pour la dette du premier homme elle est libre en la chambre d'en haut, en la lumière, et non ensevelie dans le ventre et dans les ordures de la sensualité; elle se promène et s'exerce à la contemplation et à la prière.

C'est ainsi que saint Augustin explique ces paroles de David : *Perambulabam in innocentiâ cordis mei, in medio domûs meæ* (Psal. 100, 1). Quand les symptômes de la maladie frappent à sa porte, elle se réjouit pensant que c'est le Fils de Dieu qui, ayant répondu et payé pour elle, la vient délivrer de la captivité. Témoin saint François qui, étant sur le point d'expirer, disait avec grande confiance : Mon Dieu, retirez-moi de cette prison, vos saints m'attendent, afin qu'il vous plaise me récompenser. *Educ de custodiâ animam meam, me expectant justi donec retribuas mihi* (Psal. 141, 8). Témoin saint Hilarion qui, étant sur la fin de sa vie disait : Courage mon âme, sortez hardiment de ce corps, que craignez-vous? il y a soixante ans que vous servez Dieu, pourquoi appréhendez-vous de vous présenter à lui? Témoin saint Martin qui, étant au lit de la mort, et voyant l'esprit malin près de soi, lui dit courageusement : Que fais-tu ici méchante bête? retire-toi d'ici; tu n'y as rien à faire, tu ne trouveras point de tes œuvres en moi.

Pourrez-vous dire le même, mon cher Auditeur? pourrez-vous dire à l'heure de votre mort : Mon Dieu! vos saints m'attendent, afin que vous me récompensiez. Quelle bonne œuvre avez-vous faite bien purement pour l'amour de Dieu? Quelle action vertueuse, excellente, héroïque ou parfaite, avez-vous pratiquée, pour laquelle vous ayez la hardiesse de demander récompense? Pourrez-vous dire : Il y a soixante ans que j'aime Dieu, et que je le sers fidèlement. Peut-être que vous ne pouvez pas dire : Il y a trente ans, il y a trente mois, il y a trente semaines, pas même il y a trente jours, que je le sers comme je dois. Pourrez-vous dire au démon : Tu ne trouveras point de tes œuvres en moi? Et vous savez qu'il n'en trouvera que trop, de ces rages d'envie, de ces inimitiés, de ces arrogances, de ces rébellions contre votre père et votre mère, de ces blasphèmes, de ces malédictions qui sont toutes des œuvres du diable. Peut-être que vous pourrez dire : Il y a vingt, trente, quarante ans que j'offense Dieu, et que je sers le diable. En quelle frayeur serez-vous! en quelle détresse et appréhension de vous présenter à celui que vous avez tant méprisé!

Conclusion. — XIV. Supposé que vous soyez en cette extrémité, comme vous serez l'un de ces jours, de quelque côté que vous tourniez la vue, vous aurez des objets de crainte, de tremblement et de tristesse. *Superius* : Si vous regardez en haut, Dieu y sera; lui que vous avez tant offensé : il a une puissance infinie, et personne ne peut résister à sa colère; il a une science infinie, et vous ne sauriez cacher à sa connaissance le moindre de vos péchés; il a une bonté infinie, elle le rend ennemi mortel de vos malices; il a une miséricorde infinie, vous lui êtes extrêmement redevable; il est la vérité même, il a dit que rien de souillé n'entrera dans le ciel, et vous êtes tout couvert d'ordures. *Inferius :* Si vous regardez en bas, l'enfer y est à gueule béante, qui est la demeure éter-

nelle où vous devez habiter. *A dextris :* Si vous regardez à votre main droite, les bons anges y sont qui pleurent votre infortune, qui regrettent le temps qu'ils ont perdu à vous inspirer, et à vous reprendre : *Curavimus Babylonem*, diront-ils alors, *et non est sanata, derelinquamus eam. A sinistris :* Si à la gauche, les démons y sont, qui demandent justice, qui aboient après la proie, qui prétendent avoir votre âme comme une chose qui leur appartient, puisque vous vous êtes si souvent donné à eux. *Retrò :* Si vous regardez derrière vous, vous y laisserez le monde, sachant que dorénavant vous n'aurez aucune part à ses biens, à ses affaires et à ses nouvelles, non plus que si vous n'y aviez jamais été. *Nec opus, nec ratio, nec scientia, erunt apud inferos quò tu properas* (Eccl. 9, 10). *Antè :* Si vous regardez devant vous, vous voyez vos parents et amis, qui ne vous peuvent donner le moindre soulagement en la juste crainte que vous avez d'être puni des péchés qu'ils vous ont fait commettre. *Non est quò exeas quia dura sunt, non est quò intres quia mala sunt. Intrà :* Si vous rentrez dans vous-même, votre conscience y est, qui vous pique de remords à la vue des crimes que vous avez commis : elle vous remet en mémoire toutes les filles que vous avez déshonorées, les veuves que vous avez ruinées de biens ou de réputation, les villageois que vous avez séduits et opprimés : les péchés qui vous semblaient autrefois petits comme des grains de sable, vous semblent grands comme des montagnes, parce que vous ne les regardez plus au travers des fausses lunettes de vos passions. *Extrà :* Hors de vous, vous voyez vos richesses, que vous êtes contraints de laisser à des enfants dénaturés, à des héritiers ingrats, qui en feront bonne chère. *In præterito :* Si vous regardez le passé, vous regrettez les belles occasions de faire votre salut que vous avez perdues. Oh! si je fusse allé à confesse, en la mission! oh! si j'eusse quitté ce procès injuste, chassé cette coquine, prié Dieu soir et matin, que je m'en trouverais bien maintenant! *In præsenti :* Si vous regardez le temps présent, vous voyez votre corps que vous avez tant caressé, qui va être la curée des vers, le partage de la pourriture; votre âme que vous avez tant négligée, qui va être examinée au tribunal épouvantable du Fils de Dieu! *In futuro :* Si enfin vous regardez l'avenir, vous voyez la longue étendue de l'éternité interminable et malheureuse où vous allez entrer sans pouvoir reculer en façon quelconque.

XV. Cela donc étant ainsi, croyez-moi, suivez le conseil que le Fils de Dieu vous donne en l'Evangile : *Facite vobis amicos* (Luc. 16, 9). *Facite.* Dieu ne se contente pas de bon propos, ni de belles paroles, il veut des effets et des œuvres : *Opera enim illorum sequuntur illos; reddet unicuique secundùm opera sua.* Faites à présent ce que vous souhaiterez avoir fait alors, vous souhaiterez avoir entendu plusieurs messes dévotement, avoir été bien obéissant, respectueux envers votre père et votre mère, débonnaire envers vos prochains, avoir fait pénitence; faites-la, *Facite vobis.* Vous ne faites que trop, mais ce n'est pas pour vous, ce bâtiment que vous élevez avec tant de frais, ce procès que vous poursuivez avec tant de chaleur, ces biens que vous amassez avec

tant d'avarice, sont pour vos héritiers; ce que vous faites pour vous, ce sont les aumônes que vous donnez, les injures que vous endurez, les messes que vous entendez : *Facite vobis amicos :* rendez-vous ami de ce grand Dieu vers lequel vous devez aller. Comment oserez-vous vous présenter à lui, le regarder face à face, traiter familièrement avec lui, être caressé de lui, ayant été son ennemi toute votre vie? Rendez-vous ami de Jésus-Christ notre Sauveur; il nous dit en l'Evangile : *Vos amici mei estis, si feceritis quæ ego præcipio vobis;* Vous serez mes amis, si vous faites ce que je vous commande. Il vous commande de faire du bien à vos ennemis, de ne faire tort à personne; de ne point jurer du tout, d'être charitable et patient; faites-le pour être son ami. Rendez-vous ami de la Vierge, faisant votre devoir au Rosaire, au Mont-Carmel, en la Congrégation de Notre-Dame et les autres saintes confréries. Rendez-vous ami des saints, lisant et honorant leur vie, employant leurs fêtes en bonnes œuvres. Rendez-vous ami des pauvres, les assistant de vos biens, de votre crédit ou conseil ou service; des âmes du purgatoire, entendant la messe et donnant l'aumône pour elles. Si vous faites ainsi, quand vous sortirez de ce monde, vous irez en un lieu, où vous aurez envoyé des provisions, où vous aurez pris connaissance, où vous trouverez des amis qui vous recevront dans les tabernacles éternels. *Amen.*

SERMON XXXVII.

LE PÉCHÉ NOUS EXPOSE A LA VÉRITÉ ET SÉVÉRITÉ DU JUGEMENT DE DIEU.

Videbunt Filium Hominis venientem in nube, cum potestate magnâ, et majestate.

Alors ils verront le Fils de l'Homme qui viendra sur une nuée avec une grande puissance et une grande majesté. (MATTH. 24. LUC. 21.)

L'APÔTRE saint Paul voulant porter puissamment les fidèles de Corinthe à la fuite du péché, et à la pratique des solides vertus, leur remettait en mémoire cet article de foi, qui est une des premières notions du christianisme, qu'il nous faut tous quelque jour comparaître devant le tribunal du Fils de Dieu, afin que chacun remporte selon qu'il se sera comporté en son corps, soit bien, soit mal. C'est la seconde des quatre fins de l'homme que nous devons considérer, pour concevoir des pensées d'horreur et d'abomination contre le péché mortel, qui nous expose à la vérité et à la sévérité du jugement de Dieu. Une seule circonstance de ce jugement me donne quelque consolation, c'est que le Sauveur nous jugera en qualité d'homme, comme il dit en l'Evangile : *Omne judicium dedit Filio, quia Filius hominis est :* C'est-à-dire, en qualité de votre Fils, ô sainte Vierge! et comme tel, vous le pouvez apaiser. Les lois humaines défendent aux femmes d'avocasser, c'est peut-être de peur que par les charmes de leurs attraits, elles n'amollissent le cœur des juges; mais votre Fils, qui ne punit qu'à regret et à contre-cœur, et qui désire d'être apaisé et fléchi à

miséricorde, est ravi quand vous plaidez en faveur des pécheurs pénitents, qui recourent à vous, comme nous faisons très-humblement, en nous prosternant à vos pieds et vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Justitia Dei, est ejus veritas quadruplex, nempè, essentiæ, cognitionis, locutionis, operationis. — II. Eas exercet in judicio, ut docet sanctus Joannes (Apoc. 1).

I. Punctum. — III. Veritas essentiæ, ostendet gravitatem peccati divinis perfectionibus oppositi. — IV. Quod significatur (Apoc. 1, 14 : *Caput ejus, et capilli candidi sicut nix*)

II. Punctum. — *Oculi ejus tanquàm flamma ignis.* Veritas cognitionis, quæ, intimas radices actionum intuetur.

III. Punctum. — *Ex ore ejus gladius utrâque parte acutus.* Veritas locutionis, quæ in omnibus punit, quælibet peccata gravia et levia, interna et externa, etc.

IV. Punctum. — *Vox ejus tamquàm vox aquarum multarum.* Veritas operationis, quæ prolatam sententiam exequitur.

Conclusio. — Paraphrasis illorum verborum : *Tunc videbunt filium hominis, etc.*

Exorde. — I. Les théologiens qui établissent leurs décisions sur les paroles du texte sacré, proposent une question, savoir : si la vérité de Dieu et sa justice divine sont une même perfection en lui, comme elles sont synonymes et univoques en son Ecriture. L'angélique saint Thomas, en la première partie, quest. 21, art. 2, répond affirmativement, disant en paroles expresses : *Justitia Dei, est ejus veritas.* On le prouve par divers passages de l'Ecriture, où le mot de *vérité* est mis au lieu de *justice*, et opposé à *miséricorde*, parce qu'elles ont des effets tout contraires. Comme aux psaumes 24 et 39, aux 83 et 84, aux 88, 113 et ailleurs. Mais qu'est-ce la vérité de Dieu? qu'entend-on par ce mot de *vérité?* Ne faites pas comme Pilate; il demanda à Notre Seigneur : Qu'est-ce que la vérité? et puis il se retira sans en attendre la réponse. Il y a quatre sortes de vérités : vérité d'essence, vérité de connaissance, vérité de parole et vérité d'opération.

La vérité d'essence, que les théologiens appellent *objective*, parce qu'elle est l'objet de l'entendement, c'est l'accord et la convenance de la créature avec l'idée de son essence que le Créateur en a conçue de toute éternité en son entendement divin. Nous raisonnons des œuvres de la nature, par rapport et par analogie de ce que nous voyons aux ouvrages de l'art. Aux choses artificielles, on dit que celles-là sont vraies, qui sont conformes au dessein que l'ouvrier en a projeté selon les règles de son art. Une petite église de cire ou de carton, n'est pas une vraie église, oui bien celle-ci où je prêche, parce que l'idée de l'architecte, et que les règles de l'architecture portent qu'une église, soit de bois, de pierre ou d'autres matériaux, a telle longueur, largeur et autres dimensions; et qu'une église de cire n'a rien de semblable, oui bien celle-ci où nous sommes. Il en est ainsi des œuvres de la nature, l'idée de la nature humaine, que Dieu a préconçue en son entendement divin, est que l'homme soit composé d'un corps de chair et de sang et d'une âme raisonnable. Vous êtes un vrai homme, et moi aussi, parce que nous sommes composés de la sorte. Un homme en peinture n'est pas un vrai homme, parce qu'il n'a point d'âme raisonnable, ni de corps formé de chair et de sang.

La vérité de connaissance, qu'ils appellent vérité formelle, parce que l'entendement en est informé et revêtu, c'est la conformité de la pensée avec son objet. Si vous pensez que votre mari est au sermon au lieu qu'il est au cabaret, la vérité n'est pas en votre pensée, cela est clair, et n'a besoin d'aucune explication. La vérité des paroles, c'est l'accord et la correspondance de la parole avec la pensée. Si vous pensez que votre voisin est homme de bien, et vous dites qu'il est méchant, la vérité n'est pas en votre bouche, votre parole est un mensonge : *Mentiri est contrà mentem ire.* La vérité d'opération, qu'on appelle autrement *fidélité*, c'est le rapport et la convenance d'une action avec la promesse qu'on en a faite.

Ces quatre sortes de vérités étant du nombre des perfections que les théologiens appellent *simplement simples*, c'est-à-dire, qui ne sont point mêlées d'imperfections, elles sont en Dieu aussi bien qu'en la créature; elles sont en Dieu premièrement, plus avantageusement et plus excellemment qu'en la créature; il a la vérité d'essence. Oui, car, dit saint Thomas (1. p., q. 16, art. 5), si les créatures sont vraies, *veritate entis*, parce qu'elles ont quelque conformité à l'essence de Dieu, et la conception qu'il a eue de leur être de toute éternité, à plus forte raison l'essence de Dieu est vraie; elle est la vérité première, primitive, originelle et souveraine, puisqu'elle est la forme exemplaire, le modèle, le patron et le principe de tout être. Donc, à proprement parler, la vérité d'essence en Dieu, n'est autre chose que sa divinité même, en tant qu'elle contient en soi toutes les perfections possibles et concevables, et en tant qu'elle est la règle, le niveau et le patron de tout être créé.

Secondement, en Dieu, il y a vérité de connaissance si assurée et infaillible, qu'aucune erreur ne la peut altérer tant soit peu; car en nous, l'erreur et la fausseté procèdent de ce que notre entendement ne connaît rien que par l'entremise des sens, qui le trompent souvent en leur rapport, ou de ce qu'il ne connaît les choses que par discours et raisonnement, qui va souvent à de fausses conséquences par des antécédents véritables, au lieu que Dieu connaît toutes choses par soi-même, et par un seul acte d'intelligence très-pur et très-simple, beaucoup plus simple que l'acte par lequel nous connaissons les premiers principes. Tiercement, en Dieu, il y a vérité de parole : il ne dément jamais sa pensée, il ne lui est pas possible de mentir, non plus que de cesser d'être Dieu; il a tant d'antipathie avec le mensonge, qu'il punirá tous ceux qui le prononcent : *Est autem Deus verax* (Rom. 31, 4). *Impossibile est Deum mentiri* (Hebr. 6, 18). *Perdes omnes qui loquuntur mendacium* (Psalm. 5). Bref, en Dieu, il y a vérité d'opération; car il ne manque jamais d'accomplir ses promesses : *Quæ procedunt de labiis meis, non faciam irrita.* Il y a si grand accord entre ce qu'il dit et ce qu'il fait, que ses paroles et ses œuvres sont synonymes en l'Ecriture; le même mot hébreu de *dabar* signifiant l'une et l'autre, ainsi qu'il paraît en ce texte : *Videamus hoc verbum quod fecit Dominus* (Psalm. 88, 35).

II. Ces quatre genres de vérités que nous adorons en Dieu sont

comme les quatre colonnes qui soutiennent son lit de justice, ou pour mieux dire les quatre conseillers qui entrent en sa tournelle et qui font le procès à tous les criminels. La vérité d'essence décide le cas de droit; la vérité de connaissance décide le cas de fait; la vérité de parole prononce la sentence; la vérité d'opération la fait exécuter et sortir son effet. Ceci fut admirablement bien enseigné à saint Jean l'Evangéliste en une vision mystérieuse qu'il raconte au commencement de l'Apocalypse. Il vit le Verbe incarné, Jésus-Christ, qui se présenta à lui, il avait les cheveux blancs comme neige, ses yeux brillaient comme du feu, de la bouche sortait une épée tranchante des deux côtés, sa voix était semblable au bruit que fait un torrent : *Vox illius tanquàm vox aquarum multarum* (Apoc. 1, 13). Les circonstances de cette vision expriment naïvement les quatre vérités dont nous venons de parler. Il a les cheveux blancs comme neige, voilà la vérité d'essence; il a les yeux lumineux comme du feu, voilà la vérité de connaissance. En la bouche, il a une épée tranchante des deux côtés, c'est la vérité de parole. Il a la voix comme le bruit d'un torrent, voilà la vérité d'opération. Disons un petit mot de chacune, et vous verrez quatre notables différences entre la justice de Dieu et celle des hommes : quant à la décision du droit, quant à la connaissance du fait, quant à la condamnation du criminel et quant à l'exécution de la sentence.

Premier point. — III. La première différence est qu'en la justice de ce monde, les hommes ne jugent pas toujours selon la gravité du crime, parce qu'ils ont pour règle de leurs décisions la loi et l'ordonnance du prince, et la loi n'ordonne pas toujours une plus grande peine pour les plus énormes péchés, mais pour ceux qui sont plus dangereux et dommageables à la république. Un maître qui séduit et déshonore sa servante, commet un plus grand péché que la servante qui fait un larcin domestique; cependant la justice des hommes punit bien plus grièvement le larcin de la servante, que l'adultère du maître. En la justice de Dieu, on décrète des punitions selon la grièveté des crimes, et on mesure cette grièveté par la contrariété qu'ils ont aux perfections de Dieu. On demande en théologie si le jugement universel se fera de jour ou de nuit : la question n'est pas encore bien décidée; mais nous voyons que l'Ecriture, en une infinité de passages, appelle *jour*, le temps du dernier jugement. Aux psaumes 40 et 48, *jour mauvais*, et à chaque bout de champ, elle l'appelle *le jour du Seigneur*, parce qu'encore qu'il se fera pendant l'éclipse du soleil et l'obscurité des autres astres, il se fera dans une grande clarté; clarté corporelle qui procédera des corps glorieux ; clarté spirituelle, lumière intérieure, par laquelle nous connaîtrons les perfections de Dieu et nos imperfections : *Deus manifestè veniet; illuminabit abscondita tenebrarum.*

Nous disions tantôt que la vérité d'essence en Dieu n'était autre chose que son essence même, en tant qu'elle est le ramas et le trésor de toutes les perfections que l'on peut concevoir. Il est vrai que les réprouvés ne verront pas face à face et à découvert

l'essence de Dieu, ni les divines perfections : mais ils verront clairement et évidemment que l'essence de Dieu est infiniment parfaite, douée d'un nombre infini de perfections. Ils verront qu'il y a une opposition naturelle, nécessaire et infinie entre Dieu et le pécheur, entre ses divines perfections et le péché : *Manè astabo tibi et videbo, quoniam non Deus volens iniquitatem tu es* (Psal. 5, 5); Je serai quelque jour présenté à votre tribunal. Ce mot *astabo* signifie cela : à quelque heure que ce soit, ce sera le matin pour moi. Les hébreux appellent le temps du matin, *bokel*, du verbe *bakal*, qui signifie discerner, distinguer : parce que le matin, quand l'aube du jour se lève, on commence à discerner ce qu'on ne voyait pas pendant les ténèbres de la nuit. Tant que nous vivons en ce monde, nous sommes en ténèbres : nous entendons publier les vérités de la foi, mais nous ne les voyons pas : *Fides ex auditu;* nous en avons la croyance, mais non pas l'évidence : *Argumentum non apparentium*, et pour cela elles ne nous touchent guère, nous les appréhendons fort peu et elles ne produisent que peu ou point d'effets en nous. Mais quand nous serons au jugement de Dieu, nous pourrons dire : *Sicut audivimus, sic vidimus ;* ce sera le matin, nous commencerons à voir ce que nous ne croyons qu'à demi; nous appréhendons comme très-important ce qui ne nous semblait que de petite conséquence : *Cognoscetur Dominus judicia faciens.* Nous verrons clairement que Dieu est infiniment puissant, et ainsi quelle audace de s'être soulevé contre lui; qu'il est infiniment sage, et ainsi quelle folie d'avoir méprisé ses avis; infiniment bon, quelle malice de l'avoir offensé! il est immense, c'est-à-dire présent en tout lieu; quelle impudence donc d'avoir commis tant d'impuretés à ses yeux! il est infiniment juste, quelle témérité de n'avoir pas redouté ses vengeances ! il est infiniment miséricordieux, quel aveuglement de n'avoir pas gagné ses bonnes grâces! il est infiniment libéral, quelle ingratitude d'avoir abusé de ses bénéfices! il est infiniment parfait et ainsi il lui est impossible d'agréer, d'approuver ou de laisser impunie la moindre imperfection volontaire : *Videbo quoniam non Deus volens iniquitatem tu es.* Nous verrons qu'il y a tant d'antipathie et d'opposition entre Dieu et le pécheur, qu'ils ne sauraient compatir ensemble beaucoup moins que le feu et l'eau, que la lumière et les ténèbres, que la forme et sa privation : *Neque habitabit juxtà te malignus.* En hébreu, il y a *lo jegurk, i ; Non hospitabitur :* le pécheur ne pourra être auprès de vous, non pas même en passant : *Non resurgent impii in judicio; hebraicè : Lo jakumu : Non stabunt, non subsistent.*

C'est ce qui sera de plus effroyable, horrible et insupportable, que d'être présenté à Dieu avec un péché. Il y aura sujet de frémir et frissonner d'horreur quand on verra le soleil s'éclipser, la lune se teindre de sang, les étoiles tomber du ciel, les éclairs briller coup sur coup, le tonnerre éclater, les foudres lancés de toutes parts, la terre trembler, la mer se déborder, les animaux mugir, hurler et rugir, les bêtes sauvages sortir de leurs tanières et tout le monde s'embrasser. En quelle frayeur seriez-vous si vous voyiez un seul de ces prodiges? vous les verrez tous, n'en doutez pas, la parole de Dieu ne sera pas mensongère : vous les verrez tous et

mille autres qu'elle raconte, et vous sécherez de crainte : *Arescentibus præ timore hominibus*. Mais tout cela ne sera rien à comparaison de ce point que je traite, tous ces prodiges effroyables ne seront que des commencements, dit notre Sauveur : *Initia sunt dolorum ;* ce que vous appréhenderez plus, ce que vous ne pourrez souffrir sans détresse inconcevable, est de paraître devant Dieu, qui est infiniment parfait, avec la moindre imperfection : *Ecce venit Dominus exercituum*, dit le prophète, *et quis poterit cogitare diem adventûs ejus* (Malach. 3, 2).

Il ne dit pas : *Quis volet*, mais *Quis poterit*. La venue du Fils de Dieu au jugement sera si effroyable à l'âme pécheresse, elle aura tant de crainte de lui être présentée, que la seule pensée en sera insupportable, parce qu'elle ne pourra subsister en sa présence : *Quis stabit ad videndum eum?* Et le Fils de Dieu nous conseille d'éviter l'intempérance, l'ivrognerie, l'avarice et autres péchés; et, pour motif, il ne dit pas : afin que vous puissiez éviter les flammes d'enfer, la compagnie des démons, ou les ténèbres; mais il dit: afin que vous soyez dignes d'être présentés au Fils de Dieu : *Attendite vobis ne corda vestra graventur in crapulâ et ebrietate et curis hujus vitæ, ut digni habeamini stare antè Filium hominis* (Luc. 21, 34), parce que tous les autres supplices ne sont rien, en comparaison de la honte et de la peine qu'on aura de paraître avec un péché mortel en la présence de Dieu infiniment pur et saint; et c'est ce qui fut enseigné en vision à saint Jean. Il vit le Fils de Dieu qui avait la tête ainsi qu'un vieillard, blanche comme neige ; et, voyant cela, il fut si effrayé, qu'il tomba en terre comme mort.

IV. Cette blancheur qui est naturelle à la neige, représente la pureté, la sainteté, la vérité de l'Etre de Dieu, qui consiste à n'avoir aucun mélange du non être et du néant. Quand le pécheur verra cela, il connaîtra évidemment que cette divine essence est opposée diamétralement et infiniment au péché, qui est un horrible néant; et se voyant taché du péché, il ne pourra subsister devant Dieu : il s'en verra si indigne, que si Dieu lui ouvrait les portes du ciel et lui permettait d'y entrer, il se lancerait plutôt dans l'enfer, et y demeurerait à jamais, que de demeurer tant soit peu auprès de Dieu avec le moindre péché : *Ibunt hi*, non pas *Projicientur*, ou *Trahentur ;* mais *Ibunt in supplicium æternum*. Le Sauveur ne dit pas que les réprouvés seront jetés ou traînés, ou conduits ; mais qu'ils iront d'eux-mêmes au supplice éternel.

Deuxième point. — La seconde vérité, c'est la vérité de connaissance qui est signifiée en ce que saint Jean vit que le Fils de Dieu avait les yeux brillants comme la flamme du feu. Quelque bons yeux que vous ayez, on peut cacher plusieurs choses à votre vue, parce que la lumière par laquelle vous voyez n'est pas en vos yeux, mais en leur objet ; et si on éteint ou retire la lumière, on nous rend l'objet invisible. Mais si la lumière par laquelle vous voyez était dans vos yeux, et venait de vos yeux, comme on le dit de l'empereur Tibère, vous verriez aisément partout et même au milieu des ténèbres. En la justice des hommes, encore que les juges soient justes, équitables, irréprochables, doctes, judicieux et, en un

mot, des aréopagites, ils peuvent être trompés, parce qu'ils ne voient que par une lumière empruntée : ils ne jugent pas selon leur science particulière, mais selon le dire des parties et la déposition des témoins. Dieu a sa lumière en ses yeux, ses yeux brillent comme le feu, il juge de tout par soi-même et par sa science infinie, et ainsi il ne peut pas se tromper ni être trompé : *De vultu tuo judicium meum prodeas.*

Saint Augustin dit fort dévotement : *Tu scis, Domine, undè veniat Spiritus, ubi sit, et quò vadat, et utrùm radix sit dulcis, an amara de quâ foris pulchra folia emittuntur, et non tantùm intentionem, sed etiam radicis medullam intimam, disertissima veritatis tuæ luce colligis, numeras, contueris, consignas : cùmque hæc diligenter considero, ingenti timore perturbor, quia magna nobis est indita necessitas, justè recteque vivendi, quippè qui omnia facimus antè oculos judicis cuncta cernentis;* Dieu connaît très-parfaitement par quel esprit nous faisons toutes nos actions ; il perce avec ses yeux de lynx le fond de notre cœur ; il sait s'il y a de la douceur ou de l'amertume en la racine d'une plante qui produit de belles feuilles : il épluche et il examine de près, non-seulement l'intention de nos œuvres, mais encore la plus intime et secrète moëlle de cette racine. Voyez ces tulipes, ces roses et ces narcisses en un parterre : il n'y a rien de si beau, de si poli et de si agréable à la vue ; voyez la racine d'où elles procèdent : il n'y a rien de si terreux, tortu et désagréable; voyez ces œillets et ces lys sur un autel : il n'est rien de si odoriférant, sentez la tige, qui est dans le vase, il n'est rien de si puant. Vous êtes à l'autel et vous dites la messe avec grande modestie : il n'y a rien de si beau, de si bonne odeur et si agréable à Dieu et aux hommes que cette action : mais si vous ne faites cela que pour gagner quelque argent ou pour être estimé dévot, il n'est rien de si bas, de si terrestre et de si mauvaise odeur devant Dieu que cette intention. Vous reprenez cette fille dont vous êtes la marâtre, vous la rudoyez, vous l'accablez de réprimandes, c'est, dites-vous, pour la corriger de ses imperfections ; voilà une belle racine et une sainte intention : mais Dieu regarde la moëlle : il voit possible que cette inclination, que vous avez à reprendre et à corriger vient d'une certaine aversion naturelle que les marâtres ont pour leurs belles-filles. Vous allez à votre père spirituel une ou deux fois la semaine, en apparence et selon votre pensée pour recevoir de lui des enseignements spirituels : en effet et en vérité, possible que c'est par sensualité, sensualité si secrète et délicate que vous ne vous en apercevez pas, mais Dieu la discerne fort bien.

Quand je considère ces choses, je suis saisi d'une extrême crainte; je vois que nous sommes obligés de faire toutes nos œuvres avec grande circonspection, pureté d'intention et le concours de toutes les circonstances, puisque nous les faisons en présence d'un juge qui voit tout, qui pèse tout, qui épluche tout, qui examine tout et qui désavoue une action si elle est souillée de la moindre tache : *Antè oculos judicis cuncta cernentis.*

Troisième point. — Comme la connaissance de Dieu est tou-

jours conforme à la vérité de son objet, ainsi les paroles qu'il dit et les arrêts qu'il prononce sont toujours conformes à la vérité de sa connaissance. Le saint Evangéliste vit sortir de sa bouche une épée tranchante des deux côtés. La justice des hommes ne tranche que d'un côté, elle condamne et punit les criminels qui sont faibles, ou petits, pauvres et sans appui : mais quant à ceux qui sont grands, riches, ou puissants en faveur, elle les laisse impunis : la justice de Dieu tranche des deux côtés, elle n'a acception de personne, elle punit les grands et les petits qu'elle connaît punissables. La justice des hommes ne punit que les crimes intérieurs; celle de Dieu les extérieurs et les intérieurs, la disposition du cœur, les affections, le désir et l'inclination volontaire. Si vous n'avez dérobé que cinq sous, les hommes vous punissent pour un larcin de cinq sous : mais si vous n'avez pris si peu, que parce que vous n'avez pas trouvé davantage, ou vous craignez qu'on le connût, Dieu vous punit pour la somme que vous désiriez prendre. Celle des hommes ne punit que les grands crimes : *De minimis non curat prætor* (Matth. 12); celle de Dieu punit les petites fautes, les péchés véniels, les paroles oisives, les pensées inutiles. La justice des hommes punit les actions criminelles et non pas les omissions; celle de Dieu punit tous les deux : elle envoie au feu éternel et ceux qui ont tué, et ceux qui ont laissé mourir de faim ou languir les pauvres de misère (Matth. 25); celle des hommes ne tranche que d'un côté; elle tue le corps, non pas l'âme; elle confisque les biens temporels et non pas les éternels; elle prive des créatures et non pas du Créateur; mais Jérémie dit que le glaive de Dieu perce le corps et parvient jusques à l'âme : *Heu! heu! Domine, pervenit gladius tuus usque ad animam* (Jérem. 4, 10). Saint Thadée l'apôtre dit que le feu temporel qui consuma les Sodomites en cette vie fut le commencement du feu éternel qui les brûlera en l'autre monde.

La parole de Dieu est toujours conforme à sa connaissance : il connaît qu'en chaque péché il y a deux dérèglements, le premier en ce que l'âme se détourne de Dieu et le second qu'elle s'attache à la créature; il la condamne à deux peines : à la peine du dam : *Discedite à me ;* et à la peine du sens : *In ignem æternum*. Il connaît que le pécheur offensant une majesté infinie, mérite une peine infinie; et comme il n'est pas capable d'une peine infinie en activité, il le condamne à une peine infinie en éternité.

Quatrième point. — La justice des hommes prononce plusieurs sentences qui ne sont pas exécutées, parce que le criminel en appelle, qu'il présente requête civile, qu'il s'échappe de prison, ou qu'il reçoit grâce du prince. La justice de Dieu ne prononce point d'arrêt qui n'ait son effet infaillible : *Opera manuum ejus, veritas et judicium* (Psal. 109, 7).

La vérité d'opération en Dieu est la conformité de ses œuvres avec ses paroles : *Vox ejus tanquam aquarum multarum* (Apoc. 1). Sa voix est semblable, non à un tonnerre, qui ne fait que du tintamarre, non au son d'une cloche ou aux fanfares d'une trompette, qui ne produisent point d'effets, mais à un torrent qui, fai-

sant du bruit, fait du ravage, qui rompt les digues, renverse les chaussées et franchit les barrières qu'on lui oppose, qui ruine, qui désole et dissipe tout ce qu'il rencontre. La voix de Dieu en est de même, quand il donne quelque sentence, en la prononçant il l'exécute. Il dira aux réprouvés : *Ite maledicti;* et, disant cela, il les y fera tomber, sans qu'aucune créature ni du ciel, ni de la terre, ose mettre opposition à l'effet de ses paroles. Il n'y aura prières de la Vierge, intercession des saints, ni actes de soumission; il n'y aura larmes de pénitence, promesses d'amendement, ni oraisons humbles et ferventes, qui puissent faire révoquer ou suspendre, diminuer ou changer tant soit peu cet arrêt arrêté pour toute l'étendue des siècles : *In æternum, Domine, permanet verbum tuum.*

Conclusion. — *Tunc videbunt, ô tunc!* que tu es amer aux âmes mondaines. Elles n'aiment que *nunc*, c'est-à-dire, que le temps présent; le futur, ou le temps d'alors, leur est ou fatal ou funeste : *Videbunt*, alors on verra vos hypocrisies et vos trahisons, vos pensées badines et vos desseins ambitieux, les péchés commis en cachette et devant le monde, les abominations et les brutalités. *Videbunt*, on verra les belles occasions de faire votre salut que vous avez follement perdues, les pauvres que vous pouviez assister, les prédications que vous pouviez ouïr, les sacrements que vous pouviez recevoir, les indulgences que vous pouviez gagner, les gens de bien que vous pouviez imiter. Si j'eusse aidé cette veuve en son procès, direz-vous, visité ce malade mon voisin, ou retiré cette fille perdue, j'eusse gagné les bonnes grâces de Dieu ; si j'eusse entendu une telle prédication, quand j'allai me promener, j'eusse été converti et touché; si j'eusse déclaré mon péché à un tel qui ne me connaissait pas, j'en eusse été quitte.

Videbunt. On verra les gens de bien qui auront vécu en même ville, en même paroisse, en même rue, en même fortune et famille que vous, qui seront en l'air parmi les saints, auprès de notre Sauveur : *Obviam Christo, in aera*, pendant que vous ramperez sur la terre parmi les réprouvés, auprès des démons. Hé ! qui eût pensé, direz-vous, que cette pauvre femme qui avait si peu d'apparence, que cet artisan qui semblait si idiot, ou que mon valet même que je traitais comme un ver de terre, seraient en si grand honneur? moi, conseiller, trésorier et abbé, qui étais si savant, si sage et si judicieux selon le monde, je serais ainsi méprisé? ma pauvre servante, vous avez été plus sage que moi, de résister à mes volontés sensuelles et à mes importunités impudiques; si vous m'eussiez cru, je vous aurais perdue, vous seriez damnée avec moi, vous fîtes bien de quitter mon service. Ma bonne mère, il n'a pas tenu à vous que je ne sois sauvée avec vous, vous m'avez souvent reprise de mes vanités ; vous m'avez priée de ne hanter pas ce jeune homme qui m'a jetée en ce précipice; mon pauvre père, je ne puis vous regarder sans un extrême regret; hélas! c'est ma faute c'est ma pure faute, si je ne suis avec vous dans le ciel: car si je vous eusse obéi quand vous me repreniez de mes débauches, quand vous me commandiez de prier Dieu, d'aller à confesse, ou d'éviter les mauvaises compagnies, je serais maintenant en la vôtre.

Videbunt Filium hominis. Quelle frayeur devaient avoir les enfants de Jacob, ayant maltraité et vendu leur frère Joseph, quand ils le virent vice-roi de toute l'Egypte, et que se présentant à eux il leur dit : Je suis votre frère Joseph que vous avez vendu! En quelle transe et appréhension serez-vous, quand vous verrez le Fils de Dieu, que vous avez offensé et méprisé, accompagné de ses anges, en la gloire de son Père, rayonnant de splendeur au trône de sa majesté, en son lit de justice, prêt à vous condamner et qui vous dira : Je suis le Sauveur que vous avez vendu pour une pièce d'argent, par vos faux témoignages ; je suis celui que vous avez chassé de votre cœur pour une volupté de bête ; celui à qui vous avez craché au visage par vos blasphêmes ; celui enfin que vous avez foulé aux pieds par vos impiétés et par vos sacriléges : *Videbunt in quem transfixerunt* (Joan. 19, 37).

Filium hominis. Réjouissez-vous, ô âme choisie! dit saint Augustin, celui qui est à présent votre Avocat sera lors votre Juge[1]; il sait votre bon droit, il connaît la pureté de vos intentions, les ardeurs de votre cœur envers lui et la sincérité de vos affections. Celui qui est à présent votre Epoux, vierges dévotes, sera lors votre Juge ; il vous sera favorable, il se souviendra des plaisirs que vous avez méprisés, des mortifications que vous avez embrassées, et des persécutions que vous avez endurées pour l'amour de lui. *Filium hominis,* c'est-à-dire le Fils de la Vierge. Quel regret pour ceux qui auront négligé son service! sa sainte Mère l'eût apaisé, vous l'eût rendu propice et favorable, si vous eussiez dit votre chapelet tous les jours, si vous eussiez fait votre devoir au rosaire ou au mont Carmel. *Venientem in nube ;* son lit de justice sera une nuée qui lancera des carreaux et des foudres sur les réprouvés : *Cum potestate magnâ*, qui vengera puissamment les injures qu'on lui fait, qui punira rigoureusement ses ennemis sans que personne lui résiste : *In nube*, nuée qui distillera une rosée de miel et de douceur, de grâces et de bénédictions sur les prédestinés : *Cum potestate magnâ et majestate.* Cette Majesté divine, ce Roi du ciel et de la terre, traitera royalement ses favoris, il les comblera de joie, de délices, de richesses et de félicités éternelles. *Amen.*

[1] Gaude, qui nunc est tuus Advocatus, tunc erit Judex tuus.

SERMON XXXVIII.

LE PÉCHÉ MORTEL NOUS PRIVE DES FÉLICITÉS DU CIEL.

Domine quis habitabit in tabernaculo tuo, aut quis requiescet in monte sancto tuo? qui ingreditur sine maculâ, et operatur justitiam.

Seigneur, qui demeurera dans votre tabernacle? ou qui reposera sur votre sainte montagne? ce sera celui qui vit sans tache et qui pratique la justice. (PSALM. 14.)

DANS la sentence épouvantable, que le Fils de Dieu prononcera au jour du jugement contre les âmes réprouvées, on peut remarquer deux peines: la peine du dam et la peine du sens. La peine du dam, par laquelle il les sépare de sa présence et les bannit du royaume des cieux, *Discedite à me.* La peine du sens, par laquelle il les condamne pour jamais à être tourmentés dans les flammes d'enfer, *In ignem æternum.* La première peine est la plus grande, quoique la moins appréhendée. Pour vous la faire redouter, je diviserai ce discours en deux points : au premier, nous tâcherons de connaître par quelque conjecture la grandeur des biens qui sont dans le ciel, en considérant le lieu où nous serons, la compagnie que nous y aurons, les actions que nous y ferons ; au second point, je vous ferai voir par ces mêmes considérations, qu'en commettant le péché, vivant comme on fait dans le monde, il n'y a point d'apparence de prétendre à ces grands biens.

Il est vrai qu'on peut s'acheminer au ciel de tous les endroits de la terre, mais on n'y saurait entrer que par la porte ; c'est-à-dire par votre entremise, ô sainte et bienheureuse Vierge! J'apprends ceci de l'Eglise qui vous surnomme tous les jours en ses dévotions publiques la Porte du ciel : *Janua cœli.* Comme Jésus sortant du ciel, s'est servi de vous pour entrer dans ce monde, nous avons besoin de vous pour être reçus dans le ciel ; et ce nous est un sujet d'espérance, puisque vous êtes une porte toujours ouverte à toutes sortes de personnes : *Pervia cœli porta manes.* Les pauvres et les riches, les grands et les petits, les innocents et les pénitents ont entrée en la cour céleste, quand ils recourent à vous comme nous faisons dévotement, en vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM. — Deus destinavit homini tres habitationes, pro exercitio triplicis vitæ : nempè sinum matris, pro vegetativâ : hunc mundum pro sensitivâ : paradisum pro intellectuali : et quantò secunda antecellit primam, tantò tertia secundam.

I. PUNCTUM. — Considerat locum, societatem, et actiones beatorum. — I. Locus 1. est spatiosus. — II. 2. Purus. — III. 3. Ornatus. — IV. Societas beatorum gratissima. 1. Ob pulchritudinem corporum. — V. 2. Ob excellentiam animi. — VI. 3. Ob dominium animæ in corpus. — VII. Actiones beatorum, jucundissimæ. 1. In intellectu, visio Dei. — VIII. 2. In voluntate, fruitio et adimpletio omnium desideriorum. — IX. 3. In memoriâ, recordatio, et laus à Deo bonorum operum.

II. PUNCTUM. — X. Ex iisdem considerationibus probetur peccatorem obstinatum immeritò sperare beatitudinem. Ex 1. an qui toties peccavit, obtinebit locum, quem angelus unico peccato perdidit? — XI. Ex 2. an coinquinatus audebit sociari beatis tàm puris, et tàm sanctis? — XII. Ex 3. 1° An Deus voletne uniri in æternum animæ tàm impuræ? — XIII. 2° An voluntatem contemnentium se faciet? — XIV. 3° Quid laudabitur in peccatore, cùm laus erit unicuique à Deo?

CONCLUSIO. — Quàm fœlix sors prædestinati!

Exorde. — Quelques disciples d'Aristote, considérant la grande diversité des actions que nous pratiquons en ce monde, ont osé maintenir qu'il y a trois âmes en l'homme : la végétative, la sensitive et la raisonnable. On n'a pas encore bien décidé ce point en philosophie; mais on tient pour tout assuré, que si l'homme n'a pas ces trois âmes en leur essence et forme spécifique, il les a en éminence; il en a toutes les vertus, les apanages et les propriétés; il en exerce tous les actes distinctement et en divers temps. A cet effet, le Créateur lui a destiné trois demeures pour l'exercice particulier de ces trois sortes de vies : le sein de sa Mère, le monde et le ciel empyrée. Dans le sein de sa Mère, il n'exerce quasi que la vie végétative, il se nourrit et croît comme les plantes : mais la nature le prépare à la vie sensitive; elle lui forme des membres et des sens pour cela. En ce monde, il n'exerce bien parfaitement quasi que la vie sensitive; il boit, il mange, il marche comme les animaux; mais la grâce le prépare à la vie intellectuelle : elle lui forme des facultés et des vertus pour cela; et, dans le ciel empyrée, il exerce la vie intellectuelle; il connaît, il contemple, il aime et il possède Dieu comme les anges; et comme la seconde demeure est incomparablement plus noble, plus commode et plus souhaitable que la première; le séjour de ce monde que le sein de sa Mère; ainsi la troisième demeure est incomparablement plus noble, plus commode et plus souhaitable que la seconde; le ciel empyrée que le monde.

Supposons donc qu'il y ait un enfant qui ait l'usage de raison dans le sein de sa mère, et qu'il y ait communication de pensée, et commerce de parole intérieure entre l'âme de cet enfant et celle de sa mère; la mère dirait à son enfant : Mon fils, le lieu où vous êtes maintenant n'est qu'une prison; mais vous n'y serez pas longtemps, vous en sortirez quelque jour et vous entrerez en un lieu qui sera beaucoup plus grand, spacieux, plus beau, plus commode et plus agréable sans comparaison que le lieu où vous êtes; maintenant, vous êtes logé à l'étroit et en ténèbres, dans un cachot; après votre naissance, vous serez au large et en la lumière, vous aurez vingt fois, cent fois, mille fois plus de place que vous n'avez ici; vous vous promènerez dans des salles, des jardins, dans des prairies larges et spacieuses. Maintenant vous êtes tout seul, vous ne communiquez avec personne qu'avec moi; après votre naissance, vous deviendrez grand, vous serez en compagnie, vous converserez avec vos frères, qui sont nés devant vous, et avec quantité d'autres hommes. Maintenant vous ne faites rien, sinon que vous croissez et vous vous nourrissez bien imparfaitement, sans plaisir, sans sentiment, sans mouvement; après votre naissance, vous aurez l'usage de vos sens, vous verrez un soleil qui est au ciel, de belles fleurs qui sont en des parterres, vous entendrez des musiques harmonieuses, vous sentirez des parfums, vous mangerez des viandes délicieuses, des fruits savoureux, doux, aigres et musqués de toutes façons. Si la mère disait toutes ces choses à son fils, il n'en croirait rien, il ne voudrait pas sortir de son cachot; il dirait qu'il n'est rien tel que de vivre au séjour où il est, que la demeure dont on lui parle est incertaine et douteuse;

il appellerait mort ce que nous appelons vie, il appréhenderait les évanouissements et les autres accidents qui y arrivent, il aurait en sa naissance beaucoup de peine à quitter cette peau qui l'enveloppe, comme en la mort nous avons répugnance à quitter nos corps et nos biens; il ne pourrait comprendre, et on ne pourrait lui bien expliquer ce que c'est que la lumière, le soleil, les fleurs, les prairies, et comme tout cela est fait; parce qu'il n'a rien vu de semblable, il penserait que tout ce que sa mère lui en a dit n'est que fable et amusement. Néanmoins, nous voyons que c'est pure vérité, et quand l'expérience ne le ferait pas voir, on le lui pourrait montrer par raison évidente, s'il avait tant soit peu de jugement, on lui pourrait dire : Si vous deviez toujours demeurer dans les entrailles de votre mère, à quel propos est-ce que la nature, qui ne fait rien en vain, vous formerait ces membres? s'il n'y avait point de lumière, de soleil, de fleurs ni de viande, de quoi vous serviraient les sens que la nature vous donne pour jouir de ces objets? de quoi vous serviraient vos pieds, votre langue, vos yeux et vos oreilles, si vous ne deviez jamais cheminer, parler, voir ni écouter?

L'Eglise, qui est votre mère, vous dit pareillement : Ce monde n'est qu'une prison bien étroite à comparaison du ciel, au sortir de laquelle vous serez reçu au ciel empyrée, qui est infiniment plus grand, plus beau et plus délicieux que la terre; vous aurez la conversation des anges et des esprits bienheureux, vous aurez la lumière de gloire, vous contemplerez Dieu en son essence, vous le verrez face à face, vous jouirez de lui, vous l'aimerez et le posséderez parfaitement. Cependant vous n'en croyez rien, et vous dites : Qu'est-ce que le ciel empyrée, les anges, la lumière de gloire et l'essence de Dieu? Vous vous imaginez que ce sont des contes de vieille, et néanmoins c'est la vérité même; et encore qu'on ne vous puisse pas bien expliquer ce que c'est, parce qu'il n'y a rien en ce monde qui en approche tant soit peu, cela ne laisse pas d'être vrai; et si vous aviez un grain de bon jugement, on vous pourrait montrer, par de puissantes raisons, que cela est : car vous avez un entendement qui a pour objet les choses purement spirituelles, dégagées de la matière; une volonté qui ne se remplit d'aucune chose bornée, qui est capable de l'infini; une inclination qui tend à une vie éternelle et permanente. Cependant il n'y a point d'objet purement spirituel en ce monde, point de créature infinie, point de vie éternelle; puis donc que la nature et la grâce ne font rien d'inutile, et qu'elles vous ont donné cet entendement, cette volonté et cette inclination, il faut qu'il y ait pour vous une autre demeure que ce monde, un séjour auquel vos puissances puissent trouver leur propre objet et exercer des actions convenables à leur nature.

Je reviens donc à mon principe, et je dis que l'homme, au sein de sa mère, vit comme une plante, avec cela de plus, qu'il a quelque commencement de sentiment et de mouvement. En ce monde, il possède en perfection les sentiments et les mouvements qui sont propres à l'animal, avec cela de plus, qu'il a quelque commencement d'intelligence spirituelle et de contemplation. Dans le ciel, il vit, comme les anges, d'une vie intellectuelle et parfaite : *Erunt*

sicut angeli Dei. Il sort du premier séjour, comme par faute de nourriture, mais plus fort de sentiment et de mouvement qu'il n'a été jusqu'alors; il sort du second séjour, comme par défaut de mouvement et de sentiment, mais plus vigoureux d'esprit et de raisonnement qu'il n'a jamais été. Son départ du premier séjour, nous l'appelons nativité; son départ du second séjour, l'Eglise l'appelle naissance : *Natalitia Sanctorum*, parce qu'il en sort pour entrer en un troisième lieu beaucoup plus spacieux, plus excellent et plus heureux que les deux autres.

Premier point. — Trois circonstances contribuent à la beauté et à l'agrément d'une demeure, si elle est spacieuse, bien nette, ornée et diversifiée. Un jardin, par exemple, est estimé quand il y a des allées bien larges et longues à perte de vue; quand il n'y a point d'ordures, de pierres, d'épines; quand il y a un bel émail de verdure et de fleurs, grande diversité de compartiments, de berceaux, de bassins et de palissades.

I. Il y a grande différence, ou pour mieux dire, grande opposition entre le vice et la vertu : le vice est un chemin large, battu et penchant, qui conduit dans un abîme, dans une basse fosse, étroite, obscure et incommode. Sainte Thérèse vit un jour la place qui lui était préparée en enfer, si Dieu, par sa miséricorde, ne l'eût préservée des péchés, où son naturel trop complaisant l'eût conduite. Elle nous donne sujet de nous représenter ce lieu comme un cachot, ou une armoire où l'on est enfermé, resserré, pressé et quasi écrasé, sans pouvoir se remuer tant soit peu, pour prendre quelque allégement, dans les ardeurs d'un feu très-cuisant et insupportable. La vertu, au contraire, est une montée et un sentier étroit et difficile à grimper; mais qui conduit à une demeure large, relevée, lumineuse, très-agréable, à un grand palais, à une maison de plaisance, à un jardin de délices et à un paradis céleste. Il semble que le prophète Baruch ne trouve point de paroles assez significatives, pour en exprimer l'étendue. O Israël, dit-il, que la maison de votre Dieu est grande! que le lieu de son domaine est large et spacieux! qu'il est grand, sublime, immense, infini, sans bornes et sans limites : *O Israel, quàm magna est domus Dei, et ingens locus possessionis ejus! magnus est, non habet finem, excelsus et immensus* (Baruch. 3, 24).

Les astrologues connaissent clairement et certainement la grandeur des étoiles que vous voyez au huitième ciel, en une nuit d'hiver bien sereine, et ils font voir, par des démonstrations évidentes, qu'il n'y en a pas une qui ne soit plus grande que toute la terre, et ils les distinguent en six différentes espèces. Celles qui sont de la première et plus remarquable grandeur, sont chacune cent et sept fois plus grande que toute la terre, et on en compte dix-sept; celles de la seconde grandeur, sont chacune quatre-vingt-dix fois plus grandes que la terre, et il y en a quarante-cinq; celles de la troisième sont soixante-douze fois plus grandes, et il y en a deux cent huit; celles de la quatrième sont cinquante-quatre fois plus grandes que la terre et on en compte deux cent soixante-quatre; celles de la cinquième sont chacune trente-cinq fois plus

grandes que la terre et il y en a deux cent dix-sept, les autres, qui sont de la sixième et dernière grandeur, sont dix-huit fois plus grandes que la terre; et le firmament où ces étoiles sont enchâssées a de circuit et de superficie d'en haut, qu'ils appellent *convexe*, cinq cent millions de lieues françaises. Quelle admirable étendue, quelle large campagne, quelle longue carrière pour se promener! et toutefois le ciel empyrée est incomparablement plus grand : car d'autant qu'un globe céleste est plus haut, il est plus vaste et plus spacieux; et, entre le firmament et le ciel empyrée, il y a deux sphères célestes, à savoir le ciel cristallin et le premier mobile.

II. En ce paradis céleste rien ne sera jamais reçu qui le puisse tant soit peu souiller; les allées y sont nettes et brillantes comme les perles orientales, comme l'or le plus affiné; les murailles de ce grand palais sont de pierres précieuses : c'est l'Apocalypse qui le confirme : *Non intrabit in eam aliquid coinquinatum; ipsa civitas aurum mundum; fundamenta muri civitatis, omni lapide pretioso ornata* (Apoc. 21, 18).

III. Tout ce bâtiment est émaillé d'une si agréable diversité qu'on ne se lasse jamais de la voir; le soleil qui est si beau, qu'Anaxagoras ne se disait être en ce monde que pour le contempler; le firmament qui est marqueté d'une si belle variété d'étoiles, n'est que le marchepied des bienheureux, ce n'est que le pavé de leur séjour immortel. Si le pavé est si beau, si brillant, si éclatant et si diversifié, quel peut être le plafond, le lambris, quelles sont les murailles, les colonnes et autres embellissements?

IV. 1° *Ob decorem corporum*. Si le lieu est si délicieux, la compagnie l'est encore davantage; car trois choses font qu'une compagnie est extrêmement agréable : la beauté des corps, la vivacité des esprits, la bonne grâce du corps et de l'esprit aux personnes qui y sont. En une assemblée, la seule vue de belles créatures vous charme, quoique vous ne leur parliez point; ce qui assaisonne un festin, c'est quand il y a quelque bel esprit qui fait des reparties ingénieuses sur-le-champ, des rencontres admirables, de petits contes innocents, qui réjouissent la compagnie; au bal ou à la comédie, ce qui nous divertit, est de voir que l'esprit du danseur, ou de l'acteur, agite et manie adroitement son corps, qu'il en fait ce qu'il veut, qu'il le plie et le meut avec bonne grâce. Dans le ciel nous serons en la compagnie des saints, dont le corps, après la résurrection, sera doué d'une beauté ravissante. Vous êtes si curieuse de la beauté de votre corps, soyez-le comme il faut; procurez-lui une beauté non passagère et périssable, qui se flétrit avec le temps, qui doit être la curée de la mort et des vers, mais une beauté permanente et parfaite.

Le prophète Isaïe dit qu'après le jugement la lune sera aussi lumineuse que le soleil l'est à présent, et que le soleil sera sept fois plus lumineux et plus éclatant qu'il n'est pas : *Erit lux lunæ sicut lux solis et lux solis erit septempliciter sicut lux septem dierum* (Isai. 30, 26). Et le Fils de Dieu dit en saint Matthieu, que les justes brilleront comme le soleil : *Justi fulgebunt sicut sol, in regno patris eorum* (Matth., 13, 43); et en saint Marc, il dit qu'ils se-

ront semblables aux anges : *Erunt sicut angeli Dei* (Marc. 12, 25). Le petit saint Celse voyant un ange en forme d'homme auprès de saint Julien, saint Valérien en voyant un autre auprès de sainte Cécile, et saint Romain un autre auprès de saint Laurent, en furent tellement ravis, qu'ils se convertirent à la foi sur-le-champ et voulurent endurer le martyre, par espérance de jouir pour toujours de la vue d'une si parfaite beauté. Que sera-ce d'en voir des millions en leur propre nature, d'une beauté si différente, que, selon la doctrine de saint Thomas, l'un n'est pas de même espèce qu'aucun autre.

V. 2° *Ob excellentiam animi.* Nous aurons la conversation des saints et des anges qui ont tant d'esprit, de science et d'éloquence que les plus grands docteurs et les plus célèbres orateurs de ce monde, leur étant comparés, ne sont que comme des enfants et des villageois grossiers et ignorants.

VI. 3° *Ob dominium in corpus.* Nous serons en la compagnie des saints, qui seront si absolument maîtres de leur corps qu'ils en feront tout ce qu'ils voudront; ils le pourront porter en un moment de l'orient à l'occident, du septentrion au midi, de la terre au ciel, du ciel sur la terre, comme bon leur semblera, aussi aisément que la pensée : *Ubi volet Spiritus*, *protinùs erit et corpus*, dit saint Augustin.

VII. Et que ferons-nous en un lieu si agréable, en si bonne compagnie? Des actions extrêmement délicieuses. En l'entendement, nous verrons Dieu, nous jouirons de lui. Quel contentement! quelle volupté! quelle souveraine béatitude!

Aristote dit, et il est vrai, que, pour avoir un grand plaisir, trois choses sont nécessaires : un excellent objet, une puissance vive et épurée et une liaison très-étroite entre l'objet et la puissance. Or, en cette délectation, l'objet est l'essence de Dieu, qui est l'assemblage de toute sorte de biens : *Ostendam tibi omne bonum.* Imaginez-vous toutes les créatures possibles et concevables, dépouillez-les de toutes leurs imperfections; faites un précis et une quintessence de toutes leurs belles qualités, propriétés et perfections imaginables : Dieu est infiniment plus que tout cela, et ainsi quel contentement de jouir de cet objet! l'entendement qui en jouira est une puissance très-vive, très-active et très-épurée; l'union qui sera entre Dieu et lui est la plus étroite liaison qui ait jamais été après l'union hypostatique, comme nous verrons bientôt.

VIII. Dieu ne sera pas seulement uni à l'esprit bienheureux, mais encore à la volonté, à toutes les puissances de l'âme raisonnable, à toutes les facultés de l'esprit : *Cùm adhæsero tibi ex toto me*, *jàm non erit labor neque dolor,* dit saint Augustin. Et saint Grégoire de Nazianze (Orat. 15), décrivant la béatitude, dit que c'est : θέωρία τῆς ἁγίας καὶ βασιλικῆς Τριάδος ἐλλαμπούσης, καὶ ὅλης ὅλωῶςνόἵ μιγνυμένης. La contemplation de la sainte et royale Trinité, qui éclaire l'âme et qui se mêle toute à tout l'esprit bienheureux; ainsi, tous les souhaits de la volonté seront accomplis, toutes les inclinations du cœur seront satisfaites et contentes.

IX. La mémoire sera satisfaite par la souvenance de nos belles actions passées, que Dieu racontera devant tous avec éloge : *Laus*

erit unicuisque à Deo. Le nectar des âmes généreuses, c'est la gloire : vous prenez tant de plaisir à être loué des hommes, quoique vous ne sachiez pas si c'est par flatterie ou par sentiment de vérité qu'ils le font; vous n'y pouvez pas prendre un plaisir tout entier, parce que si vous consentiez à vos louanges ou si vous témoigniez les agréer, au lieu de vous estimer on se moquerait de vous. Dans le ciel, vous saurez que Dieu vous loue avec connaissance et sentiment de vérité, vous y pourrez contribuer, vous vous pourrez louer en Dieu sans danger de vaine gloire : *In Domino laudabitur anima mea.* En l'hébreu il y a : *tithallel : laudabit se* (Psal. 33, 3); car le verbe est en la dernière conjugaison, qu'ils appellent *ithpël*, et la règle dit : *Ithpël, in sese factum reflexit agentis.* Vous pourrez raconter vos louanges, et par conséquent votre plaisir ne sera pas à demi, mais entier et parfait : *Gaudium vestrum erit plenum*, et cela éternellement!

Voilà le grand mot qui ajoute un surcroît infini à tout ce qui est au ciel. Quand ce ne serait que le moindre festin, s'il durait éternellement, sans ennuyer ni dégoûter, il serait infiniment souhaitable. Que sera-ce donc que d'être en un jardin de délices, en une maison de plaisance, en comparaison de laquelle les Tuileries et les Fontainebleau de France, les Escurial d'Espagne, les Pratolin de Florence et les Belvédère de Rome, ne sont que de petites chaumines! Etre en la plus honorable, délicieuse et agréable compagnie qui se puisse imaginer, être rempli et inondé d'un torrent de volupté en l'âme, au corps, en l'esprit, en la volonté et en tous nos sens et facultés! être assuré que ce torrent ne tarira jamais, que cette compagnie nous retiendra et fera passer le temps en tous les siècles, et que nous ne serons jamais chassés de ce séjour de délices : *O sancta Sion! ubi totum stat, et nihil fluit! ô sacrum et felicem statum, ubi nec familiaritas contemptum, nec assiduitas fastidium, nec veritas odium parit! ô beatam vitam in quâ est perpetuò flos juventutis qui non marcescit, decor pulchritudinis qui non tabescit, vigor sanitatis qui non hebescit! torrens voluptatis qui non arescit, ardor charitatis, qui non tepescit!* Que la félicité des saints est agréable et assurée! ils sont plus grands et plus proches de Dieu les uns que les autres, et cette dignité ne les rend point arrogants. Il y a différents degrés de béatitude et de gloire, et cette inégalité ne les fait point jaloux; ils conversent toujours ensemble, et cette familiarité n'y engendre point de mépris; ils nagent continuellement dans les délices, et cette assiduité ne leur apporte point de dégoût; ils connaissent clairement et se racontent à cœur ouvert ce qu'ils ont pensé, dit ou fait les uns contre les autres quand ils étaient au monde, et cette vérité ne cause point de division ni d'aversion parmi eux. Oh! que cette vie est heureuse, où il y a continuellement et à perpétuité une fleur de jeunesse dont la vivacité ne se flétrit point! une admirable beauté dont la splendeur ne se ternit point; une parfaite santé, dont la vigueur ne s'alentit point; un torrent de volupté, dont la source ne se tarit point; une ardeur de charité, dont la flamme ne s'assoupit point ni ne diminue point. Quel malheur! quel tourment! quelle mort d'être privé d'une telle vie!

Deuxième point. — X. Vous en serez privé, mon cher Auditeur, si vous ne vous privez des voluptés sensuelles; assurément vous serez exclus de cette béatitude, si vous ne changez de façon de faire. Les mêmes raisons qui vous montrent la grandeur de cette gloire, vous font voir que, vivant comme vous faites, vous n'y oseriez aspirer. Considérez où vous serez au ciel, avec qui vous vivrez et ce que vous y ferez; et si vous avez le sens commun, vous direz : Etant vicieux comme je suis, je n'y dois pas aller, ce ne serait pas la raison. Premièrement donc, en quel lieu serez-vous dans le paradis? à la place d'un ange? Non, aucune âme ne sera reçue dans le ciel, que pour occuper la place qu'un ange a perdue par sa faute. Saint Anselme et saint Bernard [1] le montrent évidemment et bien au long. Voici un précis de leur raisonnement. Le Créateur avait produit au commencement des siècles un très-grand nombre d'esprits angéliques, pour peupler la cité royale où il fait sa principale résidence, voulant qu'ils méritassent la vie éternelle et bienheureuse par des actes d'humilité, d'amour de Dieu et de soumission à sa grandeur souveraine. La troisième partie de ses anges ayant commis un péché mortel, Dieu les bannit du ciel et les condamna aux flammes éternelles, et voyant que, par ce moyen, il y avait plusieurs places vides parmi ces esprits angéliques, il appelle les hommes à la béatitude, pour réparer ces brèches et repeupler les hiérarchies célestes : *Ut ædificentur muri Jerusalem, implevit ruinas.* Sur quoi saint Bernard dit : *An indifferenter admittet homines, in illud beatitudinis templum, qui ne ipsos quidem Angelos indifferenter admisit? Qualem putas hominem esse oportet, qui repudiati locum angeli sortiatur? planè immunem ab omni iniquitate.* Dieu recevra-t-il indifféremment en sa béatitude, toute sorte d'hommes, lui qui n'a pas reçu toute sorte d'anges? Celui qui n'a pas reçu en son cabinet toute sorte de diamants, mais qui a choisi les plus précieux, y recevra-t-il toutes les pierres d'Alençon et des mottes de terre? Celui qui n'a pu souffrir auprès de soi les anges qui avaient commis un seul péché, y souffrira-t-il des hommes qui en auront commis plus de cent? Y a-t-il quelque apparence de chasser du paradis un ange, parce qu'il a commis un péché, et vous y loger en sa place, vous qui en commettez sans nombre? C'est comme si un gouverneur de province ou de ville, ayant fait une seule lâcheté ou trahison, on lui ôtait son gouvernement, et qu'on mît en sa place un homme qui en aurait commis cinquante.

XI. Et avec qui serez-vous dans le ciel si Dieu vous faisait cette faveur? avec la Vierge, avec saint Joseph, avec saint Jean-Baptiste, parmi les saints Apôtres, les martyrs, les anachorètes ou les vierges. Vous serez reçu en leur compagnie, associé à leur gloire et participant à leurs joies. Qui vous? un blasphémateur, un renieur de Dieu, un arrogant, un vindicatif? vous un disciple d'Epicure, un pilier de cabaret, un impudique parmi des saints qui ont été si dévots, si humbles, si patients, si chastes, si sobres, si charitables? Auriez-vous bien l'effronterie, seriez-vous bien si impudent, que d'entrer en leur demeure et vous mêler parmi eux? vous

[1] Ansel., lib 1, *cur Deus homo,* cap. 15; Bern., Serm. *in Kal. Nov.*

une coquette, une affétée, une danseuse, une cajoleuse et une libertine, avec sainte Agnès, sainte Agathe, sainte Cécile ou sainte Catherine, qui ont été si chastes, si modestes, si retenues et si retirées? Vous savez bien que si vous ne devez aller qu'à des noces de village, vous voulez être bien couverte et bien ajustée, vous voulez porter votre belle robe; et si votre mère ne veut pas que vous la preniez, vous lui dites : Je n'irai donc pas, j'aime mieux n'y pas aller que d'y paraître en cet état! Que se fait-il dans le ciel? Ce sont des noces que le Père éternel fait à son Fils et à ses favoris; c'est le Sauveur qui le dit en son Evangile (Matth. 22, 2) et saint Jean dans l'Apocalypse (19, 9) : *Bienheureux est celui qui est convié aux noces de l'Agneau.*

Vous ne voulez pas aller à des noces de village si vous n'êtes bien ajustée; vous pensez que votre âme qui est toute en désordre par vos passions déréglées, plus noire qu'un charbon, plus sale qu'un égout, sera reçue aux noces du Roi des rois? Y a-t-il femme de bien et d'honneur dans la ville qui voulût avoir toujours à sa suite une fille débauchée? Y a-t-il honnête homme au monde qui voulût toujours être en la compagnie d'un voleur, d'un traître ou de quelque autre méchant homme? et vous pensez que le Fils de Dieu fera cet affront à sa Mère, à sainte Reine, à sainte Marguerite et aux saintes vierges, de vous mettre à leur suite? Vous qui êtes une fille volage ou une femme débauchée, vous pensez qu'il fera ce déshonneur à saint Jean, à saint Etienne et à saint Martial de vous mettre en leur compagnie pour une éternité? Vous qui êtes un concussionnaire, un fourbe, un voleur du bien public et un Sardanapale?

XII. Mais encore, que ferez-vous dans le ciel si vous y êtes comme vous l'espérez; quel sera votre entretien et votre occupation? En l'entendement, vous verrez Dieu, vous jouirez de lui, vous le contemplerez face à face; savez-vous bien ce que c'est que de jouir de Dieu; c'est-à-dire que Dieu sera uni et conjoint à vous immédiatement. Les docteurs le savent, on n'en doute point en théologie; en la vision béatifique il n'y a point d'espèce intellectuelle ni d'autres qualités qui servent d'entre-deux, et qui moyennent l'union entre Dieu et l'âme; il y a bien la lumière de gloire qui dispose, qui élève et conforte l'entendement bienheureux, pour le rendre capable d'une opération si divine; mais cette lumière de gloire, ni aucune créature ne sert de ciment ou d'agrafe à l'union qui est entre Dieu et l'âme; mais l'essence divine s'insinue et se glisse par elle-même en tous les plis et replis de l'esprit, elle s'applique et s'approprie, elle se lie et s'unit très-intimement, immédiatement et très-profondément sans l'entre-deux d'aucune créature; Dieu accole et embrasse l'âme très-étroitement; il s'enchâsse en elle, se colle à elle cœur à cœur, esprit à esprit et essence à essence. Oserez-vous bien loger ce grand Dieu si chétivement, si indignement et si salement durant une éternité tout entière? Si vous voyiez votre âme en l'état où vos péchés la mettent, vous verriez qu'il n'y a étable d'Augias, cloaque d'hôpital, ni sentine de galère si remplie d'immondices; et que l'essence de Dieu s'y joigne et enchâsse, non pas pour une heure, pour un jour ni pour un mois,

mais pour des millions d'années, quelle apparence? Ecoutez un païen, il a plus de raison et de sentiment de piété que vous : *Quis sit summi boni locus, quæris? animus, qui nisi sanctus ac purus est; Deum non capit* (Senec., ep. 87); Voulez-vous savoir quel est le vrai lieu et le propre domicile du souverain bien ? c'est l'esprit; si cette demeure n'est bien nettoyée, purifiée et sanctifiée, Dieu ne pourra pas s'y habituer; ce qui fait que saint Augustin lui dit : *Virtus animæ meæ intra in eam, et coapta eam tibi, ut possideas sine maculâ et rugâ;* grand Dieu, pour qui mon âme est créée, entrez en elle, accommodez-la, formez-la à votre façon, ajustez-la à votre divine essence : car vous ne la sauriez posséder si elle a quelque tache pour petite qu'elle puisse être. Et vous pensez que ce grand Dieu pour se montrer à vous et pour vous rendre bienheureux, se logera pour toujours en votre âme qui est un égout de péchés et d'ordure? quel aveuglement!

XIII. Et en la volonté, comme serez-vous disposé? Elle sera entièrement contente et satisfaite : *Voluntatem timentium se faciet;* Dieu accomplira tous vos souhaits, il effectuera tous vos désirs, il fera à jamais tout ce que vous voudrez, il ne fera jamais rien de ce que vous ne voudrez pas : autrement vous ne seriez pas parfaitement heureux; car si quelque chose se faisait contre votre volonté, vous ne seriez pas content absolument; et si vous étiez mécontent, vous ne seriez pas entièrement heureux, puisque la béatitude est un état parfait par l'assemblage de toute sorte de biens. Or, voyez s'il y a de la raison en vous, vous espérez que Dieu fera votre volonté en toute l'étendue des siècles, et vous ne voulez pas faire la sienne le peu de temps que vous avez à vivre? Quelle est sa volonté? Son Apôtre le dit (1. Thess. 4) : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra ;* la volonté de Dieu, c'est que vous soyez saints, que vous viviez chrétiennement, vertueusement et saintement. Vous voulez que Dieu accomplisse tous vos désirs une éternité tout entière et qu'il ne fasse jamais rien que ce que vous voudrez; et vous osez faire toute votre vie ce qu'il ne veut pas, ce qui lui déplaît infiniment et ce qu'il abhorre au dernier point? est-ce avoir du jugement et de la raison.

XIV. Bref, en la mémoire, les saints auront la souvenance de leurs belles actions passées. La béatitude s'appelle gloire, parce qu'elle se donne comme une louange, une récompense et une couronne de gloire des actions vertueuses et héroïques : *Laus erit unicuique à Deo.* Dieu fera le panégyrique des saints, non en général seulement, mais en détail et de chaque saint en particulier, *unicuique;* il louera les apôtres de leurs travaux et les martyrs de leur patience; les religieux de leurs austérités et les vierges de leur pureté. Et qu'est-ce qu'il louera en vous? dira-t-il : Un tel était bien dévot, humble, sobre, patient, libéral envers les pauvres ou zélé pour les intérêts de Dieu? une telle fille était bien chaste et modeste devant les hommes, charitable, respectueuse envers son père et obéissante à sa mère? s'il le disait, ne serait-ce pas vous faire rougir, votre conscience vous dictant, et tout le monde sachant effectivement le contraire? C'est comme si en un bal ou quelque assemblée de la cour, le roi prenait par la main un gentilhomme

qu'on saurait avoir commis mille lâchetés honteuses, et disait : Voici l'hercule de notre siècle, le plus vaillant homme de France, le cœur le plus brave qui soit au monde ; ce pauvre cavalier mourrait de honte s'il n'était stupide; on lui dirait que le roi s'est moqué de lui, qu'il en a fait un faquin, qu'il l'a exposé à la risée de tous les assistants. Mais si des raisons si puissantes et si évidentes ne vous persuadent pas, au moins que l'Ecriture sainte vous convainque.

Conclusion — *Domine*, lui dit-elle, *quis habitabit in tabernaculo tuo ; aut quis requiescet in monte sancto tuo* (Ps. 14, 1)? Mon Dieu ! dit le Prophète, qui sera reçu en votre sanctuaire, qui aura l'honneur de prendre son repos éternel en votre sainte montagne? Il répond : *Qui ingreditur sine maculâ*, *et operatur justitiam*. Il déclare que deux choses sont absolument nécessaires; éviter le mal et faire le bien; s'abstenir du péché et pratiquer la vertu, l'un sans l'autre ne suffit pas : *Quis habitabit?* qui sera-ce de nous? qui aura ce bonheur? y a-t-il ici quelqu'un qui doive être ce bienheureux, ce bien fortuné et ce béni de Dieu. Si je savais qu'il y en eût un seul de cette compagnie, si je le connaissais, je m'estimerais trop glorieux de prêcher en sa présence, je tiendrais à grande faveur de contribuer tant soit peu à son avancement spirituel, je baiserais avec dévotion tout ce qu'il aurait touché, les meubles qui lui auraient servi et jusques aux pas qu'il ferait ; je souhaiterais avec passion d'avoir l'honneur de m'approcher de lui, je me jetterais à ses pieds, je les baignerais avec des larmes de tendresse, je ne pourrais cesser de le considérer, de le contempler, d'admirer son bonheur et de lui congratuler pour sa bonne fortune : c'est à vous de m'instruire, lui dirais-je, non pas à moi de vous enseigner ; parlez, et que je me taise, je ne suis pas digne de délier les cordons de vos souliers. Etes-vous donc ce béni de Dieu, qui devez être quelque jour au milieu des bienheureux? ô l'heureux sort que vous avez rencontré ! heureux mille fois le sein qui vous a porté et les mamelles que vous avez sucées ! Et qui est-elle cette heureuse mère, qui a mis au monde un prédestiné ! heureuse la peine qu'on a prise pour vous élever ! oh ! qu'elle est bien employée ! heureuse la terre que vous foulez aux pieds, il faudrait la joncher de fleurs, il faudrait tapisser les chemins que vous honorez de vos pas ! heureux l'air que vous respirez ! il faudrait l'embaumer de tous les parfums d'Arabie ; heureux le pain que vous mangez ! il faudrait vous nourrir d'or potable, d'élixir de vie et de tout ce qui est de plus précieux dans les trésors de la nature ; et, que ne méritez-vous pas, vous qui êtes digne de Dieu : *Invenit illos dignos se* (Sap. 3). Bénie un million de fois votre vie sainte et vertueuse qui vous dispose à une telle gloire ! bénie votre heureuse mort qui vous servira de porte pour entrer en la vie immortelle ! béni votre entendement qui verra quelque jour à découvert et face à face l'essence divine ; votre volonté, qui aimera Dieu et jouira de lui dans toute l'étendue des siècles ! bénie mille fois votre tête sur laquelle la sainte Trinité posera la couronne de gloire, en présence de tout l'univers ! bénies et heureuses vos mains qui porteront à

jamais des palmes, comme enseignes de vos victoires! bénis vos pieds et vos pas, puisque vous vous promènerez sur ces globes célestes en la compagnie des anges! bénis et heureux mille fois tous les membres de votre corps et les puissances de votre âme, qui seront percés et pénétrés, remplis et rassasiés de toutes sortes de délices, de joies, de gloire, de bonheur et de béatitude éternelle. Ce que je dirais à cette âme choisie si je la connaissais, je le dis à chacun de vous, Messieurs; à vous, à vous, à vous, à tous ceux qui, par la grâce de Dieu, se feront violence pour sortir de l'état du péché, pour dompter leurs passions, garder les commandements et vivre selon les maximes de l'Evangile : *Violenti rapiunt illud, violenti rapiunt illud.* Dieu nous en fasse la grâce, auquel soit honneur, gloire, louange et bénédiction à jamais. *Amen.*

SERMON XXXIX.

LE PÉCHÉ MORTEL NOUS ENGAGE A L'ÉTERNITÉ MALHEUREUSE.

Discedite à me maledicti, in ignem æternum.
Retirez-vous de moi, maudits; allez au feu éternel. (MATTH. 25.)

Comme la considération de l'éternité bienheureuse est un puissant motif pour exciter les âmes choisies à la pratique de la vertu, ainsi la souvenance et l'appréhension de l'éternité malheureuse est une forte bride que les âmes mondaines doivent prendre pour se retirer du péché et se repentir de l'avoir commis. C'est aussi le dernier motif de repentance que j'ai à vous proposer : saint Chrysostome dit que la miséricorde se tient à la porte de l'enfer, et n'en permet pas l'entrée à ceux qui l'ont caressée et courtisée toute leur vie; il faut dire de même de vous, ô sainte et bienheureuse Vierge! Mère de miséricorde; l'enfer est un état de mort, et vous êtes notre vie; l'enfer est un lieu d'amertume, et vous êtes notre douceur; l'enfer est un séjour de désespoir, et vous êtes notre espérance : *Vita, dulcedo, et spes nostra, salve;* pour être préservés, par vos intercessions, de l'éternité malheureuse, agréez que nous vous présentions le salut qui vous a disposée à être Mère de Dieu et de miséricorde : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

EXORDIUM — In sententiâ damnationis consideratur judex, carnifex, reus, pœna.

I. PUNCTUM.— I. Judex est Deus, cujus severitas probatur quia est magnus.— II. Potens — III. Sapiens. — IV. Bonus.

II. PUNCTUM. — V. Carnifex est Dæmon, qui est crudelis. — VI. Fortis. — VII. Infatigabilis. — VIII. Et inflexibilis.

III. PUNCTUM. — IX. Reus homo debilissimus, quod probatur. 1. Scripturâ. — X. 2. Patribus. — XI. 3. Et Ratione.

IV. PUNCTUM. — XII. Pœna, quæ est pura. — XIII. Multa. — XIV. Et æterna.

CONCLUSIO. — XV. Continens : 1. Scripturam. — XVI. 2. Patres. — XVII. 3. Figuram. — XVIII. 4. Historiam.

Exorde. — Je pourrais aujourd'hui, Messieurs, me dispenser avec juste raison de la coutume ordinaire que j'ai de traiter méthodiquement mon sujet, et de diviser en certains points toute l'économie de mon discours. Car, quelle apparence de garder un ordre en traitant de ce séjour infortuné, où il n'y a que désordre, qu'horreur, que dérèglement et que confusion : *Ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat* (Job. 10, 22). Mais parce que le discours que j'ai à vous faire doit venir de Dieu, et que, comme a dit saint Paul, tout ce qui vient de Dieu est toujours disposé et rangé en bon ordre : *Quæ à Deo sunt, ordinata sunt* (Rom. 13, 1), je divise mon discours en quatre parties, et, pour connaître par quelque conjecture, combien terrible et épouvantable est la sentence de damnation que tous les réprouvés reçoivent à la mort, j'en considère quatre circonstances : la qualité du Juge qui la minute, la qualité du bourreau qui l'exécute, la qualité du patient qui la souffre et la qualité des peines qu'elle ordonne.

Premier point. — I. Celui qui la minute, c'est un juge souverain très-juste, très-sévère, immuable, inébranlable, qui est ennemi mortel et irréconciliable du vice, qui est intéressé en cette affaire, qui est juge et partie tout ensemble, et pour le faire court, c'est un Dieu; quand on dit cela, c'est tout dire. Il est Dieu en tout ce qu'il fait, en tout ce qu'il est et en toutes ses perfections; aussi bien en sa justice comme en sa miséricorde, infini, incompréhensible et inconcevable : *Quis novit potestatem iræ tuæ, et præ timore tuo iram tuam dinumerare?* Personne ne saurait comprendre la sévérité des jugements de Dieu, personne ne saurait connaître les sujets qu'il a de se mettre en colère, parce que personne ne saurait comprendre combien grandes et en grand nombre sont ses perfections adorables que le péché mortel offense; Dieu est grand, donc il est à craindre; il est très-puissant, donc il est à craindre; il est très-sage, très-savant, donc il est à craindre; il est très-bon, donc il est à craindre : toutes ces conséquences sont bonnes et bien tirées : elles sont tirées de son Ecriture. Il est très-grand, très-redoutable : *Terribiliter magnificatus est* (Psalm. 138). S'il est grand, il ne peut rien faire qui ne soit grand, car il y a toujours du rapport et de la proportion entre l'être et l'opération : *Operari sequitur esse;* les effets des grandes causes ne peuvent être médiocres : grands sont les bénéfices de sa libéralité, grandes les promesses et les menaces qu'il fait, grandes les récompenses qu'il donne, grands les châtiments qu'il ordonne.

II. Il est à craindre, parce qu'il est très-puissant : *Potens et metuendus nimis* (Eccles. 1). Quand une cause infiniment puissante agit pour détruire, elle peut anéantir; comme elle peut tirer du néant, quand elle agit pour produire. Dieu est un agent infini, infiniment puissant et actif; pensez quel ravage, quelle destruction, quel anéantissement il fait en l'âme réprouvée, quand il appesantit sur elle sa main toute-puissante, quand il la brise en sa fureur, quand il la détruit par les foudres et carreaux de sa vengeance? Ne craignez pas ceux qui ne font mourir que le corps et qui ne peuvent tuer l'âme, dit le Sauveur en saint Matthieu (10, 28);

craignez celui qui peut perdre l'âme et le corps. Et par le prophète Isaïe parlant du séjour malheureux où le réprouvé sera confiné, il dit que ce sera du soufre et de la poix ardente qui ne s'éteindra jamais, mais qui brûlera jour et nuit, pour le réduire à néant : *Erit humus ejus in sulphur, et terra ejus in picem ardentem, nocte et die non extinguetur in sempiternum, ascendet fumus ejus, ut redigatur in nihilum* (Is. 34, 9). Et par Ezéchiel : *Nihil factus es, et non erit in perpetuum* (Ezech. 28, 19); et ce qui est admirable, ce qui est le propre de Dieu, c'est que faisant mourir, il fait vivre, afin qu'on meure continuellement; qu'anéantissant, il conserve, afin qu'on soit éternellement anéanti : *Ego occidam, et ego vivere faciam* (Deuter. 32, 39); il ne parle pas en ce texte des afflictions de ce monde, car il ajoute : *Et non erit qui de manu mea possit eruere.* Quelle misère d'être et n'être pas tout ensemble, de vivre et de mourir continuellement, d'être conservé et être anéanti à même temps, de n'avoir l'être que pour le perdre incessamment! C'est ce que Jésus dit qu'il faut craindre : *Qui potest perdere, hunc timete.*

III. En troisième lieu, il est à craindre, parce qu'il est infiniment sage, qu'il connaît très-parfaitement la hautesse incompréhensible de sa majesté : *Ecce Domine tu cognovisti omnia* (Psal. 138, 5); combien elle mérite d'être honorée, aimée et redoutée; combien insolente est la témérité de celui qui l'offense, combien grande punition mérite une telle arrogance.

IV. Il est infiniment bon, c'est principalement ce qui est à redouter en lui, cela paraît paradoxe ; mais c'est le Saint-Esprit qui parle ainsi, c'est lui qui fait cette conséquence : *Quis non timebit te Domine quia solus pius es* (Apoc. 15, 4). Ce n'est pas principalement sa grandeur, sa puissance ni sa justice que je crains, c'est sa bonté infinie : il est infiniment bon, donc il est diamétralement, nécessairement et infiniment contraire à la malice; il est essentiellement, donc il est obligé, par son essence et par la condition de son être, de s'opposer au vrai mal qui est le péché : *Accipiet armaturam zelûs illius* (Sap. 31, 28) πανόπλιαν. Le zèle, c'est un amour ardent et passionné; l'amour qu'il doit à sa bonté et toutes ses perfections, le fera armer de pied en cap pour leur défense, et pour la punition du pécheur qui les a toutes offensées.

Deuxième point. — V. Si la bonté de Dieu l'oblige à prononcer une sentence rigoureuse contre l'âme réprouvée, la malice du démon l'excite à l'exécuter cruellement; il est transporté comme de colère et de furie contre Dieu, et, ne pouvant lui mal faire, il décharge sa fureur sur la pauvre âme qu'il a en sa puissance. Comme la panthère ne pouvant nuire à l'homme, tourne sa rage contre son image, et la déchire si elle la trouve, ainsi, dit saint Basile, l'esprit malin décharge sur la créature la haine qu'il porte au Créateur.

VI. C'est un exécuteur de justice fort et robuste tout ce qui se peut; il n'y a pouvoir en ce monde qu'on doive comparer au sien, dit le saint homme Job, excepté celui de Dieu et des bons anges : *Non est super terram potestas, quæ comparetur ei* (Job. 41, 24).

Que ne fait-il pas quelquefois quand il se mêle dans le feu du ciel quand il se lance de l'air en terre avec le tonnerre : *Immissiones per angelos malos* (Psal. 77, 49) ? Il brise les rochers, il fond les métaux, il calcine les marbres, il désole tout ce qu'il rencontre : *Vocantur potestates aereæ* (Ephes. 2, 2)? Pensez donc comme il traitera la pauvre âme réprouvée qui sera livrée à sa puissance.

VII. C'est un esprit infatigable qui ne s'épuise ni ne s'endort, qui ne se lasse jamais de mal faire, et qui ne fait rien autre chose. Le Proverbe dit : Dieu me garde d'un homme qui n'a qu'une affaire ! à plus forte raison devons-nous dire : Dieu me garde d'un démon qui n'a qu'une affaire. L'esprit malin n'aura point d'autre occupation, point d'exercice, point d'entretien ni d'autre divertissement en toute l'étendue des siècles, que de tourmenter l'âme damnée ; il y appliquera tout son esprit, il y bandera tous ses nerfs, il y emploiera toute sa puissance.

VIII. C'est un esprit inflexible et opiniâtre qui se retranche et qui s'attache inséparablement à ce qu'il a une fois entrepris. Saint Chrysostome dit : Nous avons un ennemi irréconciliable, implacable et inébranlable qui ne donne ni paix ni repos [1]. Quand il vous aura tourmenté des millions d'années, vous lui demanderez quelques jours de trêves et de relâche ; pas un jour, pas une heure, pas un quart d'heure ni pas un moment de répit en toute l'éternité ! Hé ! malheureux que je suis, direz-vous, si j'eusse fait la volonté de mon Dieu, il ferait la mienne à jamais. J'ai fait si souvent ta volonté, lui dira le pécheur ; car, quand tu voulais que j'allasse au cabaret, au jeu et aux lieux infâmes, j'y allais ; quand tu voulais que je me vengeasse de mes ennemis, je le faisais ; je t'ai si souvent contenté et tu me refuses un si petit contentement, un pauvre quart d'heure de relâche, pour me reposer tant soit peu !

Troisième point. — IX. Et contre qui un juge si sévère et si rigoureux, un bourreau si inhumain et si inflexible? Contre un pauvre criminel, faible et désarmé, nu et abattu comme un ver de terre, qui peut dire comme Job et avec plus de raison : *Quæ est enim fortitudo mea ut sustineam? ecce, non est auxilium mihi in me* (Job. 6, 11).

X. Les amis de Dieu auront tant de force et de puissance, dit saint Isidore, que le moindre d'entre eux pourrait aisément ébranler toute la terre ; et, au contraire, le réprouvé dans les enfers sera si faible et languissant, qu'il ne pourra ôter de dessus son corps un des vers qui le rongeront.

XI. Or, est-il qu'un même accident fait bien plus d'impression sur un esprit faible et pusillanime que sur un esprit fort et courageux ; un même supplice est incomparablement plus douloureux à un corps tendre et délicat qu'à un corps robuste et endurci, à un enfant qu'à un homme fait, à une pauvre femme qu'à un soldat vigoureux, à une partie blessée ou brisée qu'à une partie saine et entière. Faites qu'un homme ait la jambe tout ulcérée, ou brisée

[1] Hostem habemus perpetuum, ac fœderis nescium (Chrysost., homil. 30 *in Genes.*).

par une roue, il y sera si sensible, qu'il ne pourra permettre qu'on le touche tant soit peu, il craindra si on en approche. En cet abîme de misères, les réprouvés seront si délicats, si faibles et si sensibles, que tout leur sera insupportable, la moindre douleur leur sera une gêne, ils ne pourront pas se souffrir eux-mêmes; en l'âme ils seront si chagrins et impatients, au corps si rompus et roués de coups, qu'ils ressembleront à un vase d'argile qu'on a brisé avec une verge de fer ou jeté rudement contre terre: *Reges eos in virgâ ferreâ, et tanquam vas figuli confringes eos* (Psal. 2, 9).

Et toutefois, en une âme si abattue, en un corps si faible et si délicat, il faudra souffrir les plus horribles tourments qui se puissent imaginer : *Comminuetur sicut conteritur lagena figuli contritione pervalida* (Is. 30, 14). Le mauvais riche les exprime en deux paroles: il en parle savamment, puisqu'il les connaît par expérience; il appelle l'enfer le lieu des tourments, le centre et l'élément des peines : *Ne veniant in hunc locum tormentorum* (Luc. 16, 28). Ces deux paroles expriment fort proprement la qualité, la quantité et l'éternité de ces peines.

Quatrième point. — XII. Les éléments sont purs en leur centre, ils ont toutes leurs qualités en souverain degré, il n'y a rien qui en émousse ou en affaiblisse la pointe; tous les éléments s'acheminent à leur centre et s'y assemblent de toutes parts comme en leur pays natal; ils s'y arrêtent et s'y reposent, parce qu'ils n'ont point de contraire qui les trouble ou les contre-carre. Comme dans le ciel, les délices y sont pures, parce que c'est leur centre ét leur lieu naturel, elles n'y sont mêlées d'aucune peine et de tristesse : *Absterget Deus omnem lacrymam.* Ainsi dans les enfers, les douleurs sont pures, sans assaisonnement, sans mélange et sans espérance de ce qui pourrait apporter la moindre consolation ou rafraîchissement à la pauvre âme; Dieu n'accordera jamais la moindre requête, il n'accomplira jamais le moindre désir de l'âme qui n'aura pas voulu accomplir sa sainte volonté en ce monde. Nous voyons que le mauvais riche ne peut obtenir de Dieu, par l'entremise d'Abraham, la moindre chose de ce qu'il demande, non pas même une goutte d'eau. Les douleurs y sont vives, aiguës, pénétrantes au plus haut point de sensibilité; si grandes, qu'un grand docteur a dit avec beaucoup de raison, que si la peine d'un seul damné était partagée entre tous les hommes qui sont sur la terre, chacun endurerait plus que tous les martyrs et que tous les criminels n'ont jamais souffert en justice, sur tous les échafauds du monde.

XIII. Cependant ces douleurs si grandes, seront en fort grand nombre en toutes les puissances de l'âme, en tous les membres du corps et en tous les sens intérieurs et extérieurs. En l'entendement, vous connaîtrez la grandeur et l'excellence des biens que vous avez perdus, vous verrez la vileté et la bassesse des créatures que vous avez idolâtrées et qui vous ont fait perdre ces grands biens; et cette connaissance vous attristera au dernier point. En la mémoire, vous serez affligé par la souvenance des belles occasions que vous aviez de vous sauver, et de la folie que vous avez faite de

les laisser écouler pour vous amuser à des sottises. En la volonté, vous enragerez de dépit contre tous ceux qui ont contribué à votre damnation, contre votre camarade qui vous a conduit au cabaret, contre cette fille qui vous a charmé, contre ce fripon qui vous a séduit, contre votre confesseur qui ne vous a pas refusé l'absolution quand vous en étiez indigne; contre vos père et mère, qui ne vous ont pas châtié; contre vous-même, contre les saints, contre toutes les créatures, contre le Créateur.

En la partie inférieure de l'âme, vous aurez vos passions aussi vives et ardentes, vos désirs sensuels aussi effrénés et violents qu'ils le furent jamais; et vous ne leur pourrez pas donner la moindre satisfaction. Au corps, vous aurez quelque maladie et quelque douleur particulière en chaque partie, sans en excepter une seule; et toutes seront plongées dans un étang de feu, et de soufre ardent et puant. C'est l'Ecriture qui le dit (Apoc. 21, 8) : faut renoncer au christianisme, ou le croire; feu si cuisant, si caustique, si perçant et si pénétrant, que le feu de ce monde n'est que du feu en peinture, en comparaison de ce feu-là. Cela est vrai : si on retirait un homme d'enfer et qu'on le mît tout vif pour quelque temps dans la fournaise d'un maréchal, et si après on le retirait de cette fournaise, pour le coucher sur un tableau où il y aurait du feu en peinture; le feu du tableau ne lui semblerait point si doux en comparaison de la fournaise, que la fournaise lui semblerait douce en comparaison des flammes de l'enfer.

La raison en est évidente. Mettez un couteau ou un poignard en la main d'un enfant de six mois, et qu'il en donne un petit coup à quelqu'un; mettez ce même couteau en la main d'un homme fort et robuste : ne direz-vous pas que le coup de l'enfant n'a fait qu'une plaie en peinture, en comparaison de la plaie que l'homme fort et robuste a faite? Oui, car l'enfant, au plus, n'a qu'un peu effleuré et égratigné la peau, au lieu que l'homme a enfoncé bien avant le couteau; il a pénétré et percé à jour le corps qu'il a blessé. Il est de même de notre feu et du feu de l'enfer : tous deux sont corporels, il est vrai, mais bien différents. Néanmoins ce n'est pas proprement la substance du feu qui tourmente, c'est la chaleur et autres qualités excessives; et ces qualités sont les instruments de la substance dont elle se sert, pour faire son opération et brûler; mais le feu d'enfer est l'instrument de Dieu, c'est le couteau affilé dont il se sert, pour exercer la justice sur le pauvre criminel qui a abusé de sa miséricorde : *Ignis succensus est in furore meo et ardebit usque ad inferni novissima* (Deut. 32, 22). *En utrumque ignem. Substantiæ nihil est contrarium. Si acuero ut fulgur gladium meum.* Or, ne direz-vous pas que la substance du feu, qui est en une chétive créature, n'est que comme la main d'un enfant qui ne fait qu'effleurer le corps, en comparaison du bras tout-puissant et redoutable du Créateur, qui perce et qui pénètre le corps et l'âme jusqu'au plus intime et sensible? *Heu! heu! Domine pervenit gladius tuus usque ad animam* (Jerem. 4, 10)? *Armabit creaturam ad ultionem inimicorum* (Sap. 5, 18), dit le Sage; c'est-à-dire, que le feu de cette vie est comme désarmé, qu'il n'a pas assez de force et de vigueur, pour brûler l'âme dam-

née selon ses démérites; mais que le Créateur, par sa puissance infinie, par sa puissance obédientielle de la créature, suppléera à son manquement, qu'il renfoncera sa faiblesse et armera son activité.

XIV. Avez-vous jamais vu fondre une cloche? Quand on verse ce métal fondu sur le moule, quelle douleur vous serait-ce s'il vous en tombait cinq ou six gouttes sur le pied nu? et que sera-ce d'y avoir les pieds et les mains, les bras, la tête, tout le corps et l'âme plongés éternellement, oui éternellement et éternellement! Je ne le puis trop répéter, je ne le saurais trop appréhender, c'est ce qui donne un surcroît infini à toutes ces peines que j'ai rapportées, et à une infinité d'autres qu'on ne peut pas raconter, comme les païens mêmes l'ont reconnu :

Non mihi si linguæ centum sint, oraque centum
Omnia pœnarum percurrere nomina possem. (Æneid. 6.)

Pour en avoir quelque petite conjecture, faisons une supposition. Supposons que Dieu dise à un mauvais riche, à un de ceux qui ont vécu parmi nous, et qui est à présent damné : Vous avez pris plaisir de faire des greniers, d'y entasser et garder des grains au lieu de racheter vos péchés par aumônes : je veux aussi faire un grenier, mais je ne veux pas faire comme vous, je le veux vider en faveur de vous; je veux assembler en un tas tous les grains de froment, d'orge, de seigle, d'avoine et autres petits grains qui ont été sur la terre depuis que le monde est monde; je veux qu'une tortue prenne un de ces grains, le porte au bout du monde, aux antipodes, et revienne ici sur ses pas; et qu'étant de retour pour se délasser de son voyage, elle se repose cent mille ans, et qu'elle reprenne un autre grain, et le reporte encore aux antipodes comme le premier, et ainsi consécutivement. Quand elle aura épuisé ce grenier j'aurai pitié de vous, je vous ferai miséricorde, et vous retirerai de l'enfer. Ne semble-t-il pas que ce serait se moquer de ce malheureux? Et toutefois, tenez-le pour très-assuré, car il n'est rien de plus vrai, que cet infortuné tiendrait cette grâce à très-grande faveur, qu'il en remercierait Dieu de grand cœur, qu'il s'en réjouirait plus que vous ne vous réjouiriez si on vous faisait présentement roi de France et monarque de tout le monde. Car quand les réprouvés auront demeuré en enfer aussi longtemps que cela, et cent mille fois plus, ils n'auront rien fait, il faudra recommencer. Hé! messieurs, hé! messieurs, à quoi pensons-nous; avons-nous la foi? avons-nous le sens commun? Si nous ne croyons cette vérité, pourquoi disons-nous que nous sommes chrétiens? où est notre foi et notre religion? et si nous la croyons, où est notre sens commun, de ne pas appréhender une chose si digne d'appréhension?

Un grand esprit disait que si nous pensions bien attentivement à l'éternité, nous deviendrions fous. Il disait vrai; mais un autre ajoutait encore, avec autant de raison, que nous sommes des fous de ne pas les devenir par l'appréhension de l'éternité. Si quelqu'un me disait : Mon Père, vous êtes un extravagant, vous n'avez point de sens commun que de ne pas perdre l'esprit, sachant que vous êtes en danger d'être damné éternellement; il me semble que je

lui dirais : Vous dites vrai, mon ami, vous dites vrai : *In æternum Domine, permanet verbum tuum* (Psal. 118, 89). L'Eglise nous met très-souvent ces paroles à la bouche ; j'y fais réflexion quand on les chante : *Mon Dieu, votre parole subsistera à jamais* (Rom. 2, 9). Voilà une parole de Dieu : Tribulation et angoisse à toute âme qui fait le mal ; cette parole de Dieu : *Le partage des pécheurs est un étang de feu et de soufre ardent* (Apocal. 21, 8) : cette parole subsistera à jamais.

Conclusion. — XV. L'Eglise ajoute avec raison à la fin des psaumes : *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto ;* Gloire soit au Père éternel. Bénissons-le, Messieurs, louons-le, glorifions-le, remercions-le à jamais de nous avoir envoyé son Fils pour nous délivrer de ces peines ; sans cette miséricorde, assurément nous y serions condamnés. Gloire soit au Fils de nous en avoir rachetés par sa sainte mort et passion. Hé ! qu'elle est bien employée, quand il n'en aurait retiré qu'une seule de nos âmes, tant ces peines sont à craindre ! Aimez-le, mes chères âmes, aimez Jésus ; mais bien ardemment ; mais je vous dis de tout votre cœur, pour un si grand bénéfice ! Hé ! que ne devons-nous faire pour nous conformer à sa charité, pour aider à retirer les âmes du danger d'un si grand malheur ! Gloire soit au Saint-Esprit qui nous avertit de ces peines. Hélas ! il y a tant de pauvres gens au Sénégal, au Canada, qui n'en savent rien, et qui y tombent à milliers ! vous en êtes avertis si souvent, si sérieusement et si certainement, ne serez-vous pas bien malavisés si vous ne les évitez ? Il dit par Isaïe (33, 14) : *Qui d'entre nous pourra demeurer dans un feu dévorant, et dans des ardeurs éternelles?* Il dit en saint Matthieu (25) : *Que les réprouvés iront au supplice éternel.* Il dit en saint Marc (9, 45) : *Que le ver qui les ronge, ne mourra point.* Il dit en l'Apocalypse (20, 10) : *Qu'ils seront tourmentés ès siècles des siècles.*

XVI. A des paroles si claires, vous ne savez que répondre, sinon que Dieu est bon, Dieu est miséricordieux. Pauvre homme ! ne voyez-vous pas que pensant faire Dieu miséricordieux, vous le voulez faire menteur [1] ? Pensez-vous qu'il veuille mentir pour vous laisser impuni [2], sa miséricorde n'est pas contraire à sa justice, ni sa bonté à sa vérité ; il saura bien accorder ces divines perfections et exercer sa miséricorde envers les âmes choisies qui ont redouté sa justice, pendant qu'il exercera sa justice sur les âmes obstinées qui ont abusé de sa miséricorde : *Væ quibus hæc priùs experienda sunt quàm credenda !* dit Eusèbe Emissène ; Malheur à ceux qui l'iront voir plutôt que de le croire ! malheur à ceux qui éprouveront ces peines à leur damnation, plutôt que d'y ajouter foi pour leur correction ! Vous ne les croyez pas, vous ne les craignez pas, vous ne faites rien pour les éviter ; eh bien ! vous en sentirez quelque jour la vérité par expérience et il ne sera plus temps. Vous dites : Le prédicateur a beau crier, on n'en fera ni plus ni

[1] Dùm misericordem asserere volumus, mendacem, quod nefas est, prædicamus (Greg.).

[2] Numquid erit falsus promissor ut tu sis impunitus peccator (Aug.).

moins ; il a beau prêcher contre les cabarets, contre les jeux, contre les souplesses de chicane, on ne laissera pas d'y aller, de jouer, de boire et d'inventer de nouvelles chicanes. Eh bien! le prédicateur crie, mais vous crierez aussi à votre tour, mais vous crierez comme le mauvais riche : *Et ipse clamans dixit : pater Abraham, miserere meî :* vous crierez, non pendant une mission ou un carême, mais éternellement et Dieu n'en fera ni plus ni moins ; vous crierez : Ayez pitié de moi, je ne vous offenserai plus : *Fili recordare.*

XVII. Il vous en arrivera comme aux enfants de Jacob (Genes. 37, 22). Ils dépouillèrent leur frère Joseph, ils le mirent dans une vieille citerne, ils le vendirent aux Ismaélites, ils firent languir de tristesse leur pauvre père; Ruben, leur frère aîné, les pria de n'en faire rien; ils méprisèrent ses avertissements : mais quand ils en furent châtiés de Dieu et qu'ils se trouvèrent en peine dans l'Egypte, Ruben leur reprocha ce qu'il avait dit : Ne vous disais-je pas autrefois : Gardez-vous bien d'offenser ainsi notre pauvre frère Joseph : vous ne m'avez pas voulu croire, Dieu venge le tort que vous lui avez fait : *Numquid non dixi vobis, nolite peccare in puerum et non audistis me? en sanguis ejus exquiritur* (Genes. 42, 22). Vous dépouillez l'innocent par votre faux témoignage, par un faux contrat, par une fausse signature, par une injuste évocation ou prolongation de procès. Vous traitez cruellement votre pauvre femme, vous négligez vos enfants, vous retenez le bien d'autrui ; votre curé vous dit : Vous vous damnez; le prédicateur vous dit : *Nolite peccare in Christum.* Ne jurez point, petite fille ; ne soyez point rebelle à votre mère, vous vous perdrez ; vous n'en croyez rien? hé bien, quand vous y serez, votre curé vous dira : Ne vous l'avais-je pas bien dit? ne vous en avais-je pas bien averti?

XVIII. Il faudrait faire quelquefois comme ce bon religieux dont saint Jean Climaque fait mention. Il dit que visitant les monastères, il trouva un bon frère lai, qui avait charge de faire la cuisine pour deux cents religieux, sans les survenants; et, si il n'était assisté de personne, il s'en acquittait avec très-grande douceur, humilité d'esprit, charité et même avec grand repos, recueillement et patience, cependant il pleurait continuellement. Saint Jean Climaque lui demanda pourquoi : C'est que le feu de cette cuisine me fait souvenir du feu d'enfer, et je ne puis m'empêcher de pleurer quand je pense à la misère des âmes qui y sont brûlées. Quand vous êtes auprès du feu, il faudrait quelquefois en approcher votre doigt, jusques à ce que vous n'en puissiez plus et penser en vous-même : S'il me fallait avoir la main dans ce feu un jour entier, que ne voudrais-je point faire, ou que ne voudrais-je quitter et endurer pour m'en racheter et je m'oblige d'avoir le corps et l'âme, dans un feu bien plus cuisant, non pas un jour, un mois ou une année, mais pour un jamais; car, mes jurements, mes débauches et mes injustices m'y feront aller assurément. Mon Dieu ! faites-moi la grâce de m'en retirer. Il faudrait prier votre confesseur qu'il vous donnât pour pénitence de faire ainsi trois ou quatre fois la semaine : *Descendant in infernum viventes, ne descendant morientes.* Ceux qui y descendent souvent par pensée pendant leur vie n'y descendront

pas après leur mort ; mais cette descente leur servira de marchepied pour monter à la connaissance du bonheur des âmes choisies, qui seront affranchies de ces misères et qui auront des délices et des félicités toutes contraires dans le séjour des bienheureux, auquel nous conduisent le Père, le fils et le Saint-Esprit. *Amen.*

SERMON XL.

DU PÉCHÉ VÉNIEL.

Qui spernit modica, paulatim decidet.
Qui méprise les petites choses, tombera peu à peu dans les grandes.
(Eccl., 19, 1.)

Ce que nous avons dit jusques à présent est, à mon avis, plus que suffisant pour faire naître en nos cœurs l'horreur du péché mortel et la douleur de l'avoir commis : mais parce que les âmes dévotes ne le commettent jamais, et que je leur suis redevable autant et plus qu'aux âmes mondaines, je me sens obligé de leur parler du péché véniel, qui est la matière ordinaire de leur confession, et leur apporter des motifs pour se repentir d'en avoir commis et prendre résolution de n'en plus commettre volontairement et de propos délibéré. Je diviserai donc ce discours en trois points. Premièrement, nous verrons ce que c'est que le péché véniel et qu'il y en a de trois sortes ; en second lieu, quelle différence il y a entre le mortel et le véniel ; en troisième lieu, les raisons qui nous obligent à éviter le véniel. La piété des fidèles, comme dit le concile de Trente, a tenu toujours pour indubitable que vous n'en avez jamais commis, ô sainte Vierge ! Saint Jacques, en sa liturgie vous surnomme toujours très-heureuse, irréprochable et irrépréhensible, ἀει μακάριστον, καὶ παναμώμηθον ; et au Cantique des cantiques, vous êtes appelée toute belle, toute pure, tout immaculée, c'est-à-dire exempte de toute souillure tant mortelle que vénielle : *Tota pulchra es et macula non est in te.* C'est ce qui vous a donné tant d'attraits, tant de charmes et d'agréments, que vous avez attiré le Verbe divin du sein adorable de son Père en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Peccatum veniale non negligendum.

I. Punctum. — Quid sit, et est triplex, ex sancto Paulo, et D. Thomâ, magnum, mediocre, et parvum, quod per lignum, fœnum, et stipulam significatur.

II. Punctum. — Differentia inter mortale et veniale.

III. Punctum. — I. Rationes cur fugiendum veniale : ex parte Dei, quia ei displicet. — II. 2. Ex parte peccati, quod aliquandò ob aliquam circumstantiam est gravius quàm putamus. — III. 3. Ex parte nostri ; quia aliquandò ducit ad mortale. — IV. 1. Privatione gratiarum. — V. 2. Occasione. — VI. 3. Dispositione.

Exorde. — *De minimis non curat prætor : parùm pro nihilo reputatur.* Ces maximes et autres semblables de la jurisprudence

séculière et de la philosophie profane ne sont ni approuvées ni reçues en la morale chrétienne et en la justice de Dieu. Au contraire, notre Sauveur a dit en saint Matthieu (5, 19) : *Celui qui violera un seul des plus petits commandements, sera très-petit au royaume des cieux.* En parlant aux Scribes et aux Pharisiens, qui étaient fort pointilleux à garder les petits règlements et qui méprisaient les plus importants, il dit qu'*il faut obéir aux uns et ne pas omettre les autres* (Matth. 23, 23). En l'Apocalypse, à l'évêque d'Ephèse, après l'avoir loué de ses bonnes œuvres et de sa patience, de ses travaux et de ce qu'il avait souffert pour la foi, il lui dit : Je trouve quelque chose à redire en vous, c'est que vous avez un peu laissé refroidir votre première charité, ce qui se fait par le péché véniel (Apoc. 2, 1).

Premier point. — Il s'appelle *véniel,* parce qu'il se pardonne plus aisément que le mortel, il est petit et léger, mais ce n'est que par rapport et en comparaison du mortel; car en soi, en sa nature et en son être, il est quelquefois bien grand et de fort grande conséquence. Je dis quelquefois, non pas toujours, parce que saint Paul nous donne sujet de distinguer trois sortes de péchés véniels. Voici comme parle ce grand Apôtre (1. Cor. 3, 12) : Sur le fondement de la foi quelques-uns bâtissent de l'or, de l'argent et des pierres précieuses, c'est-à-dire des vertus solides, des actions saintes, méritoires ou héroïques, et ils seront approuvés, loués et récompensés au jugement de Dieu; d'autres font un édifice de bois, ou de foin, ou de paille, c'est-à-dire, selon l'explication de saint Thomas (1. 2. q. 89, art. 2), des péchés véniels; car, comme le bois, le foin et la paille sont les allumettes du feu, ainsi les péchés véniels nous obligent au feu du purgatoire; et il y en a de trois sortes : de plus grands, de médiocres et de plus petits.

Les plus grands sont ceux que vous commettez à dessein, de propos délibéré, ou auxquels vous avez une habitude volontaire, ou un attachement, et qui ne sont véniels qu'à cause de la légèreté de la matière, comme mentir sans dommage d'autrui, médire ou vous moquer du prochain, chose légère, tourner la tête à l'église ou y parler sans grande nécessité, faire de petits larcins sans volonté d'en faire de plus grands, vous louer par vanité, perdre le temps à des paroles oisives ou à des conversations inutiles. Ces péchés sont signifiés par le bois : car, comme le bois demeure plus longtemps à se brûler, ainsi l'âme qui les a commis sera plus longtemps au feu du purgatoire pour les expier.

Les médiocres sont ceux qui se commettent sans un plein et parfait consentement, par surprise, par échappée, inadvertance et inconsidération : comme les premiers mouvements de colère, d'envie, d'impureté ou de vengeance qu'on a réprimés avec négligence; ils sont exprimés par le foin qui ne demeure pas si longtemps dans le feu. Les plus petits sont ceux qui se commettent par fragilité et infirmité humaine : comme de reprendre un peu trop aigrement les fautes de vos gens par un excès de zèle, ou trop mollement par un peu de lâcheté; vous complaire en vous-même après une bonne œuvre, prendre plaisir à être loué d'une action

généreuse, avoir des distractions involontaires, mais par votre faute, en l'oraison. Ils sont représentés par la paille : car, comme la paille est jointe au grain de blé, et ne demeure pas longtemps à être consumée par le feu, ainsi ces imperfections sont jointes à la bonne œuvre, et sont bientôt purifiées par le feu du purgatoire.

Deuxième point. — Le péché mortel tue l'âme en un moment[1], le véniel petit à petit; le mortel ruine en nous la grâce de Dieu tout d'un coup, le véniel la mine et l'extermine lentement; le mortel, c'est la mort spirituelle; le véniel, c'est la maladie qui dispose et qui achemine à la mort, comme nous le verrons tantôt.

On satisfait pour le péché véniel par des pénitences médiocres et ordinaires; mais pour le mortel, il faut des pénitences rigoureuses, des humbles et ferventes prières, des jeûnes fâcheux et extraordinaires, de grandes aumônes si on en a le moyen. Ecoutez saint Césaire, archevêque d'Arles (homil. 8), qui vivait au sixième siècle : Nous rachetons tous les jours les offenses que nous commettons tous les jours, lorsque nous visitons les malades, que nous allons chercher les prisonniers, que nous concilions ceux qui étaient divisés, que nous jeûnons les jours que l'Eglise a commandés, que nous lavons les pieds de nos hôtes, que nous allons souvent aux veilles avec les autres durant la nuit, que nous donnons l'aumône aux pauvres qui passent devant notre porte, que nous pardonnons à nos ennemis toutes les fois qu'ils nous offensent; mais cela seul ne suffit pas : pour les péchés mortels, il faut y ajouter les larmes et les gémissements, de longs et de continuels jeûnes, de grandes aumônes même au delà de notre pouvoir. Il faut que nous nous séparions nous-mêmes volontairement de la communion de l'Eglise, et que nous demeurions longtemps dans la tristesse et dans les larmes.

Le péché mortel nous oblige aux peines éternelles, le véniel aux temporelles; le mortel nous engage au feu de l'enfer, et le véniel au feu du purgatoire; c'est le même feu avec cette différence que le feu de l'enfer est pour toujours, et celui du purgatoire pour un temps : et même si un péché véniel se trouve joint à un mortel, quand une âme réprouvée sort de ce monde, il est puni de peines éternelles. Comprenez-moi bien : si vous mourez en péché mortel, privé de la grâce de Dieu, et qu'avec ce péché mortel vous ayez quelque péché véniel, comme un mensonge léger, une parole inutile ou une action de colère, je dis ce péché véniel sera puni en enfer d'une peine éternelle. C'est la décision expresse de saint Thomas et de saint Bonaventure[2]. La raison qu'ils en apportent est si évidente, que le moindre théologien la peut comprendre. Ce péché véniel, que l'âme réprouvée emportera avec soi, doit être puni après cette vie, car aucun péché, pour petit qu'il soit, ne peut demeurer impuni. Or, ce péché ne sera pas puni en purgatoire, puisqu'il n'y a point de purgatoire pour l'âme qui sort de cette vie en état de péché mortel; il sera donc puni en enfer. Et qui ne sait

[1] Mortale uno ictu perimit (Aug., Serm. 29 *de verbis Apostoli*).

[2] D. Thom., 1, 2. q. 87, art. 2, ad 2 et 3; D. Bonav., in 4 dist. 21, art. 1, q. 1.

qu'en enfer il n'y a point de rémission, point d'allègement, point de diminution de peine : *In inferno nulla est redemptio?*

De plus, la peine du péché demeure toujours tant que la coulpe dure et persiste; tant qu'on est taché de la coulpe on est attaché à la peine. Or, la coulpe de ce péché véniel demeurera en l'âme damnée durant toute l'éternité : car la coulpe de quelque péché que ce soit, n'est jamais effacée que la volonté ne la rétracte et s'en repente ou actuellement, ou virtuellement : et tant s'en faut que l'âme damnée veuille rétracter ce péché et s'en repentir; qu'au contraire, elle désirerait le commettre derechef si elle pouvait; donc, cette coulpe durera à jamais et par conséquent la peine, puisque la coulpe est la semence et la source de la peine.

Il faut que je vous explique ceci par une comparaison si familière, qu'un enfant la puisse comprendre. Donnez-moi une personne qui ait une petite plaie ou une égratignure au bout du doigt, il n'y a rien au monde si aisé à guérir, un peu d'onguent ou de baume en fera la guérison, dans deux ou trois jours cela sera refermé, parce que la plaie n'est pas mortelle. Mais faites que cette même personne vienne à mourir là-dessus, qu'on lui donne un coup d'épée dans le cœur : aussitôt qu'elle aura reçu cette petite plaie, il n'y a point de doute que cette égratignure, pour petite qu'elle soit, ne pourra jamais guérir, mais qu'elle durera tant que le corps sera en être; et si le corps durait à jamais, la petite plaie aussi demeurerait éternellement; non que de sa nature elle soit hors de remède et incapable d'être guérie, mais à cause que tous les remèdes sont inutiles à un corps mort. Ceux qui sont dans le purgatoire sont vivants de la vie de la grâce; et, pour cela, les péchés véniels avec lesquels ils sont sortis de cette vie peuvent être aisément guéris, ils n'en sont pas punis de peines éternelles; le baume du précieux sang et des mérites de Jésus-Christ leur peut être utilement appliqué. Mais l'âme qui est en enfer, parce qu'elle est morte spirituellement, parce qu'elle n'a pas le principe de vie qui est la grâce de Dieu, parce qu'avec la petite plaie des péchés véniels, elle a la grande blessure du péché mortel, les péchés véniels sont incurables en elle et seront punis à jamais.

Le chrétien qui a la vraie foi et l'espérance bien fondée, ne commet point de péché mortel, dit saint Augustin [1]. Ce qui fait dire à Tertullien, qu'on n'est méchant que par le péché mortel, et qu'un chrétien ne commet point de tels péchés, ou il n'est chrétien que de nom; c'est un chrétien fourré, contrefait et dissimulé [2]. Saint Paul nous a dit ci-dessus, que sur le fondement de la foi, quelques-uns bâtissent l'or et l'argent des œuvres saintes, vertueuses et parfaites; d'autres le bois, le foin ou la paille des imperfections et des péchés véniels : il n'y a que ces deux genres de fidèles; il n'ajoute pas : Que quelques-uns bâtissent sur la foi, de la boue, du

[1] Quæ nullus bonæ fidei et spei christianus comittit (Aug., Serm 29, *de verbis Apost.*, cap. 26).

[2] Nullus christanus malus est nisi hanc professionem simulârit. (Athenagoras in Apolog. sub initium). Desinunt apud nos vocari christiani qui mali sunt (Tertul.).

fumier ni des ordures, c'est-à-dire, des péchés mortels, parce qu'un vrai fidèle n'en commet point; et que celui qui est curieux de la pureté de son âme, et qui désire assurer son salut, évite tant qu'il peut les péchés véniels, et cela pour plusieurs raisons.

Troisième point. — I. Premièrement, il déplaît à Dieu. N'est-ce pas assez dire à une âme assise en bon lieu? Faudrait-il ajouter quelque chose pour nous empêcher de le commettre, de dessein et de propos délibéré? il déplaît à Dieu, et par conséquent c'est un mal infini. Le docte et dévot Gerson maintient et prouve, par des raisons puissantes, qu'un péché véniel commis volontairement et avec pleine liberté, étant un mal infini, mérite une peine éternelle. Si on le considère de son chef et en la condition de sa nature, et que la raison pourquoi il ne nous engage pas actuellement et en effet aux flammes d'enfer, c'est la pure miséricorde de Dieu qui, ayant égard à notre fragilité, ne l'impute pas à si grande peine. On en peut voir les preuves dans Gerson [1], je les omets de peur d'être trop long. Mais voici un raisonnement tiré de saint Anselme, qui montre que le péché véniel, commis volontairement, est un très-grand mal.

Supposons que Dieu ait créé cent mille mondes et que vous en soyez le monarque, le souverain et le paisible possesseur; qu'il y ait un démon aussi puissant à mal faire et à détruire, que Dieu est puissant à bien faire et à produire, et que ce démon vous dise : Je vais détruire tous ces mondes si vous ne faites un mensonge léger; si vous le faites, vous pécherez; mais si vous ne le faites pas, tous ces mondes seront détruits. Il faudrait laisser perdre et anéantir, non-seulement cent mille, mais une infinité de mondes plutôt que de mentir. Donc un péché véniel est un très-grand mal, puisqu'il ne le faudrait pas commettre pour conserver un million de mondes.

Saint Paul dit aux Ephésiens (4, 30) : *Gardez-vous bien de contrister l'esprit de Dieu;* et il avertit les Thessaloniciens (5, 19) de *ne pas éteindre le même esprit.* Le péché mortel éteint en notre cœur l'esprit de Dieu et le véniel le contriste. Y a-t-il gentilhomme à la cour qui voulût tant soit peu contrister son prince ? Si le roi disait à ses gens : Je ne veux pas qu'on touche à tels fruits, ni à telles fleurs des Tuileries, aux abricots, aux œillets, ni aux tulipes, y a-t-il un seul courtisan qui prît la hardiesse d'en cueillir et de dire à Sa Majesté : Ce n'est pas un attentat contre votre vie ni contre votre couronne.

II. De plus, un péché qui nous semble léger et véniel, et qui, en effet, le serait s'il était considéré tout nu, peut devenir plus grand et plus énorme qu'on ne pense, à cause de quelque circonstance, dont il est revêtu et notablement aggravé; comme à cause de la qualité de celui qui le commet, quand c'est une personne relevée, qui a reçu de grandes faveurs et grâces de la part de Dieu, qui est plus obligé à son amour et à la perfection : *Nadab et Abiud morte puniuntur ob peccatum, quod videtur leve, quia erant Levitæ* (Levit. 10, 1), les paroles de gausserie en la bouche des séculiers

[1] 3. Parte. lect. 1, *de vitâ spirituali*, conclusione 1.

sont des railleries ; mais en la bouche des prêtres, elles sont de petits blasphêmes, dit saint Bernard [1].

Ou en second lieu, à cause de la posture de notre cœur, de la disposition de notre volonté, comme si vous détractez de votre prochain en chose de petite conséquence, mais à intention de flétrir notablement sa réputation; si vous ne dérobez qu'un peu de fruit, mais avec résolution d'en dérober grande quantité et l'arbre même si vous pouviez l'emporter : car Dieu regarde plus le cœur que la main, l'intention que l'action et la volonté que l'effet. Ainsi saint Thomas conclut (22, q. 55, art. 6) que l'affection et l'attache à vos propres biens, qui de soi ne semble que vénielle, peut devenir péché mortel, si elle est si excessive et désordonnée, que vous y mettiez votre dernière fin. Ou en troisième lieu, à cause du scandale et du mauvais exemple quand, par un péché véniel, vous donnez sujet à quelqu'un de commettre des péchés mortels; comme quand vous vous opiniâtrez à contester contre votre mari en chose de peu d'importance, sachant qu'il a coutume de blasphémer quand on le contredit.

Or, entre les péchés véniels il en est principalement trois qui sont infectés de circonstances plus noires, pestilentes et malignes : le jeu, le luxe en habits et les procès par opiniâtreté et pour peu de chose, car on les commet à dessein; ils donnent mauvais exemple au prochain et le font tomber en plusieurs fautes; ils nous conduisent et donnent le branle à grand nombre de péchés : un mouvement de colère, un petit excès au repas, une parole d'impatience vous échappe souvent sans y penser ; mais on va au jeu volontairement et de propos délibéré, on s'ajuste mondainement à loisir, avec vue et réflexions sur ce qu'on fait; vous entreprenez et poursuivez un procès à dessein, avec application d'esprit et avec connaissance de cause. Vous passez les après-dînées et les soirées jusques à dix et onze heures à jouer ; il vous semble que c'est peu de chose, parce que vous avez de quoi ; mais votre nièce, ou votre parente, qui ne vit pas de ses rentes comme vous, prendra exemple sur vous, elle deviendra joueuse et ruinera sa famille par le jeu. Ce n'est qu'un peu de vanité qui vous porte à vous ajuster et à vous parer curieusement; mais avec cette vanité, vous êtes un piége à la folle jeunesse, une pierre d'achoppement et un objet de mauvaises pensées. Ce que vous demandez en ce procès vous est dû; mais ce sera à votre adverse partie un sujet de mille chicanes, supercheries, faussetés, inimitiés et médisances. Quand le jeu, le luxe et les procès seraient indifférents, ce sont des tisons et des allumettes de plusieurs maux qui en arrivent [2]. Au jeu, vous perdez le temps, l'argent et la conscience ; vous vous mettez en colère, vous jurez, vous blasphémez et vous vous donnez au diable ; l'affection à vos ajustements vous fait faire des dépenses qui incommodent votre famille, vous élève et grossit le cœur, vous remplit

[1] Nugæ in ore sæcularium sunt nugæ, in ore sacerdotum blasphemiæ (Bern.).

[2] Dùm amantur vana, perpetrantur mala ; pauca quidem à te, sed multa propter te (Aug.).

de distractions en vos prières, vous fait murmurer contre vos compagnes et impatienter contre vos domestiques; ce procès que vous intentez par opiniâtreté pour peu de chose, n'est pas peu de chose : il vous engage à mille soucis, à des voyages qu'il faut faire à Paris, à des aversions et des dissensions contre le prochain, et quelquefois à suborner des témoins, à corrompre des juges, antidater des contrats, falsifier des écritures et à faire damner mille personnes.

Bref, quand le péché n'est véniel que par la légèreté de la matière, si la matière s'accroît et s'augmente, le péché devient mortel. Et qui est-ce qui vous peut limiter et déterminer précisément et infailliblement jusques où doit arriver la matière de ce péché, pour n'être que véniel et léger, et que si vous avancez d'un pas, il sera mortel et damnable? Qui est-ce qui vous peut assurer, que dérobant dix ou douze sous, vous ne commettez qu'un péché véniel, et si vous en dérobez quinze ou vingt, vous commettez un péché mortel?

III. Et puis encore que ce péché ne soit que véniel, en sa nature et en ses circonstances, s'il est commis de propos délibéré et souvent réitéré, il nous conduit et achemine insensiblement au péché mortel : car le péché est un monstre et un monstre entre les monstres, c'est-à-dire bien différent des autres. Car il n'est pas en la morale et aux actions humaines, comme il en est en la nature, où les monstres sont stériles, par une admirable providence de Dieu ; ils n'engendrent point leur semblable et des animaux qui ne sont pas monstrueux, les petits ne produisent jamais les grands; les lionceaux n'engendrent point des lions, ni les louveteaux des loups; mais en la morale, les péchés qui sont de vrais monstres et des productions contre nature, engendrent d'autres péchés et même les petits péchés, les péchés légers et véniels en produisent souvent des mortels, et ce en plusieurs manières.

IV. Car, 1° le péché véniel refroidit la charité, comme disent les saints, c'est-à-dire l'amour que nous avons pour Dieu; donc, il refroidit aussi l'amour que Dieu a pour nous; il offense ses yeux divins, donc il ne nous regarde plus de si bon œil; il lui déplaît et le désoblige, donc il n'a plus si bonne volonté pour nous, il ne nous fait plus tant de faveurs; les grâces qu'il nous donne ne sont plus si grandes, si précieuses ni en si grand nombre qu'auparavant. Le péché mortel nous prive de la grâce sanctifiante et habituelle; le véniel, de plusieurs grâces auxiliaires et actuelles. Et ainsi l'âme, dépourvue de ce renfort et privée de cette assistance particulière, abandonnée à sa faiblesse naturelle, succombe aisément, mais déplorablement à la première secousse d'une forte tentation.

V. Le péché véniel nous interdit quelquefois les occasions de notre salut et nous expose souvent à l'occasion et au danger de nous perdre. En saint Matthieu (19, 16), un jeune gentilhomme s'adresse à Jésus-Christ et lui demande ce qu'il doit faire pour se sauver. Le Fils de Dieu ayant répondu qu'il faut garder les commandements, ajoute : *Si vous voulez être parfait, vendez tous vos biens, donnez-en l'argent aux pauvres et me suivez* (Luc. 18, 22). Ce cavalier, qui avait gardé tous les commandements, s'en va tout triste et quitte la compagnie du Sauveur. Il est évident, ce me

semble, que l'affection qu'il avait à ses propres biens n'était que vénielle, car saint Marc (10, 17) dit que le Fils de Dieu le regarda et qu'il eut de l'amour pour lui; et toutefois, cette attache lui déroba l'occasion de faire son salut : car pour être sauvé, il lui était nécessaire de connaître le Sauveur, de croire en Jésus-Christ, de recevoir la foi et la doctrine de l'Evangile, et il y était appelé, c'était sa vocation; le Sauveur lui avait dit : Suivez-moi; et au lieu de ce faire, il s'en alla tout triste; et pour montrer que ce manquement, qui eut semblé léger et de petite conséquence, lui faisait faire naufrage de son salut, Jésus-Christ s'écria en soupirant : Oh! qu'il est malaisé à ceux qui ont de l'argent d'être sauvé!

Vous allez à la promenade un dimanche pendant qu'on prêche; est-ce un péché mortel? non; mais cette promenade, peut-être, sera cause que vous serez jeté pieds et mains liés en enfer; peut-être que votre salut était attaché à ce sermon, que Dieu l'a fait faire tout exprès pour vous toucher; vous y eussiez été converti. Dina, fille de Jacob (Genes. 34, 1), sort de la maison de son père, par curiosité assez ordinaire et naturelle à son sexe, ce n'est pas pour faire parade de sa beauté qui était grande et excellente; ce n'est pas pour être muguetée ni cajolée; ce n'est pas pour voir les jeunes hommes, mais seulement pour voir les femmes de ce pays-là qu'elle n'avait jamais vues et pour voir comme elles sont habillées, quel état elles portent; cette curiosité est bien pardonnable assurément, mais les effets en sont bien funestes et déplorables, car un jeune prince la voit toute seule, il la convoite, il l'enlève et la déshonore; ce rapt est cause que ses frères surprennent par trahison la ville où elle était, qu'ils la pillent, qu'ils la saccagent, qu'ils passent par le fil de l'épée tous les hommes, même le prince et son père, qu'ils emmènent captives les femmes qui étaient innocentes, et qu'ils ravagent et désolent toute la contrée : *Qui spernit modica, paulatim decidet.*

VI. Il est vrai que le péché véniel ne fait pas en notre âme un si grand dégât ni un ravage si effroyable que le mortel; il ne ruine pas la grâce sanctifiante ni les habitudes des vertus infuses; mais tant y a qu'il y fait du dégât et du ravage qui a quelque rapport et ressemblance aux maudits effets du mortel. Il n'aveugle pas l'entendement, mais il l'éblouit; il dérègle la volonté, il affaiblit le franc arbitre, il augmente la passion, il encourage la convoitise; et, ce qui est très-considérable, il engendre une mauvaise habitude; et quand l'habitude est devenue forte, puissante et violente, peu importe qu'elle ait été produite par un péché véniel; elle ne laisse pas de produire des effets très-pernicieux.

Vous voyez souvent une maison qui était autrefois belle et bien commode et qui est à présent, ruinée de fond en comble; qui a fait ce ravage, qui a renversé ce grand édifice? Est-ce un coup de canon? Nenni. Et quoi donc? Vous ne le croiriez pas, mais il est vrai, le commencement de cette ruine est quelquefois un petit ver, qui n'est pas si grand que la moitié d'une lentille, un ver qu'on appelle la teigne du bois : *Tenerrimus ligni vermiculus;* cette bestiole s'attache à une poutre, elle porte en son bec, qui n'est guère plus grand que la pointe d'une épingle, son couteau, son marteau,

sa scie, sa cognée; elle ronge petit à petit ce bois, elle en fait tomber de la poussière moulue comme de la fleur de farine; la poutre ainsi creusée, crève avec succession de temps; la charpenterie, qui était appuyée sur la poutre, s'abaisse; et le toit qui était appuyé sur la charpenterie se ruine; il y pleut de tous côtés, la pluie mine les murailles et tout l'édifice s'en va par terre.

Vous tournez la tête à l'église; il semble que ce n'est rien, ce n'est qu'un mouvement de tête, vous portez la vue deçà et delà, vous voyez la pompe d'une dame ou la bonne grâce d'un jeune homme; cette vue occupe votre esprit, ou de murmure contre ce luxe, ou de quelque pensée sensuelle pour ce jeune homme; votre esprit se creuse, se mine et se vide de bonnes pensées; et au lieu de penser à Dieu et à la messe, vous pensez au monde et à la créature. Ayant ainsi perdu le respect que vous devez à la maison de Dieu, quand une de vos voisines s'approche de vous pour vous cajoler, vous l'écoutez; elle vous fait des plaintes de son mari, de sa belle-mère, de sa servante; d'abord il vous semble qu'il n'y a pas aussi grand mal, parce que c'est sous prétexte de demander avis et consolation; après avoir parlé de ses domestiques, elle détracte de ses parents, de ses voisins, du tiers et du quart, et vous consentez à ces médisances, vous y apportez votre écot, vous perdez la grâce de Dieu, croyez-moi.

Qui timet Deum nihil negligit. Une bluette de feu allume souvent un grand incendie, une petite blessure engendre quelquefois la gangrène, et le petit manquement d'une formalité fait souvent perdre un procès d'importance. Après les jurements pour la vérité, on passe aisément aux parjures; comme des mensonges officieux, aux pernicieux; des paroles oisives, aux railleries; des railleries, aux paroles déshonnêtes; des médisances légères, aux détractions de grande importance; et des petits larcins, aux grandes rapines. Votre enfant s'accoutume à dérober des pommes, après il prendra des poules, des coqs-d'Inde, des brebis, des chevaux, et enfin il deviendra un grand voleur. Comme, au contraire, si vous évitez les péchés véniels, à plus forte raison vous redouterez le mortel; si vous êtes fidèle à la pratique des petites vertus, vous vous disposerez à la pratique des grandes, qui vous mériteront la grande récompense que Dieu promettait à Moïse et à toutes les âmes vertueuses : *Ero merces tua magna nimis, magna nimis. Amen.*

SERMON XLI.

SUR LE PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU.

DE LA FOI, PREMIÈRE VERTU THÉOLOGALE.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis Deos alienos coram me.

Je suis le Seigneur votre Dieu, vous n'aurez point de dieux étrangers devant moi. (Exod. 20.)

Quand le prophète Jérémie reçut de Dieu la commission de prêcher au peuple d'Israël, on lui dit, au commencement, que la fin de sa mission devait être d'arracher et de planter, de détruire et d'édifier; il en est de même de toutes les missions, l'explication des commandements de Dieu sert à ces deux intentions; elle sert à connaître les vices, pour nous en accuser en la confession et les déraciner; elle sert à connaître les vertus, pour les aimer et enraciner en nos cœurs. Le premier commandement nous oblige aux actes de quatre vertus : de la Foi, de l'Espérance, de la Charité et de la Religion.

La première, c'est la Foi. Pour la bien établir en notre esprit, il est à propos de considérer avec combien de merveilles les Apôtres ont fondé la foi et le culte d'un seul Dieu sur les ruines de l'idolâtrie.

En vue de ce commandement : *Un seul Dieu tu adoreras*, quand le prophète Isaïe prédit votre voyage en Egypte, ô sainte Vierge! il dit que le Seigneur serait porté sur une nuée légère, et qu'à son entrée en Egypte les idoles y seraient renversées : *Ecce Dominus ascendet super nubem levem, et ingredietur Ægyptum, et commovebuntur simulacra Ægypti à facie ejus* (Isai. 19, 1). Grâces immortelles à Dieu, nous voyons cette prophétie heureusement accomplie, dans l'Egypte de ce monde, d'où les idoles sont bannies depuis que le Fils de Dieu a bien voulu y faire son entrée, étant porté en votre sein comme en une nuée légère, exempte de tout péché. Ruinez, s'il vous plaît, en nos cœurs, par la grâce de votre Fils, les idoles des inclinations vicieuses et terrestres; nous vous saluons à ce dessein et vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Erat naturaliter impossibile, idololatriam destrui ab Apostolis, et substitui fidem Christianam. 1. Quia hoc opus erat arduum. 2. Quia nulla ad hoc instrumenta. 3. Quia multa impedimenta.

I. Punctum. — I. Opus erat arduum. 1. Scripturâ. — II. 2. Patribus. — III. 3. Rationibus; quia in hoc erat suspicio impietatis, ambitionis, seditionis, et stultitiæ. — IV. 4. Exemplis eorum qui nihil simile exequi potuêrunt, nempè philosophi, Noë, Jacob, Joseph, et Moyses.

II. Punctum. — V. Nulla ad hoc instrumenta, imò contraria, quia erant Judæi timidi, ignari, unius linguæ, pauci, dispersi.

III. Punctum. — VI. Multa impedimenta ex parte sacerdotum, imperatorum, doctorum, magistratuum, prudentum.

IV. Punctum. — VII. Quàm mirum quòd id fecerint. 1. Brevi tempore. — VIII. 2. Mirabiliter. — IX. 3. Efficaciter. — X. 4. Gloriosè. — XI. Morale, in eos qui idololatriam suscitant. 1. In animo indigna de Deo cogitantes. — XII. 2. In corpore, per ornatum muliebrem. — XIII. 3. In corde, per inordinatum amorem creaturæ.

Exorde. — Celui qui consultera la lumière de la raison naturelle et les maximes de la prudence humaine, avouera, sans répugnance, que trois principales considérations ont coutume de nous détourner d'un dessein, nous en dissuadent l'entreprise et nous font désespérer d'en avoir une bonne issue. Premièrement, quand la chose est de soi difficile; en second lieu, quand nous sommes dépourvus des talents et des instruments nécessaires pour en venir à bout; et en troisième lieu, quand nous y prévoyons de grandes oppositions. Si les Apôtres n'étaient tout à fait interdits de jugement ou assurés d'être secourus du ciel, ces trois considérations devaient étouffer en eux, non-seulement la volonté, mais la moindre pensée d'entreprendre l'extirpation de l'idolâtrie et l'établissement de la foi[1].

Premier point. — I. Quand les anciens Prophètes ont prévu la venue du Fils de Dieu et les effets de son incarnation en ce monde, ils ont toujours prédit qu'il y ferait des choses nouvelles, étranges, merveilleuses et extraordinaires : *Cantate Domino canticum novum quia mirabilia fecit* (Psal. 97). Rien de plus nouveau, rien de plus extraordinaire, rien de plus impossible, selon l'apparence humaine, que cette entreprise du Fils de Dieu et des Apôtres : *Novum fecit Dominus super terram* (Jerem. 31). L'orateur romain dit avec beaucoup de raison : C'est une chose qui serait incroyable, si on ne la voyait tous les jours par expérience, le puissant empire qu'exerce sur nous une habitude entée de longue main, soit en bien, soit en mal; elle prend un droit de prescription si absolu, qu'elle est une seconde nature, comme parlent les philosophes. Vouloir donc abolir une coutume reçue et pratiquée universellement par toutes les nations du monde, c'est vouloir faire comme un monde renversé et dénaturer la nature.

II. Je vous prie de considérer quelle peine, quel pouvoir et quel crédit il faut avoir, pour introduire le moindre changement en une seule ville, en un chapitre, en une petite communauté de village; comme on réclame! ce n'est pas la pratique, c'est contre la coutume, il ne faut rien innover! Qu'est-ce donc que de vouloir abolir, non pas une simple pratique, mais plusieurs grandes et importantes coutumes, très-anciennes et immémoriales, non pas en un village, en une ville ou en une province; mais en tous les royaumes et en toutes les nations de la terre, et principalement parmi les Romains, qui avaient pour maxime, que les vieilles coutumes faisaient subsister la république : *Moribus antiquis, stat res Romana, viresque : ipsa mutatio consuetudinis, etiam quæ adjuvat utilitate, novitate conturbat* (Aug., ep. 28. ad Junuarium).

Les politiques ont pour règle de sagesse, que toute nouveauté, pour spécieuse et apparente qu'elle soit, est toujours dangereuse à un Etat; quand on ne voudrait que changer les coutumes déjà reçues, en d'autres qui leur seraient conformes et correspondantes, ce changement serait odieux et à craindre; à plus forte raison

[1] Hæc pulchrè tractantur à S. Chrysost. (homil. 3, 4, 5, 6, 7, in c. Ad Corinth. *in doctrinâ morali*, et homil. 26. *In ead. Corinth.*).

quand on en veut introduire d'autres qui sont contraires et opposées aux anciennes, des coutumes qui sont suspectes d'irréligion, d'ambition, de sédition et de folie.

III. 1° *Impietatis*. Premièrement suspectes d'irréligion : car on entreprend d'anéantir le culte des dieux, d'abolir les sacrifices, de raser les autels et de ruiner les temples. Le temple de la grande Diane à Ephèse, d'Apollon de Delphes, de Jupiter Capitolin à Rome. On entreprend de persuader que ces dieux sont des démons, leurs oracles des mensonges, leurs sacrifices des sacriléges et leurs prêtres des trompeurs. On dit à Clovis et aux autres rois : *Adora quod incendisti*, *incende quod adorasti*. Quel admirable changement! Saint Augustin[1] a remarqué que les Romains qui recevaient et honoraient les dieux de toutes les nations qu'ils avaient subjuguées, ne reçurent jamais le Dieu de Judée, parce qu'il leur eût défendu le service de tous les autres dieux; et c'est ce même Dieu qu'on leur veut faire adorer, à l'exclusion de toute autre divinité. Et quant au Dieu du peuple juif, encore que ses apôtres fassent profession de l'adorer, ils contreviennent néanmoins en apparence à plusieurs choses qu'il a ordonnées, ils abrogent plusieurs observances qu'il a instituées, la circoncision, la distinction des viandes, les sacrifices des animaux, la fête des azymes, des nouvelles lunes et autres semblables. N'était-ce pas là se rendre suspect d'irréligion et d'impiété?

2° *Ambitionis*. Et en second lieu, d'ambition. On parle d'adorer un homme qui se glorifie d'être le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, qui promet à ses disciples de les faire asseoir sur des trônes et de les établir juges de tout l'univers : *Sedebitis et vos super sedes duodecim* (Matth. 19, 18), ἐπὶ δώδεκα θρόνους. Nous serons juges des anges, à plus forte raison des gens du monde, disait un de ces Apôtres (1. Cor. 6, 3). N'est-ce pas se rendre suspect de rébellion et donner sujet de dire ce que leurs adversaires disaient à Thessalonique : Ces hommes sont contre les édits de César, disant que Jésus-Christ est plus grand roi que lui (Act. 17, 7)?

3° *Seditionis*. En troisième lieu, suspectes de sédition. Si le plus subtil et disert orateur entreprenait de mettre le divorce en une seule famille, entre le mari et la femme, le père et les enfants, la mère et les filles, à peine le pourrait-il faire; et si son dessein était découvert, on courrait après lui comme après une peste publique. Ces Apôtres entreprennent de le faire, non en une maison; mais en toutes les communautés, républiques et nations du monde, et ce, non en cachette, mais si hardiment, qu'ils publient un manifeste par lequel ils protestent qu'ils le veulent faire. Je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée; je suis venu pour séparer la belle-fille d'avec sa belle-mère : *Non veni pacem mittere*, *sed gladium. Veni enim separare nurum à socru suâ* (Matth. 10, 35). Celui qui ne hait son père et sa mère, ne peut pas être mon disciple, disait le Fils de Dieu en l'Evangile : *Qui non odit patrem et matrem, non potest meus esse discipulus* (Luc. 14, 26). Quand on entendait ces paroles, les pères et mères de famille, les gouverneurs des villes et

[1] Aug., 18. 4. lib. 1 *de consens Evang.*, c. 11.

des provinces n'avaient-ils pas sujet de dire à leurs gens : Gardez-vous bien de ces imposteurs, ce sont des séditieux, des boute-feux de discorde, des semeurs de zizanie, des pestes du monde?

4° *Stultitiæ.* Autant de préceptes et de conseils qu'il y a dans l'Evangile, sont autant de traits de fine folie, selon l'apparence humaine et le sentiment des payens : *Evangelium gentibus stultitiam ;* ils se prostituaient à toute sorte de dissolutions, sans aucun remords de conscience ; ils passaient leur vie en débauches, en festins et en comédies ; ils ne pensaient qu'à s'agrandir et s'enrichir, qu'à se mettre à leur aise et à se venger de leurs ennemis : Or, dire à ces gens-là les maximes que les Apôtres prêchaient : *Qu'on n'entende point parmi vous des paroles de raillerie* (Ephes. 5). *Vous rendrez compte d'une parole inutile* (Matth. 12). *Si on vous ôte ce qui vous appartient, ne le répétez pas :* Bienheureux sont les pauvres (Luc. 6). *Faites du bien à ceux qui vous persécutent* (Matth. 5). *Mortifiez votre chair* (Coloss. 3, 5). Leur vouloir faire observer tout cela pour l'amour d'un homme pendu en croix, leur dire que pour le faire, ils doivent courir risque d'être bannis de leur pays, laisser confisquer leurs biens, perdre leurs charges et leurs offices, laisser leur vie en proie à de très-âpres tourments : entreprendre de persuader toutes ces choses, n'est-ce pas entreprendre l'impossible et faire croire qu'on a la tête mal timbrée? *Gentibus stultitiam.*

IV. Et pour montrer que cette entreprise est au delà de toutes les forces humaines, quel homme fut jamais plus sage entre les payens que Socrate, qui fut déclaré, par l'oracle, le plus sage de tous les hommes, et qui était lui-même estimé et consulté comme un oracle ! Quel homme fut jamais plus intelligent, plus savant et plus éloquent que Platon, qui mérita le surnom de *divin*, et duquel on disait, que si les dieux parlaient aux hommes, ils parleraient le langage de Platon ! Quels législateurs furent jamais plus judicieux, plus industrieux et plus soigneux de publier des édits contre les vices que les empereurs et les censeurs de Rome, desquels on disait que leur vrai métier était de policer les républiques et de donner des lois à tous les peuples[1]. Et qu'est-ce que ces philosophes, ces orateurs et ces législateurs si sages, si savants et si diligents ont gagné sur l'esprit des hommes? Ont-ils jamais réformé et rangé à la vertu la moindre petite bourgade? Et si, des exemples profanes, nous passons à ceux de l'Ecriture sainte, n'admirerons-nous pas premièrement l'incrédulité et l'obstination des hommes qui vivaient du temps de Noé? ils voyaient un homme de bons sens, posé, juste et judicieux ; ils ne pouvaient douter de sa sagesse, puisqu'il était âgé de cinq cents ans, et que pendant un si long espace de temps ils n'avaient pas remarqué en lui un seul trait de légèreté. Il les menace effroyablement de la justice de Dieu, ils voient qu'il fabrique une arche d'un artifice merveilleux. Il leur dit que c'est par commandement de Dieu, pour se mettre à couvert des traits de sa colère et des eaux du déluge qui doivent inonder tout le monde ; ils ne peuvent pas penser que ce

[1] Hæc tibi erunt artes, hæc tu Romane, memento. Et regere imperio populos et condere leges.

ne soit une terreur panique et un trait de folie, puisqu'il demeure cent ans à fabriquer cette arche. Un trait de folie ne dure jamais si longtemps. Ils voient que les animaux y viennent de toutes les contrées du monde y étant amenés par une secrète providence de Dieu : car le mot hébreu signifie qu'ils y vinrent comme d'eux-mêmes, non pas amenés par ce patriarche : Saon, *vel* Noak, *venerunt ad Noë* (Genes. 7, 9) ; et cependant tous sont incrédules : *Increduli fuerunt in diebus Noë*, pas un ne s'associe à lui, pas un ne fait pénitence, pas même un seul de ses serviteurs, tant les hommes sont rétifs à entreprendre ce qui contre-carre leurs sens.

Et quant au péché dont nous parlons, qui est celui d'idolâtrie, Jacob expérimenta combien il est difficile de l'arracher. Ce patriarche est souvent appelé *saint* en l'Ecriture, aimé et choisi de Dieu : dès son enfance il avait eu l'honneur de voir Dieu sur l'échelle (Gen. 29, 29), qui lui promit d'être toujours avec lui. Il demeura chez son beau-père plus de vingt ans; pendant tout ce temps-là, Laban vit et admira les vertus héroïques de ce saint; il connut et confessa que Dieu l'avait béni et comblé de prospérité pour l'amour de son serviteur Jacob : et avec tout cela, Jacob ne sut retirer cet infidèle de son idolâtrie.

Son fils Joseph ne fut pas plus heureux que lui en ce point; il demeura à la cour de Pharaon plus de quatre-vingts ans : le roi connut et avoua qu'il avait l'esprit de Dieu et le don de prophétie : il le surnomma le *Sauveur du monde ;* il le fit son vice-roi en tous ses états, le docteur des princes de sa cour : *Constituit eum dominum domûs suæ et principem omnis possessionis suæ ut erudiret principes ejus, sicut semetipsum et senes ejus prudentiam doceret ;* et en un si long espace de temps, par tant de pouvoir qu'il avait en la cour, avec tant de créance qu'on avait en lui, il n'en sut arracher l'idolâtrie. Mais ce qui est encore plus admirable, c'est de voir que Moïse n'en peut venir à bout, non plus que les autres; il parlait à Dieu bouche à bouche, ainsi qu'un ami à son ami ; il était fort intelligent aux affaires du monde, ayant été nourri à la cour dès son enfance ; il reçut commission de Dieu de convertir l'Egypte : commission si authentique et si absolue, qu'il fut appelé *Dieu de Pharaon*. Il fit à cet effet des miracles très-signalés, palpables et irréprochables, et il gagna si peu sur les Egyptiens, que non-seulement il ne les sut détourner du service des faux dieux, mais qu'il ne sut obtenir congé pour trois jours d'aller sacrifier au vrai Dieu ; et le Fils de Dieu entreprend de se faire adorer en Egypte et en tout le monde par l'entremise des Apôtres.

Deuxième point. — V. Mais quels talents, quels instruments et quelles belles parties ont ces Apôtres, pour une entreprise si haute et généreuse ? Rien du tout : au contraire, ils ont des qualités si disproportionnées et si opposées, qu'elles ne doivent pas seulement rebuter les autres ; mais elles doivent les dégoûter et divertir eux-mêmes d'un tel dessein. Ils sont juifs, et ils veulent faire adorer à Rome un homme de leur nation : Ils sont roturiers et idiots, et ils veulent assujettir les grands et les sages du monde : ils ne savent que la langue de leur village, et ils veulent instruire tous les

peuples. Ils sont en petit nombre, et ils veulent conquérir toute la terre; ceux qui ont tant soit peu feuilleté l'histoire savent la grande antipathie qui était en ce temps-là entre le peuple juif et le peuple romain; avec quel dédain, quel mépris et quelle moquerie, les Romains traitaient les pauvres juifs depuis le sac de Jérusalem, ils les nommaient *les puants*. On voit au second livre d'Ammian Marcellin, que pour exprimer une puanteur ou mauvaise odeur, on disait : Il est puant comme un juif à jeûn ; qu'on les appelait : *Vendeurs d'allumettes*, mendiants de naissance, et disaient que tout leur ameublement consistait en une hotte pour nettoyer les rues, et un peu de foin pour se coucher[1]. *Judæi quorum cophinus fœnumque supellex.* Et avec cela, que des Juifs entreprennent de faire adorer à Rome, au lieu de Mars et de Jupiter, un homme juif, qui a été pendu par ceux de sa nation, n'est-ce pas une proposition que tout esprit tant soit peu raisonnable rejetterait comme un songe de la tête creuse de quelque habitant des petites maisons.

Timidi. Et quand bien ils seraient tous citoyens de Rome, ils n'ont jamais appris à manier une épée, ils sont si lâches qu'ils ont abandonné et renié leur maître au plus fort de sa nécessité, et tremblé à la voix d'une servante.

Ignari. Quelle apparence qu'ils domptent l'empire romain, qui a dompté tous les autres royaumes; ils sont grossiers, idiots, incivils, sans éloquence et sans intelligence : s'ils veulent instruire les philosophes, ne pourra-t-on pas leur dire : *Sus docet Minervam?*

Unius linguæ. Mais quand ils seraient tous aussi savants qu'Aristote, et aussi éloquents que Démothènes, étant tous d'une même nation, en quel langage parleront-ils à tous les peuples? *Nonne omnes Galilæi sunt, et quomodò audiet unusquisque linguâ suâ illos loquentes?* Ils ne sayent qu'une langue, et il y a pour le moins soixante et dix langues matrices, sans les idiomes particuliers qui sont quasi en aussi grand nombre que les provinces et que les villes. Qui est-ce qui leur servira de truchement pour se faire entendre à tant de gens?

Pauci. Bref, *Ne Hercules contrà duos.* Ils sont en fort petit nombre; ils ne sont que douze ou treize de compagnie, et ils veulent démentir et contredire tous les hommes en un point que l'on a coutume de soutenir avec le plus de zèle, qui est le point de la Religion.

Dispersi. Et ce qui est admirable, au lieu que tous les combattants, pour valeureux et nombreux qu'ils soient, ramassent et réunissent leurs forces pour choquer l'ennemi, ceux-ci étant si timides, si faibles et en si petit nombre, se divisent et se dispersent en toutes les nations du monde. L'un va en Italie, l'autre en Perse, et l'autre aux Indes, l'autre en Phrygie et l'autre en Ethiopie. Si la prédication de l'Evangile était une invention humaine, une collusion finement projetée, les Apôtres ne se fussent pas séparés l'un de l'autre, ils eussent demeuré ensemble pour se conseiller, pour

[1] Ut bis murice vellus inquinatum, aut jejunio sabbatorum, Quassatum et rupto vendentem sulphura vitro (Juven., Sat. 5). A matre doctus nec rogare Judæus (Martial).

s'animer et pour être conformes en leurs mensonges; car *Virtus unita est fortior;* quand on veut convaincre d'imposture des gens qu'on pense être faux témoins, on les interroge séparément, ainsi que fit Daniel aux accusateurs de Suzanne; quand on veut vaincre un régiment ou une compagnie de soldats, on tâche de les diviser par quelque stratagème, comme Horace fit aux trois Curiaces : *Addito ad virtutem dolo, ut distraheret hostem simulat fugam; singulosque prout sequi poterant, aggressus exuperat* (Flor., lib. 1). Les Apôtres prêchent en divers lieux, et leurs paroles sont toutes uniformes; n'étant que douze, ils se dispersent en toutes les parties du monde : c'est donner beau jeu à leurs ennemis.

Troisième point. — VI. 1° *Sacerdotum.* Projeter donc le dessein d'une chose très-difficile, étant dépourvu de tous les talents et instruments nécessaires à cet effet, ayant des qualités toutes contraires et n'étant assisté de personne, n'est-ce pas tenter l'impossible, quand bien même on n'y rencontrerait point de résistance? Que sera-ce donc s'il s'y présente des oppositions extrêmes et invincibles?

S'il y a piété, s'il y a puissance, s'il y a science, s'il y a prudence, s'il y a raison, s'il y a expérience parmi les hommes, tout cela s'opposera à une entreprise si hardie. Les prêtres des idoles voyant que le christianisme décrédite leur profession et leur fait perdre leur chalandise, font croire aux personnes dévotes que ces Apôtres sont des apostats, des gens apostés pour ruiner le service divin, que leur impiété est cause de tous les maux qui arrivent au monde[1]; si le Tibre se déborde, si le fleuve du Nil n'a pas son flux ordinaire, si la peste, si la famine, si la sécheresse, si le tremblement de terre arrive, on crie que les chrétiens en sont cause, dit Tertullien en son *Apologie*[2].

2° *Imperatorum.* Les empereurs de Rome, comme Néron, Domitien et Dioclétien, pensant qu'on leur veut enlever leur couronne, aiguiseront les roues, ils affileront les épées, ils embraseront les fournaises, ils remueront ciel et terre, ils inventeront mille genres de supplices, ils exerceront toute leur cruauté sur ces rebelles de l'empire qui prêchent un nouveau monarque.

3° *Doctorum.* Les philosophes et les orateurs, comme Porphyre, Celse, Symmaque et Julien l'Apostat, voyant que cette religion contredit les maximes de leur école, tailleront leur plume, composeront des livres, disputeront et déclameront : ils sèmeront des pasquins et feront des farces pour décrier cette secte.

4° *Magistratuum.* Les magistrats et les gouverneurs des provinces, pensant que cette nouveauté est un levain de sédition, publieront des édits pour l'étouffer en sa naissance. Ces édits porteront, que tous ceux qui embrasseront cette religion, de quelque

[1] Concitaverunt mulieres religiosas et honestas et excitaverunt persecutionem in Paulum, et Barnabam (Act. 13, 10, 2, *imperatorum*).

[2] Si Tiberis ascendit, si Nilus non ascendit in arva : si cœlum stetit, si terra movit, si fames, si lues acciderit, statim : Christianos ad leones conclamant (Tertul., Apoc., c. 5).

qualité qu'ils soient, seront exclus de toute charge, de tout office, magistrature et dignité publique. Quelle gêne à l'homme qui est naturellement ambitieux? que les enfants seront chassés des écoles, n'est-ce pas couper l'arbre par le pied? qu'il ne leur sera plus permis, ni de vendre ni d'acheter, qu'ils ne seront point reçus en jugement en qualité de demandeurs contre qui que ce soit; qu'il sera permis à tout le monde de les accuser devant les juges? l'esclave le fera à son maître, et le vassal à son seigneur; la femme à son mari; et l'enfant à ses père et mère; qu'en quelque part qu'on les trouvera, il sera permis de les tuer, sans en pouvoir être recherché. A-t-on jamais fait cela aux parricides?

5° *Prudentûm.* Et pour ceux qui auront quelque pensée de recevoir cette doctrine, que de répugnances, que d'aversions, que de contradictions auront-ils de la part de la raison, du sens commun, de la nature et de l'amour-propre? Croire en Notre Seigneur, un homme abject qui a été attaché à une potence? croire à ses disciples, le but de toute disgrâce, le rebut des Juifs et la balayure du monde, et y croire pour mourir à trois jours de là, pour laisser ses enfants pauvres, sa femme misérable, ses père et mère désolés, ses parents déshonorés et sa mémoire infâme, en réputation de fou et d'impie après sa mort? Si les Apôtres, qui font cette entreprise, ont tant soit peu d'esprit et de jugement, ils peuvent bien prévoir toutes ces difficultés et mille autres choses semblables.

Suppposé que Notre Seigneur ne soit pas ressuscité, et que la prédication de l'Evangile soit une invention de ses disciples après sa mort, comment est-ce qu'ils ne disent pas entre eux : Il nous avait promis de ressusciter, cependant il nous a trompés, et ainsi pourquoi tâcherons-nous de le mettre en vogue au péril de nos vies? Il n'a pas pu s'aider soi-même, comment est-ce qu'il nous protégera? Il n'a pu se garder pendant qu'il vivait, comment nous gardera-t-il étant mort? Il n'a pas su gagner pendant sa vie une seule nation, comment conquêterons-nous après son trépas tout l'univers en son nom? Puisqu'ils veulent être les docteurs du monde, ils ont feuilleté les histoires: ils ont lu que Socrate et Platon, qui étaient si célèbres et si estimés, ont été maltraités de leurs compatriotes pour avoir voulu introduire quelque nouveauté en la religion; comment ne craignent-ils point le même événement, et encore pire, eux qui, étant étrangers, veulent abolir le culte des dieux et faire adorer un Dieu crucifié. Ils savent le naturel mutin des Juifs, le traitement qu'ils ont fait aux Prophètes, comme ils se soulevèrent contre Moïse (Num. 16, 41) et le voulurent lapider; après avoir vu les miracles qu'il avait faits passant la mer Rouge à pied sec, faisant pleuvoir la manne et tirant l'eau de la roche; ils savent comme ils conspirèrent contre Jérémie (18), et le mirent en une citerne; comme ils persécutèrent Elie (3. Reg. 19) et tâchèrent de le faire mourir; et de fraîche date, ils ont vu saint Jean-Baptiste, qui était de si bonne maison, sanctifié dès le ventre de sa mère, prédit par un ange, et estimé un si grand prophète, qui, ayant voulu reprendre un seul roitelet d'un péché odieux à tout le monde, d'un insecte abominable, n'y a pas réussi et a perdu la tête; comment peuvent-ils espérer, eux qui sont du bas

peuple et inconnus, de persuader à tous les rois d'éviter fa fornication, et de fouler aux pieds les dieux qu'ils adoraient : *Incende quod adorasti, adora quod incendisti?*

De plus, ou les Apôtres avaient de l'esprit, ou non; s'ils en avaient, comment n'ont-ils pas prévu et appréhendé toutes ces difficultés? et s'ils n'avaient point d'esprit, comment les ont-ils surmontées? Ou ils avaient du jugement et du sens commun, ou non; s'ils en avaient tant soit peu, comment ont-ils fait une entreprise qui, selon toute apparence humaine, ne leur pouvait pas réussir? S'ils n'avaient point de sens commun, comment l'ont-ils exécutée?

VII. Et néanmoins, ils en sont venus à bout, comme nous le voyons et touchons au doigt, et cela en fort peu de temps, très-heureusement et très-glorieusement, sans être aidés de personne que de Dieu. Car on ne peut pas dire que l'Eglise n'a été provignée que par les armes et l'autorité du grand Constantin qui a favorisé l'Eglise, puisque longtemps avant son avénement à la couronne, les peuples avaient embrassé la foi et renoncé à l'idolâtrie, puisqu'il ne prit les rênes de l'empire que sur le commencement du quatrième siècle, l'an 306, et que Trophime, roi de Bourgogne, fut converti au premier siècle; que Lucius, roi d'Angleterre, au second siècle; que Donald, roi d'Ecosse, au troisième; et que Tertullien, qui florissait plus de cent ans devant Constantin, dit, que déjà, de son temps le Fils de Dieu était reconnu et adoré és Gaules, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Arménie, en Perse, en Phrygie, en Lybie, en Mauritanie et en plusieurs autres provinces où les armées des Romains n'avaient pas encore abordé. En l'Apologie, il disait aux payens : Vous dites que les chrétiens sont des étrangers, cependant ils peuplent tous les ordres, les états et les conditions des hommes; les villes, les îles et les châteaux, les armées, les tribus et les décuries, le sénat, le palais, les places publiques; il n'y a que vos temples où l'on ne voit point de chrétiens[1]. Pline second, qui vivait au même siècle, en dit autant écrivant à l'empereur Trajan[2]. Et cela se reconnut encore à vue d'œil dès le premier siècle : car le gouverneur de Judée, au rapport de saint Chrysostome (homil. 26. in 2. Cor.), entendant les miracles que le Fils de Dieu avait faits, en écrivit au sénat de Rome, le priant de le mettre au nombre des dieux; ce que le sénat refusa, en dépit de ce que, sans son décret et son autorité, ce Crucifié se faisait adorer partout, et cela se fit par une providence admirable de Dieu, afin qu'on ne pût attribuer la propagation de la foi au pouvoir des empereurs ou à l'autorité du sénat.

VIII. Quelle est la nature et l'ordinaire des choses humaines, dit

[1] Externi sumus, et omnia implevimus : Urbes, insulas, castella, municipia, castra ipsa, tribus, decurias, palatium, senatum, forum, sola vobis relinquimus templa (Tertul., *Apolog.*, cap. 7.)

[2] Res mihi visa est digna consultatione, multi enim omnis ætatis, omnis ordinis, utriusque sexûs in periculum vocantur, neque enim civitates tantùm, sed vicos etiam atque agros, superstitionis istius contagio pervagata est (lib. 30, Epist. 97, *ad Trajanum*).

saint Chrysostome (homil. 7, in 2. Cor.)? N'est-ce pas que la multitude surmonte le petit nombre, que le plus fort supplante le plus faible, que celui qui est bien armé triomphe de celui qui est nu et désarmé, que le docte et l'éloquent confondent l'ignorant et le stupide, que le sage et le rusé gourmandent le simple et l'idiot, que les lois anciennes et domestiques prédominent aux nouvelles et étrangères; que ceux qui flattent nos inclinations, nous persuadent plus aisément que ceux qui les contre-carrent; et c'est ici tout au contraire. Pour cela figurez-vous douze soldats qui n'ont ni casque, ni cuirasse, ni épée, ni bouclier, ni fusil, ni mousquet, ni armes offensives ni défensives, ils ne seraient des soldats que de nom; faites cependant qu'ils aient en tête une armée de cent mille hommes, armés de pied en cap, pourvus de toutes sortes de munitions, résolus de se bien défendre; si ces douze soldats osaient attaquer cette armée, quelle hardiesse! quelle témérité! quelle frénésie serait-ce, s'ils n'étaient assurés d'être secourus du ciel! Mais si un si petit nombre défaisait cette multitude, quelle merveille! quel prodige! qui n'en serait ravi? et qui ne dirait qu'il y a de l'extraordinaire? C'est cependant ce que font les Apôtres : ils ne sont que douze ou treize en nombre, ils n'ont ni or, ni argent, ni pouvoir, ni savoir, ni crédit, ni assistance. Ils ont contre eux non pas cent mille hommes, mais plus de cent millions, armés de puissance, de science, d'éloquence, de richesses, d'autorité et de résolution; ces douze idiots entreprennent d'assujettir ce grand nombre d'hommes, leur faire changer de religion, d'opinion, de doctrine et de façon de faire. Ces millions d'hommes se cabrent, s'échauffent, se liguent, se piquent d'honneur et s'intéressent pour la défense de leurs dieux, de leurs rois, de leurs lois, de leurs écoles, de leurs priviléges, de leurs maximes, de leurs coutumes anciennes; et ce qui est au delà de toute admiration, ces douze pauvres désarmés surmontent ces mille millions.

Ici encore la comparaison est fort inégale : car ces douze soldats dont j'ai parlé, se pourraient cantonner, ils se retrancheraient, ils se tiendraient unis pour s'aider l'un l'autre, ils feraient un camp séparé du poste de l'ennemi; mais les Apôtres se débandent, se dispersent en diverses contrées, ils se mêlent tête baissée au milieu de leurs adversaires : *Sicut oves in medio luporum*. Ces douze soldats ne vaincraient que le corps; ces douze Apôtres surmontent l'esprit et le cœur : esprit qui est bien plus malaisé à vaincre que le corps; résolution du cœur bien plus difficile à forcer que les armes de fer et d'acier. Une petite maladie abat le corps de votre mari et toutes les afflictions du monde ne peuvent vaincre son esprit ni changer ses mauvaises mœurs. Un soldat avec son mousquet, fausse sa cuirasse et son casque, et il n'y a ni parent, ni ami, ni prédicateur, ni confesseur, ni promesse, ni menace qui puisse enfoncer son cœur obstiné et sa volonté endurcie. Quelle merveille donc que ces douze pauvres aient captivé les esprits orgueilleux et dompté les volontés rebelles de tant de mille millions d'hommes, et ce, non pas en combattant, mais en endurant; non en tuant, mais en mourant; non en donnant des honneurs ou des richesses, mais en promettant des affronts, des supplices et des misères!

IX. Cyrus, frère du roi de Perse, levant des soldats en la ville de Sparte, disait, pour attirer le monde : Celui qui me suivra, s'il est homme de pied, je le ferai cavalier; s'il est cavalier, je lui donnerai des chariots; s'il a des métairies, je lui donnerai des villages; s'il a des villages, je lui donnerai des villes; s'il a des villes, je lui donnerai des provinces; et quant à l'or, il faudra peser et non pas compter. Qui est-ce qui ne serait amorcé par de si grandes espérances? Le Fils de Dieu, au contraire, crie : Celui qui me veut suivre, qu'il quitte tout ce qu'il possède, qu'il renonce à soi-même, qu'il porte sa croix, autrement il ne peut être mon disciple. Vous serez bienheureux quand on vous maudira, vous endurerez toute sorte de persécutions; vous perdrez la vie pour moi. Voyez combien ces deux harangues sont différentes et combien le sont leurs conquêtes et partant quelle différence il faut faire entre ces deux conquérants? Cyrus, grand prince, par ses promesses, ne peut avoir les Lacédémoniens à son service. Notre Seigneur, chétif, vil et abject devant les hommes, par ses rigoureuses menaces et même après une mort ignominieuse qui les menaçait d'une semblable fin, attire à soi toutes les nations; et non-seulement des soldats, mais des empereurs; non-seulement des villes, mais des empires; non pour faire la guerre à d'autres hommes, mais pour la faire aux dieux qu'ils adorent. Cyrus meurt en conquêtant, et le Fils de Dieu conquête en mourant; la mort de Cyrus dissipe son royaume, et la mort de Jésus établit son règne en tous les empires. Qui ne voit donc en la puissance de l'un l'infirmité humaine, et en l'infirmité de l'autre une puissance divine?

Disons encore, pour reprendre nos brisées et pour préférer le docteur de justice, non plus à des capitaines, mais à d'autres docteurs, Socrate avec toute sa réputation, n'attire pas tant de gens à son école qu'une courtisane en avait en sa suite; et s'il n'enseignait qu'une vertu morale et naturelle, le Fils de Dieu commandant des vertus difficiles et surnaturelles, attire les Socrates, les courtisanes et ceux de leur suite, à milliers. Platon n'a pu persuader la police et réforme de sa république à pas un seul petit village, et le Fils de Dieu a introduit la sienne en tous les cantons de la terre. Les empereurs ont fait suer les jurisconsultes, pour composer le Digeste vieil et nouveau, l'Infortiat, le Code, les Instituts, les Authentiques, avec les nouvelles Constitutions, et si, ils n'ont su mettre la paix et la justice en une seule province, et Notre Seigneur l'a fait fleurir en son temps dans tous les royaumes du monde, par un petit livre de l'Evangile : *Orietur in diebus ejus justitia, et abundantia pacis.*

Noé, homme très-sage et très-juste, et reconnu pour tel depuis cinq cents ans, par des avertissements et des prédications de cent ans, n'a su toucher le cœur d'un seul homme, ni l'émouvoir à s'embarquer dans l'arche pour sauver sa vie; et notre Sauveur, âgé seulement de trente ans, invitant les hommes à faire pénitence, à s'embarquer sur la croix et y perdre leur propre vie, y attire une infinité de disciples. Jacob, en l'espace de vingt ans, ne put convertir un seul Laban, son beau-père; et le Fils de Dieu convertit des peuples entiers et des milliers d'hommes en un jour, par l'en-

tremise de saint Pierre. Joseph ne saurait gagner à Dieu pas un seul homme tel que le roi Pharaon, quoiqu'il l'estime, le chérisse et l'honore beaucoup; et ces pêcheurs gagnent tous les rois qui leur font la guerre à feu et à sang. Moïse n'obtient pas permission pour trois jours d'aller sacrifier au désert, parce que les Egyptiens craignent de perdre le profit que les Israélites leur eussent emporté durant ces trois jours, et les Apôtres persuadent aux Egyptiens de quitter leurs maisons et leurs commodités, d'aller peupler le désert et sacrifier au vrai Dieu.

Bref, Dieu tout-puissant, par tant de miracles qu'il a opérés en Egypte en faveur de son peuple, par tant de grâces et de bénéfices qu'il lui a faits au désert et en la terre de promesse, par tant de victoires qu'il lui a données, par tant de prophètes qu'il lui a envoyés et par tant de menaces qu'il lui a faites, n'a pas empêché qu'il ne soit tombé en idolâtrie, au moins de cent en cent ans; et ces douze pauvres idiots ont tellement retiré tous les hommes de ce péché détestable en Orient, en Occident, au Septentrion et au Midi, en Asie, en Afrique et en Europe, qu'ils n'y sont jamais retombés depuis plus de seize cents ans.

Au siècle que l'Evangile fut publié, Satan, pour contrefaire et contre-carrer ce grand œuvre, envoya aussi ses apôtres par le monde, des philosophes très-subtils et même fort vertueux en apparence, qui se vantaient de vouloir redresser les hommes et les ramener au chemin de la vertu, comme Appollonius de Tyane, Dion, Euphrate, Démétrius, Musonius, Damis le Pythagoricien, Diogène le jeune, Epictète le stoïcien et d'autres semblables, dont Juvénal disait :

Ingenium velox, audacia prædita, sermo
Promptus, et Isæo torrentior.

Qu'ils avaient un esprit tout de feu, la hardiesse effrontée, la parole à commandement, un torrent d'éloquence. Mais tant s'en faut qu'ils aient rien gagné sur les peuples, qu'ils n'ont pas laissé le moindre vestige de leur réforme prétendue, en un seul petit coin de la terre; et les Apôtres du Fils de Dieu, qui avaient naturellement l'esprit pesant, l'extérieur mal poli et le langage grossier, ont réformé et civilisé les nations les plus barbares, et cet exploit s'est fait si glorieusement, que pour marque de la victoire, Rome, la capitale du monde, est devenue la capitale de l'empire de Jésus.

X. Oui, cette Rome en laquelle toutes les monarchies du monde s'étaient comme fondues et incorporées; cette Rome, où tous les démons s'étaient cantonnés comme en leur dernier asile; cette Rome, d'où venaient les foudres et les édits sanglants contre les disciples du Fils de Dieu, où s'affilait le fer de la persécution, pour moissonner les têtes des chrétiens, où était le Panthéon, le repaire de toutes les fausses divinités, est devenue le siége du Pontife des chrétiens, plus étendue en son pouvoir par cette divine religion, qu'elle n'était auparavant par ses foudroyantes légions; la paix, la croix et les souffrances de Jésus lui ayant acquis un plus grand empire en peu d'années, que les aigles, les prouesses et les ar-

mées romaines n'avaient fait en sept cents ans précédents : et douze pauvres pêcheurs ayant fait plus de conquêtes que les César, les Scipion, les Pompée et tous les autres conquérants à la fois n'avaient fait : *Latiùs præsidet religione divinâ*, *quàm dominatione terrenâ*, dit saint Léon. Et saint Prosper,

Roma caput mundi, quidquid non possidet armis,
Religione tenet......

Et c'est ce que ne considèrent pas les calvinistes, quand ils nient la primauté de la chaire de saint Pierre; ils ne voient pas qu'en ce faisant ils veulent ternir la gloire du triomphe de Jésus-Christ, renverser son trophée et arracher le plus beau fleuron de sa couronne.

Supposons qu'une ville s'étant révoltée contre son souverain, le roi y vienne en personne, l'assiége et l'emporte d'assaut, ou par composition; quelqu'un de ses favoris lui dirait : Sire, pour laisser à la postérité une mémoire de votre victoire, il faut raser la maison de ville où se tenaient les assemblées et où l'on prenait les résolutions de rébellion contre Votre Majesté; et en la place de cette maison, il faut ériger une colonne de fer ou une pyramide d'airain, qui soit comme le trophée de votre victoire. Tout l'univers s'était révolté contre Dieu et livré à son ennemi par le péché d'idolâtrie; le Sauveur est venu en ce monde pour le réduire sous son obéissance : il l'a heureusement conquis par l'entremise de ses Apôtres; Rome était comme la maison de ville au regard de tout l'univers, là s'assemblaient les empereurs, les consuls et le sénat, pour conspirer contre le christianisme; le Sauveur, pour mémorial et pour trophée de sa victoire, a ruiné Rome la payenne et a mis en sa place la chaire de saint Pierre, qui est, dit saint Paul, la colonne de vérité : *Columna et firmamentum veritatis* (1. Tim. 3, 15).

Les rois de la terre font dresser des colonnes d'airain ou de fer, parce qu'ils remportent leurs victoires par des canons de fer et d'airain; mais le Sauveur a établi à Rome la colonne de vérité, parce que la victoire qu'il a remportée est le triomphe de la vérité sur le mensonge.

Je demande maintenant à tout homme raisonnable, et j'argumente avec saint Augustin : Ou les saints Apôtres ont reçu de Dieu quelque talent et assistance particulière pour faire ce chef-d'œuvre, ou non; s'ils n'en ont point reçu, comment ont-ils fait, sans aucun talent, ce que Socrate, Platon, Sénèque, Noé, Jacob, Joseph et Moïse n'ont su faire ayant tant de grâces, les unes naturelles et les autres surnaturelles? S'ils ont reçu quelque secours du ciel, donc la doctrine qu'ils enseignent est toute céleste et divine. Ou Dieu leur a communiqué le don des langues, ou non; s'il le leur a donné, donc il a parlé par leur bouche, et il les faut croire; s'il ne l'a pas donné, comment est-ce que douze villageois de même pays, ont su parler et se faire entendre à soixante-douze nations de langues différentes? Ou ils ont fait des miracles, ou non; s'ils en ont fait, donc ils prêchent la vérité; car il est impossible de toute impossibilité, que Dieu fasse un seul miracle pour confirmer un mensonge; que s'ils n'ont point fait de miracle, c'est le miracle des

miracles, et le plus grand de tous, d'avoir fait sans aucun miracle ce que Moïse, ce que les prophètes et ce que les messagers de Dieu n'ont pu faire par tant de miracles. Partant, quel est l'aveugle qui ne voit que Jésus est l'auteur de la nature, puisqu'il a fait des choses qui sont si fort au-dessus de la nature?

XI. Le Fils de Dieu donc, ayant ainsi ruiné, par l'entremise de ses Apôtres, l'idolâtrie sur la terre, et mis en vogue ce premier et plus grand des commandements : *Un seul Dieu tu adoreras;* nous devons avoir en recommandation ce salutaire avertissement qu'il nous donne en son Ecriture : *Israel si audieris me, non erit in te Deus recens.* Croyez-moi, dit-il, gardez-vous bien de recevoir en vous un Dieu nouveau. Saint Augustin a remarqué, qu'il ne dit pas de recevoir parmi vous, mais en vous; car à la vérité, grâces à Dieu, les idoles sont bannies de nos églises! Mais, dit ce grand docteur, elles ne sont pas bannies du christianisme, vous les redressez en votre esprit, ou en votre chair, ou en votre cœur[1]. Si, faute de vous faire instruire, faute d'assister au sermon, à la doctrine ou aux exhortations, vous croyez que Dieu le Père est un homme; si vous pensez que Dieu ait un corps en sa nature divine, composé de pieds, de mains et d'autres membres corporels, vous êtes un idolâtre. Ce que vous concevez, ou ce que vous adorez n'est pas Dieu, mais une idole, et vous serez puni avec les idolâtres.

XII. Non, dirait saint Augustin s'il était ici, les idoles ne sont pas bannies de nos églises; il y en a encore souvent aux quatre coins et au milieu : des idoles de chair et de vanité, des dames pimpantes, des femmes mondainement et somptueusement parées.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le Prophète : *Filiæ eorum compositæ, circumornatæ ut similitudo templi* (Psal. 142, 12). Plût à Dieu qu'on pût dire d'elles : *Os habent, et non loquentur, similes illis fiant!* Plut à Dieu qu'elles n'eussent point de paroles pour y cajoler, point de vue pour y regarder, et qu'on n'en eût point pour elles; mais elles s'ajustent tout exprès, elles se frisent tout exprès, elles étudient leurs contenances tout exprès. J'en appelle à témoin votre conscience. N'est-il pas vrai que si tout le monde était aveugle ou en ténèbres, vous n'auriez pas le soin de vous parer? n'est-il pas vrai que vous vous habilleriez et coifferiez à la négligence? n'est-il pas vrai que vous êtes ravie d'être vue, d'être considérée, d'être admirée et d'être estimée? c'est-à-dire, que vous êtes bien aise que les fidèles vous honorent, qu'ils pensent à vous, qu'ils s'occupent de vous en ce lieu où ils ne doivent venir que pour adorer notre Sauveur, penser à lui et s'occuper de lui; n'est-ce pas être une idole? n'est-ce pas mettre Dagon auprès de l'arche? Ingénieuse, mais très-méchante et diabolique, fut l'invention de l'empereur Dioclétien, pour obliger tous ses sujets à adorer les idoles, il en avait dressé en tous les marchés, carrefours et places publi-

[1] Movet me quòd dixit in te, non enim dixit à te, quasi simulacrum forinsecus adhibitum; sed in te, in corde tuo, in imagine phantasmatis tui, in deceptione erroris tui tecum portabis Deum tuum recentem, remanens vetustus (Aug. Psal. 80).

ques de la ville, n'étant permis de vendre ni d'acheter quoi que ce fût, sans avoir auparavant révéré et adoré l'idole. La tentation était grande, cependant les chrétiens s'en pouvaient exempter; ils pouvaient vendre et acheter en secret dans les maisons particulières; mais ils ne sauraient éviter la rencontre de ces idoles; ils sont obligés de venir à l'église, d'assister à la messe, à l'office : ils trouvent partout des femmes mondainement ajustées, sur des bancs élevés, aux tribunes, au chœur des chanoines, aux cloîtres des religieux, enfin, on les trouve partout.

XIII. Si vous affectionnez une créature d'un amour désordonné contre les commandements de Dieu, vous dressez une idole en votre cœur et vous l'adorez. Si vous êtes intempérant, sujet à l'ivrognerie et à la gourmandise, saint Paul vous dit que votre Dieu c'est votre ventre : *Quorum Deus venter est* (Phil. 3, 19). Si vous êtes avaricieux, il vous déclare, que l'or et l'argent sont vos idoles : *Avaritia quæ est idolorum servitus* (Colos. 3, 5). Si vous êtes impudique, vous adorez une idole de chair, votre idole c'est votre enfant, c'est l'intérêt, c'est le dessein de vous agrandir et de faire fortune à quelque prix que ce soit, votre idole, c'est le monde et ses vanités : *Quidquid in dilectionis lance præponderat*, *Deus est*: Tout ce qui emporte le poids en la balance de votre affection, c'est votre Dieu, dit saint Augustin.

Tertullien et Origène ajoutent : L'idolâtre offre quelque grain d'encens à une statue de pierre ou d'argent, et vous offrez une masse de chair à une femme impudique; bien plus que cela, vos pensées, les tendresses et les affections de votre cœur; il immole à un faux dieu un bœuf ou un mouton qui ne coûte que quelques pièces d'argent, et vous sacrifiez à cette créature votre âme, votre salut, qui coûte le sang du Fils de Dieu ; il fléchit le genou pour honorer un fantôme de bois, et vous gauchissez à votre devoir, pour condescendre à ce que vous aimez. Vous êtes bon de votre naturel, juste et ami de l'équité; mais pour complaire à un grand que vous adorez, à une femme que vous aimez, ou à une pénitente qui vous est attachée, vous vous laissez gagner, vous condamnez l'innocent, vous laissez le coupable impuni, vous donnez l'absolution contre votre conscience : il vaudrait beaucoup mieux plier les genoux, qui sont ployables de leur nature, que de ployer la conscience et l'équité de la justice, qui doivent être inflexibles.

Amor omnes in se traducit et convertit affectus, dit saint Bernard : Celui qui aime son Dieu, lui réfère tout ce qu'il fait, tout ce qu'il dit, tout ce qu'il a et tout ce qu'il est. Voyez tout ce que vous pensez, tout ce que vous dites, ce que vous faites et ce que vous prétendez faire tout le jour, depuis le matin jusques au soir, vous verrez que tout est référé à l'idole que vous adorez, qu'il est référé à ce jeu, à cet enfant, à cette femme, à la vanité et à l'ambition : avec cette pensée vous vous éveillez le matin et vous vous endormez le soir : c'est votre entretien pendant le jour, c'est le sujet de vos discours; il n'est rien au monde que vous ne soyez prêt de lui sacrifier, de passion, ni d'inclination en vous, que vous ne soyez prêt d'immoler et de mortifier pour servir à votre idole; vous faites litière des commandements de Dieu, vous perdez le respect que

vous devez à votre père et à votre mère, vous êtes sourd aux remontrances de vos parents et amis, vous prenez querelle avec vos voisins ; vous négligez ou trahissez le devoir de votre charge, vous laissez en arrière les affaires de votre salut, vous résistez aux lumières et aux inspirations du Saint-Esprit, pour obéir à votre avarice, à votre ambition et à votre sensualité : il n'est point de frais, point de peines, de voyages ni d'humiliations que vous ne souffriez volontiers, pour servir à cette idole ; et si votre confesseur, si un parent, si un ami vous veut retirer de cette idolâtrie, éteindre en vous cette passion, vous arracher cette occasion, vous combattez à corps et à cris pour la défense de ce faux dieu, comme si c'était *pro aris et focis*. On n'est plus votre ami : *Amicus usque ad aras. Israël si audieris me, non erit in te Deus recens.*

Unum cole Deum. Adorez uniquement le vrai Dieu qui est unique, donnez-vous à lui sans réserve, aimez-le, bénissez-le, courtisez-le, craignez-le, servez-le de tout votre cœur ; lui seul est votre trésor, votre repos, votre vie et votre gloire ; lui seul est votre honneur, votre bonheur et votre félicité en l'âme et au corps, au temps et en l'éternité, sur la terre et dans le ciel, où il vous rendra content et parfaitement heureux par la jouissance de sa gloire éternelle. *Amen.*

SERMON XLII.

DES OBLIGATIONS QUE NOUS AVONS A DIEU, POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA FOI, ET LA RUINE DE L'IDOLATRIE.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis Deo alienos coràm me.

Je suis le Seigneur votre Dieu ; vous n'aurez point de dieux étrangers devant moi. (EXOD. 20.)

Mon Dieu, commandez ce que bon vous semble, mais donnez-nous, s'il vous plaît, ce que vous nous commandez : *Da quod jubes, et jube quod vis,* disait saint Augustin. Si jamais le Fils de Dieu a exaucé cette prière que les bonnes âmes lui adressent souvent, ç'a été pour l'exécution du premier commandement : il nous défend l'idolâtrie et nous oblige au culte d'un seul Dieu. Ce qu'il a commandé par Moïse, il l'a accompli par les Apôtres. Hier nous admirions la merveille de cet exploit, et aujourd'hui nous avons à considérer les obligations que nous lui avons, pour nous avoir affranchis par ce bénéfice de la plus dure et pernicieuse captivité qui ait jamais été et qui puisse être.

Une servitude est extrêmement déplorable quand elle est accompagnée de l'une de ces quatre circonstances. Premièrement, quand elle est vile et abjecte, indigne de la qualité et de la condition de celui qui est captif, comme si un roi était esclave, non pas d'un autre roi, mais d'un homme de néant ou d'un palefrenier. En second lieu, quand elle est infâme, quand un illustre captif est employé à des actions basses et honteuses, comme à panser des

animaux, à la cuisine ou au jardin. En troisième lieu, quand elle est inhumaine, quand il est traité rigoureusement et cruellement, comme les forçats des galères. En quatrième lieu, quand elle est inévitable, et qu'il n'y a aucune apparence d'en sortir ou de s'en retirer. La captivité à laquelle les hommes étaient engagés par le péché d'idolâtrie, était chargée de ces quatre circonstances, et cela en très-haut degré ; je vous le ferai voir aux quatre points de ce discours; et que notre Sauveur nous en a affranchis très-heureusement et très-admirablement.

Nous vous en avons beaucoup d'obligation, ô très-sainte et heureuse Vierge! puisque Aristote dit, et qu'il est vrai, que mettant en évidence et au jour une vérité, on convainc de fausseté toutes les erreurs et les mensonges qui lui sont contraires : comme quand le soleil monte sur notre horizon, toutes les ténèbres de la nuit sont dissipées et anéanties. Ce qu'étant ainsi, nous pouvons dire, que vous avez éteint le culte des faux dieux, mettant au jour le vrai et unique Dieu. Vous avez écarté les ténèbres du paganisme et de l'infidélité, donnant au monde le soleil de justice, Jésus-Christ Notre Seigneur, que nous bénissons. *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — I. Unitas divinæ essentiæ probatur. 1. Ex parte Dei, qui est simplex, supremus Dominus, infinitus. — II. 2. Ex parte mundi. — III. 3. Ex parte nostrî.

I. Punctum. — IV. Idololatria est servitus I. Vilis, colens vilissimos dominos. — V. 2. Turpis, cogens ad actiones turpissimas. — VI. 3. Crudelis. — VII. 4. Inevitabilis.

II. Punctum. — Probat quantùm astringamur ad gratitudinem, et bonum usum beneficii quo Christus hâc servitute liberavit : Paraphrasis verborum sancti Petri : *Vos autem genus electum, genus sancta, etc.*

Exorde. — I. La première perfection que la foi catholique reconnaît et adore en la majesté de Dieu, c'est l'unité de son être : *Credo in unum Deum. Audi Israël : Deus tuus unus est.* Notre cœur s'épanouira de joie à la vue de cette vérité, si nous considérons les preuves que saint Thomas en apporte (1. p., q. 11, art. 3 et 4), et si nous avons quelque affection pour les intérêts de Dieu, pour les intérêts de ce monde et pour nos propres intérêts. Voici le raisonnement riche, sublime et lumineux du Docteur angélique : La simplicité de Dieu, sa souveraineté et son infinité le mettent hors de pair et lui donnent la prérogative d'être essentiellement et nécessairement un. Sa simplicité lui donne cet avantage, car toutes les fois qu'il y a pluralité d'individus et de particuliers sous un même genre, il y a infailliblement distinction, et par conséquent composition d'essence et d'existence, de nature spécifique et de différence individuelle. Or, l'être de Dieu est très-simple, très-pur et très-indivisible : *Ens irreceptum,* car s'il y avait en lui quelque composition ou de substance, ou d'accident, ou de genre et de différence, ou d'essence et d'existence, ou de quelque autre façon que ce soit, il y aurait acte et puissance, il ne serait pas le premier agent, ni la première de toutes les causes, puisqu'il aurait eu besoin d'une cause supérieure pour réduire en acte et en perfection, ce qu'il n'avait qu'en germe et en puissance passive. Il ne serait pas le souverain de tous les êtres, son empire ne serait pas

absolu, ni son domaine universel, puisqu'un rival ou un compétiteur aurait droit de lui disputer, sinon la supériorité ou la prééminence, au moins l'égalité et l'indépendance.

Nec regna socium ferre, nec tædæ queunt :
Omnisque potestas.
Impatiens consortis erit.

De plus, si Dieu n'était point seul et unique, il ne serait pas tout parfait; il y aurait en lui quelque manquement; il ne serait pas infini en toute sorte de perfections, il n'aurait pas toutes les grandeurs ni les excellences imaginables, puisqu'il serait dépourvu et privé des perfections ou spécifiques ou individuantes que l'autre Dieu aurait en partage pour être distingué de lui.

II. Ce monde même ne serait pas si bien gouverné qu'il est; car ces dieux ayant deux natures, ils auraient aussi deux entendements, deux volontés et deux puissances; ils pourraient donc avoir divers sentiments, divers desseins et diverses inclinations; l'un voulant une chose, et l'autre une autre; l'un aurait de l'amour et de l'affection pour une créature, l'autre de l'aversion et de l'antipathie contre elle; et nous ne verrions pas en ce monde ce bel ordre, ce bon accord, cette sage économie, cette admirable police ni cette alliance si ferme et si bien concertée des éléments, et des autres créatures que nous y admirons depuis tant de siècles [1].

III. Bref, Dieu étant notre premier principe et notre dernière fin, nous sommes obligés de l'honorer, de le servir, de l'aimer et lui obéir de tout notre cœur; ce que nous ne pourrions faire bien parfaitement, s'il y avait deux dieux. Nous serions comme une pierre qui aurait deux centres, comme un fer au milieu de deux aimants, comme un serviteur qui aurait deux maîtres; et l'oracle de vérité a déclaré que personne ne peut servir à deux maîtres.

Premier point. — IV. Admirons donc ici la folie, et portons compassion à la misère des pauvres idolâtres nos ancêtres, dont les uns prenaient une pièce de bois, et d'une partie ils en faisaient un escabeau ou un marche-pied, de l'autre ils en faisaient une statue; ils se mettaient à genoux devant elle en lui disant : Vous êtes mon dieu. Un de ces beaux dieux disait chez le poète :

Olim truncus eram ficulnus inutile lignum,
Dùm faber incertus scamnum faceretne Deumve.
Maluit esse Deum :

Quel aveuglement! il vient de faire cette statue, et il lui dit : C'est vous qui m'avez fait. D'autres posaient sur un autel une vache, un crocodile ou un serpent; ils se prosternaient en terre et leur disaient : Vous êtes mon asile et mon espérance; c'est de vous que j'attends la santé, la prospérité et tout mon bonheur. D'autres adoraient les aulx et les oignons, dont un poète se moquait plaisamment, en disant que ces peuples étaient bienheureux, puisque

[1] Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη· εἷς κοίρανος ἔστω;
Εἷς βασιλεύς..... *Non bona res, multi Domini.*

leurs dieux croissaient en leurs jardins [1]. La plupart adoraient des dieux vicieux, des déesses impudiques, des monstres et des opprobres de nature : un Jupiter, qu'ils disaient se transformer en taureau, en oiseau ou en pluie d'or, pour avoir accès vers les filles et les déshonorer; un Mars et une Vénus, qu'ils disaient être tombés en adultère, et que le dieu Vulcain, mari de Vénus, les ayant surpris et enveloppés subtilement dans un filet, les avait traînés tous deux confus en l'assemblée des autres dieux pour être l'objet de leur risée. Ils adoraient un Mercure, qu'ils disaient être le plus fin de tous les larrons. Or, tant s'en faut qu'ils eussent honte de ces vices de leurs dieux, comme leur reproche saint Augustin, qu'ils les représentaient même sur les théâtres, ils les enseignaient aux écoles, ils les chantaient dans les rues et les carrefours. Car Homère, en l'hymne qu'il a faite en l'honneur de Mercure, lui dit :

> Tu auras cet honneur par-dessus tous les dieux,
> D'être dit des filous le monarque en tous lieux.

> Τουτο γάρ οῦν καὶ ἔπειτα μετ' αθανάτοις γέρας ἕξεις,
> 'Αρχός φηληθέων κεκλήσεαι ἠμάτπάντα. (Hom., *in Merc.* v. 291.)

Ils adoraient des dieux fourbes et séducteurs, qui décevaient les hommes par des oracles ambigus et à double entente, comme ils firent à cet ambitieux, nommé Eunus, à qui l'oracle prédit qu'il serait élevé par-dessus tous ses compatriotes : et l'effet de cette prédiction fut qu'on l'éleva et l'attacha à une potence [2].

Quelqu'un peut-être pensera que ce n'était que les poètes qui célébraient de tels dieux en leurs livres, et qui leur imposaient ces crimes énormes pour en faire le sujet de leurs fictions fabuleuses? Non, mais c'était le peuple, c'était le sénat, les empereurs et tout le corps de la république qui adoraient ces beaux dieux et leur rendaient des services fort ponctuels et religieux; témoins les temples superbes qu'ils leur bâtissaient, où on gardait des monuments de leurs vices et de leur vie passée. Comme à Rome le Capitole, où on conservait fort respectueusement le bouclier qu'ils appelaient *Ægis*, du mot grec αἴξ c'est-à-dire *chèvre*, parce qu'il était fait de peau de chèvre, en mémoire de ce qu'une chèvre avait allaité Jupiter lorsque sa mère le cacha pour le dérober aux poursuites de son père, le dieu Saturne, qui le voulait dévorer : *Numquid Capitolia Romanum, opera sunt poëtarum*, dit saint Augustin (tom. 4, l. 1, *de consensu Evang.*, cap. 2). Comme le temple de Diane à Ephèse, de Marnas à Gaza, d'Apollon à Delphes; témoins les fêtes et les sacrifices qu'ils instituaient à leur honneur, dont nous parlerons bientôt, témoin toute l'Italie, qui adorait particulièrement Saturne, le père des dieux, et qui s'appelle : *Latium à latendo*, parce que ce beau dieu s'était caché en ce pays-là quand

[1] Quis nescit qualia demens Ægyptus portenta colat, crocodilum adorat, etc. Oppida tota canem venerantur..... porrum, et cæpe nefas violare aut frangere morsu; ô sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in hortis numina (Juven., Satyr. 5).

[2] Ecce crucem attendis, nec te Deus Eune fefellit, omnia sunt crepidis inferiora tuis. Aïo te Eacida Romanos vincere posse.

il fuyait la persécution de son fils Jupiter [1]. Ce n'est pas une fiction poétique, mais une action bien réelle, puisque Julien l'Apostat fit décapiter deux illustres gentilshommes, Jean et Paul, pour n'avoir pas voulu adorer une petite idole de Jupiter. C'est assez pour montrer qu'ils les adoraient de cœur et d'affection. Comme Michas, courant après des voleurs qui lui emportaient ses idoles, et pleurant amèrement, leur disait : Vous m'avez dérobé mes dieux que j'ai faits, et vous me dites: Pourquoi pleures-tu (Judith. 12)!

V. A tout seigneur son honneur, dit le proverbe commun; mais nous pourrions ajouter : Tel Seigneur tel honneur; car comme les dieux qu'ils adoraient étaient très-sales et infâmes, c'étaient des diables que l'Ecriture appelle des esprits immondes, les hommages qu'ils leur rendaient et les services qu'on leur faisait étaient très-infâmes et très-sales; saint Chrysostome (l. *Contrà gentes*), Tertullien (*In Apologia*), Minutius Félix (*In Octavio*), et Lactance (l. 6, c. 23) reprochent aux payens les abominations qu'ils faisaient aux solennités et aux sacrifices de leurs dieux. Saint Augustin dit (l. 2, *de Civit.*, c. 4 et 5 et l. 6, *de Civit.*, c. 10) : qu'en la fête de Bérécynthe, ou de Cybèle, qu'ils estimaient la mère des dieux, ils disaient devant cette déesse des paroles si lascives et faisaient des actions si déshonnêtes, que le plus effronté charlatan eût eu honte de les dire ou de les faire en présence de sa mère, et ils les faisaient et disaient publiquement à la vue d'une foule de monde de tout sexe et de toute condition [2]. J'offenserais vos oreilles si je vous disais ce qu'ils adoraient en la fête de Bacchus, au rapport d'Eusèbe et de saint Augustin (l. 7, *de Evang.*, c. 1, *Civit.*, c. 21), qui leur reprochent qu'en la fête de ce même dieu, qu'ils appelaient aussi *Liber,* les femmes les plus chastes faisaient publiquement des actions si impudiques et si impudentes, que les plus effrontées courtisanes eussent eu honte de les faire en plein théâtre, car l'impudence même en rougirait. Ils pensaient se rendre propices ces divinités par ces actions-là. Ils appelaient ces cérémonies *sacra*, des actions saintes. Si leurs saintes actions étaient si infâmes, quelles devaient être leurs actions profanes et vicieuses? *Qualia sunt sacrilegia si illa sunt sacra?* dit saint Augustin. Cependant quelle vie devaient mener ceux qui adoraient de tels dieux?

Ce fut une invention ingénieuse mais bien malicieuse de Satan, pour porter les hommes à se prostituer à toutes sortes d'impuretés, sans retenue et sans remords, sans reproche et sans danger d'en être blâmés? N'était-ce pas bien autoriser et mettre en crédit les vices, que de les canoniser, ou, pour mieux dire, déifier et dire que les dieux les commettaient, qu'ils en faisaient leur gloire, qu'ils tenaient à honneur et prenaient plaisir qu'on s'y adonnât en leurs solennités?

[1] Arma Jovis fugiens et regnis exul ademptis.
Qui genus indocile et dispersum montibus altis
Composuit legesque dedit Latiumque vocari.
Maluit, his quoniam latuisset tutus in oris. (*Æneid.* 8.)

[2] Spectante, et audiente utriusque sexûs frequentissima multitudine (l. 2, *de Præpar.*).

Car comment pouvaient-ils se porter à honorer leurs pères, quand ils adoraient Jupiter, qui avait chassé son père Saturne de son trône et de son royaume? ou à pardonner les injures quand ils adoraient Junon qui avait gardé des siècles entiers une dent de lait contre ceux de Troye pour un petit mépris reçu d'un jeune homme de la ville [1]? Pouvaient-ils avoir un plus beau prétexte pour se justifier, et même pour se glorifier ayant commis quelques saletés, que l'excuse que ce jeune homme apporte chez Térence : *Quod divos decuit, cur mihi turpe putem :* Pourquoi tiendrais-je à infamie ce que les dieux tiennent à honneur? Saint Cyprien [2] et saint Grégoire de Nazianze [3], saint Ambroise [4], saint Cyrille et saint Athanase, Lactance et saint Augustin en disent tout autant; et ils poursuivent plus au long cet argument contre les payens [5].

Si quelques philosophes et d'autres esprits plus déliés reconnaissaient bien la vérité de ces faux dieux, ils n'en étaient pas pourtant moins coupables ni plus vertueux : comme saint Augustin reproche à Sénèque, au chapitre dixième du sixième livre de la *Cité de Dieu*, au lieu de détromper les hommes de cette erreur, qu'il reconnaissait être très-impertinente, il les y entretenait par son mauvais exemple. Ce superbe philosophe, en un livre qu'il avait écrit de la *Superstition,* qui est cité par Tertullien au chapitre douzième de son *Apologie*, mais que l'injure du temps nous a fait perdre, après s'être moqué des dieux qu'on adorait au Capitole, et des cérémonies cruelles et déshonnêtes qu'on faisait à leur service, dit que l'homme sage les doit néanmoins pratiquer pour obéir à la loi, non pour être agréable aux dieux : *Quæ omnia sapiens servabit tanquam legibus jussa, non tanquam diis grata ;* et un peu plus bas ayant censuré les mariages incestueux de ces dieux qui étaient mariés à leurs propres sœurs, comme Jupiter à Junon et Mars à Bellone, il dit qu'il les adorait, non par esprit de piété, mais par condescendance à la mode.

En quoi, dit saint Augustin, il se rendait très-coupable, faisant par respect humain ce que la lumière naturelle lui dictait être très-mauvais : *Colebat quod reprehendebat, agebat quod arguebat, quod culpabat adorabat.* Aussi saint Paul dit-il (Rom. 1, 26), qu'en punition de cette connivence, Dieu les avait livrés en un sens réprouvé à des passions honteuses et dénaturées; et qu'ils étaient remplis de toute sorte de malice, d'iniquité, d'avarice, d'envie, de tromperie et d'impureté; qu'ils étaient superbes, arrogants et querelleux, médisants et sans amitié, sans fidélité sans pitié et sans modestie. Quoi plus! les hommes et les femmes étaient adonnés

[1] Sævæ memorem Junonis ob iram, Manet alta mente repostum Judicium Paridis (*Æneid.* 1).

[2] Fiunt miseris et religiosa delicta (Cypr., epist. *ad Donatum*).

[3] Ut peccatum non solum crimine careat, sed etiam præclarum ac divinum censeatur (Greg. Naz., *or. in sancta lumina*).

[4] Mysterium religionis est incentivum libidinis, qualis est vita sacrificantium ubi colitur deorum stuprum (Ambros., l. 1 *de Virgine*).

[5] Julius Firmic., lib. *de erroribus prophan. relig.,* c. 13; Arnob., l. 5; S. Cyrill., 7, *in Julianum ;* Athan., *orat. contra gentes;* Lactantius, l. 1, c. 10; Aug., l. 2, *de Civit.,* 6, 7, 8.

à ce détestable crime pour lequel Dieu abîma autrefois Sodome et Gomorrhe, et cela si effrontément et si publiquement, qu'ils disaient que leur Jupiter était aussi esclave de cette passion. Voilà quels ont été nos ancêtres, et voilà ce que nous serions sans le bénéfice inestimable de la rédemption. Y a-t-il valet d'écurie, y a-t-il esclave plus honteusement traité que cela?

VI. Or, comme le démon est très-méchant et très-malheureux tout ensemble, il avait engagé les hommes à une servitude non-seulement impie et infâme, mais encore inhumaine et cruelle. Je serais trop long, si je voulais déduire ici toutes les cruautés qu'ils commettaient au service de leurs faux dieux; on le peut voir chez Tertullien dans son Apologie au Sénat romain, saint Augustin et quelques autres[1], c'est assez de savoir qu'on leur sacrifiait des hommes innocents, comme Astyanax, le fils aîné d'Hector; Polixène fille de Priam, dont la mort funeste est décrite par Sénèque en sa Troade (lib. 4, c. 6, lib. 7). Nous apprenons de Paul Orose et d'Hérodote, que les Perses en action de grâces des biens qu'ils pensaient avoir reçus de leurs dieux, avaient accoutumé d'enterrer vifs plusieurs jeunes garçons ou filles : comme fit Amestris, femme de Xercès, à quatorze jeunes gentilshommes et demoiselles de Perse : et au siècle passé, ceux du Mexique, avant qu'ils eussent reçu la foi chrétienne, égorgeaient tous les ans vingt mille personnes, qu'ils sacrifiaient au démon. Mais qui n'aura horreur de la cruauté et barbarie des sacrifices qu'on offrait à l'idole Moloch, au rapport de l'Ecriture.

Cette idole était une statue de bronze qui avait les mains et les bras excessivement larges; ils y mettaient leurs petits enfants tous vifs, après quoi y mettant le feu par dessous, ils la faisaient rougir, et ainsi ces pauvres petites créatures étaient brûlées cruellement à petit feu; et afin que leurs pères et mères ne fussent point touchés de compassion entendant les cris de ces enfants, les prêtres battaient des tambours. De là vient que le lieu où se faisait ce sacrifice diabolique était appelé *tophet* en l'Ecriture (Lévit. 18, 21), du mot hébreu *toph*, qui signifie tambour. On voit encore, en la ville d'Arles, deux grandes colonnes où il y avait un autel sur lequel on immolait les enfants de la sorte. Et quand saint Trophime, disciple de saint Paul, y vint prêcher l'Evangile, cet autel était si célèbre et si large, que la ville, à ce que l'on dit, en a pris son nom, *Arelas*, ou *Arelate*, *quasi ara lata*.

VII. Et ce qui est plus déplorable, c'est que ces impiétés, ces impuretés et ces cruautés étaient comme en possession, depuis plus de quatre mille ans, de toute l'étendue de la terre, même souvent parmi les Juifs, en la Palestine et aux portes de Jérusalem. Car le lieu où les Juifs brûlaient leurs enfants de la sorte, s'appelait *Gehennon*, d'où est venu le mot de *gehenne*, parce que c'était en une vallée des enfants de Ennon, auprès de Jérusalem. Ce qui montre évidemment qu'il était très-difficile, ou pour mieux dire impossible, humainement parlant, d'affranchir les hommes de cette misère.

[1] Tertul., *Apologia*, cap. 9; Aug., l. 6 de *Civit.*, c. 16 et l. 7, c. 19, Justin., c. 1. *Apolog.*

Je traitai hier ce sujet à fond, vous faisant voir que cette œuvre était si difficile, que pas un des anciens philosophes, pas un des patriarches et des prophètes, comme Noé, Jacob, Joseph et Moïse, n'avaient su corriger cette erreur en une seule petite bourgade. Mais je le montre encore plus évidemment. Voyez quelle est la différence du mont Sinaï et du mont de Calvaire. Le Créateur donne la loi à son peuple sur le mont Sinaï; en cette loi, la première chose qu'il lui recommande, ce qu'il lui commande avec plus d'instance, c'est d'éviter l'idolâtrie : *Tu n'auras point d'autre Dieu que moi.* Pour l'en détourner plus puissamment quand il fait cette défense, la montagne est toute en feu; on entend des tonnerres, des trompettes et des voix si épouvantables, que le peuple tout pâmé de frayeur dit à Moïse : *Parlez-nous vous-même, Moïse, et non pas le Seigneur, de peur que nous ne mourions* (Exod. 19, 20). Toutefois, nonobstant une défense si expresse, nonobstant tant de menaces, tant de terreurs et de frayeurs, ce peuple adore un veau d'or incontinent après, avant même que Moïse soit descendu de la montagne, et de temps en temps, il retombe opiniâtrément en ce péché. Au lieu que Jésus, sur le Calvaire, ne disant mot, étant crucifié, humilié, bafoué et endurant patiemment une mort honteuse et cruelle, extermine l'idolâtrie pour toujours, non-seulement de la Judée et de la Palestine, mais encore de toutes les provinces sujettes à l'empire romain, même les plus éloignées et les plus barbares.

Deuxième point. — Ecoutons donc saint Pierre qui nous dit : *Vos autem genus electum, gens sancta, populus acquisitionis, regale sacerdotium, ut virtutes annuntietis, ejus qui vos de tenebris vocavit, in admirabile lumen suum* (1. Petr. 2, 9).

Genus electum! Ame choisie, quel bénéfice, quelle grâce et quelle singulière faveur! Supposons que nous soyons assurés que tous les vaisseaux qui sont sortis de La Rochelle depuis quinze ans, pour aller en Canada ou ailleurs, aient fait naufrage en chemin, et que je vous ai empêché tous les ans de vous embarquer dans ces navires; n'est-il pas vrai que vous m'auriez autant d'obligation qu'il y aurait de vaisseaux perdus? Comptez si vous pouvez, combien il y a eu de mères idolâtres, non-seulement depuis quinze ans, mais depuis mille ans, deux mille ans, quatre mille ans et six mille ans; et ainsi vous avez autant d'obligations à Dieu. Votre âme pouvait être infuse et comme embarquée en chacune de ces mères payennes; vous pouviez être le fils de la première femme idolâtre, de la seconde, de la troisième, quatrième. Vous pouviez être un de ces enfants qui ont été immolés au diable et qui ont fait naufrage de leur salut, non dans l'eau de la mer, mais dans le feu ardent du sacrifice qui les a consumés, et Dieu vous en a préservé, quelle obligation! *Genus electum, gens sancta, elegit nos; ut essemus sancti* (Ephes. 1, 4). Il vous a ainsi trié et séparé de tant d'autres, sans doute afin que vous viviez autrement qu'ils n'ont fait. Hé! de quoi vous servira de n'avoir pas vécu parmi les payens, ou d'avoir été dans l'Eglise chrétienne? de quoi vous servira d'y avoir reçu les sacrements, entendu la parole de Dieu et eu mille

voies de vous sanctifier, si vous n'y vivez pas saintement ni conformément à la profession et à la sainteté du christianisme?

Populus acquisitionis, que de travaux Jésus-Christ a subis, que de tourments il a soufferts, que d'humiliations il a portées, que de sang il a répandu ; que de voyages les Apôtres ont-ils faits, que de périls ont-ils encouru, que de martyrs ont enduré la mort pour nous acquérir à Dieu? N'est-ce pas une grande injustice, que vous vous donniez à un autre, ou que vous soyez tout au monde, à la chair, à vous-même et à vos intérêts?

Regale sacerdotium. Les payens, pour apaiser leurs faux dieux, ou pour les remercier, leur offraient des sacrifices inhumains, enterrant tout vifs des hommes innocents. Le vrai Dieu, au lieu de cela, demande que vous lui offriez souvent son Fils unique, homme-Dieu, par un sacrifice non sanglant, et vous aimez mieux perdre le temps à badiner, que de venir à la messe pour lui offrir cet holocauste. Il ne demande pas, comme les faux dieux, que vous sacrifiiez vos enfants, mais que vous les sanctifiiez; ni que vous les brûliez à petit feu, mais que vous allumiez en eux le feu de l'amour de Dieu; non plus que vous les fassiez mourir, mais que vous fassiez mourir en eux la vanité, l'ambition et l'avarice, que vous leur parliez toujours avec grand mépris des grandeurs du monde et des biens de la terre.

Ut annuntietis virtutes ejus. Nous avons grand sujet de louer Jésus-Christ, de l'honorer, de le bénir, de le glorifier et de le remercier de ce chef-d'œuvre. Le Père éternel disait à Samuel : Je glorifierai celui qui me glorifiera, c'est-à-dire, je le ferai honorer; or, quelle plus grande gloire et quel service plus signalé pourrait-on rendre au Père éternel, que celui qu'il a reçu de Jésus-Christ? Il n'était adoré ni reconnu en aucun lieu de la terre, qu'en un petit canton de la Judée, et encore très-mal. Satan, son ennemi mortel, était assis sur son trône, adoré partout au lieu de lui. Le Fils de Dieu a détrôné ce tyran, et il a rétabli le culte du vrai Dieu si heureusement, si efficacement et si universellement, que les Turcs mêmes et les Arabes n'en adorent point d'autre, que les Juifs mêmes ne sont point tombés en l'idolâtrie depuis la venue de Jésus-Christ, encore qu'ils ne passassent jamais cent ans sans y tomber. Ils ne le remercient point d'un si grand bénéfice, et ainsi nous devons l'en remercier pour eux et pour nous. Nous le devons glorifier de tout notre possible, puisqu'il a tant glorifié son Père; nous devons célébrer ses louanges : *Annuntietis virtutes ejus.*

Premièrement, sa puissance qui a déniché Satan, cé fort armé de la citadelle de ce monde où il était si bien retranché. Les anciens avaient défendu d'imposer aux esclaves les noms d'Arystogyton et de son compagnon, parce qu'ils avaient délivré leur patrie de l'oppression d'un tyran : permettrez-vous que vos serviteurs, ou d'autres personnes de la lie du peuple renient Notre Seigneur, ou blasphêment la sainte mort qu'il a endurée pour nous affranchir d'une si rude captivité? En second lieu, sa sagesse qui a découvert les ruses dont cet imposteur trompait les hommes par ses oracles ambigus et par ses prédictions mensongères. En troisième lieu, sa bonté qui nous a délivrés d'un si grand mal qu'était l'idolâtrie. Quand

on vous donne un écu faux, une fausse denrée, de fausses drogues en une médecine, ou bien un faux contrat, vous en êtes fâché, c'est une fourberie qui vous nuit et vous déplaît extrêmement, et si quelqu'un vous en avertit, vous lui en êtes obligé. Dieu est notre trésor, notre bonheur et notre remède; il est notre honneur, notre souverain bien et notre tout: n'est-ce donc pas une effroyable tromperie, le malheur des malheurs, et le plus grand de tous les maux, d'avoir de faux dieux au lieu du vrai Dieu? Combien grande et insolvable est l'obligation que nous avons à Jésus, de nous avoir détrompés de cette erreur.

Qui vos de tenebris, vocavit in admirabile lumen. Sénèque disait que la vertu était plus glorieuce et plus digne de louange en lui, qu'elle n'était en Dieu, parce qu'il était vertueux par nature, et que l'homme ne l'était que par son travail et par la victoire de ses passions. Voilà les ténèbres où était le monde, et voici la lumière que le Fils de Dieu a apportée : *Sine me nihil potestis facere. Non sumus sufficientes cogitare aliquid ex nobis.* Nous ne sommes pas capables d'avoir la moindre bonne pensée et toute la suffisance que nous avons de recevoir ses faveurs, d'y consentir, et d'y coopérer ne vient que de lui : *Omnis sufficientia nostra ex Deo est Deus virtutum cujus est totum quod est optimum.* Cicéron dit : Il faut rendre injure pour injure, repousser la violence par la violence et accuser celui qui vous calomnie; voilà les ténèbres et voici la lumière : *Diligite inimicos vestros : vince in bono malum, non reddentes malum pro malo;* Aimez vos ennemis, étouffez le mal en faisant du bien, ne rendez jamais le mal pour le mal. Les payens disaient:

O cives cives quærenda pecunia primum est,
Virtus post nummos....... (Hor., ép. 1.)

Voilà les ténèbres et voici la lumière : *Quærite primùm regnum Dei.* Pourrons-nous jamais reconnaître un si grand bénéfice? Pourrons-nous jamais dignement remercier notre Sauveur de nous avoir retiré de ces ténèbres, de nous avoir communiqué ces lumières! Soyez-en béni, ô mon Sauveur! mon Sauveur, que vous en soyez béni, et béni à jamais! soyez-en béni des anges, des hommes et de toutes les créatures. Aimez Jésus, mes chers Auditeurs, aimez Jésus pour un tel bénéfice : mais je le dis encore, aimez-le de tout votre cœur, et je le dis derechef, et je le voudrais dire sans cesse, car on ne le saurait trop dire: Aimons Jésus de tout notre cœur, louons, bénissons, adorons et glorifions Jésus; rendons-lui des actions de grâces, maintenant et toujours en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XLIII.

DES PROPRIÉTÉS DE LA FOI.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis Deos alienos còram me.
Je suis le Seigneur votre Dieu ; vous n'aurez point de dieux étrangers devant moi ! (Exod. 20.)

Après avoir considéré la faveur inestimable que le Fils de Dieu a faite au monde, d'en bannir l'idolâtrie et d'y établir la foi et le culte du vrai Dieu, il est nécessaire d'apprendre ce que c'est que la vraie foi, les qualités et les propriétés qu'elle doit avoir. Je ne trouve rien à quoi je la puisse mieux comparer qu'à ce guide miraculeux dont le Créateur se servait pour conduire le peuple d'Israël en la terre promise; car la foi, pour être vraie, doit avoir trois conditions très-bien exprimées par les qualités et propriétés de ce guide. Premièrement, c'était une colonne, et la foi doit être ferme, assurée et inébranlable. En second lieu, cette colonne était de nuée : *In columnâ nubis loquebatur ad eos;* et la foi est dans l'obscurité, elle croit ce qu'elle ne voit pas : *Argumentum non apparentium.* En troisième lieu, cette colonne de nuée se changeait la nuit en feu, et la foi doit être vive et agissante comme la flamme, jointe à la charité et aux bonnes œuvres. Ayant à traiter de la foi contre les infidèles, je ne saurais m'adresser à personne plus utilement qu'à vous, ô sainte et bienheureuse Vierge ! puisque l'Epouse de votre Fils dit si souvent : *Cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*, je ne saurais suivre un meilleur avis que celui de vous dire avec la même Eglise : *Da mihi virtutem contrà hostes tuos*, et, pour cet effet : *Dignare me, laudare te. Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — I. Fides est columna, id est firma quia fundata super Ecclesiam, quæ est *firmamentum veritatis*. Quod probatur contrà hæreticos. — II. Et debet esse firma in nobis.

II. Punctum. — III. Est columna nubis, *argumentum non apparentium*. 1. Scripturâ. — IV. 2. Patribus. — V. 3. Ratione. — VI. 4. Exhortatione.

III. Punctum. — VII. Fides est columna ignis ardens charitate, et bonis operibus. — VIII. 1. Scripturâ. — IX. 2. Patribus. — X. 3. Ratione.

Premier point. — I. La première propriété de la foi, c'est qu'elle doit être comme une colonne ferme, stable, immobile et inébranlable; aussi l'apôtre saint Paul la nomme-t-il la substance, ὑπόστασις, la base, le soutien et, si l'on peut dire, l'hypostase de tout ce que nous espérons. Pour être ainsi ferme et assurée, elle doit être bien assise, son soubassement et son fondement doit être bien fixe et arrêté; et ce fondement n'est autre que l'Eglise, que le même Apôtre écrivant à son disciple Timothée, dit être la colonne de vérité. C'est ici la principale et plus importante question qui a toujours été disputée entre les catholiques et les hérétiques, et qui, étant bien éclaircie, toutes les hérésies s'en vont par terre et se

fondent comme la neige fait au soleil. Demandez à un hérétique, quelle est la règle de votre foi? quel est le fondement de votre croyance? et sur quoi vous appuyez-vous pour croire ce que vous croyez; il vous répondra, s'il a tant soit peu d'esprit, que c'est la parole de Dieu. Voilà un bon fondement; mais de qui apprenez-vous la parole de Dieu? Dieu ne vous parle pas face à face, ni bouche à bouche, comme il a fait à Moïse et aux Apôtres. J'apprends la parole de Dieu de l'Ecriture, dira-t-il; je ne m'en veux pas fier ni à saint Jérôme, ni à saint Chrysostome, ni à saint Ambroise, ni à saint Augustin, ni même à Bèze ou à Calvin : car Bèze, Luther et Calvin, saint Jérôme, saint Chrysostome et saint Augustin sont des hommes; et tout homme, pour saint qu'il soit, est toujours homme, c'est-à-dire sujet à caution et au mensonge, qui pourrait tromper, ou être trompé lui-même. Or, je vous veux montrer clair comme le jour, qu'il faut nécessairement nous en rapporter à quelque homme, et que si vous ne vous en fiez aux hommes, non-seulement vous ne croirez rien, mais vous ne saurez pas seulement ce qu'il faut croire.

Vous dites que vous voulez l'Ecriture sainte, voilà qui va bien; et moi aussi je la veux, et tous les catholiques, et tous les hérétiques qui ont jamais été au monde, ont dit qu'ils la voulaient. Mais quelle est l'Ecriture sainte? et comment savez-vous que la Genèse, l'Exode et le Lévitique, que l'Evangile de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, est l'Ecriture sainte? Dieu ne s'est pas apparu à vous pour vous dire en particulier : Ce livre imprimé en tel lieu, c'est ma parole ou c'est mon écriture. La Bible même ne dit pas : Je suis l'Ecriture sainte, et quand bien elle le dirait, elle serait suspecte en cela, puisqu'elle porterait témoignage de soi-même, joint que le plus méchant et pernicieux livre du monde pourrait dire : Je suis l'Ecriture sainte, je suis la parole de Dieu! et on ne le croirait pas. Les hérétiques Marcionites rejetaient le Pentateuque, ou les cinq livres de Moïse; les Manichéens rejetaient les Prophètes, les Albigeois les Psaumes et tout le Vieux Testament; les Ebionites ne recevaient qu'un seul des quatre Evangiles, savoir l'Evangile de saint Matthieu; les Cerdonites ne recevaient qu'une partie de l'Evangile de saint Luc; Luther rejette le livre de Job, l'Ecclésiastique, l'Epître aux Hébreux, celle de saint Jacques et celle de saint Jude, la seconde de saint Pierre, les deux dernières de saint Jean et l'Apocalypse; tous livres que Calvin tient pour l'Ecriture sainte. Bèze ne reçoit pas une partie de l'Evangile de saint Jean, que Calvin reconnaît pour canonique; enfin il n'y a point de livre en la Bible, qui n'ait été rejeté par quelque hérétique : comment donc leur montrerez-vous qu'un tel livre est Ecriture sainte, vu que l'Ecriture n'en parle pas?

Comment savez-vous, par exemple, que l'Evangile de saint Marc et de saint Luc, qui n'ont été que des disciples, sont de vrais Evangiles, sont de pures paroles de Dieu, et que l'Evangile de saint Barthélemi et de saint Thomas, qui ont été apôtres, sont de faux Evangiles et des paroles des hommes? Vous me direz : Parce que l'Evangile de saint Marc et de saint Luc ont été véritablement écrits par eux-mêmes, et que les deux autres ne sont ni de saint

Barthélemi, ni de saint Thomas, mais des Evangiles supposés. Cela est vrai; mais comment le savez-vous? où trouverez-vous en l'Ecriture qu'un tel Evangile est vrai et légitime, et qu'un autre est supposé et apocryphe? Ne l'apprenez-vous pas de l'Eglise; car vous n'avez pas les originaux d'un seul livre canonique? comment savez-vous donc que les copies sont fidèlement collationnées; ne faut-il pas que vous vous en rapportiez à quelqu'un? De plus, supposons que vous soyez assurés par la Bible ou par révélation divine, quelle est la vraie Ecriture : tout le Vieux Testament a été donné de Dieu en langue hébraïque, ou syriaque, ou chaldaïque; le Nouveau Testament en hébreu, ou en grec, ou en latin; la moitié du monde ne saurait lire en aucune de ces langues, ne vous faut-il donc pas fier à quelqu'un qui vous les lise, et, en vous les lisant, ne peut-il pas tromper, ou être trompé lui-même, puisque ce sera un homme? Ne peut-il pas vous donner le change, et mettre un *quiproquo?* Ceux qui ont tant soit peu d'intelligence en la langue hébraïque, savent quelle grande affinité et ressemblance il y a entre le *beth* et le *caph*, entre le *guimel* et le *nun*, entre le *daleth* et le *rescht*, entre le *zain* et le *nun* final, entre le *heth* ou *ket* et le *tau*, entre le *samech* et le *mem* final; et comme il est aisé d'écrire ou de lire l'une de ces lettres pour l'autre, par un petit trait de plume ou faute d'assez bonne vue. Ils savent encore comme, changeant de place un seul petit point, on change tout à fait le sens de l'écriture : car entre le *schin*, qu'ils appellent *jamin*, et celui qu'ils nomment *semol*, il n'y a différence que d'un petit point, posé sur le pied droit ou le gauche du *schin;* et cependant quelle différence en la signification d'un mot écrit par l'une ou l'autre de ces lettres? Par exemple, au psaume cent dix-huitième, où nous avons : *Principes persecuti sunt me gratis*, au texte hébreu, par la transposition d'un petit point, vous faites *scherim* ou *serim*, dont l'un signifie *principes*, et l'autre signifie *cantores*. Ainsi vous direz : Les princes m'ont persécuté, ou : les chantres m'ont persécuté; et cela n'est pas seulement en la langue hébraïque, mais en toute autre langue : il ne faut que la transposition d'un mot, d'une virgule ou d'un point, pour faire un sens tout contraire, comme au latin :

Porta patens esto, nulli claudaris honesto.

Si vous mettez la virgule devant ou après *nulli;* et, en français, il y a grande différence entre *je cherche des perles à vendre*, et *je cherche à vendre des perles;* il ne faut que le changément d'un accent pour changer le sens d'une parole. Comme en grec, du temps des Nestoriens, les catholiques disaient que la Vierge est θεοτόκος, c'est-à-dire Mère de Dieu; les hérétiques disaient qu'elle n'est que θεότοκος, c'est-à-dire fille de Dieu. En latin il y a grande différence entre *leporem et lepôrem;* et, en français, *voilà un prêtre bien indigne, voilà un prêtre bien indigné*. La plus saine opinion des docteurs hébreux tient pour tout assuré, qu'au temps que le Vieux Testament fut donné de Dieu, les points hébraïques n'étaient pas encore en usage. Or, une écriture hébraïque sans points, c'est comme une écriture latine ou française sans voyelles, en

laquelle il faudrait deviner, par ce qui est devant ou après, comme on devrait lire. Comme par exemple, en latin, s'il n'y avait que *mrm*, il faudrait deviner s'il y a *marem*, c'est-à-dire un mâle; *merum*, du vin; *mirum*, une merveille; *moram*, un délai; *morem*, coutume; *morum*, une mûre; *murem*, une souris; *murum*, une muraille. Ainsi en hébreu, sous *daleht*, *bet*, *resch*, si vous mettez deux *camets*, vous faites *davar*, qui signifie la parole; si vous mettez deux *segol*, vous faites *dever*, qui signifie la peste; si vous y mettez un *cholem*, et un *segor*, vous faites *douer*, le bercail.

Mais supposons que Dieu ait donné la Bible en français, qu'il ait dit que cette Bible imprimée à Genève, ou à La Rochelle, est son Ecriture : je dis derechef et je le veux montrer, qu'elle seule ne peut pas être la régle de votre foi, et qu'il vous en faut rapporter à quelqu'un : car saint Pierre, en cette même Bible, dit, qu'aux Epitres de saint Paul, et dans les autres Ecritures, il y a des choses difficiles, que les ignorants tirent à leur propre damnation (1. Petr. 3), notez *à leur damnation :* il y a donc des passages difficiles à entendre qui importent au salut, puisqu'il y va de la damnation, et n'êtes-vous point un des ignorants qui les tirent à leur damnation?

Dans la Bible il y a des paroles ambiguës et à double entente, comme ce mot de *lion* signifie quelquefois notre Sauveur (Apoc. 5), d'autres fois il signifie le diable (1. Petr. 5), ou bien saint Marc l'Evangéliste (Ezech. 1), ou même l'empereur Néron (2. Tim. 4), ou un homme courageux (Prov. 30), ou un avaricieux (Psal. 9), ou un homme qui a confiance en Dieu (Prov. 28), ou un homme qui est en colère (Prov. 19 et 20). Il y a même des anagrammes et des plus énigmatiques, comme de ceux que les Hébreux appellent *het bas*, parce qu'ils mettent la première lettre de l'alphabet qui est *aleph* au lieu de la dernière qui est *tau*, et le *tau* au lieu d'*aleph*, et la seconde qui est *beth*, au lieu de la pénultième, qui est *schin*, et le *schin* au lieu du *beth*; ainsi consécutivement. Comme en Jérémie (ch. 25 et 26) : *Rex Sesach bibet post eos*. Et au chap. 51, 41 : *Quomodo capta est Sesach*, c'est-à-dire *Babel;* car il met le *schin* au lieu du *beth*, et *caph* au lieu de *lamed*.

En la Bible, il y a des textes qui sont en apparence contraires à la loi de nature, à la raison et à la foi. En saint Luc (14, 26), Jésus-Christ dit : *Si quelqu'un vient à moi, et ne hait son père, sa mère, sa femme et ses frères, il ne peut être mon disciple*. En l'Ecclésiastique (3), il est dit, que *l'homme et la bête ont une même fin, et que la condition de tous deux est égale*. En saint Matthieu (24), il est dit, que *le Fils de la Vierge ne sait pas le jour du jugement*.

En la Bible, il y a des passages qui semblent directement contraires et opposés. En la Genèse (22), *Dieu tenta Abraham*. En saint Jacques (Jac. 1), *Dieu ne tente personne*. En la Genèse (32), le saint patriarche dit : *J'ai vu le Seigneur face à face*. En la première de saint Jean (4), l'apôtre dit : *Que jamais personne n'a vu Dieu*. En saint Matthieu (10, 10), Jésus-Christ dit à ses disciples : *Ne portez rien par les chemins, non pas même un bâton;* et en saint Marc (6, 8) il leur dit : *Ne portez rien qu'un bâton;* aux deux passages il y a le même mot en grec ῥάβδος, en latin *virga* et en votre Bible *un bâton*. Dites, de grâce, mon bon ami, qui vous vantez d'avoir

le Saint-Esprit, comment entendez-vous ces passages? Accordez-moi ces contrariétés, et si vous ne le pouvez pas sans consulter quelqu'un, qui sera homme aussi bien que vous, avouez ce que je vous montre au doigt, qu'il vous en faut rapporter à l'Eglise pour vous enseigner quelle est la vraie Ecriture sainte, pour vous la lire au langage qu'elle a été donnée de Dieu, pour la traduire en langue connue, pour vous interpréter les lieux difficiles, pour vous déchiffrer les paroles ambiguës et les anagrammes, pour vous expliquer les textes contraires en apparence à la raison et à la foi, pour vous accorder les passages qui semblent se contredire. Il faut, dis-je, vous en rapporter à l'Eglise, qui est appelée, par Zacharie (8, 3), *la cité de vérité;* à l'Eglise, laquelle *quiconque n'écoute pas doit être tenu comme un payen et publicain*, dit Jésus-Christ en saint Matthieu (18, 17), à laquelle le Fils de Dieu a dit : *Je vous donnerai l'esprit de vérité pour demeurer avec vous à jamais* (Joan. 14, 17) ; à l'Eglise romaîne, à laquelle saint Paul a dit (16, 17). *Remarquez ceux qui font des schismes, c'est-à-dire qui se séparent de vous; ils ne servent pas à Jésus-Christ, mais à leur ventre;* à l'Eglise, qui est, comme dit le même Apôtre (1. Tim. 3, 15), le fondement et la colonne de vérité. Et voilà justement notre colonne avec son appui et sa base, la foi appuyée et affermie sur l'Eglise ; mais comme elle est inébranlable sur un fondement si assuré, ainsi elle doit être bien ferme et immobile en notre cœur, c'est-à-dire que vous devez croire certainement et sans chanceler tous les articles de la foi.

II. Quand on vous dit que Sénèque, que Plutarque ou Aristote ont dit quelque chose, ne croyez pas ce qu'ils ont dit si vous le voulez, peu importe; mais quand on vous cite l'Ecriture sainte, vous devez être plus assuré de ce qu'elle dit, que vous n'êtes assuré de ce que vous voyez devant vos yeux et que vous touchez au doigt. Vous êtes assuré que demain il fera jour à dix heures du matin, qu'au mois de mai il y aura de l'herbe sur la terre, qu'au mois de juin les jours seront plus longs qu'en décembre, vous n'en doutez point, n'est-il pas vrai? Et pourquoi est-ce que ces choses sont assurées? parce que Dieu l'a ainsi établi et ordonné : *Ordinatione tuâ perseverat dies. Fiat lux : producat terra herbam virentem.* Or, il a établi et ordonné ce qui est en l'Ecriture sainte avec plus de certitude, de fermeté et d'infaillibilité que le cours des astres et les productions de la terre : car il dit en l'Evangile que le ciel et la terre passeront plutôt qu'il arrive qu'une parole ou qu'une lettre de l'Ecriture manque d'être effectuée : *Faciliùs est cœlum et terram transire, quàm unum apicem de lege cadere* (Luc. 16, 17). Et par conséquent, puisque l'Ecriture enseigne que tous les luxurieux, les ivrognes, les larrons, les avaricieux et les médisants ne posséderont jamais le royaume de Dieu (1. Cor. 6), si vous ne vous amendez de tous ces vices, il est plus assuré que vous serez dâmné, qu'il n'est assuré que demain il fera jour à dix heures du matin. Je dis, de tous ces vices; car si vous croyez que les luxurieux seront damnés, parce que vous ne l'êtes pas, et que les avaricieux ne le seront pas, parce que vous êtes sujet à ce vice, votre foi n'est pas bien ancrée, elle branle et chancelle en votre cœur : *Non*

potest Evangelium ex parte consistere, et ex parte nutare : aut enim utrumque necesse est ut valeat, aut utrumque vim veritatis amitat, dit saint Cyprien.

L'Evangile ne peut être vrai en un point et faux en un autre : si les luxurieux et les ivrognes sont damnés parce que l'Evangile le dit, les avaricieux et les médisants le seront aussi, puisque le même Evangile l'assure. Faute de cette fermeté en la foi, nous ne bâtissons rien dessus ou fort peu de chose. Quand une colonne n'est pas bien assise et affermie de tous côtés, elle branle; quand elle branle, on n'appuie rien dessus. Si les architectes qui ont fait cette église, eussent vu que ce pilier eût penché ou branlé tant soit peu, ils n'y eussent pas appuyé le toit de la voûte. Vous ne bâtissez pas l'édifice de la perfection des bonnes œuvres sur la colonne de votre foi, elle va chancelant et flottant de quelque côté. Vous croyez quelques articles, mais il y en a d'autres que vous ne croyez pas bien fermement. Vous mettez sur mer ou en quelque autre trafic, cent ou deux cents écus, parce que vous en espérez d'en recevoir dix ou douze pour cent de profit, et vous ne donnez point l'aumône, parce que vous n'espérez pas en retirer aucun profit; vous ne croyez donc pas ce que le Fils de Dieu a dit : *Qu'on recevra le centuple de tout ce qu'on aura donné ou quitté pour l'amour de lui et de l'Evangile* (Marc. 10). Si vous étiez assuré que toutes les fois que vous jurez, vous seriez condamné à une amende; que toutes les fois que vous dites une injure à votre serviteur ou à votre servante, il faudrait tenir le doigt sur le feu cinq ou six moments, vous vous en empêcheriez bien. Vous ne tenez donc pas bien assurées ces paroles de l'Ecriture : *Dieu n'aura point pour impuni celui qui aura pris son saint Nom en vain* (Exod. 20)*; ni quiconque dira à son frère chrétien : Vous êtes un fou, sera coupable de feu* (Matth. 5) : *Probate si estis in fide.*

Deuxième point. — III. La seconde propriété de la foi, c'est qu'elle est une colonne de nuée : *In columnâ nubis loquebatur ad eos*, obscure, sombre et ténébreuse; c'est à faire aux philosophes païens, de ne rien croire que ce qu'ils voient; c'est à faire à Aristote ou à Platon de dire, parlant de Moïse : *Iste cornutus multa dicit sed nihil probat*, c'est à faire aux Pharisiens, aux Capharnaïtes et aux Calvinistes, leurs successeurs, de demander tant de *pourquoi*, tant de *comment :* Pourquoi est-ce que vos disciples ne le savent pas comme les autres? Comment est-ce qu'il nous peut donner sa chair à manger? Mais le vrai fidèle a appris de Jésus-Christ : *que bienheureux sont ceux qui n'ont pas vu et qui croient ;* de saint Paul, que la foi est la conviction des choses qui ne sont pas évidentes.

IV. Nous apprenons de saint Grégoire que la foi est de croire ce qu'on ne voit pas, que le vrai fidèle dit, avec Tertullien : *Quid fidem quærit, rationem non quærit : quid Athenis, et Hierosolymis, quid Academiæ et Ecclesiæ? nostra institutio de porticu Salomonis est, quæ monet Deum in simplicitate cordis esse quærendum?* et avec saint Augustin : *Si ratio quæritur, non erit mirabile, si exemplum poscitur non erit singulare; demùs Deum ali-*

quid posse facere, quo fateamur non posse investigare. Quand on traite un article de foi, si vous en apportez la raison évidente, ce ne sera plus foi, mais science; si vous en demandez un exemple, il ne sera plus singulier et admirable. Accordons que Dieu peut faire quelque chose que l'homme ne peut pas comprendre : car autrement, ou il ne serait pas Dieu, ou l'homme serait Dieu : *In hujusmodi rebus tota ratio facti, est potentia facientis;* il faut encore dire : *Tota ratio dicti; est auctoritas dicentis.*

V. Et voilà la vraie raison de cette soumission d'esprit que nous devons avoir aux vérités catholiques, d'autant que, plus quelqu'un a d'ascendant et d'autorité sur nous, plus il nous surpasse en pouvoir, en science, en sagesse et en expérience, moins de paroles lui faut-il pour nous persuader ce qu'il dit. En effet, le médecin qui parle à son malade, lui dit seulement : Votre maladie est telle, il faut appliquer tel et tel remède, et le patient le croit; l'artisan qui est passé maître, dit à son apprenti : Il faut faire ainsi cet ouvrage, et non pas comme vous le faites; il faut coudre ainsi cette robe, ou peindre ainsi cette image; et il est cru par l'apprenti sans alléguer pourquoi; mais un médecin parle à un autre médecin, un maître artisan à un autre maître, il faut qu'il dise pourquoi, qu'il appuie sa parole, qu'il en apporte la raison. Quand je veux vous dissuader et détourner d'un vice, parce que je ne suis pas votre supérieur, mais votre serviteur très-humble en Jésus-Christ, il faut que je me mette en peine de prouver mes propositions par l'Ecriture, par les Pères et par les exemples, par raison et par expérience; il faut que je définisse, que je divise et que je raisonne; il faut que je dispute du genre, de l'espèce et des circonstances, du milieu, des extrémités et des inconvénients de ce vice, et mille autres façons de persuader. Mais quand le roi ou la cour de parlement, qui sont nos supérieurs, commandent une vertu, ou défendent un vice, ils le font sans apporter aucune raison, ils disent seulement : Tel est notre plaisir; c'est que, plus il y a de disproportion entre celui qui parle et celui qui écoute, celui qui parle se doit moins mettre en peine de trouver raison de son dire, et celui qui écoute doit croire plus aisément à sa simple parole. Or, est-il qu'il y a une disproportion et inégalité infinie entre Dieu et l'homme. Dieu est infiniment supérieur à nous en puissance, en sagesse, en autorité et en science; c'est donc assez quand il parle, que pour toute raison, il dise : *Hæc dicit Dominus*, le Seigneur a dit cela; et il faut croire les yeux bandés, sans réplique et sans repartie, sans demander pourquoi ni comment, ou sans douter tant soit peu de la vérité de sa parole.

VI. Et quand le diable mettra en votre esprit quelque pensée de curiosité ou de doute contre la foi, ne vous amusez point à disputer avec lui, ni à chercher des raisons pour convaincre votre esprit de quelque vérité chrétienne; mais recourez promptement au Fils de Dieu, en lui disant : Mon Sauveur, je suis un ignorant, mon esprit n'est que ténèbres; vous êtes la vraie lumière, la lumière du monde, le soleil de justice et la sagesse incréée : *Emitte lucem tuam;* éclairez mes ténèbres, je me donne à vous pour croire tout ce que vous voulez que je croie, tout ce que vous me

proposez par l'Eglise votre épouse. Et puis mettez-vous à penser et à faire quelque autre chose ; l'esprit malin et orgueilleux, quand il voit qu'on le méprise tant, qu'on ne daigne pas seulement l'écouter, il se retire tout confus ; mais abstenez-vous de converser avec les personnes, et de lire les livres qui vous peuvent jeter en l'esprit des pensées d'incrédulité ou de soupçon contre la foi. Avant que de lire ou acheter un livre, montrez-le à votre curé ou à votre confesseur, pour savoir s'il n'y a point de venin. Platon disait que le corps s'empoisonne par la bouche et l'âme par les oreilles ; il faut encore ajouter : et quelquefois même par les yeux.

Troisième point. — VII. La troisième propriété de la foi, c'est qu'elle doit être une colonne de feu, vive, ardente, enflammée et agissante comme le feu. Les hérétiques de ce temps, pour se donner carrière en toute sorte de plaisirs, sans aucun reproche de conscience, disent que la seule foi nous sauve ; que les bonnes œuvres ne sont pas nécessaires à salut ; que vous ayez commis tous les adultères, tous les larcins et les homicides imaginables, pourvu que vous croyiez, c'est assez. Les catholiques ne croient pas cela quant à la spéculation, mais plusieurs d'entre eux le suivent par pratique. Mes chers Auditeurs, je suis en cette chaire de la part de Dieu pour vous enseigner le chemin de votre salut, selon que l'Ecriture nous le montre ; ainsi je m'en veux acquitter, Dieu aidant, bienheureux si vous croyez : je vous dis et déclare, que l'Evangile nous apprend que pour être sauvés ce n'est pas assez que d'avoir la foi, d'être en la vraie Eglise et de ne point faire de mal ; mais qu'il faut faire le bien, pratiquer de bonnes œuvres, et de bonnes œuvres surnaturelles, conformes à notre foi, qui est surnaturelle.

VIII. *Car si vous n'êtes plus vertueux que les payens, quelle récompense aurez-vous*, dit notre Sauveur (Matth. 5) ; *si votre justice et votre vertu n'est plus grande que celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez pas au royaume des cieux.* Au grec il y a οὐ μὴ εἰσέλθητε εἰς τὴν βασιλείαν τῶν οὐρανῶν, vous n'entrerez point du tout au royaume des cieux. En saint Jacques (2), le cousin de notre Sauveur, en son épître canonique : *Si quelqu'un dit qu'il a la foi, et n'en fait pas les œuvres, pensez-vous que sa foi le pourra sauver?*

Quelles œuvres faites-vous, mon ami, quelles bonnes œuvres, quelles œuvres chrétiennes, quelles œuvres surnaturelles conformes à votre foi, et quelles œuvres plus que les payens ou les Pharisiens? Vous gagnez votre vie, vous travaillez en votre boutique, et vous nourrissez des enfants : les payens le faisaient aussi ; vous ne reniez pas votre Dieu, les payens ne le faisaient pas non plus : je n'ai jamais lu qu'aucun payen ait renié Jupiter. Vous venez quelquefois à l'église, ce pharisien de l'Evangile (Luc. 18, 12) y venait aussi et il y faisait mieux son devoir que vous : il remerciait Dieu des grâces qu'il avait reçues de lui ; et vous, pendant la grand'-messe et les vêpres, vous vous tenez à l'église assis sur un banc, aussi muet et inutile que le banc même. Vous respectez votre mère ; Plutarque qui était payen, respectait aussi la sienne, et Dieu veuille

que vous la respectiez autant qu'il le faisait; vous aimez vos bienfaiteurs, je ne dirai pas quel est le payen, mais quel est le tigre et le léopard qui ne le fasse; vous ne commettez point d'adultère ni de larcin, ni ce pharisien non plus : *Non sum sicut cæteri hominum raptores, adulteri* (Luc. 18, 12). Mon cher Auditeur, croyez-moi, si vous ne faites point d'autres choses, vous courez risque de votre salut : il faut faire des œuvres conformes à votre foi, surnaturelles, héroïques et dignes de la récompense que nous prétendons; il faut gagner votre vie et travailler en la boutique; mais en chrétien, en vrai fidèle, offrir à Dieu tous les matins le travail de votre journée, lui donner souvent votre cœur pendant le jour par oraisons jaculatoires, dresser votre intention et la lui adresser; nourrir et élever vos enfants, non parce qu'ils sont vos enfants, mais parce que ce sont les créatures et les membres du Fils de Dieu.

Jésus ne se contente pas que vous ne juriez point son saint nom, mais il veut que vous ne juriez point du tout : *Nolite omninò jurare;* il ne se contente pas que vous veniez à l'église, mais que vous y employiez le temps en des exercices de piété chrétienne, en des actes d'adoration, d'actions de grâces, de foi, d'espérance et de charité; c'est-à-dire que pendant la messe et les vêpres, il vous faut occuper, non à regarder quel état porte un tel et une telle, non à penser à votre ménage, mais à adorer Jésus-Christ au saint sacrement de l'autel, et à le reconnaître pour votre Dieu, votre Créateur, votre Conservateur, votre Rédempteur et votre dernière Fin; à le remercier des bénéfices reçus pendant toute votre vie, les repasser l'un après l'autre, lui demander pardon de vos péchés, sa grâce et son amour, avec la fuite du péché; il ne se contente pas que vous respectiez votre mère comme font les payens, mais encore votre belle-mère, votre bru et votre belle-sœur; il ne se contente pas que vous ne commettiez point d'adultère, mais que vous avisiez avec votre confesseur comment vous mortifierez ces mauvaises pensées qui croupissent en votre cœur, comme vous éteindrez ce brasier de concupiscence qui enflamme votre chair, que vous ne jetiez plus d'œillades impudiques : *Qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jàm mœchatus est* (Matth. 5, 28); il ne se contente pas que vous ne tuiez point, mais il veut que vous domptiez votre colère, que vous n'injuriez plus votre femme et que vous ne querelliez plus vos enfants; car il a dit : Quiconque se fâche contre son prochain, qui dit une injure à son frère chrétien, il sera coupable de la gehenne du feu ; il ne se contente pas que vous aimiez vos amis, mais il veut que vous aimiez même vos ennemis, que vous leur fassiez du bien; et quel bien leur ferez-vous, quand vous ne leur voulez pas dire une bonne parole?

IX. Si vous n'aimez que vos amis, que faites-vous plus que les payens, dit notre Sauveur, et quelle récompense aurez-vous davantage? Plût à Dieu, mon Seigneur, dit là-dessus saint Chrysostome, plût à Dieu que ce que vous reprenez aux payens comme une imperfection, fût au moins une vertu parmi les chrétiens de ce temps! plût à Dieu qu'ils aimassent au moins leurs amis et qu'ils ne leur fussent point traîtres! Mais à présent les chrétiens portent envie à leurs amis, ils leur donnent le croc-en-jambe, ils les sup-

plantent et les ruinent s'ils peuvent. Plût à Dieu, dit saint Augustin, que les chrétiens ne fussent pas plus farouches, plus cruels, ni plus lions que les lions mêmes: il est vrai que le lion étant carnassier de son naturel, et ne vivant que de proie, est cruel par les champs; mais au moins quand il rentre en sa tanière, où il trouve sa lionne et ses lionceaux, il dépose sa cruauté, il apaise sa colère, il se rend traitable et s'apprivoise : ce n'est plus un lion, c'est un agneau; et ce père de famille qui est homme, et qui par conséquent, devrait avoir l'humanité entée dans son cœur; qui est chrétien, c'est-à-dire, disciple de Jésus, doux et débonnaire, est toujours lion aux champs et à la ville, dedans et dehors, en la rue et en la maison, si bien qu'après avoir couru toute la journée pour faire curée de quelque charogne, après avoir ivrogné et s'être vautré dans l'ordure des impudicités, il rentre en sa maison, où il est plus lion que le lion même : il jure, il se dépite, il bat sa femme, il maudit ses enfants, il injurie ses serviteurs, blasphême son Créateur et met tout en désordre.

X. Si ceux qui ne sont pas plus parfaits que les payens et publicains n'auront point de récompense, quelle récompense doit espérer, mais quel châtiment ne doit pas attendre celui qui est plus cruel que les tigres et que les lions? Que dis-je que les lions, mais que les démons? Vous croyez en Dieu, dit saint Jacques, vous faites bien; mais si vous ne faites autre chose, vous n'en faites pas plus que les démons, vous faites moins que les démons : car *Dæmones credunt et contremiscunt :* les démons croient qu'il y a un Dieu et ils le craignent, et ils en tremblent de frayeur. Vous croyez en Dieu, et vous ne le craignez pas! puisque dans l'église, en sa présence, à sa vue, vous commettez mille irrévérences, mille insolences et mille impertinences! Vous croyez en Dieu, et vous l'outragez de parole, et vous blasphémez, et vous le reniez, et vous l'offensez si aisément, aussi gaîment et aussi impunément à votre avis, que si c'était un Dieu de paille : *Ostende mihi ex operibus fidem tuam :* montrez, montrez-moi votre foi par vos œuvres, et tenez pour tout assuré, comme les enfants d'Israël, pour arriver à la terre promise, devaient suivre le guide que Dieu leur avait donné, la colonne de nuée et de feu, qu'ainsi il vous faut suivre la conduite de la foi et le chemin qu'elle vous montre, qui est la fuite du péché, la pratique des bonnes œuvres, l'observation des commandements de Dieu et la fréquentation des sacrements, si vous désirez arriver à la vraie terre de promission, qui est le ciel empyrée. *Amen.*

SERMON XLIV.

DE L'ESPÉRANCE EN LA MISÉRICORDE DE DIEU, ET DE LA CONFIANCE EN SA PROVIDENCE.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis Deosa lienos coràm me.

Je suis le Seigneur votre Dieu; vous n'aurez point devant moi de dieux étrangers. (Exod. 20, 2, 3.)

La seconde vertu qui nous est recommandée en ce premier commandement, c'est la vertu d'espérance. Mais pour rendre ce sujet plus universel et plus utile à tout le monde, il me semble à propos de vous traiter, non-seulement de l'espérance en la miséricorde de Dieu, de laquelle les pécheurs ne se flattent que trop, mais encore et principalement de la confiance en la Providence divine : ce sera en trois points. Premièrement, nous verrons sur quoi s'appuie notre confiance; en second lieu, les fautes que nous y commettons, et en troisième lieu, les inconvénients qui nous en arrivent.

Nous devons apprendre de vous cette vertu, ô sainte Vierge! Vous êtes comparée à la palme qui s'élève et se guide vers le ciel, à mesure qu'elle est surchargée : *Sicut palma exaltata sum in Cadès.* Aux noces de Cana en Galilée, Jésus semblait vous rudoyer et refuser votre prière, disant que ce n'était pas encore son heure, et cela ne vous empêcha pas d'espérer en sa miséricorde, et de conseiller à ces pauvres mariés de faire tout ce qu'il leur commanderait. Encore que nous ayons mérité, par le grand nombre de nos crimes, d'être rebutés de lui, nous ne voulons pas perdre la confiance, puisqu'il assiste, même hors de la saison, ceux qui sont appuyés de vos faveurs maternelles que nous implorons, vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — I. Fiducia in Deum fundatur 1. in ejus potentiâ, quam videmus in creatione, conservatione et redemptione mundi. — II. 2. In ejus sapientiâ, quæ *disponit suaviter, et attingit fortiter.* — III. 3. In ejus bonitate.

II. Punctum. — IV. In eam peccamus 1. cùm non soli Deo confidimus. — V. 2. Cùm non ab initio. — VI. 3. Cùm non firmiter usque in finem.

III. Punctum. — VII. Hinc fit ut non mereamur tàm præstans auxilium Dei, quod probatur 1. Scripturâ. — VIII. 2. Patribus. — IX. 3. Ratione. — X. 4. Comparatione.

Conclusio. — Paraphrasis verborum Ecclesiastici : *Habe fiduciam in Domino, etc.*

Premier point. — I. La confiance que l'Ecriture sainte nous recommande avec tant d'instance, s'appuie sur trois perfections, que la foi catholique reconnaît et qu'elle adore le plus souvent en Dieu, qui sont comme les exécutrices de sa Providence divine, c'est à savoir la puissance infinie, la sagesse incompréhensible et la bonté ineffable. Saint Paul nous marque le premier appui, quand il dit : *Potens est autem Deus gratiam abundare facere in vobis, ut in omnibus semper omnem sufficientiam habentes, abundetis in omne opus bonum* (2. Cor. 9, 8). Dieu est tout-puissant, il peut

bien accorder les choses qui semblent contraires, il peut bien faire que vous pratiquiez les bonnes œuvres, non tellement quellement, mais abondamment et en toute façon, et avec cela que vous ayez suffisamment et en tout temps, et en toute chose, tout ce qui vous est nécessaire : ἐν παντὶ πάντοτε πᾶσαν αὐτάρκειαν. Pour vérifier ces paroles de saint Paul et pour établir notre confiance sur la toute-puissance de Dieu, comme sur un pilier ferme et inébranlable, nous n'avons qu'à ouvrir les yeux et faire réflexion sur les effets de cette toute-puissance en la création, en la conservation et en la rédemption du monde.

Au commencement des siècles, quand Dieu eût créé le ciel et les éléments, la terre était toute en friche, nue, stérile, déserte et inhabitable, sans fleurs, sans fruits, sans herbes, sans arbres et sans semence, toute couverte d'horreur et de ténèbres. Mais le Créateur est si puissant, que par une parole il corrigea tous ces défauts, il débrouilla ce chaos, il en fit éclore mille beautés. Sitôt qu'il eut dit : *Fiat lux*, *et producat terra*, on vit briller une lumière éclatante qui écarta les ténèbres; la terre poussa un émail agréable de fleurs et d'herbes verdoyantes; elle produisit des arbres chargés de fruits, des animaux de diverses espèces.

Conservatione. Si vous eussiez été en ce temps-là, voyant des productions si merveilleuses, vous eussiez dit : Voilà un bel ouvrage, mais il ne sera pas de durée; car ces créatures ont des qualités et des inclinations toutes contraires l'une à l'autre; l'une est chaude et l'autre froide, l'une sèche et l'autre humide; quelle apparence qu'elles s'accordent et qu'elles demeurent longtemps ensemble? Ce sera une guerre continuelle; elles s'entre-ruineront, elles s'entre-détruiront, elles s'anéantiront l'une l'autre; l'eau éteindra le feu, le feu dévorera la terre, et la terre consumera et desséchera les eaux. Cependant il en est arrivé tout autrement, et vous voyez que Dieu, par sa toute-puissance, conserve le monde depuis si longtemps, dans la dissension de ces parties, qu'il tient en bonne intelligence les éléments et les autres créatures, nonobstant leur antipathie et opposition naturelle; et même qu'il les lie ensemble, qu'il les allie, qu'il les marie ensemble, pour en composer les corps mixtes.

Frigida conveniunt calidis, humentia siccis.

Redemptione. Mais qu'eussiez-vous dit ou qu'eussiez-vous pensé, si Dieu vous eût découvert son dessein sur le mystère de l'Incarnation? s'il vous eût dit : Je ferai quelque jour un homme qui sera dépouillé de sa subsistance. Un homme dépouillé de sa propre subsistance, eussiez-vous répondu! ce sera donc un homme qui ne sera pas homme; ce sera un homme qui ne sera qu'un accident, ce qui renferme une contradiction manifeste; car l'homme est une substance, la substance est un être qui se soutient par lui-même et par sa propre subsistance. Il y a cette différence entre la substance et l'accident, que la substance subsiste par soi-même, et que l'accident n'a point de support que par l'appui de la substance. Je ferai bien plus : je ferai que cet homme sera encore dépouillé de sa propre existence; il sera donc un pur néant : car un être qui

n'a point d'existence, est un être qui n'a point d'être; c'est un être en idée seulement, c'est un être qui est encore au sein de la cause qui le doit produire. Voilà néanmoins un homme qui n'a point de subsistance, qui n'a point de propre existence, et tant s'en faut qu'il soit un néant, un accident ou un homme imparfait, qu'il est le plus excellent et le plus parfait de tous les hommes; c'est un Homme-Dieu, qui subsiste plus noblement par la subsistance d'autrui, qui existe plus réellement par l'existence du Verbe et beaucoup plus parfaitement qu'il ne ferait pas par la sienne. Profitons de ces vérités.

Vous dites : Ma maison est un vrai chaos, mes affaires sont en confusion, les tailles, les tutelles, les procès et les banqueroutes ont mis mes desseins et ma fortune au néant, et, qui pis est, je ne vois point de jour, point d'espérance ni d'apparence d'en sortir : mon père ou mon mari qui me protégeait est mort, mes créanciers me poursuivent de toutes parts, mes débiteurs sont insolvables, mes amis m'ont abandonné ou me trahissent, mes parents ne m'assistent point. Mettez votre confiance en Dieu, recommandez-vous à lui, ayez son honneur et ses commandements en recommandation, sa toute-puissance est infinie, il peut, par une parole, suppléer à tous ces manquements : *Solo sermone restaurat universa*, disait sainte Agathe. S'il dit une fois : *Fiat lux*, ou *Producat terra*, vous recevrez la lumière et la conduite pour réussir en vos affaires. Quand vous étiez à votre aise, quand vous aviez tout à souhait, quand vous étiez au-dessus de la roue, qui est-ce qui vous procurait ces biens? qui est-ce qui vous les conservait? votre mari, votre père, votre ami, direz-vous? Oui, mais vous n'êtes pas si mauvais chrétien, si ignorant et idiot de croire qu'ils le fissent d'eux-mêmes et par leur propre vertu; ils le faisaient parce que Dieu leur en donnait la grâce, qu'il se servait d'eux pour vous faire du bien, et, Dieu est-il mort avec eux? a-t-il perdu son pouvoir, parce que votre mari a perdu la vie? Pensez-vous qu'il soit comme ces mauvais écrivains, qui ne peuvent tailler une autre plume quand la première est usée ou perdue : *Qui intulit viro tuo necem, numquid abstulit Domino potestatem*, dit saint Augustin. L'accident qui a donné la mort à votre mari, a-t-il ôté la puissance à votre Dieu : *Potens est autem Deus omnem gratiam abundare facere in vobis, ut in omnibus omnem sufficientiam habeatis.* Dieu peut bien accorder les choses contraires, il peut joindre et allier celles qui semblent incompatibles, il peut faire que vous ayez beaucoup de temps pour prier Dieu et qu'il vous en reste encore assez pour vos études et votre ouvrage; que vous donniez de grandes aumônes, et que vous ayez plus que suffisamment pour entretenir votre famille; il peut faire que vous soyez incorruptible et intègre en votre charge, et que vous ne soyez pas trop entier et attaché à votre opinion; que vous soyez humble et courageux, zélé et débonnaire; en un mot, il peut faire que vous soyez prudent comme le serpent et simple comme la colombe.

Vous dites : Si je consens aux humeurs vicieuses de cet homme qui est en crédit, si je ne lui sers d'instrument en des actions noires et criminelles, d'objet et d'appât en ses voluptés déshon-

nêtes, il me délaissera, et il est tout le support et le soutien de ma fortune. Si je ne me parjure pour mieux vendre, si je ne vends à faux poids, si je ne retiens l'étoffe qu'on me donne pour faire un ouvrage, je ne pourrai pas faire subsister ma famille. A ce compte, votre famille ne subsiste que par un méchant homme, votre fortune n'est établie ni fondée que sur le péché, c'est-à-dire sur le vide et sur le néant? Certes, voilà un appui bien faible et une pauvre subsistance : comme si Job ne disait pas : Le bâtiment des pécheurs ne subsistera point : *Tabernaculum impiorum, non subsistet* (Job. 8, 22). Et derechef : ils sont un peu élevés, mais ils ne subsisteront pas longtemps : *Elevati sunt ad modicum, et non subsistent* (*Ibid.* 24, 24). Dites plutôt comme le brave Machabée. Comment pourrons-nous subsister, si vous ne nous secourez, ô mon Dieu (I. Mach. 3, 53)! *Rapietur sicut pulvis montium à facie venti et non subsistet* (Isa. 17, 13)? Dites comme David : Mon Dieu! vous êtes mon refuge, mon appui, mon soutien et mon unique support : *Firmamentum et refugium meum es tu* (Psal. 70, 3)! Quand votre famille sera destituée de toute subsistance humaine, elle subsistera bien plus sûrement et plus solidement en Dieu et en sa puissance infinie.

II. Je vois bien ce qui vous rebute et altère votre confiance, c'est qu'il vous semble que la puissance de Dieu tarde beaucoup à agir; mais vous ne considérez pas que ce n'est pas une puissance aveugle, qu'elle est douée d'une sagesse admirable, qui atteint fortement à sa fin; mais qui dispose de tout suavement. Et en effet, n'est-ce pas disposer de tout bien suavement, que de laisser opérer les causes secondes, comme si la première ne faisait rien; faire que les causes naturelles agissent nécessairement, les libres volontairement, et les contingentes fortuitement? N'est-ce pas atteindre à son but puissamment, que de faire que les causes fortuites ou contingentes, que les libres et volontaires servent à ses desseins aussi infailliblement que les naturelles et nécessaires, que tous accomplissent ses volontés aussi effectivement que si lui seul agissait dans les ressorts de leur ministère? *Ejus concilio militant etiam qui repugnant.* Vous voudriez que Dieu fît tous les jours des miracles pour vous, vous avez mille fois refusé de garder ses divines lois, et vous voudriez qu'il rompît à chaque fois les lois de la nature, et fît violence à ses créatures pour vous préserver des accidents que les résolutions du monde vous causent. Sa providence ne l'y oblige pas, elle se fait bien plus admirer quand tout réussit à votre profit sans intéresser les droits de personne.

On dit qu'un empereur de l'antiquité se voulant donner du plaisir et à ses favoris, leur fit dresser un festin somptueux dans un vaisseau en pleine mer, et qu'à chaque service, quand on levait les assiettes pour en donner de blanches, on les jetait dans la mer; les conviés disaient entre eux : Quelle profusion? quel dommage et quelle perte de prodiguer ainsi cette vaisselle d'argent qui serait si utile à tant de personnes! mais ils ne savaient pas le secret, ils ne savaient pas, dis-je, que l'empereur avait fait tendre autour du navire des filets qui recevaient tout, et qui, à la fin de la fête, amenaient à bord, et la vaisselle et plusieurs beaux poissons

qui s'y étaient pris. Ce grand Dieu compare sa providence à un filet : *Extendam super te rete meum* (Ezech. 12, 13 ; 17, 20 et 19, 8) ; parce que sa providence est pleine d'yeux comme un filet. Quand un revers de fortune vous est arrivé, il vous semble que c'est fait de vous pour jamais, que tout est perdu sans ressource, que vous êtes plongé au plus profond de l'abîme : *Veni in altitudinem maris.* Craignez Dieu et vous ne perdrez rien ; sa providence est autour de vous et de votre maison : *Sperantem in Domino misericordia circumdabit.* Elle recueille tout, elle conserve tout et elle vous rendra tout avec usure et surcroît de prospérité.

III. Vous me direz que vous n'auriez point de difficulté d'espérer en Dieu, si vous aviez été homme de bien, mais que vous l'avez tant offensé, qu'il vous semble que c'est présomption et témérité que d'espérer en lui quelque faveur, et que son Prophète a dit : Offrez à Dieu un sacrifice de justice, et espérez en lui (Psal. 4). Il est vrai ; mais le Prophète a dit ailleurs : *Sacrificium Deo spiritus contribulatus* (Psal. 50) ; un des plus agréables sacrifices qu'on puisse offrir à la Majesté divine, c'est un cœur brisé de repentance, un esprit contrit et humilié : pour grands, énormes et en grand nombre que soient vos péchés, si vous lui offrez ce sacrifice, si vous faites pénitence de votre vie passée et en commencez une nouvelle, vous devez espérer en Dieu, parce que le fondement de votre confiance doit être sa bonté, et non pas votre probité ; sa miséricorde, et non votre justice ; les mérites de son Fils, et non pas les mérites de vos bonnes œuvres. Encore que vos crimes soient très-grands, la bonté de Dieu n'en est pas plus petite, sa miséricorde ne laisse pas d'être infinie et les mérites de son Fils inépuisables.

Deuxième point. — IV. Je ne veux pas croire qu'il y ait ici personne qui ne mette sa confiance en Dieu, mais je puis soupçonner qu'il y en a plusieurs qui ne la mettent pas comme il désire, car il veut qu'on la mette toute en lui, dès le commencement et sans chanceler, et nous commettons en tout ceci de grandes fautes. Malheur à celui qui met sa confiance en l'homme et qui s'appuie sur un bras de chair ! dit le prophète Jérémie (17, 5) : *Maledictus homo qui confidit in homine et ponit carnem brachium suum.* Vous êtes sujette à cette malédiction, puisque vous vous fiez à votre maître, en vous abandonnant à lui criminellement, sur la promesse qu'il vous fait de vous marier richement.

Vous encourez cette malédiction puisque vous mettez votre confiance en cet homme qui est en crédit, faisant pour l'amour de lui des antidates, de faux témoignages, des monopoles ou d'autres actions noires et criminelles. Vous mettez votre confiance en votre fils, espérant de lui l'avancement de votre fortune, quand il aura cet office ou ce bénéfice dont il est incapable, ou que vous lui acquérez par des voies illicites : *Ponit carnem brachium suum.* Vous découvrez vos bras ou votre sein pour attirer un riche parti par cette amorce, vous mettez donc en votre chair, l'espérance de votre mariage : *Qui confidit in homine.*

Vous êtes homme ; si vous mettez votre confiance en vous, vous êtes sujet à cette malédiction. Il y a fort peu de gens qui ne

mettent une partie de leur confiance en eux-mêmes, en leur esprit, en leur science, en leur beauté ou en leur industrie; il n'y a pas jusques à un petit artisan, à un petit apprenti qui ne mette sa confiance en ses bras, en sa force, en son art ou en ce qu'il sait faire; et Dieu veut que vous mettiez toute votre confiance en lui, non pas partie en lui et partie en vous, mais toute en lui. Le Prophète ne dit pas : *Maledictus qui totam spem ponit in homine*, mais *spem suam;* il ne dit pas *in solo homine*, mais simplement *in homine.* Ce n'est pas que Dieu veuille que vous ne travailliez point pour gagner votre vie ou pour entretenir votre famille, mais il ne veut pas que vous mettiez votre confiance en vous et en votre travail, au lieu de la mettre en lui et en sa grâce. Il veut que vous travailliez sous lui, et non pas de pair avec lui; comme son instrument, et non pas comme son associé. Vous dites quelquefois : J'espère avoir bonne issue si Dieu seconde mes desseins; certes, c'est bien mal parler : pour bien réussir en un dessein, il ne faut pas que Dieu le seconde, mais qu'il prime, il faut qu'il soit le premier, et non pas le second en vos entreprises.

On dit en philosophie, et l'expérience le montre, que les œuvres de nature sont toutes parfaites et accomplies, parce que c'est une intelligence souveraine, un esprit divin et infini qui les fait : *Opus naturæ, est opus intelligentiæ non errantis.* Je défie tout artisan, pour excellent et bon maître qu'il soit, de faire un nid aussi commode et aussi propre à nourrir et à élever des petits comme fait une hirondelle ou un roitelet; c'est que Dieu le fait par l'entremise de ces petites créatures. Le Fils de Dieu dit en l'Evangile, que le roi Salomon, dans le plus haut éclat et dans la pompe de sa gloire, n'eut jamais un habit si bien fait et si promptement ajusté comme une fleur de lys des champs ; c'est que ce sont des ouvriers en soie et des tailleurs qui font les habits de Salomon, et que c'est Dieu qui taille et qui forme la robe de cette fleur : *Fœnum agri Deus sic vestit* (Matth. 6, 30). Si vos actions ne tendent et ne réussissent à la gloire de Dieu et au salut de votre âme, je n'en donnerais pas une pomme pourrie. Or, pour réussir à la gloire de Dieu et à votre salut, elles doivent être surnaturelles; car rien de naturel ne peut atteindre à une si haute fin ; et pour être surnaturelles, il faut que Dieu les fasse par votre entremise, que vous y soyez son instrument, instrument à la vérité vivant, libre et volontaire, mais toujours instrument et jamais principal agent.

C'est le propre de l'instrument de ne rien faire par soi-même, ni de son propre mouvement, et de n'agir que par la motion et la conduite de la cause principale. Quand le Créateur daigne se servir de vous comme d'un instrument, toute la gloire du bon succès lui en doit être attribuée, et non pas à son instrument, parce qu'il ne s'en sert pas par indigence, par puissance ou par besoin du secours, comme nous, mais par un excès de bonté et par excès de charité ; il lui est indifférent d'en avoir ou de n'en pas avoir, d'en avoir peu ou beaucoup; il peut donner la victoire quand il lui plaît aussi aisément à une petite poignée de soldats qu'à une grosse armée, comme lui disait le roi Aza, quand il fut sur le point de donner la bataille à un ennemi qui avait en son armée quatre cent mille

combattants de plus que lui : *Non est apud te ulla distantia utrùm paucis auxilieris, an in pluribus* (2. Paralip. 14, 11). Vous n'avez pas de succès dans vos desseins, ils ne réussissent pas à la gloire de Dieu et à votre salut, parce que vous n'y êtes pas l'instrument de Dieu, mais cause principale ; ce n'est pas lui qui donne le branle et le mouvement à vos entreprises ; c'est votre ambition, votre avarice ou votre sensualité. Vous allez aux saints ordres sans bien consulter si Dieu vous y appelle ; vous vous jetez dans le mariage sans considérer si c'est votre vocation ; vous commencez un procès sans lui demander la lumière pour connaître si c'est pour votre salut ; et quand vous avez un peu de bon succès, vous vous enflez, vous entrez en vanité, vous prenez part à la gloire qui est toute due au Créateur, parce que vous êtes du nombre de ceux dont il est dit en l'Ecriture, qu'ils se confient en leur vertu, qu'ils mettent leur confiance en eux-mêmes, qu'ils s'appuient sur un bras de chair.

Vous commettez une simonie pour acheter ce bénéfice, vous permettez des privautés sensuelles pour avoir ce riche parti, vous usez de voies illicites pour gagner ce procès, de remèdes superstitieux pour recouvrer la santé ; vous négligez votre salut et celui de vos gens, vous êtes tout à fait dans le tracas et l'embarras des affaires, parce que vous mettez une bonne partie de votre confiance en votre esprit, en votre soin, en votre diligence et industrie ; au lieu de la mettre toute en Dieu et en sa très-sage providence.

V. Ou si vous vous fiez en Dieu, c'est quand le monde vous a fait banqueroute ; vous recourez au Créateur quand les créatures vous abandonnent ; et Dieu veut être votre recours, l'objet de votre confiance dès le commencement, non à faute d'autre.

Saint Chrysostome a remarqué [1], que le patriarche Joseph ayant été mis en prison par la calomnie de sa maîtresse, la providence de Dieu permit qu'il y demeura deux ans. Saint Martin s'étant un jour trouvé entouré du feu qui s'était pris à sa chambre, courut à la porte pour s'échapper d'un danger si évident, et n'ayant pu l'ouvrir, il réclama la miséricorde de Dieu, qui l'en délivra miraculeusement ; mais depuis il s'accusa et pleura amèrement, de ce qu'il avait tenté la voie de sa propre diligence, avant que de recourir à Dieu et d'implorer sa divine providence : *Quærite primùm regnum Dei.*

De notre temps, nos Pères allant en mission sur les frontières de Normandie, une bonne femme les voyant passer, courut après eux pour leur demander un cas de conscience ; c'était une pauvre vieille qui avait encore la grâce baptismale, comme on le conjectura par ses discours. Elle logeait en une chaumine au coin d'un bois, gagnant un peu de pain à filer sa quenouille, et elle en donnait une partie aux pauvres qui passaient. Le cas de conscience qu'elle leur demanda, était qu'un jour de la Fête-Dieu, s'étant levée de grand matin pour aller à matines en la paroisse, et passant par la forêt, elle y trouva deux loups couchés l'un près de l'autre ; d'abord elle eut peur, et se retirant en arrière, elle s'en retournait

[1] Chrysost., Homil. 6, in ep. ad Titum ; Genes. 41, 1.

en sa cabane, mais elle se repentit sur-le-champ et se reprit elle-même, disant : Malheureuse que je suis, je n'ai pas assez de confiance en Dieu ; et, pour se punir de cette faute, elle alla baiser la terre auprès de ces deux loups, et leur dit : Loups de Dieu, si Dieu veut que vous me mangiez, mangez-moi, sinon laissez-moi aller à son service à la paroisse ; ils ne lui firent rien, et elle passa outre. N'ai-je pas bien offensé Dieu d'avoir manqué de confiance en lui, disait-elle à ces Pères ? Cela paraît enfant, mais les saints ont bien d'autres lumières que nous, et voient des fautes où nous penserions être très-innocents. D'autres fois nous faisons comme saint Pierre; nous commençons avec grande confiance, mais elle s'affaiblit et se glace dans l'orage des persécutions.

VI. Saint Pierre était en sa nacelle avec les autres Apôtres, le Fils de Dieu vint au devant d'eux en marchant sur les eaux, et les voyant effrayés d'un miracle si nouveau, il leur dit : C'est moi, ne craignez point (Matth. 14, 5). Seigneur, dit saint Pierre, si c'est vous, commandez-moi d'aller à vous sur les eaux. Venez, lui dit Notre Seigneur; il se jeta dans la mer, et marchait hardiment sur les eaux, mais sentant un vent un peu violent, il eut peur, et en même temps il commença à enfoncer, et eût coulé à fond, si Jésus-Christ ne l'eût pris par la main, en lui disant : Homme de peu de foi, que craignez-vous? Ainsi vous vous appliquez quelquefois fort courageusement à des entreprises héroïques et louables, comme pour vous donner à Dieu à dessein d'entrer en religion, de sortir de cette maison, de quitter cet office ou ce bénéfice qui vous est un sujet de damnation; mais un peu de vent vous ébranle; un malheureux *que dira-t-on*, une petite menace, un vain respect du monde. Ah ! si vous entrez en ce cloître, on ne vous trouvera pas assez forte d'esprit ou de corps pour y demeurer; vous en sortirez, on vous estimera inconstante et légère d'esprit; si vous sortez de cette maison, vous perdrez vos gages, la récompense qu'on destinait à vos services; l'appui de ce grand, de monsieur et de madame ; et si vous quittez cet office, tel vous adore, qui ne vous daignera pas seulement regarder; et cette crainte vous fait chanceler. Tenez bon, vous marcherez sur les eaux, vous gourmanderez cet élément furieux, vous triompherez du monde et de ses obstacles. Vous ne croiriez pas combien forte et invincible à tous événements est une âme généreuse qui se tient ferme à Jésus-Christ !

Donnez-moi une âme qui ait mis toute sa confiance en Dieu, toute en Dieu seul, et point du tout en soi, ni en aucune créature; elle ferait des miracles : au lieu que si nous chancelons, si nous nous défions tant soit peu de la providence de Dieu, nous n'aurons jamais bonne issue. Saint Pierre sentant le vent impétueux, ne se défia pas tout à fait, puisqu'il s'écria : Seigneur, sauvez-moi ! il avait encore un peu de confiance, puisque Jésus lui dit : *Modicæ fidei !* mais parce qu'il douta, il commença d'aller à fond. Ainsi assurément la seule cause pourquoi nous ne sommes pas puissamment secourus de Dieu, et que nous ne faisons pas les grandes œuvres qu'il voudrait opérer par nous, c'est qu'il y a toujours en notre cœur quelque grain de défiance. Voulez-vous que je vous

montre que votre confiance n'est pas toute en Dieu seul, mais beaucoup en vous et en la créature ?

Supposons qu'étant malade, vous disiez à votre médecin : Monsieur, je me confie en vous, vous êtes un habile homme et homme de bien tout ensemble, je mets ma santé et ma vie entre vos mains ; je ne craindrai rien, tant que vous me traiterez. En suite de cela, si quand il vous ordonne trois onces de rhubarbe, vous disiez à l'apothicaire : Il en faut mettre douze, j'ai besoin d'être bien purgé. Si quand il vous dit : Il ne faut pas vous saigner aujourd'hui, parce que c'est un jour de crise ; vous disiez : Et je me ferai saigner pour me rafraîchir, parce que j'ai plus chaud qu'aux autres jours : que dirait le médecin ? Et vous dites que vous vous fiez en moi, et que vous m'estimez habile en ma profession : n'est-ce pas vous moquer de moi, et de tous ceux à qui vous l'assurez ? Ainsi vous dites quelquefois en vos prières : Mon Dieu ! je mets toute ma confiance en vous, je me jette entre les bras de votre providence ; et il vous dit en son Écriture : Ne jurez donc point pour mieux vendre votre marchandise ; ne soyez point si âpre après les biens de ce monde ; retranchez une partie du temps que vous y mettez, pour l'employer au service divin et aux exercices de piété. Ne pressez point tant vos domestiques de travailler incessamment ; donnez-leur quelque temps pour prier Dieu, pour entendre les sermons ou pour se confesser et communier. N'usez point de supercherie, et encore moins de fausseté pour gagner votre procès, de simonie pour obtenir ce bénéfice, de fourbe pour avoir cet office ou cette succession. Payez ce que vous devez à vos pauvres créanciers, aux artisans, aux serviteurs ; et vous faites tout le contraire. Allez, vous êtes un moqueur, de dire que vous mettez toute votre confiance en Dieu ; vous la mettez en votre soin, en votre prudence, en votre travail, en votre diligence. Malheur à ces incrédules, à ces timides et lâches, à ceux qui ne font rien de généreux pour le service de Dieu, parce qu'ils ne se fient pas en lui : *Væ dissolutis corde qui non credunt Deo et ideò non protegentur ab eo* ; il ne les tiendra pas en sa sauvegarde, dit le Saint-Esprit par la bouche du Sage (Eccl. 2, 15).

Troisième point. — VII. En saint Marc, chap. 6e, il y a une parole qui est capable de surprendre et d'arrêter tout court nos esprits ; l'Evangile dit que le Fils de Dieu ne pouvait faire beaucoup de miracles en Nazareth : *Non poterat ibi virtutes multas facere*. Jésus-Christ n'est-il pas vrai Dieu, et Dieu n'est-il pas tout-puissant ? Cependant, le texte sacré ne dit pas qu'il ne voulait pas, mais qu'il ne pouvait : *Non poterat ibi*, en quel lieu ? en Nazareth sa chère patrie, en Nazareth où saint Gabriel avait dit que rien n'est impossible à Dieu ! en Nazareth où Dieu avait fait les deux chefs-d'œuvre de ses plus grands miracles, un Homme-Dieu et une Vierge Mère ; en Nazareth, il ne pouvait faire plusieurs miracles ! Ce qui est si étrange, que Jésus même s'en étonnait. Mais saint Marc en rend la raison, c'est que Dieu n'a pas coutume de faire des miracles en faveur de ceux qui s'en rendent indignes : or, la défiance nous en rend très-indignes, elle lie les mains à la toute-

puissance de Dieu, et elle arrête le cours de ses grâces particulières. Jésus-Christ avait été nourri en Nazareth, ses compatriotes l'avaient vu dans les bassesses de son enfance, dans les travaux d'un art mécanique, en la boutique de saint Joseph; ainsi ils n'en concevaient rien de grand, ils le méprisaient, ils n'avaient point de confiance en lui, et, par ce moyen, ils se rendaient indignes des œuvres miraculeuses qu'il faisait aux autres lieux.

VIII. Au contraire, le même Sauveur parlant un jour à sainte Gertrude, lui disait[1] : Ma fille quand une âme met entièrement sa confiance en moi seul, croyant sans aucun doute que je puis et que je la veux secourir fidèlement, cette vertu m'est si agréable, qu'elle me perce le cœur et me fait en quelque façon violence: car si, d'un côté, j'ai sujet de différer l'entérinement de sa prière, à cause du grand contentement que j'ai de la voir ainsi attachée à moi et accroître son mérite par sa confiance; d'autre part, je ne puis manquer de l'assister, parce qu'elle a recours à moi.

Pour ce sujet, l'Eglise demandant la faveur de sa protection, lui remontre qu'elle ne s'appuie que sur la seule espérance de sa grâce; elle le prie de considérer que nous n'avons confiance en aucune de nos actions. Et saint Augustin, en ses *Confessions :* Mon Dieu, toute notre espérance, toute notre confiance et toute notre assurance n'est qu'en votre miséricorde[2].

IX. Car il n'est rien qui nous oblige plus d'être fidèles à quelqu'un, que lorsqu'il se fie à nous, ni rien qui nous dégoûte tant de le secourir et le favoriser, que si nous voyons qu'il se défie de nous : *Fidelem si putaveris facies: habita fides, ipsam fidem obligat. Multi fallere docuêrunt dùm falli timent* (Senec., ep. 3). N'est-il pas vrai que si votre valet connaît que vous ne vous fiez pas à lui, il ne vous sert pas de bon cœur; que si votre servante voit que vous vous défiez d'elle, qu'elle ne vous est pas fidèle; que votre valet et votre servante ne vous servent pas de bon cœur, s'ils voient en vous de la défiance; et pensez-vous que votre Dieu vous veuille assister de bon cœur, quand vous vous défiez de lui?

X. Supposons qu'un gentilhomme dise à sa fille, âgée de dix-huit ans : Voulez-vous que je vous marie? et qu'elle réponde : Mon père, faites de moi ce qu'il vous plaira; mariez-moi, ne me mariez pas, donnez-moi à un cavalier, à un avocat ou à un marchand, à un artisan ou à un berger, je ne m'en soucie pas, pourvu que je vous agrée; en quelque état que vous me mettiez, je serai contente, pourvu que vous le soyez. Ce gentilhomme ne serait-il pas plus barbare que les Barbares, plus arabe que les Arabes, s'il n'avait grand soin de bien pourvoir cette fille, s'il n'avait de grandes tendresses pour elle? Elle s'en remet à moi, dirait-il, elle ne veut que ce que je veux; quand il me devrait coûter tout mon bien, je la mettrai à son aise ou je ne le pourrai. Voilà une âme qui dit à Dieu : Mon Dieu, je suis une pauvre et chétive créature, une impru-

[1] Refertur à Blosio, in monili spirituali, cap. 11.

[2] Quæ in solâ spe gratiæ cœlestis innititur, tuâ semper protectione muniatur. Deus qui conspicis quia ex nullâ nostrâ actione confidimus. Una spes, una fiducia, una firma promissio misericordia tua (S. Aug.).

dente, une indiscrète; je ne puis rien, je ne sais rien, je ne suis rien, je gâte tout quand je veux agir de moi-même; mais vous êtes mon refuge, mon espérance et mon unique reconfort; je veux avoir votre gloire devant les yeux et garder vos commandements, imprimer au cœur de mes gens votre crainte et votre amour, et travailler en ma profession autant que vous le commandez; mais quant au succès de mes desseins, de mes affaires et de mes procès, de ma fortune et de mon salut même, je m'en remets à vous, je m'en rapporte à vous; vous êtes plus que très-bon et très-sage pour y réussir; partant, coupez, taillez et disposez de moi ainsi que bon vous semble; que je sois malade ou que je sois en santé, que je sois pauvre ou riche, méprisée ou honorée, en affliction ou en prospérité, tout cela et rien m'est tout un; je serai heureuse et contente, pourvu que votre sainte volonté soit faite en moi et en ma famille. Si cette âme disait cela, non pas de bouche seulement et par compliment, mais en effet et étant ainsi disposée, pourrait-il arriver que Dieu ne la bénît pas, qu'il ne prît pas ses affaires en main? pourrait-il arriver qu'il n'eût pas soin de la bien conduire? Hé! il ne faut pas être chrétien pour avoir cette pensée d'une providence infinie.

Suivez donc le conseil que le Saint-Esprit vous donne : *Habe fiduciam in Domino, et ne innitaris prudentiæ tuæ, in omnibus viis tuis cogita illum, et ipse diriget gressus tuos* (Eccles. 25).

Conclusion. — *Habe fiduciam.* Vous vous fiez à un de vos amis qui est en faveur à Paris et qui ne vous a jamais dit : Fiez-vous à moi, qui peut-être est mort à présent ou disgracié, qui a peut-être changé d'humeur et perdu l'amitié qu'il avait pour vous, et vous ne vous fiez pas à Dieu qui vous a témoigné tant d'amour, à Dieu qui ne meurt point et qui ne peut perdre son pouvoir. Dieu, qui est toujours le même, et qui vous dit en son Ecriture avec tant d'assurance et de tendresse : Fiez-vous à moi et je ne vous délaisserai pas, et je ne vous abandonnerai pas : *Non te deseram neque derelinquam* (Heb. 13, 5). Vous ne vous fiez pas à votre Dieu qui peut, qui sait et qui veut vous aider puissamment, si vous vous jetez entre ses bras.

Il le peut, car il est tout-puissant et sa puissance est infinie, quand vous faites une entreprise hardie, téméraire et périlleuse, comme de vous battre en duel, d'enlever une fille, d'empiéter injustement sur le bien de votre voisin, vous vous fiez en l'appui d'un grand; vous dites : Un tel me protégera, il obtiendra ma grâce, il me fera gagner mon procès; et quand il est question de faire une action généreuse pour le service du ciel et pour le salut de votre âme, quand il faut donner des tailles à ce riche autant qu'il en doit avoir, le condamner en un procès qu'il a intenté injustement, ou lui refuser l'absolution qui ne lui servirait de rien, vous le redoutez, vous en appréhendez les suites. D'où vient que vous ne dites pas de Dieu ce que vous disiez de ce grand : Il me protégera, il me mettra à couvert des atteintes de sa vengeance! Votre Dieu n'a pas moins de pouvoir que ce grand : Quoi ne savez-vous pas qu'il est le Grand des grands, qu'il est infiniment puissant et relevé au-dessus d'eux?

Il est infiniment sage, et partant il saura bien faire réussir vos entreprises et ruiner celles de vos ennemis, dites comme Gamaliel : Ou vos desseins sont selon Dieu et pour sa gloire, ou non ; s'ils ne sont pas selon Dieu, vous ne devez pas souhaiter qu'ils réussissent ; et s'ils sont selon lui et selon sa conduite, on a beau faire, il aura le dessus, il ne permettra pas qu'on dise de lui, qu'il avait fort bien commencé et qu'il n'a pas pu achever : car il a tant d'intelligence, tant de ressorts et de secrets, tant de cordes en son arc et de créatures à sa solde, que si vous étiez en ses bonnes grâces, tout ce qu'on ferait jouer pour votre ruine, servirait à votre avancement ; tous ceux qui vous font la guerre seraient à ses gages pour votre service.

Il est infiniment bon, et vous n'en pouvez pas douter, puisqu'il vous en a donné de bonnes preuves, et vous devez faire sur le sujet de sa providence un raisonnement semblable à celui que saint Augustin faisait sur le sujet de la prédestination[1]. Il n'est pas que vous n'ayez quelque ami en ce monde, au moins un intime et cordial : or, dites-moi si le bon succès de vos affaires, si votre fortune, si votre salut ou votre bonheur éternel et temporel ne dépendait que de la bonne volonté de cet ami, ne vous en tiendriez-vous pas bien assuré ? S'il ne lui coûtait rien de vous rendre heureux et content, si on n'avait qu'à le vouloir, ne croiriez-vous pas certainement le devenir ? Or, cet ami vous a-t-il jamais témoigné une affection qui approche tant soit peu de celle que le Fils de Dieu vous a montrée ? a-t-il jamais fait la centième partie de ce que le Sauveur a fait ? a-t-il jamais répandu une seule goutte de son sang pour vous ? Le Fils de Dieu vous a donné tout ce que vous avez au monde, il a répandu son sang pour vous, il vous a donné sa vie précieuse ; certes, puisqu'il ne lui coûtera rien de vous faire heureux en ce monde et en l'autre, il le fera infailliblement, si vous ne le contraignez par votre défiance et par l'excès de vos crimes à perdre la bonne volonté qu'il vous a toujours témoignée : *Habe fiduciam.*

In Domino. Il est le maître, et il veut le montrer, permettant quelquefois que vous soyez assailli de l'orage de tous côtés, et qu'il vous laisse longtemps dans les disgrâces, les procès, la pauvreté, la maladie, le scrupule et les peines d'esprit ; mais si vous mettez toute votre confiance en lui, quand tout sera désespéré, quand vous serez tout à fait sans remède, sur le bord de votre ruine et à la veille d'être perdu sans ressource, il fera un coup de maître, un trait de sa providence, et il vous délivrera pour sa gloire, avec l'admiration de tout le monde : *Ne innitaris prudentiæ tuæ* : Ne vous fiez pas en votre prudence ; c'est un appui mal assuré, c'est une planche pourrie, c'est un roseau et un fondement sur le sable. Reconnaissez donc devant Dieu que toutes vos lumières ne sont que

[1] An verò timendum est, ne tunc de se homo desperet, quandò spes ejus ponenda demonstratur in Deo ; non autem desperaret, si eam in seipso superbissimus et infelicissimus poneret. Tutiores igitur vivimus, si totum Deo damus ; non autem nos illi ex parte, et nobis ex parte committimus. (August. lib. *de Prædest. Sanct.* cap. 1, et lib. *de dono persever.*, cap. 75 et 22).

ténèbres, que votre sagesse n'est qu'une folie; demandez sa conduite en toutes vos entreprises; réclamez sa miséricorde au commencement, au progrès et à la fin de vos actions : *In omnibus viis tuis cogita illum.*

C'est une grande faute que nous commettons, et qui est la cause de tous nos manquements, que nous n'avons pas recours à Dieu assez souvent, ni assez fortement. Un enfant qui ne sait pas écrire, ne se contente pas de se donner à son maître quand il commence à écrire ses exemples; mais il ne forme pas une seule lettre que le maître ne lui conduise la main; autrement il tracera des pieds de mouche, au lieu de faire une écriture. Nous sommes plus incapables de faire rien qui vaille par nous-mêmes qu'un enfant qui n'a jamais écrit n'est capable de bien écrire : partant, si vous voulez réussir en vos desseins, il ne faut pas vous contenter de vous donner à Jésus-Christ au commencement de vos actions, mais de temps en temps et très-souvent élever votre esprit à lui, lui lancer intérieurement des œillades affectueuses et respectueuses, lui offrir votre cœur, lui demander sa grâce et sa lumière. Si vous le faites ainsi : *Ipse diriget gressus tuos*, il éclairera votre esprit dans les perplexités, il affermira votre cœur dans les tentations, il vous tiendra par la main dans les dangers, il dressera vos pas dans ses voies, il fera réussir vos actions à l'acquisition de sa grâce en ce monde et à la possession de sa gloire en l'autre. *Amen.*

SERMON XLV.

DE L'AMOUR DE DIEU.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis Deos alienos coràm me.

Je suis le Seigneur votre Dieu; vous n'aurez point de dieux étrangers devant moi (EXOD. 20.)

Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur. (MATTH. 22.)

JE trouve bien en l'Ecriture sainte que la créature raisonnable est obligée de rendre plusieurs devoirs à la majesté divine et à ses perfections infinies; qu'elle doit honorer sa puissance, admirer sa sagesse, imiter sa bonté et craindre sa justice; qu'elle doit espérer en sa miséricorde, obéir à sa souveraineté, et se soumettre aux ordres de sa providence; mais je ne trouve point, en la parole de Dieu, qu'il ait promis la récompense des biens éternels et célestes à ceux qui lui rendent ces devoirs, s'ils n'aiment sa bonté infinie d'un amour sincère et cordial : il n'y a point d'yeux qui puissent voir, point d'oreilles qui puissent entendre, point de cœur humain qui puisse comprendre les grands biens que Dieu a promis et préparé à ceux qui l'aiment, dit l'Apôtre. Pour cela, le Fils de Dieu est venu en ce monde pour nous donner abondamment la vie, c'est-à-dire la vie éternelle; et voulant nous y acheminer, il nous dit avec tendresse : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu.* Saint Paul dit que cette vertu est répandue en nos cœurs par le Saint-

Esprit qui nous est donné; mais nous pouvons ajouter que l'amour divin a été répandu en votre corps immaculé, ô sainte et bienheureuse Vierge ! car le Saint-Esprit, qui est l'amour personnel et incréé, a opéré en votre sein virginal le chef-d'œuvre de sa charité, le mystère ineffable de l'Incarnation, comme votre ange vous le dit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — I. Perfectio et beatitudo nostra in cœlo, essentialiter consistit in visione Dei. — II. Sed super terram consistit in amore.

II. Punctum. — III. Propterea Deus nos obligat ad amorem suum, omnibus viis. 1. Præcepto. — IV. 2. Donis. — V. 3. Promissionibus. — VI. 4. Minis. — VII. 5. Vi. — VIII. 6. Philtro.

Conclusio. Praxis illius consilii : *Increpa, argue, obsecra.*

Premier point. — I. La fin de toutes les créatures qui sont en ce monde, c'est l'homme; la perfection de l'homme c'est son âme; la perfection de l'âme c'est la volonté; la perfection de la volonté, c'est l'amour, et la perfection de l'amour n'est autre que Dieu même. La fin donc et la perfection de ce monde c'est l'amour de Dieu : de là vient que notre Sauveur, qui désire avec passion que toutes ses œuvres soient parfaites, nous recommande si souvent et si ardemment en l'Evangile cette excellente vertu, qui est la reine, la forme, la vie et la perfection de toutes les autres. Je sais bien que saint Thomas, parlant de la félicité des âmes bienheureuses au ciel, dit (1. 2. q. 3, art. 4) que si on la considère précisément et formellement, son essence ne consiste pas en la dilection, mais en la vision de Dieu; que ce n'est pas essentiellement une action de la volonté, mais un acte de l'entendement qui voit Dieu à découvert et le contemple face à face. Il le prouve premièrement, parce que toutes les fois que l'Ecriture traite de la gloire des saints, elle en parle en termes de lumière, de vision et de connaissance; que le Prophète royal dit : *Mon Dieu, je serai content quand votre gloire me sera découverte* (Psalm. 16, 15); que saint Philippe dit : *Seigneur, montrez-nous votre Père, et nous serons heureux* (Joan. 14, 9); que saint Jean l'Evangéliste avance : *Que nous serons semblables à Dieu, parce que nous le verrons comme il est* (1. Joan. 3, 2); et que le Sauveur même, en termes fort exprès, assure que la vie éternelle consiste à vous connaître, ô vrai Dieu !

La raison de ceci est que la félicité de la créature raisonnable consiste en l'acquisition et en la possession du bien souverain qui est la dernière fin. Or, à proprement parler, ce n'est pas la volonté qui acquiert le bien souverain, mais c'est l'entendement; car la volonté ne peut exercer que deux sortes d'actions au regard du bien souverain : le désirer quand il est absent, se plaire et réjouir en lui quand il est présent. Or, le désir n'est pas la possession, mais seulement une pente, un mouvement et une inclination au bien souverain qu'on ne tient pas encore. Se plaire et se réjouir en la possession et jouissance du bien, suppose qu'il soit déjà acquis, ce qui se fait par l'entendement; ainsi la jouissance et le plaisir de l'amour qui est en la volonté au regard du bien souverain, n'est

pas proprement l'essence de la béatitude, mais seulement une suite, un apanage et une propriété qui en dérivent.

II. Je laisse aux théologiens à décider cette question, tant y a que je sais bien, et que personne même n'en doute, qu'il n'en est pas ainsi de la béatitude de cette vie, qu'elle consiste principalement, non en la connaissance, mais en l'amour de Dieu. Car en premier lieu, il faut nécessairement que le bien souverain ait cela de propre et de commode, qu'il ne soit jamais hors la portée de ceux dont il est la fin; il faut que tous y puissent arriver et atteindre, autrement l'inclination que la nature nous a donnée de tendre à la dernière fin, serait vaine et inutile. Or, il n'y a personne en ce monde, non pas même la plus simple femme, qui ne puisse aimer Dieu excellemment avec l'aide de sa grâce, au lieu que peu de gens le peuvent connaître. Que dis-je, peu de gens? personne ne le connaît parfaitement en cette vie. Aristote, avec tout son bel esprit et avec toute sa science, a été contraint d'avouer que l'entendement le plus vif, brillant, délié et transcendant, n'est au regard des choses divines, que comme les yeux d'un hibou à la lumière du soleil : *Videbimus eum sicuti est*, nous le verrons, il est vrai, mais nous ne le voyons pas. C'est du temps présent qu'il est dit : *Et ipse stat post parietem*, *respiciens per fenestras*, *prospiciens per cancellos.*

Quelqu'un étant à la fenêtre de sa maison et regardant par des jalousies, voit tout ce qui se fait en la rue, et entend tout ce qu'on y dit. Si, passant par là, vous levez les yeux en haut, vous voyez bien qu'il y a quelqu'un, mais vous ne sauriez dire qui c'est, parce que vous ne voyez que par-ci, par-là, quelques petits traits de son visage au travers des trous des jalousies. Ainsi, encore que Dieu soit invisible, il voit néanmoins très-distinctement tout ce qui se passe en ce monde, il entend tout ce qu'on y dit, il est présent à tout ce qu'on y fait, et si nous ne le voyons pas, nous voyons bien qu'il y a un Dieu, nous connaissons bien quelques petits traits de ses divines perfections à travers celles qu'il a communiquées aux créatures de ce monde, mais nous ne le voyons pas en lui-même : la connaissance que nous en avons n'est pas intuitive, mais abstractive, par rapport et par réflexion de ce que nous voyons en ses ouvrages, ou par le témoignage de la foi qui nous le représente le mieux qu'elle peut; et par conséquent, quelque connaissance de Dieu que nous ayons en ce monde, nous ne le possédons pas pour cela : nous possédons seulement une idée, une image, ou une espèce intellectuelle que nous en formons en notre esprit pour nous le représenter; mais quand j'aime Dieu de tout mon cœur, je le possède lui-même, il vient à moi, il fait sa demeure en moi, il est uni et conjoint en mon âme, non par sa grâce seulement, mais par sa divine essence : Si quelqu'un m'aime, nous viendrons à lui, dit Jésus, et nous ferons notre demeure en lui.

Si donc la perfection et la béatitude consistent en la possession de Dieu, qui est notre souverain bien; si la connaissance de Dieu en ce monde, ne vous donne pas sa possession, mais seulement celle de son idée que nous en figurons en nous; si l'amour que nous lui

portons le fait venir à nous, le fait habiter en nous et nous en donne la jouissance et la possession autant qu'il peut être possédé en cette vie ; il s'ensuit nécessairement et par une conséquence infaillible, que notre béatitude et perfection en cette vie, consistent à aimer et non pas à connaître Dieu.

Admirez donc la sagesse de la providence de Dieu et la suavité de sa conduite, d'avoir mis notre perfection en une action si douce, si délicieuse, si conforme à notre nature et si facile à être pratiquée par toute sorte de personnes. Car pour aimer Dieu, il n'est pas besoin d'être riche ou noble et en bonne santé, d'avoir de grandes forces corporelles, beaucoup de science, ni un bel esprit : mais beaucoup de bonne volonté. Et quel est l'homme si faible, si pauvre et ignorant, qui ne puisse avoir bonne volonté ? Admirez à son tour la bonté de Dieu, qui nous recommande son amour avec tant d'empressement ; car ce n'est pas qu'il en prétende pour soi quelque intérêt ; il n'a pas besoin de nos biens, ni encore moins de notre amour : mais c'est qu'il veut que nous soyons parfaits, il veut que nous soyons heureux, et il voit que la perfection et la félicité de cette vie consistent à l'aimer de tout notre cœur : il nous y porte et sollicite par toutes les voies possibles.

Deuxième point. — III. On ne saurait gagner le cœur de quelqu'un, ni l'obliger efficacement à une action, que par l'une de ces six manières : par commandement, par présents, par promesses, par menaces, par contrainte ou par philtre, c'est-à-dire breuvage d'amour ; Dieu emploie toutes ces voies. Premièrement, il nous le commande : *Diliges Dominum.* Sur quoi saint Augustin : *Quid mihi es, miserere ut loquar? Quid tibi tum ego, ut amari te jubeas à me ; nisi faciam mineris ingentes miserias ? parva non est ipsa miseria, si non amen te?* Hé ! mon Dieu, ayez pitié de moi ! pardonnez-moi si je prends la hardiesse de vous parler, n'étant que cendre et pourriture ! Q'est-ce à dire ceci, que vous me commandez de vous aimer ? Faut-il commander à un vassal d'aimer son prince, à un enfant d'aimer son père, à une épouse d'aimer son époux, à une partie d'aimer son tout, à une créature d'aimer son Créateur ? N'êtes-vous pas mon souverain, mon père, mon époux, mon tout, mon Créateur ? cependant vous me menacez de très-grandes misères si je ne vous aime ; y a-t-il au monde une plus grande misère que de ne vous pas aimer ? N'est-ce pas la misère des misères et la plus déplorable de toutes, que d'être privé de votre amour ? Vous me commandez de vous aimer, quelle miséricorde ! Ce m'est trop d'honneur d'en avoir la permission, ce me serait quasi une espèce de punition, si vous ne me le permettiez pas. Si le roi disait à un de ses courtisans : Ecoutez un tel, je veux que vous m'aimiez, je désire que nous nous aimions l'un l'autre ; n'en n'êtes-vous pas content ? Quel honneur, quelle extrême faveur, combien estimerait-on cela ? Un vassal n'oserait dire à son prince : Sire, je vous aime grandement ; et si un courtisan l'avait dit, on se moquerait de lui ; ce serait une grande faute et contre la civilité. Un sujet peut bien dire à son roi : J'honore votre majesté, j'ai beaucoup d'affection pour son service ; mais il ne lui oserait dire : je vous aime ! et je le puis dire à mon

Dieu, non-seulement sans témérité, mais avec beaucoup de mérite; il me le permet, il le désire, il me le commande.

Nous avons ce malheur entre plusieurs autres et qui n'est pas des plus petits, que nous faisons toujours plus d'état des choses qu'il faudrait moins considérer. Vous trouvez bien plusieurs chrétiens qui disent: C'est aujourd'hui le jour de saint Matthieu, demain les Quatre-Temps, ou Pâques arrivera bientôt, il faut ouïr la messe, jeûner, se préparer à la communion; l'Eglise le commande. On en trouve fort peu et presque point, qui ait jamais dit en sa vie: Il me faut faire un acte d'amour de Dieu: et toutefois c'est un commandement, et un commandement de Dieu qui oblige plus étroitement que ceux de l'Eglise; c'est le premier et le plus grand des commandements de Dieu: *Hoc est primum et maximum mandatum* (Matth. 22, 38). C'est un commandement affirmatif: notez *affirmatif;* les préceptes affirmatifs sont ceux qui commandent quelque action, les négatifs sont ceux qui défendent d'agir; pour obéir aux commandements négatifs, il ne faut rien faire, il faut seulement s'abstenir d'agir; pour observer ces commandements: *Tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne jureras point,* il n'est pas besoin de rien faire, il faut seulement s'abstenir de jurer, de tuer et de dérober. Il n'en est pas ainsi des affirmatifs, on ne les accomplit pas en ne rien faisant, mais en pratiquant quelque action qu'ils commandent. Or, le commandement d'aimer Dieu est affirmatif, qui oblige à des actes formels et exprès. Si je vous disais ce que quelques docteurs enseignent, vous vous en étonneriez, vous le trouveriez étrange; mais ceux qui aiment bien Dieu, le trouveront très-raisonnable, très-facile et très-juste.

Ils disent donc que ce commandement oblige incessamment, toujours et pour toujours; c'est-à-dire, que nous sommes obligés continuellement à l'amour actuel ou virtuel, à faire des actes d'amour de Dieu, ou à faire des actions commandées par l'amour de Dieu; ce qui est exprimé, disent-ils [1], par les paroles du commandement, si on les examine bien. Tu aimeras ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes pensées, de toutes tes forces; c'est-à-dire, que nous lui devons réserver toutes nos passions, toutes nos affections et toutes nos actions; car si nous recevons en notre esprit quelque pensée, si nous avons quelque joie, quelque tristesse, ou quelque colère volontaire, si nous disons quelque parole, si nous faisons quelque action de propos délibéré qui ne tende pas à la gloire de Dieu, ou médiatement ou immédiatement, il est clair que nous ne l'aimons pas de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos pensées, ni de toutes nos forces, et que nous péchons contre ce précepte, non pas toujours mortellement, mais souvent véniellement.

Voilà ce qu'en disent ces grands docteurs, mais il faudrait plusieurs sermons et des esprits dociles et modérés pour bien établir cette doctrine; tant y a que, sans aucun doute, ce commandement oblige quelquefois et en certain temps; et vous n'y pensez jamais, vous employez toutes les semaines au moins une demi-heure à en-

[1] Vide Divum Tomam., 2, 2, q. 23, act. 7. *Sed præcipue* 1. 2. q. *centesima art.* 10. in corp. et ad 2.

tendre la messe, pour obéir au commandement de l'Eglise, qui dit : Les dimanches messe ouïras; c'est très-bien fait : et si vous faisiez autrement, vous offenseriez Dieu. D'où vient que vous n'employez pas un demi-quart d'heure chaque semaine, chaque mois, ni chaque année à faire un acte d'amour de Dieu pour obéir à ce commandement de Dieu que notre Sauveur a publié de sa propre bouche : Tu aimeras ton Dieu! Croyez-moi et vous croirez un homme qui désire votre salut de tout son cœur : résolvez-vous dès à présent à employer tous les jours quelque petit espace de temps, comme un demi-quart d'heure à cet exercice de l'amour de Dieu, et que ce soit à certaine heure destinée particulièrement à cela, comme le matin ou le soir; cela se peut pratiquer par toutes sortes de personnes sans incommodité; car il se fait intérieurement, sans vous mettre à genoux, sans interrompre votre travail et sans que personne s'en aperçoive.

Si vous me demandez comme on le fait, je vous répondrai ce que saint Bernard disait en un autre sujet : *Nec doceri potest, nisi à donante, nec addisci potest nisi à suscipiente.* Si un enfant demandait : Comment faut-il faire pour aimer sa mère? on ne le lui saurait dire; on peut bien lui enseigner comme il faut obéir, servir et honorer extérieurement sa mère, non pas comme il faut l'aimer : c'est une action vitale et intérieure qui ne se peut pas enseigner. Si un malade disait : Comment faut-il faire pour trouver le miel doux? on ne lui saurait dire; il faut avoir le palais bien sain et disposé. Comment faut-il aimer Dieu? il faut avoir bonne volonté pour lui; cela ne s'enseigne point, mais il se pratique; il ne s'exerce pas en parlant, mais en faisant. Plusieurs femmelettes ne sauraient dire comme il faut aimer Dieu, ni ce que c'est que l'amour; et néanmoins elles aiment bien Dieu, parce qu'elles ont bonne volonté, tendresse et affection pour lui : *Nec doceri potest nisi à donante.* C'est à Dieu seul de vous le donner; tout ce que vous y pouvez faire, c'est de vous y disposer avec sa grâce, renonçant à tout ce qui lui déplaît, le lui demander affectueusement, le demander au Saint-Esprit qui est l'amour increé, le prier de vous donner à Jésus, mettre votre cœur à ses pieds. Réclamez la sainte Vierge et les séraphins et sainte Magdeleine; pensez à la bonté de Dieu, à ses autres perfections infinies et aux bénéfices inestimables qu'ils vous a faits. Par ces actes et d'autres semblables, nous nous disposons à recevoir de lui les impressions de son amour; c'est à quoi il nous oblige par le commandement : Tu aimeras ton Dieu; et parce qu'il voit que nous sommes mercenaires, que nous ne faisons rien pour rien, et que la pierre d'aimant de notre cœur est le propre intérêt,

Vulgus amicitias utilitate probat.

IV. Il nous accable de bienfaits pour nous engager à son amour. Il y a des gens qui sont si malaisés à contenter, que Dieu ne leur saurait plaire, quoi qu'il fasse. S'ils voient un méchant homme avec un peu de bonne fortune, ils murmurent contre la providence de Dieu; si Dieu abhorre le péché, pourquoi n'a-t-il

pas en horreur le pécheur qui le commet? et s'il a en horreur le pécheur, pourquoi envoie-t-il tant de biens à un tel qui est si vicieux ? pourquoi donne-t-il sa bénédiction à ses troupeaux, à ses moissons, à ses vendanges et à ses entreprises? pourquoi le conserve-t-il si longtemps en vie? Et s'il faisait mourir tous les vicieux, où seriez-vous vous-même il y a plus de dix ans? Vous murmurez de ce qu'il fait du bien à un tel pécheur, et vous trouveriez mauvais s'il ne vous en faisait point; à vous, dis-je, qui êtes aussi grand pécheur que pas un? Sachez qu'il fait du bien à ce vicieux qui l'offense, et à vous qui murmurez contre lui, afin de gagner son cœur et le vôtre; il pratique, en le faisant, le conseil qu'il nous donne par le Sage et par son apôtre : Donnez à manger et à boire à votre ennemi quand il en a besoin, et par ce moyen vous assemblerez des charbons ardents pour échauffer son amour envers vous : *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum; si sitit, potum da illi; et sic congeres carbones super caput ejus* (Prov. 25, 21 ; Rom. 12, 20). Autant de prospérités qui vous arrivent, autant de bouchées de pain que vous mangez, autant de créatures de Dieu qui vous servent, sont autant de charbons ardents qu'il assemble sur votre tête pour vous échauffer à son amour, autant de présents qu'il vous fait pour vous gagner à lui, autant d'appâts et d'amorces qu'il vous présente pour enlever votre cœur : *Et si parva sunt ista, adjiciet multo majora.*

V. Et s'il vous semble que tout cela est peu, et que votre cœur vaut encore mieux, il vous assure que tous les bénéfices qu'il vous a faits, et qu'il vous fait encore tous les jours, ne sont que les arrhes et les gages des grands biens qu'il vous a préparés et qu'il vous promet, en cas que vous l'aimiez. Il n'y a point d'yeux qui aient vu, d'oreilles qui aient ouï, il n'est point de cœur humain qui puisse comprendre les grands biens que Dieu a préparés à ceux qui l'aiment, dit l'apôtre saint Paul.

Pour en avoir quelque conjecture, servez-vous du raisonnement de saint Augustin, portez les yeux de votre considération sur toute l'étendue de l'univers, voyez que de superbes édifices il y a, que de maisons de plaisance, que de chambres richement meublées, que de jardins délicieux, que d'agréables parterres, que de fleurs de diverses couleurs, que de fruits savoureux, doux, aigres, musqués et de toutes façons, que de viandes de haut goût, que de vins délicats, que de bonnes odeurs, que de voix harmonieuses, que de pierreries, que d'habits somptueux, que de chiens, que d'oiseaux de chasse pour donner du passe-temps : c'est Dieu qui donne toutes ces choses aux hommes; mais à quels hommes, et qui est-ce qui en jouit plus ordinairement? Les blasphémateurs, les gens dissolus, les impudiques, les athées, les Turcs et les infidèles qui ne connaissent pas Dieu, ou les grands du monde qui le mettent en oubli et qui l'offensent incessamment. Or, s'il fait tant de bien à ses ennemis, qu'aurait-il réservé pour ses amis? S'il est libéral à donner, combien plus à récompenser; s'il est si charitable à ceux qui l'offensent, combien plus à ceux qui l'auront aimé? S'il est si magnifique à ceux à qui il ne doit que des peines, combien plus à ceux à qui il fait tant de promesses? Repassez en votre mémoire

tout ce que vous avez jamais vu, entendu et machiné; tout ce que vous pouvez souhaiter de grand, d'excellent, de riche, de magnifique, de précieux, d'agréable, et de souhaitable; tout cela n'est rien en comparaison de ce que Dieu vous a préparé si vous l'aimez : *Nec oculus vidit.*

Qu'est-ce que vous estimez en ce monde? Qu'est-ce que vous souhaiteriez en ce monde pour être content et tout à fait heureux? d'avoir autant d'esprit et de science que Platon, qu'Aristote ou que saint Thomas? autant de subtilité et d'éloquence que Cicéron, que Démosthène et Isocrate? autant de beauté et de bonne grâce que Judith ou qu'Esther? autant de santé et de force que Nestor? autant de vaillance et de bon succès qu'Achille, qu'Hercule et qu'Alexandre? autant de trésors et de richesses que Plotien, que Crésus ou que Salomon? autant de délices et passe-temps qu'Héliogabale, Cléopâtre ou que Sardanapale? Quoi de plus! souhaiteriez-vous d'être roi de France, roi de toute l'Europe, ou monarque de tout le monde? Devant qu'il soit cinquante ans, ou peut-être dix ans, vous aurez plus que tout cela, si vous voulez aimer Dieu et garder ses commandements; car tout cela se peut voir, conter et souhaiter; et il est impossible de voir, de raconter et de souhaiter les grands biens que Dieu a promis et préparés à ceux qui l'aiment : *Nec oculus vidit.*

VI. Mais vous les méprisez, parce que vous ne croyez pas à sa parole; vous faites comme ces anciens Israélites : *Pro nihilo habuerunt terram desiderabilem, non crediderunt verbo ejus, elevavit manum suam super eos.* Il lève la main, il use de menace, puisqu'on n'ajoute pas foi à ses promesses. N'est-ce pas être bien passionné du désir de notre amour, que de nous mettre le poignard à la gorge et nous dire : Je vous tuerai si vous ne m'aimez, je vous damnerai si vous ne m'aimez; il ne le dit pas seulement, mais il le fait : il nous damne éternellement si nous ne l'aimons; et le feu d'enfer qui semble être un excès de sa rigueur, est un effet de son amour, mais amour ardent et si excessif, qu'il passe en jalousie : *Ignis æmulatio, quæ consumptura est adversarios* (Heb. 10, 27). Lisez l'Ecriture et vous verrez que quand elle parle de ce feu, elle l'attribue au zèle et à la jalousie que Dieu a pour nous : et parce que plusieurs ne croient pas, ou ne craignent pas les peines d'enfer qui sont futures et invisibles, il use, ce semble, de menaces et de châtiments pour nous obliger à cet amour : *In igne zeli mei devorabitur terra* (Sophon. 1, 18, et 3, 8).

VII. Je ne parle pas ici de cette heureuse force, de cette douce violence que sa grâce exerce sur nous; de cette grâce qui a des ressorts si puissants, des attraits si forts et si adroits, qu'ils enlèvent infailliblement notre cœur : *A nullo corde duro respuitur, quia idcircò datur ut cordis durities auferatur;* mais je dis que Dieu nous commande et nous oblige de l'aimer, comme on oblige les enfants d'aimer une viande qu'ils ont à dégoût.

Quand sœur Marie de l'Incarnation était encore dans le monde, c'est-à-dire mariée, elle ne mignardait point ses enfants comme on fait à N.; elle leur faisait comme la mère de saint Bernard aux siens : elle rompait souvent leurs volontés, elle nourrissait ses filles de

viandes grossières pour les accoutumer à être Carmélites, en cas que Dieu les y appelât, comme il a fait; et quand quelqu'une refusait de manger quelque viande, on lui ôtait toutes les autres, on ne lui servait point d'autres mets que la viande dont elle était dégoûtée, et faute d'autre elle était bien contrainte d'en manger, et peu à peu son appétit s'y faisait. Peut-être que Dieu en fait de même et vous l'en devez remercier. Il vous a ôté votre père, votre mère, votre mari, votre enfant, votre ami, vos biens et tout ce que vous aimez en ce monde, parce que vous n'aimiez pas bien ce qu'il fallait aimer sur toutes choses : il vous a enlevé par sa providence, tout ce qui pouvait amuser et occuper votre amour, afin que le cœur humain ne pouvant être sans amour, le vôtre soit obligé, au moins à faute d'autre objet, de s'attacher inséparablement à sa divine Majesté. Grand Dieu! que sauriez-vous faire davantage pour avoir ce cœur que vous désirez avec tant de passion; de quel côté y entrerez-vous? vous l'assiégez de toutes parts et il ne se rend point : votre commandement si exprès, les attraits de vos bénéfices, les promesses du paradis, ni les menaces de l'enfer et les contraintes des afflictions ne peuvent fausser cette âme endurcie : *Extremis morbis extrema remedia.*

VIII. Quand un amant passionné a tenté toutes sortes de voies et qu'elles lui ont été inutiles, s'il veut venir à la dernière extrémité, il se sert de charme : il compose un philtre, il donne un breuvage ou une potion d'amour. Jésus-Christ se sert encore de cet artifice pour gagner notre affection. Oui, le voilà sur nos autels et dans nos tabernacles! Le voilà ce charme d'amour, ce charme naturel, ou, pour mieux dire, surnaturel. On dit qu'en un philtre ou breuvage d'amour, pour le rendre puissant et efficace, celui qui aime y doit mêler quelques gouttes de son sang, qu'il y doit faire entrer une partie de sa substance. Ne tient-il qu'à cela, dit notre Sauveur, je mettrai tout mon sang en ce breuvage, j'enfermerai en ce philtre, non-seulement une partie de ma substance, mais toute ma substance, tout mon corps, toute mon âme et ma divinité.

Conclusion. — Que vous en semble, Messieurs, qu'en pensez-vous? Ne jugez-vous pas que Dieu devrait avoir notre cœur après tant de poursuites? qu'il mériterait d'être aimé plus que tout ce qui est aimable et dans le ciel et sur la terre? Et toutefois, il n'y a rien en tout ce qui est à vous, que vous n'aimiez plus que lui. Saint Augustin dit fort bien : Vous aimez l'argent, ô avaricieux! et Jésus qui est la sapience éternelle, vous dit : Du moins, aimez votre Dieu autant que vous aimez l'argent. C'est une chose indigne de parler ainsi, mais c'est pour vous faire voir le tort que vous lui faites et le sujet qu'il a de se plaindre de vous : ce n'est pas pour comparer la Sagesse éternelle à l'argent, mais pour obliger de préférer l'amour à l'amour, l'amour de Dieu à l'amour de l'argent[1].

[1] Amas pecuniam, ô avare! ecce tibi dicit divina sapientia : Ama illam tanquàm pecuniam; indignum est, injuriosum est, ut pecuniæ sapientia comparetur, sed amori comparatur; video enim vos sic amare pecuniam ut amore illius labores suscipiatis, mare transeatis, etc. (Aug.).

Que dis-je? Dieu se plaint que vous aimez plus un peu d'argent que sa majesté infinie. Je dirai plus, mais je dirai vrai : il semble que vous lui donnez sujet de porter envie (je frémis en disant ceci et en y pensant seulement); vous lui donnez sujet de porter envie à votre mouchoir de cou, s'il en était capable. Hé! mon Dieu, qu'est-ce que cela? et où en sommes-nous réduits. Comment est-ce que votre patience nous peut supporter si longtemps? quand on n'aurait jamais commis d'autre crime dans le monde que de vous obliger à former cette pensée, ce serait assez pour mériter que vous anéantissiez le ciel et la terre : c'est lui-même qui dit cela; je ne vous l'oserais pas dire s'il ne l'avait dit, que s'il n'était Dieu, vous lui donneriez sujet de porter envie à votre mouchoir de cou que vous aimez plus que lui. Une fille à marier peut-elle oublier ses atours? peut-elle ne tenir aucun compte de son mouchoir de cou, n'en a-t-elle pas grand soin, n'y regarde-t-elle pas souvent, n'y pense-t-elle pas plus de douze fois par jour? et on ne pense point à moi, et on passe les jours entiers sans se souvenir de moi, et on me met en oubli comme si je n'étais rien! *Numquid obliviscetur virgo ornamenti sui aut sponsa fasciæ pectoralis suæ? populus verò meus oblitus est mei diebus innumeris* (Jerem. 2, 23).

C'est trop peu dire que vous avez moins d'amour pour Dieu que pour un peu d'argent, pour une fille, ou que pour un morceau de toile; vous ne l'aimez point du tout, vous n'avez pas le moindre grain d'amour pour lui! Ecoutez saint Jean; il en peut parler savamment, il est le bien-aimé disciple : Si quelqu'un dit qu'il aime Dieu, et avec cela ne garde pas ses commandements, c'est un menteur, la vérité n'est pas en sa bouche : *Qui dicit se nosse Deum et mandata ejus non custodit, mendax est* (1. Joan. 24). Vous ne les gardez pas, vous le savez fort bien; car il défend les jurements, les animosités, les impuretés, les envies, les médisances, les larcins, et vous les commettez; vous ne l'aimez donc pas, vous n'avez pas une petite étincelle de charité pour lui! O misérable sans amour! c'est là le malheur du démon, et le plus grand de tous les maux que d'être sans amour de Dieu! c'est le caractère des réprouvés, le préjugé d'enfer et la veille de la damnation; entre vous et l'enfer il n'y a que le filet de votre vie à dire : mourez quand vous voudrez, votre procès est tout fait, vous serez damné sans autre forme de procès, puisque vous n'avez point d'amour de Dieu. Et n'êtes-vous pas bien rebelle de ne vouloir pas obéir à un commandement si doux qu'est celui de l'amour? Ingrat, de n'aimer pas celui qui vous fait tant de biens; stupide, de n'être pas attiré par tant de promesses; téméraire, de n'être pas épouvanté par tant de menaces; insensible, de n'être pas changé par tant d'afflictions! et endurci, de n'être pas gagné par tant de charmes et d'attraits!

Vous avez beau faire, vous ne sauriez démentir la nature, ni faire mentir l'Ecriture; la nature du bien souverain est d'être l'unique repos et le seul contentement du cœur; faites tout ce que vous voudrez, tournez-vous de quelque côté que vous voudrez; gorgez-vous de biens et de délices, vous ne serez jamais heureux,

vous n'aurez point de vrai contentement, point de solide joie, jusques à ce que vous aimiez Dieu parfaitement, et que vous ayez mis votre cœur en cette posture, que vous ne vouliez aimer que Dieu, que vous teniez tout le reste pour indifférent, que vous ne vouliez vous réjouir que de ce qui avance sa gloire et ne vous attrister que du péché qui l'offense : *Versa et reversa, in dorsum et in ventrem, et in latera, et dura sunt omnia, et Deus solus requies.* Vous avez beau faire, l'Ecriture ne mentira pas ; si les biens que Dieu vous fait ne sont des charbons ardents qui vous échauffent à son amour, ce seront des tisons de feu qui vous brûleront en enfer : Dieu veuille que cela n'arrive pas ; mais puisque cet amour vous est si nécessaire, et que vous ne le pouvez pas avoir de vous-même, demandez-le à Dieu fervemment, humblement et assidûment. Demandez-le à Dieu si vous êtes sage, je le dis encore une fois, et je le voudrais dire cent mille fois à tous les chrétiens en particulier : demandez souvent à Dieu son amour : si vous voulez faire votre salut, dites souvent avec saint Augustin : *Serò te amavi, bonitas æterna, serò te amavi pulchritudo tàm antiqua et tàm nova!* C'est trop tard, c'est trop tard que je vous aime, ô bonté éternelle! c'est trop tard, c'est trop tard que je commence à vous aimer, ô beauté si ancienne et si nouvelle tout ensemble! Mais il vaut mieux tard que jamais ; je vous aime donc, ô mon Dieu! je vous aime de tout mon cœur, et je vous souhaite toute sorte de biens. Mais quels biens vous puis-je souhaiter? et quels biens vous puis-je donner, vous qui êtes l'abîme, le trésor et l'océan de tous les biens, très-suffisant à vous-même, très-content de vous-même et très-heureux en vous-même, sans aucun besoin de mendier aucune chose hors de vous? O mon Dieu! je me réjouis, je suis bien aise, très-content que vous soyez si parfait et si accompli de vous-même, qu'on ne vous puisse rien ajouter! Je me plais et me réjouis de ce que je ne vous puis rien donner, car si je vous pouvais donner quelque chose, vous ne seriez pas tout parfait. Je me réjouis des louanges que les anges et les esprits bienheureux vous rendent ; de l'honneur que vous rend la Vierge ; je me réjouis de la gloire que vous recevez de la sainte et sacrée humanité ; je me réjouis de la gloire, du plaisir et du contentement que vous vous rendez l'une l'autre, ô très-saintes et très-adorables personnes de la Trinité divine! et parce que je ne puis rien pour vous que vous rendre quelque gloire accidentelle et extérieure, je me résous de m'abstenir de tout péché, puisqu'il vous déplaît ; de faire tout ce que je saurai qui réussira à votre gloire, de procurer que mes prochains et principalement ceux que j'ai sous ma charge vous obéissent, vous aiment et vous servent : *En amo te, Domine; et si parùm est, amem validiùs, sed amem ampliùs.* Hé, mon Dieu! il me semble que je vous aime ; mais faites que je vous aime encore davantage : si mon amour n'est pas bien pur, purifiez-le de nouveau, si d'aventure je ne vous aime pas, faites que je vous aime, afin que vous ayant eu pour l'objet de mon amour en ce monde, vous soyez l'objet de ma vue, de ma jouissance et de ma félicité dans le ciel. *Amen.*

SERMON XLVI.

DE L'HONNEUR QUE LA VERTU DE RELIGION NOUS OBLIGE DE RENDRE AUX ÉGLISES.

Ego sum Dominus Deus tuus, non habebis Deos alienos coràm me.

Je suis le Seigneur votre Dieu : vous n'aurez point de dieux étrangers devant moi. (Exod. 20.)

La vertu de religion, qui nous est recommandée en quatrième lieu par le premier commandement, nous oblige à honorer de tout notre cœur, la très-haute et très-adorable majesté de Dieu, non-seulement en elle-même, mais en tout ce qui a quelque rapport ou quelque relation à elle. L'occasion se présentera en diverses rencontres de vous parler du respect que nous devons rendre aux saints et à leurs reliques, aux prêtres, aux religieux et aux autres créatures qui sont dédiées au service de Dieu; aujourd'hui je me contenterai de vous faire voir l'honneur que nous devons aux églises, honneur qui est si négligé en ce siècle funeste et déplorable, que la maison de Dieu paraît comme une halle, un marché public ou une autre place encore plus profane.

Le plus auguste temple qui ait jamais été consacré à Jésus, c'est votre cœur virginal et votre corps immaculé, ô sainte et bienheureuse Vierge!

Domus pudici pectoris,
Templum repentè fit Dei.

Le Père éternel l'a édifié par sa puissance infinie, le Fils en a projeté le dessein par sa sagesse incompréhensible, et le Saint-Esprit l'a sanctifié et béni par sa bonté ineffable; il y a mis le Saint-Sacrement, je veux dire le corps précieux et adorable du Fils de Dieu au mystère de l'Incarnation, comme votre ange vous prédit, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — I. Considerantur impensæ factæ in templo Salomonis. — II. Indè excitamur ad ornanda nostra templa. — III. Præcipuè in pagis.

II. Punctum. — IV. Quomodò profanantur. 1. Generaliter. — V. 2. Specialiter, per superbiam. — VI. Per scandalum. — VII. Per luxuriam. — VIII. Per invidiam. — IX. Per avaritiam. — X. Per idololatriam. — XI. Per immodestiam. — XII. Per sacrilegia.

III. Punctum. — XIII. Hæc profanatio dissuadetur rationibus. I. Ex parte Christi. — XIV. 2. Ex parte nostrî. — XV. 3. Reipublicæ.

Premier point. — I. Ce que l'Ecriture sainte et les auteurs très-authentiques racontent du temple de Salomon, du grand nombre d'ouvriers qui y travaillèrent, des grands frais qui y furent faits, des vaisseaux et des ustensiles qui y furent employés pour le service de Dieu, serait une chose incroyable si la foi n'y était engagée. Au 3e livre des Rois (6 et 7), et au 2e des Paralipomènes ou des Chroniques (cap. 2. et seq.), il est dit qu'on employa trente mille

bûcherons à couper le bois pour la charpenterie et la menuiserie, septante mille manœuvres pour porter les matériaux, quatre-vingt mille maçons à tailler les pierres, trois mille trois cents maîtres architectes, qui avaient la surintendance des ouvrages : tous ces ouvriers y travaillèrent l'espace de sept ans. Les matériaux mêmes des fondements étaient de pierres de taille de si grand prix ou valeur, que le texte sacré les appelle *pierres précieuses : Lapides pretiosos in fundamentum templi* (3. Reg. 5, 16) ; chacune de ces pierres avait vingt coudées de longueur, dix de largeur, cinq d'épaisseur, si artistement jointes l'une à l'autre qu'à peine pouvait-on en apercevoir les jointures ; il semblait qu'elles étaient jetées en fonte ; le pavé était de marbre blanc ; les murailles étaient couvertes au dedans d'une riche menuiserie de bois de cèdre, bois incorruptible : cette menuiserie était toute revêtue de lames d'or et du plus fin : *Omnia tabulis cedrinis vestiebantur, nec omninò lapis apparere poterat in pariete* (3 Reg. 6, 18) ; tout autour des murs il y avait des palmes et des chérubins si ingénieusement travaillés : *Auri probatissimi laminis* (2. Paralip. 3. 8, 10). *Nihil erat in templo quod auro tegeretur* (3. Reg. 6, 22) ; qu'on pouvait dire :

Materiam superabat opus. (Ovid., *Met.* 2, 1.)

La façon valait mieux que l'étoffe ; la pastille qui se brûlait devant le tabernacle était composée de poudres aromatiques des plus chères, avec des défenses expresses de se servir de semblables parfums en quelque autre lieu que ce fût. Quand le prêtre ou le lévite entrait là dedans pour moucher les lampes, il portait en sa main un plat d'or massif plein d'eau claire pour y éteindre les mouchures, afin qu'il n'y eût pas en ce lieu saint la moindre mauvaise odeur. Mais qui pourrait supputer le grand nombre ou la valeur des vases et des ustensiles qui y étaient employés. Voici ce qu'en dit Josèphe, auteur grave et célèbre parmi les Hébreux (lib. 1. *Antiquit. Jud.*, cap. 2. num.) :

Il y avait vingt mille encensoirs d'or, et quarante mille d'argent ; vingt mille assarons ou hins d'or (qui étaient certaines mesures) et quarante mille d'argent ; quarante mille instruments de musique, faits d'un certain métal qui était moitié or et moitié argent ; cinquante mille réchauds d'or en forme d'encensoirs, pour porter le feu d'un autel à l'autre, et cent mille d'argent ; soixante mille tasses d'or pour détremper la fleur de farine et six-vingt mille tasses d'argent ; quatre-vingt mille calices ou coupes d'or, et cent soixante mille d'argent ; quatre-vingt mille plats d'or pour y offrir la farine, et cent soixante mille d'argent ; cent mille fioles d'or et deux cent mille d'argent ; mille chappes ou dalmatiques, pour les sacrificateurs, toutes chargées de diamants et d'autres pierres précieuses ; dix mille aubes de toile fine et dix mille ceintures de pourpre, pour les sacrificateurs ; deux cent mille autres aubes de toile fine pour les lévites. On pourrait douter de ce qu'en assure cet auteur, s'il le disait sans caution ; mais l'Ecriture sainte (1. Paralip. 22, 14) l'autorise, disant que David laissa à son fils Salomon, pour la fabrique du temple, cent mille talents d'or, et le talent, chez les Hébreux, valait trois mille sicles d'or, et chaque sicle valait quatre écus d'or, selon les interprètes. Il lui laissa encore un

million de talents d'argent qui valaient autant que les cent mille talents d'or, ce qui, étant bien compté, on trouvera qu'il laissa en or et en argent, la valeur de deux mille cinq cent cinquante millions d'or. Quant au fer, au cuivre et aux autres métaux, on ne les pouvait ni compter ni peser; et après tant d'or et d'argent, tant de cuivre et de fer, après tant de marbre, tant de cèdre et de matériaux, après tant de richesses et de trésors, David s'écrie : Tout ce que j'ai préparé pour la maison de Dieu n'est que pauvreté et que bassesse en comparaison de ce qu'il mérite : *Ecce ego in paupertate meâ præparavi impensas domûs Domini* (1. Paralip. 22, 14). Après tant de frais, tant de travaux, tant d'ouvriers, tant d'art et de magnificence, Salomon s'écrie : Est-il bien possible que Dieu daigne habiter en une maison si indigne de lui! Je suis honteux de la voir si chétive. Hélas! ce n'est qu'une petite chaumine (3. Reg. 8, 27 et 2. Paralip. 6, 18). O grands rois! que vous étiez sages, que vous étiez éclairés de Dieu, que vous connaissiez bien la grandeur immense et infinie de sa majesté! et que, quand toutes les richesses du monde seraient fondues et anéanties pour son service, ce ne serait rien à comparaison de ce que nous lui devons!

Or, ce premier temple ayant été brûlé par les Chaldéens, et les Israélites ayant été emmenés captifs en Babylone par le roi Nabuchodonosor, quand ils furent affranchis de cette captivité, retournés en la Palestine, par la clémence et la miséricorde du roi Cyrus, ils se contentaient d'offrir à Dieu des sacrifices sur un autel dressé au milieu de la place; là-dessus, Dieu suscite un jeune homme de leur nation, nommé Aggée; il le remplit de son Saint-Esprit, il lui donne le don de prophétie, il lui met les paroles à la bouche, il l'envoie à ses compatriotes pour réveiller leur dévotion et les solliciter à réédifier le temple. Ce prophète s'adresse aux deux supérieurs du peuple : au supérieur temporel et au spirituel; à Zorobabel qui gouvernait l'état, et au grand-prêtre qui gouvernait la religion, nommé Josué ou Jésus : *Factum est verbum Domini in manu Aggæi prophetæ, ad Zorobabel filium Salathiel ducem Juda, et ad Jesum filium Josedech, sacerdotem magnum* (Agg. 1). Il s'adresse premièrement à eux, parce qu'aux desseins qui se font pour l'amour de Dieu, les supérieurs doivent être les premiers, et donner bon exemple aux autres : *Prævenêrunt principes.* Car, quand ils veulent tout de bon, et qu'ils embrassent avec zèle quelque bonne entreprise, le peuple s'y porte plus volontiers. Il parle donc à Zorobabel avant que de s'adresser au pontife, afin que les princes séculiers, les gouverneurs des provinces, et les magistrats des villes ne puissent pas dire : Nous avons charge du temporel, et non du spirituel; nous gouvernons l'état, ce n'est qu'aux ecclésiastiques d'avoir soin de la religion et du service de Dieu. Nous jugeons que c'est une chose convenable et bienséante à notre dignité, d'avertir nos sujets de leur devoir au service de Dieu, et leur apprendre comme ils se doivent rendre agréables à sa majesté divine, disent les empereurs Théodose et Valentinien en leurs Constitutions[1].

[1] Decere arbitamur imperium nostrum subditos nostros de religione commonefacere, et eos ad placendum Deo instituere (l. decere. cod. *de summâ Trinitate et Ecclesiâ Catholicâ*).

Vous remarquerez, en passant, que la providence de Dieu procure que ce prince s'appelle Zorobabel, comme qui dirait Zarababel : *Dispergens Babylonem*, par allusion à ces ambitieux qui, voulant élever la tour de Babel, pour se donner de la réputation, furent frappés de confusion et dispersés par tout le monde. Par où on voit que ceux qui veulent élever leur maison, pour se rendre célèbres dans le siècle, sont chargés de confusion, et que ceux, au contraire, qui travaillent pour la maison de Dieu, reçoivent bénédiction et réussissent. Le grand-prêtre, qui contribue à ce bon dessein, s'appelle Josué ou Jésus, c'est-à-dire Sauveur, parce qu'il n'est rien qui soit plus utile au salut des âmes que d'avoir soin de l'honneur et de l'ornement des églises. En Isaïe, chap. 66, certains Israélites qui étaient fort vicieux, projetant d'édifier un temple, Dieu les rebute et rejette leur dessein avec horreur, leur disant : Quelle est cette maison que vous voulez me bâtir? *Quæ est ista domus quam ædificabitis nomini meo? hæc elegerunt in abominationibus suis* (Isaï. 66). J'ai bien affaire de vos édifices matériels, quand vous édifiez mal tous vos voisins par les abominations de votre vie scandaleuse? Au contraire, Zorobabel et Josué étant fort dévots et vertueux, Dieu les sollicite de lui dresser un temple. C'est un mauvais augure pour vous, c'est signe que vous n'êtes pas en bon prédicament devant Dieu quand vous négligez sa maison aux villages où vous avez du bien, que vous la laissez mal couverte, mal pavée ou pleine de poussière et d'araignées ; c'est une marque que vous êtes aux bonnes grâces de Dieu, et qu'il vous veut faire du bien quand il vous donne un grand zèle pour la décoration et l'embellissement de son temple.

II. Or, la principale raison que le prophète allègue à Zorobabel et à Josué, pour les exciter à exécuter avec affection ce que Dieu demandait d'eux, c'est que ce second temple qu'ils dresseront sera plus glorieux que le premier édifié par Salomon : *Magna erit gloria domûs istius novissimæ plùs quàm primæ* (Agg. 2, 10). Comment est-ce que cette parole a été vérifiée, vu que comme il est dit au premier livre d'Esdras, quand ce second temple fut édifié, les vieillards qui avaient vu le premier pleuraient, gémissaient et disaient en soupirant : Hé ! quelle différence, quel déchet, quelle disproportion? Que cette maison est bien éloignée de la grandeur, de la splendeur et des richesses que nous avons vues en la première? Le Prophète répond à cette question au même chapitre, disant au verset huitième : Que la gloire de ce second temple consisterait en ce que le Messie l'honorerait de sa présence : *Adhùc unum modicum est et veniet desideratus cunctis gentibus, et implebo domum istam gloriâ, dicit Dominus exercituum* (Agg., 2, 8). Ce qui est un argument très-puissant contre les Juifs, qui disent que le Messie n'est pas encore venu ; pour dire cela en passant : argument auquel ils ne sauraient répondre avec tout leur rabbinage.

Aggée et Malachie, qu'ils reconnaissent et reçoivent pour grands et véritables prophètes, prédisent que le Messie viendrait en ce temple bâti par Zorobabel. Or, ce temple est maintenant tout à fait ruiné, il n'y reste pas seulement pierre sur pierre ; donc le Messie est déjà venu, et il entra autrefois dans ce temple, au-

trement les prophéties qui l'ont prédit seraient fausses. Le marbre, le jaspe, le porphyre, l'or, l'argent, les pierreries, le bois de cèdre, les vaisseaux précieux, l'industrie des ouvriers, la hauteur, la longueur et la largeur admirable du temple de Salomon, lui donnaient beaucoup de splendeur : mais cette gloire n'était rien en comparaison de celle qu'a eue le temple de Zorobabel quand il a été honoré de la présence du Messie; quand Jésus-Christ y a été présenté en la Purification, quand il y a disputé avec les docteurs, quand il y a prêché au peuple, quand il y a fait des miracles, quand il y a adoré et prié Dieu son Père : et, je l'oserai dire, puisqu'il est véritable, que le plus chétif de nos temples, la plus petite de nos églises de village, est sans comparaison plus glorieuse, plus digne d'honneur et de respect que n'a été le temple de Salomon ni celui de Zorobabel.

La majesté de Dieu n'habitait dans le temple de Salomon qu'en ombre et en figure, et elle habite dans les nôtres réellement et véritablement, personnellement et corporellement. Jésus-Christ n'a été présenté à Dieu qu'une seule fois en la Purification dans le temple de Zorobabel, et il est tous les jours offert dans les nôtres par un très-auguste, divin, adorable et redoutable sacrifice. Quand il fut offert dans ce temple ancien, il était dans une chair mortelle, en la ressemblance du péché, assujetti à toutes les bassesses de notre nature; quand il est offert dans nos églises, il est en une chair immortelle, en la gloire de son Père, revêtu et orné de toutes les grandeurs et excellences de la divinité : *Tunc ex parte homo, nunc per omnia Deus*, dit saint Ambroise; il n'a été dans le temple de Zorobabel, que quelquefois en passant, pendant le cours de trente-trois années, et il est dans les nôtres assidûment et continuellement, jour et nuit, non pendant l'espace de trente-trois, quarante, cinquante ou cent ans seulement, mais jusques à la consommation des siècles. Et c'est proprement de nos églises que le Père éternel peut dire : *Erunt oculi mei, et cor meum ibi in sempiternum.* C'est ici où est incessamment le Fils de sa dilection, l'objet de ses plus tendres amours et le sujet de sa complaisance : *Hic est Filius ejus dilectus, in quo sibi benè complacuit.* De sorte que si un prophète a été envoyé tout exprès, et s'il a employé toute son éloquence pour persuader au peuple de bâtir le second temple, parce que le Messie y devait entrer quelquefois; si Salomon a fait tant de frais, s'il a mis en besogne tant d'ouvriers, s'il a dépensé avec profusion tant de trésors à bâtir le premier temple, parce que la majesté de Dieu y devait habiter en figure et ombre, quel prédicateur, quelle éloquence, quel prophète ne faudrait-il pas pour recommander au peuple chrétien l'honneur et le respect envers nos églises? quels frais ne faudrait-il pas faire, quel soin ne faudrait-il pas prendre pour les orner et embellir?

S'il n'y avait qu'une seule église en la chrétienté, je voudrais qu'elle fût pavée, non pas de marbre ni de porphyre, mais de rubis, de diamants, d'émeraudes et d'autres pierreries plus éclatantes s'il se pouvait; je souhaiterais que les murailles ne fussent pas seulement toutes dorées, mais qu'elles fussent d'or massif et du plus fin; mais parce que le grand nombre d'églises qui sont

en la chrétienté, ne permet pas une si grande magnificence en chacune, je voudrais au moins qu'on fût curieux de les tenir toutes dans une bienséance, netteté et honnêteté passable.

III. Messieurs, mesdames, vous faites quelquefois de grandes libéralités à certaines églises de la ville, vous faites bien, je vous en loue; mais que vous ont fait les paroisses des villages où vous avez du bien, pour n'y pas donner une pauvre nappe d'autel : *Oportuit hæc facere, et illa non omittere?* Le Fils de Dieu habite aussi réellement et est aussi adorable dans les églises des petits lieux, que dans les temples superbes et magnifiques des plus grandes villes.

Si le roi était servi en vaisselle d'or dans Paris, et hors de Paris en vaisselle de bois, l'inégalité serait assurément trop grande. Cependant dans les villes il y a des chandeliers d'argent sur l'autel, pour y mettre des cierges, et dans les villages le corps adorable de Jésus-Christ est dans un ciboire de cuivre, son sang précieux dans un calice d'étain, plus noir que la tasse d'un valet. En la ville, on a des chasubles, des aubes et des surplis de trente, quarante, cinquante écus, et au village il n'y a quelquefois qu'une chasuble toute déchirée, une aube qui fait pitié à voir. Il y a plus de mérite de donner aux paroisses de village, parce qu'il y a moins d'amour-propre, moins de recherche de vous-même, moins de danger de vanité. Vous donnez à l'église de ce monastère; pourquoi? peut-être parce que vous y avez votre fille, vous y avez votre confesseur, ou afin qu'on dise : C'est une telle qui a donné ce beau parement. La splendeur et la magnificence d'une église et de ses ornements sert à jeter dans l'esprit du peuple une bonne estime de la grandeur de Dieu, un grand respect envers les choses saintes. Or, les villageois qui ont l'esprit grossier, et qui se conduisent par les sens, ont plus besoin de cette pompe et splendeur extérieure, pour concevoir un grand sentiment de Dieu, que ceux de la ville qui ont l'esprit plus délié et qui sont mieux instruits.

Deuxième point. — IV. Mais à quoi sert de faire tant de frais, pour édifier des églises? à quoi sert d'avoir tant de soin de les enrichir et de les embellir, si Dieu n'y est glorifié. Or, il n'y est pas glorifié, mais déshonoré et offensé, si ce reproche se peut vérifier en nous : *Domus mea domus orationis vocabitur, vos autem fecistis eam, speluncam latronum.*

Domus mea. L'Eglise est la maison de Dieu; c'est donc en abuser que d'y faire des actions qui ne tendent pas au service de Dieu; c'est en abuser que d'y dormir, d'y deviser, s'y promener, d'y être sans prier Dieu ou sans y entendre sa parole; c'est en abuser que d'y passer portant du blé, des fruits ou quelque autre fardeau : Jésus-Christ empêchait telles irrévérences dans le temple de Salomon qui n'était pas si digne que les nôtres : *Et non sinebat ut quisquam transferret vas per templum* (Marc. 11, 16).

Domus orationis vocabitur. L'Eglise est la maison d'oraison; c'est donc la profaner que d'y faire des actions, d'y apporter ou amener quelque chose qui puisse empêcher l'oraison et troubler la dévotion des fidèles qui y sont; y parler haut comme on ferait

en un marché, y faire du bruit, y regarder de tous côtés, amener des chiens ou y apporter des enfants. Jésus-Christ ne se fâche pas seulement contre ceux qui vendaient au temple par avarice, mais aussi contre ceux qui y achetaient par esprit de religion, pour offrir des sacrifices, parce que le bruit de ce trafic causait des distractions à ceux qui y étaient en oraison.

L'Eglise est une maison de Dieu, une maison d'oraison ; c'est donc un crime détestable que d'en faire une caverne de larrons : *Vos autem fecistis eam speluncam latronum.* Il dit une caverne, parce que l'avarice de ces vendeurs était occulte et palliée ; il faut dire maintenant, vous en avez fait un théâtre de larrons ; car on la profane et déshonore, on y dérobe l'honneur qu'on doit à Dieu, on y commet le péché ouvertement, effrontément et à la vue de tout le monde.

V. Théâtre d'orgueilleux. Dieu disait par le prophète Isaïe : Je ne veux point transférer ma gloire à un autre ; et le superbe lui dit : Je vous la déroberai : *Gloriam meam alteri non dabo sed ego eripiam, ait superbus* (Isai. 42, 8), comme s'en plaint le dévot saint Bernard : Dieu est jaloux de sa gloire, il ne la veut pas communiquer à sa créature, mais vous tâchez de la lui enlever par la vanité de vos ajustements. Jésus s'est mis en l'Eucharistie sous l'apparence d'un morceau de pain, afin que nous nous approchions de lui avec plus de confiance ; s'il se présentait à nous en forme naturelle et ordinaire, avec l'éclat et la splendeur de sa gloire, il nous éblouirait et nous ferait pâmer de frayeur ; nous n'oserions pas l'aborder ni même l'envisager : il se déguise, et se met sous les faibles apparences du pain, afin que nous ayons la hardiesse de nous approcher de lui, le regarder et courtiser ; et une petite coquette lui dispute cet honneur : elle dit aux assistants, non pas de bouche, mais de cœur et d'affection : Ne vous arrêtez pas à regarder le Saint-Sacrement ; il a trop peu d'apparence, il ne semble qu'un morceau de pain : tournez vos yeux vers moi, vous y aurez plus de satisfaction ; vous vous divertirez à la vue de mon visage fardé, de mes cheveux frisés et annelés et du reste de mes ornements fort ajustés.

VI. De là vient qu'elles offensent Dieu et lui dérobent son honneur par scandale. Dieu s'en plaint par Jérémie : Ils ont mis des pierres d'achoppement en la maison où mon saint nom est invoqué, et ils l'ont souillée : *Posuerunt offendicula sua in domo in quâ invocatum est nomen meum, ut polluerent eam* (Jerem. 7, 30). Si quelqu'un dressait un piége, ou une chausse-trappe dans la forêt de Fontainebleau, pour y prendre des sangliers, des cerfs et d'autres bêtes fauves qui appartiennent au roi, et que Sa Majesté veut lui être réservées ; étant découvert et convaincu, il serait grièvement puni ; mais si un autre dressait un piége dans son palais royal, dans le Louvre, sur le chemin où les gens du roi doivent nécessairement passer pour rendre service à sa Majesté, il ne serait pas condamné aux galères, ni à une douce mort, il serait brisé sur la roue. Ainsi, quand une fille est au bal, à la danse ou à la comédie, si elle est parée mondainement, si elle est une amorce de concupiscence, elle est très-coupable devant Dieu ; mais elle ne prend que des bêtes fauves : ce lieu-là est une forêt, il n'y hante que des sangliers,

des cerfs et des âmes brutales : les serviteurs de Dieu n'y vont point; mais si elle vient à l'église ainsi parée, si elle s'approche de l'autel, si elle entre au chœur des religieux ou des prêtres, même pendant l'office, elle dresse un piége aux serviteurs de Dieu, elle est un objet de mauvaises pensées, en un lieu que les gens de bien ne peuvent éviter : elle donne la mort en la maison de vie, dit saint Augustin (Aug., serm. 246, *de Tempore*); elle est cause que la maison de Dieu devient un lieu infâme, une tanière d'impudiques.

VII. Peut-être qu'il a ici des gens qui ont commis plus de six fornications ou plus de six adultères depuis que je suis monté en chaire; s'ils ont regardé six fois une fille ou une femme d'un œil de concupiscence, s'ils l'ont convoitée volontairement, ils ont commis six adultères ou six fornications : *Qui viderit mulierem ad concupiscendum eam, jàm mœchatus est eam in corde suo* (Matth. 5, 28). *Ne sequantur cogitationes suas et oculos per res varias fornicantes* (Num. 15, 39). Que sais-je? si l'on n'y vend point les colombes, si on n'y vient point tout exprès pour surprendre des filles, pour prendre le mot, ou pour donner l'assignation. Quelle exécrable impudence, que de faire en la maison de Dieu, ce qu'un petit artisan n'endurerait pas en la sienne ! Si vous suiviez une fille débauchée au logis du moindre bourgeois de la ville, il vous chasserait à coups de bâton ! et vous la poursuivez jusque dans la maison de Dieu ? Comment est-ce que les carreaux ne tombent point sur nos têtes criminelles, dit saint Chrysostome ? ne faut-il pas avouer que la patience de Dieu est bien grande.

VIII. Et puis que de jugements téméraires, que d'envies, que de jalousies, que de murmures de cette fille contre sa compagnie : C'est une glorieuse, dit-elle, elle a pris un tel habit pour aller de pair avec moi ; elle porte plus d'état qu'il ne lui appartient, où prend-elle de quoi l'entretenir, il faut bien qu'elle dérobe ou qu'elle fasse quelque autre chose ?

IX. *Fecistis eam speluncam latronum*, par l'avarice des prêtres indévots, qui ne disent jamais la sainte messe si on ne leur donne quelque ch se, qui n'assistent point à l'office s'ils ne savent qu'il y ait à gagner, qui n'entendent les confessions que par des motifs d'intérêt temporel. Qu'appelez-vous simonie mentale, si celle-là n'en est une? N'est-ce pas vendre la colombe, les grâces et les dons du Saint-Esprit? n'est-ce pas dire comme ce perfide : *Quid vultis mihi dare et ego eum vobis tradam?*

X. *Speluncam latronum*, par l'idolâtrie des femmes qui y apportent leurs enfants. Vous idolâtrez votre enfant, vous en faites votre petit dieu, vous n'avez point de pensée, d'affection, ni d'occupation que pour lui : comme vous en faites votre idole, vous voulez qu'il le soit aussi des autres ; vous l'apportez à l'église curieusement ajusté, afin qu'il soit regardé, admiré et qu'on s'arrête à penser à lui, au lieu de penser à Dieu : de cent soixante-huit heures qui sont en la semaine, vous n'en donnez à Dieu peut-être qu'une à entendre la sainte messe le dimanche, et au lieu d'y appliquer tout de bon votre cœur, vous vous amusez à une petite créature folâtre ; si vous aimiez Dieu comme vous le devez, n'ayant point de servante pour le garder, vous le donneriez en garde à

votre voisine et vous garderiez réciproquement le sien pendant qu'elle est à la messe.

XI. Caverne de larrons, par les immodesties qui se commettent quand on assiste aux baptêmes et aux mariages, par le bruit, par les entretiens ridicules, par les badineries, par les cajoleries, par les baisers de parrain à marraine, de fiancé à fiancée dans l'église; vous attirez la colère de Dieu sur l'enfant et sur vous. Le curé ne doit pas permettre ces friponneries; il doit s'arrêter jusques à ce que chacun se soit mis à son devoir. Vous direz peut-être : Mais les prêtres baisent leur marraine à leur première messe. Quels prêtres? quelque prêtre ignorant, qui n'a jamais vu la couverture de la Bible. Mais saint Paul dit: *Salutate invicem in osculo sancto*, oui d'homme à homme, de femme à femme : car, comme dit saint Augustin[1], ils étaient séparés en l'Eglise. Remarquez-le dorénavant, une fille ou une femme d'honneur ne le permettra jamais. Qui est-ce qui le permettra, quelque effrontée? quelque éventée qui a perdu la honte, et je n'en dis pas davantage.

XII. Caverne de larrons par sacriléges, par l'abus des sacrements, par les confessions et les communions indignes. Savez-vous ce que c'est qu'un sacrilége? c'est un des plus énormes péchés, des plus abominables et des moins pardonnables qui se puissent commettre; si un voleur avait dérobé à l'église un parement d'autel, un ciboire ou un calice, vous crieriez : O l'impie! ô le sacrilége! il le faut brûler. Vous faites plus de mal, vous profanez un sacrement, et il vous semble que ce n'est rien: vous faites comme ces pharisiens qui disaient : Celui qui jure par l'or du temple, commet un grand crime; mais celui qui jure par le temple, ne fait point de mal (Matth. 23, 16). Insensés que vous êtes, leur dit Notre Seigneur; le temple n'est-il pas plus saint que cet or, puisque l'or n'est sanctifié que par le temple; et pourquoi est-ce un sacrilége que de dérober un parement? parce qu'il est à l'autel. Pourquoi est-ce que l'autel est sacré? Parce qu'il sert au sacrifice : Pourquoi le sacrifice est-il redoutable ? Parce qu'on y offre le précieux corps de Jésus-Christ. Donc, le corps de Jésus-Christ est la chose la plus sainte, la plus sacrée, la plus auguste, la plus inviolable et la plus redoutable qui soit en toute l'église; et vous la profanez par vos sacriléges! Les femmelettes se jouent des sacrements comme des tours de passe-passe : elles se confesseront et communieront vingt fois par an, sans trembler, sans repentance, sans dévotion et sans disposition, pour plaire à leur confesseur, pour être estimées dévotes, ou pour je ne sais quelle autre vétille. Les artisans, après s'être vautrés dans mille ordures toute l'année jusques à la semaine sainte, se contentent de les dire à un prêtre, de réciter quelques chapelets ou l'office de Notre-Dame, et puis ils vont impudemment à la sainte communion, faire violence au corps de Jésus-Christ, comme parle saint Cyprien.

Troisième point. — XIII. Où est-ce que Jésus-Christ se pourra plus retrancher pour se mettre à couvert de nos persécutions? Il est

[1] Honestâ utriusque sexûs discretione (Aug., lib. 2 *de Civit.*, cap. 28).

offensé dans la cour des princes, dans les palais, les boutiques, les rues, les carrefours, dans les armées et dans les maisons particulières; s'il doit être assuré en quelque lieu, c'est particulièrement en sa sainte maison : *Domus sua unicuique tutissimum refugium, ac receptaculum est :* en toute nation et par le droit des gens, chacun est en sa propre maison comme en un lieu de sauvegarde. C'est un grand affront à un homme, c'est une marque d'inimitié bien enragée contre lui, quand vous le poursuivez et l'outragez jusque dans son logis; et c'est où J.-C. est le plus offensé. Il n'est point offensé par orgueil dans les prisons, ni par avarice dans les danses, ni par envie dans la solitude, ni par luxure dans les palais, ni par simonie aux boutiques des artisans, ni par sacrilége au cabaret, et il est offensé par tous ces crimes en sa propre maison et le plus souvent par tous les six ensemble. Quelle injustice que le temple soit un asile et un lieu d'immunité pour toute autre personne que pour son propre maître! Si un meurtrier, un voleur ou un parricide se réfugie en l'église, il y est en assurance ; et si Jésus, qui est l'innocence même, s'y retire, vous le poursuivez jusque-là. Il est au chœur comme dans un donjon, et il y est encore offensé; il est sur l'autel comme en son trône, comme en un lieu de majesté et de gloire, et vous êtes si impudent que d'y exercer vos hostilités : vous y attentez à sa personne, vous lui portez le poignard dans le sein, vous y commettez un horrible sacrilége, disant la messe, ou communiant en mauvais état? Hé! mon Dieu, n'aurez-vous pas au moins un petit coin, au moins un seul petit recoin, au moins un seul petit autel en cette église, en cette ville, en cette province, en ce royaume, ou en ce monde, où vous soyez à couvert de nos persécutions.

XIV. Et puis nous penserons être impunis, nous penserons éviter la colère de Jésus-Christ. Le Fils de Dieu, dont Isaïe avait prédit qu'il ne serait rigoureux, ni turbulent contre personne; le Fils de Dieu, dont Jérémie avait dit, qu'il serait comme un doux agneau, en présence de ceux qui le dépouillent; Jésus-Christ qui avait dit : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur; Jésus-Christ, qui n'a pas formé une seule plainte contre ceux qui le crucifiaient, qui a prié pour eux, qui a excusé leur crime, ne s'est mis en colère que deux fois en sa vie, et toujours contre ce péché dont vous faites si peu de conscience, contre les irrévérences en l'église. Il y avait lors en Jérusalem, comme nous lisons dans Josèphe, tant d'injustices dans le palais, tant de fraudes dans les boutiques, tant de haines et de médisances dans les maisons bourgeoises, tant d'ivrogneries dans les cabarets, tant d'impuretés dans les lieux infâmes, et Jésus-Christ ne prend le fouet en main que contre ceux qui trafiquent au temple, qui y vendent et qui y achètent des victimes pour les sacrifices. Et s'il se met en colère contre ceux qui y font des actions qui seraient permises et louables ailleurs, que fera-t-il contre ceux qui y font des actions qui ne sont licites nulle part? s'il se fâche contre ceux qui y font des actions qui tendent au service de Dieu, que fera-t-il aux actions qui troublent, qui déshonorent ou qui interrompent le service de Dieu?

XV. *Mensas nummulariorum evertit.* Il renverse les fortunes,

les familles et les républiques ; il envoie la guerre, la peste et la famine ; il dérègle les saisons pour punir les débordements : *Propter hoc prohibiti sunt cœli super vos, ne darent rorem, et terra ne daret germen suum* (Agg. 1, 10) ; et un peu plus haut il dit : *Seminasis multum, et intulistis parum* : vous avez pris beaucoup de peine à cultiver vos vignes, à ensemencer vos terres, et vous avez fort peu vendangé et fort peu moissonné. Ce que vous gagnez de votre travail ne vous profite non plus que si vous le jetiez dans un sac percé ; c'est que Dieu ne met pas sa bénédiction en votre maison, parce que vous ne tenez compte de la sienne : *Ponite corda vestra super vias vestras.* Examinez votre vie, considérez votre conduite et vous la trouverez tout à fait déraisonnable : *Habitatis in domibus laqueatis, et domus ista deserta :* Vous avez grand soin que votre maison soit bien entretenue, bien lambrissée et bien meublée ; et vous ne vous souciez pas si l'église du village où vous avez du bien, est mal couverte, est mal pavée ou mal ornée. Vous voulez que tous vos meubles soient si nets, et que votre linge soit si blanc? avez-vous jamais commandé à vos gens de nettoyer les chandeliers, de blanchir le linge ou d'épousseter les images de la paroisse? Vous ne voulez point de bruit en votre maison, vous n'y pouvez pas endurer la moindre ordure, et vous apportez en la maison de Dieu des enfants qui en font une halle ; vous vous y promenez comme dans les galeries du palais, vous y amenez des chiens qui y font des ordures et des actions déshonnêtes!

Ne craignez-vous point d'être puni comme l'empereur Alexandre, que Dieu frappa de mort parce qu'il entrait à l'église la tête couverte (Baron., an. 912)? comme Héliodore, qui, voulant toucher au trésor du temple, tomba demi mort, et eut expiré si ses gens ne l'en eussent promptement retiré (2. Malach. 3)? comme Pompée, qui, ayant violé l'immunité du temple de Jérusalem, n'eut depuis aucune prospérité en ses affaires : mais étant vaincu à Pharsale, tous ses soldats tombèrent par terre, la face tournée vers Jérusalem, et lui fit la fin que vous savez. Non, non, Messieurs, vous ne serez pas châtiés de punitions temporelles, vous n'en êtes pas dignes. On vous reprend tous les ans de vos promenades, cajoleries, irrévérences et insolences dans les églises, et on ne gagne rien sur vous; vous vous endurcissez comme des Pharaons, nonobstant vous vous portez bien, vous faites de riches moissons et de belles vendanges, vous avez de bons bénéfices, des états et des offices lucratifs; c'est que vous n'êtes pas dignes des verges de Dieu ni de sa colère paternelle; il vous réserve à sa fureur, il vous réserve à ses carreaux et à ses foudres, à la damnation éternelle : *In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabantur. In labore dæmonum erunt et cum dæmonibus flagellabuntur*, dit saint Bernard. Les préjugés en sont évidents. Dieu vous lâche la bride comme à des réprouvés, il permet que vous ajoutiez péché sur péché, les rues sont parsemées de lieux infâmes, les cabarets sont pleins de blasphémateurs et de débauchés, la ville est peuplée de joueurs et de fainéants, et personne n'y met ordre. Dieu effectue en vous cette menace effroyable : *Auferetur zelus meus à te, non ultrà irascar tibi.*

Domine dilexi decorem domûs tuæ. Hé! Messieurs, hé! Mesdames, quel inconvénient y aurait-il quand vous auriez un peu de soin de la décoration des paroisses des villages où Dieu vous a donné du bien; quand vous demanderiez quelquefois les nappes, les aubes et les surplis pour les reblanchir, les chasubles et les tuniques déchirées pour les recoudre? Quel inconvénient y aurait-il quand les religieuses de la ville empèseraient les corporaux des villages circonvoisins? elles tiennent bien blancs ceux de leur église, c'est bien fait; mais il peut y avoir de l'amour-propre. Jésus-Christ est au village aussi bien qu'à la ville. Quand chaque monastère empèserait deux douzaines de corporaux par an, il n'en coûterait pas beaucoup, et on servirait les églises de quatre ou cinq lieues à la ronde. Dites-le à vos filles religieuses, et si elles prennent à cœur cette dévotion, Monseigneur ou ses grands-vicaires, en étant avertis, on assignerait au synode telle paroisse à tel monastère, pour y porter les corporaux.

Enfin, *Dilexi decorem domûs tuæ : ne perdas cum impiis Deus animam meam.* Mon Dieu! j'ai aimé l'embellissement de votre maison, ne permettez pas que mon âme se perde avec les personnes indévotes. Voilà deux paroles bien jointes, et une conséquence bien tirée; c'est signe que Dieu vous veut sauver, qu'il veut vous combler de bénédictions en ce monde et en l'autre, quand il vous donne du zèle pour la gloire de sa sainte maison. Le sieur Bernardin de Mendoce, frère de l'évêque d'Avila, qui eut été damné pour un péché auquel il était sujet, fut converti et sauvé, parce qu'il donna une maison pour bâtir une église à la sainte Vierge[1]. David eut volonté de bâtir le temple; et Dieu lui promit par Nathan, que le sceptre royal ne sortirait pas de sa lignée. Salomon édifia le temple, Dieu lui apparut et lui promit d'exaucer toutes ses prières. Zorobabel le réédifia, et Dieu lui promit, par le prophète Aggée, qu'il le mettrait au nombre des élus. Ainsi, si vous avez du zèle, de l'amour et de la piété pour la maison de Dieu, il vous retirera du péché, il bénira votre famille, il exaucera vos prières, il vous recevra en la compagnie des âmes choisies et prédestinées au temple céleste du paradis. *Amen.*

SERMON XLVII.

DU JUREMENT ET DU BLASPHÊME.

Non assumes nomen Dei tui in vanum.
Vous ne prendrez pas le nom de votre Dieu en vain. (Exod. 20.)

Le premier commandement nous oblige de rendre nos devoirs à notre Dieu, par les pensées de notre esprit et par les affections de notre cœur. Le second nous défend de le déshonorer et de profaner son saint nom par les paroles de notre bouche. On peut transgresser ce commandement en deux manières principales :

[1] Ribera, *in vitâ sanctæ Theresiæ,* l. 2, cap. 12.

par jurement et par blasphême : *Oleum effusum nomen tuum.* C'est vous qui donniez cet éloge à votre Fils en votre cantique d'amour, ô sainte Vierge! Quand on traite avec irrévérence et sans respect le saint nom de Dieu, on attire sur soi mille malédictions; mais quand on prononce avec honneur le nom de Jésus, c'est une huile répandue, c'est un remède doux et anodin pour toutes sortes d'afflictions. Il a accompli en la croix l'étymologie de ce saint nom, non-seulement par miséricorde envers nous, mais par honneur et affection envers vous, parce que vous le lui aviez imposé : *Vocabis nomen ejus Jesum.* C'est ce que votre ange vous disait quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Licet aliquandò jurare.

I. Punctum. — I. De juramento. I. Quid sit. — II. 2. Quotuplex. — III. 3. Quas conditiones requirat. — IV. 4. Cur frequens sit vitandum.

II. Punctum. — V. Blasphemia damnatur. I Scripturâ. — VI. 2. Patribus. — VII. 3. Rationibus. Quia blasphemus, est pejor latrone. — VIII. Homicidâ. — IX. Hœreticis. — X. Turcis. — XI. Paganis. — XII. Judæis. — XIII. Tortoribus Christi. — XIV. Draconibus. — XV. Cane furioso. — XVI. Dæmonibus.

Conclusio. — Paraphrasis verborum Christi : Sit sermo vester, est, est, non, non, quod autem amplius est, à malo est.

Exorde. — Mon Père, me dira quelqu'un, vous entreprenez aujourd'hui d'invectiver contre les jureurs; le jurement est-il une chose essentiellement mauvaise? n'est-il pas permis de jurer quelquefois? Pourquoi non, puisque l'Ecriture le permet et l'approuve, que les saints l'on mis en pratique et que Dieu nous en a donné l'exemple. Le prophète Jérémie nous permet de jurer le nom de Dieu, pourvu que ce soit avec toutes les circonstances nécessaires : *Jurabis, vivit Dominus, in veritate et justitiâ et judicio* (Jerem. 4, 2). David loue ceux qui jurent le vrai Dieu, non les fausses divinités, comme font les payens : *Laudabuntur omnes qui jurant in eo* (Psal. 62, 12). Les saints anges, les patriarches, les prophètes et les apôtres ont quelquefois juré. Un ange, en l'Apocalypse (10, 5, 6), lève la main au ciel, et jure par Celui qui vit aux siècles des siècles, qu'après le jugement, il n'y aura plus de temps. Au livre de la Genèse (14, 22), le patriarche Abraham dit au roi de Sodome : Je lève la main à la très-haute majesté de Dieu qui possède le ciel et la terre. Au livre des Rois, le prophète Elie disait : *Par le Dieu vivant qui est ici présent* (3. Reg. 17, 1). En l'Epître aux Galates (1, 20) saint Paul dit aux fidèles : *Je vous dis ceci devant Dieu, et ce n'est pas un mensonge.* Dieu même, dont la moindre parole est plus ferme que le ciel et la terre, n'ayant rien de plus grand que soi, daigne bien jurer par soi-même et par sa vie. Comme en la Genèse (22), en Jérémie (22, 24), en saint Luc (1, 73) et en ce psaume (109, 4) si célèbre que nous chantons tous les dimanches : *Juravit Dominus et non pœnitebit eum.*

Premier point. — I. Il est vrai qu'absolument parlant, le jurement qui est accompagné de toutes ces circonstances n'est pas péché ni mortel ni véniel, au contraire, c'est une action vertueuse et

méritoire, c'est un acte de la vertu de religion, qui a pour son objet de rendre à Dieu et à ses divines perfections l'honneur et l'hommage que nous lui devons. Quand le jurement est bien fait, nous honorons l'immensité de Dieu, sa science et sa vérité, l'appelant à témoin de ce que nous disons : nous reconnaissons qu'il est en tout lieu, qu'il est présent à toutes ses créatures, qu'il voit tout ce que nous faisons, qu'il entend tout ce que nous disons, qu'il sait et connaît tout ce qui se passe au monde ; qu'il est la vérité souveraine et infaillible, la source et l'origine de toute vérité, qui autorise par son témoignage les paroles véritables.

II. Il y a plusieurs sortes de jurements ; mais pour ne pas charger votre mémoire, j'en distingue seulement de trois sortes, que la théologie appelle, en son langage mal poli : *Assertoire*, *promissoire*, *exécratoire*. Premièrement, l'assertoire, c'est quand vous assurez quelque chose ou présente ou passée, appelant Dieu à témoin de ce que vous dites, l'appelant, dis-je, ou par lui-même, comme quand vous dites : Sur mon Dieu, par mon Dieu ; je vous dis cela devant Dieu, ou par quelque créature qui a rapport et relation à lui, comme quand vous dites : Par mon âme, par le jour qui nous éclaire, par le feu que voilà. Ainsi Jésus-Christ dit en saint Matthieu (5, 34), que jurer par le ciel, c'est jurer par le trône de Dieu; jurer par la terre, c'est jurer par l'escabeau de ses pieds.

Secondement, le jurement promissoire, c'est quand vous promettez avec serment de faire ou de ne pas faire quelque chose, comme de payer votre créancier dans un tel temps, d'achever cet ouvrage et de le rendre pour un tel jour, de garder les ordonnances du royaume en votre charge de juge, d'avocat, de procureur; de vous acquitter dignement de votre office, de rapporter fidèlement la vérité à la justice, en ce qui est d'une blessure, d'un ouvrage, d'une visite quand on s'en rapporte à vous comme à un exprès. Vous commettez un parjure quand vous faites ces serments, n'ayant pas intention de payer, de rendre l'ouvrage fait, ou sachant que vous ne le pourrez pas faire et quand vous manquez de garder les ordonnances et de faire ce que vous avez promis en chose d'importance.

En troisième lieu, le jurement exécratoire ou d'imprécation, c'est lorsque, pour assurer quelque chose, vous n'appelez pas seulement Dieu à témoin de ce que vous dites, mais vous l'appelez encore pour vengeur du mensonge, en cas que vous ne disiez pas la vérité ; comme quand vous dites : Dieu me punisse, je puisse mourir présentement, jamais je ne sorte d'ici, jamais je ne voie Dieu, l'ennemi m'emporte si cela n'est vrai : c'est autant que si vous disiez : Si je ne dis vrai, je veux que Dieu permette que je meure, que jamais je ne sorte d'ici, que l'ennemi m'emporte, etc.

Et il arrive quelquefois que Dieu vous prend au mot, et qu'il vous envoie le mal que vous vous êtes souhaité. Nicéphore Calixte dit que trois calomniateurs accusant faussement d'adultère le saint évêque Narcisse, l'un dit qu'il voulait mourir, s'il ne disait vrai ; l'autre, qu'il voulait être brûlé ; le troisième, qu'il voulait devenir aveugle. Le premier mourut subitement, le second fut brûlé avec sa maison par une étincelle de feu qui tomba de sa

lampe ; le troisième ayant vu le châtiment de ses complices, se repentit de sa faute, et la pleura si amèrement, qu'il en perdit la vue.

Le bienheureux saint Ignace étudiant en l'université d'Alcala, un peu après sa conversion allait demandant l'aumône, assisté d'un bon prêtre nommé Jean Lucien ; un des principaux bourgeois jugeant témérairement du saint, sur un faux rapport qu'on lui en avait fait, dit à ce bon prêtre : Vous faites la quête pour un homme qui mérite d'être brûlé, ou je le veux être moi-même. Le même jour arrivèrent les nouvelles de la naissance du prince d'Espagne ; pour en faire le soir un feu de joie, il monta en un lieu de sa maison où était la poudre, une étincelle de feu y étant tombée, le brûla tout vif selon sa parole.

III. Le prophète Jérémie (4, 2) nous marque les conditions dont le jurement doit être accompagné pour n'être pas vicieux, mais vertueux et méritoire : *Jurabis, vivit Dominus, in veritate, et justitiâ et judicio :* il vous est permis de jurer par la vie de Dieu, ou autre serment, pourvu que ce soit avec vérité, avec justice et avec discrétion. Premièrement, avec vérité. Cette circonstance est de si grande importance, et si absolument nécessaire au jurement, que si elle n'y est pas, si vous jurez pour un mensonge, c'est un parjure quand il ne s'agirait que d'une épingle.

Je dis quand il ne s'agirait que d'une épingle, car il n'est pas de ce péché comme des autres : aux autres genres de crime, la légèreté de la matière fait que le péché n'est que véniel ; comme de dérober deux liards ou un sou, manger un morceau le matin un jour de jeûne : ici la légèreté de la matière ne diminue pas le péché, mais elle en augmente la malice ; car c'est un des plus grands mépris de Dieu d'abuser de son autorité, et de l'appeler en témoignage d'un mensonge pour une chose frivole et de petite conséquence. Et non-seulement il ne faut point jurer pour un mensonge exprès et formel, mais pas même pour une menterie déguisée et palliée. J'appelle mensonges déguisés, les équivoques, les paroles ambiguës et à double entente ; car au fond elles trompent les hommes : ce sont des fourberies fines et adroites. Et n'est-ce pas un grand mal de se servir du saint Nom de Dieu, et du crédit que sa vérité lui donne sur nous, pour tromper et fourber les hommes ? Saint Isidore et saint Bernard vous disent : Quelque artifice d'équivoque que vous apportiez en jurant, Dieu, qui voit votre conscience, prend vos paroles selon le sens que celui à qui vous jurez les entend[1]. Saint Augustin conclut de même : Je ne doute aucunement, dit-il, que vous ne deviez garder la foi de votre promesse, selon que celui à qui vous avez juré l'a entendu, et non pas selon l'ambiguité de votre parole ; de là vient que ceux-là sont parjures, qui se contentant de tenir leurs paroles au sens qu'ils sous-entendaient, ont trompé la pensée et l'espérance de celui à qui ils ont

[1] Quâcumque arte verborum quis juret, Deus qui conscientiæ testis est, verba sic accipit, sicut ille cui juratur intelligit (Isidor., l. 2 *Sentent.*, cap. 31, et Bern., *de modo benè vivendi*, Serm. 32 *et refertur*, *c. quâcumque*, 22, q. 5).

prêté le serment[1] ; et par conséquent ils ne seront pas sauvés, puisque le Prophète a dit, que pour être reçu dans le ciel, il ne faut pas tromper son prochain en jurant : *Qui jurat proximo suo, et non decipit.*

Les histoires profanes nous enseignent que, même parmi les payens, Dieu a puni dès cette vie ces mensonges palliés : car Stobée dit qu'Archetime ayant donné en garde à Cydias une bonne somme d'argent, quelque temps après en ayant eu besoin, la lui redemanda, le dépositaire sachant qu'il n'y avait point de témoin, ni de cédule pour le convaincre de ce dépôt, dit qu'il ne lui devait rien ; Archetime l'appelle en justice et s'en remet à son serment, Cydias, tout payen qu'il était, eut horreur de se parjurer, quoiqu'il ne dût jurer que par une fausse divinité ; et il s'avisa de cette souplesse pour en venir à bout : il met l'argent dans un bâton creux sur lequel il s'appuyait, feignant d'être infirme et quand il fut question de prêter le serment et de mettre la main sur l'autel, il dit à sa partie : Tenez un peu ce bâton ; après quoi il jura qu'à la vérité Archetime lui avait mis en dépôt cet argent, mais qu'il le lui avait rendu. Archetime entendant ce mensonge, entra en si grande colère, que, par dépit, il jeta le bâton contre terre, et le bâton rompu répandit l'argent et découvrit la fourberie dont Cydias fut tellement moqué et bafoué de ses concitoyens, qu'il se défit de ses propres mains.

Secondement, il faut jurer avec justice, c'est-à-dire que ce ne soit pas pour tromper, ni pour porter le prochain à quelque mal, comme ces Juifs qui promirent avec serment de ne boire ni manger qu'ils n'eussent fait mourir saint Paul ; comme quand vous jurez, que vous vous vengerez d'une injure, que vous rendrez le mal qu'on vous a fait, que vous ne verrez jamais votre parent de bon œil, que vous vous rendrez en tel lieu pour faire une méchante action. Quand vous promettez avec serment de commettre un péché, le jurement est un péché, et vous n'êtes pas tenu de le garder.

En troisième lieu, il faut que ce soit avec jugement, c'est-à-dire avec discrétion et pour quelque chose d'importance : comme quand vous êtes appelé en justice et qu'on vous fait lever la main, ou quand vous prêtez le serment d'être fidèle à votre associé. Car de jurer légèrement, à la volée et pour peu de chose (encore que ce ne soit pas péché mortel quand c'est pour la vérité), c'est une très-mauvaise coutume, qui est cause de plusieurs inconvénients.

IV. C'est une grande irrévérence et manquement de respect envers Dieu, de l'appeler souvent pour témoin en des choses de néant : c'est comme si des laquais, jouant dans la cour du Louvre, appelaient le roi pour être leur arbitre en tous les différends qu'ils auraient : on leur ferait donner cent coups d'étrivières et on jetterait les cartes au feu.

[1] Non ambiguò non secundùm verbùm jurantis, sed secundùm expectationem illius cui juratur fidem mutationis impleri ; undè perituri sunt qui servatis verbis expectationem eorum, quibus juratum est, decêperunt (Aug., Epist. 224 *ad Alipium*).

De plus, je veux que vous ayez la crainte de Dieu et que vous juriez pour la vérité : vos enfants ou domestiques vous entendant jurer, apprendront ce maudit langage, prendront une mauvaise habitude, et n'étant pas si consciencieux que vous, jureront souvent pour des mensonges et vous en serez responsable.

Bref, encore que vous ayez la volonté de ne jamais jurer pour un mensonge, si vous vous accoutumez à jurer, il vous échappera de jurer quelquefois contre la vérité : *Falsa juratio, exitiosa; vera juratio, periculosa; nulla juratio, secura*, dit saint Augustin : Jurer pour un mensonge, c'est une chose damnable; jurer pour la vérité, ce n'est pas la damnation, mais c'est le danger, le bord et comme le faubourg de la damnation; ne pas jurer du tout, c'est ce qui est très-louable et assuré pour votre salut. Vous ne devez pas prendre exemple de jurer sur ce que Dieu et les saints ont quelquefois juré, dit saint Ambroise[1] ; car Dieu a une science infaillible, il sait assurément tout ce qui est et tout ce qui n'est pas : il est la Sagesse éternelle, il ne peut rien faire que mûrement et avec considération; il a une puissance infinie et il peut accomplir ce qu'il promet, sans en être empêché par aucun accident. Quand il lui plaît de jurer, il n'est pas en danger de se parjurer; mais vous pouvez vous tromper ou être trompé; vous croyez souvent ce qui n'est pas, vous promettez souvent des choses que vous ne pouvez pas accomplir; vous ne sauriez guère jurer sans courir risque de vous parjurer. Quand Dieu et les anges et les saints jurent, c'est toujours avec grand sujet et pour chose de très-grande importance; mais vous jurez sans nécessité, pour des vétilles, pour des bagatelles et pour des choses de néant : *Vir mulùtm jurans replebitur iniquitate et non discedet à domo illius plaga* (Eccli. 23, 12).

Mais c'est faire tort au Fils de Dieu et à la déférence et soumission que nous devons à ses ordres, d'alléguer des raisons pour nous détourner du jurement; cette parole qu'il a dite en l'Evangile avec tant d'affection, doit avoir plus de pouvoir sur nous que mille raisons : *Hæc autem dico vobis, nolite omninò jurare* (Matth. 5, 34) : Ne jurez point du tout.

Deuxième point. — V. Si les âmes chrétiennes qui sont tant soit peu curieuses de faire leur salut, doivent avoir grand soin de s'abstenir de tout jurement, à plus forte raison du blasphême. Ce vice est si détestable, que les gens de bien, en l'Ecriture, ont horreur de le nommer. Quand Job était en sa prospérité, ses enfants se régalaient l'un l'autre, chacun à leur tour, pour nourrir entre eux la bonne intelligence; mais parce que les festins sont ordinairement des occasions de péché, ce saint homme offrait pour eux des sacrifices, en disant : Peut-être que la chaleur du vin les aura portés à commettre quelque péché et à bénir Dieu : *Ne forte peccaverint filii mei et benedixerint Deo.* Quelle façon de parler est-ce là? y a-t-il du péché à bénir Dieu? Il veut dire blasphêmer; mais n'o-

[1] Juravit ipse Dominus et non pœnitebit eum, juret ergò quem sacramenti sui pœnitere non potest, tu verò noli usurpare exemplum jurandi, qui implendi juramenti non habes potestatem (Ambros.)

sant pas nommer ce mot exécrable, au lieu de dire blasphémer Dieu, il dit bénir Dieu.

Les Juifs avaient ce vice en si grande abomination, que quand ils entendaient blasphémer, ils déchiraient leurs vêtements, pour montrer qu'ils ne voulaient avoir aucune part à un crime si énorme, qu'ils le détestaieut et en étaient extrêmement outrés.

VI. Je ne voudrais pas vous conseiller de déchirer vos habits toutes les fois que vous entendez blasphêmer, il le faudrait faire trop souvent en ce temps : je n'oserais vous conseiller ce que saint Chrysostome[1] conseillait à ses auditeurs : Quand vous entendez un monstre de nature qui osera blasphêmer, donnez-lui un grand soufflet; vous sanctifierez votre main par cette action; ce service que vous rendez à Dieu sera comme l'huile sacrée, et une sainte onction qui consacrera votre main. Je n'oserais vous le conseiller, sinon pour ceux que vous avez sous votre charge : quand votre enfant ou votre valet blasphème, donnez-lui un grand soufflet, ou un bon coup de bâton sur les épaules; cette saillie de colère sera louée devant Dieu, cette action sera méritoire. Et quand vous en entendez d'autres qui blasphêment, vous devez au moins déchirer votre cœur, être déplaisant de cette impudence, montrer qu'elle vous déplaît, avertir charitablement cet insolent, adorer en votre cœur la très-haute majesté de Dieu, lui faisant, par cette action, comme une amende honorable de l'injure qu'elle a reçue, afin de détourner de vous et de toute la communauté la colère et la vengeance de Dieu que ce blasphême mérite : *Quod enim in divinam religionem committitur in omnium fertur injuriam*[2].

VII. Le blasphémateur est pire qu'un voleur : car l'honneur est plus précieux que les biens; le voleur ne s'en prend qu'aux biens, il ne se prend directement qu'aux biens de la créature : le blasphémateur se prend directement à l'honneur et à la gloire du Créateur: *Si peccaverit vir in virum placari ei potest Deus; si autem in Dominum peccaverit vir, quis orabit pro eo* (1. Reg. 2, 25)?

Au quatrième livre des Rois, Sennachérib, roi des Assyriens, adore les faux dieux, le ciel le souffre; il envahit injustement les plus fortes villes de la Judée, Dieu le laisse faire; il oblige le dévot roi Ezéchias à épuiser le trésor du temple pour acheter de lui la paix, et même de lui donner les lames d'or dont les portes du temple étaient revêtues, Dieu le permet; il viole lâchement cette paix, et il envoie assiéger Jérusalem, Dieu n'en dit mot; mais quand il prononce des paroles de blasphême contre le Dieu d'Israël, le ciel ne le peut endurer, un ange défait en une nuit cent quatre-vingt-cinq mille soldats de son armée qui assiégeait la ville de Lachis; il lève honteusement le siége, et, étant de retour à Ninive, il est cruellement assassiné par ses propres enfants dans le temple de ses faux dieux.

VIII. Le blasphémateur est pire qu'un meurtrier; la théologie n'en doute pas, saint Thomas[3] le conclut et le prouve; la raison qu'il en

[1] Chrysost., homil. 1. *ad populum Antioch. in fine.*
[2] Manich., *cod, de hæreticis et manichæis.*
[3] Thom., 22. q. 13, art. 3. *in corp.* et ad 1. et 15. 2. q. q. 75. art. 3.

apporte montre évidemment que le blasphème n'est pas seulement plus grand que l'homicide, mais qu'il surpasse en malice le parricide, et voici son raisonnement : Comme une maladie corporelle est d'autant plus dangereuse et mortelle, qu'elle attaque de plus près le cœur qui est le principe de la vie du corps, ainsi un péché est d'autant plus grand, plus énorme et mortel, qu'il s'en prend plus immédiatement à Dieu qui est la source et le principe de la vie spirituelle. Or, le blasphémateur s'en prend à Dieu directement et immédiatement et en droite ligne : le meurtrier n'offense Dieu que par détour, qu'obliquement, quasi contre son intention, l'offense à dessein et de propos délibéré ; le meurtrier voudrait bien contenter sa passion sans offenser Dieu.

Au second livre des Rois (12, 14), David commet un adultère, il commande un meurtre très-injuste, il fait assassiner en trahison le pauvre mari de la femme qu'il avait déshonorée : sitôt qu'il confesse sa faute avec un esprit d'humilité et une parfaite contrition, Nathan lui dit : Dieu vous pardonne ; mais parce que vous avez été cause qu'on a blasphémé, vous ne serez pas impuni : *Verumtamen, verumtamen quia blasphemare fecisti nomen Domini, filius morietur.*

IX. En troisième lieu, le blasphémateur est pire que les hérétiques. Plusieurs d'entre eux pèchent par ignorance ; ils ont été élevés et nourris dès leur bas âge en cette fausse religion, ils croient être en la vraie Eglise, ils pensent bien faire, ils ont quelque sorte d'excuse : mais vous péchez avec connaissance de cause, vous ne pouvez pas ignorer que ce ne soit très-mal fait de blasphémer le saint nom de Dieu; on vous le dit, on vous le prêche, on vous en avertit si souvent et si affectueusement, quel prétexte pouvez-vous alléguer pour excuser votre témérité.

X. Le blasphémateur est pire que les Turcs. Ils ne renient point Mahomet, ils ne le blasphèment pas, ils ne parlent de lui qu'avec grande vénération : si quelqu'un disait parmi eux des paroles injurieuses contre notre Sauveur, il en serait repris en justice, encore qu'ils ne connaissent le Sauveur que comme un grand Prophète ; et vous qui savez assurément qu'il est le Fils de Dieu, qu'il est Dieu, qu'il est votre Sauveur, vous ne craignez point de blasphémer sa très-adorable, très-auguste et très-infinie majesté ; cela n'est-il pas effroyable?

XI. Le blasphémateur est pire que les payens : car au moindre rayon de connaissance ou de conjecture qu'ils ont du vrai Dieu, ils ont des sentiments d'honneur et de respect pour sa majesté. En Daniel, chap. 3, Nabuchodonosor voyant que le Dieu d'Israël avait conservé en vie, au milieu d'une fournaise ardente, les trois jeunes hommes, publia cet édit : J'ordonne que quiconque sera si osé que de blasphêmer le Dieu d'Israël, soit condamné à mort et sa maison rasée : *A me ergo positum est hoc decretum ut omnis populus, tribus et lingua quæcumque locuta fuerit blasphemiam contrà Deum, dispereat, et domus ejus vastetur* (Daniel, 3, 96).

XII. Le blasphémateur est pire que les Juifs. Ecoutez l'un d'entre eux qui vous condamnera au jugement, c'est le docte Philon, qui dit : Celui qui doit jurer, qu'il regarde plus de deux fois s'il est bien

pur et net en l'âme, au corps et en la langue; car il ne faut pas que la bouche qui prononce le très-saint nom de Dieu, ait jamais proféré de mauvaises paroles[1].

XIII. Le blasphémateur est pire que les bourreaux qui ont crucifié le Fils de Dieu : *Non minus peccant,* dit saint Augustin; il faut dire : *Gravius peccant, qui blasphemant Christum regnantem in cœlis, quàm qui crucifixêrunt ambulantem in terris.* Celui qui donnerait un soufflet, ou un coup de bâton à un président de la cour, quand il est aux champs ou en la rue, il en serait grièvement puni; mais s'il était si insolent que de lui faire cette injure quand il est en l'exercice de sa charge, assis sur les fleurs de lis, étant paré de l'hermine et de la pourpre, le crime serait sans comparaison plus énorme, plus noir et plus digne de peine. Les bourreaux ont crucifié notre Sauveur, mais il était alors voyageur en ce monde, en la ressemblance de la chair du péché, infirme, passible, mortel, exposé à toutes les bassesses et misères de notre nature : mais il est maintenant dans le ciel empyrée, en la gloire de son Père, à la droite du Tout-Puissant, assis sur les chérubins au trône de sa majesté, environné des anges et archanges, orné des livrées d'immortalité, dans l'actuelle administration et régence du ciel et de la terre; n'est-ce pas être bien impudent de lui cracher au visage et l'offenser par vos blasphèmes?

XIV. Le blasphémateur est pire que les serpents, que les dragons et autres bêtes venimeuses; car le Prophète dit qu'elles louent Dieu, elles n'ont point d'esprit ni de parole, mais tant y a qu'elles louent Dieu en certaine manière et à leur mode : *Serpentes et volucres pennatæ, dracones et omnes abyssi.* Et vous, créature raisonnable, qui avez l'esprit, la connaissance, la langue, la parole très-propre à louer Dieu, au lieu de le glorifier, vous jetez contre lui le venin de votre rage désespérée?

XV. Le blasphémateur est pire qu'un chien enragé : car le chien a du respect pour son maître, il ne tourne pas sa rage contre lui, il ne le mord pas et il ne lui fait aucun mal; et vous, misérable, vous exercez votre rage, vous jetez votre fiel, vous vomissez votre bave contre votre souverain, contre la très-excellente et très-haute majesté de votre Dieu?

XVI. Le blasphémateur est pire qu'un démon; car quand un criminel est condamné à mort et après qu'on lui a prononcé sa sentence, s'il dit des injures à ses juges, s'il les accuse d'injustice, on le souffre patiemment, on l'attribue à la tristesse et à l'appréhension de la mort, et encore plus s'il leur dit des injures quand on le brise sur la roue : mais si un pauvre criminel qui n'a pas encore reçu sa sentence, qui est assis sur sa sellette, qui est interrogé et examiné par le président, s'il lui disait des injures, y aurait-il témérité, audace, folie et frénésie pareille à la sienne? Ainsi, que le démon blasphême le saint nom de Dieu, on ne s'en étonne pas,

[1] Juraturus consideret quàm purus sit anima, corpore, linguâ, illa ab iniquitatibus, hoc à piaculis; hæc à maledicentiâ nefas est enim per os quo profertur nomen illud sanctissimum quidquam turpe progredi (Philo. lib. *de Decalogo, sud medium*).

c'est la rigueur des supplices qui le met au désespoir, sa sentence lui est prononcée sans appel, sans remède et sans ressource; mais vous, ô homme! vous, ô chrétien! vous, ô pécheur! qui ne souffrez encore rien ou fort peu de chose, qui n'êtes pas encore arrêté, ni condamné, qui attendez encore de la bouche et du bon plaisir du Fils de Dieu, l'arrêt définitif et irrévocable d'une éternité bienheureuse ou malheureuse, que vous disiez des injures à un Dieu qui est votre juge, c'est une rage plus que diabolique et une frénésie plus que monstrueuse. Je vous fais donc juge après cela, mon cher Auditeur, si Dieu recevra en son paradis les voleurs, les homicides, les parricides, les hérétiques, les turcs, les payens, les juifs, les bourreaux, les serpents, les dragons, les chiens enragés et les démons? Avouez donc, et ne vous flattez pas, qu'il n'y a point d'apparence, pas la moindre ombre d'apparence que vous soyez sauvés, à moins que de vous corriger, vous, dis-je, qui êtes pires que tout ce que je viens de dire.

Conclusion. — Suivez donc, si vous êtes sage, et mettez en pratique cet avertissement du Fils de Dieu : *Sit sermo vester : est, est; non, non.* Quand vous voulez assurer quelque chose, contentez-vous de dire : Cela est ainsi, ou bien, cela n'est pas; n'ajoutez point : Je puisse mourir! Jamais je ne sorte d'ici ! *Quod autem ampliùs est, à malo est* (Matth. 5, 37). Si vous ajoutez quelque jurement, c'est un mauvais effet d'une mauvaise cause : *A malo est.*

Premièrement, ce mal vient quelquefois de l'incrédulité de celui à qui vous parlez; mais: *Numquid incredulitas illius fidem tuam evacuabit?* S'il ne veut pas croire ce que vous lui dites, qu'il l'aille voir, ou qu'il se tienne là; faut-il que son incrédulité vous rende désobéissant à Dieu? Si vous ne jurez, il ne vous croira pas, et si vous jurez, Dieu le trouvera mauvais; lequel est plus à craindre?

A malo est. Ce mal vient souvent de votre mauvaise foi; c'est que votre conscience vous dicte que vous ne méritez pas d'être cru à votre simple parole: *Excusatio non petita est accusatio manifesta.* Le prisonnier qui s'excuse d'un crime dont il n'est pas accusé, montre qu'il en est atteint; en s'excusant, il s'en accuse. Quand vous jurez sans en être requis, vous mettez en compromis votre probité, vous montrez que si vous ne juriez, on ne vous devrait pas croire; et, par conséquent, que vous êtes sujet à mentir; si vous êtes sujet à mentir, vous êtes un méchant; si vous êtes méchant, vous ne méritez pas d'être cru, même quand vous jurez.

A malo est. Ce mal vient de votre mauvaise langue, qui est une bête indomptée, dit saint Jacques; vous ne la dompterez jamais, dit saint Chrysostome, si vous ne donnez la liberté à vos domestiques de vous reprendre. Comme une bête sauvage qui sent plusieurs chiens autour de son fort, s'y tient retranchée, et n'ose se produire; ainsi, si votre langue effrénée sent qu'elle sera reprise de votre femme, de vos enfants ou de vos serviteurs, elle n'osera se licencier, mais elle se tiendra dans les bornes de son devoir et de la crainte de Dieu.

A malo est. Ce mal vient de la mauvaise habitude que vous avez prise de longue main ; vous ne l'effacerez jamais si vous ne veillez sur vous-même, si vous ne faites quelque pénitence toutes les fois que vous jurerez. Donnez quelque chose aux pauvres, dites un *Ave, Maria,* mordez-vous la langue, arrachez un cheveu de votre tête, et que la rigueur de votre pénitence fasse céder la mauvaise habitude de jurer où vous êtes : *Violentiæ pœnitendi cedat consuetudo jurandi;* dit saint Augustin. Vous vous moquez peut-être de ce conseil salutaire : vous ne vous en moquerez pas quand vous serez en enfer par cette mauvaise habitude. Peut-on guérir une maladie dangereuse et invétérée, sans saignée, sans médecine, sans diète et sans aucun remède. Pensez-vous arracher cette mauvaise habitude sans peine, sans pénitence, sans effort et sans vous faire violence? Fouettez bien rudement ces enfants quand ils jurent, de peur qu'ils n'en prennent la coutume. Que cela est beau et bien chrétien quand je demande à un jeune homme : N'avez-point juré? Oh! pour ce vice, grâces à Dieu, j'en suis exempt. Et pourquoi? Quand j'étais petit, si j'eusse seulement juré ma foi, ma mère m'eût fouetté jusques au sang ; c'est une mère que cela, c'est être sage et pieuse mère, c'est aimer ses enfants comme il faut.

A malo est. Ce mal vient de votre colère, vous vous excusez là-dessus, mais c'est vous laver avec de l'encre ; vous êtes doublement coupable, et de vous mettre en colère, et de blasphêmer en colère. Si vous ne vous en corrigez, Dieu a une colère aussi bien que vous, mais bien autre que la vôtre; il a une colère très-juste, très-raisonnable, très-adorable : si vous jurez en votre colère, il jurera aussi en la sienne que vous n'entrerez jamais en son royaume : *Quibus juravi in irâ meâ si introibunt in requiem meam* (Psal. 94).

A malo est. Ἐκ τοῦ πονήρου : *A maligno est.* Ce mal vient du diable qui enrage de haine contre Dieu, et qui est bien aise de se servir de vous, pour lui faire dépit.

A malo est. Ce mal vient de l'esprit malin, qui brûle d'envie contre vous, et qui est bien aise de vous tenir par ce filet. Vous vous flattez, et vous dites en vous-même : Je ne dérobe point, je ne suis pas luxurieux, j'entends tous les jours la messe. Satan ne se soucie point de tout cela, il se contente de vous tenir par cette mauvaise habitude, il sait qu'elle vous retient assujetti sous sa puissance et en état de damnation.

Ex τοῦ πονήρου, *à maligno est.* Ce mal vient de l'esprit malin qui vous veut rendre criminel, malheureux, ennemi de Dieu comme il est, compagnon et participant de ses misères et de ses peines, l'objet de la haine éternelle de Dieu, des anges et des saints. Ecoutez le Saint-Esprit qui parle par saint Paul en l'Epître aux Romains (2, 9), par saint Jean dans l'Apocalypse (21) et ailleurs. Tribulation, angoisse, anathème, excommunication, réprobation, damnation, malédiction éternelle de la part de Dieu, de la Vierge et de tous les saints, à tous les renieurs de Dieu. Oh! les malheureux! de renier celui qui leur fait tant de bien! oh! les détestables! de maudire celui qui est digne de toute bénédiction! oh!

les abominables ! de blasphêmer la sainte mort de Jésus qu'il a endurée pour leur donner la vie ! Anathème, excommunication, réprobation, damnation, malédiction éternelle à tous les blasphémateurs, à tous les faussaires, à tous les parjures ; à tous les faux témoins, s'ils ne se convertissent et s'ils ne font pénitence. Mon Dieu, corrigez-les ; mon Dieu, convertissez-les ; mon Dieu, éclairez leur esprit pour connaître le grand mal qu'ils font et l'abîme de perdition où ils se plongent ; faites, s'il vous plaît, par votre grâce, qu'autant de blasphêmes et de malédictions qu'on a jetés contre vous, autant de mille millions et d'infinités de bénédictions, de louanges, d'éloges et d'actions de grâces, vous puissiez recevoir de la très-sainte humanité du Sauveur, de la sainte Vierge, des anges, des saints, de toutes les créatures, maintenant et toujours, et en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON XLVIII.

DE L'OBSERVATION DU DIMANCHE.

Memento ut diem Sabbati sanctifices.
Souvenez-vous de sanctifier le jour du Sabbat. (Exod. 20, 8.)

La très-haute, très-excellente et infinie majesté de Dieu est si digne d'honneur et de service, qu'elle mériterait d'être adorée, aimée, louée et glorifiée de toutes les créatures, sans fin et sans interruption ; mais parce que les diverses occupations de cette misérable vie ne nous permettent pas d'être ainsi continuellement et actuellement appliqués à des actions spirituelles, Dieu a destiné au moins un jour en chaque semaine, le jour du saint dimanche, qu'il veut lui être consacré et entièrement employé à son service. Pour traiter méthodiquement ce sujet, je m'attache aux paroles de mon texte : *Memento ut diem Sabbati sanctifices;* et sur chacune de ces paroles, j'établis un point de mon discours : *Souvenez-vous*, voilà le premier point : *du jour du repos;* voilà le second ; *pour le sanctifier*, voilà le troisième. Vous nous avez donné en ceci un rare exemple de piété et d'obéissance à la loi, ô sainte et bienheureuse Vierge ! le sacré historien de votre vie nous apprend que vous aviez coutume, tous les ans, d'entreprendre un long voyage pour solenniser la fête en la ville de Jérusalem et dans la maison de Dieu : *Ascendentibus illis Hierosolymam, secundùm consuetudinem;* comme vous y allâtes pour honorer le Père éternel, votre Fils vous y voulut honorer : car ce fut là qu'il témoigna publiquement qu'il vous était sujet, et qu'il se rendait complaisant à toutes les inclinations de votre volonté ; faites qu'il vous honore encore maintenant, en nous accordant les grâces que nous lui demandons par votre entremise : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Tribus punctis pensantur hæc tria verba : *Memento, ut diem Sabbati sanctifices.*

I. PUNCTUM. — I. Memoria est res valdè mirabilis quo ad multa. — II. Valdè commoda. — III. Et vitæ civili necessaria. — IV. Ergo cultui divino mancipari debet.

II. PUNCTUM. — V. Dies septima nempè dominica, impendi debet, in rememorandis Dei beneficiis. 1° Creationis. — VI. 2° Redemptionis. Cujus mysteria sunt addiscenda. — VII. Meditanda. — VIII. Honoranda. — IX. 3° Et sanctificationis.

III. PUNCTUM. — X. Dies dominica sanctificanda. I. Faciendo bonum. — XI. 2. Abstinendo ab operibus servilibus et malis.

CONCLUSIO. — Argumenta conglobata per paraphrasim verborum Psalmi : *Convertere anima mea in requiem tuam.*

EXORDE. — Celui qui voudra peser avec réflexion et attentivement les propriétés et mérites de chaque chose, avouera sans difficulté, qu'entre tous les dons de nature que nous avons reçus du ciel, le plus admirable, les plus commode et le plus nécessaire à la vie civile, c'est la mémoire tant intellectuelle que sensitive. La merveille de cette faculté consiste en plusieurs points.

PREMIER POINT. — I. Premièrement, en ce qu'elle réserve les espèces ou images parfaites d'une infinité de choses que nous avons vues ou entendues ou reçues par les autres sens. Quoique vous fermiez les yeux, vous savez bien comme le soleil est fait, comme la lune et les étoiles sont faites, et la grande différence qui est entre ces astres, vous en avez donc les images en votre mémoire. Dites-en de même du feu, de l'eau, de la terre, de l'or, de l'argent, de l'étain, du cuivre et des autres métaux ; d'un denier, d'un sou, d'un écu et des autres monnaies ; d'une laitue, des choux, de la chicorée, des autres herbes ; d'une rose, d'un œillet, d'une tulipe et des autres fleurs ; d'une figue, d'une pomme, d'une prune, d'une cerise, d'un raisin et des autres fruits ; d'un noyer, d'un orme, d'un olivier, d'un chêne et des autres arbres ; d'une mouche, d'un hanneton, d'une chenille, d'un serpent et autres insectes ; d'une carpe, d'un brochet, d'une truite, d'une sole et autres poissons ; d'une poule, d'une perdrix, d'un moineau, d'une caille, d'une hirondelle, d'une alouette et des autres oiseaux ; d'un cheval, d'un mouton, d'un chien, d'un sanglier et des autres animaux. Vous avez en votre mémoire les images au moins d'un individu de ces espèces et d'une infinité d'autres que je ne puis pas nommer. Vous avez les images, non d'un homme, ou d'une femme, ou de deux, ou de trois seulement, mais d'un très-grand nombre, que vous avez vus en divers lieux ; les images très-naïves de plusieurs maisons, de plusieurs salles, chambres, cabinets, jardins, galeries, églises, champs, prairies, villes et villages où vous ayez été ; vous avez les espèces de plusieurs meubles que vous avez vus ou maniés, d'une chaise, d'un banc, d'une table, d'un plat, d'une assiette, d'une robe, d'un chapeau et d'un rabat. Que vous ayez les images de toutes ces choses, il paraît en ce que vous savez comme elles sont faites, et que vous les pouvez dépeindre et décrire en compagnie, au lieu que vous ne sauriez dire comme est fait un phénix, un crocodile, une salamandre et d'autres créatures que vous n'avez jamais vues.

Ce magasin de la mémoire ne contient pas seulement les images de toutes les choses, mais encore les noms qui leur sont imposés, qui est une merveille différente de la première : car, un sourd et

muet de naissance, a bien en son esprit les images d'un chien, d'un cheval et d'autres choses qu'il a vues, mais il n'en sait pas les noms. Au lieu que vous avez en votre mémoire les noms de toutes ces créatures, et mille autres paroles françaises ou latines, sans la connaissance desquelles vous ne pourriez pas vous faire entendre. Il y a plusieurs personnes qui savent très-parfaitement quatre ou cinq langues : la langue grecque, la latine, la française, l'italienne et l'espagnole; chacune de ces langues a pour le moins trois mille paroles, il y a donc en sa mémoire plus de douze ou quinze mille paroles, et toutes ces paroles affectées et diversifiées de leur genre, de leur figure, de leur déclinaison, de leur cas, de leur nombre singulier ou pluriel et autres formalités en grammaire. Il y en a qui savent la rhétorique, la philosophie, la théologie, les mathématiques, la médecine, l'un et l'autre droit, qui ont en la mémoire tous les secrets, toutes les règles, tous les principes et les maximes de toutes ces scinces. Saint Antonin, archevêque de Florence, étant encore jeune, pour être reçu en l'Ordre de Saint-Dominique, apprit par cœur tout le droit canon, qui est contenu en trois gros volumes : *le Décret, les Décrétales* et *le Sexte.*

On admire les peintres et les sculpteurs, qui peuvent réduire au petit pied, peindre ou graver en petit, des personnes de belle taille ou des villes ou des provinces; comme l'anneau du roi Pyrrhus, où étaient gravées les neuf muses et Apollon au milieu d'elles. Mais ces peintures ne représentent jamais les personnes selon toute leur grandeur, ni les villes selon toute leur étendue.

Au lieu que les personnes que vous connaissez, toutes les chambres, les maisons, les églises, les villes et les villages que vous avez souvent vus, sont peints en votre mémoire selon toute leur figure, leur étendue, leur longueur, leur largeur, leur hauteur et leurs autres dimensions; car vous vous souvenez fort bien que l'église de Notre-Dame de Paris est plus spacieuse que celle de votre paroisse, et que votre ville est plus petite que Marseille; que votre oncle est plus grand que votre cousin : ce qui est au delà de toute admiration.

Ces images de tant de personnes, de tant de meubles, de tant de paroles, de tant de villes et de tant de villages, images qui représentent chaque chose selon toutes ses dimensions : images qui sont corporelles, puisqu'elles sont en la mémoire sensitive, elles sont toutes contenues en une fort petite partie de la tête : car la mémoire est en la tête; ce qui paraît en ce que si on coupe les pieds et les mains, la mémoire n'en est point lésée, au lieu que si on nous blesse en certain endroit de la tête, la mémoire se perd ou se diminue.

Ces peintres et ces sculpteurs dont nous avons parlé peuvent bien représenter les couleurs et les figures, non pas les autres qualités des créatures qu'ils représentent. Allez un peu dire à un peintre qu'il peigne ma voix en son tableau, qu'il peigne la douceur du miel, la chaleur du feu, la suavité du baume; au lieu que l'esprit est un si bon peintre, qu'il sait imprimer en la mémoire, non-seulement les couleurs et les objets qu'on appelle en philosophie *sensibles communs*, mais encore les voix, les odeurs,

les saveurs, le tempérament, la situation, la durée et plusieurs autres qualités et circonstances de mille créatures. Car, si au milieu des ténèbres vous reconnaissez votre père à sa voix, un œillet, ou une rose à son odeur, le soufre à sa puanteur, le miel à sa douceur, l'absynthe à son amertume, le feu à sa chaleur et l'eau à sa moiteur, c'est que vous vous souvenez d'avoir autrefois senti toutes ces qualités.

II. Ce qui est encore de merveilleux et de très-commode en ceci, c'est que de toutes ces choses qui sont en la mémoire, plusieurs y sont très-bien rangées et disposées en même ordre qu'elles sont en elles-mêmes, ou comme elles sont couchées dans un livre. Car vous récitez par cœur, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*, les sept Psaumes, l'Office de Notre-Dame et quantité d'autres prières tout de même qu'elles sont dans vos Heures. Vous dites par cœur, deux, trois ou quatre livres de l'Enéïde, c'est-à-dire huit ou neuf cents vers; vous comptez par ordre les villes, et peut-être même les villages qui sont de Lyon à Paris, Rouanne, Moulins, la Charité, Nevers et Montargis; vous voyez ces villes, ou ces vers aussi distinctement en votre esprit, que vous les avez vus sur les lieux ou dans le livre.

Il y a d'autres espèces qui sont pêle-mêle en la mémoire, comme les idées et les noms des personnes que vous connaissez, et de mille choses que vous avez vues : comme d'un chapeau, d'un gant, d'un soulier, d'une pomme, d'une poire; mais la mémoire est si adroite, si souple et si obéissante, qu'au moindre commandement de la volonté, entre ce nombre infini d'images et de paroles qui sont enfermées dans son sein, elle choisit celles que vous désirez, elle vous les suggère et fournit promptement, pendant que toutes les autres demeurent en silence et comme en retraite : car sitôt que vous voulez, elle vous représente la personne et le nom de votre parent qui est à Paris, de votre ami qui est à Lyon; elle vous fournit les premiers vers de l'Enéïde : *Arma virumque cano* : *Conticuêre omnes : at regina gravi*; ou les premiers mots des Psaumes, non pas les autres : *Beatus vir. Quarè fremuêrunt gentes. Domine quid multiplicati. Cùm invocarem.*

III. Et cette faculté de l'âme est si nécessaire à notre vie, que sans elle il n'y aurait point d'art, point de science, point de justice, point d'écriture, point de commerce parmi les hommes. Comment est-ce qu'un apprenti pourrait retenir son métier, et un écolier acquérir quelque science, s'ils oubliaient sur-le-champ tout ce que le maître leur enseigne? Comment pourrait-on administrer la justice sans la déposition des témoins? comment les témoins déposeraient-ils ce qu'ils ont vu ou entendu, s'ils ne s'en souvenaient pas? comment formeriez-vous des lettres sur le papier, si vous n'en aviez les caractères en l'âme? comment prononceriez-vous des paroles si vous ne les aviez en l'esprit? comment reconnaîtriez-vous votre père, votre mère, votre femme, vos enfants et vos amis, si vous n'en aviez les idées imprimées en votre mémoire?

Bref, si nous n'avions point d'entendement, nous serions semblables aux bêtes; mais si nous n'avions point de mémoire, nous serions pires que les bêtes : car un chien reconnaît son maître, la

maison, les domestiques et même les traces de son maître; au lieu que si vous n'aviez point de mémoire, vous ne reconnaîtriez pas votre maître, votre serviteur, votre mari, votre femme, vos enfants ni votre maison.

Quelles adorations donc, quel hommage, quel amour, quelle tendresse, quelle reconnaissance et quelles actions de grâces ne devons-nous pas à la Majesté divine qui nous a honorés d'une faculté si admirable, si utile et si nécessaire! Ne devons-nous pas avoir grand soin de la référer tout entière à son service! N'avons-nous pas grand sujet de dire souvent à notre mémoire : *Nolo oblivisci omnes retributiones ejus!* S'il nous fallait souvenir de Dieu toutes les fois qu'il nous fait du bien, il faudrait nous en souvenir autant de fois que nous respirons, dit saint Grégoire de Nazianze, puisque la respiration est un des biens que sa bonté nous fait. Mais parce que la fragilité de notre nature, et que les diverses affaires de cette vie ne le permettent pas, il a déterminé un jour en chaque semaine qu'il veut être tout employé à nous souvenir de lui, et de ses bienfaits.

Deuxième point. — V. Ce jour, c'est le jour du repos, *diem Sabbati.* Parmi les Juifs, c'était le samedi; parmi les chrétiens, par l'institution du Fils de Dieu et par l'instruction des Apôtres, c'est le dimanche, parce qu'en ce jour, les principales œuvres attribuées à la très-sainte Trinité ont été faites : la création appropriée au Père, la rédemption au Fils, la sanctification au Saint-Esprit; ce fut le dimanche que Dieu commença de créer le monde, ce fut le dimanche que le Sauveur vint au monde et qu'il fut enfanté d'une Vierge, ce fut le dimanche que le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres pour sanctifier le monde : ces trois œuvres incomparables doivent être l'objet de nos entretiens, de notre piété et de notre méditation les jours de dimanche.

Premièrement, la création. Il n'y a rien de plus juste, de plus raisonnable, ni de plus digne, je ne dirai pas d'un chrétien, mais d'un homme, que de considérer les œuvres de Dieu en détail, en particulier, l'une après l'autre, les contempler, en admirer l'excellence, l'en remercier, l'en bénir et l'en louer.

Si vous aviez composé un livre semé de figures de rhétorique et de belles pointes d'esprit, ne seriez-vous pas fâché si pas un de vos amis ne se souciait de le lire, ni d'en remarquer les beaux traits. Si vous aviez fait un tableau, un vaisseau d'or bien ciselé, un palais ou quelque autre rare et excellent chef-d'œuvre avec une merveilleuse industrie, ne vous serait-ce pas un crève-cœur incroyable si personne ne daignait le regarder, ni admirer l'artifice? Ce monde est un livre admirable, comme disait saint Antoine, que Dieu a exposé aux yeux de tous les hommes, pour y voir, dans la beauté et la diversité des créatures, la puissance, la sagesse, la bonté et les autres perfections du Créateur, et nous dédaignons de le lire! Ce monde est l'ouvrage de Dieu, formé avec tant d'esprit, de sagesse et d'industrie, que les moindres créatures sont capables d'être l'objet de l'admiration des anges, et nous ne daignons pas seulement les contempler, en admirer les beautés, en bénir et glorifier l'ouvrier! David ne faisait pas comme nous, il

avait sur les bras la conduite d'un grand royaume, et toutefois il s'occupait très-souvent à la méditation des œuvres de Dieu, comme il le raconte souvent en ses psaumes : *Meditabor in omnibus operibus tuis*[1]. Notez : *In omnibus*, en tous, non en général seulement et en gros, mais encore en particulier et en détail : *Qui operit cœlum nubibus, et parat terræ pluviam : Qui dat nivem sicut lanam : Educit ventos de thesauris suis, qui producit in montibus fœnum;* et ce avec beaucoup de raison; car si un grand seigneur vous invite à un festin, vous ne vous contentez pas de lui rendre grâces au commencement et à la fin du repas, mais encore à chaque morceau qu'il vous sert, vous lui dites : Je vous remercie. A plus forte raison, Dieu mérite-t-il d'être reconnu et remercié en détail et en particulier pour chaque créature qu'il a destinée à notre service et à notre entretien : ce que vous connaîtrez clairement par cette induction.

Moïse dit qu'au commencement Dieu ne créa que le ciel et la terre, le ciel sans lumière, la terre toute nue, déserte et en friche. Supposons que Dieu vous eût créé sur la terre ainsi nu, qu'il vous eût créé, dis-je, avec l'usage de raison, mais sans bras ni jambes; il le pouvait aisément faire, il n'en a point donné aux vers et il ne vous est pas plus obligé qu'à eux, et que vous voyant en ténèbres il vous eût dit : Je veux allumer un flambeau pour vous éclairer, et qu'il eût placé le soleil au milieu du firmament, combien eussiez-vous admiré cet astre et celui qui l'aurait fait? Supposons derechef que le Créateur, voyant que ce globe de feu vous serait importun et vous brûlerait de ses ardeurs, s'il demeurait continuellement sur votre tête, l'eût fait coucher et cacher sous la terre; mais pour ne vous pas laisser en ténèbres, il eût attaché au ciel la lune et les étoiles, dont la lumière est plus tempérée, comment eussiez-vous été ravi de voir tant de si beaux flambeaux? Le soleil de plus s'étant levé le jour suivant, si Dieu eût commandé à la terre de pouser un émail de fleurs, et une verdure agréable, vous vous fussiez écrié : Mon Dieu, que tout cela est beau! ô la belle tapisserie! Si après il eût produit des arbres chargés de cerises belles et vermeilles, vous eussiez eu envie de vous en approcher pour les contempler de près, mais vous n'eussiez pu n'ayant ni pieds ni jambes; s'il vous en eût donné lui-même, comment l'eussiez-vous remercié? Si, étant encore auprès de cet arbre, et les cerises excitant votre appétit, vous n'eussiez pu y atteindre n'ayant point de bras, s'il vous en eût donné et des mains au bout, et que sans vous faire mal, il eût divisé vos mains en plusieurs doigts, afin que vous eussiez pu cueillir ces cerises. Ces premiers fruits étant passés, s'il eût produit des prunes, des abricots, des poires, des pommes, des figues, des raisins, des grenades et mille autres sortes de fruits de divers goûts, doux, aigres et musqués, pour

[1] Memor fui operum Domini, quia memor ero ab initio mirabilium tuorum et meditabor in omnibus operibus tuis et in adinventionibus tuis exercebor (Psal. 76, 12). Meditatus sum in omnibus operibus tuis, et in factis manuum tuarum meditabar (Psal. 14, 2, 5).

l'hiver, pour l'été, pour la santé, pour la maladie; si mille viandes délicates et savoureuses; si des roses, des œillets, des lys, du myrte, du romarin, des bois aromatiques et des parfums pour récréer votre odorat; si des linotes, des alouettes et des rossignols pour vous réjouir par leur chant; des chiens, pour garder vos maisons et pour vous donner du plaisir à la chasse; des chevaux pour vous porter partout.

Si Dieu avait produit toutes ces créatures et mille autres semblables en votre présence, l'une après l'autre, comment eussiez-vous admiré la bonté, la douceur, la suavité, la tendresse et la libéralité de sa providence; n'eussiez-vous pas dit comme Phérécide, que Dieu, en créant le monde s'était tout transformé en amour, ou comme David : *Quàm magnificata, sunt opera tua Domine, omnia in sapientià fecisti.* Quelle tendresse et quel amour, quelle affection et quel respect n'eussiez-vous pas eu pour un tel bienfaiteur? quelles actions de grâces ne lui eussiez-vous point rendues de chaque créature en particulier? Vous ne lui en êtes pas moins obligé, mais beaucoup plus encore, car il vous a traité noblement et en grand seigneur. Quand on prie à dîner un villageois ou un bourgeois, on ne se met pas en peine de mettre la nappe ni d'assaisonner les viandes qu'après qu'il est venu en la maison : mais quand c'est un gentilhomme ou un prince, on accommode la chambre, on couvre la table, on apprête tout avant qu'il entre, si Dieu vous eût créé le premier, et qu'il eût produit les créatures en votre présence, il vous eût traité en villageois, mais il vous a voulu traiter dignement et en prince, il a orné le logis, il a couvert la table, il a préparé le festin, il a assaisonné les viandes, avant que de vous faire entrer en la maison de ce monde; vous devez donc, au jour de dimanche, employer du temps à considérer ses œuvres, y admirer la sagesse et la bonté du Créateur, l'en remercier de chacune distinctement et en particulier, comme s'il les eût créées l'une après l'autre pour vous seul et en votre présence.

VI. Mais il y a bien d'autres mystères qui doivent être l'objet de notre piété et l'occupation de notre cœur les jours de dimanche; ce sont les mystères de notre rédemption que nous devons apprendre, méditer et honorer en ces jours-là.

Premièrement les apprendre; car n'est-ce pas une grande honte, et une négligence qui mériterait d'être pleurée avec des larmes de sang, que de voir si vous demandez à une grande partie des chrétiens : Qu'est-ce que la Pentecôte? Qu'est-ce que le jour de Pâques, ou que l'Annonciation? ils n'en savent rien du tout. Ecoutez ce qu'en dit le maître de la théologie, saint Thomas, dont la doctrine est approuvée de toute l'Eglise. Après la publication de la loi de grâce, dit-il, tous, tant grands que petits, sont obligés d'avoir la foi distincte et explicite des mystères de Jésus-Christ, et principalement de ceux qu'on solennise publiquement en l'Eglise, comme sont les articles de l'incarnation de Jésus-Christ, sa conception au sein d'une Vierge par l'œuvre de Saint-Esprit, sa naissance, sa sainte passion, sa mort, sa sépulture, sa résurrection, son ascension, son avènement au dernier jugement. Et derechef, tous sont obligés

de croire explicitement le mystère de la sainte Trinité, parce que sans cela on ne peut pas bien savoir le mystère de l'incarnation[1]. Saint Bonaventure en dit autant[2], et après lui tous ceux de son école.

VII. Il faut donc être curieux de les apprendre, et de les enseigner à vos gens : il les faut même ruminer, il les faut méditer, il les faut contempler, les développer par le moyen de la considération, en éplucher les causes, les effets, les circonstances, ou avoir des livres qui en traitent. N'est-ce pas un aveuglement et un dérèglement effroyable, que de voir des familles aisées, où rien ne manque pour l'ameublement, et l'accommodement de la maison, où cependant il n'y a pas un seul livre spirituel pour le salut de l'âme? Oui, bien des romans, des comédies et des livres d'amourettes, le vrai poison de vos enfants; desquels tant qu'il y en a dans vos maisons, que vous lisez, êtes-vous capables d'absolution? Il faut avoir les *Œuvres spirituelles* de Grenade, les *Méditations* de Dupont, la *Vie des saints* de Ribadeneira, qui expliquent fort bien les mystères; les lire ou les faire lire par quelqu'un de vos gens, les honorer distinctement l'un après l'autre.

VIII. On célèbre le dimanche, parce qu'en ce jour Dieu commença de créer le monde. Les prémices du Sauveur en l'œuvre de la rédemption, sont pour le moins aussi dignes d'honneur et de reconnaissance, que les prémices du Créateur en la production du monde[3]. Ainsi une âme chrétienne peut employer utilement le temps de la messe et des vêpres à honorer les prémices et les premières actions de Jésus, lui disant : Mon Sauveur, j'adore le premier moment de votre vie divinement humaine, le premier battement de votre cœur, la première élévation de votre esprit à votre Père, la première effusion de votre amour envers Dieu, envers la sainte Vierge, ou envers nous, et le traité que vous fîtes en ce premier moment avec Dieu votre Père pour la rédemption des hommes; je me donne à ce traité, je vous prie que j'y sois compris, je l'accepte pour ma justice originelle : *In quâ voluntate sanctificati sumus.* J'adore la première communication de grâce que vous avez faite hors de votre Mère, qui fut en l'âme de saint Jean-Baptiste;

[1] Post tempus gratiæ revelatæ, tàm majores quàm minores tenentur habere fidem explicitam de mysteriis Christi præcipuè quantum ad ea quæ communiter in Ecclesia solemnisantur, et publicè propugnantur : sicut sunt articuli incarnationis, de quibus supra dictum est (q. 1, art 8). Nempè conceptionem Christi de Spiritu Sancto, ejus nativitatem ex Virgine, ejus passionem, mortem, sepulturam, resurrectionem, ascensionem, ejus adventum ad judicium (D. Thom., 2, 2. q. 2, art. 7, *in corp.*).

[2] Post tempus gratiæ divulgatæ, tenentur omnes ad explicitè credendum mysterium Trinitatis, quia mysterium incarnationis explicitè credi non potest, sine fide Trinitatis (D. Thom., 2. 2. q. 1, art. 8. *in corpore*). Non sufficit modo alicui, qui habet usum rationis in generali credere : Redemptorem, et remuneratorem : adeò enim notitia quorumdam articulorum manifesta est, quod nullus habens usum rationis ignoret nisi omninò negligat, et contemnat Dei cultum, et salutem suam (S. Bonav., in 3. distinct. 25, q. 1).

[3] Primo dierum omnium, quo mundus extat conditus, vel quo resurgens conditor nos morte victa liberat.

j'adore votre première entrée au monde en l'étable de Bethléem, et la première respiration de vos poumons. Oh! que l'air de cet étable était heureux! qu'il méritait d'être embaumé de tous les parfums d'Arabie! J'adore les premiers regards qne vous avez jetés sur les créatures visibles, la première larme que vous avez répandue! Que n'étais-je auprès d'elle pour la recevoir et la recueillir en mon cœur: car elle l'eût purifié! J'adore vos premiers cris enfantins, vos premiers sucements au sein de la très-sainte Vierge! que n'y avait-on mis en effusion toutes les richesses du monde! mais je me reprends, car la sainte Vierge vous y distillait son cœur, son âme et son amour, qui valait mieux que tous les trésors du monde.

J'adore le premier mouvement de vos petites mains, la première goutte de sang versée en la circoncision, le premier sourire que vous avez fait au berceau, et la première parole que vous avez dite, appelant la sainte Vierge votre mère. Quel honneur! quelle gloire et quelle incomparable joie pour la Vierge! Je suis votre mère, disait-elle, vous êtes donc mon fils, et vous êtes le Fils de Dieu! que je vous baise donc comme mon fils, et que je vous adore comme le Fils de mon Dieu: *Felicia prorsùs oscula, labiis impressa lactantis* (S. Bern.). J'adore le premier pas que vous avez fait sur la terre, je le baise mille fois de cœur et d'affection, et tous les autres pas que vous avez faits en ce monde; j'adore la première goutte de sueur qui est sortie de votre front: elle était plus précieuse et plus salutaire que le baume; et ainsi donnez-m'en une petite portion pour guérir les blessures de mon cœur. J'adore le premier travail, le premier miracle, la première prédication, aussi bien que la première pénitence et mortification que vous avez faite; je vous adore en la première contradiction, persécution et ignominie ou au premier supplice que vous avez enduré; je vous adore au premier moment de votre vie glorieuse et de votre entrée dans le ciel.

D'autres fois on peut adorer les pensées, les paroles, les actions et les souffrances de Jésus aux autres états de sa vie.

IX. Il faut aussi souvent adorer la personne du Saint-Esprit en l'œuvre de la sanctification, le remercier de ses grâces, du zèle qu'il a donné aux Apôtres, de la force et du courage qu'il a donnés aux évangélistes et aux docteurs; de la pureté des vierges, de la conduite et consolation qu'il donne aux veuves, aussi bien que du pardon qu'il accorde aux pécheurs pénitents, et de la sainteté et de la persévérance qu'il donne à tous les saints.

Troisième point. — X. Voilà à quoi il faut employer les dimanches, pour se conformer aux intentions du Sauveur et de l'Église; car ce commandement est affirmatif et négatif tout ensemble; en tant que négatif, il défend les œuvres serviles; en tant qu'affirmatif, il commande de sanctifier le jour de fête, c'est-à-dire de l'employer en œuvres saintes, soit intérieurement pendant l'office, aux dévotions que nous avons proposées et autres semblables; soit extérieurement, et après l'office, à lire les livres spirituels, à visiter les pauvres, les malades ou les prisonniers qui sont les membres de Jésus-Christ, qui est un acte de religion, dit

saint Jacques; à instruire vos domestiques des mystères de la foi, des commandements de Dieu et des pratiques de vertu, à recevoir les sacrements, ou à entendre la parole de Dieu.

Saint Chrysostome dit que le dimanche s'appelait le jour de pain, parce que tous les chrétiens y recevaient le pain des anges en l'eucharistie; le jour de la lumière, parce que vous y devez recevoir lumière et conduite, pour toute la semaine, par les prédications, par les prônes ou les catéchismes, par la lecture spirituelle et par la méditation. Quand donc vous employez une bonne partie du dimanche à jouer pendant l'office divin, à consulter ou faire des écritures pour les procès, sous prétexte que ce ne sont pas des œuvres serviles, si vous ne le faites par charité pour secourir les pauvres veuves et les villageois; il est vrai que vous ne le faites pas contre le commandement négatif qui défend des œuvres serviles; mais vous n'accomplissez pas parfaitement le précepte affirmatif, qui commande de sanctifier, c'est-à-dire d'employer en œuvres saintes le saint jour du dimanche. C'est de quoi Dieu se plaint par Ezéchiel (20, 13) : *Irritaverunt me domus Israël, violaverunt sabbata mea vehementer.*

XI. Vous êtes encore sujet à ce reproche, si vous employez les fêtes à trafiquer, à vendre ou acheter, et autres semblables négoces serviles et mercenaires. Vous me direz : Si je ne vends, un autre vendra ; je perdrai ma chalandise, moi et mes enfants mourront de faim; mais si cela est, c'est en vain que Dieu dit par Ezéchiel (20, 11) : *Præcepta mea quæ cùm fecerit homo, vivet in eis* : Si l'homme garde mes commandements, ils le feront vivre; et que saint Paul écrivant à son disciple Timothée, a dit : La piété est utile à tous, c'est-à-dire, au spirituel et au temporel : *Pietas ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ* (1. Tim. 4, 8); et que le Psalmiste ajoute : Si Dieu ne bâtit votre maison, en vain on travaillera pour l'édifier : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam* (Ps. 126, 7); et que le Sauveur conclut : Ne soyez point tant en souci de pourvoir à l'entretien de votre corps, cherchez premièrement le royaume de Dieu, et sa Providence vous fournira le reste, par l'entremise de votre travail modéré : *Ne solliciti sitis animæ vestræ quid edatis, aut corpori vestro quid induamini, quærite primùm regnum Dei, etc.* (Matth. 6). S'il faut jamais chercher le royaume de Dieu, c'est le dimanche, et parce que vous ne le cherchez pas, le reste ne vous est point fourni. Vous méprisez le spirituel pour le temporel, et vous perdez le temporel et le spirituel; vous êtes pauvre et incommodé en ce monde et en l'autre : *Irritaverunt me, violaverunt sabbata mea vehementer.* Il dit *vehementer,* c'est-à-dire, grièvement.

Contre ceux qui ne se contentent pas de ne point servir Dieu les jours de dimanche, mais qui l'offensent plus outrageusement qu'en aucun autre jour, en débauches, en blasphêmes, en impiétés et en dissolutions : comme les pères de famille qui passent les dimanches dans les cabarets, au jeu ou autres lieux de débauches; les jeunes garçons et les filles qui les emploient en danses, en bals, en promenades ou en conversations folâtres.

Il semble que le dimanche soit l'égout et le cloaque de toute la semaine, n'ayant le loisir ni la commodité d'offenser Dieu les jours ouvriers, ils remettent cela au dimanche[1]. Ce n'est plus le jour du Seigneur, mais le jour du diable : nos solennités ne sont plus les fêtes des saints, mais de Bacchus, de Cérès et de Vénus. On voyait autrefois que les démons quittaient les corps des possédés les jours de fête, et se retiraient au désert, comme ne pouvant souffrir la piété et la dévotion des fidèles; mais maintenant ils sont déchaînés, ils possèdent le cœur des chrétiens, comme ces pourceaux des Géraséniens, pour les précipiter dans le lac de mille actions brutales; et après dans les étangs de feu et de soufre de la mort éternelle.

C'est une chose épouvantable de voir avec quelle exécration Dieu parle de nos fêtes ainsi profanées. J'ai horreur de vos solennités dit Dieu par son prophète, elles me sont aussi insupportables que du fumier : *Solemnitates vestras odivit anima mea* (Isaï. 1, 14). *Stercus solemnitatum vestrarum* (Malach. 2, 3). Ces fêtes de patron, où on ne fait que danser et jouer ; ces confréries de métiers où on se contente de faire dire une messe le matin et puis on s'enivre le reste du jour ; ces pèlerinages prétendus, où les garçons et les filles ne font que folâtrer en chemin : tout cela est en abomination devant Dieu. Oui, les pèlerinages, les confréries et les fêtes sont très-saintement instituées et très-agréables à Dieu, pourvu qu'on les célèbre comme on faisait en la primitive Eglise.

Théodoret, évêque de Cyr en Mésopotamie, nous l'enseigne, disant : Nos fêtes ne se font pas comme celles des payens, nous y sommes modestes, chastes et tempérants : on n'y emploie pas le temps en banquets, en cajoleries ni en dissolutions : mais à chanter les louanges de Dieu, à entendre les sermons, à faire des prières entrecoupées, des soupirs et des larmes de dévotion[2].

Disons donc avec le Prophète : *Convertere animæ mea, in requiem tuam.*

Conclusion. — *Convertere*, convertissez-vous, quittez le péché, donnez-vous à Dieu tout de bon le dimanche au moins : il est institué à cette fin et il s'appelle le jour du Seigneur, parce que si vous avez été à vous et à vos affaires les autres jours, vous devez être à Dieu et à son service en ce jour-là : la terre et tout ce qui est en elle appartient au Seigneur : le monde et tous ceux qui y habitent sont l'apanage de son empire, dit le Prophète royal : *Domini est terra et plenitudo ejus.* Et toutefois le Créateur, même avant l'Incarnation, a choisi de toutes choses une partie, qu'il a voulu lui être distinctement et spécialement appropriée, comme entre les provinces il a choisi la Palestine, les Juifs entre les peuples; entre les douze tribus, celle de Lévi; et entre les maisons, le Temple; il a

[1] Occasio luxuriæ pietas deputatur : ait Tertul.

[2] Fiunt apud nos modestæ, castæ et temporantiâ plenæ festivitates non illæ quidem mero delibutæ, non commessationibus leves, non cachinnis solutæ, sed divinis canticis personantes sacrisque sermonibus audiendis intentæ, in quibus ad Deum preces, non sine sanctis lacrymis ac suspiriis sumittuntur (Theodoretus, 8, *de curâ Græcarum affectionum sub finem anno* 439).

choisi des animaux les premiers nés; des fruits de la terre, les prémices; et des jours de la semaine, le septième : c'est donc un larcin, une usurpation du bien d'autrui et une espèce de sacrilége que de lui dérober ce jour et l'employer en des actions profanes : *Convertere*, changez des coutumes si déraisonnables.

Convertere anima mea. Vous travaillez les jours ouvriers pour les autres, ou pour votre corps; travaillez le dimanche pour vous-même et pour votre âme. Vous êtes marchand, vous avez compté toute la semaine avec vos créanciers : rendez maintenant compte à votre Dieu. Vous êtes tailleur, vous avez fait des habits aux hommes ou aux femmes : faites maintenant des ornements à votre âme. Vous êtes serrurier, vous avez limé et poli du fer : limez et polissez votre cœur. Vous êtes laboureur, vous avez défriché et cultivé la terre, défrichez et cultivez votre conscience, au moins un jour en la semaine. Vous êtes un homme de justice, vous avez fait le procès aux autres, faites-le maintenant à vous-même : jugez et punissez vos crimes : Votre office est de faire rendre à chacun ce qui lui appartient : faites rendre à Dieu l'honneur qui lui est dû en ce jour-là : Vous ne permettez pas qu'on dérobe à un petit artisan la moindre partie de son bien : ne permettez pas qu'on dérobe à Dieu une partie du jour qui lui doit être tout à fait dédié. Obéissez à cette loi du code : *Dies festos Majestati altissimæ dedicatos nullis volumus voluptatibus occupari*[1]. Nous défendons d'employer en voluptés les jours de fête dédiés à la très-haute majesté de Dieu, disent les empereurs. Faites comme le dévot Esdras : il vit des gens qui apportaient en Jérusalem un jour de fête, des fruits, du poisson, du vin et d'autres choses pour les vendre au marché ; il les en reprit aigrement, il fit fermer les portes de la ville, il posa des gardes pour empêcher qu'ils n'y entrassent ; et comme il vit que ces trafiqueurs s'arrêtaient hors la porte, il les chassa, les menaçant de leur mettre la main sur le collet : *Pro hoc ergo*, dit-il, *memento mei Deus meus, et parce mihi secundùm multitudinem miserationum tuarum* (2. Esdras. 13, 22). C'est une bonne conversion et un moyen bien efficace d'obtenir pardon de vos péchés, quand vous gardez exactement les fêtes et que vous les faites observer : *Convertere anima mea.*

In requiem. C'est grand cas que nous refusions d'obéir à un commandement si doux ! Les autres maîtres pressent les serviteurs : Travaillez. Et Dieu dit à ses serviteurs : Mes enfants, je ne veux pas que vous vous tuiez, faites quelque trève à votre travail, reposez-vous en moi qui suis le centre de votre cœur et le vrai repos de vos âmes. Il appelle ce jour-là par son Prophète : *Sabbatum delicatum* (Isai. 58). Ses délices sont d'être et de converser avec nous; pourquoi donc nos délices ne seront-elles pas d'être et de converser avec lui?

Quia Dominus benefecit tibi. Le dimanche est institué afin que nous ayons le moyen de remercier Dieu plus à loisir de ses bienfaits généreux et particuliers, de ce qu'il nous a créés, conservés et rachetés; de ce qu'il nous a préservés de mille dangers de mort,

[1] *Dies festos, Cod. de Feriis,* lib. 3, tit. 12. Imperatoris Leo et Anthemius.

de maladie, de mille afflictions ou disgrâces et de mille occasions de péché que nous pouvions encourir : *Eripuit animam meam de morte, oculos meos à lacrymis, pedes meos à lapsu.* Quand nous sommes ainsi reconnaissants des bénéfices reçus, nous l'obligeons à nous en faire de nouveaux : *Benedixit diei septimo.* En la veille du sabbat la manne tombait pour deux jours. Comme, au contraire, en Ezéchiel (20, 13), après avoir dit : *Sabbata mea violaverunt vehementer*, il ajoute : *Dixi ergò ut effunderem furorem meum super eos et consumerem eos*; Ils ont violé le jour du repos, voilà pourquoi j'ai résolu de décharger ma colère sur eux et de les perdre.

Nous nous plaignons que les années ne sont plus si fertiles qu'elles étaient il y a quatre-vingts ans, que nous sommes accablés de subsides et surchargés de toutes parts, c'est que Dieu nous visite comme nous le servons. On gardait mieux alors les petites fêtes qu'on ne fait maintenant les dimanches, mieux qu'on ne fait en ces temps-ci le jour de Pâques. Un bon vieillard me disait il y a quelque temps : Je demeurais il y a environ quatre-vingts ans chez un laboureur, qui était si exact observateur du dimanche, qu'il ne voulait pas qu'on parlât aucunement des ouvrages qu'on ferait les autres jours. Faites ainsi et vous prospérerez ainsi qu'ils prospéraient alors; employez bien le temps qui est destiné au service de Dieu et Dieu bénira le temps qui est accordé à l'entretien de vos familles; faites les affaires de Dieu les jours de fête et il fera les vôtres les jours ouvriers; outre qu'il vous fera quelque jour passer de la figure à la vérité, de l'ombre à la lumière, du symbole à la réalité et du repos temporel de cette vie au repos éternel de la gloire que je vous souhaite. *Amen.*

SERMON XLIX.

DES DEVOIRS DES PÈRES ET DES MÈRES ENVERS LEURS ENFANTS.

Honora patrem tuum, et matrem tuam; ut sis longœvus super terram.
Honorez votre père et votre mère, afin que vous viviez longtemps sur la terre.
(Exod. 20.)

Comme les commandements écrits en la première table tendent immédiatement à l'honneur et à la gloire du créateur, nous recommandant la piété et la dévotion envers lui; ainsi, ceux de la seconde table tendent immédiatement au salut et à l'utilité des hommes; et nous recommandent la charité et la justice envers tous nos prochains, afin que chacun faisant son devoir en son état et condition, les familles et les communautés chrétiennes soient bien conduites et policées. Le premier de ces devoirs est celui des pères et des mères envers leurs enfants, que saint Paul nous enseigne en peu de paroles et qui fera le sujet de cette prédication. Jamais personne ne s'en est acquitté si dignement que vous, ô sainte Vierge! les autres mères peuvent commettre quelques fautes et tomber dans quelques excès au soin qu'elles ont de leurs enfants, en l'amour qu'elles leur portent et aux louanges qu'elles leur

donnent; mais vous ne pouviez avoir trop de soin du vôtre, puisqu'il était le trésor du ciel et de la terre; vous ne le pouviez trop aimer, puisqu'il était digne d'un amour infini; vous ne le pouviez trop louer, puisqu'il était au delà de toutes louanges, et ainsi il mérite d'être loué, servi, aimé, glorifié de toutes créatures et que nous bénissions cent et cent fois par jour le sein virginal qui l'a porté, vous disant avec son archange : *Ave Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — I. Parentes debent filiis alimenta. 1. Scripturâ. — II. 2. Patribus. — III. 3. Ratione. — IV. Instructione pro patribus. — V. Pro filiis.

II. Punctum. — VI. Debent eis documenta. 1. Scripturâ. — VII. 2. Patribus. — VIII. 3. Rationibus. — IX. 4. Exemplis. — X. 5. Instructionibus.

III. Punctum. — XI. Debent correctionem. Probatur hoc exemplo. Heli. — XII. Et Saræ.

Conclusio. — *Salus infantium, lucrum est parentûm,* ex Hieronymo.

Premier point. — I. L'Apôtre saint Paul écrivant aux habitants d'Ephèse (6, 4) et au chapitre 3e de l'Epître aux Corinthiens (1, 3, 21), distingue trois devoirs que les pères et les mères sont obligés de rendre à leurs enfants; voici ce qu'il en dit : *Patres, nolite ad iracundiam provocare filios vestros : sed educate illos in disciplinâ, et correptione Domini.* Vous devez à vos enfants, en premier lieu, la nourriture et l'aliment; pour cela saint Paul dit : Nourrissez-les. En second lieu, la doctrine et l'enseignement, il dit : Nourrissez-les en toute bonne discipline. En troisième lieu, la correction et le châtiment; ce qui fait qu'il ajoute : *Et correptione Domini.* Voilà les trois points de ce discours.

On demande en théologie : D'où vient que le Créateur, ayant donné aux hommes, pour la conduite de leur vie, les dix commandements de la loi, et en ce Décalogue ayant recommandé si instamment aux enfants leur devoir envers leur père et leur mère, pourquoi, dis-je, en ce même Décalogue, n'a-t-il pas réciproquement recommandé aux pères et aux mères leur devoir envers leurs enfants, l'obligation qu'ils ont de les nourrir et élever. Saint Chrysostome répond (homil. 3, 2, *in Act. Ephes.*) : C'est qu'il n'était pas nécessaire, vu que la nature le leur enseigne plus que suffisamment, de sorte que, comme Licurgue en ses édits, n'ordonna aucune peine contre les parricides, parce, disait-il, qu'il ne pouvait pas croire qu'il y dût jamais avoir d'enfant si dénaturé qui voulût ôter la vie à celui qui la lui aurait donnée; ainsi le souverain Législateur a jugé superflu de recommander aux pères l'amour envers leurs enfants et le soin de les élever, parce qu'il semble qu'on ne doit jamais trouver d'homme si fort monstre de la nature et si ennemi de son sang, qui n'ait soin de conserver la vie à ceux à qui il l'a donnée. D'où saint Paul prend sujet de tirer par bonne conséquence, que celui qui n'a pas soin de ses gens et principalement de ses domestiques, est pire qu'un infidèle : *Qui suorum curam non habet et maximè domesticorum, fidem negavit et est infideli deterior* (1. Tim. 5, 8); parce qu'il ne trahit pas seulement les lois du christianisme, mais qu'il dément la nature et qu'il transgresse les lois qu'elle a empreintes si profondément au cœur de tous les hommes.

Et si, au dire du Fils de Dieu, ceux qui ne sont pas plus vertueux que les payens n'entreront pas au royaume des cieux, quel salut peuvent espérer, mais quelle damnation ne doivent pas attendre ceux qui, au dire de l'Apôtre, sont plus méchants que les infidèles : *Infideli deterior?* que dis-je? que les infidèles! ils sont plus dénaturés et cruels que les bêtes sauvages!

C'est Dieu même qui s'en plaint par Jérémie : *Lamiæ nudaverunt mamman, lactaverunt catulos suos, filia populi mei crudelis ut struthio*; au lieu de *lamiæ*, il y a en hébreu, *Tanim, dracones, canes silvestres* : Il n'est point de bête farouche, qui n'ait soin de nourrir ses petits, les dragons mêmes et les chiens sauvages le font et il y a plusieurs personnes parmi mon peuple qui sont cruels comme l'autruche. L'autruche, comme vous savez, est un animal goulu tout ce qui se peut; jetez-lui du fer, de l'étain ou de l'argent, elle avale tout, elle digère tout : *Derelinquit ova sua in terrâ, obliviscitur quod pes conculcet ea, aut bestia agri conterat; duratur ad filios suos quasi non sint sui* (Job. 39, 13); mais, au reste, elle est cruelle envers ses petits au dernier point: car, comme dit le saint homme Job, elle se contente de pondre des œufs et, les ayant pondus, elle n'a point de soin de les couver, elle les laisse sur la terre, sans prévoir que quelque passant les foulera aux pieds, ou que quelque bête les écrasera; et si, quelqu'un de ces petits, échauffés par les rayons du soleil, vient à s'éclore et réclame sa mère pour avoir un peu de nourriture, elle est sourde à cette voix plaintive, elle l'abandonne comme si elle n'était pas sa mère. Ce père de famille en fait de même : il est goulu et cruel comme cet oiseau, il consume l'argent, le fer, l'étain et le linge qu'il faut vendre pour fournir aux frais de ses débauches; il se contente de peupler le monde, d'avoir des enfants et n'a point de soin de les élever. Pendant qu'il fait bonne chère au cabaret, ces pauvres innocents crient à la faim, ils pleurent, ils gémissent, et ils disent comme Michée : *Faciam planctum quasi struthionum;* en hébreu : *Quasi filii struthionum* (Mich. 1).

Vous faites contre cette parole du Sauveur : Il n'est pas bon de prendre le pain des enfants et de le donner aux chiens. Vous dépensez votre bien dans un cabaret; ce qui devrait nourrir vos enfants pendant toute la semaine, vous le mangez en un jour de dimanche avec des flatteurs, avec des escornifleurs, avec des fripons aussi impudents que des chiens : *Catelli edunt de micis quæ cadunt de mensâ;* les chiens de la taverne sont plus heureux que vos enfants : vous leur jetez quelque morceau de pain, ils recueillent les miettes qui tombent de votre table! Si vous vous contentiez de faire bonne chère en vos maisons, vos pauvres enfants et vos femmes s'en sentiraient, car ils tâcheraient de vivoter de vos restes.

Il s'en trouve d'autres qui manquent à ce premier devoir, par une disposition toute contraire à la profusion, par un esprit d'avarice et de cupidité insatiable; ce mauvais riche est si fort attaché aux biens de ce monde, qu'il est impossible de lui faire rien débourser pour l'entretien nécessaire et l'honnête éducation de ses enfants : *Obliviscitur quod pes conculcet ea, aut bestia agri conterat.* Il ne considère pas que la pauvreté engendre quelquefois le malheur ;

que la nécessité est une rude maîtresse, que le mépris qu'il fait de ses enfants et le besoin où il les laisse sera cause qu'ils se perdront et temporellement et spirituellement, que quelque homme ou quelque bête farouche les écrasera. Que cette fille, se voyant négligée de son père, se mettra en service pour tâcher de faire fortune, qu'elle tombera en la puissance d'un homme de mauvaise vie qui la débauchera et la perdra. Que ce garçon quittera le pays pour trouver en une province étrangère la nourriture qui lui est refusée en sa maison paternelle, qu'il se trouvera en mauvaise compagnie, qu'il fera mal avec les méchants, qu'il sera pris de justice : *Duratur ad filios suos, quasi non sint sui*, dit Job.

II. Et saint Augustin : *Servas imaginem Cæsaris impressam in nummis et non servas imaginem Creatoris impressam in animis :* Vous craignez tant de perdre l'image du roi gravée sur la monnaie qui est dans votre bourse, et vous ne craignez point de perdre l'image de Dieu empreinte en l'âme de vos enfants dont il vous a chargés; et le philosophe moral dit : Voulez-vous que je vous enseigne un beau secret pour vous faire aimer de vos enfants, de vos femmes et de tout le monde, sans user de maléfice ni de charme, ni d'autres semblables voies, aimez et on vous aimera[1]. L'amour est uu feu qui en allume un autre.

III. Je sais bien qu'ordinairement vous avez de l'amour pour vos enfants : car enfin, le sang ne peut mentir; mais vous ne leur en donnez point de témoignages, ils ne sont pas en votre cœur pour voir ce qui s'y passe, ils ne peuvent pas croire ce dont ils ne voient point de preuves; vous ne leur commandez qu'en les injuriant; vous ne les reprenez qu'en les maudissant; vous ne leur parlez jamais de Dieu, ni de leur salut; vous leur reprocheriez une pièce de trente sous qu'il faudrait donner pour acheter un *Mémorial* de Grenade, *le Pédagogue Chrétien*, ou quelque autre bon livre; et vous les donnez au diable, s'ils cassent un verre ou s'ils cassent une bagatelle; ainsi ils s'imaginent que vous ne les aimez pas : ils se fâchent, ils se dépitent et ils ont de l'aversion pour vous.

Nolite ad iracundiam provocare filios vestros. Au lieu de ces paroles qui sont en l'Epître aux Ephésiens (6, 4), il y a aux Colossiens (3, 21) : *Ad indignationem;* et ce mot signifie proprement une colère ou fâcherie que nous concevons quand on nous estime indignes de quelque faveur, ou bien, moins dignes que les autres.

IV. Et ceci vous marque encore une belle maxime et de grande importance pour la conduite de votre famille : c'est que, pour être aimé et bien servi de vos enfants, pour nourrir la paix et la bonne intelligence parmi eux, il faut être grandement circonspect à ne pas témoigner plus d'amour, plus d'estime et d'affection à l'un qu'à l'autre : car, les particularités engendrent des partialités, ce sont des pommes de discorde, des allumettes de dissension, des tisons de jalousie et de rancune; la trop grande affection que Jacob témoigna à son fils Joseph, fut cause des embûches et des mauvaises entreprises que ses frères tramèrent contre lui par envie.

[1] Monstrabo tibi amatorium, sine medicamine, ullius veneficii carmine; si vis amari, ama (Senec., ep. 9).

Les astrologues disent, et l'expérience le montre, que quand le soleil est en l'équateur, quand il fait l'équinoxe, et qu'il partage également l'hémisphère, faisant les nuits égales au jour, il y a deux hémisphères, ici et en nos antipodes, une saison tempérée comme en mars et en septembre; ici il y a un printemps orné de fleurs; là-bas un automne enrichi de fruits; mais que quand il entre au tropique de l'écrevisse ou du bouc, s'approchant du solstice, et divisant l'horizon avec inégalité au mois de juin et de décembre, il fait les grands jours ou les grandes nuits, il y a dans les deux hémisphères, ici et aux antipodes, grande intempérie de l'air, car ici nous gelons de froid, et là-bas ils meurent de chaud. Un père de famille est comme un soleil en sa maison, de même que le soleil est un père de famille en ce monde; si vous partagez inégalement votre cœur, votre affection et votre bienveillance, il y en aura du dérèglement et de la dissension dans votre famille; vous témoignez plus de familiarité, plus de confiance et de communication à l'un de vos enfants qu'à l'autre, cela cause une intempérie dans la maison, l'un est trop ardent à votre amour, l'autre trop froid à votre service, l'un vous fait des rapports à perte de vue par flatterie, pour cultiver l'affection que vous lui montrez, et l'autre conçoit de l'aversion contre vous, pensant que vous n'avez point d'inclination pour lui. Vous aimez trop ardemment cet aîné, vous désirez avec passion de l'enrichir et l'agrandir, cela met de l'intempérie et du dérèglement en votre famille et en votre vie, cela est cause que vous jetez le pauvre cadet dans l'état ecclésiastique, où il n'a point de vocation, et que vous empêchez l'aîné d'entrer en religion, où il est appelé de Dieu.

Medio tutissimus ibis. (Ovid., *Metam.* 2.)

Il vaut mieux tenir le milieu, être toujours dans l'équateur, être au milieu de vos enfants, comme le centre au milieu des lignes, diviser également votre amour, vos faveurs, vos caresses et même vos biens, tant que les lois et la coutume du pays le peuvent permettre.

V. Ce n'est pas que par ce discours je veuille excuser les enfants qui manquent de respect envers leurs pères, sous prétexte qu'ils ne les aiment pas : car ils doivent apprendre du même saint Paul, qu'ils sont obligés d'obéir et d'honorer leurs pères et leurs mères, quels qu'ils soient, pourvu qu'ils ne leur commandent rien contre les lois de Dieu ou de l'Eglise. Saint Pierre commande aux serviteurs d'être soumis et obéissants à leurs maîtres, même fâcheux et imparfaits, à plus forte raison les enfants le doivent-ils être à leur père; mais nous en ferons, Dieu aidant, un sermon entier l'un de ces jours. Venons au second devoir.

Deuxième point. — VI. Au quatrième livre des Rois (4. Reg. 2, 23), le prophète Elisée allant en Bethléem, comme il fut auprès des portes, les enfants de la ville qui étaient bien nourris, mais mal appris et insolents, voyant ce bonhomme qui était chauve, coururent après lui se moquant et criant : *Tête pelée, tête pelée.* Le saint homme, inspiré de Dieu et animé d'un zèle de justice, se

tourne vers eux et leur donne sa malédiction; voilà que Dieu envoie sur-le-champ deux ourses de la forêt prochaine, qui se jettent sur ces enfants, en étouffent quarante-deux, les déchirent et les mettent en pièces. Les interprètes demandent pourquoi est-ce que le Prophète ne fit pas tomber le feu du ciel sur ces enfants, comme son maître Elie (4. Reg. 1, 10) avait fait aux deux compagnies de soldats qui se voulaient saisir de lui! Pourquoi des ourses plutôt que d'autres bêtes sauvages! et pourquoi non des loups : car on a coutume d'en menacer les enfants. Les saints répondent que ce fut pour faire la leçon aux habitants de Bethléem, les reprendre et les punir, de ce qu'ils n'avaient pas fait eux-mêmes la leçon à leurs enfants : *Ut mors filiorum, fieret disciplina parentium*, dit saint Augustin (Serm. 224 *de Temp.*). L'ourse a une admirable propriété entre les animaux, elle est deux fois mère de son faon, elle le produit deux fois; quand elle le met au monde, ce n'est que comme un embryon, une masse de chair grossière, informe et indigeste, sans apparence d'yeux, d'oreilles ni de pattes; mais l'ayant mis au monde, elle le forme avec sa langue, elle le lèche, et à force de le lécher, elle le forme et lui organise le corps, si bien que petit à petit vous voyez briller les yeux, paraître les oreilles et remuer ses petites pattes. Il faut l'imiter. Quand votre enfant vient au monde, ce n'est quasi qu'une masse de chair ou tout au plus qu'une table d'attente : il n'est rien de si grossier, si ignorant, si incivil, si indévot et enclin à tout vice; il le faut former avec la langue, vous en viendrez à bout; si vous avez soin de l'instruire, vous le formerez à la vertu, vous effacerez en lui les vices et les imperfections que le péché originel y a tracés, vous en ferez un enfant de Dieu et un fruit de bénédiction; petit à petit les yeux de son esprit s'ouvriront, aussi bien que les oreilles de l'obéissance, les mains des bonnes œuvres se façonneront; parce que les bourgeois de Bethléem avaient manqué à tout cela, Dieu les punit par des ourses, comme leur voulant dire : Si vous eussiez fait comme l'ourse, si vous eussiez formé vos enfants avec la langue, si vous leur eussiez donné de bonnes instructions, ils n'eussent pas été si insolents, ils n'eussent pas attiré la malédiction du Prophète sur leurs têtes, ni mérité d'être dévorés par des ourses.

VII. Cela est vrai : il importe beaucoup que vous donniez de bonne heure des enseignements salutaires à vos enfants; je dis de bonne heure; je dis vous, pères et mères : car, comme dit saint Dorothée, quand votre enfant est encore petit, il est mou comme de la cire, susceptible de quelque impression que ce soit, bonne ou mauvaise; c'est comme un arbrisseau : vous lui donnez tel pli que vous voulez, ou du vice ou de la vertu ; quand il sera devenu un grand arbre, vous le romprez plutôt que de le fléchir. Les habitants des îles Baléares, qu'on appelle à présent Majorque et Minorque, s'appelaient ainsi anciennement ἀπὸ τοῦ Βαλλειν, parce qu'ils étaient très-habiles et adroits à tirer de l'arc. Et Florus en rend la raison, disant qu'on les y accoutumait de jeunesse. Quand un enfant demandait à déjeûner, on lui donnait un petit arc et une flèche, et sa mère lui montrait de loin une pièce de pain, et il fallait, pour l'avoir, qu'il l'attei-

gnît avec sa flèche[1] ; si on ne donnait point à déjeûner aux enfants qu'ils n'eussent prié Dieu à genoux et bien dévotement : si on ne leur permettait de se coucher qu'ils n'eussent dit les litanies, si on donnait l'aumône par leur entremise, si le père et la mère les menaient quelquefois à l'hôpital et aux prisonniers, ils deviendraient dévots et charitables : et, comme disait l'empereur Basile, ils seraient doublement obligés et à leur père à leur mère, ayant reçu d'eux l'être et le bon être, l'être naturel et l'être surnaturel, les membres du corps et le salut de l'âme[2].

VIII. Et puis les instructions que vous leur donnez sont incomparablement plus efficaces, et leur demeurent plus longtemps et plus vivement empreintes au cœur que tous les autres enseignements ; parce que l'amour que vous avez pour eux, l'affection qu'ils vous portent, les grave bien plus avant en leur âme ; car, comme quand on peint sur du verre, afin que la peinture soit de durée, on la passe par le feu : ainsi le feu de l'amour filial fait que la trempe et les couleurs de la vertu que vous donnez à un enfant lui demeurent bien plus longtemps en la mémoire.

IX. Nous avons de ceci des exemples très-signalés en l'Ecriture sainte et en l'Histoire sainte. 1° La belle et chaste Suzanne résista courageusement aux poursuites et aux menaces des vieillards impudiques, qui la sollicitaient de son déshonneur, et aima mieux passer pour une infâme en l'esprit de tout le monde, et mourir même par la main d'un bourreau, que de commettre un péché mortel (Daniel. 13). Le texte sacré en rend la raison, parce que son père et sa mère l'avaient instruite de bonne heure, non pas à savoir bien parler, non pas à danser ni à complimenter ; mais en l'amour de Dieu et à l'obéissance de ses divines lois.

2° La jeune sainte Agnès s'étant livrée au Fils de Dieu dès son bas âge, quand le plus riche parti de l'empire, le fils du préfet de Rome, la rechercha en mariage, elle le renvoya bien loin, lui disant : Arrière d'ici, curée de la mort, vous venez trop tard ; il y a longtemps que la place de mon cœur est prise[3] ; vous n'êtes que fumier et qu'ordure en comparaison de celui qui l'occupe.

3° La mère de saint Edme ou Edmond, archevêque de Cantorbie, avait grand soin de le porter à la piété et à la mortification dès son enfance ; elle le conviait de jeûner au pain et à l'eau les vendredis, pour l'y accoutumer de bonne heure, et afin qu'il le fît plus volontiers, le lendemain elle lui donnait quelque douceur en récompense ; quand elle lui envoyait son linge blanc au collége où il était en pension, elle y mêlait de petites haires et cilices ; elle lui légua à la mort, comme un gage précieux, une cotte de mailles qu'elle portait sur sa chair ; elle le rendit si affectionné à la Mère de Dieu, qu'il se résolut de consacrer à Dieu sa virginité en l'honneur de cette sainte Vierge ; et pour mémorial de ce vœu, il fit

[1] Cibum puer à matre non accipit nisi quem ipsâ monstrante, percussit.

[2] Basilius Imperator ait se tot exhortationes ad filium edocendum dictasse ut quem naturalis lex ipsi devinxerat, rationalis amplius devinceret, ne filius plùs alteri quàm patri deberet (Lib. 66. *exhortatus ad Leonem filium*, c. 6, tom. 5, biblioth. Patrum).

[3] Discede à me, pabulum mortis, quia jam ab alio amatore præventa sum.

faire deux bagues d'argent, dont il mit l'une au doigt de l'image de la sainte Vierge; et l'autre dans le sien, qui y est encore; ce doigt et toute la main étant demeurés incorruptibles, avec le corps qui se garde en l'abbaye de Pontigny auprès d'Auxerre; et en l'honneur de ce qu'il a été ainsi dévot dès son enfance, les enfants qui meurent sans baptême, étant portés sous sa châsse, ressuscitent souvent et reçoivent ce sacrement.

4o Alix, mère de saint Bernard, eut six garçons et une fille; quand elle en était grosse, elle les offrait tous les jours à la sainte Vierge. Il faudrait faire comme elle, et même communier souvent mais dignement, afin que Jésus, étant en votre corps, influât bénédiction au fruit que vous portez, et lui faisant la grâce de parvenir au baptême, il vous préservât des dangers qui arrivent en accouchant. Encore qu'ils fussent gentilshommes, elle les nourrissait de viandes grossières, pour les apprivoiser et les endurcir à l'austérité. Ils furent tous religieux, mais le plus petit de tous, nommé Nivard, montra, en une occasion, qu'il avait bien retenu et profité des instructions de sa mère: car comme il se jouait un jour avec ses compagnons au milieu de la rue, un de ses frères allant à Cîteaux pour prendre l'habit, lui dit en passant: Adieu, Nivard, nous nous en allons en religion, et nous te laissons tous nos biens. Comment, dit-il, est-ce là le partage que vous me faites? vous prenez le ciel et vous me laissez la terre: les lots ne sont pas bien faits, il y a trop d'inégalité; pensez-vous que pour être le cadet, je veuille être moins courageux? A Dieu ne plaise; et de fait, peu après il suivit ses frères; il entra en religion où il vécut et mourut saintement; la gloire en est donnée à la mère dans les histoires, et au jugement de Dieu.

Mais quel exemple plus remarquable que celui de ce grand saint, dont nos rois ont hérité le sang et le nom, aussi bien que le sceptre et la vertu! Quand il était encore enfant, la reine Blanche sa mère, le tenant sur ses genoux, lui disait et redisait souvent: Mon fils, plutôt la mort que le péché; plutôt mourir que d'offenser Dieu. Elle lui inculqua si heureusement cette maxime en l'esprit, qu'il ne commit jamais un péché mortel. Ne serait-ce pas bien fait d'imiter cette reine?

X. Quand votre enfant est à votre mamelle ou bien sur vos genoux, vous lui parlez cinquante fois par jour: mais que lui dites-vous? des bagatelles et pas un mot de Dieu; il lui en faudrait parler de temps en temps: Mon fils, aimerez-vous bien Dieu, quelque jour? serez-vous bon serviteur de Jésus-Christ? vous serez mon mignon si cela est, mais point autrement. Si vous offensez jamais Dieu, vous ne serez pas mon fils, vous serez un petit avorton: fi de cette petite bouche, si elle est jamais employée à autre chose qu'à louer Dieu, car si je le savais, je ne lui donnerais pas la mamelle. Arrière ces petits yeux, s'ils doivent jamais être ouverts pour les vanités et les folies du monde, et si je le pensais, j'aurais envie de les éteindre. Mon cœur, plutôt la mort que le péché. Vous me direz peut-être: Il est trop petit, il ne m'entendra pas. Non, mais Dieu vous entendra. Dieu verra votre cœur et votre bonne volonté. Supposons que le roi gagne tellement le cœur de ses sujets, les soulageant en

ce qui est des tailles et des subsides, qu'il n'y ait pas même jusqu'aux nourrices qui ne le louent, allaitant leurs enfants et qui ne disent souvent à leurs nourrissons : Mon fils, je veux que quelque jour vous soyiez bon serviteur du roi. Ne serait-ce pas beaucoup d'honneur pour le roi que cela; les étrangers qui l'entendraient ne diraient-ils pas que le roi de France est extrêmement aimé de tout son peuple? et si le roi le savait, n'y prendrait-il pas grand plaisir? Mais le Roi des rois, qui nous a affranchis de la cruelle servitude où nous étions, n'en mérite-t-il pas beaucoup plus?

Quand les trois jeunes hommes en la fournaise et le prophète royal David, convient le soleil, la lune et les étoiles, les oiseaux, les poissons et les animaux, à bénir et louer notre Dieu, ces créatures insensibles et sans raison n'entendent point ce qu'on leur dit; et ce n'est pourtant pas en vain que nous le leur disons; en les invitant à louer Dieu, nous nous excitons nous-mêmes à le bénir : ainsi excitant votre enfant à aimer Dieu quelque jour, vous vous échauffez vous-même à l'aimer présentement; et si vous vous accoutumez à lui parler de Dieu quand il est petit, vous continuerez quand il sera plus grand, au lieu qu'on ne leur parle que de badinerie; quel abus dans le monde! principalement dans les maisons des grands; la première teinture qu'on donne aux petits enfants n'est que de vanités, de sottises et de niaiseries; on ne leur parle que d'amourettes, que de maîtresse ou de mariage, que d'émulation de gloire mondaine et d'ambition. On accoutume les petites filles à montrer leur sein, à découvrir les bras et pour cela on échancre leurs robes et par devant et par derrière.

Voulez-vous donc tirer quelque satisfaction de vos enfants quand ils seront grands, c'est-à-dire de la gloire devant Dieu et de l'honneur parmi les hommes? donnez-leur de bonne heure la teinture de la vertu; mettez-les en la confrérie du Rosaire, faites-les prier Dieu soir et matin, lire la Vie des Saints, les Œuvres de Grenade, ou d'autres bons livres les dimanches et les fêtes; donner souvent l'aumône le chapeau à la main, pour respecter la personne de notre Sauveur en celle des pauvres; et afin que vos préceptes aient plus d'énergie, ne vous contentez pas de les enseigner par paroles, mais par exemples : *Longum iter per præcepta, breve et efficax per exempla.* Quand vous voulez apprendre votre enfant à marcher, vous ne vous amusez pas à lui donner de grands préceptes, à lui dire qu'il faut mettre un pied devant l'autre; mais vous le mettez d'abord à la pratique, vous le faites marcher et vous marchez avec lui. Ne vous contentez pas de dire à votre enfant : Mon fils, mettez-vous à genoux, faites l'examen, lisez la Vie des Saints; mais il faut dire : Mettons-nous à genoux ou faisons l'examen.

Troisième point. — XI. Que s'il ne veut imiter vos bons exemples et pratiquer vos enseignements, il faut faire ce que saint Paul ajoute, vous servir du châtiment, faute de quoi Dieu vous châtiera vous-même, et vous châtiera très-rigoureusement. C'est le sujet de la troisième partie.

Quel est le père de famille qui ne tremble, s'il est chrétien et

s'il croit à l'Ecriture, quand il considère l'épouvantable punition que Dieu envoya à tout un peuple, pour la négligence d'un père : *Quarè facitis res hujusmodi, quas audio? nolite filii mei; non enim est bona fama quam audio. Si peccaverit vir in virum, placari ei potest Deus; si autem in Dominum peccaverit vir, quis orabit pro eo* (1. Reg. 23, 24, 25)? Au premier livre des Rois, Héli, un bon vieillard, avait deux enfants débauchés, gourmands, lascifs, indévots et scandaleux, Ophni et Phinées; il les reprit leur disant : Mes enfants, on se plaint de vous ; on ne me parle que de vos mauvais déportements, vous ne faites pas bien d'offenser Dieu, s'il se met en colère contre nous, qui est-ce qui l'apaisera? Il semble qu'il ne pouvait pas faire autre chose que de les réprimander ainsi, et leur montrer paternellement qu'il n'était pas en son pouvoir de les châtier; c'étaient deux jeunes hommes forts et robustes : il n'était qu'un pauvre vieillard, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans ; comme il est dit au chapitre 4, il était aveugle : *Calligaverant oculi ejus et videre non poterat* (1. Reg. 4, 15) ; il était goutteux, ou au moins si caduc et cassé de vieillesse qu'il ne pouvait se remuer; mais il était assis tout le jour en une chaire. Et nonobstant cela, parce qu'il ne châtia pas ses enfants, Dieu lui envoya un Prophète qui lui dit : J'avais fait l'honneur à votre famille entre les tribus de mon peuple de l'élever à la prêtrise ; pourquoi avez-vous foulé aux pieds mes victimes ? pourquoi avez-vous eu plus de soin de l'honneur de vos enfants que du mien ? Je vous montrerai que ce n'est pas de moi dont il se faut jouer; je priverai votre maison de l'honneur du sacerdoce, vos deux enfants débauchés mourront malheureusement en un même jour, une grande partie de vos parents ne la fera pas longue ; vous sécherez d'ennui à la vue des afflictions qui vous arriveront. Et derechef, il dit par le prophète Samuel : Je ferai des choses si étranges en votre famille, que quiconque les entendra conter, les oreilles lui tinteront, parce que vous saviez que vos enfants m'offensaient, et que vous ne les avez pas corrigés : *Ecce faciam verbum : quod quicumque audierit, tinnient ambæ aures ejus; judicaturus sum domum ejus in æternum propter iniquitatem, eo quod noverat, indignè agere, filios suos et non corripuerit eos* (1. Reg. 3, 11, 13).

Le tout arriva. Dieu envoya une puissante armée de Philistins qui tailla en pièces trente mille soldats du peuple de Dieu ; l'arche d'alliance qui était la chose la plus sacrée et toute la gloire d'Israël, fut prise par les infidèles ; les deux enfants débauchés y furent tués ; le pauvre vieillard, entendant ces tristes nouvelles, tomba par terre et se cassa la tête. Il semble qu'il pouvait répondre : Je les ai avertis, je les ai réprimandés et exhortés; que pouvais-je faire davantage? je ne pouvais pas les battre ; ils sont jeunes, dispos, agiles, robustes : je suis nonagénaire et encore plus âgé ; j'ai perdu la vue, je suis pesant, faible et débile ; quel moyen de courir après eux et de les châtier? Il ne fait point ses excuses; mais il dit humblement : Dieu est le maître, c'est à lui à faire tout ce que bon lui semble ; il ne peut rien faire que de très-juste : *Dominus est, quod bonum est in oculus suis faciat.* N'êtes-vous pas plus coupable que lui? vous savez ou vous devez savoir que quand votre fille parle si souvent

seule à seul à un homme quel qu'il soit, cela ne se fait pas sans beaucoup de péchés, d'effet, de volonté ou de pensée ; et vous le lui permettez, pauvre sot que vous êtes ! Pardonnez-moi si je vous parle ainsi, c'est le zèle que j'ai de l'honneur de votre famille et du salut de votre fille qui m'arrache cette parole. Pauvre idiot que vous êtes ! ne pensez-vous pas que le malheur des autres filles qui se sont perdues a commencé par de semblables dispositions? Vous lui donnez congé de sortir seule de la maison, elle vous fait accroire que c'est pour aller au sermon, à confesse ou à vêpres : n'avez-vous point de pieds pour la suivre quelquefois, point d'yeux pour la veiller, point de confident pour épier où elle va, qui elle fréquente, ni qui la va voir quand vous n'y êtes pas ; vous n'êtes ni goutteux, ni aveugle comme le pauvre Héli ; vous n'êtes pas plus assuré de vos enfants que la sainte épouse du père des croyants était assurée du sien.

XII. Sara, femme d'Abraham, fit sagement, et elle s'en trouva bien ; elle épia ce que son fils Isaac faisait avec Ismaël, enfant de sa servante : la Genèse dit qu'ils se jouaient ensemble : *Cùm vidisset Sara, filium Agar ludentem cum filio suo Isaac* (Gen. 21) ; et saint Paul dit qu'Ismaël persécutait Isaac : *Persequebatur eum* (Galat. 4, 29). C'était un mauvais jeu, et en effet une persécution ; c'était qu'Ismaël apprenait à Isaac quelque méchanceté, et Sara les ayant surpris, fit chasser de la maison et la servante et son enfant. Faites comme elle, épiez vos enfants quand ils sont avec ceux de vos voisins, quand ce sont de petits garçons avec des filles, et quand ils cherchent le secret et l'écart : ou pour mieux faire, ne leur permettez pas de jouer ensemble ; mais que les garçons jouent avec les garçons, et les filles avec les filles ; et encore plus avec soin, tant que faire se peut, de ne les pas faire coucher ensemble depuis l'âge de six ou sept ans. N'envoyez point vos filles à l'école chez les hommes. Je pourrais nommer des évêques, en France, qui l'ont défendu sur peine d'excommunication *ipso facto*, tant les inconvénients qui en arrivent sont funestes et déplorables ! Si le maître de vos enfants, ou quelque autre, leur apprend à lire ou à écrire, qu'il ne châtie jamais vos filles et qu'il les enseigne en votre chambre, et à votre vue, jamais en sa chambre, ni à l'écart ; c'est une effronterie qu'une fille ou qu'une jeune femme, demeure toute seule en une chambre avec un homme.

Conclusion. — Finissons par un beau mot de saint Jérôme : *Salus infantium lucrum est parentûm.* Si vous procurez le salut de vos enfants, mortifiant l'amour et la tendresse naturelle que vous avez pour eux, pour les corriger de leurs imperfections, aimant mieux les laisser dans la pauvreté et dans la bassesse que de les enrichir et élever contre votre conscience, vous gagnerez les bonnes grâces de Dieu ; il vous dira comme à Abraham : Parce que vous m'avez été si fidèle, que vous n'avez pas épargné votre fils pour l'amour de moi, je mettrai ma bénédiction en votre famille et je vous donnerai une heureuse postérité. Et au contraire, si vous faites comme Héli, vous serez puni comme lui ; il était aveugle, vieux et caduc ; il ne pouvait pas lui-même châtier ses enfants

mais la loi de Dieu lui commandait de les déférer au juge (21, 19), les accuser de leurs débauches, demander justice contre eux et les faire condamner à la mort; et parce qu'il ne le fit pas, il fut lui-même condamné. Dieu ne vous oblige pas à une si grande sévérité, mais au moins à les châtier quand ils sont blasphémateurs, insolents dans les églises, des piliers d'académie ou de cabaret.

Dieu commande si instamment à vos enfants de vous honorer; pourquoi ne leur recommanderez-vous pas de lui rendre l'honneur qu'ils lui doivent? Il les punit si rigoureusement s'ils ne vous obéissent; pourquoi ne les punirez-vous pas quand ils lui désobéissent et l'offensent? Il n'a pas épargné son Fils, son propre Fils, son Fils unique et bien-aimé, son Fils très-innocent et très-aimable; il a préféré votre salut à sa vie; pourquoi épargnez-vous votre enfant qui est un monstre de nature, un intempérant, un dissolu et un vicieux? ferez-vous naufrage de votre salut et du sien pour le faire grand dans le monde?

Salus infantium lucrum est parentûm. Si vos enfants font leur salut, vous gagnerez le repos de votre conscience; quand ils sont sages et vertueux, vous n'en avez point d'inquiétude, de peine d'esprit, ni de reproche de la part de la syndérèse.

Lucrum est. Vous gagnerez de l'honneur et de la réputation dans le monde; car on connaît le père par les enfants, la cause par ses effets, l'original par la copie : tel maître tel valet, tel père tels enfants pour l'ordinaire : *In filiis cognoscitur vir* (Eccli. 11).

Lucrum est parentûm. Vous gagnerez les affections et les louanges de vos enfants; ils diront après votre mort. J'avais un père si dévot, si consciencieux et une mère si charitable!

Lucrum est. Vous gagnerez le ciel, car saint Paul dit qu'une femme chrétienne qui a soin de bien régler sa famille et élever ses enfants en l'amour et en la crainte de Dieu, sera sauvée avec eux : *Salvabitur in generatione filiorum* (1. Timoth. 2, 15). Oh! qu'il fera beau voir le patriarche Abraham avec Isaac, Isaac avec Jacob, Jacob avec son cher Joseph, la mère des Machabées, sainte Symphorose et sainte Félicité, toutes trois avec sept de leurs enfants qu'elles ont enfanté au ciel, les encourageant au martyre. Vous serez en leur compagnie. Eve disait : *Possedi hominem per Deum* , Vous direz : *Possedi Deum per hominem.* L'enfant dira : *Gloria Patri*, Gloire soit au Père éternel de m'avoir donné un père de si bon exemple, si vigilant, si soigneux et si vertueux. Le Père dira : *Et Filio*, Gloire soit au Fils éternel de m'avoir donné des enfants si souples, si sages et si obéissants. La mère dira : *Et Spiritui Sancto*, Gloire soit au Saint-Esprit d'avoir si bien inspiré mes filles, de les avoir rendues si chastes, si modestes et si dévotes; le père, la mère et les enfants accorderont leurs voix, pour entonner ensemble en toute éternité avec des transports de joie et d'amour de Dieu inexplicables : Gloire soit au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, maintenant et toujours, et en tous les siècles des siècles *Amen.*

SERMON L.

DU GRAND MAL QUE FONT LES PÈRES ET MÈRES QUI RUINENT EN LEURS ENFANTS LA VOCATION DE DIEU A LA RELIGION.

Hier, saint Paul enseignait de la part de Dieu à tous les pères et mères, qu'ils sont obligés de nourrir et d'instruire leurs enfants en la crainte de Dieu ; mais les saints interprètes ont remarqué sagement qu'il commande de les nourrir, et non pas de les agrandir; qu'il dit : *Educate illos*, et non pas *ditate.* Cependant le désir désordonné que les hommes ont ordinairement par la corruption de la nature, d'enrichir leurs enfants et faire une grande maison, est cause qu'ils commettent en ce sujet deux fautes très-grandes et très-pernicieuses. La première est que si leur aîné, ou le mieux fait de leurs enfants, est appelé de Dieu à la religion, ils l'en empêchent tant qu'ils peuvent, et le font damner dans le monde, au lieu qu'il se serait sauvé au port assuré d'un monastère. La seconde est qu'ils destinent à l'Eglise leur cadet ou celui de leurs enfants qu'ils estiment le plus grossier, le plus imparfait et le plus disgracié de la nature. Je dois combattre ces deux abus si dommageables à votre salut, et si contraires à la gloire de Dieu. Aujourd'hui j'ai donc à vous montrer le grand tort que vous faites à vos enfants, quand vous les empêchez de suivre la vocation de Dieu, qui les appelle à la vie religieuse dans un ordre bien réglé.

Vierge sainte, la bienheureuse sainte Anne, votre mère, vous fit tout le contraire : elle vous offrit au service de Dieu dans le temple les premières années de votre vie, et dès lors vous fîtes les trois vœux que les âmes religieuses font le jour de leur profession : le vœu de virginité, comme on l'a connu depuis par la réponse que vous fîtes à l'ange ; le vœu de pauvreté, comme vous le montrâtes en la Purification, n'offrant à Dieu que le sacrifice des pauvres ; et le vœu d'obéissance enfin, comme vous le témoignâtes quand, pour obéir aux supérieurs, vous consentîtes d'épouser un mari contre l'inclination que vous aviez à la solitude. C'est cet état sublime et relevé qui vous a disposée à la divine maternité, et à recevoir de la part de Dieu cette ambassade solennelle que l'ange vous fit en vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum — 1. Religio est status Deo gratissimus. 1. Scripturâ. — II. 2. Ratione. — III. 3. Patribus.

II. Punctum. — IV. Est status operandæ saluti aptissimus. — V. 1. Quoad præteritum, quia ibi fit pœnitentia de peccatis commissis. — VI. 2. Quoad præsens, quia ibi declinatur à malo. — VII. Et fit bonum. — VIII. 3. Quoad futurum, quia ibi vitatur mors improvisa. — IX. Et mala. — X. Epitome prædictorum ex. — XI. Bernardo. — XII. Undè filii debent sequi hanc vocationem, etiam invitis parentibus.

Premier point. — I. Pour vous faire concevoir le grand tort que vous faites à vos enfants, quand ils sont appelés de Dieu à la per-

fection religieuse et que vous les en dégoûtez, je dois seulement vous montrer que vous les détournez d'un état et d'une condition de vie qui est très-agréable à Dieu, très-convenable et très-utile à leur salut.

En saint Matthieu, chap. 19, saint Pierre dit à Notre Seigneur : Nous avons laissé toutes choses pour vous suivre, quelle récompense nous donnerez-vous? Il a d'abord sujet de s'étonner de voir qu'un apôtre et le premier des Apôtres, qui parle au nom de tous et qui est en l'école du Fils de Dieu depuis plusieurs mois, propose cette question : car est-il au service de Notre Seigneur par un esprit mercenaire ? a-t-il suivi le Sauveur par quelque autre motif que celui de l'amour de Dieu? Saint Paul n'a-t-il pas dit que la charité ne cherche pas ses intérêts? Ne sait-il pas ce que saint Augustin a dit depuis : Que la vraie piété consiste à aimer Dieu et le servir d'un amour gratuit : *Hæc est vera pietas gratis amare Deum.*

Quand on se met au service d'un grand, on n'a pas coutume de convenir avec lui des appointements qu'on aura, on s'en remet à sa bonne volonté et à sa libéralité; et il semble que saint Pierre veut ici pactiser avec le Sauveur. Ne lui a-t-il pas dit autrefois qu'il avait les paroles de vie à la bouche et qu'elles étaient les paroles de vie éternelle ? Or, que ne donne-t-on et que ne quitte-t-ôn volontiers pour conserver sa vie? *Cuncta quæ habet homo, dabit pro animâ suâ;* combien plus pour avoir la vie éternelle?

En un mot, il semble qu'il y ait de la contradiction entre ces deux paroles que saint Pierre dit : *Nous avons tout quitté et nous vous avons suivi.* Le Fils de Dieu est le trésor, l'abîme et l'océan de tous les biens; ce n'est donc pas avoir tout quitté, mais avoir tout acquis, que d'avoir acquis et de posséder le Sauveur : car peut-on jamais acquérir ou peut-on espérer et prétendre une plus grande récompense ?

Le cardinal Cajétan répond doctement à ces difficultés et remarque, fort à propos, qu'immédiatement avant que saint Pierre dît ces paroles, un jeune gentilhomme avait dit au Fils de Dieu : Que dois-je faire pour être sauvé? Le Sauveur lui ayant déclaré qu'il fallait garder les commandements, ajouta un conseil de perfection : Si vous voulez être parfait, vendez tous vos biens et donnez-en l'argent aux pauvres : *Quid faciendo vitam æternam possidebo? Si vis ad vitam ingredi, serva mandata. Hæc omnia servavi à juventute meâ, quid adhùc mihi deest? Si vis perfectus esse, vade, vende omnia quæ habes et da pauperibus.* Saint Pierre craignant d'avoir manqué à ce conseil, fait cette objection; Seigneur, vous avez dit à ce cavalier que, pour être parfait, il devait vendre tous ses biens et les distribuer aux pauvres; quel sera donc notre sort, nous qui n'avons point vendu nos biens, ni distribué d'argent aux pauvres; mais qui avons tout quitté pour vous suivre; nous n'avons donc pas fait ce qui est de plus parfait? Le Fils de Dieu lui répond : Vous avez mieux fait de tout quitter pour obéir promptement à ma vocation, et venir après moi, que si vous vous étiez arrêtés à vendre vos biens et les donner aux pauvres : car, je vous dis en vérité, qu'au jour du jugement vous serez assis sur douze trônes, et que vous y jugerez les douze tribus d'Israël. D'où il paraît évi-

demment que c'est une chose plus parfaite, plus sainte, plus louable, plus méritoire et plus agréable à Dieu, d'entrer en religion que de demeurer au monde pour faire des aumônes, et pratiquer des œuvres de charité. Car il n'y a personne qui quitte toutes choses avec plus de dégagement, et qui suive le Fils de Dieu plus parfaitement, que les bons religieux.

Et, en effet, tout ce qui est de plus charmant et de plus agréable en cette vie se réduit aux plaisirs de la chair, aux biens de la terre et aux grandeurs du monde : or, les religieux sont sevrés si absolument de toutes sortes de plaisirs sensuels, qu'ils s'obligent à n'en pas recevoir volontairement la moindre pensée, non pas même pour un moment. N'est-ce pas se rendre bien digne de cette promesse de notre Sauveur : Bienheureux sont ceux qui ont le cœur net, car ils verront Dieu? Ils se dépouillent des biens de la terre, avec un si grand détachement, et s'obligent à une si grande pauvreté, qu'ils n'ont pas la propriété de quoi que ce soit. Non, une personne religieuse ne peut licitement donner ni recevoir ou disposer par soi-même de la moindre chose qui soit au monde, non pas d'un fer d'aiguillette, non pas de la tête d'une épingle, ni d'un brin de paille. Si c'est une personne inférieure, il faut qu'elle en ait la permission expresse, ou tacite des supérieurs; si c'est un supérieur, un prieur, un abbé ou un provincial, il faut qu'il ait le consentement de la communauté ou des supérieurs qui sont au-dessus de lui. N'est-ce pas se rendre bien digne de cette promesse : Bienheureux sont les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux leur appartient? Et quant aux honneurs et aux grandeurs du siècle, je vous le dis à vous qui êtes si jaloux de tenir votre rang dans le monde, si pointilleux en ce qui est des préséances et des préférences mondaines, que si on vous propose, que dis-je? si on vous préfère, que si on vous compare à une personne de plus basse condition que vous, vous en êtes si touché, que vous en avez l'esprit tout troublé cinq ou six jours durant. Et pour qui me prend-on, dites-vous, et à qui me compare-t-on? Or, en la religion, le mépris des grandeurs, et l'humilité chrétienne est pratiquée si héroïquement, qu'un prince du sang étant religieux, aura pour compagnon le fils d'un savetier, la plus pauvre et la plus chétive sœur va de pair avec la plus noble et la plus illustre; une comtesse, une marquise et une princesse est ravie d'être proposée à la fille d'un charpentier : toute leur ambition, c'est d'être des dernières, des plus abaissées, des plus humiliées et des plus méprisées. N'est-ce pas se rendre bien digne de la promesse du Sauveur, qui porte que *Celui qui s'humiliera, sera exalté?*

Or, pour avoir seulement renoncé aux délices, aux richesses et aux honneurs, on ne peut pas dire au Fils de Dieu : Nous avons tout quitté : car pour tout quitter, il faut aussi, et principalement, se quitter soi-même; et c'est ce qui est plus difficile, dit saint Grégoire, et ce qui est plus nécessaire, dit Notre Seigneur; c'est ce qu'on fait en religion plus qu'en aucun autre lieu. Se quitter soi-même, c'est renoncer à sa propre volonté, à ses désirs, à ses appétits, à ses affections et à ses inclinations particulières : les religieux y renoncent par le vœu d'obéissance. Si le supérieur commande

au plus éloquent prédicateur de France de se tenir en sa cellule tout le reste de sa vie, il doit enfouir ce talent aussi volontiers qu'il gagnerait des millions d'âmes. Si la supérieure commande à une sœur, qui était princesse, d'aller servir la cuisinière, elle obéit et se soumet à une roturière qu'elle ne daignerait pas seulement regarder si elle était dans le monde : n'est-ce pas bien renoncer à soi-même que cela, et dire avec vérité : Nous avons tout quitté et vous avons suivi?

Et secuti sumus te. Tous les chrétiens y sont obligés par la profession du christianisme, et les religieux faisant profession de suivre Jésus-Christ ne font autre chose que de ratifier, renouveler, et sceller, par un vœu solennel, l'obligation qui leur a été imposée au saint sacrement de baptême[1]. C'est saint Basile qui le dit en paroles claires et expresses : Quiconque a reçu le baptême, dit-il, s'est obligé par un contrat irrévocable, à suivre Jésus-Christ en tout, c'est-à-dire, à vivre entièrement et parfaitement pour Dieu.

II. Et pour connaître combien cet état et cette perfection sont agréables à Notre Seigneur, il ne faut que considérer la grande récompense qu'il donne à ceux qui l'embrassent : car, outre la vie éternelle qu'il leur promet, outre qu'il leur réserve un trésor dans le ciel, outre qu'il leur donne le centuple dès cette vie, c'est-à-dire des consolations intérieures et des contentements spirituels qui valent cent fois plus que ce qu'ils ont quitté, il promet de les associer à la plus honorable charge, à la plus éminente dignité que son Père lui ait donnée, à la qualité de juge souverain : *Sedebitis et vos super sedes duodecim.* Les prédestinés seront divisés en deux ordres au dernier jugement, dit le vénérable Bède : les uns jugeront avec le Sauveur, qui leur dit : Vous serez assis sur douze trônes, parce qu'ils ont tout quitté et l'ont suivi ; et les autres qui seront jugés et sauvés, sont ceux qui, à la vérité, n'ont pas tout quitté, mais qui ont eu soin de donner souvent des aumônes aux pauvres de Jésus-Christ.

III. Saint Augustin est de même avis : car disputant contre ceux qui disaient que tous les chrétiens étaient obligés de quitter leurs biens, il distingue deux sortes de justes en l'Eglise : les uns qui quittent tout pour l'amour de Dieu, et les autres qui gardent leurs richesses pour l'entretien de leurs familles et pour en faire l'aumône; et il dit de ceux-ci qu'ils ne seront pas assis en honneur avec le Fils de Dieu pour juger, mais qu'ils seront à sa droite, pour être jugés et obtenir miséricorde[2]. Et saint Grégoire, qui marche toujours sur les pas de saint Augustin aussi bien que le vénérable Bède : Celui qui, par un motif d'amour de Dieu, quitte toutes ses

[1] Irrevocabili pacto ad hoc se astrinxit, ut Christum sequatur in omnibus, quod est Deo integrè et perfectè vivere (Basil., lib. 2. *de Bap.*, q. 1).

[2] Duo sunt ordines electorum in judicio futuro, unus judicantium cum Domino de quibus hoc loco memorat qui reliquerunt omnia, et secuti sunt illum, alius judicandorum à Domino qui non quidem omnia sua pariter reliquerunt, sed de his tamen quæ habebant, quotidianas eleemosinas dare Christi pauperibus studuerunt (Beda, *in natali S. Benedicti*). Non sedebunt quidem cum Christo sublimiter judicaturi, sed ad ipsius dexteram stabunt misericorditer judicandi (Aug., Epist. 89. *ad Hilarium circà finem*).

possessions en ce monde, il sera élevé à l'office et dignité de juge, et parce qu'il s'est affligé par la pauvreté volontaire, il jugera les riches avec le souverain Juge[1]. Et derechef, le même saint dit ailleurs : Les uns seront jugés et damnés, et les autres seront damnés sans être jugés; quelques-uns seront jugés et sauvés, et d'autres seront sauvés sans être jugés. Les premiers sont les fidèles avaricieux auxquels le Sauveur dira : J'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger. Les seconds sont les infidèles, desquels il est dit en l'Evangile, que ceux qui ne croient pas ne seront pas jugés, parce que leur procès est tout fait par leur infidélité, n'ayant point eu la foi, ni la loi de notre Sauveur, ils n'en seront point examinés. Comme un prince ne condamne pas ses sujets, sans leur faire leur procès : mais il punit et ruine ses ennemis sans aucune formalité de justice. Les troisièmes sont les séculiers qui auront racheté leurs péchés par aumônes, dont il est dit : J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. Et les quatrièmes sont ceux auxquels il dit : Vous qui avez tout quitté, vous serez assis sur des trônes[2].

Deuxième point. — IV. Et ceci montre aussi la seconde vérité proposée, qui est que l'état religieux n'est pas seulement agréable à Dieu, mais encore très-utile à notre salut; car celui qui désire faire son salut doit avoir égard au passé, au présent et à l'avenir. Quant au passé, il doit faire pénitence des péchés qu'il a commis autrefois ; car il y a fort peu de gens qui n'aient sujet de dire avec David : *Delicta juventutis meæ, et ignorantias meas ne memineris ; sensus enim et cogitatio humani cordis, prona sunt in malum ab adolescentiâ suâ* (Gen. 8, 21). Au présent, il doit éviter le mal et pratiquer le bien ; et pour l'avenir, il doit se préparer à une bonne mort qui soit une entrée à la vie glorieuse. Or, pour bien faire ces trois choses, saint Bernard nous conseille de nous retirer du monde et de nous enfermer dans un cloître : *Fugite de medio Babylonis, fugite et salvate animas vestras; convolate ad urbes refugii, ubi possitis et de præteritis agere pœnitentiam, et in præsenti obtinere gratiam, et futuram gloriam fiducialiter præstolari* (Bern., serm. 30, *de convertione ad Clericos*).

Le Fils de Dieu nous dit très-expressément en l'Evangile : *Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous* (Luc. 13, 3 et 5). Les saints ont très-bien remarqué qu'il ne dit pas seulement : Si vous ne vous repentez; mais : *Si vous ne faites pénitence.* Il y a différence en se repentir ou se convertir et faire pénitence, puisque le

[1] Quisquis stimulo divini amoris excitatus, hìc possessa reliquerit, ille procul dubio culmen judiciariæ potestatis obtinebit, ut simul tunc judex cum judice veniat, qui nunc consideratione judicii, spontaneâ se paupertate castigat (Greg., lib. 10. *Moral.*, cap. 30).

[2] Alii judicantur et pereunt, alii non judicantur et regnant (Greg., lib. 26, *Moral.*, cap. 24. et 25). Qui cum auctore suo, etiam judices veniunt, de quibus Salomon, cum de sponso Ecclesiæ loqueretur dicit : Nobilis in portis vir ejus quandò sederit cum senatoribus terræ. Sicut enim non judicantur et pereunt, qui suadente perfidiâ legem tenere contemnunt, ità non judicantur et regnant qui suadente pietate ultrà divinæ legis præcepta proficiunt (Greg., *ibid.*).

Prophète a dit : *Mon Dieu, après que vous m'avez converti, j'ai fait pénitence* (Jerem. 31, 19); et c'est ce qu'il faut faire pour ne pas périr, et non pas pénitence telle quelle, mais qui corresponde en quelque façon à la grièveté et au grand nombre de nos péchés : Que la pénitence ne soit pas moindre que le crime, dit saint Cyprien[1]. Pensez-vous que Dieu se puisse sitôt apaiser, après que vous avez profané votre âme, qui est son temple? il se faut adonner aux ferventes prières, aux veilles, aux jeûnes et au cilice; à coucher sur la dure, à être vêtu pauvrement et aux autres mortifications de la chair. Tertullien (*de Pœnit.*, c. 9), saint Grégoire de Nazianze (Orat. 40), saint Augustin (Epist. 54, *ad Macedonium*) et saint Césaire (homil. 8), en disent tout autant. Si donc le dire de ces saints est véritable, comme il est très-assuré, vu qu'ils parlent par l'esprit de Dieu, et que tous les autres Pères en disent de même; si tel a été l'usage et la pratique de tous les chrétiens l'espace de douze cents ans; si cette pénitence est l'unique voie que nous pouvons avoir pour nous sauver après le péché et de recouvrer la grâce baptismale; s'il y a si peu de gens qui ne perdent cette grâce et qui ne tombent en péché après le baptême, ne devons-nous pas conclure qu'il y a fort peu de gens qui se sauvent dans le monde, d'où cette pénitence semble entièrement bannie? Ne devons-nous pas conclure que l'état religieux est quasi l'unique planche où on se peut réfugier pour arriver au hâvre de salut, dans le débris et le naufrage universel où tous les autres se perdent.

V. Car si vous regardez l'habit, la vie et les exercices des religieux, vous verrez que la religion n'est autre chose qu'une profession publique et solennelle de pénitence, qu'une pratique continuelle des humiliations, des austérités et des mortifications que l'Ecriture et les saints Pères demandent en la parfaite pénitence : n'est-ce pas faire toute sa vie ce que les pénitents de la primitive Eglise ne faisaient que pendant quelques années de renoncer pour jamais à tous les plaisirs de la sensualité, à tous les passe-temps et satisfactions du monde, à la bonne chère, aux festins, aux jeux, aux danses, aux comédies, aux promenades, aux autres divertissements que la chair désire avec tant de passion : toujours enfermé dans un cloître, n'avoir qu'un sac pour habit, jeûner la moitié de l'année, s'abstenir de manger de la viande et autres choses exquises, passer une partie de la nuit à chanter les louanges de Dieu, n'avoir point de propre volonté et être continuellement soumis à celle d'autrui.

Ce genre de vie est une pénitence si agréable à Dieu, c'est une satisfaction si efficace pour nous décharger de tous nos péchés et nous acquitter de toutes nos dettes, qu'au lieu qu'en l'Eglise primitive on ne promettait aux pénitents la rémission de leurs crimes qu'à la fin de leur pénitence, on la donne aux religieux dès le com-

[1] Alto vulneri, longa et diligens medecina non desit, pœnitentia crimine minor non sit. Putasne Dominum citò posse placari cujus templum sacrilegâ contagione violasti ? orare oportet intensiùs et rogare, noctes vigiliis et fletibus ducere, stratos solo adhærere, cineri in cilicio et cinere volutari, etc. (Cypr., *de Lapsis*).

mencement et dès le jour de leur profession; car, outre que l'Eglise leur octroie en ce jour une indulgence plénière en forme de jubilé, saint Thomas dit (2. 2. q. 189, art. 3, ad 3), que la donation que vous faites de vous-même entrant en religion, et la résolution que vous prenez d'en subir toutes les austérités, est une action si vertueuse, si héroïque, si généreuse et méritoire, qu'en ce jour-là vous méritez indulgence plénière de la part de Dieu, sans autre concession du Saint-Père; que vous recevez comme un second baptême; que vous obtenez l'abolition et l'entière rémission de tous vos crimes.

Pour reconnaître ceci encore plus évidemment, et voir clairement comme l'état religieux est une plus grande satisfaction que la plus rigoureuse pénitence que vous puissiez faire, même publique et solennelle, comme on la faisait autrefois, il ne faut que considérer que toutes les pénitences qu'on nous peut avoir imposées, pour rudes et longues qu'elles soient, que tous les vœux que vous pouvez avoir faits sont éteints et anéantis; que vous en êtes déchargé, quand vous faites profession dans la plus douce religion qui soit en l'Eglise, pourvu qu'elle ne soit pas déréglée; au lieu que si vous avez fait vœu d'entrer en religion, vous ne le pouvez pas changer sans la dispense du Saint-Père, en quelque autre bonne œuvre que ce soit, pour noble, excellente, héroïque et parfaite qu'elle puisse être : je n'en veux apporter que deux exemples, mais très-authentiques et remarquables. Le premier est rapporté au canon (*in decretalibus*, lib. 1, 111, 43, c. 10) : *Per tuas, de voto et voti redemptione*, où Innocent III, répondant à un ecclésiastique qui, après avoir fait vœu d'être religieux, avait été nommé à l'évêché de Genève, il lui conseille de résigner son évêché et d'accomplir son vœu : *Ut si tuam desideras sanare conscientiam, regimen resignes ecclesiæ memoratæ, ac reddas Altissimo vota tua.*

L'autre exemple est rapporté au décret de Gratien (cap. *Admonere* 33, q. 2), où le pape Etienne V, qui vivait au neuvième siècle, et qui a fait des miracles, écrivant à un grand seigneur nommé Astulphe et lui imposant pénitence pour un grand péché qu'il avait commis, d'avoir tué sa femme dans un transport de jalousie, lui dit : Vous ne mangerez jamais de viande, vous ne boirez ni vin, ni cidre, sinon au jour de Pâques et de Noël; vous jeûnerez toute votre vie au pain et à l'eau, vous passerez le reste de vos jours en veilles, en prières et aumônes; dans l'église vous serez séparé des autres chrétiens; vous vous tiendrez humblement derrière la porte, vous recommandant aux prières de ceux qui y entrent; vous serez obligé à un célibat perpétuel, vous serez retranché de la sainte communion excepté à l'heure de votre mort, où vous la pourrez recevoir pour viatique, si vous vous en rendez digne par vos actions; et c'est encore une grâce que je vous fais de vous l'octroyer. Puis il ajoute : Ou si vous aimez mieux, au lieu de toutes ces pénitences, entrez en religion, soumettez-vous à l'obéissance d'un abbé ou d'un autre supérieur. D'où il paraît dit la Glose, que quelque pénitence et austérité de vie que vous ayez vouée, ou qui vous ait été imposée par votre confesseur, par l'évêque, ou par le pape, vous en êtes déchargé quand vous entrez en religion, parce que l'état

religieux est la plus salutaire, la plus sainte et la plus parfaite de toutes les pénitences.

VI. Nous devons croire qu'une grande partie des bons religieux qui sont en cette ville, ne sont pas entrés en religion pour recouvrer l'innocence et la grâce baptismale, mais pour la conserver et cultiver : or, elle se conserve en évitant le mal, elle se cultive en pratiquant le bien : *Declina à malo et fac bonum;* c'est ce qu'on fait très-difficilement dans le monde et ce qu'on fait bien plus facilement dans un cloître. Si Dieu nous ouvrait les yeux, comme il fit à saint Antoine, nous verrions le monde tout plein de piéges et nous nous écrierions avec lui : Hé ! qui est-ce qui pourra échapper? Nous dirions avec David : Les piéges de la mort du péché m'ont environné de toutes parts ; il n'y a que piéges, qu'écueils, qu'embûches et qu'amorces de péché dressées de tous côtés, en la maison, en la rue, en la prospérité et en l'adversité ; votre mari vous est quelquefois un piége de péché par ses déréglements et par les brutalités dont il vous rend complice ; vos enfants vous sont un piége d'avarice, d'ambition et d'attache aux biens de la terre, par le désir que vous avez de les enrichir et de les élever. Vos serviteurs vous donnent sujet d'impatience et de colère par leurs négligences, leurs friponneries et leurs désobéissances ; vos parents vous sont des allumettes de dissension, de haine, de querelles et de procès, par les injustices et les supercheries qu'ils font au partage de vos biens; vos voisins vous sont un motif d'envie, d'orgueil, de vanité et de luxe, par la démangeaison que vous avez d'aller de pair avec eux, ou même de les surmonter ; les compagnies vous servent de piéges, qui vous font tomber en médisance, en détraction, en calomnie, ou du moins en des complaisances, flatteries, respects humains et condescendances illicites ; vos amis vous fournissent des amorces d'intempérance et de dissolution, vous conviant à des banquets où la sensualité est chatouillée par la délicatesse des viandes.

Bref, la parole de Dieu nous assure que le monde est tout pétri de malice, que tout ce qui est en lui n'est que convoitise des yeux, concupiscence de la chair et superbe de la vie; c'est-à-dire, qu'avarice, que luxure, ou qu'ambition. Et n'est-il pas bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'habiter en un lieu humide sans être sujet aux fluxions, d'être longtemps parmi des pestiférés sans être infecté de peste, entre les charbons sans se noircir, au milieu des flammes sans se brûler, entre des serpents sans être envenimé : *Nulla securitas est vicino serpente dormire*, dit saint Jérôme ; *Nemo diù tutus est, periculo proximus*, dit saint Cyprien ; *Lubrica spes est quæ inter fomenta peccati salvari se sperat*, dit saint Augustin. Mais la sainte religion est une ville de Ségor, où les favoris de Dieu évitent l'embrasement de Sodome; c'est une cité de refuge, où l'on est à couvert des embûches et des hostilités de nos ennemis ; c'est un paradis terrestre, où il n'y a rien qui ne nous porte au bien, qui ne nous conduise à la vertu et qui ne nous élève à Dieu.

VII. Dans le monde vous avez mille obstacles qui vous détournent du service de Dieu et de la pratique des bonnes œuvres. Il

faut vaquer aux affaires temporelles, avoir soin de contenter un mari ou une femme, nourrir et civiliser les enfants, occuper des serviteurs et veiller sur eux, poursuivre des procès, cultiver les terres, faire les provisions de la maison, pourvoir aux dettes actives et passives et mille autres embarras qui occupent votre esprit, qui partagent votre cœur et consument votre temps, ou vous détournent de la dévotion. Je sais bien que toutes ces actions se peuvent faire avec mérite, si elles sont référées à Dieu, mais il est assez difficile et très-rare dans la corruption du siècle; car, comme pour l'ordinaire vous n'entrez pas au mariage par la vocation de Dieu, mais par amourette, ou par quelque autre disposition basse et imparfaite, vous ne servez pas Dieu par état, votre état ne vous réfère à lui; et si, en toutes vos actions, vous n'avez grand soin de les lui rapporter et de les faire pour l'amour de lui par une droite intention, ou actuelle ou virtuelle, ce sont des actions morales et humaines qui ne méritent pas d'être récompensées en l'autre vie; au lieu qu'en la religion vous servez Dieu à souhait et comme à voiles déployées; vous n'avez autre chose à faire, il n'y a rien qui vous en empêche, vous n'avez point de tracas qui partage votre cœur : la méditation, les oraisons vocales, la messe, la psalmodie et les autres exercices spirituels occupent la meilleure partie de votre temps ; et quant aux autres actions qui sont indifférentes de leur chef, comme le repas, la récréation, le dormir et le travail corporel, on les fait avec mérite, parce que vous êtes à Dieu par état et que vous faites ces actions par obéissance à la règle qui les commande.

De plus, dans le monde, ou vous êtes avec des personnes vicieuses et mondaines, ou avec des spirituelles et dévotes. Si c'est avec des personnes vicieuses, et que vous vouliez être vertueux, on vous persécute, on se moque de vous, on en fait des railleries, et l'on dit que vous avez l'esprit de travers, que vous ne savez comme il faut vivre, que vous êtes un scrupuleux, un bigot, un hypocrite, un esprit bourru; et ainsi il faut être bien courageux et bien ferme en vos bonnes résolutions, pour ne pas céder à ces violences et ne vous laisser pas emporter au torrent qui perd tous les autres. Que si vous êtes avec des personnes spirituelles, et que vous pratiquiez quelque vertu héroïque, on vous admire, on vous loue, on vous canonise; partant, il faut être bien fondé en l'humilité pour n'être pas tenté de quelque vanité. Mais en la religion il n'y a rien qui vous divertisse de la vertu, tout vous y aide, tout vous y porte et tout vous y oblige, les règles vous en prescrivent la méthode, les supérieurs vous y conduisent, vos confrères vous y exhortent, leurs bons exemples vous confondent et vous piquent d'une sainte émulation, et comme les moindres vertus que vous pratiquez en religion passeraient pour des miracles dans le monde, les plus petites imperfections des gens du monde paraîtraient des crimes en religion.

VIII. Et de là vient le troisième bonheur, qui est que dedans le monastère on fait ordinairement une sainte mort. L'Eglise en ses litanies nous fait demander deux choses sur un sujet de si grande importance. Quand nous sommes en santé, elle nous fait dire : *A*

subitaneâ et improvisâ morte, *libera nos Domine;* et quand nous sommes malades, elle dit pour nous : *A malâ morte libera eum Domine.* En la religion, on est délivré de toutes ces craintes. Vous n'entendez jamais dire, ou c'est fort rarement, qu'un religieux soit décédé de mort soudaine ; et quand la mort leur arriverait soudainement, elle ne les surprendrait pas; ils peuvent bien mourir de mort soudaine, mais non de mort inopinée; ils la prévoient, ils la méditent et s'y préparent tous les jours; et quand ils meurent de maladie, ils n'ont rien à faire qu'à penser à Dieu et à leur salut; il n'y a rien qui les en détourne, ils n'ont aucun sujet de tristesse, de crainte ni de déplaisir.

IX. Ils ne voient point auprès de leur lit une femme ou un mari qui s'afflige de perdre sa chère moitié, des enfants qui pleurent et qui sanglottent d'être laissés orphelins, des serviteurs qui prient qu'on leur donne récompense, des notaires qui minutent le testament ou le codicille, des marchands qui demandent qu'on arrête leurs parties, des débiteurs qui se plaignent qu'on ne leur a pas donné quittance, des créanciers qui menacent de faire un décret sur les biens, ni des héritiers qui murmurent de n'être pas bien partagés ; ils sont affranchis de toutes ces importunités; ils n'ont point regret de faire divorce avec le monde qu'ils ont déjà quitté depuis longtemps ; ils n'ont point de regret de se dépouiller de leur corps, qui, étant tout maté et mortifié, ne leur servait que d'embarras ; ils ne sont point en peine de faire une confession générale, ils en ont fait tous les ans, plutôt deux fois qu'une; ils n'ont point de restitution à faire, point de livres de compte à revoir, n'ayant géré aucun négoce; ils n'ont point de crainte de se présenter au Fils de Dieu, qui est leur bon Maître, leur Epoux, leur Père débonnaire, leur fidèle et magnifique Rémunérateur.

X. C'est ce qui fait dire à saint Bernard : *Nec spiritui oranti*, *nec à corpore exeunti*, *à cellâ in cœlum*, *longa vel difficilisvia invenitur, à cellâ enim in cœlum sæpè ascenditur, vix unquam à cellâ in infernum descenditur.* Comme il y a grande infinité de noms entre la cellule et le ciel, il y a aussi grande conformité d'actions, d'exercices et d'occupations entre l'une et l'autre ; on s'occupe de Dieu, on est uni à Dieu, on loue Dieu, on aime et on glorifie Dieu dans la cellule et dans le ciel; pour ce sujet les saints anges quittent souvent le ciel pour visiter les cellules : ils habitent aussi volontiers dans les cellules que dans le ciel *: Audeo dicere*, *sancti Angeli Dei cellas habent pro cœlis, et æquè delectatur in cellis, atque in cœlis.* De la cellule en enfer il n'y a point de chemin frayé, personne n'y va, ou très-peu de gens ; mais de la cellule au ciel, le chemin en est court, facile et fort battu ; les religieux y vont souvent pendant leur vie par la méditation, et après leur mort par la conduite des anges.

XI. Et le même saint Bernard, en l'homélie qu'il a faite sur ces paroles : *Quærenti bonas margaritas*, dit très-bien : *In religione homo vivit puriùs*, *cadit rariùs*, *surgit velociùs*, *incedit cautiùs*, *irroratur frequentiùs*, *quiescit securiùs, moritur fiduciùs, purga-*

tur citiùs, præmiatur copiosiùs[1]. En la maison de Dieu, les religieux vivent plus saintement qu'ils ne feraient au monde, l'oraison mentale, la lecture spirituelle et les bons exemples qu'ils y voient, la retraite et la séparation du monde, les portent à la dévotion : *Cadunt rariùs*, ils y pèchent plus rarement, parce qu'il n'y a point d'occasion; ils ont fort peu de tentations et beaucoup d'assistance.

Surgunt velociùs. Ils pèchent par fragilité, ils se relèvent plus promptement : car l'examen de conscience qu'ils font deux fois par jour, le chapitre qui se tient toutes les semaines, et les fréquentes confessions les recueillent et les corrigent.

Incedunt cautiùs. Ils marchent avec plus de circonspection : car la vigilance des supérieurs, les règles et les constitutions de l'Ordre, la crainte de scandaliser le prochain, les retient en leur devoir et dans les bornes de la vertu.

Irrorantur frequentiùs. Ils sont favorisés plus souvent des grâces et des rosées célestes par les conférences, par les visites, par les exhortations, par les communions et par les exercices spirituels.

Quiescunt securiùs. Ils vivent dans un plus grand repos : car ils sont exempts du tracas des procès, du ménage, du trafic et des autres affaires temporelles.

Moriuntur fiduciùs. Ils meurent plus heureusement : car quand ils sont malades, ils sont servis comme des princes, ils ont toujours quelqu'un en leur chambre qui les assiste avec une charité, tendresse et cordialité incroyable ; on vendrait plutôt les calices, que de les laisser manquer d'aucune chose; ils ont le Très-Saint-Sacrement à leur porte, et la commodité de le recevoir tous les jours.

Purgantur citiùs; car ils ne vont pas en purgatoire, ou s'ils y vont, ils y demeurent fort peu, parce qu'ils l'ont fait en ce monde ; ils ont gagné indulgence plénière à la mort; et l'on fait des prières pour eux par toutes les maisons de l'Ordre.

Præmiantur copiosiùs. Ils reçoivent plus de récompense et de gloire dans le ciel, parce qu'ils ont acquis plus de mérites et de grâce sur la terre.

Si donc vous voulez faire ce tort à vos enfants, que de les détourner d'un si grand bien, d'un état si agréable à Dieu, d'une profession si utile à leur salut, d'une vie si sainte, d'une mort si heureuse, vous devez trouver bon qu'ils vous remontrent avec tout le respect que Moïse a dit en cas pareil : *Celui qui dit à son père et à sa mère, je ne vous connais pas, il garde la parole de Dieu* (Deut. 33, 9). Que le Sauveur a dit en l'Evangile : *Si quelqu'un vient à moi, et ne hait pas son père et sa mère, il ne peut être mon disciple* (Luc. 14, 26); que, comme a remarqué saint Chrysostome, saint Paul ayant commandé aux enfants d'obéir en tout à leurs pères et mères, il a ajouté : *In Domino*, en Notre Seigneur ; c'est-à-dire, comme ils obéiraient à Notre Seigneur. Or, le Sauveur ne leur commanderait jamais de désobéir à la vocation de Dieu; ils

[1] Div. Bern., *ad fratres de monte Dei.*

vous remontreront que Jésus-Christ appelant à sa suite un certain homme (Luc. 9, 59), trouva fort mauvais qu'il demandât d'aller premièrement ensevelir son père ; que saint Grégoire a dit[1], qu'il faut méconnaître son père et sa mère, comme si on les haïssait, quand ils nous veulent retirer du service de Dieu ; que saint Bernard a dit : La seule cause pourquoi il est quelquefois permis de désobéir au père et à la mère, c'est Dieu ; que saint Jérôme a dit : Quand Dieu vous appelle à la perfection religieuse, si votre père se couche sur le seuil de la porte pour vous empêcher d'y aller, passez par-dessus ; que l'Epouse sacrée a dit : que la charité doit être bien ordonnée ; et c'est principalement en ce qui est du salut que se vérifie ce proverbe : *Charité bien ordonnée commence par soi-même.* Et quelle plus grande charité ? quelle charité mieux ordonnée que de se retirer d'une profonde mer, agitée de vents et d'orages, semée d'écueils, peuplée de corsaires, et infâme par le nombre de ses naufrages, pour se réfugier en un hâvre de grâce, en un cap de bonne espérance, en un asile de salut, en un paradis terrestre, le faubourg, le parvis, l'antichambre du ciel, auquel nous conduisent le Père, le Fils, et le Saint-Esprit ! *Amen.*

SERMON LI.

DU GRAND MAL QUE FONT LES PÈRES ET LES MÈRES, QUAND ILS OBLIGENT LEURS ENFANTS A L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE SANS VOCATION.

Honora patrem tuum et matrem tuam.
Honorez votre père et votre mère. (Exod. 20.)

Comme le désir ardent que la nature corrompue donne à plusieurs pères de famille de faire une grande maison, est cause qu'ils détournent leur aîné, ou celui de leurs enfants qui est le mieux fait, d'entrer en religion, quand même il y est appelé de Dieu, ainsi cette même ambition est cause qu'ils tâchent de porter le cadet, ou celui de leurs enfants qui est le plus imparfait, aux charges ecclésiastiques, sans vocation, sans précaution, et sans aucune appréhension des inconvénients qui en peuvent arriver, et sans considérer qu'il leur dira quelque jour : *Elevans allisisti me*, et que saint Paul a dit : *Educate illos*, non pas : *elevate.*

Pour traiter ce sujet fructueusement et le rendre utile aux pères et aux enfants, je divise mon discours en trois points. Premièrement, nous verrons le danger qu'il y a d'entrer dans l'état et les charges ecclésiastiques sans vocation de Dieu ; en second lieu, les marques par lesquelles vous pouvez connaître que vous n'y êtes pas appelé ; et en troisième lieu, le tort que vos pères et vos mères vous font quand ils vous y engagent sans vocation. Le Fils de Dieu

[1] Quos adversarios in viâ Dei patimur, odiendo, et nesciendo fugiamus (Greg., homil. 37 *in Evang.*).

dit en l'Evangile : *Nemo venit ad me*, *nisi Pater meus traxerit illum;* Personne ne vient à moi si mon Père céleste ne l'y attire. Quand vous vous élevez aux dignités ou fonctions ecclésiastiques, sans vocation de Dieu, vous n'allez pas à votre Sauveur ni à votre salut, mais à votre ruine; et la parole du Prophète se vérifiera en vous : *Dejecisti eos dùm elevarentur.*

Vous connaissiez cette vérité avant que votre Fils la publiât au monde, ô sainte et bienheureuse Vierge! et pour ce sujet vous disiez en votre cantique : *Trahe me post te*, Tirez-moi après vous : il l'a fait si puissamment, si heureusement et si avantageusement pour vous, qu'il vous a élevée à la plus haute dignité qu'une pure créature puisse posséder au ciel ou en terre, c'est-à-dire à la maternité divine, que son ambassadeur vous offrit quand il vous salua par ces paroles: *Ave*, *Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Paulus enumerans virtutes necessarias episcopis, id etiam intelligit de sacerdotibus.

I. Punctum. — I. Quàm periculosum sit fieri sacerdotem sine vocatione probatur. 1. Scripturâ. — II. 2. Patribus. — III. 3. Rationibus. — IV. 4 Exemplis.

II. Punctum. — V. Quibus notis cognoscimus nos non vocari à Deo : 1. Intentio terrena. — VI. 2. Vita præcedens vitiosa. — VII. 3. Non habere talenta.

III. Punctum. — VIII. Parentes qui filios intrudunt in sacros ordines, peccant. 1. In Deum. — IX. 2. In Ecclesiam. — X. 3. In suam familiam.

Exorde. — C'est une vérité constante et hors de doute en théologie, que saint Paul écrivant à ses disciples Tite (1, 17) et Timothée (3, 2), et disant que l'évêque doit être irrépréhensible, sobre, chaste et charitable; il est, dis-je, hors de doute que son intention, n'est pas seulement d'enseigner les qualités qu'un évêque doit avoir, mais encore celles qui sont nécessaires aux prêtres. Ce qui se montre, premièrement, en ce que du temps de saint Paul et plusieurs années après, les noms de prêtre et d'évêque étaient synonymes et se prenaient ordinairement l'un pour l'autre, comme il paraît aux Actes des Apôtre (20, 28) : en l'Epître aux Philippiens (1, 1) et ailleurs; secondement, en ce que saint Paul en ces mêmes chapitres à Timothée et à Tite, ayant parlé des évêques et des vertus dont ils doivent être doués, parle immédiatement après des diacres et des qualités qu'ils doivent avoir. Or, il n'est pas croyable qu'il ait voulu instruire les évêques et les diacres, sans rien dire pour les prêtres et sans les comprendre sous le nom d'évêque. En troisième lieu, l'Apôtre ayant dit à son disciple Tite : Je vous ai laissé en l'île de Candie pour y établir des prêtres qui soient sans reproche; il ajoute : Car il faut que l'évêque soit irréprochable; montrant que, par ces noms de prêtre et d'évêque, il entendait la même chose. Or, en ces deux susdits passages, il ne dit pas : Il serait bon, il serait à propos et bienséant : mais *Oportet;* c'est un faire le faut, il y a obligation, il est nécessaire que l'évêque et le prêtre soient tels que je les dépeins.

Premier point. — I. Et il demande en eux tant de conditions, tant de belles parties et tant d'excellentes qualités, qu'écrivant aux

Corinthiens, il juge bien difficile d'en trouver un seul qui les ait toutes. Après avoir dit que le peuple nous doit reconnaître comme les officiers de Jésus-Christ et les dispensateurs des sacrements divins, il ajoute : Mais la question est d'en trouver qui soit fidèle : *Hic jàm quæritur inter dispensatores ut fideles quis inveniatur* (1. Cor. 4, 2); il ne dit pas d'en trouver plusieurs, mais d'en trouver un qui soit fidèle : *Ut fidelis quis,* non pas : *Ut fideles aliqui.* Il se souvenait que le Sauveur avait dit presque en mêmes termes : A votre avis, quel est le serviteur fidèle : *Quis putas est fidelis servus et prudens quem constituit Dominus super familiam suam* (Matth. 24, 46)? Et notez qu'il dit : *Quem constituit Dominus.* Or, s'il est malaisé d'en trouver de bons parmi ceux que Dieu a lui-même établis, ne sera-t-il pas bien difficile, pour ne dire pas impossible, d'en trouver parmi ceux qui se sont établis eux-mêmes, parmi ceux dont il se plaint en Jérémie (23, 21), disant : *Non mittebam Prophetas et ipsi currebant, non loquebar ad eos, et ipsi prophetabant;* ils se hâtent d'aller aux ordres, ils courent des bénéfices qui ont charge d'âmes, et ils le font sans mission, sans commission et sans vocation de ma part. Et un peu plus bas : *Vos estis onus Domini, projiciam quippè vos, dicit Dominus* (Jerem. 23, 33); Vous m'êtes à charge, je vous rejetterai ; comme au contraire, il disait à ses Apôtres : *Vous ne m'avez pas choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis pour aller par le monde et y faire du fruit qui soit de durée* (Joan. 15, 16). Concluez donc de là que vous ne ferez pas un grand fruit en cette cure, ni en cette fonction de prédicateur, ou que le fruit que vous y ferez ne sera pas de durée si le Fils de Dieu ne vous a choisi pour cela.

Du temps de saint Paul, on était si convaincu et persuadé de cette vérité, que l'Apôtre ne la recommande pas, mais la suppose comme une pratique qui était en usage et qui n'était ignorée ni méprisée de personne : *Nec quisquam sumit,* non pas : *sumat sibi honorem, sed qui vocatur à Deo tamquàm Aaron* (Hebr. 4, 4); Personne, dit-il, ne brigue l'honneur du sacerdoce, mais celui qui a été appelé de Dieu se soumet à le recevoir.

II. Sur quoi saint Augustin dit : Encore que vous ayez des talents pour bien exercer la charge de commander aux autres, vous ne faites pas bien de la désirer[1]. Et saint Grégoire le Grand ajoute : Celui qui a les vertus nécessaires à une charge ne la doit accepter que par contrainte; mais celui qui n'a pas ces vertus, ne la doit point recevoir[2]. Et saint Bernard écrivant au pape Eugène comme il se doit comporter en la provision des bénéfices, lui dit : Tenez pour suspects tous ceux pour qui on vous demande des bénéfices; celui qui prie pour soi, se rend indigne d'en avoir, soit qu'il en demande par soi-même, soit qu'il se serve de l'entremise d'autrui[3].

[1] Locus superior sine quo populus regi non potest, et si ità administraretur, ut decet, tamen indecenter appetitur (Aug., lib. 19 *de Civit.*).

[2] Virtutibus pollens coactus ad regimen veniat, virtutibus vacuus nec coactus accedat (Gregor. *Pastor.* p. 1, c. 9).

[3] Alius pro alio, alius fortè, et pro se rogat pro quo rogaris, sit suspectus, qui rogat pro se jàm judicatus est, nec interest per se an per alium quis roget (Bern., lib. 4, c. 4, *de Consid.*).

III. N'est-ce pas un étrange aveuglement et un abus insupportables? Si un jeune homme a inspiration d'être frère lai en un monastère, ou une fille d'être sœur converse en un cloître, on temporise tant, on les fait postuler et attendre si longtemps, on fait tant de consultations, tant de recherches et tant d'enquêtes, tant d'interrogations, tant d'informations, tant de prières et tant de communions, on leur fait faire ensuite un ou deux ans de noviciat pour connaître s'ils sont bien appelés, si cette inspiration vient de Dieu et s'ils ont les qualités nécessaires, on dit avec tant de crainte : S'ils y entrent sans vocation, ils n'y feront pas leur salut. Et, pour être prêtre, pour être confesseur, ou pour être curé, on ne fait aucune consultation, on n'examine point si l'inspiration vient de Dieu, on s'en fie à un petit mouvement intérieur qu'on pense être venu du Saint-Esprit, et qui ne vient que du nôtre, ou de l'esprit malin, en apparence pour servir l'Eglise, mais au fond et en effet, c'est par démangeaison de paraître, de se répandre au dehors et pour se mettre à son aise; on ne craint point de se damner si on n'y est pas appelé, on ne fait point de noviciat, point d'essai ni d'apprentissage; et toutefois l'état du sacerdoce et de la prélature est sans comparaison plus éminent, plus important et plus dangereux que d'être frère lai en quelque religion que ce soit : c'est un état plus haut, plus éminent et relevé, et qui, par conséquent, demande plus de sainteté et de perfection.

Saint Augustin parlant d'un moine nommé Donat, qui, étant sorti de son monastère, demandait d'être reçu à la cléricature, dit : Il ne faut pas donner sujet aux religieux d'espérer qu'étant devenus imparfaits, ils pourront être choisis et élevés à un état plus parfait que le leur, puisque, même parmi les religieux qui demeurent dans leur monastère, nous ne choisissons que les meilleurs, pour les promouvoir aux ordres[1]. Et le synode tenu sous le pape saint Sylvestre, rapporté au décret, déclare qu'un abbé, oui un abbé qui n'est pas clerc, est inférieur non-seulement à l'évêque, au prêtre, au diacre, mais aussi au moindre clerc de l'Eglise.

Celui qui est frère lai en un monastère est employé à cultiver le jardin, à boulanger ou à garder la porte; celle qui est sœur converse est destinée à faire la lessive ou la cuisine; celui qui est religieux en quelque ordre que ce soit n'est obligé qu'à travailler à sa propre perfection : mais celui qui a l'honneur d'être élevé au sacerdoce ou au pastorat est obligé de travailler à la perfection d'une infinité d'âmes, à cultiver la vigne spirituelle du Fils de Dieu, à faire le pain des anges, à avoir les clés du ciel et à laver les consciences.

Un religieux est retranché dans son cloître, enfermé en sa cellule, hors des occasions de se perdre; s'il se perd il ne scandalise personne ou fort peu de gens. Le prêtre est parmi le monde, au milieu des occasions, entouré de mille piéges; s'il tombe, son

[1] Cùm ex his qui in monasterio permanent, non nisi probatiores atque meliores in clerum assumere soleamus; cùm aliquando etiam bonus monachus vix bonum clericum faciat (Aug., Epist. 76 ad Aurelium Episc., cap. *A subdiacono*, dist. 93).

crime ne peut être secret, car il entraîne avec soi grand nombre d'âmes faibles qui se perdent par son mauvais exemple. Quand un religieux tombe en faute par fragilité humaine, s'il a l'humilité et la confiance de se découvrir à son supérieur, on l'envoie à cinquante lieues de là, il est éloigné des occasions, il se renouvelle et réforme aisément; mais un prêtre séculier est attaché à son bénéfice, à son emploi, à sa famille, à ses petites commodités; s'il veut quitter, qu'en dira-t-on? qu'en pensera-t on? où ira-t-il? que fera-t-il? et que deviendra-t-il? Il faut faire un grand effort et une étrange violence sur soi pour se résoudre de se détacher : n'est-il donc pas bien à propos de n'entrer pas dans une profession si éminente, si importante et si dangereuse par notre propre choix et sans être bien assuré de la vocation de Dieu?

Et il ne faut pas nous flatter sur l'espérance et prétention que nous avons de profiter au public, car le Fils de Dieu nous dit ci-dessus que pour faire du fruit en l'Eglise, il faut que ce soit lui qui nous choisisse et nous emploie à cela : *Elegi vos ut fructum afferatis.* D'où vient qu'il y a tant de prédications, tant d'exhortations, tant de catéchismes, tant de confessions, et si peu de conversions, vu que la parole de Dieu est si puissante? Saint Pierre convertit trois mille hommes en une prédication; ce n'est pas principalement par la disposition des auditeurs, car ceux que saint Pierre convertit étaient très-indisposés, c'étaient des juifs qui avaient mis à mort le Fils de Dieu comme il leur dit : mais c'est que plusieurs personnes parlent et tonnent en chaire et que fort peu de gens prêchent en effet : *Quomodò invocabunt in quem non crediderunt? quomodò credent sine prædicante? quomodò prædicabunt nisi mittantur* (Rom. 10, 14)? Il ne dit pas : *Quomodò benè prædicabunt;* mais il dit absolument : *Quomodò prædicabunt?* Parler en chaire comme on fait ordinairement, c'est déclamer, c'est haranguer et non pas prêcher; car prêcher, c'est parler de la part de Dieu, c'est annoncer sa parole non tellement quellement, mais par envoi et par commission : *Ecce dedi verba mea in ore tuo; ecce constituit te super gentes, ut evellas et destruas et ædifices et plantes* (Jerem. 1, 10).

Pour arracher puissamment les épines des vices et pour planter heureusement les habitudes des vertus, ce n'est pas assez de proférer les paroles de Dieu, mais il faut que lui-même les mette en notre bouche, qu'il nous anime de son esprit, qu'il se serve de nous comme d'organe et qu'il parle par notre entremise : ce qu'il ne fait pas quand ce n'est pas lui qui nous envoie. Dire et faire au regard de Dieu, c'est la même chose, quand il parle par soi-même ou par autrui, en parlant il fait ce qu'il dit : *Dixit et facta sunt.* Quand il dit sur le pain : Ceci est mon corps, il en fait son corps; quand il prêche par notre entremise, il opère dans les cœurs des auditeurs ce qu'il dit par notre bouche. Si nous ne sommes envoyés de lui, nous pouvons bien dire ces paroles; mais ce n'est pas lui qui les dit par nous, et ainsi elles sont sans vigueur, sans vie et sans effet; c'est en quelque manière comme si un laïque prononçait les paroles de la consécration : ce sont des paroles sacramentelles, mais elles ne produisent rien; car elles ne sont pas dites sacramen-

tellement. Si un homme du commun rapporte que le roi a commandé telle chose, il annonce le mandement du roi, et on n'en fait pourtant rien : mais si un héraut envoyé de sa part publie un édit, chacun se met à son devoir.

Non-seulement nous ne profitons pas aux autres, mais nous leur nuisons beaucoup et à nous-mêmes; car nous, étant ingérés et intrus en la maison de Dieu et dans des fonctions qu'il ne demande pas de nous, et lui étant à charge, il nous rejette comme il a dit : *Vos estis onus Domini, projiciam vos, dicit Dominus.* Etant ainsi rejetés, nous tombons en de très-grandes fautes, et, par notre exemple, et par notre négligence, nous faisons tomber une infinité d'âmes. Quand Dieu ne nous appelle pas, il ne nous donne pas les talents nécessaires aux fonctions que nous exerçons, comme nous verrons tantôt; et comment est-il possible de les bien exercer n'en ayant pas les talents? comment est-il possible de nous sauver sans bien exercer toutes nos fonctions[1] ?

Qui non intrat per ostium, ille fur est et latro. Un larron étant entré en une maison, il n'y fait pas les affaires du père de famille, mais il y désole et renverse tout. Celui qui s'ingère en une cure, ou tout autre bénéfice sans vocation, il n'y entre pas par la porte, il est donc voleur et larron, et il gâtera tout comme le Fils de Dieu l'assure.

IV. Si les exemples ont plus de force sur notre esprit que les paroles, nous en avons de très-signalés et authentiques, qui nous font voir que personne ne doit s'avancer d'annoncer la parole de Dieu ou de conduire les âmes sans une vocation toute particulière, pour saint et parfait qu'il puisse être.

Saint Grégoire de Nazianze était d'une maison très-sainte, nourri et élevé en la vertu et dans les sciences dès son jeune âge, doué d'un esprit brillant, d'un jugement solide, d'une éloquence charmante et persuasive; et néanmoins il ne crut pas que tous ces avantages le rendissent digne du sacerdoce; mais il entra dans le désert où il passa plusieurs années en des exercices spirituels, en jeûnes, en prières, en méditations, dans la lecture de l'Ecriture sainte et des saints Pères, et il n'en sortit que par nécessité, et n'entra dans le clergé et dans le sacerdoce que par contrainte et par commandement. Saint Basile et saint Chrysostome en firent tout autant.

Saint Jean-Baptiste, après avoir été destiné à l'office de précurseur par la bouche d'un prophète (Malach. 3, Luc. 1, 16), longtemps avant sa naissance, après qu'un ange eût assuré qu'il ne venait au monde que pour exercer cet office, après avoir délié la langue de son père pour en recevoir une nouvelle confirmation : *Tu puer præibis, ad dandam scientiam :* il passe néanmoins presque toute sa vie dans le désert, dans le silence et dans la retraite, et il n'en sort pour faire sa charge que par un nouvel ordre et une mission particulière : *Factum est verbum Dei Domini super Joannem in deserto* (Luc. 3, 2).

Mais ce qui est de plus admirable, c'est que le Fils de Dieu

[1] Tota ratio damnationis est perversa administratio conditionis (Tertul.).

même, envoyé du ciel en terre pour être la lumière du monde, passe trente ans dans une vie de vertu et de sainteté toute cachée et inconnue au commun des hommes, pour se préparer à la prédication de l'Evangile; après ces trente ans de retraite et de silence, il est approuvé; et, si j'ose ainsi parler après Rupert, il est comme gradué et passé docteur par le témoignage de saint Jean, qui proteste qu'il est le Messie envoyé de Dieu; par la voix du Père éternel, qui déclare que c'est son Fils, et l'objet de ses délices; par la descente du Saint-Esprit, qui paraît sur lui en forme de colombe; il entre dans le désert pour y faire une pénitence extraordinaire. Et après tant de préparatifs, après tant de témoignages et d'approbations, il ne commence pas à prêcher en la ville de Nazareth sans faire preuve de sa vocation (Luc. 4), et, si on le peut dire, sans produire les bulles de sa mission; car, étant entré en la synagogue, il prit en main le Vieux Testament et l'ayant ouvert, il y lut ces paroles du prophète Isaïe (61, 1) : *Spiritus Domini super me ; ad evangelizandum pauperibus misit me;* puis il ajoute : *Hodiè impleta est hæc scriptura in auribus vestris.*

Cet exemple admirable du Sauveur avait tant de crédit parmi les fidèles du temps des Apôtres, que les prélats et les pasteurs de l'Eglise, n'étaient ordinairement choisis que par désignation ou députation céleste, Dieu faisant savoir que c'était sa volonté qu'un tel en particulier fût choisi; le faisant, dis-je, savoir, ou par révélation à l'évêque, ou par quelque signe extérieur d'une colombe, ou d'une colonne de feu qui paraissait sur celui qui devait être ordonné; comme ont remarqué saint Chrysostome (in 1. ad Timoth. 18), Théophilacte et quelques autres. Ainsi furent choisis et ordonnés saint Timothée, saint Alexandre de Comane, saint Ambroise, saint Athanase, saint Fabien, saint Grégoire et saint Nicolas. C'est en ce sens que saint Chrysostome et que les autres expliquent ces paroles de saint Paul : *Noli negligere gratiam quæ est in te per prophetiam cum impositione manuum presbyterii.* C'est encore à ce propos que le même Apôtre a dit, écrivant aux Hébreux (5, 4) : *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo, tamquàm Aaron :* car comme Aaron fut choisi de Dieu et destiné à la prêtrise lorsqu'il y pensait le moins, par un signalé miracle, sa verge ayant fleuri et porté des amandes en une nuit; ainsi, en la primitive Eglise, les prélats étaient ordinairement choisis par une particulière députation de Dieu.

Deuxième point. — V. Or, encore qu'il soit assez malaisé de connaître bien assurément ceux qui sont appelés de Dieu, il y a néanmoins des marques bien évidentes, et quasi infaillibles, par lesquelles nous pouvons connaître que nous ne sommes pas appelés. Premièrement, quand nous désirons le sacerdoce ou la prélature par des intentions basses et terrestres. C'est une maxime de théologie qui est souvent répétée en la *Somme* de saint Thomas, que : *Secundùm ordinem agentium est, et ordo finium*, que le premier principe et la dernière fin d'une action sont toujours de même rang et de même ordre, qu'ils vont de pair et qu'ils se correspondent; si le principe est surnaturel et divin, la fin est

aussi divine et surnaturelle; si la fin est humaine et temporelle, le principe est temporel et humain : *Quæ à Deo sunt ordinata sunt;* Ce qui est désordonné ne vient jamais de la part de Dieu. Or, n'est-ce pas un horrible désordre et un dérèglement effroyable, que de référer à une fin basse et sordide la plus haute dignité qui soit au monde; que d'embrasser le sacerdoce comme un métier, pour gagner notre vie; que d'avoir la même intention en célébrant le redoutable sacrifice, qu'un artisan faisant une paire de souliers pour gagner quelques sous, et que de se servir du trône effroyable de la prêtrise, qui nous élève au-dessus des rois, et nous fait les juges des monarques, comme d'un marche-pied pour monter au zénith d'une fortune temporelle? Quel désordre de préférer le ciel à la terre, le Pain des anges au pain matériel, la parole de Dieu à la louange des hommes, et la charge des âmes au repos et au bon traitement du corps; c'est-à-dire de vouloir être prêtre, pasteur ou prédicateur, par intention ou secrète inclination d'être élevé dans le monde, d'éclater, d'avoir un bénéfice, de vivre à notre aise, d'acquérir des richesses, de contenter nos appétits, de prendre nos plaisirs et de satisfaire à nos passions.

Saint Paul dit aux Thessaloniciens (4, 7): *Non vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem.* Quand nous prétendons en quelque dessein les aises de la vie, les biens de la terre, et les honneurs du monde, ce n'est pas Dieu qui est l'auteur de ce dessein, c'est l'amour-propre ou l'esprit malin qui nous veut perdre par ce moyen. *Vocavit nos Deus in sanctificationem.* Quand c'est le Saint-Esprit qui nous appelle à la prêtrise, il nous donne un ardent désir de nous sanctifier, de nous consacrer et référer entièrement à la gloire de Dieu et à son service. Nous considérons que l'essence de Dieu est une majesté si haute, si noble, si excellente et si parfaite, qu'à proprement parler il n'y a que cet être divin qui mérite de subsister; que le ciel et la terre, que les hommes et les anges et que toutes les créatures seraient très-bien employées si elles étaient fondues et détruites pour sa gloire; que ce n'est pas assez de l'aimer et de le servir, si on ne perd l'être et la vie pour son amour. Si, en cette vue, nous souhaitons d'être consumés, anéantis et immolés à sa souveraineté, à sa sainteté, à sa justice, à sa grandeur, à son immensité et à ses autres perfections divines; et d'autre part, nous voyons que nous sommes très-insuffisants et incapables de l'honorer dignement, et que, comme dit le prophète Isaïe, quand tout le bois du Liban et celui de toutes les forêts du monde serait employé à faire du feu et quand toutes les créatures y seraient brûlées en holocauste pour sa gloire, cet hommage ne serait rien à comparaison de ce qu'il mérite. Par ce sentiment et motif de religion, nous désirons d'être prêtres, afin de lui offrir une hostie qui soit digne de sa grandeur, le corps précieux de son Fils, qui correspond à la noblesse, à l'excellence, à la sainteté et à la dignité de sa Majesté infinie.

Si ces inclinations ou d'autres semblables ne produisent en votre cœur le désir de la prêtrise, personne ne vous peut dire avec vérité : *Magister adest et vocat te.* Ce n'est pas Dieu qui vous y ap-

pelle, c'est l'ambition ou l'avarice, ou la sensualité, ou l'amour de vos parents, ou quelque autre considération humaine, encore qu'il ne vous le semble pas.

VI. Comme aussi si c'est depuis peu seulement que vous êtes converti et retiré d'une vie déréglée : *Qui vocatur à Deo tanquàm Aaron.* La vocation d'Aaron fut reconnue et avérée par le témoignage miraculeux de sa verge, qui, étant mise dans le tabernacle en la présence de Dieu, poussa des fleurs et des fruits d'amandier (Num. 17, 7). Si vous avez été adonné à quelque péché mortel de jurement, d'avarice, d'impureté ou d'ivrognerie, ce n'est pas assez que quelquefois en la présence de Dieu, en la sainte communion, votre cœur conçoive quelque bon propos de vous corriger, ce ne sont que des fleurs et il faut des fruits d'amandier, des fruits d'amendement et de pénitence, dit saint Jean : *Fructus dignos pœnitentiæ. Dignos,* dit saint Grégoire, c'est-à-dire, qui correspondent à la grièveté, à la multitude et à la diversité des crimes de votre vie passée.

C'est en ce sens que le même saint Grégoire explique les paroles de saint Paul (1. Timoth. 3, 6). Ce grand Apôtre enseignant à son disciple les qualités que doit avoir celui qu'on doit choisir pour évêque, ou pour être prêtre, dit, entre autres choses : *Non neophytum*, c'est-à-dire, dit saint Grégoire, que non-seulement il ne doit pas être néophyte en la foi; mais encore qu'il ne doit pas être nouvellement converti d'une vie déréglée : *Inter neophytos deputamus, qui in sanctâ conversatione adhùc est novus*[1]. Ce qu'il explique par comparaison : On ne met pas la charpenterie d'un édifice sur des murailles fraîchement faites; on n'emploie pas à un bâtiment les arbres qui viennent d'être coupés ; on ne donne pas le gouvernement d'un vaisseau à un homme qui n'a jamais été sur mer. Et le même saint écrivant au roi Childebert : Voudriez-vous, dit-il, donner le commandement d'une armée à celui qui n'aurait jamais porté les armes? Et derechef écrivant à l'évêque Januarius : *Qui post acceptum sacrum ordinem lapsus in peccatum fuerit, sacro ordine ità careat, ut ad altaris ministerium ulteriùs non accedat*[2]. Et cela, dit-il, par ordonnance des saints canons. Il ajoute ensuite : Afin que ceux qui sont ordonnés ne se perdent pas, il n'en faut point ordonner sans examiner soigneusement leur vie précédente : *Si eorum vita continens in annis plurimis fuit, si studium lectionis, si eleemosynæ amorem habuerunt.*

Car, ou la vie dissolue et vicieuse que vous avez menée a été connue et publique, ou secrète et particulière; si elle a été connue, il faut, premièrement, purger l'infamie qui est en quelque façon une irrégularité naturelle. En effet, quel scandale serait-ce si on voyait à l'autel, ou en un confessionnal celui qu'on a vu naguère dans un lieu infâme, hanter les jeux et les cabarets. En la primitive Eglise, on ne vous eut pas si tôt donné l'absolution, on vous eut refusé le sacré corps de Jésus-Christ; comment donc vous donnera-t-on le pouvoir d'absoudre les autres? comment vous fera-t-on

[1] Greg., lib. 4, registr. Ep. 51, *ad Virgilium Episcopum Arelatensem.*
[2] Greg., lib. 4., reg. Epist. 39, lib. 3.; Epist. 36.

l'honneur de consacrer le corps précieux du Fils de Dieu? Le concile de Trente (Sess. 24, c. 8, *de reform.*), commande d'imposer pénitence publique à celui qui a péché publiquement, et, au lieu d'obéir à ce commandement, et au lieu de faire pénitence après une vie scandaleuse, vous vous présentez aux ordres! Quel désordre et quelle impudence, quel mépris des choses saintes! et quel abandonnement de Dieu? Que si vos vices ont été secrets et cachés, vous les devez premièrement effacer par la pénitence secrète, vous adonner à l'oraison et à la réforme de votre vie pendant quelques années. Car, comment pourriez-vous enseigner aux autres la vertu, si vous ne l'avez jamais exercée? pourriez-vous être maître, n'ayant jamais été apprenti? comment pourriez-vous être précepteur des hommes, n'ayant jamais été disciple? comment pourriez-vous être capitaine n'ayant jamais été soldat? comment enfin pouvez-vous savoir que vous avez le don de chasteté, de tempérance, d'humilité, de charité et des autres vertus, si vous ne les avez pas longtemps pratiquées.

VII. C'est néanmoins la troisième marque, qui montre que vous n'êtes pas appelés de Dieu à la prêtrise, quand vous n'avez pas les dons ni les talents nécessaires pour vous en bien acquitter. En saint Matthieu (25, 14), le père de famille appelle ses serviteurs et leur donne des talents : *Vocavit servos suos, et tradidit eis bona sua.* Si Dieu ne vous a pas donné l'esprit, la science, le jugement, la continence et les autres dons qui sont nécessaires pour être bon prêtre et bon curé, c'est signe qu'il ne vous y appelle pas. C'est en ce sens qu'il faut entendre ce que Dieu disait à Moïse (Levit. 21, 17), selon l'interprétation de saint Grégoire (1. p. *Pastor.*, c. 11) : *Loquere ad Aaron; homo de semine tuo.* Par leur naissance, ils avaient droit au sacerdoce et néanmoins : *Qui habuerit maculam, non offeret panes Deo suo, nec accedet ad ministerium ejus; si cæcus fuerit, si lippus, si claudus, si fracto pede, vel manu, si gibbus. Cæcus*, dit le grand saint Grégoire, c'est-à-dire ignorant; *Lippus*, c'est-à-dire celui qui a la vue de l'esprit naturellement aiguë et perçante, mais émoussée et altérée par l'humeur des voluptés sensuelles. *Claudus*, c'est-à-dire celui qui, par faiblesse d'esprit, ou par quelque mauvaise habitude, ne peut marcher bien droit, ni à grands pas au chemin de la perfection. *Gibbus*, c'est-à-dire qui est courbé par son avarice aux biens terrestres et périssables.

Et, en effet, toutes les œuvres de Dieu sont faites avec grande sagesse : *Omnia in sapientiâ fecisti.* Un père de famille qui a tant soit peu de prudence, ne destinera pas son fils à être avocat s'il est bègue; il ne le destinera pas à être médecin, s'il n'a point de jugement; il ne le destinera pas à être soldat, s'il est manchot. Jésus-Christ, qui est la sagesse même, ne vous destine pas à l'état ecclésiastique, encore moins à la prélature, si vous n'avez pas l'esprit, la science, la prudence, ni la vertu qu'un si excellent ministère demande; si vous en êtes dépourvu, gardez-vous bien de vous y ingérer, quelque instance que vous en fassent vos parents et vos alliés.

TROISIÈME POINT. — VIII. Voyez donc votre aveuglement et l'injustice de votre procédure ; voyez le grand tort que vous faites à votre Dieu, à son Eglise, à votre famille et à vous-même, quand vous jetez votre enfant aux ordres sacrés et aux charges ecclésiastiques où il n'est pas appelé ? Vous faites du service de Dieu un métier, de sa maison un égout, de son trône un marche-pied, de sa majesté la personne du monde la plus vile.

Vous dites en vous-même : J'ai trois enfants, j'en veux faire l'un artisan, l'autre marchand, et le troisième je le veux faire prêtre ; je veux faire un effort pour l'entretenir aux études. Et pourquoi le faire prêtre ? afin qu'étant de ce métier, il puisse gagner sa vie, afin qu'il gagne quelques sous à dire la messe, comme son frère à faire une paire de souliers ; car enfin, il en faut venir jusque-là. Si votre voisin faisait une gouttière à son toit pour décharger ses eaux dans votre cour, vous ne l'endureriez pas ! vous le tireriez en cause ; vous lui intenteriez un procès ; vous ne voulez pas que votre basse-cour reçoive les eaux de la maison voisine, et vous voulez que la maison de Dieu soit un égout où vous déchargez la vôtre ? Si vous avez un enfant disgracié de nature, grossier, pesant, niais, bossu ou boiteux, il ne vaut rien pour le monde, il le faut faire d'Eglise. Si vous avez une fille laide, difforme, contrefaite et sans esprit, il la faut donner à Dieu, l'encoffrer dans un monastère ; l'Eglise est la maison de Dieu, l'autel son trône royal où il reçoit nos hommages, où il nous donne audience, où il accorde nos requêtes, et vous en faites un marche-pied pour faire monter vos enfants plus haut que leur condition et leur esprit ne leur pourraient permettre ! vous mettez le cadet à l'autel, afin qu'amassant des richesses et s'élevant, il épaule les autres ; il n'est point de paysan, point de si chétive artisan, qui n'ait la liberté de recevoir ou ne pas recevoir en sa maison un apprenti ou un valet qu'on lui veut donner, et il faut que ce grand Dieu, bon gré malgré qu'il en ait, reçoive en sa cour, pour ministre de son Etat, pour officier de sa couronne, ou pour intendant de ses finances, celui de vos enfants qu'il vous plaît lui donner, parce qu'il n'est bon à rien qu'à cela.

L'Evangile dit que les prêtres sont le sel de la terre, la lumière du monde : *Vos estis sal terræ : vos estis lux mundi* (Matth. 5), des vaisseaux de choix et d'élite. Les grands ont du sel blanc à leur table, des chandelles de cire sur leur buffet, des vases d'argent à leur service ; les petits artisans ont du sel gris, de la chandelle de suif, de la vaisselle de terre. Et vous donnez à la très-haute et très-adorable majesté de Dieu, comme si c'était un chétif roturier, du sel noir comme du charbon, de la chandelle de suif de pourceau, de la vaisselle de terre et de boue ? Car si vous voyiez l'âme de votre enfant, qui n'est d'Eglise que pour vous complaire, qui n'a quitté ses résolutions que par parenthèse, pour n'être pas refusé aux ordres, vous verriez qu'elle est noire comme du charbon, qu'elle est toute de suif et de graisse, qu'elle est toute de terre et de boue.

IX. Il faut que je vous convainque pleinement. Dites-moi, Monsieur, voudriez-vous donner à ce jeune homme que vous faites d'E-

glise la clé de votre trésor? Dites-moi, Madame, lui voudriez-vous confier vos perles, vos diamants et vos bijoux? Non, très-assurément. Et vous voulez qu'on lui donne les clés du ciel en le faisant prêtre! vous voulez qu'on lui confie les pierreries du Fils de Dieu, les âmes, dont une seule lui est si chère et précieuse, qu'il en donnerait tout ce qu'il possède : *Inventâ unâ pretiosâ, dedit omnia sua?* Un jeune homme de vingt-cinq ans, qui a été jusques à présent un batteur de pavé, un danseur, un joueur, un pilier de cabaret, un cajoleur de filles et de femmes, sera bien propre pour entendre leurs confessions, pour les diriger en la dévotion, pour leur apprendre l'oraison mentale, pour montrer aux vieillards leur devoir, pour enseigner et persuader au peuple la vertu qu'il n'a jamais pratiquée. Quand l'occasion se présente d'avoir pour votre fils une cure ou autre bénéfice, vous demandez seulement combien il a de revenu? vous ne vous informez point combien il a d'âmes à gagner ou à perdre? Quoi! faut-il que pour le mettre à son aise, pour enrichir et avancer vos autres enfants, vous le mettiez en danger d'être cause de la damnation d'une infinité de pauvres âmes rachetées par le précieux sang du Fils de Dieu? Les commodités temporelles que vous pouvez tirer de ce bénéfice sont-elles dignes d'être comparées au salut d'une seule âme, qui criera éternellement que votre enfant l'a perdue par son ignorance, par sa négligence ou par ses mauvais exemples?

X. Et s'il perd les âmes des autres, il ne sauvera pas assurément la sienne, on lui dira, au jugement de Dieu : *Erit anima tua pro animâ illius.* Mais vous ne vous en souciez pas, vous fermez les yeux à toutes sortes de considérations, pourvu que vous contentiez votre avarice et votre ambition; on a beau vous remontrer que le patrimoine des pauvres, ou, pour mieux dire, de Jésus-Christ, mêlé avec celui de vos enfants, le fera fondre et réduire à néant; que toutes les maisons de France, depuis la plus grande jusques à la plus petite, où le bien d'Eglise est entré, ont eu de très-grandes traverses; que l'avarice des enfants d'Héli attira la malédiction de Dieu sur toute sa famille, et même sur sa parenté; que, selon la parole du Psalmiste, ceux qui veulent rendre héréditaire en leur maison l'héritage de Jésus-Christ et le sanctuaire de Dieu, deviennent comme un peu de paille qui est le jouet des vents, et leur famille comme une forêt que le feu ravage sans que personne l'éteigne : *Qui dixerunt : Hæreditate possideamus sanctuarium Dei. Deus meus, pone illos ut rotam; et sicut stipulam ante faciem venti; sicut ignis qui comburit sylvam* (Ps. 82, 13).

On a beau vous remontrer, que comme Alexandre disait à sa mère : La vie d'un homme ne se peut récompenser par aucun bénéfice, encore moins le salut d'une âme; et votre fils court risque de son salut s'il est fait prêtre, ou prieur, ou curé, sans vocation de Dieu; car il dit par Ozée (8, 4) : *Regnaverunt et non ex me iratus est furor meus in eos;* Ils se sont élevés sans mon aveu, je me suis mis en colère contre eux. On a beau vous remontrer qu'en un seul chapitre de saint Matthieu (23, 13), le Fils de Dieu donne plus de malédictions aux Scribes et aux Pharisiens qu'à tout le reste du monde en tout le reste de l'Evangile; qu'un ange montra à saint

François une fiole pleine d'eau cristalline, lui disant que l'âme d'un prêtre devait être aussi pure que cette eau; que, selon le sentiment de saint Chrysostome, la main du prêtre, qui a l'honneur de manier si souvent la chair adorable de Jésus-Christ, que sa langue qui est teinte de son Sang précieux, doivent être aussi pures que les rayons du soleil[1], que plusieurs grands saints qui vivaient comme des anges, ont appréhendé cette dignité et n'ont pas voulu être prêtres, comme saint Antoine, saint Benoît, saint Etienne de Grandmont, saint François d'Assise et saint François de Paule.

De plus, si votre fils est riche en bénéfices, il fera peut-être comme Oza; s'il est pauvre, il fera possible comme Nadab et Abiu; et quel qu'il soit, il y a danger qu'il ne fasse comme Ophni et Phinées. Oza voyant que l'arche d'alliance était en danger de tomber par le trépignement des animaux qui la portaient, y porta les mains pour l'arrêter et il tomba roide mort sur la place; et cela, dit saint Chrysostome (lib. *quæst. in* 1. *Paralip.*) en punition de ce qu'au lieu de la porter sur ses épaules, comme il était obligé, il la mit sur des animaux. Ainsi les prieurs et curés qui ont charge d'âmes seront punis au jugement de Dieu, s'ils s'en déchargent sur des vicaires grossiers, mercenaires, ignorants et stupides comme des animaux, parce qu'ils servent à meilleur compte. Nadab et Abiu manquent a une rubrique du cérémonial: au lieu de mettre du feu sacré dans l'encensoir, ils y mettent du feu profane: *Egressusque ignis à Domino devoravit eos* (Levit. 10, 2); et voilà que Dieu commande au feu de se lancer sur eux et de les étouffer, sans avoir égard qu'ils étaient enfants d'Aaron, qui apaisait sa colère par les sacrifices quand il était fâché contre les autres pécheurs; sans avoir égard qu'ils étaient neveux de Moïse, qui parlait à Dieu bouche à bouche et lui liait les mains pour arrêter sa vengeance. Si votre enfant met en son cœur le feu profane de l'affection aux biens du monde, au lieu du feu sacré de l'amour de Dieu et du zèle de sa gloire; s'il ne dit la messe que pour gagner quelques sous; s'il n'assiste à l'office que par crainte de perdre les distributions; s'ils n'entend les confessions que par des intentions basses et terrestre, la vengeance du ciel ne l'épargnera pas, en considération de ce que vous êtes dévot et homme de bien. Encore moins s'il fait comme Ophni et Phinées, l'Ecriture les appelle *filios Belial*, *sine jugo*, enfants rebelles, désobéissants et réfractaires.

Les saint canons défendent aux prêtres les cabarets, les académies et les autres lieux de débauches, la chasse et la charge des affaires temporelles dans les maisons des grands; ils leur commandent de porter un habit décent et modeste, la tonsure, les cheveux courts, la soutane longue. Le concile de Trente leur défend d'augmenter la condition et la fortune de leurs parents, du revenu de leur bénéfice, de quelque état et condition qu'ils soient[2]:

[1] Quo non oportet esse puriorem tali fruentem sacrificio, quo solari radio non splendidiorem manum carnem hanc dividentem, linguam quæ tremendo nimis sanguine rubescit (Chrysost., Homil. 60 *ad pop. Antioch.*).

[2] Omninò eis interdicit, ne ex reditibus Ecclesiæ consanguineos familiaresve suos augere studeant (Trid., sess. 25, cap. 7 *de Reformat.*).

il commande à tous prêtres, ayant charge d'âmes, d'enseigner à leur peuple les dimanches et les fêtes solennelles, les mystères de la foi, les vertus chrétiennes qu'il doit pratiquer et les vices qu'il doit éviter. Si votre enfant n'obéit à ses commandements, il sera enfant de Bélial; il dégoûtera le peuple de la dévotion, comme Ophni et comme Phinées; il sera, comme eux, l'objet de la colère de Dieu; il sera cause, par sa négligence ou par ses mauvais exemples, de la damnation d'une infinité d'âmes. Vos autres enfants qui auront mésusé des biens de son bénéfice crieront à jamais avec lui en enfer, comme dit saint Cyprien : *Non nos perdidimus, perdidit nos paterna perfidia, parentes habuimus peremptores.* Vous ne vous en souciez pas, pourvu qu'il soit agrandi et qu'il enrichisse ses frères : le reste ne vous met point en peine : qu'il vide son différend comme il pourra avec Dieu.

Vous lui faites comme l'esprit malin fit autrefois à notre Sauveur. Il le porta sur le pinacle du temple, et lui dit : Jetez-vous en bas. Vous élevez votre fils à la sublimité d'une abbaye, d'un prieuré ou d'une cure, sans vous informer s'il est appelé de Dieu, s'il a les vertus ou les talents nécessaires; si, étant ainsi haut monté, la tête ne lui tournera point; et étant là, vous lui dites : Jetez-vous en bas, adonnez-vous à l'avarice, faites votre maison, accommodez vos parents. Quant au devoir de votre charge, à l'obligation que vous avez de vous donner tout entier à vos ouailles, de nourrir les pauvres, de visiter les malades, d'instruire les ignorants et au compte que vous en devez rendre, faites-en comme vous pourrez, ce ne sont pas là mes affaires. Certes, s'il est sage, il ne vous croira pas; mais il vous répondra comme le Fils de Dieu à l'ennemi : *Scriptum est, non tentabis Dominum Deum tuum.*

Tenter Dieu, c'est lui demander un miracle superflu, la fin sans les moyens, la récolte sans les semailles et le salaire sans le mérite. Si vous êtes déjà élevé aux dignités ecclésiastiques, ou pourvu d'un bénéfice ayant charge d'âmes, ne tentez pas Dieu, n'espérez pas être sauvé, si vous ne vous acquittez de votre devoir, si vous n'y faites une résidence actuelle, si vous n'y travaillez vous-même en personne, si vous laissez perdre une seule âme par votre faute. Que si vous n'êtes pas encore engagé dans les ordres sacrés, gardez-vous bien d'y entrer à la volée et sans vocation : faites auparavant deux ou trois fois les exercices spirituels sous un directeur pieux, docte, prudent et désintéressé, déclarez toute votre vie passée, découvrez-lui tous les plis et replis de votre âme, toutes vos inclinations, vos humeurs, vos habitudes et vos intentions, et s'il vous dit que vous n'avez pas vocation de Dieu à l'état ecclésiastique, n'y entrez pas, quelque profit temporel qu'il y ait à faire : autrement vous vous y perdrez. Mais s'il vous dit que vous y êtes appelé de Dieu, allez à la bonne heure; Dieu vous donnera les talents nécessaires à la charge qu'il vous impose : *Vocavit servos suos, et tradidit illis bona sua. Vocabis me, et ego respondebo tibi; operi manum tuarum porriges dexteram.* Votre vocation étant une œuvre de Dieu, il vous prêtera son secours pour y faire votre devoir : vous y aurez bénédiction en ce monde et grande récompense dans le ciel. *Amen.*

SERMON LII.

DES DEVOIRS DES ENFANTS ENVERS LEURS PÈRES ET LEURS MÈRES.

Honora patrem tuum et matrem tuam, ut sis longævus super terram.
Honorez votre père et votre mère, afin de vivre longuement sur la terre. (Exod. 20.)

Le divin Législateur nous montre que ce quatrième commandement est de grande conséquence, et qu'il souhaite qu'il soit exactement gardé, non-seulement en ce qu'il le met le premier en la seconde table, comme le principal et le plus important, mais encore, en ce que c'est en ce seul commandement de la seconde table, qu'il promet récompense à ceux qui l'observeront. Pour traiter méthodiquement ce sujet et le rendre utile à tous, premièrement, nous verrons les trois devoirs que les enfants sont obligés de rendre à leurs pères et mères ; en second lieu, les trois motifs qui les y doivent porter; et en troisième lieu, trois avis que les pères et les mères doivent garder.

Jamais personne n'a si bien accompli ce commandement que votre Fils, ô Sainte Vierge ! Quand il était sur la terre avec vous, il vous était entièrement sujet, simple et obéissant à toutes vos volontés; et maintenant qu'il est au ciel, il vous honore, en vous accordant tout ce que vous lui demandez : *Nil negans te honorat.* Il ne vous rebutera donc pas, vous vous adressez à lui en faveur des pauvres pécheurs qui vous réclament et saluent : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Concio complectitur tria debita filiorum, tria motiva ad hæc, et tria monita pro parentibus.

I. Punctum. — I. Debita filiorum. I. Honor. — II. 2. Amor. — III. 3. Obedientia.

II. Punctum. — IV. Motiva. 1. Ex parte Dei. — V. 2. Ex parte parentum nempè dolores matris, labores patris, et amores utriusque. — VI. 3. Ex parte filiorum.

III. Punctum. — VII. Monita pro parentibus. I. Ergà Deum. — VIII. 2. Ergà filios. — IX. 3. Ergà seipsos.

Exorde. — Il est vrai que Justinien en ses Instituts, et, après lui, les autres jurisconsultes, ont enseigné diverses voies par lesquelles un fils de famille pour être émancipé de la puissance paternelle, et avoir la liberté d'acquérir pour soi-même, ce qu'il gagne ; mais il n'est point de loi civile ni de souveraineté humaine, qui puisse dispenser un enfant de l'obligation naturelle qu'il a d'honorer son père et sa mère jusques au dernier moment de sa vie; c'est ce premier devoir qui est expressément et formellement commandé aux paroles de la loi, et que le Saint-Esprit recommande le plus souvent en l'Ecriture. Honorez votre père et votre mère, dit le Décalogue en l'Exode (20, 12). Et l'Ecclésiastique (7, 29) : Honorez votre père de tout votre cœur; et le vénérable Tobie, pensant être au lit de la mort, entre les recommandations qu'il fit

à son fils, il lui dit de grande affection : Honorez votre mère jusques au dernier soupir de sa vie (Tobie, 4, 3).

Premier point. — I. Le Saint-Esprit en rend la raison quand il dit : *Memento, quoniam nisi per illos natus non fuisses, et retribue illis quomodò et illi tibi* (Eccl. 7, 30). Nos pères et nos mères sont les images de Dieu, sources et principes de notre vie, après lui les organes et les instruments dont il s'est servi pour nous donner l'être et le conserver ; leur autorité est un rayon de la paternité de Dieu, et de là vient que nous les devons honorer quels qu'ils soient. Encore que votre père soit vicieux, jureur, intempérant, indévot et débauché, c'est toujours votre père, c'est toujours le principe de votre vie, l'instrument de Dieu, l'image de sa paternité. Le Sage a dit : Honorez-le de tout votre cœur, parce que le principal et l'essence de cet honneur consiste en l'intérieur. Vous devez estimer votre père en votre cœur, en avoir bonne opinion, le reconnaître pour votre supérieur, révérer et respecter son autorité comme une chose sainte et divine, avoir envers lui une crainte filiale ; et parce qu'il ne peut pas connaître ce qui est en votre intérieur, vous êtes obligé de lui témoigner, par des signes extérieurs, l'honneur que vous lui portez ; lui parler avec humilité, lui faire la révérence ou ôter le chapeau quand il passe, parler de lui honorablement en compagnie, ne rien faire qui ressente le mépris ou le peu de respect envers lui ; comme cet ancien chez Plutarque, à qui on disait que son père ne cessait de parler mal de lui, et qui répondit : Il n'en médirait pas s'il n'en fallait médire. La reine Bethsabée n'était pas de sang royal, mais de basse extraction, n'ayant épousé en premières noces qu'un simple soldat ; et néanmoins le sage Salomon son fils, quoique très-grand et très-puissant monarque, étant assis en son lit de justice, fit dresser un trône royal à la main droite de sa majesté, où il fit asseoir sa mère, et même il sortit de son trône pour aller au devant d'elle se prosterner à ses pieds : *Venit Bethsabee ad regem Salomonem, et surrexit rex in occursum ejus, adoravitque eam, et sedit super thronum suum positusque est thronus matri regis, quæ sedit ad dexteram ejus* (3. Reg. 2, 19). Ce sage roi était la figure de Notre Sauveur qui, étant le Roi des rois et le Dieu de majesté infinie, ne dédaigna pas de se rendre sujet à sa sainte Mère sur la terre, et qui l'a élevée et reçue à sa droite dans le ciel : *Astitit regina à dextris tuis.*

Pour honorer vos pères et mères, il faut encore les consulter avant que de rien faire d'important ; quand vous voulez vous marier, aller à la guerre, commencer un procès, entreprendre un voyage et vous engager à quelque affaire de conséquence, leur demander avis et le suivre ; c'est montrer que vous estimez leur prudence, et Dieu bénit cette procédure. Le jeune Tobie eut grande bénédiction, fut assisté d'un ange, délivré de tout danger, chargé de richesses et de prospérités en son voyage, parce qu'il l'entreprit par la conduite et commandement de son père. Et au contraire, il en prit mal à l'enfant prodigue, de ce qu'il entreprit de faire voyage aux pays étrangers sans le bon plaisir de son père ; (Luc. 15) ; il dissipa tout son bien et devint si pauvre et si misérable,

qu'il désirait le manger des pourceaux et qu'il n'en avait pas pour rassasier sa faim. Et nous voyons par expérience que les hôpitaux de Paris, de Bordeaux et des autres villes de France, sont peuplés de jeunes gens malades, qui ont entrepris de voir le pays, ou d'aller à l'armée sans le consentement de leurs parents.

Contre ce premier devoir pèchent, premièrement, les enfants qui méprisent en leur âme leurs pères et leurs mères, n'en tiennent compte, non plus que s'ils ne leur étaient rien, qui ont confusion et honte d'avouer qu'ils sont leurs enfants et de les reconnaître pour leurs pères et mères, parce qu'ils sont pauvres, ou moindres que leurs enfants. En second lieu, ceux qui les injurient, qui les appellent méchant homme, ou mauvaise femme, qui les maudissent, qui leur reprochent leurs défauts naturels ou les fautes de leur vie passée. En troisième lieu, ceux qui les battent, ou poussent tant soit peu, qui les menacent, qui lèvent la main, ou grincent les dents contre eux; ceux qui battent le pavé la nuit, qui hantent les mauvaises compagnies, qui se débauchent au cabaret et au jeu, contre la défense de leurs pères et mères.

II. Le second devoir qu'ils sont obligés de leur rendre, c'est l'amour; car si Platon dit que c'est une cruauté, et une espèce d'homicide que de ne pas aimer son ami, si c'est une ingratitude et méconnaissance dénaturée que de ne pas rendre le réciproque en amour à un étranger qui nous affectionne; si saint Paul dit que l'amour que nous devons à nos prochains est une dette qui ne se peut jamais suffisamment acquitter: *Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis* (ad Rom. 13, 8); si le Sage dit qu'il ne faut point changer un ancien ami (Eccli. 9, 14), n'est-ce pas une injustice monstrueuse, une ingratitude plus que dénaturée et une espèce d'homicide, que de ne pas aimer vos pères et vos mères qui vous ont aimé si longtemps, si cordialement et si sincèrement? *Probatio dilectionis, est exhibitio operis* L'amour qu'ils nous ont porté n'a pas été un amour de compliment, de parole et de contenance, mais un amour sincère et effectif: *Non diligamus linguâ et sermone sed opere et veritate* (1. Joan. 3, 18). Ne vous contentez donc pas de cérémonies, de leur faire des protestations de sincère amitié, de dire que vous avez de l'amour et de la bienveillance pour eux; montrez-le leur par effet. Quand ils sont cassés de vieillesse et que leurs autres enfants ne les veulent pas ni loger, ni entretenir; tenez à grande faveur d'avoir cette bénédiction; ne soyez pas plus dépourvu de raison que les animaux qui n'en ont point; vous qui êtes homme et qui, en cette qualité, devez avoir de l'humanité; vous qui êtes chrétien et qui, en cette qualité, devez avoir de la charité, ne soyez pas moins charitable que les cigognes, qui nourrissent leurs pères en l'arrière-saison de leur âge; n'ayez pas moins de pitié qu'une fille payenne. L'histoire en est commune, mais elle n'en est pas moins belle, au contraire, c'est sa beauté qui l'a rendue si célèbre qu'elle est.

Un père de famille, parmi les Romains, ayant commis un crime capital, fut condamné à mourir de faim en prison: sa fille, qui était mariée et qui avait un enfant, pria le geôlier de lui permettre de rendre les derniers devoirs à son père et de l'aller tous les jours

consoler en cette extrémité : elle fut reçue à une si juste demande, à condition qu'elle serait soigneusement visitée de toutes parts, afin qu'elle ne lui portât aucuns vivres pour annuler la sentence du juge. Le dixième jour qui est mortel aux faméliques étant arrivé, comme on vit qu'il ne mourait point, on épia ce que sa fille faisait avec lui, et on aperçut qu'elle lui donnait sa mamelle à sucer. On raporta au juge cette ingénieuse piété, et on donna à cette bonne fille la vie et la liberté de son père en récompense de sa charité. Notez qu'elle avait un enfant et qu'elle lui dérobait sa nourriture pour la donner à son père, ce qui me donne sujet d'aller au devant d'une objection que vous avez accoutumé de faire, disant : J'ai des enfants, j'ai peur qu'ils n'aient faute ; je ne saurais nourrir mon père et ma mère sans faire tort à ma famille. On demande, en théologie : A qui un homme qui voit son père et son enfant en extrême nécessité de famine et quasi aux abois de la mort et qui n'a qu'un morceau de pain pour sauver la vie à l'un ou à l'autre, à qui des deux le doit-il plutôt donner ? L'angélique Docteur répond que c'est à son père, à cause des bienfaits qu'il a reçus de lui : ainsi votre excuse est frivole (D. Th., 2. 2. q. 26, art. 9, ad 3).

III. Enfants, dit saint Paul (Colos. 3, 20; Ephes. 6), obéissez en toutes choses à vos pères et mères ; mais il ajoute : *In Domino*, en Notre Seigneur ; s'ils vous commandent quelque chose contre les commandements de Dieu, ou s'ils veulent vous détourner de son service, saint Bernard vous dit, que si c'est une impiété que de les mépriser, c'est néanmoins une grande piété de le faire pour l'amour de Jésus-Christ : car celui qui a dit : *Honorez vos pères et vos mères*, vous dit aussi : *Celui qui aime plus son père ou sa mère que moi, n'est pas digne de moi*[1]. Mais quand ils vous commandent des choses justes, il leur faut obéir : ils sont vos supérieurs et les principes de l'être que vous avez ; or, c'est aux causes supérieures de donner le branle et le mouvement aux inférieures : car l'opération est comme un apanage et une suite de l'être ; ainsi, celui qui est le principe de l'être doit être le premier principe de l'opération. Que si un serviteur est obligé d'obéir à son maître pour un peu de nourriture qu'il reçoit de lui et un modique salaire qu'il en attend : combien plus un enfant à sa mère qui l'a nourri de sa substance et à son père qui a tant travaillé pour l'élever et qui le veut faire son héritier : *Qui timet Dominum honorat parentes, et quasi dominis serviet his qui se genuerunt* (Eccli. 3, 8).

Ce qu'on nous commande n'est pas plus difficile que ce que Jonadab recommanda aux Réchabites ses enfants : le prophète Jérémie (35, 6), par le commandement de Dieu, pour éprouver leur obéissance, leur présenta de très-bon vin et les invita d'en goûter. Nous nous en garderons bien, dirent-ils, parce que notre père Jonadab nous a fait ce commandement avant que de mourir : *Vous ne boirez jamais de vin ni vos enfants, et vous logerez non pas en des mai-*

[1] Si matrem diligis, desere ipsam, ne si Christum deseras ut maneas cum ipsâ, propter te pereat et ipsa, alioquin malè meruit de te, quæ te peperit, si propter te perit : quomodò enim non perit quæ ipsum quæ peperit perimit, etc. (Bern., epit. 104 *ad Galterum*).

sons, mais en des tentes au milieu des champs comme des ermites. A quoi ils obéirent ponctuellement, et ils en sont loués et récompensés de Dieu dans le même chapitre du prophète (Jerem. 35, 19). Enfants, ces gens-là vous condamneront au jour du jugement, ils n'étaient qu'en la loi mosaïque, loi grossière et fort imparfaite; vous êtes en la loi de grâce qui demande plus de perfection : votre mère ne vous défend pas de boire du vin, mais de vous enivrer; non de loger en une maison, mais d'aller au cabaret; votre père ne vous commande pas de vivre comme un ermite, mais de ne hanter pas les mauvaises compagnies; cela n'est pas plus malaisé que ce que Jacob commanda à son fils (Genes. 37, 13). Joseph, lui dit-il, allez-vous-en au désert chercher vos frères et voir comme ils se portent. Il savait bien que ses frères enrageaient d'envie contre lui, qu'ils lui voulaient mal de mort et qu'ils auraient occasion de lui mal-faire le trouvant à l'écart dans la solitude d'un vaste désert; cependant il ne laisse pas d'y aller sans savoir où ils sont; il les cherche tout seul par le désert où il y avait des bêtes sauvages, se mettant en danger d'en être dévoré. Dieu se sert de son obéissance aveugle pour l'élever et le faire grand dans le monde. Il est vendu par ses frères : et cette persécution qu'il souffre, pour avoir obéi à son père, le conduit à être vice-roi d'un grand royaume, gouverneur d'Egypte et surintendant des finances de Pharaon, le seigneur et le souverain de ses frères.

L'obéissance d'Isaac fut encore plus héroïque (Genes. 22). Son père Abraham l'éveille devant le jour : Isaac, levez-vous, lui dit-il, allons aux champs sacrifier à Dieu. Pour vous, vous eussiez dit : Mon père a bonne grâce de me faire lever si matin, comme si le jour n'était pas assez long pour faire ses dévotions; sa vieillesse l'empêche de dormir et il ne considère pas que les jeunes gens ont besoin de repos.

Il lui fait faire un voyage de trois jours, et au bout de trois jours, étant arrivés au pied d'une montagne, avec une bête de charge qu'il avait emmenée pour porter le bois du sacrifice, il en décharge l'animal, il met le bois sur les épaules d'Isaac, il grimpe la montagne avec lui, et comme ils marchent ensemble : Mon père, dit-il, voici le bois et le feu, mais où est la victime pour le sacrifice? Ne vous en mettez pas en peine, lui répond Abraham, Dieu nous en saura bien pourvoir. Etant sur la cime de la montagne, il lève un autel, il dresse un bûcher, puis Abraham regardant son Isaac, lui dit : Mon fils, c'est vous-même qui devez être la victime du sacrifice; il faut que je vous égorge et vous consume en holocauste tout présentement et sans délai, Dieu me l'a ainsi commandé. Qu'eussiez-vous fait? Qu'eussiez-vous dit? mais que n'eussiez-vous pas fait et que n'eussiez-vous pas dit en telle conjoncture? Vous me voulez égorger, vous, mon propre père! vous qui m'avez tant aimé, auriez-vous bien le courage et la cruauté de tremper votre main dans le sang de votre fils! que vous m'égorgiez, moi votre unique, moi votre bien-aimé et la ressource de votre postérité, moi qui vous ai toujours obéi et qui n'ai jamais contrevenu à vos commandements! Vous me prenez bien à l'improviste; que ne m'en avez-vous averti plus tôt, car je m'y serais disposé; j'aurais

dit adieu à ma mère, j'aurais pris congé de mes parents. Vous dites que Dieu vous l'a commandé, mon père; mais ce sont des rêveries; votre vieillesse vous fait radoter.

Vous eussiez dit tout cela et mille autres choses semblables; vous l'eussiez laissé là et peut-être gagné au pied. Mais Isaac ne dit et ne fait rien de tout cela; Isaac en la fleur de son âge, car il avait vingt-cinq ans; en espérance d'une vie très-longue, car son père en avait cent vingt-cinq, en la puissance qu'il a de résister et de prendre la fuite, sans être blâmé de personne, il obéit sur-le-champ, et dit : Puisque Dieu le commande et que vous le désirez, mon père, j'en suis très-content; que je sois égorgé, brûlé, réduit en cendres et consumé, il ne m'importe, pourvu que j'obéisse : et cela dit, il monte sur le bûcher afin que son père, qui est vieux, n'ait pas la peine de le jeter dessus après qu'il l'aura égorgé; je dis égorgé, car il ne le voulait pas décapiter comme on a accoutumé de le peindre; mais l'égorger comme un petit agneau : *Arripuit gladium ut immolaret* (Genes. 22, 10). En hébreu il y a *lischot* : *ad jugulandum filium suum*. Comme il est sur le bûcher : Mon père, lui dit-il, attachez-moi, s'il vous plaît, les pieds et les mains, de peur que la douleur ne me fasse faire, en mourant, quelques gestes indécents ou quelques mouvements déréglés : il faut que tout ce qui est offert à Dieu ait bonne grâce et soit bienséant.

Deuxième point. — IV. Pour exciter les enfants à se bien acquitter de ces devoirs, saint Paul leur apporte trois motifs. Le premier est, qu'en ce faisant ils se rendent agréables à Dieu : *Hoc enim placitum est in Domino* (Colos. 3, 20) : ce qui est si évident, que les payens mêmes l'ont reconnu dans les ténèbres de la gentilité : car le poète tragique l'a enseigné en ces beaux vers :

Τούς γάρ τεκοντας ὅστις εκ βίῳ σέβει
Ος ἐστι ζῶν καὶ θανών θεῷ φίλος. (Euripid., p. 345.)

Qui honore ses parents pendant sa vie est ami de Dieu et en la vie et en la mort. On le connaît clairement par les grandes bénédictions et les singulières faveurs qu'il fait aux enfants respectueux et obéissants : les exemples de Sem, de Japhet et d'autres semblables sont communs et rebattus. Mais croiriez-vous bien que, même parmi les infidèles, Dieu a fait des miracles pour témoigner combien la piété des enfants envers les parents lui est chère et précieuse? Aristote, au Livre des *Merveilles du monde*, et en l'abrégé de la *philosophie* qu'il adresse à Alexandre le Grand, en apporte un très-remarquable.

Il y a en plusieurs parties du monde, et principalement en Sicile, des montagnes qui vomissent continuellement des feux et des flammes : Tertullien et saint Pacien tiennent que ce sont des soupiraux d'enfer; quand elles débordent quelquefois, il en sort de si prodigieux torrents de feu, de soufre allumé et de charbons ardents, qu'ils désolent tous les villages circonvoisins, ravagent tout ce qu'ils rencontrent. Or, il arriva un jour que cette rivière de feu commençant à sortir de son lit et à descendre de la montagne, les

peuples voisins prirent la fuite pour sauver leur vie. Il y avait, entre les autres, un bon vieillard tout cassé, qui, ne pouvant courir, appela son fils pour le venir aider en cette extrême nécessité; l'enfant, qui courait des premiers et qui était des plus avancés, n'eut point d'égard au péril de la mort, où il se mettait; mais retournant sur ses pas, il vint charger son père sur ses épaules, et comme le fardeau était pesant, il ne put pas marcher si vite que le torrent de feu ne les attrappât, ce fut sans néanmoins les endommager; car, par permission de Dieu, le feu étant parvenu jusques à eux, se divisa en deux, portant respect à la piété de ce bon enfant et alla rejoindre ceux qui couraient devant eux.

Au contraire, l'impiété d'un enfant est en si grande abomination devant Dieu, qu'en l'Ancien Testament il le condamnait à la mort, non-seulement s'il tuait ou battait, mais s'il maudissait son père ou sa mère : *Qui maledixerit patri, vel matri, morte moriatur* (Exod. 21, 17). Que dis-je? s'il les maudissait; mais encore s'il leur était notablement rebelle et désobéissant. Voici les paroles du Texte sacré (Deut. 21, 18) : Si quelqu'un a un fils contumace et opiniâtre, qui n'écoute pas les commandements de son père ou de sa mère, et qui, en étant repris, méprise de leur obéir, ils lui mettront la main sur le collet, ils le traîneront au parquet, ils le présenteront au juge, et lui diront : Voici notre fils rebelle et contumace qui méprise nos avertissements, il s'adonne à l'intempérance et à l'impudicité; et tout le peuple ensuite l'assommera à coups de pierre, parce que cette rébellion est un péché de cruauté, et que la cruauté est si abominable devant Dieu, que pour la faire abhorrer à son peuple, il lui défendait de l'exercer même envers les bestiaux.

V. Mon peuple, disait-il (Deut. 22, 6), si, allant par les champs, vous trouvez sur un arbre ou en terre un nid d'oiseau, où la mère soit avec ses petits, vous pourrez bien prendre les poussins, mais vous donnerez la clé des champs à la mère : *Ut benè sit tibi, et longo vivas tempore ;* l'amour qu'elle a eu pour ses petits, l'ayant attachée à son nid, c'est comme une espèce de cruauté de faire que cet amour la rende captive et prisonnière. Que sera-ce donc si le poussin détient et tourmente sa mère? Que sera-ce si l'enfant afflige la vie et avance cruellement la mort de celle qui l'a mis au monde? Quelle cruauté et quelle barbarie de faire que la peine que votre mère a eue de vous enfanter, l'amour et l'affection qu'elle a eue à vous nourrir et conserver, soit cause qu'elle ait en vous un bourreau qui la méprise, un tyran qui lui abrége ses jours et une vipère qui lui déchire ses entrailles! Ah! ce n'est pas ce que le Saint-Esprit vous conseille; il vous avertit, par l'Ecclésiastique, de ne pas mettre en oubli les gémissements de votre mère et de vous souvenir de ce qu'elle a enduré pour vous : *Gemitus matris tuæ ne oblivis-caris* (Eccl. 7, 29). Car, c'est une chose plus que très-juste et raisonnable de lui en être reconnaissant, dit saint Paul : *Hoc enim justum est* (Eph. 6). Considérez, je vous prie, que de syncopes, que de défaillances, de dégoûts et d'incommodités votre mère a soufferts pour vous, quand elle vous portait en son sein : *Memor esse debes quæ et quanta pericula passa sit propter te in utero suo*

(Tob. 4, 3)! ce qui fait que Platon l'appelle, la ville métropolitaine des maux : μετροπόλιν τῶν κακῶν. Que de mauvaises nuits, que de veilles, que de fatigues, que de mésaises, que d'ennuis et de fâcheries elle a eus pour vous nourrir! Que de fois vous avez interrompu son sommeil! Que de fois elle a quitté son repos pour vous donner la mamelle! Que de fois elle s'est privée de son repos pour vous mettre au berceau! Que de fois elle a mangé ce qu'elle n'eut pas voulu! Que de fois elle s'est privée de ce qu'elle eut voulu pour vous faire une bonne nourriture! Que de fois elle a retiré le morceau de sa bouche pour le mettre à la vôtre! Que de morsures, que d'égratignures, que d'ordures, que de crieries, que d'importunités elle a souffertes quand elle vous allaitait ou tenait sur ses genoux[1]!

Considérez que de soins, que d'ennuis, que de veilles, que de voyages, que de procès, que de travaux votre pauvre père a embrassés pour vous acquérir et conserver un peu de bien. Dieu voulant affliger le fils de Pharaon, disait par Moïse à ce roi : Je déchargerai ma colère sur votre cœur : *In hâc vice mittam plagas meas in cor tuum* (Exod. 9, 14). Parce qu'un père et une mère aiment leurs enfants comme leur cœur, vous ne pourriez jamais rendre le réciproque des tendresses que les vôtres ont eues pour vous; quand vous aviez la moindre incommodité, ils en étaient malades; quand vous étiez content, ils tressaillaient de joie; quand vous étiez mécontent, ils séchaient de tristesse : et après tant de témoignages d'affection qu'ils vous ont donnés, ne les pas aimer, ne les pas réjouir, ne les pas consoler et contenter de tout votre possible, leur être cause de tristesse et de fâcheries, n'est-ce pas être plus cruel que les tigres et plus monstrueux que les monstres mêmes?

VI. Mais si votre devoir et les obligations étroites que vous leur avez ne vous touchent point, qu'au moins l'amour de vous-même et votre propre intérêt vous ébranle, par l'espérance des promesses que Dieu vous fait en son Ecriture. Il vous promet une longue et heureuse vie, si vous honorez vos pères et vos mères : *Mandatum primum in promissione* (Ephes. 6, 2). Car, dit saint Thomas (2. 2. q. 122, art. 5, ad 4), celui qui est reconnaissant d'un bienfait, mérite qu'on le lui continue et l'augmente; l'enfant qui est reconnaissant de la vie qu'il a reçue de ses père et mère, mérite qu'elle lui soit conservée et prolongée. Que si on voit des enfants de bon naturel et obéissants qui meurent en leur jeunesse, c'est que la providence de Dieu prévoit que la tentation les pourrait changer et mettre en danger de se perdre : et en récompense de leur obéissance, au lieu d'une vie caduque, il leur donne la vie éternelle : *Raptus est, ne malitia mutaret intellectum ejus;* ou Dieu les appelle à soi, afin qu'ils ne voient et ne ressentent pas les afflictions publiques qui doivent arriver de leur temps : *A facie malitiæ collectus justus* (Isa. 57, 1); comme saint Augustin pria Dieu d'être délivré de cette vie, pour ne voir pas la désolation de son pays par les ravages des Vandales.

[1] Tibi illa cibum quem voluit non accepit, tibi quem noluit accepit, tibi vigilavit, tibi flevit, et tu illam egere patieris (S. Ambros.).

Saint Paul écrivant à Timothée, dit que cette vertu de piété ne sert pas seulement pour mériter une longue vie, mais pour obtenir toute autre grâce et faveur de Dieu : le salut de l'âme, la santé du corps, une heureuse postérité, même avec abondance de biens temporels s'ils sont utiles au spirituel : *Pietas ad omnia utilis est* (1. Timoth. 4, 8). Le Sage l'avait avancé longtemps auparavant, assurant que celui qui honore sa mère se procure autant de bien que s'il amassait un trésor ; que celui qui honore son père, recevra du contentement de ses enfants et sera exaucé en ses prières. Honorez donc, honorez votre père par œuvre, par parole et par patience, afin d'être béni de lui : car la bénédiction d'un père établit, soutient et comble de prospérité la maison de ses enfants ; et la malédiction d'une mère est cause de la ruine des familles : *Sicut qui thesaurizat, ità et qui honorificat matrem suam. Qui honorat patrem suum, jucundabitur in filiis, et in die orationis suæ exaudietur. In opere et sermone et patientiâ, et honora patrem tuum ut superveniat tibi benedictio ab eo, et benedictio illius in novissimo maneat. Benedictio patris firmat domos filiorum, maledictio matris eradicat fundamenta* (Eccl. 3, 5). Celui-là est maudit de Dieu, non-seulement qui tue, qui frappe, ou qui pousse rudement sa mère; mais celui qui la fâche notablement. Souvenez-vous de Cham, fils dénaturé de Noë : il se moqua de son père, et ses enfants furent maudits et sa postérité réprouvée de Dieu : ses descendants devinrent idolâtres, Josué les ruina et les anéantit par le commandement de Dieu. On voit tous les jours que ceux qui ont été ingrats envers leurs pères et leurs mères, sont malheureux en leur famille; ils ont des enfants réfractaires ou débauchés et vicieux, qui leur rendent la pareille.

Souvenez-vous d'Absalon; il fit la guerre à son père ; il fut pendu par les cheveux à un arbre, et y fut misérablement percé de trois coups de lance. On voit par expérience que ceux que la justice envoie au gibet, confessent quasi tous, que le commencement de leur désastre a été leur rébellion envers leur père et mère.

Souvenez-vous de ce qui arriva du temps de saint Augustin ; ce saint docteur le rapporte comme l'ayant vu de ses yeux, et il le raconte en un livre qu'il a fait comme une apologie pour le christianisme contre les payens. Si la chose n'eut pas été vraie, il n'aurait pas été si téméraire que de la rapporter comme publique et connue de tout le monde. Il dit[1] qu'en Césarée de Cappadoce, une dame étant devenue veuve depuis peu de temps, était chargée de dix enfants, sept garçons et trois filles; ces jeunes gens n'ayant point d'égard à l'affliction de leur mère, lui étaient importuns au dernier point. L'un lui demandait de l'argent pour paraître en compagnie, l'autre des atours pour être vêtue, disait-elle selon sa qualité. C'est grande pitié d'une mère ainsi tourmentée; autant vaudrait-il pour elle d'être parmi des léopards! Un jour donc, étant plus ennuyée et aigrie que de coutume, il lui échappa de les maudire, et voilà que tout aussitôt ils furent saisis

[1] Aug., lib. 21 *de Civit.*, cap. 1. *propè finem.*

de convulsions si étranges, qu'ils tremblaient continuellement de tous leurs membres, en quelque lieu qu'ils allassent; c'était une chose effroyable que de les voir seulement. Comme ils étaient de bonne maison, ils furent l'objet de la vue, de l'étonnement et de la compassion de toute la ville; ces pauvres enfants ne pouvant porter cette confusion devant leurs concitoyens, sortent de leur pays, ils vont par tout l'empire romain, ils se font vagabonds comme des Caïns. Dieu le permettant ainsi, afin qu'ils servissent d'exemple à tous les enfants désobéissants. On demandait : Pourquoi celui-là tremble-t-il ainsi? C'est par vengeance du ciel, disait-on, parce qu'il a fâché sa mère. D'où vient que celle-ci fait de si horribles contenances? C'est parce qu'elle voulait être brave et que sa mère l'a maudite. Enfin, deux de ces infortunés enfants, l'un nommé Paul, et l'autre Paule ou Pauladie, vinrent en la ville d'Hippone, lorsque saint Augustin en était évêque, et ils furent un étrange spectacle à toute la ville; mais, par la grâce de Dieu, ils furent délivrés auprès des reliques du bienheureux martyr saint Etienne.

Souvenez-vous encore de ce que rapporte saint Bonaventure[1] : il dit que de son temps un bon homme, après avoir acquis quelques biens avec beaucoup de travail, s'en dépouilla volontairement, pour marier à une demoiselle un fils unique qu'il avait. Ce fils, au commencement, honorait son père, sachant les obligations qu'il lui avait; mais sa femme affaiblit en son cœur, petit à petit, cet amour filial, et enfin l'éteignit tout à fait. Ce qui n'arrive que trop souvent. Vous avez en votre maison votre pauvre mère, vieille, sourde ou infirme; il est vrai que vous avez quelque peu d'affection pour elle, vous ne lui voudriez pas faire tort, car le bon sang ne peut mentir; mais votre femme qui pense ne lui être rien, qui n'a pas vu la peine qu'elle a prise après vous, la rudoie, l'afflige et la persécute en votre absence; elle lui reproche sa vie, elle lui enferme le pain, elle lui compte ses morceaux, elle s'en sert comme d'une servante, elle voudrait qu'elle fût cent pieds sous terre, parce qu'elle ne peut plus travailler; il est vrai qu'elle ne fait pas cela par votre commandement et qu'elle en portera la principale peine; et peut-être même dès cette vie, Dieu permettant par sa juste providence, qu'elle aura quelque jour une belle-fille qui lui fera la même chose; mais aussi, si vous n'y prenez garde, si vous ne la reprenez de sa cruauté, vous n'éviterez pas la punition des enfants ingrats et méconnaissants. Ce fils donc dénaturé se laissant conduire comme une bête aux humeurs vicieuses de sa femme, quand son père le venait voir pour prendre chez lui quelques repas, il ne lui donnait que des fèves, et il faisait lui-même bonne chère. Un jour ce pauvre homme pressé de la faim, vint demander à dîner, on lui donne des légumes à son ordinaire; comme il est sorti du logis, la femme dit à son mari : Dînons maintenant à notre aise, ce vieux radoteur ne nous troublera plus. Le mari pense aller prendre un chapon tout rôti qu'il avait caché dans un coffre; et voilà qu'à l'ouverture du coffre il voit que ce

[1] Tom. 7. lib. *de decem. præceptis*, serm. 5. *qui est de quarto præcepto.*

chapon est changé en un gros crapaud qui lui saute au visage, qui s'y agraffe et s'y colle tellement, qu'il ne fut jamais possible de l'en détacher; mais il y demeura attaché jusques à la mort de cet infortuné, qui mourut misérablement bientôt après. *Exempla sunt omnium, tormenta paucorum.* Dieu envoie ainsi de temps en temps des punitions exemplaires et publiques, pour apprendre à tous les enfants les supplices qui leur sont préparés, s'ils méprisent leurs pères et leurs mères; s'ils leur parlent arrogamment, s'ils ne les consolent pas, ou s'ils ne les assistent pas en leur vieillesse, s'ils attendent trop tard à leur faire donner les sacrements quand ils sont malades, s'ils les empêchent de faire testament, s'ils n'exécutent pas les legs pieux qu'ils ont faits ou s'ils les offensent en quelque autre manière.

Troisième point. — VII. Les commandements de Dieu étaient contenus en deux tables comme vous savez : en la première, étaient écrits les devoirs de l'homme envers Dieu; en la seconde, les devoirs envers son prochain. Les docteurs hébreux tiennent, par tradition, que ce quatrième commandement était partie en la première et partie en la seconde table; en la première, il y avait: *Honora patrem tuum*, en la seconde : *et matrem tuam, ut sis longævus super terram*, pour nous apprendre que si nous sommes obligés d'honorer notre père charnel, à plus forte raison notre Père céleste. Rendez donc à votre Dieu l'honneur, l'amour et l'obéissance que vous exigez de vos enfants, et ne lui donnez pas sujet de vous faire ces reproches : Si je suis votre père, où est l'honneur que vous me devez : *Si ego pater, ubi honor meus* (Malach. 1, 6)? J'ai nourri et élevé des enfants, et ils m'ont méprisé. Malheur à cette méchante race et à ces enfants scélérats, ils ont abandonné et blasphémé le Seigneur! *Filios enutrivi et exaltavi, ipsi verò spreverunt me. Væ genti peccatrici, semini nequam, filiis sceleratis, de reliquerunt Dominum, blasphemaverunt sanctum Israël* (Isa. 1, 2, 4). Si votre enfant vous maudissait ou vous injuriait, s'il vous appelait faux-témoin, s'il vous disait : Mon père, je vous renie; qu'en dirait-on, qu'en penserait-on? Ne dirait-on pas qu'il mérite d'être déshérité? oui, et les lois civiles l'ordonnent ainsi :

Bis septem causis exhæres filius esto,
Si patrem feriat, vel maledicat ei :

Et vous blasphémez votre Dieu, vous le reniez, vous l'appelez faux-témoin, quand vous jurez pour un mensonge : *Nonne ipse est pater tuus, qui fecit et creavit te?* Vous voulez que votre enfant vous honore, qu'il vous salue le matin et le soir, qu'il vous demande avis en ses entreprises, de mariage, de procès, de prendre une profession et d'autres affaires d'importance; vous voulez qu'il ait de l'amour pour vous, qu'il obéisse à mille commandements que vous lui faites, qu'il travaille pour votre service et pour l'avancement de vos desseins : faites donc de même à votre Père céleste, adorez-le souvent en votre cœur, priez-le à genoux, quand vous êtes levé et avant que de vous coucher, consultez-le en tous vos

desseins, excitez-vous à son amour, ayez du zèle pour sa gloire, obéissez à ses commandements qui sont si justes, si raisonnables, si utiles aux hommes, si faciles et en si petit nombre; rendez-lui tout le service que vous pouvez dans votre condition, désirez qu'il soit connu, honoré, aimé et obéi de tout le monde et particulièrement de vos enfants.

VIII. Parlez-leur souvent de Dieu, de ses divines perfections et des grâces qu'il vous a faites, entretenez-les de sa providence sur votre famille, des accidents dont il vous a préservé ou retiré par sa miséricorde, des mystères de la vie et passion de notre Sauveur : imprimez en leur esprit les maximes du christianisme, un grand respect envers les choses saintes; envers les prêtres, les religieux, les croix, les images des saints, une grande modestie et un silence respectueux en l'église, grande estime de l'amour de Dieu et de ceux qui le servent bien, grande affection à l'esprit de pauvreté, d'humilité, de mortification et de patience aux injures.

Quand ils vous fâchent, au lieu de les maudire, ou de les donner au diable, accoutumez-vous à leur dire : Je prie Dieu qu'il te bénisse; va, je te donne à la bonne Vierge; elle les rendrait sages et vertueux, au lieu que le démon, à qui vous les donnez, les rend méchants et vicieux : mais surtout gardez-vous de leur donner mauvaise édification par vos paroles, ou par vos actions; ne parlez jamais en leur présence avec estime, mais avec mépris, des grandeurs du monde, des biens de la terre et des choses caduques et périssables; s'ils vous entendent maudire ou injurier votre femme, dire des paroles indiscrètes ou déshonnêtes, vous moquer ou médire du prochain, s'ils vous voient adonnés à vos plaisirs, à l'avarice, à l'ambition, ils prendront la trempe de vos vices. L'Ecriture dit que ce fut un grand miracle de voir périr le rebelle Coré et que ses enfants ne périrent pas : *Grande miraculum factum est, ut Core pereunte non perirent filii ejus* (Num. 26, 10). Quand un père de famille est blasphémateur, c'est grand miracle si ses enfants n'apprennent à jurer; quand il est un pilier de cabaret, c'est un grand hasard s'ils ne sont ivrognes; quand une mère aime le jeu, c'est un grand miracle si ses filles ne sont joueuses. Ainsi les péchés se provignent et passent de famille en famille; et quand vos enfants offensent Dieu, vous avez sujet de craindre que vous n'en soyez pas la cause, ou par votre négligence, ou par vos mauvais exemples.

IX. Vous devez faire comme Jacob, comme Job, ou comme sainte Monique. Le saint patriarche Jacob fut persécuté de son frère Esaü, contraint de sortir de la maison de son père et de son pays, il servit comme un esclave son oncle Laban plus de quatorze ans; il sua, il veilla et il travailla jour et nuit tout ce temps-là : ces croix lui semblèrent douces et supportables : mais quand ses enfants commencèrent d'offenser Dieu, ce fut le commencement de ses douleurs : *Ruben primogenitus meus, principium doloris mei ascendisti cubile patris tui* (Genes. 49, 3). Le saint homme Job craignant que ses enfants n'eussent commis quelque péché en se régalant l'un l'autre, offrait des sacrifices à Dieu, pour apaiser sa colère et satisfaire à sa justice. Sainte Monique voyant que son fils était débau-

ché, pleurait amèrement aux pieds du crucifix, demandait miséricorde et faisait pénitence pour lui. Faites comme ces saints, quand vos enfants sont vicieux; soyez vivement touchés de l'offense de Dieu : que ce soit votre affliction la plus sensible : entendez des messes à leur intention; offrez pour eux, au Père éternel, le corps adorable et le sang précieux de son Fils qui est immolé sur l'autel; faites des aumônes, des jeûnes et d'autres bonnes œuvres pour l'expiation de leurs crimes. Si vous vous comportez ainsi envers vos enfants, vous en ferez des enfants de Dieu, des fruits de bénédiction, des cohéritiers de Jésus-Christ, vos consorts et vos associés en la possession du royaume des cieux. *Amen.*

SERMON LIII.

DE L'HONNEUR QUI EST DÛ AUX PÈRES SPIRITUELS, QUI SONT LES PRÊTRES.

Honora patrem tuum, et matrem tuam, ut sis longævus super terram.
Honorez votre père et votre mère, afin que vous viviez longuement sur la terre.
(Exod., 20.)

Si nous sommes obligés d'honorer nos pères charnels, à plus forte raison les spirituels; ceux-là nous ont donné l'être et ceux-ci nous donnent le bon être; ceux-là nous ont donné une vie naturelle et ceux-ci nous donnent une vie surnaturelle et divine : à ceux qui obéissent aux pères charnels, on promet une longue vie sur la terre : et à ceux qui obéissent aux pères spirituels, on promet une longue vie dans le ciel. Pour vous exhorter et enseigner à vous en rendre dignes, je diviserai ce discours en deux points; au premier, je vous montrerai contre les hérétiques de ce temps, que quand les prêtres seraient vicieux, leur ministère ne serait pas inefficace; d'où au second point nous conclurons qu'il les faut honorer quels qu'ils soient. Comme la sainte Eucharistie est une extension du mystère de l'Incarnation, ainsi le caractère de la prêtrise, qui produit ce sacrement, est une participation, une image et une imitation de votre divine maternité, ô sainte Vierge! vous avez conçu le corps de Jésus-Christ par l'œuvre du Saint-Esprit, prononçant cinq paroles sacrées : *Fiat mihi secundùm verbum tuum;* et le prêtre le produit sur l'autel, par l'opération de l'Esprit divin, en proférant cinq paroles. Ainsi la grâce d'en discourir à la gloire de Dieu et au profit des âmes, doit procéder de vous; partant, nous vous la demandons humblement, en vous saluant avec l'ange et vous disant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Argumenta hæreticorum dicentium, ministerium mali sacerdotis esse infructuosum.

I. Punctum. — I. Contrarium probatur. I. Scripturâ. — II. 2. Rationibus. — III. Patribus. — IV. 4. Responsione ad argumenta. — V. 5. Comparationibus.

II. Punctum. — VI. Sacerdotes honorandi qualescumque sint : 1. Scripturâ. — VII. 2. Patribus. — VIII. 3. Ratione. — IX. 4. Exemplis : I. Salomonis; 2. Constantini; 3. Roberti regis; 4. Henrici imperatoris; 5. Antonii; 6. Francisci; 7. Cathar. Senensis; 8. Alexandri magni; 9. Dei morale pro sacerdotibus.

Exorde. — Si nous ne considérions que l'écorce extérieure de la parole de Dieu, et la première apparence de la raison humaine, nous trouverions quelque vraisemblance en l'erreur des hérétiques de ce temps, qui disent que les prêtres vicieux perdent la grâce de leur ministère; que leurs prières sont inutiles, leurs sacrements inefficaces, leurs enseignements non recevables et leurs fonctions de nulle valeur : car Dieu, parlant par Isaïe à de mauvais prêtres de l'ancienne loi, leur disait : Quand vous élèverez vos mains pour me prier, j'en détournerai ma vue, et pour longues que soient vos prières je ne vous exaucerai pas; j'ai bien affaire de vos sacrifices, vos encensements me sont en abomination : *Quò mihi multitudinem victimarum vestrarum? incensum abominatio est mihi*; *cùm extenderitis manus vestras, avertam oculos meos à vobis, et cùm multiplicaveritis orationem, non exaudiam; manus enim vestræ sanguine plenæ sunt* (Isaï. 1, 11). *Ad quem respiciam nisi ad pauperculum et contritum spiritu, et trementem sermones meos, qui immolat bovem, quasi qui interficiat virum : qui mactat pecus, quasi qui excerebret canem; hæc omnia elegerunt in abominationibus suis* (Isaï. 66)? En second lieu, le Sauveur dit en l'Evangile, qu'on ne peut cueillir des grappes de raisin à des épines : *Nunquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus* (Matth. 7)? De plus, il n'y a si petit novice en l'école d'Aristote, qui n'ait souvent en bouche cette maxime : Personne ne donne ce qu'il n'a pas. Or, le prêtre qui est en péché mortel a-t-il en soi le Saint-Esprit, n'est-il pas privé de la grâce de Dieu, n'est-il pas sous la puissance et la tyrannie de l'enfer, et comment peut-il donc donner le Saint-Esprit, la grâce de Dieu et les vertus infuses qu'il n'a pas? un mort peut-il ressusciter un autre mort? un captif qui est à la chaîne peut-il délivrer un autre captif? un homme qui est tout gelé peut-il réchauffer celui qui meurt de froid? un pauvre peut-il enrichir un autre pauvre? un homme qui est au fond d'un abîme pent-il en retirer son compagnon?

C'est le refrain ordinaire des hérétiques : Si les prêtres étaient vertueux et s'ils nous donnaient bon exemple, nous rentrerions dans l'Eglise; mais ils sont ambitieux, avaricieux, indévots, sensuels et scandaleux. C'est un jugement téméraire que vous faites; c'est ordinairement une calomnie et une imposture très-méchante. L'hérétique fait comme Néron, aussi tâche-t-il comme lui de faire mourir sa mère; tout son dessein c'est d'outrager et d'éteindre l'Eglise s'il pouvait. Ce malheureux empereur voyant que les lions, les léopards et autres bêtes farouches épargnaient les saints martyrs qui leur étaient exposés et les respectaient comme par un sentiment de piété, les faisait revêtir de peaux de loup, de renard, ou de quelque autre animal sauvage, les faisait jeter à ses chiens, afin que les chiens s'imaginant que c'étaient des bêtes farouches, leur missent la dent plus hardiment et les déchirassent en pièces. L'hérétique voit bien que les chrétiens portent un certain respect à l'état ecclésiastique, qu'ils ont comme une crainte naturelle de se prendre aux oints du Seigneur : il couvre par ses artifices, les prêtres, de peaux de bêtes sauvages, il donne à croire que ce sont des sangliers, des renards, et des léopards voluptueux, rusés, cruels,

inexorables, afin que le peuple chrétien mette sur eux plus hardiment la dent canine de la médisance.

Et puis, quelle conséquence est-ce? Il y a quelques prêtres vicieux; donc tous les prêtres sont vicieux: la prêtrise ne vaut rien et leur Eglise n'est pas la vraie Eglise? C'est comme si je disais : Bèze a été un sodomite, et il en a laissé des monuments à la postérité dans ses poésies d'amour; donc tous les ministres sont des sodomites et les Psaumes qu'il a rimés ne valent rien. C'est comme si je disais : Entre les disciples du Fils de Dieu, il y a eu un Judas, un traître, un larron et un sacrilége ; donc tous les Apôtres l'étaient et l'apostolat ne valait rien? Hérodias, femme mariée, a été adultère; donc toutes les femmes mariées le sont et le mariage ne vaut rien? En une grappe de raisin il y a quelque grain pourri; en un bercail il y a quelque brebis galeuse; donc tous les raisins sont pourris, donc toutes les brebis sont galeuses, donc il faut arracher la vigne, donc il faut exterminer la bergerie.

Mais n'y a-t-il point de ministres vicieux? Hélas, si vous saviez ce qu'ils font en cachette, vous verriez que tout ce qui reluit n'est pas or, et que, quand la racine de la foi est gâtée, il y peut bien avoir de belles feuilles, mais point de fruits salutaires à l'arbre : je veux supposer qu'il n'y ait point de ministres vicieux, quelle merveille et quelle comparaison de si peu de ministres avec tant d'ecclésiastiques? Vous regardez plus au vice d'un seul prêtre, qu'à la sainte vie de tant de bons ecclésiastiques, de tant de Bénédictins, de tant de Carmes, de tant de Dominicains, de tant de Chartreux, de tant de Capucins, de tant d'Augustins, de tant de Jésuites, de tant d'autres qui sont au monde! Comptez, si vous pouvez, les ministres et les ecclésiastiques de chaque diocèse; vous trouverez, pour un ministre, qu'il y a pour le moins cinq cents prêtres : or, il me semble qu'il est bien plus aisé de trouver quelque vicieux en si grand nombre qu'en une petite poignée de ministres; en un boisseau ou en un muid de pommes, il y en peut avoir quelqu'une de gâtée plutôt qu'en un petit plat, où il n'y en a que cinq ou six. Si une reine avait en sa bourse cinq ou six cents pistoles d'or, entre lesquelles il y en eut deux de mauvais aloi : une cuisinière qui aurait cinq ou six sols en sa bourse, n'aurait-elle pas bonne grâce de braver cette princesse, et lui dire : Je suis plus riche que vous, car je n'ai point de pièces fausses dans ma bourse! L'Eglise est comme une grande reine, elle a plusieurs ecclésiastiques bons, vertueux et dévots; s'il s'en trouve quelques mauvais, ce n'est pas merveille en un si grand nombre? La synagogue de Calvin est comme la cuisinière (aussi ils ne se font hérétiques que pour la chair et pour le ventre); elle a cinq ou six sous en sa bourse, c'est-à-dire cinq ou six ministres en chaque province; quel miracle est-ce qu'ils se contiennent et s'empêchent d'être scandaleux, de peur de perdre leurs pensions.

Premier point. — I. Mais supposons que tous les prêtres soient vicieux, ce qui n'a jamais été; leur ministère ne laisse pas d'être digne d'honneur, leur sacrifice n'en est pas souillé pour cela, leurs sacrements ne laissent pas d'être valides, leurs prières acceptables,

leur autorité juridique, leurs enseignements salutaires, leurs conseils et leurs avertissements profitables.

Les Scribes et les Pharisiens (Matth. 2, 5) qui étaient en Jérusalem du temps d'Hérode étaient malins, flatteurs et vicieux; cependant ils ne laissaient pas de connaître et d'annoncer la vérité, enseignant le lieu de la naissance du Messie. Caïphe était un méchant, un ambitieux, un politique; et pour dire tout en un mot c'était un Caïphe; cependant il prophétise et prononce la vérité : *Quia erat Pontifex anni illius* (Joan. 11, 51).

II. Les Scribes et les Pharisiens du temps de Notre Seigneur, étaient des hypocrites, des avaricieux, des races de vipère; et toutefois le Sauveur, dit : *Faites tout ce qu'ils vous diront en chaire* (Matth. 23, 3). Le pouvoir d'administrer les sacrements et de faire les autres fonctions ecclésiastiques est une grâce gratuite qui ne se donne pas en faveur de celui qui la reçoit, non plus que le don de prophétie, mais en faveur du public; partant, elle ne se doit pas perdre par le péché du prêtre. Et, en effet, quand les prophètes vicieux diront à Notre Seigneur, au jour du jugement : N'avons-nous pas prophétisé et fait beaucoup de miracles en votre nom? Le Fils de Dieu ne leur répondra pas : *Nescio prophetiam vestram*, ou *nescio virtutes vestras* (Matth. 7); je n'approuve point vos miracles, je ne reçois point vos prophéties : mais il leur dira *Nescio vos*, je ne vous connais point. Un roi ne perd pas son autorité, ni un juge sa juridiction, ni un maître ou un père de famille sa puissance pour avoir commis quelque péché. Les Apôtres commandent d'honorer les rois de leur temps, qui étaient payens et tyrans; ils commandent d'obéir aux maîtres encore qu'ils soient vicieux : *Etiam discolis*, dit saint Pierre : et toutefois cela se devrait plutôt perdre en punition du péché, que la grâce du sacerdoce : car les hommes sont plus friands et amoureux de l'autorité royale que de la dignité sacerdotale.

III. En saint Jean, chapitre 3e, verset 22e, il est dit que le Sauveur baptisait; et au chapitre 4e, verset 2e, il est dit que Jésus ne baptisait pas; comment cela s'accorde-t-il? S'il baptisait, comment ne baptisait-il pas? et s'il ne baptisait pas, comment est-ce qu'il baptisait? Saint Augustin répond que Notre Seigneur ne baptisait pas par soi-même immédiatement, mais quand ses disciples baptisaient; et quand on baptise maintenant, c'est le Sauveur proprement qui baptise : *Petrus baptizet, hic est qui baptizat : Paulus baptizet, hic est qui baptizat : Judas baptizet, hic est qui baptizat* (Aug., tract. 6, *in Joan. ante medium*); dans les actions hiérarchiques, dans l'administration des sacrements. Jésus-Christ est la cause principale; le prêtre n'est qu'un instrument, ils concourent tellement en unité de principe, que l'action du Sauveur et celle du prêtre ne sont qu'une même opération. Quand le Fils de Dieu lava les pieds à ses disciples, il leur dit : *Ità et vos faciatis*, faites le semblable; mais quand il consacre et fait une action hiérarchique, il ne dit pas : *Ità faciatis*, mais *hoc facite*; il ne dit pas faites le semblable; mais faites de même, parce que c'est la même cause principale, la même victime et le même sacrifice en la messe de maintenant, en la dernière cène : et quand le prêtre donne l'abso-

lution et dit ces paroles : *Ego te absolvo*, il parle comme si c'était un autre Jésus-Christ, ou plutôt c'est Jésus-Christ même qui parle en la personne de son ministre; c'est le Sauveur qui parle par sa bouche; et l'action hiérarchique et l'administration des sacrements est si noble, si excellente et si propre au Fils de Dieu, que si le Sauveur était encore en état de mériter, s'il était encore voyageur, cette action serait d'un mérite infini : et, en effet, elle est d'une dignité infinie, comme l'action d'un homme-Dieu.

Saint Chrysostome (homil. 60, *ad Pop.*) dit très-bien : Quand on voit le prêtre à l'autel, on ne regarde pas seulement ce qui se fait extérieurement et à la vue du peuple, mais on jette les yeux de la foi et de l'esprit sur la main invisible du souverain Prêtre qui opère par son organe tout ce qui se fait en la messe : c'est lui qui prie Dieu pour son Eglise, c'est lui qui consacre, c'est lui qui donne la bénédiction au peuple : pour ce sujet nous devons assister à la messe, à l'administration du baptême, à la célébration du mariage et aux autres sacrements, avec crainte, respect et révérence, avec piété et récollection, puisque c'est Jésus-Christ qui en est l'administrateur. Si vous eussiez été au monde quand saint Charles y était et que vous eussiez été présent lorsqu'il disait la saint messe, ou qu'il baptisait et que vous eussiez su qu'il vous regardait attentivement, y eussiez-vous voulu commettre des insolences, ou irrévérences? Non, assurément. Vous devez croire que c'est Jésus-Christ qui marie ces deux personnes, qui baptise cet enfant et qui dit cette messe; il vous voit, il vous regarde, il vous considère attentivement, distinctement et particulièrement, comme s'il n'y avait que vous : et vous commettez des insolences, pour ne pas dire pis! et vous vous comportez en ce mystère comme si c'était une action profane.

Si ce n'était pas le Sauveur, qui administre les sacrements, dit saint Augustin, il y aurait divers baptêmes selon la diversité des mérites de ceux qui baptisent : ainsi il faudrait dire : *Ego sum Pauli, ego verò Cephæ*, et recevoir en l'Eglise les schismes et les divisions, que l'Apôtre reprend avec tant de zèle; et saint Ambroise ajoute : Si le prêtre ne vous peut pas absoudre parce qu'il est pécheur, votre ministre ne pouvait donc pas vous baptiser, ou au moins vous seriez en doute si vous êtes baptisé; car vous ne savez pas s'il est pécheur ou non : la valeur du baptême, ni des autres actions hiérarchiques, ne dépend pas de l'instrument, mais de l'agent principal.

IV. Et de là vient la différence de notre sacrifice et de ceux de l'ancienne loi : Dieu rejetait quelquefois les holocaustes anciens, les oblations et les victimes de la loi mosaïque, parce que le prêtre ne les offrait qu'en son propre et privé nom, ou tout au plus de la part de la Synagogue qui le députait; et il arrivait souvent que le prêtre et toute la république, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, étaient en la malédiction du péché : *A plantâ pedis usque ad verticem, non est in eo sanitas.* Mais maintenant, en la loi de grâce, le prêtre s'adresse toujours au Père éternel de la part de son Fils, qui est très-innocent, très-saint et très-agréable à Dieu et partant regardé de bon œil et digne d'être exaucé.

Il est vrai que, comme il dit, l'on ne peut pas recueillir des raisins d'une épine, ni des figues d'un buisson; mais on peut bien cueillir des raisins sur des épines : et il arrive quelquefois, dit saint Augustin, que le cep de la vigne est si fécond, qu'il étend et pousse ses branches si loin et si haut, qu'il porte ses pampres jusques sur un buisson, ou sur des épines qui sont en la muraille; le raisin est pour lors sur l'épine; mais il n'est pas produit de l'épine; si vous passez par là faisant voyage, pour vous désaltérer, vous prenez le raisin sans avoir égard qu'il est sur le buisson, vous cueillez la grappe et vous laissez l'épine; le raisin vous désaltère et rafraîchit en la chaleur du jour, et l'épine sera bientôt après jetée dans un feu dévorant. Souvenez-vous que le Sauveur se compare au cep de la vigne : *Ego sum vitis verā*, et qu'il nous donne les fruits de sa passion et les mérites de son sang, par l'entremise des sacrements; si donc par malheur il arrive que le prêtre soit une épine, il ne laisse pas de vous donner le fruit, ce n'est pas lui qui le produit comme cause principale, mais c'est lui qui le porte et le donne; prenez le raisin et ne regardez pas l'épine, peut-être qu'on jettera au feu d'enfer la ronce qui porte le fruit; mais le fruit ne laissera pas de vous être profitable : *Cave spinam, cape uvam non de spinâ, sed de vite nascentem, tibi porrigitur uvæ alimentum: spinæ servatur flammæ tormentum.*

Personne ne donne ce qu'il n'a pas, non pas comme cause principale, mais comme cause instrumentale on donne souvent ce qu'on n'a pas; la plume donne au papier des lettres, des périodes et des harangues entières, qu'elle-même n'a pas; le pinceau qui fait une image, donne à la table d'attente un visage, des pieds et des mains qu'il n'eut jamais; le marteau qui taille une pierre, lui donne la figure carrée et il est pointu; un serviteur pauvre vous donne l'argent de son maître qui est fort riche : il est vrai que le méchant prêtre n'a pas la grâce de Dieu, mais il la peut donner comme un organe du Fils de Dieu : il est très-pauvre en mérite; mais il a commission de distribuer les mérites du Sauveur : il n'a pas le Saint-Esprit comme résidant en lui, mais comme opérant par son entremise.

V. Dieu ne parla à Moïse que par l'entremise d'un buisson ardent, sa commission ne laissa pas d'être bonne et son envoi très-légitime. Quand le prêtre qui vous enseigne serait aussi rempli d'imperfections, embrasé de passions et enflammé de concupiscence qu'un buisson est hérissé d'épines, Dieu ne laisse pas de parler par sa bouche, et si vous le voulez écouter, sa parole vous sera profitable. Au 3e livre des Rois (17, 4) il est dit, qu'Elie étant au désert, Dieu lui envoya sa provision par l'entremise d'un corbeau; une autre fois il lui envoya un ange; cependant le prophète ne dit pas : Je ne veux point de cet oiseau carnassier, n'y a-t-il point d'ange dans le ciel pour m'apporter ce pain et cette viande? il ne regardait ni le corbeau, ni l'ange, mais il regardait celui qui le lui envoyait. Quand vous voyez un homme de bien à l'autel, c'est un ange : un méchant prêtre est, si vous voulez, un corbeau, un oiseau de voirie; tant y a que c'est le même Dieu qui les envoie, le même sacrement qu'il donne et la même grâce qu'il communique. Le

corps d'Elisée (4. Reg. 13) tout mort qu'il était, ressuscita par son attouchement un autre mort et il ne se ressuscita pas lui-même. Le Fils de Dieu rendit la vue à un aveugle par un collire de boue. Si vous étiez en prison, pour un crime de lèse-majesté et qu'on vous envoyât votre grâce par un messager tout déchiré, ou si le roi vous envoyait un office ou un bénéfice et que le porteur des patentes fut mal fait, souillé, ou crotté, refuseriez-vous la grâce? Et vous voulez refuser le pardon de vos péchés et les bénédictions du ciel, sous prétexte que le prêtre qui vous les apporte n'a pas son âme en bon état? Le médecin qui est malade ne laisse pas de vous guérir; il n'est malade qu'en son corps et il vous guérit par sa science : le prêtre est pécheur par sa volonté, et il vous absout par son caractère : peu importe à une bonne terre que la semence lui soit jetée par une main bien blanche et bien nette, ou par une main sale et galeuse : peu importe à un jardin que l'eau qui arrose ses fleurs, passe par un conduit d'argent ou par un canal de plomb : peu importe à Ninive qu'elle soit prêchée par un Jonas désobéissant ou par un Daniel innocent, pourvu qu'elle se convertisse.

Deuxième point. — VI. Au 1er livre des Rois il est dit que 50,000 personnes du peuple des Bethsamites, furent frappées d'un mal étrange : *Eo quod vidissent arcam Domini.* Les interprètes s'étonnent de cette sévérité; et, en effet, il y a sujet de s'en étonner : car quel grand péché était-ce que de regarder cette arche pour être punis si rigoureusement? Une autre version éclaircit cette difficulté : *Eo quod despexissent arcam Domini.* L'arche avait été en la puissance des Philistins, sur l'autel des faux dieux, auprès de l'idole Dagon, et à cause de cela les Bethsamites la dédaignaient, ils n'en faisaient plus tant d'état et ils la regardaient comme une chose profane. Encore qu'un ecclésiastique ait été en la puissance de l'esprit malin et en état de péché mortel, il ne perd pas sa consécration : si vous perdez le respect qui lui est dû, craignez d'en être puni.

VII. Ne méprisez pas ceux qui vous ont fait chrétien, dit le texte du droit canon, ne méprisez pas ceux qui ont l'honneur de produire par leur bouche sacrée le corps adorable du Fils de Dieu : ceux qui vous ouvrent les portes du ciel et qui vous affranchissent de la captivité du diable, ceux qui sont les juges des rois au procès de l'éternité[1], ceux que le prophète Malachie dit (2, 7), être les anges du Seigneur, ceux que Dieu même appelle des dieux, parce qu'ils sont ses vice-rois, les officiers de sa couronne, les ministres de son état, les surintendants de ses finances, les secrétaires de ses commandements, les ambassadeurs de sa majesté, les médiateurs entre Dieu et les hommes, qui annoncent les volontés de Dieu aux hommes et qui présentent les vœux des hommes à Dieu[2].

[1] Absit ut quicquam sinistrum de his arbitremur qui corpus Christi, sacro ore conficiunt, per quos nos Christiani sumus, qui claves regni cœlorum habentes, ante judicii diem judicant, ait Antherius Papa (Canon : absit 11, 5).

[2] Quid mirum si illos vestra pietas dignetur honorare, quibus in suo eloquio honorem tribuens, eos aut angelos aut Deos ipse etiam appellat Deus

VIII. On respecte les ambassadeurs, même des rois barbares et infidèles, dit saint Chrysostome, à plus forte raison ceux que le Roi des rois nous envoie. Quand vous êtes en quelque affliction, ou publique ou particulière, vous faites dire des messes, vous vous recommandez aux prières des prêtres, ils vont parler à Dieu de votre part; il ne leur donne pas audience favorable, il les rejette et n'exauce pas leurs prières, vous vous en étonnez, et c'est vous qui en êtes cause. Quand il vous les a envoyés pour vous annoncer sa volonté, pour vous divertir de vos débauches, de vos usures et de vos vanités, vous ne les avez pas écoutés : comme s'il n'avait pas dit au Deutéronome (17, 12): Celui qui ne voudra pas obéir au prêtre, qu'il soit condamné à la mort; et que deviendra donc celui qui le méprise et qui s'en moque, celui qui en médit et qui le calomnie?

IX. 1° Pour faire naître en nos cœurs un grand respect envers les prêtres, quelques-uns apportent l'exemple du sage Salomon, qui disait au prêtre Abiathar : Vous êtes coupable de mort; mais je ne vous y condamnerai pas, parce que vous avez autrefois porté l'arche d'alliance (3. Reg. 2, 26), ou 2° l'exemple du grand Constantin, qui, au concile de Nicée, ne s'assit jamais que tous les évêques ne se fussent assis, et que l'un deux ne le lui commandât par quelque signe; et il s'assit sur un petit siége au bas de tous les évêques. Et comme on lui eut présenté plusieurs papiers, contenant des plaintes contre quelques ecclésiastiques, il les brûla sans les lire, et se fâcha contre celui qui les lui avait donnés, disant : C'est aux prêtres à juger les empereurs et non pas aux empereurs à condamner et à juger les prêtres; et pour moi, dit-il, si je voyais un prêtre commettre quelque péché, je le voudrais couvrir de mon manteau royal, de peur qu'on ne le vît.

3° D'autres proposent l'exemple de Robert, roi de France, fils de Hugues-Capet, qui, dans un synode d'évêques, voyant Lambert, évêque de Langres, à cause de la petitesse de sa personne, avoir les pieds pendus en l'air, alla bien loin chercher un marche-pied, et avec grand respect, le posa sous les pieds de l'évêque (Baronius, ann. 1003).

4° Ou de Henry, roi de Germanie, qui, après une glorieuse victoire remportée sur le tyran des Lombards, assistant à un synode qui se tenait à Francfort, avant que de parler aux évêques, se prosternait en terre, et ne se levait point que l'archevêque qui présidait au concile ne le lui eût commandé (Baron., ann. 1006).

5° Ou de saint Antoine qui, au rapport de saint Athanase, honorait extrêmement les prêtres; oui, le grand saint Antoine, ce patriarche d'un million de saints anachorètes qui vivaient comme des anges; ce grand Antoine, de l'amitié duquel les empereurs faisaient si grand état; cet Antoine auquel les bêtes farouches obéissaient, au nom duquel les esprits malins frissonnaient, la vie duquel a con-

(Greg., lib. 4, epist. I *ad Mauritium Imperat.*). Applicabitur ad Deos (Exod. 22, 8). Diis non detrahes (Greg., *ibid.*, Exod. 22, 28). Id intelligit de sacerdotibus, Legatione pro Christo fungimur (2. Cor. 5, 20). Pro hominibus constituitur in his quæ sunt ad Deum (Hebr. 5, 1).

verti saint Augustin et tant d'autres personnages; ce grand Antoine, dis-je, honorait tant les prêtres, que, quand il rencontrait un des moindres d'entre eux, il se mettait à genoux, et ne se levait point qu'il n'eût reçu sa bénédiction.

6° Ou du séraphique Père saint François, qui n'osa prendre la hardiesse d'être prêtre, et qui disait que s'il rencontrait en chemin un ange et un prêtre de compagnie, il baiserait la main au prêtre plutôt et plus volontiers qu'à l'ange.

7° De sainte Catherine de Sienne, qui baisait les traces par où les prêtres avaient passé.

8° D'autres enfin, pour la plus grande confusion des chrétiens, leur proposent l'exemple et le fait admirable d'un roi payen. Josèphe rapporte (lib. 11, cap. 8, *Antiq. Jud.*,) qu'Alexandre le Grand venant en Jérusalem, rempli d'orgueil, enflé par le bon succès de ses armes, Jaddus, qui était le grand-prêtre, vint au devant de lui revêtu des ornements pontificaux et accompagné des Lévites; Alexandre le voyant, dépose son orgueil, renonce à sa fierté, il descend de cheval et se prosterne en terre devant lui; et ses étendards qui étaient de rouge, couleur de guerre et de sang, il les fit arborer en blanc; il entre dans le temple, il offre des sacrifices et accorde au prêtre tout ce qu'il désirait. Parménion, son favori, s'en étonnant et lui en demandant la raison, il fit une réponse digne de la grandeur de son nom et de son courage, digne d'être gravée avec la pointe du diamant dans le cœur de tous les chrétiens : Je ne l'ai pas adoré, mais le Dieu dont il est le prêtre. Non, je ne veux point apporter tous ces exemples, mais l'exemple de celui qui ne peut faillir, qui est la règle et l'exemplaire de toute sorte d'équité.

9° Quand Dieu est obligé de punir le péché de quelque prêtre, il ne le fait pas exemplairement et en public, mais en secret et en cachette, en sorte qu'on ne peut connaître si c'est lui qui les a punis, de peur que par le châtiment on ne conjecture qu'ils ont fait faute. Au chapitre 12e des Nombres, Aaron et sa sœur Marie commettent le même péché, murmurent contre leur frère Moïse, ils ne sont pas néanmoins punis de même façon : Marie est punie exemplairement et à la vue de tout le peuple, son visage devient couvert de lèpre ; mais Aaron, parce qu'il est prêtre, est puni de Dieu en secret dans le tabernacle. Au Lévitique, chapitre 10e, Nadab et Abiu, lévites et neveux de Moïse, revêtus d'habits sacerdotaux et offrant un sacrifice, commirent une faute contre les rubriques du cérémonial : le feu de l'autel se jette sur eux et les étouffe; mais ce fut avec tant de circonspection, qu'il ne brûla pas même un filet de la robe de lin dont ils étaient revêtus, encore que la toile fine soit la vraie pâture du feu : on les trouva morts revêtus de leurs robes, afin qu'on pensât qu'ils étaient morts d'apoplexie, ou de quelque autre accident et non par châtiment de Dieu, tant il a peur de les diffamer.

Au 3e livre des Rois (13), un prophète désobéit à Dieu, Dieu envoie un lion qui l'étouffe; mais il commande au lion de n'entamer point le corps du prophète, de se tenir auprès et de le garder, afin

qu'on le vienne enterrer et qu'on ne voie pas qu'il est mort par un coup du ciel.

Sabaque, roi de Perse, et Artaxercès, surnommé Longuemain, quand un gentilhomme avait commis quelque faute, faisaient fouetter son habit et laissaient le criminel impuni. Ce grand Dieu fait tout le contraire : quand un ecclésiastique a fait faute, il punit la personne, mais sauve l'honneur de la robe. Faites-en de même, imitez votre Créateur, quand vous récitez une histoire, ou peut-être un conte de moine ou de prêtre, gardez la robe, honorez l'Eglise, contez le fait sans nommer la condition de la personne. N'est-ce pas une pitié de voir maintenant que les prêtres étant sans comparaison plus dignes d'honneur qu'ils n'étaient en l'ancienne loi, il n'y a si petit artisan, simple fille, ni grossier villageois, qui ne se veuille mêler d'en parler, sous prétexte qu'il y en a quelques-uns qui sont vicieux. Quand bien cela serait, vous appartient-il d'en parler? êtes-vous les juges de vos juges? Etes-vous plus sage que Salomon, plus grand que Constantin et plus illustre que les rois? Etes-vous plus dévot que saint Antoine, et plus ardent que saint François et plus innocent que sainte Catherine? Etes-vous plus glorieux qu'Alexandre, plus divin et zélé à l'honneur de Dieu, que Dieu même? Ne savez-vous pas que l'enfant dénaturé Cham reçut la malédiction, pour s'être moqué de son père? que des enfants, pour avoir dit une petite injure au prophète Elisée, furent dévorés par les ours? que Coré, Dathan et Abiron, pour avoir murmuré contre leur prélat, furent engloutis dans la terre? que Dieu a dit par son prophète : *Gardez-vous de toucher mes prêtres* (Psal. 104, 15)! Que Jésus-Christ leur a dit en particulier : *Celui qui vous touche, touche la prunelle de mes yeux* (Zachar. 2, 8)? et que l'Apôtre a dit : *Celui qui résiste à la puissance supérieure, résiste à Dieu et s'acquiert la damnation* (Rom. 13, 2)?

Prenons garde, mes Pères, Messieurs du vénérable clergé, que nous ne soyons cause, ou au moins occasion de cette témérité, que par nos indévotions et nos immodesties, par nos irrévérences dans les Eglises et nos conversations trop familières avec les femmes, nous ne soyons cause du peu de respect que l'on porte maintenant à notre vocation : *Quomodò obscuratum est aurum; mutatus est color optimus* (Thren. 4, 1)? Qu'est devenue cette splendeur, et cet éclat qui était autrefois attaché à l'état ecclésiastique? l'honneur, le respect, la révérence et la crainte filiale qu'on portait aux prêtres en la primitive Eglise? D'où vient que tout cela est terni et obscurci? c'est qu'alors on ne voyait les prêtres qu'à l'autel et en chaire; et que maintenant on les voit au cabaret, à la comédie, aux jeux et dans les compagnies mondaines : *Dispersi sunt omnes lapides sanctuarii in capite omnium platearum.*

Souvenons-nous qu'en la messe, quand nous disons *Dominus vobiscum*, on ne nous répond pas : *et tecum;* mais : *Et cum spiritu tuo;* pour nous apprendre que nous devons être tout spirituels et qu'il n'y doit rien avoir en nous de corporel, de matériel, ni de charnel; que, comme a remarqué saint Chrysostome, on offrait autrefois pour le péché d'un prêtre le même sacrifice que pour les pé-

chés de tout un peuple ; pour montrer qu'assez souvent un seul péché d'un prêtre est aussi pesant devant Dieu, que plusieurs péchés de tout un peuple. Que saint Bernard dit que les bagatelles en la bouche des séculiers, ne sont que des bagatelles, mais qu'en la bouche des prêtres, elles deviennent en quelque façon des blasphèmes.

Souvenons-nous qu'une âme dévote, au rapport de Denis le Chartreux, voyant en extase les peines du purgatoire, y vit fort peu d'ecclésiastiques; parce, lui dit-on, qu'ils sont tous sauvés s'ils font bien leur devoir, ou damnés s'ils y manquent tant soit peu; que leurs vertus et leurs vices ne peuvent être médiocres et qu'ils sont, dit saint Augustin, semblables à ces figues que le prophète vit (Jerem. 24, 3), dont les unes étaient excellemment bonnes et les autres mauvaises au dernier point.

Quand le premier homme eut péché, il couvrit sa nudité avec des feuilles de figuier : et quand les séculiers offensent Dieu et veulent pallier leur faute, ils se couvrent des exemples de la mauvaise vie des prêtres. Jésus nous dit : *Vos estis lux mundi.* Une femme enceinte se blesse souvent par la puanteur d'une chandelle éteinte. Il n'est rien qui fasse plus tôt mourir les enfants de l'Eglise dans le sein de cette sainte Epouse, ni qui les fasse plus tôt sortir de ses entrailles, par des apostasies, que la mauvaise odeur de quelque ecclésiastique vicieux. Nous sommes le sel de la terre, le sel est tiré de l'eau, mais s'il y est réuni et rejoint il se dissout, et perd la propriété qu'il avait d'empêcher la corruption : *Aquæ multæ populi multi, omnis Pontifex ex hominibus assumptus.* Le prêtre est séparé du commun par la consécration; quand il se mêle parmi les séculiers et converse trop avec eux, il perd l'autorité qu'il avait de les préserver de la corruption du péché : *Ad nihilum valet ultrà.*

Quand le paon se pare de ses plumes, quand il étale les richesses de son plumage, les autres oiseaux le redoutent et ont pour lui un certain respect naturel; mais quand il a replié ses ornements, s'il se mêle parmi les autres et se met à manger, il n'y a si petit poulet qui ne prenne la hardiesse de le picoter et lui faire la guerre. Quand on ne voit le prêtre qu'à l'autel, au chœur, ou au confessionnal, on le respecte, on le redoute; mais si, après le service de Dieu, il s'abaisse aux niaiseries des hommes; si, dégénérant de sa noblesse, il se ravale à hanter les tavernes ou les passe-temps et récréations du monde, il n'y a si petit paysan qui ne perde le respect qu'il lui doit et qui ne se mêle d'en médire. Si on nous appelle prêtres séculiers, ce n'est pas qu'il nous soit permis de mener une vie séculière, mais c'est que nous sommes les juges et les directeurs des séculiers; pour nous distinguer des abbés, qui sont juges et supérieurs des réguliers; comme on appelle un lieutenant criminel, non qu'il lui soit permis d'être criminel, mais parce qu'il est juge des criminels. Nous sommes les juges des autres, mais Dieu est notre juge, il couvre, il cache et dissimule nos fautes : mais il les examinera plus exactement, il les jugera plus sévèrement et il les punira plus rigoureusement.

Sauveur Jésus, grand Pontife de nos âmes, ne permettez pas que

nous vous en donnions le sujet, ne permettez pas qu'on puisse dire : *Ut populus sic sacerdos :* vous êtes notre héritage, notre sort et notre partage : nous l'avons dit quand on nous a faits clercs : *Dominus pars hæreditatis meæ.* Ne permettez pas que nous puissions dire : *Hæreditas nostra versa est ad alienos.* Que vous, qui êtes notre héritage, apparteniez à d'autres plus qu'à nous ; qu'il soit dit que de petites filles vous aiment, vous honorent et vous reçoivent en la sainte communion plus souvent, plus dévotement et plus fructueusement que nous. Faites que notre bouche ne soit employée qu'à faire retentir vos louanges, que nos mœurs et nos déportements expriment et représentent vos actions, que nos cœurs ne soient enflammés ni occupés que de votre amour.

Te nostra, Jesu, vox sonet,
Nostrique mores exprimant;
Te nostra corda diligant,
Nunc et per omne sæculum. Amen.

SERMON LIV.

DU DEVOIR DES MAÎTRES ENVERS LEURS SERVITEURS.

Honora patrem tuum, et matrem tuam ; ut sis longævus super terram.
Honorez votre père et votre mère; afin que vous viviez longtemps sur la terre.
(Exod. 20.)

Il doit y avoir une si bonne intelligence et tant de charité entre les fidèles, que les supérieurs aient toujours des tendresses et des affections paternelles envers les inférieurs; ainsi que les inférieurs des respects et des soumissions filiales envers leurs supérieurs. Pour ce sujet, encore que le quatrième commandement, selon le son des paroles, ne traite que du devoir réciproque des pères et des mères envers leurs enfants et des enfants envers leurs pères et leurs mères : selon le sens et la signification, il se doit étendre aux obligations des maîtres envers leurs serviteurs et des serviteurs envers leurs maîtres et leurs maîtresses : aujourd'hui nous traiterons des maîtres.

Mais comme il n'y eut jamais de souveraineté plus excellente, ni plus relevée que la vôtre, ô sainte Vierge ! votre autorité a été si noble, si éminente et si divine, que le Roi des rois a relevé de vous; il a été longtemps le Fils du Père éternel avant que d'être votre Fils; mais à même temps qu'il a commencé d'être son serviteur, à même temps il a commencé d'être votre sujet : *Erat subditus tibi ;* il s'est si fort accoutumé sur la terre à se rendre complaisant à toutes vos volontés, qu'il garde encore cette coutume dans le ciel, qu'il y exauce les prières que vous lui faites pour les pauvres pécheurs qui recourent à vous, comme nous faisons dévotement : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — An inter Christianos debeant esse servi.

I. Punctum. — I. Exhortatio ad Dominos pro charitate in servos. 1. Scripturâ. —

II. 2. Patribus. — III. 3. Rationibus : 1° Ex parte Dei; 2° Ex parte servorum, quia sunt homines sicut tu, fratres tui, fratres Christi, et pænitentiam agentes; 3° Ex parte tuî, spiritualiter; 4° Temporaliter; 5° Ex parte familiæ. — IV. Exemplis : 1° Naaman; 2° Petri à Luxemburgo; 3° Sancti Martini; 4° Sancti Pauli; 5° Angeli; 6° Christi.

II. Punctum. — V. Debita Dominorum in servos : 1° Corde; 2° Ore; 3° Opere. — VI. In Dominos qui seducunt ancillas suas : 1° Ex parte ancillæ; 2° Domini; 3° Peccati. — VII. Monita pro servis.

Conclusio. — Per recapitulationem argumentorum.

Exorde. — Le bien-aimé disciple de Jésus, saint Jean l'Evangéliste (1. Joan. 3, 8), parlant de l'incarnation et des motifs très-importants qui ont porté le Verbe divin à l'accomplissement de ce grand mystère, dit qu'il a daigné descendre ici-bas et épouser notre nature, afin de réparer les ouvrages de Dieu, de détruire les œuvres du diable, de ruiner les effets du péché et de nous faire rentrer heureusement dans les droits et priviléges que nous possédions au siècle d'or de l'innocence et de la justice originelle. Or, entre les incommodités temporelles que le péché a apportées au monde, une des plus onéreuses, déplaisantes et fâcheuses, et contraires à notre inclination naturelle, c'est la servitude et la sujétion. Il est vrai que selon la doctrine de la théologie expliquée par saint Thomas (1 p., q. 96, art. 4), en l'état d'innocence il y eut des supérieurs, parce qu'il y eut eu diversité et inégalité d'âge, de sexe, d'esprit, de science et de vertu; mais leur supériorité eut été douce, paternelle, amoureuse et condescendante, non pas austère, tyrannique, impérieuse et arrogante; supériorité de direction et non de domination, de conduite et non pas d'empire, politique et non pas despotique, utile et profitable, non quasi insupportable.

Saint Augustin (lib. 19 *de Civit.*, c. 15) a très-bien remarqué qu'en la Genèse, avant le péché, Dieu donne seulement à l'homme l'empire sur les poissons de la mer, sur les oiseaux de l'air et sur les bêtes de la terre, mais non sur d'autres hommes : *Præsit piscibus maris et volatilibus cœli*, non pas *hominibus; hominem rationalem factum ad imaginem suam, noluit nisi irrationalibus dominari, non hominem homini, sed hominem pecori.* Et de là vient, comme le même saint ajoute, et que saint Chrysostome (homil. 29 in Genes.) l'a aussi observé, qu'au commencement du monde, les premiers justes étaient pasteurs des bêtes brutes, non princes et souverains des hommes : *Primi justi pastores pecorum, magis quàm reges hominum constituti sunt;* et qu'on ne trouve en l'Ecriture, ce mot d'esclave ni de serviteur, qu'après le péché de Cham, lorsque le juste Noé (Genes. 9, 25) condamna sa postérité à la servitude, en la punition de ce qu'il s'était moqué de son père. Vu donc que Jésus est venu ruiner les effets du péché et nous rétablir dans les prérogatives et les droits de l'état d'innocence, son intention est que les chrétiens, à proprement parler, n'aient point de serviteurs; ou s'ils en ont, qu'ils ne les traitent point fièrement, impérieusement et en esclaves; mais civilement, courtoisement et en frères; qu'il y ait entre eux une mutuelle servitude, ou pour mieux dire, service, assistance et office réciproque de charité.

Premier point. — I. Il le dit en paroles expresses la veille de sa

mort, quand il fait son testament, et qu'il déclare sa dernière volonté. *Reges gentium dominantur eorum, vos autem non sic.* Il savait qu'il y aurait des rois et des princes en son Eglise, et il dit : Je ne veux pas que les rois chrétiens fassent comme les empereurs payens, que leur prétention soit de dominer et de gourmander leurs sujets, mais de les conduire et gouverner. Il entend le même à plus forte raison des subalternes; et son apôtre saint Pierre, parlant aux prélats ecclésiastiques, avance : *Non dominantes gregi, sed forma facti gregis* (1. Petr. 5, 3); il ne dit pas seulement qu'ils doivent être l'idée, le modèle et le patron, mais la forme de leur troupeau; parce que la forme se donne, se répand et se communique libéralement à tout le sujet dont elle est la forme. Et saint Paul, après avoir recommandé aux serviteurs de rendre service à leurs maîtres fidèlement, sincèrement et avec affection, ajoute que les maîtres leur en doivent faire de même : *Et vos Domini eadem facite illis* (Ephes. 6, 9).

II. Saint Augustin a très-bien remarqué qu'en la maison des vrais chrétiens, il y a service réciproque entre les supérieurs et les inférieurs, parce que les supérieurs ne gouvernent pas par ambition, ni par démangeaison de commander; mais par charité, par providence, par devoir et désir de bien régler la famille[1]. Et le même saint a aussi remarqué que selon les maximes de l'humilité chrétienne, les maîtres doivent avoir plus de répugnance à commander que les serviteurs n'en doivent avoir à obéir, et que les justes dont l'Ecriture fait mention, ont à la vérité avantagé leurs enfants par-dessus leurs serviteurs, en ce qui est des biens temporels; mais en ce qui est des biens spirituels et du salut de l'âme, ils ont eu autant de soin de leurs serviteurs que de leurs enfants mêmes. Et de là est venu, dit-il, le nom de *père de famille;* dont les plus injustes sont bien aises d'être honorés : ils sont pères de famille, dit-il, et non maîtres de famille; or, ce mot de famille vient de *famulus* qui signifie serviteur. Si vous êtes vrai père de famille, dit saint Augustin, vous aurez soin que vos valets servent Dieu, et gagnent le paradis, comme s'ils étaient vos propres enfants[2]. Et il est très-important de leur faire savoir de bonne heure, dès le commencement, dès qu'ils entrent à votre service, et le leur répéter et inculquer sérieusement de temps en temps : Ecoutez, je vous déclare que je vous prends autant et plus pour servir Dieu que pour me servir; que je n'excuserai point sitôt les offenses que vous ferez contre Dieu que celles que vous ferez contre moi; que je veux que vous fassiez céans votre salut, que vous priiez Dieu à genoux le soir et le matin, que vous ne juriez point, que quand vous jurerez je ne vous croirai pas; que vous ne disiez point de

[1] In domo justi viventis ex fide, etiam qui imperant serviunt eis quibus videntur imperare : nec enim dominandi cupiditate imperant sed officio consulendi, nec principandi superbiâ, sed providendi misericordiâ (Aug., l. 19 *de Civit.*, c. 14).

[2] Magis debent patres, quod dominantur, servi tolerare quod serviunt (Aug., l. 19 *de Civit.*, c. 16). Qui veri patres familias sunt, omnibus in familiâ suâ tanquam filiis ad colendum et promerendum Deum consulunt (Aug., *ibid.*).

paroles déshonnêtes, et que vous vous confessiez tous les mois. Vous devez même garder quelquefois les enfants, ou la boutique, et envoyer vos gens au sermon, car vous en savez assez, et ils en savent trop peu; vous pouvez lire Grenade, ou quelque autre bon livre au lieu du sermon, et ils ne savent pas lire.

III. 1° N'est-ce pas la raison? ils sont plus à Dieu qu'à vous; ils sont donc plus obligés de servir Dieu que de vous servir; et même ils ne vous doivent servir que pour l'amour de Dieu : *Mei enim servi sunt, ne affligas eos per potentiam* (Levit. 25, 42). Si un de vos amis vous avait donné un serviteur, vous en auriez soin en considération de celui qui vous l'aurait donné.

IV. 2° Votre serviteur appartient à Dieu, et il est sa créature aussi bien que vous. C'est la considération que Job faisait : *Numquid non in utero fecit me, qui et illum operatus est* (Job. 31, 15). Vous êtes de même pâte que lui, tiré du néant comme lui, le même Créateur qui vous a formé, l'a formé, il est l'ouvrage du même Dieu que vous; que dis-je? l'ouvrage de Dieu; il est son fils par adoption. Saint Cromace, martyr, préfet de Rome, ayant converti et fait baptiser tous ses esclaves, les affranchit, disant : Vous êtes maintenant les enfants de Dieu, ce n'est pas la raison que vous soyez les esclaves d'un homme.

C'est une chose bien indécente que vous traitiez votre valet comme un esclave, comme un forçat ou comme une bête, lui qui est enfant de Dieu et par conséquent votre frère. Saint Paul écrivant à un gentilhomme de Colosse nommé Philémon, en faveur de son esclave Onésime : Je vous envoie votre serviteur que j'ai converti, lui dit-il, ne le traitez plus comme votre esclave, mais comme votre frère. Oui, vous gentilhomme, pour noble et illustre que vous soyez, oui votre esclave, vous le devez tenir pour votre frère, régénéré du même baptême dans le sein d'une même église, racheté du même sang, participant des mêmes sacrements, sanctifié du même Saint-Esprit, nourri du même corps adorable. Que dis-je, votre frère, dit saint Chrysostome (Homil. 22, *ad Ephes.*), il est frère de Jésus-Christ, enfant d'un même père, appelé à la même gloire et cohéritier du même royaume.

Il fait pénitence et souffre avec Jésus; il mérite donc de régner et d'être glorifié avec lui. Ne vous semble-t-il pas que c'est une pénitence bien rude et bien méritoire s'ils la savent prendre comme il faut, que de voir tous les jours les autres assis à table, faire bonne chère, dire et faire tout ce qui leur plaît, dormir, jouer ou se promener tant qu'ils veulent; et eux n'avoir que les restes, être tout debout derrière leur maître, tête nue, n'oser dire leurs sentiments, se coucher bien tard, se lever bien matin, sans autre règle que la pure volonté d'autrui, faire mille choses contre leur inclination, dépendre du tiers et du quart, de monsieur, de madame sa mère, de sa femme et de ses enfants; s'ils savent porter ces mortifications vertueusement et pour l'amour de Dieu, il n'y a guère de religieux qui en souffrent de plus rigoureuses. Un religieux, quoique frère lai, est honoré partout, même dans la maison des grands, il a les heures de son repas et de son repos réglées, il n'a que son supérieur à contenter, il n'a pas les restes des autres; s'il

les choisit par mortification, on le regarde comme un saint; s'il est malade, il est assisté comme un prince, tant on a de charité; on vendrait plutôt les calices que de le laisser dans le besoin. Mais les pauvres serviteurs sont humiliés partout, rebutés et méprisés partout, bafoués et traités comme les balayures de la maison, faisant leur pénitence en cette vie et leur purgatoire en ce monde : il est croyable qu'ils ne demeureront pas longtemps au purgatoire de l'autre.

3° Ils iront en paradis avant vous, et quand ils y seront vous réclamerez leur secours; mais si vous les avez maltraités, Dieu ne permettra pas qu'ils vous assistent, comme il ne permit pas que le Lazare favorisât d'une goutte d'eau le riche qui avait dédaigné de lui donner des miettes de pain. Ce n'est pas moi qui dis ceci pour flatter vos serviteurs, c'est Jésus-Christ même qui vous en avertit et qui vous donne cet avis salutaire : Gagnez les bonnes grâces de vos serviteurs et des pauvres, afin qu'après votre vie ils vous reçoivent aux tabernacles éternels : *Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis, ut cùm defeceritis recipiant vos in æterna tabernacula* (Luc. 16, 9).

4° Il y va même de votre intérêt temporel. Si vous avez soin de l'entretien de leur corps, vous gagnerez l'affection de leur cœur, et quand l'affection est gagnée, tout est gagné. Le cœur est le donjon et la citadelle en l'homme; quand il est une fois emporté, on a aisément tout le reste. Quand votre serviteur a de l'amour et de l'affection pour vous, il fait plus d'ouvrage en un jour qu'il n'en ferait en une semaine; si vous avez soin de son salut, il aura l'amour et la crainte de Dieu, et s'il vous sert pour l'amour de Dieu, il le fera de bon cœur et de bonne grâce, comme saint Paul lui recommande; s'il a la crainte de Dieu, il craindra de l'offenser en vous offensant, il aura peur de blesser sa conscience, vous faisant tort en vos biens ou en votre réputation, ou manquant à l'obéissance, à l'honneur et à la fidélité qu'il vous doit.

Saint Ephrem, diacre d'Edesse, rapporte qu'un bon bourgeois avait un serviteur qui était un second Joseph, si consciencieux et si fidèle, que son maître lui confiait tout : ce serviteur, touché d'une dévotion déréglée ou mal fortunée, eut envie d'aller au désert et de se faire religieux; le maître craignant de perdre un serviteur si adroit et si diligent fit tout son possible pour le lui dissuader, mais il ne put. Quelques années après, ce pauvre religieux se dégoûtant de la solitude et de la vie monastique, revient trouver son maître, lui découvre sa plaie, le prie de le recevoir en sa maison au même rang et office qu'il avait, qu'il le servirait encore mieux qu'il ne faisait auparavant. Je m'en donnerai bien de garde, lui dit-il; car si vous n'avez pas gardé ce que vous aviez si saintement promis à Dieu tout-puissant et immortel, comment pourrais-je espérer que vous garderez ce que vous promettez maintenant à un homme mortel et chétif? Le religieux recevant cette réprimande comme un petit coup de fouet, s'en retourna tout honteux, mais bien repentant en sa cellule. Cependant ce bon homme avait raison; car si vos serviteurs ne sont pas fidèles à Dieu, ils le seront encore moins à leur maître; et s'ils offensent Dieu pour rien en le blasphêmant

et reniant, ils l'offenseront beaucoup plus pour de l'argent en vous dérobant ou trahissant.

5° Et puis s'ils sont vicieux, ils donneront à vos enfants la teinture de leurs vices; ils leur apprendront des saletés, des friponneries et des dissolutions, ils communiqueront par contagion leurs mauvaises inclinations à tous vos domestiques et ils attireront sur votre famille la malédiction de Dieu; au lieu que s'ils sont vertueux, Dieu bénira votre maison à leur considération, comme il bénit la maison de Laban pour l'amour de Jacob; celle de Putiphar pour l'amour de Joseph; celle de Nabuchodonosor, pour l'amour de Daniel; celle d'Assuérus, pour l'amour de Mardochée, et celle d'un jeune prince des Vandales, pour l'amour de saint Paulin; il ne faut quelquefois qu'un bon serviteur ou qu'une servante dévote pour faire tout le bonheur et la bénédiction de la maison.

V. *Exemples.* — 1° Témoin Naaman, connétable du roi de Syrie; il était infecté de lèpre et fort incommodé de sa personne; une petite servante qu'il avait en sa maison prit la hardiesse de dire à sa femme : Je voudrais qu'il m'eût coûté et que Monsieur eût été à notre pays, car il y a là un prophète nommé Elisée, qui, assurément, le guérirait. Il y va sur cette parole (4. Reg. 5, 40), le Prophète lui commande de se baigner sept fois au fleuve du Jourdain, et comme il s'en retournait tout en colère, méprisant ce commandement, ses serviteurs lui dirent : Mon père, si le Prophète vous avait commandé quelque chose de bien difficile, il la faudrait faire pour votre santé, à plus forte raison ne devez-vous pas négliger une chose si facile? Il les croit, il se va baigner, il sort de l'eau en parfaite santé. Voyez, c'était un grand seigneur, connétable d'un grand royaume, et néanmoins il donne la liberté à une petite esclave de lui dire ses pensées? Il est si bon à ses serviteurs qu'ils l'appellent leur père : *Pater, etsi rem grandem dixisset tibi;* il écoute leur conseil et le suit contre ses propres sentiments, et il s'en trouve bien.

2° Le bienheureux Pierre de Luxembourg était issu de sang royal, évêque de Metz, et cardinal si saint qu'il a fait plus de quatre mille miracles; étant au lit de la mort, lorsque les saints sont plus éclairés comme étant plus proches de la lumière de gloire, il fit appeler tous ses serviteurs, et leur demanda s'ils étaient contents? puis leur demanda très-humblement pardon de ce qu'il ne les avait pas appelé ses frères, et il en fit sur-le-champ en leur présence une fort rude pénitence, les obligeant de lui donner chacun un coup de discipline.

3° Saint Martin chérissait tendrement ses serviteurs, non-seulement depuis qu'il fut fait évêque, ou depuis qu'il fut baptisé, mais n'étant encore que catéchumène, étant encore cavalier en l'armée de l'empereur, il agissait avec son valet comme s'il eut été son frère.

4° Saint Paul avait appris au troisième ciel comme il faut vivre pour être parfait; cependant il écrit une lettre tout exprès à un gentilhomme, il l'écrit de sa propre main contre sa coutume, une lettre tout entière, et une lettre qui est Ecriture sainte, une lettre en laquelle non-seulement il déploie les richesses de sa rhétorique

naturelle et acquise; mais il y emploie l'éloquence du Saint-Esprit qui le possédait, et qui a dicté les écritures canoniques, il écrit disje cette lettre à Philémon, pour lui recommander un esclave, et un esclave fugitif, un esclave qui avait dérobé son maître; il appelle cet esclave son très-cher, son frère, son fils et ses entrailles, parce qu'il était chrétien : et il dit à ce gentilhomme : Pardonnez-moi la faute qu'il a faite, recevez-le comme vous me voudriez recevoir; traitez-le comme votre frère : *In carne et in Domino;* tant c'est chose digne d'un fidèle, et conforme à la sainteté et l'humilité chrétienne, que d'avoir soin des serviteurs.

5° Au livre de la *Genèse* (16, 7, et 21, 17), un ange descend du ciel tout exprès par deux fois, pour consoler une pauvre servante égarée, Agar, servante d'Abraham; pour lui remontrer son devoir, pour l'exhorter de retourner à la maison de son maître et être plus humble qu'elle n'était.

6° Mais quel exemple plus authentique et efficace, que celui de Jésus; il disait à ses Apôtres : Vous m'appelez votre maître, et vous dites vrai, car je le suis; mais je ne vous appelle pas mes serviteurs, car je vous appelle mes amis, et je vous traite comme tels : *Non dicam vos servos sed amicos;* et le Fils de Dieu n'est pas venu pour être servi, mais pour servir : *Non venit ministrari, sed ministrare?* comment est-ce que cela est vrai? la sainte Vierge ne l'a-t-elle pas servi? sainte Marthe ne l'a-t-elle pas servi? les femmes dévotes qui le suivaient, ne l'ont-elles pas servi? C'est qu'il ne recevait pas leur dévotion comme des services et des devoirs; mais comme des œuvres de charité et de miséricorde; comme des aumônes qu'elles lui faisaient en sa nécessité. Si vous étiez en cette disposition envers vos serviteurs, vous ne les traiteriez pas comme vous faites, vous leur rendriez les offices de charité et de justice chrétienne que vous leur devez en trois manières, à savoir, de cœur, de parole et d'œuvre.

Deuxième point. — VI. 1° Premièrement de cœur et d'affection : car, quoi qu'ils soient vos serviteurs, ils sont néanmoins vos prochains; et la loi de nature vous oblige à aimer vos prochains comme vous-même, ils sont chrétiens, et vous aussi; et la loi du christianisme vous oblige d'aimer tous les chrétiens d'un amour de charité. Si vous n'avez la charité, vous n'êtes rien, dit saint Paul, et la charité n'est pas un amour d'intérêt, ni de concupiscence : si vous avez la charité, vous les aimerez, non-seulement quand ils sont adroits, forts, robustes et en bonne santé; mais aussi quand ils sont grossiers, faibles et incommodés, comme le Centenier de l'Evangile, à qui son serviteur était cher et précieux tout malade qu'il était, et atteint de paralysie, qui est une maladie incurable : *Erat illi pretiosus;* d'où vient qu'il employait ses amis pour lui près du Sauveur, et qu'il prenait la peine d'y aller lui-même. Si vous avez ainsi de la charité pour eux, vous prendrez soin pour les instruire, ou faire instruire en la connaissance, amour et crainte de Dieu, de les envoyer au sermon, vos servantes aux Ursulines, ou bien à votre confesseur, pour leur apprendre les mystères de la sainte Trinité, de l'Incarnation, de l'Eucharistie et les commande-

ments de Dieu, comme ils se doivent confesser et prier Dieu soir et matin : *Qui misericordiam habet, docet, et erudit quasi pastor gregem suum* (Eccli. 18, 13).

On peut remarquer en l'Ecriture (Petr. 2), que les Apôtres ont eu plus de soin d'instruire les serviteurs en leurs épîtres canoniques, qu'aucune autre personne, de quelque condition que ce soit. Saint Paul les instruit dans la première épître aux Corinthiens (1. Cor. 7), aux Ephésiens (Ephes. 6), aux Colossiens (Colos. 3), aux Hébreux (Heb. 13), aussi bien que dans la première à Timothée (Tim. 6), et à Tite (Tit. 2). Et saint Chrysostome dit très-bien : Ce n'est pas merveille si les serviteurs sont vicieux, parce que personne ne travaille pour les former à la vertu ; que les maîtres ne pensent qu'à tirer service d'eux, vos enfants ont leur père et leur mère, leur régent et leur maître qui veillent sur eux, qui ne leur permettent pas d'aller partout où ils veulent, qui tâchent de les former à la piété et à l'honnêteté pendant plusieurs années ; la considération de leur naissance, de leur condition et de leurs parents les devrait tenir en bride ; et néanmoins ils ont bien de la peine de se tenir dans leur devoir, et de s'abstenir des débauches. Combien plus les serviteurs, sur qui personne ne veille, que personne n'instruit, que personne ne reprend, n'avertit et n'enseigne.

2° Vous les reprenez bien quelquefois : *Remittentes minas* (Ephes. 6) ; mais c'est par intérêt, quand leurs fautes vous sont dommageables, et vous ne les reprenez qu'en colère, avec menaces, avec blasphêmes, avec imprécations, injures et malédictions : *Qui conturbat domum suam possidebit ventos* (Prov. 11, 29). Celui qui est impatient, colérique et turbulent dans la maison, ne possède que du vent, ses serviteurs lui disent de belles paroles, ils font de beaux semblants en sa présence ; en derrière ils font des grimaces et se moquent de lui ; ils font mal, et il en est la cause. Car la correction est une médecine : or, quand vous donnez si souvent une médecine à un malade, elle n'opère pas beaucoup, parce que l'estomac s'y apprivoise, et quand vous reprenez si souvent vos serviteurs vous les étourdissez de vos crieries ; ils disent que c'est votre coutume, et ainsi la correction n'a point d'effet sur eux : *Ab assuetis non fit passio.*

3° Quant aux œuvres, vous devez faire en votre famille qui est un petit monde, comme Dieu fait en ce monde, qui est une grande famille : *Omnia in numero, pondere et mensurâ*, en nombre, en poids et en mesure.

En nombre, c'est-à-dire que le luxe et l'ambition ne soient pas cause que vous ayez plus de serviteurs qu'il ne convient à votre état, selon la modestie chrétienne. Que l'avarice ne soit pas cause que vous en ayez moins qu'il ne vous est nécessaire : car quand il y en a trop, ils sont fainéants, et ils s'empêchent les uns les autres ; ils remettent les choses l'une sur l'autre, et vous ne les payez pas bien ; quand il y en a trop peu, ils sont accablés, ils ne font les choses qu'à demi, et par manière d'acquit ; vous vous en plaignez et eux aussi : il n'ont pas le loisir de prier Dieu pour se rendre gens de bien : Ce sont des instruments vivants, dit Aristote (lib. 1, c. 8, *Polit.* et lib. 7, c. 1) ; or, les instruments doivent être réglés,

définis et proportionnés à l'ouvrage; s'il y en a trop, ils s'empêchent et se nuisent; s'il y en a trop peu, ils ne peuvent pas bien servir.

En poids, c'est-à-dire que vous donniez le rang en votre maison, et la part à vos bonnes grâces, les charges et les offices à chacun d'eux selon leur mérite; comme nous voyons que le Créateur a placé les éléments selon l'exigence de leur nature, les plus nobles et subtils au plus haut lieu; les plus massifs et matériels, au centre et au plus bas. Vous aimez et favorisez plus entre vos domestiques, non ceux qui le méritent mieux, mais ceux qui sont plus dissimulés, ceux qui sont plus adroits à vous flatter, ceux qui vous font des rapports à perte de vue, ou ceux qui savent mieux s'ajuster à vos imperfections; ce n'est pas tenir bien droite la balance de la justice, et faire tout *in pondere*.

En mesure, c'est-à-dire que le travail et l'emploi que vous leur donnez, soit mesuré et proportionné aux forces, aux talents, à la portée et capacité de chacun; que les gages que vous leur payez soient correspondants au travail, à la diligence et au temps qu'ils ont employé à votre service : ne pensez pas être excusé devant Dieu de leur payer le salaire convenable, et proportionné à leur travail, sur ce qu'ils sont pauvres ou abandonnés, et qu'ils ne sauraient où aller si vous ne les recueilliez. Si vous achetiez d'un pauvre homme du blé, du linge ou de l'étain la moitié moins que la chose ne vaut, sur ce que la nécessité l'obligerait de le vendre, seriez-vous excusé du péché et d'obligation à la restitution? Vous achetez le travail de votre serviteur beaucoup moins qu'il ne vaut en effet, et au jugement des gens de bien : pensez-vous être justifié devant Dieu! pensez-vous être impuni, si vous le traitez comme un esclave, si vous le nourrissez comme un forçat ou comme un chien, si vous ne lui tenez pas ce que vous lui avez promis, si vous l'empêchez par menaces ou par autre voie d'aller servir un autre maître où il trouverait mieux son compte? si vous retenez ses gages ou une partie, sur ce que vous avez perdu quelque chose qu'il n'avait pas en charge? vous n'êtes pas assuré qu'il l'ait dérobé et vous êtes assuré que vous lui devez ses gages, pourquoi retiendrez-vous une dette certaine, pour la compensation d'un dommage incertain (*Levit.* 19, 13)? Quand un mercenaire a fait une journée pour vous, si vous attendez jusqu'au lendemain, contre sa volonté, à lui payer dix sols qu'il a gagnés, Dieu dit que c'est un péché qui crie vengeance contre vous, et qu'il exaucera cette clameur. *Non morabitur apud te opus mercenarii tui usque manè, eâdem die reddes ei pretium laboris sui, ante solis occasum, quia pauper est, ne clamat contra te ad Dominum et reputetur tibi in peccatum* (Deuter. 24, 14).

Vous différez un, deux et trois ans de donner les gages à votre servante, et vous êtes cause que pour s'entretenir, elle prend à crédit chez le marchand les denrées qui lui coûteront beaucoup plus cher qu'elles ne seraient argent comptant; et vous pensez être innocente! c'est illusion que cela.

VII. 1° Or, si c'est un grand mal de retenir à votre servante une petite pièce d'argent, quel horrible et exécrable crime est-ce, que

de lui vouloir ravir ce qu'elle doit avoir de plus cher et de plus précieux en ce monde, son honneur et sa pudicité? Pauvre fille, pauvre orpheline, pauvre désolée et pressée des misères du temps, de la faim, de la nécessité ou de la disette, comme un vaisseau battu de l'orage, elle s'est réfugiée en votre maison, pensant y avoir un hâvre et un port assuré, et elle y trouve un écueil! elle y fait débris et naufrage de ce que la mauvaise fortune avait respecté et épargné en elle : que fera-t-elle, la pauvre infortunée, après une telle perte? Vous l'avez amorcée à la volupté, vous lui avez donné la pente du vice, elle s'y laissera aller, elle commettra les péchés mortels à douzaines, à centaines et à milliers, par pensées, par paroles, par actions, et ils vous seront tous imputés, parce que vous en êtes cause, que vous en êtes le principe et le premier moteur. Quand elle entra en votre maison, il eût mieux valu pour elle qu'elle fût entrée en la caverne d'un lion, qu'elle eût rencontré un tigre ou un léopard qui l'eût déchirée et mise en pièces; car elle n'eût perdu qu'une vie caduque et périssable; et vous lui faites perdre son corps et son âme, son salut et sa réputation, la grâce de Dieu, le repos de sa conscience et le droit à la vie éternelle.

2° Vous son maître, qui devriez lui remontrer son devoir, qui devriez être jaloux de son honneur, qui devriez lui servir de père, puisque vous êtes père de famille; est-ce ainsi que vous abusez de l'autorité que Dieu vous a donnée? La puissance que vous avez sur vos domestiques vient de Dieu, dit saint Paul : *Non est potestas nisi à Deo,* et par conséquent c'est une chose sainte, c'est une émanation et une participation de la souveraineté de Dieu, et en cette qualité vos serviteurs sont obligés de la révérer, de l'honorer; et vous la profanez, et vous vous en servez pour commettre une des plus méchantes, des plus noires et des plus infâmes actions qui se puissent imaginer, pour corrompre la simplicité, et la pureté d'une pauvre innocente.

3° Et où est la foi publique? où est le droit des gens? où est le respect que vous devez aux lois divines et humaines? Si votre servante vous avait dérobé une tasse d'argent, pour en assister sa mère qui est pauvre, que diriez-vous? quelles crieries et quelles tempêtes, quels reproches et quelles invectives ne feriez-vous pas? Vous la mettriez en cause, vous la feriez mettre en prison et punir exemplairement? Un larcin domestique! à qui se fiera-t-on dorénavant? et de qui serons-nous plus assurés, si nous ne le sommes de ceux de notre maison? Et vous lui voulez ravir, non pas par pauvreté et par nécessité, mais par une volupté brutale, ce qui est plus précieux que tout l'or et l'argent du monde, ce que tant de sages filles ont préféré à leur propre vie, ce que la Vierge des vierges n'eût pas voulu perdre pour être mère de Dieu? Et vous pensez demeurer impuni? Et le père des orphelins, le très-juste et redoutable vengeur des oppressions tyranniques, ne s'en ressentira pas! Les lois humaines mettent grande différence entre l'injure d'un serviteur envers son maître, et l'injure d'un maître envers son serviteur : elles punissent bien plus rigoureusement l'un que l'autre : mais les lois divines n'en font pas de même, dit saint Chrysostome (homil. 22 *ad Ephes.*). Quand vous seriez prince,

quand vous seriez roi, si vous usez d'oppression envers vos serviteurs, vous serez puni aussi rigoureusement, et encore plus que le moindre de vos sujets : *Exiguo conceditur misericordia, potentes potenter tormenta patientur.* En la présence de Dieu et au parquet de sa justice, il n'y a point de maîtres, de princes, ni de rois, tous y sont roturiers, serviteurs et esclaves : *Non est personarum acceptio apud Deum*, Dieu n'a acception de personne. Si vous êtes puissant, il punira vos crimes puissamment; si vous êtes serviteur, il ne recevra pas l'excuse que vous lui apportez. J'ai commis tel péché, mais ç'a été malgré moi et par le commandement de mon maître, vous serez damné malgré vous, et par le commandement du souverain Maître.

VIII. A votre avis, qui a plus de droit de vous commander, ou le Créateur ou la créature? Si votre maître vous commandait quelque chose contre le service du roi, seriez-vous tenu de lui obéir; et vous lui obéissez contre le service de Dieu. A qui avez-vous plus d'obligation, ou à votre Dieu ou à un homme mortel : est-ce votre maître qui vous a créé, qui vous a racheté ou qui a donné son sang pour vous? Il vous donne l'entretien de la vie, il est vrai; mais Dieu a donné pour votre amour sa propre vie. Votre maître vous donne du pain et quelque viande corruptible pour votre nourriture; mais Jésus-Christ vous nourrit du pain des anges, de sa chair précieuse et adorable. Votre maître s'est obligé à un petit salaire d'une pièce d'argent; mais Dieu vous réserve des récompenses et des couronnes éternelles.

Votre maître vous fait de belles promesses, il vous fait espérer des montagnes d'or, en cas que vous consentiez à sa passion brutale; pauvre malavisée, seriez-vous pas bien simple d'ajouter foi à ces piperies? N'en avez-vous pas vu tant d'autres qui ont été abusées par de semblables amusements, et qui sont devenues malheureuses? Quand il vous aura déshonorée, il se moquera de vous et vous mettra hors de sa maison. Montrez-lui que vous êtes plus sage qu'il ne pense, renvoyez-le si brusquement à la première parole qu'il vous dit, qu'il n'ait pas sujet d'y retourner pour une seconde fois; s'il vous en parle derechef, dites-le à votre maîtresse et demandez votre congé.

Allez, pour méchant et vicieux qu'il soit, il aura bonne opinion de vous et vous respectera; car enfin, la vertu se fait honorer partout : on redoute toujours ceux qu'on sait être bien avec Dieu; on juge avec raison que ceux-là sont fidèles aux hommes qui se montrent fidèles à Dieu. David n'était qu'un petit bergerot, et Saül était un grand roi; cependant Saül redoutait David, parce que David était homme de bien, et que Saül était un méchant homme. Le patriarche Joseph était étranger et esclave en la maison du Putiphar, et, parce qu'il y fut reconnu craignant Dieu, il y avait autant de crédit et de puissance que le maître. Faites comme lui : il aima mieux être calomnié, jeté au fond d'une basse-fosse et courir risque de sa vie, que d'obéir à sa maîtresse qui le sollicitait de commettre un adultère. Mais nous parlerons à fond aux serviteurs demain, Dieu aidant.

Conclusion. — Concluons, instruisant les maîtres par un précis et une récapitulation de tout ce qui a été dit en ce discours. Si vous êtes vrais chrétiens, c'est-à-dire disciples de Jésus, et attachés à ses maximes, vous devez chérir vos serviteurs, avoir des tendresses pour eux, et même des sentiments de respect; car ils sont les images de Dieu, ses portraits et les extraits de sa divinité, images faites non par un peintre mortel, mais par la main toute-puissante du Créateur, sur un fond très-noble et très-excellent; ils sont les membres de Jésus-Christ, entés et insérés sur son corps, animés de son esprit, alimentés de sa chair, marqués de son caractère et sanctifiés par sa grâce; ils sont les temples du Saint-Esprit. Oui, saint Paul le leur déclare que même leurs corps sont le domicile et le sanctuaire du Saint-Esprit : *Membra vestra templum sunt Spiritûs Sancti* (1. Cor. 6, 19), et vous n'en faites non plus d'état que si c'étaient des esclaves, des payens et des bêtes brutes. *Videte ne contemnatis, angeli enim eorum semper vident faciem Patris :* ils ont des anges gardiens qui en font tant d'état, qu'ils portent avec ambition leurs prières et leurs bonnes œuvres au ciel, en la présence de Dieu. *Ambitioso famulatu*, dit saint Hilaire; et vous désobligez leurs anges, si vous leur êtes rudes et inhumains.

Ils sont vos instruments vivants, et animés en l'exécution de vos desseins, s'ils vous sont conjoints par affection, ils vous seront plus utiles : s'ils vous aiment et s'ils sont vertueux, ils auront soin de vos enfants et leur donneront la trempe de la vertu; vous aurez de l'honneur devant Dieu et devant les hommes, on dira : Tel maître tel valet.

Aimez-les afin qu'ils vous aiment, un feu allume un autre feu et l'amour produit un amour réciproque.

Hoc non fit verbis, Marce, ut ameris ama.

Si vous les aimez, montrez-le par effet, ne leur commandez rien de mauvais ni de trop difficile; ne leur parlez point fièrement et avec mépris : As-tu fait ceci, as-tu été là? On parle ainsi à des esclaves payens et non pas à des chrétiens. Reprenez-les charitablement et sans imprécation, ayez en recommandation le salut de leur âme et la santé de leur corps; encore qu'ils soient vos inférieurs, vous êtes leurs conserviteurs, serviteurs de Dieu avec eux, d'un Dieu, dis-je, qui vous mesurera à la même mesure dont vous les aurez mesurés. Si vous leur êtes rigoureux, il vous sera rude, sévère et inexorable en son jugement, comme il dit en saint Matthieu (18, 35) : Vous espérez qu'il vous sauvera et qu'il vous fera miséricorde, il la fera à plus forte raison à vos serviteurs et à vos servantes; leurs péchés sont plus excusables, eu égard à leur grossièreté, à leur ignorance et à leur infirmité; vu même qu'ils en font pénitence par leur vie humble et laborieuse, et qu'ils peuvent dire comme le Prophète : *Vide humilitatem meam et laborem meum, et dimitte universa delicta mea.* Ils seront l'objet des faveurs et des bénédictions de Dieu qui leur dira : *Venite benedicti.*

Si cela est, pourquoi en faites-vous l'objet de vos injures et de

vos malédictions? ils seront des rois dans le ciel, pourquoi les traitez-vous en esclaves sur la terre? ils seront au rang des anges, pourquoi les méprisez-vous comme des bêtes? ils seront assis avec vous au banquet des noces de l'Agneau, et partant, vous devez les rendre capables de participer dignement au sacré festin des fiançailles, qui est la sainte Eucharistie; vous devez commencer ici-bas ensemble ce que vous ferez là-haut dans le paradis une éternité tout entière, où vous vous entre-chérirez, où vous vous entre-bénirez et vous vous exciterez les uns les autres à aimer, à bénir, à louer et à glorifier le souverain Maître, en tous les siècles des siècles. *Amen.*

SERMON LV.

DU DEVOIR DES SERVITEURS ENVERS LEURS MAÎTRES.

Servi, obedite Dominis carnalibus cum timore et tremore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo.

Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair avec crainte et tremblement, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ. (Ephes. 6, 5.)

L'histoire grecque nous apprend qu'un étranger étant entré dans la ville de Sparte, et voyant la belle police qui la rendait si florissante, s'écria avec étonnement que cette ville était bien heureuse d'avoir des supérieurs qui savaient si bien commander. Non, répondit le prince Théopompus, mais plutôt elle est bienheureuse d'avoir des sujets qui y savent si bien obéir. Pour moi, si j'étais interrogé par quel moyen on peut bien policer et rendre heureuses les familles chrétiennes, je voudrais joindre et marier ensemble les opinions de ces deux anciens, et dire qu'il faut que les supérieurs y sachent bien commander, et que les inférieurs y sachent bien obéir.

Hier, je vous expliquai les devoirs des maîtres envers leurs serviteurs; aujourd'hui j'ai à vous expliquer les devoirs des serviteurs envers leurs maîtres, et cela, en trois points. Premièrement je vous montrerai l'estime que les serviteurs doivent faire de leur vocation. Secondement, comment ils s'y doivent comporter vertueusement; en troisième lieu, les motifs qui les y doivent exciter. La première qualité que vous avez prise en l'Évangile, ô sainte et bienheureuse Vierge! c'est la qualité de servante : *Ecce ancilla Domini;* nous avons l'honneur de partager avec vous cette dignité, même quand nous obéissons aux hommes; car, saint Paul nous apprend que nous les devons servir comme étant serviteurs de Dieu, *sicut servi Christi*, avec respect, humilité et cordialité, comme si nous servions au Fils de Dieu, et cela, pour honorer et imiter la très-admirable humilité par laquelle il a daigné prendre la forme de serviteur en votre sein virginal, que nous bénissons en vous saluant : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — I. Excellentia conditionis servilis : 1° Quia Deus est auctor illius, et hoc probatur inductione, in mundo naturali, ecclesiastico, et civili. — II. Rationibus, nam sic Deus probat suam potentiam, sapientiam, et bonitatem. — III. 2° Est ejus exemplar. — IV. 3° Et merces. — V. Nam servitus est via securior, rectior, et facilior ad cœlum.

II. Punctum. — VI. Debita servorum : 1° Servire fideliter ; 2° Libenter; 3° Humiliter.

III. Punctum. —VII. Motiva : 1° Ex parte Dei ; 2° Proximi ; 3° Servi.

Conclusio. — Monita pro Dominis.

Premier point. — I. Puisque les maîtres de la vie spirituelle disent ordinairement, que pour nous rendre parfaits en notre vocation, il importe beaucoup d'en concevoir une grande estime, afin d'exciter les serviteurs à se bien acquitter de leur devoir, je leur dois montrer au premier point de mon discours, la noblesse et l'excellence de leur vocation; et cela, premièrement, en ce qu'elle vient de Dieu; secondement, en ce qu'elle regarde et imite Dieu ; en troisième lieu, en ce qu'elle nous conduit à Dieu, c'est-à-dire que Dieu en est l'auteur, la forme exemplaire, la récompense et la dernière fin.

Dieu en est l'auteur, et si nous nous appliquions à remarquer avec attention les traits admirables de la providence de Dieu, en la production et en la conduite de ses créatures, nous verrions que ses ouvrages ne sont pas faits de pièces détachées, mais de parties bien proportionnées, qui s'entretiennent les unes aux autres et qui se correspondent, qui sont enchâssées l'une dans l'autre, dépendantes l'une de l'autre, et subordonnées l'une à l'autre : *Quæ à Deo sunt, ordinata sunt.*

Nous pourrions vérifier cette doctrine de saint Paul, par une induction tirée de ce que nous voyons au monde naturel, au monde ecclésiastique, et au monde civil ou politique. Au monde naturel, nous savons que les globes célestes, et que les astres qui y sont attachés, ont un empire continuel sur les éléments, sur les corps mixtes et sur les plantes, sur les animaux et sur les autres créatures sublunaires, qu'ils rendent la terre féconde, qu'ils causent le flux et reflux de la mer, qu'ils produisent les métaux, qu'ils forment les météores en l'air, qu'ils vivifient les plantes, et qu'ils contribuent à la génération et à la conservation des animaux : *Sol et homo generant hominem.* Que si de la terre nous montons au-dessus du firmament, nous apprendrons de saint Denis, que les plus hautes hiérarchies des anges, purgent, éclairent et perfectionnent les plus basses; et qu'en l'ordre de la grâce et au monde ecclésiastique, les paroissiens sont sous la conduite des curés, les curés sous les archiprêtres, les archiprêtres sous les évêques, les évêques sous les archevêques et les archevêques sous le pape.

II. Qu'enfin au monde de la république civile, les rois commandent aux gouverneurs des provinces, les gouverneurs aux magistrats des villes, les magistrats aux bourgeois, les bourgeois à leurs serviteurs; c'est que, comme dit le prophète Isaïe, Dieu soutient avec trois doigts tout le contour de l'univers; c'est-à-dire qu'il emploie ses trois divines perfections, sa puissance infinie, sa sagesse

incompréhensible et sa bonté ineffable, non-seulement à la création, mais aussi à la conservation et au gouvernement du monde.

Il montre sa puissance et la grandeur de sa majesté; c'est la marque d'un grand roi d'avoir des princes pour ses sujets, et c'est la grandeur et l'honneur d'un monarque, d'avoir des rois pour vassaux. Or, comment Dieu pourrait-il s'appeler le Roi des rois, s'il n'y avait point de rois? Comment serait-il le Seigneur des seigneurs, s'il n'y avait point de seigneurs, et comment pourrait-on dire de lui : *Terribili et ei qui aufert spiritum principum, terribili apud reges terræ*, s'il n'y avait ni prince ni monarque sur la terre.

Il montre sa sagesse en ce qu'il sait accorder par une admirable économie, ses créatures qui ont des qualités, des humeurs et des naturels, non-seulement disproportionnés, mais contraires et opposés; qu'il en sait composer une harmonie très-agréable, qu'il les arrange en bon ordre, qu'il les assujettit et les réfère l'une à l'autre, qu'il conduit les inférieures par les supérieures, et les moins nobles par les plus excellentes, les grossières par les plus adroites et les imparfaites par les plus parfaites.

Il montre sa bonté en ce qu'il communique aux supérieurs sa puissance et sa souveraineté qui est un des plus riches fleurons de sa couronne et l'un des plus nobles apanages de son domaine, en ce qu'il daigne les associer à la conduite de leurs inférieurs, qu'il pourrait aisément régir et gouverner par lui-même. Ce qui vous montre évidemment, mon frère, que votre qualité et condition de serviteur est une œuvre de Dieu, un trait de sa providence, un effet de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté infinie, et un effet qui procède de trois causes si nobles, si dignes et si divines, ne peut être que très-noble, très-excellent et très-digne en toutes ses circonstances.

III. Il est si digne et si excellent, que le Fils de Dieu désirant être serviteur et ne le pouvant être en sa nature divine et incréée, a daigné se faire homme et s'incarner au sein de la très-sainte Vierge, afin qu'épousant notre nature, il épousât quant et quant la qualité de serviteur, qui lui est essentiellement et inséparablement attachée; c'est son Apôtre qui nous l'enseigne : Le Sauveur, dit-il, qui était Dieu, égal et consubstantiel à son Père, a daigné s'anéantir soi-même et prendre la forme de serviteur : *Hoc enim sentite in vobis quod et in Christo Jesu, qui cùm in formâ Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo, sed semetipsum exinanivit formam servi accipiens* (Philip. 2, 6); la forme, ce n'est pas à dire seulement l'apparence, mais l'état, la qualité et la condition de serviteur, comme disant : *Cùm in formâ Dei esset,* c'est-à-dire, l'essence et la nature, et il l'a montré par effet; car c'est le propre d'un serviteur de ne pas faire sa volonté, mais celle d'autrui; de rendre service à ceux de la maison, de ne pas répondre quand on le réprimande. Et Jésus dit en l'Ecriture : Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais celle de mon Père; non pour être servi, mais pour servir; j'ai été comme un homme, qui n'a rien à répliquer à ceux qui le calomnient : *Descendi de cœlo, non ut faciam voluntatem meam sed voluntatem ejus qui misit me* (Joan.

6, 36); *Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare* (Matth. 20, 28); *Factus sum sicut homo non audiens et non habens in ore suo redargutiones* (Ps. 37, 15).

C'est l'office d'un serviteur de se ceindre d'un tablier, de laver les pieds à ceux de la famille; et Jésus-Christ l'a fait en la dernière cène; c'est le devoir d'un serviteur de balayer la maison et de porter sur soi les ordures; et Jésus a balayé l'Église, qui est la maison de Dieu; il a porté sur soi les ordures de nos péchés : *Posuit in eo iniquitates omnium nostrûm*, il a donc honoré votre état, puisqu'il l'a daigné exercer; comme si le roi exerçait la médecine, la musique ou la peinture, on tiendrait à honneur d'être de même profession que lui; et comme le poète chrétien a dit que Jésus a sanctifié en soi nos souffrances et nos peines, ayant daigné s'y assujettir.

Pœnam vestivit honore,
Ipsaque sanctificans in se tormenta beavit :

Ainsi nous pouvons et nous devons dire, qu'il a agrandi, ennobli, sanctifié et déifié en soi la condition servile, il en est l'honneur et la gloire, il en est l'idée et le patron.

IV. Il en est la fin et la récompense : *Erit merces operi tuo;* il n'y a genre de vie, où l'on puisse faire son salut plus aisément qu'en celui-ci. Quand un jeune homme ou une jeune fille se veulent donner à Dieu et prendre un genre de vie pour le servir, on fait tant de prières, tant de consultes et d'informations pour connaître à quel état Dieu les appelle; vous n'avez pas besoin de tant d'enquêtes, si vous êtes serviteur ou servante, vous êtes certain que Dieu vous a mis en ce genre de vie et que sa volonté est que vous y demeuriez. Car saint Paul (1. Cor. 7, 20) exhortant les chrétiens à n'être pas toujours à changer, mais à être constants en leur vocation, ne le recommande à personne en particulier, qu'à ceux qui sont en service; ayant dit que chacun demeure en la vocation à laquelle il a été appelé, il n'ajoute pas : Etes-vous roi, êtes-vous président, ou bien êtes-vous conseiller? demeurez en cet office; mais il ajoute : Etes-vous appelé à la servitude? demeurez-y : *Servus vocatus es non sit tibi curæ.* Parce qu'il arrive souvent que ce n'est pas Dieu qui vous a appelé à la royauté, aux grandeurs, ni aux richesses et aux dignités ecclésiastiques ou séculières, mais que c'est votre présomption, votre avarice, ou l'ambition de vos parents ou de vos ancêtres; ou que si Dieu vous y a appelé, c'est possible par réprobation, par jugement et pour punition de vos péchés ou des péchés de vos aïeux; mais à la servitude, à la bassesse et à l'humiliation, c'est ordinairement Dieu qui vous y appelle, et cela par providence, par prédestination, par désir et intention de vous sauver. Aussi trouvons-nous bien en l'Ecriture, que Dieu s'est repenti d'avoir élevé quelqu'un à la royauté; d'où vient qu'il disait à Samuel : Je me repens d'avoir fait choisir Saül pour le roi de mon peuple, la grandeur l'a corrompu, il était innocent comme un enfant d'un an, et depuis qu'il est sur le trône, il est devenu malicieux comme un renard (1. Reg. 15, 11). Mais nous ne

lisons point dans les saintes Lettres que Dieu se soit jamais repenti d'avoir mis quelqu'un en service ; au contraire, saint Paul ajoute : Si vous pouvez sortir de servitude, n'en sortez pas : *Sed et si potes fieri liber, magis utere, nempe servitute* (1. Cor. 7, 20) ; il n'y a point d'état dans le monde où vous puissiez vous rendre plus agréable à Dieu, c'est la voie la plus assurée, la plus droite et la plus aisée que vous puissiez tenir pour vous acheminer au ciel.

V. C'est ce que Job enseigne en peu de paroles par trois belles comparaisons : *Homo natus ad laborem, sicut avis ad volatum;* c'est un chemin plus assuré et plus exempt de danger, l'oiseau qui vole et qui se promène en l'air, ne tombe pas si aisément dans les piéges ou dans les filets des chasseurs, que celui qui s'arrête amorcé par quelque grain ou acharné à une voirie ; les serviteurs et les gens de basse condition qui sont toujours occupés à quelque exercice pour gagner leur vie, ne sont pas si exposés aux tentations du monde, du diable et de la chair, que ces gens qui mènent une vie fainéante, toute pourrie de paresse et d'oisiveté. D'où vient que saint Jérôme écrivant à son ami, dit : Faites que le diable vous trouve toujours occupé quand il viendra vous tenter [1] en votre condition servile, étant obligé de travailler quasi continuellement, vous n'avez pas le loisir d'écouter les tentations de Satan, votre chair matée et mortifiée par le travail ne regimbe pas aisément, et vous allez plus droit au ciel.

Au lieu de ces paroles : *Sicut avis ad volatum*, une autre version porte *Sicut aquila*, ou *sicut pulli aquilæ ad volandum*. Elien dit qu'il y a cette différence entre l'aigle et les autres oiseaux, que les autres, volant vers le ciel, y vont de biais en tournoyant, mais que l'aigle y monte tout droit et comme aplomb. Les grands et les riches du monde vont en paradis s'ils sont gens de bien ; mais pour l'ordinaire, avec un peu de détour, la plupart passent par le purgatoire, pour les péchés qu'ils ont commis ou en acquérant, ou en conservant, ou en possédant avec trop d'affection les biens de la terre ; mais les bons serviteurs font leurs pénitences en ce monde, la vie humble et laborieuse qu'ils mènent est une pénitence continuelle, qui satisfait à la justice de Dieu et qui acquitte la peine qu'ils ont méritée par leurs péchés. Enfin, il n'y a point de pénitence plus aisée ni plus salutaire tout ensemble, qu'une grande ferveur en l'amour de Dieu.

Au lieu de ces paroles : *Sicut avis ad volatum*, quelques-uns traduisent derechef : *Sicut filii ignis*, c'est-à-dire que comme les bluettes de feu montent en haut, les serviteurs qui travaillent avec les dispositions que saint Paul leur enseigne, et que nous leur dirons maintenant, ont plus de commodité d'être fervents en l'amour de Dieu, et de faire toutes choses par ce salutaire motif. Car un père de famille, s'il n'est extrêmement détaché, regarde et prétend en toutes ses actions l'avancement de sa fortune et l'intérêt de sa maison, et si c'est là son unique attention, il n'a point d'amour de Dieu ni de mérite en ses actions ; mais un pauvre serviteur, qui ne gagne rien en ce monde que l'entretien de sa vie, bien

[1] Facito semper aliquid ut inveniat te diabolus occupatum (Hieron.).

simple et bien chétive, peut aisément faire ses actions pour la seule gloire de Dieu, et par esprit d'obéissance à la volonté divine. Mais que doit-il faire pour cela? Saint Paul vous le va dire au second point de ce discours.

Deuxième point. — VI. Saint Paul donc enseigne aux serviteurs, en divers lieux de ses épîtres, mais principalement en celle qu'il écrit aux Ephésiens et aux Colossiens, avec quelle disposition ils doivent rendre service à leurs maîtres; voici comme il leur parle : Serviteurs, obéissez à vos maîtres charnels avec crainte et tremblement, en simplicité de cœur, comme Jésus-Christ, non-seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous et pour leur plaire, mais comme serviteurs de Jésus-Christ, faisant la volonté de Dieu cordialement et de bonne volonté, et rendant service à vos maîtres comme à Notre-Seigneur. *Servi obedite dominis carnalibus cum timore et tremore, in simplicitate cordis vestri sicut Christo non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed ut servi Christi facientes voluntatem Dei ex animo, cum bonâ voluntate servientes, sicut Domino non hominibus, scientes quoniam unusquisque quodcumque fecerit bonum hoc recipiet à Domino, sive servus sive liber* (Ephes. 6, 5; Coloss. 3, 22). Quand saint Paul dit par trois fois : *Sicut Christo, ut servi Christo et sicut Domino*, il exprime trois qualités que doit avoir votre obéissance : premièrement, vous devez servir devant Jésus-Christ et en sa présence, et pour cela avec fidélité; secondement, pour l'amour de Jésus-Christ et pour ce sujet avec cordialité; en troisième lieu, comme servant à Jésus-Christ même, et pour cela avec humilité.

1° Avec fidélité, afin que vous puissiez dire comme cette femme de Sparte qui, étant demandée pour être servante, et interrogée de ce qu'elle saurait faire, répondit hardiment : Je sais être fidèle. C'est la plus belle qualité que vous puissiez avoir; c'est le meilleur métier que vous puissiez faire que d'être fidèle; être fidèle de cœur et d'esprit, que vous ayez autant de soin de conserver et d'augmenter le bien de leur maître que si c'était le vôtre propre, être fidèle de la langue, ne conter jamais hors de la maison ce qu'on y fait, ce qu'on y dit ni ce qu'on y mange; n'être pas cause de querelles par des rapports de flatterie, rapportant à monsieur ce que mademoiselle a dit, ni à mademoiselle ce que monsieur a fait; parlant à la belle-mère au désavantage de la bru, ou à la bru au désavantage de la belle-mère; aigrissant votre maîtresse contre les serviteurs, et les servantes contre votre maîtresse. Etre fidèle de la bouche, n'être point sujet à la gourmandise ni à la friandise, ne point tirer de vin, ne prendre point de viande pour contenter votre sensualité, ou pour friponner avec vos compagnes.

Etre fidèle de la main, *Non fraudentes,* dit saint Paul (Tit. 2, 10), μὴ νοσφιζομένους; Vatable traduit : *Non suffurantes;* vous abstenir non-seulement des grands larcins, mais aussi de cette liberté que plusieurs prennent de grappiller tantôt deux liards et tantôt quatre deniers, sous prétexte que ce qu'ils prennent chaque fois est peu de chose : *Non fraudantes, sed in omnibus bonam fidem ostendentes;* ne pas permettre que les autres serviteurs, que les enfants

de la maison ou autres, fassent tort au blé, au vin, à la viande ni au linge que vous avez en charge.

Etre fidèle de tout le corps, vous employer tout de bon à tout ce que vous savez être pour le profit de votre maître, sans perdre le temps à des amusements, sans attendre qu'on vous commande, autant en l'absence qu'en la présence du maître, avec simplicité et sincérité de cœur : *In simplicitate cordis vestri, non ad oculum servientes* (Ephes. 6.)

Ne faites pas comme Giézy, serviteur du prophète Elisée. Le prophète avait guéri miraculeusement de la lèpre le connétable du roi de Syrie, nommé Naaman. Ce seigneur lui offrit de grands présents en récompense d'un si grand bénéfice; mais le prophète les refusa, étant bien éloigné de commettre cette simonie. Mais si tôt que le connétable est hors de la ville, Giézy dit en soi-même (4. Reg. 5, 21) : C'est grand dommage que mon maître ait refusé tant de présents d'un homme qui est si à son aise et qui les offrait d'un si bon cœur; il court donc après le carrosse, et si tôt que Naaman l'aperçoit, il met pied à terre, lui vient au devant : Qu'y a-t-il? et que désirez-vous de moi, dit-il à Giézy? Monsieur, répondit Giézy, mon maître m'a envoyé pour vous prier de lui faire la charité de quelque argent pour des hôtes qui lui sont arrivés. Très-volontiers, dit Naaman; il lui en donne beaucoup plus qu'il n'en demandait et des hardes de grand prix. Mais quand il fut de retour le soir à la maison, faisant le bon valet, le Prophète lui dit : D'où venez-vous, Giézy? Mon maître, je ne suis point sorti de la maison. Vous n'êtes pas sorti de la maison, dit le Prophète? Pourquoi êtes-vous menteur ajoutant péché sur péché? Vous n'êtes pas seulement sorti de la maison, mais de la ville, et mon esprit était auprès de vous quand le connétable vous est venu au devant; j'ai vu de point en point tout ce qui s'est passé en cette rencontre. Vous avez pris des présents de Naaman, et pour cela, vous et votre postérité, vous serez infectés de la lèpre à perpétuité : *In sempiternum.* Cette parole eut son effet sur-le-champ, il fut à ce même instant couvert d'une horrible lèpre.

La même chose vous arrive souvent et vous n'y pensez pas, quand vous dérobez le bien de votre maître, quand vous le consumez en débauches et en friponneries, quand vous le laissez perdre par votre négligence, vous vous imaginez que personne n'en sait rien; le grand Maître vous voit, l'esprit de Dieu vous est présent, la ladrerie spirituelle du péché s'attache à votre âme : lèpre qui est une maladie incurable, dont il n'y a médecin spirituel qui puisse vous guérir, si vous ne restituez, et vous ne le ferez pas; et votre confesseur ne vous en délivrera pas par l'absolution, marquez-le bien : *Non remittitur peccatum nisi restituatur ablatum;* ces larcins, ces friponneries et ces fourberies qui font tort au bien de votre maître, vous obligent à restitution, vous n'en faites point d'état, vous ne vous en confessez point, ou si vous vous en confessez, ce n'est qu'à demi et en déguisant l'affaire; vous changez de confesseur à Pâques afin qu'on ne connaisse pas qu'il n'y a point d'amendement en vous; vous mourez en cet état, et la ladrerie du péché demeurera en vous à perpétuité. En vérité, quand l'occasion

de faire ces friponneries se présente, si votre maître était présent, les commettriez-vous? Et Dieu est toujours auprès de vous, il a les yeux collés sur vous, il vous regarde attentivement; ne faites pas en sa présence ce que vous ne voudriez pas faire en la présence d'un homme mortel; craignez la damnation éternelle, du moins autant que vous craindriez des coups de bâton ou des soufflets; servez fidèlement, puisque vous servez devant Dieu.

2° Mais servez cordialement, puisque vous servez ou que vous devez servir pour l'amour de Dieu; si vous servez pour l'amour de Dieu, vous n'obéirez point à votre maître quand il vous commandera quelque chose contre la volonté de Dieu, vous ne porterez pas des poulets et ne ferez pas des messages d'amour. Ne vous y trompez pas, vous n'êtes pas déchargé devant Dieu; pour dire : J'ai fait une action noire, mais c'est mon maître qui me l'a commandée. Votre maître sera damné pour l'avoir commandée, et vous pour lui avoir obéi; comme si le maître d'hôtel du roi commandait à son valet de faire quelque chose contre la personne ou le service de sa majesté; ce valet ne serait pas justifié disant : Mon maître qui est serviteur du roi me l'a commandé; il serait pendu ou brisé sur la roue avec toutes ses excuses. Sur quoi vous devez remarquer qu'il peut arriver que votre maître vous commande quelque chose contre les commandements de l'Eglise, ou contre les commandements de Dieu; si c'est contre les commandements de l'Eglise, comme de travailler ou d'aller aux champs, et de perdre la messe un jour de fête, encore qu'il ne le fasse pas par mépris de l'Eglise, mais par avarice ou quelque autre pareil motif; il fait mal, mais l'Eglise ne vous oblige pas de rompre avec lui et de quitter son service pour la première ou la seconde fois, parce qu'il en peut avoir quelque sujet ou quelque nécessité que vous ne savez pas; mais s'il en fait coutume, il faut choisir le temps quand il sera en bonne humeur, et lui dire : Monsieur, mes confesseurs me reprennent quand je travaille les jours de fête, et me menacent de me refuser l'absolution ; je vous prie de ne m'y plus obliger; et puis, s'il ne le fait, il faut quitter son service au plus tard à la fin de l'année; que s'il vous commandait quelque chose contre les commandements de Dieu, comme de vous parjurer, de dérober, de vous battre en duel, d'injurier et de quereller le prochain, ou bien de consentir à une impureté; oh! plutôt mourir que de lui obéir une seule fois. Vous devez dire comme saint Pierre aux Actes des Apôtres (Act. 5, 29) : Est-il juste d'obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu? Comme ce soldat Israélite à qui son capitaine Joab disait : Tu devais passer ton épée au travers du corps d'Absalon, et je t'eusse donné bonne récompense. Quand vous me mettriez dans la main mille sicles d'argent, repartit le soldat, je n'en ferais rien; quoi! ne savez-vous pas que le roi nous l'a défendu expressément? Mais quand votre maître vous commande quelque chose qui n'est pas contre les commandements de Dieu ni de l'Eglise, vous y devez obéir non à regret, non à contre-cœur, ni en contredisant, rechignant, grondant, ou murmurant et par dépit, mais de bon cœur, avec ardeur, amour et joie : *Ex animo, cum bonâ voluntate, non ex necessitate*, dit

saint Paul : il l'exprime en divers termes pour en inculquer l'importance.

Pour mériter en obéissant, il faut obéir pour l'amour de Dieu, et ce qu'on fait pour l'amour de Dieu, il le faut faire de bon cœur : *Hilarem datorem diligit Deus*; vous ôtez la moëlle de votre sacrifice, et toute la bonne grâce de votre action quand vous la faites mal volontiers.

3° Il faut obéir non-seulement pour l'amour de Jésus, mais comme à Jésus avec honneur et respect, avec crainte et révérence : *Cum timore, et tremore*, dit saint Paul, *servi dominos suos omni honore dignos arbitrentur* (1. ad Tim. 6, 1). Notez, *dignos*, l'honneur que vous leur rendez n'est pas un honneur gratuit et de surérogation, mais de devoir et d'obligation ; vous le leur devez, ils en sont dignes et ils le méritent, non-seulement quand ils sont bons et débonnaires, mais aussi quoiqu'ils soient fâcheux et de mauvaise humeur : *Etiam discolis*, dit saint Pierre, parce que leur autorité est une émanation, une image et une expression de la souveraineté de Dieu, et qu'il faut honorer la souveraineté de Dieu en quelque sujet qu'elle se rencontre, comme on doit honorer un gouverneur pauvre ou riche, docte ou ignorant, bien ou mal vêtu, parce que son office est une participation, un rayon, un écoulement et une émanation de la royauté. Ainsi, que votre maître soit dévot ou indévot, vertueux ou vicieux, c'est toujours votre maître et votre supérieur, la puissance qu'il a sur vous vient de Dieu, et tout ce qui vient de Dieu mérite d'être respecté, chéri et honoré, reçu et traité avec révérence : *Omni honore dignos.*

Honneur intérieur : vous devez considérer la personne de Jésus en celle de votre maître et de votre maîtresse, excuser en vous-même leurs fautes, supporter leurs imperfections. Honneur intérieur, ne leur répondre point arrogamment, ne vous pas moquer d'eux en leur absence, ne pas découvrir leurs vices, parler toujours d'eux honorablement et porter du respect à tout ce qui leur appartient. Saül persécutait injustement David ; David était déjà désigné et consacré roi de la part de Dieu, et Saül était réprouvé. Et néanmoins, parce que Saül possédait encore actuellement le royaume, David se repentit d'un petit manquement de respect qu'il commit contre lui à bon dessein : car David étant caché dans une grotte, Saül qui le poursuivait à mort par envie, vint à la même caverne sans savoir qu'il y fût. David, pour lui montrer qu'il ne lui voulait point de mal et qu'il lui en pouvait bien faire s'il l'eut voulu, lui coupa tout doucement par derrière un petit bout de sa casaque (1. Reg. 24, 5) ; c'était bien peu de chose, et néanmoins il s'en repentit et en fit pénitence : *Percussit cor suum David quod abscidisset oram chlamydis Saül.* Et les Hébreux ont par tradition, qu'en punition de cette faute il fut transi d'un si grand froid en sa dernière maladie, que toutes les couvertures dont on le chargeait, ne le pouvaient échauffer, comme il est dit en l'Ecriture, tant il faut porter de respect à tout ce qui appartient aux supérieurs.

TROISIÈME POINT. — VII. 1° *Ne blasphemetur nomen et doc-*

trina Christi. Pour ne pas donner sujet de parler mal de Notre Seigneur et de sa doctrine, quand vous laissez perdre le bien de votre maître par votre négligence, quand vous ne faites pas ce qui est de votre charge, vous en remettant aux autres, quand vous vous amusez une heure à un message que vous pourriez faire en un quart d'heure, vous êtes cause que votre maître blasphème, que votre maîtresse s'impatiente, que les domestiques vous maudissent et vous injurient, et même qu'ils médisent de la parole de Dieu et des sacrements, parce que vous les fréquentez et que vous n'en êtes pas meilleur; ils font très-mal, mais vous en êtes responsable, parce que vous en êtes cause. Au lieu que si vous faites bien votre devoir, et si vous êtes vertueux, Dieu en reçoit beaucoup d'honneur, et son saint Nom en est beaucoup glorifié.

Si les grands aiment et servent Dieu, ce n'est pas grande merveille, car ils lui sont fort obligés; il les comble de prospérités, ils ont beaucoup de lumières et de connaissances; mais si vous êtes dévot et vertueux, si vous faites diligemment et paisiblement ce qui est de votre devoir en la maison; si vous avez soin d'instruire les enfants en l'amour et la crainte de Dieu, si vous employez le temps qui vous reste à prier Dieu, vous, dis-je, qui avez peu d'esprit et de savoir, vous qui êtes pauvre et humilié par la providence de Dieu, votre amour est plus désintéressé, plus pur, plus héroïque et méritoire; vous servez d'ornement à la doctrine de Jésus-Christ : *Ut doctrinam Salvatoris nostri Dei ornent in omnibus.*

2° Vous servez d'exemple à toute la maison, de bonne odeur à toute la ville, car, comme disait un saint prélat de notre temps, qui faisait des conférences spirituelles à ses serviteurs, les artisans, les manœuvres et les serviteurs font la plus grande partie de la ville, et cette sorte de gens, pour l'ordinaire, ne prennent exemple que de leurs semblables; s'ils voient un évêque, un chanoine ou un religieux modeste et retenu, ils disent, c'est son devoir, c'est son métier, c'est sa profession; pour moi, je ne suis pas évêque, ni chanoine, ni religieux; mais quand ils voient un serviteur ou une servante, un cuisinier ou un valet de chambre dévot, vertueux et consciencieux, ils en sont touchés, ils n'ont plus d'excuse, ils sont convaincus, et ils font plus de profit de cet exemple que d'une prédication : *Verba movent, exempla trahunt;* ainsi sainte Maxime, esclave d'un Vandale en Afrique, convertit à la foi saint Martinien et saint Saturnien qui étaient serviteurs avec elle, et fut cause qu'ils endurèrent le martyre[1].

Au *Pré spirituel*, il est dit qu'un bon religieux nommé Jean, qui fut depuis disciple de l'abbé Ammon, servit l'espace de douze ans, avec grande charité et cordialité, un malade qui, pendant tout ce temps-là, ne lui dit jamais une douce parole, mais au contraire il le traitait toujours fort rudement; ce malade fâcheux étant sur le point de mourir, environné de plusieurs anachorètes, fit appeler son bon serviteur, et le prenant par la main, il lui dit tendrement : Adieu, adieu, adieu; puis se tournant vers les assistants, il le leur recommanda de grande affection, disant : Voilà un

[1] Victor Utic., lib. 1. *de Persec. Vandal.*

ange et non pas un homme, puisque l'espace de douze ans il m'a toujours servi en mes maladies, avec beaucoup de promptitude et d'allégresse, quoiqu'il n'ait jamais eu une bonne parole de moi.

3° Vous serez en leur compagnie et participerez à leur couronne, si vous imitez leurs vertus : *A Domino recipietis retributionem hæreditatis.* Si vous travailliez en une mine de fer ou de plomb, et qu'un homme sage vous dît : Mon ami, vous peinez beaucoup et vous gagnez peu, il y a là auprès une mine d'or, creusez-y : vous n'aurez pas plus de peine et vous gagnerez beaucoup plus; ne seriez-vous pas privé de jugement si vous ne suiviez cet avis? Saint Paul vous dit : Quand vous ne servez votre maître que par manière d'acquit et pour un salaire temporel, votre métier est, si on le peut dire, un métier de gagne-petit; faites mieux, changez de motif et de disposition, et vous gagnerez des trésors, des couronnes et des récompenses éternelles.

Car, ou votre maître et votre maîtresse sont gens de bien et pieux, ou non; s'ils sont dévots, vous devez souvent dire : Mon Dieu, je ne suis pas digne de vous servir, je suis trop peu de chose, je veux servir mon maître pour l'amour de vous; ce m'est encore trop d'honneur et de gloire de servir vos serviteurs, je veux apprêter le dîner, je veux faire la chambre, je veux garder les enfants de mon maître et de ma maîtresse, afin qu'ils aient le loisir de hanter les églises, de vous honorer, ou de visiter les pauvres; si vous faisiez ainsi, toutes les bonnes œuvres vous seraient imputées. Saint Augustin dit que saint Paul gardant les vêtements de ceux qui lapidaient saint Etienne, le lapidait par la main de tous; qu'il était coupable des péchés de tous; à plus forte raison, si vous faites les affaires de vos maîtres, afin qu'ils puissent vaquer aux bonnes œuvres, vous partagerez avec eux le mérite de leurs bonnes œuvres : *Æqua pars erit descendentis ad prælium, et remanentis ad sarcinas.*

S'ils sont méchants et vicieux, il faut honorer en eux la souveraineté de Dieu; il faut travailler de bon cœur pour obéir à ce commandement : *Tu gagneras ton pain à la sueur de ton visage;* il les faut servir de bonne grâce, pour les convertir et les gagner à Dieu par votre bon exemple. Car enfin la vertu se fait aimer et admirer même par ses ennemis, elle a je ne sais quel empire et charme naturel sur les cœurs les plus durs et rebelles; tôt ou tard on reconnaîtra votre fidélité, votre diligence, ou votre prud'hommie, et on vous estimera, on vous chérira et on vous conservera précieusement, vous serez comme un demi-maître en la maison, comme nous avons vu de Joseph, d'Eliézer et de plusieurs autres, comme saint Chrysostome remarque sur la fin de l'Homélie quatrième sur l'Epître à Tite.

Conclusion. — Concluons avec saint Paul pour l'instruction des maîtres, afin qu'il n'y ait personne qui ne profite de ce sermon. L'Apôtre ayant recommandé aux serviteurs leurs devoirs envers leurs maîtres, comme nous l'avons vu, ajoute : *Et vos Domini eadem facite illis, scientes quia et illorum, et vester Dominus est in cœlis, et personarum acceptio non est apud Deum* (Ephes. 6, 9).

Et vous, maîtres, rendez-leur la pareille, et si ce n'était pas alors de simples serviteurs, pour rendre service comme sont ceux de maintenant, mais des esclaves qui étaient en servitude, je ne vous oserais pas dire le même; mais je vous dirai ce qu'on dit autrefois à un religieux impatient : Carloman, fils aîné de Charles Martel, et frère de Pépin, roi de France, va inconnu au Mont-Cassin, avec un de ses plus fidèles serviteurs. Il demande à parler à l'abbé; il se prosterne devant lui, disant : Mon Père, voici un pauvre homicide, tout chargé d'iniquités, qui vous demande miséricorde. D'où êtes-vous? lui dit l'abbé. Je suis un misérable Français qui suis sorti de mon pays, pour venir faire pénitence et expier mes crimes en ce monastère, s'il vous plaît de m'y recevoir. Il faut remarquer, que ces homicides dont il parlait, c'est qu'il avait tué des barbares en des guerres très-justes; et ainsi il est reçu au monastère avec son second. Après le noviciat et la profession, on le met à la cuisine pour servir le cuisinier; mais comme il n'avait jamais appris ce métier, il y commettait plusieurs fautes; si bien, que le cuisinier qui n'était pas des plus patients, lui disait : Qui m'a ici amené ce lourdaut! quelle pécore m'a-t-on ici donnée! et lui donnait de grands soufflets. Le saint prince, tout doucement lui répondait : Mon frère, Dieu vous le pardonne! D'autres fois, il lui donnait de grands coups de poing sur le dos, et ce saint derechef, lui disait : Mon frère, Dieu vous le pardonne! Mais comme il recommençait toujours à le frapper, le serviteur du saint perdant patience, lui dit : Savez-vous bien qui est celui que vous maltraitez? c'est Carloman, frère du roi de France. Votre serviteur doit apprendre de ce bon prince à souffrir patiemment les torts, les mépris, les injures que vous lui faites, à les recevoir et endurer pour pénitence de ses péchés; mais quand vous serez au jugement de Dieu, et que vous le verrez parmi les bienheureux, on vous dira : Savez-vous bien à qui vous vous êtes joué, qui est celui que vous avez méprisé? c'est un prince, non de France, mais du ciel; c'est un enfant de Dieu, c'est un frère de Jésus-Christ, et Dieu sait comme vous en serez puni ensuite (Baronius, ann. 747).

Disons donc avec saint Chysostome (hom. 16, *in* 1. *ad Timoth.*) : Faites pour le moins à Dieu, qui est votre souverain Maître, comme vous voulez que vos serviteurs vous fassent. Votre serviteur est obligé d'honorer en vous l'autorité que vous avez sur lui, parce que c'est une expression et une émanation de la souveraineté de Dieu; donc, à plus forte raison, vous êtes obligé d'honorer la souveraineté de Dieu. Si l'image est digne d'honneur, beaucoup plus l'est l'original; s'il faut honorer l'effigie du roi, à plus forte raison sa personne. Peut-être que vous n'avez point d'ascendant sur votre serviteur que dans les biens de la fortune, et que, dans ceux de nature et de grâce, il vous est égal, et possible mieux partagé. Il est homme comme vous, racheté comme vous, il est chrétien comme vous, enfant de l'Eglise comme vous, participant des sacrements, destiné à la gloire, et peut-être à une gloire plus éminente que vous; mais Dieu est avantagé d'une nature infiniment relevée et supérieure à la vôtre, votre serviteur n'est pas votre ouvrage; car vous ne l'avez pas créé, et il était possible au monde

devant vous; mais vous êtes la création de Dieu, il vous a donné l'âme, le corps, et l'être avec tous ses apanages; vous ne donnez à votre serviteur que le simple entretien de sa vie bien petitement, vos restes ou des viandes grossières; mais Dieu vous fait bonne chère, il vous nourrit délicatement, il vous donne en abondance des viandes, des vêtements, du logement, des meubles et des héritages. Vous employez votre valet au service de vos enfants, et Dieu a livré pour vous son Fils unique bien-aimé, très-parfait et l'objet de sa complaisance : *Ut servum redimeret, filio suo non pepercit.* Vous ne promettez à votre valet que des petits gages d'une pièce d'argent, et Dieu vous promet et vous prépare pour récompense des biens infinis et incompréhensibles; cependant vous voulez que votre valet vous serve fidèlement, cordialement et respectueusement, et vous ne voulez pas servir votre Dieu, où est la justice, l'équité, la raison et le sens commun?

Croyez-moi, dites comme David, et dites-le non-seulement de bouche, mais de cœur, d'affection et d'effet : Seigneur, je suis votre serviteur et le fils de votre servante : *O Domine! ego servus tuus et filius ancillæ tuæ* (Psal. 115). Je suis votre serviteur en l'ordre de la nature, par la création : car je suis le fils de votre créature, et la créature est naturellement esclave du Créateur. Je suis votre serviteur en l'ordre de la grâce, par la rédemption; car vous m'avez racheté. Je suis votre serviteur, par le choix libre et volontaire que je fais de cette noble qualité, qualité que j'estime plus que tout ce que je puis acquérir et posséder en ce monde; car être votre esclave, c'est être libre; vous obéir, c'est être grand; vous aimer, c'est être heureux, et vous servir, c'est régner. *Amen.*

SERMON LVI.

DES INIMITIÉS.

Non occides.
Vous ne tuerez pas. (Exod. 20.)

Homicide point ne seras de fait, ni volontairement. C'est avec beaucoup de raison qu'on ajoute ces paroles *de fait ni volontairement,* car les homicides actuels et de fait sont rares; mais homicides de volonté sont en grand nombre. Il n'est rien de si commun dans le monde que les inimitiés; et saint Jean l'Evangéliste dit : Celui qui hait son frère chrétien est homicide : *Omnis qui odit fratrem suum homicida est* (1. Joan. 3, 15). Pour traiter utilement ce sujet, je diviserai mon discours en deux points : au premier nous verrons les causes qui ont coutume d'engendrer et de fomenter les inimitiés; au second, nous verrons les motifs qui les doivent étouffer en nos cœurs. Un des principaux, c'est l'imitation de votre grande charité, ô sainte Vierge! Vous êtes cette sacrée litière que le mystique Salomon s'est fabriquée d'étoffe incorruptible pour lui servir de demeure : *Ferculum fecit sibi rex Salomon de lignis Libani.* Ce qui est le plus remarquable et le plus

admirable en cette litière, c'est que *media ejus*, ou selon la version des Septante, ἐντός αυτου, *interiora ejus charitate constravit.* Votre âme sainte, qui est le dedans de cette litière, est tout ornée de charité : *Media ejus charitate constravit.* Le milieu de cette litière, c'est votre sein immaculé, et c'est la charité divine, le Saint-Esprit qui est l'amour personnel, qui a tapissé ce sein virginal; c'est lui qui a formé la sacrée sainte humanité pour y asseoir le vrai Salomon, la sapience éternelle, ainsi que l'ange vous prédit quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Vindicta fuit semper prohibita.

I. Punctum. — I. Quatuor matres quæ generant inimicitias : 1° Antipathia naturalis; 2° Suspicio temeraria; 3° Amicitia inordinata; 4° Avaritia. — II. Quatuor nutrices quæ inimicitias alunt : 1° Superbia; 2° Conscientia erronea; 3° Negligentia confessarii; 4° Lingua, adulatrix.

II. Punctum. — III. Remedia : I. Christi præceptum; 2. Nostrum bonum; 1° honestum; 2° jucundum; 3° utile temporaliter; 4° spiritualiter.

Exorde. — Encore que le Fils de Dieu ait dit à ses disciples au chapitre 6e de saint Matthieu : Vous avez ouï qu'on a dit aux anciens : Tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi; et en saint Jean, chapitre 13e : Je vous donne un nouveau commandement, *que vous vous entr'aimiez*; si est-ce que le commandement du pardon des injures et de la charité envers nos ennemis, n'est pas si propre à la loi évangélique, qu'il n'ait été en usage en la loi de nature, en la loi mosaïque et même parmi les payens les plus modérés et vertueux. Job était en la loi de nature, et le Créateur lui disait : *Cum lapidibus regionum, pactum tuum; lapis quia lædit pedem; pactum quasi pacis actus;* je veux que vous ayez la paix et que vous soyez en bonne intelligence avec ceux mêmes qui vous offensent actuellement; il ne dit pas seulement *cum lapidibus*, mais *cum lapidibus regionum;* ce qui me découvre un beau secret, qui est curieux et remarquable.

Il fait allusion à une maudite coutume qui était autrefois au pays des Arabes, entre lesquels le saint homme Job vivait; coutume arabesque et barbare dont Ulpien fait mention au *Digeste.* Il dit que les Arabes commettaient encore de son temps un crime qu'ils appellent en grec σκοπελισμὸν ἀπό τοῦ σκοπελίζείν, *quod est jaculari;* c'est que quand quelqu'un avait un ennemi, il allait mettre plusieurs pierres en son champ ou héritage, et ces pierres étaient comme un défi ou plutôt une déclaration de guerre et d'hostilité, par laquelle on faisait savoir au maître de ce champ, que s'il était si hardi que de cultiver son héritage on l'assommerait à coups de pierre. Si bien que *cum lapidibus regionum pactum tuum*, c'est-à-dire : Je veux que vous tâchiez d'avoir la paix et vous réconcilier, non-seulement avec ceux qui vous ont autrefois désobligé, mais encore avec ceux qui vous offensent présentement, qui vous dressent des embûches et qui conspirent votre mort. Et en la loi mosaïque il est dit en l'Exode : Si vous rencontrez le bœuf de votre ennemi qui se soit égaré, vous le ramènerez à son maître; si vous voyez l'âne de celui qui vous veut du mal, qui soit tombé sous le faix, vous ne passerez

pas outre, mais vous l'aiderez à le relever. Les amnisties d'Aristide et de Phocion, celles de Socrate, de Licurgue et autres, avec les courtoisies qu'ils ont faites à leurs ennemis, sont trop communes et rebattues, je ne m'y arrête pas.

Que si le Fils de Dieu a dit : Je vous donne un commandement nouveau, c'est-à-dire très-excellent, à la façon des Hébreux, qui appellent nouveau tout ce qui est excellent : *Cantate Domino canticum novum ;* ou en second lieu : *Novum effectivè*, comme *Pallida mors*, disent saint Augustin et Bède, parce que la charité rend l'homme tout nouveau, redresse et renouvelle son intérieur ; ou en troisième lieu, parce que les chrétiens le doivent garder avec un esprit et par un motif tout nouveau qu'ils doivent aimer leur prochain, non par inclination naturelle, mais par charité surnaturelle et pour l'amour de Dieu ; ils le doivent aimer non-seulement comme eux-mêmes, mais comme Jésus-Christ nous aime. Commandement nouveau, en quatrième lieu, parce que quand le Fils de Dieu vint au monde, il était fort vieilli et presque mis en oubli, et le Sauveur l'a renouvelé ; aussi ne dit-il pas : Vous avez lu qu'il est écrit ; mais, Vous avez entendu qu'on a dit : Dieu ne commande jamais la haine des ennemis ; et ces paroles que Jésus-Christ rapporte sont tirées du chapitre 19e du Lévitique, où il y a seulement : Tu aimeras ton ami comme toi-même ; et il n'est pas ajouté : Tu haïras ton ennemi ; mais les Scribes et les Pharisiens, faisant une glose impertinente, une conséquence défectueuse, ont conclu : S'il nous est commandé d'aimer notre ami, donc, au contraire, nous devons haïr notre ennemi ; et c'est contre cette conséquence que Jésus-Christ fait ce commandement : *Ego autem dico vobis*, et quant à moi je vous dis : Aimez vos ennemis. Pour nous acquitter de ce devoir, il est à propos de considérer quelles sont les causes qui engendrent et nourrissent les inimitiés.

Premier point. — I. Premièrement, c'est quelquefois l'antipathie des naturels ; il y a des personnes qui ont des génies si contraires, tant de disproportion et de disconvenance en leur complexion : ils ont des humeurs et des inclinations si différentes, qu'il est quasi impossible, naturellement parlant, de les joindre et accorder ; l'un est gai, jovial, prompt, actif et grand parleur ; l'autre triste, mélancolique, froid, pesant et silencieux ; en ce cas, le plus expédient serait la séparation ; mais quand elle est impossible, parce que c'est un mari et une femme, deux frères de même famille, ou deux bourgeois de même ville et de même rue, alors il faut que la grâce prédomine et corrige la nature ; il est vrai qu'on ne peut pas tout à fait arracher cette antipathie naturelle, éteindre et étouffer cette répugnance et contrariété d'humeurs ; mais c'est une chose de sentir la tentation, et autre chose d'y consentir ; quand vous pouvez gagner sur vous que de passer par-dessus cette aversion et vivre en bonne intelligence avec le prochain pour l'amour de Dieu qui le commande, vous méritez beaucoup, et vous avez tous les jours des occasions de former de riches couronnes que vous trouverez dans le ciel.

2° En second lieu, les jugements téméraires sont souvent cause

des inimitiés. Il y a des esprits qui sont si délicats et sensibles aux moindres mépris, qu'ils s'ombragent de tout; une parole qu'on aura lâchée un peu légèrement, une contenance mal interprétée, un manquement qu'on aura fait de les convier à quelque assemblée par oubli, les touche vivement, et ils s'imaginent qu'on l'a fait à dessein. Le remède en est facile, si on se veut faire tant soit peu de violence. Végèce traitant de l'art militaire, donne à tous les capitaines et généraux d'armée un avis très-important : c'est que quand vous rangez vos escadrons en bataille, il faut donner à vos soldats telle posture, que vous jetiez le soleil aux yeux de votre ennemi : car, par ce moyen, vous l'éblouissez et le surmontez plus aisément. C'est ce que fit le roi de France Philippe-Auguste en cette célèbre bataille qu'il eut contre l'empereur près de Bouvines. Il faut faire de même à celui qui vous veut du mal; pour vaincre sa volonté, il faut convaincre son esprit, parler ensemble, lui ouvrir votre cœur, l'éclaircir sur ce qu'il soupçonne, le rendre capable de la vérité, et vous-même vous en éclaircir. Et parce qu'il y a des gens qui, par superbe ou timidité, ne veulent pas, ou n'osent pas s'adresser les premiers à leur prochain, se découvrir à lui, et lui parler franchement, pour lui jeter le soleil de la vérité dans les yeux, il faut au moins en ce cas se servir de médiateur, entremettre un ami commun, un homme prudent et charitable : le curé, le prédicateur ou le confesseur qui prennent la peine de parler à tous deux, les faire embrasser et moyenner une bonne paix : *Legationem mittens, rogare quæ pacis sunt.*

3o Mais qui croirait que le feu engendrât quelquefois la glace, que la paix apportât la guerre, et que l'amitié produisît des inimitiés; vous avez un ami que vous aimez par trop, vous épousez ses querelles, vous prenez la trempe de ses humeurs, vous vous rendez partisan de ses passions, vous vous déclarez ennemi d'un tiers qui était votre ami, ou qui ne vous a jamais désobligé, parce que votre ami lui veut du mal; ce n'est pas ce que le Saint-Esprit vous conseille : *Noli pro amico fieri inimicus proximo* (Eccli. 6, 1). Tite-Live rapporte un beau trait, qui vient ici fort à propos; il dit que ceux de Capoue ayant guerre contre les Samnites, envoyèrent des ambassadeurs aux Romains, pour faire alliance avec eux, et leur demander secours contre ceux qui les attaquaient : la chose étant proposée au sénat, on fut en peine de ce qu'on devait faire; car d'un côté l'amitié de ceux de Capoue était d'importance à la république romaine, et on la jugeait nécessaire pour les affaires de la ville; d'ailleurs, les Samnites étaient confédérés avec les Romains, et on ne pouvait donner secours à ceux de Capoue sans violer les articles de l'alliance des Samnites. En cette perplexité, voici l'arrêt de la cour, et la réponse qui fut donnée de sa part par la bouche des consuls aux ambassadeurs de Capoue : *Auxilio vos amici Senatus dignos existimat, sed ità vobiscum amicitiam institui par est, ne qua vetus amicitia dissolvatur; itaque arma deos priùs violatura quàm homines, vobis negamus; legatos sicut fas est ad socios mittemus, ne qua vobis injuria fiat;* Messieurs de Capoue, le sénat avoue que vous méritez qu'on vous donne secours, et nous le désirons bien fort; mais nous devons tellement faire alliance

avec vous, que nous ne rompions pas une autre amitié plus ancienne : les Samnites sont nos alliés, nous ne pouvons les offenser sans offenser Dieu : ce que nous pouvons faire pour vous sans blesser notre conscience, c'est que nous enverrons des ambassadeurs aux Samnites nos alliés, pour les induire à se départir de cette guerre, et ne vous point faire de tort. Voilà qui nous apprend notre leçon; voilà comme il faut faire quand vous avez un ami, il ne faut pas que l'amitié que vous lui portez engendre deux inimitiés; si vous épousez sa passion, si vous vous déclarez le partisan de sa rancune pour conserver un ami, vous vous faites deux ennemis, vous vous rendez ennemi de celui que votre ami persécute, et offensant Dieu par ce moyen, vous encourez son inimitié; il vaut mieux faire comme les Romains, étouffer la passion de votre ami, et renouer une bonne paix.

4° Mais la plus ordinaire cause des dissensions, c'est l'affection désordonnée qu'on a pour les biens de la terre. Un ancien nommé Héraclite étant prié de ses concitoyens de leur faire un discours pour les exhorter à la paix et leur enseigner le moyen de la bien établir, et cimenter parmi eux, prit un verre d'eau et y mêla un peu de farine, et l'avala; pour leur donner à entendre que s'ils se contentaient de peu, et s'ils retranchaient toute superfluité, ils n'auraient point de guerre [1]. Les poètes disaient que c'est Bellone, une mégère et une furie infernale qui sème la zizanie dans les familles et jette la pomme de discorde entre les royaumes.

Quæ solet unanimes armare in prælia fratres.
Atque odiis versare domos

Non, dit saint Chrysostome, il n'est point d'autre mégère, poinx de Bellone qui allume le flambeau de la dissension, que ces deu, furies : *Meum ac tuum;* et celui-là à mon avis a bien rencontrée qui a comparé l'amour des gens du monde, à celui des chiens ds boucherie; vous voyez quelquefois à la boucherie deux ou troit chiens ensemble; qui ne saurait que ce sont des bêtes, penserait qu'ils sont les plus grands amis du monde; ils se jouent ensemble, ils couchent l'un auprès de l'autre, si on en frappe un, tous les autres aboient; voulez-vous rompre toute cette amitié apparente, faites que le boucher leur jette un os à ronger, ils ne se connaissent plus, ils grondent l'un contre l'autre, ils s'entrebattent et se mordent comme s'ils ne s'étaient jamais vus, c'est que chacun d'eux veut avoir toute la pièce. Telle est pour l'ordinaire l'amitié mondaine, tant qu'il n'y a rien à partager entre deux parents ou voisins, ils sont en bonne intelligence, ce ne sont que visites réciproques, que compliments et qu'offres de service : Je suis votre serviteur, disposez de moi, je vous suis tout acquis. Faites qu'il faille diviser la succession du père, ou de l'oncle entre deux frères, que l'un des voisins empiète tant soit peu sur l'héritage de l'autre, il n'y a plus alors d'amitié ni de partage; ce ne sont que plaintes, qu'injures, que malédictions et médisances : *Meum, tuum, frigidum illud verbum.*

[1] Plutarq. au *Traité du trop parler.*

II. 1° Après ces quatre mères qui engendrent les inimitiés, viennent quatre nourrices qui les fomentent et entretiennent. La première c'est la superbe. Pour moi, dit cet orgueilleux, je ne lui veux point de mal, mais je ne lui veux pas parler le premier; je ne le veux pas saluer, je ne lui veux pas témoigner la bonne volonté que j'ai pour lui, cela l'élèverait par trop, il s'en tiendrait fier et arrogant, il dirait que j'ai été trop heureux de revenir et de le rechercher; c'est lui qui m'a offensé, il est le plus jeune, je le pense bien valoir, c'est à lui à me rechercher le premier? Orgueilleux! ne savez-vous pas que Dieu résiste aux superbes? Dieu vous a-t-il traité de la sorte? N'est-ce pas vous qui l'aviez offensé? N'êtes-vous pas le plus jeune et le plus petit? Vous n'êtes qu'un néant au regard de lui, et cependant il vous a si souvent recherché par ses inspirations? Il vous a offert son amitié, il savait bien que la trop grande facilité avec laquelle il vous avait autrefois pardonné, vous avait donné occasion de l'offenser plus librement, et il n'a pas laissé de vous rechercher, et vous ne voulez pas pour l'amour de lui rechercher votre semblable?

2° En second lieu, on se flatte, on se trompe soi-même et on se forme une conscience erronée; je suis de la confrérie du Rosaire, je communie tous les premiers dimanches du mois, je dis mon chapelet; et ce qui est essentiel au christianisme, le point fondamental de la religion catholique, qui est la charité, on la néglige, on la laisse en arrière. Qui en sera responsable devant Dieu? N'en demandera-t-on point compte au confesseur timide et muet? N'aide-t-il point par sa lâcheté à fomenter cet abus?

3° On s'accuse à lui d'avoir eu des disputes avec le prochain; il ne demande point si cela est bien raccommodé; il condescend par ignorance, par complaisance ou par timidité à la première excuse que le pénitent apporte pour ne pas se réconcilier; il donne l'absolution à celui qui en est incapable; il ne regarde pas le commandement de Jésus-Christ qui dit en l'Evangile : *Si présentant votre offrande à l'autel, vous vous ressouvenez que votre frère chrétien a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande, avant que de la présenter à Dieu, allez vous réconcilier avec votre prochain;* à plus forte raison vous ne devez pas être reçu à confesse et à la participation des saints sacrements, tant qu'il y a en votre cœur quelque amertume volontaire contre un seul de vos prochains.

4° A cela derechef contribuent beaucoup les flatteurs et les rapporteurs, ces pestes de la république, ces boute-feux de discorde, ces incendiaires des âmes; ces âmes, ces hommes à double langue, ces langues de serpent, ces langues fourchues et à double pointe, ces cerbères infernaux qui, pour avoir de franches repues, pour pêcher en eau trouble, pour s'entretenir aux bonnes grâces de tout le monde, rapportent de côté et d'autre tout ce qui se dit et tout ce qui se fait : ils médisent de la belle-fille en présence de la belle-mère; ils parlent mal de la belle-mère en présence de la belle-fille; il vaudrait mieux que la ville fût peuplée de léopards, de lions et de loups que de telles gens; on s'en donnerait de garde, on se retirerait, on leur fermerait la porte, on les tirerait à coups de fusil; mais ces loups sont les bienvenus partout, ils marchent

la tête levée, on les regarde comme la crême des compagnies; ce lion est le galant homme, mais homme détestable et en abomination devant Dieu : *Susurrones Deo odibiles* (Rom. 1, 30)! il est appelé pécheur par excellence : *Vir peccator conturbabit amicos, et in medio pacem habentium immittit inimicitias* (Eccli. 28, 11); parce qu'il est responsable et punissable d'une infinité de péchés; ce mari et cette femme, ce cousin et cette cousine, ce voisin et cette voisine qui vivaient en bonne intelligence, vous y avez mis la division par vos murmures et paroles de flatterie; quand ils se haïssent, ils pèchent pour eux et pour vous; quand ils se maudissent et disent des injures, quand ils se nuisent l'un à l'autre, ils pèchent pour eux et pour vous; vous avez les mains sanglantes et criminelles devant Dieu, de tous les péchés qu'ils commettent en suite de la discorde que vous avez allumée entre eux.

Deuxième point. — III. 1° Le Fils de Dieu arrête tous ces désordres par ce célèbre commandement qu'il nous fait : *Ego autem dico vobis, diligite inimicos vestros. Orate pro persequentibus et calumniantibus vos. Benefacite his qui oderunt vos* (Matth. 5, 44). Pour moi je vous dis : Aimez vos ennemis. Priez pour ceux qui vous persécutent et calomnient. Faites du bien à ceux qui vous haïssent. Pesons toutes ces paroles; il demande de nous pour nos ennemis, le cœur, la bouche et la main. Aimez vos ennemis; il ne dit pas : Laissez-les pour tels qu'ils sont, tenez-les pour indifférents, ne leur faites ni bien ni mal; mais aimez-les, souhaitez-leur du bien, soyez bien aise quand il leur en arrive; priez non-seulement pour ceux qui vous ont autrefois persécuté, mais pour ceux qui le font encore maintenant et qui vous ruinent de réputation. Cela serait beau et bien chrétien, si vous entendiez quelquefois la messe, si vous disiez votre Rosaire, ou si vous faisiez une neuvaine pour celui qui plaide contre vous injustement, comme le bienheureux César de Bus. On lui dit un jour qu'un méchant médisait de son sacré Ordre : Il a gagné cela sur moi, dit-il, qu'au lieu que je ne priais Dieu pour lui qu'en général, je prierai pour lui tous les jours en particulier.

Orate. Il ne dit pas priez Dieu, mais priez, pour comprendre Dieu et les hommes; comme fit ce dévot de notre temps à Paris, nommé frère Antoine. Un impudent lui donna un soufflet en pleine rue, parce qu'il lui remontrait son devoir; ce bon homme s'informe quel est cet étranger, pour quelle affaire il est à Paris, et comme il avait entrée aux maisons des grands à cause de sa piété, il va de porte en porte, recommander avec grande affection l'affaire de cet étranger, qui, ayant eu un fort bon succès, un des officiers lui dit : Vous devez bien remercier frère Antoine; car sans lui vous étiez en danger de ne pas réussir en vos desseins. Il s'informe qui est ce frère Antoine, il apprend que c'est celui à qui il avait donné un soufflet; il le va trouver, il se jette à ses pieds, lui demande pardon, se convertit et change sa mauvaise vie. Il faut faire ainsi : si votre ami, votre père ou quelque autre parent sont en crédit et peuvent aider votre ennemi, il les en faut prier, et de bonne façon, *Orate.*

Benefacite. Faites du bien à ceux qui vous haïssent ; et quel bien leur ferez-vous, quand vous refusez de les saluer, quand vous ne voulez pas leur dire une bonne parole? Ne vous trompez point, ce n'est pas assez de dire : Je ne lui veux point de mal, je prie Dieu que le mal que je lui souhaite m'arrive; vous êtes obligé de lui rendre les mêmes offices de charité et de civilité que vous rendez aux autres de même condition, aux autres qui vous sont parents en même degré que lui.

2° 1. *Honestum.* — *Ego autem dico vobis. Vobis*, pour vous, pour votre bien, bien honorable, bien agréable, bien profitable. Je ne sais quelle sotte erreur a ensorcelé l'esprit de plusieurs qui s'imaginent que c'est une lâcheté et un défaut de courage, de souffrir et pardonner une injure ; au lieu que nous voyons par expérience que les plus faibles esprits et les personnes les plus lâches, comme les femmes et les enfants, sont les plus sensibles aux injures, plus impatients à les recevoir, plus endurcis à les pardonner : *Nam vindictâ nemo magis gaudet quàm fœmina*, disait le poète.

Un docte et dévot religieux de l'ordre de saint François (Stella), qui a écrit des commentaires sur saint Luc, dit qu'il a vu en sa vie plusieurs femmes qui disaient bien leur chapelet, faisaient volontiers des aumônes et fréquentaient les sacrements; mais qu'il en a vu fort peu qui pardonnassent généreusement les offenses, comme on est obligé selon les lois du Christianisme, et qui ne gardassent toujours en l'arrière-boutique quelque levain de rancune contre ceux qui les ont désobligées.

Saint Augustin avait un esprit tout de feu ; il argumente puissamment et avec vivacité contre les payens, qui disaient que c'était une lâcheté dommageable à la république, et indigne d'un cœur généreux que de pardonner les injures, et il argumente, dis-je, subtilement, par ce dilemme : *Quomodo ego Cæsari administratori reipublicæ, mores ejus extollens, ait Cicero, quod nihil oblivisci soleret nisi injurias, dicebat enim hoc tam magnus laudator, aut tam magnus adulator; sed si laudator, ergò talem Cæsarem noverat, si verò adulator, ergò talem esse debere ostendebat principem civitatis, qualem illum fallaciter prædicabat.* Si c'est une lâcheté et un tort que l'on fait à la république, que de pardonner les injures et faire du bien à ses ennemis, d'où vient que César l'a fait? oui ce César qui a fondé le premier empire du monde, ce César qui a lutté à force de bras contre un torrent d'armes et d'opinions qui lui en fermaient le chemin, ce César, qui a contraint tout le monde de faire joug à sa valeur, pardonnait les injures et faisait du bien à ses ennemis; car Cicéron (*Orat. pro Ligario*), le louant de ce qu'il avait fait redresser les statues de Pompée, lui dit qu'en relevant celles de son ennemi, il avait affermi les siennes. En un autre lieu, il le loue de ce qu'il savait fort bien, non pas l'art de mémoire, mais l'art d'oubliance; et que par cet art il n'oubliait rien que les injures qu'on lui avait faites. Ou Cicéron parlant ainsi disait la vérité ou non, ou il le disait louant véritablement César, ou en le flattant mensongèrement; s'il lui disait la vérité, donc César, ce fils aîné de Mars, oubliait les injures; s'il lui disait cela en le flattant trompeusement, donc l'ora-

teur romain montrait qu'un cœur généreux, un administrateur de la république, devait avoir cette amnistie et oubliance des injures.

Mais parce que l'exemple des chrétiens a plus d'ascendant sur notre esprit que celui des infidèles, écoutez une ordonnance des trois plus célèbres empereurs qui aient fleuri en l'Eglise, Théodose le Grand, Arcade et Honoré; elle est insérée dans le droit civil, elle y brille avec plus d'éclat qu'une étoile dans le firmament; et elle mériterait d'être gravé avec la pointe du diamant dans le cœur de toutes les belles âmes. Voici comme parlent ces grands hommes : Si quelqu'un a prononcé quelque parole injurieuse contre nos majestés impériales, nous ne voulons pas qu'il en subisse aucune peine : car, ou il l'a fait par légèreté ou par folie, ou par mauvaise volonté. Si par légèreté il le faut mépriser; si par folie, il en faut avoir pitié : il est assez puni par sa folie, il est plus digne de commisération que de punition; s'il l'a fait par mauvaise volonté, il lui faut pardonner puisque nous sommes chrétiens, et que la loi du Christianisme nous y oblige. Ces grands monarques savaient bien que c'est le propre du lion d'entendre sans s'émouvoir les cris des chiens qui aboient [1], qu'il n'appartient qu'aux rois entre les abeilles, de n'avoir point d'aiguillon, et que les âmes généreuses se tiennent assez vengées de montrer qu'elles se peuvent venger.

2° *Jucundum.* — Le peuple ne s'émeut point par ces motifs d'honneur et de gloire. Le but de tous ses desseins, et la pierre d'aimant de ses affections, c'est la volupté et l'utilité, le plaisir et le profit.

Vulgus amicitias utilitate probat. (Ovid. *de Ponto*, l. 2.)

Mais il se doit persuader que le pardon des injures est une action très-douce et agréable. Je n'en veux point d'autre preuve que votre propre expérience. N'est-il pas vrai que quand vous vous êtes surmonté généreusement vous-même, que vous avez pardonné de bonne façon à quelqu'un, et que vous avez renoué avec lui une parfaite amitié, vous vous sentez grandement allégé, et qu'il vous semble qu'on vous a déchargé d'un fardeau insupportable; que votre cœur est vidé de beaucoup de fiel qui vous remplissait d'amertume? au lieu que quand vous avez un ennemi, vous êtes continuellement tourmenté, vous avez au dedans une vipère qui vous ronge le cœur incessamment : que toutes les prospérités qui lui arrivent vous sont autant d'afflictions d'esprit; que tout ce que vous voyez qui lui appartient, vous met à la gêne et à la torture, que de vous souvenir seulement de lui, vous est un tourment insupportable; et quand vous avez obéi à votre passion et exercé quelque vengeance, que de regrets par après, que de terreurs paniques et que d'inconvénients?

La belle Abigaïl disait prudemment à David : *Non erit tibi in sin-*

[1] Si quis modestiæ nescius, aut pudoris ignarus, improbo petulantique maledicto nomina nostra crediderit lacessenda, eum pœnæ nolumus subjacere; id enim, si ex levitate processerit; contemnendum; si ex insaniâ miseratione dignissimum, si ex injuriâ remittendum, (*4. unica Cod. si quis Imperatori maledixerit*). Magnus est animus qui more magnæ feræ latratus minutorum canum securus exaudit. (Seneca.)

gultum, et in scrupulum cordis (1. Reg. 25, 31); Sire, si vous contentez votre colère, et si vous exercez la vengeance que vous avez projetée, vous en aurez des scrupules et des remords de conscience, la syndérèse vous reprochera que vous avez passé les bornes de la justice vindicative, que sous prétexte de zèle vous avez satisfait à votre passion : *Ne sit tibi in singultum*, ce petit plaisir que vous avez à contenter votre colère et à vous venger de votre ennemi, vous causera mille sanglots, vous vous en repentirez plus de deux fois. *Omne agens patitur* : deux montagnes ne se rencontrent jamais, oui bien deux hommes assez souvent, on ne sait de qui on a affaire; celui que vous pensez être plus faible, a possible plus de pouvoir que personne, pour vous nuire et pour vous ruiner.

3° *Utile temporaliter.* — Quel profit de s'entre-manger par procès, de s'entre-ronger par médisance, de s'entre-déchirer par calomnie, de se brûler pour échauffer les autres : *Si invicem mordetis, videte ne ab invicem consumamini* (ad Gal. 5, 15) : ne vaudrait-il pas mieux gagner votre prochain par courtoisie, et vous le rendre ami et favorable : *Concordiâ minimæ res crescunt : discordiâ maximæ dilabuntur.* On peignait la corne d'Amalthée en la main de la paix, parce qu'elle apporte toute sorte d'abondance.

Vous savez le beau trait de cet ancien roi nommé Scilurus. Il avait grand nombre d'enfants : étant au lit de la mort il leur voulut laisser par testament la paix et l'union fraternelles, comme le plus précieux gage qu'il leur pouvait léguer. Il les fait tous assembler autour de son lit, il se fait apporter un paquet de flèches liées ensemble, il les donne à son aîné et lui commande de les rompre; il n'en peut venir à bout, il les donne au second et lui fait le même commandement, et il ne les peut rompre non plus que son frère. Il les donne au troisième, au quatrième puis au cinquième, et ainsi consécutivement à tous les autres. Enfin, il les prit lui-même, et les ayant déliées, il les rompit fort aisément l'une après l'autre, puis leur fit cette leçon : Vous avez vu, mes enfants, que tant que ces flèches ont été liées, vous autres qui êtes plusieurs, jeunes, robustes et en bonne santé, ne les avez pu rompre; mais quand elles ont été séparées, moi seul qui suis vieux, faible et malade, les ai rompues sans difficulté. Il en sera de même de vous tant que vous serez bien unis ensemble et en bonne intelligence : ni les guerres, ni les procès, ni les maladies, ni autres accidents de fortune ne ruineront votre maison; mais si une fois vous vous divisez, si la pomme de discorde se jette parmi vous, le moindre désastre désolera et ruinera cette famille.

4° *Utile spiritualiter.* Mais quand tous ces motifs d'honneur, de plaisir et de profit temporel ne vous toucheraient pas, au moins l'utilité spirituelle et le salut de votre âme vous doit-il émouvoir et convaincre; car le meilleur moyen d'effacer toutes vos dettes sans demeurer reliquataire d'aucune peine à la justice de Dieu, c'est de quitter les dettes à ceux qui vous ont offensé; les plus amples, les plus assurées et plénières indulgences que vous puissiez gagner, c'est de pardonner les injures qu'on vous a faites, le plus court et infaillible chemin du ciel, c'est d'avoir beaucoup de gens qui vous veuillent et fassent du mal, et les aimer de tout votre cœur; il ne

faut qu'ouvrir le Nouveau Testament pour trouver des passages en l'Ecriture, où Jésus nous promet de nous quitter toutes nos dettes, pourvu que nous pardonnions à nos prochains : *Dimittite, et dimittemini, date et dabitur vobis.*

Ceux qui ont tant soit peu lu les œuvres de saint Augustin, savent que sa mère sainte Monique était douée de toutes les vertus qu'on peut souhaiter en une sainte; qu'elle était dévote, qu'elle ne manquait point d'assister tous les jours à la messe, qu'elle était si sage et adroite, qu'elle gagna, par sa prudence, son mari Patrice, et le convertit à la foi ; qu'elle était si chaste, que les langues les plus médisantes et vipérines ne trouvèrent jamais rien en elle, non-seulement à reprendre, mais pas même à calomnier; qu'elle était si ardente et zélée à la gloire de Dieu et au salut des âmes, qu'elle suivit son fils par mer et par terre, à Rome, à Ostie, à Milan, pour le retirer de l'erreur des Manichéens où il était abîmé; chacun sait que l'eau du baptême de saint Augustin, a pris sa source en la fontaine des larmes que sa mère répandit en la présence de Dieu pour sa conversion; et néanmoins quand saint Augustin, cet aigle des Docteurs, ce si excellent orateur prie pour l'âme de sa mère, quand il plaide devant le trône de Dieu, afin d'obtenir grâce pour elle, et la retirer du purgatoire en cas qu'elle y fût, il n'allègue pas sa dévotion, il ne dit pas qu'elle a entendu tant de messes, il ne propose pas sa chasteté, sa prudence, son zèle de la gloire de Dieu, la conversion de son mari et de son fils, il passe sous silence toutes les autres vertus pour alléguer seulement qu'elle pardonnait volontiers. Hélas! dit-il, mon Seigneur, je sais bien que ma pauvre mère a vécu fort chrétiennement, et suivant la direction de vos divines lois; mais je sais bien aussi qu'elle a besoin de votre miséricorde : car, malheur à la vie la plus louable, si vous l'examinez sans miséricorde : *Væ etiam laudabili vitæ, si eam absque misericordiâ discusseris!* Et pour vous exciter à lui faire grâce, je ne vous allègue point d'autre motif, sinon que vous savez bien qu'elle a été miséricordieuse et qu'elle a toujours pardonné volontiers; vous êtes donc obligé par votre parole, ô parole éternelle, de lui pardonner. Grand Dieu! que voulez-vous faire à ma mère? Miséricorde, ou justice. Miséricorde; hé! je vous la demande, je vous en prie de tous les efforts de mon cœur! Justice; oui j'en suis content, mais n'est-ce pas justice de garder ses promesses? Or, vous avez promis que vous ferez miséricorde à quiconque fera miséricorde : ma mère l'a toujours exercée; vous êtes donc obligé par votre justice à lui faire miséricorde. Vous pourrez dire de même, mon cher auditeur, si vous remportez sur vous cette glorieuse victoire, de pardonner de bon cœur à tous ceux qui vous ont offensé.

Car, supposons qu'au sortir de cette prédication, vous alliez trouver vos ennemis et vous réconcilier avec eux pour l'amour de Dieu, et que vous mouriez d'ici à huit ou quinze jours. Après une action si héroïque, que craindrez-vous au jugement de Dieu? vos péchés qui sont grands et en grand nombre? certes, ils vous doivent donner de la crainte; mais si le Fils de Dieu prononçait contre vous cette sentence effroyable : *Va-t'en, maudit, au feu d'enfer!* n'au-

riez pas sujet de lui dire : J'en appelle, mon Sauveur, il n'y a point de feu d'enfer pour ceux qui ont allumé en leur cœur le feu de l'amour de Dieu, et éteint le feu des inimitiés. J'appelle de votre parole à votre écriture, de votre sentence à votre promesse, de votre justice à votre vérité et de vous à vous-même? N'avez-vous pas promis si souvent en l'Evangile que vous nous mesureriez à la même mesure dont nous aurions mesuré les autres? que vous nous pardonneriez, si nous pardonnions? on nous l'a prêché, ou nous l'a assuré de votre part un tel jour; vous savez qu'après la prédication je me repentis de mes péchés, que j'allai à confesse, que je recherchai l'amitié de tous mes ennemis, que je mis au pied de votre croix toutes les injures qu'ils m'avaient faites; que je vous ai prié pour eux, que je leur ai voulu du bien et que je leur en ai fait pour l'amour de vous? Sans doute que le Sauveur vous tiendrait sa parole, qu'il accomplirait ses promesses, qu'il se sentirait obligé de vous pardonner et vous donner son paradis. Comme au contraire, quand vous auriez gagné tous les pardons de la Mission, toutes les indulgences du Rosaire, du Scapulaire de Notre-Dame-des-Anges, et tous les Jubilés que le Pape donne en l'année sainte; quand le Fils de Dieu même vous aurait donné de sa propre bouche un pardon aussi général, et une indulgence aussi plénière qu'il donna à sainte Madeleine; si vous mourez avec quelque rancune ou quelque aversion volontaire contre qui que ce soit, vous serez damné, votre grâce au cou : Dieu vous en garde et vous donne sa paix ! *Amen.*

SERMON LVII.

DE LA COLÈRE.

Non occides.
Tu ne tueras point. (Exod. 20.)

C'est le cinquième commandement qui fut donné aux Juifs en la loi mosaïque, auquel le Fils de Dieu en l'Evangile a ajouté pour les chrétiens : Mais pour moi, je vous dis que celui qui se fâche contre son frère, sera coupable. Cependant comme le Sauveur est le parfait modèle et l'idée des âmes choisies, et que nous voyons en l'Ecriture qu'il s'est quelquefois mis en colère; il semble que l'imiter en ce point c'est une action non-seulement permise, mais vertueuse, louable et méritoire. Pour éclaircir cette difficulté et vous la rendre profitable, je diviserai mon discours en trois points : au premier, nous rechercherons s'il y avait de la colère en Jésus-Christ; au second, nous verrons les différences de la sienne et de la nôtre; et au troisième, les remèdes de la nôtre. Un des plus doux et salutaires, c'est votre imitation, ô sainte Vierge! car c'est de vous que l'Epoux disait au Cantique : *Una est columba mea. Columba fel non habet, rostro non lædit, alis se defendit*, dit saint Augustin; la colombe n'a point de fiel, elle ne blesse jamais avec le bec; sa défense, quand on l'irrite, c'est d'étendre ses

ailes. Il n'est jamais entré en votre cœur une goutte de fiel contre personne, il n'est jamais sorti de votre bouche une parole d'aigreur contre qui que ce soit; toute votre vengeance c'est d'étendre les ailes de votre protection pour y mettre à couvert ceux qui s'y veulent réfugier, comme nous faisons dévotement en vous saluant avec l'ange, et vous disant, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

I. Punctum. — In Deo non est propriè ira.— II. Christus homo habuit iram, et quomodò.

II. Punctum. — III. Differentiæ inter iram Christi, et nostram : 1. Quod ea nos prævenit non ipsum; 2. Quòd ira Christi est sine felle amaritudinis, nostra autem non sic.

III. Punctum. — IV. Remedia nostræ iræ : 1. Præservativum; 2. Curativum; 3. Complectens utrumque.

Conclusio. — Paraphrasis illorum verborum : *Patientia vobis necessaria est.*

Premier point. — I. *Domine ne in furore tuo arguas me, neque in irâ tuâ corripias me;* Mon Dieu ne me reprenez pas en votre fureur, ne me corrigez pas en votre colère. Nous disons souvent ces paroles sans application d'esprit; car si nous y faisions tant soit peu de réflexion, elles nous rempliraient d'étonnement, et nous toucheraient d'une sainte curiosité d'en avoir l'intelligence, pour ne pas reconnaître en Dieu ce qui est répréhensible et vicieux en la créature. Notre Seigneur Jésus-Christ est-il transporté de fureur? est-il sujet à quelque passion? à faire bouillonner le sang dans ses veines, étinceler des yeux, écumer de la bouche, allumer son visage, puis le rendre tout pâle, altérer l'âme en ses fonctions, la démonter de son assiette? car ce sont là les propres effets et vrais symptômes de la colère. Ce qui a fait dire aux stoïciens, après plusieurs disputes agitées sur ce sujet, que l'homme qui est vraiment sage n'est point sujet à ces passions : *In virum sapientem non cadunt passiones animi;* et toutefois, je ne trouve rien de plus fréquent en l'Ecriture que le récit ou les menaces de la colère, de l'indignation et de la fureur du Seigneur : *Iratus est furore Dominus : Ira Dei ascendit super illos; indignatio tua ebibit spiritum meum.*

Il faut soigneusement distinguer en notre Sauveur deux natures : l'une incréée, éternelle et divine qu'il reçoit de son Père avant tous les siècles; l'autre créée, temporelle et humaine qu'il a empruntée de la Vierge en la plénitude des temps. Pour ce qui est de la nature divine, il n'a rien de particulier qui ne lui soit commun avec le Père et le Saint-Esprit; ainsi demander si en Jésus, en tant que Dieu, il peut y avoir de la colère, c'est le même que de demander s'il y en peut avoir au Père, au Fils et au Saint-Esprit? La théologie répond négativement, car cette Majesté divine, étant un être très-pur, très-simple et très-invariable, ne peut être sujette à ces transports et à ces altérations. Homère et les autres poètes, disaient que les dieux faisaient leur demeure sur le sommet du mont Olympe : ὀλύμπια δῶ κατ' ἔχοντες, pour signifier que comme la cîme de cette montagne est si haute et élevée même par-dessus la moyenne région de l'air, qu'elle est au delà de tous les orages; les vents, les tonnerres et les pluies n'y ont point d'atteinte; on y voit un calme et serein perpétuel : ainsi cette Majesté divine est telle-

ment séparée de la vie et contagion des choses corporelles, qu'elle est toujours tranquille et en bonace. Mais il est à propos de vous souvenir que le Saint-Esprit en l'Ecriture, pour condescendre à notre infirmité, pour bégayer avec nous et s'accommoder à notre petite façon de parler et d'entendre, attribue à Dieu plusieurs choses qui ne lui conviennent pas proprement, mais seulement par analogie, par rapport et ressemblance à ce qui se voit és créatures, ἀνθρωποπάθως, dit la théologie positive; *effectu non affectu*, dit la scolastique; il en produit les effets, mais il n'en a pas les passions, il en a le formel, non le matériel : il en a la vertu et la perfection, mais non le manquement et l'imperfection.

Saint Augustin le dit doctement et de bonne grâce, car traitant de la patience qui est la vertu contraire à la colère, et qui suppose quelque passion, puisque patience vient de pâtir, montre que cette passion ni les autres ne sont en Dieu que selon ce qui est de parfait, d'excellent et de louable en elles : *Sed Dei patientia qualis et quanta sit, quem nihil patientem, nec tamen impatientem, imò patientissimum dicimus, verbis explicare quis possit? Ineffabilis ergò est illa patientia, sicut zelus ejus, sicut ira ejus, et quid ejusmodi est, nam si tanquam nostra illa cogitemus, in illo nulla sunt, nihil enim horum nos sine molestiâ sentimus : absit autem ut impassibilem Dei naturam, perpeti ullam molestiam suspicemur. Sicut ergo zelat sine aliquo livore, irascitur sine perturbatione, miseretur sine dolore, pœnit et cum sine alicujus, pravitatis correptione, ità est patiens sine ullâ passione* [1]; sa colère donc n'est autre chose que sa justice très-adorable, qui est appelée colère, parce qu'elle a le même effet que la colère; mais non pas la faiblesse et l'imperfection de la colère. Celui qui est en colère venge l'injure reçue, mais avec transport et émotion : Dieu par sa justice punit le péché, mais avec tranquillité et sans passion : *Tu autem cum tranquillitate judicas* (Sap. 12, 18).

Et parce qu'il punit le péché en deux manières quand il n'a pas été expié en ce monde, ou éternellement dans les enfers, ou temporellement dans le purgatoire, l'Ecriture lui attribue la fureur et la colère. Il y a cette différence entre ces deux dispositions, que la fureur est longue, de durée, et permanente; et la colère courte, passagère et momentanée.

Ira, furor brevis est. (Horat., l. 1, Epist. 2.)

II. Ainsi quand David dit : *Domine, ne in furore tuo : quoniam sagittæ tuæ infixæ sunt* (Psalm. 37), c'est-à-dire, dit saint Augustin, puisqu'il vous plaît de me punir en ce monde, par les afflictions que vous m'envoyez, ne me châtiez pas en enfer où vous exercez votre fureur, votre vengeance qui est longue et éternelle; ne me corrigez pas en purgatoire où vous exercez votre colère et votre vengeance qui est courte et temporelle. Mais que Dieu punisse soit éternellement, soit temporellement en ce monde ou en l'autre, c'est toujours sans émotion, sans transport et sans saillie; c'est avec paix, avec calme et repos intérieur, c'est même avec amour

[1] Aug., tom. 4, lib. *de Patientiâ*, c. 1.

et avec une douceur incroyable; si bien qu'en Jésus en tant que Dieu, à proprement parler, il n'y a point de colère, point de fureur ni d'autre passion.

Que si nous le considérons en tant qu'homme, je dirai avec la théologie : *Homo est, humani à se nil alienum putat*, les passions de notre âme, l'amour, la haine, la colère et la joie, la tristesse, le désir et la crainte étant un des apanages de la nature humaine, il n'y a point de doute qu'elles étaient en Jésus-Christ en tant qu'homme, mais sans les imperfections dont le péché originel les a souillées : *Etiam ipse Dominus in formâ servi, agere vitam dignatus humanam, sed nullum habens omninò peccatum, adhibuit eas ubi adhibendas esse judicavit. Neque enim in quo verum erat hominis corpus, et verus hominis animus falsus erat humanus affectus*, dit saint Augustin (Lib. 14, *de Civit.*, c. 14). Et un peu plus bas : *Hos motus certæ dispensationis gratia, ità cùm voluit suscepit animo humano, sicut cùm voluit factus est homo.* Et plus bas : *Habemus eas ex humanæ conditionis infirmitate, non sic Dominus Jesus, cujus et infirmitas fuit ex potestate.* Ces passions considérées en elles-mêmes, en leur essence et dans leur première origine, ne sont pas des vices, mais des dons de nature que le Créateur nous a donnés comme des organes et des instruments pour acquérir le bien et éviter le mal. Il faut que je vous explique cette belle doctrine de théologie par une comparaison familière, mais naïve et lumineuse.

Imaginez-vous que l'homme doué de ces passions, c'est comme un carrosse attelé de six ou huit chevaux; car les passions sont à l'homme ce que les chevaux sont au carrosse, pour avancer ou reculer, pour se porter au bien ou pour se détourner du mal. Comment nous porterions-nous au bien, si nous ne le désirions; comment le conserverions-nous, si nous n'en avions de la joie et du plaisir quand il est présent? comment éviterions-nous le mal, si nous ne le craignions quand il est absent et si nous ne le haïssions quand il est présent? D'où, en passant, quelques-uns doivent apprendre à s'humilier et non à s'élever : il y a des hommes qui, de leur naturel, n'ont quasi point de passions : ils ont un génie insensible, froid et quasi immobile; quand ils voient quelqu'un transporté de passion, ils s'enflent, ils s'en font à croire, ils pensent être bien parfaits, n'étant pas sujets à de telles altérations. Il est vrai que vous ne faites pas grand mal, mais aussi ne faites-vous pas grand bien; ce n'est pas vertu de n'avoir point de passions, mais de les modérer et de les conduire : *Non est pondus veræ virtutis, insensibilitas cordis : et valdè insana per stuporem membra sunt, quæ sentire dolorem incisa non possunt*[1], dit saint Ambroise. Vous êtes comme un carrosse qui n'est jamais attelé, il ne se brise pas, il ne s'use pas, il ne verse pas; mais il n'avance ni ne recule, il demeure inutile en une cour. Ces passions de notre âme, sont bien

[1] Si talis est ἀπάθεια ut animum contingere omninò non possit ullus affectus, quis hunc stuporem non omnibus vitiis, judicet esse pejorem (Aug. *ubi suprà*)? Incompositi sine affectione, sine fædere, sine misericordiâ (Rom. 1, 31).

comparées aux chevaux, car elles sont brutales, elles résident en la partie animale et inférieure de l'homme, non pas en la supérieure et raisonnable, et elles nous sont communes avec les bêtes. Nous voyons que les chiens et autres animaux sont sujets à l'amour, à la haine, à l'envie et à la colère; puisqu'elles sont brutales, elles ont besoin de conducteur; comme en un carrosse à six chevaux il y a deux cochers, le petit qui est le postillon, et le cocher; le postillon va devant et on le prend pour voir de loin les fossés, les haies et les autres mauvais passages afin de s'en détourner; le cocher tient les rênes et le fouet en main pour conduire ses chevaux comme bon lui semble. Ainsi en l'homme, l'entendement est le postillon, qui a pour office de découvrir les chemins, de prévoir les accidents, les difficultés et les inconvénients que nous pouvons encourir si nous allons par tel ou tel chemin, si nous faisons une telle entreprise. La volonté est comme le cocher, qui a la bride en main, qui conduit et qui tourne de quel côté elle veut; qui commande même au postillon, tant qu'ils font tous deux leur devoir, tant que l'entendement juge sagement et que la volonté gouverne avec droiture et équité; ces chevaux nous sont utiles, nos passions sont bonnes et louables. Mais il est arrivé un grand inconvénient par le péché originel : car imaginez-vous que faisant un long voyage par les champs à la dînée d'un jour de carnaval, votre cocher et votre postillon ont trouvé quelqu'un de leur connaissance qui les a fait boire en l'hôtellerie plus que de coutume, après le dîner vous n'avez pas fait demi-lieue, que les vapeurs du vin leur montent à la tête, le postillon s'endort, et ne regarde point les chemins; le cocher est ivre et joyeux, mais affaibli par le vin; les chevaux qui ont bien repu sont fringants et éveillés; le cocher fouette incessamment ses chevaux et ne leur tient point la bride; les chevaux courent le grand galop : vous êtes en des lieux scabreux, sur des rochers et au bord des précipices; je vous laisse à penser qu'est-ce qu'on doit attendre de ce pauvre carrosse et de ceux qui sont dedans, des chevaux et des cochers, et si tout cela ne va pas se précipiter en des abîmes? Tel est l'homme sans la grâce de Dieu; l'entendement est obscurci et aveuglé, sa volonté enivrée et ensorcelée par l'amour des biens charnels et corruptibles, les passions vives et vigoureuses qui regimbent incessamment. Voyez un homme du monde destitué de la grâce de Dieu, qui est en proie à ses passions, en quels précipices et abîmes ne se plonge-t-il pas? vous diriez que son entendement dort; où est son jugement, sa raison et son sens commun, puisqu'il ne regarde jamais les obstacles ni les mauvaises rencontres qu'il trouvera en l'exécution de ses desseins, ni à quoi aboutira son entreprise; il faut enlever cette fille, déshonorer cette femme ou il faut se battre en duel; mais enfin qu'en fera-t-il? il dort, sa volonté est enivrée, il ne se soucie de rien, pourvu qu'il avance, qu'il pique et pousse incessamment ses passions? je vous laisse à penser ce qu'on en doit attendre; et s'il ne pourrait pas dire comme un certain qui, étant monté sur un cheval fougueux, courrait le grand galop par les champs, sans lui tenir la bride, interrogé : Où vas-tu si vite? Je vais, répondit-il, où celui-ci m'emporte?

Les passions de Jésus n'étaient pas de la sorte; il les avait sans imperfection; car il ne leur était point sujet, mais elles lui étaient asservies, il en tenait le frein pour s'en servir comme bon lui semblait, pour les éveiller, modérer, apaiser quand et en quel lieu il lui plaisait. Pour ce sujet les saints ne les ont osé appeler simplement passions, παθήματα, parce que ce mot exprime que l'âme qui en est atteinte pâtit, et que l'âme sainte de Jésus, quand elle avait ces dispositions, ne pâtissait pas, mais agissait. Il faudrait quelque mot nouveau pour exprimer ces passions, en tant qu'elles sont en l'âme de Jésus; les Pères n'en ayant point trouvé, les ont appelées *propassions*, pour dire qu'en cette sainte âme il y avait quelques dispositions qui tenaient la place des passions, et qui pour ce, s'appellent *propassions* ou *vice-passions;* comme le pronom s'appelle ainsi parce qu'il tient la place du nom. Il avait donc le même empire sur les passions, et beaucoup plus absolu sans comparaison, que le premier homme dans l'état d'innocence, c'étaient des perfections en lui, des organes et instruments naturels dont il se servait saintement, pour procurer quelque bien ou pour empêcher quelque mal. Ainsi les historiens sacrés nous racontent que Jésus entrant au temple et trouvant qu'on y trafiquait, se met en colère, qu'il renverse les bancs de ces marchands, et qu'il les chasse comme des chiens. Le pouvons-nous imiter en cela; est-ce bien fait de se mettre en colère? ne s'en faudrait-il pas confesser? Non pas parlant absolument, ce n'est ni vice ni imperfection, mais une vertu et une bonne action que de se mettre en colère : *Irascimini et nolite peccare* (Psal. 4), pourvu qu'elle soit assaisonnée de toutes les circonstances nécessaires et semblable à celle de Jésus; mais parce que nous sommes si fragiles et si imparfaits, et que nous ne saurions nous servir de ce couteau sans nous couper, tout bien considéré, il vaut mieux nous en priver, et ne nous pas mettre en colère.

Deuxième point. — III. 1° Car la colère de Jésus était assortie de deux conditions, dont la nôtre est ordinairement dépourvue; pour ce, la sienne était très-vertueuse et louable; la nôtre vicieuse et criminelle; celle de Jésus ne le prévenait jamais, il ne l'avait que quand, en quelle façon et autant qu'il voulait, non plus que les autres passions. En effet, il est dit en l'Evangile qu'il se troubla lui-même et non pas qu'il fut troublé. *Turbavit semetipsum.* Et derechef au jardin des Olives, la veille de sa Passion, qu'il commença à craindre : *Cœpit pavere et tædere*, non pas auparavant, quoiqu'il eut dès longtemps l'objet de la crainte en son esprit. La colère ne lui ôtait pas l'usage de la raison, elle ne jetait point de ténèbres ni d'obscurité dans son entendement, elle ne l'empêchait point de procéder sagement et avec une entière circonspection dans ses actions. En l'Apocalypse, chapitre quatrième, saint Jean vit le Sauveur assis sur un trône, et que de ce trône sortaient des éclairs, des tonnerres et des foudres, qui représentent les châtiments que Dieu envoie aux âmes pécheresses; mais il avertit particulièrement qu'il vit aussi sept lampes ardentes devant ce trône, pour montrer que Dieu ne châtie pas ses ennemis, comme les Endabates; qu'il ne procède pas à la vengeance inconsidérément;

que sa colère ne lui interdit pas ni n'altère pas les fonctions de la raison; sa justice n'est pas comme celle des hommes, aveugle ou avec des yeux bandés. C'est comme le sceptre qui exprimait la royauté parmi les Egyptiens, portant un œil ouvert en sa cîme; sa verge, dit Jérémie, c'est une verge veillante, qui a les yeux ouverts pour voir où elle frappe et comme elle frappe : sa colère est un zèle et non une passion, zèle de l'honneur de son père, zèle très-juste, très-raisonnable et très-adorable. La nôtre, au contraire, est ordinairement aveugle, inconsidérée et étourdie : elle éblouit l'esprit, elle pervertit le jugement, elle offusque la raison : *Turbatus est à furore oculus meus;* et comme elle jette des ténèbres dans l'âme, elle est cause que nous ne savons ce que nous faisons et que nous ne faisons rien qui vaille : *Qui ambulat in tenebris nescit quò vadit.*

Aristote a fort bonne grâce quand il compare notre colère à un chien qui garde la maison; car il arrive souvent que ce chien, sitôt qu'il entend le moindre bruit à la porte, se met à japper et vouloir mordre celui qui frappe, sans attendre à voir qui il est; d'où il arrive souvent qu'il aboie même contre son maître, et quand il le reconnaît, il est tout honteux d'avoir crié contre lui. Ainsi notre colère mal élevée, s'irrite souvent par précipitation contre ceux qui ne sont pas coupables, ou contre ceux que nous ne voudrions pas avoir tant soit peu désobligés. Vous vous blessez en choppant contre un morceau de bois, vous donnez une malédiction à celui qui l'avait laissé là, et c'est possible votre mère que vous ne voudriez pas avoir maudite pour toutes les richesses du monde. Vous cassez un verre par mégarde, et vous donnez au démon celui qui l'avait ôté de sa place, et c'est peut-être vous; votre colère n'est pas bonne, elle ne ressemble pas à celle de Jésus, elle prévient et trouble le jugement, elle fait ses actions avec précipitation, vous lui êtes sujet et non pas elle à vous; et partant, si vous êtes sage, et si vous ne voulez faire mille choses qui vous nuiront, vous ne lui obéirez jamais, vous ne ferez et ne direz jamais rien quand elle est en vous.

..... Qui non moderabitur iræ,
Infectum volet esse, dolor quod suaserit et mens.

Tout ce que vous dites et tout ce que vous faites en la fougue, n'est jamais ni bien dit ni bien fait; et quand vous diriez d'or, quand vous feriez des miracles, on n'en fait point d'état; on attribue le tout à votre passion et non à vous; on sait que comme celui qui est ivre n'est pas capable de faire ou dire rien qui vaille, et qu'on attribue au vin tout ce qu'il fait et ce qu'il dit; ainsi les lois civiles déclarent qu'on ne doit avoir aucun égard à ce que vous faites ou dites en la chaleur de la passion, si vous n'y persévérez quand votre colère est refroidie. En effet, ne vous êtes-vous pas souvent repenti de ce que vous aviez dit et fait en colère? Ne la croyez donc plus, puisqu'elle vous a trompé si souvent. Je sais bien que cela est fort difficile, et que saint Augustin a dit[1] : Tous ceux qui sont

[1] Nulli irascenti sua videtur injusta. Quidquid calore iracundiæ fit, aut

en colère pensent toujours avoir grand droit de s'y mettre, encore qu'ils aient le plus grand tort du monde. Mais je vous dirai comme Phocion à ses compatriotes. On apporta à Athènes les nouvelles de la mort du grand Alexandre; les Athéniens qui étaient chauds et bouillants, se voulaient soulever et prendre les armes contre les Macédoniens. Tout beau, leur dit Phocion, attendons le boiteux, que savons-nous si ce n'est point de faux bruits; et si Alexandre n'était point mort, n'en porterions-nous pas la folle enchère, ne nous en repentirions-nous pas? s'il est mort aujourd'hui, il le sera encore demain et après-demain, et d'ici à huit jours, il n'y a point d'inconvénient de beaucoup différer, et il y a bien du danger à se précipiter tant soit peu. Je vous en dis de même, ou celui contre qui vous vous fâchez est en faute ou non : s'il n'a point fait de faute, pourquoi vous fâchez-vous? et s'il en a fait, attendez un peu, la vérité est fille du temps, elle vous fera tout connaître; la faute qui est faite aujourd'hui le sera aussi demain, et se pourra corriger plus fructueusement demain qu'aujourd'hui : *Potest ira dilata exerceri, non potest exercita revocari.*

Et ne me dites pas que le tort qu'on vous a fait est trop grand, que l'offense en est trop sensible et que vous ne sauriez vous empêcher de vous mettre en colère, ni même de maudire et de blasphêmer. Sénèque tout payen qu'il est, vous dément. Il est très-bon, dit-il, de prévoir l'arrivée des vices auxquels nous nous connaissons enclins, et d'y mettre empêchement de bonne heure et d'ajuster tellement notre âme, que dans une occasion pressante et en la secousse d'une injure inopinée et bien extraordinaire, le cœur ne la sente pas; ou s'il en est ébranlé, qu'il la retienne au fond de l'âme et ne témoigne point de colère à l'extérieur. Cet effort n'est pas impossible, dit-il, et je le pourrais prouver par plusieurs exemples mémorables; en voici un qui en vaut cinquante (Senec., lib. 3. *de Ira*, c. 14).

Le roi Cambyse était sujet à l'ivrognerie : Préxaspes, un de ses familiers, prit la confiance de lui remontrer amiablement que ce vice est bien indécent en un prince, sur lequel tout le peuple a les yeux collés; ce tyran lui répond : Je vous montrerai bien que quelque abondance de vin que j'aie dans le corps, les fumées ne m'ôtent pas l'usage de la raison, et que je suis aussi assuré de la vue et de la main quand je suis bien ivre, que lorsque je suis à jeûn. Quelques jours après il but beaucoup plus qu'il n'avait jamais fait, et appelant à soi ce malheureux favori accompagné de son fils; il commande au fils de sortir de la chambre et de se tenir tout droit à deux ou trois pas de la porte ouverte et tenir sa main gauche sur sa tête, pour découvrir le cœur sans se mouvoir tant soit peu; puis prenant un arc et une flèche, il le décocha droit au cœur de ce jeune homme, et comme il palpitait étendu sur la terre, il y accourt avec Préxaspes, et ayant fait une ouverture plus grande et plus large à la plaie, il lui montre la flèche qui était

dicitur, non prius ratum est, quàm perseverentia apparuerit judicium animi adfuisse : itaque brevi reversa mulier, nec divertisse videtur (*I. Quidquid ff. de Regul. jur.*).

fichée dans le cœur, disant : Qu'en dites-vous? n'ai-je pas la main bien assurée tout ivre que je suis? Certes, dit cet infortuné, quand ce serait Apollon, il ne serait pas plus adroit à tirer.

Mais qu'en dites-vous? qu'en pensez-vous vous-même? Ce pauvre père était payen, il ne connaissait pas le vrai Dieu, il n'avait pas les grâces que vous avez. Si jamais il y eut sujet de se mettre en colère, c'était en ce rencontre. Cambyse n'était qu'un roi temporel, ou pour mieux dire un tyran, ce n'était qu'un ver de terre; l'injure qui devait fâcher ce favori était plus que très-griève, et au delà de toute exagération; c'était le tyran qui l'avait faite, par un motif très-injuste; et ce pauvre homme a tant de respect pour ce prince, qu'il ne le maudit pas, qu'il ne le blâme pas, qu'il ne le reprend pas, qu'il ne se fâche point devant lui, ni devant ses gens, qu'il ne témoigne aucune émotion, ou ressentiment de cette injure; mais au contraire, qu'il le flatte, qu'il le loue et qu'il dit qu'il a fait merveilles. Et vous, chrétiens, vous qui avez le bonheur de connaître le vrai Dieu, qui êtes secourus de sa grâce, qui ne recevez que de petites injures, vous vous mettez en colère cent et cent fois par an, contre la très-haute et la très-adorable majesté de Dieu, contre le Roi du ciel, très-bon, très-débonnaire et très-obligeant, vous vous en prenez à lui, encore qu'il ne soit pas cause de votre fâcherie; vous l'injuriez, vous blasphémez et vous le reniez? Ne voyez-vous pas que ce payen vous fera votre procès au jour du jugement. Quand même il serait cause de votre colère, ce ne serait que très-justement et vous n'auriez pas droit de faire autre chose que ce que fit David. Je me suis tenu dans le silence, je n'ai pas eu la témérité d'ouvrir seulement la bouche, pour former la moindre plainte quand il vous a plu m'affliger : *Obmutui et non aperui os meum, quoniam tu fecisti* (Psal. 38, 10). Et si vous êtes sages, quand vous êtes en colère, non-seulement vous vous abstiendrez des mauvaises paroles, mais encore de celles qui seraient bonnes ou indifférentes, si elles ne sont absolument nécessaires. Vous ferez comme Elisée.

Joram, roi d'Israël, Josaphat, roi de Judée, et le roi d'Idumée font une ligue ensemble (4. Reg. 3), et déclarent la guerre à Mésa, roi des Moabites, parce qu'il refusait de payer un tribut qu'il devait tous les ans au roi d'Israël. Ces trois rois se trouvant au désert dans une extrême nécessité d'eau pour les soldats, et pour abreuver le bétail; Joram, qui était le principal auteur de cette guerre, s'écria en pleurant : Hélas, mon Dieu ! hélas, mon Seigneur! avez-vous assemblé trois rois pour les donner en proie aux Moabites? Josaphat, qui était un roi dévot et vertueux, s'écria : N'y a-t-il point ici auprès, quelque prophète du vrai Dieu, qui puisse nous assister en l'extrémité où nous sommes? Quelqu'un lui dit : Il y a ici auprès, Elisée qui servait le prophète Elie; ils y vont sans retardement tous trois de compagnie; Joram était un prince vicieux, impie, fils d'un père et d'une mère qui lui ressemblaient. Elisée le voyant en la compagnie de Josaphat pieux et dévot, fut ému de colère et piqué du zèle de justice contre lui, disant : Qu'ai-je à faire de vous, roi d'Israël, qu'avons-nous à démêler ensemble? adressez-vous aux faux prophètes de vos pères, je vous déclare

que si je n'avais égard à la piété du pieux Josaphat, je ne daignerais pas seulement vous regarder. Et puis il leur enseigne ce qu'ils doivent faire pour avoir de l'eau. Mais, sentant qu'il s'était ému et troublé par cette juste colère, il ne voulut pas prononcer ses oracles et instruire ces rois, tant qu'il se sentit ému, et dit aux assistants : Amenez-moi un musicien qui apaise mon émotion par la gravité de son chant; il savait bien ce qu'a dit le chantre royal : Que l'âme étant troublée tant soit peu de quelque passion, n'est pas capable des lumières du ciel : *Turbati sunt, et moti sunt, omnis sapientia eorum devorata est* (Psal. 106, 27); il n'ignorait pas ce que l'Apôtre a dit depuis : La colère de l'homme ne le sanctifie pas : *Ira viri justitiam Dei non operatur.* Il n'appartient qu'à Jésus et à sa sainte Mère de bien faire quelque chose en la chaleur de la colère, parce qu'il n'en est pas gourmandé, il en a les rênes et l'empire, il sait bien qui a tort et qui a droit, et en ce qu'il fait il ne passe jamais d'un seul point la règle de justice; outre qu'il y a une seconde différence entre sa colère et la nôtre.

2° La sienne n'est jamais mêlée d'amertume, ni exercée par un sentiment de vengeance, quand il est en colère contre nous et qu'il nous punit; ce n'est pas par haine ni par mauvaise volonté, c'est par amour ou zèle de justice.

Le Saint-Esprit dit plus en un mot que je ne saurais dire en une prédication ; il exprime en une parole les deux différences qui sont entre la colère de Jésus et la nôtre; il compare celle de Jésus à la défense de la licorne : *Cornua monocerotis cornua ejus* (Deuteron. 33); la nôtre est comme la corne du bœuf, il y a deux différences. Premièrement, quand la licorne blesse, elle voit où elle frappe, parce qu'elle a les yeux sur la corne; mais le bœuf ne sait où il frappe, car il a les yeux sous les cornes. En second lieu, quand la licorne frappe, elle guérit en blessant; car comme savent les naturalistes, sa défense porte médecine, elle sert d'antidote contre le venin; mais celle du bœuf est venimeuse, elle est difficile à guérir. Le Fils de Dieu est comme la licorne : il voit clairement comme il frappe, il ne punit point sans bien considérer le temps, la manière et les personnes qu'il faut châtier : *Virgam vigilantem ego video.* Il frappe, non pas pour nous perdre, mais pour nous guérir, non par mauvaise volonté, mais par amour : *Ego occidam et ego vivere faciam; percutiam et ego sanabo. Tu laborem et dolorem consideras, ut tradas eos in manus tuas*; Grand Dieu, quand vous envoyez aux hommes des travaux et des afflictions, vous les considérez et les examinez de près, vous les pesez diligemment pour n'en pas donner plus qu'il ne faut, *in lacrymis in mensurâ.*

Et, quand vous les leur envoyez, ce n'est pas pour les perdre ou les endommager, mais *ut tradas eos in manus tuas*; pour les faire retourner à vous, pour les ranger à leur devoir et rentrer en vos bonnes grâces. Vous frappez comme la licorne : vos coups sont des faveurs et vos blessures des antidotes. Vous vous fâchez comme la colombe, sans fiel, sans rancune, sans amertume : *Amor sævit, Christus sævit, sed sine felle sævit, more columbino, non corvino.* Notre courroux est tout au contraire, c'est une colère de vipère, avec un venin intérieur et une bile noire; quand nous nous fâ-

chons, nous sommes pleins d'aversion et d'amertume contre le prochain, et même la malignité de cette vipère est si grande, qu'elle vomit souvent son venin contre la bonté infinie de la Majesté divine. N'est-ce pas votre excuse ordinaire : Si jamais on ne me fâchait, je ne blasphèmerais jamais! C'est vous laver avec de l'encre. Quelle excuse! vous blasphémez en colère, vous êtes doublement criminel : de la colère et du blasphème. Si quand deux laquais se querellent ensemble, l'un s'adressait à son maître et lui disait des injures, s'il se justifiait après sur ce qu'il était en colère, quelle excuse serait-ce, qui est-ce qui ne le condamnerait pas? c'est néanmoins ce que vous faites.

Troisième point. — IV. 1° Quels remèdes à une passion si déraisonnable, si maligne et si dommageable? J'en trouve trois principaux dans les saints Pères. Premièrement, il faut ôter la cause, il faut arracher la racine, qui est l'affection déréglée aux biens temporels, ou à quelque autre créature. Il faut ici raisonner sur cette maladie d'esprit tout autrement qu'aux maladies du corps. Les bons médecins disent, et le docte Fernel l'a écrit[1], que dans les fièvres intermittentes, comme la tierce, la quarte ou autres qui ont quelque parenthèse entre leurs accès, il n'est pas toujours à propos d'user de la saignée, qu'elle y est même dangereuse. Premièrement, dit Fernel, la cause de ces fièvres intermittentes, qui est l'humeur bilieuse, n'est pas pour l'ordinaire dans les grands vaisseaux ni dans les grandes veines; mais au mésentère. Et quand vous tirez du sang, vous ne tirez pas cette humeur, puisqu'il n'est pas dans ces veines; au contraire, vous vous mettez en danger de changer la tierce ou quarte en continue, l'humeur bilieuse qui est hors des veines, y pouvant entrer par l'évacuation, pour ne pas laisser de vide. Secondement, disent d'autres médecins, comme au grand monde l'air est entre nous et l'élément du feu, pour tempérer sa chaleur; ainsi au petit monde, le sang qui est comme l'air chaud et humide, sert de frein à la bile : *Sanguis est frænum bilis*, qui est du naturel du feu, et rabat son activité, l'empêche de faire du ravage; ainsi quand vous usez de beaucoup de saignées en ces fièvres, vous affaiblissez la nature, vous diminuez le frein de la bile, et par conséquent, vous lui ouvrez la porte. Je laisse cela à disputer aux médecins; mais je sais qu'il faut faire tout le contraire en cette maladie de l'âme dont je traite aujourd'hui : *Febris nostra iracundia est*, dit saint Ambroise, la colère n'est pas une fièvre continue comme la rancune, mais intermittente, qui a quelque trève et relâche entre ses accès. On ne se met pas continuellement en colère, mais de temps en temps; la cause de cette fièvre est en l'intérieur, tout au contraire de celle du corps, elle est au dedans et au cœur. Et c'est en quoi vous vous trompez : vous attribuez la cause de votre passion aux autres et non à vous. Si j'étais comme une telle, que j'eusse un mari sobre et modéré, je ne me fâcherais point; mais tant qu'il sera ce qu'il est, ou que je serai avec lui, je ne m'en saurais empêcher. Si je n'avais cette fourmilière d'enfants,

[1] Fernel., lib. 2. *Methodi medendi*, cap. 6.

dites-vous ; mais il faut être Job et quelque chose davantage, pour ne pas perdre patience avec eux. Si je n'avais ce procès, ma bile ne s'enflerait jamais; mais quand je rencontre mon adverse partie, je ne puis que je ne m'échappe.

Vous vous trompez, ce n'est ni le mari, ni les enfants, ni le procès qui en sont cause, mais vous-même. Sondez bien votre intérieur, et vous trouverez que c'est votre impatience, votre amour-propre et votre mauvaise habitude.

En second lieu, le sang n'est pas le frein de cette bile, il en est au contraire l'aiguillon et l'amorce.

Αργύριον ἐστιν, αἷμα καὶ ψυχὴ βροτοῖς.

L'affection à l'argent, c'est le tison et l'allumette de la colère. Saint Ambroise expliquant ces paroles que le Fils de Dieu dit à ses disciples : Vous ne porterez ni argent, ni bâton, en rend la raison, et dit que c'était pour leur ôter les sujets de dissension et les instruments de vengeance[1], afin qu'ils fussent comme des brebis au milieu des loups. Un ancien nommé Cottis, brisa plusieurs vaisseaux d'argile et de cristal, dont son ami lui avait fait présent, disant : Je suis enclin à la colère, mes serviteurs en casseraient quelqu'un, je ne me pourrais empêcher de me fâcher ; et ainsi j'aime mieux n'en point avoir du tout. Je ne voudrais pas vous conseiller de perdre ou de quitter tout à fait ce qui est le sujet de votre colère; mais d'en détacher votre cœur, et vous en priver de temps en temps, comme cet ancien, pour s'accoutumer à souffrir sans répugnance le refus qu'on lui ferait quand il demanderait l'aumône, avant que de commencer ce métier, la demandait souvent à des statues ; ainsi pour vous habituer à souffrir avec patience les pertes qui vous arriveront contre votre volonté, il est bon d'en faire quelquefois de volontaires, de payer vos dettes de cet argent mignon qui est en réserve dans vos coffres, de donner à votre sœur ce point d'ouvrage dont vous êtes si curieuse, de faire passer devant vous celle qui est moins que vous; autrement, si vous ne mortifiez jamais vos inclinations, si vous donnez carrière à toutes vos passions, vous trouverez à l'heure de votre mort, un amas effroyable de péchés que vous aurez commis, un trésor d'ire et de colère que vous aurez mérité ; et vous direz avec étonnement : *Quis novit potestatem iræ tuæ, et præ timore tuo iram tuam dinumerare?*

2° Voilà comme il faut prévenir votre colère avant qu'elle vienne, mais pour l'éteindre ou pour la modérer, quand elle est allumée, vos gens y peuvent beaucoup avec la grâce de Dieu : *Fulgura in pluviam fecit, educit ventos de thesauris suis.* Belle comparaison ! Vous voyez quelquefois en été une grosse nuée qui couvre le ciel, qui vous dérobe le soleil, et qui cause la nuit en plein midi ; vous entendez le carreau qui se promène là-dedans, qui gronde, qui tonne, qui éclate, et qui fait trembler tout le monde ; les éclairs brillent coup sur coup, vous diriez que la terre va s'abîmer, et

[1] Ut et incentiva litis, et instrumenta eriperet ultionis (Ambr., *apud Gratian.* cap. *Ira causa* 11, quæst. 3).

qu'on est à la fin du monde. Que fait Dieu pour dissiper cet orage? *Educit ventos de thesauris suis ;* il tire de ses trésors un doux zéphyr, un petit vent qui écarte ces nuées, qui calme cet orage, et qui découvre le soleil au milieu du ciel; cette tempête se résout en une douce pluie qui arrose la terre, qui rend les champs fertiles, qui réjouit les prairies, fait refleurir les arbres, qui soulage les animaux, et qui apporte mille commodités.

Quand votre voisin est en colère contre vous, il est comme cette nuée; il est dans l'orage, le soleil de sa raison est éclipsé, il y a là-dedans une sombre nuit, il tempête, il fait un tintamarre comme fait l'éclat du tonnerre, il donne des œillades qui semblent des éclairs, il menace, il dit qu'il fera ou qu'il dira, qu'il ne dira plus ou qu'il ne fera plus; il semble qu'il doit tout renverser. Si vous avez une âme qui soit assise en bon lieu, vous dissiperez cela fort aisément, et même vous le ferez réussir avantageusement et pour lui et pour vous : c'est qu'il faut que de votre cœur, qui doit être le trésor de Dieu, vous lâchiez une douce parole, comme un doux zéphyr : *Responsio mollis frangit iram* (Proverb. 15, 1); il ne faut rien désavouer pour ce temps-là de ce qu'il dit, ne lui pas résister, ne pas récriminer : *Non reddentes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto*, dit saint Pierre, il vous faut excuser, lui demander pardon de la faute que vous n'avez pas commise; mais le lendemain quand sa boutade sera passée et son esprit reposé, il rentrera en soi-même, il admirera votre patience, il reconnaîtra sa faute, il se repentira de sa folie, il sera honteux et humilié, et vous aimera plus qu'auparavant.

3° Mais le souverain remède contre la colère et toutes les autres passions, c'est la grâce de Dieu; nous faisons une grande faute de n'y pas recourir assez souvent ni assez fervemment. Notre Sauveur n'avait pas besoin de prier puisqu'il était Dieu, et néanmoins pour nous donner exemple, étant proche de sa passion, il disait : Mon âme est à présent troublée, mon Père sauvez-moi dès cette heure; *Nunc anima mea turbata est, et quid dicam, pater, salvifica me ex hâc horâ* (Joan. 12, 27). Faites comme lui : quand vous sentez quelque émotion en votre cœur, jetez-vous aux pieds du Fils de Dieu, demandez-lui secours contre la tentation, lumière et conduite en l'action que vous allez faire, donnez-vous à lui pour apaiser cet orage, reconnaissez que vous ne le pouvez de vous-même : *Domine vim patior. Domine salva nos, perimus;* mon Dieu tendez-moi la main, car autrement je suis perdu. Et quand vous n'êtes pas en la tentation, courtisez-le, priez-le, pratiquez les vertus qui lui sont agréables, afin qu'il vous assiste quand vous serez attaqué; et ruminez quelquefois ces belles paroles de saint Paul : *Patientia vobis necessaria est, ut facientes Dei voluntatem, reportetis promissionem* (Hebr. 10, 36).

Conclusion. — *Necessaria est* : la virginité est belle et agréable à Dieu, mais elle n'est pas nécessaire, vous pouvez vous sauver dans le mariage, peut-être qu'il ne vous est pas nécessaire de pratiquer l'aumône, car vous êtes pauvre; ni le jeûne, car vous êtes valétudinaire; mais la patience vous est absolument nécessaire, en

quelque état et condition que vous soyez, vierge ou marié, pauvre ou riche, malade ou en santé.

Vobis. La dévotion est nécessaire aux prêtres, la pauvreté aux Capucins et la solitude aux Chartreux, comme l'abstinence aux Minimes et le zèle aux prédicateurs; mais à vous, Messieurs, la patience vous est principalement nécessaire. Les religieux ne sont employés qu'à une chose, ils n'ont qu'un souci et qu'une obligation qui est de plaire à Dieu et d'obéir au supérieur; mais vous qui êtes dans le monde, conversant avec tant de sortes de personnes de contraire humeur et d'inclination différente, divisés en tant d'occupations; si vous n'êtes bien armés de patience par la grâce de Dieu, vous pècherez mille fois chaque jour. *Vobis.* Pour vous l'obéissance vous est nécessaire pour vos supérieurs, la piété pour vos parents, la miséricorde pour les pauvres; mais la patience vous est nécessaire pour vous.

Ut facientes Dei voluntatem. La volonté de Dieu, c'est que vous portiez les charges les uns des autres : *Alter alterius onera portate;* si vous n'avez la patience, vous ne voudrez endurer de personne, et personne ne voudra endurer de vous; vous ne voudrez pas supporter les imperfections des autres, ni les autres les vôtres; vous n'aurez point de sympathie avec personne, ni personne avec vous; vous serez insupportable à chacun, et chacun à vous; vous serez toujours chagrin, mélancolique et malheureux : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra* (1. Thess. 4, 3). En quoi consiste la sainteté et la solide vertu? à communier souvent? non, car l'amour-propre n'y est pas mortifié; en quoi consistent la sainteté et la solide vertu? à dire des chapelets? non, car vous trouverez des femmelettes qui en diront trente par jour; à être semblable à Jésus, qui vous dit avec tant de tendresse : *Apprenez de moi que je suis débonnaire et humble de cœur.*

Reportetis promissiones. Si vous êtes patients, les promesses de Dieu s'accompliront en vous premièrement en ce monde. Il a dit que les débonnaires posséderont la terre, les esprits modérés, patients et attrempés, expédient les affaires avec plus de conduite et de succès que les fougueux et que les violents. Fabius Maximus fit plus par sa patience contre les Carthaginois, que Scipion avec ses armées [1].

Repromissiones, pour l'autre vie. *In patientiâ vestrâ possidebitis animas vestras.* Vous éviterez une infinité de blasphêmes, d'injures et de malédictions qui vous mettraient en danger de perdre votre âme; vous diminuerez la peine due à vos péchés; autant d'affronts, autant d'injures et de torts que vous endurez pour l'amour de Dieu, sont autant de pénitences et de satisfactions pour vos crimes. Par la patience vous pratiquerez l'humilité, la charité envers le prochain, la résignation à la volonté de Dieu et grand nombre d'autres vertus qui accroîtront en vous la grâce de Dieu, et vous feront mériter sa gloire. *Amen.*

[1] *Qui talem pro nobis sustinuit contradictionem.*
Unus homo nobis cunctando restituit rem.

SERMON LVIII.

DE L'HOMICIDE SPIRITUEL, QUI EST LE SCANDALE.

Non occides.
Homicide point ne seras de fait, ni volontairement. (Exod. 20.)

Comme l'âme raisonnable est incomparablement plus excellente et plus noble que le corps, ainsi l'homicide spirituel est beaucoup plus pernicieux et damnable que le corporel. J'appelle homicide spirituel, le scandale : car saint Paul parlant à un Corinthien (1. Cor. 8) qui scandalisait son prochain, lui disait : Vous êtes cause que votre frère chrétien, pour qui le Fils de Dieu est mort, se damne. J'ai trois points à vous traiter sur ce péché : Premièrement, ce que c'est que le scandale. En second lieu, quelles personnes le commettent plus communément. En troisième lieu, les inconvénients qui en naissent : *Emissiones tuæ paradisus malorum punicorum, cum pomorum fructibus, cypri cum nardo* (Cant. 4, 13). Ces paroles sacrées du Cantique s'adressent à vous, ô sainte Vierge! car vous n'avez jamais scandalisé personne, mais vous avez au contraire toujours édifié ceux qui ont eu le bonheur d'approcher de vous; toutes vos actions et vos gestes, vos mouvements et vos contenances extérieures, ne produisaient pas seulement des fruits de bonnes œuvres très-agréables à Dieu, *Cum pomorum fructibus*, mais aussi elles répandaient partout des parfums de bons exemples très-salutaires aux hommes : *Cypri cum nardo :* car un vaisseau ne peut répandre que ce dont il est rempli, et vous étiez toujours pleine de grâce; c'est la qualité que l'ange vous donna, quand il vous salua par ces paroles : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Multum cavere debemus ne scandalizemus proximum.

I. Punctum. — Quid sit scandalum. Explicatur ejus definitio ex Thomâ.

II. Punctum. — Periculosos scandalizant proximum : 1. Superiores; 2. Seniores; 3. Mulieres.

III. Punctum. — Argumenta ad dissuadendum scandalum : 1. Ex parte Dei; 2. Proximi, 3. Nostrî.

Exorde. — Pour connaître évidemment combien nous sommes obligés d'éviter non-seulement toute sorte de péchés, mais encore, comme dit l'Apôtre, toute apparence de mal, il faut supposer trois principes, qu'un esprit, tant soit peu raisonnable, avouera sans difficulté, s'il ne veut démentir l'expérience que nous voyons tous les jours à nos portes et devant nos yeux. Le premier est que, comme nous avons dit autrefois, le Créateur qui a montré sa toute-puissance en la création du monde, en ce qu'il l'a tiré du néant, a fait paraître sa sagesse en l'économie de ce même ouvrage, en ce qu'il ne l'a pas fait de pièces détachées et disproportionnées; mais de parties harmoniques disposées en bel ordre, qui s'entretiennent, se rapportent, se correspondent et se regardent l'une l'autre. Le

ciel regarde la terre pour la rendre féconde par ses aspects bénins et favorables. La terre regarde le ciel pour recevoir de lui les influences nécessaires à ses productions : la substance regarde ses accidents, comme les organes et les instruments de ses opérations, les accidents regardent leur substance, comme la matrice qui leur a donné l'être, comme le magasin d'où ils empruntent les semences de tout ce qu'ils produisent. Les éléments se correspondent nonobstant leur antipathie naturelle, ils s'accordent, ils se liguent et ils s'ajustent les uns dans les autres, ils oublient leur intérêt particulier pour conspirer au bien de l'univers par la composition des corps mixtes. Or, ce que nous voyons en ce monde naturel et physique, nous le pouvons aussi remarquer dans le monde civil et politique, c'est-à-dire, dans les monarchies, les républiques, les familles, les religions et les autres communautés de la société humaine; car excepté quelques sauvages qui sont en fort petit nombre, en comparaison du reste, il n'y a personne qui ne soit partie de quelque tout et membre de quelque corps; car on est roi ou sujet, ou de la noblesse ou du peuple, maître ou valet et supérieur ou inférieur; ils sont donc tous référés l'un à l'autre, ils exercent un commerce mutuel d'action et de réaction, ils se regardent tous l'un l'autre, comme donnant ou recevant quelque chose l'un de l'autre.

L'expérience nous montre en second lieu, que les hommes ne se contentant jamais de ce qu'ils sont, mais aspirant toujours à être davantage, nous regardons plutôt ceux qui sont au-dessus de nous; nous nous piquons d'ambition et de jalousie à la vue de leur excellence, nous désirons leur être semblables; et comme l'action est le plus noble apanage de l'être, ne pouvant être ce qu'ils sont, nous tâchons de faire ce qu'ils font : *Imitari insitum est hominibus à pueris, et in hoc differunt à cæteris animalibus,* dit Aristote (lib. *de Politicâ,* c. 4). C'est un métier que les hommes apprennent de bonne heure que de contrefaire et d'imiter ce qu'ils voient pratiquer aux autres. Et en cela ils diffèrent des autres animaux, le singe tout seul excepté; comme il y a fort peu de personnes, pour nobles et illustres qu'elles soient, qui n'aient quelqu'un au-dessus de soi; il y a aussi fort peu de personnes, pour basses et chétives qu'elles soient, qui n'aient quelqu'un au-dessous. Nous sommes tous exposés à la vue de plusieurs, sujets à être regardés, considérés et imités. Et comme en troisième lieu, les hommes par la faiblesse de leur nature corrompue sont plus enclins au vice qu'à la vertu, de là vient qu'ordinairement ils imitent plus volontiers les mauvaises actions que les bonnes, parce qu'il faut se faire violence pour monter à la vertu, et qu'on se laisse plus aisément aller à la pente du vice. Ces considérations nous obligent à proférer toutes nos paroles et faire toutes nos actions avec grande circonspection, pour ne donner jamais mauvais exemple, et ne servir pas de scandale à tant de gens qui ont la vue sur nous, et qui nous prennent pour modèle.

Premier point. — Découvrir le vice de quelqu'un, le publier et faire savoir au monde, à proprement parler, ce n'est pas le scan-

daliser, c'est le diffamer et le déshonorer. Le scandale est une parole ou une action vicieuse, qui donne occasion à notre prochain de commettre quelque péché; c'est ainsi qu'en parle saint Thomas (2. 2. q. 43, art. 1), et après lui toute l'école : *Dictum vel factum minus rectum præbens alicui occasionem ruinæ.* Pour avoir une parfaite connaissance de cette définition, il en faut faire la dissection et en considérer toutes les pièces.

Dictum. Le scandale est quelquefois une parole : car le corps s'empoisonne par la bouche, et l'âme par les oreilles, disait Platon; et saint Paul, qui ne cite guère les profanes, allègue à ce propos le dire du poète grec : *Corrumpunt bonos mores colloquia prava;* les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs (1. Cor. 15, 33). David en redoutait les atteintes, non pas en son honneur, de peur de perdre sa réputation, mais en son âme, de peur de perdre la grâce de Dieu : *Domine libera animam meam à labiis iniquis, et à linguâ dolosâ : sagittæ potentis acutæ, cum carbonibus desolatoriis* (Psal. 119) : Mon Dieu! délivrez mon âme des lèvres injustes et de la langue des trompeurs.

Vous ne parlez pas ouvertement contre la foi, de peur d'être estimé un athée ou un impie; mais vous dites : On pourrait objecter telle et telle chose contre notre créance; ou bien les infidèles nous proposent cet argument : *Lingua dolosa.* Vous ne portez pas manifestement votre voisine à la dissension, mais finement, à la sourdine. Je m'étonne comme vous endurez cela, lui dites-vous, vous êtes trop patiente, on vous mettra le pied sur la gorge, on a dit telle chose de vous : *Lingua dolosa.* Vous ne dites pas des paroles évidemment déshonnêtes, mais couvertes, équivoques et à double entente : *Lingua dolosa;* telles paroles sont ordinairement plus dommageables que les autres, ce sont des flèches acérées : *Sagitæ potentis acutæ;* plus une flèche est aiguë, plus elle entre aisément et avant dans le blanc. Et la pointe d'esprit et la subtilité qui est en ces paroles couvertes, fait qu'elles entrent plus facilement en l'imagination et y demeurent plus longtemps. Ce sont des charbons ardents qui désolent et ruinent la pureté, la charité ou la simplicité des âmes chrétiennes : *Cum carbonibus desolatoriis.*

Dictum vel factum. Le scandale est une parole ou une œuvre, qui peut être cause de quelque péché.

Il ne dit pas seulement l'action et l'opération, mais l'œuvre : *Factum.* Ce qui a été fait, ce qui peut servir de piége et de pierre d'achoppement; si vous le gardez en votre maison vous êtes scandaleux; ces tableaux ou statues où il y a des nudités; ces livres d'amourettes, ces romans et ces comédies. *Vel factum.* En ce mot est encore comprise l'omission, quand vous pouviez faire une action qui eut empêché l'offense de Dieu et que vous ne la faites pas. Ainsi Jésus étant requis de payer le tribut, déclare qu'il n'y est pas obligé, et néanmoins il le paie, de peur de scandaliser les fermiers. Ainsi la Vierge circoncit son Fils, le présenta au temple, se soumit à la loi de la Purification qui ne l'obligeait pas, pour ne pas donner mauvais exemple. Ainsi saint Paul dit que les anciens philosophes, ayant connu le vrai Dieu par la lumière de nature, et n'ayant pas communiqué cette connaissance au reste des hommes

pour les retirer de l'idolâtrie, ont encouru la colère de Dieu et ont été coupables de tous les péchés que le peuple a commis faute de cette connaissance. Vous êtes donc coupable, si sachant que votre pénitente hante le bal et la comédie, ou si voyant qu'elle est chargée d'affiquets et de vanité, vous ne l'en reprenez pas, vous la scandalisez, car elle dit : Il n'y a point de mal, mon confesseur ne m'en dit rien.

Si étant officier du roi en un village vous permettez que les paysans hantent le cabaret ou brelan les jours de fête pendant le service divin, vous ne les faites point assigner, vous ne les faites point condamner à l'amende; si étant magistrat vous permettez les comédiens ou les boutiques ouvertes les fêtes ou à demi ouvertes les dimanches.

Minus rectum. Ce mot vous apprend que si l'action est bonne et louable, commandée de Dieu ou de l'Eglise, vous ne la devez point omettre, encore que votre prochain s'en scandalise; c'est un scandale pharisaïque, scandale passif et non actif, scandale usurpé non donné, il n'y a que les mauvais esprits qui se scandalisent des bonnes œuvres; ceux qui le font, doivent reconnaître leur faiblesse, leur misère et s'en humilier, disent Tertullien et saint Grégoire : Si on se scandalise quand vous dites la vérité, il vaut mieux permettre le scandale que de combattre la vérité [1].

Et si l'action est bonne et louable, mais non d'obligation, la faut-il omettre quand on s'en scandalise?

Saint Thomas (2. 2. q. 43, art. 7) répond doctement avec distinction : Ou le prochain se scandalise de votre bonne œuvre malicieusement et par un esprit de contradiction, ou il s'en scandalise par ignorance ou par infirmité; s'il le fait malicieusement, vous ne devez pas laisser votre bonne œuvre, car c'est sa pure faute et non la vôtre; il fait comme les Pharisiens qui se scandalisaient malicieusement des prédications de Jésus et qui en faisaient du vacarme; mais Jésus méprisait cela et ne laissait pas de prêcher. S'il se scandalise par ignorance ou par faiblesse d'esprit, il vaut mieux faire votre bonne œuvre en secret ou même l'omettre pour un temps, que de donner sujet à votre prochain de tomber en quelque péché.

Et à plus forte raison si l'action est de soi indifférente, ni bonne, ni mauvaise, la charité nous oblige de l'omettre, quand elle peut servir au prochain de sujet de tentation ou d'occasion de péché. Les anciens condamnèrent à l'amende un sénateur romain, parce qu'il avait fait quelque petite immodestie avec sa femme en présence de sa fille. Quand vous offensez votre prochain lui donnant occasion de péché par sa faiblesse d'esprit, vous offensez Notre Seigneur, et partant si je sais que mon frère chrétien se scandalise de me voir manger de la chair, je n'en mangerai de ma vie, de peur de lui donner mauvaise édification, dit saint Paul. Et dere-

[1] Bonæ res neminem scandalizant nisi malam mentem; agnoscant malum suum qui de tali bono scandalizantur (Ter., *de velandis virgin.*). Si de veritate scandalum sumitur, utilius nasci permittitur scandalum quàm veritas deseratur (Greg., homil. 7, *in Ezech.*).

chef : Gardez-vous de ruiner l'œuvre de Dieu, pour un peu de viande ; encore qu'une action soit permise, si elle n'est pas commandée, vous devez vous en abstenir, si elle sert de piége à votre prochain : *Peccantes in fratres et percutientes conscientiam eorum infirmam in Christum peccatis : quapropter si esca scandalizat fratrem meum, non manducabo carnem in æternum, ne fratrem meum scandalizem* (1. Cor. 8, 12). *Noli propter escam destruere opus Dei, omnia quidem sunt munda, sed malum est homini qui per offendiculum manducat* (Rom. 14, 20).

Supposez que de découvrir votre sein soit une chose indifférente, du moins n'est-elle pas commandée, elle n'est pas bien droite : *Factum minus rectum ;* cela ne va pas droit à Dieu, vous ne le faites pas pour l'amour de lui, vous êtes assurée que cela sert d'amorce à plusieurs mauvaises pensées, de pierre d'achoppement aux âmes faibles et infirmes ; où est donc votre charité ? et où est l'amour de Dieu et du prochain . *Noli propter carnem destruere opus Dei, noli sinu tuo illum perdere pro quo Christus mortuus est.*

Lequel aimeriez-vous mieux, ou ne manger jamais de viande, ou ne montrer jamais votre sein ? Saint Paul dit : Je ne mangerai jamais de chair : *Carnem non manducabo in æternum ;* ce n'est pas votre intention que de scandaliser ; je le veux, mais saint Thomas (2. 2. q. 43, art. 1, ad 4) vous dit qu'une action peut être scandaleuse en deux manières : ou par l'intention de l'agent, ou par la qualité de l'action Si vous avez intention de porter quelqu'un à pécher, encore que cela n'arrive pas, ou parce que le prochain résiste à la tentation, ou bien par quelque autre bonheur ; vous ne laissez pas d'être scandaleux ; au contraire, encore que vous n'ayez point de mauvaise intention, si vous faites une action, qui par la qualité induit et porte au péché, vous êtes coupable de tous les péchés qui s'ensuivent. Et en effet, si vous portiez volontairement en public des hardes infectées de peste, qui donnassent la contagion à ceux qui s'en approcheraient, ne seriez-vous pas coupable de leur mort ? seriez-vous excusée pour dire que ce n'est pas votre intention ? vous avez acheté ces hardes, parce que vous les avez eues à bon marché ? Et ainsi vous avez beau dire que ce n'est pas à mauvais dessein que vous dites ces paroles sales, ce n'est que par récréation ? que ce n'est que par vanité que vous découvrez votre sein ? mais cependant cela est contagieux, cela répand la peste spirituelle du péché dans le cœur ; quand vous ne la donneriez qu'à une seule âme, vous êtes coupable de mort.

Vous vous imaginez que ce n'est pas être scandaleux si on ne fait une action publique, qui soit manifeste à toute une rue, et le Sauveur dit en saint Mathieu (18, 6) : *Qui scandalizaverit unum ;* quand vous ne porteriez au péché qu'une seule âme, vous êtes scandaleux. Vous dites, ce ne sont que les esprits faibles qui sont tentés par telle action ou par telle parole ; les esprits forts et bien fondés dans la vertu ne s'en ébranlent pas ; Jésus dit : *Unum de pusillis ;* qu'il ne faut pas scandaliser un seul des plus petits. Et saint Paul nous a dit, qu'en scandalisant les esprits faibles, nous péchons contre Jésus-Christ : *Percutientes conscientiam eorum infirmam in Christum peccatis ;* et le Fils de Dieu ajoute : *Væ mun-*

do à scandalis; malheur au monde à cause des scandales. Il parle ainsi parce que le monde en est tout plein ; et qu'il y a fort peu de gens qui ne donnent à leur prochain sujet de quelque péché mortel ou véniel.

Deuxième point. — Mais trois sortes de personnes le donnent plus dangereusement que les autres : ce sont les grands, les vieillards et les femmes.

1° *Superiores.* Les grands sont la lumière du monde comme le Sauveur les appelle ; le peuple marche à la clarté et à la suite de leur exemple, leurs actions sont visibles, évidentes et publiques comme la lumière : *Si lumen quod in te est tenebræ sint, ipsæ tenebræ quantæ erunt* (Matth. 6, 23)? Si ceux qui doivent servir de lumière, deviennent des ténèbres? combien grandes et épaisses seront les ténèbres ? si grandes et si horribles, qu'il semble ne les pouvoir exprimer avec toute son éloquence divine. Si les prêtres, les supérieurs et les pères de famille qui ne peuvent rien faire qu'à la vue et au su de tout le monde, pèchent hardiment et impudemment ; quelles abominations ne commettront les particuliers qui ne peuvent faire plusieurs actions sans être remarqués de personne?

Saint Grégoire de Nazianze (*orat.* 39), et avant lui saint Cyprien ont déploré avec grand sujet la misère des anciens idolâtres, qui faisaient l'apothéose des vices, en mettant au nombre des dieux des hommes qui avaient été très-vicieux et abominables. Ils ne pouvaient pas mieux les autoriser et les mettre en crédit, car c'était non-seulement les excuser, mais les consoler et les persuader : *Ut peccatum non solum crimine careat, sed etiam divinum censeatur,* dit saint Grégoire.

Satan continue cette ruse, mais un peu diversifiée, car il tâche de tout son pouvoir de faire que les ecclésiastiques, les prélats et les magistrats soient vicieux et scandaleux ; d'autant que par ce moyen le menu peuple ne tient pas à déshonneur d'imiter ceux qui sont beaucoup élevés au-dessus du commun, et qui sont appelés en l'Ecriture les dieux puissants de la terre : *Dii fortes terræ vehementer elevati sunt* (Num. 25); il dit comme cet ancien :

Quod divos decuit, cur mihi turpe putem?

Pour ce sujet, quand le peuple d'Israel offensa Dieu commettant le péché de la chair avec les Moabites, et adorant l'idole de Belphégor, Dieu dit à Moïse : Prenez tous les princes du peuple, et qu'on les attache à des gibets au soleil, si vous voulez arrêter ma vengeance : *Tolle cunctos principes populi, et suspende eos contra solem in patibulis, ut avertatur furor meus ad Israël.* Il dit *cunctos;* tout le peuple n'avait pas péché, et il veut qu'on punisse tous les principaux : parce que tous ont péché, ou par leur mauvais exemple, ou en n'empêchant pas les autres de pécher, lorsqu'ils pouvaient le faire. Il dit qu'on les pende au soleil, afin que leur supplice et leur honte soient aussi publics que leur crime ; il dit : *Ut avertatur*, comme en la Genèse, après le sacrifice de Noé : *Odoratusque est Dominus odorem suavitatis, nequaquam maledicam terræ* (Genes. 8, 21). La punition des grands lui est un sacrifice de

bonne odeur, il prend un singulier plaisir à les châtier exemplairement, parce que son honneur est réparé par ce moyen. Il y a cette différence entre les supérieurs et les inférieurs, que ceux-ci pour l'ordinaire ne scandalisent le prochain que par des péchés de commission, et que les supérieurs scandalisent encore bien souvent par omission; leur silence et leur tolérance est cause que les inférieurs pèchent plus hardiment, et persévèrent plus longtemps en leurs crimes sans scrupule; ils disent en eux-mêmes : S'il y avait du mal en telle action, mon maître, mon curé ou mon confesseur m'en reprendraient.

2° *Seniores*. Les vieillards aussi en une famille, en une religion ou communauté, doivent soigneusement veiller sur leurs déportements. Car les jeunes gens les regardent comme des modèles de leur vie, et croient qu'il leur est permis de faire ce qui est pratiqué par des personnes si sérieuses : on pense qu'ayant plus de science, de prudence et d'expérience que les autres, ils connaissent mieux le bien que le mal : et qu'étant plus proches de leur fin, ils doivent avoir plus d'intérêt à pratiquer la vertu et à éviter le péché. C'est cette considération entre plusieurs autres, qui empêcha saint Eléazar de faire semblant de pécher pour se délivrer de la mort. Ce vénérable vieillard (Machab. 6, 24) qui avait blanchi au service de Dieu, était condamné à la mort s'il ne se résolvait de manger des viandes défendues par la loi de Dieu; ses plus intimes amis, touchés d'une fausse compassion, lui disaient secrètement : Si vous n'en voulez manger, faites-en au moins le semblant; pensez-vous que Dieu soit si rigoureux, et qu'il veuille qu'on soit si austère? quel grand péché serait-ce de mettre un morceau de viande en votre bouche et de l'en retirer tout aussitôt? — Vous êtes de mauvais conseillers, leur dit-il, votre avis est très-pernicieux; et quel exemple serait-ce aux jeunes gens de la ville, quand on dirait qu'Eléazar, âgé de quatre-vingt-dix ans, a préféré une vie infâme à une mort glorieuse, qu'il a transgressé les commandements de Dieu pour conserver un petit reste de vie corruptible qu'il devait perdre incontinent? J'aimerais mieux être damné que de donner un si mauvais exemple.

3° *Mulieres*. Les supérieurs et les vieillards ne peuvent être scandaleux que par leurs paroles ou leurs actions; mais les femmes le sont ordinairement par tout ce qu'elles ont sur elles, par tout ce qu'elles font et par tout ce qu'elles sont. C'est le Saint-Esprit qui le dit : *Virginem ne conspicias, ne fortè scandalizeris in decore illius* (Eccl. 9, 5). Ne recevons pas ces paroles avec risée ou raillerie, comme on fait quelquefois, mais avec respect et vénération; toutes les fois que Dieu parle, nous devrions nous abaisser jusqu'au centre de la terre pour adorer ses paroles : *Inveni mulierem morte amariorem* (Eccl. 7, 27) : J'ai trouvé que la femme était plus amère que la mort; il ne dit pas, la femme fardée, éveillée, éventée, ou impudique, mais absolument toutes femmes. Il ne dit pas : Elle est amère aux hommes volages, ou folâtres et jeunes hommes; mais généralement et indifféremment sans restriction; elle est amère et plus amère que la mort. Sainte Irène était chaste et modeste, et elle fut plus amère que la mort à son directeur spi-

rituel ; David était un grand prophète, un homme selon le cœur de Dieu, et une femme lui fut plus amère que la mort. Salomon était un modèle de sagesse, et une femme lui fut plus amère que la mort. Saint Martinien, saint Jacques l'ermite et Frère Jean Guérin étaient hommes très-austères et pénitents, et une femme leur fut plus amère que la mort; et pour montrer qu'il parle même des sages et des dévotes, il dit ailleurs : Que la hantise d'un méchant homme, que la conversation d'un homme débauché et vicieux n'est point si périlleuse à un autre homme, comme est la hantise et la conversation d'une femme, même vertueuse : *Melior est iniquitas viri, quàm mulier benefaciens* (Eccl. 42, 14). C'est le vrai sens de ces paroles; car il a dit auparavant : Ne vous tenez pas en la compagnie des femmes ; car, comme le drap engendre le le ver, ainsi la femme est cause et occasion de péché à l'homme; saint Basile en rend la raison.

Tout ce qui est en la femme est efféminé, c'est-à-dire, mou, charmant et attrayant : *Mulier, à molliendo;* ses cheveux, ses habits, son port, sa démarche, sa contenance et sa seule présence; quand elle rit, quand elle chante, quand elle parle, quand elle se montre; elle amollit, elle attendrit, elle est suspecte et dangereuse. Et une femme qui aime bien Notre Seigneur et qui a l'honneur et la gloire de Dieu en recommandation, paraît le moins qu'elle peut en public, elle se tient close et retirée en sa maison le plus qu'elle peut, elle n'en sort qu'à son corps défendant, et pour des nécessités urgentes. Tertullien passe bien plus outre, et il serait encore bien plus éloigné de vous permettre d'approcher si près de l'autel quand on dit la messe, de vous laisser entrer au chœur des religieux ou des prêtres quand on fait l'office; bien loin de vous permettre de venir à l'église la gorge ou la face découverte, que même en votre maison il vous prie de ne vous pas montrer sans nécessité à vos domestiques, ni même à vos parents : *Omnes in te ætates periclitantur*, dit-il; Vous êtes dangereuse à toute sorte de personnes, vous leur pouvez servir d'objet de tentation, de quelque âge, sexe et condition qu'ils soient. Sainte Aglaé fut un objet de tentation à Boniface son maître-d'hôtel, Thamar à son beau-père Judas (Genes. 38, 16), Hérodias à Hérode son beau-frère (Marc. 6, 17), une autre Thamar, fille de David, à son frère Amnon (2. Reg. 13, 1), sainte Digne ou Dipne à son propre père; aussi bien que ces femmes dont saint Paul (Rom. 1, 26) parle à leurs compagnes. Il est vrai que cela se fait quelquefois sans votre faute et innocemment de votre part; mais saint Chrysostome (*ad Neophytos*) vous dit, que comme un père de famille grièvement irrité de ce qu'on a assassiné son fils, ne punit pas seulement le meurtrier, mais met encore en pièces l'épée dont il s'est servi, quoiqu'il n'y ait point de sa faute; ainsi, quand chacun se sert de vous pour tuer les enfants de Dieu; quand il vous présente comme une amorce, pour les faire consentir à quelque mauvais désir, encore que ce ne soit pas votre dessein, il arrive quelquefois que Dieu, dans l'ardeur de sa colère et dans la fureur de son indignation, vous châtie temporellement, parce que vous avez été l'organe dont son ennemi s'est servi pour lui faire un si grand dommage.

Troisième point. — 1° Les saints canons ont ordonné une très-longue et très-rude pénitence à un prêtre qui, en célébrant les redoutables mystères de la messe, laisserait tomber par négligence quelque goutte du précieux sang du Sauveur. Personne ne le fait à dessein : si cela arrivait, ce serait assurément à votre grand regret; et néanmoins s'il y avait, de votre côté, la moindre négligence, vous seriez sujet à la peine ordonnée. Il semble que les âmes chrétiennes sont beaucoup plus chères et précieuses à Jésus-Christ, que n'est son sang immaculé : car il a donné ce sang, il a bien voulu qu'il fût répandu, profané et foulé aux pieds par les rues de Jérusalem, pour la rançon de ces âmes bien-aimées. Je vous laisse à penser quelle pénitence, quelle punition, et quels reproches vous recevrez de lui, si par votre mauvais exemple, ou même par votre négligence, vous laissez tomber quelqu'une de ces âmes dans le péché, et de là dans la damnation éternelle? Il aura sujet de vous dire comme Albert-le-Grand dit à son disciple : Ce grand naturaliste avait fait une statue de bois, qui, par des ressorts secrets, prononçait de temps en temps quelque parole articulée; son disciple saint Thomas qui n'en savait rien, se trouvant un jour en la chambre où était cette statue et l'entendant parler, en cette subite frayeur d'un premier mouvement lui donna un coup de pied et la mit en pièces. Le maître étant de retour et voyant ce fracas : Hélas! mon fils, lui dit-il, qu'avez-vous fait? vous avez rompu en un jour un ouvrage de trente années. Jésus a travaillé trente-trois ans pour le salut de cette âme que vous sollicitez au mal; il s'est incarné pour elle, il a voyagé sur la terre, prêché, jeûné, sué et enduré la mort pour elle; il y a peut-être dix ans, vingt ans et trente ans qu'il travaille à amasser en son cœur des trésors de grâce et de mérite par ses inspirations, par la fréquentation des sacrements, par des prières, des aumônes, des méditations et d'autres bonnes œuvres; vous la faites consentir à un péché, elle perd toutes ces richesses, elle devient pauvre au dernier point. Quelle tempête a jamais fait faire un tel naufrage sur la mer? Quelle grêle a jamais fait un tel dégât aux champs et à la ville? Quel incendie a jamais fait un tel ravage en aucune province?

2° Quand vous ne ruineriez en elle qu'un seul degré de grâce, vous lui feriez un plus grand dommage que si vous brûliez sa maison, que si vous lui voliez ses biens, que si vous flétrissiez sa réputation, que si vous lui ôtiez la vie : car vous lui faites perdre une chose qui est sans comparaison plus noble, plus excellente, plus précieuse et plus souhaitable que tout cela. Quelque disgrâce qui arrive à une âme, si elle est bien avec Dieu, il est sa consolation, son asile et son espérance. Si son père vient à mourir, Dieu est le père des orphelins; si la mort lui enlève son mari, Dieu est le protecteur des veuves; si on lui vole ses biens, Dieu est le trésor des pauvres; si elle tombe en quelque infirmité, Dieu est le médecin des malades; mais si vous lui faites perdre Dieu par le consentement à un péché, vous lui faites perdre en un moment, son père, son protecteur, son médecin et son trésor, son refuge ès persécutions, son remède ès adversités, son conseil ès perplexités, son

secours ès infirmités, le sucre et l'assaisonnement de toutes ses amertumes. Celui qui ôte la haie d'un héritage, la porte d'une maison, les remparts ou les bastions d'une ville, n'est-il pas cause de tous les larcins, dégâts et ravages qu'on y exerce? Quand vous ôtez Dieu à une âme, vous lui ôtez son bouclier, vous lui ôtez sa haie, son rempart et toutes ses défenses; les ennemis y viennent à la foule.

Qua data porta ruunt. (VIRGIL., *Æneid.*, l. 1.)

Dicentes Deus dereliquit eum, persequimini, et comprehendite. N'êtes-vous pas responsable de tous ces dommages et intérêts? ne serez-vous pas puni de tous les péchés que cette âme commet par la pente et inclination que vous lui en avez donnée? Le péché que cette âme commet par votre sollicitation, ou par votre mauvais exemple, sera infailliblement puni en enfer ou en purgatoire; si c'est en enfer, vous serez cause que cette âme souffrira quelque douleur particulière, des millions d'années et sans aucune fin. Si c'est en purgatoire, vous serez cause qu'une âme chérie de Dieu, et épouse de Jésus, que la fille de la sainte Vierge et la sœur des anges, sera dans un feu plusieurs jours. Le Sauveur apparut un jour à sainte Thérèse [1] et se fâcha contre elle de ce qu'elle différait d'exécuter la volonté d'un cavalier qui avait fait un legs pieux, et qui ne devait point sortir du purgatoire que son legs ne fût exécuté; Jésus lui dit : Quoi! vous ne considérez pas qu'une âme rachetée de mon sang demeure en peine par votre négligence?

3° Si vous m'en croyez vous direz comme Bérengarius. Il avait perverti plusieurs âmes par la contagion de son hérésie, mais depuis il s'était reconnu et converti, il avait abjuré son erreur et il avait fait pénitence; mais comme il fut sur le point de mourir l'an 1088, le jour des Rois, que l'Eglise nomme Ephiphanie, c'est-à-dire Apparition, il s'écria, jetant un grand soupir : Aujourd'hui le Sauveur s'apparaîtra à moi pour me juger en ce jour de son apparition; j'ai quelque espérance qu'il me fera miséricorde, parce que j'ai fait pénitence; mais d'ailleurs je crains fort qu'il ne me punisse, à cause des âmes que j'ai perdues [2]. Croyez assurément qu'à l'heure de votre mort il n'y aura rien qui vous donne plus de regret, ni qui vous mette en plus grande peine, que la vue des âmes qui se seront perdues par votre faute; vous connaîtrez la vérité et sentirez la pesanteur de ces redoutables paroles : *Væ homini illi per quem scandalum venit;* Malheur à celui par qui le scandale arrive.

Vous verrez toutes les grâces que Dieu avait faites aux âmes que vous avez perdues, tous les mérites qu'elles avaient acquis, tout ce que notre Sauveur a fait et enduré pour leur salut; vous verrez, dis-je, que vous avez ruiné tous ces grands biens pour des bagatelles, et vous direz soupirant en vous-mêmes : *Heu! periit frater,*

[1] Ribeyra, *in vitâ sanctæ Theresiæ*, lib. 2, c. 12.

[2] Hodiè in die apparitionis suæ apparebit mihi Dominus meus Jesus-Christus pœnitentiam, ut spero, ad gloriam vel propter alios ut timeo ad pœnam.

pro quo Christus mortuus est, quis ei refundet innocentem sanguinem, quis ei restituet pretium quo nos emit? J'ai perdu les âmes pour lesquelles Jésus-Christ était mort, comment pourrai-je lui restituer le sang adorable qu'il a répandu ? comment pourrai-je lui rembourser le prix inestimable qu'il a donné : *Væ, væ homini illi*, il vaudrait mieux pour vous qu'on vous eût jeté dans la mer avec une pierre au cou !

Vous verrez la noblesse, l'excellence, le prix et la valeur des âmes que vous avez perdues ; et cela vous accablera de tristesse, comme si vous étiez chargé d'une meule de moulin sur le cœur ; vous verrez l'énormité et le grand nombre des péchés dont vous aurez été cause; vous verrez que cette fille que vous avez incitée à dérober à son père, pour vous donner ses larcins, par cette mauvaise coutume, a depuis dérobé à ses voisins et n'en a point fait de restitution ; vous verrez que cette servante que vous avez portée au péché, après vous s'est abandonnée à d'autres, qu'elle a étouffé son enfant, qu'elle n'a osé s'en confesser, et qu'elle a commis mille sacriléges ; vous verrez que vos enfants ayant appris de vous les jurements, les vanités et les mondanités, les enseigneront à leurs enfants. leurs enfants à leurs descendants, jusqu'à la troisième et quatrième génération, ce qui vous sera imputé. Cette vue vous mettra quasi au désespoir : *Demergatur in profundum maris.*

Un fort homme de bien et de notre temps, mort à Paris en odeur de sainteté, après avoir passé sa vie en des actions très-héroïques de charité, nommé Bertaut[1], fut en grande peine à l'heure de sa mort, de ce que autrefois, il avait donné en aumône un faux écu d'or à un pauvre encore qu'il s'en fut confessé et en eut fait une fort rude pénitence. Je vous laisse à penser en quelle frayeur vous serez quand on vous remettra devant les yeux, tant de paroles à double entente, tant de contenances affectées, et tant de promesses trompeuses, par lesquelles vous avez perdu les âmes. Hélas! direz-vous, si la loi de Dieu obligeait celui qui a offensé son prochain, à donner un œil pour un œil, et une dent pour une dent, ne faut-il pas que mon âme réponde pour l'âme d'un tel et d'une telle, que j'ai malheureusement perdue ! *Væ homini illi, væ homini illi per quem scandalum venit.* Si vous aviez fait mourir cinq ou six chevaux, ou cinq ou six moutons de votre prochain, ne seriez-vous pas obligé de lui en rendre cinq ou six des autres? Vous avez été cause par vos mauvais exemples, par vos paroles indiscrètes, par votre négligence, que plusieurs âmes qui appartenaient à Jésus se sont perdues ; n'est-ce pas la raison que vous tâchiez de lui en gagner d'autres, en instruisant vos domestiques, vos fermiers et les ouvriers qui travaillent pour vous ; en remontrant à cette fille, le danger où elle se met de hanter ce jeune homme, contribuant de vos biens pour l'entretien des filles pénitentes, en la maison du Refuge et de la Madeleine, et en mille autres manières que le Saint-Esprit suggère à ceux qui l'en prient et qui lui sont fidèles !

Sauveur Jésus, zélateur de nos âmes, votre bonté est plus grande que notre malice, vous êtes plus puissant à redresser que nous à

[1] P. Amelote, *in vitâ Patris Condren.*

détruire et à renverser; toutes choses ont été faites par vous, elles peuvent aussi être refaites et réparées par vous; vous êtes le vrai Zorobabel qui réédifiez le temple de Dieu, vous êtes le pieux Samaritain qui pansez les plaies du pauvre blessé; vous êtes le fils de la Vierge qui êtes venu chercher et sauver ce qui était perdu, vous vous êtes ressuscité vous-même, vous pouvez bien ressusciter les autres. Refaites, s'il vous plaît, par votre miséricorde ce que nous avons défait; relevez ceux que nous avons fait tomber; réparez ceux que nous avons ruinés, guérissez ceux que nous avons blessés, cherchez ceux que nous avons égarés, sauvez ceux que nous avons perdus, enfin ressuscitez les âmes que nous avons fait mourir, afin que nous puissions dire comme ces bonnes gens de l'Evangile : *Hic est verè salvator mundi!* et que nous ayons sujet de vous en remercier, louer, bénir et glorifier à jamais. *Amen.*

SERMON LIX.

DE LA LUXURE.

Non mœchaberis.

Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement. (Exod. 20, 14.)

C'est une merveille de voir que l'apôtre saint Paul écrivant aux Ephésiens (6, 14), et armant de pied en cap un soldat chrétien, parle premièrement de la ceinture ou du baudrier. Mes frères, dit-il, prenez en tête le casque de l'espérance du salut : *Galeam salutis assumite;* endossez la cuirasse de justice, *induite loricam justitiæ;* armez votre main gauche du bouclier de la foi, et la droite du glaive de la parole de Dieu : *In omnibus, sumentes scutum fidei: et gladium spiritus quod est verbum Dei;* mais surtout n'oubliez pas de prendre une ceinture sur vos reins : *State succincti lumbos vestros.* Celui-là serait bien nouveau en l'intelligence de la Bible, qui ne saurait pas que la ceinture est le symbole de la chasteté : *Lumbos præcingimus, cùm carnis luxuriam per continentiam coarctamus*, dit saint Grégoire. Quand donc l'Apôtre nous commande de prendre la ceinture avant toute chose, c'est nous recommander d'obéir au sixième commandement et d'aimer la pureté, contraire au vice qui y est défendu, duquel j'ai trois choses à vous dire : premièrement, les causes, la nature et les effets de ce péché. En second lieu, combien il est abominable; en troisième lieu, les remèdes qu'il y faut apporter. Un des plus efficaces, c'est votre assistance et votre intercession, ô sainte et bienheureuse Mère! l'Eglise ne vous surnomme pas seulement la Vierge des vierges, mais la virginité même : *Sancta et immaculata Virginitas.* Pour nous apprendre que comme une personne ne saurait être blanche sans la blancheur, douce sans la douceur, ni sainte sans la sainteté, ainsi les âmes chrétiennes ne peuvent être chastes et pures sans vos influences virginales. Donnez-nous donc, s'il vous plaît, cette vertu angélique, et agréez à cet effet ces paroles angéliques : *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Citò explicat de luxuriâ visionem Apoc. 17.

I. Punctum. — I. Causæ, natura, et effectus luxuriæ. Causæ, nempè fœminæ, otium, et dæmon; nam mulier sedet super bestiam. — II. Hæc habet septem capita, nempè septem species hujus vitii. — III. Decem cornua, quia offendit decem Dei præcepta : 1.-7.

II. Punctum. — IV. Habebat poculum aureum plenum abominatione. — V. Abominabile est hoc vitium : 1. Deo Patri; 2. Christo; 3. Spiritui Sancto; 4. Angelis; 5. Sanctis; 6. Hominibus hujus mundi; 7. Ipsi etiam luxurioso.

III. Punctum. — VI. Remedia : 1. Consideratio majorum; 2. Fuga abusus sensuum; 3. Conversationum; 4. Dispositionum; 5. Affectionum; 6. Occasionum; 7. Oratio.

Exorde. — Le bien-aimé disciple du Fils de Dieu, au chap. 17 de son Apocalypse, raconte une vision qu'il eut en l'île de Pathmos, durant son exil pour la foi; vision enigmatique et mystérieuse, en laquelle il dépeint au vif tout ce qu'on peut dire des causes et de la nature, des espèces, des circonstances et des effets du vice abominable que j'ai aujourd'hui à reprendre. Il vit donc alors une femme assise sur une bête monstrueuse, qui avait sept têtes et dix cornes, cette femme était parée à l'avantage, vêtue de pourpre comme une reine, toute couverte de rubis et de diamants; elle portait en sa main une coupe d'or pleine d'abomination, et elle avait pour devise cette parole écrite en gros caractère sur son front : *Mysterium*, Mystère. Cette femme n'est autre que le péché d'impureté, puisque le saint Apôtre, au même lieu, dit qu'elle s'appelle la *Mère des fornications*.

Premier point. — Le Saint-Esprit représente ce vice en forme de femme, parce que les femmes en sont ordinairement la cause, ou l'occasion, ou l'amorce. Elle est assise, parce qu'il n'est rien qui engendre plus communément ce péché que fait la paresse, l'oisiveté ou l'inutilité d'esprit et de corps.

Otia si tollas, periêre Cupidinis arcus.
Quæritur Ægistus quare sit factus adulter :
In promptu causa est, desidiosus erat. (Ovide.)

En effet, Epictète, interrogé ce que c'était que l'amour, répondit : C'est l'occupation des personnes oisives : *Otiosorum negotium.* Et le sage Salomon décrivant une courtisane, dit, que c'est une femme sans esprit, une causeuse, qui ne sait point de métier, pleine d'attraits et de charmes, toujours assise à la porte de sa maison pour attirer les passants : *Mulier stulta, et clamosas plena illecebris, nihil omninò sciens, sedet in foribus domûs suæ ut vocaret transeuntes* (Prov. 9, 13). En second lieu, elle est assise, pour nous apprendre encore, qu'il n'est rien qui nourrisse plus cette tentation et nous mette plutôt en danger d'y consentir, que quand on s'assied et qu'on s'amuse à écouter les propositions et suggestions du tentateur. Ville qui parlemente est à demi-gagnée, ce distique le dit de bonne grâce.

Quid facies, facies Veneris cum veneris antè?
Ne sedeas, sed eas, ne pereas per eas.

C'est ce qu'a dit le Saint-Esprit : *Cum muliere alienâ ne sedeas*

omninò : colloquium enim illius quasi ignis exardescit. En troisième lieu, elle est assise, parce qu'il n'y a guère de vice où l'on s'habitue plus aisément qu'en celui-ci; on y fait un cal, on y prend racine en moins de rien, parce qu'il est charmant et gluant tout ce qui se peut. Ils n'appliqueront pas leur pensée pour se convertir et retourner à Dieu, parce que l'esprit de fornication est au milieu d'eux : *Non dabunt cogitationes suas ut revertantur ad Dominum, quia spiritus fornicationum in medio eorum* (Osee, 54). Cette femme est assise sur la bête, c'est-à-dire sur le diable; le démon Asmodée lui sert de monture et de tombereau pour la porter à perdition; il est en forme de bête, parce que ce vice est tout brutal, terrestre et indigne de l'homme. Dans la colère, dans l'envie et dans l'ambition, il y a quelque sorte d'esprit; mais la luxure est une action de bête, qui abrutit l'homme, et qui le met au rang des animaux.

II. Ce monstre a sept têtes : ce sont les sept chefs par lesquels on peut pécher en ce genre de vice; sept circonstances qui n'augmentent pas seulement, mais qui changent l'espèce de ce péché, et qui lui donnent divers noms. On y peut offenser Dieu en sept manières, ou d'effet ou de volonté, et on est obligé de les expliquer en la confession. 1° Simple fornication, quand c'est avec une personne qui n'a aucun lien de mariage ni de vœu. 2° Adultère, quand on commet ce péché, ou qu'on a volonté de le commettre avec une personne mariée. 3° Stupre, avec une vierge. 4° Inceste, avec une parente. 5° Rapt, quand on prend par force ou que vous arrachez le consentement par des tromperies, des mensonges, des promesses, ou des persuasions si puissantes qu'elles valent une contrainte. 6° Sacrilége se fait quand c'est avec une personne consacrée à Dieu par vœu solennel ou particulier. 7° Enfin, le péché contre nature, qui est si abominable qu'on ne le nomme point, et qui se commet néanmoins quelquefois entre personnes mariées. Souvenez-vous que sainte Brigide vit un jour en extase plusieurs ecclésiastiques dans les enfers, pour n'avoir pas bien dit leur bréviaire, et plusieurs gens mariés pour avoir abusé du mariage. Souvenez-vous de ce que dit saint Augustin[1], que vous pouvez vous enivrer du vin de votre cave, aussi bien que du vin d'autrui. Souvenez-vous qu'en la Genèse, Onan fut grièvement puni de Dieu, parce qu'il l'offensait en son mariage : *Eò quòd rem detestabilem faceret* (Genes. 38. 10). Les confesseurs sont fort retenus et le doivent être en ceci; les prédicateurs n'osent parler sur ce sujet : *Eloquia Domini eloquia casta.* Si vous ne vous aidez de vous-même, et si vous ne vous en confessez sans que l'on vous en interroge, vous êtes en danger de pourrir en vos ordures jusqu'à l'heure de la mort.

III. 1° et 6° Les dix cornes de cet animal monstrueux, sont les dix pointes que ce vice a coutume de dresser contre les commandements de Dieu. Le luxurieux pour assouvir sa passion, fait litière des préceptes; il n'y a malice, excès, ni abomination dont on ne fasse flèche pour venir à bout de ses desseins. Et premièrement, l'on commet une espèce d'idolâtrie contre le premier commande-

[1] Aug., serm. 14, *de diversis.*

ment. Il est vrai, dit Tertullien, que vous n'adorez pas une statue de pierre ou de bois, mais une idole de chair; vous ne lui offrez pas l'encens ou la fumée des parfums d'Arabie ; mais vos pensées, vos paroles, votre affection et vos services; vous ne lui égorgez pas pour victimes un bouc, un agneau ou une génisse, mais vous lui sacrifiez votre âme, qui est mille fois plus précieuse que toutes les victimes du monde. Platon parlant de ce vice, dit une parole digne d'un chrétien : il l'appelle ἀντίθεον; on ne saurait bien exprimer ce mot en français, c'est comme qui dirait antechrist, ennemi de Dieu ; parce, dit-il, que ce péché se bande incessamment contre Dieu, qu'il occupe continuellement le cœur de l'homme qui devrait être le logis de Dieu, où Dieu habiterait plus volontiers que dans le firmament; et ainsi il déplace Dieu de son palais, il le jette hors de son trône, il se met à sa place. C'est justement ce qu'a dit saint Pierre : *Oculos habentes plenos adulterii, et incessabilis delicti* (2. Petr. 2, 14); Ils ont des yeux pleins d'adultère et d'un péché qui n'a point de bornes. Il est vrai, et je ne sais s'il y a quelque pécheur qui offense Dieu actuellement si souvent et si assidument, que celui qui s'est prostitué à cette maudite passion; car il pèche de jour et de nuit, à la ville et aux champs, en travaillant et en se reposant; il commet peut-être en un jour plus de vingt péchés mortels, s'il s'arrête volontairement et de propos délibéré à vingt pensées déshonnêtes, et si ce sont des femmes mariées qu'il convoite vingt fois, ce sont vingt adultères dont il est coupable devant Dieu; si ce sont de ses parentes, ce sont autant d'incestes. Et même en dormant il offense Dieu, s'il a des songes et des illusions déshonnêtes, et s'il en est cause par les pensées du jour précédent, ou si elles lui agréent à son réveil, elles lui sont imputées; il offense Dieu sans cesse, sans relâche et sans intermission.

2° et 8° Quant aux mensonges et aux parjures contre le second et le huitième commandement, ce ne sont que ses jeux ordinaires : ils ont pour maxime d'état qu'il faut séduire les pauvres filles avec des fausses promesses et des parjures, comme les enfants avec des noisettes; la plus authentique loi des extravagances d'amour, c'est cette parole de Tibulle :

Ne jurare time Veneris perjuria venti
Irrita per terras et freta longa ferent.

Ce jeune homme vous jure par les plus grands serments, il se donne à tous les démons, et vous promet sur sa part de paradis qu'il ne vous quittera jamais, n'en aimera jamais d'autre, qu'il vous servira au péril de sa vie ; quand son désir sera assouvi, il se moquera de Dieu et de vous, et après le péché commis, quand on en est soupçonné et repris du monde, que de parjures fait-on, que d'exécrations, que d'imprécations, que de fois se donne-t-on au démon pour assurer qu'il n'en est rien?

3° Contre le troisième commandement, ils profanent les fêtes et dimanches, ils les emploient en conversations lascives, cajoleries, danses et folies; ils ne viennent à la messe que pour voir ou pour être vus : c'est pendant la messe de paroisse, pendant les vêpres et

le sermon, en l'absence du père ou du mari, qu'ils choisissent l'occasion de se voir, pratiquer, et exciter au péché.

4° S'ils méprisent le service et l'honneur de Dieu, pensez-vous qu'ils tiennent compte des hommes, pensez-vous qu'ils se soucient du respect et de l'obéissance qu'ils doivent à leur père et mère? Entendez les propos insensés de cette pauvre perdue qui est éprise d'amour dans le livre de Jérémie : *Desperavi, nequaquam faciam, adamavi quippe alienum et ambulabo post eum* (Jerem. 2, 25). C'est folie de m'en parler, je ne m'en empêcherai pas, je le veux voir, je lui veux parler, je le veux hanter. Oui, mais votre honneur est en compromis, on vous montre au doigt par la ville, vous êtes la fable du peuple, on ne parle que de votre légèreté; si vous vous faites si brave par affection à l'honneur, il faut avoir soin du vrai honneur : *Nequaquam faciam;* je n'en ferai rien. Mais il y va de votre salut, vous êtes en danger de damnation éternelle; si vous mourez en cet état, vous êtes perdue pour jamais, sans autre forme de procès : il faut appréhender l'éternité : *Nequaquam faciam ;* je n'en ferai rien. Mais votre confesseur vous refusera l'absolution, et s'il ne le fait, il se damnera et vous aussi, parce que toutes les fois que vous fréquentez ce jeune homme, vous êtes en occasion prochaine de péché, il faut redouter ce refus : *Nequaquam faciam;* je n'en ferai rien.

Mais celui qui fâche sa mère encourt la malédiction de Dieu, et votre mère sèche de fâcherie, voyant vos mauvais comportements; votre pauvre père en meurt de regret, il en faut avoir pitié : *Nequaquam faciam.* Vous déshonorez tous vos gens, vous souillez votre parenté d'un opprobre éternel, vous attirez sur vous le mépris et la malveillance de tous vos alliés; il faut avoir égard à cela : *Nequaquam faciam.* Mais si les parents de ce jeune homme vous trouvent avec lui, ils vous feront affront, ou bien peut-être un mauvais coup; ils ne veulent pas qu'il vous épouse, vous n'êtes pas de sa qualité, vaut-il pas mieux se retirer du rivage que du fond : *Nequaquam faciam.* Mais la beauté sans autre qualité, est une amorce sans hameçon qui est prise et qui ne prend rien; quand il vous aura ravi ce que vous ne sauriez racheter par tous les trésors du monde, quelque nouvelle affection divertira son cœur autre part. Ces belles paroles ornées de tant de promesses, ces promesses scellées par tant de jurements, ces jurements qui sont de vrais parjures, s'évanouiront et viendront à néant; il s'en faut défier : *Nequaquam faciam.* Mais quand bien il vous épouserait, il se défiera de vous, votre trop grande facilité lui donnera des ombrages, il lui faut montrer par expérience que vous êtes plus sage qu'il ne pense : *Desperavi, nequaquam faciam.* Ha! pauvre infortunée, vous vous désespérez!

Oui, oui, vous vous désespérez par l'oubli que vous faites de Dieu, par le mépris du conseil et de l'autorité de vos père et mère, vous vous portez à des résolutions noires et étranges, à des excès horribles et dénaturés, par l'abandon à cette passion; vous passez au meurtre, aux maléfices et aux cruautés exécrables, vous convolez aux secondes noces par l'assassinat du parti que Dieu et que l'Eglise vous ont donné; vous avalez les breuvages pour procurer

l'avortement et pour éviter l'infamie; vous tuez les corps et les âmes des pauvres enfants qui ne sont pas encore formés; vous détrempez même les poisons, pour faire mourir les parents qui pourraient mettre empêchement à l'accomplissement de cette frénésie! Cicéron (*ad Herennium*) a dit que parmi les anciens une femme qui était convaincue d'adultère, était aussi estimée convaincue d'homicide, et à contrechange, parce qu'il n'y a point de cause si violente qui nous puisse jeter dans ces résolutions extrêmes qu'une concupiscence effrénée.

5° Que si on ne se porte pas à ces excès contre le cinquième commandement, au moins aux dissensions, à l'envie, à la jalousie; car dès que cet homme est une fois coiffé de cette passion, adieu le trafic, adieu la boutique, les affaires et le soin du ménage : dès que Didon est affolée d'affection envers Enée, on ne parle plus de bâtir Carthage, ni de continuer les fortifications de la ville [1], et comme la femme ne peut souffrir la fainéantise de son mari, qu'on ne gagne plus rien, et qu'on dépense beaucoup, elle s'aigrit, se dépite et se désespère : *Virum non habeo.* Ce n'est pas un mari que j'ai, c'est un infâme, c'est un arabe, c'est un lion; le mari ne peut endurer les crieries de celle qu'il n'aime qu'à demi, puisqu'il partage son amour, ils sont tous les jours aux injures, aux malédictions, aux imprécations; et puis que de soupçons et que d'ombrages, que de jalousies, et que de terreurs paniques de ce mari contre sa femme, qui est trop éveillée, éventée et volage, ou au moins trop complaisante et indiscrète? Que d'envie, que de rancune, que de médisance de cette fille contre sa compagne, qu'elle se figure être plus aimée, visitée et courtisée de son muguet?

7° et 10° Après cela viennent les larcins et injustices que vous commettez par les adultères, quand vous êtes cause qu'une partie du bien qui est dû tout entier aux enfants légitimes, est donnée aux enfants supposés et adultérins; les larcins que vous commettez pour avoir de quoi cultiver l'amitié qu'on vous a fait paraître. Les dons brisent les monts, les présents s'appellent présents, comme qui dirait prenants, parce qu'ils prennent ceux qui les reçoivent. Le feu, l'enfer et la femme, dit le Saint-Esprit, sont trois choses insatiables; ils ne disent jamais c'est assez : *Puteus altus est.* C'est un puits profond qu'on ne saurait combler; il faut dérober aux parents et aux voisins pour entretenir cette coquine dans les délices et dans la piaffe. Et c'est ce que signifie la devise de cette femme de l'Apocalypse; elle est revêtue d'écarlate, chargée de pierreries, et elle porte écrit sur son front : *Mysterium!* Quand on voit une fille ou une femme qui n'est pas des plus riches du monde, que son père ou que son mari ne vivent pas de leurs rentes, et que néanmoins elle porte le collier de perles, les habits précieux et de haute couleur : *Mysterium!* Il y a du mystère, ou l'on dérobe, ou l'on fait encore pis.

[1] Semiputata tibi, frondosa vitis in ulmo est (Virgil, 2. *Egl.* 70).
Non cœptæ assurgunt turres; non arma juventus
Exercet, portusve aut propugnacula bello
Tuta parant : pendento pera interrupta minæquæ
Murorum ingentes, æquataque machina cœlo.
(Virgil., *Æneid.* 4, 86 *et seq*)

Deuxième point. — Cette femme porte en sa main une coupe d'or remplie d'abomination. Au commencement tout est or, tant de beaux compliments, tant de paroles affectées, tant de promesses spécieuses et d'offres de service. Ce n'est, dit-il, que pure bienveillance et qu'amitié sincère : il vous aime comme une sœur, il n'y pense point de mal, il vous porte compassion, il est fâché de l'humeur maussade de votre mari qui vous est un tyran :

Parturient montes, nascetur ridiculus mus

Ne vous y fiez pas, ces belles paroles sont comme la trace du limaçon, elles brillent comme de l'argent, et ce n'est que bave; il vous veut servir de père, de frère, de tuteur, de mari et de tout : il veut solliciter vos affaires, il veut poursuivre vos débiteurs, satisfaire vos créanciers, faire vider vos procès, épouser vos querelles ou venger le tort qu'on vous a fait; il ne vous quittera jamais : paroles d'or, mais en cette coupe dorée, il vous fait avaler des abominations.

IV. 1° Ce péché est en abomination au Père éternel qui a envoyé le déluge, s'est repenti d'avoir fait l'homme, a noyé l'univers, s'est résolu de faire son ouvrage et a consumé par le feu du ciel quatre villes des plus belles et florissantes qui aient jamais été, et qui a fait tailler en pièces vingt-quatre mille personnes de son peuple en punition de ce péché.

2° Ce péché est en abomination devant notre Sauveur, il en a eu si grande horreur, que même il ne l'a pas voulu combattre; il est vrai que pour nous donner courage et pour émousser en soi-même la pointe de nos tentations, il a daigné éprouver en ce monde, tous les assauts qui nous sont livrés; il a permis à Satan de le tenter de gourmandise, de vaine gloire, d'ambition et d'avarice; mais d'impureté, point du tout, il n'en a jamais ressenti la moindre étincelle. L'Apôtre dit : *Tentatum per omnia*, mais il ajoute : *absque peccato*, c'est-à-dire, excepté de la concupiscence qui est appelée péché, dit le concile de Trente, parce qu'elle est un effet du péché originel et une disposition au péché actuel; non-seulement en soi, mais en ses Apôtres il n'en a pas voulu permettre la moindre atteinte. Je lis bien en l'Evangile qu'avant qu'ils reçussent le Saint-Esprit, ils étaient sujets à quelques vices, et que le Sauveur les a dissimulés patiemment, qu'il a enduré l'ambition des enfants de Zébédée, l'avarice du traître Judas, la colère de ceux qui voulaient qu'on fît descendre le feu sur les Samaritains, la paresse de saint Pierre qui dormait au jardin et l'incrédulité de saint Thomas; mais d'Apôtres luxurieux, il n'en a jamais souffert un seul : *Pascitur inter lilia*, il ne converse qu'avec les personnes chastes, le soupçon même de ce péché n'a jamais flétri tant soit peu sa gloire; on l'accusait bien, quoique à tort, d'être ami de la bonne chère, ivrogne, séducteur du peuple et transgresseur de la loi de Moïse; mais il s'éloignait tant de toutes les occasions de ce péché, lui et les siens se comportaient si modestement, qu'aucun d'eux n'a jamais été calomnié d'impureté, tant ce vice lui est abominable.

3° Abomination devant le Saint-Esprit, car il est la pureté même,

il est l'amour céleste et divin, il est esprit en la propriété de sa personne, et ainsi il abhorre toute charnalité comme une chose qui lui est diamétralement opposée : *Non permanebit spiritus meus in homine, quia caro est.*

4° Abomination devant les anges. Ce vice ne se commet quasi jamais sans la perte de deux âmes qui sont si chères aux anges; ils se réjouissent à la conversion d'un pécheur, ils s'attristent donc à la perte d'une âme : vous attristez, vous désobligez, vous mettez en colère contre vous votre ange gardien, et l'ange de la personne que vous portez au mal.

5° Abomination devant les saints. Il n'est rien qu'ils n'aient fait, enduré, entrepris ou quitté pour s'éloigner de ce vice et conserver la pureté. La Sainte des saints refusait les offres de la dignité de Mère de Dieu, en cas qu'elle ne se pût avoir sans intérêt de sa virginité.

Saint Martinien aima mieux se jeter dans la mer, et s'abandonner à la providence de Dieu, que de demeurer tout seul avec une fille qui s'était réfugiée en une île où il vivait en solitude. Saint Benoît se sentant assailli d'une vive tentation de la chair, se roula tout nu dans les épines; l'Epoux divin pouvait dire de cette âme : *Sicut lilium inter spinas : clavus clavum pellit*; les piqûres de ces buissons émoussèrent les pointes et aiguillons de la concupiscence; saint Bernard pour avoir jeté inconsidérément et en passant une œillade sur une femme, se plongea dans un étang glacé et y demeura si longtemps que la chaleur naturelle en fut quasi éteinte. Saint François éteignit les flammes de la sensualité, que Satan allumait en son corps, se roulant tout nu dans la neige; saint Ignace se plongea dans l'eau froide pour retirer un homme du gouffre d'impudicité où il s'allait misérablement perdre. Le cardinal Baronius agité d'une horrible tentation, mit une punaise en sa bouche et l'écrasa avec les dents, pour dissiper par sa puanteur les tentations du démon Asmodée, ainsi que l'ange saint Raphaël le chassa par une autre odeur. Autant en fit de nos jours ce célèbre Carme déchaussé, le Père Dominique de Jésus Maria.

L'an six cent, Caïan, roi des Avares, étant entré en Italie, et ayant pris la ville de Fréjus, les filles de la duchesse Romilde, pour n'être point déshonorées par les soldats, tuèrent des poulets, la chair desquels, elles appliquèrent à leur sein sous leurs chemises; si bien que cette chair s'étant pourrie et exhalant une très-mauvaise odeur, rebutait les soldats qui s'approchaient de ses demoiselles, pensant que cette puanteur leur fût naturelle et ordinaire, lesquelles étant vendues depuis en divers pays, l'une fut mariée au roi des Allemands, et l'autre au prince de Bavière par la providence de Dieu, en récompense de leur chasteté. L'an 870, la sainte abbesse Ebba, supérieure du monastère de Collingham en Ecosse, craignant d'être violée par ceux de Danemarck qui ravageaient l'Ecosse, fit un acte généreux, digne d'être gravé avec la pointe du diamant dans le temple de l'éternité. Elle se coupa le nez et la lèvre d'en-haut, et fut si saintement éloquente, qu'elle persuada à toutes ses religieuses d'en faire de même pour dégoû-

ter les soldats par cette difformité [1]. O qu'elles étaient belles! ô qu'elles étaient belles ces saintes vierges ainsi mutilées! O que cette laideur les rendait agréables à la vue de leur divin Epoux et des anges!

La demoiselle Sanchez Carille, de Cordoue, fille spirituelle du Père Avila [2], se plongea en hiver dans un tonneau d'eau froide où elle prit une grosse maladie. Marie Coronnel, comtesse en Espagne, digne véritablement de ce beau nom de Marie et d'une couronne immortelle; en la fleur de son âge, en un pays fort chaud, d'une complexion bouillante, durant la longue absence de son mari, la sensualité lui livrait de furieux assauts; elle, pour réprimer ses ardeurs, prend un tison de fœu, l'applique à sa chair, elle en mourut tant par la forte résistance qu'elle fit à la douceur du plaisir, que par la violence de la douleur qu'elle souffrit en cette brûlure. La bienheureuse Angèle de Foligny en faisait autant en Italie, et de notre temps en France madame de Chantal [3]; et pensez-vous avoir le même paradis que ces âmes courageuses, vous qui succombez à la première secousse de la moindre tentation? et pensez-vous être reçu avec honneur dans le ciel en la compagnie des saints, ayant l'âme tout infectée des ordures de ce péché qu'ils ont en si grande abomination?

6° Abomination devant les hommes de ce monde; car on ne fait point d'état de ceux qui sont esclaves de cette passion; ils ont beau chercher le secret et les ténèbres, tôt ou tard on est découvert; comme il n'y a point de fumée sans feu, il n'y a point de feu sans fumée, point de feu d'amour illicite sans fumée de déshonneur ou de blâme : le feu, la toux et l'amour sont trois choses qui ne se peuvent céler : *Quis enim celaverit ignem, lumine qui semper proditur ipse suo;* la gloire du sexe, c'est la vertu de chasteté; si vous êtes si avide d'honneur, il faut avoir cette vertu, encore que vous soyez superbe, avaricieuse, envieuse, colère ou paresseuse; si vous êtes chaste, vous êtes femme d'honneur en l'estime du monde, vous marchez la tête levée. Mais quand vous auriez toutes les autres vertus au souverain degré, si vous êtes seulement soupçonnée de ce vice, vous n'êtes plus femme de bien, vous êtes en abomination à tout le monde.

7° En un mot, l'impudique est en abomination à soi-même. Après qu'il a contenté sa passion, il a horreur de soi, il voit que pour un petit plaisir passager, il s'est rendu tributaire à mille pointes et mille remords de sa conscience, à mille tentations et mille aiguillons d'impudicité qui lui occupent l'esprit et déchirent son pauvre cœur; à des restitutions qu'il ne pourra jamais faire, à un blâme éternel dont il a souillé son honneur, à des maladies infâmes, et ce qui est plus considérable, il se voit obligé à de très-âpres tourments et cuisants supplices qu'il en faudra porter en l'autre vie.

[1] On dit que l'abbesse des religieuses, qui étaient autrefois à Fécamp, fit le même.

[2] Grenade, *in vitâ Avillæ*, c. 5, § 5.

[3] Mgr l'évêque du Puy, en sa Vie, c. 24.

Troisième point. — Pour ce sujet, je voudrais conseiller à celui qui est esclave de cette passion, de se faire la même repartie que fit autrefois le bouffon de François Ier, un fou conseille bien quelquefois un sage. Le roi avait assemblé son conseil d'Etat pour délibérer par quel chemin il serait plus à propos d'aller à Pavie, les uns disaient par les Grisons, les autres par le Piémont et d'autres par Marseille : le bouffon qui entendait le tout derrière une tapisserie, quand ils furent sortis de la chambre, s'écria : Ils ont tous cousulté par où on ira, mais ils n'ont point avisé par où on reviendra? L'événement montra que c'était un conseil salutaire : car le roi y fut fait prisonnier et n'en retourna qu'à bonnes enseignes. Quand la tentation chatouille votre cœur, vous ne consultez et ne songez qu'aux moyens de la contenter; comment vous surprendrez cette femme, comment vous pourrez gagner son cœur, comment vous la pourrez trouver seule, comment vous pourrez avoir l'occasion d'assouvir votre passion? mais vous ne songerez point en vous-même, comment vous pourrez sortir des inconvénients qui en arriveront, du danger d'être surpris de son mari ou de son père, de la restitution à laquelle vous êtes obligé; de la puissance de l'esprit malin et du règne du péché qui vous tyrannisera, et de la damnation éternelle à laquelle vous vous engagez. C'est pourquoi écoutez la parole de celui qui ne peut mentir : Sachez, mes frères, dit saint Paul, et entendez-le bien pour ne vous pas flatter, je vous déclare que tout fornicateur, tout impudique ou avaricieux, n'a point de part au royaume de Jésus-Christ et de Dieu : *Hoc autem scitote intelligentes, quod omnis fornicator aut avarus aut immundus, non habet partem in regno Christi et Dei* (Ephes. 5).

2° Le même Apôtre donne un second remède, et très-efficace pour éviter ce péché : Fuyez, dit-il, la fornication : *Fugite fornicationem* (1. Cor. 6) ; il ne dit pas : Colletez cette tentation, mais fuyez-la; il faut combattre en cette guerre à la façon des Parthes, en fuyant :

Si fugias Veneris prœlia, tutus eris.

Visus. Fuyez les regards, les curiosités de la vue et les œillades inconsidérées. David se perdit par une œillade téméraire : *Ascendit mors per fenestras* (Jerem. 9, 21); ne vous mettez pas dans l'Eglise en un lieu où vous puissiez voir ceux qui entrent et qui sortent : *Oculus meus deprædatus est animam meam* (Tren. 3, 51); Otez de vos maisons ces peintures déshonnêtes, ces tableaux qui ont des nudités : *Pepigi fœdus cum oculis meis ne cogitarem de virgine* (Job. 31, 1), et si ce sont des tableaux sacrés, faites couvrir les nudités.

Si nescis, oculi sunt in amore duces.

Quoique cela ne vous blesse pas, il peut blesser quelqu'un de vos domestiques, ou ceux qui vous viennent voir. Otez les romans, les comédies, les Amadis, et les jetez au feu; autrement, quoique vous ne les lisiez pas, vous serez coupable des péchés de vos domestiques qui les liront.

Auditus. Fuyez les cajoleries, les vaines louanges, les flatteries

et les discours d'amourettes de ces faux amis, fuyez-les comme le chant de la syrène; ils ne chantent que pour enchanter, ils ne vous enchantent que pour vous perdre; répondez-leur avec horreur et avec abomination. Fuyez les paroles déshonnêtes, et les chansons d'amour, ce sont des vents de midi, qui embrasent ce feu infernal.

Tactus. Fuyez les privautés sensuelles, les folâtreries et les libertés immodestes. Souvenez-vous que saint Louis, archevêque de Toulouse, neveu du grand saint Louis, et fils aîné de Charles II, roi de Naples, étant encore dans le monde, et ayant demeuré sept ans en ôtage à Barcelonne, la première fois qu'il vit sa mère après une si longue absence, qu'elle le voulut baiser, et que ce vertueux prince se recula et refusa cette caresse. Ne savez-vous pas, lui dit-elle, que je suis votre mère? Oui, Madame, répondit-il, mais je sais que vous êtes femme.

Souvenez-vous de ce qui est écrit dans les Chroniques des ordres religieux, qu'un religieux, d'un ordre que je pourrais nommer, prenant une fille par la main, un séculier qui le vit le rapporta à son prieur; le supérieur reprenant son religieux de cette immodestie : Hé, mon Père, dit-il, pour son excuse, je n'y pense point de mal ni elle aussi; elle est si chaste, si dévote et si sage. Le prieur repartit : Il n'est rien de si pur que l'eau qui nettoie tout, ni rien de plus sec que la terre, cependant quand ces deux éléments se touchent, ils font de la boue. Ces baisers folâtres, et ces privautés sensuelles ternissent la blancheur de la pureté, vous souillent de mille pensées mauvaises, amollissent petit à petit votre cœur, vous disposent à d'autres actions, et font quelquefois perdre la chasteté plus indignement, et criminellement, que quand elle se perd par l'adultère, et cela devant Dieu non pas devant les hommes. Sachez que depuis le péché d'Adam, notre chair est corrompue. Que si deux pommes un peu gâtées se touchent tant soit peu, elles se pourrissent l'une l'autre, et qu'une fille ou qu'une femme bien chrétienne et bien pure, ne se laissera toucher, ni au visage, ni au cou, ni au bras, par qui que ce soit : soit cousin, soit beau-frère, ou frère, soit compagne ou parente : à bon entendeur demi-mot.

Fuyez les présents, car ils prennent ceux qui les prennent, les dons brisent les monts : *Munera, crede mihi, vincunt hominesque deosque.* Tant qu'Atalante courut, elle fut chaste et victorieuse; mais quand elle s'amusa à recueillir les pommes d'or qu'on lui semait par les chemins, elle perdit la victoire et la chasteté.

3° Fuyez les conversations suspectes, les hantises familières, les colloques de seul à seule, les pratiques qui se font à l'écart et sans témoins. Souvenez-vous que les Apôtres s'étonnèrent de voir Jésus-Christ parler seul à la Samaritaine au milieu des champs : parce que c'était contre sa coutume. Souvenez-vous que saint Augustin ne voulait pas demeurer avec ses nièces; que saint Charles ne voulait pas parler seul à seule avec sa propre sœur; qu'il recommandait à ceux de son diocèse, de ne point faire coucher les petits garçons avec leurs sœurs depuis l'âge de sept ans, tant que faire se pouvait. Si vous saviez les incestes, les scandales et les accidents qui en sont arrivés, les cheveux vous en dresseraient à la tête.

4° Fuyez l'ivrognerie, et même le vin tant que vous pourrez

Luxuriosa res, vinum (Prov. 31, 4); n'en donnez point à vos enfants : c'est le poison de la jeunesse, le soufre et l'allumette de l'impureté ; ils ne laisseront pas de se bien porter, il n'y a que l'accoutumance à toutes choses ; la nature se fait à tout ce qu'on lui donne. S'ils sont nourris à l'eau dès leur enfance, elle leur sera aussi bonne que le vin, et puis il vaut mieux qu'ils aient mal à l'estomac qu'à l'âme, dit saint Jérôme. Vous vous moquerez de cet avis ; moquez-vous donc du Saint-Esprit qui le donne et avec instance : *Noli regibus, ô Samuel, noli regibus dare vinum.*

5° Fuyez les affections particulières : toute inclination à une personne qui n'est pas de votre sexe vous doit être suspecte, et à qui que ce soit : l'amour est premièrement spirituel, puis sensuel ou charnel, et enfin brutal. Sainte Thérèse raconte de soi-même en sa vie, qu'étant à l'âge de dix ou douze ans, elle avait des inclinations pour certaines personnes : non par impureté ni par sensualité, mais par complexion de nature ; les naturels de bonne trempe, ont ordinairement cette disposition, ils sont enclins à la complaisance, et à la tendresse ; il ne s'y passait rien de sensuel, point de baisers, de privauté, d'impureté, ou d'immodestie, ce n'était que certaine inclination et affection particulière : et toutefois elle dit que Dieu lui montra un jour la place qui lui était préparée en enfer, si Dieu par sa miséricorde ne l'eût retirée des dangers où cette disposition la conduisait. Elle dit (cap. 32, *Vitæ suæ*) qu'ayant vu ces peines, il n'y a tourment qu'elle n'endurât volontiers, pour retirer une âme du danger ; et elle prie ceux qui y sont surtout d'éviter l'occasion.

6° C'est le grand secret en cette affaire de gagner au pied, quoiqu'il coûte, sortir de la maison, de la rue, de la ville et de la province s'il est nécessaire, ou du monde même pour se retrancher entre quatre murailles dans un monastère.

7° Mais en fuyant il faut aller en quelque lieu : vous ne sauriez aller mieux qu'aux sacrés pieds de Jésus-Christ, comme sainte Magdeleine. Si vous êtes esclave de ce vice, humiliez-vous beaucoup devant Jésus, reconnaissez votre misère et le pouvoir qu'il a de vous en relever, pleurez, gémissez et soupirez en sa présence, remontrez-lui que c'est tout ce que vous avez de votre crû, que l'ordure, que le péché et la misère, que la faiblesse et le néant, que c'est tout ce que vous pouvez de vous-même, que de tomber au péché et au néant dont vous êtes tiré ; que lui seul est saint, pur et innocent, la sainteté, la pureté et l'innocence même ; que son Prophète a dit : *De stercore elevat pauperem.* Honorez la pureté de la conception immaculée de la sainte Vierge, la pureté en laquelle elle a conçu et enfanté le Sauveur ; priez-la de vous en faire part et de purifier votre conscience par la grâce de son Fils, afin qu'étant pur et net de cœur, vous le puissiez voir au ciel : *Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. Amen.*

SERMON LX.

DES EXCELLENCES DE LA VIRGINITÉ CONTRAIRE A LA LUXURE.

Non mœchaberis.
Luxurieux point ne seras. (Exod. 20.)

Ce que le livre de l'Apocalypse nous disait hier des abominations du péché déshonnête, est, à mon avis, plus que suffisant pour le faire avoir en horreur même aux âmes les plus déréglées; mais celles qui sont assises en bon lieu, doivent connaître la laideur et difformité de ce vice, par la beauté et l'excellence de la virginité qui lui est contraire; puisqu'on dit en philosophie : Que les contraires étant mis l'un auprès de l'autre et confrontés ensemble se reconnaissent mieux. En cette charge de missionnaire, je suis redevable à tout le monde, et je ne dois pas seulement tâcher de convertir les pécheurs, mais encore de sanctifier et perfectionner les âmes choisies, et particulièrement les vierges chrétiennes qui, comme dit saint Cyprien, font la plus illustre portion du troupeau de Jésus-Christ. Les récompenses qu'elles méritent par cette excellente vertu, sont des fruits de vos travaux, ô sainte et bienheureuse Vierge ! des effets de vos bons exemples, des productions qui naissent de vos influences. Le Prophète-royal a dit : Que toutes les âmes qui consacrent à Dieu leur virginité, se mettent à votre suite et se font vos filles d'honneur : *Adducentur regi virgines post eam;* et ce n'est pas merveille que les vierges qui sont anges de la terre, désirent de vous rendre hommage, puisqu'un ange du ciel et des plus relevés, a tenu à grand honneur de se prosterner à vos pieds, et vous dire, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Virginitas comparatur lilio; et quatuor punctis consideramus ejus plantationem, irrigationem, culturam, fœcunditatem.

I. Punctum. — Pensat : 1° Quis plantaverit hoc lilium? beata Maria; 2° Ubi? in eodem fundo quo Christus; 3° Quandò? in instanti Incarnationis; 4° Quomodò? præferendo hunc florem maternitati divinæ.

II. Punctum. — Irrigatus est sanguine sanctorum, patriarcharum, prophetarum et aliorum ordinum.

III. Punctum. — Cultura per studia doctorum. Monita sanctorum patrum, pro culturâ et conservatione virginitatis : 1° ex Aug. ut fugiant superbiam; 2° ex Ambros. aspectus virorum; 3° ex Chrysost. avaritiam; 4° ex D. Thom. musica instrumenta.

IV. Punctum. — Fœcunditas : 1° Producit martyres; 2° Ordines religiosos; 3° Christum.

Conclusio. — 1° Ad impudicos; 2° ad virgines.

Exorde. — En ce beau livre de l'Ecriture qui, pour l'excellence de son style, s'intitule le Cantique des cantiques, le sage Salomon décrivant d'un air saintement délicat les chastes et divines amours de Jésus-Christ pour son épouse, pour montrer que l'affection qu'il porte à sa bien-aimée n'est pas seulement un amour de bienveillance, mais un amour de complaisance, il compare l'Eglise à un jardin fertile et agréable, et Jésus-Christ à un jeune prince qui se

promène en son jardin pour s'y divertir, et se récréer par la vue et par la bonne odeur des fleurs : *Hortus conclusus soror mea sponsa.* En ce parterre spirituel, les tulipes sont les patriarches, les héliotropes sont les apôtres, les roses sont les martyrs, les œillets sont les prélats et les confesseurs, mais les fleurs de lys sont les vierges. Or, comme quand un grand seigneur se promène en son jardin, il regarde bien en passant toutes les fleurs, il se plaît à la bigarrure, à l'émail et à la belle variété de leurs couleurs; mais il s'arrête ordinairement auprès de celle qu'il agrée davantage, il la cueille pour la regarder de plus près, pour en contempler le teint, en admirer l'excellente beauté, en respirer la suave odeur et la porter en la main par plaisir ou par ornement.

Ainsi, quoique Jésus aime d'un amour infini toutes les vertus des âmes choisies, qui sont fidèles à son service dans la vocation où il les a appelées, si est-ce qu'il faut avouer qu'il a des regards plus fixes, des affections plus ardentes, et des complaisances toutes particulières pour la fleur de lys, c'est-à-dire pour la pureté et la vie angélique des vierges chrétiennes. Car, l'épouse parlant des autres fleurs, dit que son époux est venu en son jardin seulement pour les voir : *Ut aspiceret si floruissent* (Cant. 6, 10); mais parlant des fleurs de lys, elle dit qu'il se plaît en elles, qu'il se repaît parmi elles, qu'il descend en son jardin pour les cueillir, les prendre en sa main, y arrêter sa complaisance, les mettre en son sein et au milieu de son cœur : *Descendit in hortum suum ad areolam aromatum, ut lilia colligat, pascitur inter lilia* (Cant. 6, 1). Le savant et dévot Esdras faisant oraison à Dieu, lui disait : *Dominator Domine ex omnibus floribus orbis tu elegisti tibi lilium unum* (4. Esdræ. 5, 24). Vous avouerez que Jésus a grand sujet de chérir ainsi particulièrement cette belle fleur, et vous en admirerez l'excellence, si vous pesez avec moi quatre circonstances, comme elle a été plantée, arrosée, cultivée et rendue féconde.

Premier point. — 1° Celle qui a planté cette fleur au parterre de l'Eglise, c'est la Mère de Dieu, c'est elle qui, la première, a déployé au monde l'étendard de la virginité, elle qui l'a consacrée à Dieu et qui s'est obligée de la garder par un vœu perpétuel. Le premier aiguillon qui nous incite à bien apprendre une leçon, c'est la qualité du maître qui l'enseigne, quand c'est une personne excellente et relevée, dit saint Ambroise [1]. Philippe de Macédoine remerciait Dieu de ce qu'il lui avait donné pour fils Alexandre le Grand; mais il le remerciait encore et d'aussi bon cœur, de ce que son fils avait eu Aristote pour maître. En l'école de la pureté nous sommes sous la conduite, non plus d'Aristote, de Platon, de Socrate ou de saint Thomas, mais de la Mère de Dieu même.

Si la reine, par le consentement du roi et même par son commandement, devenait maîtresse d'école, et prenait la peine de faire la leçon à quelques filles, tiendrait-on pas à grand honneur d'être reçue en cette classe, d'être au nombre de ses écolières? il n'y aurait que les plus grandes dames, que les comtesses, les marquises,

[1] Primus discendi ardor, nobilitas est magistri (Amb.).

les duchesses et les princesses qui auraient cette faveur; il est croyable que la doctrine ou le métier qu'elle enseignerait, serait de grande importance. La Sérénissime Reine des Anges, Impératrice du ciel et de la terre, celle qui est Epouse du Père, Mère du Fils, le Temple et le Sanctuaire du Saint-Esprit, qui a répandu au monde la lumière éternelle, qui a eu la conduite, la tutelle et la direction de Jésus-Christ, tient école par le consentement et l'inspiration de Dieu, elle fait leçon de virginité, elle enseigne une doctrine inconnue au monde jusqu'alors, n'est-ce pas un grand honneur que d'être reçue en cette école? n'est-il pas croyable que les filles qui apprennent cette leçon, sont bien particulièrement chéries et favorisées de Dieu? Et ne devons-nous pas conclure que la vertu de pureté est de très-haute estime, que cette belle fleur de lys est très-excellente et précieuse, puisqu'elle n'est plantée d'autre main que de celle de la Mère de Dieu?

2° Qu'elle est plantée au même fond, au même terroir, au même corps; en la même âme, au même cœur et au même sein où est entré le Fils de Dieu, la fleur et le germe du Père éternel; au même lieu où est conçu Jésus-Christ, au même trône où il est assis; et qu'ainsi cette vertu est son avant-courrière, qui lui marque et lui prépare le logis; c'est la dernière disposition qui tapisse, qui orne et qui embellit le sein et le cœur de Marie, où Jésus doit être reçu et logé.

3° La première parole que Marie dit en tout l'Evangile, la première et la dernière parole qu'elle dit en ce sacré colloque, en ce colloque de l'ange avec elle, en ce colloque où il s'agit d'une affaire si sérieuse, où on traite de l'incarnation du Verbe, du salut des hommes, de la rédemption du monde et de la sainte Mère de Dieu; en ce colloque, dis-je, la première et dernière parole qu'elle profère, et quasi tout ce qu'elle dit, n'est que la virginité; en une rencontre si importante, en une occasion si avantageuse, en une ambassade si célèbre, quelles seront les pensées de cet esprit virginal, de cet esprit brillant et éclatant, angélique et transcendant? Que répondra cette Vierge si judicieuse, si sage, si adroite et si éclairée de Dieu, à un ambassadeur du Père éternel, qui vient du ciel tout exprès pour négocier avec elle la plus grande affaire qui ait jamais été? Ce nonce céleste est en suspens et attaché à sa bouche, les anges sont en silence et en attente; Dieu même est aux écoutes pour ouïr sa réponse; de quoi parlera-t-elle? de la conservation de sa virginité : *Quomodò fiet istud*? Et cette précieuse fleur est en si grande recommandation en l'esprit de Dieu et en l'estime de Marie, que pour la planter au monde, on retarde de quelques moments l'incarnation du Fils de Dieu. O Dieu! si cette vérité était bien connue et pénétrée des chrétiens, ô qu'elle peuplerait de cloîtres? qu'elle remplirait de monastères en ce monde, et de places d'anges dans l'autre? Si on avait la lumière pour bien pénétrer cette vérité, serait-il possible qu'une âme voulût perdre sa virginité, je ne dirai pas pour quelque intérêt temporel, mais pour toutes les délices, les richesses et les félicités du ciel?

L'incarnation du Fils de Dieu est un mystère si grand, si auguste et si souhaitable, la vie de Jésus Homme-Dieu est une vie si

chère, si précieuse, si noble et si divine, qu'un seul moment de cette vie vaut mieux sans comparaison que la vie de tous les hommes et de tous les anges, et que toute leur éternité; et toutefois, par la providence de Dieu, le mystère de l'Incarnation a été retardé pour planter la pureté au monde; le soin que Marie a eu de garder sa virginité a été cause que plusieurs moments de la vie que Jésus eût eue, ont été perdus; que la sainte humanité de Jésus n'a pas été si tôt créée, béatifiée et déifiée qu'elle eût été, l'ange n'est envoyé à la sainte Vierge que pour obtenir son consentement; si elle eût consenti à la première parole de cet ambassadeur céleste, l'incarnation eut été promptement opérée, et Jésus eut commencé à vivre. Pourquoi diffère-t-elle d'acquiescer? Pourquoi retarde-t-elle une affaire d'une telle importance? dès la première fois que l'ange lui parle, il lui déclare assez que c'est la volonté de Dieu, que c'est l'incarnation qu'il traite, qu'il s'agit de la rédemption et du salut des hommes, que ce Fils qu'elle enfantera sera le Fils du Très-haut, qu'il s'appellera Jésus, et qu'il régnera ès siècles des siècles. Il y a si longtemps que le monde soupire après ces mystères, que les patriarches et les prophètes crient et gémissent pour l'obtenir, que les hommes se plaignent du retardement de cette œuvre, qu'elle-même le désire avec ardeur et passion : *Veni Domine : et noli tardare, utinam dirumperes cœlos et descenderes.* Pourquoi tarde-t-elle elle-même de consentir à cette œuvre, qui ne dépend plus que de sa parole?

Saint Bernard lui dit que le ciel et la terre, les hommes et les anges, les vivants et les morts attendent sa réponse avec impatience; que Dieu même n'attend que son consentement pour opérer ce grand mystère[1]; pourquoi le fait-elle tant attendre? pourquoi nous fait-elle tant languir? pourquoi arrête-t-elle le cours d'une communication si souhaitée? C'est qu'elle est en souci de sa virginité; c'est qu'elle tremble au moindre soupçon de la perte de cette fleur de lys. Oui, mais l'ange connaissait son humeur : il savait son inclination, il ne pouvait pas ignorer l'affection qu'elle avait pour sa pureté; il pouvait bien prévoir quelle en serait en peine; d'où vient qu'il ne l'éclaircit pas sur ce sujet dès la première fois qu'il lui parle? Dieu, qui sait tout, prévoyait bien qu'elle ne consentirait pas d'abord, qu'elle serait en peine pour sa virginité, qu'elle s'informerait de la manière, et que cela retarderait le mystère : c'est lui qui donne l'ordre à son ambassadeur; que ne commande-t-il à cet ange de résoudre la sainte Vierge sur ce point dès la première fois qu'il lui parle? de lui dire dès la première fois : Vous concevrez et enfanterez un fils; mais ce sera sans intérêt de votre virginité? C'est que Dieu veut que la sainte Vierge plante la fleur de lys au monde en ce moment précieux de l'incarnation, que la virginité de Marie soit annoncée à l'univers, au même moment que le sera

[1] Ecce offertur tibi pretium redemptionis nostræ, statim liberabimus si consentis; responde verbum quod terra, quod inferi quod expectant et superi : ipse quoque omnium Rex ex Dominus : quantùm concupivit decorem tuum, tantùm desiderat et responsionis assensum (Ber., Homil. 4. *super Missus*).

la venue du Messie. Si l'ange lui eut dit dès le commencement : Vous enfanterez Jésus sans intérêt de votre pureté, elle eut consenti aussitôt; mais elle n'eut pas répondu : Comment cela se fera-t-il, vu que je suis obligée de garder ma virginité? Ainsi nous eussions bien su qu'elle eut été toujours vierge, mais nous n'eussions pas su qu'elle avait fait vœu de virginité; son humilité eut caché ce secret au monde. Non, non, Dieu ne veut pas cela, il aime mieux retarder le mystère de l'incarnation et la vie de l'Homme-Dieu; il ne veut pas que son ange déclare à la Vierge, dès le commencement, par quelle voie cela se pourrait faire, afin que l'amour qu'elle porte à sa pureté, lui fasse découvrir ce qu'elle eut caché par humilité; afin que l'amour qu'elle porte à sa pureté l'oblige à répondre comment est-ce que cela se fera; afin que le monde apprenne de sa bouche virginale que celle qui est choisie pour être Mère de Dieu avait fait vœu de virginité; afin que les hommes apprennent que ce vœu est très-agréable à Dieu; que cette virginité a été si précieuse et si chère à la sainte Vierge, qu'elle l'a plus estimée que la maternité divine.

4° Elle a eu tant d'inclination, tant d'amour et de zèle pour cette fleur de lys, qu'elle n'a accepté le Fils de Dieu pour être le bénit fruit de son sein, qu'à condition de n'être pas privée de cette excellente vertu. Voyez de grâce votre peu de jugement; admirez votre imprudence et votre manquement ou d'esprit ou de foi; vous perdez ce précieux joyau, vous faites naufrage de votre pureté pour un petit plaisir, pour une pièce d'argent, ou pour ne pas déplaire à un fripon? Et la vierge ne la voulait pas perdre pour être Mère de Dieu, Reine des hommes et des anges, et Souveraine du ciel et de la terre : car après que l'ange l'a assurée qu'elle serait mère de Dieu, mais que ce serait par l'opération du Saint-Esprit, et sans perdre sa pureté, elle répond : Je le veux bien, je consens que cela se fasse, mais selon la clause et condition portée en votre promesse et non pas autrement : *Fiat mihi*, mais *secundùm verbum tuum;* remarquez bien cette parole.

Deuxième point. — Cette belle fleur de lys étant apportée et semée sur la terre par une main si noble et si digne, qui est-ce qui refusera de l'arroser ou de la cultiver? Quand je me suis appliqué à feuilleter l'histoire ecclésiastique, j'ai trouvé que cette noble plante a été arrosée par le sang des plus illustres personnes qui aient jamais fleuri au monde; que dans tous les états de l'Eglise militante les saints ont répandu leur sang pour la conserver dans sa beauté et dans sa fraîcheur; qu'en tous les Ordres des saints, quelques-uns, et des plus signalés, ont souffert le martyre et enduré volontiers la mort pour garder la pureté, ou pour l'avoir conseillée et persuadée aux autres, ou pour avoir voulu arracher du monde les orties de l'impureté qui étouffaient cette sacrée fleur.

En l'ordre des Patriarches : saint Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, pour avoir rendu témoignage de la pureté de Marie, et assuré qu'elle était vierge nonobstant son enfantement, fut assassiné par les Juifs.

En l'ordre des Prophètes : saint Jean-Baptiste, le plus grand de

tous, fut décollé par Hérode, pour l'avoir voulu retirer de l'adultère qu'il commettait avec sa belle-sœur.

En l'ordre des Apôtres : saint Pierre et saint Paul furent mis en prison, et enfin martyrisés, pour avoir persuadé la chasteté à deux courtisanes de l'empereur Néron.

En l'ordre des Evangélistes : saint Matthieu, pendant qu'il offrait à Dieu le sacrifice de la messe, fut lui-même sacrifié comme une victime de virginité par le commandement d'Hirtace, roi d'Ethiopie, pour avoir loué la pureté en sa présence, et persuadé à Iphigénie nièce d'Hirtace, de consacrer à Dieu sa virginité.

En l'ordre des Papes, saint Caïus fut martyrisé par Dioclétien, pour avoir encouragé sa nièce, sainte Suzanne, à garder fidèlement le vœu qu'elle avait fait à Dieu, de demeurer vierge toute sa vie.

En l'ordre des évêques : saint Stanislas, évêque de Cracovie, fut aussi immolé à l'autel, par la main sacrilége et impie du roi Boleslas; parce qu'il le reprenait de son impudicité qui scandalisait tout le royaume.

Saint Lambert, évêque de Liége, est massacré par le commandement d'Alpaïde, parce qu'il la reprenait aigrement de l'adultère qu'elle commettait avec le roi Pépin.

Autant en fit à saint Frédéric l'impudique et cruelle Judith, parce que le saint la reprenait de son mariage incestueux avec l'empereur Louis.

En l'ordre des Prêtres : saint Gerbet est taillé en pièces en un village près d'Anvers, par les gens du roi d'Irlande, parce qu'il dissuada sainte Digne de consentir à la passion dénaturée de son père, qui la voulait épouser.

En l'ordre des Clercs : saint Ariol, prêchant à Milan l'obligation des ecclésiastiques à garder le célibat, contre l'hérésie des Nicolaïtes, fut cruellement martyrisé par les gens de Guy, archevêque schismatique : on lui coupa les oreilles, le nez, la lèvre d'en-haut, et la main droite; on lui pocha les yeux, on lui arracha la langue par le gosier, et enfin on le décapita.

En l'état de Courtisans : les saints Nérée et Achilée sont bannis et puis massacrés par commandement de Domitien, pour avoir persuadé la virginité à leur maîtresse Flavie Domitille.

Quant aux saintes vierges qui ont arrosé de leur sang cette fleur, et qui ont préféré la mort à des mariages très-avantageux, elles sont sans nombre : sainte Agnès, sainte Agathe, sainte Suzanne, sainte Reine et sainte Marguerite, sont les plus illustres.

Troisième point. — Comme les martyrs n'ont pas épargné leur sang pour arroser cette fleur, les saints docteurs et prélats de l'Eglise n'ont pas épargné leurs sueurs, leurs travaux, leurs veilles et leurs fatigues pour la cultiver et la conserver. Si vous prenez la peine de feuilleter leurs livres, vous verrez que ce sont comme divers jardiniers, qui ont partagé entre eux le parterre de l'Eglise, qu'ils ont tâché de labourer chacun son carreau, et qu'ils se sont affectionnés à cultiver quelque fleur en particulier : les uns celle-ci, et les autres celle-là. Mais pour la pureté, tous conspirent à qui mieux mieux pour la cultiver : tous étudient avec passion à la con-

server et provigner, tous contribuent leur esprit et leur science, leur plume et leur langue à louer et instruire les vierges. Saint Cyprien a fait un livre pour leur apprendre comme elles doivent vivre et se vêtir; saint Ambroise a fait des livres à la louange des patriarches; Tertullien en a fait pour encourager les martyrs; saint Chrysostome a composé des livres du sacerdoce, pour l'instruction des prêtres; saint Augustin en a fait pour les gens mariés.

Mais tous les docteurs unanimement ont composé des homélies ou des épîtres, des livres ou des volumes entiers à la louange de la virginité et pour l'instruction des vierges; saint Ambroise a fait trois livres *des Vierges;* saint Augustin un livre *de la Virginité;* saint Basile un livre *de la Virginité;* saint Grégoire de Nysse *de la vraie et incorruptible Virginité;* saint Chrysostome un livre *de la Virginité;* Tertullien un livre pour montrer aux vierges qu'elles doivent être voilées, et un autre *de la Virginité.*

1° Faisons, s'il vous plaît, une maison rustique toute spirituelle, et faisons un petit abrégé des principaux avis que ces jardiniers sacrés ont donné pour cultiver, pour conserver et pour provigner cette fleur. Saint Augustin dit [1] que la fleur de lys étant une des plus hautes fleurs des parterres, est plus exposée au vent, et par conséquent qu'elle doit jeter de plus profondes racines; autrement elle tombera et se pourrira. La virginité étant une des plus éminentes grâces de l'Eglise, est plus sujette à être agitée par le vent de la vanité, et si elle n'est bien enracinée et fondée dans l'humilité, tôt ou tard elle sera renversée. Si toutes celles qui ont perdu l'honneur, examinent de près leur conscience, elles trouveront que la principale cause de leur chute, ç'a été le manquement d'humilité, ç'a été la présomption, l'ambition ou la vaine gloire. Quand l'Ecriture veut dire qu'une fille a perdu sa virginité, elle dit qu'elle a été humiliée, parce que Dieu permet que cet accident lui arrive pour l'humilier, et la tenir bas.

Saint Augustin cite à ce propos cette parole du Saint-Esprit : *Quantò major es, humilia te in omnibus : et coram Deo invenies gratiam. Mensura humilitatis unicuique data est ex mensurâ magnitudinis;* plus vous êtes éminente en la virginité du corps, plus vous devez être abaissée en humilité d'esprit. Et ce grand saint dit que vous pouvez et devez préférer l'état de la virginité à celui du mariage; mais que vous ne devez jamais vous préférer à aucune femme mariée, parce qu'elle a peut-être quelque autre don, qui la rend plus recommandable que vous; peut-être qu'elle est disposée au martyre et que vous ne l'êtes pas; elle est peut-être ornée de plusieurs vertus, qui, étant moins précieuses en leur qualité, sont plus chères et estimées à cause de leur quantité.

Entre les âmes chrétiennes, dit saint Augustin, les unes ont fort peu de grâces, mais elles sont excellentes et héroïques, d'autres ont des vertus moins excellentes, mais elles sont en grand nombre; l'argent n'est pas si précieux que l'or, mais grande quantité de pièces d'argent valent bien une pièce d'or. Et quand cette femme mariée ne serait éminente en aucune autre vertu, si elle est bien

[1] August., c. 31. *de sanctâ virginitate.*

humble, elle est au-dessus de vous; son humilité est plus agréable à Dieu sans virginité, que votre virginité sans humilité, dit saint Bernard.

Encore que vous soyez vierge, non-seulement vous ne devez pas vous préférer en votre cœur à aucune femme mariée, non pas même à aucune des filles qui ont perdu leur honneur par un consentement exprès au péché, parce qu'outre que peut-être elles sont déjà relevées et plus agréables à Dieu dans cette humiliation où le péché les a plongées, que vous dans la présomption et dans l'esprit de vanité où votre pureté vous a mise. Outre cela, dis-je, il vous faut considérer avec saint Augustin, que si vous n'êtes pas tombée comme les autres, ce n'est pas que vous soyez plus forte, ou plus généreuse que les autres, mais c'est que par la pure miséricorde de Dieu vous n'avez pas été tentée si fortement que les autres, ou que vous avez été assistée d'une grâce plus efficace et plus puissante que les autres : *Quidquid mali, ipso custodiente, non committitis, tanquam remissum ab illo deputate, etc., de viribus vestris expertis cavete ne inflemini, de inexpertis orate ne suprà quàm potestis ferre tentemini. Existimate aliquos in occulto superiores quibus estis in manifesto meliores : cogitate sponsum vestrum æqualem Patri, subditum Matri, in cœlis dominantem, in terris servientem, creantem omnia, creatum inter omnia.* Pensez que Dieu vous a pardonné tous les péchés que vous n'avez pas commis, car vous les eussiez commis s'il ne vous eût tenu par la main ; ne vous enflez pas du passé et craignez l'avenir, car si vous avez été éprouvé, et que vous n'ayez pas succombé, c'est un effet de la miséricorde de Dieu dont vous n'avez pas sujet de vous élever; et si vous n'avez pas encore été éprouvé, vous avez sujet de vous défier de vous et de prier Dieu qu'il vous fasse la grâce de n'être pas tentée au delà de vos forces. Pensez que plusieurs sont meilleures que vous en l'intérieur et devant Dieu, qui sont moins que vous en l'extérieur et devant le monde. Souvenez-vous de l'humilité de votre Epoux, il était égal à son Père et se rendait sujet à sa Mère ; il régnait au ciel et il était humble sur la terre ; il commandait aux anges et il servait aux hommes; il était créateur du monde et il a voulu être créé dans le monde. Souvenez-vous que le Sage a dit : Que personne ne saurait être continent si Dieu n'en donne la grâce, et que le Prince des Apôtres a dit : Que ce n'est qu'aux humbles que Dieu communique sa grâce : *Superbis resistit, humilibus dat gratiam ;* que ce n'est pas assez de vouer votre corps à Jésus, mais que vous devez aussi livrer votre esprit à son esprit. Or, l'Esprit de Dieu ne se repose point sur un esprit superbe et arrogant, non plus qu'il ne peut habiter dans un corps impur et sensuel : car le même Dieu qui a dit en la Genèse : Mon esprit ne demeurera pas en l'homme, parce qu'il est charnel ; le même Dieu a dit par Isaïe : Sur qui reposera mon Esprit, sinon sur une âme humble et craintive?

Bref, l'humilité est une vertu si nécessaire à la conservation de la virginité, que saint Augustin ayant entrepris de composer un livre entier en faveur de la virginité, de cinquante-six chapitres qui sont en ce livre, il n'en emploie que vingt-six à louer la vir-

ginité, et aux autres trente chapitres il ne parle que de l'humilité.

2° Saint Ambroise, père spirituel de saint Augustin, nous donne un autre avertissement de très-grande importance pour la conservation de cette fleur. Il dit qu'il la faut enfermer d'une haie, l'entourer d'une forte clôture pour en empêcher les approches. Le lys de nos jardins est une fleur si frêle et si tendre, que si elle est tant soit peu maniée, elle se flétrit incontinent. La chasteté est encore plus tendre, elle se ternit et perd son lustre, non-seulement par la moindre touche, mais par la moindre affection : avec un peu d'attache, par de petites privautés, par de simples baisers de qui que ce soit. Je dis deux fois de qui que ce soit, et je le voudrais dire cent fois, afin que vous ne me disiez pas : C'est un homme de bien, il est si dévot et si spirituel, il n'y pense point de mal et n'a pas mauvaise intention, c'est mon cousin-germain, mon beau-frère ou mon propre frère; c'est, dites-vous, ma compagne de même sexe que moi? N'importe qui que ce soit, votre cœur en est souillé!

La pureté de votre âme, est comme une glace de Venise, c'est comme ce beau miroir où vous vous regardez si souvent. Dieu veuille qu'en le regardant vous vous souveniez toujours de cet avis que je vous donne : si on le touche tant soit peu, si on le baise, si quelqu'un en approche son haleine, qui que ce soit, soit homme, soit femme, soit fille, soit petit garçon, cela ternit son éclat. La chasteté est encore plus délicate que ce miroir, et que la fleur de lys; elle se ternit encore par la seule hantise ou la conversation, et même par la simple parole des hommes. Une vierge qui veut être bien pure, en doit éviter la rencontre, et encore plus les cajoleries, les flatteries, les discours de railleries et les conversations particulières : *Sicut lilium inter spinas*. Elle ne se doit pas laisser approcher d'eux plus qu'une fleur au milieu des épines; elle leur doit être extrêmement sauvage; c'est une sainte et louable civilité en ce point. C'est le propre des vierges de trembler et de s'effrayer aussitôt qu'un homme leur parle, dit saint Ambroise[1]. Notez, *omnes*, il ne dit pas de trembler seulement à la parole d'un folâtre, d'un fripon, d'un éventé ou d'un impudique; mais, *omnes*, à la parole d'un homme sage, modeste, vertueux, spirituel et descendu du ciel, si elle est seule à seul.

Saint Bernard dit que les filles qui sont véritablement vierges, sont craintives comme des colombes, qu'elles tremblent incessamment comme la feuille fait sur l'arbre; et pour éviter ce qui est à craindre, elles craignent même ce qui n'est pas à redouter [2]. Cette sainte fille dont Sévère Sulpice fait mention en la vie de saint Martin, était une vraie vierge, une vraie fleur de lys entre les épines, qui, pour conserver en son entier la belle blancheur de sa pureté, s'était faite une haie de sa propre cellule. Saint Martin, de qui les visites étaient recherchées par les empereurs, la voulut visiter : elle

[1] Trepidare virginum est et ad omnes viri ingressus pavere, omnes viri affatus vereri (Ambros., lib. 2, in Luc.).

[2] Solent virgines quæ verè sunt virgines, semper esse pavidæ et ut cavenda fugiant, etiam tuta pertimescere (D. Bern., *in illud : Quæ cum audisset turbata est*).

le pria de l'en dispenser, de peur que d'autres ne voulussent faire de même après lui : il prit ce refus de très-bonne part, et loua fort sa modestie.

3° Saint Chrysostome, de son côté, donne un troisième avis fort utile et nécessaire; il dit qu'il faut avoir grand soin de préserver la fleur de lys de la morsure et du ravage des taupes; si cet animal ronge une fois la racine de notre fleur, elle sèche sur le pied, et perd toute sa vigueur. La taupe est le symbole de l'avarice, parce qu'elle est tout ensevelie dans la terre; elle est tout entourée de la terre, elle ne touche, elle ne sent et elle ne goûte que la terre, ou les choses terrestres. La racine des fleurs spirituelles, c'est l'intention : si l'avarice corrompt l'intention de votre pureté, elle perd son lustre et son mérite. Si vous ne gardez la virginité que pour des intérêts temporels, que par des prétentions basses et terrestres, que pour être plus riche, ou pour n'avoir personne qui vous commande, pour être votre maîtresse toute votre vie, pour éviter les incommodités du mariage, ou pour ne pas trouver un parti si bon et si avantageux que vous désireriez, cette virginité n'est pas de grande valeur devant Dieu; il la faut garder par des intentions chrétiennes, parce qu'elle est agréable à Dieu; parce que Jésus a été vierge, parce qu'elle vous rend plus conforme à sa Mère, afin de ne diviser pas votre cœur entre Dieu et un mari temporel, afin que Jésus seul le possède tout entier, pour avoir plus de loisir de servir Dieu étant exempte des embarras et des tracas du mariage; ou enfin pour avoir plus de moyen d'employer à la nourriture des pauvres, ce qu'il faudrait employer à vos enfants si vous étiez mariée.

Les cinq vierges folles, dont Jésus-Christ parle en l'Evangile, ne suivirent pas cet avis, elles gardèrent bien la virginité; mais elles laissèrent ronger leur cœur à la taupe de l'avarice : les lampes de leur virginité étaient bien nettes et luisantes, mais elles n'étaient pas ardentes, il n'y avait pas de feu d'amour de Dieu, ni d'huile de miséricorde envers le prochain.

S'il était permis à un valet de parler après ses maîtres, et de proposer son sentiment, je dirais que les fleurs de lys de nos jardins se flétrissent un peu par le tonnerre, et que celles de l'Eglise sont encore plus délicates, puisque le chant peut quelquefois ternir leur éclat; et je conseillerais à ceux qui ont du pouvoir dans les monastères des filles, de n'y pas permettre la musique. En voici les raisons. Premièrement, les deux plus célèbres fondatrices d'Ordre, sainte Claire et sainte Thérèse, ne l'ont pas introduite en leurs maisons. En second lieu, tout ce que nous faisons doit servir à la gloire de Dieu, et sa gloire extérieure consistant à ce qu'il soit connu, aimé et obéi, je ne vois pas en quoi il est mieux connu, aimé et obéi par cette musique que sans elle. Vous direz qu'elle attire le peuple à leur église : il est vrai; mais c'est-à-dire qu'elle fait que plusieurs qui, un jour de Pâques, ou d'autre fête, iraient à la cathédrale ou à la paroisse ouïr le chant grégorien, qui ne ressent point les airs profanes, vont prendre plaisir d'entendre les fredons de quelques filles. Vous me direz derechef que ce chant élève le cœur à Dieu; oui, le cœur de quelques-uns; mais pour un

qu'il élève et qu'il attendrit d'une dévotion sensible, qui n'est pas la plus solide, il en abaisse et attache plus de dix à la créature; et nous savons par l'aveu de plusieurs, que ces voix mignardes les amollissent, les charment et leur donnent des pensées impudiques. En troisième lieu, il peut y avoir du danger de quelque secrète vanité en celles qui ont belle voix, de murmure et de jalousie en celles qu'on ne fait pas chanter si souvent, ni à des jours si solennels que les autres. En quatrième lieu, on est obligé de flatter celles qui chantent bien, et les dispenser de matines et d'autres régularités de peur qu'elles ne soient enrhumées pour les ténèbres, ou pour le jour de Pâques : bref, au lieu que les autres religieuses, pendant le canon de la messe, s'appliquent à faire des actes d'adoration, d'amour, d'oblation, ou de remerciement, celles-ci sont occupées à prendre leur ton, à accorder leurs violes, à concerter leurs voix, ou à regarder par quelle clef l'on doit chanter; et le Sauveur a dit que *Dieu est un esprit, et qu'il veut être adoré principalement en esprit* (Joan. 4); et saint Augustin a dit [1] : Quand il m'arrive d'être plus ému et touché par le chant, que par la chose que l'on chante, je reconnais qu'il y a du péché, et que je mérite d'en être puni.

4° Et saint Thomas a dit [2], que les instruments de musique sont plus propres à nous émouvoir à délectation, qu'à former en nous une bonne disposition.

Quatrième point. — 1° Si vous avez grand soin de suivre ces avis et de cultiver ainsi la pureté, elle rapportera beaucoup de fruit, car encore qu'il y ait tant de convenances, de rapports et de ressemblances entre les fleurs de lys et les vierges, si est-ce qu'il y a aussi une grande différence; les fleurs de lys ont de belles feuilles, mais elles n'ont point de fruits; elles sont les ornements d'un jardin, mais elles n'en sont pas les richesses; les fleurs de lys spirituelles ont des feuilles et des fruits tout ensemble, elles sont des ornements et des trésors de l'Eglise; elles ont une beauté et une fécondité nonpareille. Je vous pourrais dire avec saint Ambroise, que cette vertu engendre les martyrs : *Non ideò laudabilis virginitas, quia in martyribus invenitur, sed quia ipsa martyres facit.* Non-seulement en ce que la virginité perpétuelle est un martyre non-sanglant, moins horrible et moins affreux que le sanglant; mais plus long et plus ennuyeux : *Illo nimirùm, quo membra cæduntur horrore quidem mitius, sed diuturnitate molestius.* Mais en ce que quasi toutes les vierges, qui ont été fermes et inébranlables en leur sainte résolution dans les assauts des tentations, ont converti à la foi et au désir du martyre, ceux qui les sollicitaient à mal faire ou ceux qui se moquaient d'elles, ceux qui les tourmentaient ou ceux qui les regardaient. Ainsi saint Cyprien, non celui de Carthage, mais de Nicomédie, étant payen et magicien, fut converti par sainte Justine; l'avocat Théophile, par sainte Do-

[1] Aug., lib. 10. *Confess.*, cap. 33. *sub finem.*
[2] D. Thom., 2. 2. q. 29, art. 2. *in quarto argumento, et in responsione ad illud.*

rothée; les cinquante philosophes, par sainte Catherine; et saint Valérien, par sainte Cécile.

2° Je pourrais encore dire : Que la virginité est la mère des ordres religieux car les saints patriarches qui ont été fondateurs, ou réformateurs des religions et des communautés régulières, ont été quasi tous vierges; comme saint Benoît, saint Bruno et saint Bernard, saint Romuald, saint Norbert et saint Etienne de Grandmont, saint Dominique, saint François d'Assise et de Paule, saint Philippe de Néri et le cardinal de Bérulle, sainte Claire, sainte Catherine de Sienne et sainte Thérèse. Mais pour abréger tout en un mot, il faut seulement dire que la virginité a été si féconde, qu'elle a produit le Saint des saints : car elle a enfanté JÉSUS, elle a été aussi heureuse en sa fécondité, que le Père éternel, puisqu'elle a conçu et donné au monde le même Fils, le même Verbe et le même Dieu que le Père éternel conçoit en son sein infini et divin. C'est saint Chrysostome qui fait cette remarque; car répliquant à la Vierge sur ce qu'elle disait à l'ange : Comment est-ce que je concevrai, puisque j'ai fait vœu de virginité? Il lui dit : Et c'est pour cela que vous concevrez, parce que vous avez fait vœu de virginité; et en une autre homélie rapportée par Métaphraste : *Cùm enim Beata Maria suprà omnem naturam humanam castitatem servaret, propterèà Christum Dominum in ventre concepit* : Elle était ornée de toutes les plus excellentes vertus en un très-éminent degré; mais toutes les autres n'eussent pas eu assez d'amorce pour attirer en son sein le Fils de Dieu, si elle n'eut été vierge.

3° Il y a eu devant elle plusieurs grandes saintes qui se sont rendues recommandables en la pratique des vertus les plus héroïques et signalées qu'on saurait désirer; car qu'y a-t-il eu de plus charitable que Rebecca (Genes. 24, 14)? elle vient à un puits tirer de l'eau pour le service de son père, elle y trouve un étranger, un homme inconnu qui mène avec soi plusieurs chameaux et lui dit : Permettez-moi que je boive un peu en votre cruche? Tenez, buvez à votre aise, lui répond-elle, je puiserai encore de l'eau pour abreuver tous vos chameaux. N'était-ce pas bien charitable? Qu'y a-t-il eu de plus austère que Judith (8, 5)? c'était une jeune veuve extrêmement riche en argent, en troupeaux et en héritages, l'Ecriture le dit, et toutefois tous les jours de sa vie elle portait le cilice sur sa chair et jeûnait excepté les grandes fêtes; elle vivait retirée en un petit oratoire au haut de sa maison; n'est-ce pas être bien mortifiée? Qu'y a-t-il eu de plus patient que Sara, femme du jeune Tobie (3, 9)? Une de ses servantes lui dit des injures, la calomnie et la maudit en sa présence, l'appelant meurtrière de ses maris, et cette pauvre demoiselle sans récriminer, sans injurier et sans repartir un seul mot, sans même se plaindre tant soit peu, sans reprendre de mensonge cette insolente et sans lui souhaiter de mal, endure patiemment, se retire en son oratoire, ouvre son pauvre cœur à Dieu et lui remontre sa disgrâce; n'est-ce pas être bien patiente? Qu'y a-t-il eu de plus humble que la sage Esther (14, 16)? elle commandait à un des plus grands et puissants empires qui aient jamais été au monde, je ne sais si jamais prince a été si puis-

sant qu'Artaxercès son mari : il avait cent vingt-sept provinces; jamais reine n'a possédé si entièrement le cœur de son mari comme Esther celui de ce prince; cependant elle faisait litière de toutes ses grandeurs, elle n'en faisait non plus d'état que de la poussière et des cendres, elle les avait en horreur comme des ordures. Qu'y a-t-il eu de plus dévot que sainte Anne la prophétesse? elle demeurait dans le temple si assidument, qu'il est dit en l'Evangile (Luc. 2, 36) qu'elle n'en sortait point, servant Dieu jour et nuit depuis sa jeunesse jusqu'à l'âge de 84 ans.

Et néanmoins toutes ces dames si dévotes, si humbles et si patientes, si austères et si charitables, n'ont point attiré le Fils de Dieu en leur sein, parce qu'elles ne lui avaient pas consacré leur virginité; et Marie seule lui a gagné le cœur, elle l'a charmé par les doux attraits de sa pureté virginale? Et après tout cela vous n'estimerez pas cette vertu, vous ne porterez pas un très-grand respect aux âmes qui en sont douées? vous aurez la hardiesse et la témérité de les souiller par vos folâtreries, vos paroles lascives, vos regards impudiques, ou par vos désirs sensuels et dissolus? Et après cela vous espérerez être assisté de la Vierge, vous ne craindrez point d'encourir sa malédiction ayant empêché une fille d'entrer en religion pour conserver sa virginité; ayant induit au péché une fille ou une femme chrétienne?

Conclusion. — 1° Supposons que vous ayez commis un crime qui soit punissable de mort, et que vous ayez quelque espérance que la reine obtiendra du roi votre grâce, et qu'étant à Paris pour cet effet, vous alliez vous promener dans le jardin de la reine. Si son jardinier vous disait : La reine est fort curieuse de fleurs, elle les aime passionnément, mais entre autres les fleurs de lys, elle les chérit avec tant d'excès, qu'elle les a voulu planter elle-même, les arrose tous les jours, elle-même les cultive et elle en est si jalouse, qu'aussitôt que quelqu'un en approche, elle tremble et crie de ses fenêtres qu'on se retire d'auprès de ses fleurs. Si sachant très-assurément qu'on vous dit vrai, vous alliez en son parterre arracher les fleurs de lys, ou les flétrir et les gâter à sa vue et en sa présence, que dirait-on de vous, où serait votre jugement, y aurait-il apparence qu'elle voulut s'employer vers le roi pour obtenir votre grâce? C'est ce que vous faites, mais en un sujet bien plus sérieux et important; vous êtes criminel de lèse-majesté divine, vous avez commis tant de blasphêmes, de débauches et d'ivrogneries; vous avez besoin de la faveur de la Reine des cieux, vous êtes perdu si elle n'a pitié de vous et si elle n'obtient votre grâce; mais lui en donnez-vous le sujet? vous savez qu'elle aime uniquement toutes les âmes vertueuses, et principalement les vierges qui sont les fleurs de lys de l'Eglise :

Qui pascit inter lilia,
Septus choreis virginum.

Vous savez qu'elle a tant d'affection pour la vertu de pureté, que c'est elle qui l'a plantée dans le parterre de l'Eglise, qu'elle l'arrose incessamment de ses influences virginales; qu'elle en est si cu-

rieuse et si jalouse, qu'aussitôt qu'un jeune homme folâtre approche d'une de ses vierges, la Mère de Dieu tremble pour elle; elle a peur qu'on ne lui dérobe cette fleur, ou qu'on flétrisse sa pureté par quelque parole déshonnête; et vous tâchez d'en dérober quelqu'une à la sainte Vierge; vous leur dissuadez le dessein d'épouser le Fils de Dieu dans un monastère?

2° C'est donc à vous, vierges chrétiennes, que le Saint-Esprit adresse cette parole : *Florete flores quasi lilium, date odorem frondete in gratiam, benedicite Dominum in operibus suis* (Eccli. 39, 19).

Flores. Vous êtes les fleurs de l'Eglise, les parures et les ornements du parterre de Jésus. *Florete*, fleurissez en bonnes œuvres, en actions de piété, en humilité, en charité et en miséricorde. *Sicut lilium*, il parle à vous toutes, et il ne dit pas *sicut lilia*, mais *lilium;* vous devez être en si bonne intelligence, unies si étroitement, si saintement et si inséparablement par le lien de charité, que vous ne sembliez être qu'une seule. *Date odorem*, ne vous contentez pas d'être chastes en votre cœur et au dedans, ne dites pas : Il est vrai que je suis un peu libre en compagnie, que j'aime à dire le petit mot, que je ne veux pas être prise pour une religieuse, je veux être dévote sans en avoir le renom; mais souvenez-vous que saint Paul a dit : *Providentes bona non solùm coram Deo, sed etiam coram hominibus.* Que le Sauveur dit : *Sic luceat lux vestra coram hominibus.* Que le Saint-Esprit dit : *Date odorem*, et que la bonne odeur de votre modestie, retenue, sagesse et taciturnité se répande par toute la ville.

Frondete in gratiam. La chasteté, sans la grâce de Dieu, est une fleur sans verdure, sans fraîcheur et sans vigueur, qui n'a point de grâce, qui est toute flétrie et à demi fanée; c'est une vertu morale et humaine, non surnaturelle et méritoire. *Benedicite Dominum in operibus suis*, bénissez Dieu et le remerciez de ce que vous avez encore ce trésor, qui, étant une fois perdu, ne se recouvre jamais. O qu'il y a de grands saints au ciel, de bonnes âmes sur la terre, qui le voudraient avoir comme vous, pour en faire un très-agréable présent à Dieu! Si vous lui consacrez cette fleur, si vous la conservez pure et entière jusqu'au dernier soupir de la vie, vous aurez une couronne toute particulière, vous serez en la compagnie de la très-sainte Vierge, entre les fleurs de lys des archanges au nombre de celles qui suivent l'Agneau partout où il va. *Amen.*

SERMON LXI.

CONTRE LES VAINS ORNEMENTS DES FEMMES, QUI SONT DES AMORCES DE LUBRICITÉ.

Non mœchaberis.
Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement. (Exod., 20.)

Ce mot de *consentement* n'exprime pas seulement le crime de ceux qui convoitent volontairement le plaisir sensuel sans en venir à l'exécution; mais encore le péché de ceux qui consentent et qui contribuent à faire naître des mauvais désirs, ou des pensées impures et lascives aux autres; telles sont les femmes et les filles qui, par des ajustements vains et mondains et par des contenances étudiées sont des amorces de convoitise. Pour vous détourner de cet abus, je vous apporterai des raisons tirées, premièrement de la part de Dieu; en second lieu, de la part du prochain; en troisième lieu, de nos intérêts propres. Quand le Sauveur parlant des vierges sous la métaphore des fleurs de lys, disait que le roi Salomon, en la magnificence de sa gloire, n'était pas si bien couvert que l'une de ces fleurs, il parlait principalement de vous, ô sainte Vierge! car vous êtes ailleurs comparée à la fleur de lys entre les épines : *Sicut lilium inter spinas;* il dit que la fleur de lys ne travaille point pour se parer, mais que le Père céleste la revêt, c'est-à-dire que vous négligiez les ornements mondains et superflus; et néanmoins vous étiez douée, même au corps, d'une beauté très-parfaite; beauté qui ne donnait point de mauvais désir comme celle des autres filles qui, pour cela, sont comparées aux épines : *Inter spinas : sic amica mea inter filias;* mais qui inspirait la pureté à ceux qui vous regardaient, et qui leur faisait avouer, que même au corps et à l'extérieur, vous étiez pleine de grâce. C'est la qualité que l'ange vous donna quand il vous salua, par ces paroles, *Ave, Maria.*

IDEA SERMONIS.

Exordium. — Deus diligenter observat vana ornamenta mulierum.

I. Punctum. — Ea improbantur argumentis, ex parte Dei : 1° Quia sic corripiunt Deum; 2° Mendacii arguunt; 3° De throno dejiciunt; 4° Et fiunt ei inimicæ.

II. Punctum. — Argumenta ex parte proximi; 1° Scripturâ; 2° Patribus; 3° Ratione.

III. Punctum. — Argumenta ex parte fœminarum, quia ex hâc superbiâ, oriuntur multa vitia; 1° Nempe indevotio, avaritia, prodigalitas, luxuria, invidia, ira, otiositas, scandalum.

Conclusio. — Ex D. Bern. considerat : 1° Undè venis; 2° Ubi sis; 3° Quô vadis. Disce à Tertulliano quæ ornamenta tibi conveniant.

Exorde. — Les vanités des âmes mondaines sont si décriées auprès de Dieu, qu'au dire du Prophète royal, il a en horreur et en abomination, non-seulement ceux qui les portent ou affectent, mais encore ceux qui les considèrent et qui les remarquent inutilement : *Odisti observantes vanitates supervacuè* (Psal. 30, 7).

Il dit exprès ceux qui les remarquent inutilement : *supervacuè,*

parce qu'il n'est pas défendu de les considérer pour en admirer la folie, pour les mépriser, pour les reprendre, ni pour les condamner et corriger. Et de fait, lui-même prend un grand soin de les remarquer très-particulièrement pour en condamner et châtier l'excès. On dit d'un prince de notre temps, qu'il n'y avait homme si hardi, qui ne tremblât quand il le fallait aborder, parce que quand on lui parlait, il regardait son homme si fixement, il le mesurait si attentivement depuis la tête jusqu'aux pieds, que s'il y avait la moindre chose à redire en ses cheveux, en ses habits, en son port ou en son geste, il ne manquait point de le remarquer. Tel est Dieu envers vous, mesdames, quand vous venez à l'église ou ailleurs, vous désirez passionnément d'être vues et vous vous ajustez à cette intention, vous êtes vues infailliblement, vous êtes regardées par des yeux que vous ne pensez pas; Dieu vous regarde si fixement, si attentivement et si distinctement depuis la tête jusqu'aux pieds, qu'il n'y a cheveu en votre tête ni épingle à votre collet, qu'il n'y a plis en votre robe, ni petit mouvement en votre contenance qu'il ne voie, qu'il n'examine et qu'il ne remarque pour vous en punir s'il y a de la vanité.

David considérant la grandeur de la justice de Dieu et frémissant d'horreur à la vue de ses jugements effroyables, s'écriait tout hors de soi : *Si iniquitates observaveris, Domine, Domine quis sustinebit?* si vous remarquez de près nos imperfections, ô mon Dieu! hélas qui pourra subsister? Si vous entendez la propriété de ce mot *observare*, c'est-à-dire, regardez de près, guettez ou épiez et vous ne trouverez point en toute la Bible que Dieu fasse cela à d'autre péché qu'à la vanité. Le saint homme Job lui disait : *Scribis contra me amaritudines, et consumere me vis peccatis adolescentiæ meæ : posuisti in nervo pedem meum et observasti omnes semitas meas, et vestigia pedum meorum considerasti* (Job. 13, 26) : les péchés de son adolescence n'étaient pas des impuretés, car il lui dit même : *Pepigi fœdus cum oculis meis, ut non cogitarem de virgine*; ni d'avarice, car il ajoute : *Si comedi bucellam meam solus;* ni d'autre semblable, comme il se voit au narré qu'il fait de sa vie : ce ne pouvait être que de petites vanités.

Ecoutez donc les menaces de Dieu et vous verrez comme il épie et remarque distinctement, jusqu'aux plus petites vanités des femmes, et qu'il ne les châtie pas petitement : *Pro eo quod elevata sunt filiæ Sion, et ambulaverunt extento collo, et nutibus oculorum ibant, et plaudebant, et composito gradu incedebant; decalcabit Dominus verticem filiarum Sion, et Dominus crinem earum nudabit : in die illâ auferet Dominus ornamentum calceamentorum, et lunulas et torques, et monilia et armillas et mitras et discriminalia et periscelidas et murænulas et olfactoriola et annullos et gemmas in fronte pendentes, et mutatoria, et palliola et linteamina et acus, et specula, et syndones, et vittas et theristra et erit pro suavi odore fœtor, et pro zonâ funiculus, et pro crispanti crine, calvitium; et pro fasciâ pectorali cilicium* (Isaï. 3, 16). Parce que les filles de Sion s'en font accroire, et qu'elles ont marché la tête droite, qu'elles jetaient des œillades d'amourettes, *plaudebant*, en hébreu *taphah*, d'où vient le mot français de

taffetas, qu'elles se plaisaient à porter des robes de soie traînantes sur la terre, et qui y font du bruit, qu'elles avaient leurs démarches composées, et leurs contenances étudiées, le Seigneur déchèvelera leurs têtes, et *crinem*, en hébreu *pat*, c'est-à-dire des cheveux qui sont aux extrémités. *Nudabit*, le Seigneur leur arrachera leurs moustaches, il leur ôtera l'ornement de leurs souliers et les agrafes d'argent, les colliers et les bracelets, les voiles de toile de lin et les rubans, *periscelidas*, les jarretières, les chaînes d'or, les pommes de senteur, les pendants d'oreille, les anneaux et les perles; *et mutatoria*, il leur ôtera les robes de parade et les petits manteaux, les mouchoirs de col, poinçons de tête, les miroirs, le beau linge et les coiffes; au lieu de parfums, elles auront la puanteur; au lieu de ceinture et demi-ceint, elles auront une corde; au lieu de cheveux frisés, elles auront la tête pelée; au lieu de mouchoir de col, elles seront couvertes de cilices.

Premier point. — 1° S'il dit cela à des femmes israëlites, auxquelles il avait coutume de promettre des grandeurs et des félicités temporelles pour récompense de leur vertu, combien plus aux femmes chrétiennes qui sont obligées par leur profession à mépriser la gloire du monde, et honorer les opprobres de Jésus-Christ? aux femmes chrétiennes, auxquelles saint Paul dit de la part de Dieu : *Glorificate, et portate Deum in corpore vestro* (1. Cor. 6, 20). Voyez comme parle l'Apôtre, *in corpore*, et non pas seulement *in animâ;* au lieu de porter Dieu en votre corps, vous y portez la pompe du diable, c'est saint Chrysostome (*homil.*) qui le dit : *Circa margaritarum cultum insania est, et pompa satanica. Glorificate Deum*, vous le déshonorez; car friser vos cheveux, farder votre visage, monter sur vos patins, c'est vouloir corriger l'ouvrage de Dieu; c'est le reprendre de manquement, en un mot, c'est lui dire : Vous ne m'avez pas bien faite, il faut que je me réforme; vous ne m'avez pas faite assez grande, assez vermeille, ni assez agréable aux hommes, et je veux faire mieux que vous. Tous les Pères de l'Eglise conspirent unanimement à exagérer l'attentat que vous commettez, voulant ainsi taxer l'Auteur de la nature; tous s'en plaignent quasi en mêmes termes, ce qui montre que c'est le même esprit qui parle par divers organes : Saint Cyprien (*de habitu virginum*), Tertullien (*de cultu fœmin.* cap. 5), saint Chrysostome *homil* 4, *in* 1. *Timoth.*) et saint Augustin (*Aug.* ser. 247, *de tempore*).

Saint Cyprien dit : Si un excellent peintre avait fait un tableau, s'il avait appliqué la dernière main, et qu'un autre ouvrier moindre que lui vint appliquer de nouvelles couleurs, et y faire d'autres linéaments, n'offenserait-il pas le premier peintre? ne le mettrait-il pas en colère? ne serait-ce pas le censurer d'avoir mal fait ce tableau? Vous savez qu'Appelles étant mort avant qu'il eût achevé un tableau qui devait être le chef-d'œuvre de son art; vous savez, dis-je, qu'il n'y eut pas un seul peintre en tout le monde si hardi que d'entreprendre ou de continuer cet ouvrage, quelque récompense qu'on lui promît : et vous êtes si téméraire que de vouloir réformer en vous l'ouvrage que Dieu a achevé, comme s'il n'avait

pas su l'accomplir : *Opus Dei est omne quod nascitur, diaboli verò quodcumque mutatur.* Et Tertullien dit au traité qu'il a fait de l'ornement des femmes : Qui est-ce qui a pu enseigner aux hommes à altérer leurs corps, que celui même qui les a portés à défigurer leurs âmes? Satan désire en cela faire violence à Dieu, le braver et gâter tout son ouvrage; il ne se contente pas de souiller votre âme par l'iniquité, il veut encore changer votre corps par ces déguisements [1].

Ce visage de chair est la créature de Dieu, ce visage de fard et de plâtre est l'ouvrage du diable. N'est-ce pas bien offenser Dieu, que d'ajouter à son ouvrage les traits de son ennemi? Vous ne changez pas seulement l'œuvre de Dieu, dit le même Tertullien, mais vous le gâtez et corrompez.

2° Le vif argent et les autres essences qui entrent en la composition du fard, minent petit à petit le cerveau et offensent les organes de l'esprit [2]. Notre Sauveur dit en l'Evangile : Vous ne sauriez faire changer de couleur à un seul de vos cheveux : *Non potes unum capillum, album facere, aut nigrum* (Matth. 5, 36); personne ne se peut faire plus grand qu'il est, de la moindre coudée. Cependant comme si vous vouliez démentir celui qui est la vérité même, vous dites : Je ferai, j'ajouterai à ma grandeur, je me rendrai de plus haute taille avec des patins, je ferai que ma chevelure change de couleur, de noire je la rendrai blonde, par invention de poudre, et tout cela à quelle intention? Ce n'est que par vanité, dites-vous, pour être agréable au monde, c'est-à-dire en bon français, que vous voulez occuper le trône de Dieu, le bannir de son siége et vous loger en sa place.

3° Le plus auguste trône, le séjour le plus délicieux que Dieu puisse avoir en terre, c'est le cœur humain, l'unique tribut qu'il reçoive des hommes pour tant de bien qu'il leur fait, est que nous pensions à lui, que nous admirions ses perfections, que nous remplissions notre cœur de son amour; et vous lui voulez ravir cette gloire, le priver de ce contentement, vous prétendez qu'on s'occupe de vous, qu'on pense à vous et qu'on vous admire; vous voulez qu'on vous aime, et qu'on vous loue, au lieu de penser à Dieu, de l'admirer, de l'aimer ou de le louer, et cela lors même qu'on est plus obligé et porté à ce faire. Tous les péchés mortels font la guerre au Tout-Puissant; mais tous les autres lui donnent quelque trève, font quelque suspension à leur hostilité, en certains lieux, en certains temps et en certaines occasions; s'ils sont toujours en habitude, ils ne sont pas toujours en acte; aux bonnes fêtes dans les églises, és actions saintes : quel est l'avaricieux si insatiable, qui commette quelque usure, ou exerce un trafic au jour de

[1] Quis corpus monstraret mutare, nisi qui et hominis spiritum malitiâ transfiguravit? ille indubitate ejusmodi ingenia concinanvit, ut in nobis quodammodò manus Deo inferret; quod nascitur opus Dei est, ergo quod fingitur, diaboli negotium est : Domini operis Satanæ ingenia superducere quàm scelestum est (Tertul., *de cultu fœmin.*, cap. 5; *vel secundùm aliam edition.* c. 3).

[2] Detrimentum crinibus medicaminum vis inurit, et cerebro perniciem cujuslibet, etiam sinceri humoris assiduitas referat (Tertul., *de cultu fœmin.*, cap. 6; *vel secundùm alios*, cap. 4).

Pâques? Quel est le meurtrier si désespéré qui voulût tuer dans l'Eglise? Quel est le voluptueux si effronté qui voulût avoir des pensées déshonnêtes en communiant? La seule vanité déclare la guerre ouverte à Dieu, le combat et le persécute, enseignes déployées, aux lieux, aux jours et aux actions les plus saintes; un jour de Pâques et de Noël, dans l'église, lors même que vous êtes à la sainte Table, votre vanité l'offense actuellement, expressément et plus outrageusement qu'en autre temps. La pompe de vos habits et votre sein découvert, distrait les assistants, ceux qui prient Dieu, ceux qui vont communier, ceux qui vous entendent en confession, ceux qui vous donnent la communion; elle les sépare de Dieu pour les appliquer à une carcasse.

Voilà un pauvre artisan, qui possible n'a pensé à Dieu de huit jours, qui a passé toute la semaine sans le prier, il ne garde que le dimanche pour ce faire : il vient à la messe à cette intention avec bonne volonté de prier Dieu attentivement; il vous rencontre à l'église, l'éclat de vos habits lui donne dans les yeux, lui remplit le cœur, lui dérobe sa dévotion; et au lieu de s'occuper de Dieu, il s'occupe de la créature. Voilà un pauvre pécheur qui offense Dieu toute l'année, Jésus-Christ le supporte avec une patience incroyable, espérant sa conversion, il l'attend ici au Saint-Sacrement toute l'année jour et nuit, avec une miséricorde ineffable : s'il le doit jamais gagner à soi, et posséder son cœur, c'est un jour de Pâques, ou à la sainte communion. Ce pécheur s'est disposé à cela, il s'est préparé et confessé à cette intention; il vient à la messe un jour de Pâques pour se communier, il vous rencontre dans la rue, ou à l'église; il voit votre sein découvert, sa bonne résolution, qui est nouvellement éclose et tendre comme une fleur délicate, se flétrit au premier rayon de ce soleil, ou pour mieux dire de cette lune funeste; je ne parle pas de votre esprit, mais de vos vêtements, dont la mode change quasi aussi souvent que la lune; il vous regarde, il vous convoite, il commet un adultère en son cœur, il va communier indignement et recevoir son Créateur à sa damnation. Voilà un homme dévot et spirituel, qui, un jour de Notre-Dame, a beaucoup travaillé pour se recueillir; il a jeûné la veille, il s'est levé matin, il a fait oraison mentale, il a lu quelque livre spirituel, il vous trouve au confessionnal, à la sainte Table ou au sermon; votre beauté et vos atours lui donnent dans les yeux, il a l'imagination vive et délicate : il faut que toute la matinée, au lieu de penser à Dieu, il s'emploie à combattre et à rejeter les mauvaises pensées qui lui viennent; car, enfin, les hommes sont des hommes et non pas des anges; pour chastes, spirituels, intérieurs, mortifiés et parfaits qu'ils soient, ils sont composés de chair et de sang, ils ont la sensualité, ils sont exposés aux tentations; et quand ce seraient des anges, je ne sais si en vous voyant, vous parlant et conversant avec vous, ils pourraient s'exempter de quelque passion; car Tertullien (*de habitu mulier*, cap. 2) et d'autres grands docteurs expliquant ces paroles de la Genèse (6), où il est dit que les enfants de Dieu voyant la beauté des filles du monde, furent transportés d'amour pour elles, disent que ces paroles s'entendent des vrais anges du ciel, qui se sont damnés par une affec-

tion déréglée vers les femmes. Tant y a qu'au moins c'étaient des hommes angéliques, si chastes, si sages, si modestes et si parfaits, qu'ils méritaient d'être appelés enfants de Dieu par excellence.

4° Mais c'est pour plaire au monde, être estimée, louée ou aimée, dites-vous, et saint Paul dit (Galat. 1. 10) : *Si je me rendais agréable aux hommes, je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ;* et saint Jacques dit (4, 4), *Celui qui veut être ami du monde, se rend ennemi de Dieu;* et Jésus-Christ dit : *Malheur quand les hommes vous loueront* (Luc. 6, 26). Il faut que je confesse que ces passages me mettent en peine de mon salut, quand je les rumine attentivement; je trouve que cet office de prédicateur est une des plus dangereuses fonctions qui soient en l'Eglise de Dieu. Car je dois tâcher de vous profiter par mes prédications; et à peine ces prédications vous profiteront-elles si vous les entendez à regret : or, vous les entendez à regret si je ne gagne votre bienveillance; je ne suis pas en votre bienveillance, si je ne vous suis agréable, et saint Paul dit que si je suis agréable aux hommes, je ne suis pas serviteur de Dieu. Jésus dit que c'est un malheur à moi si les hommes me louent. Saint Jacques dit que si je veux être en la bienveillance du monde, je me rends ennemi de Dieu. Quelle pitié, mes Pères, quelle déplorable misère pour nous, si, pour agréer au monde et pour être loués des hommes, nous sommes aussi curieux, si nous avons autant d'attache et si nous perdons autant de temps à polir et orner nos discours, que les femmes à arranger et à ajuster leurs atours. Mon Dieu, vous me défendez de me rendre agréable au monde, c'est-à-dire aux vicieux, aux réprouvés et à vos ennemis, non pas aux gens de bien, non à vos serviteurs, non aux prédestinés, faites-moi la grâce de reprendre les vices avec tant de zèle, que je déplaise aux gens du monde; d'enseigner la vertu si chrétiennement et si apostoliquement, que je plaise à vos serviteurs.

Mais retournant à mon discours, à qui prétendez-vous plaire en vous accommodant avec tant de soin? Aux serviteurs de Dieu, ou bien aux gens du monde? De qui désirez-vous être estimée et louée? Tant s'en faut qu'un serviteur de Dieu vous prise et vous aime pour cela; qu'au contraire, il ne daigne pas vous regarder, il vous méprise, il vous blâme, il vous a en horreur, il prie Dieu tous les matins de lui faire la grâce de ne vous regarder point.

Visum fovendo contegat,
Ne vanitates hauriat.

Averte oculos meos, ne videant vanitatem. Et s'il vous regarde, s'il vous estime ou s'il vous aime parce que vous êtes brave, dès qu'il fait cela il n'est plus serviteur de Dieu. Saint Bernard ne voulut pas parler à sa propre sœur qui était venue de fort loin pour le voir, et dédaigna même de la regarder, parce qu'elle était trop mondainement vêtue. Vous ne pouvez donc prétendre être admirée, louée ou aimée que des gens du monde; vous n'êtes donc pas servante de Jésus-Christ, vous êtes donc frappée de la malédiction qu'il donne en l'Evangile en ces paroles : *Malheur à vous quand les hommes vous loueront?* Vous vous déclarez donc son ennemie;

et comment ne seriez-vous pas son ennemie lui causant un si grand dommage et en perdant tant d'âmes qui lui sont si chères et si précieuses? Vous n'avez pas mauvais dessein, dites-vous, pas la moindre tentation, vous aimeriez mieux mourir que de recevoir la moindre pensée impure. Oui, mais cependant par les attraits de votre piaffe (luxe), plusieurs en reçoivent, y consentent, y croupissent et se damnent.

Deuxième point. — Et partant, où est l'obéissance que vous devez à ce commandement : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*? Où est la haine que nous devons porter au péché en tant que c'est l'offense de Dieu; et le péché qu'un autre commet, n'est-il pas offensé de Dieu, aussi bien que celui que nous commettons? Saint Dominique, les autres grands saints ne pleuraient-ils pas les péchés d'autrui aussi amèrement que les leurs? et si vous ne craignez le péché qu'en vous, n'est-il pas vrai que vous ne le craignez que pour l'amour de vous? Voyez, dit saint Augustin, que celui que vous perdez si aisément coûte cher au Fils de Dieu, puisqu'il a donné sa vie précieuse pour le racheter, et que cette vie adorable vaut mieux que cent mille mondes [1]?

Ce n'est pas votre intention que les âmes se perdent, dites-vous, il est vrai; mais tant y a qu'elles se perdent à votre occasion et par votre faute. Pensez-vous être déchargée pour dire que ce n'est pas votre intention? Celui qui porterait du feu sans nécessité dans une grange pleine de paille, ou dans un arsenal plein de poudre à canon, et qui serait cause d'un grand incendie par sa négligence, serait-il excusé pour dire que ce n'était pas son intention? Le juge ne peut-il pas condamner à la peine du fouet ou autre semblable, ceux qui, par leur négligence, s'exposent au danger de mettre le feu au voisinage [2]?

2° La paille et le soufre ne sont pas si susceptibles du feu élémentaire, que le cœur humain l'est du feu infernal de la concupiscence; et vous portez en public, sans nécessité ni utilité, mais par pure vanité ce feu infernal, la piaffe mondaine, qui est, dit Tertullien : *Naturalis invitator libidinis*, un tison naturel. Qui ne voit que vous ne sauriez vous exempter de reproche et de punition pour tous les dommages et les péchés qui en arrivent? Saint Ambroise serait bien éloigné de permettre à une femme de se farder, de se parer et d'aller en quelque lieu que ce soit exprès pour être convoitée; qu'au contraire, il dit ces paroles très-remarquables, parlant d'une femme ou d'une fille chrétienne : Qu'elle ne se mette point en danger d'être vue, qu'elle soit toujours bien couverte, de peur que rencontrant par hasard quelque homme, elle ne soit cause de quelque blessure ou en lui, ou en elle [3]. Notez, rencontrant par hasard : *Fortuitis occursibus*.

[1] Quem vis contemnere pretium ejus attende, et cum morte Christi totum mundum appende (Aug. *de verbis Domini*).

[2] Eos qui negligenter ignem habuerint potest fustibus cædi, vel flagellis jubere (l. *Nam salutem*, et l. *Imperatores* ff. *de officio præfecti vigilum*).

[3] Non facilè vultus ejus adolescentis oculos incurrat, nuptiali velamine

Vous allez exprès dans la rue, au bal ou à l'église, pour les rencontrer; et il ne se peut pas que les rencontrant même par hasard, vous ne leur donniez sujet de tentation? Une femme bien chaste et chrétienne ne sortira jamais de sa chambre et n'y laissera entrer personne qu'elle ne soit tout à fait habillée; cela n'est ni beau ni honnête de se montrer à un laquais, à un homme de chambre ou aux autres domestiques, ayant le sein, le col ou les bras découverts, non plus que de se baigner en quelque lieu où vous puissiez être aperçue ou entendue de quelque homme; ou même de donner à la vue des hommes la mamelle à un enfant, s'il n'y a un bon mouchoir de col non transparent, qui la couvre tout à fait; car soit que vous soyez blessée de mauvaises pensées, soit qu'un autre en soit blessé à votre rencontre, c'est toujours votre blessure, vous l'avez faite par votre négligence et vous en êtes responsable, criminelle et partant punissable.

Saint Chrysostome passe bien plus outre : il dit que si vous vous parez mondainement pour attirer les yeux des hommes, encore que personne n'en soit touché, ne vous convoite et n'offense Dieu, vous ne laisserez pas d'être damnée, parce qu'il n'a pas tenu à vous, ce n'a pas été faute de bonne volonté, ou pour mieux dire de mauvaise volonté : *Et si nullum pulchritudine suâ potuerit vulnerare, dabit tamen extrema supplicia, paravit quippè virus, temperavit venenum* (Chrysost., *homil.* 17, *in Mat.*).

3° Sa comparaison est une raison qui convainc. Voilà un méchant homme qui détrempe du poison, il le met en votre bouillon ou en votre verre, il arrive par hasard que vous ne le prenez pas, ou que le prenant vous n'en êtes pas empoisonné, parce que vous avez un naturel fort et vigoureux, ou que vous avez pris du contre-poison le matin; il n'en est pas moins homicide, empoisonneur, ni coupable devant Dieu que si vous étiez morte. Vous détrempez du vermillon ou de la céruse pour vous farder, vous vous frisez ou découvrez pour amorcer le cœur des hommes, vous allez à l'église ou ailleurs à cette intention, personne ne vous y voit, personne ne hume de ce poison; ceux qui vous voient n'en sont point blessés, parce qu'ils sont d'un naturel froid et attrempé, ou qu'ils ont pris de bonnes résolutions le matin en la prière, vous ne laissez pas d'être aussi criminelle que si vous les aviez vivement blessés. Il en faut dire autant des paroles déshonnêtes et des chansons d'amour, puisque Platon disait que le corps s'empoisonne par la bouche, et l'âme par les oreilles; on ne saurait croire le grand dégât que ces paroles impures font au salut des hommes, et néanmoins fort peu de gens s'en confessent comme il faut, fort peu en font conscience; il semble que ce n'est qu'un jeu d'enfant.

Si nous faisions bien notre devoir, nous devrions refuser la communion à ces bouches infâmes. Car quelle apparence de mettre le corps immaculé, le sang précieux de Jésus-Christ en ces sépulcres d'enfer et en ces bouches puantes, qui ne passent pas un seul jour sans se souiller de quelque impureté. Jésus-Christ dit en se plaignant :

tecta sit, ne vel fortuitis occursibus pateat ad vulnus vel alienum, vel suum, sed utrumque suum vulnus est (Ambros., *lib.* 1. *de pœnit.,* c. 13).

Quæ utilitas in sanguine meo dùm descendo in corruptionem? Il arrive souvent qu'une parole sale, lâchée inconsidérément, reçue en une âme qui est tendre à telles impressions, qui a l'imagination vive, qui a été immaculée jusqu'à présent, lui demeure au cœur, et opère de mauvais effets durant toute sa vie, et ils vous seront imputés; et s'il y a dix personnes en la compagnie, vous pouvez être cause de la perte de dix âmes. Et encore que cela n'arrive pas, vous ne laisserez pas d'en être coupable, parce que, comme dit saint Chrysostome, vous avez détrempé le poison, lancé la flèche et tendu le piége où plusieurs personnes se pouvaient perdre. Il en est de même des tableaux où il y a des nudités, des romans, des comédies et des autres allumettes de lubricité. *Væ qui trahitis iniquitatem, in vinculis vanitatis :* malheur à vous qui traînez après vous un attirail de péchés par des liens de vanité, dit le prophète Isaïe (5, 18).

Troisième point. — I. Belle comparaison, quoique un peu familière ! que dites-vous, mesdames, d'un certain qui s'allait confesser à Pâques et qui disait : Mon Père, je m'accuse d'avoir dérobé un licol; le confesseur ne jugeant que ce qu'on lui disait, car il n'a droit de juger d'autre chose, n'en fit pas autrement grande invective. Eh bien ! mon ami, il le faut rendre et ne plus faire ainsi; ce n'est pas bien fait de dérober, poursuivez votre confession. Oui, mais il ne disait pas qu'au bout du licol il y avait un cheval attaché et qu'il l'avait dérobé. Sa confession était-elle bonne? ne se moquait-il pas de Dieu, de son confesseur et de soi-même? Vous riez de son impertinence; mais ne faites-vous pas de même? Vous dites à votre confesseur : Mon Père, je m'accuse d'avoir été trop brave; le confesseur qui interprète tout le mieux qu'il peut, pense qu'au plus, c'est un peu de vanité. Il ne vous dit rien, il vous fait passer outre. Vous dites ensuite de cela : Ce n'est pas mal fait d'être si brave, si c'était mal fait, mon confesseur m'en aurait réprimandée; vous confessiez le licol, mais non ce qui suit. Cette chaîne d'or, ce collet à tant de dentelles, c'est le licol; oui, le licol qui vous garotte et qui possible vous étranglera quelque jour; mais vous ne dites pas la suite? Vous ne dites pas que vous perdez les deux et trois heures entières à vous habiller et accommoder.

1° *Indevotio.* Que cela vous empêche de prier Dieu et de vous préparer à la communion, vous remplit de distractions et de pensées volages en vos oraisons, que votre cœur est tout en vous et en votre beauté prétendue, et fort peu en votre Dieu et en sa bonté infinie?

2° *Avaritia.* Vous ne dites pas que si vous êtes fille, pour entretenir cette vanité, il faut dérober au père et à la mère, être cause qu'on en accuse les servantes; ou si vous êtes mariée, il faut que votre mari suce le sang des pauvres gens pour vous faire porter la soie, qu'il paie de refus et de menaces les tailleurs et autres créanciers?

3° *Prodigalitas.* Que si vous êtes pauvre, vous vendez le vrai honneur pour le faux, vous vous abandonnez à ce fripon pour avoir de quoi entretenir cette piaffe? Si vous êtes riche, vous faites tant

de dépenses par ces vanités, que vous n'avez pas le moyen de faire une bonne aumône, que vous laissez mourir le Fils de Dieu pour orner et pour nourrir une carcasse?

4° *Luxuria.* Que vous accompagnez cette vanité d'œillades attrayantes, de souris mignards, de contenances étudiées et de paroles libres? que par ces afféteries vous donnez espérance à de jeunes folâtres, de pouvoir obtenir de vous ce que vous n'accordez à pas un; et que vous êtes cause des mauvais desseins qui couvent longtemps en leur cœur?

5° *Invidia.* Que de jalousie quand vous regardez à l'église un tel ou telle qui vous semblent porter trop d'état, et que ne pouvant déchirer leurs habits, vous déchirez d'une dent canine leur réputation par envie?

6° *Ira.* Que si on gâte tant soit peu ce collet, si une petite épingle y manque, que de malédictions, que d'injures au prochain?

7° *Otiositas.* N'est-il pas vrai de plus que cet ajustement vous est une tentation de vous présenter cinquante fois au miroir; de courir çà et là, aller aux églises en apparence pour prier Dieu, mais en effet, pour faire parade de votre beauté prétendue; que vous allez à votre confesseur en apparence pour recevoir de bons avis de lui, mais en effet pour vous faire voir?

8° *Scandalum.* Vous ne dites pas qu'encore que vous ayez moyen d'entretenir ce luxe, une autre qui est autant que vous et qui vous veut imiter n'a pas le moyen de le faire et d'aller de pair avec vous, que d'autres n'en veulent pas moins faire, et qu'ainsi par l'exemple de deux ou trois éventées, toute la ville ou le voisinage est en désordre?

Conclusion. — Pour renoncer à toutes ces folies, servez-vous de trois considérations que saint Bernard vous donne : *Considera undè venis, et erubesces; ubi sis, et ingemisces; quò vadis et contremisces.* Considérez d'où vous venez, où vous êtes et où vous allez; si vous considérez où vous êtes, vous gémirez, et si vous considérez où vous allez, vous tremblerez.

1° *Undè venis?* Encore une fois, vous descendez de cette première Eve, vous avez hérité d'elle son sexe, sa faute et ses peines; la femme a été la porte par où le diable est entré au monde; elle a donné le fruit défendu, elle a été la première prévaricatrice de la loi de Dieu [1]. La femme a porté au péché celui que Satan n'osait seulement aborder; elle a ruiné l'homme qui était l'image de Dieu; elle a obligé le Fils de Dieu à mourir honteusement en croix; et après ces fautes elle voudra piaffer! Pensez-vous n'avoir point de part aux attentats de cette femme? Hélas! vous n'en sentez que trop les funestes effets, les incommodités de la grossesse, les douleurs de l'enfantement, l'assujettissement à un mari; sans doute que vous en avez encouru la coulpe, puisque vous en portez la peine.

[1] Vivit sententia Dei, super sexum istum, in hoc sæculo, vivat et reatus necesse est (Tertul., *de habitu mulierum*, cap. 1).

Mais si le péché d'autrui qui vous incommode tant, ne vous humilie pas, souffrez au moins que vos propres péchés vous tiennent bas. Si vous dites que vous n'avez point de péché, vous ne dites pas la vérité, dit saint Jean : *Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, veritas in nobis non est* (1. Joan. 1, 8); et si ayant commis des péchés, vous n'en faites point pénitence, infailliblement vous périrez: *Nisi pœnitentiam egeritis, peribitis* (Luc. 13), dit Jésus. Et la pénitence pour n'être rejetée de Dieu, doit être accompagnée d'humilité, comme dit David : *Cor contritum et humiliatum Deus non despicies* (Psal. 50).

Et comment est-ce que le cœur contrit et humilié se peut former ou conserver dans ses habits fastueux : *An illa ingemiscit et plangit, cui vacat cultum pretiosæ vestis assumere, nec indumentum Christi quod perdidit cogitare? tu licet vestes sericas et indumenta peregrina induas, nuda es auro, te licet et margaritis condecores, sine Christi decore, deformis es*, dit saint Cyprien (*de lapsis*).

Si votre mari ou autre parent était mort, vous quitteriez les habits de couleur, vous prendriez le deuil. Vous avez perdu votre âme, elle est morte par le péché, vous en faites les funérailles par la pénitence, et vous êtes aussi brave que jamais? Cette mondanité de vêtements somptueux, est si contraire à la disposition que doit avoir une âme vraiment pénitente, que saint Charles Borromée défendait aux confesseurs de son diocèse, de donner l'absolution à telles gens; voici ses propres paroles : Qu'on n'entende point les confessions des femmes qui se servent de céruse ou de fard, qui ont des pendants d'oreilles, qui ont des ornements vains et mondains; et pour dire tout en un mot, quand elles n'ont pas des vêtements modestes ; vu qu'elles doivent se souvenir qu'elles se vont présenter au tribunal et jugement du Fils de Dieu comme des criminelles qui demandent humblement miséricorde et pardon de leurs péchés [1].

2° *Ubis sis*. Est-ce là la contenance et l'habillement d'un criminel? Si vous pensez pleurer vos péchés, ne se moquera-t-on pas de vous, voyant sortir d'un même cœur les larmes et l'ambition des habits, dit saint Chrysostome (Chrysost., *homil.* 8, *in* 1. *ad Timoth.*).

Et quand bien vous n'auriez jamais commis de péché, vous êtes en danger d'en commettre : vous êtes en un lieu plein de piéges et d'embûches, en une vallée de larmes, en une terre de misère : quelle apparence d'en échapper sans le secours du ciel? quel moyen d'en obtenir ce secours sans oraison, et à qui adresser votre oraison ainsi superbement parée? au Fils de Dieu? Si vous êtes du monde, tant s'en faut qu'il reçoive votre prière, qu'il la présente à

[1] Mulierum confessiones non audiantur, quæ cerussatæ veniunt, quæ fucis utuntur, quæ ex auribus gestant monilia, quæ levibus et vanis ornamentis aliisve similibus lascivis comptæ accedunt, et ut semel omnia dicam, quæ vestes modestas non habent; cùm cogitare debeant quod ante tribunal et judicium Domini Dei sui se sistant, ac quasi peccatrices misericordiam, et veniam suppliciter de eiisdem imploraturæ veniant (*Tract. de ratione admin. Sacr. confess. apud Possevinum,* lib. 3, Biblioth. Select., cap. 23).

Dieu son Père, qu'il joigne sa requête à la vôtre; qu'au contraire en la plus longue, affectueuse et fervente oraison qu'il fait en la veille de sa mort, au *memento* de son sacrifice non sanglant, à l'entrée du sacrifice sanglant, il dit expressément : Je ne prie pas pour le monde : *Non pro mundo rogo* (Joan. 17, 9); êtes-vous du monde; regardez bien, examinez-vous, ne vous flattez pas, il dit : Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui : *Si de mundo essetis, mundus quod suum est diligeret.* Le monde vous aime avec vos parures, et même c'est tout exprès pour cela que vous vous ajustez pour être aimée du monde, le monde aime ce qui est à lui, il vous aime; si vous êtes du monde, le Sauveur dit : Je ne prie pas pour le monde : *Non pro mundo rogo, sed pro iis, quos dedisti mihi; de mundo non sunt sicut et ego non sum de mundo.*

3° *Quò vadis.* Si vous êtes traitée si dédaigneusement en cette vie, qui est le temps de miséricorde, pensez ce que vous serez en l'autre, qui est le temps de sévérité et de justice; considérez où vous allez et vous tremblerez. Quelle crainte, quelle frayeur et quelles convulsions aurez-vous quand il faudra être présentée au tribunal épouvantable de Jésus-Christ. Oserez-vous bien paraître devant lui avec ce plâtre, ces cheveux étrangers, ces atours empruntés ; Il ne vous reconnaîtra pas pour sienne, dit saint Augustin, il ne vous a pas faite comme cela; que lui répondrez-vous quand il vous fera voir qu'alors même, oui, en ce même temps, en cette même heure que vous serez devant lui, beaucoup d'âmes l'offensent par des pensées ou des actions impures, dont votre luxe a jeté la semence. Au Grand Miroir des exemples, il est dit qu'une dévote femme priait souvent Dieu de lui donner la lumière pour connaître ce qu'il y avait en son sexe, qui déplût davantage à sa divine Majesté, pour s'en contre-garder ; elle vit l'âme d'une comtesse, qui avait été son amie, entre les griffes des démons qui la tourmentaient horriblement; et comme cette pauvre âme fut traînée devant sa compagne vivante, elle s'écria effroyablement : Hé! misérable que je suis, j'ai été chaste, sobre, aumônière, je ne suis damnée que pour mes vains ornements, par lesquels j'ai été pire que le feu d'enfer : ce feu ne brûle que les pécheurs et ceux qui lui sont proches; mes vanités ont allumé le feu de concupiscence au cœur des âmes saintes, et même de ceux qui me voyaient de loin?

Pour éviter tous ces désordres, suivez le conseil que Tertullien vous donne (*de cultu fœm., c. ultimo*), prenez les ornements que les Apôtres vous fournissent, ou pour mieux dire, priez Jésus-Christ de vous les donner; c'est lui qui vous a faite et qui vous a donné l'être, c'est à lui de vous parfaire, achever et accomplir. Priez-le de vous donner l'écarlate de la charité, le lin de la pureté, le blanc d'une candeur et sincérité chrétienne, le vermillon d'une sainte pudeur, les pendants d'oreilles de la foi, et la docilité à la parole de Dieu, les perles et les unions d'une parfaite union avec tous vos prochains; les diamants d'une généreuse constance contre les cajoleries de ces fripons impudents; les chaînes d'or et les colliers de l'obéissance à vos supérieurs, les bracelets des aumônes et œuvres de miséricorde : *Taliter pigmentatæ Deum habebitis*

amatorem. Etant si embellies, vous serez l'objet, non de l'amour folâtre de quelque homme écervelé, qui n'a intention que de vous perdre, mais de la complaisance, de la bienveillance et libéralité de Dieu tout-puissant, qui vous rendra bienheureuse à jamais. *Amen.*

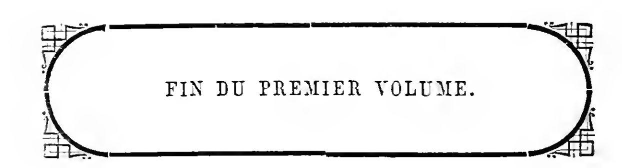


TABLE DES MATIÈRES.

Bar-le-Duc. — Imprimerie Contant-Laguerre.



